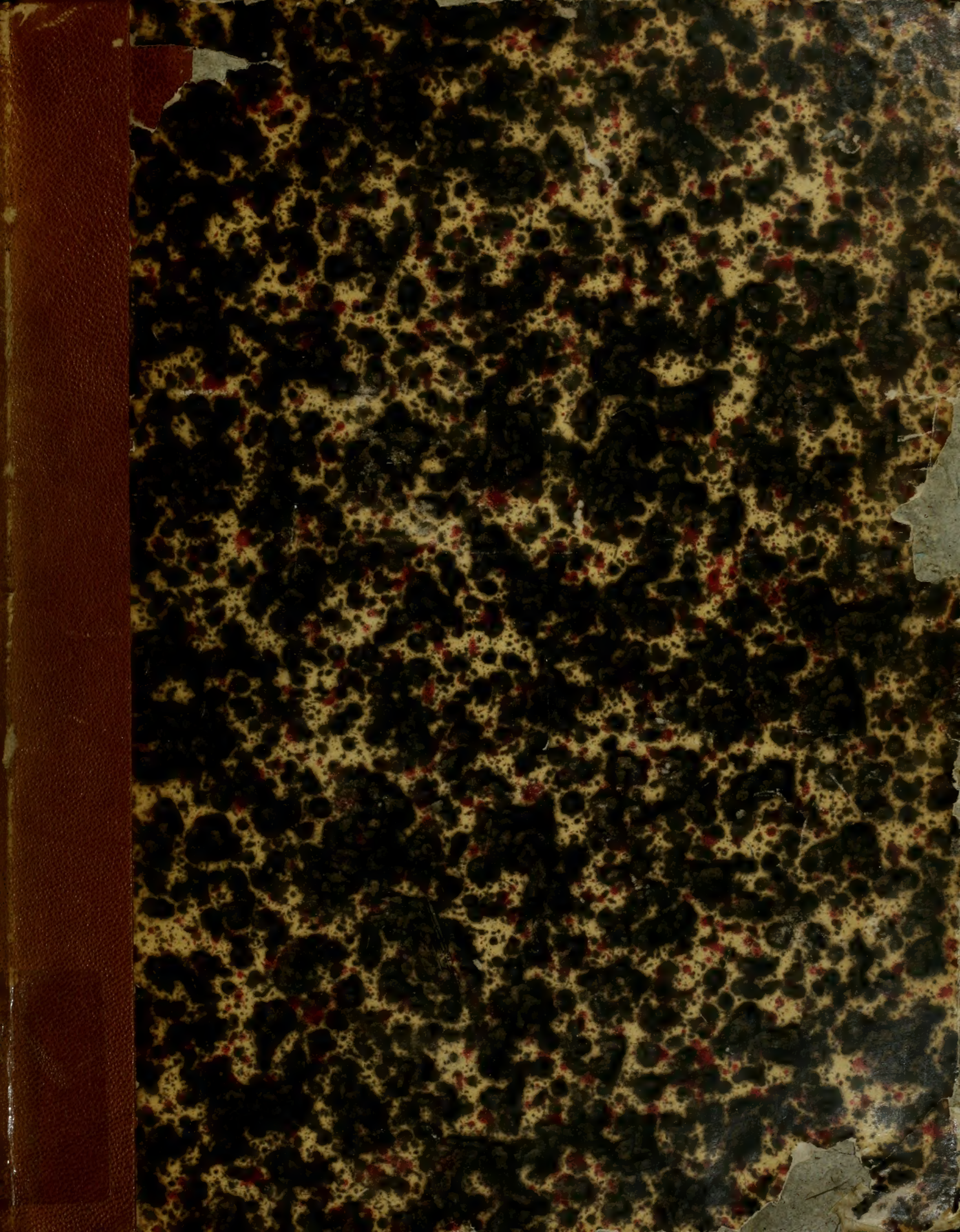
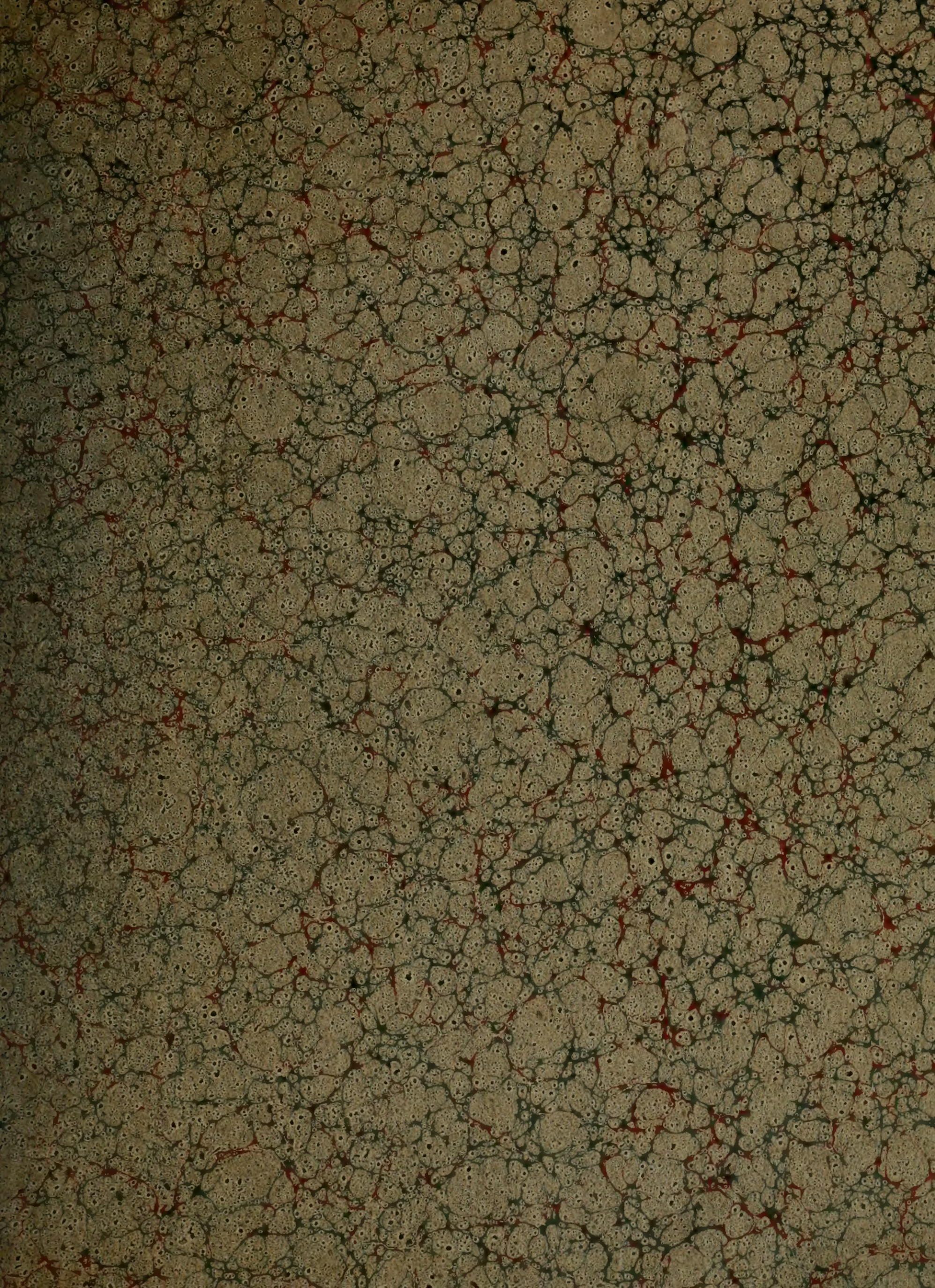
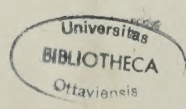



LE GONIDEC DE TRAISSAN
N° 955





DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.

TOME SEPTIÈME.

A Arras, de l'Imprimerie de H. Schoutheer, rue des Trois-Vifages, n° 53.

DICTIONNAIRE

DE LA

NOBLESSE

CONTENANT

Les Généalogies, l'Hiſtoire & la Chronologie
des Familles nobles de la France, l'explication de leurs Armes
et l'état des grandes Terres du Royaume, poſſédées à titre de Principautés, Duchés
Marquiſats, Comtés, Vicomtés, Baronies, &c., par création
héritages, alliances, donations, ſubſtitutions
mutations, achats ou autrement.

On a joint à ce Dictionnaire
LE TABLEAU GENEALOGIQUE ET HISTORIQUE
DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE
ET UNE NOTICE DES FAMILLES ETRANGERES, LES PLUS ANCIENNES, LES PLUS NOBLES ET LES PLUS ILLUSTRES

PAR

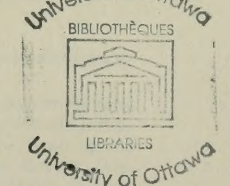
DE LA CHENAYE-DESBOIS ET BADIER

TROISIÈME ÉDITION

entièrement refondue, réimprimée conformément au texte des Auteurs
& augmentée d'une TABLE GÉNÉRALE de tous les noms
de familles, de terres, de fiefs, d'alliances cités dans le cours de l'ouvrage, ainſi que d'un ARMORIAL
repréſentant les blaſons de Maiſons dont les généalogies ſont compriſes
dans cette édition.

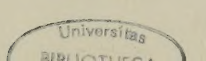
TOME SEPTIÈME.

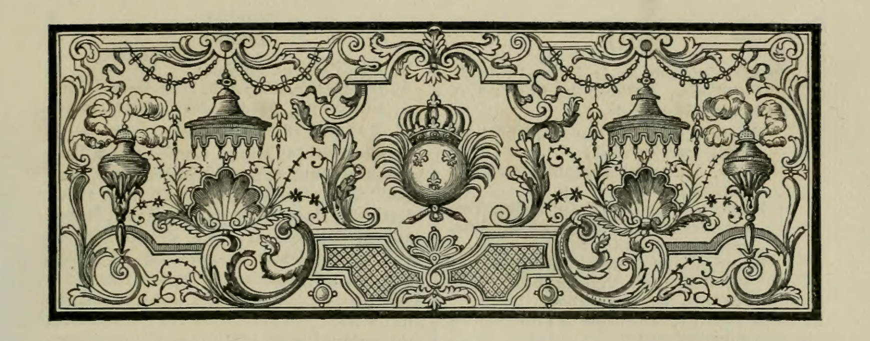




A PARIS
Chez SCHLESINGER frères, libraires-éditeurs
Rue de Seine, 12

M DCCC LXV





DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.



DOUJAT, famille d'extraction noble, & originaire du Berry, laquelle, au rapport de Catherinot, avoit porté les armes ſous les Rois CHARLES VII & LOUIS XI, & vint s'établir au commencement du XVI[e] ſiècle à Paris, où elle remplit, depuis, différentes places dans la magiſtrature.

JEAN DOUJAT, Avocat au Parlement de Paris, où l'on prétend qu'il avoit exercé les fonctions d'Avocat-Général, mourut en 1527. Il avoit épouſé *Jacquette le Voyer*, de laquelle il eut:

LOUIS DOUJAT, Subſtitut du Procureur-Général du Roi au Grand-Conſeil, pendant 5 ans, & pourvu de l'office d'Avocat du Roi en la même Cour, créé par édit donné à Lyon le 22 Mai 1522, pour lequel il prêta ſerment entre les mains du Chancelier, le 5 Juin ſuivant, & au Grand-Conſeil le 16 du même mois, mourut le 4 Novembre 1523. Sa femme, *Jacquette Bonin*, fille de *Pierre*, Seigneur de Curpoé & de Nouriou, Procureur-Général du Grand-Conſeil, & de *Jeanne Fumée*, fut tutrice de ſes enfans, qui furent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et GUILLAUME, tige de la deuxième branche, rapportée plus loin.

JEAN DOUJAT, II[e] du nom, Avocat-Général & Maître des Requêtes de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, mort en 1581, avoit épouſé *Marie Doé*, fille unique de *Robert Doé*, Conſeiller ès-Conſeils, & de *Marie Brinon*, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. DENIS, Avocat au Parlement & Avocat-Général de la Reine MARIE DE MÉDICIS & de GASTON DE FRANCE, mourut en 1633. Il avoit

époufé *Madeleine de la Haye-Ventelet*, fille d'*Hilaire*, Auditeur des Comptes, & de *Marie Gilles*, dont:

Nicolas, Confeiller au Parlement de Paris, mort en 1648;
Denis, Maître des Comptes, mort le 5 Janvier 1667;
Françoise, femme d'*Omer Talon*, Avocat-Général au Parlement de Paris, morte le 17 Avril 1667;
Marie, première femme de *Charles Hervé*, Doyen du Parlement de Paris, morte en Septembre 1697;
Madeleine, Religieufe à l'Affomption, morte en 1672;
Et Marie-Marthe, Religieufe Urfuline.

3. 4. & 5. Trois fils, Jéfuites;
6. Marie, femme de *Jacques Poncet*, Lieutenant au Bailliage du Palais;
7. Louise, femme de *Pierre Paumier*, Secrétaire du Roi;
8. Et Jeanne, mariée à *Jacques Defita*, Sieur du Vivier, Prévôt de Melun, dont une fille.

Jean Doujat, III[e] du nom, Confeiller en la Cour des Aides, mort le 15 Décembre 1610 avoit époufé *Françoife Henez*, fille de *Jean*, Secrétaire du Roi & du Parlement, dont:

Jean Doujat, IV[e] du nom, Confeiller au Parlement, le 4 Décembre 1617, mort le 3 Décembre 1663, avoit époufé *Anne le Roux*, morte le 23 Mai 1658, fille de *Pierre*, Seigneur de Baule, Secrétaire du Roi, & de *Marie Ruaux*, dont:

1. Jean, qui fuit;
2. François, Maître-d'Hôtel du Roi, marié à *Madeleine Tiraqueau*, morte en 1709, fille de *Pierre Tiraqueau*, Seigneur de Sainte-Hermant, & d'*Edmée de Rubentel*, Dame d'Arex & d'Anjou, dont il eut:
   Joachim-François, Seigneur d'Arcueil, Confeiller au Châtelet, mort le 2 Février 1753, à l'âge de 81 ans;
   Et Françoise-Catherine, femme de *Jean-François le Boindre*, Confeiller au Parlement.
3. Marie, morte en Février 1698, alliée à *René de Maupeou*, Préfident des Enquêtes;
4. Et Hélène, Religieufe à la Congrégation de N.-D., morte en 1646.

Jean Doujat, V[e] du nom, Confeiller au Parlement le 30 Août 1647, mort Doyen le 18 Janvier 1710, âgé de 89 ans & 6 mois, avoit époufé *Catherine Targer*, fille de *Nicolas*, Secrétaire du Roi, & de *Geneviève Goulas*, dont:

1. Jean-Charles, qui fuit;
2. Et Marie, née le 7 Août 1656, femme d'*Antoine Subtil*, Auditeur des Comptes, morte le 1[er] Mai 1739.

Jean-Charles Doujat, Confeiller au Parlement de Metz, le 27 Septembre 1680, puis Confeiller au Grand-Confeil le 7 Août 1686, Maître des Requêtes le 22 Mars 1701, Intendant de Poitiers en 1706, de Hainaut en 1707, de Bordeaux en 1708, de Maubeuge en 1709, de Moulins en 1721, mort le 9 Mai 1726, à l'âge de 73 ans, avoit époufé, en Juillet 1688, *Elifabeth de Rollinde*, morte fans poftérité le 29 Mai 1719, fille de *Marc-Antoine*, Secrétaire des Commandemens de Mademoifelle de Montpenfier, & d'*Elifabeth du Bois*.

SECONDE BRANCHE.

Guillaume Doujat, Confeiller au Parlement de Touloufe en 1553, fecond fils de *Louis*, & de *Jacquette Bonin*, auteur de quelques traités de droit, mourut en 1573. Il avoit époufé *Catherine d'Eygua*, morte en Juin 1573, fille de *Bertrand*, Avocat au Parlement de Touloufe, & de *Catherine Tournoer*, dont:

1. Jean, qui fuit;
2. Louis, Prieur de Garcinville;
3. Et Bernard, auteur de la troifième branche, rapportée ci-après.

Jean Doujat, Avocat au Parlement de Touloufe, Confeiller au Grand-Confeil, où il ne fut pas reçu à caufe des troubles, Capitoul de Touloufe en 1581, mourut le 2 Septembre 1622. Il avoit époufé, 1° *Madeleine de Durand*, fille de *Jean*, Gentilhomme du Lauraguais, des Seigneurs de Montjard & de Moneftrol, morte en 1587; & 2° *Jeanne de Montaut*, fille de *Jean*, des Vicomtes de Conferans, morte en 1619. Il laiffa:

1. Bernard, qui fuit;
2. Guillaume, Chanoine de Saint-Félix, mort en 1649;
3. Marie, femme de *Geraud de Brunonchon*;
4. Et Madeleine, mariée à *Guillaume de la Rouge*, Sieur de Luzeau, près de Beaumont.

Bernard Doujat, Avocat au Parlement, & deux fois Capitoul de Touloufe, mort le 17 Septembre 1631, avoit époufé *Jeanne Déjean*, morte le 16 Septembre 1631, fœur d'un Confeiller au Parlement de Touloufe, dont:

1. Jean, qui y fut auffi Confeiller; il prêta

ferment en 1637, enfuite Avocat à celui de Paris en 1639, reçu à l'Académie Françoife le 20 Août 1650, Profeffeur en droit canon au Collège Royal en 1651, Docteur-Régent en droit en 1655, & hiftoriographe latin du Roi. Il fut Inftituteur des études du Dauphin, fous M. de Perigny, Précepteur de ce Prince, & eut une penfion du Roi, du Clergé & du Chancelier, & mourut le 27 Novembre 1688, âgé de 79 ans;

2. JACQUES, Avocat au Parlement de Touloufe, marié, en 1676, à *Georgette de Fargues*, fille d'*Arnaud*, Avocat, & de *Catherine du Loup;*
3. JACQUES-FIRMIN, Chanoine de Meaux;
4. MARIE, Religieufe de Sainte-Claire;
5. Autre MARIE, femme de *Claude Dalmas;*
6. Et JEANNE, femme de *Pierre Delpy*, Capitoul de Touloufe.

TROISIÈME BRANCHE.

BERNARD DOUJAT, troifième fils de GUILLAUME, & de *Catherine d'Eygua*, Confeiller au Parlement de Touloufe, mort en 1598, avoit époufé *Marie d'Auxonne,* morte en 1620, fille de *Jean Vital,* Confeiller au même Parlement, & de *Catherine Barthélemy*. Il eut:

1. PAUL-ALEXANDRE, qui fuit;
2. JEAN, Chanoine Théologal de Lille;
3. JOSEPH, Prieur de Noé;
4. GABRIEL, Religieux Dominicain;
5. LOUISE, femme de *Raymond de Mafnau*, Gentilhomme de Rouergue;
6. JEANNE, mariée à *Pierre de Viguerie,* Confeiller au Parlement de Touloufe;
7. Et MARGUERITE, Abbeffe de Saint-Cernin de Touloufe.

PAUL-ALEXANDRE, Avocat au Parlement de Touloufe, mort le 24 Août 1631, avoit époufé *Anne de Platea*, fille de *Jean*, Confeiller au Préfidial de Touloufe, & d'*Anne de Babut,* dont:

1. PIERRE, qui fuit;
2. Et JEAN-VITAL, Capitaine au Régiment de Bretagne, tué au fiège de Condé en 1655.

PIERRE DOUJAT, Avocat au Parlement, & Capitoul de Touloufe en 1660, mourut en 1671. Il avoit époufé *Bourguine de Paynaguet*, fille de *Jean,* Sieur de Peyrigne, & de *Marie Potier de la Terraffe*, fa feconde femme. De ce mariage font iffus:

1. JEAN-VITAL, Religieux de la Mercy;
2. FRANÇOIS-JOSEPH, qui fuit;
3. FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de Dauphiné;
4. Et SIMON, Eccléfiaftique.

FRANÇOIS-JOSEPH DOUJAT, Sieur de Saint-Martin de Toheus, époufa *Jacquette de Bufta*, fille de *Jean,* Confeiller au Parlement de Touloufe, & de *Jeanne de Borraffol,* dont:

1. & 2. JEAN & HENRI;
3. GABRIEL-BONAVENTURE, Confeiller au Parlement de Touloufe;
4. & 5. MARIE & JACQUETTE.

Cette famille eft anciennement alliée avec celles de *Tudert, Fumée, Molé, Montholon, Briçonnet*, & quantité d'autres diftinguées dans la robe; & en dernier lieu avec celles de *Talon, Bignon, Phélipeaux, Pontchartrain, Joly de Fleury,* & avec la branche de l'ancien Chancelier de France, M. de *Lamoignon.*

Les armes: *d'azur, au griffon d'or rampant, couronné d'une couronne de même.*

DOULCET DE PONTECOULANT (LE), famille de Normandie:

JEAN LE DOULCET, Ecuyer, vivoit vers l'an 139... & en 1425, & eut pour femme *Jeanne de Digny*. Ils eurent pour defcendant au VI[e] degré:

ROBERT LE DOULCET, Ecuyer, Seigneur de Pontécoulant, qualifié noble homme dans un accord qu'il paffa le 19 Juin 1570. Il époufa, en 1571, *Jeanne Hérault,* fille de *Nicole Hérault*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean, du Corail & de Plomb, dont il eut:

JACQUES LE DOULCET, Ecuyer, Seigneur & Patron de Pontécoulant, de Rully & de Saint-Chriftophe, qui prit dans divers actes la qualité de Seigneur de Plomb, ou de Saint-Jean de Plomb, fut Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme de fa Chambre. Il avoit époufé, le 31 Août 1603, *Charlotte d'Oilliamfon*, fille de *Thomas d'Oilliamfon,* Chevalier, Seigneur de Saint-Germain de Langot, de Lonlay, du Mefnil-Herman, des Loges, &c. De ce mariage font iffus entr'autres enfans:

1. THOMAS, qui étoit, en 1638, Capitaine d'une Compagnie de 100 Moufquetaires à cheval;
2. JACQUES, qui fuit;
3. ROLLAND, né en 1619, qui étoit, en 1649, premier Capitaine & Major au Régiment de Cavalerie d'Efclainvilliers, & en 1658 Capitaine commandant le Régiment du Commiffaire-Général de la Cavalerie légère de France. Il époufa *Anne Collardin;*
4. Autre JACQUES, Ecuyer, Seigneur du Demeine, baptifé le 15 Janvier 1625, Capi-

taine commandant la Nobleſſe de l'Election de Vire en 1674.

JACQUES LE DOULCET, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron de Pontécoulant & de la Trinité, naquit en 1612. Il étoit en 1642 Capitaine-Lieutenant de la Compagnie Royale de Saligny, & épouſa, par contrat du 19 Mai 1646, *Françoiſe de la Rivière,* fille de *Charles,* Ecuyer, Seigneur de Gouy, des Illes, &c., dont naquirent entr'autres enfans :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. & LOUIS, Ecuyer, Seigneur de la Freſnaye, qui ſervoit en 1674 dans l'arrière-ban en qualité de Brigadier.

JACQUES LE DOULCET, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Pontécoulant, né en 1654, ſervoit en 1674 dans l'arrière-ban en qualité de Brigadier. Il mourut le 13 Août 1716, laiſſant, de ſon mariage, accordé le 28 Juin 1686, avec *Jeanne-Françoiſe du Meſnil,* fille de *Tanneguy*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Meslay, & d'*Angélique de Madaillan :*

JACQUES LE DOULCET, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur de Pontécoulant, de Meslay, &c., né le 27 Novembre 1691, premier Capitaine dans le Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, mourut à Parme, le 25 Septembre 1734, des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille de Guaſtalla. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Janvier 1722, *Marie-Charlotte-Thérèſe-Louiſe de Chenevière,* fille de *Guillaume-Gaſpard*, Seigneur de Hautbois, & d'*Anne-Marie-Louiſe d'Orglande.* De ce mariage ſont iſſus :

1. LÉON-ARMAND, qui ſuit;
2. JACQUES-RENÉ-LOUIS, Ecuyer, né le 5 Octobre 1731 ;
3. CHARLES-JACQUES-JUDE-ANTOINE, Ecuyer, baptiſé le 22 Décembre 1732 ;
4. Et MARIE-JACQUELINE-AIMÉE, née le 29 Décembre 1729.

LÉON-ARMAND LE DOULCET, Ecuyer, Seigneur de Pontécoulant, baptiſé le 14 Septembre 1726, fut reçu Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie, le 30 Mars 1740, ſur les preuves de ſa Nobleſſe, & obtint, au mois de Mai, une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment de Condé.

Les armes : *d'argent, à la croix fleurdeliſée de ſable.* (Voy. l'*Arm. gén. de France*.)

Il y a une autre famille de DOULCET, de la même province, Election de Valognes, qui porte : *d'argent, à la croix de ſable.*

DOULLEY DE NEUVILLE, en Normandie : famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 23 Février 1667.

ANTOINE DOULLEY, Seigneur de Neuville & de Sorganville, épouſa, vers 1580, *Anne de Clerc.* Il eſt parlé, dans l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, pag. 1681 & 1696, d'AUBRY DOULLEY, qui vivoit en 1469; dans l'*Hiſtoire de Malte,* par l'Abbé de Vertot, de FRANÇOIS DOULLEY DE NEUVILLE, reçu Chevalier de Malte en 1585.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois oignons de lys de même.*

* DOUMY, Terre, Seigneurie, & l'une des douze premières *Baronnies* de Béarn. Elle étoit poſſédée dans le XVIe ſiècle par ANTOINE DE BÉARN, Ier du nom, père de JACQUES DE BÉARN, marié le 16 Décembre 1598, à *Catherine de Faleiche*, Baronne de Viella. Leur fils ANTOINE DE BÉARN, IIe du nom, Baron de Doumy & de Viella, épouſa, en 1625, *Marie de Laur,* dont il eut :

CATHERINE DE BÉARN, mariée à *Jacob de Labay*, Baron de Viella, fils de *Jean,* qui avoit acquis la Baronnie de Doumy. Cette Baronnie a depuis été vendue, vers l'an 1670, à *Dominique d'Eſclaux-Meſplez*, Evêque de Leſcar, & eſt aujourd'hui poſſédée par *N... de Courreges*, Conſeiller au Parlement de Pau. Voy. COURREGES.

* DOURDAN, dans le Hurepoix, Ville qui étoit du Domaine des ancêtres de HUGUES-*Capet.* HUGUES-*le-Grand*, ſon père, y finit même ſes jours. Elle fut réunie au Domaine de la Couronne, lorſque HUGUES-*Capet* fut élu Roi. SAINT LOUIS eſt le premier qui donna le Domaine de *Dourdan* à ſa mère, pour aſſignation de dot & de douaire l'an 1240. En 1260, le même Prince aſſigna auſſi le douaire de MARGUERITE DE PROVENCE, ſa femme, ſur *Dourdan*, *Corbeil*, & autres lieux. Parmi les Terres que PHILIPPE-*le-Bel* donna pour l'apanage de ſon frère LOUIS, Comte d'Evreux en l'année 1307, on trouve le *Château*, la *Prévôté* & *Châtellenie de Dourdan.* Aujourd'hui la Seigneurie de *Dourdan* eſt de l'apanage du Duc d'Orléans, premier Prince du Sang.

DOUVILLE, Ecuyer, Sieur dudit lieu, en

Normandie, Election de Caen, qui porte : *d'azur, à trois étoiles d'argent.*

DOUX (LE), famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 11 Août 1667.

ADRIEN LE DOUX, reçu Conseiller au Parlement de Rouen en 1594, & CHRISTOPHE LE DOUX, Conseiller au même Parlement en 1605, Sieur de Nogent, portent : *d'azur, à trois têtes de griffons d'or* (des cadets ont ajouté un *lambel d'argent.*)

DOUX DE MELLEVILLE (LE) : *d'azur, à trois têtes de perdrix d'or.*

* DOUZE (LA), Terre, Seigneurie, & ancienne *Baronnie* en Périgord, Diocèse de Périgueux, qui fut érigée en *Marquisat*, par Lettres-Patentes du mois de Novembre 1615, regiſtrées à Bordeaux en faveur de GABRIEL D'ABZAC, Seigneur de Barrière, de la Cropte, & de Reillac, issu de HUGUES D'ABZAC, Chevalier Banneret en 1338. GABRIEL D'ABZAC fut aussi *Baron de Lastours*, première *Baronnie* de Limousin, qu'il acquit par son alliance avec *Jeanne de Lastours.* Leur arrière-petit-fils, JEAN-FRANÇOIS D'ABZAC, étant mort en 1698, sans postérité, le *Marquisat* de *la Douze* passa à son cousin JEAN D'ABZAC, devenu le chef & l'aîné de sa Maison. Voyez ABZAC.

DOYARD, Sieur du Blancourt, en Normandie, Election de Valognes, qui porte : *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois croissans d'or.*

DOYSNEL, en Normandie, famille maintenue dans sa noblesse le 3 Avril 1667.

JEAN DOYSNEL, Seigneur de Montescot, fut reçu Conseiller au Parlement de Rouen en 1569.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules accompagné de 3 merlettes de sable.*

DOZOUVILLE. N... DOZOUVILLE, Ecuyer, Sieur du Parc & de Belle-Fontaine, en Normandie, Election de Valognes, porte : *de gueules, à une épée dégarnie d'argent en pal, accostée de six losanges de même.*

DRAC (DU), en Picardie. JEAN DU DRAC, Président au Parlement de Paris, en 1410, eut pour second fils :

JEAN DU DRAC, Evêque de Meaux.

Les armes : *d'or, au dragon ailé de sinople, armé, lampassé & couronné de gueules.*

* DRACY-*le-Fort*, Terre & Seigneurie en Bourgogne, Diocèse de Châlons. Par Lettres-Patentes du mois d'Avril 1754, enregiſtrées au Parlement de Dijon & en la Chambre des Comptes les 19 Juin & 19 Juillet suivant, cette Terre fut érigée en Comté en faveur de JACQUES-PHILIPPE FYOT-DE-LA-MARCHE-DE-NEUILLY, Conseiller, Garde des Sceaux honoraire au Parlement de Bourgogne, Envoyé extraordinaire & Ministre Plénipotentiaire du Roi auprès de la République de Gênes. La Noblesse *d'extraction, & les services de* M. de Neuilly, *& ceux de ses ancêtres,* sont les motifs de ces Lettres-Patentes. *(Tablettes de Thémis* & *Tabl. Généal.*, part. VII. p. 237. Voyez FYOT.)

DRAGON, en Dauphiné : *d'azur, au dragon ailé d'or.*

* DRÉE (DE), au Duché de Bourgogne : Maison qui a pris son nom d'un ancien Château, aujourd'hui presque démoli, & de la Terre de *Drée* au Bailliage de Semur en Auxois, Prévôté de Pouilly. Cette Terre, aujourd'hui démembrée, & peut-être réduite à peu de chose, n'appartient plus depuis long-tems à la Maison de *Drée;* mais par les Lettres-Patentes du mois de Mars 1767, enregiſtrées au Parlement de Paris le 1er Septembre suivant, la Terre, Seigneurie & Comté de *la Bezolle* & dépendances en Mâconnois, a été érigée en *Marquisat* sous le nom de *Drée* en faveur d'ETIENNE, Comte de DRÉE, & de ses descendans.

Un ALBERT DE DRÉE, suivant l'*Histoire générale & particulière de Bourgogne*, & suivant le titre de fondation de l'Abbaye de la Bussière, au Bailliage d'Arnay-le-Duc, de l'an 1131, signa comme témoin à la donation que Garnier de Sombernon fit à l'Ordre de Cîteaux, de tout le territoire des trois Vallées & de ses dépendances.

Une GUYOTTE DE DRÉE fut Abbesse de l'Abbaye Royale de Saint-Andoche d'Autun, & y fonda deux anniversaires.

BERNUIN DE DRÉE fut présent en 1152 à la vente que fit Guy Gaurel à l'Abbaye de Saint-Seine, & suivant un extrait du Cartulaire de la même Abbaye, il y fit la même année une donation de la troisième partie de la dîme de Turlé, avec garantie contre quiconque voudroit en disputer la possession, & ce en présence de Manassès, Evêque de Langres, de sa

femme, de Jean, fon fils, de la femme de Jean, de Dodon, fon autre fils, & de fes filles.

Un dénombrement de 1332 fait mention de Jean, Seigneur de Drée & de Grosbois, duquel *Jean de Fontet*, Damoifeau, reprend de fief pour ce qu'il poffède audit lieu.

Palliot, tome II, pages 73 & 84, parle de Robert de Drée, homme d'armes de la montre d'*Eudes de Muffy*, qui fe fit le jeudi après Noël 1358, & de celle de *Jean de Châtel*, qui fe fit à Châtillon le 30 Juin 1359.

Suivant un acte en latin du famedi après la fête de Saint Pierre & Saint Paul 1394, paffé entre *Jofferand de Varenne*, Ecuyer, d'une part, & *Philiberte de Varenne*, fa fœur, femme de noble homme Guillaume de Drée, Ecuyer, par lui autorifée, lefdits *Jofferand & Philiberte de Varenne*, enfans de feu *Hugues de Varenne*, Ecuyer, & de noble Dame *Hugues de Soffre*, tranfigèrent de leur fucceffion.

Mais on ne peut remonter la filiation de cette Maifon qu'à Pierre de Drée, Damoifeau, Seigneur de Giffey-le-Vieux, qui eft dit dans un titre original latin, en parchemin, fils de noble Guillaume de Drée, Seigneur de Voifeny, décédé en 1412.

I. Pierre de Drée & Guillaume, Seigneur de Colombier, fuivant un titre latin du lundi après la Quafimodo de 1428, portèrent leurs plaintes devant Philibert de Saint-Léger, Chevalier, Confeiller, Chambellan du Roi & fon Bailli de Saint-Gengoux, au fujet d'entreprifes, faites fur leurs Terres de Varenne, de Saint-Loup-de-Varenne & de Luz, qu'ils difoient pofféder de toute ancienneté en haute, moyenne & baffe Juftice, contre Jean de Vaux, Damoifeau, Châtelain de feu Meffire de Toulongeon, Chevalier, Maréchal de Bourgogne, & ce contre leurs droits & fauve-garde du Prince. Par mandement du Bailli de Châlon du 10 Novembre 1447, & du 4 Octobre 1448, Pierre de Drée fut pourfuivi à la requête des Religieux du Monaftère de Châlon, au fujet d'une fondation & des fommes qui étoient dûes par Guillaume de Drée & *Philiberte de Varenne*, fes père & mère. Ce Pierre de Drée, Ecuyer, Seigneur de Giffey-le-Vieux & Varenne en partie, fournit au Duc de Bourgogne, le 14 Novembre 1448, une reprife de fief & de dénombrement. Il y eut, à fa requête du 3 Avril 1456, une commiffion émanée du Bailli & Maître des Foires de Châlon, pour permettre une information contre les ufurpateurs d'une Chapelle fituée dans la Paroiffe de Varenne. Pierre époufa (en préfence de Meffires Jean Péal d'Oié, Chevalier Seigneur de Corbeton; Renaud d'Orge, Ecuyer; & Jean de Drée, auffi Ecuyer, qui furent témoins), par contrat du 25 Octobre 1424, *Jeannette de Salins*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Rans & de Corabeuf, & de *Jeanne de Domey*. Il eut de fon mariage:

- Guillaume, qui fuit;
- Antoine, Ecuyer, qui fit mention, dans fon teftament du 13 Octobre 1470, de Demoifelle *Hielienol de...* fa femme, & légua 30 livres à chacune de fes trois fœurs, Louise, Amyotte & Claude de Drée, & inftitua héritier univerfel noble homme Guillaume, fon frère germain. Il eft à préfumer que c'eft cet Antoine de Drée qui, fuivant un vieux mémoire généalogique de cette Maifon, fut Chambellan du Duc de Bourgogne.
- Annette, femme de *Claude de Salornay*, le jeune. C'eft ce qui paraît par une tranfaction du 20 Février 1462, entre *Claude de Salornay*, le jeune, & Guillaume & Antoine, fes beaux-frères. Il eft fait mention dans cet acte de leur fœur Claude & de noble Demoifelle Cyprienne de Drée, leur tante.
- Claude, mariée à *Louis de Marmont*, Ecuyer. Ceci eft prouvé par une tranfaction du 14 Janvier 1465 entre Claude de Drée, fa femme, d'une part, & Guillaume de Drée, Ecuyer, Seigneur de Giffey, fe faifant fort pour Antoine de Drée, auffi Ecuyer, d'autre part, fon frère;
- Louise;
- Et Amyotte, qui époufa *N... de Salornay*, dont *Philibert de Salornay*, Ecuyer, Seigneur de Serrières en Mâconnois.

II. Guillaume de Drée, Ecuyer, Seigneur de Giffey, époufa *Jeanne de Saint-Julien-de-Baleure*, fille de Meffire *Claude de Saint-Julien-de-Baleure*, Chevalier de l'Ordre d'Orléans, qu'il laiffa veuve & enceinte d'un pofthume avec deux fils, ainfi qu'il paroît par l'acte de tutelle du 5 Juin 1471, des enfans mineurs de feu Guillaume de Drée, où font dits préfens les parens qui fuivent: Demoifelle *Jeanne de Salins*, veuve de feu Pierre de Drée, nobles Seigneurs Meffires Guy Poinceot, Chevalier, Seigneur d'Eguilly; Jean de Villafans, Pierre de Sennecey, Etienne de Salins, Chevalier; religieufe perfonne Meffire Regnier de Drée, Prieur de Saint-Etienne de Beaune; Jean, Seigneur de Cornon; Jean

de la Tourm, Gabriel de Saint-Julien, Seigneur de Baleure; Claude de Cornon, & Louis de Marmont, Ecuyer. Ladite *Jeanne de Saint-Julien* fut élue Tutrice, & Guy Poinceot & Etienne de Salins, Chevaliers, furent créés Curateurs comme plus proches parens. *Jeanne de Saint-Julien* se maria en secondes noces, le 6 Juin 1471, avec *Claude de Cornon*, Ecuyer, fils de noble homme *Jean de Cornon*, & d'*Alinot de Genost*. GUILLAUME DE DRÉE laissa :

GUYARD, qui suit ;

Et JEAN, rapporté après son frère aîné ;

III. GUYARD DE DRÉE, Seigneur d'Aisy, obtint, le 17 Décembre 1493, une main-levée de choses féodales saisies sur lui à la requête de noble & puissante Dame Eléonore de Courcelles, veuve de Messire Jean de Coligny, Chevalier, Seigneur de Châtillon & de Dammarie en Puisaye, & il justifia par titres qu'il étoit fils de feu GUILLAUME DE DRÉE, Ecuyer, & que ce GUILLAUME étoit fils de PIERRE DE DRÉE, aussi Ecuyer. Le même acte contient la reprise de fief des bois de Drée & Champoyage Bousteau, sis en la Paroisse & haute Justice de Dammarie. Ce GUYARD DE DRÉE passa, le 12 Avril 1499, & le 20 Février 1510, un contrat de constitution de rente annuelle de 13 francs & 4 gros pour le capital de 200 livres, passé au profit de la Cathédrale d'Autun. Il obtint du Roi FRANÇOIS I[er] des Lettres-Patentes du 23 Avril 1515, qui lui permirent l'érection d'un signe patibulaire sur une de ses Terres. Le même GUYARD DE DRÉE, & *Jacquette Riboteau*, sa femme, firent un réglement le 23 Avril, dans lequel ils disent n'avoir point d'enfans de leur mariage, mais qu'il en existe de leur premier, sçavoir de celui de GUYARD DE DRÉE avec *Marguerite de Lantarges*, sa première femme, JACQUELINE DE DRÉE, femme de Messire *Louis de Clugny*, Seigneur de Conforgien & de Beurey, Baugnay ; & du premier mariage de la Demoiselle *Riboteau*, noble homme Messire *Michel Sieler*, Seigneur de Povisson, Chanoine de Langres, & Demoiselle *Françoise Sieler*, femme de noble homme *Jean de Rollin*, Seigneur de Chaseul. A la suite de cet acte est une ratification de JACQUETTE DE DRÉE, fille de GUYARD DE DRÉE, & femme de Messire *Louis de Clugny*, Chevalier, Seigneur de Conforgien, du 20 Juin 1626.

Ce que nous venons de rapporter est en partie tiré d'un inventaire par extrait des titres originaux concernant la Maison de DRÉE, trouvés chez M. le Marquis *de Clugny*, & suivant d'autres Mémoires.

III. JEAN DE DRÉE, Seigneur de Gissey, &c. frère puîné de GUYARD. On conserve dans la famille une quittance finale, passée devant *Ganthy*, Notaire Royal, le 27 Avril 1494, par noble Seigneur *Philibert de Salornay*, Ecuyer, Seigneur de Serrières en Mâconnois, à noble Seigneur JEAN DE DRÉE, Seigneur de Gissey-le-Vieux, son cousin germain, de la somme de 17 francs & demi, dûs en reste par ledit JEAN DE DRÉE à Dame AMYOTTE DE DRÉE, sa tante, mère dudit *de Salornay*, ou à cause de certains deniers donnés à ladite AMYOTTE, par testament de noble ANTOINE DE DRÉE, Ecuyer, frère de ladite AMYOTTE, & oncle dudit JEAN. Les qualités sont dans cet acte telles & les mêmes qu'elles sont énoncées ci-dessus. On y voit que les qualités de *Noble*, *Ecuyer* & *Seigneur*, sont données non-seulement à JEAN DE DRÉE, mais encore à ANTOINE DE DRÉE, son oncle paternel. JEAN DE DRÉE épousa *Christine de Mandelot*, fille de *N... de Mandelot*, Seigneur de Cussy-la-Colonne, ainsi qu'il est dit dans Baleure, page 328, & en eut : PHILIBERT, qui suit. C'est ce qui paroît par une donation passée devant *Girard Augier*, Notaire Royal, & faite par *Christine de Mandelot* le 13 Mars 1521, en faveur de noble Seigneur PHILIBERT DE DRÉE, son fils, & de feu noble Seigneur JEAN DE DRÉE, son premier mari.

IV. PHILIBERT DE DRÉE, Seigneur de Gissey, de la Serrée, Remilly, Pantière, &c., transigea avec noble Seigneur *Gaspard de Toisy*, Seigneur de Lantilly en Nivernois, son frère utérin, sur la succession de noble Demoiselle *Christine de Mandelot*, leur mère. Il épousa, 1° par contrat du 17 Juin 1522, passé devant *Lapiat*, Notaire Royal à Saint-Gengoux, *Philiberte du Bois*, fille unique de feu noble *Guy du Bois*, Seigneur de la Serrée, qui testa en faveur de sa fille le 8 Septembre 1510, & de *Claude de Chavanes* ; & 2° *Anne de Saulx*, Dame de Beve, veuve de *Simon de Vaudrey*, Chevalier, Seigneur de Mons au Comté de Bourgogne. Il testa le 21 Août 1545, & donna à *Anne de Saulx*, sa seconde femme, la Terre de Toisy ; à ANTOINE DE DRÉE, son fils du premier lit, qui suit, les Terres de la Serrée & de Pantière ; à GUILLAUME DE DRÉE, son fils du second lit, celles de Gissey, Beve &

Remilly. Il eſt dit dans le P. Anſelme, *Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, que ce Guillaume de Drée épouſa, en 1573, *Antoinette de Rochechouart*.

V. Antoine de Drée, Ecuyer, Seigneur de la Serrée. On voit par un vieux Mémoire qu'Antoine de Drée mourut âgé de 30 ans environ, & cela par la comparaiſon de la date d'un acte fait par *Claire de Vaudrey*, ſa veuve. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 17 Novembre 1540, devant *Gelyot*, Notaire, *Claire de Vaudrey*, fille & héritière de *Simon de Vaudrey*, au Comté de Bourgogne, & d'*Anne de Saulx*, & en eut :

VI. Guillaume de Drée, qui eut pluſieurs emplois & commiſſions de diſtinction & de confiance, tant aux Etats-Généraux de Bourgogne, qu'aux Etats particuliers du Mâconnois. Il eut une commiſſion de Capitaine de 100 Arquebuſiers à cheval, datée du 18 Avril 1576, ſignée François, fils & frère du Roi, & plus bas, *de Boudeville*. La Province de Bourgogne, ſuivant un paſſeport en parchemin du 27 Juillet 1579, le députa à l'aſſemblée générale tenue à Montauban. Dans des Lettres-Patentes en parchemin de Henri III, en ſon Conſeil, du 17 Novembre 1582, ſignées *Bruchet*, Guillaume de Drée eſt qualifié Chevalier de ſon Ordre. Il obtint, le 31 Juillet 1595, du Roi Henri IV, une gratification de 400 écus, pour ſes recommandables ſervices. Par une délibération des Etats de la Province de Bourgogne, du 18 Août 1614, il fut député pour dreſſer & préſenter les Mémoires aux Etats-Généraux de France, qui devoient s'aſſembler à Sens le 10 Septembre ſuivant. Dans ſon teſtament du 1er Janvier 1604, il eſt qualifié noble & puiſſant Seigneur Meſſire Guillaume de Drée, Seigneur de la Serrée, Meyre, la Beſcherie & Saint-Martin, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Capitaine de 100 hommes d'armes de ſes ordonnances. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *le Bagne*, Notaire Royal au Comté de Charolois, le 4 Juin 1579, *Claride de Gelan*, Dame de Souſterrain, Meyre, la Beſcherie en Breſſe, fille de feu *Denis de Gelan*, Baron de Théniſſey, de Rochefort, Mogens & Eſſeroi, & de *Françoiſe de Damas*, dont :

VII. Salomon de Drée, élu par la Nobleſſe des Etats de la Province, & choiſi par délibération des Etats-Généraux de 1622, pour régler les différends entre les Gentilshommes. Par lettres de Henri, Prince de Bourbon, des 25 Juillet & 6 Août 1635, il eut commiſſion de reconnoître les Nobles qui ſe préſentèrent pour être reçus aux Etats; fut auſſi chargé de la conduite & du Commandement de la Nobleſſe du Mâconnois au ban & arrière-ban. Il teſta en 1653, & avoit épouſé, par contrat du 24 Octobre 1603, paſſé devant *Prevôt*, Notaire Royal à Cluny, *Antoinette de Thiard*, fille de feu noble Seigneur *Eléonor de Thiard*, Gouverneur de Verdun, Seigneur de Biſſy, Bragny & de Charnay, & de *Marguerite de Buſſeuil*. Il en eut :

VIII. Charles de Drée, Seigneur de Saint-Marcellin, &c., Triennal de la Nobleſſe des Etats de Bourgogne, qui obtint de M. Bouchu, Intendant & Commiſſaire, ès années 1666 & 1669, une Ordonnance, pour jouir, lui & ſa poſtérité, de tous les droits & immunités de l'ancienne Nobleſſe du Royaume. Il eut un autre renvoi de M. Ferrand, Intendant & Commiſſaire, dans les mêmes cas & termes, le 17 Octobre 1698. Les Elus des Etats-Généraux de Bourgogne l'invitèrent, par une lettre du 19 Avril 1645, de s'y trouver, en qualité de Député des Etats de la dernière Triennalité. Il épouſa, par contrat du 15 Décembre 1643, paſſé devant *Benoît*, Notaire Royal en Forez, *Françoiſe de Foudras*, fille de *Chriſtophe*, Chevalier, Seigneur de Contenſon, Souternon, &c., & de *Marguerite d'Albon*. De ce mariage vinrent :

1. & 2. Salomon & Gaspard, morts Capitaines de Cavalerie au Régiment de Condé ;
3. René, qui ſuit ;
4. & 5. Hilaire & Raymond, Eccléſiaſtiques ;
6. Claude, reçu Chevalier de Malte, ſuivant la lettre du Grand-Maître, du 10 Janvier 1671. Il quitta la Croix pour ſe marier, & fut tué à la bataille d'Hochſtett ;

Et Marie, Henriette, Marguerite, Péronne & Elisabeth, mortes ſans alliance ou poſtérité.

IX. René de Drée, Chevalier, Seigneur de la Serrée, Saint-Marcellin, &c., fit ſes preuves pour entrer dans l'Ordre de Malte, les 4 & 5 Juin 1652; il fut Elu de la Nobleſſe, & eut le malheur de ſe noyer en 1708, dans la rivière de Loire, en faiſant une tournée par députation des Etats-Généraux de Bourgogne. Il avoit épouſé, après la mort de ſes frères aînés, par contrat du 12 Juin 1681,

Jeanne de Damas, fille de *Pierre,* Chevalier, Seigneur de Barnay, Verpré, & d'*Anne Gambin,* & en eut :

1. & 2. SALOMON & PAUL, morts au berceau;
3. FRANÇOIS, Enseigne des vaisseaux du Roi, tué dans un combat naval, donné près de la Havane en 1711 ;
4. & 5. GILBERT & ANTOINE, qui embrassèrent l'état Ecclésiastique ;
6. ETIENNE, qui suit;
7. ANTOINE, appelé *le Chevalier de Drée,* Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, son Lieutenant à Metz, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis ;
8. Autre ANTOINE, appelé *le Baron de Drée,* Capitaine des vaisseaux du Roi, qui, lors de la prise de Mahon, y fut établi Commandant de la Marine ;

Et quatre filles, Religieuses.

X. ETIENNE, Comte DE DRÉE, fait héritier universel de *Gilbert,* Comte de *Damas,* Lieutenant-Général des Armées du Roi, son oncle maternel, épousa, par contrat du 18 Juillet 1724, passé devant *Brunet,* Notaire Royal d'Issy-l'Evêque, *Jeanne de Siry,* fille de *François,* Ecuyer, Seigneur de Serandé & de la Faye, & de *Claude Gevalois,* dont :

1. GILBERT, qui suit;
2. CLAUDINE, mariée avec le Marquis de *Saint-Amour ;*
3. Et GILBERTE, épouse de *Claude-Marie,* Marquis de *Damas du Rousset.*

XI. GILBERT, Marquis de DRÉE, né le 22 Novembre 1725, ci-devant Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises, Chevalier de Saint-Louis du 15 Juillet 1746, a été émancipé par le Comte de DRÉE, son père, de l'autorité du Juge Royal de Châteauneuf, le 23 Novembre 1750. Il possède une Terre en toute Justice, dont le terrier en latin a été renouvelé en 1463, au profit de GUILLAUME DE DRÉE, son quart aïeul, & de *Jeanne de Saint-Julien de Baleure,* sa femme, par-devant *Naturette,* Notaire Royal. Il y est dit *Vir Nobilis* GUILLELMUS DE DRÉE, *Dominus* de Gissey, *de Fraigniis, de Colomberio.* GILBERT DE DRÉE avoit épousé, par contrat passé le 8 Juillet 1755, *Valentine-Adrienne-Elisabeth de Lâtre de Neuville,* fille de *Charles-Valentin de Lâtre,* Comte de Neuville, & de *Marie Bochart de Champigny,* dont :

1. ETIENNE-MARIE, né le 25 Février 1760 ;
2. THÉODORE-CHARLES-ADRIEN, né le 24 Juin 1761 ;

3. ANTOINE-GILBERT, mort au berceau ;
4. Autre ANTOINE-GILBERT, né le 1er Décembre 1770, reçu Chevalier de Malte de minorité, par Brevet du Grand-Maître, du 11 Janvier 1772 ;
5. GILBERTE-LOUISE-MADELEINE, née le 17 Septembre 1762 ;
6. ANNE-MARIE DE DRÉE, morte au berceau.

Les alliances de cette Maison sont avec celles de *Salornay, Clugny, Courcelles, Pourlant, Blé d'Uxelles, Saint-Amour, Fuissé, Malain, Digoine du Palais, Gaspard Saint-Amour, Damas, Foudras, Albon, Thiard de Bissy, Busseuil, Montagny, Galles, Saint-Chaumont, Gelan, Rochechouart, Montgommery, Gorrevod de Pont-de-Vaux, Choiseul, Dio, du Bois, Saulx, Vergy, Damas-Thianges, Maillet, Semur, Senneterre, la Tour de Vinay, la Guiche, Monteynard, Montmorin, St.-Julien de Baleure, Salins, Rochebaron,* &c.

Les armes : *de gueules, à cinq molettes d'éperon d'argent posées* 2, 2 *&* 1.

DRENEC (DU), famille de Bretagne, qui porte : *fascé de six pièces d'argent & d'azur, au chef d'argent.*

DRENEC (DU), famille de Bretagne, dont les armes sont : *d'argent, à trois fasces de gueules.*

* DRESNAY (DU), en Bretagne. Dans l'ancien *Armorial Breton,* fait par Guy le Borgne, Gentilhomme de cette Province, où il n'est guère fait mention que des Terres nobles, on lit : DU DRESNAY, ancienne Maison qui a fourni un Capitaine, des Gouverneurs d'Ast, sous le Duc d'Anjou en 1447, & encore plusieurs autres personnages de considération & de valeur, qui ont eu des emplois considérables dans les guerres entre les Ducs de Bretagne & autres.

La Terre DU DRESNAY est passée dans la Maison de *Quélen,* par le mariage de MARIE DU DRESNAY, héritière de la branche aînée de cette Maison, avec *Jean de Quélen :* ce mariage se fit vers la fin du quatorzième siècle. Avant que cette Maison eût perdu la Terre de son nom & de grands biens par l'extinction de la branche aînée, il y avoit aussi des branches cadettes avantageusement établies en Bretagne, & des personnages de ces branches qui jouissoient d'une très-grande considération.

On trouve dans les montres, reçues à Paris

en 1356, ROBINET DU DRESNAY, qui alla au service de JEAN, Roi de France, sous le commandement de Messire Foulques de Laval. Le même ROBINET DU DRESNAY suivit le parti de Charles de Blois, contre Jean de Montfort. On trouve aussi à la Chambre des Comptes de Paris BONABÈS & ALAIN DU DRESNAY, qui servoient, en l'année 1415, dans l'armée de CHARLES VI, Roi de France. Le même BONABÈS, en 1420, marcha à la délivrance de JEAN V, Duc de Bretagne, lequel avoit été à un divertissement sous le prétexte d'une réconciliation au château de Chateauceaux, où il fut arrêté & détenu prisonnier jusqu'au 20 Juillet de la même année, jour où il fut délivré par la Noblesse de Bretagne. BONABÈS DU DRESNAY accompagna en 1425 le Duc JEAN V dans son voyage d'Amiens pour traiter de la paix entre la France & l'Angleterre.

Dans des Comptes du Trésorier de Bretagne, depuis 1423 jusqu'en 1426, on trouve un CHARLES DU DRESNAY, Chevalier, envoyé en Cour de Rome vers le Pape en 1424, par JEAN V, Duc de Bretagne. Ce même CHARLES DU DRESNAY se trouva au Parlement général du Duc PIERRE II, assemblé dans la ville de Vannes en 1451.

Dans l'*Histoire de Bretagne* par Bertrand d'Argentré, Gentilhomme de la Province; dans les Histoires des guerres d'Italie, & dans l'*Armorial* de Guy le Borgne, au commencement de ses notes, on voit que celui qui fut Gouverneur d'Ast se nommoit RENAULT DU DRESNAY, Chevalier. Il est appelé dans ces Auteurs *grand & expérimenté Capitaine.* Il commanda long-tems, sous le regne de CHARLES VII, l'armée du Duc d'Orléans, & étoit Gouverneur d'Ast. Il fut battu & pris à la Frascheda par Barthelemi Coglioni, paya 14 mille écus pour sa rançon en 1448, & vint faire de nouvelles levées de Troupes en Bretagne.

Suivant le même d'Argentré, l'*Histoire de France* du P. Daniel, les *Chroniques d'Anjou*, & l'*Histoire de Charles VII, Roi de France,* par Alain Chartier qui vivoit à la Cour de ce Prince en même tems que RENAULT DU DRESNAY, on voit que ce même RENAULT DU DRESNAY, Chevalier, étoit Bailli de Sens, & qu'il fut avec Messire Prégent de Coëtivy, Amiral de France, nommé le premier, & Messire Pierre du Brezé, nommé le troisième, *Conduiseur* de 400 Lances, pour prendre Messire Gilles de Bretagne, au château du Guildo.

Au premier Tome de l'*Histoire de Louis XI,* Roi de France, au sujet des procédures intentées contre du Tillay, il est dit mot à mot que RENAULT DU DRESNAY, Louis de Laval, & plusieurs autres, trouvant ces procédures injurieuses à la mémoire de la Dauphine, vouloient la venger par un duel. CHARLES VII ne voulut pas le permettre, & éloigna de la Cour tous ceux dont il connoissoit la trop grande vivacité sur cette affaire, qui fut étouffée.

Les titres anciens de la Terre DU DRESNAY donneroient de grands éclaircissemens sur l'état de cette Maison dans des tems plus reculés. Depuis long-tems plusieurs de ces branches se sont successivement éteintes, & leurs héritières, comme celle de la première, ont porté des biens considérables dans les différentes Maisons tant dans la Province de Bretagne, que dans d'autres du Royaume.

La filiation de cette Maison remonte par titre à

ALAIN DU DRESNAY, qui servoit en 1415 dans les Armées de CHARLES VI, Roi de France. ALAIN & BONABÈS DU DRESNAY sont employés plusieurs fois ensemble dans des montres de l'année 1415; ils sont aussi compris dans le nombre des Gentilshommes possédant les Terres dans l'Evêché de Tréguier, lors de la Réformation qui se fit en 1427. ALAIN possédoit, entre autres Terres, en 1427, celle de *Kerdiuziau*, laquelle est entrée, plusieurs générations après ledit ALAIN, dans des partages dont on conserve les actes. On ignore le nom de sa femme. On sait seulement qu'il fut père ou aïeul de

ALAIN, qui suit;

Et CHARLES, qui d'après des Enquêtes faites les 23 & 24 Juin 1462, possédoit entr'autres la Terre de *Fault* ou *Arfault*, de laquelle les descendans d'ALAIN ont hérité : car cette Terre s'est trouvée dans leur partage plusieurs générations après ledit CHARLES;

ALAIN DU DRESNAY épousa *Jeanne Marec,* de laquelle il eut :

JEAN qui suit;

Et YVON, qui demanda en 1495 à ALAIN, son neveu, sa part & portion des héritages d'ALAIN, son père.

JEAN DU DRESNAY se trouva aux montres générales tenues à Guingamp en 1479. On

trouve en Pleſtin JEHAN DU DRESNAY, *à onze Archers en Brigandines & Pages.* Il comparut encore aux montres générales tenues à Guingamp au mois de Juin 1480. Il avoit épouſé, en 1479 ou 1480, *Jeanne le Cozic*, de laquelle il eut :

ALAIN DU DRESNAY, qui fut mari de *Jeanne le Splan* en 1495 & 1535. Aux Enquêtes faites en 1535 il eſt dit qu'il poſſédoit la Terre de *Fault* ou *Arfault*. Il eut pour fils :

GUILLAUME, qui ſuit ;
LAZARE, qui eut pour enfans :

VINCENT, qui épouſa *Marguerite de Lannion*, qui, devenue veuve, fut ſucceſſivement tutrice de ſes enfans & petits-enfans ; & ayant vu éteindre ſa poſtérité, elle fut obligée de remettre tous les biens aux deſcendans des ſœurs de ſon mari;
Et pluſieurs filles.

Et HECTOR, rapporté plus loin.

GUILLAUME DU DRESNAY comparut à des montres du vivant de ſon père. Il y fut repréſenté par *Pierre le Cozic* en... Il y a apparence qu'il n'a point eu de poſtérité.

HECTOR DU DRESNAY étoit mari de *Louiſe de la Roche-Huon*, en 1553 & 1560, riche héritière de ſa Maiſon. On peut produire ſur ce degré un acte daté du 7 Octobre 1560, par lequel VINCENT DU DRESNAY, fils de LAZARE, contr'échangea quelques héritages dénommés provenant de la ſucceſſion de ſon aïeul & aïeule, ALAIN DU DRESNAY & *Jeanne le Splan*, vis-à-vis d'HECTOR, fils puîné dudit ALAIN, lequel poſſédoit alors la Terre de *Querdiviſien*, de laquelle eſt fait mention à la réformation de 1427. Il y a auſſi un contrat non garanti du mariage de VINCENT DU DRESNAY, mais qui n'en eſt pas moins conſtaté par acte de tutelle, partage, &c. des enfans & petits-enfans de VINCENT & de *Marguerite de Lannion*, auxquels ladite *Marguerite* a aſſiſté. HECTOR eut un fils & une fille, ſavoir :

OLIVIER, qui ſuit ;
Et GILLETTE.

OLIVIER DU DRESNAY épouſa, par contrat du 16 Mai 1586, *Perronelle le Dornec*, de laquelle il eut deux fils & une fille, ſavoir :

JEAN, qui ſuit;
JACQUES, auteur de la dernière branche (*a*) rapportée après ſon frère ;
Et GILLETTE.

JEAN DU DRESNAY épouſa N... dont il n'eut qu'une fille, qui porta tous ſes biens dans la Maiſon d'*Acigné*.

JACQUES DU DRESNAY, ſecond fils d'OLIVIER, & de *Perronelle le Dornec*, épouſa en 1659, *Anne le Marec*. Il en eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. PIERRE, qui n'a point laiſſé de poſtérité ;
3. JULIENNE ;
4. ANNE ;
5. MARGUERITE ;
6. Et MARIE.

JEAN DU DRESNAY épouſa *Jeanne le Borgne*, dont il eut pour fils unique

JEAN DU DRESNAY, qui épouſa par contrat de 1670, *Renée de la Haye*, dont il eut un fils & une fille :

JOSEPH-MARIE, qui ſuit ;
Et MARIE ;

JOSEPH-MARIE DU DRESNAY étoit, ſuivant les actes, en 1701, mari de *Marie-Thérèſe-Gabrielle le Jar*. De ce mariage ſont nés :

1. JOSEPH-MICHEL-RENÉ, qui ſuit ;
2. JEAN-GABRIEL-CÉCILE, nommé *le Comte des Roches*, né le 22 Novembre 1710, qui s'eſt retiré du ſervice étant Capitaine de vaiſſeaux en 1762. Il avoit épouſé, en Février 1745, à la Martinique, *N... le Bourg*, dont il a deux filles ;
3. FRANÇOIS-JULIEN, né le 28 Janvier 1719, appelé *le Chevalier des Roches*, Capitaine de vaiſſeaux, Gouverneur, Lieutenant-Général, Commandant pour le Roi aux Isles de France & de Bourbon, nommé Chef d'Eſcadre des Armées navales en 1777 ;
4. MARGUERITE-FRANÇOISE, née le 14 Février 1704, morte en 1766. Elle avoit épouſé, au mois de Janvier 1734, *Ambroiſe de l'Etang*, Seigneur du Ruſquet, & laiſſa un fils & une fille ;
5. MARIE-LOUISE-AUGUSTINE, née le 11 Septembre 1709 ;
6. Et MARIE-RENÉE, née en 1717.

JOSEPH-MICHEL-RENÉ, appelé *le Comte* DU DRESNAY, né le 1er Février 1707, a épouſé,

(*a*) C'eſt la ſeule qui exiſte aujourd'hui ; elle n'a point acquis de nouvelles illuſtrations depuis ſa ſéparation, mais par une ſuite non interrompue de belles & bonnes alliances, elle eſt en état de faire toutes ſortes de preuves, & ſans jamais avoir été opulente, elle jouit dans la Province d'une honnête médiocrité, & elle a produit des ſujets qui ont ſervi honorablement le Roi dans ſes armées, ou qui vivent dans la Province d'une manière convenable à leur naiſſance.

1° en 1740, *Eliſabeth de Cornulier*; & 2° en 1745, *Marie-Anne de Montaudoin*.

Du premier lit eſt iſſu :

1. Louis-Ambroise, né le 16 Novembre 1741, appelé *le Marquis du Dreſnay*, Capitaine de Cavalerie, réformé du Régiment de Bourbon, mariée au mois de Septembre 1766, à *Marie-Joſèphe-Anne du Coetloſquet*, dont il a un fils né en Août 1768.

Et du ſecond ſont ſortis :

2. Joseph, né le 13 Janvier 1752, appelé *le Vicomte du Dreſnay* ;
3. Et Cécile, née en 1746.

Les armes antiques de cette Maiſon ſont : *d'argent, à une croix anillée de ſable en abîme, accompagnée de 3 coquilles de gueules, 2 & 1.*

* DREUX, Ville dans l'Isle de France, Diocèſe de Chartres, qu'on aſſure être du tems des Gaulois, qui ſe firent connoître par leurs exploits au-delà des Alpes, & laquelle a pris ſon nom, dit-on, des anciens Prêtres Gaulois appelés *Druïdes*. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'elle a été le chef-lieu des *Durocaſſes*, dont on a fait *Drocx*, & d'où eſt dérivé le nom de *Dreux*. Des Ecrivains ont avancé que la Ville de *Dreux* a fait partie du Domaine de nos Rois juſqu'à Louis-*le-Gros*, ou plutôt juſqu'à Louis-*le-jeune*, qui la donna en apanage avec le titre de *Comté*, à Robert de France, ſon frère. Robert de France, Comte de Dreux, eſt le ſixième aïeul de Pierre, neuvième Comte de Dreux, mort en 1355. Jeanne, Ire du nom, ſa fille & ſon héritière, laiſſa le Comté de Dreux à Jeanne, IIe du nom, ſa tante, mariée à *Louis*, Vicomte de *Thouars*, dont le fils, *Simon de Thouars*, Comte de Dreux, mourut ſans poſtérité en 1365. Alors le Comté de Dreux vint à *Perronnelle de Thouars*, ſœur de *Simon*, & femme en ſeconde noces de *Clément Rouhaut*. Ils vendirent, en 1378, les deux tiers du Comté de Dreux au Roi Charles V, dont l'autre tiers lui avoit été vendu en 1377, par *Marguerite de Thouars*, troiſième fille de *Louis*, mariée à *Guy de Turpin*, Seigneur de Criſſé. Le Roi Charles VI donna par proviſions le Comté de Dreux à *Arnaud-Amanjeu*, Sire *d'Albret*, puis le retira en 1407, & en augmenta l'apanage de Louis de France, ſon frère, qui fut tué la même année. Charles VI le reprit encore pour en gratifier *Charles d'Albret*, Connétable de France, qui fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. *Charles d'Albret*, IIe du nom, fils aîné de ce Connétable, en fut dépoſſédé par les Anglois en 1418, & il n'y rentra qu'en 1441. Ce Comté fut depuis un ſujet de longs procès entre les Seigneurs *d'Albret* & les Comtes de *Nevers*. Un de ces Comtes obtint un Arrêt en ſa faveur en 1551; mais les Parties oppoſées s'étant pourvues contre cet Arrêt, cela donna occaſion au Procureur-Général, qui approfondit davantage la queſtion, d'intervenir pour le Roi. Il ſoutint que *Dreux* étant de l'ancien Domaine de la Couronne, n'avoit pu être tranſporté au Connétable *d'Albret*. Apparemment qu'il gagna ſa cauſe, puiſqu'on voit vers ce tems-là le Comté de Dreux réuni à la Couronne. La Reine Catherine de Médicis l'obtint en 1559, pour partie de ſon douaire; mais elle le remit vers l'an 1569, & il fit partie de l'apanage de François de France, Duc d'Alençon, le dernier de ſes fils, qui mourut en 1584. Ce Comté de Dreux fut depuis engagé à Charles de Bourbon, Comte de Soiſſons. Après la mort de Louis, ſon fils, il échut à Marie d'Orléans, Ducheſſe de Nemours, ſa petite-fille, qui décéda ſans poſtérité. Il paſſa enſuite par acquiſition au Duc de *Vendôme*, qui le donna à ſon épouſe de la Maiſon de Condé, & à celle-ci ſuccéda la Princeſſe de Condé, Palatine, dont la ſucceſſion a été partagée.

Entre les branches que l'auguſte Maiſon de France a produites, on n'en remarque aucune qui ait fleuri plus long-tems & qui ait laiſſé plus de marques de ſa ſplendeur que celle qui a porté le nom de *Dreux*. Robert, Comte de Dreux, cinquième fils de Louis VI, Roi de France, ſurnommé *le Gros*, & frère de Louis VII, ſurnommé *le Jeune*, épouſa, vers l'an 1152, *Agnès de Baudiment*, Dame de Braine auprès de Soiſſons, de laquelle il prit les armes : *échiqueté d'or & d'azur, à la bordure de gueules*, qui ſont demeurées depuis héréditaires à toute la Maiſon de *Dreux*, parce que la coutume n'étoit point encore alors que les Enfans de France portaſſent les fleurs-de-lis dans leur écu, ni qu'ils priſſent le nom de leur père, ce qui ſe pratiquoit même dans les Maiſons des Seigneurs particuliers, comme on peut le voir au mot CANONVILLE.

C'eſt à cet exemple que la Maiſon de *Dreux*

prit les armes de la Maifon de *Baudiment-de-Braine*, que PIERRE DE FRANCE prit celles de *Courtenay*; que HUGUES-*le-Grand*, frère du Roi PHILIPPE Iᵉʳ, prit celles d'*Alix*, Comteffe de *Vermandois*; & que ROBERT DE FRANCE, Duc de Bourgogne, & quantité d'autres prirent les armes de leurs principautés. Cependant tous n'avoient pas tellement oublié leur origine dans leurs armes, que quelques-uns n'en retinffent quelques marques. On voit dans l'Abbaye de Saint-Yved de Braine, de la fondation d'*Agnès*, première Comteffe de *Dreux*, où ces Seigneurs choifirent leur fépulture, que ROBERT, IIᵉ du nom, Comte de Dreux, y eft repréfenté tenant une *fleur-de-lis*. Les Comtes de Vermandois furmontèrent leur écu de *cinq fleurs-de-lis*, dont ils chargèrent le chef dans la fuite; & l'on voit plufieurs tombeaux des Princes de la Maifon de *Courtenay*, femés de *fleurs-de-lis*.

Comme nous avons l'*Hiftoire de la Maifon de Dreux*, par MM. de Sainte-Marthe, le P. Anfelme & le célèbre du Chefne, nous nous bornerons à remarquer trois chofes : la première eft que les Ducs de Bretagne, qui ont poffédé cette belle Province pendant plus de 300 ans en fouveraineté, tiroient leur origine de PIERRE DE DREUX, furnommé *Maucler*, Duc de Bretagne & Comte de Richemont, fils de ROBERT DE DREUX, & d'*Yolande de Coucy*.

La feconde eft qu'ANNE DE BRETAGNE, Reine de France, fille unique & héritière de FRANÇOIS, IIᵉ du nom, dernier Duc de Bretagne, mariée 1° à CHARLES VIII, Roi de France, en 1491, & 2° à LOUIS XII, auffi Roi de France, en 1499, qui réunit la Province à la Couronne, defcendoit de la Maifon de *Dreux* par YOLANDE DE DREUX, fille de ROBERT, IVᵉ du nom, laquelle époufa 1° ALEXANDRE III, Roi d'Ecoffe, en 1286; & 2° ARTUS, IIᵉ du nom, Duc de Bretagne.

La troifième eft que LOUIS-*le-Gros*, dont la Maifon de *Dreux* tire fon origine, étoit parent au troifième dégré de HENRI DE BOURGOGNE, Comte de Portugal, & qu'ainfi ROBERT DE FRANCE, Iᵉʳ du nom, Comte de Dreux & ALPHONSE Iᵉʳ qui fut proclamé Roi de Portugal, après avoir défait cinq Rois Maures à la célèbre journée d'Ourique en 1139, étoient parens au quatrième degré.

La Maifon de DREUX, cette illuftre branche de la Maifon Royale de France, a duré près de 500 ans, & a fini dans la perfonne du *brave* JEAN DE DREUX, Seigneur de Morainville, de Mauny & de Saint-Ouen, Gouverneur du Perche, mort d'une bleffure qu'il reçut au fiège de Verneuil en 1590, fans avoir laiffé d'enfans, quoiqu'il eût été marié deux fois. M. de Thou, tom. V, liv. 98, l'appelle *vir celeber, qui, bonus & valdè ftrenuus, inter belli difcrimina affiduè verfatur*. Voyez, pour la fucceffion généalogique & chronologique des Comtes DE DREUX, fortis de la Maifon de France, Moréri, édit. de 1759, & le P. Anfelme, tom. I, p. 423.

DREUX DE NANCRÉ, famille noble, originaire d'Iffoudun, en Berry, partagé en deux branches, qui ont fourni des Lieutenans-Généraux des Armées du Roi, un Commandeur des Ordres, & trois Grands-Maîtres des Cérémonies de France.

MERY DE DREUX eut pour fils :

CLAUDE, qui fuit;

Et THOMAS, auteur de la feconde branche, rapportée ci-après :

CLAUDE DE DREUX fut père de

ANTOINE DE DREUX, Seigneur de la Chenelaye-l'Hermitage, qui époufa, en 1620, *Jeanne de Ruelle*, & mourut Chanoine de l'Eglife Cathédrale de Paris en Septembre 1662. Il eut pour fils :

CLAUDE DE DREUX, Chevalier, Comte de Nancré, Colonel de deux Régimens françois de fon nom, Lieutenant-Général des Armées du Roi & de la Province d'Artois, époufa *Aimée-Thérèfe de Montgommery*, dont :

1. LOUIS-JACQUES-AIMÉ-THÉODORE, appelé *le Marquis de Nancré* qui mourut en 1719 fans alliance, après avoir été Ambaffadeur en Efpagne, & Capitaine des Cent-Suiffes du Duc d'Orléans Régent;
2. LOUIS-ANTOINE, Capitaine de Carabiniers, qui mourut fans avoir été marié;
3. JACQUES-JOSEPH, qui fuit;
4. CLAUDE-AIMÉ, Comte de Nancré, mort le 12 Septembre 1729, qui avoit époufé, le 26 Juin 1702, *Marie-Thérèfe de Montmorency-Logny*, fille de *Guillaume-François de Montmorency*, Vicomte de Roullers, & de *Claire-Eugénie de Hornes*, dont il n'eut point d'enfans mâles. Cette Dame, ayant furvécu à fes deux filles, décédées fans enfans, a hérité des Marquifats de Nancré & de Carency, & en a difpofé en faveur de fon neveu Philippe-François de Montmorency, Seigneur de Coify, Cardonnet & Poulain-

ville, Lieutenant-Général des Armées du Roi, premier Brigadier des Carabiniers, oncle de la Comteffe de Boufflers.

Jacques-Joseph de Dreux, nommé par le Roy à l'Abbaye de Saint-Cybard en 1701, époufa, quelques années après, *Bonne de Lajeard*, dont pour fils unique :

François-Léon de Dreux, Marquis de Nancré, qui époufa, le 18 Avril 1754, *Sufanne-Charlotte-Pauline de Sainte-Hyacinthe*, fille de *Paul de Sainte-Hyacinthe*, Chevalier, Seigneur de Saint-Jory, & de *Sufanne de Marconnay de Châteauneuf.*

SECONDE BRANCHE.

Thomas de Dreux, Ier du nom, fils puîné de Méry de Dreux, & quatrième aïeul du Marquis de *Brezé*, fut Secrétaire du Roi le 5 Juin 1594, & réfigna cet office en Janvier 1619. Il avoit époufé *Anne de Saint-Cheron*, morte en Juin 1646, fille de *Charles de Saint-Cheron*, Seigneur de Houville, & de *Sufanne le Prevoft*, & en eut :

1. Pierre, qui fuit;
2. Charles, qui fut d'abord Greffier des Requêtes de l'Hôtel, & enfuite Tréforier Provincial des guerres en Guyenne. Il eut :

   Pierre, qui fut reçu Confeiller au Parlement de Rennes, le 7 Septembre 1635, & mourut Confeiller de Grand'-Chambre en 1653.

Pierre de Dreux fut reçu Confeiller au Grand-Confeil dès 1599. Il eut deux fils :

N... de Dreux, qui fuit;
Et N... de Dreux, qui fut Confeiller au Parlement, & Chanoine de l'Eglife de Paris, où il avoit déjà eu un oncle Chanoine de la même Eglife, & Aumônier du Roi.

N... de Dreux fut reçu Confeiller au Grand-Confeil en 1637, & mourut Doyen le 4 Décembre 1680.

Thomas de Dreux, IIe du nom, Seigneur, Marquis de Brezé, Baron de Berrye & autres Terres, Lieutenant-Général des Armées, Gouverneur de Loudun, & des Isles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat, ancien Grand-Maître des Cérémonies de France, appelé *le Marquis de Dreux*, eft mort le 26 Mars 1749. Il s'étoit démis, en Mai 1720, de la Charge de Grand-Maître des Cérémonies, dont il avoit été pourvu en Mars 1701. Il avoit époufé, le 14 Juin 1698, *Catherine-Angélique Chamillart*, fille aînée de feu *Michel*, Miniftre & Secrétaire d'Etat, Contrôleur-Général des Finances, & tante du Comte de la Suze, Lieutenant-Général des Armées & Grand-Maréchal-des-Logis de l'armée du Roi, dont :

Michel, qui fuit;
Joachim, rapporté ci-après;
Et Catherine-Françoise, mariée le 5 Août 1734 à *Jean-Baptifte Pouffart*, Marquis du Vigean.

Michel de Dreux, Marquis de Brezé en Anjou, Baron de Berrye & autres Terres en Loudunois, né en 1699, a été d'abord Colonel du Régiment de Guyenne; pourvu de la Charge de Grand-Maître des Cérémonies de France en 1720; fait Brigadier d'Infanterie en Mars 1741; Lieutenant-Général des Armées le 2 Mai 1744; Commandant pour le Roi à Tournay en 1745; Gouverneur de Loudun, & des Isles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat en Mars 1749; pourvu de la Charge de Prévôt & Maître des Cérémonies des Ordres le 3 Juillet fuivant; s'eft marié, 1° le 2 Juin 1720, à Elisabeth-Claire-Eugénie de Dreux de Nancré, fa coufine germaine, fille de Claude-Edme, Comte de Nancré, Meftre-de-Camp de Cavalerie, morte fans enfans le 22 Avril 1748; 2° le 25 Octobre de la même année, à *Louife-Elifabeth de la Châtre*, fœur de feu la Princeffe d'Yaci & du Marquis de la Châtre, Brigadier d'Infanterie. Il eft mort fans poftérité le 27 Février 1754, âgé de 54 ans.

Joachim de Dreux, appelé *le Chevalier de Dreux*, fils puîné de Thomas, & de *Catherine-Angélique Chamillart*, fait d'abord Colonel du Régiment de Guyenne, après fon aîné, en Avril 1738; Brigadier d'Infanterie le 1er Mai 1745; Colonel-Lieutenant de la Marine en Juin de la même année, & Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748; Lieutenant-Général en 1759, Grand-Maître des Cérémonies de France, ainfi que de l'Ordre du St.-Efprit; eft depuis la mort de fon frère, chef de fa branche & Marquis de Brezé. Il a époufé, le 27 Mai 1755, *Louife-Jeanne-Marie de Courtarvel de Pezé*, fille de *Louis-René de Courtarvel*, dit *le Marquis de Pezé*, & de *Louife-Charlotte Thibaud de la Rochethulon*, & nièce de *Hubert de Courtarvel*, dit *le Marquis de Pezé*, tué à la bataille de Guaftalla en 1734.

Il y a encore une autre branche de cette famille, qui fubfifte fous le nom de *Dreux-Montrollet*.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, & en pointe d'un soleil d'or.*

* DRIANAIS (LA), Terre & Châtellenie en Bretagne, érigée en *Vicomté*, avec union de la Châtellenie *des Hucquetières*, par Lettres-Patentes du mois de Septembre 1654, regiftrées à Nantes le 6 Novembre 1657, en faveur de *Jean du Bouexic*, Chevalier, Seigneur de la Drianais, Procureur-Général, Syndic des Etats de la Province de Bretagne.

DRINCKAM. Ceux de ce nom qui portoient les armes de *Ghiftelles*, favoir : *de gueules, à un chevron d'hermines accompagnée de deux molettes d'argent, au franc-quartier de Flandre*, étoient iffus de *Jean*, Ier du nom, Bâtard de *Flandre*, dit *Sans-Terre*, l'un des fils naturels de *Louis III*, Comte de *Flandre*, tué avec fes deux frères à la bataille de Nicopolis le 28 Septembre 1396. Ils ont fini à *Jean de Flandre*, IVe du nom, Seigneur de Drinckam, &c., qui ne laiffa qu'une fille, *Jofsine de Flandre*, morte le 10 Avril 1335.

DROSEY ou DROSSEY, en Normandie, Election de Coutances. JEAN DROSEY, Notaire & Secrétaire du Roi, vivoit avec fa femme en 1428. Il eft parlé, dans l'*Hiftoire de la Maifon d'Harcourt*, de JEAN DROSEY, Seigneur de Saucey & de Beaucoudray, qui époufa, vers 1530, *Marguerite de Murdrac*; & dans l'*Hiftoire de Malte*, par l'Abbé de Vertot, de JACQUES DROSEY DE SAINTE-MARIE, reçu Chevalier de Malte le 30 Juillet 1631.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de fix coquilles de fable, & accompagné de trois croiffans d'or.*

DROUIN, Seigneur de Bouville en Gâtinois. Celui dont on peut fuivre la filiation, eft :

I. PHILIPPE DE DROUIN, Ecuyer, Seigneur de Chenon, près Château-Landon. Il étoit Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie, fous le Seigneur de Chailly, en 1431, & fut père de :

II. GUILLAUME DE DROUIN, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Chenon & Marchery, qui époufa *N... de Vievre*, dont :

1. PHILIPPE, Seigneur de Chenon, qui eut pour fils :
   GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur du Baux, Paroiffe de Chenon, marié à *Nicole Janfon*, & dont la poftérité n'eft pas connue ;
2. JEAN, Ecuyer, Seigneur de Paffy, qui époufa, en 1500, par contrat, préfent *Herpin*, Notaire à Orléans, *Sufanne du Monceau*, veuve en 1521 ;
3. Et GUILLAUME, qui fuit.

III. GUILLAUME DE DROUIN, IIe du nom Ecuyer, Seigneur de Marchery, du Preffoir, & de Chefneteau en Gâtinois, préfent à la réformation de la coutume de Sens, en 1553, eut pour fils :

IV. PHILIPPE DE DROUIN, Ecuyer, Seigneur de Chefneteau, Marchery & du Preffoir, qui époufa, par contrat devant *Provincher*, Notaire à Pithiviers, le 19 Avril 1518, *Guillemette de la Taille*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur des Effarts, & de *Marie de Poilloue*, de laquelle il eut :

1. LÉON, qui fuit ;
2. Et JEANNE, mariée, en 1556, à *François Pelet*, Ecuyer, Seigneur de Terville.

V. LÉON DE DROUIN, Ecuyer, Seigneur de Chefneteau & de Bouville, du chef de fa femme, époufa, par contrat devant *Confle*, Notaire à Pithiviers, le 29 Août 1558, *Claude de Vaux*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Chevraudière, & auffi de Bouville, par fucceffion de *Pierre de Vaux*, fon coufin germain, & de *Marie du Petit-Juvan*, dont pour fils unique :

VI. ROBERT DE DROUIN, Seigneur de Bouville, Gendarme de la Compagnie du Roi, maintenu dans fa nobleffe, par ordonnance des Commiffaires départis dans la généralité d'Orléans, du 28 Juillet 1599. Il époufa, par contrat, préfent *Pezard*, Notaire à Yèvre-le-Châtel, du 11 Juin 1587, *Elifabeth Broffet*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur d'Arconville, & d'*Anne Dumoulin*, dont :

VII. FLORISET DE DROUIN, Chevalier, Seigneur de Bouville, né le 15 Mars 1599, Capitaine au Régiment d'Harcourt en 1628 ; Gentilhomme de la Maifon d'Orléans en 1632 ; Lieutenant-Colonel au Régiment de Saint-Luc, par commiffion du 12 Septembre 1635 ; Gouverneur de la Ville & du Château de Pithiviers, par Lettres du 2 Juin 1649 ; & enfin Sous-Lieutenant des Gendarmes de M. le Duc de Valois, par Lettres du Roi, du 20 Septembre 1650. Il époufa, 1° préfent *Bruneau*, Notaire à Paris, le 23 Février 1638, *Elifabeth Hubert*, veuve, en premières no-

ces, de *François Colard*, Ecuyer, Seigneur de Marolles, Auditeur des Comptes; & en secondes, de *Charles du Vergier de Hauranne*, Ecuyer, Seigneur de Camp-de-Prat; elle étoit fille de *François Hubert*, Ecuyer, Seigneur de Landreville, Auditeur des Comptes, & de *Jeanne de Billy*; 2° *Anne du Rousseau*, veuve de *Pierre de Barbançon*, Ecuyer, Seigneur de Courberaude, & fille de *Pierre du Rousseau*, Ecuyer, Seigneur de Montvilliers, près Pithiviers. Il n'eut d'enfans que du premier lit, qui sont :

1. François, qui suit ;
2. Charles, dit *le Chevalier de Bouville*, Ecuyer, Seigneur de Ramoulu, l'un des Cent Mousquetaires du Roi ;
3. Et Françoise, dont on ignore l'alliance.

VIII. François de Drouin, Chevalier, Seigneur de Bouville, Gouverneur de Pithiviers, & Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie, épousa, par contrat devant *Clouet*, Notaire à Orléans, le 7 Février 1665, *Madeleine Guyon*, fille de *Georges*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, & de *Catherine Lhoste*, dont :

IX. Charles-François de Drouin, Chevalier, Seigneur de Bouville, Ramoulu en partie, & de l'Epinette en Poitou, Gouverneur de Pithiviers, Sous-Lieutenant de Grenadiers au Régiment des Gardes-Françoises, mourut, dans son château de Bouville, le 26 Juillet 1748, veuf de *Catherine de Gauville*, Dame de Monteclard, fille du Seigneur du Javersy, dont sont issus :

1. Charles-François, Gouverneur de Pithiviers, Seigneur de Bouville & de Monteclard, par les partages qu'il a faits avec ses frères & ses sœurs, du consentement & en présence de leur père, le 1er Mai 1747. Il avoit épousé *Marie-Anne de Vaudebert*, d'Orléans, de laquelle, en 1759, il n'avoit pas eu d'enfans ;
2. Philippe, dit *le Chevalier de Bouville*, Seigneur de l'Epinette, Chevalier de Saint-Louis, Commandant d'un bataillon du Régiment de la Marine en 1761, non marié ;
3. Elisabeth, dite *Mademoiselle de Bouville*, Dame de Ramoulu, non mariée ;
4. Catherine, dite *Mademoiselle de Drouin*, Dame de Ferrières, non mariée ;
5. Et Catherine-Madeleine de Drouin, dite *Madame de Monteclard*, Religieuse-Professe à la Congrégation d'Etampes.

Les armes : *d'azur, à trois lions d'or, 2 & 1, accompagnés de trois étoiles mal ordonnées, 1 & 2, de même.*

DROUIN, autre famille de ce nom, dont étoit :

Jérôme de Drouin, Auditeur des Comptes, qui épousa *Anne Besnard*, de laquelle il eut :

Charles de Drouin, Trésorier de l'Extraordinaire des Guerres en Bretagne, marié vers 1643 à *Catherine Bazin*, dont des enfans.

DROULLIN, ancienne famille de Normandie, qui s'est partagée en plusieurs branches. Par les titres que ceux de cette famille ont produits, lors des différentes recherches de la Noblesse faites en cette Province, & pour d'autres objets, on remarque qu'elle remonte à

I. Jean de Droullin, Ecuyer, Seigneur de Montfort, de la Féraudière, & de Fleuriel, en la Vicomté d'Argentan, vivant vers l'an 1350. Ses enfans furent, entr'autres :

1. Michel, mort sans postérité ;
2. Jean, Seigneur de Montfort & de la Féraudière, père de
   - Jeanne de Droullin, Dame de la Féraudière, morte sans enfans, de *Henri le Bouc*, Ecuyer, & de *Guillaume Vallée*, aussi Ecuyer, ses deux maris.
3. Colas, mort sans postérité ;
4. Et Gilles, qui suit.

II. Gilles de Droullin, Ecuyer, Seigneur de Fleuriel, fut héritier de Jeanne de Droullin, sa nièce, & épousa *N... de Gastel*, fille de *Geoffroy*, Ecuyer, & de *Nicole Nollet-de-Petitfunai*, Dame de Jort, d'Urou & de Pommainville. De ce mariage sortirent :

1. Jean, qui suit ;
2. Adam, Curé de Bréouze & d'Abbeville ;
3. Et Gilbert, Curé de Champerry & Chanoine de l'Eglise de Saint-Maurice d'Angers.

III. Jean de Droullin, Ecuyer, fut Seigneur de Fleuriel, de Vrigny, de Chanteloup & de la Fontaine, Terre qu'il acquit en 1420 & 1427. Il épousa *Nicole Moinet*, fille de *Jean Moinet*, Ecuyer, Seigneur de Cherablais, de Tournay & de Neauphle-le-Sec, de laquelle il eut 24 enfans, savoir 17 fils & 7 filles, toutes mariées en Maisons nobles. De ces 24 enfans, ceux qui sont venus à notre connoissance sont :

1. Jean, qui suit ;

2. CHARLES, Curé de Marigny & de Ronay;
3. ROMAIN, Curé de Saint-Denis;
4. 5. & 6. ANTOINE, PIERRE, & JEAN, surnommé *Petit-Jean*, morts tous trois sans alliance;
7. GILBERT, Seigneur du Bois-d'Avoines, marié 1° à *Jeanne de Cornegrue*, nièce de *Robert de Cornegrue*, Evêque de Séez, dont elle fut héritière; & 2° à *Marie de Méfange*, fille du Seigneur de Saint-André, de Meffey & de Boiffey. De ces mariages il eut 10 filles, qui furent mariées dans des familles nobles; & sa poftérité s'éteignit, faute d'hoirs mâles, en 1477;
8. GILLES, marié à N... de *Gislain*, fille & héritière de N.., Seigneur de Saint-Marcel, au Perche, dont il eut

   GUILLAUME, qui fut Gouverneur de la ville d'Hiesmes, & marié à N... *Vieuxpont;* mais on ignore s'il a laiffé poftérité.

9. Et MAURICE, auteur de la branche des Seigneurs de *Chanteloup*, rapportée ci-après.

IV. JEAN DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur de Fleuriel & du Bois-d'Avoines en 1470, reçut, le 13 Septembre 1472, une quittance de 160 écus d'or; fit une acquifition le 12 Juin 1476, & obtint à fa requête une Sentence, rendue en fa faveur, aux Plaids de Méheudin, le 16 Septembre 1477. Il époufa 1° *Marguerite de Briqueville*, fille & feule héritière d'*Euftache de Briqueville*, Chevalier, Seigneur de Caligny; & 2° *Jacqueline le Lièvre*, fille de *Jean le Lièvre*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, de la Courbe & du Mefnil-Vicomte. Il eut entr'autres enfans:

1. CHRISTOPHE, Curé de Ronay & de Fleury;
2. Et HECTOR, qui fuit.

V. HECTOR DE DROULLIN, Seigneur de Fleuriel & du Bois-d'Avoines, vendit cette dernière Terre, & époufa *Jeanne le Fèvre*, fille de *Thomas*, Ecuyer, Seigneur & Patron d'Ifs-fur-Laifon & de Chailloué. Ses enfans furent, entr'autres:

1. ROMAIN, Ecuyer, Seigneur de Fleuriel en 1577;
2. Et JEAN, vivant le 17 Mai 1577.

BRANCHE des Seigneurs de CHANTELOUP.

IV. MAURICE DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur de Fleuriel, de la Fontaine & de Chanteloup, neuvième fils de JEAN DE DROULLIN, Seigneur de Fleuriel, &c., & de *Nicole Moinet*, donna le 14 Juin 1533, fon aveu, pour fa Seigneurie de Fleuriel, à Jacques de Silly, Evêque de Séez, duquel elle relevoit, à caufe de cet Evêché; fit un accord, le 22 Septembre 1539, avec *Charles de Harcourt*, Ecuyer, Seigneur de Bailleul, au fujet d'un différend qu'ils avoient enfemble, & mourut avant le 14 Mars 1557, veuf de *Barbe Loifon*, Dame de Commeaux, d'Urou, de Maubreuil & de Laumeau, laiffant de ce mariage:

1. JACQUES, qui fuit;
2. ROMAIN, auteur de la branche des Seigneurs de *Vrigny*, dont il fera parlé ci-après;
3. Et JEAN, Seigneur de Laumeau, de Maubreuil & de Bray-en-Singlois, qui vivoit le 18 Mai 1577. Il avoit époufé *Marguerite des Buats*, Dame de Fourches & de Courcelles, fille & héritière, par moitié, d'*André des Buats*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Méheudin, de Fourches & de Courcelles.

V. JACQUES DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur de la Fontaine, de Chanteloup, de Coulandon, de Mefnil-Glaize, d'Urou & du Tertre, partagea avec fes frères le 12 Août 1562; obtint en 1574 des Lettres-Patentes, portant érection de la Terre & Patronage de *Coulandon* en *Fief noble de Chevalier & de Haubert;* acquit, le 9 Avril 1575, de *Gilles de Mahéas*, la Terre & Seigneurie de *Mefnil-Glaize*, fituée dans le Bailliage de Caen, Vicomté de Falaife, & mourut le 20 Janvier 1587. Il avoit été accordé, par acte fous feings privés, le 14 Mars 1577, avec *Anne de la Haye*, Dame de Placy, du Gouftel & de Court-Janvier, veuve de *Louis des Rotours*, Ecuyer, Seigneur du Sac, Méguillaume, Guidon de la Compagnie du Comte *du Lude*, & fille de *François de la Haye*, Ecuyer, Seigneur de la Roche, & de Court-Janvier au pays du Maine, & de *Marie Geslin*, dont fortirent:

1. MAURICE, qui fuit;
2. Et NICOLAS, Seigneur d'Urou, auteur de la branche des Seigneurs de *Cey*, rapportée ci-après.

VI. MAURICE DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur & Patron de Chanteloup, de Mefnil-Glaize & d'Avoines, tranfigea, le 29 Avril 1589, avec NICOLAS, fon frère, & mourut le 8 Mars 1611. Il avoit époufé, par contrat du 12 Août 1582, *Geneviève de Morru*, qui mourut avant le 3 Septembre 1625; elle étoit fille de *Geoffroy de Morru*, Chevalier, Sei-

gneur de Saint-Martin du Bouchet, de Belleau & de Villeneuve-la-Lionne, & de *Françoiſe de Verdun*. Ses enfans furent:

1. Alexandre, qui fuit;
2. François, Seigneur d'Avoines, auteur de la branche des Seigneurs de *Meſnil-Glaize*, dont il ſera parlé ci-après;
3. Et Maurice, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de France le 10 Juillet 1614, & vivant encore le 1er Août 1645.

VII. Alexandre de Droullin, Chevalier, Seigneur de Chanteloup, d'Avoines, d'Egul, de Coulandon & de la Lande, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, fut partagé par ſa mère le 18 Septembre 1612. Il prêta ſerment de fidélité en 1620 entre les mains du Duc de Mayenne, pour la charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & fut reçu Chevalier de ſon Ordre en 1623. Il tranſigea avec François de Droullin, ſon frère, le 3 Septembre 1625, au ſujet du partage des biens de leur mère, & ne vivoit plus le 15 Juin 1649. De ſon mariage, accordé par contrat du 3 Août 1611, avec *Marie de Clinchamp*, fille de *Jacques de Clinchamp*, Ecuyer, Seigneur des Mezerets, & de *Marguerite de la Vigne*, il avoit eu:

1. Charles, qui fuit;
2. Jacques de Droullin, Ecuyer, Seigneur de Chanteloup, vivant le 6 Décembre 1647;
3. Alexandre, Ecuyer, Seigneur d'Avoines en 1647, mort avant le 27 Mars 1665;
4. François, reçu Chevalier de Malte le 13 Juin 1625, âgé alors de 16 ans;
5. Et Jean, Ecuyer, Seigneur de Coulandon, vivant le 6 Décembre 1647.

VIII. Charles de Droullin, Ecuyer, Seigneur du Bois-d'Avoines, mentionné avec ſes frères dans un acte du 6 Décembre 1647, avoit la tutelle de Henri de Droullin, ſon fils, le 27 Mars 1665, vivoit encore le 18 Mai 1689, & mourut avant le 15 Mai 1724. Il avoit été accordé, par acte ſous ſignatures privées le 15 Juin 1649, avec *Anne Malherbe*, fille de *Rolland Malherbe*, Ecuyer, Seigneur du Hamel, & d'*Eliſabeth Touſtain*. De ce mariage il ne paroît pas qu'il ait eu d'autres enfans que

IX. Henri de Droullin, Ecuyer, Seigneur de Tanques & de Chanteloup, mineur le 27 Mars 1665, & accordé le 18 Mai 1689, avec *Marie de la Pallu*, fille de *Gilles de la Pallu* Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & d'*Anne de Broſſet*, de laquelle il eut:

X. Jean-Charles-Pierre de Droullin, Chevalier, Seigneur & Baron de Tanques, baptiſé le 30 Juin 1697, & dont le mariage fut accordé le 15 Mai 1724, en préſence de Joseph & de Marie de Droullin, avec *Anne Vauquelin*, fille d'*Antoine Vauquelin*, Chevalier, Seigneur de Saſſy, & en partie du fief de Survie, & de *Françoiſe Brunet*. De ce mariage vint:

XI. Charles-Antoine de Droullin-de-Tanques, né le 25 Mars 1732, & baptiſé le 28 du même mois, reçu Page en la Grande-Ecurie du Roi le 14 Mars 1747; il a ſervi depuis dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires.

BRANCHE des Seigneurs de Mesnil-Glaize,

VII. François de Droullin, Ecuyer, Seigneur d'Avoines & de Meſnil-Glaize, Grand-Bailli d'Alençon & Commandant de la Nobleſſe de ce Bailliage, ſecond fils de Maurice de Droullin, Ecuyer, Seigneur & Patron de Chanteloup, & de *Geneviève de Morru*, fut partagé par ſa mère le 18 Septembre 1612, tranſigea avec Alexandre, Seigneur de Chanteloup, ſon frère aîné, ſur les différends qu'ils avoient au ſujet du partage des biens de la ſucceſſion de leur mère le 3 Septembre 1625, fut député, en 1629, par la Nobleſſe du Bailliage d'Alençon, pour ſe trouver à l'aſſemblée des trois Etats de la Province de Normandie, indiquée en la Ville de Rouen, & pourvu, le 28 Janvier 1633, de la charge de Grand-Bailli d'Alençon. *Quentin Mahault*, ſon beau-père, lui fit une donation le 19 Décembre de la même année. Il commanda, en qualité de Grand-Bailli d'Alençon, le ban & arrière-ban de ſon Bailliage, ſuivant un rôle des Gentilshommes qui y ſervirent, daté du 10 Novembre 1635, tranſigea, le 21 Décembre 1643, avec *Charles de Morru*, Seigneur de Saint-Martin-du-Bouchet, & mourut avant le 8 Février 1645. A cette époque la tutelle de ſes enfans fut donnée à *Marguerite Mahault-de-Tierceville*, ſa veuve, qu'il avoit épouſée au mois de Juillet 1623; elle étoit fille de *Quentin Mahault*, Ecuyer, Seigneur de Tierceville & du Meſnil-ſous-Verqueloire, Conſeiller au Parlement de Rouen, & de *Jacqueline le Jumel*. Ses enfans furent:

1. François, qui fuit;

2. Henri, Ecuyer, mineur à la mort de son père au mois de Février 1645 ;
3. Maurice, Ecuyer, tué à Hesdin en 1654 ;
4. Charles, Chevalier de Malte & Page du Grand-Maître de cet Ordre ;
5. Jacques, Ecuyer, mineur en 1645 ;
6. Elisabeth, veuve de *Maurice d'Avesgo*, Chevalier, Seigneur du Valheureux & de Saint-Yvière, le 11 Août 1674 ;
7. Et Geneviève, mineure en 1645.

VIII. François de Droullin, Ecuyer, Seigneur & Patron de Mesnil-Glaize & d'Avoines, Grand-Bailli d'Alençon, baptisé le 21 Février 1625, fit un accord avec sa mère le 22 Février 1645, obtint en sa faveur une Ordonnance rendue par M. de Marle, Intendant d'Alençon le 2 Janvier 1669, & mourut avant le 19 Novembre 1686. Son mariage avoit été arrêté, par acte sous seings privés le 15 Janvier 1647, avec *Marguerite Auvray*, fille de *Charles Auvray*, Ecuyer, Seigneur de la Gondonnière, Patron de Bernay & de Batilly, & d'*Anne de Morchesne*. Il en eut 18 enfans, entr'autres :

1. François, Seigneur de Mesnil-Glaize, baptisé le 28 Mai 1651, reçu Page de la Grande-Ecurie du Roi en 1668, puis Mousquetaire de la seconde Compagnie, d'où il passa dans le Régiment Colonel-Général Dragons, où il fut fait Lieutenant, & mourut sans postérité avant le 19 Novembre 1686 ;
2. Charles, qui suit ;
3. Jean, Chevalier, Seigneur de Droullin, baptisé le 4 Février 1654, & vivant en 1686 ;
4. Gabriel, Chevalier, Seigneur du Tronquay, baptisé le 8 Juillet 1655, & vivant aussi en 1686 ;
5. Claude, baptisé le 5 Septembre 1656 ;
6. Maurice, baptisé le 23 Août 1663, tous deux vivant le 2 Janvier 1669 ;
7. Geneviève, baptisée le 12 Décembre 1647 ;
8. Marguerite, baptisée le 26 Novembre 1648 ;
9. Madeleine, baptisée le 4 Février 1650 ;
10. Françoise, baptisée le 13 Mai 1653 ;
11. Marguerite-Brigitte, baptisée le 8 Septembre 1657, vivant toutes sans alliance en 1669 ;
12. Anne, baptisée le 5 Janvier 1660 ;
13. Gabrielle, baptisée le 18 Novembre 1665, vivant toutes deux le 2 Janvier 1667 ;
14. Et Marie, baptisée le 2 Août 1667.

IX. Charles de Droullin, Chevalier, Seigneur de Mesnil-Glaize, né le 4 Février 1654, partagea avec ses frères la succession de son père le 19 Novembre 1686, & commanda, au mois de Juillet 1706, l'Escadron de la Noblesse du Bailliage d'Argentan, sous les ordres de Jacques Goyon, Sire de Matignon, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant-Général de la Province de Normandie. Il mourut sur la fin de l'année 1718. Il avoit épousé 1° *Anne de Rosnyvinen-de-Chambois*, veuve de *Henri de Guerpel*, morte sans enfans avant le 6 Mars 1694 ; & 2° par acte sous seing privé du 30 Janvier 1695, *Louise de Fouilleuse-de-Flavacourt*, sœur de *Philippe-Louis de Fouilleuse*, Marquis de Flavacourt, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & fille de *Philippe de Fouilleuse*, Marquis de Flavacourt, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Gouverneur & Grand-Bailli des Villes de Gravelines & de Bourbourg, & des Forteresses en dépendantes, & de *Judith de Cocherel-de-Bourdonné*. Il eut du second lit :

1. Claude-Charles, qui suit ;
2. Bernard-Etienne, dit *le Chevalier de Mesnil-Glaize*, Major, puis Lieutenant-Colonel du Régiment Mestre-de-Camp Général Dragons, tué à Hoya en 1758 ;
3. Et Marie-Louise-Gabrielle, mariée, le 26 Septembre 1722, à *Jacques de Fréville*, Chevalier, Seigneur des Marais, Commandant du second Bataillon du Régiment de Languedoc, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis.

X. Claude-Charles de Droullin, Chevalier, Seigneur de Mesnil-Glaize, né le 18 Février 1696, entra en 1714 dans la seconde Compagnie des Mousquetaires, d'où il sortit le 30 Juillet 1722, & obtint du Roi l'agrément d'une Lieutenance réformée dans le Régiment d'Anjou, Cavalerie. Le 7 Janvier 1719, il obtint des Lettres données en la Chancellerie de Rouen, au sujet de la succession de son père, mourut à Paris le 24 Octobre 1769, & fut inhumé dans l'Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois. Son mariage avoit été arrêté, par acte sous seing privé le 31 Août 1723, avec *Elisabeth-Marie Carrel*, Dame de Vaux, de Boncourt, de Caillouet, d'Hardencourt, de Mautry, de Carrel, & autres lieux, fille unique & héritière de *Pierre Carrel*, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux ; & de *Geneviève de Guéribout des Faverys*. De ce mariage sont issus :

1. Pierre, baptisé le 15 Mars 1726, reçu Page de la Reine le 26 Décembre 1739, mort en 1743, sans alliance ;
2. Alphonse, qui suit ;

3. Et autre ALPHONSE, dit *le Chevalier de Mesnil-Glaize*, né le 14 Janvier 1732, reçu Page de la Grande-Ecurie du Roi le 14 Mars 1747, puis Lieutenant réformé dans le Régiment Mestre-de-Camp Dragons, en 1750; Enseigne à Drapeau au Régiment des Gardes-Françoises en 1753, Enseigne à Pique en 1756, Sous-Lieutenant en 1759, Chevalier de Saint-Louis en 1762, & Lieutenant en 1771.

XI. ALPHONSE DE DROULLIN, Chevalier, Seigneur de Mesnil-Glaize, né le 9 Décembre 1728, a époufé, à Paris, le 16 Mai 1771, *Geneviève-Hélène de Lauzanne*, Dame de Vaurouffel, en Bretagne, fille de *Joseph-Achille-Yves de Lauzanne*, Chevalier, Seigneur de Vaurouffel, de Kerbiquet & du Losquer, & autres lieux, & de *Marie-Anne Porcaro*.

BRANCHE
des Seigneurs de CEY.

VI. NICOLAS DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur & Patron d'Urou, de Cranes & de Cey, fecond fils de JACQUES, Ecuyer, Seigneur de la Fontaine, de Chanteloup, &c., & d'*Anne de la Haye*, Dame de Placy, &c., étoit, en 1592, Commandant de la Ville d'Argentan, comme on le voit par une Lettre que le Roi HENRI IV lui écrivoit le 13 Mars de cette année, & dont la fufcription eft : *à Monfieur d'Urou, Commandant pour mon fervice à Argentan*; & Enfeigne de 200 hommes d'armes de la Garde de Sa Majefté en 1597. Il acquit, en 1604, la Terre & Seigneurie de Cey, ou Say, qui eft un plein Fief de *Haubert*, dont relèvent plufieurs arrière-Fiefs & Seigneuries, & prêta ferment de fidélité, en 1611, entre les mains de CHARLES DE BOURBON, Comte de Soiffons, Gouverneur de la Province de Normandie, pour la Capitainerie du Château d'Aunou. Il époufa *Sufanne le Royer-de-Briffollière*, fille de *Jacques le Royer*, Marquis de Briffollière, & d'*Yolande de Prunelé*, dont il eut :

VII. JULIEN DE DROULLIN, Seigneur de Cey, d'Urou, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, lequel fit plufieurs campagnes, comme on le remarque par plufieurs certificats de fervices & de congé, des années 1626, 1635 & 1636, &c. En 1631, les Délégués des gens des trois Etats de la Province de Normandie lui donnèrent une Commiffion pour veiller à la police & difcipline du ban et arrière-ban, & par un Acte du Confeil de la Ville d'Argentan du 4 Décembre de la même année, il fut invité d'exercer cette Commiffion pour l'année fuivante, ce qu'il fit. Il avoit époufé, en 1630, *Marie de Gourmont*, fœur de la Marquife de *Beuzeville-Saint-Simon*, & fille & héritière en partie de *Charles de Gourmont*, Baron de Gyé, Lieutenant-Général Civil du Bailliage de Cotentin, & de *Claudine des Mouftiers*. De ce mariage vint entr'autres:

VIII. CHARLES DE DROULLIN, Seigneur de Cey, allié avec *Marie-Louife de la Pallu*, fille du Seigneur des Pantouillières, & de *N... de la Pallu-du-Mefnil-Hubert*. Il en eut :

IX. CHARLES DE DROULLIN, IIe du nom, Seigneur de Cey, qui époufa *Marie-Louife de Fribois*, fille de *Jean de Fribois*, Seigneur & Patron des Authieux, & de RENÉE DE DROULLIN. De cette alliance fortirent neuf enfans, & entr'autres

1. JEAN-LOUIS, Seigneur de Cey, qui a fervi en qualité de Garde-du-Corps du Roi dans la Compagnie de Harcourt, où il a obtenu un Brevet de Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis ;
2. Et LOUIS-BONIFACE, Capitaine au Régiment de Soiffons, & Chevalier de Saint-Louis.

BRANCHE
des Seigneurs de VRIGNY.

V. ROMAIN DE DROULLIN, Seigneur de Vrigny, de la Fontaine & du Bois d'Avoines, Chevalier de l'Ordre du Roi, fecond fils de MAURICE, Ecuyer, Seigneur de Fleuriel, &c., & de *Barbe Loifon*, Dame de Commeaux, &c., fut reçu Chevalier de l'Ordre du Roi en 1578, & époufa *Marguerite du Val*, fille de *Pierre* (aliàs *Louis*) *du Val*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de Montmurel en Caux, de Thonville & du Boslonnet, de laquelle il eut :

1. JEAN, qui fuit;
2. Et CHARLES, Seigneur du Manoir, Capitaine de Vaiffeaux du Roi, lequel a été chargé de plufieurs commiffions importantes pour le Mexique & le Bréfil.

VI. JEAN DE DROULLIN, Seigneur de Vrigny, Capitaine d'une Compagnie de 50 Carabiniers en 1615, fut reçu Chevalier de l'Ordre du Roi en 1624, & Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers en 1628. Il époufa *Madeleine le Sefne-de-Menilles*, fille de *Jean le Sefne*, Seigneur de Menilles, & de *Madeleine de Prunelé*, dont vinrent :

1. Jacques, qui fuit ;
2. Et Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Chriſtophe*, rapportée ci-après.

VII. Jacques de Droullin, Seigneur de Vrigny, ſucceſſivement Mouſquetaire du Roi, fut Cornette dans le Régiment du Terrail, d'où il paſſa dans le Régiment de Thorigny où il fut Capitaine & Major. Il avoit épouſé *Louiſe des Feugerets*, dont :

Elisabeth de Droullin, Dame de Vrigny, mariée à *Jean Vauquelin*, Seigneur de la Freſnaye & de Saint-Malo.

BRANCHE
des Seigneurs de Saint-Christophe.

VII. Jean de Droullin, Seigneur de Saint-Chriſtophe, ſecond fils de Jean, Seigneur de Vrigny, & de *Madeleine le Seſne de Menilles*, épouſa *Françoiſe Gouhier*, & en eut :

1. François, qui fuit;
2. Et Joseph, Chevalier de Malte.

VIII. François de Droullin, Chevalier, Seigneur de Saint-Chriſtophe, épouſa *Françoiſe de Fontenay-Soiſay*, héritière de *Moinet*, qui étoit veuve de lui le 20 Février 1734, & mère de

Françoise-Elisabeth de Droullin, mariée, par acte du 20 Février 1734, avec *Pierre-Charles-François Bouvet*, Chevalier, Seigneur de Louvigny, Châtelain de Coeſme, d'Ancinne, & Suzerain du Livet.

Les armes : *d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois quinte-feuilles de ſinople, deux en chef, & l'autre en pointe.*

* DROUVILLE ou DROUVELLE, en Lorraine, Diocèſe de Toul, Terre & Seigneurie qui appartenoit à Christophe de Gastinois, Seigneur de Sornéville, Moncel-ſur-Seille, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Cardinal Charles de Lorraine, Evêque de Metz & de Strasbourg, & Gouverneur pour ſon ſervice de la Terre Souveraine de Gorze. Il épouſa *Catherine de Gode-Noviant*, de laquelle il eut :

1. Antoine, qui fuit ;
2. Et Anne, mariée à *Louis de la Mothe*, Seigneur de Lanfroicourt, Courcelles & Vandleville, fils de *Louis de la Mothe*, Seigneur de Freydeau, Marchainville & Francheville, Conſeiller d'Etat & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Grand-Duc Charles, en 1560, & de *Catherine d'Avrillot;* ſa ſeconde femme.

Antoine de Gastinois, Bailli & Gouverneur de Lunéville, Colonel d'un Régiment de Cavalerie & Général des Armées de Lorraine, en faveur duquel la Terre & Seigneurie de Drouville fut érigée en *Baronnie*, vers 1630, par lettres du Duc Charles IV, épouſa *Renée de Savigny*, fille de *Vary de Savigny*, Seigneur de Leymont & de Chardogne, Gouverneur & Bailli de Bar-le-Duc, & d'*Antoinette de Florainville.* Il eut pour fille & unique héritière

Marie-Antoinette de Gastinois, Baronne de Drouville, morte ſans enfans de ſon mariage avec *Gaſpard*, Baron *de Mercy*, Général-Major des troupes Bavaroiſes, tué à la bataille de Fribourg en 1644. *Antoinette-Louiſe de Lambertye*, Marquiſe de Gerbéviller, arrière-petite-fille de *François de Savigny*, oncle de la Baronne de Mercy, eut en dot la Baronnie de *Drouville.* Le Marquis de Gerbéviller, ſon mari, la vendit, conjointement avec elle, à *Jean-Baptiſte*, Baron *de Mahuet* & de l'Empire, Conſeiller d'Etat du Duc Léopold, premier Préſident de ſon Parlement de Nancy, & ſon Envoyé extraordinaire en la Cour de France, mort à Paris dans le cours de ſes négociations, le 26 Août 1721, âgé de 73 ans, ſans avoir été marié, & ayant légué la Baronnie de Drouville à ſon neveu *Charles-Ignace*, Baron de *Mahuet* & de l'Empire, Comte de Lupcourt.

DROUX, nom d'une branche de la Maiſon de Chamborant. Voyez CHAMBORANT.

DRUAIS, en Bretagne : *d'azur, à trois têtes d'aigles arrachées d'or & couronnées de même.*

* DRUCOURT, ſubdélégation de Bellême : Terre érigée en Baronnie vers 1753 en faveur de N... Drucourt, qui la poſſédoit en 1761.

§ DRUMMOND, famille noble & ancienne d'Ecoſſe, dont le Comte de Perth étoit chef en 1695.

Le premier qui ait porté le nom de Drummond étoit un Gentilhomme Anglois, nommé Maurice, qui abandonna l'Angleterre avec Edouard Atheline, héritier légitime du pays, pour éviter la perſécution de Guillaume le Conquérant, qui s'empara de l'Angleterre l'an 1066. Maurice commandoit le vaiſſeau où Edouard Atheline, accompagné de ſa mère *Agathe*, & de *Marguerite* & *Chriſtine* ſes ſœurs, s'embarqua; une violente tempête les

contraignit de relâcher en Ecoffe, & ils abordèrent à un port fur la rivière de Fort, qui retient encore aujourd'hui le nom de l'une des fœurs d'Edouard (Saint-Magarets Houp); c'eft celle qui, ayant été fort illuftre par fa fainteté pendant fa vie, fut canonifée après fa mort; elle eft connue fous le nom de *Sainte Marguerite*. Elle époufa *Milcolombe III*, Roi d'Ecoffe, qui donna beaucoup de biens & de dignités à Maurice Drummond, un grand nombre de terres dans la province de Dombarton, & la charge de Sénéchal de Lennox. La Reine lui donna auffi des marques de fon eftime; car elle lui fit époufer une de fes filles d'honneur. De ce mariage vint :

Milcolombe, Ier du nom, qui fut père de

Maurice, lequel eut pour fils :

Jean, dont vint :

Milcolombe, qui fuit.

On ignore leurs actions & leurs alliances, mais on fait leur fuite généalogique, par des actes qui ont été confervés avec grand foin, pendant quelques fiècles, dans l'Abbaye d'Inchaffry, & tranfportés enfin dans les Archives de la famille. Il s'en eft perdu quelques-uns par les pillages, auxquels elle fut expofée dans la grande révolution de 1688; mais il en refte affez pour faire foi de ce que l'on expofe dans cet article, & d'ailleurs les hiftoriens Ecoffois en fourniffent de bonnes preuves.

Milcolombe Drummond, IIe du nom, eut:

Milcolombe Drummond, IIIe du nom, furnommé *Begg*, c'eft-à-dire *le Petit*, qui époufa *Ada*, fille de *Malduin*, Comte de *Lennox*, laquelle n'avoit qu'un frère, qui ne laiffa pas d'enfans, & qui époufa la fœur de Jean Monteilh, qui vendit aux Anglois l'illuftre Guillaume Wallace, Vice-Roi d'Ecoffe. Ce Jean Monteilh prévoyant que le Comte de Lennox, fon beau-frère, laifferait ce Comté à Milcolombe, mari de fa fœur, confeilla au Roi de le demander. Il efpéra que le Roi l'ayant obtenu le lui donneroit; mais il fe trompa, le Roi en gratifia Robert Stuart, dont les defcendans ont été Comtes de Lennox. Milcolombe III eut pour enfans :

1. Jean, qui fuit;
2. Maurice, qui époufa la fille du Sénéchal de Strathern, & fuccéda à fa dignité & à fes grands biens;
3. Thomas, qui fut fait Baron de Balsron;
4. Et Walter, qui fut Secrétaire du Roi.

Jean Drummond, Ier du nom, feptième Sénéchal de Lennox, déclara la guerre à Jean Monteilh. Il y avoit une ancienne haine entre leurs familles. Monteilh fut vaincu, & perdit trois fils dans cette guerre; le Roi impofa la paix aux parties.

Les grands du royaume s'affemblèrent pour cette pacification, de laquelle furent garants les Comtes de Douglas, d'Angus & d'Arran, & Milord Robert, neveu du Roi Robert Bruce. Jean Drummond ayant perdu, par l'un des articles du traité, les terres qu'il poffédoit au Comté de Lennox, à caufe de la mort des trois fils de Jean Monteilh, fe retira avec fa famille dans la province de Perth, où il poffédoit les terres de Stobhell & de Cargil. Il époufa la fille aînée de *Guillaume de Montifex*, Grand-Tréforier d'Ecoffe, dont il eut :

1. Milcolombe, qui fuit;
2. Jean, rapporté après fon frère aîné;
3. Guillaume, qui époufa la fille du Baron d'*Airth*, laquelle lui apporta en dot la Baronnie de Carnock. De ce mariage eft iffue la branche d'*Athornden;*
4. Annabella, fort louée par les hiftoriens Ecoffois, à caufe de fa vertu & de fa prudence fingulière, qui époufa Robert III, Roi d'Ecoffe;
5. N..., mariée à *Archibald*, Comte d'*Argvy;*
6. N..., mariée à *Alexandre Macdonald*, Seigneur des Isles, fils aîné du Comte de *Roffe;*
7. Et N..., mariée à *N... Stuart de Duslly*.

Milcolombe Drummond, IVe du nom, fut lié d'une amitié très-étroite avec le Comte de Douglas, fon beau-frère; il s'affocia avec lui pour faire la guerre aux Anglois; fe fignala à la fanglante bataille de Dolterburn, où il fit prifonnier Rolph Percey, Général de grande réputation parmi les Anglois, & fut gratifié d'une penfion viagère pour cette action. Il ne laiffa pas d'enfans d'*Ifabelle de Douglas*, Comteffe héréditaire de Marr.

Jean Drummond, IIe du nom, fils puîné de Jean Ier, devint chef de la famille après la mort de fon frère. Il époufa *Elifabeth de Saint-Clair*, fille du Comte d'Orkney, Caithneff, Rosslyn, &c., très-illuftre, tant parmi les Danois, que parmi les Ecoffois. Il eut de ce mariage :

1. Walter, qui fuit;
2. Robert, marié avec l'héritière de *Barnbougall;*
3. Jean, qui s'en alla à l'Isle de Madère, où fa poftérité fait encore belle figure;

4. Et une fille, mariée à *Thomas*, Seigneur, Baron de Kinnaird.

Walter Drummond, marié à *Marguerite*, fille du Seigneur *Patrice Ruthven*, chef d'une noble Maifon, eut pour enfans :

1. Milcolombe, qui fuit ;
2. Jean, Evêque de Domblan ;
3. Et Walter Drummond, qui fut fait Baron de Liderief, duquel eft fortie la branche du *Blair-Drummond*, qui a produit deux autres branches, celle de *Newton*, & celle de *Gerdrum*.

Milcolombe Drummond, Ve du nom, époufa N..., *Marie Murray*, fille de N..., Seigneur de Tullibardine, & en eut :

1. Jean, qui fuit;
2. Walter, Seigneur de Demfton ;
3. Jacques, Seigneur de Corrivechter;
4. Et Thomas Drummond, Seigneur de Druminernorch, duquel font forties les branches d'*Invermoy*, de *Cultmalindre*, de *Comrie* & de *Pitcairns*.

Jean Drummond, IIIe du nom, Milord Drummond, créé Pair du Royaume, fe rendit puiffant & illuftre. Il fut Grand-Jufticier d'Ecoffe, ce qui, en ce tems là, étoit la principale charge du Royaume. Il acheta toutes les terres du Baron de Congraing, fon parent, fituées dans la Province de Straltherne, &, avec la permiffion du Roi, la charge de Sénéchal héréditaire de cette Province. Il rendit de grands fervices à Jacques IV, Roi d'Ecoffe, car il mit en déroute le Comte de Lennox & le Seigneur de Lifre, avec les affociés qui alloient joindre le Comte de Marisball & le Seigneur de Gordon, afin d'exécuter le complot qu'ils avoient tramé de s'affurer de la perfonne du jeune Monarque, & de gouverner le Royaume, fous prétexte de venger la mort de Jacques III. Il fut envoyé Plénipotentiaire en Angleterre, pour conclure un traité de paix avec Richard III, Roi d'Angleterre. Après la mort du Roi, on le dépouilla de fes biens & de fes charges, parce qu'il avoit donné un foufflet à un Roi d'armes qui étoit allé le citer, dans le château de Drummond, à comparoître au Parlement, pour y rendre compte du mariage de la Reine; mais l'interceffion des Grands du Royaume fit, qu'en confidération de fa nobleffe & de fes fervices, on le rétablit dans fes biens & dans fes honneurs, deux jours après. Il époufa *Elifabeth Lindfay*, fille du fameux Comte de *Crawford*, & en eut :

1. Guillaume, qui fuit ;
2. Marguerite, qui plut fi fort au Roi Jacques IV qu'il la voulut époufer ; mais comme il falloit une difpenfe du Pape, à caufe de la parenté qui étoit entr'eux, le Prince, impatient, célébra fes noces en fecret. De ce mariage clandeftin vint une fille qui fut femme du Comte d'*Huntly*. La difpenfe étant venue, le Roi voulut célébrer fes noces publiquement ; mais la jaloufie de quelques Grands contre la Maifon de Drummond leur infpira la criminelle penfée de faire empoifonner Marguerite, afin que fa Maifon n'eût pas la gloire de donner deux Reines à l'Ecoffe ;
3. Elisabeth, mariée au Comte d'*Angus ;*
4. Euphémie, femme du Seigneur de *Fleming ;*
5. Et Annabella, mariée au Comte de *Montrofe ;*

Guillaume Drummond entra en guerre ouverte, lui & fa famille, avec celle de Murray. Quelques-uns de fes amis brulèrent dans une Eglife quelques Gentilshommes de la Maifon de Murray. Il étoit fort innocent de ce crime; & néanmoins, comme il n'étoit pas aimé du Roi, il fut condamné à perdre la tête; ce qui fut exécuté. Il avoit époufé *Ifabelle Campbell,* fille du Comte d'*Argyll,* dont il eut :

1. Walter, qui fuit ;
2. Et André, qui fut créé Baron de Bellichelon, & forma une branche, dont le dernier mâle,

   Maurice Drummond, laiffa quatre filles, qui furent honorablement mariées en Angleterre, l'une d'elles fut femme de *Caryl*, Secrétaire du Roi Jacques.

Walter Drummond n'eut d'*Elifabeth Graham*, fille du Comte de *Montrofe*, que :

David Drummond, qui époufa 1° *Marguerite Stuart*, fille du Duc d'*Albanie*, Vice-Roi d'Ecoffe; & 2° *Lilia Ruthven*. Il eut du premier lit :

1. Une fille, mariée au Seigneur de *Pouri-Ogibi.*

Du fecond lit vinrent :

2. Patrice, qui fuit ;
3. Jacques, Seigneur de Maderty, duquel font fortis les Vicomtes de *Strathallan* (le premier, Guillaume Drummond, étoit Lieutenant-Général des Armées du Roi Jacques, & grand homme, tant pour la guerre que pour le cabinet) ; & les Barons de *Machany ;*
4. Jeanne, femme de *Jean*, Comte de *Montrofe*, Chancelier & Vice-Roi d'Ecoffe ;

5. Anne, mariée à *Jean*, Comte de *Marr*, Grand-Tréforier d'Ecoffe ;
6. Lilia, mariée au Comte de *Crawford;*
7. Catherine, Dame de Tullibardine ;
8. Et Marguerite Drummond, Dame de Kerr.

Patrice Drummond époufa *Marguerite Lindfay*, fille du Comte de *Crawford*, tige de la branche d'*Edzel*. De ce mariage vinrent :

1. & 2. Jacques & Jean, qui fuivent ;
3. Catherine, mariée au Comte de *Rothes ;*
4. Lilia, époufe du Comte de *Dumferlin*, & mère des Comteffes de *Lauderdale*, de *Kelly*, de *Balcarres* & de *Caithness ;*
5. Jeanne, Gouvernante des enfans du Roi Charles Ier, mariée au Comte de *Roxburghe ;*
6. Anne, Dame de *Torrai-Barclais ;*
7. Et Elisabeth Drummond, femme de Milord *Elphinftone*.

Jacques Drummond, créé Comte de Perth, époufa *Ifabelle Seton*, fille du Comte de Winton, dont il n'eut qu'une fille, morte jeune, mariée au Comte de *Sunderland*.

Jean, Comte de Perth, fuccéda à fon frère, & fut marié avec *Jeanne Kerr*, fille du Comte *de Roxburghe*, dont il eut :

1. Jacques, qui fuit ;
2. Robert, mort en France ;
3. Jean, qui a fait la branche de *Logi-Almond ;*
4. Guillaume, Comte de *Roxburghe*, qui a fait celle de *Roxburghe* & de *Bellandin ;*
5. N..., mariée au Comte de *Wigton ;*
6. Et N..., mariée au Comte de *Tullibardine*.

Jacques Drummond, IIe du nom, Comte de Perth, époufa *Anne Gordon*, fille du Marquis d'Huntly, dont :

1. Jacques, qui fuit ;
2. Jean, auteur de la première branche des Ducs de *Melfort*, rapportée ci-après ;
3. Et Anne Drummond, qui étoit, dit-on, une Dame de grand mérite ; elle époufa le Comte d'*Erroll*, Connétable héréditaire d'Ecoffe.

Jacques Drummond, IIIe du nom, Duc de Perth, Chevalier de la Jarretière & de Saint-André, chef de cette famille, en 1695, fut fait Confeiller d'Etat en 1670, Grand-Jufticier d'Ecoffe en 1680, & Grand-Chancelier d'Ecoffe en 1684. Il fut fi touché par la lecture des papiers qui furent trouvés dans le cabinet de Charles II, concernant la controverfe, qu'ayant examiné l'affaire de la religion très-fincèrement, il crut que la religion Catholique étoit la feule véritable, & en fit profeffion publique. Son attachement à cette religion & au fervice du Roi Jacques, qu'il tâcha d'aller joindre en France, l'expofa, dit-on, à plufieurs mauvais traitemens, foit de la part de la populace, foit de la part du Confeil d'Ecoffe. Il fut gardé très-étroitement dans le Château de Sterling, deux ans & fept mois, après quoi, on lui permit de refpirer un peu de tems, parce qu'il étoit malade ; puis on le mit en une prifon, d'où il ne fortit qu'au bout de neuf mois ; enfin on lui permit de fortir du royaume. Il fe retira à Rome, où fa vertu & fon zèle pour la religion Catholique le firent fort eftimer. Etant paffé en France, il fut premier Gentilhomme du Roi Jacques II, Gouverneur de Jacques III, connu fous le nom de *Chevalier de Saint-Georges*, & Grand-Chambellan de la Reine, fa mère ; il mourut à Saint-Germain-en-Laye, le 10 Mai 1716, en fa 68e année ; fon corps fut porté à Paris, & enterré au Collège des Ecoffois. Ses plus grands ennemis n'ont jamais pu lui objecter d'autre crime que la catholicité. Il avoit époufé 1° *Jeanne Douglas*, fille de *Guillaume*, Marquis de Douglas ; 2° Lilia Drummond, Comteffe de Tullibardine ; & 3° *Marie Gordon*, fille de *Louis*, Marquis d'Huntly, & fœur du Duc de Gordon. Du premier lit vinrent :

1. Jacques, qui fuit ;
2. Marie, femme de *Guillaume*, Comte de *Marshall*, Maréchal héréditaire d'Ecoffe ;
3. Et Anne, qui n'étoit pas mariée en 1695.

Il eut du fecond lit :

4. & 5. Jean & Edouard.

Du troifième lit font iffus :

6. & 7. Deux garçons.

Jacques Drummond, IVe du nom, Milord Drummond, quitta, à 15 ans, à Paris, l'Académie & les exercices, pour paffer en Irlande avec le Roi Jacques, en 1689. Il fe trouva au fiège de Londonderry, aux combats de Newton, de Butler & de la Boyne. Etant repaffé en France avec le Roi Jacques, il reprit fes exercices dans les Académies de Paris, puis voyagea en France, en Italie, en Flandres & en Hollande. Il étoit en Ecoffe en 1695.

Ceci eft tiré de Moréri, & copié fur un manufcrit compofé en 1689.

PREMIÈRE BRANCHE
des Ducs de MELFORT.

JEAN DRUMMOND, Comte, puis Duc de Melfort, fils puîné de JACQUES DRUMMOND, IIe du nom, Comte de Perth, & *d'Anne Gordon*, fut Chevalier de la Jarretière, Secrétaire de JACQUES II, Roi de la Grande-Bretagne, & mourut à Saint-Germain-en-Laye, le 15 Juin 1714. Il avoit épousé 1° *Sophie Lundey ou Lundin*, héritière de sa Maison, morte en 1679; & 2° *Euphémie Wallace*, morte le 6 Mai 1743, à Saint-Germain-en-Laye, âgée de 90 ans. Elle étoit fille de Sir *Thomas Wallace*, Baron de Craigie, chef d'une très-ancienne famille. Du premier lit vinrent:

1. JACQUES, Baron de Lundey, qui a continué la branche;
2. ROBERT, père de plusieurs enfans;
3. CHARLES;
4. ANNE, mariée au Baron de *Houston;*
5. ELISABETH, femme du Vicomte de *Strathallan;*
6. Et MARIE, qui n'étoit pas mariée en 1695.

Du second lit sont issus:

7. JEAN, auteur de la deuxième branche des *Ducs de Melfort*, rapportée ci-après;
8. THOMAS;
9. GUILLAUME;
10. ANDRÉ, tige de la branche des *Comtes de Melfort*, rapportée plus loin;
11. BERNARD;
12. PHILIPPE;
13. 14. & 15. CATHERINE, THÉRÈSE, & MARIE.

DEUXIÈME BRANCHE
des Ducs de MELFORT.

JEAN DRUMMOND, Ier du nom de cette branche, Duc de Melfort, fils aîné du second lit de JEAN DRUMMOND, Duc de Melfort, & d'*Euphémie Wallace*, naquit en 1682, fut Pair de la Grande-Bretagne, & mourut en 1754. Il avoit épousé, le 12 Mars 1707, *Marie-Gabrielle d'Audibert*, Dame de Lussan, veuve 1° de *Henri Fitz-James*, Duc d'Albermale; 2° de N... *Mahony*, Colonel Irlandais, & morte le 15 Mai 1741. Elle étoit fille de *Jean*, Comte de Lussan, & de *Marie-Françoise Raymond*. Ils eurent:

1. JACQUES, qui suit;
2. LOUIS, Comte de Melfort, Colonel du Régiment Royal-Écossois, & Maréchal-de-Camp en 1761;
3. Et JEAN, Comte de Melfort, Capitaine des Gardes de la Couronne de Pologne.

JACQUES DRUMMOND, Ier du nom de cette branche, Duc de Melfort, né en 1708, mort le 26 Décembre 1766, avoit épousé en 1755, *Marie de Bérenger*, dont il a eu six enfans.

BRANCHE
des Comtes de MELFORT.

ANDRÉ DRUMMOND, Comte de Melfort, quatrième fils du second lit de JEAN DRUMMOND, Duc de Melfort, & d'*Eugénie Wallace*, épousa, le 12 Mars 1721, *Madeleine-Sylvie de Sainte-Hermine*, morte le 13 Octobre 1725, dans sa 34e année. Elle étoit fille de *Louis-Henri*, Marquis de Sainte-Hermine, & de *Marie-Geneviève Morel de Putanges*. De ce mariage vint:

LOUIS DRUMMOND, Comte de Melfort, né le 1er Novembre 1722, marié, par contrat du 28 Janvier 1759, avec *Jeanne-Elisabeth de la Porte*, fille de *Pierre-Jean-François*, Marquis de Presles, & d'*Anne-Elisabeth le Fèvre de Caumartin*.

Les armes sont, suivant l'*Armorial* de Dubuisson: *écartelé aux* 1 *&* 4 *d'or, à trois fasces ondées de gueules; aux* 2 *&* 3 *d'azur, au lion d'argent enclos dans un double trécheur, contrefleuré de même.*

* DRUY, Terre & Seigneurie, qui est la première Baronnie du Nivernois. Le Seigneur de Druy est un de ceux qui sont tenus de porter l'Evêque le jour de son entrée solennelle. Par Lettres du mois d'Octobre 1658, enregistrées au Parlement de Paris, cette Baronnie fut érigée en *Comté* en faveur de CLAUDE MARION, Seigneur de Villeneuve & de Massonvillers, qui avoit hérité de la Baronnie de *Druy* le 18 Avril 1639, par la mort de FRANÇOIS MARION, fils unique de son frère aîné ROBERT MARION, Baron de Druy, & de *Gabrielle de Pluvinel*.

Le Comte de Druy, second fils de SIMON, né de sa première femme, *Madeleine de Montescot*, fut créé Conseiller d'Etat le 12 Juillet 1661, & avoit épousé, le 4 Novembre 1643, *Marie de Damas-d'Anlezy-de-Crux*, dont il eut entr'autres enfans: FRANÇOIS-EUSTACHE MARION, Comte de Druy, mort le 11 Février 1712, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandant pour Sa Majesté dans le Duché de Luxembourg & le Comté de Chiny, depuis le mois de Mai 1706. Il avoit été marié, le 4 Mars 1669, avec *Cassandre-Marie de Montsaulnin-de-Montal*. Leur

fils Jean-Baptiste Marion, Comte de Druy, Lieutenant de la première Compagnie des Gardes-du-Corps, étant mort ſans alliance le 19 Octobre 1729, le Comté de Druy paſſa à ſa ſœur Jeanne-Louise Cassandre de Druy, épouſe de *Louis de Regnier*, Marquis de Guerchy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Chevalier de ſes Ordres.

DUBOS, famille conſidérable d'Auvergne, de laquelle eſt ſorti Charles-François Dubos, né en Septembre 1661, au Château du Bos, près de la Ville de Bresle au Diocèſe de St.-Flour en Auvergne; il prit ſes degrés en Sorbonne avec diſtinction, & s'attacha à M. de Barillon, Evêque de Luçon: il mourut Doyen de Luçon le 13 Octobre 1724, âgé de 73 ans & 2 mois, univerſellement regretté & reſpecté de tous les Etats. Il eſt un des auteurs des réſultats des *célèbres Conférences* de Luçon, que Louis, Sous-Doyen de Luçon, avoit commencées. M. Dubos fut chargé ſeul de les reprendre. Il chargea M. Dubos de Montbriſſon, ſon neveu, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Chanoine de l'Egliſe de Rouen & Syndic du Clergé, de continuer cet ouvrage, dont il lui donna au moins de quoi former encore 15 volumes, 22 ayant déjà été imprimés. Voy. Moréri.

DUBREUIL, famille de Provence, qui porte: *de ſable, à un lion léopardé naiſſant d'or, coupé d'un loſange d'or & de ſable.*

DUC (le), en Bretagne: *de gueules, à trois molettes d'or,* 2 & 1.

DUC (le), en Champagne, Seigneur de Compertrix.

Jean le Duc, Seigneur de Compertrix, fut maintenu dans la qualité de Noble & d'Ecuyer, comme iſſu d'ancienne extraction. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, pag. 199.)

Les armes: *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roſes de même, & en pointe d'une croix, auſſi d'or, treflée.*

DUC (le), Sieur de la Ducquerie, en Normandie. Il eſt parlé, dans l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, de

Guillaume & de Pierre le Duc, Sieurs de la Ducquerie, qui comparurent en équipages ſuffiſans, en 1512, aux montres des nobles du bailliage de Contentin.

Jeanne le Duc, Dame de la Ducquerie épouſa *Jean Perrier.*

Louis le Duc, Seigneur de la Ducquerie, père d'André, vérifia ſa Nobleſſe en 1583.

Les armes: *de gueules, au dauphin d'argent.*

DUC (le), en Normandie: *d'azur, au duc perché ſur une branche d'olivier de même.*

DUC (le), en Normandie: *d'azur, à l'aigle d'or.*

* DUCAUSÉ-NAZELLE. La Vicomté de *Neufchâtel*, ſituée dans la Généralité de Soiſſons, a été érigée en *Marquiſat*, ſous la dénomination de *Ducauſé-Nazelle*, par Lettres-Patentes du mois d'Août 1753, en faveur du Vicomte *de Prouvay*, ancien Capitaine de Dragons, en reconnoiſſance tant de ſes ſervices que de ceux de ſes ancêtres, connus ſous le nom de *Nazelle.*

DUCHAFFAULT, ou du CHAFFAULT. Le Comte du Chaffault-de-Besné, Grand'-Croix de l'Ordre royal & militaire de St.-Louis en 1775, & Chef d'Eſcadre, a été fait, le 10 Février 1777, Lieutenant-Général des Armées navales. Il s'eſt diſtingué au combat naval d'Oueſſant dans la Manche, donné le 27 Juillet 1778, en commandant l'eſcadre blanche & bleue, où il a été bleſſé grièvement. Sa Majeſté lui a accordé en récompenſe une penſion de 3000 livres ſur les fonds de la Marine. Le Roi, ſur la démiſſion du Comte d'Orvilliers, a donné au Comte du Chaffault le commandement de la Flotte Royale qui ſervit dans la Manche avec la Flotte combinée d'Eſpagne.

Le Chevalier du Chaffault, ſon fils, Lieutenant de Vaiſſeau, qui eut la jambe caſſée dans cette action, & dont la mauvaiſe ſanté ne lui permit pas de continuer ſes ſervices, obtint du Roi ſa retraite avec commiſſion de Capitaine de Vaiſſeau, & 1000 liv. de penſion ſur les Invalides de la Marine.

DUCHÉ DE VANCY, famille noble de laquelle eſt ſorti:

Joseph-François Duché de Vancy, qui naquit à Paris le 29 Octobre 1668. Son père, Antoine Duché, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & depuis Secrétaire-Général des Galères, ne lui laiſſa pour tout héritage qu'une bonne éducation. La douceur

de ses mœurs & la beauté de son esprit lui donnèrent le moyen de s'introduire à la Cour. Ses poésies saintes le firent agréer pour fournir aux amusemens de Saint-Cyr. Il étoit de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, & mourut à Paris, âgé de 37 ans, le 14 Décembre 1704. Il a donné au Théâtre François trois tragédies, savoir : *Jonathas, Absalon* & *Debora*, & à l'Opéra plusieurs tragédies & ballets. Voy. Moréri.

Les armes : *d'azur, à une grue d'argent, au chef de.... à une bordure de gueules.*

DUCHEMIN, ou DU CHEMIN. NOEL-AUGUSTIN DU CHEMIN, Seigneur de Chasseval, né à Dreux le 23 Novembre 1705, épousa *Louise Ozon,* de laquelle il eut :

CHARLES-AUGUSTIN-PIERRE, Seigneur de Cobert ;

Et LOUIS-FERDINAND, Seigneur de Boissard, né le 30 Octobre 1707, mort à Paris, le 6 Mars 1759, qui avoit épousé *Catherine Bonnet*, morte le 8 Décembre 1764. Il eut :

1. YVES-EMMANUEL, Seigneur du Boissard ;
2. FERDINAND-CAMILLE, Seigneur de la Charnaye, Vicomte du Perche, Président, Lieutenant-Général Civil, Criminel de Police & d'Epée au Bailliage de Mortagne au Perche, le 11 Février 1767 ;
3. Et CATHERINE-LOUISE-MARTHE, mariée, à Paris en 1764, à *Henri-Charles-François Aprix*, Seigneur de la Mothe, Sous-Brigadier des Mousquetaires du Roi, Sous-Aide-Major de la même Compagnie en 1767, & Chevalier de Saint-Louis, dont *Angélique-Louise-Henriette-Camille*, née à Verneuil, le 1er Mai 1766.

Les armes : *de gueules, à la fasce d'or, chargée d'un duc de sable.*

⁂ DUCHESNE. PIERRE DUCHESNE servit pendant 32 campagnes ou sièges, & suivit, en qualité de premier Médecin, Monseigneur le Dauphin, fils de LOUIS XIV, & en la même qualité les Ducs de Bourgogne, de Berry & d'Anjou, celui-ci avant son avènement à la couronne d'Espagne. Il eut pour fils :

PIERRE-JACQUES, qui consacra toute sa vie au service, tant en qualité de Commandant de bataillon de Milice de Châlons, que comme Capitaine de Grenadiers, & enfin comme Lieutenant-Colonel d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis. Ses enfans furent :

1. JACQUES, qui suit ;
2. Et ANTOINE, Capitaine au Régiment de la Marine, qui servit pendant 21 ans.

JACQUES DUCHESNE, Major de la Ville de Philippeville, & auparavant Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie au Régiment de Louvigny, servit pendant 33 ans, & reçut des blessures considérables dont il demeura estropié. Le Roi LOUIS XIV, en considération des services rendus par lui & son frère, par son père & par son aïeul, leur accorda des Lettres de noblesse pour eux & leurs enfans, nés & à naître en loyal mariage, datées du mois de Novembre 1700. Il eut pour fils :

1. JACQUES-ANTOINE, Chevalier de St.-Louis, Capitaine du Corps-Royal de l'Artillerie, réformé avec appointemens ;
2. Et LOUIS-ROLLAND, ancien Lieutenant du même Corps qui, ayant exposé, avec son frère à LOUIS XV, que Pierre Duchesne, leur bisaïeul, premier Médecin des enfans de France, avoit obtenu des Lettres d'anoblissement pour les services par lui rendus pendant 32 campagnes ou sièges, en aucun desquels il avoit suivi le Dauphin, son aïeul, le Duc de Bourgogne, son père, & le Duc de Berry, son oncle ; que JACQUES, leur père, Major de Philippeville, auparavant Capitaine d'Infanterie au Régiment de Louvigny, mort Commandant à Bouillon, estropié par les blessures considérables qu'il avoit reçues à la guerre ; qu'ANTOINE, leur oncle, Capitaine au Régiment de Marine, y avoit servi pendant 21 ans ; que PIERRE-JACQUES, leur aïeul, avoit consacré toute sa vie au service, & qu'eux se sont aussi consacrés au service depuis leur tendre jeunesse, & se sont efforcés par ce moyen de se rendre dignes de la grâce accordée à leur bisaïeul, dont il a joui paisiblement, ainsi que leur aïeul & leur père, pendant 70 ans ; comme LOUIS XV, régnant, par son édit de 1715, a révoqué les anoblissemens accordés depuis le 1er Janvier 1689, ce Monarque a bien voulu les excepter de la révocation portée par ledit édit, & Sa Majesté s'y est déterminée avec d'autant plus de confiance, qu'Elle s'est réservée par l'art. Ier de cet écrit, d'excepter de la révocation générale des anoblissemens, ceux qui auraient été accordés pour services rendus à l'Etat ; & les Lettres de noblesse obtenues pour PIERRE DUCHESNE, son fils & ses petits-fils, ayant été la récompense des services rendus pendant de longues années à l'Etat, & MAURICE-REINE-CHARLES-GRÉGOIRE, fils de LOUIS-ROLLAND, ayant été nommé pour entrer en qualité d'élève à l'Ecole Royale-Militaire,

pour ſe mettre à portée de ſervir dans la ſuite avec le même zèle, ont porté Sa Majeſté, par des Lettres-Patentes en forme de Charte, données à Verſailles, au mois d'Avril 1771, de confirmer dans leur nobleſſe Jacques-Antoine & Louis-Rolland, leurs veuves & deſcendans, nés & à naître en légitime mariage.

En vertu des premières Lettres de nobleſſe accordées en 1701, le Juge d'armes de France a enregiſtré, dans ſon Regiſtre général, les armes, qui ſont : *d'azur, à trois glands d'or, poſés 2 en chef & 1 en pointe;* timbré *d'un caſque de profil orné de ſes lambrequins d'or & d'azur.*

DUCLAUX ou CLAUX (du), Seigneur de la Baume, de Barrière & de Favèle en Cevennes, commence ſa filiation à

Julien du Claux, réintégré dans la Seigneurie de Cailaret, par Sentence des Officiers de Meyrueis du 6 Mai 1536, Terre dont il jouiſſoit par indivis avec le Roi & la Reine de Navarre. Il fut Baron dudit Meyrueis, teſta le 16 Juillet 1539, & fut père de

Antoine du Claux, Seigneur de Barrière, qui eut de *Hélis de Montblanc*, en 1533 :

1. Thomas, mort jeune ;
2. Et Jacques, qui ſuit.

Jacques du Claux, Seigneur de Cailaret, épouſa, en 1571, *Marguerite de Caplus,* & en eut

Jean du Claux, Seigneur de la Baume, de Barrière & de Cailaret, qui s'allia, le 27 Août 1606, à *Marie de Calviſſon-d'Aujeargues*, dont

Louis du Claux, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe par jugement de M. Bazin de Bezons, Intendant en Languedoc, le 20 Juillet 1669, & mourut en 1689. Il avoit épouſé, le 23 Août 1642, *Delphine de la Tude.* Ses enfans furent :

1. & 2. Jacques & Louis ;
3. Et Mathieu, qui ſuit.

Mathieu du Claux, Seigneur de Barrière & de Favèle, épouſa, le 12 Avril 1701, *Suſanne de Leuze,* des Seigneurs de Trouillas, dont :

1. Abel-Antoine, qui ſuit ;
2. Marc-Antoine, mort en 1757, Capitaine au Régiment de Lorraine ;
3. Jean-Jacques, mort en 1758, Capitaine au Régiment de Vatan ;
4. Et Madeleine, épouſe de *Gaſpard*, des Barons d'*Aigaliers.*

Abel-Antoine du Claux, Seigneur de la Baume, de Barrière de Favèle & de Choſan, ancien Officier d'Infanterie, mourut en 1759. Il avoit épouſé 1° *Françoiſe d'Aubeſſargues,* & 2° *Marie-Anne le Cointe,* fille de *François*, Doyen du Préſidial de Nîmes, & de *Gralit d'Huc de Merlet.* Il eut du premier lit :

1. Gilette, mariée, en 1754, à N... *de Chambon*, Seigneur de Chaſſagne.

Et du ſecond lit vinrent :

2. Jean, Seigneur de Barrière, de Favèle & de Choſan, né en 1750 ;
3. Marc-Antoine, dit le Chevalier du Claux, né en 1751 ; Garde-du-Corps du Roi en 1768 ;
4. Jean-Louis, dit *de Favèle*, né en 1753 ;
5. Et Abel, appelé *de Choſan*, né en 1757.

Les armes : *aux 1 & 4 d'azur, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules, qui eſt* du Claux; *aux 2 & 3 d'azur, à une fleur-de-lis d'or, qui eſt* le Cointe. (Mémoire envoyé.)

DUCLAUX DE LA MESANGÈRE, famille originaire du Languedoc, établie en Dauphiné, qui a donné à l'Etat des Magiſtrats éclairés, & au Roi des Militaires zélés pour ſon ſervice. N... Duclaux eut pour fils :

N... qui ſuit ;
Et Louis, Commandant au Régiment de la Couronne & dans la ville de Trarbach, Place importante d'Allemagne, dont il ſoutint le ſiège avec valeur, mort en 1707 Commandant pour le Roi dans la vallée de Queyras ;

N... Duclaux eut les enfans ſuivans :

Jean-Antoine, qui ſuit ;
François-Duclaux-d'Antignan, Capitaine d'Infanterie ;
Et Jacques Duclaux de la Rochette, Capitaine d'Infanterie au Régiment de la Couronne, Chevalier de Saint-Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel, mort Prévôt-Général de la Province du Dauphiné. Il laiſſa :

Jacques, qui exerce encore aujourd'hui la même charge, après avoir ſervi longtems au Régiment de la Couronne, Infanterie.

Jean-Antoine Duclaux épouſa *Louiſe-*

Reine de Badouleau de Luat-la-Mesangère, de laquelle il eut :

JEAN-FRANÇOIS, qui suit ;

LOUISE-REINE, qui épousa *Camille-Constance de Mèrecourt*, Seigneur de Lèvre, dont il n'y a pas d'enfans ;

Et MARIE-ANNE-EMERENTIANNE, qui s'est alliée avec *Jean-Charles de Coston*, Baron de Cornas, Urtail, Saint-Romain & Chaban, Capitaine d'Infanterie. Voy. COSTON-DE-CORNAS.

JEAN-FRANÇOIS DUCLAUX, Seigneur de la Mesangère, épousa, le 20 Février 1748, *Anne-Jeanne de Marville*, de laquelle il eut un fils unique & cinq filles, savoir :

N... DUCLAUX, Officier d'Infanterie au Régiment de Valence ;

N... DUCLAUX, Religieuse de la Visitation Sainte-Marie à Valence ;

Et quatre filles, dont deux sont mortes.

Les armes : *de gueules, à deux clefs d'or en sautoir ; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

DUEZE ou VEZE (DE). Voy. CARMAIN.

DUFORT, famille noble, originaire du Limousin.

I. Noble JEAN DUFORT, Ier du nom, Ecuyer, épousa *Henriette Polloud*, dont :

II. Noble JEAN DUFORT, IIe du nom, Ecuyer, marié, par contrat du 15 Novembre 1304, à *Catherine de Lamejal*, fille de Noble *Pierre de Lamejal*, & de *Marie de Rivail*. Il en eut :

III. Noble JEAN DUFORT, IIIe du nom, Ecuyer, qui épousa, par contrat du 1er Décembre 1340, *Marie de Marcenat*, fille d'*Antoine de Marcenat*, Ecuyer, & de *Catherine de Cejala*, qui eurent :

IV. Noble JEAN DUFORT, IVe du nom, Ecuyer, marié, par contrat du 4 Octobre 1378, à *Marie de Campanyac*, fille de Noble *Pierre de Campanyac*, & de *Jeanne de la Rausly*, dont :

V. Noble JEAN DUFORT, Ve du nom, Ecuyer, qui épousa, par contrat du 4 Décembre 1415, *Marie de Changarol*, fille de Noble *Charles de Changarol*, Ecuyer, & de *Jeanne de Rugeol*. De ce mariage vint :

VI. Noble JEAN DUFORT, VIe du nom, Ecuyer, qui épousa, par contrat du 12 Décembre 1455, *Marguerite de la Borie*, fille de Noble *Pierre de la Borie*, Ecuyer, & de *Marguerite de la Vigière*, dont :

VII. Noble ANTOINE DUFORT, Ier du nom, Ecuyer, marié, par contrat du 5 Janvier 1490, à *Marguerite de Rodes*, fille de Noble *Jacques de Rodes*, & de *Marie de Cosnac*, dont :

VIII. Noble ANTOINE DUFORT, IIe du nom, Ecuyer, allié, par contrat du 1er Août 1527, à *Jeanne de Tressyac*, fille de Noble *Charles de Tressyac*, Ecuyer, Sieur de la Perile, & de *Marie de la Berlière*, dont :

IX. Noble ANTOINE DUFORT, IIIe du nom, Ecuyer, qui épousa, par contrat du 15 Septembre 1566, *Catherine de Hayliac*, fille de Noble *Pierre de Hayliac*, Ecuyer, & de *Catherine de Costacg*, de laquelle vint :

X. Noble JEAN DUFORT, VIIe du nom, Ecuyer, qui épousa, par contrat du 10 Juin 1607, *Jeanne de Gramont*, fille de Noble *Jean de Gramont*, Ecuyer, & de *Jeanne de Friazac*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et PIERRE, Chevalier, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, par provisions du 12 Janvier 1680, & Arrêt de réception audit Office du 30 du même mois. Il avoit épousé *Catherine de Poyrel-de-Grandval*, morte sans enfans, fille de *Nicolas de Poyrel*, Ecuyer, Sieur de Grandval, Huissier du Cabinet de la Reine, mère du Roi LOUIS XIV en 1634, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1645, Commissaire d'Artillerie en 1647, Grand-Maître des Eaux & Forêts d'Alsace en 1649, Secrétaire-Interprête en langue Germanique & Helvétique en 1650, & de *Denise de Poncher*, issue de la Maison de *Poncher*, qui a donné un Maréchal de France en 1218, dans la personne de *Jean-Omer de Poncher*, sous le règne de PHILIPPE-AUGUSTE, suivant la Chronique de Flandre de la même année.

XI. Noble JEAN DUFORT, VIIIe du nom, Ecuyer, épousa, par contrat du 15 Juin 1642, *Françoise de Merques*, fille de noble *Antoine de Merques*, Ecuyer, & de *Françoise de Dupuy*, de laquelle il eut :

XII. JEAN DUFORT, IXe du nom, Chevalier, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, sur la nomination de *Catherine Poyrel de Grandval*, veuve de PIERRE DUFORT, son oncle, & par provisions du 27 Octobre 1692, & légataire universel dudit PIERRE DUFORT. Il épousa, par contrat du 27 Avril 1694, assisté de Messire *Laurent de Thuis de la Tour*, fondé de pro-

curation de ses père & mère, *Elisabeth de Poyrel de Grandval*, fille de *Charles de Poyrel*, Ecuyer, Sieur de Grandval, Huissier du Cabinet de la Reine en 1654, Secrétaire-Interprete en langue Germanique & Helvétique en 1656, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1659, Grand-Maître des Eaux & Forêts d'Alsace en 1661, & de *Marguerite le Court*, dont:

1. Joseph-Pierre, qui suit;
2. Et Elisabeth-Marie, morte sans alliance.

XIII. Joseph-Pierre Dufort, Chevalier, Seigneur de Saint-Leu, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, par provisions du 22 Juillet 1718, rendit aveu, le 23 Avril 1739, de la Terre, Fief & Seigneurie de Leumont, sise en la Paroisse de Saint-Leu, près de Taverny, au Prince de Condé. Il a eu de son mariage contracté, le 22 Février 1729, avec *Agnès-Françoise Soullet*, fille de *Nicolas Soullet*, Chevalier, Conseiller du Roi en sa Cour du Parlement, & de *Laurence-Françoise le Tessier de Montarsy*:

XIV. Jean-Nicolas Dufort, Comte de Dufort & de Cheverny, Seigneur de Cour, Frêne, Fontaine, & autres lieux, Lieutenant-Général pour le Roi du Blaisois, Dunois, Vendômois, & du pays d'Amboise, né le 3 Février 1731, Conducteur ou Introducteur des Ambassadeurs le 20 Avril 1752, Lieutenant-Général du Blaisois le 14 Avril 1764, qui a acquis la Terre de *Cheverny* le 7 Mai de la même année, laquelle a été érigée en sa faveur en *Comtè*, par Lettres-Patentes du mois d'Août de ladite année, enregistrées à la Chambre des Comptes de Paris le 18 Mars 1766, en celle de Blois le 31 Juillet suivant, & au Parlement le 27 Août de la même année. Il s'est marié, par contrat du 25 Avril 1755, avec *Anne-Marie-Edme le Gendre*, fille aînée de *Paul-Gaspard-François le Gendre*, Chevalier, Conseiller du Roi, Président en sa Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie-Elisabeth Roslin*, dont:

1. Bernard-Marie-Joseph-Pierre Dufort, dit *le Comte de Cheverny*, Gouverneur en survivance de la Ville de Romorantin le 19 Mai 1767, Volontaire dans le Régiment de la Rochefoucauld, Dragons;
2. Jean-Pierre-Marie, dit *le Chevalier de Dufort;*
3. Et Edmée-Antoine-Marie.

Les armes: *d'azur, à trois épis de bled d'or, tigés & feuillés de même; celui du milieu mouvant d'un monticule aussi d'or, posé à la pointe de l'écu; au chef d'or, chargé de trois étoiles d'azur.*

(Généalogie dressée sur les titres originaux communiqués.)

DUGAS, famille qui a donné trois Prévôts des Marchands de Lyon, le premier dans Louis Dugas, Seigneur de Savounoux & Bois-Saint-Just, Conseiller du Roi, & Auditeur de Camp de Lyon depuis 1696 jusqu'en 1700; le second dans Laurent Dugas, Seigneur de Bois-Saint-Just, Conseiller du Roi, Président à la Cour des Monnoies de Lyon depuis 1724 jusqu'en 1730; le troisième dans Pierre Dugas, Seigneur de Turin, Quinsonas, Savounoux, Président en la Cour des Monnoies & Sénéchaussée, premier Président au Présidial de Lyon, Auditeur de Camp de ladite ville & des Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois depuis 1750 jusqu'en 1751; deux seconds Présidens en la Cour des Monnoies dans Laurent Dugas, qui prit séance le 22 Mars 1706, & dans Pierre Dugas, qui succéda à son père le 5 Juin 1728.

DULAU. De cette Maison étoient: N.... Dulau, ancien Curé de Saint-Sulpice, & Jean-Marie Dulau, ancien Agent-Général du Clergé, nommé le 2 Mars 1775 à l'Evêché d'Arles, & sacré le 1er Octobre suivant.

Il y a de ce nom des Officiers dont nous ignorons l'état actuel.

DULONG, anciennement DELONG, à Beaucaire en Languedoc, famille originaire de Toscane, où elle a occupé les premières charges, comme celles de Grand-Magistrat & de Sénateur.

Suivant les recherches faites en 1732 dans cette ville sur son origine, & comprises dans un inventaire général de ses titres, légalisés par les Consuls, Viguiers & Lieutenans-Généraux de la ville de Beaucaire, on trouve que Michel Dulong a présidé au Grand-Magistrat de Sienne en 1382; Pierre & Jacques Dulong, en 1420; Jacques, fils de Pierre, en 1441; Pierre, fils de Jacques-Simon, en 1445; Pierre, fils de Jacques-Pierre, en 1484; Léonard, fils de Pierre, en 1527; Antoine, fils de Léonard, en 1535; Octavien, fils

d'Antoine, eſt le dernier qui ait préſidé en 1570 au ſuſdit Grand-Magiſtrat de Sienne.

Lionnette, ſœur d'Octavien, & fille d'Antoine, fut mariée, en 1564, à *Lélie Zondadari*, fils de *Marc-Antoine*, d'une Maiſon connue en Italie, qui a donné de nos jours un Grand-Maître de Malte & un Archevêque de Sienne, dans *Antoine-Félix Zondadari*, qui vivoit en 1732, lors de la recherche de l'origine de cette famille dans les Archives de Sienne. On trouve auſſi, dans celles de Beaucaire, un Jean Dulong, Chevalier, Maître-d'Hôtel du Roi Charles VII, & Sénéchal en 1455. Le premier connu en France eſt:

I. Denis Dulong, qui vint s'établir à Aigues-Mortes, port de mer alors conſidérable. Le Roi Louis XI lui donna le Commandement de ſa première galère, nommée la *grande Galéaſſe*. Sa valeur & ſon mérite le firent diſtinguer. Il fut envoyé par Sa Majeſté en commiſſion à Naples, à Meſſine & à Palerme. Dans une lettre que le Pape Sixte IV lui écrivit, datée du 18 Mai 1482, il eſt qualifié de Noble Dulong, Capitaine de la Galéaſſe. Il eut :

1. Pierre, marié à *Hélène* d'*Arlot*, dont:
   François, mort ſans poſtérité.
2. Et Arnaud, qui ſuit.

II. Arnaud Dulong vint s'établir à Beaucaire; il partagea, le 29 février 1536, avec Pierre, ſon frère, les biens qu'ils poſſédoient par indivis à Tlorenſac, & ſe maria, le 25 Novembre 1519, à *Tiphaine d'Arlot*, fille de noble *Pierre d'Arlot*, de Beaucaire, de laquelle il eut :

1. Honoré, qui ſuit;
2. Guillaume, qui commanda une Compagnie de 100 hommes de pied, réduite, le 26 Mars 1563, à 50 hommes, & eut commiſſion de M. de Cruſſol, Duc d'Uzès, le 7 Novembre 1567, d'aſſembler & de commander 300 hommes de pied. Il teſta le 9 Octobre 1583, & eut de *Marguerite de Marcourel de Béziers*, qu'il avoit épouſé, le 10 Juin 1563, un fils nommé

   Paul, marié, le 26 Août 1590, à *Claude de Caſſole*, & qui mourut ſans poſtérité, après avoir teſté le 26 Avril 1606;

3. Et Antoine, mort auſſi ſans enfans. Il avoit épouſé, par contrat du 21 Septembre 1567, *Claude de Gueydon*.

III. Honoré Dulong eut, le 3 Juillet 1575, commiſſion de M. de Montmorency de faire la levée des blés & vins pour munir le château de Beaucaire. Il fut chargé, par le Seigneur de Saint-Salle, d'aller commander à Somhac, pour le ſervice de Sa Majeſté, & pour s'oppoſer aux courſes & aux invaſions des ennemis, & par M. de Montmorency, de l'entretien de la garniſon de Saint-Hilaire. Il fut nommé pour garder ce lieu ſous la domination du Roi. Il épouſa, par contrat du 15 Février 1567, *Marguerite de Forcalquier*, & en faveur de ce mariage, ſa mère, *Tiphaine d'Arlot*, qui teſta le 23 Juin de la même année, lui fit donation d'une maiſon ſituée dans la ville de Beaucaire. Il eut :

IV. Pierre Dulong, qui eut commiſſion du Sieur de la Guiche, de conduire dans le Bourbonnois la Compagnie de M. le Duc de Vendôme, compoſée de 20 Chevaux-Légers & de 40 Arquebuſiers. M. de Montmorency, Lieutenant-Général pour le Roi, le chargea, le 23 Mai 1616, de ſe ſaiſir d'un nommé Beaulieu, qui avoit des liaiſons ſecrètes avec des Princes étrangers. Le même Seigneur lui donna, le 26 Juin 1621, commiſſion de mettre ſur pied une Compagnie de 100 hommes dans le Régiment de Languedoc. Il en eut une autre du Roi, le 15 Juin 1632, pour faire la levée de 100 hommes de guerre dans le Régiment du Marquis de Corbonne. Il épouſa, du vivant de ſon père, par contrat du 29 Mars 1594, *Madeleine de la Tour*, de la ville d'Arles, en Provence, de laquelle il eut :

1. Louis, qui ſuit;
2. Et Antoine.

V. Louis Dulong, Ecuyer, fidèle à ſon prince, ſe mit à la tête du peuple, & donna des marques de ſa valeur, en 1632, au moment où le château de Beaucaire ſe déclara contre le Roi & contre l'Etat. Ses ſucceſſeurs ont ſuivi ſon exemple, & ont fini leur carrière, dans les dernières guerres de Louis XIV. Le Maréchal de Schomberg lui accorda, le 30 Novembre 1637, le Commandement d'une Compagnie de 100 hommes, à l'occaſion de la défaite de Leucate; & le 14 Janvier 1638, il fut chargé de mettre ſur pied une autre Compagnie de 100 hommes dans le Régiment de Saint-André. Il fit preuve de ſa nobleſſe le 10 Août 1668, & il y fut maintenu avec ſon frère Antoine, le 12 Juin 1669, par M. de Bazin de Bezons, Intendant du Languedoc. Il teſta le 1er Octobre 1669. Il avoit épouſé,

1° le 3 Novembre 1638, *Catherine de Bourdinot*, & 2° le 8 Janvier 1656, *Jeanne de Gueydon*, de laquelle il eut :

1. Denis-Daniel, qui suit ;
2. Guillaume, Ecuyer, qui porta les armes dans la Compagnie de M. de Caftellane, comme il confte d'un certificat de fes fervices du 20 Octobre 1657.
3. Et Hercule-Antoine, dit *le Chevalier Dulong*, qui eut, le 20 Octobre 1657, un brevet d'Aide-Major au fecond bataillon de Mourangis; un autre d'Aide-Major, du mois de Septembre 1701, & une commiffion de Capitaine, dans le même Régiment, le 25 juin 1702. Il fut bleffé à l'attaque du Fortin de Viadana, en Italie, & mourut de fa bleffure.

VI. Denis-Daniel Dulong époufa, le 14 Janvier 1679, *Jeanne de Mendre de Garrique*. Il eut de ce mariage :

1. Henri, qui fuit ;
2. Jacques-Hyacinthe, qui fut Lieutenant de Grenadiers, par Lettres du 13 Juin 1710, enfuite Capitaine, par commiffion du 19 Mai 1711 ;
3. Louis, Lieutenant dans le Régiment Dauphin, par Lettres du 19 Octobre 1707. Il paffa, avec permiffion, au fervice du Roi d'Efpagne, où il fut Capitaine dans le Régiment de Bourgogne, Infanterie Wallonne ;
4. Et Joseph, Lieutenant au Régiment d'Appeville, par Lettres du 20 Septembre 1712.

VII. Henri Dulong, Ecuyer, Commandant au Régiment d'Infanterie de Bourgogne, troupes Wallonnes, fe maria, le 27 Février 1724, avec *Marie-Anne de Freffieux*, fille de noble *Jérôme de Freffieux*. De ce mariage eft né :

VIII. Jérome Dulong, marié, le 13 Janvier 1746, avec *Marie-Anne de Lafplane* (fille de *Jacques*, & de *Philippe de Guibert*), de laquelle ils n'eut pas d'enfans.

Les armes : *d'argent, au vol de fable, attaché d'un lion de gueules*.

DUMONT. On trouve dans les *Mémoires de Sully*, que deux de ce nom, & de la même famille, ont fervi fous Henri IV avec diftinction; & dans les *Mémoires du Port-Royal*, il eft auffi fait mention d'un Dumont, qui a été Grand-Vicaire de Paris en 1662, fous M. de Péréfixe, Archevêque de Paris. Cette famille noble remonte à

Meffire Edme Dumont, Commandant d'une Compagnie de 200 hommes d'armes, lequel époufa, le 9 Janvier 1500, *Adélaïde de Rommecourt*, dont :

Meffire Jean Dumont, Capitaine d'Infanterie, qui fe maria, le 18 Novembre 1530, avec *Magloire de Bourgouin*. Il en eut :

Meffire Edme Dumont, IIe du nom, Capitaine des Gardes de M. le Duc du Maine, Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes dans le Régiment de Sacremort, & Meftre-de-Camp d'un Régiment de 6 Compagnies de 150 hommes. Il époufa, le 17 Août 1575, *Didier de Grifelle*, dont :

Jean Dumont, IIe du nom, qui fut à l'arrière-ban convoqué en 1652, & fervit en qualité de Capitaine d'Infanterie en Empire. Il fe maria, le 10 Mars 1627, à *Claire-Bonaventure Largentier*, de laquelle il a eu :

Claude Dumont, Garde du Roi, mort de fes bleffures à la bataille de Senef. Il avoit époufé, le 16 Février 1679, *Anne de Houdreville*, & en eut :

Gaspard Dumont, Capitaine d'Infanterie, marié, le 21 Février 1707, à *Claudette-Marguerite le Seurre*, dont font iffus :

1. Claude, d'abord Capitaine d'Infanterie en France au Régiment Royal, enfuite Lieutenant-Colonel de Huffards au fervice du Roi de Pruffe, où il a paffé en 1742, qui eft mort à Vienne en Autriche au mois de Juin 1759, Colonel au fervice de l'Impératrice Reine de Hongrie. Il avoit époufé, en Siléfie, Dame *Antoinette*, née Baronne de *Crous*, dont eft iffue :

   Marie-Josèphe-Antoinette Dumont de Signeville, née le 28 Septembre 1750 ;

2. Gaspard, Chevalier de Saint-Louis;
3. Louis, qui fuit;
4. Autre Claude, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine d'Infanterie ;
5. & 6. Catherine-Marguerite, & Anne-Gabrielle, morte fans enfans le 29 Janvier 1772, âgée de 54 ans;
7. & 8. Anne, Religieufe, & Louise.

Louis Dumont, Chevalier, Seigneur de Signeville & de Rouveroy en partie, a commencé d'entrer au fervice le 15 Octobre 1735, en qualité de Sous-Lieutenant dans le Régiment Royal-Infanterie, d'où il a paffé en 1744, dans le Régiment de Graffin, où il a été fait Capitaine le 1er Juin 1745, Capitaine de Grenadiers & Chevalier de Saint-Louis en 1766, a rang de Lieutenant-Colonel depuis le 25 Août 1767, avec une penfion de 500 livres fur le Tréfor Royal. Il a époufé, par contrat paffé devant *Gradaux* & *Morot*, Notaires à

Troyes, le 28 Janvier 1754, *Elifabeth Corrard,* dont il eut:

1. Pierre-Gaspard, qui fuit;
2. Marie-Catherine-Elisabeth, admife fur fes preuves à Saint-Cyr, où elle eft entrée en Mars 1764;
3. Et Catherine.

Pierre-Gaspard du Mont-de-Signeville, né le 1er Décembre 1756, a fait fes preuves de Nobleffe devant M. d'Hozier de Sérigny, pour être reçu élève à l'Ecole Royale Militaire, & dont le certificat eft du 5 Septembre 1766. Voyez l'*Armorial de France*.

Les armes: *d'azur, à un cafque d'argent à 5 grilles d'or, pofé de front, traverfé par une épée de même en pal, la poignée d'or la pointe en haut, & accofté de 2 étoiles auffi d'argent. Couronne de Marquis.* Pour fupports: *deux lions.*

DUMONT-DE-BOSTAQUET, Seigneur de la Fontelaye, Varvannes, Lamberville, la Rivière-d'Eftrimont & Hougerville, au pays de Caux en Normandie. Le nom de cette famille eft cité dans l'*Hiftoire de Rouen,* lorfqu'en 1484 Pierre Raulin, Lieutenant-Général du Bailli de ladite Ville, & Commiffaire du Roi, fit une recherche des Nobles de Rouen.

PREMIÈRE BRANCHE.

N... Dumont, Seigneur de la Fontelaye, eut pour enfans:

1. N... Dumont, qui fuit;
2. Et Louis, auteur de la feconde branche rapportée ci-après.

N... Dumont, Seigneur de la Fontelaye, qui vivoit en 1772, âgé de 80 ans, avoit époufé *Suzanne de Mel-d'Eftrimont,* dont:

Isaac-Antoine Dumont, Seigneur de Boftaquet, ancien Moufquetaire de la première Compagnie de la Garde du Roi, qui époufa, 1° en 1753, *Anne Maffieu de Clerval,* morte en 1754; & 2° *Anne de Canivet de Hougerville,* dernière fille puînée de feu *Jean-Philippe de Canivet,* Seigneur d'Hougerville, & de *Marie-Madeleine de Broffard d'Augeville.* Il eut du premier lit:

1. Anne-Susanne Dumont.

Et du fecond lit:

2. Isaac-Gabriel-Auguste, né le premier Octobre 1764;
3. Et Isaac-Antoine-Auguste, né le 24 Septembre 1765.

SECONDE BRANCHE.

Louis Dumont, fils de N... Dumont, avoit époufé *Elifabeth Laurens,* dont:

Louis-David, qui mourut à l'âge de 18 ans & demi, fans alliance; fon oncle eft devenu fon héritier.

Les armes: *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois têtes de lapin d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

DUMOULIN. Voy. MOULIN (du).

* DUNOIS. Les Comtes de *Dunois*, puis Ducs de *Longueville*, ont eu pour auteur Jean d'Orléans, Comte de Dunois & de Longueville, Grand-Chambellan de France, fils naturel de Louis de France, Duc d'Orléans, & de *Mariette d'Enghien,* Dame de Cany. Voyez LONGUEVILLE.

Le *Dunois* eft un petit pays dans la Beauce, qui fut poffédé par les Comtes de Blois, & compris fous ce titre jufqu'à *Hugues de Châtillon*, qui fe qualifia Comte de Blois & de Dunois. Louis de France, Duc d'Orléans, acquit en 1391 ces deux Comtés. *Châteaudun,* Capitale du *Dunois,* a eu des Vicomtes particuliers. Voyez CHATEAUDUN.

Marie d'Orléans, Ducheffe de Nemours, fit donation du *Dunois* & de la Vicomté de *Châteaudun* à fon coufin germain Louis-Henri de Bourbon, fils naturel de Louis de Bourbon, Comte de Soiffons, auquel elle fit prendre le titre de Comte de *Dunois* & de Prince de Neuchâtel, & dont la fille, Louise-Léontine-Jacqueline, a porté ce Comté dans la Maifon d'*Albert*, en époufant *Charles-Philippe,* Duc de Luynes, dont le petit-fils, mort à l'Armée en 1758, étoit appelé *Comte de Dunois.*

† DUPAC ou du PAC. Cette famille noble eft divifée en trois branches. La première eft celle de Dupac, Seigneurs de *Bellegarde,* au Diocèfe de Narbonne. La Terre & Seigneurie de Bellegarde eft une des plus honorifiques du canton où elle eft fituée, & quoiqu'elle foit du Diocèfe de Narbonne, elle eft cependant regardée quelquefois comme du Diocèfe d'Aleth, à caufe de la proximité de ces deux villes, étant du Diocèfe d'Aleth, pour le paiement des deniers royaux. La feconde branche eft celle de Dupac, Seigneurs de *Badens,* au Diocèfe de Carcaffonne. Et la troifième eft celle de Dupac, Seigneurs de *Ponferme,* au

Diocèſe de Narbonne. Cette Nobleſſe eſt originaire du Béarn, & attachée de tems immémorial aux Rois de Navarre; c'eſt de là que lui eſt venu la conceſſion de joindre à ſes armes *une vache de gueules clarinée d'azur*, ſemblable à celle de l'écu de Béarn. Elle a poſſédé la Terre & Seigneurie de la Salle, dans la vallée de Biros en Comminges, avant l'an 1389, & pluſieurs ſiècles après. Il y a toujours eu des DUPAC au ſervice de nos Rois; mais, peu partagés des biens de la fortune, ils n'ont pu parvenir au premier grade militaire.

JEAN DUPAC, Ecuyer, Seigneur de la Salle, rendit hommage au Roi CHARLES VI de cette terre en l'année 1389.

JEAN DUPAC, Ecuyer, Seigneur de la Salle, que l'on croit ſon fils, & père de FORTUNÉ, qui ſuit, rendit hommage au Roi CHARLES VII de la même terre de la Salle le 24 Septembre 1456.

BRANCHE
des Seigneurs de BELLEGARDE.

I. FORTUNÉ DUPAC, Seigneur de la Salle, Gouverneur de Caſtillon, par brevet du 12 Juillet 1509, s'acquit dans cette charge une grande réputation de ſageſſe, de vertu & d'équité. Il fut un des Députés de la Nobleſſe vers le Roi LOUIS XII, en 1512, pour obtenir des grâces envers les habitans de la Sénéchauſſée de Toulouſe. Il eut de ſa femme dont on ignore le nom :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et CATHERINE DUPAC, mariée, le 18 Mai 1528, avec *Roger de la Paſſe de Montbrun*.

II. FRANÇOIS DUPAC, Ier du nom, Seigneur de la Salle, fut Gouverneur de Caſtillon; il eſt dit fils de FORTUNÉ DUPAC, dans ſon contrat de mariage, du 15 Juin 1525, avec *Françoiſe de l'Eſtandart*, fille de *François de l'Eſtandart*, Seigneur de Bellegarde. De ce mariage vinrent:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *Ponſerme*, rapportée ci-après;
3. Et JEANNE DUPAC, mariée, par contrat du 25 Janvier 1549, à *Jean de Nos*, Sieur de Belbaſſe & de Montauriol.

III. FRANÇOIS DUPAC, IIe du nom, fut inſtitué héritier des biens de *Jean de l'Eſtandart*, ſon oncle, Seigneur de Bellegarde, par teſtament du 21 Août 1542, & par cet acte la terre de Bellegarde eſt entrée dans la famille de DUPAC. FRANÇOIS, IIe du nom, Seigneur de Bellegarde & de la Salle, teſta le 28 Juillet 1560 conjointement avec ſa ſeconde femme. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 21 Juin 1545, *Catherine de Saint-Jean-d'Honnoux*, fille d'*Antoine de Saint-Jean*, Seigneur d'Honnoux, & de *Delphine de l'Eſtandart*; & 2° par contrat du 7 Avril 1557, *Géraude de Noé*, fille de *Jean de Noé*, Seigneur de Durfort. Du premier lit naquirent :

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. PIERRE, mort ſans poſtérité;
3. Et JEANNE, mariée, par contrat du 12 Février 1564, à *Jean d'Hélie*, Seigneur de Villarzel, Co-Seigneur de Montauriol, fils de *Pierre d'Hélie*, & de *Madeleine de Château-Verdun*.

Et du ſecond lit :

4. JEAN-FRANÇOIS DUPAC, auteur de la branche des Seigneurs de *Badens*, rapportée ci-après.

IV. ANTOINE DUPAC, Seigneur de Bellegarde & de la Salle, obtint, le 9 Mars 1580, un Arrêt du Parlement de Toulouſe, qui le maintint dans la jouiſſance de la moitié des biens de FRANÇOIS DUPAC, ſon père. Il teſta le 1er Août 1593, & nomma les enfans nés de ſon mariage. Il vendit la terre de la Salle, le 26 Novembre 1596, à CHARLES DUPAC, Seigneur de Marbé. Il avoit épouſé, par contrat du 25 Mai 1572, *Hélène du Luc*, fille de *Nicolas du Luc*, Seigneur dudit lieu, & de *Julienne Chambert*, & en eut :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. MARGUERITE, mariée, par contrat du 22 Novembre 1592, avec *François de Guy*, Seigneur de Moncamp;
3. Et CLAIRE DUPAC, Religieuſe.

V. PIERRE DUPAC, Ier du nom, Seigneur de Bellegarde, paſſa une tranſaction avec JEAN-FRANÇOIS & ANTOINE DUPAC, le 21 Juin 1606, & teſta le 12 Août 1638. Il avoit épouſé, par acte du 25 Février 1603, *Cécile Dencauſſe*, fille de *Savary Dencauſſe*, Seigneur de la Baſtide, & de *Catherine de la Tour*, dont il eut :

1. GUY, qui ſuit;
2. Et BLAISE DUPAC.

VI. GUY DUPAC, Seigneur de Bellegarde, teſta le 10 Octobre 1680. Il avoit épouſé, par acte du 3 Juillet 1637, *Diane de Montfaucon*, fille de *Gabriel de Montfaucon*, Baron de Rogles, Gentilhomme ordinaire de la

Chambre du Roi, & de *Jeanne de Château-Verdun*, dont il eut :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et Gabriel.

VII. Pierre Dupac, IIe du nom, Seigneur de Bellegarde & de l'Eſtang, épouſa, par contrat du 16 Février 1665, *Dorothée de Saint-Jean*, fille d'*Olivier de Saint-Jean*, Baron de Mouſſoulens, & de *Catherine de Roquelaure*, laquelle, par un codicille du 22 Juin 1673, la fit héritière par acte paſſé devant *Richard*, Notaire. Il fit un teſtament le 26 Mars 1692, dans lequel il déclare avoir eu de ſa femme :

1. Gabriel, qui ſuit ;
2. Jean-Baptiste, Lieutenant pour le Roi, & Commandant au Gouvernement de Gravelines, mort en 1742 ;
3. Autre Gabriel, nommé *le Chevalier de Bellegarde*, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Blaiſois, marié à *Agathe de Roſtagni*, originaire du pays de Monaco, dont:

   Jeanne-Antoinette-Dorothée Dupac, qui a épouſé, par contrat du 14 Février 1746, *Louis-Alexandre Duvivier*, IIe du nom, Seigneur de Sarraute, de Layſſac, de Saint-Martin, de Feuilluns, &c., fils de *Léon Duvivier*, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Languedoc, & de *Marie-Thérèſe de Caſteras de Sournia*.

4. Et François Dupac, nommé Page du Grand-Maître de Malte le 9 Mai 1679.

VIII. Gabriel Dupac, Seigneur de Bellegarde & de l'Eſtang, teſta le 4 Juillet 1745, & mourut le 6 du même mois. Il avoit épouſé, par contrat du 5 Août 1708, *Jeanne-Marie de Belliſſen*, dont il eut :

1. Guy-Henri, Sieur de l'Eſtang, Capitaine au Régiment de Blaiſois, qui a ſervi dans les guerres de 1734 & 1735, & eſt mort en 1740, des ſuites des bleſſures qu'il avoit reçues à Dantzick;
2. Jean-Pierre, qui ſuit ;
3. Gabriel, nommé l'*Abbé Dupac*, ancien Comte de Lyon;
4. Guillaume, Docteur de Sorbonne en 1748; Vicaire-Général du Diocèſe de Carcaſſonne, la même année; nommé par le Roi à l'Abbaye de Montolieu, au même Diocèſe, le 15 Août 1754, & reçu Comte de Lyon le 23 Juin 1758 ;
5. François, appelé le *Chevalier de Bellegarde*, Capitaine au Régiment de Blaiſois, tué en Italie en 1744 ;
6. Et Françoise Dupac, nommée Prieure du Monaſtère Royal de Prouille, Ordre de Saint-Dominique, Diocèſe de Saint-Papoul, en 1752.

IX. Jean-Pierre Dupac, Seigneur de Bellegarde, né le 20 Novembre 1715, fait Chevalier de Saint-Louis le 18 Septembre 1751, a épouſé, le 29 Octobre 1753, *Marie-Thérèſe Gros*, fille d'*André Gros*, Seigneur de Beſplas, & de *Catherine Sanches*, dont il a eu :

1. Gabriel-Marie, né le 10 Août 1754;
2. Guillaume-Marie, né le 6 Juillet 1757;
3. Gabriel-Prosper, né en Avril 1764;
4. Madeleine-Marie-Françoise, née le 25 Avril 1756, reçue, ainſi que ſes trois ſœurs, Chanoineſſes-Comteſſes de Neuville, par Brevet du mois de Décembre 1762;
5. Madeleine-Françoise, née le 11 Octobre 1758;
6. Claire, née le 14 Juin 1761 ;
7. Et Louise-Henriette Dupac, née le 30 Août 1762.

BRANCHE
des Seigneurs de Badens.

IV. Jean-François Dupac, Seigneur de Badens, fils de François, IIe du nom, & de *Géraude de Noé*, ſa ſeconde femme, reçut un renouvellement de reconnoiſſance de ſes vaſſaux en 1595. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Mai 1583, *Madeleine Ferroul de Seilh*, fille de *Godet Ferroul*, Seigneur de Seilh, dont :

V. Blaise Dupac, Seigneur de Badens, qui rendit foi & hommage de ſa Terre de Badens, & de ſes Fiefs de Mazeroles, les 10 Avril 1631 & 3 Septembre 1644. Sa veuve fit un teſtament le 10 Janvier 1656, lequel fut ouvert le 30 Octobre de l'année ſuivante. Par cet acte, ſon fils aîné eſt nommé héritier de ſes biens. Blaise Dupac avoit épouſé, par contrat du 7 Mars 1621, *Honorée de Toulouſe*, fille de *Pierre de Toulouſe*, Seigneur de Saint-Martin, & d'*Iſabeau Paturel*, dont il a eu :

1. Gabriel, qui ſuit;
2. François;
3. Anne ;
4. Et Germaine Dupac, mariée, par contrat du 2 Mars 1652, à *Gabriel Dalibert*, Seigneur de Villemouſtauſſou.

VI. Gabriel Dupac, Seigneur de Badens, rendit foi & hommage de ſa Terre de Badens

& de ſes Fiefs de Mazeroles le 29 Janvier 1689, & fit un teſtament le 3 Août 1697. Par cet acte il laiſſa un legs à ſon fils puîné, & nomma héritier univerſel de tous ſes biens ſon aîné, & laiſſa l'adminiſtration deſdits biens à ſa femme. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Septembre 1667, *Marie de Verſeille-de-Villeneuve*, fille de feu *Henri de Verſeille-de-Villeneuve*, Seigneur d'Argens, & de *Claire Belliſſen*, dont il a eu :

1. Gabriel-Baptiste, qui ſuit ;
2. Et Gabriel, mort ſans poſtérité le 20 Octobre 1742.

VII. Gabriel-Baptiste Dupac, Seigneur de Badens, né le 18 Avril 1685, Capitaine, puis Major du Régiment de Normandie, Chevalier de Saint-Louis & de Saint-Lazare, rendit foi & hommage de ſa Terre & Seigneurie de Badens le 19 Février 1748, & mourut le 5 Février 1752. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Mars 1726, *Catherine Aldin*, fille de feu *Henri-Victor Aldin*, Seigneur de Belvèze, & de *Marguerite-Anne Chaſtan*, dont il a eu :

1. Gabriel, qui ſuit ;
2. Gabrielle, née le 14 Décembre 1732, reçue Chanoineſſe-Comteſſe du Chapitre de Neuville en Breſſe, au mois de Décembre 1757 ;
3. Claire, née le 17 Janvier 1740, Religieuſe à Sainte-Marie de Narbonne, le 5 Septembre 1753 ;
4. Et Marguerite Dupac, né le 14 Janvier 1742.

VIII. Gabriel Dupac, Seigneur de Badens, né le 22 Octobre 1737, reçu Page de la Petite-Ecurie le 1er Juin 1751, & Officier dans le Régiment du Roi, au mois de Mai 1755, s'eſt marié en 17..... à *N..... de Bruyères-Chalabre*.

BRANCHE des Seigneurs de Ponserme.

III. Pierre Dupac, ſecond fils de François, Ier du nom, & de *Françoiſe de l'Eſtandart*, fut Seigneur de Ponſerme. Les habitans des vallées de Vallongues, de Biros, & de Bémale firent une députation à la Cour en 1569, pour ſupplier Sa Majeſté de leur donner pour Gouverneur de Caſtillon ledit Pierre Dupac, ajoutant que de temps immémorial, ce Gouvernement étoit dans la famille de Dupac. Il eut, en 1597, la charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi ; mourut en 1610, & fut père de :

IV. Jacques Dupac, Seigneur de Ponſerme, Lieutenant du Grand-Maître d'Artillerie, qui teſta le 14 Octobre 1639. Il avoit épouſé, le 13 Mars 1608, *Iſabeau de Cailar* dont il eut :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Et Pierre Dupac.

V. Louis Dupac, Seigneur de Ponſerme, s'allia, le 3 Février 1641, avec *Marie Juer*, fille de *Paul Juer*, Seigneur du Doul, & d'*Anne Veyé*, dont il eut :

1. Henri, qui ſuit ;
2. Paul, né en 1648 ;
3. Louis, né en 1654 ;
4. Esprit, né en 1655 ;
5. Et Hyacinthe Dupac, né en 1663.

VI. Henri Dupac, Seigneur de Ponſerme, épouſa, le 23 Avril 1674, *Marie de Maſſia*, fille de *Guillaume de Maſſia*, Seigneur de Salelles, & de *Marguerite de Bermont du Caila*. De cette alliance vint :

VII. Henri Dupac, IIe du nom, Seigneur de Ponſerme, qui eſt entré dans le ſervice dès l'âge de 15 ans, a été Lieutenant en 1712, Capitaine en 1717, & a été bleſſé dangereuſement d'un coup de feu au ſiège de Philippsbourg en 1734. Etant hors d'état de pouvoir ſervir, il ſe retira, & eut la Croix de Saint-Louis en 1736. Il avoit épouſé, en 1733, *Louiſe Lenoir*, fille de *Louis Lenoir*, Seigneur de Ribaute, dont il n'a point eu d'enfans.

Les armes : *d'or, à un arbre de ſinople, & une vache de gueules, clarinée d'azur, brochant ſur le fût de l'arbre.*

Généalogie dreſſée par M. Gaſtelier-de-la-Tour, auteur du *Nobiliaire du Languedoc*.

DUPLEIX - DE - BACQUENCOURT. Charles-Claude-Ange Dupleix, Seigneur de Bacquencourt, Fermier-Général & Secrétaire du Roi, mort le 13 Novembre 1750, à 54 ans, avoit épouſé *Jeanne-Henriette de Laleu*, morte le 1er Janvier 1736, à 27 ans, laiſſant :

1. Guillaume-Joseph, qui ſuit ;
2. Et Pierre-François-Denis, Seigneur du Pècle, né le 29 Juin 1734, Subſtitut du Procureur-Général du Parlement de Paris en 1755, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 12 Mai 1756, ſur la démiſſion de ſon frère, & Grand-Rapporteur en Chancellerie en 1757.

Guillaume-Joseph Dupleix, Seigneur de

Bacquencourt, né le 23 Avril 1727, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 13 Décembre 1752, Grand-Rapporteur en Chancellerie, Maître des Requêtes le 1er Février 1756, Préſident au Grand-Conſeil le 3 Septembre 1762, Intendant de la Rochelle en Décembre 1765, puis de Picardie en Octobre 1766, a épouſé, en Mai 1771, *N... de Noguès*.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au chevron d'or accompagné en chef de 2 poiſſons affrontés en faſce, & en pointe d'une étoile, le tout d'argent; aux 2 & 3 ſemé de carreaux d'or, chargés chacun d'une étoile d'azur*.

DUPONT-DE-GAULT, dans le pays d'Aunis. Cette famille a été maintenue dans ſa nobleſſe d'extraction par Arrêt de la Cour des Aides de Paris, du 2 Mars 1768, qui a été rendu en faveur de PIERRE-HENRI DUPONT-DE-GAULT, Chevalier, Seigneur du Baignon, Touchelonge & autres lieux, Chevalier de Saint-Louis, Penſionnaire de Sa Majeſté, Capitaine de Cavalerie, Gendarme de la Garde du Roi, & commandant la Capitainerie-Garde-Côtes de Châtelvalon, fils de PIERRE-CLAUDE DUPONT-DE-GAULT, Chevalier, Seigneur du Baignon. Il eſt dit dans cet Arrêt que lui & ſa poſtérité légitime, tant qu'il ne fera acte dérogeant à nobleſſe, jouira paiſiblement & perpétuellement des privilèges, exemptions & prérogatives dont jouiſſent les autres Gentilshommes du Royaume.

Les diverſes branches de cette famille ont orthographié leur nom différemment ſelon l'idiôme des Provinces où elles ont pris des établiſſemens : on trouve *Goth*, *Gauou*, *Gau* & *Gault*. Ce dernier eſt reſté à la famille. Elle a précédé ce nom de celui de *Dupont*, depuis le contrat de mariage paſſé devant *Elie Bouton*, Notaire Royal de la ville d'Uzès, en la Province de Languedoc, le 29 Janvier 1578, entre JEAN-LOUIS DE GAULT, Chevalier, Capitaine de 100 hommes d'armes, fils de feu *haut & puiſſant Seigneur* JEAN DE GAULT, Chevalier, Baron de Roilac, Seigneur de Pezac, & de feu *haute & puiſſante* Dame *Catherine de Moleſins*, ſes père & mère, d'une part; & Demoiſelle *Françoiſe Dupont de Liziou*, fille de *haut & puiſſant Seigneur Arnault Dupont*, Baron de Liziou, & de défunte *haute & puiſſante* Dame *Catherine Lanzac*; par lequel contrat de mariage a été convenu & promis que ledit Seigneur JEAN-LOUIS DE GAULT portera lui & ſes ſucceſſeurs en ligne directe dudit mariage, le nom de DUPONT, qui eſt le nom de la famille de ladite Dame future épouſe, & qu'il pourra néanmoins, ſans contrevenir à ladite promeſſe, y joindre le ſien après celui-là, s'il juge à propos, ſans qu'il puiſſe s'en ſéparer ni le laiſſer pour prendre le ſien propre; car ſans la ſuſdite convention & promeſſe, ledit mariage ne ſe fût point fait ni accompli.

Un Mémoire marque que PIERRE-HENRI DUPONT-DE-GAULT, Chef de cette famille, Chevalier de Saint-Louis, vivant en 1772, deſcend de SANCHE, Roi de Navarre, marié en 901 à *Tola d'Arragon*, dont il eut deux fils; l'aîné continua la branche de Navarre devenue de FRANCE par les d'*Albret*. Le ſecond, nommé GARCIAS SANCHE, dit *le Courbé*, Comte de Gaſcogne, épouſa *Honora* de la Maiſon de *Bigorre*, de laquelle il eut trois enfans. Le troiſième, Comte d'Aſtarac, épouſa en 955 ſa couſine nommée *Bruine*, dont il eut pluſieurs enfans qui ont été l'origine de pluſieurs branches tant en France qu'en Eſpagne, deſquelles deſcend ſans interruption PIERRE-HENRI DUPONT-DE-GAULT, dit le Mémoire domeſtique; & cette branche s'eſt alliée avec une autre deſcendante de la même tige, par la Demoiſelle *Françoiſe Dupont de Liziou*, mentionnée ci-deſſus, mariée à JEAN-LOUIS DE GAULT.

Cette famille de DUPONT a donné le premier Grand-Maître de Malte, qui portoit pour armes : *un champ orangé ſéparé en parties égales par une croix de Malte de ſable*; & celle de *Gault* a donné à l'Egliſe un Pape, un Archevêque & un Evêque de Marſeille. Il en eſt parlé dans les Mémoires de *Buſſy-Rabutin*.

Le biſayeul de PIERRE-HENRI DUPONT-DE-GAULT a été tué en 1701 à la tête de ſon Régiment à la bataille de Malplaquet, & ſon grand-père au blocus de Luxembourg. Son père eſt mort languiſſant de ſes bleſſures; il en reçut lui-même pluſieurs, & notamment un coup de bayonnette dans la poitrine, dont il fut fort incommodé. Il a été marié, 1° le 7 Janvier 1741, à *Marie Barbot*; & 2° le 14 Juin 1751, à *Marie-Anne Cornu*. Du premier lit ſont iſſus :

1. PIERRE-ALEXANDRE, né le 10 Novembre 1741, Lieutenant d'Infanterie, réformé, qui a paſſé à Saint-Domingue;

2. Marie-Adélaïde-Esther, née en Novembre 1742.

Et du fecond lit il eut :

3. Pierre-Henri-Louis, né le 29 Juillet 1753, dit le Chevalier *Dupont-de-Gault;*
4. Pierre-Henri, né le 6 Septembre 1755;
5. Pierre-Amable-Augustin, né le 24 Juin 1761;
6. Marie-Adélaïde-Henriette, née le 13 Avril 1757;
7. Marie-Louise-Gabrielle, née le 26 Juin 1758;
8. Marie-Elisabeth, née le 28 Avril 1760;
9. Marie-Agathe-Adélaïde, née le 26 Octobre 1767;
10. Et Marie-Henriette, née le 28 Novembre 1769.

Les armes : *de gueules, chargé d'une chaîne.*

DUPRÉ DE GENESTE, famille originaire du Diocèfe d'Agen, alliée à plufieurs Maifons nobles de la Province d'Agénois, telles que celles de *Fontvielle, la Barrière, Morelly, Conquefte, la Grange*, & établie aujourd'hui dans le pays Meffin, de laquelle peut être Meffire François de Geneste, Chevalier, Seigneur du Repaire, Aigueparfes, la Genetoufe & autres lieux, dont on voit l'épitaphe dans l'Eglife paroiffiale de la Citadelle de Metz, décédé le 14 Mars 1656. Il avoit fervi fous les Rois Louis XIII & Louis XIV en qualité de leur Lieutenant dans les Places d'Angoulême, Ville & Citadelle de Montpellier. Les armes de cette famille font : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois ourfons ou geneftes auffi d'or,* qui font les mêmes que celles de Dupré de Geneste, dont nous allons parler, & qui font des armes parlantes. Quoi qu'il en foit, cette famille Noble & Militaire, fuivant un Mémoire qui nous a été envoyé, ne remonte qu'à

Pierre Dupré, Capitaine d'Infanterie, lequel eut de fa femme dont le nom eft ignoré,

Jean Dupré, qui vivoit au lieu de Genefte, Paroiffe de Saint-Capraife, au Diocèfe d'Agen, lequel laiffa pour fils :

Jean Dupré de Geneste, Avocat au Parlement de Bordeaux, & Juge Royal de la Gruyère. Il époufa *Françoife du Prat,* dont

Jean Dupré de Geneste, Seigneur de Villofne en Clermontois, marié à *Anne Jacquemin,* fille de *Nicolas Jacquemin,* Seigneur de Vilofnes-fur-Meufe, Capitaine au Régiment de Navarre, & de *Madeleine Pafquier,* fille d'un Confeiller à l'Election de Beauvais en Picardie. De ce mariage font nés :

1. Jean-Baptiste-Nicolas-François, qui fuit;
2. Marie-Henri, Avocat au Parlement, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences & Arts de la ville de Metz;
3. Et Jean-Renaud, entré au fervice du Roi en qualité d'Officier au Corps-Royal d'Artillerie.

Jean-Baptiste-Nicolas-François Dupré de Geneste, Seigneur dudit lieu & de Rétonfey, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine d'Infanterie au Régiment de Montmorin, aujourd'hui Isle-de-France, a commencé de fervir en qualité de Lieutenant en fecond le 28 Août 1735, a été nommé Lieutenant le 16 Janvier 1740, Capitaine le 27 Septembre 1745, Chevalier de Saint-Louis le 12 Janvier 1750, & s'eft retiré du fervice le 18 Octobre 1761. Il a fait les campagnes de Weftphalie, de Bohème & de Bavière; s'eft trouvé à l'affaire de Wiffembourg, à celle de Soufflem, au fiège de Fribourg, à celui de Mons & de Charleroy, à la bataille de Rocoux, à celle de Lawfeld, au fiège de Berg-op-Zoom, où il a reçu un coup de feu pour lequel il eut une gratification de 400 livres. Il s'eft encore trouvé aux fièges de Lillo & de Maëftricht, a été chargé en de différens tems, fous les ordres de MM. de Saxe, de Clermont-Gallerande, de Contades, de Chabannes, de Chevert, de Montmorin, de la conduite des fortifications de Rieden & d'Emberg en Bavière, de Dieft fur la Lanne, de Liefte, de Sponeck, Chalampe, Rhinvillers fur le Rhin, du Pont de Valem en Flandre, de Dieft fur le Demer, ainfi que de celle du Camp de Saint-Pierre devant Maëftricht. Depuis il a paffé avec fon Régiment dans l'Isle de Corfe, malgré les fuites fâcheufes d'une chûte qui lui a occafionné une rupture qui l'a obligé de demander fa retraite après 27 ans de fervice.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, au pélican nourriffant fes petits d'azur; au chef d'azur, chargé de trois molettes d'argent; aux 2 & 3 d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois ourfons ou geneftes auffi d'or, paffantes deux en chef & une en pointe.*

DUPREL, ou du PREL, famille noble reçue dans les chapitres nobles du Comté de Bourgogne & à Malte.

Claude Duprel, Ecuyer, Seigneur de Chapois s'allia, par contrat du 20 Mars 1694, avec *Antoinette de Vers,* de laquelle il eut :

N... Duprel, Ecuyer, Seigneur de Mérona ;
Et Charles-Joseph-Marie, Chevalier de Malte Commandant au Régiment d'Enghien.

DURAND, famille noble, originaire de Provence, qui, fuivant un Mémoire envoyé par M. Durand de Fuveau, eft divifée en deux branches, fçavoir : celle des Seigneurs de *Fuveau,* & celle des Seigneurs de *Sauffes, Saint-Antonin, Ubraye, la Penne* & *Chaudoul :* elles ont toutes les deux pour auteur commun Louis Durand, originaire de Marfeille, dont nous allons parler.

BRANCHE des Seigneurs de Fuveau, *établie à Aix en Provence.*

I. Louis Durand, originaire de Marfeille, acquit une partie de la Terre du Caftellet de Sauffes, dont il prêta hommage au Roi René en 1480. Il fut pourvu en 1469 de l'Office de Maître-Rational de la grande Cour Royale de Provence. Il tefta en 1484, & eut de fa femme dont on ignore le nom :

1. Bertrand, qui fuit ;
2. Et Louise, mariée dans la Maifon de *Flotte.*

II. Bertrand Durand, Seigneur du Caftellet, de Sauffes & de Peynier, Confeiller au Parlement de Provence en 1501, époufa *Madeleine de Pontevès,* de laquelle il laiffa :

1. Georges, Seigneur de Peynier, Confeiller au Parlement, auteur d'une branche éteinte qui a donné deux Magiftrats au même Parlement de Provence ;
2. Et Jacques, qui fuit.

III. Jacques de Durand, Seigneur de Fuveau, fut élu premier Conful d'Aix, & Procureur du pays en 1537. Il laiffa de *Jeanne de Gafqui* :

1. Joseph, qui fuit ;
2. Honoré, auteur de la branche des Seigneurs de Sauffes, rapportée ci-après ;
3. Et Jean, reçu Chevalier de Malte.

IV. Joseph de Durand, Seigneur de Fuveau, fut élu premier Conful d'Aix en 1574, & époufa *Anne de Roubaud,* dont il eut :

V. Pierre de Durand, Seigneur de Fuveau qui fut premier Conful d'Aix en 1608. Il époufa 1° *Hélène de Laincel-Roumoules ;* & 2° le 26 Février 1611, *Marguerite de Caftellane-Efparron.* Il eut du premier lit :

1. 2. & 3. André, Esprit & Claude.

Et du fecond :

4. Sextius, qui fuit.

VI. Sextius de Durand, Seigneur de Fuveau, fut maintenu dans fa nobleffe, ainfi que fes frères, par les Commiffaires députés pour la vérification des titres de nobleffe, le 7 Janvier 1669. Il époufa, le 17 Décembre 1642, *Victoire de Galaup,* des Seigneurs de Chafteuil, dont il eut :

1. Jean-Baptiste, qui fuit ;
2. Et Henri.

VII. Jean-Baptiste de Durand, Seigneur de Fuveau, époufa, le 3 Juin 1680, *Thérèfe de Chazelles,* dont :

1. Joseph, Prêtre de l'Oratoire de Jéfus, mort ;
2. Pierre, mort depuis peu ;
3. Et Esprit, vivant en 1772.

BRANCHE des Seigneurs de Sausses, *&c.*

IV. Honoré de Durand de Fuveau, fecond fils de Jacques, & de *Jeanne de Gafqui,* fe retira à Annot, petite ville dans la Haute-Provence, où il époufa, le 30 Décembre 1583, *Gafparde de Clari de Pontevès,* fille de *Melchior,* Seigneur d'Ubraye, & de *Raimonde d'Eoulx.* Il tefta le 18 Mars 1613, & eut de fon mariage :

1. Gaspard, qui fuit ;
2. Et une fille.

V. Gaspard de Durand époufa, le 14 Septembre 1610 Jaumete de Durand, fa coufine, de laquelle il eut :

VI. Laurent de Durand, marié, le 13 Août 1641, à *Entouronne de Rabiers,* des Seigneurs de *Châteauredon,* dont :

1. Joseph, qui fuit ;
2. Raphael, dont la branche finit à une Demoifelle mariée à *N... de Phelippes,* Commandant pour le Roi de la Citadelle de Verdun ;

Et plufieurs fille, mariées ou Religieufes.

VII. Joseph de Durand, Seigneur de Sauffes, époufa, en 1673, *Madeleine d'Ailhaud,* dont :

1. Jean, qui fuit ;
2. Esprit, marié, & mort ne laiffant que
   N... Durand, Prêtre ;

Et deux filles.

Et plusieurs filles, mariées ou Religieuses.

VIII. Jean de Durand, Seigneur de Sausses & de Saint-Antonin, épousa, le 17 Juin 1703, *Christine de Castellane-d'Alluys*, fille de *Jean de Castellane*, Gouverneur pour le Roi des Ville & Château de Guillaumes, & de Dame *Gabrielle de Meouillon*. Il testa le 10 Janvier 1746, & eut :

1. Jean-Baptiste, qui suit ;
2. Louis, Officier au Régiment de Maugiron, Cavalerie, retiré du Service avec pension de la Cour ;
3. Jean-Joseph, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné ;
4. Et Jean de Durand de Sausses, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Frégate du Roi, marié, le 1er Octobre 1768, à *Marie-Félix Lambertye*, veuve du Comte de *Vaux*, la Brosse, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & ci-devant Commandant de Belle-Isle en mer.

IX. Jean-Batiste de Durand, Seigneur de Sausses & d'Ubraye, a épousé, en 1732, *Marie-Lucréce de Clari-Pontevès*, fille de Messire *André de Clari de Pontevès*, Seigneur d'Ubraye, & de *Delphine de Sabran-Baudinar*, & en eut :

1. Jean-Baptiste-Alexandre, Seigneur d'Ubraye & Sausses, Garde du Pavillon Amiral ;
2. & 3. Et deux filles.

IX. Jean-Joseph de Durand, Seigneur de la Penne & de Chaudoul, troisième fils de Jean, & de *Christine de Castellane-d'Alluys*, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Charost, Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, retiré du service avec une pension de la Cour, Commandant pour le Roi des Ville & Château d'Entrevaux en Provence, a épousé, par contrat du 27 Février 1752, *Françoise-Gabrielle d'Authier*, fille de Messire *Jean d'Authier*, Seigneur de la Penne, Commandant pour le Roi des Ville & Château de Guillaumes, & de *Rose-Gabrielle de Castellane-d'Alluys*, duquel mariage sont issus plusieurs enfans encore jeunes, savoir :

1. Joseph-Alexandre, Garde de la Marine à Toulon ;
2. Jean, aussi Garde de la Marine ;
3. Et Marguerite-Charlotte.

Les armes : *d'or & de gueules, à un lion de sable couronné de même, brochant sur le tout.*

DURAND, au Comtat Venaissin, anciennement DURANDI, Maison très-ancienne, établie en Provence dès le XIIe siècle, de laquelle nous allons donner une notice en attendant la Généalogie par filiation suivie & prouvée. Les titres épars de cette famille ne laissent apercevoir de filiation prouvée, que depuis le XIVe siècle. Le premier connu de cette Maison est :

Guillaume Durand, qui étoit issu selon Nostradamus, dans son *Histoire de Provence*, de l'ancienne Maison des Durand, du côté paternel, & de celle des *Balbe*, du chef de leur mère, de Maison Souveraine de Provence. Guillaume fut l'un des plus fameux Jurisconsultes de son siècle ; il étoit doué de toutes les qualités de l'esprit dans l'excellence, sa mémoire aussi merveilleuse que son esprit étoit vif & solide. Il eut pour frère : Bertrand, qui suit, & Guillaume Durand, IIe du nom, qui fut si recommandable par ses sublimes pénétrations dans les sciences du Droit Canonique & Civil, qu'il fut nommé *Speculator*, & après avoir rempli les plus grands emplois & les plus grandes dignités de l'Eglise, sous le Pontificat du Pape Boniface VIII, il mourut Evêque de Mende, le 1er Novembre 1296, & fut enseveli dans l'Eglise de la Minerve, où l'on voit son épitaphe.

Bertrand Durand eut pour enfans :

Guillaume, IIIe du nom, qui fut nommé successivement à l'Evêché de Mende, & assista les Papes Grégoire X & Clément V, aux Conciles de Lyon & de Vienne ; il fit, par ordre du Saint-Père Clément V, un Traité *de modo celebrandi consilii generalis*, qui fut de nouveau imprimé en 1671 ; il assista aussi au Parlement tenu en 1306 : c'étoit alors une assemblée des Evêques les plus distingués du Royaume & des plus grands Seigneurs de France. Il fut envoyé ensuite à l'assemblée de ce Parlement par ordre du Roi Philippe-le-Long, pour traiter la paix entre Robert, Comte de Flandre, & Louis, Comte de Nevers, son fils ;

Charles, qui suivit le Roi Robert, Comte de Provence, dans les guerres qu'il eut en Italie contre l'Empereur Louis de Bavière. Il eut pour fils :

N.... Durand qui fut Conseiller du Roi René. Ce Prince le connut si habile & si savant, qu'il le fit Conseiller & Secré-

taire des Commandemens de Jean, Duc de Calabre, ſon fils, dans le Gouvernement qu'il lui donna de ſes États.

Et Olivier, qui ſuit.

Olivier Durand, ou Durandi, Chevalier, fut l'un des Commiſſaires & Député par la Reine Marie de Blois, Mère Régente de Louis II, Duc d'Anjou, Comte de Provence, qui rendit l'Arrêt de 1394, qui condamne Raymond de Turenne, comme convaincu de *félonie, de rébellion & de barbarie;* il eſt nommé, ainſi qu'un Jacques Durandi, Chevalier, avec diſtinction dans une Charte concernant certains privilèges accordés à Puimoiſſon, en Provence, lieu de leur naiſſance, datée de 1369. Il eut un fils nommé

N.... Durand, lequel eut :

Joseph Durand, Damoiſeau, qui quitta la Provence & s'établit à Venaſque dans le Comtat-Venaiſſin. Il eut pour fils :

Antoine Durand, Chevalier, qui eut pour enfant :

Gabriel Durand, Capitaine de 100 hommes d'armes, qui fut fait priſonnier à la bataille de Courtray ;

Cette branche ſubſiſte actuellement dans la perſonne de Jacques-Joseph Durand de Tavernerie, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Lieutenant & Aide-Major des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de Valeroy, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis.

Les armes : *au lion de ſable rampant dans un champ mi-parti d'or & de gueules;* ſupports : *deux lions.*

DURAND d'AUXY. Philibert, Comte d'Auxy, Grand-Maître des Eaux & Forets de Bourgogne, Franche-Comté & Alſace, épouſa en ſecondes noces *Marie-Thérèſe Rougeot*, dont :

François-Philibert d'Auxy, né en Mars 1753.

Les armes : *d'or, à la faſce de gueules, chargée de trois têtes de lions d'or, à la bordure engrelée de gueules.*

DURAND, en Dauphiné : *parti de ſable & d'or, au chevron de l'un en l'autre, au chef d'argent, chargé de trois têtes de lions léopardées de gueules, lampaſſées de ſable.*

DURAND, en Bretagne : *d'argent, à neuf loſanges de ſable.*

DURAND (de) en Languedoc. Jacques Durand, Seigneur de la Roque, Chevalier de Saint-Louis, Ingénieur en chef de la Ville & Fort de Saint-Hippolyte, épouſa, le 20 Janvier 1725, *Marie Del-Puech de Comeiras* fille de *Jean*, Seigneur de Comeiras, & de *Dauphine de la Tour*, dont :

1. Jean-Baptiste-Paul-Jacques, Chevalier de Saint-Louis, Ingénieur en chef;
2. Jean-Alexandre, né le 30 Août 1731, Capitaine d'Infanterie au Régiment de la Roche-Aymon;
3. Pierre-François, né le 19 Décembre 1732, Capitaine-Aide-Major au Régiment de Guyenne ;
4. Marguerite-Flore, né le 22 Avril 1736, mariée, le 27 Avril 1753, à *François-Aymard de Cordebœuf*, Seigneur de Beauverger, Montgon, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment d'Infanterie de Guyenne.

DURAND, en Languedoc : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au lion d'or; aux 2 & 3 d'or, à trois macles de gueules.*

DURAND, autre famille en Languedoc, qui porte : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à une aigle éployée de ſable; aux 2 & 3 d'argent, à un taureau de gueules, chargé d'une bande d'azur, accompagnée de trois étoiles d'or.*

DURAND, famille de Picardie, dont étoit Marie de Durand de la Mairie, née le 11 Janvier 1676, & reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre de l'an 1686, après avoir prouvé que Claude de Durand, Seigneur de Tury, & *Anne de la Fontaine*, ſa femme, qui vivoient en 1521, étoient ſes quatrièmes aïeul & aïeule.

Les armes : *de ſable, à trois chevrons d'argent, à la faſce de même.*

DURAND, Sieur de Saint-Martin, en Normandie, Election de Caen : *d'azur, à la palme d'or, accoſtée de deux roſes d'argent.*

DURAND, famille de Normandie, Election de Valogne : *d'azur, à trois pals d'argent, au lion léopardé d'or, brochant.*

DURAND de VILLEGAGNON : *d'argent à trois chevrons de gueules, accompagnés de trois croix recroiſettées, au pied fiché de ſable.*

DURANTY, famille connue à Aix de toute ancienneté. Elle remonte à

I. Guillaume Duranty, qualifié Damoiſeau dans l'*Hiſtoire des plus célèbres Poëtes Provençaux*, traduite de l'Italien, imprimée à Lyon en 1573, qui mourut en 1270, ainſi qu'il conſte par la même hiſtoire, où il eſt dit qu'il deſcendoit de la noble & ancienne famille de Duranty. Il eut pour fils :

II. Pierre Duranty, un des Gentilshommes de Provence qui accompagnèrent Robert d'Anjou, Comte de Provence, dans une expédition que ce Prince alla faire en Italie contre l'Empereur Louis de Bavière. Il fut premier Syndic d'Aix en 1326, comme il appert du regiſtre de l'Hôtel de cette Ville, & fut père de

III. Louis Duranty, que la Reine Jeanne pourvut, par Lettres données à Naples, en 1359, ſignées *Bourilly*, de la charge de Conſeiller-Secrétaire Rational & Archivaire en la grande Cour Royale & Chambre des Comptes de Provence. Il eut pour fils :

IV. Laurent Duranty, qui fut premier Syndic d'Aix, en 1410, & père de :

V. Jacques Duranty, auſſi premier Syndic d'Aix, en 1456, qui épouſa, le 7 Septembre 1434, *Catherine de Pigono*, fille de noble *N..... de Pigono*, Maître Rational en la Chambre des Comptes de Provence, dont vint :

VI. Jean Duranty, qui étoit premier Conſul d'Aix, aux années 1501 & 1507. Ce fut par ſa ſage conduite que les Lettres-Patentes de Sa Majeſté, envoyées pour l'éreſtion d'un Parlement en Provence, furent enregiſtrées. En récompenſe du zèle qu'il avoit montré, le Roi le pourvut d'un office de Conſeiller en ce Parlement, qu'il ne put exercer à cauſe qu'il n'avoit point de grade, & d'une penſion dont ſes deſcendans jouiſſent encore en partie. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Avril 1475, *Guillemette de Caſtellane*, fille de *Florent*, Seigneur de Mazaugues, & en eut :

VII. Antoine Duranty, Aſſeſſeur d'Aix, Procureur du Pays, en 1539, marié avec *Françoiſe de George-d'Ollières*, fille de *Priam d'Ollières-de-Lirac*, dont :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Antoine, Conſul d'Aix, Procureur du Pays, en 1569, marié à *Marguerite d'Iſnard*, de laquelle il eut un fils, marié à *Louiſe de Tournefort*, & père de Thérèse Duranty, mariée, par contrat du 13 Avril 1658, à Marc-Antoine Duranty, Seigneur de St.-Louis-de-la-Calade, mentionné ci-après.

VIII. Jean Duranty, Aſſeſſeur d'Aix, Procureur du Pays, ès années 1562 & 1568, fut reçu Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, dont il mourut Doyen, le 5 Février 1569. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Août 1555, *Marguerite de Lopis*, fille de noble *Jean de Lopis*, de la Ville de Carpentras, & en eut :

1. Honoré, qui entra dans l'ordre des Minimes. Il fut Confeſſeur de Henri III ; on le cite comme l'un des plus grands Prédicateurs de ſon tems, & il fut élu Correcteur-Général de ſon Ordre au Chapitre d'Avignon, tenu en 1599 ;
2. Jean-Baptiste, qui ſuit ;
3. Jérôme ;
4. Marc-Antoine, Chartreux, qui mourut en odeur de Sainteté, après avoir compoſé pluſieur livres de dévotion ;
5. Joseph, mort ſans alliance ;
6. Et Paule-Emile Duranty, dont la fille fut mariée dans la famille de *Durand Sartoux*.

IX. Jean-Baptiste Duranty, Seigneur de Bonrecueil & de Montplaiſant, reçu Conſeiller en la Cour des Comptes, le 11 Mars 1595, épouſa 1° *Claire de Maſargues*, veuve du Conſeiller de Bompar ; & 2° *Diane de Pontevès*, des Seigneurs d'Amirat. Du premier lit naquirent :

1. Jean, qui a continué la branche des Seigneurs de *Bonrecueil*, terminée en la perſonne de Sébastien Duranty, mort ſans poſtérité ;
2. François, Seigneur de Montplaiſant, mort ſans alliance ;
3. Jérôme, qui ſuit ;
4. Marc-Antoine, tige des Seigneurs de *Colongue*, dont étoit chef, en 1757, Jean-Baptiste de Duranty-Colongue, marié avec N..... *de Jean*, de laquelle il a eu Marc-Antoine & Charles-Gonzale Duranty ;
5. N..., mariée, en 1616, avec noble *Charles d'Etienne*, Seigneur de Villemus ;

Et du ſecond lit vint :

6. Marguerite Duranty, femme de noble *Jacques du Périer*.

X. Jérôme Duranty, Seigneur de Saint-Antonin & de Saint-Louis-de-la-Calade, reçu Conſeiller en la Cour des Comptes, le 4 Mars 1627, mort Doyen de ſa Compagnie comme ſon père. Il avoit épouſé 1° *Madeleine de Rémuſat*, dont il eut deux filles ; 2° *Gabrielle de Glandevès-Baudinard*, morte ſans enfans ;

& 3° par contrat du 2 Novembre 1627, Sybille *d'Escalis*, fille de *Pierre d'Escalis de Bras*, Seigneur de Saint-Louis, Conseiller en la Cour des Comptes, & de *Louise de Guiran de la Brillane*. De ce mariage il a eu :

1. Marc-Antoine, qui suit;
2. Henri-Elzéar, Conseiller en la Cour des Comptes, qui épousa *Marguerite de Castellane*, dont un fils mort sans alliance & une fille, mariée à *N..... de Blacas*, de la branche de *Taurènes;*
3. Jean-François, Prêtre & Grand-Missionnaire;
4. Jérôme, second Consul d'Aix, Procureur du pays, ès années 1688 & 1689, qui n'a laissé qu'un fils mort sans alliance, & quelques filles;
5. Et Melchiona Duranty, Religieuse Ursuline.

XI. Marc-Antoine Duranty, Seigneur de Saint-Louis-de-la-Calade, maintenu, en 1668, dans sa noblesse, après l'avoir prouvée depuis Guillaume Duranty, Damoiseau, fut second Consul d'Aix, en 1678, & avoit épousé, par contrat du 13 Avril 1658, Thérèse Duranty, sa cousine, fille de N... Duranty & de *Louise de Tournefort*, dont:

XII. Jean-Baptiste-Joseph Duranty, Seigneur de Saint-Louis-de-la-Calade, marié, le 2 Décembre 1690, à *Thérèse le Franc*, sœur de *François le Franc*, Conseiller au Parlement de Provence, de laquelle il a eu plusieurs fils, entr'autres :

Marc-Antoine, qui suit;
Et deux fils, Ecclésiastiques.

XIII. Marc-Antoine Duranty, Seigneur de Saint-Louis-de-la-Calade, reçu Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 4 Février 1726, avoit épousé, le 4 Juin 1723, *Madeleine le Blanc*, sœur d'*Hyacinthe le Blanc*, Chanoine de l'Eglise de Reims, Evêque de Joppé, dont est issu :

XIV. Claude-Jean-Baptiste Duranty, Seigneur de Saint-Louis-de-la-Calade, reçu Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 10 Décembre 1750, qui a épousé, par contrat du 19 Avril 1746, *Françoise-Félicité Gueyroard*, de laquelle il a eu :

1. Félix-Jérôme;
2. Joseph-Hyacinthe;
3. Marc-Antoine;
4. Jean-Baptiste;
5. Et Thérèse-Félicité Duranty.

Les armes : *d'argent, à un cerisier de sinople, fruité de gueules, au chef de gueules, chargé d'une étoile à six rais d'or.*

(Extrait de l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tome I, pag. 330 & suiv.)

* DURAS, Terre & Seigneurie, avec titre de Duché, dans l'Agénois en Guyenne, portée en mariage avec plusieurs autres par la Marquise de Goth, nièce du Pape Clément V, & fille d'Arnaud de Goth, Vicomte de Lomagne, à son mari *Arnaud de Durfort*, Seigneur de Bajamont, &c., duquel descendoit au X[e] degré Jacques de Durfort, Chevalier, en faveur duquel la Terre de *Duras* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Février 1609, & depuis en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois de Mai 1668, non enregistrées, en faveur de Jacques-Henri de Durfort, qui obtint de nouvelles Lettres d'érection en *Duché simple*, au mois de Février 1689, registrées au Parlement le 1[er] Mars suivant. Il mourut Maréchal de France le 12 Octobre 1704. Voyez DURFORT.

DURAS. Les Ducs de Duras en Albanie étoient dès l'an 1344, & eurent pour tige *Saint-Jean* de Sicile, Duc de Duras, huitième fils de Charles II, dit *le Boiteux*, Roi de Naples & de Sicile, & de *Marie de Hongrie*, mort en 1335.

Les armes : *semé de France, au lambel de gueules, l'écu brisé d'un sautoir aussi de gueules.*

DURAT (de), Seigneurs des Portes, du Ludaix, du Mazeau, de la Serre, Barons de la Celette & de Gouzon, en Bourbonnois, & dans le pays de Combrailles : noble & ancienne famille, originaire d'Auvergne, dont il est parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, p. 201, & reg. V, part. I.

Quoique les anciens titres de cette famille, antérieurs à ceux de 1442 & 1444, soient perdus, néanmoins il est certain que la famille de Durat étoit alors très-ancienne, & jouissoit de quelque considération, puisque Jean de Durat, II[e] du nom, rapporté ci-après, fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi (Saint-Michel), dans un tems où cet Ordre étoit le premier & l'unique en France, & aussi considéré qu'est aujourd'hui celui du Saint-Esprit, qui lui a été substitué.

M. le Comte de Boulainvilliers, dans ses *Recherches sur l'Histoire de France*, Province *de la Marche*, fait mention de la fa-

mille de DURAT, comme *très-ancienne*. Les Seigneurs des Portes ont toujours pris dans les actes particuliers le titre de *Marquis des Portes*, & les Seigneurs du Mazeau & de Buxerolle, celui de *Comtes de Durat*.

Le premier de ce nom dont on ait connoissance, suivant un acte de l'an 1442, produit & relaté dans le Jugement de maintenue de Noblesse du 21 Janvier 1669, dont nous parlerons ci-après, est:

I. ANTOINE DE DURAT, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur des Portes & de Leirat, lequel reçut, le 8 Mai 1442, de *Jean de Peyret*, Prieur de Minzac, une reconnoissance du droit de la Chapelle, qu'en qualité de Seigneur des Portes, il avoit dans l'Eglise de Minzac. Il est qualifié dans cet acte d'*Ecuyer*, &c., ainsi que dans son contrat de mariage du 28 Décembre 1444, avec *Philippe de Marche*, dont il eut:

II. JEAN DE DURAT, Ier du nom, Chevalier, Seigneur des Portes & de Saint-Mion, qualifié dans plusieurs actes de *Puissant Seigneur & Chevalier*, qui fut Bailli du pays de Combrailles, & Capitaine du Château d'Auzances, par Lettres de Provisions du 15 Septembre 1515; Ecuyer & Chambellan de CHARLES DE BOURBON, Connétable de France; Capitaine de la Ville d'Aigueperse, par Lettres de Provisions du 4 Octobre 1516, & du Château de Semur, dans le pays de Combrailles, dont il obtint de *Louise de Savoie*, mère du Roi FRANÇOIS Ier, le 22 Octobre 1518, des Lettres de confirmation, tant à *cause de ses sens*, Noblesse, *vaillance*, &c., *qu'en considération des bons services qu'il avoit ci-devant rendus, tant au Roi son très-cher fils & à ses Prédécesseurs Rois, dans les guerres, qu'à Elle & à ses Prédécesseurs de la Maison de* BOURBON, *lesquels services il continuoit chaque jour, & qu'Elle espéroit encore qu'il rendroit de plus en plus*. Le Roi FRANÇOIS Ier, par autres Lettres-Patentes données à Crémieu le 10 Mai 1516, dans lesquelles il le qualifie de *son cher & bien amé* JEAN DE DURAT, *Chevalier, Seigneur des Portes*, l'avoit commis pour chevaucher avec un Lieutenant & six Archers, ès pays de Bourbonnois, la Marche, Combrailles, Bourbon-Lancy, Montagu & leurs ressorts, *afin de mettre ses Sujets à couvert des pilleries, oppressions, maux & outrages que leur faisoient les Gendarmes, & plusieurs mauvais garçons & vagabonds tenans champs*. Il avoit épousé, par contrat du 19 Mai 1481, *Julienne de la Grange*, qui lui apporta en dot une somme de 800 écus d'or, qui lui avoit été donnée, lors de son premier mariage avec *Pierre de la Chapelle*, Seigneur de Rocheneuve, par noble homme Messire *Jacques de la Grange*, Chevalier, Seigneur en partie de Châlus. Il en eut:

FRANÇOIS, qui suit;

Et JEANNE DE DURAT, mariée, par contrat passé en 1508, à *N... de Chavanat de Montgour*, qualifié *Chevalier, Seigneur de Montgour*, &c.

III. FRANÇOIS DE DURAT, Ier du nom, Chevalier, Seigneur des Portes & de Chazeaux, & Bailli des Châtellenies de Chambon, d'Esvahon & de l'Espau, par Lettres de Provisions du 4 Février 1522, est qualifié *Puissant Seigneur & Bailli de Combrailles*, dans un échange d'héritages qu'il fit le 6 Janvier 1524, avec *Jean Peynot*, habitant de la Paroisse de Minsac. Il fut pourvu de l'Office de Capitaine du Château d'Auzances, par Lettres du 21 Février 1525, & de celui de la Châtellenie de Semur, par autres Lettres du 22 Décembre suivant audit an. Il mourut avant le 3 Janvier 1559, laissant de son mariage, avec *Claude de Miel*, qu'il avoit épousée, par contrat du 9 Juin 1513, d'une ancienne Maison originaire du pays de Carssy (aujourd'hui *Quercy*):

1. JEAN, qui suit;
2. FRANÇOIS, Conseiller au Parlement de Paris, & Prieur de Saint-Christophe en Touraine, ainsi qualifié dans un certificat qu'il donna le 20 Juin 1558;
3. LÉONARD, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
4. Et MARGUERITE, mariée à Messire *Charles de Montagnac*, Chevalier, Seigneur d'Estauffanes & du Cornet, dont elle étoit veuve le 8 Avril 1582.

IV. JEAN DE DURAT, IIe du nom, qualifié *Puissant Seigneur, Chevalier*, Seigneur des Portes, de Lascoutz, de Saint-Mion, de Viers, de Chazeaux & de la Celette, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de 50 hommes d'Armes de ses Ordonnances, Bailli de Combrailles, & Capitaine des Châteaux de Semur & d'Auzances, dans un acte du 5 Janvier 1582, se distingua pendant les troubles de la Ligue, par sa fidélité envers son Prince & par son attachement inviolable à ses intérêts, & s'acquitta avec beaucoup de capacité & de succès

de plusieurs Commissions importantes qui lui furent confiées, comme il paroît par deux Lettres que lui écrivit Louis de Bourbon, Duc de Montpensier. La première, dont la suscription est: *à Monsieur des Portes, Bailli de mon Pays de Combrailles*, est datée de Champigny le 6 Juillet 1575, & ainsi signée, *Voustre entièrement bon amy*, Loys de Bourbon. Et la seconde, dont la suscription est: *à Monsieur des Portes, Chevalier de l'Ordre du Roi Monseigneur, & Bailli de mon Pays de Combrailles*, est datée aussi de Champigny le 3 Janvier 1580, & signée *Voustre bien bon amy*, Louis de Bourbon. (Voyez la teneur de ces deux Lettres dans l'*Arm. gén. de France*, reg. V, part. I.) Il avoit été pourvu par ce Prince, le 2 Janvier 1536, de l'Office de Bailli de Combrailles, & de celui de Capitaine du Château de Semur; obtint depuis des Provisions pour commander dans le Château d'Auzances, sur la résignation que François de Durat Ier, son père, lui fit de cet Office, par acte du 13 Février 1553, & nommé Chevalier de l'Ordre du Roi (St.-Michel), par Lettres du 14 Avril 1569. Il avoit épousé, par contrat du 18 Juillet 1566, *de l'avis de plusieurs grands & notables Seigneurs & Gentilshommes*, noble Dame *Jacqueline de Coligny-de-Saligny*, lors veuve en premières noces de Messire *Gilbert de Luchat*, Chevalier, Seigneur de Dalet & de Thuret. Elle s'étoit constituée en dot la somme de 12000 livres, & il fut accordé par le contrat, qu'au cas qu'elle vînt à mourir, les acquisitions qu'elle avoit faites des Terres & Seigneuries de Dalet & de Thuret, retourneroient au profit de noble & puissant Seigneur, *Philippe de Luchat*, Seigneur de Thuret, son fils du premier lit. Elle étoit fille de *Renaud-Lourdin de Coligny*, dit *de Saligny*, Seigneur de Saligny, Baron de la Motte-Saint-Jean, de Beaumont, du Rousset, &c., Chambellan des Rois Charles VIII, Louis XII & François Ier, & de *Jacqueline de Montboissier*. De ce mariage vinrent:

1. François, qui fut présent au contrat de mariage de Gilbert de Durat, son frère cadet, du 23 Mai 1596, & mourut sans alliance;
2. Gilbert, qui suit;
3. Et Jeanne, femme de *Jean de Veilhan*, Ecuyer, Seigneur de Pénacors.

V. Gilbert de Durat, qualifié *puissant Seigneur, Chevalier*, Baron de la Celette, Seigneur des Portes, de Chazeaux & de St.-Mion, dans un acte du 27 Mars 1607, avoit été nommé Bailli de Combrailles, par Lettres de Provisions des 20 Décembre 1596 & 30 Janvier 1597, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, suivant un certificat que lui en donna, le 8 Mai 1602, *Roger de Bellegarde*, Grand-Ecuyer de France, & premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté. Il avoit épousé, par contrat du 23 Mai 1596, *Marguerite de Veilhan*, fille de *haut & puissant Seigneur* Messire *Gabriel de Veilhan*, Baron de Marigny, Seigneur de Pénacors, de Prades & de Saint-Christophe, depuis Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Bailli du haut pays d'Auvergne, & de feu *Madeleine de Roffignac*. Il en eut:

1. Gabriel, qui suit;
2. Jean, rapporté après son frère aîné;
3. & 4. Autre Gabriel & Denis, qui furent présens au contrat de mariage de Gabriel de Durat, leur frère aîné, du 11 Août 1633, & moururent sans alliance;
5. Et Gilbert, destiné à l'Eglise, qui fut aussi présent au même contrat.

VI. Gabriel de Durat, dit *l'aîné*, qualifié dans un titre original du 28 Juin 1682, *Chevalier*, Baron de la Celette, Seigneur des Portes, fut nommé Grand-Bailli du pays de Combrailles, par Lettres de Provisions du 6 Décembre 1635, & testa le 18 Février 1653. Il avoit épousé, par contrat du 11 Août 1633, *Jeanne d'Artaud*, lors veuve en premières noces de *puissant Seigneur* Messire *Hugues de Feidit*, Seigneur & Baron de Feidit, de Moranges, d'Aubac & d'Aubaguelle, & fille de *François d'Artaud*, Ecuyer, Seigneur de Fontezute & du Fayet, & de *Gilberte de Villebœuf*, sa veuve. Il en eut:

1. Gilbert, qualifié *puissant Seigneur, Chevalier*, Seigneur des Portes, de la Celette & de Saint-Mion, né en 1639, pourvu de la charge de Grand-Bailli du pays de Combrailles, par Lettres du 28 Novembre 1653, & maintenu dans sa Noblesse avec Antoine & François de Durat, ses frères, par Jugement rendu par M. *Tubœuf*, Intendant de Moulins, le 21 Janvier 1669;
2. Antoine, qualifié *Baron de la Celette*, & *Enseigne dans le Régiment d'Arbouville*, dans un acte du 21 Janvier 1669, lequel

épousa *Charlotte de Mauffabré*, & fut tué en duel au mois de Novembre 1719. Elle étoit fille de *Louis de Mauffabré*, Ecuyer, Seigneur de Bordebure, des Bourdins, de Badecon, &c., & de *Marie de Razay ;*

3. François, qualifié, dans fon troifième mariage, *Seigneur des Portes, & Grand-Bailli du pays de Combrailles*, qui époufa 1° *Gabrielle-Léonine de la Roche-Aymon*, fille de *Philibert*, Marquis de Saint-Maixant; 2° par contrat du 18 Avril 1704, *Henriette-Angélique de Reillac* ou *Rillac-de-Bouffac ;* & 3° par autre contrat du 23 Février 1711, *Claude-Marguerite Goyon*, fille de *Claude*, Comte de Beaufort, Seigneur de Touraude, &c., & d'*Anne de l'Efpinay*. Il n'eut du premier lit que

   Anne-Marie-Louise, laquelle étoit âgée de 35 ans, & fans alliance, au mois de Novembre 1719.

4. Et Marguerite, légataire de fon père en 1653.

VI. Jean de Durat, IIIe du nom, qualifié *puiffant Seigneur*, *Chevalier*, Seigneur de Saint-Mion, du Ludaix & de Rocheneuve, fecond fils de Gilbert, & de *Marguerite de Veilhan*, fut Bailli du pays de Combrailles, par Lettres de Provifions du 2 Août 1653. Il avoit été Lieutenant dans le Régiment de *Saint-Hilaire*, par Lettres du 1er Mars 1632 ; & depuis Capitaine au même Régiment, & Lieutenant des Galères du Roi, fuivant trois certificats énoncés dans le Jugement de maintenue du 21 Janvier 1669. Il avoit époufé, par contrat du 13 Mai 1637, *Françoife de Luchat*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur des Landes, & de *Catherine de Montaignac*. Il en eut:

1. François, qui fuit ;
2. Et Antoinette, qui partagea avec fon frère, le 14 Novembre 1665, la fucceffion de leurs père & mère.

VII. François de Durat, IIe du nom, Chevalier, Seigneur du Ludaix & de Rocheneuve, né en 1642, fut maintenu dans fa Nobleffe par Jugement rendu par M. Tubœuf, Intendant de Moulins, le 21 Janvier 1669, & mourut avant le 2 Décembre 1695, fuivant un acte dans lequel on voit que fa veuve étoit remariée à *Annet de Bonneval*, Seigneur de la Varenne. Il laiffa de fon mariage, contracté le 14 Avril 1665, avec *Renée de Chambon*, fille de *Sébaftien de Chambon*, Ecuyer, Seigneur de Deux-Aigues, & de *Anne d'Anfreville :*

1. Sébastien, qui fuit ;
2. Catherine, morte fans alliance le 25 Mars 1715 ;
3. Marie, Religieufe Bernardine à Montluçon ;
4. Marie-Silvie, Religieufe Urfuline à Montluçon ;
5. Et Marguerite, morte fans alliance.

VIII. Sébastien de Durat, Chevalier, Seigneur du Ludaix, de Ronnet & de Deux-Aigues, dit *le Marquis des Portes*, époufa, par contrat du 12 Janvier 1696, *Marie de Rollat*, fille de *Louis*, Seigneur de Brugeac, de Serbanes, de Marzac, *&c.*, & de *Marie de Murat*, dont :

1. François, qui fuit ;
2. Balthasard, Garde-du-Corps du Roi, puis Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de *Clermont-Tonnerre ;*
3. Jacques, Doyen de Saint-Nicolas de Montluçon en Bourbonnois ;
4. François-Georges, Garde-du-Corps du Roi, & depuis premier Lieutenant dans le Régiment Colonel-Général, Cavalerie ;
5. Marguerite, dite *Mademoifelle du Ludaix*, née le 4 Juillet 1708, élevée à la Maifon Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr, fur les preuves de nobleffe certifiées au Roi le 22 Décembre 1719, par feu M. Charles d'Hozier, Juge d'armes de France ; & aujourd'hui Religieufe Bénédictine à Nevers ;
6. Antoinette, encore fans alliance ;
7. Marie, morte Religieuse à Nevers ;
8. Et Jeanne, mariée, le 8 Janvier 1728, à *Antoine du Bouy*, Seigneur du Bouy, de la Villate & d'Arpheville.

IX. François de Durat, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur du Ludaix, né le 20 Juillet 1697, Garde du Roi dans la Compagnie de *Charoft* en 1719, & nommé Chevalier des Ordres Royaux & Militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérufalem, par Lettres du 14 Juin 1722, eft aujourd'hui Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi depuis 1768, & fans alliance. Il a été fait chef de Brigade en 1771, & a des neveux qui ont été élevés à l'Ecole-Royale Militaire, & fervent dans la Maifon du Roi.

SECONDE BRANCHE.

IV. Léonard de Durat, qualifié *noble & puiffant Seigneur & Chevalier*, Seigneur de Lauroux, de Vaurère, du Mazeau, de la Coufture & de la Vermelière, troifième fils de

François, Ier du nom, Seigneur des Portes, &c., & de *Claude de Miel*, s'étant trouvé dans la néceſſité de prouver ſon ancienne nobleſſe, fit faire une enquête devant *Louis Maiſſe*, Lieutenant-Général de Combrailles, le 1er Janvier 1542, dont les témoins, qui furent nobles & diſcrètes perſonnes Maître *Jean de Châteaubodeau*, Protonotaire du Saint-Siège Apoſtolique, *Sébaſtien de Châteaubodeau*, Ecuyer, Seigneur de Chault, &autres Notables, dépoſèrent qu'il étoit *Noble, iſſu & ſorti de noble lignée, tant du côté paternel que maternel*, &c. La qualité de *Puiſſant Seigneur* lui eſt donnée dans pluſieurs actes des 4 & 19 Novembre 1578, 8 Janvier 1580, 8 Avril 1582, 10 Mars 1587 & 1er Novembre 1589. Le 5 Janvier 1582, il avoit paſſé une transaction avec Jean de Durat, IIe du nom, ſon frère aîné, au ſujet d'un ſupplément de partage, qu'il lui demandoit dans la ſucceſſion de leurs père & mère. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Janvier 1559, *Louiſe d'Eſcars*, Dame en partie des Seigneuries de la Vermelière & de la Malanderie, fille de *Léonard*, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux, & de *Gabrielle de Bordeſoule*. Il avoit fait ſon teſtament le 25 Octobre 1590, par lequel il voulut être enterré dans l'Egliſe de Buſſière-Vieille, & mourut avant le 14 Février 1591, laiſſant :

1. Denis, qui ſuit ;
2. François, qualifié *Chevalier*, *Baron de Gouzon*, dans un acte du 10 Mai 1611, portant promeſſe à Denis de Durat, Seigneur du Mazeau, ſon frère aîné, de l'acquitter envers *Annet des Aſſis*, Ecuyer, Seigneur des Aſſis, d'une ſomme de 660 livres qu'il lui devoit. Il fit ſon teſtament le 8 Avril 1630, par lequel il voulut être enterré dans le tombeau des Seigneurs de *Gouzon*, & mourut avant le 26 Décembre 1631, ſans avoir été marié ;
3. Marguerite, dite l'*aînée*, qui étoit, le 25 Octobre 1590, femme d'*Iſaac de Moulins*, Seigneur de Faugière en Bourbonnois ;
4. Autre Marguerite, dite la *jeune*, mariée, ſuivant un acte original du 17 Janvier 1600, par contrat du 26 Juillet 1587, avec noble *Bérard de Chauſſecourte*, Seigneur de Montfeloux, fils d'*Antoine de Chauſſecourte*, Écuyer, Seigneur de Montfeloux, & de *Jacquette du Ligondès* ;
5. Et Susanne, qui étoit, le 7 Août 1575, veuve d'*Annet du Peyroux*, Seigneur de Fretet.

V. Denis de Durat, qualifié *Puiſſant Seigneur & Chevalier*, Seigneur de Lauroux, de Vaurène, de la Serre, du Mazeau & de Buſſière-Vieille, Capitaine du château d'Auzances, né vers l'an 1566, ſe laiſſa d'abord emporter par le torrent de la Ligue, avec François de Durat, ſon frère ; mais ils rentrèrent depuis dans l'obéiſſance qu'ils devoient à leur Souverain, comme il paroît par un acte du 31 Mars 1594, par lequel ils déclarèrent qu'*ils ſe ſoumettoient de vivre en l'obéiſſance du Roi, ſe départans de toutes les ligues & aſſociations, tant dedans que dehors le Royaume, qu'ils pourroient avoir eu avec les ennemis de Sa Majeſté, & qu'ils renonçoient au parti de la Ligue*. Le 5 Avril 1586, il avoit obtenu des Lettres-Patentes du Roi Henri III, qui, en le reconnoiſſant *extrait & iſſu de noble race, & parens affectionnés de tous tems à ſon ſervice, & fils d'un père homme d'honneur & de qualité*, le renvoya devant le Sénéchal d'Auvergne, ou ſon Lieutenant à Riom, pour la déciſion d'un procès que lui avoient intentés des Payſans, qui s'étoient plaints d'avoir été maltraités par une Compagnie de Gens de guerre & Soldats à pied, François, où il avoit ſervi. Il ſe qualifioit *hommes d'armes* de la Compagnie de la Reine, le 11 Mars 1611 ; & fut depuis Maréchal-des-Logis d'une Compagnie de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, ſous la Charge de *Claude de Lorraine*, Prince de Joinville, au terme d'un brevet que lui donna ce Prince, le 12 Février 1613, par lequel, *déſirant reconnoître les bons & anciens ſervices qui lui avoient été rendus par ledit Sieur* du Mazeau, ci-devant *Maréchal-des-Logis de ſa Compagnie*, & en conſidération de ce qu'il lui avoit remis *ladite Charge, par l'exprès commandement du Roi,.... ledit Seigneur promet, pour le récompenſer, de lui faire accorder par Sa Majeſté, au lieu de ladite Charge, le* premier Gouvernement particulier *en la province d'Auvergne, & en outre, lui accorde* quatre places de Gendarmes *de ſa Compagnie, pour en diſpoſer en faveur de tels Gentilhommes de ſes amis qu'il lui plairoit*, &c. Il mourut au ſiège de Montauban, étant alors, ſuivant un acte original du 23 Mai 1667, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Seigneur de Buſſy-Lameth ; & laiſſa de ſon mariage avec *Anne de Beaufort*, qu'il avoit épouſé, par contrat du 31 Mai 1592, fille d'*Oradour de Beau-*

fort (*a*), Chevalier, Seigneur de Monteil & de Secondat, & de *Marguerite de l'Escot :*

1. François, Donataire de ſon père le 27 Mai 1620, mort en 1625, ſans poſtérité ;
2. Louis, qui ſuit ;
3. Jean, mineur le 27 Mai 1620, & mort avant le 28 Juin 1632, ſans avoir été marié ;
4. Françoise, qui étoit le 28 Juin 1632, femme de *François de Lauzane*, Ecuyer, Seigneur de l'Eſtang ;
5. Marguerite, femme de *François de Cluis*, Seigneur & Baron de Gouzon & de la Garde, l'an 1632 ;
6. Jeanne, laquelle étoit mariée, le 28 Juin 1632, à *Philippe de Rigaud*, Ecuyer, Seigneur du Poux, du Teil ou du Teix, & en partie de la Baronnie de Gouzon;
7. Et Gabrielle, qui étoit le 27 Mai 1620, Religieuſe Profeſſe.

VI. Louis de Durat, Chevalier, Seigneur du Mazeau, de Vaurène, de Buſſière-Vieille, de la Serre & de Lauroux, né en 1606, ſervoit dans la Compagnie des Chevaux-Légers du Seigneur de *Buſſy*, le 14 Juin 1625 ; & épouſa, par contrat du 2 Mai 1632, dans lequel il eſt qualifié *Puiſſant Seigneur*, *Chevalier*, *Baron de Gouzon*, Dame *Françoiſe de Douhet*, lors veuve en premières noces de noble *Antoine Martin*, Préſident au Siège Préſidial de Limoges, & fille de noble *Pierre de Douhet*, Baron de Saint-Pardoux, Seigneur du Puymoulinier, & de *Françoiſe de Miomandie*. Il fit ſon teſtament, du vivant de ſa femme, le 5 Octobre 1661, par lequel il voulut être enterré dans l'Egliſe de Buſſière-Vieille, au tombeau de ſes prédéceſſeurs, & déclara avoir eu de ſon mariage :

1. François, qui ſuit ;
2. Antoine, inſtitué héritier de ſon père en 1661, & mort ſans alliance ;
3. Denis, inſtitué pareillement héritier de ſon père en 1661, vivant encore le 21 Juillet 1682, & mort ſans poſtérité;
4. Et Marie, légataire de ſon père en 1661, & femme de *N... de Pichard*, Chevalier, Seigneur du Freſſinet en Limouſin.

(*a*) *Oradour de Beaufort* étoit de la même famille que le Comte de *Beaufort*, Commandant de la Cité de Limoges ſous le Roi Jean, lorſque le Prince de *Galles*, dit *le Prince Noir* s'empara de cette ville, & rendit hommage à la valeur du Chevalier de *Beaufort*, fils du Comte, & à celle de quelques autres Chevaliers, en faveur de qui il pardonna aux coupables. Cette anecdote ſe trouve dans les *Eſſais de Montagne*, au commencement du tome II, édit. en 10 vol.

VII. François de Durat, Chevalier, Seigneur de Buſſière-Vieille, de Vaurène, de Vauchauſſade, de la Serre, de Villevaleix, de la Mane, &c., mineur le 5 Octobre 1661, ſervoit le 23 Juillet 1672, en qualité de Cadet, dans le Régiment des Gardes-Françoiſes, ſuivant un certificat que lui en donna le même jour *François d'Aubuſſon*, Duc de la Feuillade, Colonel de ce Régiment, portant: qu'*il s'étoit toujours très-bien acquitté de ſon devoir, & que même il avoit été bleſſé d'un coup de mouſquet à l'épaule à l'ouverture de la tranchée d'Orſoy; s'étant auſſi comporté avec beaucoup d'honneur à celle de Doesboork, quoiqu'indiſpoſé de ſa bleſſure.* Il laiſſa de ſon mariage, accordé par contrat du 21 Juillet 1682, avec *Gilberte de Saunade*, ſœur de *Louiſe de Saunade*, femme d'*Antoine Lamy*, Ecuyer, Seigneur de Beaucontaux, Lieutenant de Dragons dans le Régiment d'*Hautefort*, & toutes deux filles de *Gilbert de Saunade*, Ecuyer, Seigneur de Vauchauſſade, & de *Marguerite de Montgrut*, ſa veuve :

1. François, qui ſuit ;
2. Annet-François, Chevalier, Seigneur de la Serre, de Vauchauſſade, de la Mane & de Villevaleix, mort Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, le 22 Février 1769. Il avoit été ſucceſſivement Sous-Lieutenant, Lieutenant, Capitaine, Capitaine de Grenadiers au Régiment Royal-Marine, dont il fut fait Major en 1744, Lieutenant-Colonel en 1745, avoit ſervi avec beaucoup de diſtinction à la bataille de Rocoux, où il fut fait Brigadier; à celle de Lawfeld, où il obtint une penſion de 1200 livres. Il commanda le Régiment en ces deux occaſions, le Colonel étant, comme Brigadier, employé à la tête du Chef de Brigade. Les grâces qu'il obtint à l'une & l'autre bataille, furent accompagnées de la lettre de la Cour la plus flatteuſe pour le Régiment Royal-Marine, & ſurtout pour lui, qui le commandoit. Il fut fait Maréchal-de-Camp après le ſiège de Port-Mahon, en 1756. Il avoit épouſé *Roſe de Vallot*, à Paris, le 24 Décembre 1724; le contrat de mariage, paſſé devant *Doyen & des Ecures*, Notaires au Châtelet, eſt du 23 Novembre 1724. De ce mariage vinrent :

   Antoine de Durat, né en 1729, Chevalier, Capitaine au Régiment Royal-Marine, & Chevalier de Saint-Louis, mort en 1757 ;

Et Jean-François de Durat, né en Octobre 1736, Chevalier, Seigneur de Vauchaussade & de la Ribière, Enseigne au Régiment Royal-Marine en 1751, Lieutenant de Grenadiers en 1755; il s'est trouvé en cette qualité au siège de Mahon, a été fait Capitaine en 1756, & Aide-Major en 1764. Il a obtenu en 1756 une pension de 300 livres, portée à 500 livres en 1758, en considération des services de feu son père & des siens.

3. Gilbert, Chevalier, Seigneur de Bussière-Vieille, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Marine, & Chevalier de Saint-Louis, mort en 1760;
4. Autre François, dit *le Jeune*, Chevalier, Seigneur de Brian, qui a épousé, par contrat du 25 Août 1734, *Madeleine de la Trollière*, lors veuve en premières noces de *Jean de Mellon*, Seigneur de Mellon, Officier de la Vénerie du Roi, & fille de *Jean de la Trollière*, Ecuyer, Seigneur de Beauvallon, & de *Catherine de France-d'Espaignes;*
5. Louise, mariée, par contrat du 18 Janvier 1734, avec *César-Amable de Bosredon*, Chevalier, Seigneur de Baubière, du Châtelet & de Tournadet, morte sans enfans;
6. Gilberte, morte en 1754, sans alliance;
7. Et Françoise, Pensionnaire à Clermont en 1756, où elle est morte en 1760. Elle avoit épousé, sans enfans, *Gaspard-Antoine du Taut*, Chevalier, Seigneur de Bunleix.

VIII. François de Durat, qualifié *Haut & Puissant Seigneur, Chevalier*, Seigneur du Mazeau, de la Serre, de Vaurène, de Bussière-Vieille, de Fournoux, de la Mazière & de la Moutade, né le 9 Janvier 1683, dit *le Comte de Durat*, fit son testament le 27 Juin 1726, par lequel il déclara qu'il vouloit être enterré dans la paroisse de la Serre, au tombeau de ses prédécesseurs, & mourut la même année, suivant un acte original du 1er Octobre 1726. Il avoit épousé, par contrat du 7 Mars 1707, *Marie d'Allemaigne*, morte le 3 Novembre 1726, fille de *François d'Allemaigne*, Ecuyer, Seigneur de la Vergnière, de la Moutade, de Monclar & autres lieux, & de Dame *Anne Noblet de la Roche-Aymon*. Il en eut entr'autres enfans:

1. François, Chevalier, Enseigne dans le Régiment Royal-Marine, mort sans alliance, & inhumé en l'Eglise de Saint-Vaast à Valenciennes;
2. Et Jean, qui suit.

IX. Jean de Durat, qualifié *Haut & Puissant Seigneur, Chevalier*, Seigneur-Comte du Mazeau, de la Serre, de Bussière-Vieille, de Vaurène, de la Moutade, de la Vernière, de la Mazière, de la Combe, de Buxerolle, de Secondat, &c., né le 6 Septembre 1714, appelé *le Comte de Durat-Buxerolle*, a été Enseigne, & ensuite Lieutenant dans le Régiment Royal-Marine, où il a commencé de servir en 1730. Il s'est retiré en 1736, & est mort en Novembre 1772. Il avoit épousé, 1° par contrat du 12 Novembre audit an 1736, *Gabrielle d'Assy*, morte au mois d'Août 1741, fille de *Silvain-Jacques d'Assy*, qualifié *Chevalier*, Seigneur de Viersat, de Chastelguion & de la Gagnerie, & de Dame *Marie Ravier;* & 2° par autre contrat du 21 Février 1748, *Françoise de Bosredon*, fille de *Jérôme-Marien de Bosredon*, qualifié *Haut & Puissant Seigneur, Chevalier*, Seigneur de Vielvoisin, de Marlange, du Condoseix, de Panoyriex, de la Saudade, &c., & de Dame *Louise de Bosredon*, & nièce de *Jean-François de Bosredon*, Chevalier de Malte & Commandeur de la Vinadière. De ce mariage sont issus:

Trois fils, morts jeunes.
Jeanne-Louise de Durat, née en 1749, mariée, en 1770, au Marquis *le Groing de Treignac*,
Et Constance de Durat, née en 1750.

Les armes: *échiqueté d'or & d'azur*.

DURAZZO, noble & ancienne famille de Gênes, qui a rendu de grands services à la République, & qui lui a donné depuis deux siècles six illustres Doges: le premier fut Jacques en 1573, les cinq autres lui ont succédé; trois de père en fils, & deux d'une autre branche. Cette Maison a encore donné des Prélats d'un mérite éminent, dont deux Cardinaux, Etienne Durazzo, en 1634, sous le Pape Urbain VIII, & Marcel, neveu du précédent, fait Cardinal par le Pape Innocent XI en 1686. (Voy. Moréri.)

DURBOIS, en Berry.

I. Jean de Durbois, Ecuyer, est le premier dont on ait connoissance. On apprend néanmoins, par un titre du 3 Septembre 1363, qu'un *Yves d'Arthuis*, Lieutenant-Général d'Issoudun, capitale du Bas-Berry, épousa Charlotte de Durbois; qu'ils furent tous deux inhumés dans l'Eglise des Bénédictins de cette ville; & qu'en 1431, *Etienne d'Arthuis* épousa Simonne de Durbois, lesquels furent aussi inhumés dans la même Eglise. Soit

que Jean de Durbois fût originaire du Quercy, ou non, il paroît qu'il y demeuroit. Il y épousa, par contrat passé devant *Lascaze*, Notaire Royal en la Sénéchaussée de Quercy, le 10 Janvier 1536, *Jeanne de Bonnafond*, fille d'*Antoine de Bonnafond*, Ecuyer, Seigneur de Bonnafond. Il fit son testament avec sa femme, par devant *Peyrieres*, Notaire en ladite Sénéchaussée de Quercy, le 30 Mars 1558, portant partage entre leurs enfans, dont deux seulement sont connus, savoir:

1. Antoine de Durbois, qui resta en Quercy, & fit partage avec son frère, pardevant le même *Peyrieres*, Notaire, des biens de la succession de leurs père & mère, le 8 Novembre 1568. On ignore s'il a laissé postérité;
2. Et Charles, Ecuyer, qui suit.

II. Charles de Durbois, Ecuyer, Seigneur de la Garenne & des Touches, &c., quitta la maison paternelle, & vint s'établir en Berry, où il paroît qu'il avoit des parens, & où il s'attacha à la Maison de *la Châtre*, qui étoit en ce tems-là en grande réputation, & particulièrement au Maréchal *de la Châtre*, sous lequel il servit le Roi toute sa vie. Par le testament, portant partage des biens de ses père & mère, il étoit expliqué qu'au cas que Charles de Durbois, leur fils puîné, ne revînt pas, son lot seroit dévolu à son frère aîné; mais Charles de Durbois ayant reparu, il partagea avec son frère les biens patrimoniaux, par l'acte du 8 Novembre ci-dessus mentionné. Il se trouva en 1573, en qualité de Capitaine, sous M. *Claude de la Châtre*, au siège de Sancerre, place d'armes des Prétendus Réformés. L'Auteur de la Relation imprimée de ce fameux siège, dit, page 17: La Fleur *& ceux qui l'accompagnoient dans une sortie, amenèrent sept prisonniers, entr'autres le Capitaine* Durbois, *qui fut mis en prison au château de Sancerre, puis délivré par le Sieur* de Raçam... *& confessa ledit* Durbois *qu'il n'avoit nulle commission... Mais soit qu'il dit vrai ou non, il a été avoué & a toujours été depuis au siège devant la ville.* Le même Auteur dit encore, page 225, *que le Capitaine Durbois, après la reddition de la ville, y fut laissé, avec sa Compagnie, en qualité de Gouverneur & de Commandant.* Il acheta, le 30 Mars 1576, le Domaine des Touches du Sieur Allets, Archer des Gardes de Monsieur, fils & frère du Roi. Il prend dans cet acte la qualité de Capitaine des Gardes de M. *de la Châtre*; & il étoit, au mois d'Août 1576, Capitaine de 50 Arquebusiers à cheval, qualité qu'il prend dans son contrat de mariage. Il étoit Capitaine-Commandant de la Ville & du Château de Loches, lorsque M. le Duc d'Alençon, par une Lettre datée de Paris le 19 Mars 1579, lui écrivit en ces termes:

Capitaine Durbois étant averti que Coustaly, Valet-de-Chambre du Roi, Monseigneur, est travaillé & molesté par les habitans de Loches sur le fait de ses privilèges... à cette occasion je vous ai bien voulu écrire & prier tenir la main, que son privilège soit gardé.... Ce faisant, ferez service très-agréable au Roi & à moi. Sur ce, je prie Dieu, Capitaine Durbois, vous avoir en sa garde. La suscription de cette Lettre est: *Au Capitaine Durbois, Commandant pour le Roi & pour moi, à Loches.*

Il étoit Gouverneur des Château & Ville de Loches, suivant un acte du 10 Mars 1580, par lequel il vendit, avec sa femme, la Terre de Marcy, en Bourbonnois, qu'elle lui avoit apportée en mariage. Il signa, le 13 Octobre 1586, en qualité de Commandant de la grosse Tour de Bourges, un Rôle pour le payement de 25 Arquebusiers, dont 15 Morionnez, & autres Troupes, qui étoient sous sa conduite, pour l'acquit du Sieur le Charon, Trésorier-Général de l'Extraordinaire des Guerres. Le 23 Septembre 1596, le Maréchal de la Châtre signa un certificat où il est fait mention des services rendus au Roi par Charles de Durbois, & pour raison desquels il avoit été successivement pourvu de la Charge de Gouverneur de Sancerre, de la Ville & du Château de Loches, de Capitaine de la grosse Tour de Bourges, & de Commandant des Régimens de Champagne & Picardie. Il fut en conséquence déchargé, le 11 Septembre 1597, des taxes du Ban & Arrière-Ban. Il ne vivoit plus le 13 Octobre 1611, suivant un acte de partage noble, dans lequel *Claire de la Châtre* prend la qualité de veuve & ayant la garde-noble de leurs enfans. Il fut inhumé dans le chœur de l'Eglise de la Paroisse de Nohant, sur laquelle est située la Terre de la Garenne, près la ville de Graçay en Berry. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Cordelier*, Notaire à Saint-Pierre-le-Moutier, le 22 Août 1576, *Claire*

de la Châtre (*a*), Dame de Marcy en Bourbonnois, & acquit avec elle la Terre & Seigneurie de la Garenne le 10 Mars 1581, fille de *Jean de la Châtre*, Seigneur de Breuillebaut, de Fontancier, &c. Pannetier de la Duchesse de Berry, & de *Madeleine de Cluys*, dont :

III. Charles de Durbois, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, &c., né au Château de la Garenne, fut envoyé à Avignon par ordre du Roi, où, suivant un certificat signé *Crotelus præcentor Avenionensis*, il servit Sa Majesté sous le Commandement de Henri de Bourbon, Prince de Condé. Il mourut à Avignon le 12 Septembre 1622, après y avoir fait son testament devant *Desmares*, Notaire Apostolique, le 28 Août précédent. Il fut enterré dans une Chapelle de l'Église, appelée vulgairement *du Pardon*. Il avoit épousé, par contrat du 10 Septembre 1613, reçu par *Cheneau*, Notaire, *Anne de Joumiers*, fille de *Daniel de Joumiers*, Ecuyer, Seigneur du Puy-aux-Bouchards, de laquelle il eut :

1. François, qui suit;
2. Et Charles, Ecuyer, Sieur des Touches, né posthume en 1623, qui partagea avec son frère les biens délaissés par leur père, par acte du 8 Février 1641. Il servit le Roi dans le Régiment de Cavalerie de *Duguai*, en qualité de Major, suivant un certificat signé *Duguai*, du 12 Septembre 1675, & un autre signé *Prince de Condé*, daté du Camp de Châtenoy le 17 Septembre 1675. Il paroît qu'il mourut sans alliance.

IV. François de Durbois, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, &c., naquit au château de la Garenne. Il servoit le Roi en 1635, 1639 & 1641, suivant des certificats & autres actes de ces années. Il est prouvé par acte en forme de Lettres-Patentes du mois de Janvier 1655, signées Louis, qu'il avoit servi Sa Majesté l'espace de 12 ans, avec assiduité, dans les Armées de Roussillon, de Catalogne & de Flandre. Il mourut au château de la Garenne, & est enterré dans la sépulture de ses ancêtres, dans le chœur de l'Eglise de Nohant. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Martin Agougué*, Notaire Royal à Graçay, le 30 Avril 1640, *Anne de François*, fille de *François de François*, Ecuyer, Seigneur d'Espagne, de laquelle il laissa pour enfans :

1. Joachim, qui suit;
2. Charles, Ecuyer, Seigneur des Touches & des Charbonnières, qui partagea avec son frère aîné, par acte du 6 Février 1680. Il fut successivement Cornette dans le Régiment de Cavalerie de *Dugas*, par Brevet signé Louis, du 11 Mars 1676 ; puis Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Sieur du Faux, dans le Régiment de Montgommery, par autre Brevet signé Louis, du 30 Mars 1688 ;
3. Et Andrée de Durbois, qui partagea avec ses frères la succession de leur père, suivant l'acte du 6 Février 1680.

V. Joachim de Durbois, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, &c., né au château de la Garenne, fut Page chez le Roi ; mais son père étant devenu caduc, le retira du service pour vaquer à ses affaires. Il fut maintenu, avec ses enfans, dans sa noblesse, par Ordonnance de M. de Bouville, Intendant de la Généralité d'Orléans, du 6 Janvier 1703, rendue sur la production de ses titres. Il est mort au château de la Garenne en 1715, & inhumé dans le chœur de l'Eglise de Nohant, sépulture de ses aïeux. Il avoit été marié, par contrat du 14 Avril 1671, reçu par *Bonnet*, Notaire Royal à Vierzon, avec *Anne de Bonnault*, fille de *Pierre de Bonnault*, Chevalier, Seigneur de la Forêt, près de Vierzon, de laquelle il laissa entr'autres enfans :

1. Charles, qui suit;
2. Louis, qui, servant dans le Régiment de Luxembourg, Infanterie, fut fait prisonnier à la bataille de Malplaquet le 11 Septembre 1709, transféré en Hollande, puis échangé. Il avoit épousé *Catherine Gigot*, dont :
   - Jacques de Durbois, Ecuyer ;
   - Et Marie de Durbois, qui vivoient en 1769.

(*a*) Les Auteurs des *Grands-Officiers de la Couronne*, à la Généalogie *de la Châtre*, tom. VII, pag. 373, où ils rapportent cette alliance, ont confondu le nom de la Seigneurie de la Garenne avec le nom propre de Charles de Durbois.

Claire de la Châtre étoit sœur de *Baptiste de la Châtre*, Seigneur de Breuillebaut, de Fontancier, &c., Maître-d'Hôtel de la Reine Marguerite de Valois, lequel, par *Gabrielle Lamy*, sa seconde femme, fut père de *Françoise de la Châtre*, épouse de *Henri de la Grange*, Marquis d'Arquien & Chevalier des Ordres du Roi, qui eurent pour fille *Marie-Casimire de la Grange*, femme de *Jean Sobieski*, élu Roi de Pologne en 1674.

Par cette alliance MM. de Durbois ont l'honneur d'appartenir, à un degré assez prochain de parenté, à plusieurs têtes couronnées de l'Europe, & aux plus illustres Maisons de France.

VI. Charles de Durbois, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, &c., né au château de la Garenne, a servi le Roi pendant l'espace de 12 à 13 ans dans le Régiment de Luxembourg, Infanterie. Il se trouva à l'âge de 17 à 18 ans, à la bataille de Fleurus, le 2 Juillet 1690, en qualité de Sous-Lieutenant, & dans la suite fut fait Lieutenant de Grenadiers. Il est mort le 8 Mars 1738, & est inhumé dans le chœur de la Paroisse de Nohant, avec ses ancêtres. Il avoit épousé, 1° par contrat du 27 Octobre 1698, reçu par *Dubois*, Notaire à Graçay, *Marguerite Dubois*; & 2° *Françoise Agobert*. Il eut du premier lit:

1. Jacques, qui suit.

Et du second lit:

2. Jacques-Victor de Durbois, Ecuyer, Seigneur de la Grand-Maison, de Clanay, &c., vivant en 1769, qui épousa *Anne Fabre*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

VII. Jacques de Durbois, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, &c., a épousé, par contrat devant *Legier*, Notaire Royal à Issoudun, le 14 Juin 1734, *Antoinette Guingard*, qui mourut au mois de Décembre 1755, & fut enterrée dans le chœur de l'Eglise de Nohant, fille d'*André Guingard*, & de Dame *Jeanne Lombus*. Elle avoit pour grand-mère *Antoinette Cognet de la Maison-Fort*, alliée très-proche des Seigneurs de *Poncins* en Forez, & d'un Archevêque de Lyon, qui vivoit dans le dernier siècle. Ils eurent:

1. André-Louis, Ecuyer, né au château de la Garenne, fait, au mois de Mai 1757, Lieutenant dans le Régiment de Nice, Infanterie; Aide-de-Camp de M. de Sainte-Croix, au siège de Belle-Isle en mer, aux mois d'Avril, Mai & Juin 1761, où ce Régiment soutint tout l'effort des Anglois, & où il fut dangereusement blessé dans son exercice; pourquoi il reçut une gratification. Il est actuellement premier Lieutenant au Régiment de Lyonnois, dans lequel celui de Nice a été incorporé;
2. François, Ecuyer, qui sert en qualité de Garde du Roi, Compagnie de Noailles;
3. Et Madeleine de Durbois, qui n'est point encore mariée.

Les armes: *d'argent, à une branche de houx, garnie de 3 feuilles de sinople, posée en bande; au chef échiqueté d'argent & de gueules de deux traits.*

DURCET. Pierre de Durcet épousa, le 22 Novembre 1648, *Colombe de Chambray*, dont:

Robert, qui suit;
Et Frédéric, rapporté ci-après.

Robert de Durcet épousa, le 7 Janvier 1680, *Jeanne de Serizy*, dont:

Robert, qui suit;
Et Henri, rapporté après son frère.

Robert de Durcet, IIe du nom, épousa *Claire de la Motte-Bagneaux*, dont:

Alexandre-Robert de Durcet, vivant en 1771, qui a renoncé à la succession de Ponssay. Il avoit épousé *N... du Roux*.

Henri de Durcet épousa, en 1711, *Antoinette de Tarragon*, dont:

Jacques-Henri de Durcet marié, au mois de Septembre 1740, à *Charlotte de Fontenay*, dont:

Marie-Reine-Victoire de Durcet, mariée, le 3 Mai 1762, à *N... le Conte de Nonant*, Marquis de Raray, dont un garçon, en minorité en 1771; ce sera à cet enfant que la succession de Ponssay passera, parce que les autres co-héritiers y ont renoncé.

Frédéric de Durcet, Ecuyer, Seigneur de Monjouvain, second fils de Pierre, & de *Colombe de Chambray*, épousa, par contrat du 2 Avril 1681, passé devant *Simon Prous*, Notaire Royal au Bailliage de Chartres, résident à Illiers, *Françoise de Robillard*, fille de Messire *Jean-François*, Chevalier, Seigneur de Mirougrain, Maître-d'Hôtel du Roi, premier Ecuyer de Madame la Grande-Duchesse de Toscane, & de noble *Marie de Thiboult*. Ils eurent:

Charles-Frédéric de Durcet, marié, par contrat passé le 25 Avril 1719, devant les Notaires d'Illiers (bailliage de Chartres), à *Marie-Angélique de Tarragon*, fille de *Pierre*, Seigneur de Jublainville, & de *Marie du Buisson*, dont:

Marie-Angélique de Durcet, qui épousa, par contrat passé le 19 Janvier 1759, devant les Notaires d'Illiers, Messire *René Perrier*, Chevalier, Seigneur de Villiers & du Chesnay, Mousquetaire de la seconde Compagnie de la Garde du Roi. Ils ont renoncé à la succession de Ponssay. Il étoit fils de *Nicolas-Jean-Baptiste Perrier*, Chevalier, Seigneur de Villiers, &c., & de *Marie-Antoinette Fouteau*.

DURET: *d'azur, à trois diamans, taillés*

en losange d'argent, enchâssés, d'or, 2 *&* 1, *& un souci d'or mis en cœur, feuillé de même.*

DURET DE SAINT-CHRIST: *d'azur, à trois pélicans d'argent.*

DUREVIE ou DU REVIE, en Normandie.
GAUTHIER DUREVIE, vivant en 1550, étoit père de
MARIE DUREVIE, morte de la peste en 1593. Elle avoit épousé *Guillaume de Briqueville.*
JACQUES DUREVIE avoit épousé *Jeanne de Verigny*, de laquelle il eut
MADELEINE DUREVIE, qui épousa, en 1623, *Louis de Croismare.*

DUREY, famille noble, originaire de Bourgogne, employée dans le Nobiliaire de cette Province, & qui a fait des alliances directes avec les Maisons d'*Estaing, Simiane, Cossé-Brissac, Goesbriand, Guernonval d'Esquelbecq, Aligre, Feydeau*, &c.
PIERRE-FRANÇOIS DUREY, Seigneur de Trochères, Sauroy, Vieuxcourt, &c., mourut en 1710. Il avoit épousé *Jeanne-Madeleine Brunet*, morte en 1706, fille de *Philippe Brunet*, Chevalier, Seigneur & Baron de Chailly, de Thoisi, de Cercey & de Travoisy, dont il eut :

1. JOSEPH, qui suit;
2. JEAN-BAPTISTE, rapporté après la postérité de son aîné;
3. JACQUES-BERNARD, aussi rapporté après ses deux frères;
4. Et N... DUREY D'ARNONCOURT, Fermier-Général & Receveur-Général des Finances de Franche-Comté, veuf, le 18 Août 1764, & mort en 1769 ou 1770. Il a laissé de son mariage :
   - N... DUREY DE MORSAN, marié, en 1746, à *N... d'Albignac*, fille de *François-Antoine*, Comte de Castelnau, & de *N.... de Montboissier ;*
   - Et LOUISE-BERNARDE, mariée, le 5 Juin 1736, à *Louis-Jean Berthier de Sauvigny*, Intendant de Paris, & nommé, au commencement de 1771, premier Président du Parlement de cette ville.

JOSEPH DUREY, Chevalier, Seigneur de Sauroy, du Terrail, Martigny-le-Comte, du Duché-Pairie de Damville, Baron de Saint-André-de-Digoin, de la Motte-Saint-Jean, &c., Conseiller du Roi en ses Conseils, Chevalier, Commandeur honoraire de l'Ordre de Saint-Louis, mourut le 7 Novembre 1752, dans sa 75e année, & fut inhumé le 9 dans l'Eglise de la Merci, lieu de la sépulture de sa famille. Il a laissé de son mariage avec *Marie-Claire-Josephe d'Estaing du Terrail*, morte en Janvier 1770, âgée de 89 ans, fille de *Gaspard d'Estaing*, Marquis du Terrail & de Saillant, Vicomte de Revel, & de *Philiberte de la Tour-Saint-Vidal :*

1. JOSEPH DUREY DE SAUROY, Marquis du Terrail, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Lieutenant-Général de Verdun & du Verdunois, Honoraire de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, mort le 12 Juin 1770, âgé de 58 ans. Il avoit épousé, 1° le 26 Mai 1738, *Marie-Rosalie de Goesbriand*, fille aînée de *Louis-Vincent de Goesbriand*, Mestre-de-Camp-Lieutenant du Régiment de Condé, Brigadier des Armées du Roi, & de *Marie-Rosalie de Châtillon;* & 2° le 10 Janvier 1764, *Marie de Crussol*, née le 26 Octobre 1751, fille de *Louis-François-Charles de Crussol*, Marquis de Montaujun. Il a eu du premier lit plusieurs enfans morts en bas âge ;
2. Et MARIE-JOSÈPHE DUREY, mariée, le 10 Juillet 1732, avec *Jean-Paul-Timoléon de Cossé*, Duc de Brissac, Pair, Grand-Pannetier & Maréchal de France, nommé Gouverneur de la Ville & Prévôté de Paris, après la mort du Duc de Chevreuse, arrivée en Octobre 1771. Elle est morte le 18 Juin 1756, laissant des enfans. Voyez COSSÉ-BRISSAC.

JEAN-BAPTISTE DUREY, Seigneur de Vieuxcourt, second fils de PIERRE-FRANÇOIS, & de *Jeanne-Madeleine Brunet*, fut d'abord Trésorier-Général de l'Extraordinaire des Guerres, puis Conseiller au Parlement de Metz le 27 Septembre 1708, ensuite Président au Grand-Conseil le 22 Mai 1711, & Honoraire le 9 Décembre 1732. Il est mort le 15 Juillet 1747, âgé de 82 ans, & avoit épousé, le 1er Mai 1701 *Louise le Gendre*, morte le 7 Juin 1747, fille de *François le Gendre*, Capitoul de Toulouse & Fermier-Général, & de *Marguerite le Roux*, dont:

1. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, qui suit;
2. MARGUERITE, femme, le 2 Août 1720, de *René Hérault*, Seigneur de Fontaine-l'Abbé, alors Maître des Requêtes & Procureur-Général du Grand-Conseil, puis Lieutenant-Général de Police, & Conseiller d'Etat, morte le 1er Mars 1729, âgée de 25 ans;
3. Et MARIE-LOUISE-ADÉLAÏDE, première fem-

me, le 21 Février 1726, d'*Etienne-Claude d'Aligre*, Préſident à Mortier, enſuite Premier Préſident du Parlement de Paris, morte le 30 Avril 1740, âgée de 34 ans.

Jean-Baptiste-François Durey, né le 21 Avril 1705, Seigneur de Meſnières, a été reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 9 Août 1724, & Préſident de la ſeconde Chambre des Requêtes du Palais le 4 Mai 1731. Il épouſa, 1° le 4 Février 1733, *Marie-Louiſe Pouynet-de-la-Blinière*, morte le 25 Février 1741, à 24 ans, fille de *Louis Pouynet*, Sieur de la Blinière, Conſeiller au Grand-Conſeil, & de *Marie-Marguerite-Joſephe Dieuxivoie*; & 2° *Octavie Guichard*, auparavant Dame *Bellot*. Leurs enfans ſont :

1. Antoine-Jean-Baptiste-Louis Durey-de-Mesnières, né le 18 Juillet 1734, Seigneur de Bourneville, Sous-Lieutenant aux Gardes-Françoiſes, marié, le 14 Décembre 1761, à ſa couſine Marie-Louise-Françoise Durey-de-Noinville, rapportée ci-après ;
2. N....;
3. Louise-Adélaïde, née le 14 Février 1741, mariée en Juin 1758, à *Charles-Guillaume de Pechpeyrou de Comminges*, Comte de Guitaut, Capitaine des Gendarmes d'Artois, Grand-Chambellan du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar. Il eſt mort, laiſſant un fils & une fille ;
4. Et N... Durey-de-Mesnières.

Jacques-Bernard Durey, Seigneur de Noinville, &c., né en 1683, troiſième fils de Pierre-François Durey, & de *Jeanne-Madeleine Brunet*, a été Conſeiller au Parlement de Metz le 8 Mai 1721, Maître des Requêtes le 5 Juillet 1726, Préſident au Grand-Conſeil le 1er Février 1731, Maître des Requêtes Honoraire & Académicien libre de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris en 1733. Il eſt mort le 20 Juillet 1768, âgé de 85 ans, & avoit épouſé, le 25 Juillet 1735, *Marie-Suſanne-Françoiſe-Pauline de Simiane*, née le 14 Avril 1715, fille unique de *Nicolas-François de Simiane-la-Coſte*, Comte de Simiane, Maréchal-de-Camp, Chevalier d'honneur de la Ducheſſe d'Orléans, & de *Marie-Suſanne Guyhou*. De ce mariage ſont nés :

1. Alphonse-Louis-Bernard, né le 20 Mars 1738, Capitaine au Régiment de Bourgogne, Cavalerie ;
2. Bernard-Léon, né le 13 Septembre 1741, mort en bas âge ;
3. Et Marie-Louise-Françoise, mariée, 1° le 1er Février 1755, à *François-Philbert de Bonvouſt*, Marquis de Prulay, fils de *Henri-Philbert de Bonvouſt*, Marquis de Prulay, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Dauphins, & de *Marie de la Grange*. Il eſt mort, laiſſant une fille, & ſa veuve s'eſt mariée, 2° le 14 Décembre 1761, à Antoine-Jean-Baptiste-Louis Durey-de-Mesnières, Seigneur de Bourneville, Sous-Lieutenant aux Gardes-Françoiſes, ſon couſin.

Les armes de la première & de la ſeconde branches ſont : *de ſable, à un rocher d'argent, ſurmonté d'une croiſette de même* ; & celles de la troiſième branche, qui eſt Durey-de-Noinville, ſont : *écartelé, aux 1 & 4 de ſable, à un rocher d'argent, accompagné en chef d'une croiſette de même ; & aux 2 & 3 d'azur, à deux gerbes de blé d'or.*

* DURFORT. Cette Maiſon tenoit le rang le plus diſtingué parmi les grands Seigneurs du Comté de Toulouſe, & on lui voit dès le XIe ſiècle des établiſſemens immenſes depuis l'Agénois & le Quercy juſqu'à Narbonne. C'eſt une queſtion de ſavoir ſi elle tire ſon nom de la Terre de *Durfort* en Quercy, ou de celle de *Durfort*, auprès de Narbonne; mais ce qu'il y a de certain, c'eſt que toutes les branches qui exiſtent aujourd'hui viennent de la Terre de *Durfort* en Quercy, & ce pays faiſant partie de la Guyenne ainſi que l'Agénois depuis leur ſéparation du Comté de Toulouſe, nous déſignerons ces branches ſous le titre de *Durfort en Guyenne*, pour les diſtinguer des branches venant de la Terre de *Durfort*, Diocèſe de Narbonne, que nous appellerons *Durfort en Languedoc*.

Cette Terre étoit poſſédée avant 1093 par Foulques de Durfort, nommé père de Bertrand de Durfort, dans une reſtitution faite en ladite année de l'Abbaye de Saint-Martin-du-Puy, à l'Abbaye de la Grâce par ce Bertrand de Durfort, ſes frères & ſes couſins. On y trouve un Bernard de Durfort, ſurnommé *Gratapala*, que nous trouvons déjà poſſeſſeur de la Terre de Clermont en Agénois, & que nous pouvons regarder comme la tige des branches qui exiſtent aujourd'hui, puiſqu'elles remontent leur filiation juſqu'à la poſſeſſion de cette Terre. De Bertrand, fils de Foulques, & de ſes frères & couſins, ainſi déſignés dans l'acte, il eſt ſorti deux principales branches dont on trouve une in-

finité d'actes dans les Archives de l'Abbaye de Fondfroide, de Prouille, de Bolbonne & autres en Languedoc. L'une y posséda long-tems la Seigneurie de Fanjeaux, & l'autre celle de Saverdun dans le Comté de Foix, qui donna, suivant les apparences, son nom à une Terre voisine de celle de Saverdun.

L'*Histoire du Languedoc*, les Archives de cette Province, & le *Catalogue du Trésor des Chartres*, montrent des faits qui prouvent la grandeur de cette partie de la Maison de Durfort:

Bernard de Durfort fit don avec Guillaume de Durfort, son frère, le 3 des calendes de Janvier 1099, à *Robert*, Abbé, & aux Religieux de la Grâce, du Fief de Linas, dépendant de l'Abbaye de Saint-Martin-du-Puy;

Bernard de Durfort fut l'un des Fondateurs de l'Abbaye de Foncaude, au Diocèse de Narbonne, vers l'an 1154;

Raymond de Durfort donna, en 1123, les dîmes & autres droits de l'Eglise de Saint-Saturnin de Vales, à l'Eglise de Saint-Nazaire de Carcassonne;

Etienne & Robert de Durfort, frères, firent une donation en 1114 à l'Abbaye de la Valette;

Hugues de Durfort fit une donation à l'Abbaye de Villongue, Diocèse de Carcassonne en 1244;

Bernard de Durfort fit un accord avec l'Abbaye de Bolbonne en Languedoc au mois d'Avril 1223; & par un acte de même date, *Roger-Bernard*, Comte *de Foix*, & *Roger*, son fils, se rendirent caution pour ledit Bernard de Durfort.

L'un des premiers Seigneurs qui prêtèrent serment à *Alphonse*, Comte de Toulouse, frère de Saint Louis, fut Guillaume-Bernard de Durfort, pour lui & ses frères, & ensuite Roger de Durfort, Damoiseau, & Gaillard de Durfort:

Bernard-Athon, Vicomte de Carcassonne, reçut hommage de ses Vassaux en 1123, & la Vicomtesse de Carcassonne, sa femme, se rendit caution pour Guillaume de Durfort;

Raymond-Guilabert de Saint-Félix, par son testament de 1215, fit ses légataires *Raymond-Roger*, Comte de Foix, *Roger*, son fils, ses parens, & Bernard de Durfort, & *Pons Adhémar*, aussi ses parens;

Hugues de Durfort signa la convention de mariage de la fille du Comte de Béarn avec le Comte de Foix en 1252. Cet Hugues de Durfort est du nombre des Seigneurs du Languedoc qui s'obligèrent envers le Roi à faire exécuter le traité conclu avec le Comte de Toulouse en 1242.

On a vu ci-devant un Bernard de Durfort, surnommé *Gratapala*, compris dans le nombre des frères ou cousins qui concoururent à la restitution de l'Abbaye de Saint-Martin-du-Puy, faite par Bertrand de Durfort, Seigneur de Durfort, auprès de Narbonne, en 1093; ainsi on ne peut disconvenir que le surnommé *Gratapala* étoit de la même famille que les *Durfort* du Languedoc, d'où il suit que si ce sujet est la tige des branches qui existent aujourd'hui, l'opinion qu'il a existé une autre Maison de *Durfort*, différente de celle que nous connoissons, est absolument détruite. Il est vrai que les cadets dans les branches de Languedoc & de Guyenne ont souvent dans les tems reculés donné leurs noms aux Terres dans lesquelles ils plaçoient leurs légitimes; que ces Terres ayant passé à des étrangers, ils en ont quelquefois pris le nom, & fait souche sous ce nom, mais jamais pour une longue filiation. Ces exemples ont pu arriver souvent sur le nom de *Durfort* qu'on trouve être celui de plusieurs Terres situées dans les Diocèses de Lavaur, de Montpellier, de Nîmes, en Languedoc, indépendamment des trois autres dont on a déjà parlé. Il a existé aussi un lieu nommé *Durfort* en Albigeois, & on trouve encore un Hermitage de ce nom dans le Comtat d'Avignon. On doit attribuer cette fondation à la postérité d'un Astorgius de Durfort de ceux du Languedoc, qui étoit marié, en 1346, avec Alix, nièce du Pape Clément VI. Les *Durfort* de Guyenne ne tenoient pas un rang moins considérable que la branche du Languedoc. On ne peut pas méconnoître Bernard de Durfort, surnommé *Gratapala*, pour Seigneur de Clermont en 1091, puisqu'il affranchit *Matfredus*, Abbé de Saint-Maurin en Agénois, de tous droits pendant la tenue du marché de Clermont.

Les Archives des Seigneurs de Boissières contiennent les titres suivans sur la possession de cette Terre qui étoit encore dans leur branche au XVe siècle.

1° Un Bernard de Durfort, Seigneur de Clermont, & Bernard, son fils, donnèrent à

Guillaume, Abbé, & aux Religieux de Grandſelve une exemption de droits de leudes & de péages ſur la Garonne (*Clermont* eſt ſitué ſur ce fleuve). L'exemption eſt de 1186; un Bernard de Durfort, Seigneur de Clermont, fit une donation à la même Abbaye en 1200;

2° En 1224, un Raymond-Bernard de Durfort, Seigneur de Clermont, donna une exemption à l'Abbaye de Belleperche;

3° En 1259, Guillaume de Durfort, Seigneur de Clermont, & Baudouin, ſon fils, donnèrent une exemption à l'Abbaye de Grandſelve;

4° Même année, Guillaume de Durfort, Seigneur de Clermont, & Arnaud de Durfort, frères, donnèrent une pareille exemption;

5° En 1262, Raymond de Durfort donna des Coutumes aux habitans de la Terre de Clermont, compoſée de 23 Paroiſſes dénommées dans l'acte, ainſi que tout ce qui étoit de ſa Maiſon de *Durfort*, & même les alliés de cette Maiſon, ſans doute à raiſon des droits qu'ils avoient encore ſur cette Terre. Cet acte intéreſſant pour la Maiſon de *Durfort*, en ce qu'on ne peut douter qu'il réuniſſe les Chefs de toutes les branches, a auſſi mérité l'attention des curieux ſur l'Hiſtoire, & a été traduit pluſieurs fois; il donne une grande idée des droits des Seigneurs dans ces tems-là. On trouve des actes où le mot *Soubiran* eſt ajouté à celui de *Clermont*, que quelquefois on a traduit par *Clermont Souverain*. C'eſt à ceux qui ſavent le Gaſcon à apprécier l'idée que doit donner cette expreſſion.

On ne peut déterminer le degré de parenté de tous les Seigneurs de Clermont du nom de *Durfort* qui paroiſſent dans les Coutumes; on voit bien qu'ils devoient être très-proches, puiſque l'on peut ſuppoſer, d'après cet acte, que le partage des droits de chacun n'étoit pas fait. On y trouve nommé Raymond-Bernard de Durfort, auteur des branches de Boiſſières & de Deyme, rapportées ci-après; & Arnaud de Durfort qui va ſuivre, auteur de la branche de Duras. A la ſuite de ces deux ſujets, qui donnèrent conjointement leſdites Coutumes, viennent les autres Barons & Seigneurs dudit lieu de *Clermont-Soubiran*, ſavoir: Saisset (que l'on fait être un *Durfort*, ſuivant un titre de 1259), Meſſire Baudouin de Durfort & ſes frères enſemble, *Yſarn d'Apremont* pour la Dame *Madame Grande* de Durfort, ſa femme, & *Bertrand de Saint-Geneirz* pour la Dame Martine de Durfort, ſa femme. Les Chevaliers & Damoiſeaux dudit Château conſentirent à ces Coutumes; ils ſont nommés de *Saint-Pierre-Avals*, *Pierre de Gaſques*, *Auger de Puy-Barſac* (on a un acte de lui de 1271, qui fait connoître que ſon nom étoit *Durfort*), *B. W.* & *Grimoard de Puy-Barſac*.

Nota. On ne rapporte pas ici les Seigneurs de Feſpuche, de Flamarens & de Bajaumont, dont les branches ſont éteintes.

BRANCHE de Duras.

II. Arnaud de Durfort, Ier du nom, l'un des Barons qui donnèrent les Coutumes en 1262 aux habitans de la Terre de *Clermont-Soubiran*, avoit épouſé *Olpais de Ungaco*, Dame de la Cour, & de Moiſſaguel, laquelle fut mariée en ſecondes noces à *Gaillard de Goth*, frère & Maréchal du Pape Clément V. Ce *Gaillard de Goth* fit ſon teſtament le 16 Janvier 1305, par lequel, en témoignage de l'affection qu'il portoit à Dame *Olpais de Ungaco*, ſon épouſe, il ſubſtitue ſes biens, au défaut de ſa famille, à Aimery & Gaillard, appelés *de Ungaco*, ſans doute du nom de leur aïeul, & dits enfans d'Arnaud de Durfort, IIe du nom, qui ſuit, & de *Marqueſie de Goth*, dite nièce dudit Teſtateur. Il fait auſſi ſa légataire *Olpais*, dite fille d'Arnaud, qui va ſuivre, & recommande au Pape Clément V, Raymond-Bernard de Durfort, Chanoine de Périgueux, dit fils d'*Olpais de Ungaco*, femme de lui Teſtateur, & par conſéquent frère dudit Arnaud, qui ſuit.

III. Arnaud de Durfort, IIe du nom, étoit ſans doute Co-Seigneur de Clermont, puiſque ſon père l'étoit, & que ſon fils, qui ſuit, l'étoit auſſi. Il épouſa *Marqueſie de Goth*, fille d'*Arnaud-Garcie de Goth*, Vicomte de Lomagne & d'Auvillars, & de *Miramande de Mauléon*, & nièce de *Clément de Goth*, Archevêque de Bordeaux, élevé au Pontificat, ſous le nom de Clément V. Ils eurent pour enfans:

1. Aimery, qui ſuit;
2. Gaillard, Chantre de Cahors, auquel le Roi fit aſſigner 1000 livres de rente ſur la recette de Toulouſe en 1345, pour le dé-

dommager des Bénéfices qu'il avoit en Angleterre & en Gascogne, qu'il avoit perdus pour avoir tenu son parti; mais il le quitta deux ans après pour suivre celui des Anglois;
3. Bernard, qui obtint rémission avec son frère en 1340;
4. Regine, à laquelle le Pape Clément V légua 300 florins l'an 1311;
5. Marquesie, léguée comme sa sœur;
6. Et Olpais, légataire par le testament déjà cité de 1305.

IV. Aimery de Durfort, Chevalier, appelé à la succession de *Gaillard de Goth*, oncle de sa mère, par le testament du 16 Janvier 1305, ainsi que Gaillard de Durfort, son frère, acquit à sa postérité, par l'extinction totale de la Maison de *Goth*, les Terres de Duras, Blanquefort & autres en Guyenne, du chef de *Marquesie de Goth*, sa mère. Le Pape Clément V, par son testament du 3 des Calendes de Juillet de la septième année de son Pontificat, qui revient à l'an 1311, lui légua 6000 florins. Il fut substitué aux Terres de Duras, des Allamans, de Puyguilhem & de Montségur, par le testament de *Bertrand de Goth*, son oncle maternel, du 19 Mai 1324. Il servit le Roi ès guerres de Gascogne dans la Compagnie du Maréchal de Trie, & pour récompense il reçut en don, au mois de Juillet 1328, la Justice du Château & de la Terre de la Cour en Agénois. Il est qualifié Co-Seigneur de Clermont dans un accord qu'il fit en 1336, avec le Comte d'Armagnac, touchant Durance, Montgaillard, Allamans, Montségur & autres Terres qu'il disoit lui appartenir après la mort de Jean de Durfort, Seigneur de Flamarens, son parent. Le Roi fit traiter avec lui au mois d'Octobre 1336, pour les droits qu'il pouvoit avoir, à cause de sa mère, sur les Vicomtés de Lomagne & d'Auvillars, & en la ville de Lectoure. Il reçut en échange, outre les Terres de Duras & de Château-Gaillard qu'il se réserva avec ce qu'il avoit transporté au Comte d'Armagnac, les Châteaux & Terres de Villandrau & de Blanquefort. Le même Prince promit de lui fournir 5 hommes d'armes & 15 Sergens pour la garde de cette dernière place, au cas que la guerre survînt avec les Anglois; & il s'obligea de sa part de remettre son Château de *Duras* entre les mains de ceux à qui il plairoit au Roi, quand il en seroit requis, en lui faisant bonne & suffisante réponse; de laquelle clause le Roi se départit par Lettres du 26 Décembre 1338. Il fut commis par traité du 16 Avril 1339, à la garde du Château de Puyguilhem, appartenant à *Arnaud-Garcie de Goth*. Il étoit mort en 1345, lorsque le Roi fit asseoir à ses héritiers une somme de 1100 livres par an sur la recette de Toulouse, en récompense des pertes qu'il avoit souffertes par les guerres, & jusqu'à ce qu'ils eussent recouvré leurs Terres occupées par les ennemis. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom:

1. Galhard, qui suit;
2. Et Bertrand, Chevalier, nommé dans un acte de son frère aîné du 8 Février 1353.

V. Galhard de Durfort, Ier du nom, Seigneur de Duras, de Blanquefort, &c., est qualifié *Magnifique & Puissant Homme* dans l'hommage que lui rendit, le 3 Avril 1346, *Gombaut de Caupène*, lequel reconnut tenir de lui Lamotte & le Château de Bussaco, & les biens qui en dépendoient, mouvant de la Châtellenie de Blanquefort, & s'obligea d'avoir un *Ecuyer* & un *roussin* ou *cheval de bataille*, pour le secours du Seigneur de Blanquefort, dans cette Châtellenie & non ailleurs. Galhard de Durfort suivit au commencement le parti du Roi d'Angleterre, qui lui remit le Château de Blanquefort la même année. Il le quitta ensuite, à la sollicitation de Charles d'Espagne, Connétable de France, qui le fit rentrer dans celui du Roi, par traité du 3 Mai 1352. Il avoit fait dès le 2 Décembre 1348, un accord avec le Seigneur de Caumont & Bertrand de la Motte, Seigneur de Langon & de Roche-Taillée, frère de Bernard de la Motte, Evêque de Bazas. Il reconnut le 8 Février 1353, que le Roi lui avoit donné des Lettres par lesquelles il lui promettoit 300 livres de rente jusqu'à ce qu'il eût pu recouvrer ses Terres occupées par les ennemis. Il y nomme Bertrand de Durfort, son frère, & *Bertrand de Goth*, son cousin, Chevalier. Cet acte est scellé sur double queue en cire rouge. Il y paroît un *écusson parti, au 1 une bande, au 2 un lion*. Légende: *S. Gaillard de Dur...* Il eut pour femme, *Marguerite de Caumont*, laquelle, étant veuve en 1357, passa, le 26 Octobre de la même année, un contrat avec *Bernard* & *d'Albret*. Elle eut de son mariage, entr'autres enfans:

VI. Galhard de Durfort, IIe du nom, Seigneur de Duras, de Blanquefort, &c., qui fit

hommage au Roi d'Angleterre en 1363, en préfence du Prince *de Galles*, dans l'Eglife de St.-André de Bordeaux, en conféquence du traité de paix fait entre la France & l'Angleterre. Il tefta le 28 Janvier 1366, & donna quittance, le 27 Juillet 1371, à *Archambaud, par la grâce de Dieu*, Comte de Périgord, fon beau-frère, de 2000 florins qu'il avoit reçus pour la dot d'*Eléonore de Périgord*, fon époufe, fille de *Roger-Bernard*, Comte de Périgord, & d'*Eléonore de Vendôme*. Il en eut :

VII. Galhard de Durfort, IIIe du nom, Seigneur de Duras, de Blanquefort & de Villandrau, nommé dans un acte de 1378. Il convint le 5 Août 1388, avec *Amanfin*, Seigneur *d'Albret*, & *Bernard d'Albret*, Seigneur de Saint-Bazeille, frères, du parti du Roi de France, de quelques articles de Paix pour la confervation de leurs Terres. Le Roi Charles VI, par fes Lettres du 22 Février 1389, ordonna au Sénéchal d'Agénois de remettre au Seigneur d'Albret le Château de Duras pour le rafer ou autrement en difpofer à fa volonté. Il fut fait Sénéchal de Guyenne pour le Roi d'Angleterre par Lettres du 21 Décembre 1412. Il avoit époufé, par contrat du 1er Août 1390, *Jeanne de Lomagne*, qui tefta le 23 Septembre 1435, fille d'*Odet de Lomagne*, Seigneur de Fimarcon, & de *Catherine de Ventadour*, Dame de Douzenac & de Bouffac. De ce mariage vinrent :

1. Jean-Galhard, qui fuit;
2. Et Médard, qualifié frère du feu Seigneur de Duras dans des Lettres du Roi d'Angleterre du 20 Octobre 1444, où il eft marqué que le Comte *de Longueville*, Captal de Buch, Curateur de *Jean*, fon fils aîné, Vicomte de Caftillon, s'étoit plaint que Médard de Durfort s'étoit faifi du Château de Sales.

VIII. Jean-Galhard de Durfort, Chevalier, Seigneur de Duras, de Blanquefort, &c., mourut jeune, fuivant un acte du 6 Novembre 1525. Il fut enterré aux Frères-Mineurs de Bordeaux, où eft le tombeau des anciens Seigneurs de Duras. Il avoit époufé *Judiote de la Lande*, qui mourut avant le 4 Juin 1444, & eft mentionnée dans le teftament de fon fils, qui fuit, fille de *Jean*, Baron *de la Lande*, Seigneur de la Brède, & de *Marie de Saint-Simphorien*.

IX. Galhard de Durfort, IVe du nom, Seigneur de Duras, de Blanquefort & de Villandrau en 1426, étoit encore mineur de 25 ans en 1444. Il fut un des Barons nommés pour la réduction de la Guyenne, par le traité du 12 Juin 1451, qui donne un rang confidérable aux Seigneurs de *Durfort* & d'*Angevin*. Il figna la même année la capitulation de la Ville de Bordeaux, fit hommage au Roi de fa Terre de Duras au mois de Septembre 1452; fe retira en Angleterre en 1453, où le Roi lui donna le Gouvernement de Calais, & le fit Chevalier de l'Ordre de la Jarretière. Ses biens fitués en France furent confifqués; fa Terre de Blanquefort fut donnée au Comte de Dammartin, & la Baronnie de Duras au Seigneur du Lau. Charles, Duc de Bourgogne, le fit fon Chambellan, par Lettres données à Hefdin, le 20 Décembre 1470. Il eft qualifié Confeiller-Chambellan du Roi d'Angleterre, dans un paffe-port que ce Prince lui accorda le 2 Décembre 1471, pour faire paffer dans ce Royaume des bagues, joyaux, &c. Edouard IV, Roi d'Angleterre, lui donna la Seigneurie de Lefparre en Guyenne, par Lettres datées de Weftminfter, le 28 Juillet 1473. Le Roi Louis XI le rappela en France, & le rétablit dans tous fes biens, par Lettres données à Riom au mois de Juin 1476, vérifiées aux Parlemens de Paris & de Bordeaux le 24 du même mois, & à la Chambre des Comptes, le 29 Juillet fuivant. Il tefta à Duras le 4 Février 1480, & élut fa fépulture dans le tombeau de fes ancêtres aux Frères-Mineurs de Bordeaux; fit des legs à fon troifième fils, à fa fille, & inftitua héritier univerfel fon fecond fils, & fut tué en Bourgogne au fervice du Roi, dans un combat l'an 1487. Il avoit époufé *Anne de Suffolck*, fille du Duc de Suffolck en Angleterre, dont :

1. Aimery, Seigneur de Duras en 1453, mort fans poftérité avant le retour de fon père en France;
2. Jean, qui fuit;
3. Georges, Seigneur de Tilh, de Tirou, de Buffal & de Buffagues, que Jean, fon frère aîné, lui donna pour fa légitime, par tranfaction du 24 Juillet 1499. Il fut furnommé le Cadet de Duras *à la grande Barbe*. Le Roi Louis XII lui donna 400 livres de penfion l'an 1507. Il fervit ce Prince à la bataille d'Aignadel le 14 Mai 1509, & à celle de Ravenne le 15 Avril 1512, où il commandoit 1000 hommes de pied. Il fut Gouverneur de Henri d'Albret, Roi de Navarre,

& mourut vers le 20 Mars 1525, fans enfans de *Jacquette du Puy-du-Fou*, qu'il avoit époufé en 1518. Elle étoit veuve de *Joachim Girard*, Seigneur de Bazoges, & fille de *François*, Seigneur du Puy-du-Fou, & de *Marguerite de Belleville-Harpedane;*

4. Et MARGUERITE, née en Angleterre, & nommée avec JEAN & GEORGES, fes frères, dans les Lettres du Roi LOUIS XI de l'an 1476, par lefquelles fon père fut appelé en France; & dans le teftament de fon père. Elle avoit époufé, le 9 Février 1481, *Jean de Saint-Gelais*, Seigneur de Mauléon & de Saint-Aulay en Saintonge.

GALHARD DE DURFORT eut encore pour fils naturel

BERTRAND, Confeiller-Chambellan du Roi, qui obtint une abolition au mois d'Août 1476.

X. JEAN DE DURFORT, Seigneur de Duras, de Blanquefort & de Villandrau, Maire de Bordeaux en 1487, tefta le 19 Mai 1490, & nomme fes fils & fes trois filles, qu'il ordonna être mariées honorablement, & légua à chacune trois mille Bourdeloifes. Il accompagna le Roi CHARLES VIII à la conquête du Royaume de Naples en 1494; LOUIS XII à celle du Duché de Milan; commandoit 50 Lances à la bataille de Ravenne le 11 Avril 1512; fut Gouverneur de Crême en Lombardie la même année, où il foutint le fiège; & mourut à Ormezan en Aftarac, le 12 Avril 1520. Son corps fut porté & enterré à Duras dans l'Eglife de Sainte-Marie-Madeleine le 20 Mai fuivant, & fon cœur à Trie en Aftarac. On trouve une quittance de lui de 2000 livres pour une année de fa penfion, donnée à Jean Brachet, Receveur-Général des Finances, le 15 Décembre 1514. Sur fon Sceau eft un *écu coupé, en chef un lion, & en pointe une bande.* Il tefta en 1490, & mourut en 1520. Il avoit époufé, 1° par contrat du 13 Décembre 1478, *Jeanne Angevin*, morte avant fon père, qui en fait mention dans fon teftament du 4 Novembre 1502, & enterrée dans l'Eglife de Duras, fille unique & héritière de *Jacques*, Seigneur de Rozan, de Pujols, de Civrac, de Bladignac & de Cypreffac, près Bordeaux, & de *Marguerite de Montferrand;* & 2° par contrat du 9 Mai 1513, *Catherine de Foix*, Dame de Monbardon, fille de *Corbeyran de Foix*, IIe du nom, Seigneur de Rabat, de Fornetz, de Maffat & d'Autufan, & de *Jeanne de la Roque* en Neboufan. Elle refta veuve, & fit fon teftament l'an 1522, par lequel elle élut fa fépulture dans la Chapelle de Notre-Dame d'Ornezan, jufqu'à ce que JEAN-JACQUES DE DURFORT, fon fils, eût atteint l'âge de 25 ans, pour la faire tranfporter à la Madeleine de Duras, auprès de JEAN DE DURFORT, fon mari. Du premier lit vinrent:

1. JEAN, inftitué héritier univerfel de *Jacques Angevin*, fon aïeul maternel, par fon teftament du 4 Novembre 1502, après la mort duquel, arrivée le 25 Juin 1504, il fut Seigneur de Rozan, de Pujols, de Civrac, &c. Il fit fon teftament à Duras le 9 Décembre 1506, par lequel il inftitua héritier univerfel FRANÇOIS DE DURFORT, fon frère puîné, mourut fans avoir été marié, & fut enterré à l'Eglife de Duras;
2. FRANÇOIS, qui fuit;
3. BERNARD, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint-Ferme, près Duras, fuivant un acte de l'an 1511, & mort l'an 1525. SIMPHORIEN DE DURFORT, fon neveu, fut fon héritier;
4. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Civrac*, rapportés ci-après;
5. BERTRAND, nommé au teftament de FRANÇOIS DE DURFORT, fon frère aîné, de l'an 1524;
6. JEANNE, mariée, par contrat du 11 Mars 1511, à *Bernard de Rivière*, fils de *Bertrand de Rivière*, Vicomte de Labatut;
7. MARGUERITE, mariée, par contrat du 11 Mars 1511, à *Bertrand de Luftrac*, Chevalier, fils d'*Antoine*, Seigneur de Luftrac;
8. ISABELLE, nommée avec fes fœurs au teftament de leur père.

Et du fecond lit:

9. JEAN-JACQUES DE DURFORT, Seigneur de Villandrau, dans le Bordelois, de Montagut & d'Ornezan en Pardiac, mort en Piémont au fervice du Roi le 8 Septembre 1555, âgé de 39 ans & 3 mois, fans enfans de *Françoife d'Efpagne*, fille de *Hugues d'Efpagne*, Seigneur de Durfort, au Comté de Foix, & de *Brunette de Coaraze*, qu'il avoit époufé par contrat du 23 Juillet 1535, laquelle tranfigea pour fa dot avec JEAN DE DURFORT, Seigneur de Duras, le 18 Décembre 1565.

XI. FRANÇOIS DE DURFORT, né environ l'an 1494, fut Seigneur de Rozan, de Pujols, de Civrac, de Bladignac & de Cypreffac, après la mort de JEAN, fon frère aîné, & de Duras & de Blanquefort, après celle de fon père. Le

Roi François Ier, par Lettres-Patentes du mois de Septembre 1520, lui accorda en reconnoiſſance de ſes ſervices, l'établiſſement de quatre foires par an à Blanquefort, & un marché par ſemaine en chacune de ſes autres places, de Duras, Rozan, Pujols & Villandrau. Il fit ſon teſtament le 13 Septembre 1524, avant de partir pour l'Armée, & inſtitua Armand, ſon fils aîné héritier univerſel, & lui ſubſtitua ſes enfans, & les enfans de ſes enfans mâles juſqu'à la quatrième génération; au défaut des enfans mâles, Simphorien, ſon ſecond fils, & ſes enfans, auxquels au défaut des mâles, il ſubſtitua l'aîné des enfans mâles de Jeanne, ſa fille, à condition de porter le nom & les armes de *Durfort*, au défaut d'hoirs de ſa fille, ou au refus que feroient ſes enfans de porter le nom & les armes de la Maiſon de *Durfort*, il leur ſubſtitua ſon frère Bertrand; à Bertrand, Jean de Durfort, ſon autre frère, & à Jean, ſon demi-frère Jean-Jacques de Durfort, & tous deſcendans, hoirs mâles ou femelles; & enfin Georges de Durfort, ſon oncle, Chevalier, Seigneur de Tilh, Gouverneur du Roi de Navarre. Il mourut en Italie, deux jours avant la bataille de Pavie; il commandoit alors une Compagnie de 50 Lances. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Octobre 1519, *Catherine de Gontaut*, fille de *Pons de Gontaut*, Baron de Biron, Seigneur de Montaut, & de *Marguerite de Montferrand*, ſa ſeconde femme. Leurs enfans furent:

1. Armand, Seigneur de Duras, mort ſans avoir été marié, avant ſon père;
2. Simphorien, qui ſuit;
3. Et Jeanne, Dame de Labatut, mariée à *Charles de Belleville*, Comte de Caunac: ſon père lui légua 10000 livres par ſon teſtament du 13 Septembre 1524.

XII. Simphorien de Durfort, Seigneur de Duras, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Colonel des Légionnaires de Guyenne, embraſſa le parti huguenot, teſta le 9 Octobre 1558, & fut tué à Orléans pendant le ſiège de cette Ville le 12 Mars 1563, d'un éclat de pierre; il étoit âgé d'environ 40 ans. Son corps fut porté à Duras, & enterré dans la Chapelle de la Madeleine, où ſe voit ſon épitaphe. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Janvier 1538, *Barbe Cauchon de Maupas*, fille de *Thierry Cauchon*, Seigneur de Maupas en Champagne, & d'*Adrienne de Boſſut-Longueval*. Elle étoit fille d'honneur de la Reine Eléonore d'Autriche, femme du Roi François Ier; & elle ſe remaria à *Guy Chabot*, Baron de Jarnac, veuf de *Louiſe de Piſſeleu*, & fils de *Charles Chabot*, Baron de Jarnac, & de *Jeanne de Saint-Gelais*. Elle fit le 4 Septembre 1577, ſon teſtament à Pujols, dans lequel elle eſt qualifiée Dame de Jarnac & de Pujols, & fit ſon héritier univerſel ſon fils aîné. Du premier lit vinrent:

1. Jean, Vicomte de Duras, que le Roi Henri IV, n'étant encore que Roi de Navarre, envoya, l'an 1573, vers le Pape Grégoire XIII: lui & Jacques de Durfort, ſon frère, ſe battirent en duel près du Bourg de Salvetat au mois de Mars 1579, contre Henri de la Tour, Vicomte de Turenne, depuis Maréchal de France, & le Baron de Salignac. Il fit ſon teſtament le 27 Février 1584, nomma exécuteurs ſa femme, & Geoffroy de Durfort, Seigneur de Civrac, ſon couſin, & fut tué au mois de Février 1587, au lieu de Saint-Sauvin-ſur-l'Isle, près de Libourne, pendant les troubles, ſans laiſſer d'enfans de *Marguerite de Grammont*, ſa femme, fille d'*Antoine d'Aure*, Ier du nom, dit *de Grammont*, Vicomte d'Aſter & d'*Hélène de Clermont*, Dame de Traves & de Toulongeon;
2. Jacques, qui ſuit;
3. Armand, mort avant le 14 Mars 1571, que ſa mère étant veuve tranſigea avec Jean de Durfort, ſon fils aîné;
4. Charles, âgé de 14 ans, mort au mois d'Août 1572;
5. Marguerite, mariée 1° à *Philippe de Belleville*, Comte de Caunac, ſon couſin, fils de *Charles Harpedane*, dit *de Belleville*, Comte de Caunac, & de Jeanne de Durfort; & 2° à *Léonor Chabot*, Baron de Jarnac, fils unique de *Guy Chabot*, Baron de Jarnac, Seigneur de Saint-Gelais, & de *Louiſe de Piſſeleu*; lequel ſe maria en ſecondes noces le 11 Mars 1571, à *Marie-Claude de Rochechouart*, fille de *Charles de Rochechouart*, Seigneur de St.-Amand, & de *Françoiſe de Maricourt*;
6. Et Jeanne, femme, en 1581, de *Georges de Foix*, Baron de Rabat, Vicomte de Maſſat, Seigneur de Fornetz, fils de *Jean de Foix*, IIIe du nom, & de *Catherine de Villemur*.

XIII. Jacques de Durfort, Marquis de Duras, Comte de Rozan, Baron de Blanquefort, Seigneur de Pujols, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, baptiſé à Duras le 21 Février 1547, ſuccéda

à Jean, ſon frère aîné, l'an 1587, fut créé Marquis de Duras par le Roi Henri IV, au mois de Février 1609, Conſeiller d'Etat le 12 Mars ſuivant, fait Comte de Rozan par le Roi Louis XIII, le 25 Octobre 1625, & mourut d'une apoplexie à Duras, le 3 Avril 1626, âgé de 79 ans & deux mois. Il avoit épouſé, par contrat des 20 Janvier & 12 Avril 1603, ratifié le 20 Mai ſuivant, *Marguerite de Montgommery*, Dame de Lorges, fille de *Jacques*, Comte de Montgommery, & de *Pernelle de Champagne-la-Suſe*. Elle mourut le 26 Septembre 1606, dans ſon cinquième mois de groſſeſſe. Elle avoit eu pour enfans :

1. Guy-Aldonce, qui ſuit ;
2. Et Henri, mort ſans avoir été marié.

XIV. Guy-Aldonce de Durfort, Marquis de Duras, Comte de Rozan, &c., né à Duras le 1er Juin 1605, Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, & Maréchal-de-Camp en 1637, rendit hommage à ce Prince le 15 Mars 1660, pour le Marquiſat de *Duras*, le Comté de Rozan, les Baronnies de Pujols, Blanquefort & Landrouet & la Seigneurie de Cypreſſac, relevant du Duché de Guyenne. Il teſta le 30 Mars 1662, nomme ſes enfans dans ſon teſtament, & mourut au Château de Duras, le matin du 8 Janvier 1665. Il avoit épouſé, par contrat du 17 Septembre 1619, *Eliſabeth de la Tour*, morte le 1er Décembre 1685, fille de *Henri de la Tour*, Duc de Bouillon, Maréchal de France, & d'*Eliſabeth de Naſſau*, ſa ſeconde femme. Ses enfans furent :

1. Jacques-Henri, qui ſuit ;
2. Frédéric-Maurice, Comte de Rozan, né à Duras le 22 Novembre 1626, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers le 26 Avril 1646, qui fut bleſſé pendant le blocus de Paris, près Brie-Comte-Robert, en combattant pour aſſurer un convoi de farine qu'on vouloit faire entrer dans la Ville, le 19 Février 1649. Il mourut de ſes bleſſures le 1er Mai ſuivant ;
3. Guy-Aldonce, Duc de Lorges, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après ;
4. Armand, ſon frère jumeau, né le 22 Août 1630, mort de la peſte le 6 Avril 1631 ;
5. Charles-Henri, Comte de Montgommery, né à Duras le 21 Juillet 1634, fait Meſtre-de-Camp du Régiment de la Couronne, Infanterie, le 27 Avril 1654, mort de maladie à Paris le 21 Septembre 1661, ſans avoir été marié, & enterré à Duras, auprès de ſon père ;
6. Louis, Marquis de Blanquefort, Comte de Feversham en Angleterre, Capitaine des Gardes de Jacques II, Roi de la Grande-Bretagne, Général de ſes Armées, Chambellan de la Reine Douairière d'Angleterre, Chevalier de l'Ordre de la Jarretière en 1685, mort le 19 Avril 1709, âgé de 71 ans. Il avoit épouſé, en 1676, *Marie Soudes*, morte ſans enfans en 1679, fille aînée de *Georges Soudes*, Comte de Feversham ;
7. Charles-Louis, Baron de Pujols, né à Duras le 27 Mars 1642, Capitaine d'une Compagnie Françoiſe des Troupes auxiliaires en Portugal, contre les Eſpagnols, lequel fut aſſaſſiné par ceux même de ſon parti, qui volèrent ſon équipage, le 9 Juillet 1662 ;
8. Godefroy, Comte de Rozan, Colonel d'Infanterie, né à Duras le 16 Janvier 1644, tué à Candie le 29 Juin 1669 ;
9. Louise-Madeleine, morte jeune ;
10. Henriette, mariée, en 1653, à *Louis de Bourbon*, Marquis de Malauſe, veuf de *Charlotte de Kerveno*, fille de *François*, Marquis de Kerveno, & de *Marie de Lannoy-la-Boiſſière*, fils de *Henri de Bourbon*, Marquis de Malauſe, & de *Marie de Châlon*, Dame de la Caſe en Albigeois ;
11. Elisabeth, morte à Londres le 14 Janvier 1715, âgée de 82 ans, & enterrée dans l'Egliſe de Saint-James. Elle avoit épouſé, par contrat du 3 Juin 1656, *Frédéric-Charles de la Rochefoucauld*, Comte de Roye, de Roucy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, fils de *François*, Comte de Roucy, Baron de Pierre-Pont, de Chef-Boutonne & de Blanſac, & de *Julienne-Catherine de la Tour-Bouillon ;*
12. Et Marie, Dame d'atours de la Ducheſſe d'Orléans, née à Duras le 26 Janvier 1648, qui ſe fit Catholique le 22 Mars 1678, & mourut en 1689, ſans avoir été mariée.

XV. Jacques-Henri de Durfort, né à Duras le 9 Octobre 1625, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ſes Gardes-du-Corps, Gouverneur & Lieutenant-Général du Comté de Bourgogne, & de la Ville & Citadelle de Beſançon, obtint du Roi Louis XIV l'érection de la Terre de *Duras* en *Duché*, par Lettres du mois de Février 1689, enregiſtrées au Parlement le 1er Mars ſuivant. Il mourut à Paris le 12 Octobre 1704, & avoit épouſé, par contrat du 15 Avril 1668, *Marguerite-Félice de Levis*, morte le 10 Septembre 1717, fille de *Charles de Levis*, Duc de Ventadour, Pair de France,

& de *Marie de la Guiche de Saint-Géran*, dont :

1. JACQUES-HENRI, qui fuit;
2. JEAN-BAPTISTE, rapporté après fon frère aîné ;
3. FÉLICE-ARMANDE-CHARLOTTE, mariée, en Décembre 1685, à *Paul-Jules de la Porte-Mazarin*, Duc de la Meilleraye & de Rethelois-Mazarini, Pair de France, fils d'*Arnaud-Charles*, Duc de la Meilleraye, de Rethelois-Mazarini & de Mayenne, Pair de France, & de *Hortenfe Mancini ;*
4. MARIE, Religieufe Bénédictine de Conflans, près de Paris, Profeffe le 31 Janvier 1696, & nommée en Novembre 1725, Abbeffe de Notre-Dame de Saintes;
5. Et LOUISE-BERNARDINE, appelée *Mademoifelle de Pujols*, mariée, le 17 Janvier 1696, à *Jean-François-Paul de Bonne-de-Créquy*, Duc de Lefdiguières, Pair de France, fils unique de *François-Emmanuel de Bonne-de-Créquy*, Duc de Lefdiguières, Pair de France, & de *Paule-Marguerite-Françoife de Gondi*, Ducheffe de Retz, reftée veuve le 6 Octobre 1703.

XVI. JACQUES-HENRI DE DURFORT, IIe du nom, né le 29 Décembre 1670, Duc de Duras, par la démiffion de fon père, du 16 Mars 1686, Meftre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, mort à Mons de la petite-vérole au mois de Septembre 1697, avoit époufé, le 7 Mars 1689, *Louife-Madeleine Efchalart-de-la-Marck*, Comteffe de Braine & de Sérignan, morte le 13 Avril 1717, âgée de 58 ans, fille de *Henri-Robert Efchalart*, Comte de la Marck, & de *Jeanne de Saveufe-Bouquainville*, dont :

1. LOUIS, né à Paris en 1693, reçu Chevalier de Malte à l'âge de 2 ans, le 26 Novembre 1695, mort à Paris au mois d'Avril 1702 ;
2. JEANNE-HENRIETTE-MARGUERITE, née en 1691, mariée, le 22 Mai 1709, à *Henri de Lorraine*, Prince de Lambefc, Comte de Brionne, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie-Madeleine d'Epinay-Duretas*, morte mère du feu Comte de Brionne, & de plufieurs autres enfans. Voyez LORRAINE;
3. Et HENRIETTE-JULIE, née en 1696, Dame du Palais de la Reine en 1727, mariée, en Novembre 1717, à *Procope-Charles-Nicolas-Auguftin-Léopold Pignatelli-Bifaccia*, Comte d'Egmond, fubftitué aux nom & armes d'*Egmond*, âgé de 14 ans lors de fon mariage, fils de *Nicolas Pignatelli*, Duc de Bifaccia au Royaume de Naples, & de *Marie*, héritière d'*Egmond*. Elle vit en 1772, & il ne lui refte de fon mariage que le Comte d'Egmond d'aujourd'hui, & la Ducheffe de Chevreufe, mère du Duc de Luynes.

XVI. JEAN-BAPTISTE DE DURFORT, né le 28 Janvier 1684, Duc de Duras après la mort de fon frère aîné, Marquis de Blanquefort, Comte de Rozan, Baron de Pujols, de Landrouet, de Cypreffac, Seigneur de Chitain, d'Urbize, de Cambert, &c., prit un Etendart aux ennemis à la journée de Nemègue, le 10 Juin 1702; défit un parti de 400 hommes fortis de Montmélian, le 2 Juillet 1704; fut nommé Maréchal-des-Camps & Armées du Roi le 30 Mars 1710; Lieutenant-Général le 31 Mars 1720; Chevalier des Ordres en 1731 ; Maréchal de France en 1741 ; Gouverneur de la Franche-Comté & des Ville & Citadelle de Befançon, & eft mort à Paris le 8 Juillet 1770. Il avoit époufé, le 6 Janvier 1706, *Angélique-Victoire de Bournonville,* Dame d'Honneur de Mefdames SOPHIE & LOUISE, fille d'*Alexandre-Albert-François-Barthélemy*, Prince de Bournonville, Comte de Henin, Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde du Roi, & de *Charlotte-Victoire d'Albert-de-Luynes.* Elle fut chargée, fur la fin de 1722, de conduire la Princeffe d'Orléans à l'Infant Don CARLOS, jufques fur les frontières d'Efpagne, & ce fut le Duc de Duras, fon mari, qui remit cette Princeffe entre les mains du Duc d'Auffonne, député du Roi d'Efpagne pour la recevoir. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS-HENRI, né le 3 Octobre 1709, mort le 17 Octobre 1722 ;
2. EMMANUEL-FÉLICITÉ, qui fuit ;
3. VICTOIRE-FÉLICITÉ, mariée, 1° le 10 Avril 1720, à *Jacques Fitz-James*, Duc de Fitz-James, Meftre-de-Camp d'Infanterie, Gouverneur du Haut & Bas-Limoufin, mort le 13 Octobre 1721, fils de *Jacques Fitz-James*, Duc de Berwick & de Fitz-James, Pair & Maréchal de France, & d'*Anne Bulkley*, fa feconde femme ; & 2° le 23 Avril 1727, à *Louis-Marie-Auguftin d'Aumont-de-Rochebaron*, Duc d'Aumont, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général de fes Armées, Gouverneur du Boulonnois, fils de *Louis-Marie*, Duc d'Aumont, Pair de France, & de *Catherine de Guifcard.* Elle eft morte le 16 Octobre 1753, laiffant des enfans. Voyez AUMONT ;
4. GENEVIÈVE, morte en 1715, âgée de 3 ans;

5. Et Marie-Madeleine, mariée, le 20 Octobre 1727, à *Emmanuel-Dieudonné*, Marquis *de Hautefort*, Comte de Surville, Meſtre-de-Camp du Régiment de Condé, Infanterie, ci-devant Ambaſſadeur extraordinaire à Vienne, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Louis-Charles de Hautefort*, Marquis de Surville, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Louiſe de Crevant-d'Humières*. Voyez HAUTEFORT.

XVII. Emmanuel-Félicité de Durfort, né le 19 Octobre 1715, Duc de Duras, Pair de France, Lieutenant-Général des Armées & Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de ſa Chambre, Gouverneur du Château-Trompette à Bordeaux, Commandant en chef de la Province de Bretagne, & ci-devant Ambaſſadeur extraordinaire en Eſpagne, & Gouverneur de la Franche-Comté, dont il avoit la ſurvivance, ferment prêté le 8 Août 1770, fut élevé au grade de Maréchal de France le 24 Mars 1775. Il avoit épouſé, 1° le 1er Juin 1733, *Charlotte-Antoinette Mazarini*, fille unique & héritière de *Guy-Paul-Jules*, Duc de Mazarin & de la Meilleraye, & de *Louiſe-Françoiſe de Rohan-Rohan*; & 2° en Juin 1736, *Louiſe-Françoiſe-Maclovie-Céleſte de Coetquen*, fille unique du feu Marquis de Coetquen, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Gouverneur de St.-Malo. Du premier lit il eut:

1. Louise-Jeanne, Ducheſſe de Mazarin, morte en Mars 1781, mariée, le 2 Décembre 1747, à *Louis-Marie-Guy d'Aumont*, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, fils aîné du Duc d'Aumont, & appelé *le Duc de Mazarin*, dont une fille mariée, en 1777, au Prince de *Monaco*.

Et du ſecond:

2. Emmanuel-Céleste-Augustin, appelé d'abord *le Marquis de Duras*, & préſentement *le Duc de Duras*, Brigadier d'Infanterie, né le 28 Août 1741, marié, le 10 Décembre 1760, à *Louiſe-Henriette-Charlotte-Philippine de Noailles*, fille de *Philippe*, Comte de Noailles, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier des Ordres & de celui de la Toiſon-d'Or, Grand d'Eſpagne, Gouverneur de Verſailles & de Marly, & d'*Anne-Claude-Louiſe d'Arpajon*, Dame d'Honneur de la Reine & de Madame la Dauphine. De leur mariage eſt iſſu:

   N... Durfort-Duras, tenu ſur les fonds par les Etats de Bretagne.

3. Et Charles-Armand-Fidele de Durfort, appelé *le Comte de Duras*, ci-devant Colonel au Régiment des Grenadiers-de-France, né le 18 Décembre 1743, marié, le 2 Mai 1765, à *Marie-Joſèphe de Rigaud-de-Vaudreuil*, fille de *Joſeph-Hyacinthe*, Marquis de Vaudreuil, ci-devant Gouverneur-Général des Isles ſous le vent de l'Amérique.

BRANCHE
de Lorges.

XV. Guy-Aldonce de Durfort, né à Duras le 22 Août 1630, Duc de Lorges-Quintin, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ſes Gardes-du-Corps, Gouverneur de Lorraine, quatrième fils de Guy-Aldonce, Marquis de Duras, & d'*Eliſabeth de la Tour-Bouillon*, mourut à Paris de l'opération de la pierre le 22 Octobre 1702. Son corps fut porté aux Filles de Sainte-Marie de Chaillot, & ſon cœur aux Religieuſes de Conflans près de Paris. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Mars 1636, *Geneviève Fremont*, morte le 6 Septembre 1727, à la Ferté-Vidame, chez le Duc *de Saint-Simon*, ſon gendre, âgée de 68 ans, dans une grande pratique de piété. Elle étoit fille de *Nicolas Fremont*, Seigneur d'Auneuil, de Baudainville & de Dominois, Grand-Audiencier de France, Secrétaire du Conſeil, & enſuite Garde du Tréſor Royal, & de *Geneviève Damon*, & laiſſa:

1. Guy-Nicolas, qui ſuit;
2. Geneviève-Françoise, mariée, le 8 Avril 1695, à *Louis*, Duc *de Saint-Simon*, IIIe du nom, Pair de France, Grand d'Eſpagne de la première claſſe, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Claude*, Duc *de Saint-Simon*, Pair & Grand-Louvetier de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Charlotte de l'Aubeſpine*, Marquiſe de Ruffec;
3. Geneviève-Marie, alliée le 21 Mai 1695, à *Antoine-Nompar de Caumont*, Duc de Lauzun, Marquis de Puyguilhem, Comte de Saint-Fargeau, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi & des 100 Gentilshommes au bec-de-corbin, Chevalier de l'Ordre de la Jarretière, fils de *Gabriel-Nompar de Caumont*, IIe du nom, Comte de Lauzun, & de *Charlotte de la Force*, ſa ſeconde femme;
4. Elisabeth-Gabrielle, Religieuſe à Conflans, puis Abbeſſe d'Andezy, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe de Châlons-ſur-Marne, morte en 1728;
5. Claude-Susanne-Thérèse, auſſi Religieuſe à Conflans, près de Paris, puis Abbeſſe de Saint-Amant de Rouen;

6. Et Louise-Gabrielle, morte Supérieure du Couvent de Sainte-Marie de Chaillot.

XVI. Guy-Nicolas de Durfort, Duc de Quintin-Lorges, né en 1683, époufa, 1° le 14 Décembre 1702, *Geneviève-Thérèfe Chamillart*, morte le 31 Mai 1714, dans fa 28e année, fille de *Michel Chamillart*, Miniftre & Secrétaire d'Etat, Contrôleur-Général des Finances, Commandeur des Ordres du Roi & d'*Elifabeth-Thérèfe de Rebours*; & 2° le 14 Décembre 1720, *Marie-Anne-Antoinette de Mefmes*, née le 15 Mai 1696, morte en 1767, fille aînée de *Jean-Antoine de Mefmes*, premier Préfident du Parlement de Paris, Prévôt-Commandeur des Ordres du Roi, & de *Marie-Thérèfe Feydeau-de-Brou*. Il a eu du premier lit:

1. Guy-Michel, qui fuit;
2. Et Louis de Durfort, Duc de Lorges, né le 18 Février 1714, Lieutenant-Général des Armées du Roi, le 10 Mai 1748, marié, le 26 Février 1737, à *Marie-Marguerite-Reine de Butault-de-Marfan*, Dame du Palais de feu Madame la Dauphine, & fille de *Jacques-Jofeph*, Seigneur de Marfan, en Bretagne, & de *Marie-Françoife le Jacobin*, héritière de la Terre de la Kerempra, dans la même Province, dont:
    1. Guy-Auguste, Vicomte de Lorges, né le 30 Août 1740, mort le 20 Février 1754;
    2. Guy-Michel, appelé *le Comte de Durfort*, né le 10 Janvier 1751, mort le 24 Juillet 1753;
    3. Guyonne-Marguerite-Philippine de Durfort, mariée à *Renaud-César-Louis de Choifeul*, Colonel du Régiment de Poitou, Menin de feu M. le Dauphin, & Ambaffadeur à la Cour de Naples, fils du Duc de Praslin;
    4. Et Adélaïde-Philippine de Durfort, née le 16 Septembre 1744, qui a été mife au nombre des Dames de feu Madame la Dauphine en Juin 1762. Elle époufa, par contrat du 20, & célébration le 22 Mai 1762, Jean-Laurent de Durfort-Civrac, Comte de Lorges (titre qu'il a pris en faveur de fon mariage, avec la permiffion du Roi en 1762), fils du ci-devant Ambaffadeur de France à Vienne.

XVII. Guy-Michel de Durfort, Duc de Lorges & de Randan, né le 26 Août 1704, Chevalier des Ordres du Roi, le 2 Février 1745, Maréchal de France au mois de Janvier 1768, Gouverneur du Château-Trompette de Bordeaux, Lieutenant-Général du Comté de Bourgogne en 1730, & Commandant en chef de cette Province, eft mort à Courbevoye, près de Paris, le 6 Juin 1773. Il avoit époufé, le 13 Juillet 1728, *Elifabeth-Philippine de Poitiers-de-Rye*, née pofthume le 23 Décembre 1715, fille unique de *Ferdinand-Jofeph de Poitiers-de-Rye-d'Anglure*, dit *le Comte de Poitiers*, de Neufchâtel, &c., & de Marie-Geneviève-Gertrude de Bourbon-Malause, dont pour fille unique:

Marie-Geneviève de Durfort, morte fans enfans de fon mariage contracté le 18 Février 1751, avec le Duc *de la Trémoille*.

BRANCHE de Civrac.

XI. Jean de Durfort, Seigneur de Civrac, quatrième fils de Jean, Seigneur de Duras, &c., & de *Jeanne Angevin*, Dame de Rozan, fa première femme, renonça aux droits qu'il prétendoit fur les biens de fes père & mère, moyennant la ceffion que fa mère lui fit de la Seigneurie de Civrac avec les Paroiffes de Saint-Florence, de Saint-Pierre à Caftel, de Boffeignal, de Villemartin & de Molien. L'acte de cette tranfaction eft du 29 Août 1528. Il fut Tuteur de fes neveux en 1534, & tefta le 13 Septembre 1535. Il ordonna fa fépulture à Duras dans la Chapelle de la Madeleine, fit des legs à fa femme, inftitua héritier univerfel fon fils aîné, & mourut le lendemain. Il avoit époufé, par contrat du 16 Septembre 1524, *Louife*, Dame *de Caftelbajac* & de Montaftruc en Bigorre, fille de *Gafton*, Seigneur *de Caftelbajac*, & de *Marguerite de Montlezun*. Etant veuve le 14 Août 1564, elle tefta & inftitua héritiers fes trois fils, favoir:

1. Jean-Claude, qui fuit;
2. Jacques, Seigneur & Baron de Caftelbajac, de Montaftruc, &c., marié à *Catherine de Caftelnau-de-Chaloffe*, dont il eft parlé dans le P. Anfelme, *Hiftoire des Grands-Officiers de la Couronne*, & de fa poftérité jufqu'à Bernard-Louis-Junca de Durfort, Seigneur de Sabarros, inftitué héritier par fon aïeul le 7 Janvier 1676, & maintenu dans fa Nobleffe par Jugement de M. Laugeois, Intendant, le 26 Janvier 1695;
3. Et François, mort fans enfans.

XII. Jean-Claude de Durfort, Baron de

Civrac, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1564, mort le 3 Août 1579, & enterré dans la Chapelle du Château de Civrac, avoit épousé, par contrat du 17 Septembre 1553, *Madeleine d'Aydie*, qui testa le 29 Août 1614, mourut le 11 Mai 1616, & fut enterrée à Civrac; elle étoit Dame d'honneur de la Reine Marguerite en 1583, & fille de *Geoffroy*, Seigneur de Guitinière, & de *Cécile de Rodarel-de-Fressinet*. De ce mariage vinrent:

1. Geoffroy, qui suit;
2. Charles, Baron de Cuzaguez, marié à *Jeanne de Lannes*, fille d'*Odet de Lannes*, Seigneur de Bouilh, & de *N... de Maurat*, dont:

   Geoffroy de Durfort, Baron de Cuzaguez, marié en 1627, à *Lucie de la Rochefoucauld*, morte en Mars 1671, fille d'*Isaac de la Rochefoucauld*, Baron de Montendre, & d'*Hélène de Fonsèque*. Il mourut avant sa femme, laquelle se remaria, le 22 Avril 1630, à *César de Cotentin*, Comte de Fismes & de Tourville, mort en Avril 1647.

3. & 4. François & Antoine, morts sans postérité;
5. Cécile, qui testa le 18 Décembre 1625. Elle avoit épousé, le 23 Juin 1592, *Pons de Pons*, Seigneur de Bourg-Charente & de Brosses, fils de *Charles de Pons*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Bonne Martel*, sa seconde femme, dont un fils nommé *Pons de Pons*, marié à *Elisabeth de Puygiraud*, fille de *Jean de Puygiraud*, Seigneur du Bois & de Charmant, & de *Susanne de Gombault-de-Champfleury*;
6. Et Françoise, femme de *N...*, Seigneur de Courras.

XIII. Geoffroy de Durfort, Baron de Civrac, né le 7 Septembre 1557, Chevalier de l'Ordre du Roi, nommé le 27 Février 1584, exécuteur du testament de Jean de Durfort, Vicomte de Duras, son cousin, mourut le 23 Février 1620, après avoir fait son testament. Il avoit épousé, le 30 Juillet 1589, *Marguerite de l'Isle*, fille de *Gaston*, Seigneur de la Rivière & de la Lande-de-l'Isle, & de *Bonaventure de Lur*, dont:

1. Charles, qui suit;
2. Et Madeleine, Baronne de la Lande, mariée à Bordeaux, par contrat du 29 Octobre 1633, à *Gaspard de Courtenay*, IIe du nom, Seigneur de Bleneau, de Neufvy, de l'Hermite & de Plancy, fille d'*Edme de Courtenay*, Seigneur de Bleneaù, & de *Catherine du Sart*.

XIV. Charles de Durfort, Baron de Civrac, Seigneur de la Lande, de Rigaud & de Villemartin, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers le 23 Février 1623, testa le 14 Juillet 1625, mourut au Château de Rigaud au mois d'Avril 1626, âgé de 32 ans, & fut enterré dans la Chapelle de Civrac. Il avoit épousé, par contrat du 12 Janvier 1622, *Eléonore de Calvimont*, veuve de *Germain* (aliàs *Jean*) *de Lanau*, Seigneur de Taris en Bazadois; elle mourut à Libourne le 21 Juillet 1673, âgée de 70 ans, & fut enterrée aux Religieuses de Sainte-Ursule. Elle étoit fille de *Léon de Calvimont*, Seigneur des Tours en Bordelois, & de Cros en Périgord, Conseiller au Parlement de Bordeaux, & de *Marguerite de la Lanne*, & laissa:

XV. Jacques de Durfort, Marquis de Civrac en Bazadois, qui plaidoit en 1628 contre Madeleine de Durfort, sa tante. Il obtint l'érection de sa Terre de *Civrac* en *Marquisat* par Lettres du mois de Décembre 1647, & fut fait Sénéchal & Gouverneur du Bazadois le 25 Janvier 1655. Il épousa, par contrat du 11 Décembre 1642, *Henriette de Jaubert-de-Barrault*, morte au Château de Rigaud le jour de Pâques 1682, âgée de 65 ans, & enterrée dans la Chapelle de Civrac, sœur aînée de *Gabriel de Jaubert-de-Barrault*, femme de *Noel de Saulx*, Maquis de Tavannes & de Mirebel, & fille d'*Antoine de Jaubert-de-Barault*, dit *le Comte de Barault*, Seigneur de Blagnac & de Sertez près le Captalat de Buch, Sénéchal de Bazadois, Gouverneur du Comté de Foix, & de *Claude de Saulx-Tavannes*, Dame de Mirebel. De ce mariage sont issus:

1. Claude, qui suit;
2. Charles, dit *le Marquis de Civrac*, marié à *Angélique Acarie*, Dame du Bourdet, qui vivoit en 1707, dont il eut:

   Henriette-Françoise de Durfort, mariée le 20 Mai 1721, & morte sans enfans en 1724, première femme du feu Maréchal-Duc *de Belle-Isle*. Voyez FOUQUET.

3. Aimery, dont il sera parlé après la postérité de son frère aîné;
4. Marguerite, femme de *Jousserant*, Marquis de Genissac;
5. Marthe, morte femme d'*Ezéchiel de Me-*

lac, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Landau;

6. & 7. Et deux filles, Religieuses.

XVI. Claude de Durfort, dit le *Comte de Civrac*, vivant en 1708, Sénéchal de Bazadois, épousa *Marguerite de Carle*, fille de *Jean de Carle*, Ecuyer, Seigneur du Trajet, & de *Galiotte d'Aubèze*, dont:

1. Jacques, qui suit;
2. N... dit le *Comte de Durfort*, ci-devant Exempt des Gardes-du-Corps, puis Aide-Major-Général de la Maison du Roi;
3. Et N.... mariée, vers 1758, à *Ferdinand*, Comte de *Grammont*, en Franche-Comté, Maréchal-de-Camp.

XVII. Jacques de Durfort, IIe du nom, dit le *Marquis de Durfort-Civrac*, puis *Duc de Civrac*, ci-devant Colonel du Régiment Royal-Vaisseaux, Ambassadeur de France auprès du Roi des Deux-Siciles, & ensuite, en Juin 1766, auprès de l'Empereur & de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, reçu Chevalier des Ordres le 26 Mai 1776, avoit épousé *N... de la Faurie*, l'une des Dames de Mesdames de France, & fille de *Jean-Baptiste de la Faurie*, Conseiller au Parlement de Bordeaux, & de *Marie de Lajeard-de-Cherval*, dont:

1. Jean-Laurent de Durfort-Civrac, Comte de Lorges, marié, le 22 Mai 1762, avec Marguerite-Philippine de Durfort, Duchesse de Lorges, l'une des Dames de feu Madame la Dauphine, & fille puînée de Louis de Durfort, Duc de Lorges, & de *Marie-Marguerite-Reine de Butault de Marsan*. De ce mariage sont issus deux fils;
2. N.... de Durfort-Civrac, mariée, le 15 Mars 1760, à *N... de Donnissan*, Marquis de Citran, ci-devant Colonel aux Grenadiers de France, présentée le 2 Avril 1764;
3. Et Jeanne, mariée, le 17 Juin 1765, à *Louis-Marie-Joseph de Lescure*, Baron de Saint-Flère, de Valderies, de Muriel, &c., Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie.

XVI. Aimery de Durfort-Civrac, Comte de Blagnac, Baron de la Lande, Sénéchal de Bazadois, troisième fils de Jacques de Durfort, Marquis de Civrac, & de *Henriette de Jaubert de Barrault*, épousa, en 1723, *Gabrielle de Sainte-Maure*, fille de *Guy de Sainte-Maure*, IIe du nom, Marquis de Chaux, Baron d'Auge, Seigneur de Barret, & de *Louise-Thérèse des Porcellets de Maillane*, dont:

XVII. François-Aimery de Durfort, appelé le *Marquis de Civrac*, Colonel du Régiment d'Aunis, puis Colonel-Lieutenant du Régiment Royal des vaisseaux du Roi, Brigadier d'Infanterie, élu un des Menins de feu M. le Dauphin. Il a épousé, le 14 Mai 1747, *Marie-Françoise de Pardaillan-de-Gondrin-d'Antin*, née le 13 Août 1728, morte le 1er Juin 1764, l'une des Dames de Madame Adélaïde de France, puis Dame d'atours de Madame, sœur de la Duchesse d'Uzès & du feu Duc d'Antin; & fille aînée de *Louis de Pardaillan-de-Gondrin*, Duc d'Antin, Pair de France, & de *Françoise-Gilonne de Montmorency-Luxembourg*. Les enfans de ce mariage sont:

1. Venant-Aimeric-Louis-Henri de Durfort-Civrac, dit *le Comte de Blanzac*, né au commencement d'Octobre 1751, nommé par feu M. le Dauphin, & feu Madame Henriette de France, le 8 des mêmes mois & an;
2. Amable-Cécile, née le 29 Mai 1757, & mariée à *Charles-Gaspard* Marquis de *Clermont-Tonnerre*, Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie, petit-fils du Maréchal de ce nom;
3. & 4. Et deux autres filles.

Jacques-Henri de Durfort, Chevalier, Seigneur, Comte de Civrac, fils de N... de Durfort, & d'*Elisabeth de la Porte-de-Puyferrat*, dont nous ignorons la jonction avec les précédens, épousa *Marie-Françoise de Calvimont*, & vivoit avec elle le 25 Avril 1737. De ce mariage sont issus:

1. & 2. Henri-Joseph & Jean-Laurent de Durfort, vivant le 25 Avril 1737;
2. Et Marie de Durfort-Civrac, mariée, par contrat du 25 Avril de la même année, à *Pierre de la Porte*, Chevalier, Seigneur de Puyferrat & de Lastours, fils de *Charles-Joseph de la Porte*, Seigneur de Beaulieu & de Puyferrat, & de *Françoise de Fayolle*.

BRANCHE
de Durfort-Boissières-Léobard.

II. Raimond-Bernard de Durfort, Ier du nom, ainsi dénommé dans les Coutumes qu'il accorda en 1262 aux vassaux de son château de *Clermont-Soubiran*, conjointement avec le noble Baron Arnaud de Durfort, Ier du nom, auteur des Seigneurs de *Durfort-Duras*, rapportés ci-dessus, transmit à Bertrand de Durfort, son fils aîné & héritier universel, la Seigneurie & Baronnie de *Clermont-Sou-*

biran, qu'il avoit poffédée lui-même avec les autres Barons dénommés dans lefdites Coutumes.

Raimond-Bernard avoit une fœur nommée Gaillarde, Prieure de Liffat, qui devint Abbeffe de Leyme en Quercy, & trois frères qu'il élut pour Exécuteurs de fon teftament, dans l'ordre qui fuit : 1. Le Seigneur Guillaume de Durfort, Abbé de Moiffac, que le Pape Clément V, dont il avoit été Grand-Vicaire, nomma à l'Evêché de Langres en 1306, & que le Pape Jean XXII transféra à l'Archevêché de Rouen en 1319, où il eft mort en 1330. Il avoit cautionné Bernard de Durfort, Seigneur de Deyme, fon neveu. — 2. Le Seigneur Auger de Durfort, Abbé de Souliac, qui fut nommé à l'Abbaye de Moiffac, après que fon frère l'eut été à l'Evêché de Langres en 1306.— 3. Le Seigneur Bernard de Durfort, Chanoine de Cahors, qu'il fubftitua à fes quatre fils au cas qu'ils vinffent à mourir fans enfans mâles procréés d'un légitime mariage, & qu'il ne fe trouvât pas lui-même engagé dans quelqu'Ordre facré. Il ajouta un quatrième Exécuteur teftamentaire, nommé *Ratier de Caftelnau*, Seigneur de Caftelnau-de-Montratier, au Diocèfe de Cahors, fon coufin, & il ordonna à fon fils aîné de faire conftruire une Chapelle dans l'Eglife des Frères-Prêcheurs d'Auvillars, où il fondoit une Meffe pour chaque jour de l'année à perpétuité, & où il élifoit fa fépulture. Il voulut que fon père & *Hélène* fa mère, foient exhumés de l'Eglife Notre-Dame de Rodens de Malaufe, fous le bon plaifir du Seigneur Evêque de Cahors, pour être tranfportés, après fa mort, dans le même tombeau qu'il s'étoit choifi à Auvillars pour lui-même.

Dans le teftament original de Raimond-Bernard, écrit fur parchemin, en Langue Gafconne, du 8 Mai 1296, il confte qu'il fut marié deux fois, 1° à noble Dame *Marie du Foffat*, Dame d'Eguillon, morte pendant le féjour de fon mari à Paris, où il étoit pour le fervice du Roi; & 2° à noble *Aftorgue de Gaure*, de laquelle il étoit veuf, & en eut quatre fils & une fille, tous dénommés dans l'ordre fuivant :

1. Bertrand, qui fuit;
2. Raimond-Bernard qui fit acquifition de la Terre de Bonac, en Languedoc, à lui vendue par le Roi Philippe-*le-Bel*, fuivant deux actes des mois d'Octobre 1300, & Mars 1303, dans lefquels il eft dit fils du noble Baron Raimond-Bernard de Durfort, Chevalier. Il fut marié à *Emarfende de Barravi*, qui, dans fon teftament du 6 Février 1343, fe difoit veuve de noble Raimond-Bernard de Durfort, Chevalier, Seigneur de Gaure & de Bonac. Cette dernière Terre paffa par droit de fucceffion à fon petit-neveu Bernard de Durfort, Seigneur de Deyme, & de Baziège, fils de Bernard de Durfort, à qui le père commun & teftateur du 8 Mai 1296, avoit légué pour tout droit de légitime les 200 livres *arnaudens* de rente que le Roi lui avoit affignées fur la ville & péage de Marmande, enfuite fur le lieu de Montaftruc, & enfin fur Baziège;
3. Bernard, auteur de la branche des Seigneurs de *Durfort-Deyme* & *Rouzine*, rapportés ci-après;
4. Bonafons, qui étoit encore mineur de 14 ans, lors du teftament de fon père. Il fut deftiné à l'état Eccléfiaftique, & devint Prieur de la Daurade à Touloufe. Il vivoit encore en 1355, ainfi qu'on le prouve par un acte de *Lauzime*, qu'il fit le 14 Juillet, au nom & comme tuteur de noble Bernard de Durfort, pupille, Seigneur de Bonac, fon petit-neveu, d'une maifon fituée à Touloufe, rue Domquières;
5. Et Barane, à laquelle fon père donna pour droit de légitime 30000 fols, & la fubftitua dans tous fes biens à fes quatre fils, au cas qu'ils vinffent à mourir fans enfans mâles procréés d'un légitime mariage.

III. Bertrand de Durfort, Ier du nom, époufa, en 1299, *Sibylle de la Barthe*, laquelle tefta en 1312. Elle étoit fœur cadette de *Brayde de la Barthe*, première femme de *Gaillard de Goth*, Chevalier, Seigneur & Baron de Duras, lequel fe maria en fecondes noces avec *Olpaïs de Ungaco*, Dame de la Cour & de Moiffaguel en Quercy, veuve de noble Baron Arnaud de Durfort, Ier du nom, Co-Seigneur de Clermont. Bertrand de Durfort étant, en fa qualité d'héritier univerfel, tenu de faire raifon à Bernard, fon frère, de la rente de 200 livres *arnaudens*, à lui donnée par le teftament de 1296, au défaut de laquelle ledit Bernard devoit avoir la Terre de Malaufe, fit affeoir ladite rente fur le lieu de Baziège en 1307, ce qui n'avoit pu être fait plus tôt, pour raifon des guerres prévues par le fufdit teftament.

On prouve le mariage de Bertrand de Durfort avec *Sibylle de la Barthe* (dont le frère aîné, *Arnauld-Guilhem*, Vicomte de la Barthe-Fumel, des quatre Vallées, d'Aure, de

Caſtelnau-de-Magnoac, avoit épouſé *Maſcaroze d'Armagnac*, fille de *Geraud V*, Comte d'Armagnac, & de *Marthe de Béarn*), 1° par une obligation en augmentation de dot, conſentie en 1299 au profit de ladite *Sibylle de la Barthe*, fille de noble & puiſſant Seigneur *Bertrand*, Baron de *Fumel*, & de noble & puiſſante Dame *Bruniſſende de la Barthe*, dont la poſtérité prit le nom & les armes de *la Barthe*, après la mort de *Véronique de la Barthe*, ſa ſœur aînée, ſans enfans de ſon mari *Arnaud-Bernard d'Armagnac*, fils puîné de *Roger*, Comte d'*Armagnac*, & de *Pincette d'Albret*. On confirme la preuve de cette génération par deux actes précieux à la branche des Seigneurs de Durfort-Boissières-Léobard; 2° par pluſieurs quittances d'une ſomme de 5000 liv. que le noble Baron Bertrand de Durfort, Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire de Durfort, Co-Seigneur de *Clermont-Soubiran*, de la Capelle & de Malauſe, avoit promis à ſa fille Brunissende de Durfort, en la mariant en 1320 avec Arnaud de Durfort, Damoiſeau, fils du Baron Arnaud de Durfort, Chevalier, Seigneur de Puy-Barſac & de Feſpuche au Diocèſe d'Agen; 3° par un acte qui juſtifie le mariage de Bertrand de Durfort, avec *Sibylle de la Barthe*, & un teſtament de 1325, fait par *Bruniſſende de la Barthe*, épouſe de *Bertrand de Fumel*, Vicomte de la Barthe, d'Aure, des quatre Vallées & de Caſtelnau-de-Magnoac, dans lequel elle fait des legs à ſes petits-fils, Raimond-Bernard, Guillaume & Brunissende de Durfort, enfans du Baron Bertrand de Durfort, Co-Seigneur de Clermont-Soubiran, & de feu *Sibylle de la Barthe*, ſa femme, fille de ladite teſtatrice; d'où il réſulte que Bertrand de Durfort eut de cette *Sibylle de la Barthe* pour enfans:

1. Raimond-Bernard, qui ſuit;
2. Guillaume, Evêque de Lombez, où il mourut en 1375;
3. Et Brunissende, mariée avec Arnaud de Durfort, Damoiſeau, fils du Baron Arnaud de Durfort, Chevalier, Seigneur de Puy-Barſac & de Feſpuche, comme on l'a dit ci-deſſus.

IV. Raimond-Bernard de Durfort, IIe du nom, épouſa, en 1328, *Delphine de Beraldi*, Dame de Boiſſières, laquelle tranſigea avec ſa ſœur cadette *Aigline de Beraldi*, femme de *Fortanier de Gourdon*, fils de *Pons*, Baron de Gourdon, & d'*Armande de Turenne*, ſœur de *Raimond VI*, Vicomte de Turenne. De ce mariage vinrent :

1. Raimond-Bernard, qui ſuit;
2. Bertrand, qui continua la branche de *Durfort-Clermont-Soubiran*, de la Capelle & de Malauſe, par ſa femme *Bertrande de Montaut*, laquelle teſta en 1372, dont ſortirent deux fils nommés
   - Raimond-Bernard qui, ayant hérité de ſon frère puîné, réunit ſur ſa tête les Seigneuries de Clermont-Soubiran, de la Capelle & de Malauſe, dont il fit une donation en 1445, en faveur de ſon petit-neveu & ſon plus proche parent, Raimond-Bernard de Durfort, IVe du nom, dont il ſera parlé ci-après au VIIe degré;
   - Et Jean de Durfort.
3. Et Cécile, Religieuſe au Monaſtère de Prouille, ſuivant une quittance qu'elle donna, en 1398, à Bertrand de Durfort, Seigneur de Boiſſières, ſon neveu, fils & héritier univerſel de ſon frère aîné, dont on va parler.

V. Raimond-Bernard de Durfort, IIIe du nom, inſtitué par ſon père héritier univerſel en 1350, fut marié, en 1354, avec *Cécile d'Aſtarac*, fille du Seigneur *Boëmond d'Aſtarac*, & de Dame *Cécile de Caſtelnau*, & petite-fille du Seigneur *Bernard*, Comte d'Aſtarac, & de Dame *Idoine de Comminges*. Il tranſigea, en 1358, tant pour lui que pour ſon épouſe, avec ſes beaux-frères, *Lentulle d'Aſtarac*, Prévôt de l'Egliſe de St.-Etienne de Toulouſe, & *Pierre-Raimond d'Aſtarac*, pour raiſon de la Seigneurie de Sauveterre & de Rivière-Baſſe, que leur père commun, *Boëmond d'Aſtarac*, avoit données à *Cécile*, ſa fille, en la mariant. De ce mariage vint:

VI. Bertrand de Durfort, IIe du nom, Seigneur & Baron de Boiſſières, fils mineur & héritier univerſel de feu ſon père; il fut mis, le 23 Février 1363, ſous la tutelle de ſa mère *Cécile d'Aſtarac*, & ſous celle de Bertrand de Durfort, ſon oncle, Co-Seigneur de Clermont-Soubiran, de la Capelle & de Malauſe, reçut, le 23 Juillet 1390, une procuration de ſon oncle Bertrand de Durfort, Seigneur de la Capelle, de Malauſe & Co-Seigneur de la Baronnie de Clermont-Soubiran, pour prendre poſſeſſion du lieu de Soucirac, qui lui étoit nouvellement échu par droit de ſucceſſion, en conſéquence de la mort d'un

Seigneur de Gourdon, ſon couſin. Il fut marié avec noble *Finette de Favans*, fille de *Garcie-Arnaud de Favans* & d'*Aigline de Vaſſal*, ſeconde femme du Seigneur de Vaillac, & en eut :

1. Raimond-Bernard, qui ſuit ;
2. Bertrand, Seigneur de Calamane, qui forma la branche des Seigneurs de *Durfort-Flaujac*, par ſon fils Gilbert, qu'il avoit eu de ſon épouſe *Delphine d'Auriol de Cabrères*, laquelle teſta étant veuve en 1498. Cette branche eſt éteinte ;
3. 4. & 5. Louis, François, & Jean de Durfort-Boissières, qui furent préſens au teſtament d'*Olivier de Penne de Gourdon*, Seigneur de Sennevières ;
6. Et Jeanne, qui teſta le 29 Août 1483, en faveur de ſon neveu Antoine de Durfort, Seigneur & Baron de Boiſſières, de Salviac, de Léobard, & de Saint-Germain, fils aîné de Raimond-Bernard.

VII. Raimond-Bernard de Durfort, IVe du nom, Seigneur & Baron de Boiſſières, &c. héritier univerſel de Bertrand, ſon père, épouſa, 1° en 1414, *Catherine de la Vigerie* ; & 2° en 1438, *Marguerite de Cazeton*, fille & héritière du Seigneur *Fortanier de Cazeton*, Baron de Gourdon, de Salviac & de Léobard, & de *Delphine de Pelegry*. Il mourut ſubitement en 1449, *ab inteſtat*, & eut de ſa ſeconde femme :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Pons, qui forma la branche des Seigneurs de *Durfort*, Barons de *Born* & de *Belabre*, dont le fils aîné, qu'il avoit eu de ſa femme *Marie de Bauze de Belcaſtel*, fut père de

   Jean de Durfort, Seigneur & Baron de Born, Conſeiller d'Etat, Lieutenant de l'Artillerie de France, Sénéchal de Rouergue, Chevalier des Ordres de la promotion du 1er Janvier 1597, par le Roi Henri IV,

3. Pierre ;
4. Jeanne, alliée à *Bernard de Montaut*, Seigneur de Piech-Mourier, au Diocèſe de Saint-Flour ;
5. Delphine, mariée à *Armand de Gontaut-de-Biron*, Seigneur, Baron de Born & de Montaut en Agénois, oncle de *Pons*, Baron de Biron, dont une fille, nommée *Catherine de Gontaut-Biron*, qui fut mariée, en 1519, avec François de Durfort, Seigneur & Baron de Duras ;
6. Antoinette, mariée à *Bonnet de la Combe*, Seigneur de Gordièges, au Diocèſe de Saint-Flour ;
7. Agnès, Religieuſe à Villemur ;
8. & 9. Anne & Catherine.

VIII. Antoine de Durfort, Ier du nom, Seigneur, Baron de Boiſſières, de Salviac & de Saint-Germain, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Louis XI, héritier univerſel de ſon père, tranſigea, en 1462, avec ſes oncles, ci-devant ſes tuteurs, pour raiſon de la ſucceſſion de Bertrand de Durfort, Seigneur & Baron de Boiſſières, leur père & ſon aïeul, & épouſa 1° *Helips de Cardaillac-Bieule*, fille d'*Antoine*, Baron de Cardaillac-Bieule, & de *Jeanne de Guerin-du-Tournel* ; & 2° par contrat du 18 Janvier 1476, *Jeanne de Luzech*, fille de *Guillaume-Raimond*, Chevalier, Seigneur & Baron de Luzech en Quercy. Il eut du premier lit :

1. Bernard ;
2. Marguerite, alliée à *Marc de Peyronne*, Seigneur de Saint-Amarand & de Fraiſſinet en Quercy.

Et du ſecond lit :

3. Pierre, qui ſuit ;
4. Delphine, mariée à *Jean de Pelegry*, Seigneur & Baron du Vigan ;
5. Antoinette, alliée à *Louis de Méalet*, Seigneur de Fargues & de Romegoux ;
6. Jeanne, mariée 1° à *Jean de Raimond*, Seigneur de Solmont & d'Anti ; & 2° en 1516, à *Gratien de Verneuil*, Seigneur de Peirac en Quercy ;
7. Catherine, Religieuſe à Villemur ;
8. Armande, Religieuſe à la Dorade en la Ville de Cahors ;
9. Marie, femme de *Marc de Bruth*, Seigneur de Loubiac ;
10. Marguerite, mariée à *Balthaſar de Narbonne*, Seigneur de Puilaurens ;
11. Et Catherine, mariée, en 1510, à *Charles de Pechpeyrou*, Seigneur, Baron de Beaucaire & de Monbarla en 1510.

IX. Pierre de Durfort, héritier univerſel de ſon père, Seigneur & Baron de Boiſſières, de Salviac, de Léobard & de Saint-Germain, épouſa 1° *Marguerite de Gourdon de Genouillac*, fille & héritière de *Jacques*, dit *Galiot de Gourdon de Genouillac*, Conſeiller, Chambellan du Roi, Grand-Maître de l'Artillerie de France, & de *Catherine de Flamenc*, dont la ſœur, *Anne de Gourdon de Genouillac*, avoit épouſé, le 21 Mars 1491, *Foucaut de Salignaç de Fénélon*, Seigneur de Magnoac ; & 2° par contrat du 15 Janvier 1505, en préſence de ſon oncle maternel, *An-*

toine de Leuzech, Evêque, Comte & Baron de Cahors, *Iſabeau de Roquefeuil*, fille de *Bérenger*, Baron *de Roquefeuil*, de Blanquefort, de Vaux, de Caſtelnau & Denaut, & d'*Anne de Guérin du Tournel*. Il eut du ſecond lit :

1. Brengon, inſtitué par le teſtament de ſon père du 5 Décembre 1525, héritier univerſel, mais mort avant lui au ſiège de Pavie;
2. Guyot, qui ſuit;
3. Jacques, auteur de la branche des Comtes de *Boiſſières*, rapportée ci-après;
4. Gilbert, auteur de la branche des Seigneurs de *Durfort*, de *Roquenadel* & de *Prouillac*, marié à *Françoiſe de Cournil*, de Roquenadel & de Prouillac. Cette branche eſt éteinte;
5. Armande, alliée 1° à *Guillaume du Boſquet*, Baron de Veilhac; & 2° à *Jean de Lettes-Deſprés-de-Montpezat*, frère d'*Antoine*, Maréchal de France;
6. Isabeau, mariée à *Jean Doudradine*, Seigneur de Pechrival, de la Maiſon de Loſſe;
7. 8. & 9. Catherine, Anne, & autre Catherine.

X. Guyot de Durfort, devenu chef de ſa Maiſon par la mort de ſon frère aîné, ne jouit pas de l'hérédité univerſelle de ſon père, qui dans ſon dernier teſtament l'en avoit fruſtré, appelant Jacques, ſon troiſième fils, à recueillir ſa ſucceſſion au défaut de Brengon, ſon fils aîné; mais Guyot diſputa à ſon frère l'hérédité principale de leur père commun. Ils s'accommodèrent & élurent d'un commun accord, pour arbitres de leur différend, les Seigneurs-Barons de Biron, de Seſſac, de Luſtrac, de Cabrères, de Montelera, qui, par leur entremiſe & médiation, firent adjuger & céder les Seigneuries de Léobard, de Coſteraſte & de Pontcarret, à Guyot de Durfort, par Jacques, ſon frère puîné, qui retint pour lui l'hérédité principale de leur père commun, en vertu de ſon dernier teſtament du 5 Décembre 1525. Cette déciſion fut confirmée après la mort de Guyot de Durfort, Seigneur de Léobard, &c., par Arrêt du Parlement de Toulouſe du 20 Août 1546, en conſéquence des pourſuites de ſa veuve *Catherine de Fumel*, en ſa qualité de mère, tutrice & adminiſtratrice des biens de ſes enfans, qu'il avoit épouſé le 1er Août 1539. Elle étoit Dame de Montſégur en Agénois, ſœur de la Dame *de Carbonnières*, & fille de *Laurent de Fumel*, Baron de Montſégur, & de *Marguerite de Bauze-de-Belcaſtel*. De cette alliance vinrent :

1. Jean, qui ſuit;
2. & 3. Laurent & François.

XI. Jean de Durfort, Seigneur de Léobard, &c., teſta le 12 Juin 1584, en faveur de ſa femme, à la charge de rendre ſon hérédité à un de ſes enfans, & elle fit ſon teſtament le 8 Mai 1596, en faveur de Marc de Durfort, ſon ſecond fils, à la charge de rendre la même hérédité, & celle de feu ſon mari, à Antoine de Durfort, Seigneur de Léobard, ſon petit-fils. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Octobre 1566, *Marguerite de Beaupoil*, Dame de Peſtilhac, fille & héritière de *François de Beaupoil*, & de *Marguerite de Cugnac*, de Giverſac & de Sermel, dont :

1. Jacques, qui ſuit;
2. Marc;
3. Laurent, reçu Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jéruſalem, au Grand-Prieuré de Toulouſe, le 31 Mai 1590;
4. & 5. Geoffroy & Henri.

XII. Jacques de Durfort, Seigneur de Léobard & de Montſégur, épouſa, par contrat du 14 Juin 1589, *Marguerite d'Ebrard de Saint-Sulpice*, couſine germaine de *Catherine d'Ebrard de Saint-Sulpice*, femme de *Pons de Lauzières*, Marquis de Thémines, Maréchal de France, qui, en qualité de proche parent des deux futurs époux, & oncle, à la mode de Bretagne, de Jacques de Durfort, fut préſent & conſentit à leur mariage. *Catherine d'Ebrard* étoit fille d'*Antoine d'Ebrard*, Baron de Saint-Sulpice, Ambaſſadeur en Eſpagne & Chevalier des Ordres, aïeul par ſon épouſe *Claude de Gontaut-Biron*, de *Claude d'Ebrard de Saint-Sulpice*, qui apporta de grands biens à ſon mari *Emmanuel de Cruſſol*, Ier du nom, Duc d'Uzès, dont deſcendent les différentes branches de la Maiſon de Cruſſol-d'Uzès. Voyez CRUSSOL. Jacques de Durfort teſta le 14 Mai 1595. Sa femme ſe remaria avec *Claude de Salignac-Fénélon*, Seigneur de Boulve, & elle eut de ſon premier mari :

1. Antoine, qui ſuit;
2. Et Marc-Antoine, tué à la bataille d'Avein en 1635.

XIII. Antoine de Durfort, Seigneur de Léobard, &c., héritier univerſel de ſon père & de ſa mère, Meſtre-de-Camp d'un Régi-

ment de Cavalerie de son nom, & Gouverneur de Domme, épousa, 1° par contrat du 3 Novembre 1612, *Catherine d'Albin-de-Valzergues*, fille de *Charles*, Sénéchal de Rouergue; & 2° par contrat du 2 Avril 1629, *Madeleine de Cardaillac* (*a*), fille de *François-Gilibert de Cardaillac*, Marquis de la Capelle-Marival, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & de *Madeleine de Bourbon-Malause*, tante de *Louis de Bourbon*, Marquis de Malause, allié avec HENRIETTE DE DURFORT-DURAS, sœur des deux premiers Maréchaux de France, Ducs de Duras & de Lorges. Il eut de ce second mariage:

1. CLAUDE-ANTOINE, Seigneur de la Fontade & de la Roque-Montamel, qui n'eut point de postérité de son épouse, *Barbe-Geneviève de Sabrevois*, en faveur de laquelle il testa;
2. FRANÇOIS, qui suit;
3. Et CLAUDE, alliée à *François-Léonard de Nozières*, Seigneur de Mauriole en Limousin.

XIV. FRANÇOIS DE DURFORT, dit *le Chevalier de Léobard*, Seigneur de Costeraste & de Pontcarret, hérita des Seigneuries de la Fontade & de la Roque-Montamel, que son frère aîné avoit laissées à sa femme, *Barbe-Geneviève de Sabrevois*, & que celle-ci lui laissa par son testament du 13 Juillet 1710. Il avoit épousé, par contrat du 11 Février 1667, *Clémence de Viel-Castel*, fille de *François*, Seigneur de Roquecave & de Marmignac, & de *Catherine de Bonas-de-Presque*, fille d'*Armand*, Baron de Presque, & de *Clémence de Lansac*, & en eut:

1. GILLES-FRANÇOIS, qui suit;
2. MARGUERITE, alliée à *Denis de Belcastel*, Seigneur d'Escayrac & de Montvaillant, dont des enfans;
3. MARGUERITE-ANTOINETTE, mariée au Seigneur *de Beleyer-de-Signac*, en Périgord;
4. CLAUDE, femme de *Raymond de Cahors-de-la-Salaidie*, Co-Seigneur de Montamel, & par échange de Roquecave, dont des enfans;
5. GABRIELLE, alliée à *Etienne de la Duguye-Dubordier*, de Volgodon, dont des enfans;
6. & 7. BARBE-GENEVIÈVE & ANNE, sans alliance;
8. Et MARIE, Religieuse à la Pomarède.

XV. GILLES-FRANÇOIS DE DURFORT, héritier de ses père & mère, ayant survécu à son cousin germain FRANÇOIS-LOUIS DE DURFORT, Seigneur, Baron de Léobard, Lieutenant-Colonel du Régiment de Listenois, Dragons, qu'il avoit appelé à sa succession, & à celle de ses quatre enfans mâles qu'il avoit eus d'*Anne de Comminges*, son épouse, fille de *Jean-Louis-Roger de Comminges*, Vicomte de Burniquel, & d'*Hippolyte de Foix*, dans le cas qu'il viendroit à mourir sans enfans procréés d'un légitime mariage jusqu'à la quatrième génération, obtint un Arrêt du Parlement de Toulouse, qui déclara l'ouverture de la substitution apposée en sa faveur dans le testament de son cousin germain, en faveur de son fils LOUIS DE DURFORT, son héritier universel, dont nous parlerons ci-après. Il épousa, par contrat du 6 Mars 1714, *Jeanne de Mérully*, Dame de Cavaniée, fille, héritière & dernière de sa famille, dont il a eu:

1. AMABLE, né le 9 Avril 1715, mort le 23 Octobre 1734;
2. ANTOINE, Religieux;
3. LOUIS, qui suit;
4. ETIENNE, dit *le Chevalier de Durfort*, Major du Fort-Royal, & Major du Régiment Royal-Marine, mort en 1703 dans l'Isle de Saint-Domingue;
5. RAIMOND, né le 10 Août 1725, Abbé de la Vieuville le 3 Mai 1750, Aumônier du Roi le 11 Mai 1761, nommé à l'Evêché d'Avranches le 9 Septembre suivant, & transféré à l'Evêché de Montpellier le 25 Mai 1766, & Archevêque de Besançon le 16 Janvier 1774;
6. MARIE, née le 10 Août 1717, sans alliance;
7. MARGUERITE, Religieuse au Monastère de Loge-Dieu-lès-Figeac, Ordre de Saint-Benoît;
8. CLAUDE, née le 9 Août 1723, Abbesse de Farmoutier, Diocèse de Meaux, en 1774, Religieuse de l'Ordre de Cîteaux à l'Abbaye de Leyme;
9. GABRIELLE, Religieuse du même Ordre au Prieuré de Lissac;
10. Et ANNE, morte Religieuse à Lissac.

XVI. LOUIS DE DURFORT, dit *le Comte de Durfort-Léobard*, né le 6 Juillet 1721, qui a recueilli le fruit de la substitution apposée

(*a*) Elle étoit petite-fille d'*Antoine de Cardaillac*, Marquis de la Capelle-Marival, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Sénéchal du Quercy, & de *Victoire d'Aquino*, qui avoit pour aïeuls maternels *Jean de Carraccioli*, Prince de Melphe, Maréchal de France, & *Eléonore de Saint-Séverin*, fille de *Pierre-Antoine de Saint-Séverin*.

en faveur de son père dans le testament de François-Louis de Durfort, Seigneur & Baron de Léobard, son cousin germain, a fait sa première campagne en 1745, en qualité de Lieutenant au Régiment de Royal-Marine, dont étoit Colonel le *Comte*, aujourd'hui *Duc de* Lorges. Il eut une Compagnie au même Régiment par Brevet du 27 Octobre 1746, & obtint un nouveau Brevet en 1757 pour une Compagnie de Cavalerie au Régiment d'Aquitaine. Il est aujourd'hui Lieutenant & Commandant pour le Roi au Fort de Médoc. Il s'est marié, par contrat du 17 Décembre 1754, avec *Anne-Susanne-Claire-Madeleine-Frédérique de Montréal de Sorans*, fille héritière de *Henri-Jean-Baptiste*, Marquis de Sorans, Colonel d'Infanterie, & de *Madeleine Suri de Stimbrougg*, d'une illustre famille de Soleure en Suisse, dont :

1. Gilles-François-Louis-Anne de Durfort-Léobard, Comte de Durfort, né le 18 Octobre 1758, Capitaine de Cavalerie au Régiment des Cuirassiers ;
2. Jeanne-Marie-Nicole, née le 31 Janvier 1756, ci-devant Chanoinesse de Neuville, mariée, par contrat du 6 Février 1775, à *Jean-Victor-Ours-Joseph-Laurent-Fidèle d'Estavayé*, Baron de Mollondin, Conseiller d'Etat de la Ville & Canton de Soleure en Suisse, & de *Charlotte-Cléophé de Sury-de-Bussy*, dont une fille.
3. Et Marie-Anne-Louise-Gabrielle, née le 25 Juillet 1757, reçue Chanoinesse de Neuville ;

BRANCHE des Comtes de Boissières.

X. Jacques de Durfort, Ier du nom, Seigneur, Baron de Boissières, de Salviac, de Gourdon, de Saint-Germain, &c., Gentilhomme du Prince de Condé, & Chevalier de l'Ordre du Roi, troisième fils & héritier universel de Pierre de Durfort, & d'*Isabeau de Roquefeuil*, sa seconde femme, recueillit la succession de son père en vertu d'un dernier testament du 5 Décembre 1525, par lequel il avoit été immédiatement substitué à Brengon de Durfort, son frère aîné, mort au siège de Pavie; mais pour éviter toute contestation avec Guyot, son autre frère aîné, rapporté ci-devant à la branche précédente, degré X, il s'en rapporta à la décision des arbitres, leurs parens & amis, mentionnés dans ce degré, & la transaction, passée entre ces deux frères, fut confirmée, ainsi qu'on l'a déjà dit, par Arrêt rendu au Parlement de Toulouse, le 20 Août 1546. Il épousa 1° *Louise de Pompadour*, fille de *François de Pompadour*, Vicomte de Comborn, & d'*Isabeau le Picard de Radeval*, sa seconde femme, par dispense pour parenté au quatrième degré, accordée le 4 des calendes de Janvier 1539 par le Pape Paul III; 2° par contrat du 2 Avril 1547, *Jeanne de Gontaut-Biron*, sœur d'*Armand*, Baron de Biron, premier Maréchal de France du nom; & 3° *Marie de la Barre*. Il testa le 16 Décembre 1582, en faveur de Jacques, son petit-fils, & prit dans son testament la qualité de Chevalier de l'Ordre du Roi. Il eut de sa première femme :

1. Geoffroy, qui suit;
2. Robert, auteur de la branche des Seigneurs de *Durfort-Couserans*, par son alliance avec *N... de Saint-Ahon* en Périgord, Dame de Couserans, dont l'héritière est entrée dans la Maison de *Cibaumont-Paysac* en Périgord;
3. Marguerite, alliée au Seigneur *de Gaillac*;
4. Et Françoise, première femme, le 3 Janvier 1557, d'*Armand de Clermont-Pille*, Seigneur de la Maison Noble de la Formandie, qui n'eut point d'enfans de sa seconde femme *Jeanne de Gontaut-Biron*, laquelle disposa de la jouissance de ses biens en sa faveur, à la charge de les rendre à un des enfans du Maréchal de Biron, son frère; ce que le Seigneur, Baron de Boissières, son mari, exécuta par son testament, en nommant le second fils de ce Maréchal; & celui-ci, le 6 Décembre 1571, donna sa procuration à Noble *Armand de Verrières*, Commissaire ordinaire d'Artillerie, pour retirer le cabinet, bagues & joyaux de feu la Dame de Boissières, sa sœur.

Du troisième lit vint:

Une fille unique, alliée, par contrat du 8 Octobre 1597, avec *Flotard de la Roque-Bouilhac*, Seigneur dudit lieu, du Viviers, de Ferrières, Baron de Mied, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, fils de *Nicolas de la Roque-Bouilhac*, & de *Jeanne de Clugny*.

XI. Geoffroy de Durfort, Seigneur & Baron de Boissières, de Salviac, de Gourdon, &c., testa le 13 Janvier 1586, & avoit épousé, par contrat du 27 Janvier 1572, *Charlotte de Gontaut-Biron*, fille & héritière de *Foucaud*, Gentilhomme de la Chambre du Roi,

frère puîné d'*Armand*, Maréchal de France, & de *Blanche de Turgis*. A ce mariage furent préfens le Maréchal de Biron, fon oncle, & la Dame de *Brizembourg*, fa tante. Les enfans fortis de ce mariage furent:

1. Jacques, qui fuit;
2. Armand, Seigneur de Saint-Germain, mort fans alliance;
3. Jeanne, alliée, le 18 Juillet 1598, à *Louis-Gabriel de Gozon*, Baron de Tegra;
4. Et Charlotte, morte fans alliance.

XII. Jacques de Durfort, IIe du nom, Seigneur & Baron de Boiffières, de Salviac, de Gourdon, de Saint-Germain, &c., fut mis fous la tutelle de fon grand-oncle Gilbert de Durfort, Seigneur de Roquenadel & de Bouilhac, & époufa, par contrat du 8 Octobre 1600, *Jacqueline de Gimel*, héritière de *Jean de Gimel de la Paluet*, & de *Judith de Gontaut de Saint-Geniez*, dont:

1. Armand, qui fuit;
2. Jacques, Seigneur de Salviac, mort fans alliance en 1635;
3. Judith-Madeleine, alliée, par contrat du 10 Juillet 1629, avec *Jacques de Rouffignac*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de la Mothe, Saint-Germain & de la Ville de Rofac en Limoufin;
4. Et Judith, morte fans alliance.

XIII. Armand de Durfort, Ier du nom, Comte de Boiffières, Baron de Salviac, Saint-Germain, la Paluet, Laudyon, Puybegon & de Boulve, fut promis en mariage le 7 Juillet 1641 à *Charlotte de Pompadour*, fœur de *Philibert de Pompadour*, Marquis de Laurière, Sénéchal & Gouverneur du Périgord; mais étant fa parente au IVe degré, il époufa, le 19 Juin 1645, *Marie-Silveftre de Crugy de Marcillac*, fille de *François*, Marquis de Marcillac, & de *Claude de Salignac-Fénélon*, Dame de Boulve, fille de *Claude*, Baron de Boulve, & de *Marie d'Ebrard de Saint-Sulpice*. Il tefta le 24 Août 1655, & eut pour enfans:

1. Armand, qui fuit;
2. Jean-Silvestre, dit *le Marquis de Boiffières*, Sénéchal d'Agénois, Colonel d'Infanterie d'un Régiment de fon nom, marié, par difpenfe, avec l'héritière de *Clermont-Vertillac*, Dame de Pille en Périgord, dont:
   1. Sarrasin de Durfort, dit *le Comte de Durfort-Pille*, mort Maréchal-des-Camps & Armées du Roi en 1755, après avoir difpofé de fes biens en faveur de fes neveux, à la mode de Bretagne, les Seigneurs de Durfort, Comtes de Boiffières & de Clermont-Pille. Il fit un legs de 20000 livres au Seigneur de Durfort, de la Roque-Montamel & de Léobard, avec lequel il étoit coufin du IIIe au IVe degré;
   2. Et N...., Religieufe au Monaftère de Notre-Dame de Bordeaux.
3. Et Claude, alliée, par contrat du 1er Décembre 1671, à *Louis de la Garde*, Comte de Saignes & de Parlan, fils de *René*, & d'*Antoinette de Fontanges*.

XIV. Armand de Durfort, IIe du nom, Comte de Boiffières & de Clermont-Vertillac, Vicomte de Puycalvel, Baron de Salviac, Gourdon & Gramat, Seigneur de Saint-Germain, Laudyon, Puybegon, Tegra, Saint-Préjet, la Paluet, Beffe & Nogayrol, mourut à Bordeaux en 1673, étant nommé Colonel du Régiment de Normandie, Infanterie, que M. *Guifcard* eut après lui. Il avoit époufé, par contrat du 23 Décembre 1670, *Anne de Toucheboeuf de Clermont-Vertillac*, fille aînée & héritière de *Jacques-Victor*, Comte de Clermont-Vertillac, &c., & de *Jeanne*, Marquife *de Gaulejac*, Vicomteffe de Puycalvel, & en eut:

1. Jean-Marc, qui fuit;
2. François-Charles-Armand, Comte de Clermont, Major du Régiment Colonel-Général, Cavalerie, ayant Brevet de Meftre-de-Camp, allié avec la veuve du Marquis de *Vidaut Saint-Chriftau*, près Nérac en Bazadois, & mort fans poftérité;
3. Et Victoire, alliée, par contrat du 24 Août 1695, à *Jean-Paul de Turenne*, Marquis d'Aynac, Baron de Montmurat, fils de *Louis* & d'*Hélène de Felzins*, Baronne de Montmurat.

XV. Jean-Marc de Durfort, Comte de Boiffières & de Clermont-Vertillac, fut Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Vailhac, fervit en cette qualité toute la guerre qui fut terminée par la paix de Rifwick. Il fe trouva à Cahors lors des troubles qui affligèrent le Quercy en 1707. Il apaifa cette révolte, & le Maréchal de *Montrevel*, qui vint dans cette Province, fut fi content de fa conduite, qu'il l'envoya à Louis XIV, pour lui rendre compte de l'état de la Province. Ce Monarque fatisfait des fervices qu'il lui avoit rendus en cette occafion, l'honora de la Croix de Saint-Louis & d'un Brevet de Meftre-de-

Camp de Cavalerie, & l'envoya peu après servir dans les Pyrenées sous les ordres du Marquis de Rosel, Lieutenant-Général des Armées. Ce Seigneur ayant été commandé pour servir ailleurs, Louis XIV nomma le Comte de Boissières pour commander en sa place dans cette frontière, ensuite lui donna le commandement de Quercy, ayant sa résidence à Montauban; fut Sénéchal de Rouergue, & Colonel de Cavalerie à la suite du Régiment de Montmorency. Il épousa, au mois d'Avril 1703, *Madeleine de Buisson-Bournazel*, fille & héritière de *Raymond*, Comte de Bournazel, & de *N... de Dumas*, Dame de Puylannes, dont:

1. François-Armand, qui suit;
2. Et Joseph, dit *le Comte de Durfort-Clermont*, marié, en 1740, à *Madeleine de Turenne d'Aynac*, sa cousine germaine, fille de *Jean-Paul de Turenne*, Marquis d'Aynac & Baron de Montmurat, & de Victoire de Durfort-Boissières, dont un fils unique, nommé

   Sarrasin de Durfort, dit *le Vicomte de Durfort-Clermont*, Mestre-de-Camp, Colonel du Régiment de Chartres, Cavalerie.

XVI. François-Armand de Durfort, Comte de Boissières & de Clermont-Vertillac, Baron de Salviac, Gourdon, Seigneur de Saint-Germain, de Boulve, Laudyon & Puybegon, a épousé, par contrat du 16 Août 1747, *Alphonsine-Geneviève de Barjot de Roncée*, fille du Marquis de Roncée, dont:

1. Alphonse-Sarrasin de Durfort, titré Marquis de *Durfort-Boissières*, né le 19 Janvier 1753, Colonel en second du Régiment de Vexin, Infanterie, marié à N... de *Guiscard-de-Labourlie*, fille & héritière du Comte de *Guiscard* & de Cabrien, de laquelle il eut un fils;
2. Et Joseph-Armand, dit *le Chevalier de Durfort*, né le 24 Septembre 1755, Capitaine de Dragons au Régiment de Chartres.

BRANCHE de Durfort-Deyme.

III. Bernard de Durfort, Ier du nom, Chevalier, troisième fils de Raimond-Bernard, Seigneur & Baron de Clermont, & d'*Astorgue*, sa seconde femme, avoit, en 1329, un hôtel & divers droits Seigneuriaux dans la Terre de Baziège, lesquels hôtel & droits représentoient la rente de 200 livres dont il étoit légataire par le testament de son père du 8 Mai 1296, laquelle rente avoit été assignée sur Baziège par des Lettres de 1307, accordées à Bertrand de Durfort, légataire universel par le susdit testament de 1296, & confirmées par d'autres Lettres des Rois Louis X, & Philippe le Long en 1315 & 1316. Il est qualifié neveu de Guillaume de Durfort, Archevêque de Rouen, frère du testateur, de 1296, & dit Seigneur de Deyme, dans un passage de la *Gallia Christiana*, nouvelle édition, in-fol., p. 616. Bernard de Durfort testa, le 23 Juillet 1337, en faveur de Bernard, son fils aîné, qu'il émancipa le 23 Février 1335, & étoit mort au mois de Juillet 1340. Il avoit épousé, vers l'an 1310, *Bertrande de Toulouse*, Dame de Deyme, fille d'*Athon*, Chevalier, laquelle testa le 15 Juin 1344, en faveur de Raimond-Bernard, son second fils, fit une donation, le 23 Février 1335, en faveur de son fils aîné, des droits qui lui appartenoient dans le Château de Deyme, & de la moitié des revenus qu'elle avoit dans la Ville & dîmerie de Toulouse. De ce mariage sortirent:

Bernard, qui suit;
Raimond-Bernard;
Honorée, Religieuse au Monastère de Prouille;
Et Marie, alliée le 7 Novembre 1331, à *Raymond-Arnaud de Preissac*, Damoiseau, Seigneur de Briquemont & de Marsac.

IV. Bernard de Durfort, IIe du nom, Damoiseau, Seigneur de Bonac & de Deyme, Co-Seigneur de Baziège, est mentionné avec Raimond-Bernard de Durfort, son frère, dans une donation faite en leur faveur le 7 Novembre 1331, par Marie de Durfort, leur sœur, Dame de Preissac. Il fut institué héritier universel par le testament de son père du 23 Juillet 1337. Le Roi lui accorda, par Lettres du mois de Juillet 1340, l'usage du bois dans la forêt de Saint-Romain pour son four banal de Baziège, & il hérita de la Terre de Bonac par la mort de Raimond-Bernard de Durfort, Seigneur de Gaure & de Bonac, qui avoit acquis cette dernière Terre de Philippe-le-Bel, suivant des Lettres de 1300, dans lesquelles il est dit fils de Raimond-Bernard de Durfort. Il mourut avant le 14 Juillet 1348, époque où sa veuve, *Jeanne d'Armaing*, Dame d'Aurival, institua par son testament pour héritier son fils,

V. Bernard de Durfort, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Bonac & de Deyme,

Co-Seigneur de Baziège, qui étoit mineur quand il perdit ses père & mère. Il épousa *Aigline Hunaud de Lanta*, laquelle devenue veuve, fit un accord le 10 Février 1389, avec BERNARD son fils, qui suit. Elle vivoit encore le 10 Juillet 1415, & on ignore si elle eut d'autres enfans.

VI. BERNARD DE DURFORT, IVe du nom, Damoiseau, Seigneur de Bonac, de Deyme, de Baziège, & Co-Seigneur de Lanta, céda, le 10 Février 1389, à sa mère, l'usufruit du lieu de Deyme en ce qui lui appartenoit, avec les Châteaux, Maisons, Terres & droits en dépendans, tant qu'elle vivroit en viduité & qu'elle ne feroit point de demande de sa dot. Il épousa, par contrat du 10 Février 1389, *Dauphine Tournier*, fille de *Gaillard Tournier*, Chevalier, Seigneur de Launaguet. Il mourut le 7 Avril 1415. L'inventaire de ses biens, meubles, titres & papiers fut fait le 10 Juillet suivant. Cet inventaire, qui est un détail immense, & qui annonce une prodigieuse quantité de titres, apprend qu'on n'y en avoit pu comprendre un plus grand nombre, attendu qu'ils étoient si déchirés & si gâtés par leur ancienneté, qu'il avoit été impossible de les lire. *Dauphine Tournier*, sa veuve, suivant cet inventaire, fut mère de plusieurs enfans, qui tous furent mis sous la tutelle *d'Arnaud-Guillaume de Gavaret*, & de *Jean Hunaud de Lanta*, Chevalier. Entre ces enfans étoit

VII. JEAN DE DURFORT, Seigneur de Bonac, de Deyme & de Baziège, qui épousa *Jeanne de Mauléon*, & fit un accord, le 27 Septembre 1459, avec *Jean* & *Bernard de Gavaret*, enfans héritiers d'*Arnaud-Guillaume de Gavaret*, du lieu de Mongiscard, par lequel les parties reconnurent avoir transigé le même jour avec *Michel Hunaud, Seigneur de Lanta*, Chevalier, sur le procès qui avoit été intenté en la Cour du Sénéchal d'Alby par JEAN DE DURFORT, tant contre lesdits *Gavaret* que contre ledit Seigneur de *Lanta*, pour qu'ils eussent à lui rendre compte de la tutelle & administration que leurdit père avoit eue de sa personne & de ses biens le 11 Novembre 1460. *Jeanne de Mauléon*, étant alors veuve, testa le 14 Août 1489. Ses enfans furent :

1. PIERRE, qui suit;
2. JEAN, mort sans postérité;
3. Autre JEAN, auteur des Seigneurs de *Verniole*, rapportés ci-après;
4. Et ROGER, engagé dans les Ordres, suivant un acte du 18 Décembre 1461, par lequel ses père & mère & PIERRE DE DURFORT, son frère, font sa caution d'une somme de 110 ducats d'or qu'il avoit à payer pour les bulles d'un canonicat qu'il venoit d'obtenir en l'Eglise de Saint-Etienne de Toulouse.

VIII. PIERRE DE DURFORT, Ier du nom, Seigneur de Bonac & de Deyme, Co-Seigneur de Baziège, testa le 2 Septembre 1497, & fit ses légataires, à titre de portions héréditaires, JEAN DE DURFORT, & autre JEAN, Seigneur de Verniole, ses frères. Il avoit épousé, par accord du 11 Novembre 1460, *Germaine Ysalguier*, fille de *Jean*, Seigneur de Sabèves, de Châteauneuf & autres lieux, & de *Condonce de Castel*. En faveur de ce mariage, ses père & mère lui firent donation. Son épouse testa le 20 Août 1481, & ordonna sa sépulture au Couvent des Carmes de Toulouse, dans le tombeau où ceux de la famille de son mari avoient coutume d'être inhumés. Il eut de son mariage :

1. & 2. RAIMOND & BARTHÉLEMY;
3. JACQUES, qui suit;
4. & 5. JEANNE & DAUPHINE.

IX. JACQUES DE DURFORT, Co-Seigneur de Deyme, légataire de sa mère, fut substitué, par le testament de son père, à RAIMOND & BARTHÉLEMY DE DURFORT, ses frères aînés, & épousa, par contrat du dernier Février 1510, *Catherine de Suiran*, de laquelle il eut :

X. FRANÇOIS DE DURFORT, Seigneur de Deyme & de Bonac, qui rendit hommage de cette dernière Terre & de la douzième partie de celle de Lanta en 1540. Il mourut avant le 8 Septembre 1543, jour auquel *Jean Boyer*, Notaire, s'étoit pourvu au Parlement de Toulouse, pour qu'il lui fût permis de procéder à l'inventaire des biens de FRANÇOIS DE DURFORT. Cet inventaire fut commencé en 1564, & continué le 27 Avril 1582. Il avoit épousé, par contrat du 4 Novembre de la même année, *Jeanne de Saint-Lary*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Frontignan. Les enfans qu'il eut de son mariage furent :

1. ROGER, qui suit;
2. MAFFRÉE, vivante en 1582;
3. & 4. JEANNE & CATHERINE.

XI. ROGER DE DURFORT, Seigneur de Deyme, de Bonac & de Caujac, au Diocèse de Rieux, Sénéchaussée de Toulouse, obtint le 27 Mars 1596, une commission de Gouver-

neur, Chef & Adminiſtrateur de la Ville de Soureze au fait des armes, & de Capitaine de 100 Hommes de pied, pour la défenſe de ladite Ville. Le Roi HENRI IV l'honora d'une eſtime particulière, & lui donna des marques de ſa bienveillance par un grand nombre de lettres, dont pluſieurs ſont écrites de ſa main. Nous renvoyons à la Généalogie imprimée de cette Maiſon, où l'on trouvera la teneur de deux de ces lettres écrites par ce Monarque. La première finit en ces termes : *Je ſuis votre meilleur & affectionné ami*, Signé HENRI ; & la ſeconde, datée du 20 Avril 1596, ſe termine par ces mots : *Aſſurez-vous de plus en plus de mon amitié, comme étant votre meilleur & plus affectionné ami.* Signé HENRI. Par la première, il l'invite à le venir trouver avec pluſieurs de ſes amis ; & dans la ſeconde, il le remercie de la valeur & du zèle qu'il a fait paroître pour le bien de ſes affaires contre les rebelles. ROGER DE DURFORT teſta le 12 Mars 1594 : il étoit alors veuf, & ſubſtitua à ſes enfans le plus proche de ſes parens, portant ſon nom & ſes armes, en gardant l'ordre de primogéniture. Il fit un autre teſtament olographe, & mourut le 22 Janvier 1595. Il fut accordé par articles dreſſés le 25 Juillet 1573, & épouſa, le 2 Août ſuivant, *Catherine Hunaud de Lanta*, fille de *Pierre*, Seigneur de Lanta & de Lantares, & de *Marguerite de Montbrun*, laiſſant de ſon mariage :

1. PIERRE ;
2. ISAAC, qui ſuit ;
3. Et THOMAS.

XII. ISAAC DE DURFORT, Seigneur de Deyme & de Caujac, teſta le 23 Janvier 1617, & épouſa, par contrat du 8 Juillet 1621, *Marie-Eliſabeth de la Salle*, fille de *Jean*, Colonel de Cavalerie, & de *Marie-Eléonore*, ſa femme, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. 3. & 4. JEAN, PIERRE & ELÉONORE.

XIII. JEAN DE DURFORT, Seigneur de Deyme & en partie de Caujac, obtint un Arrêt du Parlement de Toulouſe, le 23 Mai 1647, concernant la ſucceſſion de ſon père. Il fit ſon teſtament le 26 Juillet 1668, & voulut être enterré dans l'Egliſe Paroiſſiale de Caujac. Il laiſſa de ſon mariage, contracté le 13 Juillet 1648, avec *Paule de Saint-Félix de Varennes*, veuve d'*Arnaud Durtaud*, Seigneur de Rochefort & du Vivier :

1. JEAN-LOUIS, qui ſuit ;
2. PIERRE, ſubſtitué à ſon frère aîné ;
3. ROGER ;
4. Et FRANÇOISE.

XIV. JEAN-LOUIS DE DURFORT, Seigneur de Deyme & de Caujac, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon père, du 26 Juillet 1668, fit hommage au Bureau des Finances de Toulouſe, le 3 Juin 1672, de ſa Seigneurie de Caujac, & épouſa, par contrat du 22 Décembre 1683, LOUISE DE DURFORT, fille de JEAN, Seigneur de Verniole & de Rouzine, & de *Marie du Rouſet*, dont :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. PAUL, mort Abbé de Conques en Languedoc ;
3. & 4. PIERRE & JEAN-FRANÇOIS.

XV. FRANÇOIS DE DURFORT, Co-Seigneur de Caujac, s'eſt marié, par contrat du 27 Avril 1723, à *Marie de Gautier*, dont :

1. PAUL-LOUIS-ALEXANDRE, qui ſuit ;
2. MARIE MARGUERITE, mariée, le 3 Octobre 1751, à *Alexis-Auguſtin de Bourcier*, Comte de *Montureux* en Lorraine, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, dont elle eſt veuve avec trois enfans ;
3. Et MARIE-ROSE, non mariée, reçue dans la Maiſon Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr, le 21 Septembre 1739.

XVI. PAUL-LOUIS-ALEXANDRE DURFORT, Comte de Deyme, Chevalier de Saint-Louis & des Ordres Royaux Milit. & Hoſpit. de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, Capitaine de Vaiſſeau, naquit en 1727.

BRANCHE de VERNIOLE, ROUZINE, *&c.*

VIII. JEAN DE DURFORT, Seigneur de Verniole & de Rouzine, & Co-Seigneur de Bonac & de Baziège, troiſième fils de JEAN, & de *Jeanne de Mauléon*, eſt connu par le teſtament de PIERRE DE DURFORT, Co-Seigneur

de Deyme & de Bonac, du 3 Septembre 1497, par lequel celui-ci le fait son légataire, ainsi qu'un autre Jean, tous deux ses frères. Suivant un accord fait avec ses frères Pierre & Jean, du 7 Octobre 1491, il lui resta en partage la majeure partie de la Terre & Seigneurie de Baziège. Le Dauphin, étant à Lautrec en Languedoc le 29 Septembre 1493, l'exempta de l'arrière-ban, à cause d'un procès qu'il avoit, & en considération des pertes qu'il avoit faites à la guerre. Il épousa *Anne de Saint-Gassian*, testa en 1517 & 1524, nomma ses Exécuteurs Testamentaires Raimond de Durfort, Seigneur de Bonac, & Jacques de Durfort, Seigneur de Deyme. Ses enfans furent:

1. Jean;
2. Guillaume, qui suit;
3. Barthélemy;
4. Et Antoine, qui fit une donation à son frère le 28 Mai 1552, en considération de son mariage.

IX. Guillaume de Durfort, Seigneur de Verniole & de Rouzine, institué par sa mère son héritier, avec ses frères, en égales portions, par son testament du 7 Novembre 1528, donna, conjointement avec son frère Jean, leurs dénombremens, & fit hommage au Roi pour la Terre de Verniole, devant le Juge-Mage de la Sénéchaussée de Lauraguais, les 24 Mars 1539 & 13 Septembre 1541. Il fit donation de la moitié de tous ses biens le 2 Mai 1563, à son second fils, testa le 7 Octobre 1573, & laissa d'*Anne de Padies:*

1. Gabriel;
2. Nicolas, qui suit;
3. Et Jean-François, qui fut honoré de plusieurs lettres de Henri IV. Il avoit épousé *Etiennette de Lasset,* dont il eut:

    Henri, mort sans postérité.

X. Nicolas de Durfort, Seigneur de Verniole & de Rouzine, épousa, par contrat du 26 Avril 1573, *Isabeau de Genibrouse*, fille de *Sébastien de Genibrouse*, Seigneur de Saint-Arnaud & d'Aigrefeuille, & de *Jeanne de Lescure*, dont:

Jean, qui suit;
Et Madeleine.

XI. Jean de Durfort, Seigneur de Rouzine & de Verniole, donna son dénombrement des Château & Jurisdiction de Verniole le 3 Juin 1611, fut émancipé par son père. Il testa le 1er Avril 1645; l'inventaire de ses biens, meubles, titres, papiers & de feu son épouse, commença, à la requête de Jean de Durfort, son fils, le 29 Janvier 1646, & fut clos les 6 & 7 Février suivans. Il avoit épousé, par contrat du 2 Décembre 1598, *Marie de Nadal,* fille de *Jacques*, & de *Marguerite de Lautrec*, Dame de Massaguel, & en eut un fils & deux filles, savoir:

Jean, qui suit;
Marguerite & Renée.

XII. Jean de Durfort, IVe du nom, Seigneur de Rouzine & de Verniole, institué héritier universel par le testament de son père, rendit hommage au Roi en son Bureau des Finances de Toulouse, le 9 Septembre 1666, pour la Justice haute, moyenne & basse de Verniole & de Rouzine & testa le 12 Mai 1667. Il avoit épousé, par contrat du 18 Juin 1650, *Marie de Rouzet,* veuve de *Guillaume de Salles*, Seigneur de Caujac, & fille de *Samson,* Seigneur, Baron de la Nougarède, Co-Seigneur de Magomel, & eut de son mariage:

1. François, qui suit;
2. Marguerite;
3. Louise, mariée, par contrat du 22 Décembre 1683, à Jean-Louis de Durfort, Seigneur de Deyme;
4. Et Renée.

XIII. François de Durfort, Seigneur de Verniole & de Rouzine, institué héritier universel par le testament de son père, fit son testament olographe, le 17 Juin 1690, par lequel il substitue ses enfans les uns aux autres. Il avoit épousé, le 5 Février 1679, *Marquise d'Albouy*, fille de *Jean d'Albouy*, Seigneur de Cussés, & de *Renée-Gabrielle de Saint-Maurice*, dont:

1. Pierre, qui suit;
2. Charles, légataire de son père, & substitué à son frère aîné;
3. Et Nicolas, rapporté ci-après.

XIV. Pierre de Durfort, Seigneur de Verniole, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon père, épouſa, par contrat du 19 Janvier 1725, *Anne de Donadieu*, dont :

1. Charles de Durfort, Chevalier de Malte, Chambellan de M. le Duc d'Orléans, ci-devant Meſtre-de-Camp-Lieutenant du Régiment de Chartres, Cavalerie actuellement Maréchal-de-Camp ;
2. Louis-Charles, Meſtre-de-Camp-Lieutenant d'une Brigade de Carabiniers, tué à la bataille de Minden en 1759. Il avoit épouſé, en Juillet 1753, *Thérèſe-Eléonore de Pourchereſſe*, remariée, en 1762, à *Joſeph de Malarmey*, Comte de Rouſſillon, fille de *Jean-Jacques de Pourchereſſe*, Conſeiller au Parlement de Beſançon, Baron d'Eſtrabonne, Seigneur de Frizau & autres lieux, & de *Paſcale-Antoinette-Emilie Petit de Miravals*. Louis-Charles eut pour enfans deux filles reçues à Saint-Cyr, & depuis Chanoineſſes à Neuville ;
3. Marie-Anne, alliée le 9 Mars 1758, à *Charles de Biotière de Chaſſincourt*, Marquis de Tilly, Colonel du Régiment de Médoc du 1er Décembre 1762, & Brigadier d'Infanterie, dont une fille veuve du Marquis de *Lanta* qui a laiſſé une fille unique ;
4. Et Marguerite de Durfort, mariée à *Joſeph-Céſar de le Comte-Sornan*, Comte du Vernet, dont elle a des enfans.

XIV. Nicolas de Durfort, IIe du nom, troiſième fils de François & de *Marquiſe d'Albouy*, inſtitué légataire par le teſtament de ſon père, & ſubſtitué à ſes frères, épouſa, par contrat du 11 Décembre 1719, *Marie-Agnès de Curſay de Bourdeville*, dont :

1. Joseph, Abbé de Saint-Martin en Rouſſillon ;
2. Louis-Philippe, qui ſuit ;
3. Nicolas-Louis, appelé *le Baron de Durfort*, Capitaine de Vaiſſeaux, Chevalier de St.-Louis, & Chevalier des Ordres Royaux Milit. & Hoſp. de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, du 20 Juillet 1779. Il eſt marié & a des enfans ;
4. Marguerite-Thérèse-Narcisse, mariée, par contrat du 30 Avril 1743, à *François-Gaſpard*, Comte de *Poli-Saint-Thibaud*, Chevalier, Seigneur de Saint-Thibaud, de Saint-Martin, Marquis de Chauſſin, & autres lieux, d'abord Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, Brigadier des Armées & Maréchal-de-Camp depuis 1761, dont une fille unique titrée *Comteſſe Narciſſe-de-Poli ;*
5. Et Marguerite-Marie-Agnès, Religieuſe à l'Abbaye Royale de Saint-Cyr.

XV. Louis-Philippe de Durfort, Comte de Deyme, Seigneur de Verniole, Rouzine, Fajac & Saint-Sernin en Languedoc, appelé *le Comte de Durfort*, a été reçu Cornette dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, avec Brevet de Meſtre-de-Camp de Cavalerie, le 4 Juillet 1752, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, ci-devant Brancas, le 22 Juillet 1758, Colonel du Régiment de Picardie, Brigadier des Armées du Roi le 21 Février 1761, & Maréchal-des-Camps & Armées du Roi le 25 Juillet 1762, Commandant & Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis. Il a eu de ſon mariage, accordé le 6 Décembre 1750, avec *Marie-Françoiſe le Texier de Menetou :*

1. Félicité-Jean-Louis-Etienne, dit *le Comte Louis de Durfort*, né à Paris & baptiſé à Saint-Roch le 4 Mars 1752, Colonel en ſecond du Régiment des Cuiraſſiers du Roi, marié, le 5 Octobre 1772, à *Armande-Jeanne-Claude de Béthune*, fille du Marquis *de Béthune*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier des Ordres & Colonel-Général de la Cavalerie-Légère ;
2. Et Etienne-Narcisse, dit le *Vicomte de Durfort*, né le 3 Octobre 1753, Colonel du Régiment de Royal-Dragons.

Les armes de cette Maiſon ont ſouvent varié*:* on trouve quelquefois un ſimple *lion*, une ſimple *bande ;* d'autrefois les deux enſemble ; & la *bande*, qui paroît être les armes propres à cette Maiſon, abſtraction faite des alliances, eſt rapportée avec des émaux différents dans les divers Armoriaux. Cependant toutes les branches paroiſſent enfin avoir adopté la *bande d'azur, ſur un fond d'argent.*

Généalogie extraite & rédigée ſur celle imprimée de cette Maiſon en 1771, chez feu J. Th. Hériſſant, Imprimeur Ordinaire du Roi, Maiſon & Cabinet de Sa Majeſté ; & ſignée de feu M. le Maréchal Duc de *Duras*, de MM.

de *Durfort*, Marquis, aujourd'hui Duc de Duras; *Durfort*, Comte de Duras; le Maréchal Duc de *Lorges*; *Durfort-de-Boiſſières-de-Pille*; le Comte de *Durfort-Boiſſières*; *Durfort*, Comte de Deyme; & le Chevalier de *Durfort-Deyme-de-Rouzine*.

Nota. Nous avons placé dans cette Généalogie, à ſon rang, la branche de *Durfort-Civrac*, d'après l'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. V, à laquelle branche nous avons ajouté l'état actuel.

DURNE, en Franche-Comté : le château de Durne, ſitué dans le reſſort du bailliage d'Ornans, avoit donné ſon nom à la Maiſon dont étoit iſſu Humbert de Durnay, qui portoit *un lion* dans ſes armes.

Le nom de cette Maiſon eſt écrit *Durnay*, *Durnec*, *Durnac* & *Durne* dans les anciens titres.

Elle a commencé à Robert de Durne, qui fut témoin d'un diplôme de Frédéric, Roi des Romains, en faveur de l'Egliſe d'Arles, daté de l'an 1178.

Othe de Durne eſt la dernière de ce nom dont il ſoit fait mention; elle vivoit en l'an 1404.

Voyez l'*Hiſtoire Généalogique des Sires de Salins*, p. 51, chiffre 12.

DUROSIER, famille ancienne dans le Forez.

Pierre Durosier, l'un des Cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, fut tué en 1592 par les Ligueurs qui occupoient la Ville de Feurs, parce qu'il tenoit le parti du Roi.

Arnoul & François Durosier, frères, s'employèrent utilement à la pacification des troubles du Forez, & ils en reçurent une lettre de remerciements du Roi, du 25 Mai 1650.

Cette famille s'eſt alliée à celles de *la Veuhe*, en 1592, de *Virieu-de-Faverges* en 1595, de *Talaru-Chalmazelle* en 1643, de *Lingendes* en 1678, de *Gangnères-de-Souvigny* en 1724, de *Charrier* en 1725, de *du Fay* en 1734. Elle eſt diviſée en deux branches, ſavoir:

BRANCHE AINÉE

Qui ſubſiſte dans

Marie-Guillaume Durosier, Chevalier, marié, le 25 Août 1761, à *Benoîte Bernon de Rochetaillée*, fille aînée de *Jacques*, Baron de Rochetaillée, en Forez,

Et dans Antoinette-Jeanne-Gabrielle Durosier, Religieuſe.

SECONDE BRANCHE,

Qui ſubſiſte dans

Henri-François Durosier, qui ſuit;

Et Catherine Durosier, ſa ſœur, veuve de *Louis Gennier des Périchons*, Ecuyer.

Henri-François Durosier, Chevalier, Seigneur de Magnieux-le-Gabion, Eſtain & Boiſſailles, marié, le 9 Janvier 1757, à *Marie-Eléonore Dumirat de Verpré*, fille de *Gabriel*, Ecuyer, nièce de *Pierre Terray de Roſières*, Procureur-Général de la Cour des Aides de Paris, & de *Joſeph-Marie Terray*, Conſeiller de Grand'Chambre, Contrôleur-Général des Finances. De ce mariage eſt iſſu:

Denis Durosier, né le 8 Novembre 1759.

DURSUS, Sieur de Varouville & de Carnanville, en Normandie, Election de Valognes, famille alliée à celles de *Mathan*, *Turgot*, &c.

Les armes: *d'or, à trois agaces au naturel, 2 en chef & 1 en pointe, avec une ombre de ſoleil de gueules en cœur.*

* DURTAL, en Anjou, Diocèſe d'Angers: Seigneurie donnée vers l'an 1053, par Geoffroy, Comte d'Anjou, à *Hubert de Champagne*. Après diverſes viciſſitudes, les Baronnies de *Durtal*, de *Mathéfelon* & de *Saint-Michel-du-Bois*, paſſèrent, par le mariage de *Marguerite de la Jaille*, à ſon mari *René de Scepeaux*, Seigneur de la Vieuville, père de François de Scepeaux, Maréchal de France en 1562, en faveur duquel ces Baronnies furent unies & érigées en *Comté*, ſous la dénomination de *Comté de Durtal*, par Lettres du 19 Octobre 1564, regiſtrées le 25 Novembre 1566.

Marguerite de Scepeaux, ſa fille aînée & ſa principale héritière, porta le Comté de *Durtal* à ſon mari *Jean*, Marquis d'*Eſpinay*. Voyez ESPINAY.

DUSSON. Voyez USSON (D').

DUVAL, famille ancienne & originaire de Caen, en Normandie, où elle possédoit, de tems immémorial, des premières charges. Le Roi HENRI II accorda, en 1548, des Lettres de noblesse à ETIENNE DUVAL, en considération des services qu'il lui avoit rendus, & à ses prédécesseurs. C'est ETIENNE DUVAL qui avoit épousé *N... de Malherbe*, d'une famille noble de Normandie.

Une branche de cette famille s'est établie à Abbeville en Picardie, en 1540, dans la personne de BLAISE DUVAL, marié à *Isabeau Hairon*. Cette branche, depuis ce tems, y a possédé les premières places, entr'autres celle de Mayeur commandant pour le Roi, qui a le privilège de commander les Bourgeois & la Garnison qui est dans la Ville. C'est tout ce que nous en savons.

Les armes sont: *d'azur, à la croix de Saint-André, & à trois coquilles d'or, & en chef, une autre petite croix d'argent.*

DYEL, au pays de Caux en Normandie.

I. ROBERT DYEL, vivant en 1150, & qui, suivant un registre des fiefs de Normandie, existoit encore en 1200, il eut de sa femme, dont on ignore le nom :

1. JEHAN, qui suit;
2. Et ERNEZ MALET, Seigneur de Graville, tige de la Maison de *Malet-Graville*, dont la postérité est encore subsistante, qui prit le nom de *Malet*, à cause d une Terre qui portoit ce nom.

II. JEHAN DYEL, Ier du nom, vivoit en 1230, & fut père de

III. ROBERT DYEL, IIe du nom, qui vivoit en 1294, & eut pour fils :

IV. PIERRE DYEL, Ier du nom, vivant en 1319. Il épousa *Madeleine de Bréauté*, fille de *Guillaume*, Sire de Bréauté, Seigneur de Brunes & de Lescalles, & de *Jeanne-Aduesse de Néville*, dont :

V. JEHAN DYEL, IIe du nom, Seigneur de Calleville, qui vivoit en 1310, & épousa *Anne de Braquemont*, dont il eut :

1. JEHAN, qui suit;
2. Et BERTRAND, auteur des branches de *Miroménil*, des *Hameaux* & de *Saint-Igny*. Il n'y a plus que la branche de Miroménil qui subsiste. Elle a pris le nom & les armes de la Maison de *Hüe*, de laquelle étoit le Marquis de Miroménil, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, dont l'héritière a épousé *Claude*, Marquis de *Valin*.

VI. JEHAN DYEL, IIIe du nom, Seigneur de Calleville & d'Enneval, est dépeint dans la Roque, *Traité de la noblesse*, armé de harnois complets, un Page portant la lance, & pour ce 20 hommes d'armes & 2 archers, qui étoient à sa solde. Il vivoit en 1450, & fut marié à *Eléonore de la Berquerie*, dont vint:

VII. LOUIS DYEL, Ier du nom, Seigneur de Calleville & d'Enneval, qui vivoit en 1520. Il eut de *Marie Hubert :*

VIII. ADRIEN DYEL, Seigneur d'Enneval, qui consomma la plus grande partie de son bien au service de l'Etat. Pour une affaire d'honneur qui lui arriva en 1541, il passa dans le Canada, où il commanda un corps de Troupes. Il y donna des preuves de valeur, & se distingua beaucoup à la conquête de cette partie du Nouveau Monde en 1545, & se signala encore dans l'armée navale qui fut levée pour des expéditions importantes. En 1546 il fut, avec un corps de Troupes qu'il commandoit, au secours de Boulogne, assiégée par les Anglois, & en 1551 il fut nommé pour aller conduire la Reine MARIE D'ECOSSE en Angleterre, sous le nom de *Baron de la Garde*. Il avoit épousé *Jeanne le Breton*, dont:

1. SIMON, qui suit;
2. NICOLAS, auteur de la branche de *Clermont-d'Enneval*, rapportée ci-après;
3. Un autre NICOLAS, marié & mort sans enfans;
4. Et JACQUES, tige de la branche de *Graville-Montaval*, aussi rapportée ci-après.

IX. SIMON DYEL, Ier du nom, Seigneur de Vaudrocques & du Parquet, épousa, le 18 Novembre 1565, *Adrienne Blain de Denambuc*, dont :

1. PIERRE, qui suit;
2. THOMAS, Seigneur du Parquet, marié, en 1587, à *Susanne de Rocques*, dont:

Adrien, mort garçon ;

René, tué en 1627 par les Efpagnols, à la défenfe de Saint-Chriftophe, commandant une Compagnie, fous les ordres de Dyel de Denambuc ;

Et deux filles, mortes fans être mariées ;

3. Pierre, Seigneur de Denambuc, né en 1580, mort en 1636, fans alliance, commandant un vaiffeau du Roi dans les mers du Ponant, qui le premier fit la conquête de la mer des Antilles, habitées par les François, & qui en fut le premier Gouverneur ;
4. Adrien, Sieur de Londemart, Chevalier de Malte ;
5. Et Jeanne, mariée à *Guillaume*, Sieur de Sanfon, Capitaine-Garde-Côtes.

X. Pierre Dyel, IIe du nom, Seigneur de Vaudrocques, époufa, le 11 Janvier 1589, *Jeanne des Isles*, dont il eut :

1. Pierre, marié à *Marie de Sortambofe*, de laquelle fortit une fille nommée

 Adrienne, mariée à fon coufin Adrien Dyel, Seigneur de Graville, Capitaine au Régiment de Normandie ;

2. Adrien, qui fuit ;
3. Jacques, auteur de la branche des Seigneurs *du Parquet*, rapportée ci-après ;
4. Et Nicolas, tué commandant un vaiffeau de haut-bord, pour la confervation de Saint-Chriftophe.

XI. Adrien Dyel, IIe du nom, Seigneur de Vaudrocques & de Gournay, fut nommé par le Roi en Septembre 1658, pour être Gouverneur-Général de la Martinique, après la mort de Jacques Dyel du Parquet, fon frère, pendant la minorité de fes neveux, à qui il avoit confervé le Gouvernement, en confidération des fervices du père. Il fut marié, en 1642, à *Anne le Moine*, dont fortirent :

1. Louis, qui fuit ;
2. Pierre, mort garçon ;
3. René, Capitaine de Cavalerie, tué à l'armée ;
4. Et Susanne, mariée à *N...* Marquis *de la Fernaye*.

XII. Louis Dyel, IIe du nom, Seigneur de Gournay, de Vaudrocques & de Limpiville, fut marié, 1° à *Françoife de Breteuil* ; 2° à *Françoife Duval*. Du premier lit vint :

1. Susanne, mariée à *N... de Rupière*, Seigneur du Clos ;

Et du fecond font iffus :

2. Louis-François, qui fuit ;
3. Louis, appelé *le Chevalier de Gournay*, Capitaine de Cavalerie ;
4. Et Françoise, mariée à N....... *Dumenil*, Seigneur de Rabout.

XIII. Louis-François Dyel, Chevalier, Seigneur de Vaudrocques, Patron de Limpiville, de Gournay & de Mireville, né le 30 Juillet 1708, marié, le 20 Avril 1735, veuf le 29 Janvier 1768, de Dame *Anne-Madeleine Neveu d'Epinay*, a pour enfans :

1. Louis-Aimé, qui fuit ;
2. Marie-Anne-Edmée, née le 6 Mai 1736, mariée, le 3 Mai 1766, à Meffire *N... de Mongéfroy*, Chevalier de Saint-Louis ;
3. Et Eulalie, née le 20 Décembre 1738, mariée, le 12 Mai 1767, à *N...... d'Argence*, Ecuyer.

XIV. Louis-Aimé Dyel de Vaudrocques, ancien Confeiller en la Grand'Chambre du Parlement de Rouen, eft né le 12 Novembre 1745.

BRANCHE des Seigneurs du Parquet.

XI. Jacques Dyel, troifième fils de Pierre, & de *Jeanne des Isles*, né en 1611, fut Gouverneur de la Martinique, dès la première année que cette Isle fut habitée par les François, fous la conduite de M. Dyel de Denambuc, fon oncle, enfuite de quoi le Roi lui en donna le Gouvernement général en 1650 ; & la même année, il en acquit la propriété de MM. de la Compagnie des Indes Occidentales, ainfi que des autres Isles mentionnées ci-deffus. Il époufa *Marie de Saint-André-Bonnard*, dont :

1. Jean-Jacques, Comte de Sorel, Capitaine d'un Vaiffeau de Roi, marié à Catherine Dyel de Clermont, fa coufine, dont la poftérité eft éteinte ;
2. Louis, qui fuit ;
3. & 4. François & Marie, mortes Religieufes, la première à Paris, & la feconde à Fécamp.

XII. Louis Dyel, Chevalier, Seigneur du Parquet & de Brémien, époufa *Catherine de*

Grillet-de-Saint-Trivier, fille d'*Albert*, Comte de Saint-Trivier, & de *Péronnelle-Claude d'Albon*, dont :

XIII. Louis-François Dyel, Chevalier, Seigneur du Parquet, de Brémien & de Marcilly-fur-Eure, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Saint-Simon, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, mort au mois de Janvier 1768, qui a laiffé pour enfans de fa coufine *N... de Grillet*, fille du Comte de Saint-Trivier, & de *N...... de Coffé-de-Briffac* :

1. Jacques-François-Alexis Dyel du Parquet, Chevalier, Marquis de Marcilly, Seigneur de Brémien, de Gratheuil & Montulay, Major aux Gardes-Françoifes & Chevalier de Saint-Louis, mort fans enfans, de fon mariage avec *Marie*, Comteffe *des Nofes*, fœur aînée de la Ducheffe de Beauvilliers ;
2. Denise-Françoise, née le 3 Mai 1720, mariée à *Antoine-François du Bofc-de-Vitermont*, Chevalier, Seigneur & Patron de Groffeuvre, Prey, Thomer, &c., Baron de Garencières & Chevalier de Saint-Louis ;
3. Et Balthasarine-Edmée, née le 15 Décembre 1726, mariée à *Nicolas-Robert le Maffon*, Chevalier, Seigneur de Pelletot, Eteinemare & autres lieux, ancien Confeiller de Grand'Chambre au Parlement de Normandie.

BRANCHE
de Clermont-d'Enneval.

IX. Nicolas Dyel, Seigneur de Clermont & d'Enneval, fecond fils d'Adrien, & de *Jeanne le Breton*, époufa, en 1560, *Laurence de Becquet*, dont :

1. Simon, qui fuit ;
2. Pierre, Seigneur d'Enneval, marié, & dont la poftérité eft encore exiftante ;
3. Et Nicole, mariée, le 4 Septembre 1600, à *Guillaume*, Marquis de *Néel*.

X. Simon Dyel, Seigneur de Clermont & d'Enneval, époufa, en 1590, *Françoife Blondel*, dont :

1. Adrien, qui fuit ;
2. Et Jeanne, mariée, le 10 Septembre 1627, à *Jean*, Seigneur de *Néel*.

XI. Adrien Dyel, Seigneur d'Enneval & de Clermont, époufa, le 10 Juin 1624, *Françoife de Vipart*, dont :

1. Jean, qui fuit ;
2. Alexandre, Seigneur d'Enneval, Baron de Brafais, marié, le 27 Novembre 1672, à *Marguerite de Luffan*. Sa poftérité fubfifte dans deux filles de fon fils, favoir :

   Anne-Andrée Dyel *de Clermont-d'Enneval de Brafais*, née le 12 Novembre bre 1712, veuve de *Jean du Hamel*, Chevalier, Seigneur de Beaufort & de Leynerol, Lieutenant-Colonel de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis ;

   Et Marie-Angélique Dyel *d'Enneval de Brafais*, née le 4 Juillet 1715, veuve d'*Alexandre de la Boulaye*, Chevalier, Seigneur de Feffanville, Lavaudel & autres lieux ;
3. Françoise, morte Religieufe ;
4. Catherine, mariée à Jean-Jacques Dyel, Comte de Sorel, fon coufin, en 1677 ;
5. Et Marguerite, Religieufe.

XII. Jean Dyel, Seigneur de Clermont & d'Enneval, nommé par le Roi, en 1662, Gouverneur & Lieutenant-Général de la Martinique après la mort d'Adrien Dyel, Seigneur de Vaudrocques, fon coufin, époufa *Marguerite d'Efparbès de Luffan*, dont :

1. Jacques, qui fuit ;
2. Gabriel, Brigadier de Cavalerie ;
3. Jean, Abbé de Clermont, Curé de Bernaville ;
4. Et Marguerite, morte Religieufe.

XIII. Jacques Dyel, Seigneur de Clermont, époufa *Renée-Philippine de Rocquigny*, dont :

1. Jacques-François, qui fuit ;
2. Jean-Baptiste, né le 10 Mai 1708, dit *le Chevalier* d'Enneval, ancien Exempt des Gardes-du-Corps, & Chevalier de Saint-Louis ;
3. Et Marie-Angélique, mariée à *N.... de Breteuil*.

XIV. Jacques-François Dyel, Chevalier, né le 20 Octobre 1706, eft ancien Lieutenant-Colonel d'Infanterie, Garde-Côtes, & a époufé *Anne de Ricarville*, dont il n'a point d'enfans.

BRANCHE de Graville-Montaval.

IX. Jacques Dyel, Seigneur de Graville, dernier fils d'Adrien, & de *Jeanne le Breton,* épousa, le 29 Novembre 1573, *Marguerite des Isles,* fille de *Michel,* dont :

1. Michel, qui suit ;
2. Pierre, auteur de la dernière branche rapportée ci-après ;
3. Toussaint, Curé de Calleville ;
4. Et Françoise, mariée, en 1614, à *Adrien,* Sieur *Dalou,* Capitaine-Garde-Côtes.

X. Michel Dyel, Seigneur de Graville, né le 31 Août 1577, épousa 1° *Jeanne de Tiercelin ;* 2° *Marie de Voyer ;* & 3° *Marie Picart.* Il eut du premier lit :

Marie & Susanne, mortes filles.

Du second lit :

Simon, Seigneur de Montaval, né en 1610, mort garçon.

Et du troisième lit :

1. Adrien, qui suit ;
2. Robert, marié, en 1677, à Isabeau Dyel, sa cousine germaine, dont il n'eut point d'enfans. Il fit bâtir la Chapelle de la Vierge dans l'Eglise Paroissiale du Prêcheur ;
3. Et Marie, alliée, le 23 Février 1658, à *Jean-Baptiste Croquet,* Capitaine à la Martinique.

XI. Adrien Dyel, Seigneur de Graville, né le 2 Septembre 1640, épousa, à la Martinique, le 7 Février 1671, *Marie Bocachart,* fille de *Guillaume,* & de *Marie Masse,* dont :

1. Jacques, qui suit ;
2. Et Raymond, Seigneur de Graville, mort garçon.

XII. Jacques Dyel, Seigneur de Graville, puis de Montaval, né à la Martinique, le 31 Janvier 1683, prit le nom de Montaval, *à cause d'une donation à lui faite, en* 1705, *par* Isabeau Dyel, *sa belle-tante & sa cousine au second degré, d'une habitation à elle appartenante, située au quartier de Verpé, Paroisse du Prêcheur,* de 400 *pas de large sur la hauteur qui se trouveroit à chasser jusqu'à la montagne Pellé, dans les bornes & limites y énoncées, plantée d'environ* 50 *milliers d'arbres cacaotiers & autres vivres, le surplus en savannes & bois de bout avec les bâtimens & ustensiles qui étoient dessus pour faire farine, manise, & en outre* 20 *Nègres & Négresses, aussi dénommées dans ladite donation, pour par lui, le Sieur* Jacques Dyel, *en jouir, faire & disposer à toujours comme chose à lui appartenante, en reconnoissance de la bonne amitié que ladite Dame lui portoit ; & encore à la charge par lui de porter à l'avenir le nom de Montaval, qui étoit celui de son oncle, mari de ladite Dame, & de faire prier Dieu pour le repos de l'âme de la Fondatrice après sa mort, jusqu'à concurrence de la somme de cent livres par chacun an pendant sa vie, en tel lieu & par tel Religieux que bon lui sembleroit, sans que pour raison de ce, il pût être inquiété ni recherché en façon quelconque.* Il est mort le 21 Décembre 1749, & avoit épousé à la Martinique, le 20 Janvier 1715, *Marie-Madeleine Cornette,* née le 30 Novembre 1698, fille de *Nicolas,* Ecuyer, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Cavalerie, & de *Louise Raguienne,* dont :

1. Jacques, né le 18 Février 1718, mort garçon en 1740 ;
2. Nicolas, né le 30 Août 1721, mort sans alliance en 1742 ;
3. Augustin, né le 1er Novembre 1722, mort aussi sans alliance en 1746 ;
4. Louis, né le 20 Décembre 1723, mort le 20 Décembre 1743, sans avoir été marié ;
5. Adrien, qui suit ;
6. Pierre Dyel de Graville-de-Montaval, Seigneur de Vaudrocques, Capitaine d'Infanterie de Milice à la Martinique, né le 15 Février 1726, marié, le 13 Septembre 1762, à *Victoire de Trévillon* (a) *de la Chaussée,* née le 30 Mars 1730, fille d'*Urbain,* Ecuyer, Seigneur de la Chaussée, Capitaine d'une Compagnie du Détachement de la Marine, en garnison à la Martinique, & de *Marie-Françoise Jourdain.* Ils eurent :

(*a*) Trévillon porte pour armes : *d'azur, à une aigle d'or renversée, surmontée de* 2 *étoiles de sable en chef, & d'une en pointe.*

Pierre-Marie-Joseph, né le 24 Décembre 1765, & baptisé le 2 Février 1766;
Et Marie-Madeleine-Victoire, née le 18 Août 1764, baptisée le 1er Juillet 1766;

7. François, Chevalier, Seigneur d'Enneval, Capitaine d'Infanterie de Milice à la Martinique, né le 20 Octobre 1732, marié, le 19 Août 1765, à *Dorothée Crocquet*, née le 3 Avril 1720, fille de *Pierre*, Capitaine d'Infanterie de Milice, & de *Thérèse le Grand;*
8. Joseph, né le 23 Février 1736, qui épousa, le 16 Août 1763, *Elisabeth Crocquet*, fille de *Lambert*, ancien Capitaine de Cavalerie de Milice à la Guadeloupe, & de *Charlotte Classe*, dont deux garçons: l'un né en 1766, & l'autre en 1768;
9. Claude-Gabriel, né le 23 Février 1736;
10. Jean-Baptiste, né le 27 Février 1738;
11. Elisabeth, née le 10 Juillet 1716;
12. Louise, née au mois de Juillet 1717, mariée, en Janvier 1744, à *Gabriel de Bourk*, Ecuyer, Seigneur de Beauchamp, morte le 23 Février 1746;
13. Marie-Madeleine, née le 15 Janvier 1719, mariée, le 16 Octobre 1767, à *N.... Titon de Saint-Lamain*, Capitaine de Grenadiers dans Royal-Marine, d'une famille originaire de Franche-Comté;
14. Gabrielle, née le 20 Juillet 1727, morte âgée de 4 ans;
15. Félicité-Anastasie, née le 5 Janvier 1739, mariée, le 3 Mai 1752, à *Jacques le Bourg*, Capitaine de Grenadiers de Milice à la Martinique, dont elle est veuve depuis 1762;
16. Et Marie-Elisabeth, dite *Mademoiselle d'Enneval*, née le 20 Juin 1745.

XIII. Adrien Dyel de Graville, Chevalier, Seigneur de Montaval, du Parquet, né le 20 Janvier 1725, a épousé, le 13 Novembre 1753, *Marie-Anne-Euphémie le Vassor*, fille de *François-Samuel le Vassor* (*a*), Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'Infanterie de Milice, Commandant au quartier du Marigot à la Martinique, & de Marie-Dorothée Dyel de Graville, dont il n'a point d'enfans.

(*a*) *Le Vassor* porte: *d'argent, à un oranger de sinople sur pied, chargé d'oranges d'or.* Supports: *deux sauvages armés de leurs massues, appuyés chacun d'une main, & de l'autre soutenant une couronne de Comte.*

BRANCHE
sortie de celle de Graville.

X. Pierre Dyel, né en 1583, second fils de Jacques, & de *Marguerite des Isles*, servit en qualité de Capitaine au Régiment de la Reine, & épousa, le 9 Juillet 1617, *Marie le Roux*, fille de *Georges*, Ecuyer, & de *Marguerite de Pimparé*, dont:

1. Pierre;
2. Adrien, qui suit;
3. Isabeau, née en 1631, mariée 1° à *N..... Joinville de Francillon*, Commandant au quartier du Prêcheur à la Martinique; & 2° en 1677, à Robert Dyel, son cousin germain. Elle testa en 1708, en faveur de Jacques Dyel de Montaval, son neveu, *qu'elle institua son légataire universel & unique héritier de tous ses biens situés à la Martinique, à quoi ils se puissent monter, aux charges, clauses & conditions y énoncées, & à l'égard de ses biens de patrimoine situés en la Province de Normandie, dont elle déclaroit n'avoir rien touché, elle les auroit laissés à ses héritiers naturels, avec prière au Sieur de Montaval, son héritier universel des biens de cette Isle, d'exécuter son dit testament & ordonnance de dernière volonté, en tout son contenu;*
4. Et Marguerite, née en 1637, & morte sans alliance.

XI. Adrien Dyel, Seigneur de Graville & de Montaval, épousa, en 1648, Adrienne Dyel de Vaudrocques, sa cousine, dont:

1. Guillaume, qui suit;
2. Pierre, Seigneur de Graville, marié à *Alexandrine d'Ingouville*, dont

   Elisabeth, mariée à *Charles de Toustain*, Seigneur de Richebourg.

3. Jean, Seigneur du Parquet, Lieutenant-Commandant pour le Roi à la Martinique, Chevalier de Saint-Louis, marié à *N... le Roux*, fille de *N.... le Roux*, Capitaine de Milice à la Martinique, & de *Madeleine d'Orange*. Il est mort à Fécamp sans avoir eu d'enfans;
4. Adrien, Seigneur d'Aiguimont, mort sans alliance;
5. Elisabeth, mariée à *N... le Merle*, Procureur-Général au Conseil de la Martinique;
6. Et Adrienne, mariée à *Jacques-Joham*

Després, Conseiller au Conseil de la Martinique.

XII. Guillaume Dyel, Seigneur de Boisemont & de Graville, épousa, le 22 Août 1678, *Françoise de l'Etendart*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Gruchy, & de *Susanne de la Bergerie*, dont :

XIII. Adrien Dyel, Seigneur de Graville & de Boisemont, né en 1680, Enseigne des Vaisseaux du Roi, qui épousa, le 2 Mai 1708, *Perrine Cochart*, fille d'*Adrien Cochart*, & de *Claude Barnabé*, dont :

1. Guillaume-Adrien, qui suit ;
2. Jean-Clair, rapporté après son frère ;
3. François-Pierre, Seigneur de Denambuc, mort en 1759 à la Grenade, où il s'étoit marié, en 1745, laissant des enfans ;
4. Et Louise, née en 1712, mariée, en 1734, à *François Quenel*, Ecuyer, Seigneur du Torp, de Sainte-Marie, de Saint-Vallerie & de Caulleville en Caux.

XIV. Guillaume-Adrien Dyel de Graville, né le 20 Juillet 1713, a servi, tant Cadet que Lieutenant de Grenadiers, pendant 24 ans ; s'est marié, le 21 Janvier 1747, à *Jeanne-Gabrielle Gigou de Kervillot*, dont il a :

1. Jean-Marie-Guillaume, né dans la Paroisse de Saint-Sauveur, proche Brest en Bretagne, le 24 Décembre 1748 ;
2. Et Pierre-Paul-Adrien Dyel de Graville, né dans la Paroisse de Saint-Ours en Touraine, en 1750.

XIV. Jean-Clair Dyel de Graville du Parquet, Chevalier, né le 14 Septembre 1714, second fils d'Adrien, Lieutenant-Commandant pour le Roi en l'Isle de la Guadeloupe, y est mort ancien Major-Général le 20 Mai 1764. Il avoit épousé, en 1738, *Susanne de Villers au Tertre*, fille du Baron de ce nom, dont :

1. Pierre-Robert-Adrien-Marie, Chevalier, Seigneur du Parquet, né le 16 Décembre 1742, qui est entré au service aspirant Garde de la Marine en 1757, a fait en cette qualité la campagne du Canada, lors du siège de Louisbourg sur l'Escadre de M. Duchafaud, & celle de 1759, sur l'Escadre du Maréchal de Conflans, & a quitté le service en 1763 ;
2. Jean-Baptiste-François-Gabriel, Chevalier, Seigneur *de Vaudrocques*, né le 27 Mars 1745 : il est entré Cadet dans une Compagnie d'Artillerie à la Martinique en 1759, & a quitté le service en 1762 ;
3. Jean-Baptiste-François, Chevalier, Seigneur de Denambuc, né le 9 Avril 1746. Il est entré Cadet d'Artillerie en 1759, a passé depuis Lieutenant dans le Régiment de Beauvoisis, où il sert en 1772 ;
4. Romain-Henri, Chevalier, Seigneur d'Aigrimont, né le 30 Décembre 1748. Il est entré Cadet d'Artillerie en 1759, & a quitté le service en 1762 ;
5. Louise-Susanne, appelée *Mademoiselle du Parquet*, née le 24 Mars 1752 ;
6. Marie-Anne-Claire, appelée *Mademoiselle de Denambuc*, née le 1er Juillet 1753 ;
7. Et Reine-Blanche-Robertine, appelée *Mademoiselle de Vaudrocques*, née le 22 Juin 1757.

Les armes : *d'argent, au chevron brisé de sable, accompagné de trois trèfles d'azur.*

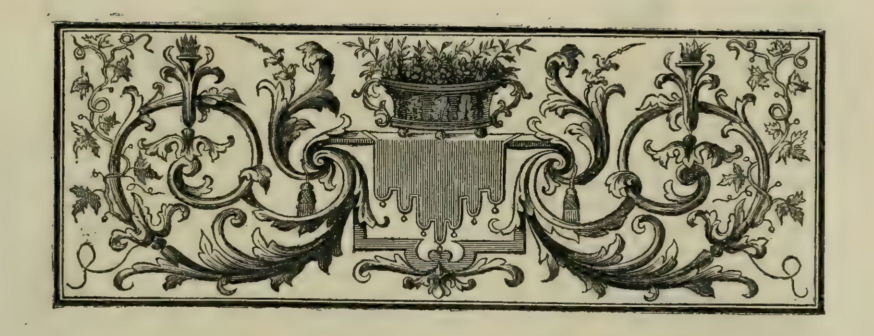
Sur cette Généalogie, rédigée d'après un Mémoire fourni par la famille, dressé sur les titres, on peut consulter le *Traité de la Noblesse*, par de la Roque, page 113, dernière édition ; l'*Histoire de France*, par Mezéray ; le Jugement rendu en faveur de Pierre Dyel, Seigneur de Vaudrocques, le 16 Avril 1638, par les Commissaires députés par le Roi pour les Francs-Fiefs & les nouveaux acquêts en la Province de Normandie ; un autre Jugement rendu le 13 Juillet 1667, en faveur du même Pierre Dyel, par MM. Bazin de la Galissonnière & du Péron, Commissaires Députés par Sa Majesté, pour la recherche des usurparteurs de la Noblesse en la Généralité de Rouen ; un autre Jugement rendu le 14 Avril 1700, par M. de la Bourdonnaye, Commissaire Député par Sa Majesté en la Généralité de Rouen, en faveur de Pierre Dyel, Seigneur de Vaudrocques, & de Louis Dyel, Seigneur de Gournay, frères, ou leur généalogie est bien & dûment vérifiée ; un autre Jugement rendu en faveur d'Adrien Dyel, Seigneur d'Aigrimont, le 30 Décembre 1699,

par l'Intendant de la Généralité d'Alençon ; & enfin un Arrêt de la Cour des Aides de Rouen, du 20 Juillet 1634, rendu en faveur de FRANÇOISE DYEL, lequel Arrêt ordonne l'enregiſtrement des Lettres de relief par elle obtenues de Sa Majeſté, à cauſe de ſa dérogeance, pour avoir épouſé le Sieur *Dallou*, où ſa Généalogie eſt bien & dûment vérifiée; & un autre Arrêt de la Cour des Aides de Paris du 10 Juillet 1755, rendu en faveur de JEAN-BAPTISTE DYEL, Seigneur de Montaval, où ſa Généalogie eſt bien & dûment vérifiée.

On peut encore conſulter l'*Hiſtoire de Rouen*, par Farin; celle de *Normandie*, par Maſſeville; l'*Armorial de France*, les Lettres-Patentes accordées au Sieur du Parquet, les 18 & 22 Octobre 1651, pour le Gouvernement & la propriété des Isles de la Martinique, de Sainte-Lucie, la Grenade & les Grenadins; l'*Hiſtoire gén. des Antilles*, par le P. du Tertre; le *Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique*, par le P. Labat; l'*Hiſtoire de Saint-Domingue*, par le P. Charlevoix; & l'*Hiſtoire & le Commerce des Antilles Angloiſes*, imprimée en 1758.

DYO. Voyez DIO.





DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.



EBRARD-DE ST.-SULPICE, Maison originaire du Quercy, éteinte. ANTOINE D'EBRARD, Seigneur de Saint-Sulpice, épousa *Jeanne de Lévis*, de laqulle il eut:

JEAN D'EBRARD, Baron de Saint-Sulpice, Conseiller d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'armes, Chevalier des Ordres en 1579, qui mourut le 5 Novembre 1581. Il avoit épousé, le 6 Mai 1551, *Claude de Gontaut de Biron*, morte le 1er Janvier 1587; elle étoit Dame d'Honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, & fille de *Jean de Gontaut*, Baron de Biron, & de *Renée-Anne de Bonnevai*. Ils eurent:

1. HENRI, tué à Blois en 1576, étant alors marié avec *Catherine de Carmain*, Comtesse de Negrepelisse, de laquelle il n'eut point d'enfans;
2. ARMAND, Enseigne-Colonel de l'Infanterie de France, tué à 17 ans à la Rochelle en 1575;
3. ANTOINE, Evêque & Comte de Cahors, mort en 1600;
4. BERTRAND, qui suit;
5. JEAN-CLAUDE, mort jeune;
6. 7. & 8. MARGUERITE, ANNE & CATHERINE, mortes jeunes;
9. Et autre CATHERINE, mariée, en 1587, à *Pons de Lauzières*, Seigneur de Thémines, depuis Maréchal de France.

BERTRAND D'EBRARD, Baron de Saint-Sulpice, mourut d'une blessure qu'il reçut à la bataille de Coutras en 1587. Il avoit épousé, en 1579, *Marguerite de Balaguier*, Dame de Montsalez, fille de *Jacques*, Seigneur de Montsalez, & de *Susanne d'Estissac*, dont il eut:

1. Jean, mort âgé de 10 ans en 1589;
2. Claude, qui porta les biens de fa Maifon dans celle de *Cruffol*, par fon mariage avec *Emmanuel de Cruffol*, Duc d'Uzès, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi;
3. Et Susanne, morte jeune.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, au lion de fable, l'écu femé de croifettes de même ; aux 2 & 3 d'or, à la bande de gueules, & fur le tout d'argent, parti de gueules.*

ECARVILLE, ancienne nobleffe de Normandie, alliée à la famille d'*Efcorches* par le mariage de Gillette d'Ecarville en 1464, fille & héritière de Jean d'Ecarville, & de *Béatrix Hardy*, avec Jean *d'Efcorches*, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Croix, fils de Guillaume V, & de *Jeanne de Montfort*; & à la Maifon de *Tilly* par le mariage de Thomine d'Ecarville, fœur de Gillette, avec *Thierry de Tilly*, Ecuyer, Seigneur de Chamboy. C'eft par l'alliance d'une *Tilly*, que la Terre de *Chamboy* eft paffée dans la Maifon de *Rofnyvinen*.

On lit dans Moréri que *Philippe d'Harcourt*, troifième fils de *Jean*, Comte d'Harcourt, mourut en 1403, laiffant de *Jeanne de Tilly*, fa femme, Dame de Beaufou, de Beuvron, &c. (fille unique de *Guillaume de Tilly* & de *Guillemette de Tournebu*), *Gérard d'Harcourt*, Baron de Bonnétable, de Beaufou, de Beuvron, &c. Cette famille d'*Ecarville* eft éteinte.

* ECHAUFFOUR, en Normandie, Diocèfe de Séez. Les Terre & Baronnie d'Echauffour, & de Montreuil-l'Argillé, échurent au Marquis de *Pont-Saint-Pierre*, du chef de *Marie-Anne-Dorothée d'Erard-le-Gris*, fa mère. Il les vendit, vers l'an 1740, à *Jacques-René Cordier-de-Launay*, Tréforier de l'Extraordinaire des Guerres. Voyez CORDIER-DE-LAUNAY.

ECHAUTE, famille noble, originaire de la Ville de Gand, qui defcend de Cornil van Echaute, Chevalier, Grand-Bailli de la Ville de Gand, lequel époufa *Catherine*, fille naturelle du Comte *Louis de Flandre*, dont il eut :

I. Gilles van Echaute, Chevalier, Seigneur d'Anghereels, Atreppe, Hollebeque, &c., qui mourut le 10 Juin 1431. Il avoit époufé *Marguerite van Steenh*, morte le 2 Juillet 1431. Ils furent enterrés à Appelterre, & laiffèrent :

II. Roland van Echaute, Ecuyer, Seigneur de Pumbeke, qui, d'*Elifabeth de Munt*, fon époufe, eut :

III. Gilles van Echaute, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Pumbeke, qui époufa *Jacquemine Scroots*, fille de *François*, de laquelle vint :

IV. Jean van Echaute, Ecuyer, qui s'allia avec *Amelberghe de Baenft*, Dame de Vandergauwe, fille de *Jean*, Grand-Bailli du Pays de Waes, dont :

V. Gilles van Echaute, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Vandergauwe, marié à *Philippine van Plafche*. Il en eut :

VI. Gilles, van Echaute, IVe du nom, Ecuyer, qui laiffa d'*Anne Zaman :*

VII. Jean van Echaute, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Bulbier, qui époufa *Jofine van der Piet*, dont :

1. Bauduin, qui fuit;
2. Et Anne-Thérèse van Echaute, mariée à *Jean-Philippe de Gherbode*, Chevalier, Seigneur d'Efpaing, aïeule de *Marie-Victoire-Romaine de Gherbode*, Douairière de *Jacques-Nicolas de Palmes*, Lieutenant de Roi & Commandant au Gouvernement de Berg-faint-Vinox, & mère du Comte de *Palmes-d'Eftaing*, Capitaine aux Gardes-Françoifes.

VIII. Bauduin van Echaute, Chevalier, Seigneur de Bulbier, Capitaine d'Infanterie Efpagnole, fut aïeul maternel de *Marie-Thérèfe Rym*, Baronne de Bellem, mariée à *Louis-François*, Prince *de Montmorency*, Comte de Logny, Seigneur de Neufville, &c. Elle eft mère du Prince *de Montmorency*, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Menin de M. le Dauphin, de la Ducheffe *de Boufflers*, Comteffe de Guines, & de la Comteffe *de Broglie*.

M. d'Echaute de Pumbeke, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, qui a fervi longtems avec diftinction dans le Corps-Royal d'Artillerie, mort fans poftérité, étoit de cette famille, & portoit pour armes : *d'argent, à la croix en fautoir de gueules*. Pour cri : *Grimberghes*.

ECK, ancienne famille noble de Gueldre, connue dans le XIIIe fiècle. On en trouve la généalogie dans le Supplément de Moréri, édit. de Basle, qui commence à Henri d'Eck, qui eut deux fils : Barthelemy & Gérard. La poftérité de Barthelemy a fini à Jean, iffu

de lui au Ve degré, mort sans enfans. Celle de GERARD a fini à JEAN D'ECK, qui, après la mort de THÉODORE D'ECK, son oncle, hérita de la Seigneurie de Liévendal, qu'il transporta le 18 Octobre 1688 à Godart-Adrien, Baron de Réede, Seigneur & Baron d'Amerongen.

* ECKELSTBECKE ou ESCLEBEQUE, Seigneurie en Artois, que *Valentin de Pardieu*, Chevalier, Seigneur de la Motte, &c., Fondateur du Collège de la Motte à Douai, donna, par son testament du 13 Août 1590, à *Philippe le Vasseur*, Seigneur de Guernonval, créé Chevalier le 20 Février 1597, du Conseil de Guerre, Gouverneur & Capitaine de Gravelines, en faveur duquel la Seigneurie d'*Eckelstbecke* fut érigée en *Baronnie*, par Lettres de PHILIPPE III, du 21 Janvier 1612. Voyez VASSEUR DE GUERNONVAL (LE).

* ECLANS, Seigneurie en Franche-Comté, érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi d'Espagne du 5 Janvier 1674, enregistrées à Dôle, en faveur de *Charles-Emmanuel Pétrey*, avec pouvoir d'y unir & incorporer d'autres Terres ou Fiefs en augmentation.

* ECOSSE, Royaume qui regarde les Orcades vers le nord, les Westernes au couchant; la Mer du Nord au levant, & au midi l'Angleterre & l'Irlande. L'Ecosse fut appelée *Calédonie* par les Romains, & *Albanie* par ceux de Galles. Presque tous les Historiens Ecossois marquent la fondation de ce Royaume à FERGUS II, qui commença à régner en 411, & qui, selon eux, fut la tige de leurs Rois. En 1707, le Royaume d'Ecosse fut réuni à celui d'Angleterre par JACQUES VI, de la Maison des Stuart, qui prit alors le nom de JACQUES I, Roi de la Grande Bretagne. Voyez ANGLETERRE ET STUART.

* ECOUCHÉ ou ESCOUCHÉ, en Normandie, Subdélégation d'Argentan : Baronnie aliénée du Comté de Montgommery, possédée aujourd'hui par *Jean-Baptiste Ango*, dit *de la Motte-Ango*. Cette Terre est maintenant réunie au Marquisat de la Motte-Lézeau, & appartenoit autrefois à la Maison de *Breteuil*, d'où elle est sortie par la vente qu'en a faite *Charles de Breteuil* à *Jean Ango*, Marquis de Lézeau. Voyez ANGO.

* ECQUEVILLY, Terre près de Meulan, érigée en *Marquisat* en faveur d'ANDRÉ HENNEQUIN, Seigneur, Marquis d'Ecquevilly, Capitaine-Général des toiles des chasses, tentes & pavillons du Roi, & de l'équipage du sanglier, vulgairement appelé *le Vautrait*. Sa fille, THÉRÈSE HENNEQUIN, mariée, le 28 Janvier 1717, à *Louis le Pelletier*, Seigneur de Villeneuve-le-Roi, &c., ancien premier Président du Parlement de Paris, est morte le 25 Février 1746. Elle étoit tante d'AUGUSTIN-VINCENT HENNEQUIN, aujourd'hui Marquis, Seigneur d'Ecquevilly, Maréchal-de-Camp du 10 Février 1759, aussi Capitaine-Général des toiles des Chasses, tentes & pavillons du Roi, & de l'équipage du sanglier, &c., qui a épousé, le 3 Juillet 1741, *Honorée de Joyeuse*, fille de *Jean-Gédéon-André*, Marquis *de Joyeuse*, & d'*Antoinette de Villers de Rousseville*, dont un fils, âgé de 15 ans en 1759.

* ECRENNES ou ESCRENNES, Châtellenie considérable à deux lieues de Pithiviers, sur les confins de la Beauce & du Gâtinois. C'est une Terre des plus distinguées de l'Orléanois, par l'étendue & la beauté de ses droits, & par le grand nombre de Fiefs & Seigneuries qui en relèvent. Elle a appartenu à la Maison de *Bourbon-Condé*, & fut achetée en 1659 par *François Toustain de Frontebosc*, Chevalier, ancien Garde des Sceaux de la Chancellerie de Normandie, issu au XXIIe degré, selon un Mémoire domestique de cette famille qui la possède encore, d'un Parent ou Compagnon du Duc ROLLON. Voyez TOUSTAIN.

ECUYER (L'), famille du Perche. RENÉE-CATHERINE L'ECUYER de la Papotière, née, l'an 1681, du mariage de RENÉ L'ECUYER, Seigneur du Breuil-Papotière, & de *Marie-Madeleine Miolais*, fut reçue à Saint-Cyr au mois de Décembre 1692, & prouva qu'elle descendoit de ROBERT L'ECUYER, qui, l'an 1400, épousa *Jeanne de Grigny*, & qu'ils étoient ses neuvièmes aïeul & aïeule.

Les armes : *d'argent, à une fasce d'azur chargée de 3 coquilles d'argent, & accompagnée de 6 merlettes de sable, posées 3 en chef & 3 en pointe.*

EEMSKERK, nom d'une ancienne & noble famille de Hollande, qui tiroit, à ce que l'on croit, son nom du village d'*Emskerk*. Il y en a qui prétendent que c'est la même fa-

mille que celle de Keemskerk : ils ſe fondent ſur ce qu'elles ont toutes deux les mêmes armes; d'autres ſoutiennent que ce ſont deux familles réellement diſtinctes. (Voy. Moréri, édit. de Basle.)

EESBEKE, famille noble du Brabant. L'empereur Charles VI, par ſes Lettres du 16 Juillet 1725, accorda à Honoré-Henri Eesbeke, dit *van der Haeghen*, Ecuyer, Seigneur de Rivière-d'Arſchot de Gelroc, Langdorp, Nieuwenrode, &c., Chancelier de Brabant, la dignité de Vicomte pour lui, ſes hoirs & ſucceſſeurs mâles & femelles avec faculté d'appliquer ce titre & le nom de *Haeghen*, ſur quelqu'une des terres qu'il poſſède dans les Pays-Bas, ou qu'il pourra y acquérir dans la ſuite.

EGERTON, illuſtre famille d'Angleterre. Thomas Egerton, Baron d'Elleſmere, dans le Comté de Salop, Vicomte de Brackley, dans le Comté de Northampton, mourut en 1717. Jean Egerton, un de ſes fils, ſavant politique attaché aux intérêts de la Cour, mourut lors Préſident de Galles, âgé de 70 ans. Scroope Egerton, Comte de Bridgewater, Vicomte de Brackley & Baron d'Elleſmere, fut créé le 13 Juin 1720, par Georges I, *Marquis de Brackley & Duc de Bridgewater*. Il épouſa, 1° en 1703, *Eliſabeth*, troiſième fille du Duc de *Marlborough*, dont Jean Egerton, né en 1704, & Anne, mariée, en 1725, au Duc de *Bedford*; & en 1733, à *Guillaume*, Comte de *Jerſey*; & 2° en 1722, *Rachel*, ſœur du Duc de *Bedford*, de laquelle il eut pluſieurs enfans.

EGGENBERG, nom d'une Maiſon des Princes de l'Empire qui a poſſédé en Bohême le Duché de Krumau dans la Carniole, le Comté de Gradisca érigé en *Principauté*, & pluſieurs autres Terres, la charge de Maréchal héréditaire de la Haute-Autriche, & celle d'Echanſon héréditaire de la Carniole & du Windiſmarck. Elle eſt originaire de Souabe & de Styrie, & a pris le nom d'*Eggenberg* d'un Château du même nom, ſitué près de la ville de Gratz. Bucelin donne au premier de cette Maiſon qui a porté le nom d'*Eggenberg*, celui de Barthelemi. Jean Ulric d'Eggenberg y a porté la dignité de Prince. Elle s'eſt éteinte, le 25 Février 1717, dans Jean-Christian, mort à l'âge de 13 ans (Voy. Moréri, édit. imprimée à Basle.)

EGGS, noble & ancienne Maiſon encore floriſſante dans l'Alſace ſupérieure, le Briſgau & la Souabe. Elle s'eſt en partie établie à Rhinfeld, l'une des Villes frontières appartenant à l'Autriche, & tire ſon nom des anciens Châteaux nommés Drey-Eggſen, dans l'Alſace ſupérieure : on en voit encore les maſures. Cette Maiſon a rendu de grands ſervices, ſurtout depuis 200 ans, aux Empereurs & Archiducs d'Autriche, tant en tems de guerre qu'en tems de paix; c'eſt ce qui a fait parvenir les *Eggs* au rang des Nobles de l'Empire. Ils ont eu des Armes nobles, des Fiefs, des Seigneuries, des Dignités Eccléſiaſtiques & Civiles. (Voy. Moréri, édit. de Basle).

* EGLOFFSTEIN, très-ancienne Maiſon de Franconie qui poſſède encore aujourd'hui la Seigneurie d'*Egloffſtein*, d'où elle tire ſon origine. Le Baron Charles-Maximien, Seigneur d'Egloffstein, étoit encore en 1730 Conſeiller de l'Empereur & Capitaine de la Nobleſſe immédiate de Franconie (Voy. Moréri, édit. imprimée à Basle).

* EGMOND. C'étoit autrefois une Ville, & aujourd'hui ce n'eſt plus qu'un beau Bourg de Hollande, lequel a donné ſon nom à une ancienne & illuſtre Maiſon. Il y avoit à Egmond une Abbaye conſidérable de l'Ordre de Saint-Benoît, où les Souverains d'Egmond avoient leurs tombeaux : cette Abbaye ne ſubſiſte plus. Les inondations & les guerres des Friſons détruiſirent la ville d'Egmond qui devint un Bourg, que l'Empereur Sigismond érigea en *Comté* le 25 Août 1424, en faveur de Jean d'Egmond, IIe du nom.

On fait deſcendre la Maiſon d'Egmond de Radbod ou Radboud, fils d'un ancien Roi des Friſons. Sans donner dans les fables, d'où l'on prétend tirer l'origine des anciennes Maiſons, nous ne commencerons la Généalogie de celle-ci qu'à

I. Jean, Ier du nom, Seigneur d'Egmond, qui rétablit *Guillaume*, Comte de *Hollande*, dans ſes Etats par la victoire qu'il remporta près de la Meuſe, & mourut le 28 Décembre 1370. Il avoit épouſé *Yolande*, Dame du pays d'Iſelſtein, dont il eut 6 fils & 7 filles, entr'autres :

II. Arnoul, Seigneur d'Egmond & d'Iſelſtein, qui rétablit ſa Maiſon qui avoit été ruinée, & mourut le 1er Avril 1409. Il eut de *Yolande*, fille du Comte *de Leiningen*:

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Guillaume, mort ſans poſtérité ;

III. Jean, IIe du nom, Seigneur d'Egmond, fut fait Comte & Prince de l'Empire par l'Empereur Sigismond, le 15 Août 1424, & ce pour l'engager à fournir un certain nombre de troupes dans les preſſants beſoins de l'Empire. L'*Hiſtoire de Gueldre* rapporte qu'il portoit, dans les combats, ſur ſon habit pluſieurs petites ſonnettes d'argent, afin que dans le fort de la mêlée ſi les ſoldats ne le voyoient pas, ils puſſent du moins entendre qu'il n'étoit pas fort éloigné. Il mourut le 4 Janvier 1451, & fut enterré dans l'Egliſe des Chanoines d'Egmont qu'il avoit fondée. Il eut de *Marie*, fille de *Jean*, Seigneur ſouverain d'*Arkel*, & de *Jeanne de Gueldre* (celle-ci fille de *Guillaume*, Duc de Juliers, & de *Marie*, fille de *Rainold*, Duc de Gueldre, Comte de Zutphen & de *Marie*, héritière de Malines):

1. Arnoul, qui continua la poſtérité des Ducs de *Gueldre* & de *Juliers*. Voyez GUELDRE.
2. Et Guillaume, qui ſuit.

IV. Guillaume, Ier du nom, Comte d'Egmond, &c., fut inveſti, en même tems que ſon frère aîné, des Duchés de Gueldre & de Juliers par l'Empereur Sigismond en 1424, & eut en partage le Comté d'Egmond, les ſouverainetés d'Arkel & de Malines, & celles de la haute & baſſe Bétuve, ſituée entre la Gueldre & le Duché de Clèves. Il fut nommé Chevalier de la Toiſon-d'Or en 1478, mourut le 19 Janvier 1483, & fut enterré à Grave en Gueldre, près de ſon frère aîné. Il avoit épouſé *Walpurge*, fille aînée de *Frédéric*, Comte *de Meurs*, & de *Béatrix-Engilberte de Clèves*, morte en 1459, dont :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Frédéric, auteur de la branche des Comtes de *Buren* qui n'a formé que trois degrés, & dont l'héritière Anne d'Egmond, Comteſſe de Buren & de Leerdam, fut la première femme de *Guillaume de Naſſau*, Prince d'Orange. Voyez NASSAU.
3. Guillaume, Seigneur de Harpen & de Stuvenſuvert, qui, de *Marguerite de Culembourg*, Dame de Boxmer, Heeſuvick, eut pour fille unique

   Marguerite d'Egmond, Dame de Boxmer, Heeſuvick, Harpen, Stuvenſuvert, &c., mariée à *Guillaume de Polanen*, Comte de s'Heerenberg.

4. Anne, mariée à *Bernard*, Comte *de Bentheim ;*
5. Isabelle, alliée 1° à *Gilbert*, Seigneur de *Bronckhorſt ;* & 2° à *Jean van der Aa de Randerode*, Seigneur de Boëckoven ;
6. Walpurge, Religieuſe à Redichem ;
7. Et Marguerite, mariée 1° à *Jean*, Seigneur *de Merode*, & 2° à *Georges Turck*.

V. Jean, IIIe du nom, Comte d'Egmond, Chevalier de la Toiſon-d'Or, fit à 23 ans le voyage de la Terre-Sainte, fut Stathouder de Hollande, Zélande & Frize pour l'Empereur, prit la ville de Harlem ; chaſſa les mutins, nommés *Caſembrots*, de la ville de Leyde ; gagna en 1490 la bataille ſi renommée dans la Chronique de Hollande, contre les Hollandois qui s'étoient ſoulevés contre leur Prince, ſous la conduite de *François de Brederode* & de *Jean de Naeltwich*, & mourut fort âgé, le 21 Août 1516, ayant acquis la ville de Purmerend & autres Terres conſidérables. Il avoit épouſé *Madeleine*, fille de *Georges*, Comte *de Werdenberg*, & de *Catherine de Bade*, dont il eut 15 enfans, entr'autres :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Georges, Evêque d'Utrecht & Abbé de Saint-Amand ;
3. Jossine, mariée à *Jean*, Seigneur *de Waſſenaër ;*
4. Walpurge, alliée à *Guillaume*, Comte *de Naſſau*, dit *le Vieux* & *le Riche*, mort ſans enfans ;
5. Jeanne, femme de *Georges Skenk*, Seigneur de Tautenberg, Gouverneur de Frize ;
6. Catherine, mariée à *François de Borſſelen*, Seigneur de Cortiene ;
7. Et Anne, Abbeſſe de Looſdunen.

VI. Jean, Comte d'Egmond, Chevalier de la Toiſon-d'Or, Chambellan de l'Empereur Charles-Quint, qu'il ſuivit dans pluſieurs de ſes voyages, & qui le nomma, en 1527, Général des Chevaux-Légers au Royaume de Naples & Duché de Milan, mourut à Ferrare le 29 Avril 1528 ; il eſt enterré dans l'Egliſe de Saint-Marc de Milan. Il avoit épouſé *Françoiſe de Luxembourg*, Comteſſe de Gavre, Dame de Fiennes, fille de *Jacques*, Seigneur de Fiennes, & de *Marguerite de Gruthuſe*, Dame d'Auxy, morte le 1er Novembre 1557, dont :

1. Charles, Comte d'Egmond, un des deux Seigneurs qui accompagnèrent l'Empereur Charles-Quint lorſqu'il paſſa par la France. Il le ſuivit dans ſon voyage d'Alger, &

mourut en revenant à Carthagène, le 7 Septembre 1541, sans avoir été marié, & il y est enterré ;

2. LAMORAL, qui suit ;
3. Et MARGUERITE, première femme de *Nicolas de Lorraine*, Comte de Vaudémont, dont elle eut *Louise de Lorraine*, femme de HENRI III, Roi de France & de Pologne.

VII. LAMORAL, Comte d'EGMOND, Prince de Gavre, Baron de Fiennes, &c., Chevalier de la Toison-d'Or, né en 1522, suivit l'Empereur CHARLES-QUINT en Afrique en 1541, & au siège de la ville de Saint-Dizier, où *René de Nassau*, Prince d'Orange, ayant été tué, il lui succéda dans la charge de Capitaine-Général des Lances. Il vint au secours de l'Empereur contre les Princes Protestants de l'Allemagne en 1546, & l'accompagna à la Diète d'Augsbourg en 1554. Ayant été nommé Ambassadeur en Angleterre, il conclut le mariage de PHILIPPE II, Roi d'Espagne, avec MARIE, Princesse d'Angleterre. Il fut Gouverneur-Général de Flandre & d'Artois, Général de la Cavalerie du Roi PHILIPPE, & remporta la victoire sur les François à la bataille de Gravelines & à celle de Saint-Quentin. Il fut aussi Ambassadeur en France en 1559, où il conclut le troisième mariage de PHILIPPE II, Roi d'Espagne, avec ISABEAU DE FRANCE, fille du Roi HENRI II ; mais étant entré dans le parti des Hollandois, dont il étoit, pour ainsi dire, adoré, le Duc d'Albe le fit arrêter & lui fit trancher la tête, ainsi qu'au Comte *de Hornes*, dans la ville de Bruxelles le 4 Juin 1568, étant âgé de 46 ans. Il avoit épousé, le 8 Mai 1544, dans la ville de Spire, en présence de l'Empereur CHARLES-QUINT, de FERDINAND, son frère, Roi des Romains, de l'Archiduc MAXIMILIEN, son fils, des Electeurs & plusieurs autres Princes de l'Empire, *Sabine de Bavière*, fille de *Jean*, Palatin du Rhin, & de *Béatrix de Bade*, morte le 19 Juin 1578, dont il eut :

1. PHILIPPE, Comte d'EGMOND, Prince de Gavre, Chevalier de la Toison-d'Or, Gouverneur de la Province d'Artois, qui fut Général de l'armée que PHILIPPE II, Roi d'Espagne, envoya au secours de la France contre les Huguenots. Ce fut sur lui que les Hollandois, qui s'étoient érigés en République, s'emparèrent des villes d'Alcmaër, d'Arkel, de Purmerend & de plusieurs Bourgs considérables. Il fut tué à la bataille d'Ivry le 24 Mars 1590, âgé de 32 ans, sans laisser de postérité de *Marie de Hornes*, fille de *Martin*, Comte de Houtekercke, Vicomte de Furnes ;
2. LAMORAL, Comte d'EGMOND, Prince de Gavre, qui emprunta plusieurs sommes considérables avec lesquelles il fit équiper 18 vaisseaux de guerre, à dessein, disoit-il, d'aller voir *le Prêtre-Jean ;* mais les Hollandois en ayant conçu de la jalousie, firent brûler secrètement pendant la nuit un ouvrage qui lui avoit coûté tant d'argent. Il mourut à Bruges, le 23 Mai 1617, sans enfans de *Marie de Pierrevive*, fille du Seigneur de Lésigny ;
3. CHARLES, qui suit ;
4. LÉONORE, mariée à *Georges de Hornes*, Comte de Houtekercke;
5. MARIE, Religieuse à la Camère, près Bruxelles ;
6. & 7. FRANÇOISE & ISABELLE, mortes sans alliance ;
8. MADELEINE, mariée à *Floris de Stavele*, Comte d'Herlies ;
9. MARIE-CHRISTINE, alliée 1° à *Oudart de Bournonville*, Baron de Capres, Chef des Finances du Roi d'Espagne; 2° à *Guillaume de Lalaing*, Comte de Hogstraten ; & 3° à *Charles de Mansfeld ;*
10. ISABEAU ;
11. ANNE, Religieuse à Sainte-Claire lès-Arras ;
12. SABINE, Dame de Beyerland, mariée à *Georges*, Comte de *Solms* ;
13. Et JEANNE, Religieuse à la Camère.

VIII. CHARLES, IIe du nom, Comte d'EGMOND, Prince de Gavre, Chevalier de la Toison-d'Or, Gouverneur des Ville & Comté de Namur, Ambassadeur pour le Roi d'Espagne en Allemagne & en Danemark, mourut à la Haye le 18 Janvier 1620. Il avoit épousé *Marie de Lens*, dite d'*Aix*, Dame d'Aubignies, fille aînée & principale héritière de *Gilles*, Baron d'Aubignies, Seigneur de Habart, Colonel de six Compagnies Wallonnes, & d'*Eléonore de Douvain*, Dame de la Longueville, Pair de Hainaut, dont :

1. LOUIS, qui suit;
2. MADELEINE, alliée, en 1613, à *Alexandre*, Prince de *Chimay* & d'Aremberg, Chevalier de la Toison-d'Or ;
3. ALBERT, mariée à *Renée de Renesse*, Comte de Warfufe ;
4. Et PHILIPPE-SABINE, morte sans alliance.

IX. LOUIS, Comte d'EGMOND, Prince de Gavre, Chevalier de la Toison-d'Or, Gentilhomme du Roi d'Espagne, vers lequel il fut Ambassadeur de l'Infante, Princesse des Pays-Bas, fit tous ses efforts pour entrer en possession

des Duchés de Gueldre & de Juliers, dont lui & sa postérité prirent le titre comme descendans de *Jeanne*, Duchesse de Gueldre. Le Roi d'Angleterre lui promit même du secours s'il pouvoit engager la France dans ses intérêts; mais il ne vit pas la fin de cette affaire, étant mort à Saint-Cloud, près de Paris, le 27 Juillet 1654, où il est enterré. Il avoit épousé *Marguerite*, Comtesse *de Berlaymont*, fille de *Floris*, Comte de Berlaymont, & de *Marguerite*, Comtesse *de Lalaing*, morte à Bruxelles le 17 Mars 1654, dont :

1. Philippe, qui suit;
2. Et N..., morte sans alliance.

X. Philippe, Comte d'Egmond, Prince de Gavre, sur qui la République de Hollande s'empara du Comté d'Egmond, fut Colonel d'un Régiment de Cavalerie Allemande, Général des hommes d'armes & de Cavalerie Etrangère du Roi d'Espagne, qui le nomma son Ambassadeur extraordinaire en Angleterre, & Vice-Roi de la Sardaigne. Il mourut à Cagliari le 16 Mars 1682, & y est enterré. Il avoit épousé *Marie-Ferdinande de Croy*, fille de *Charles-Philippe*, Marquis de Renty, & de *Marie-Claire de Croy*, Marquise d'Havré. Il en eut :

1. Philippe, mort jeune ;
2. Louis-Ernest, Comte d'Egmond, mort en 1693, dans sa 28e année. Il avoit épousé, sans postérité, en 1687, *Marie-Thérèse*, Princesse *d'Aremberg*, veuve d'*Othon-Henri*, Marquis de Caretto-de-Savonne & de Grana, Gouverneur des Pays-Bas, morte le 31 Mai 1716;
3. Procope-François, qui suit;
4. Marie-Claire-Angélique, mariée à *Nicolas Pignatelli*, Duc de Bisaccia, Gouverneur-Général des Armées au Royaume de Naples, morte le 4 Mai 1714;
5. Angélique, Chanoinesse à Nivelle;
6. Et Marie-Thérèse, alliée à *Jean de Trazegnies*, Vicomte d'Arnemuyden.

XI. Procope-François, Comte d'Egmond, Duc de Gueldre, de Juliers & de Berghes, Prince de Gavre & du Saint-Empire, Marquis de Renty, de la Longueville, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison-d'Or, Général de la Cavalerie & des Dragons du Roi d'Espagne, & Brigadier des armées du Roi de France, mourut de dyssenterie à Fraga en Catalogne le 15 Septembre 1707, âgé de 38 ans, sans postérité, & y est enterré dans l'Eglise Collégiale. Il avoit épousé, le 25 Mars 1697, *Marie-Angélique de Cosnac*, fille unique de *François*, Marquis de Cosnac, mort à Paris le 14 Avril 1717, âgé de 43 ans. Trois jours avant sa mort, Procope-François fit son testament par lequel il céda à Philippe V, Roi d'Espagne, tous ses droits sur le Comté d'Egmond, les Duchés de Gueldre & de Juliers, les Souverainetés d'Arkel, Meurs, Hornes, & autres Terres & Seigneuries énoncées dans les titres de sa Maison, & dont ses ancêtres avoient été dépouillés, & institua héritiers de ses biens maternels le fils aîné de la Duchesse de Bisaccia, sa sœur; mais ce testament a été cassé par Arrêt du Parlement de Paris du 12 Juillet 1748, & *Procope-Charles-Nicolas-Augustin-Léopold Pignatelli*, fils du Duc de Bisaccia, & de Marie-Claire-Angélique d'Egmond, comme étant fils de l'aînée, a succédé aux titres, biens, noms & armes de la Maison d'Egmond.

Egmond-Pignatelli.

Procope-Charles-Nicolas-Augustin-Léopold Pignatelli, Duc de Bisaccia, Comte d'Egmond, substitué aux titres, biens, noms & armes de la Maison d'Egmond, & admis aux honneurs de la Grandesse, est mort à Naples le 22 Mai 1743. Il avoit épousé, en Novembre 1717, *Henriette-Julie de Durfort*, fille de *Jacques-Henri*, IIe Duc de Duras, & de *Louise-Madeleine Eschalart de la Marck*, & sœur cadette de feu la Princesse de Lambesc. Elle vit, en 1773, première Comtesse Douairière d'Egmond. Elle a eu de son mariage :

1. Guy-Félix, qui suit;
2. Thomas-Victor, Duc de Bisaccia, substitué aux biens de la Maison de Pignatelli, marié à Naples, en 1743, à *Marie-Eléonore Caraccioli*, Princesse de la Villa, sa cousine, & mort sans postérité de la petite-vérole, un mois après son mariage;
3. Casimir, rapporté après son frère aîné;
4. Et Henriette-Nicole Pignatelli-d'Egmond, née le 19 Avril 1719, mariée, le 10 Juin 1738, & veuve, le 8 Octobre 1771, de *Marie-Charles-Louis d'Albert*, Duc de Luynes & de Chevreuse, Pair de France, Prince de Neufchâtel & Valangin en Suisse, & d'Orange, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Colonel-Général des Dragons, Gouverneur de la Ville, Prévôté & Vicomté de Paris, & Chevalier des Ordres, &c., dont postérité. Voyez ALBERT.

Guy-Félix, né le 5 Novembre 1720, devenu

par la mort de fon père, en 1743, Comte d'Egmond, & poffeffeur de tous les biens & dignités de fa Maifon, Meftre-de-Camp d'un Régiment de Dragons de fon nom en Février 1744, Brigadier des Armées du Roi le 5 Mars 1747, eft mort fans poftérité le 3 Juillet 1753. Il avoit époufé, le 5 Février 1744, *Amable-Angélique de Villars*, née le 18 Mars 1723, fille unique d'*Honoré-Armand*, Duc de Villars, & d'*Amable-Gabrielle de Noailles*, morte à Verfailles, le 16 Septembre 1771, âgée de 64 ans & demi, feconde fille du feu Maréchal Duc de *Noailles*. La Comteffe d'Egmond, feconde Douairière, après la mort de fon mari, a pris l'habit de religion aux Filles du Calvaire près le Palais du Luxembourg, le 18 Juin 1754.

Casimir Pignatelli-d'Egmond, né le 6 Novembre 1727, appelé fucceffivement Marquis de Renty, Duc de Bifaccia, Marquis de Pignatelli & Comte d'Egmond, fait Meftre-de-Camp de Cavalerie du Régiment d'Egmond le 4 Février 1744, Brigadier le 1er Janvier 1748, Maréchal-de-Camp en 1756, Lieutenant-Général le 21 Décembre 1762, devenu Comte d'Egmond & Grand d'Efpagne, par fucceffion de fes aînés, le 3 Juillet 1753, a époufé, 1° le 14 Décembre 1750, *Blanche-Alphonfine-Octavie-Marie-Louife-Françoife de Saint-Séverin d'Aragon*, fille d'*Alphonfe-Marie-Louis*, Comte de Saint-Séverin d'Aragon, & de *Marie-Louife-Françoife Fillon de Villemur*, née en Juillet 1736, & morte le 20 Janvier 1753; & 2° le 10 Février 1756, *Jeanne-Sophie-Elifabeth-Louife-Armande-Septimanie de Richelieu*, née le 1er Mars 1740, morte le 14 Octobre 1773, au château de Braine, en Picardie; elle étoit fille de *Louis-François-Armand*, Maréchal, Duc de Richelieu, & d'*Elifabeth-Sophie de Lorraine-Guife*. Du premier lit il eut :

1. Alphonsine-Louise-Julie-Félicie, née le 5 Octobre 1751, mariée, par contrat du 21 Juillet 1768, à *N....*, Prince de *Pignatelli*, fils aîné du Comte de Fuentes-Pignatelli, Ambaffadeur du Roi d'Efpagne en France;
2. N... & N..., nées jumelles en 1752, & mortes l'une en Juin 1753, & l'autre en Janvier 1754.

Les armes : *chevronné d'or & de gueules de dix pièces.*

Il y a encore en Angleterre les *d'Egmond de Nyembourg*, branche fortie d'un bâtard, dont les Comtes de *Nyembourg* d'aujourd'hui.

* EGROT, Seigneur de Huredis, près d'Orléans, & du Lude en Sologne : la Terre *du Lude*, fituée en Sologne, différente d'une du même nom en Anjou, fut portée, vers 1430, par *Ifabeau de Beauvilliers*, Dame du Lude, à *Jean de la Rable*, Ecuyer, & fut érigée en *Vicomté* en faveur de *Céfar de la Rable*, Chevalier, qui la vendit, préfent *du Muid*, Notaire à Orléans, le 8 Novembre 1657, à Jérome Egrot, Ecuyer, Seigneur de la Borde, Confeiller honoraire au Préfidial d'Orléans, & à *Nicolas Amiart*, beau-père dudit Egrot; elle eft poffédée aujourd'hui par fon petit-fils Jérome-Jean Egrot, Tréforier de France à Orléans, qui, de fa femme, *Angélique de Vauffe*, mariée, en 1730, eut :

1. André-Jérôme, né le 11 Novembre 1732, Moufquetaire du Roi;
2. Elisabeth, femme, le 19 Juillet 1751, de *Jean-François de la Taille*, Chevalier, Seigneur de Tretinville;
3. Et Julie-Thérèse-Félicité, née le 17 Mars 1738, femme, le 8 Novembre 1756, de *Charles Cuvier*, Chevalier, Seigneur de la Buffière, Capitaine de Cavalerie, Gentilhomme ordinaire du Roi, Chevalier de Saint-Louis.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois paons d'argent.*

* EGUISHEIM dans la Haute-Alface, Diocèfe de Bâle. C'étoit autrefois le chef-lieu d'un Comté de fon nom, qui fut donné en partage à Gérard, mort en 1046, troifième fils de Hugues II, Comte de Dagsbourg. Gérard eft le Ve aïeul d'Henri, Comte d'Eguifheim, Landgrave d'Alface, mort fans poftérité l'an 1238.

Alors *Albert*, Comte de *Hohenberg* fur le Necker, & *Conrad*, Comte d'*Œttingen*, qui avoient époufé chacun une fœur de Henri, prétendirent au Comté Provincial d'Alface.

Albert, Comte de *Habsbourg*, engagea le Comte de Hohenberg, dont la fille *Anne* étoit accordée avec *Rodolphe*, fils d'Albert, de lui céder fes prétentions. Par-là la plus grande partie de l'Alface échut au Comte de *Habsbourg*, & le refte au Comte d'*Œttingen*, qui vendit fa portion, l'an 1358, à *Jean de Liechtenberg*, Evêque de Strasbourg, dont les fucceffeurs ont pris le titre de *Landgrave d'Alface*.

EIGUÉSIER, famille originaire de la ville de Salon, & établie à Aix. Elle remonte à

I. Isnard d'Eiguésier, Ecuyer, qui faisoit sa résidence à Marseille dans le XIVe siècle, ainsi qu'il conste par un acte d'acquisition du 6 Août 1360, reçu par *Girardy*, Notaire. Il épousa *Huguette de Dieudé*, dont :

1. Guillaume, qui suit;
2. Laurence, femme de *Jacques de Martin;*
3. Catherine, alliée à *Elzéar d'Oraison*, Seigneur d'Oraison, Cadenet, &c.;
4. Et Ricarde, épouse de *Charles d'Aube*, Seigneur de Pierrerue.

II. Guillaume d'Eiguésier obtint du Roi René un droit sur certains poissons qu'on pêchoit aux Mers de Marseille. Ils ne sont pas spécifiés dans ses Lettres-Patentes données à Naples au Château de Capoue, le 7 Septembre 1439. L'Auteur de l'*Histoire héroïque & univ. de la Noblesse de Provence*, tom. I, p. 334, d'où nous tirons cet article, dit qu'on lui a présenté des Lettres-Patentes accompagnées de celles de Tanneguy du Chastel, Prévôt de Paris, Grand-Sénéchal & Gouverneur pour le Roi en Provence, adressées aux Officiers de Marseille à ce sujet. Il laissa de sa femme, dont on ignore le nom :

1. Pierre, qui suit;
2. Et Louise, mariée, en 1519, avec *Jacques de Bourdon*, Viguier d'Aix.

III. Pierre d'Eiguésier épousa, par contrat passé en 1532 devant *Hector Antelmi*, Notaire à Marseille, *Anne d'Albertas*, des Seigneurs de Jouques, dont :

IV. Jean d'Eiguésier, maintenu dans sa Noblesse, par Arrêt du 25 Octobre 1567. Il s'allia, le 30 Avril 1594 (contrat reçu par *Reboul*, Notaire à Salon), *Anne de Gérente*. Leurs enfans furent :

1. Honoré, qui suit;
2. Et Jeanne, mariée, en 1616, à *Jean-Antoine de Brunet*, Seigneur de Confoux.

V. Honoré d'Eiguésier, Ier du nom, épousa, par contrat passé le 2 Septembre 1615, devant *Boule*, Notaire à Aix, *Catherine de Chieusses*, fille unique de *N... de Chieusses*, Seigneur de la Javie & de Lincel, Terres qu'il acquit par ce mariage. Il prit le nom de la première, & depuis, cette famille est plus connue sous le nom de *la Javie*, que sous le sien propre. De cette alliance vinrent :

1. Pierre, qui suit;
2. Sexte, femme de *Gaspard de Micaëlis*, Ecuyer, de la ville d'Aix;
3. Et Catherine, mariée en 1637, à *Charles de Vitalis*, Seigneur de Pourcieux.

VI. Pierre d'Eiguésier, IIe du nom, Seigneur de Lincel & de la Javie, épousa, par contrat du 9 Décembre 1640, passé devant *Alpheran*, Notaire à Aix, *Marthe de Puget-Fuveau*, dont entr'autres enfans :

VII. Joseph-Paul d'Eiguésier, Seigneur de la Javie & de Fuveau, qui servit quelque tems en qualité de Capitaine d'Infanterie, & s'allia, le 10 Mars 1586 (contrat passé devant *Aubinc*, Notaire à Aix), à *Claire de Grasse*, des Seigneurs de Montauroux & de Mauvans, dont :

1. Honoré, qui suit;
2. Et Antoine, veuf sans enfans de *Marie-Anne de Micaëlis*, des Seigneurs du Seuil & du Bignosc.

VIII. Honoré d'Eiguésier, Seigneur de la Javie, a servi, s'est retiré & a fait alliance, par contrat du 28 Janvier 1717, avec *Victoire de Gajot de Salet*, dont :

Pierre-César-Auguste d'Eiguésier-de-la-Javie;
Et Marguerite-Elisabeth, mariée, en 1754, à *Noël-François Robaud*, Docteur ès Droits.

Les armes : *d'azur, au cheval d'argent effaré avec un collier d'or, au chef de même.* Devise : *Auxilium ex alto.*

EIGUÉSIER, autre famille de ce nom en Provence, qui subsiste dans Martin d'Eiguésier, issu par différens degrés d'un autre Martin d'Eiguésier, second Consul & Procureur du Pays en 1594. Ce Martin d'Eiguésier a été reçu Trésorier-Général de France au Bureau des Finances de la Généralité de Provence, le 18 Juin 1721. Il a laissé de son mariage avec *Thérèse de Toron*, fille de *Jean-François de Toron*, Conseiller au Parlement :

Toussaint d'Eiguésier, qui lui a succédé dans son Office le 14 Décembre 1731, & qui vit sans alliance.

Les armes : *d'azur, à une étoile à 12 rais d'or.*

Il y avoit une famille d'*Eiguésier* établie à Salon, qui est à présent éteinte. Elle portoit pour armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à un tourteau d'azur; aux 2 & 3 de gueules, à la bande ondée d'argent.*

EIGUIERES, en Provence, Diocèſe d'Avignon : Terre & Seigneurie poſſédée depuis plus de trois ſiècles par la Maiſon de *Sade*, originaire d'Avignon, & dont la troiſième branche, qui en porte le nom, a pour auteur BALTHASAR DE SADE, ſecond fils de GIRARD, Seigneur d'*Eiguières* & Saint-Juers, de Majaſtres, de Creiſſet, & en partie de Mazan, &c., & de *Jeanne Palmier*, d'une famille qui a donné un Archevêque de Vienne & des premiers Préſidens du Parlement de Grenoble. Voy. SADE.

EIMAR, famille originaire de Forcalquier, où elle vit depuis long-tems d'une manière fort honorable.

JEAN-FRANÇOIS EIMAR, Viguier, & Capitaine pour le Roi en la Viguerie de cette Ville, épouſa *Catherine de Gaſſaud*, dont il eut :

JEAN EIMAR, qui ſuccéda à la charge de ſon père, & fut pourvu, en 1729, d'une charge de Secrétaire du Roi. Il fit acquiſition de la Terre du Bignoſc, & laiſſa de *Charlotte de Robineau*, qu'il avoit épouſée en 1713 :

LOUIS-JOSEPH-FRANÇOIS EIMAR, Seigneur du Bignoſc, qui a épouſé, en 1745, ANNE-ELISABETH EIMAR, ſa couſine : on ignore s'il en a poſtérité, faute de Mémoire. (Voyez l'*Hiſtoire héroïque & univ. de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 358.)

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, & en pointe un cœur de gueules enflammé de même; au chef de ſable, chargé de 3 molettes d'or.*

EINSIEDEL. C'eſt une des plus nobles & des plus anciennes Maiſons de Miſnie. Le nom qu'elle porte fait ſoupçonner qu'elle a demeuré autrefois en Suiſſe, & qu'elle a eu ſes Terres proche de l'Abbaye d'Einſiedel, d'où elle a paſſé en Miſnie environ l'an 1281; mais le ſentiment qui la fait ſortir de Bohême eſt mieux fondé. Il y a dans ce pays pluſieurs Châteaux & Terres du nom d'Einſiedel. Il eſt outre cela manifeſte que cette Maiſon a demeuré en Bohême. ALBERT-IGNACE TEYRZOUSKI, Baron d'Einſiedel, Seigneur de Krzie, étoit encore en 1702 Capitaine du Cercle de Rackonnitz.

MEGINRAD eſt indiqué comme la ſouche de cette Maiſon, environ l'an 830, dans la Généalogie rapportée dans la *Gothia Diplomatica*. Il y a quatre branches de cette Maiſon : GUSTAVE-GUILLAUME, décoré du titre de Baron en 1714; LOUIS-CHRISTIAN, chargé, en 1730, par le Prince de Caſſel, d'une Ambaſſade en Suède, & VICTOR-AUGUSTE, au ſervice de Caſſel, tous trois frères, ſont de la première branche.

CURT-HENRI, Chambellan du feu Roi de Pologne, Electeur de Saxe, & ſon frère HAUBOLD-ABRAHAM, ſont de la ſeconde branche.

CURT-ABRAHAM, premier Aſſeſſeur de la Juſtice de la Cour de l'Electeur de Saxe, qui avoit, en 1734, trois fils, JEAN-ABRAHAM, CURT & HENRI, eſt de la troiſième.

INNOCENT-GOTTLIEB, Conſeiller du feu Roi de Pologne, Electeur de Saxe, en 1726, & Receveur des Taxes, eſt de la quatrième branche (Voyez Moréri, édition de Bâle).

§ EINVILLE, en Lorraine.

JEAN-DIDIER D'EINVILLE, Seigneur de Valhey, Ohéville, Hincourt, Courbeſſaux, Semibeſanges & d'Athienville, vivoit au commencement du XVe ſiècle. Marguerite d'Athienville lui donna, après elle, & à ſes plus proches hoirs mâles, la collation de la chapelle qu'elle avoit fondée, le 26 Avril 1414, à Einville-au-Jard, ſous le titre de Saint-Nicolas, comme étant ſon plus proche parent. Il fut aïeul de :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. JEAN, tige de la branche des Seigneurs d'*Ohéville, Hincourt*, &c., rapportée ci-après.
3. JEANNE, femme de *Ferry de Chaſtel-ſur-Mozelle*, Chevalier;
4. Et MARGUERITE EINVILLE, mariée à *Nicolas de Janin de Manoncourt*.

CLAUDE D'EINVILLE, dit *le Vieux*, Seigneur de Valhey, Courbeſſaux & Athienville, épouſa 1° *Catherine de Chaſtel-ſur-Mozelle*, ſœur de ſon beau-frère, & fille de *Ferry de Chaſtel*, & *de Marguerite de Veroncourt*; 2° & *Iſabeau*, Dame de Montcointin, fille de *Jean*, Seigneur de Noviant-aux-Prés, & de *Pernette de Sampigny*, Dame de Montcointin. Du premier lit il eut :

1. CLAUDE, qui ſuit.

Et du ſecond lit :

2. CLAUDINE, dite *de Valhey*, Dame de Montcointin, mariée à *Hans-Baſtien de Reinach*, Seigneur de Saint-Baſlemont.

CLAUDE D'EINVILLE, dit *de Valhey*, Seigneur de Valhey, Athienville, Courbeſſaux,

époufa *N... Deslie*, dont pour fille unique & héritière :

Catherine d'Einville de Valhey, mariée à *André des Porcellets*, Seigneur de Maillane, en Provence, Capitaine de Bruyères & Bailli d'Efpinal, qui, de Provence étoit venu au fervice du Duc de Lorraine.

BRANCHE des Seigneurs d'Ohéville, Hincourt, *&c.*

Jean d'Einville, Seigneur d'Ohéville, Hincourt, Sennibefanges, petit-fils puîné de Jean Didier, Seigneur de Valhey, &c., décéda le 25 Janvier 1481, & avoit époufé *Marguerite de Baudinet*, fille *d'Etienne*, Bailli d'Efpinal, de laquelle fortit :

Etienne d'Einville, Seigneur d'Ohéville, Hincourt & Sennibefanges, Capitaine & Gruyer du parc d'Einville-au-Jard, qui ne vivoit plus en 1557; fes enfans partagèrent fa fucceffion le 17 Juillet de ladite année. Il avoit époufé *Catherine de Pelegrin-de-Remicourt*, fille de *Pierre de Thelot, dit Pelegrin*, Seigneur de Remicourt & Villers, premier Camerier de René II, Roi de Sicile, Duc de Lorraine & de Bar, & de *Madeleine de Symier*. De fon mariage il n'eut que deux filles, favoir :

1. Marguerite, mariée 1° à *Arnoul de Colart-de-Linden*, Seigneur de Blénod, Gentilhomme du Duc Charles III ; 2° & à *Chardin de Serrières*, Maître, Echevin de Pont-à-Mouffon ;
2. Et Madeleine d'Einville, Dame en partie d'Ohéville, Hincourt & Semibefanges, mariée à *Nicolas des Fours*, Capitaine, Prévot, Gruyer & Garde du Parc d'Einville, qui, le 26 Juin 1562, fit fes reprifes pour lefdites terres qu'il tenoit du chef de fa femme.

Les armes : *d'argent, à la bande engrêlée de gueules, accompagnée de douze billettes de même cotoyant la bande, 3, 2 & 1 en chef, & de même en pointe.*

EINVILLE-DE-GUÉBLANGE, en Lorraine : famille noble.

I. Rogier de Neufviller, dit d'Einville, vivoit au commencement du XVe fiècle. Il avoit époufé *Catherine*, fille de *Ferry de Dombasles*, dit *le Jal*, Ecuyer, & de *Comteffe d'Einville*, Dame de Valhey en partie. Il partagea, le 30 Janvier 1445, au nom de fa femme, avec *Félife de Dombasles*, veuve de *Guiot de Châtillon*, *Didière de Dombasles*, femme de *Claude de Beaudoire*, & *Nicolas de Dombasles*, dit *le Jal*, Capitaine de Prény, fon beau-frère; & partagea encore, le 15 Novembre 1452, la fucceffion de la mère de fa femme, dont il eut :

1. François, qui fuit;
2. Et Diane d'Einville, mariée à N..... *de Barrezey*.

II. François d'Einville, Seigneur de Blainville & de Damelevières, époufa 1° *Sibylle de Barify*; 2° & *Jacquette de Barrezey*. Du premier lit il eut pour fils unique :

1. Roger, qui fuit.

Et du fecond lit vinrent :

2. Andreu ou André, Seigneur de Blainville, qui vivoit en 1542 ;
3. François ;
4. Gabriel ;
5. Et Jacquette d'Einville.

III. Roger d'Einville, Seigneur en partie de Blainville & de Guéblange, du chef de fa femme, fit fes reprifes le 5 Mars 1528, pour la Seigneurie de Guéblange ; obtint avec Andreu d'Einville, fon frère confanguin, un décret du Duc Antoine de Lorraine, le 8 Août 1542, par lequel ils font reconnus être extraits de noble lignée de deux cents ans & plus, comme autres Gentilshommes du pays, fur preuves par eux préalablement faites. Il mourut le 12 Mars 1562, & avoit époufé *Barbe de Guéblange*, fille d'*Antoine Arnoul*, Seigneur de Guéblange, & d'*Anne d'Inviller*. De ce mariage naquit :

IV. Claude d'Einville, Seigneur de Guéblange & Blainville, qui fit fes reprifes au Duc Charles III, en 1562, au nom de fa femme, pour les Seigneuries qui lui appartenoient en Lorraine & Barrois, décéda le 13 Avril 1572. Il avoit époufé, par contrat du 2 Février 1548, *Comteffe de Craincourt*, fille de *Philippe*, Seigneur de Craincourt & de Moncel-fur-Seille, & d'*Alix Collart*, Dame de Sorbey, & petite-fille de *Balthafar*, Seigneur de Craincourt, & de *Jacquette de Guermange*; celle-ci fille de *Hans*, Seigneur de Guermange, & de *Jeanne de Voyd*. Claude d'Einville eut de fon mariage :

V. Nicolas d'Einville, Chevalier, Seigneur de Guéblange, Blainville, Craincourt, Jallaucourt, Sorbey, Dombasles & Moncel-fur-

Seille, qui épousa *Marie de Vigneulle-du-Sart*, fille de *Claude*, Seigneur du Mesnil-la-Tour-du-Sart, de Bettainviller, d'Auderny & Trieux, & de *Marie de Nesves*. Leurs enfans furent :

1. Nicolas, mort sans alliance ;
2. Jean, qui suit;
3. Marie, femme, par contrat du 12 Septembre 1595, de *Nicolas de Greische*, Seigneur de Bissontaine & Lespolière ;
4. Et Nicole d'Einville, mariée, en 1605, à *Claude de Baillivy*, Seigneur d'Olchey, Selaincourt, Conseiller d'Etat, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Duc Henri de Lorraine.

VI. Jean d'Einville, Seigneur de Guéblange, & Blainville en partie, Gouverneur de Bruyères, épousa *Jeanne de Jobart*, dont:

1. Nicolas, mort jeune ou sans alliance ;
2. Et Charles-Henri, qui suit.

VII. Charles-Henri d'Einville, Seigneur de Guéblange, épousa *Catherine de Kiécler*, & en eut :

VIII. Charles-Emmanuel d'Einville, Seigneur de Guéblange, marié, par contrat du 13 Février 1686, à *Jeanne de Xaubourel*, Dame de Domnom, laquelle étant restée veuve & sans enfans, se remaria, en 1690, à *Joseph-François*, Comte *de Saint-Félix*.

Les armes d'Einville-de-Guéblange sont : *de gueules, à la licorne passante d'argent, accornée d'or.*

ELBÉE (d'), famille noble de Beauce, qui a eu en différens tems plusieurs maintenues de Noblesse ; la dernière est de la Cour des Aides, du 5 Mars 1766. Cette famille est ancienne, mais nous ne pouvons la remonter par titres qu'à

I. Jean d'Elbée, Seigneur du Petitmont & de Gossonville, Archer des Gardes-du-Corps du Roi Louis XII, qui vivoit le 5 Février 1500.

II. Alexandre d'Elbée (*a*), Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Caumont & de Gas en partie, donna, le 5 Avril 1540, devant M. *d'Amboise*, déclaration des biens qu'il tenoit en Fief au Bailliage de Chartres. Il eut de *Madeleine Ramezay*, son épouse :

III. Louis d'Elbée, Ecuyer, Seigneur de Caumont & de Gas en partie, qui fut nommé Exécuteur du testament de son père, & épousa, avant le 23 Mars 1555, *Madeleine Suhard*, dont il eut :

1. Jean, Ecuyer, Seigneur de Caumont & d'Espainville en partie, homme d'armes de la Compagnie de M. de Rostaing. Il produisit au mois de Septembre 1586, par devant M. d'Amboise, Commissaire député par le Roi pour le régalement des Tailles en la Généralité d'Orléans, les titres justificatifs de sa Noblesse depuis l'an 1500 ;
2. Et Louis, qui suit.

IV. Louis d'Elbée (*b*), Ecuyer, Seigneur de Caulmont & d'Espainville, homme d'armes de la Compagnie du Seigneur de Marolles, fut aussi, comme son frère aîné, maintenu dans la qualité de *Noble*, par Jugement de MM. Boucher d'Orsay, Conseiller d'Etat, & Regnauld, Commissaires députés par le Roi pour le régalement des Tailles en la Généralité d'Orléans, du 30 Avril 1599, entériné en l'Election de Dourdan le 3 Novembre suivant. Il avoit épousé, par contrat du 23 Mai 1594, *Jacqueline de Pinceloup*, fille de *François de Pinceloup*, Ecuyer, Seigneur de Pinceloup & de Jarieux, & de *Marguerite de Viger*, & en eut :

(*a*) La Chenaye-Desbois, dans sa première édition de 1765, tome VII, page 182, lui donne : 1° pour père Jean d'Elbée, qui avoit épousé, en 1500, *Madeleine du Guay-Renard* ; 2° pour frère cadet, Isaac, Capitaine d'Infanterie, qui ne laissa point d'enfans de ses deux femmes, *Angélique de Vion de Cottenville*, & *d'Angélique Texier* ; & 3° pour fils aîné :

François d'Elbée, Ecuyer, Seigneur de Caumont, qui n'eut point d'enfans de sa première femme *Françoise de Fénières*, qu'il avoit épousée en 1574. Il laissa de sa seconde femme, *Marie le Clerc*, qu'il épousa le 8 Février 1587,

François d'Elbée, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Caumont, qui avoit épousé : 1° par contrat passé devant *Chabert*, Notaire à Meung, le 18 Avril 1625, *Charlotte du Mesnil*, de laquelle il n'eut point d'enfans ; & 2° par contrat passé le 22 Février 1642, devant *Peigné*, Notaire à Saint-Agnan en Berry, *Charlotte d'Autry*, dont il eut:

Claude d'Elbée, Ecuyer, Seigneur de Caumont, qui avoit épousé, par contrat du 27 Octobre 1660, *Renée Duchesne*, dont on ignore la postérité.

(*b*) La Chenaye-Desbois, dans sa première édition, de 1765, tom. VII, pag. 182, lui donne pour père Alexandre d'Elbée, Ier du nom, & pour second fils, Louis, qui n'eut point d'enfans de *Jeanne Després*, laquelle se remaria en 1674 à *Claude de Brunel*, Ecuyer, Seigneur des Ruées. *(Notes des Editeurs.)*

V. François d'Elbée (*a*), Ecuyer, Seigneur de Jarieux. M. de Machault, Commiffaire départi pour l'exécution des ordres du Roi en la Généralité d'Orléans, lui donna, le 27 Octobre 1667, acte de la repréfentation qu'il avoit faite devant lui des titres juftificatifs de fa Nobleffe, ordonnant qu'il feroit compris dans le Catalogue des Nobles du Royaume. Il époufa, par contrat du 21 Décembre 1639, *Louife le Chat*, fille de *Jacques le Chat*, Ecuyer, Seigneur d'Authoy, & d'*Anne le Lieur*, & en eut :

1. Philippe, qui fuit ;
2. Et François, Ecuyer, Sieur de Jarieux, lequel partagea, le 15 Avril 1680, avec fon frère, les fucceffions paternelle & maternelle.

VI. Philippe d'Elbée, Ecuyer, Seigneur de Boifguiard, époufa, par contrat du 21 Octobre 1668, *Marie-Madeleine de Pontbréand*, fille de *Claude de Pontbréand*, Ecuyer, Sieur de Pinot & de la Grandemaifon, & de *Catherine de Coquille*, dont :

VII. Isaac-Louis d'Elbée *de la Sablonnière*, ancien Capitaine d'Infanterie, baptifé le 6 Novembre 1681. Il époufa, 1° le 30 Juillet 1721, dans l'Eglife Paroiffiale de Sonchamps, Diocèfe de Chartres, *Marie-Françoife le Dacre*; & 2° *Marie-Françoife Taffoureau*, dont il a eu

VIII. Pierre d'Elbée *de Belmont*, Ecuyer, né en 1737, Officier réformé d'Infanterie. Nous ignorons s'il eft marié.

Les armes : *d'argent, à trois fafces de gueules*.

Cette Généalogie eft extraite d'un certificat en forme figné du Juge d'armes de France, père de MM. d'Hozier d'aujourd'hui, du mois de Juillet 1765 ; comme on voit, par les notes ajoutées à cette Généalogie, elle eft toute différente & bien moins étendue que celle imprimée, d'après un mémoire envoyé, dans le tom. VII de la première édition ; ce qui nous fait préfumer que ce font deux branches différentes.

Il y eft parlé de Philippe d'Elbée, Ecuyer, Seigneur de Pinville, Garde-du-Corps du Roi & de la Manche, tué à la bataille de Malplaquet le 11 Septembre 1709, allié à *Marie-Anne de Pontbréand*, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Pinot, Paroiffe de Forges près Châtres, & de *Louife de Vallière*. Ce Mémoire lui donne pour fils unique

Alexandre d'Elbée, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Pinville, Lieutenant de Cavalerie, mort le 30 Janvier 17... Il avoit époufé *Angélique le Lieur*, morte en 1736, fille d'*Euftache*, Ecuyer, Seigneur de Poyer, Paroiffe d'Orpin, près d'Epernon, & de *Marie-Anne de Cofne*, dont :

1. Adrien, qui fuit ;
2. Louis-Alexandre, né le 22 Septembre 1718, Capitaine Aide-Major du Régiment de Penthièvre, Cavalerie, marié, par contrat paffé devant *Bellanger*, Notaire à Paris, le 29 Janvier 1758, à *Charlotte Galois*, veuve avec trois enfans de *N... Laumonier-de Bois-Julien*, Moufquetaire de la première Compagnie ;
3. Philippe, né le 6 Février 1726, Lieutenant au Régiment de Penthièvre, Cavalerie ;
4. Thérèse-Agathe, née le 2 Février 1727, femme, en 1746, de *Paul Senegal*, Ecuyer, Seigneur de Lalun ;
5. Et Madeleine, née en Septembre 1730, non mariée.

Adrien d'Elbée, Ecuyer, Seigneur de Pinville, Garde-du-Corps du Roi dans la Compagnie de Noailles, né le 11 Juin 1715, a époufé, par contrat du 15 Novembre 1743, *Françoife Creté*, née en Octobre 1715, dont :

1. Charles, né le 27 Juin 1746, Page de M. le Duc de Penthièvre ;
2. Philippe, né le 30 Janvier 1747, élevé à l'Ecole Royal Militaire ;
3. Et Marie-Anne-Elisabeth, née le 24 Juin 1745, élevée dans la Maifon Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr.

Cette branche porte les mêmes armes que la précédente.

ELBENE, famille qu'on nomme diverfement Elbene, Delbene ou del Benne, originaire de Florence. Quelques-uns ont cru qu'elle étoit de France, où l'on voit la Baronnie de *Bène* près de Montfort l'Amaury, & on ajoute même que les armes de cette famille y font gravées en divers endroits fur les murailles du château. Ceux-là prétendent que ces Seigneurs pafferent en Italie avec les Prin-

(*a*) La Chenaye-Desbois (édition de 1765, tom. VII, pag. 183), lui donne pour feconde femme *Marie Barbe*, de laquelle il n'eut point d'enfans. Il lui donne pour fils du premier lit, Louis d'Elbée, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur d'Efpainville, Paroiffe de Sonchamp-fous-Dourdan, qui époufa *Louife de Chartres*, dont vint *Philippe d'Elbée*. (*Note des Editeurs.*)

ces de la Maiſon d'Anjou, & qu'ils s'établirent à Florence, où ceux du pays ayant mis l'article DEL à leur nom BENE, ils en formèrent celui d'ELBENE. D'autres tiennent que cette famille vient de *Fieſole*. C'eſt le ſentiment *d'Hugolinus Verrinus*, dans ſon ouvrage *des choſes remarquables de Florence*. Quoi qu'il en ſoit, cette famille a été pendant 3 ou 400 ans en grande conſidération à Florence, & y a exercé les premières charges de la République, à laquelle les Seigneurs d'ELBENE rendirent des ſervices ſignalés.

I. JACQUES D'ELBENE, ſurnommé *le Grand*, fut quatre fois Prieur de la Liberté de la République en 1334, 1338, 1342 & 1360. On le nomma trois fois ſouverain Gonfalonier, en 1352, 1355 & 1360. Il laiſſa entr'autres enfans :

1. FRANÇOIS D'ELBENE, Prieur de la Liberté en 1373 & 1377, qui eut de *Françoiſe Ricaſoli*, ſon épouſe, RICHARD, père d'ANTOINE, d'où ſont deſcendus les Seigneurs D'ELBENE de Florence;
2. Et OLIVIER, qui ſuit.

II. OLIVIER D'ELBENE épouſa *Vaggia Corbinelli*, dont il eut entr'autres enfans :

III. ALBERTASSE D'ELBENE, Prieur de la Liberté en 1473, qui ſe retira à Rome ſous le Pontificat d'ALEXANDRE VI, & revint à ſa maiſon de Monteloni dans la Toſcane, où il mourut, laiſſant entr'autres enfans de *Madeleine Bondelmonti* :

1. NICOLAS, qui ſuit;
2. Et PIERRE, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné.

IV. NICOLAS D'ELBENE ſervit en France, & rendit de grands ſervices au Roi LOUIS XII, qui lui donna la charge de ſon Maître-d'Hôtel ordinaire, laquelle lui fut continuée ſous FRANÇOIS Ier. Il épouſa *Madeleine Ridolfi*, dont il eut

V. BARTHÉLEMY D'ELBENE, qui compoſa un ouvrage intitulé : *Civitas veri, ſeu Morum*, imprimé à Paris, en 1609, in-fol. avec un Commentaire. Il le dédia à MARGUERITE DE FRANCE, Ducheſſe de Savoie. Il eut de *Clémence Bonacorſi* :

1. JULIEN, qui ſuit ;
2. Et ALPHONSE, Patrice Florentin, à qui la Ducheſſe de Savoie donna l'Abbaye de Hautecombe en Savoie, qu'il permuta pour celle de Maizières en Bourgogne, avec *Sylveſtre de Saluces*. Le Roi HENRI III le nomma, en 1588, à l'Evêché d'Albi, qu'il gouverna avec beaucoup de ſageſſe dans un tems très-fâcheux, & mourut le 8 Février 1608.

VI. JULIEN D'ELBENE fut envoyé en 1574 en Pologne par la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, pour preſſer le retour du Roi. Il eut de *Catherine Tornaboni* :

1. JULIEN, Abbé d'Auvilliers ;
2. BARTHÉLEMY, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, mort ſans poſtérité de *Catherine d'Elbene*, ſa parente ;
3. ALPHONSE, Evêque d'Albi après ſon oncle, qui ſortit de France pour être entré dans la révolte du Duc de Montmorency. Il y revint en 1643, après la mort du Cardinal de Richelieu, mourut à Paris, le 9 Janvier 1651, âgé de 71 ans; & fut enterré dans l'Egliſe du Temple ;
4. PIERRE, qui ſuit ;
5. MARGUERITE, femme de *David de Miremont*, Seigneur de Berrieux ;
6. LOUISE, mariée à *N... de Leſcure ;*
7. Et ANNE, Religieuſe.

VII. PIERRE D'ELBENE, Seigneur de Villeceau, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Colonel d'Infanterie, Gouverneur de Pierrechâtel, &c., épouſa ANNE D'ELBENE, ſa parente, dont il eut :

1. GUY, qui ſuit ;
2. ALPHONSE, ſacré Evêque d'Orléans, en 1647, mort le 20 Mai 1665. C'eſt à ces ſoins qu'on eſt redevable des Statuts Synodaux du Diocèſe d'Orléans, publiés in-4°, en 1664;
3. ALEXANDRE, Commandeur de Coulommiers, &c., de l'Ordre de Malte, Receveur-Général du Prieuré de France, mort en 1654;
4. BARTHÉLEMY, Evêque & Comte d'Agen, mort le 4 Mars 1663 ;
5. GILBERT, Commandeur d'Ouarville, &c., de l'Ordre de Malte, Ambaſſadeur à Rome ;
6. Et MADELEINE, mariée à *Jean-Jacques du Bouchet de Bouville*, Seigneur de Ville-Flix & des Tournelles, &c.

VIII. GUY D'ELBENE, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers, puis Chambellan du Duc d'Orléans, oncle de LOUIS XIV, eut de *Charlotte du Refuge*, morte veuve le 3 Septembre 1680, BARTHÉLEMY, mort ſans alliance, & deux filles.

SECONDE BRANCHE.

IV. PIERRE D'ELBENE, ſecond fils d'ALBERTASSE, & de *Madeleine Bondelmonti*, fut Seigneur de Monteſonti & de Sainte-Maure en Toſcane. Il laiſſa de *Bartholomea Corſini* :

1. Albisse, qui fuit;
2. Albert, Pannetier du Roi Henri II, Roi de France, tué en 1554 en Italie, à l'armée commandée par le Maréchal *Strozzi;*
3. Jacques, Chevalier de Malte, auffi Pannetier du Roi après fon frère;
4. Et Bernard, Evêque de Lodève en 1557, puis de Nîmes en 1560, qui fe trouva au Concile de Trente.

V. Albisse d'Elbene fut en grande confidération fous le règne de François Ier & d'Henri II, qui le créa Général & Surintendant des Finances qui fortoient hors du Royaume. Il eut de *Lucrèce Cavalcanti*, l'une des Dames ordinaires de la Reine Catherine de Médicis:

1. François, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1564, puis Guidon des Gendarmes du Duc de Mayenne. Il fe trouva aux batailles de Dreux, de Saint-Denis, de Moncontour, au fiège de Javarin en Hongrie, & à fon retour en France il fut tué à celui de la Rochelle en 1573;
2. Pierre, que le Roi Charles IX, fit fon Aumônier ordinaire en 1558, Abbé d'Eu, &c. Il rendit de grands fervices, & mourut en 1590 au Camp du Roi, devant Paris;
3. Albert, tué en 1576, combattant contre les Reitres fous le Duc de Guife;
4. Alexandre, qui fuit;
5. Catherine, femme du Seigneur *d'Arbouville;*
6. Et Geneviève, mariée au Baron *de Baux.*

VI. Alexandre d'Elbene, né à Lyon le 7 Mai 1554, porta les armes dès fon jeune âge, fut dangereufement bleffé, en 1573, au fiège de la Rochelle; fuivit depuis le Roi Henri III, en Pologne, en qualité de Gentilhomme ordinaire, dont il eut le Brevet à fon retour en France. Il fe trouva aux fièges de Liveron & du Poufin, fervit en 1576 fous le Duc de Guife, à la défaite des Reitres; fuivit l'année d'après le Duc de Mayenne, fe trouva au recouvrement de la Charité, d'Iffoire & de Brouage; fut bleffé en 1580 d'une moufquetade au fiège de la Fère; fervit avec le même zèle les années fuivantes jufqu'en 1589, que fes affaires domeftiques l'obligèrent de repaffer en Italie. Il n'y fut pas inutile pour le fervice de nos Rois, s'étant beaucoup intéreffé pour la réconciliation de Henri IV avec le Saint-Siège. Le Cardinal d'Offat remarque cette circonftance dans fes Lettres. Le Roi lui fit l'honneur de lui marquer fa reconnaiffance par deux des fiennes, & lui envoya même en 1596 un Brevet de Confeiller d'Etat. Alexandre d'Elbene lui ayant apporté fes Lettres d'Abfolution au Camp devant la Fère, ce grand Prince lui donna le Collier de l'Ordre de Saint-Michel, & lui fit expédier un Brevet pour être reçu Chevalier du Saint-Efprit à la première promotion, & en 1604, il nomma des Commiffaires pour informer de fa Nobleffe. Mais ce Monarque ayant été tué en 1610, lorfqu'il devoit faire des Chevaliers, après le couronnement de la Reine, il fut privé de cet honneur, & mourut en 1613, laiffant de *Marguerite d'Elbène:*

1. Alexandre, Seigneur de la Mothe, qui fervit avec réputation dans les armées;
2. Lucrèce, femme de *Louis de Cardaillac de Lévi*, Comte de Bioule, Lieutenant-Général en Languedoc;
3. Et Catherine, marié 1° à *Jean d'Eftampes*, Seigneur de Valençay, tué en 1626 au Château de Privas; & 2° à *Léon d'Illiers*, Seigneur de Chantemerle, Marcouffis, &c. Elle a eu des enfans de fes deux maris.

La famille d'*Elbene* fubfifte encore à Florence, où il y a plufieurs perfonnes de confidération de ce nom. C'eft ce que nous favons, faute de Mémoire.

Guillaume d'Elbene, Seigneur de l'Efpinoux, fut reçu Confeiller au Grand-Confeil le 9 Décembre 1575, & étoit mort en 1593. Il avoit époufé *Yfieux Chamarre*, dont il eut: Jeanne d'Elbene, mariée, par contrat du 6 Mars 1603, à *Jacques de Gaucourt*, Seigneur de Cluis, Capitaine de Chevaux-Légers, & Sénéchal de la Marche, dont des enfans. Nous ignorons s'il étoit de cette famille. portoit pour armes: *d'azur, à deux bâtons tigés par le pied de trois racines, & fleurdelifés par le haut, pofés en fautoir, le tout d'argent.*

* ELBEUF, en Normandie, Diocèfes de Rouen & d'Evreux: Seigneurie qui n'étoit qu'un *Marquifat*, lequel paffa de la Maifon d'*Harcourt*, dans celle de *Rieux*, & de celle-ci dans celle de *Lorraine* en 1554, par le mariage de *Louife de Rieux* avec René de Lorraine, feptième fils de Claude de Lorraine Duc de Guife, & d'Antoinette de Bourbon. Du mariage de René de Lorraine avec *Louife de Rieux*, naquit Charles de Lorraine, en faveur duquel le Marquifat d'*Elbeuf* fut érigé en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois de

Novembre de l'an 1581, enregiſtrées le 23 Mars 1582.

Le dernier Duc d'Elbeuf, Emmanuel-Maurice de Lorraine, eſt mort ſans poſtérité en 1763, âgé de 86 ans. Voyez LORRAINE.

ELBHECQ. Le Baron d'Elbhecq étoit Colonel-Commandant du Régiment Royal Suédois en Avril 1767.

* ELISSEM, ou ELIXEM, Seigneurie dans le Brabant, du Bailliage de Ceth, cédée par Philippe II, en 1665, à *Arnoud de Moers*, qui la vendit, en 1595, à *Pierre de Ruyſſchen*, iſſu d'une noble famille de Flandre. Cette Seigneurie fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du 20 Mai 1693, en faveur de *Michel-Conſtantin de Ruyſſchen*, Seigneur d'Eliſſem, Marquette, Bauterſen, &c., Conſeiller au Grand-Conſeil de Malines. Voyez RUYSSCHEN.

* ELTER, Seigneurie dans le pays de Luxembourg, érigée en *Comté* par Lettres du Roi d'Eſpagne, du 20 Décembre 1685, en faveur de *Jean-Fréderic Huart d'Autel*, Baron d'Elter, Gouverneur du Luxembourg.

ELTOUF, anciennement de le TOUX & de le TOUF, famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 20 Mars 1669. Les titres qui y ſont énoncés remontent juſqu'à Guillaume de le Toux, Chevalier, vivant avant 1316. Il y a pluſieurs branches de ce nom.

I. Jean de le Toux, Ier du nom, dit *de Pradines*, Ecuyer, Seigneur de Semontier, fut père, par ſa femme *Barbe de Zurle*, de Jean, qui ſuit.

II. Jean de le Touf, IIe du nom, dit *de Pradines*, Seigneur de Semontier, de Pouilly en Baſſigny, de Provenchère & de Richebourg, Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa *Jeanne de la Tour*, fille de *Jean de la Tour*, Chevalier, Seigneur de Tenance-aux-Moulins, de la Tour-en-Wœvre & des Poinſſons, Gentilhomme ſervant de la Reine. De ce mariage ſortirent :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Et Baptiste d'Eltouf, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Pontaubert, & de Saint-Jean de Laucourt en 1624.

III. Charles d'Eltouf, Ier du nom, dit *de Pradines*, Ecuyer, Seigneur de Pouilly de Tenance-aux-Moulins, &c., accompagna, en 1608, le Duc de *Nivernois*, Prince de Mantoue, dans ſon Ambaſſade à Rome. Il épouſa, en 1609, *Charlotte de la Chaſtre*, dont il eut entr'autres enfans

IV. Charles d'Eltouf, IIe du nom, dit *de Pradines*, Ecuyer, Seigneur de Tenance, marié, en 1644, avec *Eliſabeth de Bauſſancourt*, fille de *François de Bauſſancourt*, Ecuyer, Seigneur du Petit-Meſnil, & d'*Eliſabeth de Verine*. De ce mariage vint :

V. Pierre d'Eltouf *de Pradines*, Ecuyer, Seigneur de Venas, des Moulins & de Signeville, Capitaine dans le Régiment de Geſvres, Cavalerie, puis Capitaine de Carabiniers dans le Régiment du Roi en 1685. Il épouſa, le 12 Mars 1679, *Anne de Choiſeul*, fille de *Charles de Choiſeul*, Seigneur d'Ambonville & de *Marie Porcherot de Billy*, dont il eut :

VI. Louis d'Eltouf, Ecuyer, Seigneur de Pradines, reçu Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie, le 24 Septembre 1701 : de *Marguerite de Thelis*, fille de *Camille de Thelis*, Ecuyer, Seigneur de Valorges, de Fourquevaux, &c., qu'il épouſa, le 28 Février 1704, eſt iſſu :

VII. René-Antoine d'Eltouf *de Pradines*, né le 17 Mai 1709, reçu Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie, le 22 Mars 1727.

Les armes : *écartelé aux 1 & 4 d'or, à deux chevrons de ſable, l'un au-deſſus de l'autre, & un lambel de trois pendans de gueules, poſé en chef; aux 2 & 3, écartelé d'argent & de ſable, & une bordure de gueules, engrêlée.* (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. I, pag. 204, & le *Nobiliaire de Champagne*, où eſt la Généalogie de cette famille.)

ELVERT. Philippe Elvert, natif de Wianden, au pays de Luxembourg, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment impérial de Waldshuef, puis Meſtre-de-Camp de Cavalerie, fut annobli avec ſes enfans mâles & femelles, & leur poſtérité, par Lettres de l'Empereur Maximilien II, données à Vienne le 20 Septembre 1576. Il vivoit avant 1530, avec noble Dame *Marguerite Freundsberg de Mandelheim*, ſa femme, dont il eut :

I. Philippe-Jacques d'Elvert, Ecuyer, Seigneur de Groenrod, Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de l'Archiduc *Albert d'Autriche*, en 1583, père de

II. Jérôme d'Elvert, Ecuyer, Seigneur de

Groenrod, né le 6 Juin 1583, marié avec *Wilhelmine d'Alhenfeldt*, dont :

III. Jean-Philippe d'Elvert, né le 4 Avril 1621, Chevalier, Seigneur de Groenrod, Président de la Régence du Comté de Naſſau-Idſtein, & Directeur de la Chancellerie de ladite Régence, qui de ſa femme *Marie-Urſule Climbin de Widerhold*, eut entr'autres enfans :

IV. Jean d'Elvert, Chevalier, Seigneur de Bourſcheid, Grand-Bailli du Comté de Saarverden, & de la Prévôté d'Herbishem, Conſeiller en la Grand'Chambre des Quinze de la ville de Strasbourg, allié, en 1688, à *Anne de Stoock*, fille de noble *Mathias de Stoock*, Chevalier, & d'*Anne du Perron*. De cette alliance ſont iſſus :

1. Michel, qui ſuit ;
2. Philippe-Joseph, Ecuyer, Bailli, & Grand-Maître des Eaux & Forêts du Comté d'Abo ;
3. Et Jean-Nicolas-Otto, Ecuyer, Conſeiller à la Régence de l'Evêché de Strasbourg.

V. Michel d'Elvert, Ecuyer, Seigneur de Bourſcheid & de Zillinghen, né le 10 Août 1693, Conſeiller au Conſeil Supérieur d'Alſace, épouſa, en 1720, *Jeanne-Marie de Noblat*, dont il a eu entr'autres enfans :

VI. Jean-Claude-Michel d'Elvert *de Bourſcheid*, né le 7 Janvier 1723, reçu, le 5 Juillet 1731, au nombre des Gentilshommes élevés dans le Collège Mazarin, dit des Quatre-Nations, à Paris.

Les armes : *d'or, à un arbre de ſinople, chargé d'un écuſſon d'argent, à trois cœurs de gueules, poſés 2 & 1, & un mouton de ſable, paſſant au pied de l'arbre, ſur une terraſſe de ſinople.* (Voyez l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, pag. 205.)

* ELVES, en Rouergue : ancienne *Vicomté* qui donnoit autrefois à ſes Seigneurs entrée aux Etats de la Province. Elle a été poſſédée par la Maiſon d'*Arpajon*. On trouve que Bérenger d'Arpajon rendit hommage en qualité de *Vicomte d'Elves*, le 5 Juillet 1362, à Jean, Comte de Rodez. Un autre hommage fut rendu par Hugues d'Arpajon, en la même qualité de *Seigneur & Vicomte d'Elves*, à Bernard, Comte de Rodez. On voit encore Guy d'Arpajon, qui rend hommage de la Seigneurie & Vicomté d'Elves, le 26 Juin 1468, à Jean, Comte de Rodez.

Cette Seigneurie & Vicomté fut acquiſe, en 1666, par *Nicolas de Campmas*, qui, en 1668, en rendit hommage, en qualité de *Vicomte*, en la Chambre des Comptes de Navarre. Voyez CAMPMAS.

EMALLEVILLE. Voyez ESMALLEVILLE.

EMÉ, famille noble du Dauphiné, dont étoit Ennemond Emé de Saint-Julien, fils d'Octavien, Maître des Requêtes, & de *Diane de Monteynard*. Il épouſa, en 1622, *Virginie de Monteynard*, Dame de Marcieu, de Boutières & de Touvet, ſa couſine germaine. De ce mariage naquit :

I. Guy-Balthasard Emé, qui obtint, par Lettres du mois de Février 1676, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Grenoble le 30 Juillet 1680, l'érection en *Marquiſat* de ſes Terres de Boutières & de Touvet, qui furent réunies ſous le nom de *Boutières*. Il mourut le 1[er] Octobre 1712, & a eu de ſa femme, dont on ignore le nom :

1. Laurent-Joseph, qui ſuit ;
2. Et Pierre Emé *de Guiffrey de Monteynard de Marcieu*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandant en Dauphiné, grand Cordon Rouge, qui, de ſon mariage avec *N... de Vaux*, n'a point eu de poſtérité.

II. Laurent-Joseph Emé *de Guiffrey de Monteynard*, Marquis de Marcieu, mort le 21 Avril 1742, avoit épouſé *N..... de Montmirail*, dont :

1. Pierre-Guy, qui ſuit ;
2. N..., Chevalier de Malte, Colonel du Régiment de Marcieu, Cavalerie ;
3. Et N... Emé, dite *Mademoiſelle de Marcieu*, mariée à *François de Vaux*, Préſident à Mortier au Parlement de Dauphiné.

III. Pierre-Guy-Balthasard Emé *de Guiffrey de Monteynard*, Comte de Marcieu, Marquis de Boutières, Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748, Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde, Gouverneur de la Ville & Arſenal de Grenoble, par la démiſſion volontaire de ſon père, mourut au Château de Touvet en Dauphiné, âgé d'environ 35 ans, quatre mois après ſon ſecond mariage. Il avoit épouſé, 1° le 3 Avril 1739, *N... Choart de Buzanval*, fille unique de *Guillaume Choart*, Seigneur de Buzanval, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Reine, mort le 21 Février 1742, & d'*Anne-Françoiſe Thuil-*

lier, morte le 19 Novembre 1750, à 53 ans; & 2° le 3 Juillet 1753, *Marie-Marthe Landry.*

Les armes: *d'azur, au mouton passant d'argent; au chef d'or, chargé de trois rencontres ou têtes de taureaux de sable, posées de front.*

EMERY, famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 6 Mars 1669. Jean d'Emery, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli & Gouverneur de Chauny, fut nommé, en 1572, à la Cure du Mesnil-Gondouin. Voy. l'*Histoire de la Maison d'Harcourt*, p. 851.

Les armes: *de sable, au croissant d'or, accompagné de* 5 *molettes d'éperon de même, posées* 2, 2 *&* 1.

EMON-FRANQUIÈRES, en Dauphiné: *d'azur, à une plante de millet à* 2 *épis d'or renversés, l'un à dextre, l'autre à senestre, feuillés de* 5 *feuilles, au chef cousu de gueules, chargé de* 3 *étoiles d'or.*

EMPEREUR DE MORFONTAINE (l'), en Champagne & en Brie. Il est aussi parlé de cette famille dans l'*Armorial gén. de France*, reg. II, part. I. Suivant un Mémoire domestique légalisé par le Lieutenant-Général des Bailliage, Baronnies, Châtellenie & Ville de la Ferté-au-Col, tout ce qu'on peut découvrir, touchant l'origine & la source de cette famille, c'est que dès le commencement du XIVe siècle, on voit ceux de ce nom avec tous les attributs d'une ancienne Noblesse, puisque dès-lors ils étoient en usage d'apposer le sceau de leurs armes; ce qui est une marque certaine de l'ancienneté de la Noblesse, car le *sceau* n'appartenoit qu'aux seuls Nobles.

Le premier que l'on trouve de ce nom est Pierre l'Empereur, revêtu de l'office de Chauffe-Cire à la Cour du Roi Philippe de Valois, suivant un titre de 1328.

Moréri parle d'une Agnès l'Empereur, mariée à *Mathieu Bertrand,* mère de *Guillaume Bertrand*, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, après avoir successivement occupé les Sièges de Bayeux & de Noyon; & de *Pierre Bertrand*, dit l'ancien Cardinal, Evêque d'Autun, mort à Avignon en 1348, aïeul de *Pierre Bertrand de Colombières*, Evêque d'Ostie, & Cardinal du titre de Sainte-Susanne.

Etienne l'Empereur donna quittance à *Renaud de Roye*, Maître-d'Hôtel du Roi, d'une somme de 91 livres, en vertu des Lettres de Philippe de Valois, données à Paris le 23 Mars 1334. Il fut père de

Jacques l'Empereur, qui fut Trésorier des Guerres du Roi, & du Duc de Normandie, en 1356 & 1360, & Trésorier du Duc de Normandie & d'Auvergne en 1364. Il en est parlé dans l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. VIII, pag. 876. Son sceau étoit un *écu gironné de* 12 *pièces, & un chef chargé d'une aigle à deux têtes, les aîles étendues; l'écu surmonté d'un pavillon, & deux aigles* pour supports. Le Roi l'institua Maître & Enquêteur des Eaux & Forêts ès pays de France, Picardie, Champagne & Brie, par Lettres données à Paris le 7 Juillet 1376, & Maître & Enquêteur des Eaux, Forêts & Garennes par tout le Royaume: il l'étoit encore en 1391. Un autre Jacques, ou peut-être le même, est, en 1404, Echanson du Roi & Garde de ses coffres, & il joint, en 1425, à cette dernière qualité, celle de Châtelain & Capitaine du Château de Fourgues.

Denis ou Denisot l'Empereur, fils de Jacques, & d'*Eude de la Pirdoë*, qui testa en 1408, est qualifié Echanson du Roi, dans une quittance qu'il donna sous son scel, en date du 13 Juillet 1405.

I. Guillaume l'Empereur, Ecuyer, Seigneur de Ferrières en Brie, fut fait prisonnier en Angleterre avec plusieurs Gentilshommes François. Ils obtinrent de Henri VI un sauf-conduit, daté de Westminster, le 13 Juillet 1423. Guillaume l'Empereur fut marié deux fois. Du premier lit naquit:

Simon qui suit.

Et du second lit:

Nicolas, qualifié Chevalier, Seigneur de Quincy & autres Terres dans le Soissonnois, Capitaine de 1000 hommes de pied de la Légion de Champagne, ensuite Maître de l'Artillerie de France. Il se trouva, en 1536, aux sièges de Turin & de Chivas, & en 1537 à ceux d'Hesdin, de Saint-Pol, de l'Illiers & de Saint-Venant. Il n'eut point d'enfans de *Nicole de Sains*, son épouse. Il portoit pour armes: *gironné d'argent & de gueules de dix pièces; au chef d'azur à l'aigle éployée & naissante d'argent.*

II. Simon, Ecuyer, Seigneur de Cury, fut père de

III. Jean l'Empereur, Seigneur de Cury, qualifié Ecuyer, Seigneur de Quincy & de Villeneuve, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, eut pour enfans :

1. Jean ou Jeannet, qui ſuit;
2. Sixte, mort ſans poſtérité;
3. Paul, marié avec *Agnès de Lannoy;*
4. 5. & 6. Et trois filles mariées.

IV. Jean ou Jeannet l'Empereur, Ecuyer, Seigneur de Quincy, Capitaine de 100 hommes de pied dans la Légion de Champagne, maintenu dans ſa Nobleſſe par ſentence du Bailliage de Châtillon-ſur-Marne, du 16 Août 1533, épouſa *Nicole Bochot,* dont entr'autres enfans :

1. Claude, qui ſuit;
2. Michel, rapporté après ſon frère ;
3. Renaud, mentionné enſuite ;
4. Et Pierre, dont il ſera parlé après ſes frères.

V. Claude l'Empereur, Seigneur de Létang, maintenu dans ſa Nobleſſe par ſentence de l'Election de Reims, du 30 Décembre 1575, épouſa *Marie Guérin,* fille de *Didier,* Seigneur de Sauville & de Champroiſy, & de *Geneviève le Gendre,* dont :

VI. Claude, Ecuyer, Seigneur de Létang, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi. Il commença à porter les armes dans la Compagnie de M. de Givry, ſous les ordres duquel il combattit à la bataille de Senlis & au ſiège de Paris, ainſi qu'à ceux de la Fère, de Laon & d'Amiens. Ce fut en conſidération de ſes ſervices que le Roi l'honora d'une place de Gentilhomme ordinaire de ſa Maiſon. Il eut de ſon mariage avec *Marie de Groſſaine :*

1. Alexandre, Ecuyer, Seigneur de Létang, l'un des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, mort ſans poſtérité avant le 12 Décembre 1648 ;
2. Paul, Religieux Prémontré ;
3. & 4. Et deux filles mariées.

V. Michel l'Empereur, Seigneur de Courteau, près de Fère en Tardenois, ſecond fils de Jeannet, & de *Nicole Bochot,* fut maintenu dans ſa Nobleſſe par ſentence de l'Election de Soiſſons, en date du 18 Avril 1580. Il fut toujours conſtamment attaché au Roi Henri IV ; il tint bonne garniſon dans ſon Château de Courteau, y fut aſſiégé par l'armée Eſpagnole que conduiſoit le Duc de Parme, & y fit une longue réſiſtance ; mais ayant été tué dans une attaque, ſon Château fut pris, pillé & brûlé. Il avoit épouſé 1° *Blanche d'Armes,* dont il n'eut point d'enfans; & 2° *Louiſe de Sapincourt,* dont :

Michel, Ecuyer, Seigneur de Courteau, mort ſans alliance.

V. Renaud l'Empereur, troiſième fils de Jeannet, & de *Nicole Bochot,* Seigneur d'Auzelle, ſe maria, en 1577, à *Françoiſe Adam,* dont il eut :

Deux fils, morts jeunes ;
Et Judith, épouſe de *Jacob de Villemor,* Ecuyer, homme d'armes des ordonnances du Roi.

V. Pierre l'Empereur, quatrième fils de Jeannet, & de *Nicole Bochot,* porta les armes pour le ſervice du Roi, & fut tué au ſiège d'Amiens en 1583. Il eut de *Marie Wallerend:*

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Isaac, Ecuyer, Licencié ès-Loix, Bailli de Condé, auteur d'une branche établie à Epernay en Champagne, éteinte dans la perſonne d'Alphonse-Claude l'Empereur, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Normandie, ſeul & unique héritier de *Jacques Charuel,* Intendant de Metz. Il ſe fit Capucin, & mourut au Couvent de Saint-Honoré en 1721. Il avoit un frère nommé Jacques, Jéſuite, Miſſionnaire pendant la peſte à Marſeille, mort en 1723. Cette branche, cadette de celle de Morfontaine, avoit pour briſure *une étoile d'or au-deſſus des deux têtes de l'aigle éployée ;*
3. Et Blanche, femme d'*Edouard de Marchand,* Capitaine ſous ſon frère, dit le *Capitaine de la Marche,* Seigneur de Richenon, & Gouverneur du Château de Soldne en Bourgogne.

VI. Pierre l'Empereur, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Morfontaine & d'Olizy, commença de ſervir dans la Compagnie de M. de Praſlin. Il ſe trouva à la bataille de Senlis où il fut bleſſé, fut depuis Lieutenant des Chevaux-Légers, enſuite Capitaine d'une Compagnie de Gens de pied dans le Régiment du Marquis de Reſnel. Il eut de *Louiſe des Fourneaux,* fille de *Henri :*

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Et François, qui ſervit dans la Compagnie du Comte *de Treſme,* marié à *Simonne Chenizot,* dont Gérard, qui ſuivit auſſi le parti des armes, & fut Lieutenant de Cavalerie.

VII. Pierre l'Empereur IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Morfontaine, homme d'armes de la Compagnie du Duc de Mayenne, épouſa, par contrat du 14 Novembre 1619, *Germaine Jaroi,* dont :

Nicolas, qui suit;
Et deux filles mariées.

VIII. Nicolas l'Empereur, Ecuyer, Seigneur de Morfontaine, né & baptisé le 6 Août 1635, fut un des Gardes-du-Corps du Roi dans la Compagnie du Duc de Tresme. Il épousa, le 4 Janvier 1655, *Marie Clergeon*, fille de *Michel*, Seigneur de Chouchereuil & de Sablonnières en partie, Commissaire des Guerres, & Gentilhomme servant de Mademoiselle *de Montpensier*, & de *Louise le Camus*. Il mourut le 1er Septembre 1656, & le 10 Octobre suivant naquit posthume Michel, qui suit, mis sous la garde noble de *Marie Clergeon*, sa mère, par sentence rendue au Bailliage de Château-Thierry, le 25 Juin 1657.

IX. Michel l'Empereur, Ecuyer, Seigneur de Morfontaine, fit sa première campagne en qualité de Commissaire d'Artillerie dans l'armée commandée par le Roi en personne, en 1672. Il se trouva à plusieurs sièges, & après la paix faite avec la Hollande, il entra dans la Maison du Roi, & se trouva au fameux passage du Rhin en qualité de l'un des Gardes-du-Corps du Roi, & depuis aux batailles de Senef, Coquesberg, Leuze, Steinkerque, Nerwinde, &c. Après avoir passé successivement par les grades de Porte-Etendard, de Sous-Brigadier & de Brigadier, le Roi lui accorda sa retraite en 1704, & il mourut en 1715, laissant de *Cécile Seguin*, qu'il épousa le 17 Février 1681:

1. François, Prêtre & Curé de Bassèlle, Diocèse de Soissons, mort le 13 Juillet 1737;
2. Et Michel, qui suit.

X. Michel l'Empereur, IIe du nom, né & baptisé le 2 Septembre 1702, Ecuyer, Seigneur de Morfontaine, après avoir justifié sa Noblesse, fut reçu par le Roi en qualité de l'un des Chevaux-Légers de sa Garde ordinaire le 30 Juillet 1723. Il a servi dans cette Compagnie jusqu'en 1735, & a été maintenu dans sa Noblesse par sentence contradictoire de l'Election de Meaux, en date du 10 Octobre 1739, & par ordonnance de M. Hérault, Intendant de Paris, du 1er Février 1740. Il a épousé, en 1751, *Marie-Elisabeth Baudequin de Varicourt*, dont:

1. Pierre, né & baptisé le 23 Décembre 1752;
2. Et Eléonore, née le 28 Juillet 1755.

Les armes de la branche de Morfontaine sont: *d'azur, à une aigle à 2 têtes d'argent, les aîles étendues, traversée par le milieu d'une fusée de gueules, & accompagnée en pointe d'une croix d'or à 6 pointes, suspendue par son anneau au bout d'un cordon de gueules*. Ces pièces ajoutées sont des brisures de Cadets, & les armes de cette famille, sans brisure, sont: *gironné d'argent & de gueules de 12 pièces, au chef d'azur, chargé d'une aigle à 2 têtes d'argent, les aîles étendues.*

EMPERIERE (l'), famille de Normandie, dont étoit Susanne de l'Emperiere, née le 11 Avril 1684, fille de Nicolas de l'Emperiere, & de *Marie-Marguerite Clérel*. Elle fut reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1693, & justifia qu'elle descendoit au quatrième degré de Guillaume de l'Emperiere, Seigneur de Querqueville, qui, en 1540, épousa *Anne Suhart*.

Les armes: *de gueules, à un pot à deux anses d'argent, duquel sortent deux branches de rosier de sinople, chargées de 3 roses d'argent, rangées en face, celle du milieu sans tige.*

ENCRE. Voy. ANCRE.

ENFANT (l'), famille noble, originaire de la Province d'Anjou. Jean, Jean-Louis & Simon l'Enfant, fils d'Emé l'Enfant, & de *Sybille d'Albin*, formèrent trois branches en Provence dans le dernier siècle.

Jean l'Enfant, auteur de la première, a possédé la Vicomté de Valernes & la Seigneurie de Peyresq. Honoré l'Enfant, le dernier de cette branche, éteinte, épousa, en 1692, *Julie-Antoinette Colbert*, fille de *Michel*, Intendant d'Alençon. Honoré avoit une sœur, nommée Jeanne, mariée à *Esprit Bernardi*.

Jean-Louis l'Enfant, second fils d'Emé, fut père de Joseph l'Enfant, Conseiller au Parlement de Provence, qui, n'ayant pas de postérité de la fille d'*Arnoux de Martin*, premier Président au même Parlement, se remaria à *Susanne de Léotard-d'Entrages*, dont il ne laissa qu'une fille, épouse de *N... de Pianello*, Seigneur de la Valette, de la ville de Lyon.

Simon l'Enfant, troisième fils d'Emé, Maître-d'Hôtel du Roi Louis XIV, Trésorier-Général de France, Commissaire-Ordonnateur des Guerres, & Intendant pour le Roi de la Garnison de Monaco, eut d'*Angélique de Fagoue*:

1. Luc, Conseiller au Parlement, père de:
   Angélique, veuve de *Pierre-Jean de*

Boyer, Marquis d'Argens, Procureur-Général au Parlement.

2. Louis, qui suit ;
3. Joseph, Chanoine de l'Eglise d'Aix ;
4. François, Seigneur d'Hérouville, au Pays Messin, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel & Commandant du Régiment du Prince de Lambesc, Cavalerie, qui laissa de *Marie de la Vrey :*
   Charles, Officier de Cavalerie, mort sans alliance.
5. Jean-Joseph, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel dans le Régiment du Lúc, Cavalerie ;
6. Et N..., mariée à *Balthazar de Bézieux*, Seigneur de Valmousse, Président aux Enquêtes du Parlement.

Louis l'Enfant, Capitaine dans le Régiment de Toulouse, Cavalerie, Chevalier de Saint-Lazare & de Saint-Louis, Commissaire Provincial & Ordonnateur, & Intendant pour Sa Majesté de la garnison de Monaco, fit alliance avec *Anne de Berlier*, de la ville de Draguignan. Il en eut :

1. Bruno-Louis, qui suit ;
2. Joseph, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine & Major dans le Régiment du Commissaire-Général, Cavalerie ;
3. Simon-Susanne, Docteur de Sorbonne & Chanoine de l'Eglise d'Aix ;
4. & 5. deux filles, mariées dans les Maisons de *Brignol* & de *Mayol*.

Bruno-Louis l'Enfant *de la Patrière*, Baron de Bormes, Gouverneur des Isles de Bregançon, exerçoit en 1757 les charges de son père, & n'avoit alors de son mariage avec *Thérèse-Jeanne-Marie de Martin*, de la ville de Marseille, que deux filles encore jeunes.

Les armes : *d'or, à 3 fasces de gueules, à la bordure componée de 10 pièces or & gueules.* (*Histoire héroïque & universelle de la Noblesse de Provence*, tom. I, pag. 337.)

L'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, fait aussi mention d'une branche de cette famille restée dans l'Anjou & au Maine, qui remonte à Jean l'Enfant, Seigneur de la Patrière & de Cimbré, qui fut père de

Ambroise l'Enfant, Chevalier, Seigneur desdits lieux, qui est qualifié de *Noble & Puissant Seigneur*, *Monseigneur*, dans l'aveu qui lui fut donné du lieu de Mondomai, mouvant de la Seigeurie de Cimbré, par Jean Grangier, Ecuyer, & Bertrande de Saint-Gilles, sa femme. Il avoit épousé, en 1399, *Guillemette de Tubœuf*, dont il eut entr'autres enfans

Guillaume l'Enfant, Seigneur de la Patrière, père de

Guyon l'Enfant, Ecuyer, Seigneur de la Patrière & de Cimbré, marié, en 1479, à *Jeanne de Chivré*, dont il eut, entr'autres,

André l'Enfant, Ecuyer, Seigneur de la Patrière, Capitaine & Garde du Château de Montjean, par provisions de 1489. Il épousa, en 1505, *Jeanne Pelaud*, mère de

Georges l'Enfant, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, homme d'armes de la Compagnie de 50 Lances de Guy, Comte de Laval & de Montfort, en 1545. Il épousa, en 1539, *Françoise du Plessis*, tante du Cardinal de Richelieu. Leurs enfans furent :

1. Pyrrhus, qui suit ;
2. Gabriel, Ecuyer, Seigneur de Boismoreau, qui a formé la branche des Seigneurs de Bordage ;
3. Et Georges, Abbé de Saint-Liénard, près la Rochelle.

Pyrrhus l'Enfant, Seigneur de la Patrière, de la Houssaye, d'Espaux, de Portebise, &c., fut pourvu en 1576 de la Grande Maîtrise des Eaux & Forêts du Comté de Laval, fait Capitaine du Château de Laval en 1590, Capitaine de 100 Chevaux-Légers en 1591, Capitaine de 100 hommes d'armes, puis Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1592, & Chevalier de l'Ordre de Sa Majesté en 1593. Il avoit épousé, en 1573, *Claude de Chivré*, Dame d'honneur de la Duchesse de Bar, & fille de *Jacques de Chivré*, Seigneur du Plessis, de Chivré, &c., dont :

Jacques l'Enfant, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de la Patrière & de Cimbré, qui fit abjuration de la Religion Protestante, & épousa, en 1609, *Françoise d'Allonville*, fille de *François d'Allonville*, Seigneur d'Oisonville & de Vertron, Chevalier de l'Ordre du Roi, dont il eut :

Jacques l'Enfant, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment d'Houdancourt en 1640, puis dans celui du Boquet en 1647, Aide-de-Camp des Armées du Roi en 1649, Gentilhomme servant de Sa Majesté la même année, Sergent-Major à Furnes, par Brevet de 1650 ; & Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi en 1653. Il avoit épousé, le 13 Juin 1648, *Catherine Coustureau*, fille de *François Coustureau*,

Seigneur de la Jaille, & de *Françoiſe de la Roche-Couſin*. De cette alliance eſt iſſu :

Jean l'Enfant, Ecuyer, Seigneur de la Patrière & d'Eſpaux, Brigadier dans la première Compagnie des Mouſquetaires, puis Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes. C'eſt ce que nous ſavons de cette branche que nous croyons l'aînée, & qui porte : *d'or, à trois faſces de gueules*.

* ENGHIEN dans l'Isle de France. Voy. MONTMORENCY.

* ENGHIEN, ancienne Baronnie, vendue par le Roi Henri IV & poſſédée par la branche de *Ligne*, Ducs d'Aremberg, ſituée ſur les frontières de la France, vers les Pays-Bas, laquelle a donné ſon nom à une ancienne Maiſon qui a formé pluſieurs branches, toutes éteintes vers le XIVe ou le XVe ſiècle, & qui portoit pour armes : *gironné de* 10 *pièces d'argent & de ſable, chaque giron de ſable chargé de* 3 *croiſettes recroiſettées au pied fiché d'or*. C'eſt Eustache, Sire d'Enghien, vivant ſur la fin du XIIe ſiècle, qui fit bâtir le Château d'Enghien.

ENGHIEN DE KESTERGAT : *d'argent, à* 3 *fleurs-de-lis au pied coupé de ſable, au franc-quartier d'Enghien*.

ENNETIÈRES (d'), dans les Pays-Bas. Philippe-François d'Ennetières, Chevalier, Seigneur des Mottes, Baron de la Berlière, Conſeiller d'Etat, & Tréſorier-Général des Domaines & Finances des Pays-Bas, obtint que la Seigneurie des *Mottes* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes du 16 Septembre 1680. Il mourut en l'année 1697.

Jean d'Ennetières, Chevalier Banneret, Seigneur de Harlebois, Conſeiller d'Etat, Tréſorier-Général des Domaines & Finances des Pays-Bas en 1603, épouſa *Françoiſe van den Berghe*, dont il eut :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Et Charles-Philippe d'Ennetières, qui n'eut de *Louiſe de Landas*, Dame de Wannehain & du Marets, qu'une fille, nommée Marie-Françoise, laquelle fut femme de *Charles l'Archier*, Comte de Thildoncq.

Jacques d'Ennetières fut créé Baron de la Berlière en 1664, Préſident de la Chambre des Comptes, Membre du Conſeil d'Etat, & Tréſorier-Général des Domaines & Finances des Pays-Bas, & mourut en 1677, laiſſant de *Marie Baudequin*, fille de *Claude*, Seigneur de la Haye :

1. Philippe-François, qui ſuit ;
2. Jean-François d'Ennetières, Seigneur de Harlebois, mort en 1674, Grand-Bailli de Courtrai, ſans enfans de *Catherine-Eliſabeth de Morrhe*, ſon épouſe.

Philippe-François d'Ennetières, Marquis des Mottes, en faveur duquel la Seigneurie des *Mottes* fut érigée en *Marquiſat*, épouſa *Marie Obert*, Dame de Maſſinghien, morte en 1688.

Jacques-François d'Ennetières, leur fils, Marquis des Mottes, Baron de la Berlière, Grand-Bailli de Courtrai, mourut en 1714, laiſſant d'*Alexandrine-Françoiſe de Baſta*, héritière du Comté de Mouſcron & de la Baronnie d'Heule :

1. Jacques-François-Joseph, qui ſuit ;
2. Marie-Alexie d'Ennetières, femme d'*Edouard de Fléchin*, Marquis de Wamin.
3. Françoise-Camille, alliée, en 1706, à *Robert de Beer*, Baron de Meulebeke ;
4. Eléonore-Charlotte d'Ennetières, femme de *Charles-Joſeph*, Baron d'*Overſchie* ;
5. Marie-Jacqueline, mariée 1° à *N... d'Oſtrel*, Baron de Flers ; & 2° *Balthazar-Alexandre de Sainte-Aldegonde*, Comte de Genetz.

Jacques-François-Joseph, Marquis d'Ennetières, & des Mottes, Comte de Mouſcron, eut d'*Iſabelle-Marguerite de la Faille* :

Engelbert-Maximilien-Joseph, Marquis d'Ennetières, Comte d'Huſt, de Mouſcron & de l'Empire, qui de ſon mariage, fait en l'an 1739, avec *Jeanne-Erneſtine-Albertine de Sainte-Aldegonde-Noircarmes*, a eu pluſieurs enfans. (*Tabl. Généal.*, part. VIII, pag. 25.)

Les armes : *d'argent, à* 3 *écuſſons d'azur, chargés chacun d'une étoile d'or*.

ENSKERQUE, en Franche-Comté : *d'azur, à* 3 *harengs mis en faſce l'un ſur l'autre & couronnés d'or*.

* ENTRAGUES, Baronnie dans le Lyonnois, qui a donné ſon nom à une ancienne & illuſtre Maiſon. *Iſabeau d'Urfé* porta la Baronnie d'Entragues à ſon mari *Claude de Crémeaux*, Député de la Nobleſſe du Lyonnois en 1614. Voy. CRÉMEAUX.

* ENTRAGUES, en Rouergue, Diocèſe de Rodez. Terre qui eſt entrée dans la Maiſon de *Montvallat* au commencement du XVIIe ſiècle, par le mariage de *Henri de Montval-*

lat, Seigneur de Guifardie & de Neuf-Eglife en Rouergue, avec *Paule de Vialart*, fille de *Jean-Raimond de Vialart*, Seigneur d'Entragues, & de *Catherine de Cat de Cavrel*. Voy. MONTVALLAT.

* ENTRAIGUES, Seigneurie au Comté Venaiffin, Diocèfe d'Avignon, qui, avant la réunion du Comtat à la Couronne, appartenoit en partie au Domaine de la Chambre Apoftolique, & en partie à un Seigneur particulier qui en prêtoit hommage au Pape.

ENTRAIGUES DU PIN, famille noble de Languedoc, dont il eft parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. III, part. I. PIERRE D'ENTRAIGUES, vivant en 1529, eut pour arrière-petit-fils :

GABRIEL D'ENTRAIGUES, Seigneur du Pin, qui époufa, en 1674, *Bernardine de Brueys*. Il fut déclaré Noble, & iffu de noble race & lignée, par Ordonnance de l'Intendant du Languedoc, du 1[er] Février 1699.

FRANÇOIS D'ENTRAIGUES, leur fils, Seigneur du Pin, époufa, par contrat du 31 Juillet 1708, *Marie-Anne de Baudan*, fille de *Jacques de Baudan*, Seigneur de Cabanes, dont :

JEAN-FRANÇOIS D'ENTRAIGUES DU PIN, marié, par contrat du 17 Décembre 1735, à *Marie-Charlotte d'Hozier de la Garde*, fille de *Jean d'Hozier de la Garde*, Chevalier de Saint-Louis, Major du Château de Lichtenberg, dont :

1. PIERRE-LOUIS, né le 4 Janvier 1740;
2. LOUIS-MARIE, né le 8 Décembre 1745 ;
3. Et MARTHE, née le 12 Juin 1741.

Les armes : *de gueules, à une tour maçonnée d'argent*.

* ENTRECASTEAUX, en Provence, Diocèfe de Fréjus, Terre & Seigneurie dont *Boniface de Caftellane* fit hommage au Comte de Provence, en 1226. De lui defcendoit au VIII[e] degré *Gafpard de Caftellane*, Baron d'Entrecafteaux, qui devint Comte de Grignan, & fut fubftitué au nom & aux armes d'*Adhémar de Monteil*, par fon mariage avec *Blanche d'Adhémar*, héritière de la branche de Provence, dont les branches du Languedoc ne purent pas réclamer fa fucceffion, conformément à la renonciation faite le 17 des Calendes d'Octobre 1237.

LOUIS-ADHÉMAR DE MONTEIL, fon fils, Comte de Grignan, auffi Chevalier de l'Ordre du Saint-Efprit en 1584, fut bifaïeul de

FRANÇOIS ADHÉMAR DE MONTEIL, Comte de Grignan, auffi Chevalier des Ordres du Roi, & fon Lieutenant en Provence, en faveur duquel la Baronnie d'*Entrecafteaux* fut érigée en *Marquifat*, par Lettres du mois d'Avril 1676, regiftrées à Aix le 16 Décembre 1678. Ce Seigneur mourut le 30 Décembre 1714, âgé de 85 ans, ayant perdu en 1704 fon fils unique. Il ne lui reftoit que deux filles, favoir :

FRANÇOISE-JULIE, mariée, en 1686, à *Henri-Emmanuel Hurault*, Marquis de Vibraye, Lieutenant-Général des Armées du Roi;

Et PAULINE, qui avoit époufé *Louis de Simiane*, Marquis d'Efparron.

Dès l'année 1713, la Terre d'Entrecafteaux fut vendue à *Raimond Bruny*, Tréforier de France, en faveur de qui elle fut réérigée en Marquifat en 1714. Voy. ADHÉMAR, CASTELLANE & BRUNY.

* ENVILLE ou ANVILLE, Duché érigé en 1732, en faveur de *Jean-Baptifte-Louis-Frédéric de la Rochefoucauld-Roye*, Duc par Brevet, nommé le Duc d'Anville, allié à *Marie-Louife-Nicole de la Rochefoucauld*, fille aînée & héritière préfomptive du Duc *de la Rochefoucauld*, morte le 27 Septembre 1746, laiffant un garçon & deux filles. Voy. ROCHEFOUCAULD (LA).

§ EON, D'EON, ou DÉON, noble & ancienne famille originaire de Bretagne, qui s'eft foutenue avec diftinction, foit en cette Province, où une partie changea de nom & d'armes après la mort d'EON DE L'ETOILE (*a*), foit en Champagne, foit en Bourgogne, où les branches fe font divifées en celles d'EON *de Molefmes, de la Toquette, d'Aigremont, de Ramelu, de Malaffife, de Mouloife, du Chefnoy, de Tiffey, de Beaumont, de Pommard & de Germigny*.

Le premier de cette famille d'EON, c'eft-à-dire le premier dont on trouve des traces dans l'Hiftoire (car longtems avant lui fa famille tenoit un rang confidérable parmi la Nobleffe de Bretagne), fut ce trop célèbre EON DE L'ETOILE, condamné pour des opi-

(*a*) Ce furnom de *l'Etoile* n'eft autre chofe que l'explication françoife du mot *Eon*, qui fignifie en grec *Etoile du matin* ; & à l'égard du nom très-ancien & très-celtique *Eon*, il fignifie *droit, droiture & juftice*.

nions hétérodoxes le 22 Mars 1148 par Eugène III, lors du Concile convoqué à Reims, & auquel ce Pape préfida, accompagné des Evêques d'Italie, de France, d'Allemagne, d'Angleterre & d'Efpagne.

Il feroit facile de juftifier, par l'extrait des actes de ce Concile, de l'émigration d'une partie des parens d'Eon, qui l'ayant fuivi jufqu'en Champagne, ne purent retourner dans leur patrie, où l'on fait ruiffeler le fang de ceux de leur Secte, & qui fe réfugièrent dans le Comté de Bourgogne alors couvert de bois, & foumis à une Puiffance étrangère à la France.

Plufieurs des Eon s'établirent fur le finage de Lindry, qui depuis cette époque eft appelé *les Bretons,* dépendant du Comté de Tonnerre; d'autres s'établirent fur le territoire de Ligny, même Election, auquel on donna le nom de *la Chaire au Diable,* parce que, fuivant la croyance ftupide de ce tems, on étoit perfuadé qu'Eon, Magicien, attiroit le monde par des repas compofés de mets fantaftiques propres à aliéner l'efprit & à charmer les âmes de fes convives, & qu'on attribuoit le même pouvoir à fes Sectateurs, & furtout à ceux de fa race.

Ces derniers confervèrent audacieufement leur nom & les *trois étoiles d'or,* pour armes parlantes; ils y ont ajouté depuis *un coq au naturel, tenant en fon pied dextre levé un cœur enflammé de gueules au chef d'azur, fymbole de la vigilance & de l'enthoufiafme d'*Eon de l'Etoile, avec cette devife: *vigil & audax* (*a*). La Généalogie de cette famille par filiation fuivie commence à Robert, qui fuit, ne pouvant remonter plus haut avec preuves

(*a*) La déduction de cette origine a occafionné un procès au Châtelet de Paris qui a duré deux ans, dans lequel M. le Marquis *le Sénéchal Kercado-Molac* a foutenu à Mademoifelle d'Eon, dont il fera parlé plus bas, que le nom d'Eon n'étoit pas patronymique; il a même été jufqu'à dire qu'il n'y avoit jamais eu de famille d'Eon en Bretagne: mais cette Demoifelle a prouvé & prouve que fon adverfaire fe trompoit; que le nom d'Eon étoit patronymique; qu'il avoit exifté & exiftoit encore aujourd'hui des familles diftinguées du nom d'Eon en Bretagne, & qui fe font jointes, par des alliances, aux familles les plus confidérables de cette Province.

En effet, on voit aux preuves de l'*Hiftoire de Bretagne de Dom Maurice*, dans la mention des différentes montres faites en 1373, 1380, 1396, 1420 & 1437, les noms des différens Eon, Ecuyers: 1° tom. II, col. 187, anno 1373, on voit dans la montre d'*Alain de la Houffaye,* Eonnet Eon parmi les 28 Ecuyers de fa Compagnie reçue à Valognes le 27 Novembre 1373; 2° ibid., col. 248, on voit Nicolas Eon dans la montre de *Guyon de Saint-Payen,* Ecuyer, paffée en revue & reçue à Dol le 1er Juin 1380, compofée d'une Compagnie de 19 Ecuyers; 3° ibid., col. 264, il fe préfente encore un Nicolas Eon, Ecuyer, dans la montre d'*Olivier de Mauny*, Capitaine de Dol, Chevalier Banneret & Sire de Lennon; 4° ibid., col. 280, fe trouve Nicolas Eon, Ecuyer, parmi les Seigneurs qui ratifièrent de part & d'autre le Traité de Guerande entre le Roi & *Jehan*, Duc de Bretagne, le 6 Avril 1380; 5° ibid. col. 670, dans les hommages rendus au Vicomte de *Rohan* des Seigneuries de la Chèze, Loudéac, Porhouet & Loudéac-la-Vicomté, le 13 Juillet 1396, par *Bannies*, fe trouvent Jehanne, fille d'Alain *Dom.* Eon, & Eonnet *Dom.* Eon: il eft à remarquer qu'*Yvain le Sénéchal* fe trouve du nombre des mêmes vaffaux; 6° ibid., col. 1012, dans la montre du Vicomte *de Bellière* pour la délivrance du Duc *de Bretagne*, prifonnier d'*Olivier de Blois*, Comte *de Penthièvre*, paffée en revue & reçue le 22 Juin 1420, fe trouve Robin Eon parmi les Ecuyers; 7° ibid., col. 1302, Eliot Eon fe trouve parmi les Nobles de Dol qui ont fait & figné ferment de fidélité au Duc *de Bretagne* le 19 Octobre 1437.

On trouve de plus dans le Catalogue manufcrit des *Réformations de Bretagne*, fous l'année 1427, Guillaume Eon, Noble dans la Paroiffe de Plumaugat, Diocèfe de Saint-Malo. On voit au même Catalogue, dans la réformation de 1513, Jean Eon, Sieur de la Rouaudière, Noble dans la Nobleffe de Carfantain, Diocèfe de Dol. Il exifte encore dans ladite Paroiffe de Plumaugat le noble manoir de Ker-Eon, *ker* en langue bretonne fignifiant *habitation;* de même qu'on connoît la maifon d'Eon (*de l'Etoile*) fous ce nom à Loudéac, Diocèfe de St.-Malo.

Cette famille fe foutient encore aujourd'hui avec éclat en Bretagne. M. Eon, Noble & Seigneur de plufieurs fiefs nobles aux environs de Saint-Malo, fait fa réfidence dans cette Ville, où il tient un rang diftingué. Il a époufé une coufine germaine de M. le Marquis *de Molac*, qui d'ailleurs eft proche parent dudit M. Eon, puifque Laurence Eon, fa tante, fut l'aïeule dudit Marquis *de Molac.* Cette Laurence Eon eut pour enfans: — 1. *Alain Magon,* Seigneur de Terlaye & de la Gervaifaie, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, le 29 Avril 1748, âgé de 75 ans; — 2. *Nicolas Magon*, Seigneur de la Gervaifaie, auffi Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, mort le 6 Août 1765, âgé de 86 ans; — 3. *Hélène-Célefte Magon*, époufe de *Pierre-Jofeph de Lambilly*, Seigneur de Lambilly, du Broutais, de la Ville & de Naché, le onzième en ligne directe de *Guil-*

ſuffiſantes, à cauſe de l'incendie général qui conſuma entièrement la Ville de Tonnerre le 8 Juillet 1556, ainſi qu'il eſt conſtaté par l'Hiſtoire ancienne & moderne de cette Ville, & par un acte d'atteſtation & certification donné le 14 Avril 1637 par le Bailli & autres Officiers du Comté de Tonnerre, à un parent de la famille d'Eon. Il porte : *Qu'il eſt de toute impoſſibilité de trouver des contrats & actes chez les Notaires, Tabellions, Greffiers & aucunes perſonnes publiques, même particulières dans la Ville de Tonnerre, d'auparavant le* 8 *Juillet* 1556*; d'autant que l'embraſement général de ladite Ville, qui arriva ledit jour, brûla & conſuma toute la Ville, à une Egliſe près qui ſubſiſta ſeule, & que le feu fut ſi prompt & ſi ſoudain, qu'en moins de ſix heures la Ville fut toute réduite en cendres ; ſi qu'on ne penſoit qu'à ſauver les malades & les enfans, ainſi qu'en font foi les Archives de ladite Ville & la notoriété publique; n'ayant pas eu le loiſir de pouvoir détourner & mettre en ſûreté aucuns papiers ni meubles précieux qui étoient en grand nombre dans la Ville, d'autant que la Nobleſſe & toutes les bonnes maiſons du pays y avoient apporté & réfugié tout ce qu'ils avoient de meilleur, à cauſe des grandes guerres qui étoient lors, pour être ladite Ville limitrophe des Provinces de Champagne & de Bourgogne, &c. La minute originale des préſentes, ſignée & ſermentée par les plus notables & anciens du Pays, eſt demeurée au Greffe du Bailliage de Tonnerre, pour y avoir recours quand beſoin ſera. Fait l'an & au jour ſuſdits.* Signé, Andry, *Bailli ;* Loreau, *Greffier, avec le ſceau de la Ville & Vicomté de Tonnerre.* L'expédition en bonne forme ſur parchemin nous a été préſentée, dit le Généalogiſte, par la famille d'Eon, & eſt reſtée dépoſée entre les mains du Chevalier d'Eon de Beaumont (aujourd'hui Mlle d'Eon), ancien Miniſtre Plénipotentiaire de France à la Cour du Roi d'Angleterre.

Cependant ſi on vouloit remonter plus haut, on trouveroit un Guillaume d'Eon, Chevalier Banneret (*Miles*), qui ayant paſſé en Angleterre à la ſuite de Marguerite de France, femme d'Edouard I, fut envoyé en 1302, par ce Prince, Ambaſſadeur auprès du Pape Boniface VIII. La preuve de ce fait exiſte dans les Archives de l'Echiquier & de la Tour de Londres, où l'on voit deux actes dont on a levé des expéditions en bonne forme : le premier, daté d'Aronde le 9 Septembre 1302, la troiſième année du règne d'Edouard I, énonce les Lettres de créance de ce Roi adreſſées à Boniface VIII pour Guillaume d'Eon (*Miles)*, ſon Ambaſſadeur auprès du Souverain Pontife ; & le ſecond contient la Bulle de Boniface VIII datée de Saint-Jean-de-Latran le 18 des Calendes de Décembre, la cinquième année de ſon pontificat, adreſſée à Edouard I, reconnoiſſant la miſſion dudit Guillaume d'Eon.

I. Noble Robert d'Eon, dit *de Moleſmes*, né en 1309, étoit Ecuyer, en 1346, de *Philippe de Courtenay*, fils de *Guillaume de Courtenay*, IIe du nom, Seigneur de Ravières & de Tanlay, Saint-Vinnemer, &c., iſſu de *Pierre de France*, Ier du nom, ſeptième & dernier fils du Roi Louis-le-Gros & d'*Adélaïde de Savoie*, Prince de Courtenay, Comte de Nevers, d'Auxerre, de Namur, Empereur de Conſtantinople.

Robert d'Eon ſuivit ce Prince dans les guerres de Philippe de Valois contre les Fla-

---

laume, Seigneur de Lambilly en 1379; — 4. Et *Jeanne Magon*, épouſe de *René-Alexis le Sénéchal de Kercado*, Comte *de Kercado*, & mère de *Corentin-Joſeph le Sénéchal de Kercado*, Marquis *de Molac*.

Le Comte *de Cély*, du nom d'Eon, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, petit-fils d'un oncle paternel dudit Eon de Saint-Malo, & vivant à Paris, où ſon grand-père Eon eſt mort Préſident en la Chambre des Comptes.

Au ſurplus, cette famille d'Eon de Saint-Malo a des alliances avec beaucoup de maiſons diſtinguées en Bretagne. Trois Demoiſelles Eon, toutes trois ſœurs, ont épouſé MM. *Ferron du Quengo, de Robien & Cahideuc du Bois de la Motte.* Une tante paternelle dudit Eon avoit été mariée, il y a plus de cent ans, au Marquis *de Kerlozrec*. Le Marquis *de Cheffontaine*, neveu de M. l'Evêque de Limoges, a épouſé la fille aînée du frère de M. Eon de Saint-Malo, & M. le Comte *Roſnyvinen de Piré* a épouſé la cadette.

Après des faits ſi bien conſtatés, il eſt étonnant qu'on ait pu ſe permettre d'avancer que le nom patronymique d'Eon n'a jamais exiſté en Bretagne. Deux ſentences, dont le diſpoſitif a été inſéré au no 39 du *Mercure de France*, page 176 & ſuivantes, année 1780 (ces deux ſentences intervenues au Châtelet de Paris le Vendredi 27 Août 1779 & le Mardi 22 Août 1780, ſur cette conteſtation, conformes aux faits qui viennent d'être établis), ont laiſſé Mademoiſelle la Chevalière d'Eon dans la poſſeſſion inconteſtable de tirer ſon origine des Eon de Bretagne.

mands & les Anglois. Il mourut en 1360, & fut inhumé dans l'Abbaye de Molesmes, où il avoit été élevé & novice dans sa jeunesse, d'où le surnom de *Molesmes* lui fut donné.

Avant la nouvelle & magnifique reconstruction de l'Eglise & de l'Abbaye, on y voyoit cette épitaphe en caractères gothiques, composée par un Religieux de ce Monastère :

HIC JACET NOBILIS ROBERTUS D'EON,
COGNOMENTO MOLISMI, ARMIGER PHILIPPI
PRINCIPIS CURTINIACI.
DUM VIVERET, NOLUIT
IN SANCTO MANERE EREMO ;
POST MORTEM, VOLUIT
DIU REMANERE IN ISTO.
QUI POTUIT SCUTUM FERRE CURTINIACI,
NON POTUIT STOLAM FERRE BENEDICTI.
OBIIT ANTE KALENDAS JANUARII,
INCARNATIONIS DOMINICÆ
ANNO M. CCC. LX.

Ce ROBERT D'EON avoit épousé, en 1332, *Alix de Gand*, fille d'*Hérard de Gand*, Ecuyer, Sieur du Bey, inhumé en 1307 à l'Abbaye d'Auberive, Diocèse de Langres, où se voit son tombeau, & d'*Alix de Sennevoy*, Dame de Queue-de-Mouton. De ce mariage vint :

II. PANTALÉON D'EON, né à Ravières en 1338, qui eut en partage le Fief de la Chapelaine, dans le finage de Ravières. Il servit les premières années de sa jeunesse dans les Grandes-Compagnies, & fut blessé au combat de Brignois. Il fut ensuite, comme son père, Ecuyer d'*Etienne de Courtenay*, Seigneur de Ravières, de Tanlay, &c., & suivit ce Prince dans les guerres de CHARLES V contre les Anglois, dont il fut prisonnier. Homme inquiet & entreprenant, il passa au service du Duc d'Anjou, & mourut au Royaume de Naples en 1384, après avoir dissipé son patrimoine. Il avoit épousé, en 1371, *Catherine de Ganay*, fille de *Jean de Ganay* & de *Jeannette de Charolles*, & sœur de *N... de Ganay*, Procureur pour PHILIPPE, Duc de Bourgogne en 1375 des Bailliages d'Auxois, d'Autun & de Montcenis, & qui fut aussi Conseiller du Comte d'Armagnac. De cette alliance naquirent :

1. ETIENNE, qui suit;
2. & 3. MARIE & MADELEINE, jumelles, mortes jeunes.

III. Noble ETIENNE D'EON, né à Charolles en 1372, fut tenu sur les fonts de Baptême par Etienne de Courtenay & Béatrix, femme de Jean, Comte d'Armagnac, Seigneur du Charolois. Il épousa, en 1407, *Jeanne*, fille de *Michel de Chaulnes*, Ecuyer, demeurant à Tonnerre, & de *Nicolas du Prey*, fille de *Guillaume du Prey*, Bailli du Comté de Tonnerre. De ce mariage naquirent :

1. JEAN D'EON DE MOLESMES, Secrétaire de PHILIPPE III, dit *le Bon*, Duc de Bourgogne, qui vivoit en 1450, suivant les Lettres-Patentes de ce Prince en date de Montbard le 19e jour d'Août de ladite année, pour maintenir les Habitans dudit Montbard dans le pouvoir de *chasser à chiens & filets, à bourses & à toutes autres manières que bon leur semble, en la Ville & finage de Saint-Remy & Blaisy ; & mêmement au lieu dit Enchangenot, appartenant aux Religieux, Abbé & Couvent de Fontenay ;* ledit titre en parchemin se trouvant dans le trésor des Archives de l'Hôtel-de-Ville de Montbard, & dont M. D'EON DE MOULOISE a copie collationnée à l'original en parchemin le 30 Mai 1685, par *Pierre Bouillot* & *François Tureau*, Notaires & Tabellions Royaux de la résidence de Montbard, pays de Bourgogne, ressort du Bailliage d'Auxois, Siège Présidial de Semur. Il vivoit encore en 1455, suivant un autre titre du 7 Novembre de la même année, qui se trouve à la page 78 de l'inventaire des titres & papiers contenant les droits, privilèges, franchises, &c., de la Ville de Dijon, fait le 26 Octobre 1617, par Pierre Garnier, Receveur des Impositions, Pierre Malpoix, Avocat au Parlement, Echevins & Commissaires à cette part députés, sac coté O, pièces neuf & vingt-sept : ledit JEAN DE MOLESME est mort garçon ;
2. MARGUERITE, première femme de Mre *Guy de Pontaillier*, Chevalier, Maître des Eaux & Forêts de France, qui eut en partage un domaine dans la Paroisse d'Ecam, Election de Tonnerre, appelé *Déone*, & par corruption *Téone*, érigé en Fief;
3. Et JEAN-BAPTISTE, qui suit.

IV. Noble JEAN-BAPTISTE D'EON, Ecuyer, né à Nuits ou Nuits-sous-Ravières le 20 Ocbre 1408, entra volontaire au service de CHARLES VII, lorsqu'il soumit les principales Villes de la Champagne en 1428. Quelques années après, il fut fait Officier d'Infanterie au combat d'Anthon en Dauphiné ; fit les campagnes suivantes, & fut tué en Guyenne en 1453. Il avoit épousé, en 1434, *Charlotte*, fille de *Jacques Guibert*, Ecuyer, Valet-de-Cham-

bre du Roi CHARLES VI, qui, en confidération de fes anciens fervices, fut anobli par CHARLES VII d'une façon diftinguée, ainfi qu'il eft conftaté par les Lettres-Patentes de fon anobliffement, en date de la Ville de Nantes du mois de Mars 1444, enregiftrées à la Chambre des Comptes, folio XXVe de la même année, & légalifées au Greffe de Tonnerre le 28 Août 1517; le fufdit titre exhibé & retiré par la famille D'EON & *de Jafut*, du Comté de Tonnerre. De ce mariage vinrent :

1. JULIE-ANNE, baptifée à Nuits-fous-Ravières le 14 Février 1435, mariée à *Pierre Fourniel*, Ecuyer, Capitaine de la Ville & Comté de Tonnerre;
2. Noble ETIENNE, Religieux de l'Ordre des Frères-Prêcheurs de Saint-Dominique, vivant en 1468, fuivant un titre ancien exhibé;
3. Et MICHEL, qui fuit.

V. MICHEL D'EON, Ecuyer, baptifé le 30 Janvier 1446, Prévôt de Ravières, mort audit lieu, le 21 Avril 1483, âgé de 48 ans, avoit époufé, en 1462, *Marguerite-Françoife de Thoify*, d'une famille connue en Bourgogne, & qui a fait preuve de nobleffe. L'alliance de la Maifon *de Thoify* s'étoit renouvelée avec celle D'EON DE MOULOISE, qui étoit coufin de M. *de Thoify*, Capitaine de Grenadiers, Chevalier de Saint-Louis, mort en 1754. De ce mariage eft iffu :

VI. Noble JACQUES D'EON, baptifé le 14 Janvier 1463, Prévôt de Ravières, mort audit lieu le 11 Février 1540. Il avoit époufé 1° *Marie*, fille de *N... Hénault*, Ecuyer, demeurant à Chaource, Diocèfe de Langres; 2° *Simonette*, fille de *François Girardin*, Ecuyer, Sieur de Verloux & de *Simonette Mauroy*, demeurant dans la Ville de Troyes; 3° *Nicole Parifot*, & 4° en 1516, *Marie-Françoife Luytz*, d'une des plus anciennes familles de Tonnerre dont eft iffu :

VII. Noble ANDRÉ D'EON, Ier du nom, né à Ravières en 1517, qui fervit en 1537 dans l'armée de Piémont, commandée par HENRI, Dauphin, depuis Roi de France fous le nom de HENRI II, & fe diftingua au Pas-de-Suze, où il fut fait Officier de 25 hommes d'armes. Il fit la campagne de 1542 & les fuivantes en Rouffillon, où il devint Officier de 50 hommes d'armes. A la fin de la campagne de 1544, il retourna chez lui, & époufa, la même année, *Jazut de Méreuil*, fille de *N... de Méreuil*, Baron de Nuits-fous-Ravières : il fervit auffi dans l'armée du Duc de Guife au fiège de Metz, & fut tué en 1554 à la bataille de Renty. Il avoit dépenfé prefque tout fon patrimoine au fervice, & laiffa de fon mariage

VIII. Noble PIERRE D'EON, né à Ravières en 1554, qui, vivant en 1581 (fuivant une Charte de ratification de vente, fignée du Cardinal de Bourbon), fut marié 1° à *Catherine*, fille de Noble *Nicolas Guéniot de Sémur* (*a*), dont il n'eut point d'enfans; 2° en 1574, à *Etiennette*, fille de *N... le Maître*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, du Breuil, de Varennes, & d'*Etiennette de Luytz* (*b*), petite-fille de *Jean de Chaulnes*, Ecuyer, & de *Marguerite de Challon*, dont font iffus :

1. Noble ANDRÉ, qui fuit;
2. Et Noble NICOLAS, qui fut le premier Solitaire & Fondateur des Hermites établis fur la montagne de Ravières, près la rivière d'Armançon, appelée *Saint-Roch* ou *le Calvaire*, dans le Comté de Tonnerre. Il aliéna fes biens pour cette fondation qu'il fit dans un efprit de pénitence (*c*).

(*a*) Le fameux Préfident *Jeannin*, dans fa jeuneffe, avant fon avancement & fa célébrité, avoit époufé *Charlotte Guéniot de Sémur*, fille aînée de *Nicolas Guéniot*, & fœur de *Catherine Guéniot*, première femme de PIERRE D'EON. *Nicolas Guéniot* ayant de beaucoup avantagé fa fille aînée *Charlotte*, fa fœur *Catherine* en devint jaloufe, ainfi que fon mari qui n'en eut point d'enfans ; tout cela mit la divifion entre les trois familles.

(*b*) Elle étoit fille d'*Oger Luytz*, Ecuyer, & de *Jeanne Hévart* (tous deux de Tonnerre) ; laquelle *Jeanne* étoit fille de *Jean Hévart* & de *Jeanne de Chaulnes*, fille de *Jean de Chaulnes*, Ecuyer, Seigneur de Millery & de Luzarches, & de *Marguerite de Challon*.

(*c*) Ce NICOLAS D'EON, enflammé de l'amour du Chrift, ayant méprifé le monde & aliéné fes biens en l'honneur de Dieu, fut à Rome trois fois, pieds nuds, ne mangeant en chemin que du pain & ne buvant que de l'eau, pour vifiter les faints lieux : il crut, par un excès de dévotion, réparer l'excès des paffions de fa jeuneffe. Né avec un efprit vif & un cœur tendre, il les avoit alternativement tournés l'un & l'autre vers le Créateur & la Créature, le zèle de la maifon de Dieu le confumoit, ainfi qu'avoit fait autrefois fa paffion pour le fexe : il s'imagina que l'auftérité de fa vie & la publicité de fa pénitence feroient oublier à Dieu & aux hommes les erreurs de fa jeuneffe, & la naiffance de plufieurs enfans qui naquirent au pied même de fon Hermitage avant fa converfion abfolue & fa véritable retraite. Quelques perfonnes fe retirèrent auprès de lui pour vivre fous fa conduite pleine de zèle & de douceur, quoiqu'il eût toujours refufé d'entrer dans les

IX. Noble ANDRÉ D'EON, II[e] du nom, né à Ravières en 1576, reçu Avocat au Parlement, mourut à Ravières. Il avoit époufé, en 1602, *Sébaftienne*, fille de Noble *Pierre Petit* & de *Jeanne Joly de Ravières*, dont :

1. NICOLAS D'EON, Sieur de la Toquette, qui fuit ;
2. ANTOINE-PANTALÉON D'EON, Sieur d'Aigremont, auteur de la feconde branche, rapportée après la poftérité de fon aîné ;

Ordres facrés, malgré les follicitations de fon Evêque. Il faifoit affez facilement des vers latins : il nous eft refté quelques pièces de lui fur la folitude & des fujets pieux : on y trouve une forte d'art, de l'imagination & des peintures vives de la béatitude à venir. Son Hermitage eft encore compofé aujourd'hui de plufieurs Hermites qui fuivent la règle de Saint Paul, fous l'obéiffance de l'Evêque de Langres, qui approuva & confirma fa pieufe fondation. Il fervit Dieu en toute humilité & charité jufqu'à fa mort dans fon Hermitage, où il eft décédé dans l'odeur de toutes les vertus chrétiennes, après trente-deux ans de la plus auftère pénitence. Malgré cela, le nombre de fes bâtards eft le plus grand miracle qu'il ait fait jufqu'à préfent : ils fe sont mariés dans Ravières même & aux environs. Le peuple les appela par fobriquet *d'Eon les Hermitons*, pour les diftinguer de la famille D'EON.

CHARLES D'EON, Sieur de Mouloife, ancien Capitaine au Régiment de Joffreville, mort à Ravières en 1755, âgé de 85 ans, Chef de fa branche, gardoit comme un reliquaire précieux un Chapelet & un Chrift qui furent donnés à Rome à cet Hermite par le Cardinal Barberini, depuis Pape fous le nom d'URBAIN VIII. Ces pieufes Reliques ont paffé à fon petit-fils CHARLES-MAURICE D'EON, Lieutenant au Régiment de Conti, Cavalerie, & depuis au Chevalier D'EON DE BEAUMONT, aujourd'hui *Mademoifelle* D'EON, dont nous parlerons à fa branche. Les paroles fuivantes font gravées fur la Croix : *Sancta pertinuit olim ifta Crux ad* NICOLAUM D'EON, *nobilem & venerandum admodùm in Deo Patrem, qui Solitarius primus fuit & Fundator Eremitarum fupra collem Rabariarum, prope fluvium Armenfionis à monte, Sanctus Rochus aut Calvaria dicta, ad Lingones in Tarnodari Comitatu. Ad amorem Chrifti inflammatus, fpreto mundo, & alienatis, in Dei honorem, fæculi bonis, nudis pedibus, cum pane & aquâ tantùm maceratum & debile corpus fubftinens, ter fuit Romæ ad Sanctos locos vifitandum. ET in loco ifto, fanctam accepit iftam Crucem, cum facro ex auro & argento contexto Rofario B. M. Virginis, à Cardinalis* Barberini *manibus, qui pofteà fub nomine* URBANI VIII *Papa fuit vocatus.*

In Galliam rediens NICOLAUS D'EON, *fub ftrictâ Lingonenfis Epifcopi obedientiâ piam fundationem approbantis & confirmantis, in omni humilitate & charitate in Eremo fervivit Chrifto ufquè ad mortem. Anno Domini* 1638.

3. Et LOUIS D'EON, Sieur de Ramelu, auffi auteur d'une troifième branche, rapportée après celle de fes aînés. Ces trois frères ont divifé la famille en trois branches qui fuivent.

PREMIÈRE BRANCHE.

X. Noble NICOLAS D'EON, Sieur de la Toquette, né à Ravières le 2 Mars 1607, a été Garde-du-Corps de GASTON DE FRANCE, Duc d'Anjou, puis Duc d'Orléans, frère unique du Roi LOUIS XIII. Il fervit dans la Compagnie des Gardes-du-Corps pendant tout le tems que ce Prince eut le commandement de l'armée dans les pays d'Aunis, de Picardie & de Flandre, & mourut à Ravières en 1661. Il avoit époufé, en 1636, *Jeanne Caillet*, fille de *Jean Caillet*, Sieur de la Fondrière (*a*), Ecuyer, Prévôt de Ravières, & de Dame *Louife Pyon*, morte en 1680, fille de *Pantaléon Pyon* (*b*), Ecuyer, Seigneur en partie de Ra-

(*a*) Le fief de la Fondrière, près Ravières, eft depuis plus de trois cents ans dans cette famille, dont l'ancienne nobleffe a été reconnue aux Etats de Bourgogne.

Jeanne Caillet étoit coufine au I[er] degré de Meffire *Jérôme de Chenu*, ancien Seigneur de Ravières, dont la mère étoit une *Jazut*, Baronne de Nuits-fous-Ravières, & de Meffire *René Jazut de Méreuil*, Seigneur de Villiers-les-Hauts près Ravières, de Junay près Tonnerre, Chevalier, Maître ordinaire de l'Hôtel du Roi en 1638, & de *Marguerite de Jazut*, mariée à Noble *Jean de Chaulnes*, Ecuyer, demeurant à Tonnerre, & de *Marguerite de Challon*, fuivant les Lettres d'atteftation & certification de nobleffe données par le Bailli du Comté de Tonnerre, le 14 Août 1637, à Meffire *Jacques de Chaulnes*, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel, Confeiller du Roi en fes Confeils d'Etat & Privé, enfuite Intendant de la Province de Picardie, *comme la famille de* Chaulnes *eft une bonne & ancienne Maifon de la Ville & Comté de Tonnerre ;* & l'Arrêt du Parlement de Grenoble, en date du 7 Mars 1720, qui *maintient fon petit-fils* Antoine de Chaulnes, *Confeiller du Roi, Tréforier-Général de France en la Généralité de Dauphiné, & originaire de Tonnerre, en la poffeffion & jouiffance de fa nobleffe, & fait défenfe aux Confuls de ladite Ville de Grenoble de l'y troubler.*

La famille D'EON a eu une double alliance avec la Maifon de *Chaulnes* & de *Challon*. Cette alliance eft commune à NICOLAS D'EON DE LA TOQUETTE & à LOUIS D'EON DE RAMELU, fon frère, puifqu'ils époufèrent les deux fœurs, *Jeanne* & *Nicole Caillet*.

Madame *Caillet*, Abbeffe du Puy-d'Orbe, à Châtillon-fur-Seine, eft grand'tante de tous MM. D'EON.

(*b*) Du 28 Septembre 1568, fondation de Mef-

vières, & de *Jeanne Jazut de Méreuil*, dont la famille possédoit anciennement la Baronnie de Nuits-sous-Ravières. De plusieurs enfans issus de ce mariage il n'en resta que trois, savoir :

1. Louis d'Eon de la Toquette, Ecuyer, assassiné à Dijon en 1662, dans le tems qu'il étudioit en Philosophie, étant alors âgé de 19 à 20 ans. Ayant pris querelle avec 7 de ses compagnons d'étude, il se rendit sur les remparts pour se battre ; mais plusieurs d'entr'eux, avec le Sieur Pierre-François de G*** à leur tête, tombèrent sur lui l'épée à la main, & le percèrent d'un grand nombre de coups. Nicolas d'Eon de la Toquette, son père, se rendit aussitôt à Dijon, poursuivit le procès criminel qu'il intenta contre les complices avec chaleur, jusqu'au jugement définitif, dont il eut justice par l'exécution de la plupart des assassins (*a*) ;

2. André d'Eon, Sieur de la Toquette, Ecuyer, Conseiller du Roi, Elu en l'Election de Tonnerre en 1692, marié, en 1669, à *Marie de la Fosse*. Il est mort sans enfans en 1702, a été inhumé au milieu de l'Eglise Paroissiale de Saint-Pantaléon de Ravières, où se voit son épitaphe sur sa tombe. Il y fonda, le 5 Février 1701, un Service solennel avec exposition du Saint-Sacrement pour expier les débauches qui se commettent dans le Carnaval ; il fonda encore le 15 Janvier, pour le repos de son âme & de celles de ses père & mère, un Anniversaire, ainsi qu'en

---

sire *Jean Pyon*, son frère, à l'Eglise Cathédrale de Saint-Etienne de Dijon.

Du 3 Mai 1570, accord & transaction, par lesquels deux Echevins de la Ville de Dijon sont tenus de se trouver au Service de ladite fondation.

(*a*) En conséquence, la Tournelle Criminelle du Parlement de Dijon rendit un Arrêt, en date du 11 Février 1661, en ces termes : *La Cour a déclaré & déclare le Sieur* Pierre-François G***, *natif du Comté de Bourgogne, dûment atteint & convaincu de l'homicide commis en la personne de* Louis d'Eon, *fils de* Nicolas d'Eon, *Sieur de la Toquette, Ecuyer, Garde-du-Corps de* Monsieur, *frère unique du Roi ; & pour réparation, l'a condamné & condamne à être, par l'Exécuteur de la Haute-Justice, pendu & étranglé au champ de Morimond de cette Ville de Dijon ; en 400 livres d'amende au Roi, à aumôner aux Religieux Minimes & Jacobins de ladite Ville, par moitié, pour prier Dieu pour le repos de l'âme dudit Sieur* Louis d'Eon, *& en* 20000 *livres de dommages & intérêts envers ledit Sieur* d'Eon, *son père ; & le surplus des biens dudit* G*** *acquis au profit de qui il appartiendra.* Le même Arrêt condamne encore à d'autres peines quatre autres jeunes gens de bonne maison, qui étoient pour lors prisonniers en la Conciergerie du Palais à Dijon. *Décrète d'ajournement personnel, de prise-de-corps & assigné à son de trompe & cri public par les carrefours de cette Ville de Dijon,* Hector D***, *fils de* Jean D***, *Baron* D***, *&* Hector C***, *fugitifs, tous accusés de l'homicide commis en la personne de* Louis d'Eon ; *fait inhibitions & défenses à toutes personnes qui ne sont pas de condition, & aux Etudians de l'Université, de porter les armes & de se trouver avec icelles de nuit ni de jour, aux peines portées par les Arrêts.*

Quant aux quatre autres prisonniers, *la Cour les condamne à garder prison jusqu'à entier paiement des frais de la procédure, intérêts & dommages envers le Sieur* d'Eon *père : commet* Me George Berbysey, *Conseiller du Roi en icelle, pour taxer les dépens, chacun pour son regard, & les condamne en outre en une amende pécuniaire, seulement applicable à la réparation du Palais ;* parce qu'ils pouvoient être moins coupables, & qu'ils appartenoient à des personnes de considération & en crédit au Parlement, qui, ainsi que le Baron D***, pour ne subir qu'une condamnation de légers dommages & intérêts, prétendirent qu'il y avoit disparité de familles.

Nicolas d'Eon de la Toquette, choqué de cette injure, demanda qu'il lui fût permis de faire preuve de sa famille. Il présenta une Requête conjointement avec ses parens qui demeuroient à Dijon, & où plusieurs d'entre eux occupoient un rang distingué dans le Parlement de cette Ville. En conséquence, ce Parlement rendit un Arrêt la même année, qui ordonnoit à Nicolas d'Eon, Ecuyer, Sieur de la Toquette, de faire preuve de sa famille sans parler de celles des complices de l'assassin, qui étoient alliées de plusieurs Membres de ce Parlement. L'Enquête se fit aisément à Dijon même, puisque les personnes les plus distinguées du Parlement, de la Chambre des Comptes & du Trésor, alliées à Nicolas d'Eon, la signèrent comme parens, entre autres Madame la Présidente Cœurderoy, M. Papillon, MM. Brulart, Bouchu, premiers Présidents audit Parlement. Le Président Jacob fut le seul qui refusa, parce qu'il étoit aussi parent d'un des accusés du meurtre.

Nicolas d'Eon de la Toquette ayant obtenu toute la satisfaction qu'il pouvoit attendre dans la poursuite d'une procédure aussi cruelle, fatigué de son séjour à Dijon, & accablé de douleur, se rendit le plus tôt qu'il put dans sa Province, content en quelque sorte d'avoir vengé la mort de son fils par la condamnation des assassins, & d'emporter avec lui l'expédition de l'Arrêt de la Tournelle Criminelle, triste monument de la perte d'un fils qu'il chérissoit, & dont le souvenir toujours présent lui donna la mort la même année.

L'expédition en bonne forme de l'Arrêt de la Tournelle Criminelle de Dijon, en date du 11 Février 1661, sur parchemin, la même qui fut levée par ce malheureux père, est entre les mains du Chevalier d'Eon de Beaumont, aujourd'hui Mademoiselle d'Eon.

font foi les regiſtres de cette Paroiſſe, & une épitaphe ſur marbre noir, attachée à un des piliers à droite de la nef, & qui commence par ces trois lettres capitales, D. O. M. en or. La quittance de finance de l'Anniverſaire eſt du 29 Septembre 1703;

3. Et CHARLES, qui ſuit.

XI. CHARLES D'EON, Ecuyer, Avocat au Parlement, épouſa, en 1669, *Françoiſe Minard*, fille de *Claude Minard*, Ecuyer, Receveur des tailles à Semur en Auxois en 1640, & de *Françoiſe Clavin*, & petite-fille de *Claude Minard*, auſſi Receveur des tailles audit lieu en 1600, & de *Barbe Artault d'Avallon*, dont :

XII. CHARLES D'EON DE MOULOISE, II[e] du nom, Ecuyer, né à Ravières en 1670, qui a été Capitaine au Régiment de Joffreville, mort en 1755. Il avoit épouſé, en 1703, *Anne-Antoinette de Brie*, fille de *Louis-François de Brie*, Ecuyer, Officier ordinaire de la Chambre du Roi LOUIS XIV, & de *Marie le Clerc*, & petite-fille d'*Antoine de Brie*, Ecuyer, auſſi Officier de la Chambre du Roi LOUIS XIII, & de *Madeleine le Moine (a)*. De ce mariage ſont nés :

1. JACQUES, qui ſuit;
2. CHARLES-ANTOINE, mort le 5 Mai 1719, fort jeune;
3. HONNESTUS-AUGUSTIN, vivant en 1719, & mort jeune;
4. CHARLOTTE-FRANÇOISE, née à Ravières en 1705, mariée, le 15 Février 1735, à *Elie-Jules de Séguenot*, Ecuyer, fils de *Jules de Séguenot*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment Royal d'Auxerrois, anobli pour ſes ſervices militaires & ceux de ſes ancêtres en 1721;
5. MARIE-NICOLE, née à Ravières le 30 Juillet 1710, morte fille;
6. JEANNE-CHARLOTTE, fille, née à Ravières le 26 Janvier 1714, où elle vit célibataire;
7. CLAUDE-FRANÇOISE, mariée, 1° le 26 Août 1741, à Meſſire *Louis-Alexandre-Joſeph de Macquerel*, Marquis de Queſmy, de Montbrehain, Chevalier, Capitaine au Régiment de Fleury, Cavalerie, fils de Meſſire *Charles-Robert de Macquerel*, Chevalier, Seigneur de Queſmy, Montbrehain, Vuiau, Courla, Baricourt & autres lieux, & de *Marguerite-Charlotte de Sars & Prémont*, mort en 1742 au ſiège de Prague; & 2° le 3 Juillet 1750 à Meſſire *Antoine de Moly*, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Lieutenant Civil & Criminel de la Ville de Rodez, fils de Meſſire *Antoine de Moly*, Ecuyer, Conſeiller du Roi en la Sénéchauſſée & Siège Préſidial de la même Ville, & de Dame *Marguerite de Calviac;*
8. Et MADELEINE, née à Ravières en 1719, où elle vit célibataire.

XIII. JACQUES D'EON DE MOULOISE, Ecuyer, né à Ravières le 30 Janvier 1704, Avocat au Parlement, s'eſt marié, le 8 Mars 1734, à *Jeanne-Claude Fournier*, fille de Noble *Maurice Fournier*, Docteur en Médecine à Semur en Auxois, & d'*Eliſabeth Moreau*. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES-MAURICE, né à Semur le 11 Août 1735, Ecuyer, Lieutenant au Régiment de Conti-Prince, Cavalerie, mort à Londres de la petite-vérole le 11 Janvier 1765, & inhumé le 14 du même mois dans le cimetière de Saint-Pancrace, ſépulture de tous les Catholiques Romains à Londres;
2. CHARLOTTE-ANTOINETTE-JULIE, née à Semur, morte jeune au même endroit le 5 Octobre 1743;
3. Noble AUGUSTIN-PHILIBERT, né à Semur le 12 Octobre 1738, mort au même endroit le 10 Août 1746.

Cette branche eſt éteinte.

SECONDE BRANCHE.

X. ANTOINE-PANTALÉON D'EON, Sieur d'Aigremont, Ecuyer, ſecond fils de Noble ANDRÉ D'EON DE RAVIÈRES & de *Sébaſtienne Petit*, né à Ravières le 3 Avril 1610, fut Capitaine au Régiment de Sully, Cavalerie; eut ordre avec ſa Compagnie, le 27 Décembre 1643, de marcher de Corbeil à Amiens. Les Impériaux, ſous la conduite du Général Galas, étant entré en Bourgogne, le Roi fit marcher une armée pour ſa défenſe, de ſorte que les confins de la Champagne & de la Bourgogne s'étant trouvés inondés de troupes, le Sieur D'EON obtint, le 28 Juillet 1636, de LOUIS XIII des Lettres de ſauve-garde & de protection pour lui, ſa famille, ſes biens & ſes fermiers, en conſidération de ſes ſervices militaires, & acquit, par contrat du 11 Avril 1641, de *François de Canelle*, Ecuyer, l'état & l'office de Prévôt des Maréchaux de France, Camps & Armées du Roi en la Maréchauſſée de la Ville & Election de Tonnerre, & fut reçu en cet office en la Connétablie le 27 Mai 1643;

(*a*) Celle-ci accoucha le 9 Avril 1643 d'un fils nommé *Louis-François*, qui eut pour parrain le ROI, & pour marraine la marquiſe *de Souvré:* il fut baptiſé à Marly-le-Châtel, entre Verſailles & Saint-Germain-en-Laye.

obtint un Brevet de Committimus aux Requêtes du Palais le 12 Décembre 1665, & en 1680 on lui accorda des Lettres de vétérance & d'honneur.

En conféquence d'un ordre du Roi, le Miniftre de la Guerre, le 18 Mai 1675, fit choifir, dans toutes les Maréchauffées de la Généralité de Paris, cinquante Cavaliers, un Prévôt, un Lieutenant & un Exempt des plus expérimentés à la guerre, pour marcher par ordre du Roi à la Ville d'Ingrande, fous les ordres du Duc de Chaulnes, & PANTALÉON D'EON fut choifi pour commander les fufdits cinquante Cavaliers. Il mourut à Tonnerre, âgé de 73 ans, & fut inhumé, le 18 Avril 1683, dans l'Eglife de l'Hôpital de cette Ville, en la Chapelle de Saint-Jean, à droite du chœur, où fe voient les tombeaux, épitaphes & armoiries de la famille. Il avoit époufé *Jeanne de Barbuat de la Maifon-Rouge d'Ervy*, une des plus anciennes maifons noble de l'Election & Comté de Saint-Florentin, décédée à Tonnerre le 7 Octobre 1695, âgée de 71 ans, & inhumée dans le tombeau de fon mari, comme il appert par l'infcription qu'on y lit. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. ANTOINETTE, morte le 7 Décembre 1720, âgée de 68 ans, inhumée dans la Chapelle Saint-Jean à droite du chœur de l'Eglife de l'Hôpital de Notre-Dame de Fontenille de Tonnerre, comme il appert par l'infcription fur fon tombeau, mariée à *Louis de Maucler*, Ecuyer, Sieur de la Malmaifon, Capitaine de Dragons, dont elle n'eut point de poftérité;
3. CATHERINE, mariée à *Claude Muchot de la Motte*, Ecuyer, Sieur de Voligny, morte fans poftérité fur la Paroiffe de Notre-Dame de Tonnerre le 26 Novembre 1734, âgée de 79 ans 6 mois, & inhumée dans l'Eglife de l'Hôpital de ladite Ville, où l'on voit fon tombeau & fon épitaphe.

XI. FRANÇOIS D'EON DU CHESNOY, Ecuyer, né à Tonnerre fur la Paroiffe Notre-Dame le 8 Décembre 1652, mort en la même Ville, fut inhumé auprès de fon père, le 24 Juin 1721, en l'Eglife de l'Hôpital de ladite Ville. Il fervit long-tems dans la Cavalerie en qualité d'Officier & obtint du Roi, le 13 Mai 1680, des provifions de l'Office que tenoit & exerçoit fon père, fous la dénomination de Confeiller du Roi, Lieutenant de la Prévôté de la Connétablie, Maréchauffée de France, Camps & Armées du Roi. Il y fut reçu la même année; & en confidération de 63 années de fervice de père en fils, il eut des Lettres de vétérance & d'honneur accordées par le Roi le 17 Novembre 1708, & enregiftrées au Tribunal des Maréchaux de France le 24 defdits mois & an. Il avoit époufé, 1° en Avril 1683, Dame *Claude Baillot*, veuve de *Pierre Bordes*, Ecuyer, Confeiller du Roi & Préfident de l'Election de Tonnerre, & fille de *Louis Baillot*, Ecuyer, Sieur de Beauchamps, Exempt des-Gardes-du-Corps du Roi LOUIS XIV, dont il n'eut point d'enfans; & 2° au mois de Juillet 1709, *Jeanne Doé* (*a*), fille de *Jacques Doé*, Ecuyer, Seigneur de Cranes, Confeiller du Roi, Juge Magiftral au Bailliage & Siège Préfidial de Troyes, & de Dame *Elifabeth Langlois*, d'où eft iffue :

ELISABETH-FRANÇOISE, fille unique, née à Tonnerre, le 21 Juin 1719, mariée en la Paroiffe de Notre-Dame de ladite Ville, le 30 Janvier 1742, à *Antoine-Nicolas Gontier*, Ecuyer, Préfident des Traites foraines de Troyes, mort à Troyes en 1765, laiffant trois filles, favoir : *Thérèfe-Françoife*, *Marguerite* & *Elifabeth-Antoinette*.

Cette branche eft éteinte.

TROISIÈME BRANCHE.

X. LOUIS D'EON DE RAMELU, Ecuyer, troifième fils d'ANDRÉ D'EON DE RAVIÈRES & de *Sébaftienne Petit*, né à Ravières le 20 Août 1615, fut Capitaine d'Infanterie, & fervit avec diftinction fous les ordres du *Grand Condé*. Ce Prince par une lettre gracieufe datée du camp de Furnes, le 14 Septembre 1646, lui accorda un congé pour aller dans fon pays régler fes affaires domeftiques. Il fut auffi un des Aides-de-Camp de *François de Lorraine*, Comte d'Harcourt, appelé communément *Harcourt-la-Perle*, qui le choifit pour porter à la Cour la nouvelle de fon paffage de l'Efcaut en 1649, malgré la réfiftance de l'ennemi ; la même année Monfieur Colbert, alors attaché au Cardinal Mazarin, écrivit à M. *de Chaulnes*, Confeiller d'Etat & Intendant de l'armée de Flandre, une lettre pour lui recommander M. D'EON, Officier peu avantagé de la fortune, & qui avoit 6 enfans, conçue en ces termes :

(*a*) *Jeanne Doé* avoit deux frères, *N... Doé*, Capitaine au Régiment de Baugeroy, Cavalerie, & *François Doé*, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Guyenne, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, tué à l'affaire de l'Affiette, à côté du Chevalier de Belle-Isle.

Monsieur,

*Monseigneur le Comte d'*Harcourt *ayant fait la grâce à M.* d'Eon, *mon ami particulier, de le faire servir d'Aide-de-Camp sous lui, je prends la liberté de vous écrire ces lignes, pour vous supplier très-humblement, comme je fais, de ne le pas oublier lorsqu'il s'agira du paiement des Officiers Majors de l'armée.*

Outre ses services & son mérite qui le rendent digne de cette grâce, je vous en aurai une obligation très-particulière, qui n'ajoutera pourtant rien à la très-forte passion que j'ai de vous témoigner que je suis, comme je dois, Monsieur, votre, &c. Signé Colbert.

Louis d'Eon de Ramelu épousa, en 1641, *Nicole Caillet*, sœur de *Jeanne*, femme de son frère aîné, Nicolas d'Eon de la Toquette, & mourut en Juillet 1675, & sa femme le 10 Avril 1677. De ce mariage vinrent:

1. Louis, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Malassise, baptisé à Ravières en 1649, & marié, le 17 Août 1678, à *Claude-Françoise de la Fond*, Dame en partie de Sennevoy & de la Chapelle, fille d'un Gentilhomme d'ancienne extraction, & de Dame *Marie Pautrel*, fille de *N.... Pautrel*, Ecuyer, & de *Blanche de Courtenay*, dont il n'eut point d'enfans;
2. André, qui suit;
3. Madeleine, baptisée à Ravières le 16 Octobre 1643, mariée à Noble *Timothée Regnard*, Avocat en Parlement & Bailli du Marquisat de Cruzy, d'où sont issus 9 enfans;
4. Anne, Religieuse, puis Supérieure de l'Abbaye Royale des Dames Bénédictines à Châtillon-sur-Seine, baptisé à Ravières le 23 Janvier 1646, fit profession le 5 Novembre 1665;
5. Et Jeanne, baptisée à Ravières le 10 Juillet 1648, mariée à Noble *Jean-Baptiste Guénin*, Avocat en Parlement & Bailli de Molesmes, dont est issu M. *Guénin de Regnière*, ancien Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis.

XI. André d'Eon, IIIe du nom, Ecuyer, baptisé à Ravières le 16 Novembre 1656, tonsuré, le 12 Octobre 1672, par l'Evêque Duc de Langres, quitta l'état ecclésiastique, fut reçu Avocat au Parlement de Paris le 28 Juin 1678, ensuite Conseiller du Roi, Bailli du Marquisat de Tanlay, du Vicomté de Thorey, de Saint-Vinnemer, Quincy, Molesmes, Saint-Martin & autres lieux, & Maire Elu de la Ville de Tonnerre, Subdélégué de l'Intendance de la Généralité de Paris pour les Elections de Tonnerre, des Riceys, de Jussy, d'Appoigny & d'Auxerre (*a*). Il fit les fonctions de ces différentes places pendant plus de 36 ans, mourut à Tonnerre & fut inhumé le 11 Septembre 1720 en l'Eglise de l'Hôpital de cette Ville, au bas du chœur. Il fut fort regretté des Intendans de Paris, de Champagne & de Bourgogne, ainsi que leurs lettres de condoléances à la Dame veuve d'Eon le prouvent. La Noblesse & les Pauvres de la Province ne le regrettèrent pas moins, à cause de sa probité, de son équité & de sa grande expérience dans les affaires. Il avoit épousé, le 3 Août 1682, *Marguerite le Clerc de la Maison* (*b*), fille de Noble *Robert le Clerc de la Maison*, Sieur de Tissey, Conseiller du Roi, & de Dame *Anne le Blanc*, parente de M. *le Blanc*, Ministre de la Guerre sous la Régence du Duc d'*Or-*

(*a*) Une grande partie de l'Election d'Auxerre dépendoit alors de celle de Tonnerre.

(*b*) *Alliances:*

Marguerite le Clerc de la Maison descendoit d'un oncle paternel de *Jean le Clerc*, né à Saint-Sauveur en Puisaye, Diocèse d'Auxerre, envoyé Ambassadeur pour le Roi en Angleterre en 1419, & élevé en 1420 à la dignité de Chancelier de France.

Susanne le Clerc, fille de *Pierre le Clerc* & de *Judith d'Origny*, mariée à Noyers en 1601, fut femme d'*Antoine de Clermont*, Comte de Dannemoine, fils de *Charles-Henri*, Comte de Clermont & de Tonnerre, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne.

Marie le Clerc, fille de *Guillaume le Clerc*, IIe du nom, fut femme de *Guillaume Gontier*, notable Auxerrois, fils de *Jean Gontier*, Lieutenant-Général au Bailliage d'Auxerre, & de *Germaine Regnier de Guerchy*.

D'un frère de cette *Germaine Regnier de Guerchy* descendoit en ligne directe le feu Comte *Regnier de Guerchy*, Ambassadeur extraordinaire en Angleterre en 1763, Chevalier des Ordres & Lieutenant-Général des Armées du Roi. On voit les armoiries de cette *Marie le Clerc* adossées à celles de *Gontier*, sculptées sur la pierre dès le millieu du XVe siècle, au pan d'une maison dite *l'Hôtel Gontier* à Auxerre.

Et Françoise d'Eon, fille unique de François d'Eon du Chesnoy, Ecuyer, ancien Capitaine de Cavalerie, Prévôt honoraire des Maréchaux de France, fut femme d'*Antoine-Nicolas Gontier*, Ecuyer, marié à Tonnerre le 30 Janvier 1742, mort à Troyes en 1765.

léans. Toute sa vie fut un modèle de toutes les vertus chrétiennes & de charité envers les Pauvres. Elle testa le 19 Janvier 1737, & fut inhumée au bas du chœur de l'Eglise de l'Hôpital de Tonnerre, dans le tombeau de son mari, en 1738. De leur mariage vinrent 12 enfans que nous rapportons ci-après :

1. Anne, baptisée à Saint-Pierre de Tonnerre le 30 Avril 1676, & enterrée en la même Eglise le 26 Février 1689;
2. André-Timothée, Ecuyer, Sieur de Tissey, baptisé à Notre-Dame de Tonnerre le 20 Juillet 1683, reçu Avocat au Parlement de Paris le 24 Juillet 1704, pourvu en 1708 d'une Charge de Conseiller du Roi & Trésorier de France au Bureau des Finances de Montauban; premier Secrétaire des Intendances de Navarre, Béarn, Pau, Montauban, puis de Tours: il revint ensuite se fixer à Paris, où il a été près de 30 ans Secrétaire en chef de la Police, Prévôté & Vicomté de cette Ville. C'est principalement à son génie, à ses travaux & à son habileté qu'est dû cet ordre admirable de la Police qui s'est établi sous MM. d'Argenson, Hérault, de Marville & leurs successeurs, ainsi qu'on peut le voir dans le *Traité de la Police*, par de la Mare. En récompense de ses services, le Duc *d'Orléans*, Régent, lui donna une pension de 3000 livres, laquelle fut portée à 5000 livres par Louis XV. Le Comte d'Argenson, Chancelier de *Louis d'Orléans*, père du Duc actuel, & grand-père du Duc *de Chartres*, tous les deux vivant en 1782, ayant été chargé de la procuration de ce Prince pour l'inventaire du Régent, & ne pouvant, pour cause de maladie, remplir par lui-même cette longue & pénible fonction, en chargea M. d'Eon, qui s'en acquitta au gré de M. le Duc *d'Orléans* & du Comte d'Argenson. Le Prince, pour marque de sa satisfaction, lui fit une pension & lui donna la Charge de Secrétaire ordinaire de sa Maison, dont il eut les provisions le 15 Mars 1724. Il est mort garçon à Paris en 1749, Doyen de ses Secrétaires ordinaires, & Censeur Royal. Il étoit généralement aimé & estimé à la Cour & à la Ville : il a été inhumé dans l'Eglise de Saint-Roch le 9 Novembre 1749;
3. Edmée-Marguerite, baptisée à Saint-Pierre de Tonnerre le 11 Juin 1684, mariée, le 12 Juin 1702, à Noble *Sébastien Barbe*, Avocat au Parlement de Paris, morte à Tonnerre le 2 Avril 1763, inhumée le lendemain en l'Eglise de l'Hôpital de ladite Ville;
4. Noble François, baptisé à Saint-Pierre de Tonnerre le 11 Juillet 1685, mort le 3 Mars 1686, & enterré à Epineuil, près de Tonnerre;
5. Marie-Hippolyte, baptisée à Saint-Pierre de Tonnerre le 5 Juin 1689, mariée, le 31 Août 1705, à Noble *Nicolas Collet*, Avocat en Parlement, fils de feu *Robert Collet*, Avocat en Parlement, & de Dame *Catherine Luytz*, morte en odeur de sainteté à Ancy-le-Serveux, Election de Tonnerre, le 1er Octobre 1759, enterrée le lendemain en la Paroisse dudit lieu, vis-à-vis le confessionnal de son fils, Curé dudit Ancy-le-Serveux;
6. Catherine, baptisée à Saint-Pierre de Tonnerre le 4 Mai 1691, morte fille le 5 Avril 1766, & enterrée le lendemain dans le tombeau de son père, en l'Eglise de l'Hôpital de Tonnerre;
7. Nicole-Anne, baptisée à Saint-Pierre de Tonnerre le 11 Février 1693, Religieuse-Professe en l'Abbaye Royale des Bénédictines de Notre-Dame de la Pommeraye à Sens, depuis Dépositaire de ladite Abbaye, où elle a été enterrée en 1760, après 44 ans de profession & de pénitence. L'austérité de sa Règle n'étoit pas assez grande pour elle : elle jeûnoit au pain & à l'eau trois jours de le semaine, & pendant tout le grand Carême ne prenoit par jour qu'une once de pain & une once d'eau, de sorte qu'on peut assurer que cette Vierge religieuse & pénitente a pris le ciel par famine;
8. Louis, qui suit;
9. Geneviève, baptisée à Saint-Pierre de Tonnerre le 7 Mars 1696, mariée au Sieur *Christophe Mouton*, Bourgeois de Paris, frère d'*Antoine Mouton*, Prieur de l'Hôpital de Tonnerre, morte le 22 Août 1757, enterrée en l'Eglise de l'Hôpital dudit Tonnerre;
10. Madeleine, baptisée à Notre-Dame de Tonnerre le 28 Avril 1699, mariée, le 26 Avril 1723, à *Nicolas Jacquillat*, Sieur de Vaulavré, Receveur des Fermes du Roi, morte le 29 Juillet 1752, & enterrée en l'Eglise de l'Hôpital de Tonnerre, où se trouve son épitaphe avec celle de son mari;
11. Jacques d'Eon de Pommard, Ecuyer, baptisé à Notre-Dame de Tonnerre le 17 Mars 1701, fut un des premiers Secrétaires du feu Comte d'Argenson, ancien Lieutenant-Général de Police de Paris & Ministre de la Guerre, & mourut aux Riceys en 1747, sans avoir eu d'enfans de *Marie de Vinot;*
12. Michel d'Eon de Germigny, Ecuyer, baptisé à Notre-Dame de Tonnerre le 23 Janvier 1704, servit d'abord dans la Compagnie de Noailles, fut ensuite un des vingt-

cinq Gentilshommes de la Garde Ecossoise, appelés Gardes de la Manche du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, protégé particulièrement de Louis XV ; il obtint deux pensions sur sa cassette pour une blessure si considérable qu'il reçut à la bataille de Dettingen, qu'on fut obligé de lui scier trois côtes. M. Pibrac, premier Chirurgien de M. le Duc d'Orléans, fit cette singulière opération, dont il ne fut jamais parfaitement guéri, ayant porté jusqu'à sa mort une canule au côté. Pour le rétablissement de sa santé, M. Chicoyneau, premier Chirurgien du Roi, dit à Sa Majesté qu'il seroit nécessaire qu'il allât passer trois mois aux eaux de Barèges avec un Chirurgien qui le traiteroit suivant les ordres qu'il lui donneroit de concert avec M. Pibrac. Le Roi donna alors au Sieur DE GERMIGNY une augmentation de pension sur sa cassette ; ordonna qu'il fût fourni une litière, des chevaux & des domestiques de sa propre Maison, & que l'on payât toutes les dépenses de son voyage & de son séjour aux eaux, ainsi que celles de son retour à Versailles. MICHEL D'EON DE GERMIGNY, né avec de l'esprit, grand, bien fait de sa personne, aimé & protégé du Roi, de toute la Maison de Noailles & de plusieurs personnes illustres de la Cour, seroit parvenu aux premiers grades de son Corps, si sa fureur pour le jeu & sa passion pour les femmes n'eussent dérangé toute sa fortune. Il contracta beaucoup de dettes, & eut une querelle avec un Officier, compagnon de ses plaisirs : le feu Maréchal Duc de Noailles, qui en fut averti, lui fit donner sur-le-champ un Garde des Maréchaux de France pour prévenir les voies de fait ; mais s'étant soustrait à la vigilance du Garde, il alla se battre avec son adversaire. La violation de l'Arrêt des Maréchaux de France, & l'impossibilité de payer ses dettes, le mirent dans la nécessité de passer en 1746 au service de la République de Gênes, où il eut le Brevet de Lieutenant-Colonel. En 1747 il fut Aide-de-Camp du Marquis de Maulevrier, Commandant des Troupes Françoises à Gênes, sous les ordres du Duc de Boufflers, qui l'envoya au Doge pour lui rendre compte d'une sortie heureuse que les François avoient faite contre les Autrichiens qui assiégeoient la Ville, & qui furent contraints d'en lever le siège. Le Doge, en reconnoissance de cette bonne nouvelle, donna une épée à poignée d'or au Sieur DE GERMIGNY, avec promesse d'être nommé Colonel s'il vouloit passer en Corse au service de la République ; mais s'étant alors insinué dans les bonnes grâces d'une Dame de la première qualité, il n'accepta pas l'offre, ce qui déplut au Sénat & au mari de la Dame, ancien Sénateur & vieux jaloux. MICHEL DE GERMIGNY n'écoutant que les conseils aveugles d'une passion combattue, abandonna sa maîtresse & sa nouvelle fortune à Gênes pour se retirer à Avignon, où il vécut plusieurs années uniquement des pensions que le Roi lui continuoit. Sa plaie s'étant rouverte, il voulut en 1752 aller à Montpellier pour y consulter des Médecins : les accidens augmentèrent en route ; il s'arrêta à Nismes, où il mourut le 20 Août de la même année, & fut inhumé en l'Eglise paroissiale de Saint-Castor dans la Chapelle des Pénitens. Il avoit épousé à Tonnerre, le 28 Février 1731, *Jeanne-Claire de Brevot*, fille de *Charles de Brevot*, Ecuyer, Seigneur en partie de Bragelone, Subdélégué de l'Intendance de la Généralité de Paris, & de *Claire de Baillot*, ancienne famille d'Ecosse, dont :

1. MICHEL, Ecuyer, baptisé en l'Eglise de Notre-Dame de Tonnerre le 22 Février 1733, Directeur des Domaines du Roi, non encore marié ;
2. Et CLAIRE, née à Tonnerre le 5 Août 1735, mariée, le 6 Mai 1754, à Noble *Simon-Charles Rose*, Avocat en Parlement, Conseiller & Procureur du Roi en l'Election de Tonnerre, dont sont issus trois filles & un garçon qui vivoient en 1782.

XII. LOUIS D'EON DE BEAUMONT, IIe du nom, Ecuyer, père de Mademoiselle D'EON, baptisé en l'Eglise de Saint-Pierre de Tonnerre le 16 Mars 1695, Avocat au Parlement de Paris, Conseiller du Roi, fut élu Maire de Tonnerre & Subdélégué de l'Intendance de la Généralité de Paris, vécut en sage, mourut en philosophe chrétien, & fut inhumé le 3 Novembre 1749, dans le tombeau de son père, en l'Eglise de l'Hôpital de cette Ville, au bas du chœur. La veille de sa mort, ses amis étant venus le voir lorsqu'on lui administroit les derniers Sacremens, il les pria d'assister le lendemain à son convoi. Tous admirèrent sa fermeté ; sa femme & ses enfans fondirent en larmes ; pour lui, loin d'être touché d'un pareil spectacle, il dit d'un très-grand sang-froid : *Il est aussi naturel de mourir que de naître ; je quitte une mauvaise patrie pour aller dans une bonne.* Après avoir fait retirer tout le monde, il retint seulement son fils (aujourd'hui Mademoiselle la Chevalière D'EON), pour lui dicter ses dernières inten-

tions sur ses affaires. Il finit par lui dire : *J'ai donné tous mes soins pour vous apprendre à bien vivre, il faut que je vous apprenne aujourd'hui à bien mourir :* en même temps il se souleva, serra son enfant dans ses bras, lui donna sa bénédiction & expira. Louis d'Eon eut plusieurs envieux & quelques ennemis dans son pays, parce qu'il étoit d'une grande sévérité & d'une équité scrupuleuse dans la distribution de la justice qu'il rendoit, sans avoir égard à la qualité des personnes. Son cœur faisoit presque toujours pencher la balance du côté du foible & du pauvre, contre le fort & le riche : aussi à sa mort les pauvres vinrent gémir à sa porte, & arroser de leurs larmes le cercueil de leur protecteur. Il avoit épousé à Montpellier, en 1723, *Françoise de Charenton*, fille d'*Etienne de Charenton*, Ecuyer, Lieutenant au Régiment de Picardie, puis Commissaire-Ordonnateur des guerres des Armées du Roi en Espagne & en Italie, & de *Françoise de Blau*. De ce mariage sont issus :

1. Marguerite-Françoise-Victoire d'Eon de Beaumont, née à Tonnerre le 11 Octobre 1724, mariée à Paris, en la Paroisse de Saint-André-des-Arts, en 1757, à Messire *Thomas O'Gorman*, Chevalier, Seigneur de Cahir-Morrughu & Tully-Crine, au Royaume d'Irlande, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Walsh Irlandois au service de France. Voy. O'GORMAN ;
2. Théodore-André-Timothée-Louis-César, Ecuyer, baptisé, le 4 Février 1727, en l'Eglise de Notre-Dame de Tonnerre, mort le 6 Août suivant, & enterré dans le chœur de l'Eglise paroissiale de Villon près d'Ancy-le-Franc ;
3. Et Charlotte-Geneviève-Louise-Auguste-André-Timothée, dont on va parler.

XIII. Charlotte-Geneviève-Louise-Auguste-André-Timothée d'Eon de Beaumont, Ecuyer, né à Tonnerre le 5 Octobre 1728, & baptisé le 7 du même mois en la Paroisse de Notre-Dame; Docteur en Droit Civil & Canon, Avocat au Parlement de Paris, Censeur Royal pour l'Histoire & les Belles-Lettres; Capitaine de Dragons & des Volontaires de l'armée, Aide-de-Camp du Maréchal Duc & Comte de Broglie; envoyé en Russie d'abord secrètement, puis publiquement avec le Chevalier Douglas, pour la réunion, en 1756, de cette Cour avec celle de Versailles; Secrétaire d'Ambassade du Marquis de l'Hôpital, Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire de France près Sa Majesté Impériale de toutes les Russies; Secrétaire d'Ambassade du Duc de Nivernois, Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire de France en Angleterre pour la conclusion de la dernière paix en 1763; Ministre-Résident près cette Cour après le départ du Duc de Nivernois; enfin, Ministre Plénipotentiaire de France à la même Cour; Correspondant secret de Louis XV depuis 1756 jusqu'à la mort de ce Roi arrivée en 1774. Il a été connu jusques en 1777 sous le nom du Chevalier d'Eon; elle a pris, par un ordre spécial & réitéré du Roi & de ses Ministres à son arrivée à Paris, l'habit de son sexe, porte le nom de la Chevalière d'Eon, demeure souvent à Paris, & le plus ordinairement à Tonnerre sa patrie, où elle vit célibataire.

Le Lecteur voit sans doute que c'est là l'Héroïne dont le *Précis de la vie militaire, politique et privée*, a été composé en françois par M. de la Fortelle, Lieutenant de Roi de Saint-Pierre-le-Moutier, imprimé chez Lambert, rue de la Harpe, qui se vendoit au Palais-Royal, & chez les principaux Libraires à Paris, traduit en anglois, en allemand, en italien & en espagnol; il peut encore consulter les principaux Journaux de Londres & de Paris & de l'Europe depuis 1777, & notamment la *Correspondance littéraire*, imprimée, les *Annales Politiques du XVIIIe siècle* par M. Linguet, 1er vol., n° VII, 1777; le *Journal Etranger*, imprimé à Londres, tom. III, Juillet 1777, pag. 128 & suivantes; le *Journal François, Italien & Anglois* de M. le Fuel de Méricourt, n° I, Août 1777, pag. 6 & suivantes; le *Journal Militaire & Politique, dédié à Monsieur, frère du Roi*, des 15 Août & 1er Septembre 1779, n^os X & XI; la *Gazette des Tribunaux* imprimée à Paris, n°s 29 & 36, tom. VIII, année 1779, n°s 37 & 41, tom. X, année 1780; le *Journal Politique de Bouillon*, du mois d'Octobre 1780, pag. 32 & suivantes; le *Mercure de France*, n° XXXIX, pag, 176, n° XLI, pag. 48, année 1780; & grand nombre d'autres Ouvrages françois & anglois, qu'il seroit trop long de rapporter ici.

Les armes parlantes de cette famille, comme on a dit au commencement, sont : *trois étoiles d'or;* on y a ajouté *un coq au naturel, tenant en son pied dextre un cœur enflammé*

de gueules au chef d'azur (*ſymbole de la vigilance & de l'enthouſiaſme*); D'EON DE L'ETOILE, avec cette deviſe: *vigil & audax*.

EON: *d'argent, à un lion de ſable, la pointe de ſa queue recourbée en dedans.*

EPAULES. Voy. AUX-EPAULES.

* EPERNON ou ESPERNON, dans le Diocèſe de Chartres, *Baronnie*, qui fut donnée en dot à JEANNE, fille de LOUIS DE FRANCE, Comte d'Evreux, & troiſième femme de CHARLES-LE-BEL, Roi de France. On peut inférer de là que cette Baronnie avoit fait partie du Comté d'Evreux, qui avoit été démembré de même de la Couronne, en faveur de LOUIS DE FRANCE, fils du Roi PHILIPPE III, ſurnommé *le Hardi*.

BLANCHE DE FRANCE, fille de JEANNE D'EVREUX, & du Roi CHARLES-*le-Bel*, fut mariée à PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, fils de PHILIPPE DE VALOIS, Roi de France, & lui porta en dot la Baronnie d'Epernon. Comme elle mourut ſans enfans, cette Seigneurie rentra dans la Maiſon d'Evreux, qui étoit parvenue à la Couronne de Navarre, & demeura unie à cette Couronne, juſqu'à ce qu'HENRI IV, qui n'étoit encore que Roi de Navarre, la vendit à *Jean-Louis de Nogaret*, en faveur duquel le Roi HENRI III, dont il étoit le favori, l'érigea en *Duché-Pairie*, au mois de Novembre 1581, par Lettres qui furent enregiſtrées au Parlement de Paris le 27 du même mois.

Cette Pairie fut éteinte par la mort de *Bernard de Nogaret de la Valette*, le 25 Juillet 1661, & la Seigneurie paſſa dans la Maiſon de *Goth-Rouillac*, à cauſe d'*Hélène de Nogaret*, ſœur de *Jean-Louis de Nogaret*, Duc d'Epernon, & femme de *Jacques de Goth*, Marquis de Rouillac, &c.

Cette Maiſon s'étant éteinte, *Epernon* entra dans la Maiſon de *Pardaillan-Gondrin*, à cauſe de *Chriſtine Zamet*, fille & unique héritière de *Jean Zamet*, Baron de Murat, Gouverneur de Fontainebleau, & de *Jeanne de Goth*, Dame de Rouillac, laquelle épouſa *Roger-Hector de Pardaillan-Gondrin*, Marquis d'Antin, aïeul de *Louis-Antoine de Pardaillan*, Duc d'Antin, dont les deſcendans l'ont vendue, en 1751, au feu Maréchal *de Noailles*. Voy. NOAILLES.

* EPINAC. La Seigneurie de *Monetay*, au Bailliage d'Autun, fut érigée en *Comté* ſous la dénomination de Comté *d'Epinac*, par Lettres du mois d'Août 1656, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Dijon, le 25 Juin 1657, en faveur de *Louis de Pernes*, Capitaine de Cavalerie. Ce Comté eſt actuellement poſſédé par le Maréchal *de Clermont-Tonnerre*, à cauſe de ſon aïeul *Gabriel de Pernes*.

EPINAY, en Poitou: *d'argent, à 3 buiſſons d'épines de ſinople, poſés 2 & 1.*

* EPINEUIL en Champagne, Terre & Seigneurie près Tonnerre, qui eſt un ancien membre du Comté de Tonnerre, dont elle fut détachée, par partage du 9 Février 1585, confirmé par Arrêt du Parlement de 1585 à 1602, en faveur de *Louiſe de Clermont*, & de *René du Bellay*, ſon mari, pour en jouir eux, leurs hoirs & ayant cauſe aux mêmes titres, honneurs, droits & prérogatives que le Comte de Tonnerre. Ils vendirent, en 1603, le Comté d'*Epineuil* à *Catherine de Longueil*, femme d'*Edme Boucher*, Seigneur de Flogny, Comte de la Chapelle, dont la fille, *Colombe Boucher*, eut le Comté d'Epineuil en dot, & épouſa *Patrice le Baſcle*, Baron d'Argenteuil & de Moulin, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie ſous HENRI IV. Voy. BASCLE.

ERARD, ancienne Nobleſſe établie en Normandie, où le nom eſt connu depuis l'an 985. L'*Hiſtoire de France*, par Robert Gaguin, liv. V, pag. 41, parle d'un ERARD, Commandant un corps de troupes Danoiſes, qui vint au ſecours de RICHARD Ier, troiſième Duc de Normandie. Dans le catalogue des Nobles & Seigneurs Normands qui accompagnèrent le Duc *Guillaume* à la conquête d'Angleterre en 1066, il eſt parlé d'ETIENNE, fils d'ERARD; & dans l'*Hiſtoire de Normandie* d'Orderic Vital, ſous HENRI Ier, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, en 1119, il eſt rapporté en latin ce qui ſuit: *Thomas, filius Stephani, regem adiit, atque marcum auri offerens, aït Stephanus: Erardi filius, genitor meus fuit, & ipſe in omni vitâ ſuâ patri tuo in mari ſervivit.* ETIENNE & THOMAS ERARD étoient Capitaines du Vaiſſeau nommé *la Blanche Nef*.

Ceci eſt confirmé dans la Chartre rapportée ci-après de RENÉ, Roi de Sicile, d'Aragon & de Jéruſalem, Duc d'Anjou & de Bar, accordée à PIERSON ERARD le 18 Janvier 1436,

par laquelle il reconnoît que ledit Pierson Erard defcend du Capitaine Erard, qui dès l'an 985, fur la fin de la feconde race de nos Rois, amena un fecours de Danois à Richard, troifième Duc de Normandie. Voici la teneur de cette Chartre :

René, *par la grâce de Dieu, Roi de Sicile & de Jérufalem, Duc d'Anjou & de Bar, à tous ceux qui ces préfentes Lettres verront; confidérant les louables humeurs & difcrétion, comme auffi l'ancienne Nobleffe de notre amé* Pierson Erard, *laquelle il nous a fait apparoir, par titres valables & authentiques, être procédé de* Jacques Erard, *troifième fils de* Philippe Erard, *iffu de la progénie de cet* Erard, *chef & conducteur des Danois, lequel eft venu au fecours des Normands l'an* 985 : *enfemble le blafon de fes armes, confiftant en trois pieds de griffon d'or, attachés chacun à un tronc d'argent, le fond au champ d'azur; lefquels prévoyant qu'ils étoient en danger de périr par une grande fuite de tems, s'il n'étoit pourvu par nous de remède :*

A ces caufes, nous mouvant de grâce fpéciale, & humble fupplication qu'il nous a faite, lui avons concédé & concédons, permis & permettons de faire renouveler lefdits préfens titres pour lui fervir ainfi qu'il trouvera bon de faire; enfemble de faire appofer fes armes au bas de cette, conformément à ce qui nous eft apparu cy-devant, avec défenfe de le troubler ny empêcher en la jouiffance de quelque manière que ce foit, ni l'inquiéter pour aucunes recherches en cet égard, directement ni indirectement, fans en ce mettre aucun empêchement, ni à fa Poftérité. Car ainfi nous plaît, & afin que ce foit chofe ftable & permanente à toujours, Nous avons fait appofer Notre fçel à ces Préfentes. Donné à Tours, ce 18 *Janvier* 1436. *Signé en fin* René, *& fçelé de cire verte en grand fçeau, fur double queue de foye verte, rouge & blanche, & fur le dos defdites Lettres font écrits ces mots, par le Roi,* Gilles de Bourmont, *& Meffire* Lafard, *préfent Secrétaire d'*Henriette, *avec paraphe.*

Cette Chartre a été collationnée par *Didier Touret, & François Nicolas,* Notaires, Gardes-Notes du Roi au Tabellionage de Bar, fouffignés à la préfente copie de l'original, écrit fur parchemin, fain & entier en écriture, & fçel conforme de mot à autre audit original, à la Requête de Gaspard Erard, Chevalier, Baron de Montreuil & d'Echauffour, préfent en perfonne pour lui fervir comme d'original; repréfenté par honoré Louis Erard, Seigneur de Fleury en Argonne, & à lui rendu, lequel a figné avec ledit Seigneur Baron, & ces Notaires fouffignés à Bar le 28 Août 1655.

Ce Pierson Erard, fils de Jacques Erard, Ecuyer, & d'*Anne le Foreftier*, après avoir porté les armes en Lorraine, s'y maria, l'an 1408, à *Claudon du Ham*, de la Maifon des Arcis, dont il eut :

1. Didier, qui fuit;
2. Et Thomas, rapporté ci-après.

Didier Erard refta en Lorraine, & forma la branche qui y eft établie. Il eut pour fils

Jean Erard, qui laiffa :

Georges Erard, qui fut père de

Georges Erard, Seigneur de Fleury, & Gouverneur de la Ville haute de Bar, dont les fervices & ceux de fes ancêtres avec fes armoiries font rapportés fur fa tombe, dans la Chapelle de St.-Sébaftien de l'Eglife de Bar; l'épitaphe ci-après énoncée a été collationnée de nouveau, le 28 Juillet 1656, par *Feilleux*, Notaire Royal au Tabellionage de Bar, & conforme à l'original :

Georges Erard, *homme d'illuftre naiffance, & de l'ancienne & illuftre famille de* Erard, *Chevalier de l'Ordre, qui paffa en Normandie avec une armée de Danois dont il étoit le chef, pour donner fecours à* Richard *qui en étoit alors Duc, contre* Lothaire, *Roi de France, qui envahiffoit cette Province, eft forti du côté de fon père des Maifons de* Génicourt *& de* Chézeaux, *& du côté de fa mère, à caufe du mariage d'*Adrienne de Rofières, *des Maifons de* Raray, de Revigny *& autres Maifons confidérables.*

Ce même Georges Erard, *généreux imitateur des victoires de fon prédéceffeur* Erard, *Chef des Danois, qui à caufe de fon admirable prudence dans les combats, de fon courage & de quantité d'autres faits d'armes, a laiffé cet écrit ci-deffus à fa poftérité pour héritage, à la honte & à la perte des ennemis, & pour une marque illuftre de fa vertu & de fa nobleffe.*

Ce Georges Erard *porta en fa jeuneffe les armes en France, lorfque la guerre y étoit fort échauffée, & après avoir fupporté*

en ce pays, & en plusieurs batailles navales une infinité de travaux, étant avancé en âge, il retourna en sa Patrie où à cause de sa vertu singulière & son insigne probité, il fut fait Gouverneur de Bar-le-Duc, sous Charles III, *d'heureuse mémoire, &* Henry *présentement regnant, Duc de Lorraine & de Bar; mais ayant enfin atteint l'âge de* 71 *ans, il mourut tout cassé de vieillesse en paix & en la grâce du Seigneur le premier de Mai* 1611.

Georges Erard avoit épousé *Adrienne de Rosières,* & eut des enfans, nommés

Louis, Georges;

Et Anne.

Thomas Erard, second fils de Pierson, & de Claudon du Ham, retourna en Normandie, & épousa *Jeanne Gasteligneul,* fille de *Jean Gasteligneul,* Seigneur de Boitron, ainsi qu'il est rapporté dans les contrats & autres actes en date des années 1449, 1452 & 1454. Il eut de son mariage :

1. Jean, qui suit;
2. Thomas, mort sans enfans;

Et plusieurs filles.

Jean Erard épousa *Louise de Cintrey,* & en eut

Jean Erard, Seigneur de la Genevraie, Bréthel, la Croix, le Buisson, Belefonds, Valprevel, la Filmondière, le Tartre, Montrayer, &c., ainsi qu'il est rapporté dans les partages faits entre ses enfans, & son contrat de mariage de 1463. Le Roi Charles VIII lui donna en 1488 le commandement de la Noblesse du Duché d'Alençon & Comté du Perche pour l'amener en Bretagne. Il épousa, le 8 Novembre 1463, *Robine Belard,* dont vinrent :

1. Lucas-Hérard, Seigneur de la Genevraie & autres lieux, qui eut pour fils, François Erard, mort sans enfans ;
2. Guillaume, qui suit, lequel a continué cette branche connue en Normandie sous le nom d'*Erard le gris ;*
3. Et Louis, auteur de la branche des Barons de *Ray*, rapportée ci-après.

Guillaume Erard, Seigneur de Cizai, Valprevel & autres lieux, fut fait prisonnier en combattant auprès de la personne du Roi François Ier. Au retour de sa prison il le fit Chevalier de son Ordre. Il eut de *N... Duplessis,* qu'il épousa en 1498 :

Jean Erard, Seigneur de Cizai, qui épousa, l'an 1538, *Marquise de Loisel,* dont :

Gaspard Erard, Seigneur de Cizai, qui épousa, le 21 Novembre 1585, *Adrienne le Gris,* fille de *Félix le Gris,* Seigneur & Baron de Montreuil & Echauffour, & Châtelain de Monfréville, laquelle hérita de tous ces biens après la mort de son père. Son mari obtint, en 1645, des Lettres-Patentes du Roi pour unir les noms d'*Erard & le Gris,* dans sa personne & ses descendans. En considération de ses services & de ceux de ses ancêtres, il obtint par d'autres Lettres-Patentes, de 1648, l'érection en *Marquisat* des Baronnies de Montreuil & d'Echauffour, qui relèvent en plein Fief du Duché d'Alençon, & qui depuis 5 à 600 ans étoit décorées du titre de *Baronnie.* De ce mariage vint :

Gaspard Erard, Marquis de Montreuil & d'Echauffour, &c., qui épousa N... *du Merle le Blanc-Buisson,* dont vint une fille unique nommée

Marie-Anne-Dorothée Erard, morte le 29 Janvier 1739, âgée de 53 ans. Elle avoit épousé, par contrat du 24 Février 1702, *Michel de Roncherolles,* Marquis de Pont-Saint-Pierre, & porta toutes les terres de la branche des *Erard le Gris* dans cette Maison.

BRANCHE des Barons de Ray.

Louis Erard, troisième fils de Jean & de *Robine Belard,* Seigneur du Ménil-Guyon, Belefonds, du Tartre & du Buat, épousa, le 28 Septembre 1523, *Geneviève de Pilloys,* dont:

1. Geoffroy, qui suit;
2. Et Louis, mort Chevalier de Malte.

Geoffroy Erard, Seigneur de Ménil-Guyon & autres lieux, épousa, le 19 Octobre 1561, *Jeanne des Montis,* dont :

1. René, qui suit ;
2. Louis, mort Chevalier de Malte ;
3. Et Jacques, allié à *Marie de Fontenay,* dont il a eu des enfans.

René Erard, Seigneur de Ménil-Guyon, Tanches, des Hayes, Médavy, Sonnel, du Buat, Patron de St.-Cénery & de St.-Aquilin, Capitaine de 50 Chevaux-Légers au service du Roi Henri IV, épousa, le 17 Février 1594, *Marie,* de la Maison d'*Aprix,* Dame de Ray, Bérard & Somère, dont :

1. Louis, qui suit;
2. René, mort Chevalier de Malte en 1620;
3. Jean, allié à *Marie Mallard ;*

4. Et JACQUES, marié à *Françoife Madeleine*, dont il eut des enfans.

LOUIS ERARD, Seigneur & Baron de Ray & autres lieux, après avoir fervi en qualité de Capitaine de Cavalerie en France & en Italie pour le fervice du Roi LOUIS XIII, époufa, le 13 Janvier 1629, *Madeleine de Montholon*, fille de *Jérôme*, Chevalier, Seigneur de Perrouffeaux, dont l'aïeul & l'oncle furent Gardes des Sceaux de France, fous les règnes de FRANÇOIS Ier & HENRI III. Il eut de ce mariage pour fils unique

RENÉ ERARD, Seigneur & Baron de Ray, né le 24 Octobre 1634, marié, le 3 Mai 1661, à *Renée* de la Maifon *de Boullemer*, dont:

1. LOUIS-JÉRÔME qui fuit;
2. Et RENÉ-AUGUSTIN, Baron de Ray, rapporté ci-après.

LOUIS-JÉRÔME ERARD, époufa, le 1er Juin 1695, *Louife-Marie*, de la Maifon *de Rofnyvinen de Pyré*, & Dame de Chamboy: de cette alliance vinrent:

1. LOUIS-RENÉ, qui fuit;
2. Et AUGUSTIN-CHARLES, Seigneur d'Hellenvilliers, rapporté après fon frère.

LOUIS-RENÉ ERARD, Seigneur Châtelain de Chamboy, Meftre-de-Camp de Cavalerie, & Guidon de Gendarmerie, époufa, le 8 Décembre 1720, *Geneviève de Tilly*, & eut pour enfans:

1. AUGUSTIN-ANTOINE, Seigneur de Chamboy, Capitaine de Cavalerie;
2. Et MARIE-HENRIETTE-ELISABETH, mariée, le 25 Juin 1743, à *Louis-Henri de Graveron*, Seigneur d'Heudreville.

AUGUSTIN-CHARLES ERARD, Seigneur d'Hellenvilliers, fecond fils de LOUIS-JÉRÔME, & de *Louife-Marie de Rofnyvinen de Pyré*, époufa, le 6 Février 1718, *Antoinette de Lange*, veuve de *René-Balthazar*, Marquis de Rabodanges dont pour fils unique

AUGUSTIN-CHARLES-GABRIEL ERARD, marié, le 26 Avril 1746, à *Marguerite-Auguftine-Marie de Marbeuf*, dont

ARMAND-AIMÉ ERARD, né le 3 Mars 1747, Seigneur d'Hellenvilliers, Capitaine de Dragons en 1771.

RENÉ-AUGUSTIN ERARD, fecond fils de RENÉ, & de *Renée de Boullemer*, Seigneur, Baron de Ray, Bréthel, le Fontenil, Gournay, des Portes & autres lieux, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de Vivarais, a époufé, le 10 Février 1720, *Marie-Françoife-Gabrielle de Château-Thierry*, laquelle s'eft remariée à *Louis des Acres*, Marquis de l'Aigle. Voy. DES ACRES. Elle a eu de fon premier mari:

1. LOUIS-AUGUSTIN, qui fuit;
2. AUGUSTIN-LOUIS, rapporté après fon frère aîné;
3. Et MARIE-AUGUSTINE, mariée 1° à *Claude-Ange Dupleix de Bacquencourt*; & 2° à *Charles-Léonard Baylens*, Marquis de Poyanne, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de fes Armées, & commandant le Corps Royal des Carabiniers.

LOUIS-AUGUSTIN ERARD, Baron de Ray, Brigadier des Armées du Roi, nommé en 1745 pour aller commander en Chef les Troupes Françoifes dans les Indes, fut fait prifonnier à fon paffage fur l'Efcadre Françoife, commandée par le Marquis d'Albert. Il a continué fes fervices dans les guerres de Flandre & du pays d'Hanovre, & a été tué à la bataille de Bergen en 1759.

AUGUSTIN-LOUIS ERARD, fon frère, Seigneur & Baron de Ray, a fervi le Roi dans les Guerres de 1741 & 1756, en Bohême, en Flandre, à l'expédition de Minorque & dans le pays d'Hanovre, a été Meftre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de fon nom, enfuite de Cuiraffiers du Roi, Major & Infpecteur de la Gendarmerie. Il eft Maréchal-de-Camp, & Infpecteur-Général de Cavalerie & de Dragons, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis.

Les armes: *d'azur, à 3 pieds de griffon d'or attachés à 3 troncs d'argent, 2 en chef & 1 en pointe; 2 lions*, pour fupports, & pour Cimier *un griffon naiffant* (Généalogie dreffée fur les titres).

ERBRÉE, ancienne Nobleffe de la Province de Bretagne. Auguftin du Paz, hiftoriographe de Bretagne, dit qu'en 1104 les Seigneurs de ce nom fondèrent l'Eglife Paroiffiale d'Erbrée; qu'il fe paffa plufieurs actes en latin entre les Seigneurs d'ERBRÉE & les Religieux du Prieuré de Saint-Martin de Vitré, aux années 1114 & 1207. Par un regiftre de l'Abbaye de Marmoutier, il paroît que HEVENNUS, fils de THIBAUD D'HERBRÉE, étoit Chanoine de l'Eglife de St.-Martin de Tours, & qu'il donna l'Eglife d'Erbrée, ainfi que le patronage avec fes autres biens, à l'Abbaye de Marmoutier, où il fe fit Religieux. Le même

du Paz parle encore de plusieurs autres fondations faites à l'Eglise de St.-Nicolas de Vitré, aux années 1240, 1246 & 1259, par HERVÉ & JEAN D'ERBRÉE, Chevaliers; d'une autre fondation faite à St.-Martin de Vitré par JEHAN D'ERBRÉE, Chevalier; & d'autres fondations faites par les Seigneurs de ce nom aux Religieux Dominicains de Bonne-Nouvelle de Rennes, aux Récollets & Cordeliers de Fougères. Il rapporte aussi une Charte ancienne qui fait mention d'un accommodement par *Mabordus*, Evêque de Rennes, entre ANDRÉ, Baron de Vitré, *Geffroy Giron, Pierre Lohéac, Etienne Giron, Urbain de Fougères, Urbain d'Aubigné, Raphaël du Plessis, Alain & Guy de Baithon*, & JEAN D'ERBRÉE. On voit dans les titres de l'Abbaye de Saint-Georges de Rennes, qu'AGNÈS & GUILLETTE D'ERBRÉE en furent successivement Abbesses, en 1263 & les années suivantes.

GUILLAUME D'ERBRÉE, fils d'un puîné de cette Maison, épousa *Jacquette Robin*, Dame de la Chèze, Terre considérable, par les droits de fondation qu'elle a dans la Paroisse de Plélan. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS D'ERBRÉE, qui mourut avant son père. Il avoit épousé *Jeanne*, Dame de *Launay*, dont il eut pour fille unique :

   PERRONE D'ERBRÉE, mariée à *Gilles de Cahideuc*, qui donna partage à GUY & GUILLAUME D'ERBRÉE, oncles de sa femme, par acte du 20 Juillet 1513, & pour tout droit réel & mobilier aux successions de leur père & mère, il leur promit 50 livres de rente sur la terre de la Chèze.

2. GUY, qui suit;
3. Et GUILLAUME D'ERBRÉE.

GUY D'ERBRÉE possédoit seul la Terre de la Chèze, lors de la réformation de la Noblesse en 1513; l'on ne sait point de quelle manière il devint propriétaire de la portion de GUILLAUME, son frère. Il avoit épousé *Jacquemine de la Piguelais*, fille de *Jehan*, Seigneur du Chesnay, & de *Guillemette le Provost*, après la mort de laquelle il fit une fondation dans l'Eglise de Bonne-Nouvelle de Rennes, pour le repos de l'âme de sa femme. Il transigea, comme garde naturel de son fils GUILLAUME, qui suit, sur ce qui pouvoit lui appartenir aux successions de *Jehan de la Piguelais*, & de *Guillaume le Provost*, le 9 Juin 1542.

GUILLAUME D'ERBRÉE, Seigneur de la Chèze, épousa *Jeanne de Mimbier*, Dame de Chaumère, dont vint :

JEAN D'ERBRÉE, Seigneur de la Chèze, Conseiller au Parlement de Bretagne, qui épousa *Guillette*, Dame de la Fontaine, des Hurtières & de Blernays, dont il eut deux filles, savoir :

JEANNE D'ERBRÉE, héritière principale de ses père & mère, qui épousa *Jacques de Volvire*, Baron de Saint-Brice & de Sens, second fils de *Philippe*, Baron de Ruffec, Chevalier des deux Ordres du Roi, Lieutenant-Général de Saintonge, & d'*Anne de Daillon*. De ce mariage sortit *Anne de Volvire*, Marquis de Saint-Brice, Seigneur de Sens, de la Chèze, de la Fontaine & de Blernays, mort sans enfans ;

Et FRANÇOISE D'ERBRÉE, qui épousa *René de Birague*. Voy. BIRAGUE.

ERGNOUST, en Dunois. JOSIAS D'ERGNOUST, Ecuyer, Seigneur de Pressinville & du Chesne, avoit épousé *Judith de Beaufils de Lierville*, dont :

JACQUES D'ERGNOUST, qui épousa, par contrat du 29 Juin 1623, *Anne Ancel*, veuve du Seigneur de Villepion, & d'*Anne Loreau* ; il en eut quatre garçons & deux filles, dont on ignore les alliances.

Les armes : *de sable, au chevron d'or, accompagné de 3 cloches d'argent.*

ERIZZO, ancienne famille de Venise, dont plusieurs ont été employés par la République en Ambassade, & en d'autres charges importantes. ANDRÉ ERIZZO, Procurateur de Saint-Marc, vivoit en 1348. PAUL ERIZZO, Gouverneur de Négrepont, ayant été obligé de se rendre aux Turcs en 1469, l'Empereur MAHOMET II, sans aucun égard à la capitulation, le fit scier en deux, & trancha lui-même la tête à ANNE, sa fille, qui n'avoit pas voulu condescendre à ses volontés. FRANÇOIS ERIZZO fut Doge de Venise en 1631, & mourut en 1646, âgé de 80 ans. Voy. Moréri, édition de Basle.

NICOLAS ERIZZO, né le 15 Janvier 1722, marié, sans enfans, en 1743, à *Fontana Zorzi*, fille de feu *Aloisio Zorzi*, Noble Venitien, Ambassadeur de la République en France depuis le 25 Mai 1756.

ERLACH. C'est la première des six anciennes Maisons de la République de Berne. Elle est, selon l'*Histoire de Savoie*, & les

preuves qu'en a rapportées Rebeur, Commiſſaire à la fin du dernier ſiècle, une branche cadette de la Maiſon des Comtes de *Neufchâtel*, deſcendante des derniers Rois de la Bourgogne transjurane. On voit encore dans une vieille ſalle du Château de Neufchâtel, ainſi que dans la ſalle de Juſtice de Valangin & ailleurs, les différences, rapportées dans l'*Hiſtoire de Savoie*, qui furent faites dans les armoiries de ſes diverſes branches, pour les diſtinguer entr'elles. La branche aînée des Comtes de *Neufchâtel* portoit *trois chevrons* dans ſes armes; la branche puînée des Comtes de *Valangin* & *Nidau*, en portoit *deux*; & la branche cadette des Comtes d'*Erlach* n'en portoit qu'un : ce ſont encore aujourd'hui ſes armes.

Cette Maiſon tire ſon nom du Château & de la Ville d'Erlach (autrement dit Cerlier, nom que le vulgaire retient encore, & en latin *Herliacum*, *Cerliacum*), qu'elle fit bâtir, il y a plus de 700 ans, au bout du lac de Bienne, près celui de Neufchâtel, & qu'elle a poſſédé de père en fils juſqu'au milieu du dernier ſiècle. C'étoit un Fief relevant des Comtes de Neufchâtel, dont celui qui en avoit reçu l'inveſtiture, avoit le droit de voix active aux Audiences ou Diètes de ce Comté, aujourd'hui la Capitale d'un Bailliage portant le nom d'Erlach ou Cerlier, appartenant au Canton de Berne.

Les Chroniques de Stumpf, de Bucelin, de Stuttler, ainſi que les Archives de Berne, diſent que cette ancienne Maiſon a fait beaucoup d'actions héroïques avant & après la fondation de la ville de Berne, qu'elle a donné des preuves éclatantes de ſa valeur, tant dans les guerres du pays que dans celles du dehors; qu'elle s'eſt ſignalée dans une infinité de batailles & ſièges en Europe & hors de l'Europe; qu'elle a rempli avec honneur diverſes Ambaſſades fort conſidérables auprès des Empereurs, des Rois & des Princes étrangers.

La République de Berne compte dans cette Maiſon 7 Seigneurs-Avoyers, c'eſt-à-dire Chefs du Canton, 29 Conſeillers d'Etat-Bannerets & Tréſoriers, & 12 Colonels-Généraux de ſes Troupes. Cette Maiſon compte auſſi parmi les ſiens 5 Chevaliers de l'Ordre Teutonique dès le commencement du XIVe ſiècle, quantité de Chevaliers des Ordres de Saint-Hubert, de l'Aigle-Rouge, de la Fidélité, de la Généroſité, de Saint-Jean de Jéruſalem; pluſieurs Comtes du Saint-Empire, un Maréchal de France, un Général-Feld-Maréchal auprès de l'Empereur, un Colonel au Régiment des Gardes-Suiſſes; trois Lieutenans-Généraux en France, ainſi que pluſieurs dans d'autres Cours; nombre de Maréchaux-de-Camp, Brigadiers & Colonels de divers Régimens Suiſſes. Diebold Echilling, Greffier de Berne, dans ſa Chronique manuſcrite, dit que les Erlach étoient dès le tems de la fondation de cette Ville, preſque tous décorés du titre de *Chevalier*. Cette ancienne Maiſon a formé nombre de branches, dont il n'y en a plus que 5 qui ſubſiſtent.

Le premier des Erlach dont on ait connoiſſance eſt Walther d'Erlach, qualifié *Chevalier* en différens Tournois en 1104, ſelon les Rôles trouvés à Schaffhouſe & à Eslinguen; c'eſt ce qui eſt prouvé par les Chroniques de Munſter, liv. III, fol. 1039, chap. X des *Tournois*. Il fonda la Cure de Groſſenhonſtetten en faveur de ſa Maiſon, & la dota conſidérablement.

Christophe d'Erlach, Chevalier, étoit au ſervice de l'Empereur Henri *Barberouſſe*, lorſqu'il réſidoit à Haguenau, & en étoit très-conſidéré avec ſa famille. Il poſſédoit les grandes charges à la Cour Impériale avant & après l'Empereur Frédéric *Barberouſſe*, ſelon la Chronique de Stumpf, fol. 537, où ſes armes ſont auſſi empreintes. Il aſſiſta, en 1160, aux Tournois tenus à Zurich par *Welphe*, Duc de Spolète & de Bavière. Voyez Stumpf, Munſter, Bucelin, & les livres des Tournois.

Rodolphe d'Erlach, Chevalier, eſt mentionné dans une donation que le Comte *Ulrich de Neufchâtel* fit en faveur du Couvent de Hauterive en 1196, où entr'autres témoins eſt cité Rodolphus, *Miles de* Cerliaco.

Au XIVe ſiècle vivoient pluſieurs du nom d'Erlach, dont les pères & mères ne ſont pas connus, ſavoir en l'année 1326, un Nicolas d'Erlach & Wernher, ſon fils, qui vendit à ſon père trois cenſes à Granges.

Un Gunzius d'Erlach, Chevalier, Bailli de Nidau au nom des Comtes, qui ſcella en cette qualité un acte en 1347 : on ne ſait rien de plus de lui;

Un Conrad d'Erlach, Chevalier, auſſi Bailli de Nidau, qui en cette qualité ſcella pluſieurs actes au nom des Comtes, & fit en 1364 quelques donations à l'Abbaye de Frie-

nisberg. Il épousa *N...* Baronne *de Scedorf*, dont vint une fille, mariée, en 1369, à *Burckard Wonderflue ;*

Un Sigfrid d'Erlach, que le Comte *Fugger*, dans sa Généalogie de la Maison d'Autriche, place parmi les Nobles, tués avec les Ducs d'Autriche à la bataille de Sempach : c'est tout ce qu'on sait de ce Sigfrid.

I. Ulrich d'Erlach, Ier du nom, Chevalier Seigneur de Reichenbach, est appelé dans des actes passés aux années 1225, 1231 & 1234, Ulricus de Cerliaco, *Miles*. Suivant un de ces actes, il servit de témoin pour une donation que le Comte *Ulrich de Neufchâtel* fit en faveur de l'Abbaye de Saint-Jean. Il eut pour femme *Anne-Mechtilde*, Baronne de *Ringenberg*.

II. Ulrich d'Erlach, IIe du nom, surnommé le *Chevalier sans peur*, selon les apparences & les arbres Généalogiques de cette Maison, fils d'Ulrich Ier, Seigneur de Reichenbach, & Châtelain ou Gouverneur, pour le Comte de Neufchâlel, de la Seigneurie d'Erlach, *aliàs* Cerlier (*de Cerliaco*), étoit en 1270, Conseiller-Journalier de la Ville de Berne. Il gagna, en 1298, comme Capitaine-Général des Bernois, la bataille de Tonnerbukel sur les Fribourgeois, les Comtes de Savoie, de Gruyères, l'Evêque de Lausanne, les Barons de Moulenach, Thiom en Valais, Belp & Bourghistein, qui avoient fait irruption sur les terres des Bernois, fit un grand massacre des troupes ennemis, & leur prit tout le butin qu'ils avoient fait, ainsi que les drapeaux, qui furent placés dans l'Eglise Cathédrale de Berne. Il eut de sa femme *Anne*, Baronne de *Rhinfelden :*

1. Rodolphe, qui suit;
2. Burckard, auteur de la seconde branche, après la postérité de son frère aîné ;
3. Wernher, Curé de Grossenhonstetten en 1320;
4. Et Cuno, reçu en 1315 Chevalier de l'Ordre Teutonique à Sumiswald : sa Lettre de réception dans cet Ordre est conservée dans les Archives de cette Maison.

III. Rodolphe d'Erlach, Chevalier, Seigneur de Reichenbach, Châtelain ou Gouverneur, comme son père, du Comté d'Erlach, fut élu, en 1339, par les Bernois, Dictateur & Commandant de leurs Troupes. Il remporta avec leur petite armée, le 21 Juin de cette même année, une victoire éclatante contre une armée de 30,000 hommes, levés, pour la destruction des Bernois, par le Comte de Nidau, qui fut tué dans cette bataille. Les Historiens de la Suisse font mention de cette célèbre journée, ainsi que de sa rencontre avec les Fribourgeois qu'il battit à *plate couture* près de Schonemberg. Il trouva le moyen d'accorder sa patrie avec les jeunes Comtes de Nidau, & mourut d'une mort tragique en 1360 à Reichenbach, ayant été assassiné par son gendre, de la Maison de *Rudens-d'Underwalden*, qui le tua avec la même épée dont ce brave Général s'étoit servi en sept batailles. Il épousa *Elizabeth Richen*, fille d'*Ulrich Richen*, Chevalier, dont vinrent :

1. Rodolphe, Seigneur de Reichenbach & de Bumplits, Chevalier, qui se voua d'abord à l'Etat Ecclésiastique, & auquel son père confia en 1333 la Cure de Grossenhonstetten : il la quitta, quoiqu'il eut été proposé à l'Evêché de Constance, pour se marier à *Lucie*, Baronne *de Krauchtal*, sœur de *Pierre de Krauchtal*, Avoyer de Berne, dont il eut la Terre de Bumplits. Ces deux époux fondèrent quantité de Bénéfices & de Messes pour le repos de leurs âmes, & moururent sans postérité;
2. Ulrich, qui suit;
3. Madeleine, Religieuse en 1326, au Couvent de Staubunnen;
4. Et Marguerite, épouse de *Juste de Rudens*, Chevalier.

IV. Ulrich d'Erlach, IIIe du nom, Seigneur de Reichenbach, Chevalier, fonda en 1364, avec son frère Rodolphe, une Messe perpétuelle pour le repos de l'âme du Chevalier Rodolphe leur père. Il eut plusieurs enfans, tous morts sans postérité avant 1384, d'*Anne*, Baronne *de Strattlingen*, sa femme, avec laquelle il est enterré dans l'Eglise de Bremgarten. On voit encore leurs armes sur leur tombe.

SECONDE BRANCHE,
éteinte.

III. Burckard d'Erlach, second fils d'Ulrich II, & d'*Anne* Baronne *de Rhinfelden*, Seigneur de Jeguenstorff, épousa 1° *Eve*, Baronne d'*Uzingen ;* 2° en 1321, *Adélaïde*, Baronne *de Krauchtal*, fille de *Pierre*, Baron *de Krauchtal*, l'aîné, & 3° *Claire*, Baronne *de Kerren de Kerrenried*. Du premier lit il eut :

1. Ulrich, qui suit ;

Et du troisième lit :

2. Burckard, Seigneur de Wyl, lequel épousa, en 1386, *Marguerite*, Baronne *de Richen*, fille de *Juste Richen*, Chevalier, & d'*Anne*, Baronne *de Senno*. De ce mariage sortirent quatre garçons :
   1. Rodolphe, Seigneur de Jeguenstorff, Avoyer de Berthoud en 1416 & 1421, allié 1° à *Anne*, Baronne *de Ringenberg*; 2° à *Elisabeth de Heidegh*; & 3° en 1441, à *Anne de Busché*. Il fut investi, en 1453, par le Comte *Jean de Fribourg*, d'une partie du Fief d'*Erlach* au Comté de Neufchâtel, légua, en 1459, à l'Eglise de Jeguenstorff sa dixme de Mattslettelen, y choisit sa sépulture, & mourut sans postérité de ses trois femmes ;
   2. Wernher, Chanoine à Soleure;
   3. Hemman, Chevalier & Commandeur de l'Ordre Teutonique, reçu à Soumiswald en 1416;
   4. Et Ulrich, surnommé *l'aîné*, Seigneur de Wyl, du Conseil de Berne en 1418, premier Bailli à Baden en 1427, & Avoyer de la République de Berne en 1444. Il avoit commandé en 1425 les Bernois dans leur expédition au Val d'Oxellor, fut leur Ambassadeur en 1440, aux Conférences pour la paix entre Zurich, Schwitz & Glaris, & commanda encore au siège de Graffensée. Il possédoit en commun avec son frère Rodolphe le Fief d'Erlach, & fut investi par le Comte *Jean de Fribourg*, de la Collature de la Cure de Kriegstetten. Il avoit épousé 1° *Vérène*, Baronne *de Buech*; 2° *Anne*, Baronne *de Spiegelberg*, avec laquelle il fonda en 1441 une Chapelle dans l'Eglise de St.-Urff à Soleure; 3° *N...*, Baronne *de Senno*; & 4° *Jonatha*, Baronne *de Glereffe*, qui après la mort de son mari, arrivée en 1465, fonda une Chapelle dans l'Eglise Cathédrale de Berne, où se voyent encore les armes d'Erlach, de *Senno* & de *Glereffe*. Ulrich n'eut point d'enfans de ses quatre femmes, mais il eut seulement un fils bâtard, nommé

      Nicolas d'Erlach, lequel fut du Conseil Souverain de Berne en 1466, & Avoyer de Berthoud en 1467 & 1471.

3. Et Walther d'Erlach, Seigneur de Riggisberg, Co-Seigneur de Jeguenstorff, Hindelbanck & de Hettyswil, qui épousa *Elisabeth*, Baronne *de Wychtrach*, fille de *Pierre*, Baron *de Wychtrach*, héritière de beaucoup de terres du côté de Thun, du Château de Schadau, de Scherzlingen, &c. Il eut pour fils :

   Antoine d'Erlach, Seigneur de Riggisberg, Wyl, Reuttigen & Schadau, Trésorier ou Administrateur de la Prévôté de Riggisberg, Conseiller d'Etat du Conseil de Berne en 1432. Il fonda la Cure de Scherzlingen, donna sa Maison de Schadau pour demeure au Curé, & le renta magnifiquement, à condition qu'il diroit tous les ans une messe pour le repos de son âme & de celle de *Barbe*, Baronne *de Stein*, son épouse ; & mourut en 1462 sans postérité.

IV. Ulrich d'Erlach, IVe du nom, Seigneur de Reichenbach, Collateur de Jeguenstorff, épousa *Anne*, Baronne *de Wyler Ottinguen*, & en eut :

1. Jean, qui suit ;
2. Burckard, qui fut Avoyer d'Arberg en 1415, & Bailli de Nidau en 1423 ; il mit son sceau en qualité d'Avoyer d'Arberg en 1417 à un acte concernant différends droits du Couvent de Frienisberg, & se maria avec *N...*, Baronne *de Seedorf*.

V. Jean d'Erlach, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Reichenbach & de Bumplits, Conseiller d'Etat de Berne, & Directeur des bâtimens en 1427, avoit été Bailli d'Ottiguen, Avoyer de Thun en 1402 & 1420. Il avoit été aussi Avoué de la Prévôté de Riggisberg, & eut pour femme *Marguerite*, Baronne *de Graffburg*. Ses enfans furent :

1. Ulrich, qui suit ;
2. Petermann, auteur de la troisième branche rapportée après la postérité de son frère aîné ;
3. Et Jean, Curé de Grossenhonstetten en 1431.

VI. Ulrich d'Erlach, Ve du nom, Seigneur de Reichenbach & de Bumplits, Conseiller d'Etat de Berne en 1451, Avoyer de Thun en 1455, décéda avant 1472. Il avoit épousé 1° *N...* Baronne *de Stein*; & 2° *Elisabeth de Negenthaler*, dont il eut :

1. Jean, qui suit ;
2. Et Henri, lequel fut Chevalier de l'Ordre Teutonique

Dans ce même tems vivoient 1° un Ulrich d'Erlach, Gouverneur ou Administrateur de Werdenfels dans l'Evêché d'Eichstetten en Allemagne, décédé à Spalt en 1485 où l'on voit son Epitaphe. Il avoit épousé *Elisabeth*, Baronne *de Geminguen*; & 2° un Thuring d'Erlach, Châtelain ou Gouverneur d'Aischy

en 1467, puis Avoyer de Thun en 1478 & 1481. Il fit une donation à ladite Eglife d'Aifchy en 1482.

VII. Jean d'Erlach, IIe du nom, furnommé l'aîné, Seigneur de Reichenbach, Co-Seigneur de Riggisberg, Bailli de Cerlier en 1488, Confeiller d'Etat de Berne en 1496, décéda en 1518. D'*Apollonie de Mundbrot*, fa femme, il eut :

1. Antoine, qui fuit ;
2. Et Jean, tué jeune au fervice de France devant Milan en 1526. Il avoit tefté, en 1523, en faveur de fon frère :

VIII. Antoine d'Erlach, Seigneur de Reichenbach, fe retira à Lucerne à caufe du changement de Religion, & fut Confeiller d'Etat de cette Ville. Il vendit en 1505 à *Lucas Tfcharner* le Bourg & Château de Reichenbach, fut Avoyer du Comté de Berthoud en 1521 & 1525 ; reçut la moitié de la Jurifdiction haute & moyenne de Riggisberg en Fief de la Ville de Berne en 1538 ; & vendit la même année la moitié de cette terre à l'Avoyer Jean d'Erlach. Il fervit en France en qualité de Capitaine, & fe trouva à plufieurs expéditions, entr'autres au fiège de Perpignan en 1542. Il mourut à Lucerne fans avoir eu d'enfans mâles de fon mariage avec *Louife*, Baronne de *Hertenflein*.

TROISIÈME BRANCHE, fubfiftante.

VI. Petermann d'Erlach, fecond fils de Jean, Ier du nom, & de *Marguerite de Graffburg*, Co-Seigneur de Bumplits, Bailli de Schwarzemburg en 1443 & 1446, Avoyer de Berthoud depuis 1442 jufqu'en 1454, du Confeil d'Etat de Berne en 1460, mort à Bumplits en 1471, avoit époufé 1° *Claire*, Baronne *de Burgiftein*; 2° le 1er Septembre 1442, *Alife Haller*, Baronne de Gurtklary, fille d'*Ulrich Haller de Gurtklary*, dont:

1. Rodolphe, qui fuit ;
2. Theobald, Chanoine à Ainfeldinguen en 1468, Curé à Rirchlindach en 1470, Chanoine de l'Eglife Cathédrale de Berne en 1484, Doyen de ce Chapitre, & Prévôt de celui de Zoffinguen ;
3. Et Jean-Rodolphe, Confeiller d'Etat de Berne en 1475, & Bailli à Nidau en 1479. Il commanda, en 1476, 1500 hommes qu'on jeta dans Morat. Il avoit époufé : 1° *Kunigolde*, Baronne de *Ballmoff* ; & 2° *Cordule*, Baronne de *Butiffon*. Du premier lit il eut :

Louis, Chevalier, Baron de Spietz, Seigneur de Jeguenftorff & Balm, Confeiller d'Etat de Berne en 1500 & 1520, qui fervit en qualité de Colonel au fervice de France dans le Milanois ; il fe trouva au fiège de Gênes en 1515, entra dans le parti de *Maximilien Sforce*, & fut un de ceux qui voulurent exécuter les propofitions de François Ier, on le députa même à ce Prince à ce fujet. Le Pape Léon X, au fervice duquel il mena des troupes, le créa Chevalier en 1521, & les reconduifant en Suiffe, il fe joignit à l'Armée de France, & contraignit par ce renfort les Impériaux à lever le fiège de Parme. Il fit voir dans toutes fes expéditions beaucoup de bravoure ; mais à caufe de fes liaifons avec la France, tous fes biens furent confifqués pour quelque tems, il fut mis plufieurs fois à l'amende, même dépofé de fes charges dans fa Patrie. Il acheta la Baronnie *de Spietz*, qu'il légua à fon coufin l'Avoyer Jean d'Erlach ; il mourut en 1524, & voulut être enterré dans la Chartreufe de Thorberg. Il avoit époufé : 1° *Vérène*, Baronne *de Mulinen ;* 2° *Madeleine Glafer ;* & 3° *Barbe Schmid ;* il ne laiffa aucun enfant de fes trois femmes, mais il eut une fille naturelle nommée :

Barbe, mariée, en 1537, à *Conrad Schutz*, fille de *Benoît*, ancien Bailli de Nidau, en préfence de tous les parens de fon père.

Et du fecond lit il eut :

Sulpice, qui eft enterré dans l'Eglife Cathédrale de St.-Vincent ; il mourut fans laiffer de poftérité.

VII. Rodolphe d'Erlach, Chevalier, Seigneur de Wyl, Jeguenftorff & Bumplits, Avoyer de la République de Berne, né en 1449, fut Confeiller d'Etat en 1471, Gouverneur pour les Comtes de Châlons du Comté d'Erlach ou Cerlier, Charge que les fouverains Seigneurs de Berne lui confervèrent lorfqu'ils acquirent ce Comté, jufqu'au tems qu'il devint Avoyer du Comté de Berthoud en 1474, fut de nouveau mis dans le petit Confeil en 1477, & obtint en 1479, à l'âge de 30 ans, la dignité d'Avoyer de la République. Sa valeur & fon mérite lui en avoient applani le chemin. Il s'étoit diftingué en 1476 à la bataille de Granfon, avoit été reçu Chevalier

après cette célèbre journée, & fut aussi Conseiller de guerre dans Morat, assiégé par le Duc de Bourgogne en 1497. L'Etat de Berne l'envoya au Duc de Savoie en 1499 en qualité d'Ambassadeur. Commandant la bannière de la Ville de Berne, il servit avec éclat non-seulement dans le Heggen contre les Impériaux, mais encore à la bataille de Dornach, journée qui décida de la guerre de l'Empire avec les Suisses; & aida en 1505 à conclure un accord entre le Duc de Savoie & la République de Valais. Il reçut en fief de la Ville de Berne, en 1478, la maison & les vignes de Cerlier, ainsi que la terre de Wyl en 1502. Peu de tems avant sa mort arrivée en 1508, il fit donation à l'Abbaye de Thorberg des dixmes & de tout ce qu'il possédoit à Hettswil; on présume même que ce fut lui qui légua la grande dîme de Jeguenstorff à l'Hôpital de Berne; il est enterré dans le Chœur de l'Eglise Cathédrale de cette Ville. Il avoit épousé, 1° en 1471 *Barbe de Praroman*, fille de *Jean de Praroman*, Avoyer de Fribourg, & de *Salomé d'Avanches*; & 2° en 1492, *Barbe*, Dame *de Scharnachtal*. Du premier lit vinrent :

1. Burckard, Seigneur de Wyl, Bailli du Comté de Lenzburg en 1508, de Cerlier en 1513, & de Nidau en 1515, mort en 1524, sans postérité mâle de son épouse *Ursule*, Baronne *de Senguen*, dont il eut une fille nommée Barbe d'Erlach, mariée à *Nicolas de Wattenwyl*, auquel elle porta en dot la terre de Wyl. Il avoit conduit en 1500, sans le consentement de son Souverain, une Compagnie en Italie au service du Roi de France, & fut pour cela privé la même année de ses charges en sa patrie. Il fut nommé en 1512 Commandant des Troupes de Berne, qui s'emparèrent, au nom du Pape, du Milanois;
2. Jean, qui suit;
3. Et Théobald, tige de cinq branches éteintes dont nous parlerons ci-après.

VIII. Jean d'Erlach, IIIe du nom, Baron de Spietz, Seigneur de Riggisberg & Jeguenstorff, né en 1474, Avoyer de la République de Berne, fut d'abord, en 1506, Bailli de Granson; en 1508 du Conseil d'Etat de Berne; en 1512 Ambassadeur de son Canton auprès du Pape Léon X, & revêtu du même caractère cette année auprès de la République de Venise; fut en 1513 du Conseil de Guerre dans l'expédition des Suisses devant Dijon, & nommé en 1515 le second des Commandans Bernois des Troupes envoyées dans le Milanois. Il parvint en 1519 à la dignité d'Avoyer de la République de Berne; nomma en 1520 à la Cure de Kirchdorf; commanda en 1528 le corps d'armée envoyé contre les rebelles de l'Oberland, qui étoient soutenus par le Canton d'Underwalden; en 1529 la seconde Bannière de Berne, dans la Guerre allumée entre Zurich & Berne d'une part, & les premiers Cantons Catholiques de l'autre; & en 1530 les Troupes Bernoises envoyées au secours de Genève contre le Duc de Savoie & les Confédérés de la Cuillère; s'empara de tous les postes qu'ils occupoient dans le pays de Vaud, & signa, après la campagne, le Traité de Saint-Julien, qui mit fin à cette guerre; renouvela à Fribourg, la même année (1530), la Combourgeoisie entre Berne & Fribourg, & fut, en 1531, Juge dans un différend avec la ville de Soleure. La ville de Berne l'avoit confirmé en 1500 en la possession de la Prévôté de Riggisberg, avec haute & basse jurisdiction, à titre de fief de ladite Ville, & il reçut d'elle en fief, en 1538, avec Antoine d'Erlach son cousin, l'autre moitié de la terre de Riggisberg, ainsi que la portion qu'il avoit acquise de son autre cousin Louis, duquel il hérita de la Baronnie de Spietz, qui lui fut donnée par testament. Possédant déjà la moitié de celle de Riggisberg, il acheta l'autre moitié de son cousin Antoine, & de Jean d'Erlach, l'aîné, la terre de Jeguenstorff. Il mourut le 30 Octobre 1540, & avoit épousé *Madeleine de Mulinen*, dont :

1. Jacques, élevé à la Cour de l'Empereur Charles V, & tué au service de ce Prince à la bataille de Pavie en 1525;
2. Jean-Rodolphe, qui suit;
3. Wolfgang, auteur de la sixième branche rapportée ci-après;
4. Et Bernard, Seigneur de Hindelbanck, Avoyer de Morat pour les Cantons de Berne & de Fribourg en 1550, & Conseiller d'Etat de la Ville en 1564. Il avoit été Gouverneur d'Aigle en 1558, & fut remis dans le Petit-Conseil, où il siégea plus de 23 ans. Il avoit épousé *Affre de Reischac*, de laquelle il eut :
   - Jacques d'Erlach, mort fort jeune au service de France en 1517;
   - Et Madeleine, mariée à *Jean-Rodolphe*, Baron *de Bonstetten*, qui porta la terre de Hindelbanck dans cette Maison.

IX. Jean-Rodolphe d'Erlach, Baron de Spietz, Seigneur de Heitenried, né en 1504,

Avoyer du Comté de Thun en 1528, & de Morat en 1530, Gouverneur du pays de Gez en 1536, & Confeiller d'Etat de Berne en 1540, entra au fervice de France, fut dangereufement bleffé & fait prifonnier à la bataille de Pavie en 1525, & nommé Juge dans un différend avec Genève. Les enfans qu'il eut de *Dorothée de Felguen* furent :

Jean-Rodolphe, qui fuit ;
Et quatre filles, toutes mariées dans la Maifon de *Diesbach.*

X. Jean-Rodolphe d'Erlac, IIe du nom, né en 1547, Baron de Spietz, Seigneur de Jeguenftorff, fut élevé auprès de l'Amiral de Coligny, & fe trouva avec lui à la bataille de Saint-Denis. De fon mariage, en 1569, avec *Urfule de Mulinen*, fille de *Béat-Louis*, Avoyer de Berne, vinrent :

1. François-Louis, qui fuit ;
2. Et Jean-Rodolphe, né en 1577, qui, après avoir été auprès du Duc de Longueville, & fervi en France, retourna dans fa Patrie, où il fut Bailli à Moudon. Il fut Envoyé extraordinaire de fon Canton auprès du Roi, & chargé de traiter auffi des affaires des Réformés en France avec le Prince de Condé & le Duc de Bouillon; paffa de là en Angleterre, où le Roi Jacques lui donna la commiffion d'engager fon Souverain & les autres Cantons Proteftans à entrer dans la confédération des Princes d'Allemagne; fut encore employé auprès de la République du Valais, dans le deffein qu'elle avoit de concilier le Duc de Savoie avec le Roi de France, & mourut de la pefte en 1628. Il avoit époufé *Catherine de Weyermann*, fille de l'Avoyer de Berne de ce nom, dont il eut :

Sigismond, né en 1614, Baron de Spietz, Général du Corps Helvétique, & Envoyé de la République de Berne. Il entra jeune au fervice de France, y refta jufqu'en 1650, fous les ordres du Général Jean-Louis d'Erlach ; fut Colonel d'un Régiment Allemand de fon nom ; fervit en qualité de Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, dans les campagnes de 1648 & 1649 ; fe diftingua à la bataille de Lens & au fiège de Cambray ; revint en 1652 dans fa Patrie, où il fut Confeiller d'Etat ; fut nommé, le 7 Mai 1653, Général de l'armée de l'Etat contre les Payfans rebelles qu'il difperfa en 1655, auffi Général contre les Cantons Catholiques, & perdit peu après la bataille de Willmerguen contre ces mêmes Cantons. On crut avoir à redire à fa conduite, mais il fe préfenta devant fes Souverains avec tant de franchife, qu'il fit diffiper les foupçons qu'on avoit formés contre lui. Enfin il fut fait Banneret en 1667, nommé Avoyer de fa République en 1675, & un des Généraux du Corps Helvétique, conformément au *Deffenfional.* En 1685, vu fon grand âge, il demanda la démiffion de tous fes emplois ; mais fa République, loin de l'accepter, le confirma de nouveau dans toutes fes charges, attendu le befoin qu'on avoit de fa perfonne dans les conjonctures préfentes. Il étoit Colonel de trois Régimens, un de Cavalerie, un de Cuiraffiers & un d'Infanterie. Le Docteur Burnet, Evêque de Salisbury, dans fon *Voyage de Suiffe & d'Italie*, en fait le plus grand éloge, & parle de lui comme d'un homme des plus fages & des plus capables de gouverner. Il mourut à Berne le 1er Décembre 1699, & fon corps fut porté à Spietz où l'on voit fon épitaphe. Sa devife étoit : *Nafci laborare, mori.* Il avoit époufé *Urfule-Efther*, Baronne *de Mulinen de Wildenftein*, dont il n'eut point d'enfans.

XI. François-Louis d'Erlach, Baron de Spietz & d'Oberhoffen, Seigneur de Schadau, Avoyer de la République de Berne, Colonel-Général des troupes de l'Etat, né en 1575, Avoyer du Comté de Berthoud en 1604, Confeiller d'Etat de Berne en 1610 ; fon Député en 1612, pour jurer l'alliance avec le Margrave *de Baden - Dourlach* ; & Envoyé en 1614 à Enfisheim, pour calmer les troubles excités par les fujets de la haute Autriche du Cercle du Rhin ; entré en 1615 au fervice de la République de Venife en qualité de Colonel ; Ambaffadeur de fon Canton en 1617, pour recevoir le ferment du Duc de Savoie, à caufe de l'alliance de ce Prince avec le Canton de Berne ; revêtu de la même qualité en 1622, de la part de celui de Zurich, auprès de Louis XIII, Roi de France, à l'occafion de la révolte de la Valteline ; député de nouveau en 1625 par fa République auprès des Grifons, pour examiner les objets de la méfintelligence furvenue entre le Général, les Colonels & Capitaines de Berne ; fait Banneret de fa République en 1628 ; élu unanimement Avoyer en 1629 ; nommé en 1630 un des Arbitres demandés pour terminer les différends entre la ville de Zurich, l'Evêque de Conftance & l'Ab-

bé de Gall, au fujet des caufes matrimoniales de la Turgovie, & de la nomination des Eglifes dans le Rhintal; enfin employé par fon Canton en qualité de fon Ambaffadeur ou de fon Député 144 fois, foit aux Diètes ou Conférences, tant en Suiffe que dans les Pays étrangers; vu fes grands talents pour la guerre & les négociations, il fut Général des Troupes de la République de Berne. Le Roi lui accorda en 1639 une Compagnie de 200 hommes au Régiment des Gardes-Suiffes, avec la liberté d'en difpofer en faveur de fes fils; il la céda le 9 Mars de la même année à fon fils ALBERT, & mourut le 20 Avril 1651. On voit fon tombeau & fon épitaphe dans l'Eglife Paroiffiale de Spietz. Il avoit époufé 1° *Salomé Steiger*, fille de *Jean*, Avoyer de Berne, & 2° *Jeanne de Graffenried*. Il eut de la première femme 11 enfans, entr'autres :

1. FRANÇOIS-LOUIS, qui fuit.

Et de la feconde 24, dont auffi entr'autres :

2. ALBERT, auteur de la quatrième branche rapportée après la poftérité de fon aîné;
3. JEAN-JACQUES, auteur de la cinquième branche rapportée après fes deux frères ;
4. Et GABRIEL, né en 1640, Capitaine au fervice de France, mort à Arnheim des bleffures qu'il reçut près de Bordengrave en 1673. Il eft enterré dans l'églife d'Arnheim. Il avoit époufé *Catherine Tillier*, dont :

   JEAN-RODOLPHE D'ERLACH, né en 1671, mort en 1706, Lieutenant-Colonel en Hollande, fans poftérité de fon mariage avec *Elifabeth Reinhard*, Hollandoife.

XII. FRANÇOIS-LOUIS D'ERLACH, II[e] du nom, Seigneur de Bumplits, né en 1596, Gouverneur d'Aigle en 1635, mort en 1650 à Bumplits, où il eft enterré, avoit époufé 1° *Elifabeth de Chambrier*; 2° *Efther*, Baronne *de Wattenwyl*; & 3° *Madeleine Stürler*. Ses enfans furent:

1. JEAN-LOUIS, marié à *Sufanne Daxelhoffer*, fille de l'Avoyer *Nicolas Daxelhoffer* ;
2. FRANÇOIS-LOUIS, allié à *Sufanne-Marie Stürler* ;
3. VINCENT, mort dans fes voyages à Paris en 1665 ;
4. Et VICTOR, qui fuit.

XIII. VICTOR D'ERLACH, né en 1648, Bailli du Comté d'Arberg en 1685, premier Bailli de Soumifwald en 1701, eut d'*Elifabeth Steiger*:

1. SIGISMOND, qui fuit ;
2. Et VICTOR, rapporté après la poftérité de fon aîné.

XIV. SIGISMOND D'ERLACH, né en 1671, Chevalier de l'Ordre de la Générofité, Capitaine des Cent-Suiffes du Roi de Pruffe, fon Chambellan, Grand-Maître-d'Hôtel & Maréchal de fa Cour, entra d'abord au fervice de France dans le Régiment des Gardes-Suiffes; fut fait premier Lieutenant de la Compagnie de JEAN-JACQUES D'ERLACH; fit les Campagnes depuis 1690 jufqu'en 1694; fe trouva aux batailles de Fleurus, de Steinkerque, de Nerwinde, aux fièges de Mons, Namur & Charleroi; & paffa enfuite au fervice de FRÉDÉRIC I[er], alors Electeur de Brandebourg, qui le créa premier Lieutenant & Major des Cent-Suiffes, enfuite Colonel & fon Chambellan en 1698. Il le fuivit à Koenigsberg, où ce Prince fut couronné Roi de Pruffe en 1701. En 1703 il lui donna la charge de Grand-Echanfon avec rang de Brigadier; le nomma en 1704 Chevalier de l'Ordre de la Générofité, Grand-Maître-d'Hôtel, Maréchal de fa Cour avec rang de Lieutenant-Général en 1706. Comblé de faveur par ce Prince, il en obtint quinze Villages en fief, du rapport annuel de 15000 écus, & le Roi FRÉDÉRIC-GUILLAUME, fon fucceffeur, lui accorda pendant fa vie pour fa demeure la belle maifon de campagne appelée *Schonaufen*. Il mourut à Berlin en 1722, & eft enterré dans la Chapelle des Comtes de *Blumenthal*. Il avoit époufé 1° *Dorothée-Charlotte*, Comteffe *de Schwalkouski*, fille de *Samuel*, Confeiller d'Etat Privé du Roi de Pruffe; 2° *Sophie-Wilhelmine*, Comteffe *de Schoning*, Douairière du Baron *de Blumenthal*, & fille du Feld-Maréchal *de Schoning*, au fervice de Saxe & de Pologne. Du premier lit il eut:

1. DOROTHÉE-CHARLOTTE, mariée, en 1722, au Comte *de Wilknis*, Chambellan du Roi de Pruffe.

Et du fecond lit:

2. FRÉDÉRIC, né en 1708, que le Roi FRÉDÉRIC & le Prince Royal tinrent eux-mêmes fur les Fonts de baptême, & auquel ils firent don d'un Canonicat confidérable, étant devenu aveugle.

XIV. VICTOR D'ERLACH, II[e] du nom, né en 1672, nommé Adminiftrateur de l'Abbaye de Konigsfelden, entra au fervice de France, dans le Régiment des Gardes-Suiffes, en 1692, compagnie de JEAN-JACQUES D'ERLACH, dont il devint premier Lieutenant en 1695 ; eut une

demi-Compagnie en 1700, de laquelle il se démit en faveur de son fils en 1727; fit d'abord les Campagnes de Catalogne, ensuite celles de Flandre; fut blessé à la bataille de Judoigne en 1706; revint dans sa patrie; & commanda en 1712 dans le Château de Lenzburg, lors de la guerre contre les Cantons Catholiques. Il eut de *Salomé de Graffenried :*

1. Sigismond, qui suit;
2. François-Louis, rapporté après la postérité de son frère aîné;
3. Samuel-Frédéric, né en 1721, mort à Paris en 1742, Lieutenant au Régiment des Gardes-Suisses;
4. Catherine, mariée à *Charles*, Baron *de Bonstetten*, Conseiller d'Etat & Trésorier du pays de Vaud;
5. Et Salomé, alliée à *Alexandre-Louis*, Baron *de Wattenwyl*, du Conseil Souverain de Berne.

XV. Sigismond d'Erlach, né en 1710, du Conseil Souverain de Berne, Bailli de Morges, obtint, âgé de 11 ans, la demi-Compagnie de son pere au service de France, & la commanda en 1725. Il leva une autre demi-Compagnie en 1735, réformée en 1737; devint Commandant de bataillon; s'est retiré dans sa patrie, où il a été du Conseil Souverain de sa République en 1745, & nommé Bailli de Morges en 1756. Il a épousé *Marie-Barbe-Salomé*, Baronne de *Bonstetten*, dont:

1. Sigismond, né en 1756;
2. Salomé, née en 1749, mariée, en 1766, à Gabriel-Albert d'Erlach, Capitaine au Régiment de son nom;
3. Catherine, née en 1752;
4. Et Marianne, née en 1754.

XV. François-Louis-Victor d'Erlach, second fils de Victor II, & de *Salomé de Graffenried*, né en 1718, du Conseil Souverain de Berne, Bailli de Zoffinguen, est entré d'abord au service de France; réformé en 1736, il a passé à celui du Roi de Sardaigne en qualité de Capitaine; s'est trouvé à la bataille de Campo-Santo, à celle de Lorme près Coni, à l'affaire de Pierrelongue, au Château Dauphin; a été fait prisonnier à Tortone avec la garnison; la guerre finie, & de retour en sa patrie, il a été du Conseil Souverain de Berne en 1755, Bailli de Zoffinguen, & Capitaine d'une Compagnie de Dragons de la République. De son mariage avec *Jeanne de Graffenried*, il a eu:

1. Jean-Louis-Rodolphe, né en 1749, entré au Régiment d'Erlach en 1764, & actuellement Officier de Grenadiers;
2. Victor, né en 1752, entré au même Régiment d'Erlach en 1761, actuellement Major dans ce Régiment;
3. Charles, né en 1755;
4. Et N..... d'Erlach, née en 1765.

QUATRIÈME BRANCHE, éteinte.

XII. Albert d'Erlach, second fils de l'Avoyer François-Louis, & de *Jeanne de Graffenried*, sa seconde femme, né en 1614, Avoyer du Comté de Thun, leva une Compagnie entière aux Gardes-Suisses sous le Roi Louis XIII; se trouva avec sa Compagnie, en 1641, au siège d'Arras ou d'Aire, commanda le Régiment des Gardes-Suisses à la bataille de Lens; fut en 1649 au siège de Cambray & au combat de Denain sur l'Escaut; résigna sa Compagnie à son frère puîné Jean-Jacques, auteur de la branche suivante, & mourut en 1651. Il avoit épousé, en 1637, *Anne de Buren*, dont:

1. François-Louis, mort à Heildelberg, Page de l'Electeur Palatin;
2. Et Albert, qui suit.

XIII. Albert d'Erlach, IIe du nom, né en 1644, Baron de Spietz & de Riggisberg, aussi Page de l'Electeur Palatin, ensuite Directeur de la ville de Berne en 1676, Bailli à Trienisberg en 1679, Conseiller d'Etat en 1693, Banneret de ladite Ville en 1696, 1704 & 1716; Président du Conseil de Guerre pendant celle en Suisse en 1712, acheta les deux tiers de la Baronnie de Spietz, des héritiers de Sigismond & de Gabriel d'Erlach, ayant hérité de l'autre tiers de son père: il avoit aussi acheté en 1687 la Terre de Riggisberg. Il avoit épousé 1° *Catherine de Ligers* ou *de Glaresse*; & 2° *Elisabeth Effinger*. Il n'eut de l'une de ces deux femmes qu'une fille, morte sans avoir été mariée, donna par son testament ses biens à ses petits-neveux Albert & Abraham d'Erlach; & légua 20,000 livres pour la construction du grand Hôpital de Berne.

CINQUIÈME BRANCHE, subsistante.

XII. Jean-Jacques d'Erlach, né en 1628, troisième fils de l'Avoyer François-Louis, & de *Jeanne de Graffenried*, sa seconde femme,

Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Colonel d'un Régiment Suiſſe de ſon nom, entra au ſervice de France à l'âge de 15 ans, dans la Compagnie de ſon frère Albert, au Régiment des Gardes-Suiſſes; en fut Lieutenant en 1640, Capitaine en 1658, après ſon frère; leva, de l'aveu de ſon Canton en 1671, un Régiment de ſon nom au ſervice de la même Couronne. C'eſt le premier des 12 Régimens que la Nation Suiſſe a eu au ſervice de France, & il eſt porté dans ſon Brevet de Colonel, que ce Régiment lui fut accordé en conſidération de ſon illuſtre naiſſance, & des ſervices importans que ſes ancêtres & ſa famille ont rendus à la Couronne de France; il fut créé la même année Brigadier des Armées du Roi; Maréchal-de-Camp en 1677, & Lieutenant-Général le 3 Septembre 1688; ſervit aux ſièges de Montmédy en 1657, de Gravelines en 1658, de Maëſtricht en 1673; ſe trouva à nombre d'actions de guerre ſous le Grand Condé, qui l'honora de ſon eſtime & de ſon affection: il y reçut pluſieurs bleſſures, & mourut à Argenteuil le 29 Octobre 1694, ayant embraſſé quelques années auparavant la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine; il fut enterré dans l'Egliſe de ce lieu où l'on voit ſon Epitaphe & ſon tombeau. Il avoit obtenu, lors de ſon abjuration, le titre de Bourgeoiſie de Fribourg, pour lui & ſa poſtérité. Il vendit auſſi ſa part de la Baronnie de Spietz au Général Sigismond d'Erlach. De *Marie-Catherine d'Auzon*, ſon épouſe, il laiſſa:

1. Jean-Barthelemy, qui obtint une moitié de la Compagnie de ſon père, au Régiment des Gardes-Suiſſes, & une autre demi-Compagnie au Régiment de Surbech, & mourut en 1693, d'une bleſſure reçue à la bataille de Nerwinde;
2. Jacques-Antoine, qui ſuit;
3. Et Jean-Jacques, dit *le Chevalier d'Erlach*, né en 1674, Grand-Croix de l'Ordre de St.-Louis, Lieutenant-Général des armées du Roi, & Colonel du Régiment des Gardes-Suiſſes. Il entra Cadet au Régiment des Gardes en 1693, ſe trouva à la bataille de Nerwinde où ſon frère fut bleſſé à mort; ſervit au ſiège de Charleroi; eut en 1694 une demi-Compagnie au même Régiment, vacante par la mort de ſon père; la commanda au camp de Compiègne en 1698, à l'armée de Flandre en 1702, 1703 & 1704; à la bataille de Ramillies en 1706, à l'armée de Flandre en 1707; à la bataille d'Oudenarde en 1708; à l'armée de Flandre en 1710; aux ſièges de Douay & du Queſnoy en 1712; fut fait Brigadier des armées du Roi en 1719; devint Capitaine des Grenadiers de ſon Régiment, la même année; Maréchal-de-Camp en 1734, employé en cette qualité à l'armée du Rhin en 1735; fut fait Colonel du Régiment des Gardes-Suiſſes en 1736; Lieutenant-Général en 1738, Commandeur de l'Ordre de St.-Louis en 1739, Grand-Croix de cet Ordre en 1741; & mourut à Paris, le 4 novembre 1742, âgé de 62 ans. Il eſt inhumé dans l'Egliſe Paroſſiale de St.-Euſtache de cette Ville.

XIII. Jacques-Antoine, Comte d'Erlach, Page du Roi, puis Capitaine au Régiment des Gardes-Suiſſes en 1694, enſuite Capitaine de Grenadiers dans le même Régiment & Chevalier de St.-Louis, mourut le 9 Avril 1715, & eſt inhumé à Argenteuil. Il avoit épouſé, en 1696, *Louiſe-Marthe Stoppa d'Autremancourt;* fille d'*Abraham Stoppa*, Capitaine-Major du Régiment de ce nom, Major des Brigades des Armées du Roi, & de *Marthe du Hamel*, dont:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et Louise-Marthe, mariée, en 1729, à *Joſeph-Alexandre*, Comte d'*Anteroche*, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & Commandant de Bataillon au Régiment des Gardes-Françoiſes.

XIV. Pierre, Comte d'Erlach, Chevalier de St.-Louis, Brigadier des Armées du Roi, Capitaine de Grenadiers au Régiment des Gardes-Suiſſes, eut en même tems une Compagnie dans celui de Witmer, Suiſſe, eſt mort à Paris le 21 Mai 1741, & a été inhumé en l'Egliſe Paroiſſiale de St.-Sauveur. Il avoit épouſé, le 4 Mars 1734, *Marguerite-Julie Stoppa*, fille de *Jean-Baptiſte Stoppa*, Capitaine au Régiment des Gardes-Suiſſes, & petite-nièce du fameux *Pierre Stoppa*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Colonel du Régiment des Gardes-Suiſſes, qui fut chargé ſous M. le Duc du Maine d'exercer les fonctions de Colonel-Général des Suiſſes & Griſons. De ce mariage ſont iſſus:

1. Pierre-Louis, qui ſuit;
2. Louis-Auguste, dit *le Baron d'Erlach*, lequel eut en 1741, à la mort de ſon père ſa Compagnie de Witmer qu'il conſerva juſqu'en 1742, ayant été alors pourvu de celle du Régiment des Gardes-Suiſſes, vacante par la mort de Jean-Jacques d'Erlach,

son grand-oncle. Il est décédé en Juillet 1748, & est enterré dans l'Eglise Paroissiale de St.-Laurent à Paris;

3. Philippe-Louis, dit *le Chevalier d'Erlach*, né le 10 Juillet 1741. Il eut, en Novembre 1742, la Compagnie de Witmer après la mort de son frère, le Baron d'Erlach, & en a joui jusqu'en 1748 qu'il fut pourvu de la demi-Compagnie du Régiment des Gardes-Suisses, vacante par le décès de son frère; en obtint le Brevet en 1754, & le Commandement en 1759; fut Capitaine de Grenadiers dans le même Régiment en 1763, lors de la nouvelle formation; a eu, en 1767, le Commandement de la Compagnie générale; a été fait Brigadier des Armées du Roi en 1769; Chevalier de St.-Louis en 1770, est mort à Chaillot près de Paris le 27 Mai de la même année, & est enterré dans l'Eglise Paroissiale;
4. Adélaïde, Prieure perpétuelle des Religieuses Bénédictines de Notre-Dame de Bon-Secours à Paris en 1771;
5. Et Louise-Jeanne, mariée, en 1766, à *Gabriel-Louis de Valon du Boucheron*, Comte d'Ambrujac, Chevalier de St.-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Lyonnois. Elle a été présentée au Roi en 1772.

XV. Pierre-Louis, Comte d'Erlach, né en Novembre 1736, Titulaire en 1741 d'une demi-Compagnie des Gardes-Suisses, vacante par la mort de son père, est entré comme Cadet dans ce Régiment en 1748, a obtenu cette même année une demi-Compagnie dans celui de Witmer, Suisse, un Brevet d'Officier dans sa Compagnie aux Gardes en 1751, & le Commandement de cette Compagnie avec Brevet de Colonel la même année, a été fait Chevalier de Saint-Louis en 1763, Brigadier en 1767; Capitaine-Commandant de la Compagnie générale des Gardes-Suisses & Grisons en Juin 1770; & a obtenu l'honneur de monter dans les Carosses du Roi en 1772. Il a épousé, en 1769, *Anne-Charlotte de Jassaud*, d'une ancienne Noblesse de Provence, présentée au Roi en 1771.

SIXIÈME BRANCHE, subsistante.

IX. Wolfgang d'Erlach, né en 1512, troisième fils de Jean II, & de *Madeleine de Mulinen*, Seigneur de Riggisberg & de Jeguenstorff, Bailli de Moudon en 1542, puis du Conseil d'Etat de Berne en 1554, eut entr'autres Commissions de son Canton celle de Député vers la Comtesse *de Gruyères*, pour lui demander les clefs du Château d'Oron, & vers Charles-Quint, pour solliciter la délivrance du Comte de Châlons, fait prisonnier à Verceil en Piémont. Il mourut en 1556 fort regretté de sa patrie, & eut de *Catherine*, Baronne *de Diesbach :*

1. Burckard, qui suit;
2. Jean, allié 1° à *Véronique de Stein;* & 2° à *Marthe Vlin;*
3. Louis, auteur de la branche suivante;
4. Wolfgang, Chevalier, né en 1544, qui passa ses premières années au service de France, se trouva à la bataille de Moncontour, puis entra au service de l'Empereur, ensuite à celui du Duc de Wurtemberg, qui l'établit Bailli de Reutlinguen. L'Evêque de Warzbourg le fit Colonel, & son Conseiller de guerre, & Grand-Administrateur de Moerstad & de Neustadt, sur le Rhin. De retour dans sa patrie, en 1583, il fut fait Bailli de Moudon, & mourut en 1607. Il avoit épousé 1° *Anne Diedin de Furstenstein;* & 2° *Catherine de Westerstetten*, dont il n'eut point d'enfans;
5. Benoit, né en 1545, Gouverneur d'Aigle en 1574, Bailli de Nyon en 1589, Conseiller d'Etat de Berne en 1598, & Général de l'Armée de cette République contre le Duc de Savoie. Il fut Capitaine en France, & se trouva à la bataille de Moncontour, nommé par son Canton Colonel d'un Régiment, levé pour la défense de Gez & de Thonon; l'un des Députés envoyés par les Cantons Protestans, pour la réunion de la Suisse, & mourut en 1604. Il eut d'*Ursule May:*
   1. Wolfgang, tué en Bretagne dans une rencontre en 1597, lors des troubles dans le Royaume de France;
   2. Et Benédicht, qui servit quelque tems auprès de son oncle Wolfgang, en Allemagne, puis dans les guerres de Suède, & fut tué en duel, en Danemark.
6. Jérôme, né en 1552, qui passa sa jeunesse aux Universités de Toul & de Paris. Le Canton de Berne l'envoya en 1589 dans le Valais pour renouveler l'alliance avec cette République, & au Duc de Savoie, pour traiter de la paix. Il fut Conseiller d'Etat en 1590, & mourut en 1591. Il avoit épousé 1° *Hélène Tillier;* & 2° *Ursule Leuwensprung*, dont il n'eut point d'enfans mâles;
7. Et Théobald, qui passa dans les Cours de Berlin & de Pologne, fit ensuite quelques campagnes en France, aux Pays-Bas & en Portugal, & mourut à l'âge de 24 ans, à Carthagène en Espagne en 1580.

X. Burckard d'Erlach, né en 1535, Seigneur de Jeguenftorff, élevé avec le Comte de Châlons, qu'il accompagna aux Pays-Bas & en Piémont, mourut, en 1566, à Delfperg où il eft enterré. Il avoit époufé *Adelhaïde Sigelman* de Neuenbourg & de Delfperg, dont:

1. Erasme, Seigneur héréditaire d'Erfemberg, Grand-Bailli au Zeller-Baad pour le Margrave de Baden, puis Maréchal de la Cour de l'Electeur de Mayence, marié à *Agnès de Neuneck*, de laquelle il eut Wolfgang, que les Payfans rebelles tuèrent en 1623, étant Officier dans les Troupes de l'Empereur;
2. Et Burckard, qui fuit.

XI. Burckard d'Erlach, Seigneur héréditaire d'Altembourg, Chambellan de Frédéric, Electeur Palatin, & Roi de Bohème, Landrichter d'Averbach & Adminiftrateur de Nabourg, puis Confeiller & Maréchal de la Cour du Prince d'Anhalt-Bernburg, mourut en 1640. Il s'étoit trouvé à la bataille de Prague fur le Weiffenberg, où en préfentant fon corps, il empêcha l'effet d'un coup de fabre porté contre le Roi de Bohême. Il avoit époufé *Urfule de Hatzfeldt*, dont:

1. Christian-Wolfgang, qui, fervant comme Enfeigne dans l'armée du Duc Chriftian de Brunfwick, fut tué en 1621, près de Fleurs en Brabant, âgé de 21 ans;
2. Burckard, affaffiné avec Hartmann d'Erlach, en 1633, à Ferrete par des Payfans rebelles, & enterré dans l'Eglife Cathédrale de Bâle;
3. Et Auguste-Ernest, qui fuit.

XII. Auguste-Ernest d'Erlach, Seigneur héréditaire d'Altembourg, né en 1616, Chevalier, Confeiller intime, & Maréchal de la Cour du Prince d'*Anhalt-Bernburg*, Confeiller dans le Cercle de la baffe Saxe, fe trouva en 1632 à la bataille de Luren avec le Prince Erneft d'Anhalt, &, étant au fervice de l'Empereur en 1636, à celle de Wiftock. Il mourut en 1685, & avoit époufé *Eléonore-Sibylle de Boerftel*, fille de *Henri*, Préfident du Confeil du Prince d'Anhalt. De ce mariage vinrent:

1. Christian-Lebrecht, qui fuit;
2. Et Curt-Henri, né en 1659, Confeiller intime du Prince d'Anhalt-Hoym en 1726, marié à *Elifabeth-Hedwig de Gueders de Rabenftein*, dont font iffus:

   Frédéric-Louis, né en 1702;
   Frédéric-Lebrecht, né en 1709, Enfeigne au fervice de Pruffe en 1733;
   Et Curt-Henri, né en 1711, Lieutenant au fervice de la même Cour en 1733.

XIII. Christian-Lebrecht d'Erlach, Seigneur d'Altembourg, né en 1643, Confeiller intime du Prince d'Anhalt-Bernburg, fut élevé à la Cour d'Anhalt-Hartzegerode, & accompagna le Prince Guillaume d'Anhalt dans fes voyages en Italie, en France, en Efpagne, en Angleterre, & en Hollande. De *Sophie-Catherine de Zerbft*, fon époufe, fille de *Wyprecht de Zerbft*, Grand-Ecuyer du Prince d'Anhalt, il a eu:

1. Guillaume-Ernest, né en 1673, qui fit plufieurs campagnes en Italie, dans les Pays-Bas & fur le Rhin, & eft mort Lieutenant-Colonel au fervice de Pruffe en 1714;
2. Burckard-Wolthrat, mort auffi comme Lieutenant-Colonel au fervice de cette Cour en 1715, après avoir fait différentes campagnes;
3. Auguste-Lebrecht, qui fuit;
4. Et Jean-Sigismond, né en 1686, Chambellan du Prince d'Anhalt-Bernburg.

XIV. Auguste-Lebrecht d'Erlach, né en 1680, Seigneur d'Altembourg, premier Ecuyer, puis Maréchal de la Cour du Prince d'Anhalt-Bernburg, vivoit encore en 1741. Il avoit époufé *Dorothée-Elifabeth de Scherffen*, de la Maifon de *Flechtinguan*, de laquelle font iffus:

1. Lebrecht-Jacques, né en 1720;
2. Frédéric-Auguste, né en 1721;
3. Victor-Jean-Louis, né en 1724;
4. Et Christian-Henri, né en 1728.

SEPTIÈME BRANCHE, fubfiftante.

X. Louis d'Erlach, Seigneur de Riggifberg, né en 1543, troifième fils de Wolfgang, & de *Catherine*, Baronne *de Diesbach*, entra d'abord au fervice de l'Empereur Maximilien, enfuite à celui de France, en qualité de Capitaine & Lieutenant-Colonel; paffa en 1575 auprès du Comte Palatin *Jean-Cafimir*, fous lequel il fut Capitaine; fe diftingua au fiège de St.-Vérain-des-Bois; fut nommé Bailli d'Oron en 1579; du Confeil de Berne en 1586, Colonel de 2000 Bernois, envoyés en 1582 au fecours de Genève; commanda un Corps de 5000 hommes, envoyés par ce Canton en 1585, au fecours des Grifons; Député en 1586 avec le Gouverneur de

la Savoie, à Strasbourg, pour jurer l'alliance entre cette Ville, Zurich & Berne; en 1587, Colonel des Troupes de Berne, levées pour apaiser les troubles de Mulhouse, commanda l'assaut où cette place fut emportée; de nouveau Commandant des Troupes Bernoises envoyées en 1589 contre le Duc de Savoie; fut aussi Colonel, la même année, d'un Régiment accordé par le Canton à HENRI IV, lequel ne contribua pas peu à l'heureux succès des batailles d'Arques & d'Ivry; & enfin chargé d'aller complimenter ce Prince, sur son avènement à la Couronne. Il mourut en 1597, & laissa de sa femme, *Salomé Stürler :*

1. JEAN-RODOLPHE, qui suit;
2. Et ABRAHAM, auteur de la huitième branche, rapportée ci-après.

XI. JEAN-RODOLPHE D'ERLACH, Ier du nom de sa branche, Seigneur de Riggisberg, Rumligen, Champvent & la Motte, servit dans sa jeunesse comme Capitaine sous *Lesdiguières,* fut envoyé en 1618 par son Canton, à Zurich, jurer l'alliance faite avec Venise, comme Député à Venise pour jurer aussi l'alliance avec cette République; & comme Ambassadeur en 1633 aux Etats du Comté de Bourgogne; Colonel d'un Régiment Bernois de 3000 hommes, pour le service de France, envoyé en Lorraine, lorsque Gallas, Général de l'Empereur, menaçoit d'entrer en France; avoit été, en 1624, Bailli d'Yverdun, & mourut en 1643. Il avoit épousé 1° *Anne de Joffrey;* 2° *Anne Guder;* & 3° *Madeleine Steiger de Roll.* Du premier lit vinrent :

1. JÉRÔME, qui suit;
2. NICOLAS, Seigneur de Champvent & de la Motte, mort sans postérité de *Catherine de Weingarten.*

Et du troisième lit il eut :

3. Et JEAN-RODOLPHE, né en 1630, Avoyer de Thun en 1668, du Conseil d'Etat en 1682, Surintendant de l'Arsenal en 1687, mort en 1693, laissant de JEANNE-ROSINE, Baronne D'ERLACH, son épouse, fille de l'Avoyer FRANÇOIS-LOUIS :
   1. FRANÇOIS-LOUIS, Officier au Régiment D'ERLACH, lequel servit en Catalogne, mourut à Schadaw, & est enterré dans l'Eglise de Thun;
   2. Et SIGISMOND, né en 1660, Bailli de St.-Jean en 1703, & du Bas-Simmenthal en 1717, servit dans le Régiment des Gardes-Françoises, puis passa en Angleterre, où il fut Capitaine d'une Compagnie, qu'on employa dans plusieurs sièges en Irlande. Il est mort en 1727, après avoir eu de son mariage avec *Anne-Catherine*, Baronne de *Diesbach:*
      1. SIGISMOND, né en 1692, Enseigne aux Gardes-Suisses en 1711, Sous-Lieutenant en 1718, Capitaine-Commandant de la Compagnie d'Erlach au Régiment d'Affry en en 1728, Lieutenant-Colonel de celui de Bettens en 1739, Colonel par Brevet en 1741 & Brigadier des Armées du Roi en 1745. Il quitta l'année d'après, & devint Gouverneur de Konigsfelden. Il est mort en 1758, sans avoir laissé de postérité de son épouse *Anne-Ursule*, Baronne de *Watteville;*
      2. JEAN-RODOLPHE, né en 1693, Capitaine d'une Compagnie de Cuirassiers, puis de Pandours, au service d'Autriche, tué sur le Rhin, dans la guerre au sujet de la succession de l'Empereur CHARLES VI;
      3. Et GABRIEL, né en 1694, Major du Régiment d'Affry en 1725, Lieutenant-Colonel de Witmer en 1737, Colonel par Brevet en 1744; Lieutenant-Colonel de Bettens en 1746; Brigadier des Armées du Roi en 1747; mort la même année à Louvain de ses blessures, après la bataille de Lawfeld. Sa Majesté regretta publiquement à table la mort de cet Officier qui avoit bien servi, & fait plusieurs campagnes, tant sur le Rhin qu'en Flandre.

XII. JÉRÔME D'ERLACH, Ier du nom, Seigneur de Riggisberg & de Rumligen, Capitaine en France, mourut en 1662, laissant de *Jeanne-Esther de Diesbach :*

XIII. JEAN-RODOLPHE D'ERLACH, IIe du nom, Seigneur de Riggisberg & de Rumligen, né en 1634, Bailli de Buchsée en 1702, qui mourut en 1711; il eut de SUSANNE-DOROTHÉE D'ERLACH, fille de l'Avoyer FRANÇOIS-LOUIS :

1. JEAN-LOUIS, envoyé, à l'âge de 12 ans, en Danemark, où il fut Page du Roi. Il se trouva en 1675 sur le vaisseau de l'Amiral Tromp, dans le combat entre les Danois & les Suédois; se distingua si bien dans d'autres occasions, sur mer, qu'il devint Capitaine de Vaisseau sous l'Amiral Juelt, & en 1678, Vice-Amiral. Il fut avec la Flotte de l'Amiral Tourtin ou Tourbin en Catalogne, à la levée des sièges de Roses,

Palamos & Barcelone. On ne fait pas ce qu'il eſt devenu depuis le déſarmement de cette Flotte;
2. Jérôme, qui fuit;
3. Imbert, tué en Catalogne au ſervice de France dans le Régiment d'Erlach;
4. Rodolphe, mort jeune au ſervice du Roi;
5. Et Sigismond, auſſi décédé jeune.

XIV. Jérôme d'Erlach, II[e] du nom, né le 31 Mars 1667, Comte du Saint-Empire, Seigneur de Hindelbanck, Urtenen, Thunſtetten, Mattſtetten, Seedorf, Bariſweil, Wyl, Général-Feld-Maréchal, Lieutenant des Armées de l'Empereur, un de ſes 12 Chambellans, Chevalier des Ordres de St.-Hubert & de l'Aigle-Rouge, puis Avoyer de la République de Berne, entra fort jeune comme Cadet dans la Compagnie de ſon oncle maternel, Jean-Jacques d'Erlach, au Régiment des Gardes-Suiſſes en 1678; fut, le 28 Juin 1680, Enſeigne dans la Compagnie Colonelle du Régiment Suiſſe d'Erlach, ſervit en Catalogne, Sous-Lieutenant de la même Compagnie le 26 Décembre 1687, puis Lieutenant le 16 Septembre 1688; Capitaine-Lieutenant de la Compagnie de Grivel au même Régiment le 29 Décembre 1690; Capitaine de celle de May le jeune, le 3 Juin 1692; quitta le ſervice de France en 1696, & avoit juſqu'alors ſervi en pluſieurs expéditions militaires en Catalogne. Il entra le 10 Mai 1702 comme Colonel au ſervice de l'Empereur Léopold, fit, en 1704, un voyage à ſa Cour pour quelques affaires relatives à la Suiſſe, & ce Prince le créa Général-Major de ſes armées en 1705. Eberhard, Duc de Wurtemberg, le fit, en 1707, Chevalier de l'Ordre de St.-Hubert, & l'Empereur Joseph le déclara ſon Chambellan actuel, & Général-Lieutenant-Feld-Maréchal de ſes armées. Le Margrave de Brandebourg-Bareith le nomma, la même année, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Rouge; & le Canton de Berne l'inſtalla Bailli d'Arwangen. Etant, en 1712, à la Cour de l'Empereur, il empêcha ce Prince de donner du ſecours à l'Abbé de St.-Gall, & la même année l'Empereur le confirma non-ſeulement dans ſes emplois, mais il le nomma, par un Diplôme, l'un de ſes 12 Chambellans, & le déclara, lui & ſes deſcendans des deux ſexes, par un autre Diplôme, Comte du St.-Empire Romain. Pendant qu'il fut au ſervice de la Maiſon d'Autriche, depuis 1702 juſqu'en 1715, il ſe diſtingua ſi fort, qu'il paſſoit pour un des meilleurs Généraux & des plus magnifiques de l'Empereur; étoit en grande eſtime & conſidération auprès des Princes & Généraux, même auprès du Prince Eugène, avec leſquels il correſpondoit encore après ſa retraite, ainſi qu'avec la plupart des Miniſtres des Cours de l'Europe; fut employé durant toute la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne & ſe diſtingua entr'autres aux ſièges de Haguenau & Landau où il commandoit. De retour en ſa patrie en 1715, il fut fait Membre du Petit-Conſeil de Berne, & réſigna alors le Régiment qu'il avoit au ſervice de l'Empereur; nommé en 1718 Tréſorier & haut Commandant du pays de Vaud; en 1720 & 1721, Député de ſon Canton à Buren & Porentruy, pour régler un différend entre l'Evêque, Prince de Bâle & la Ville de Brienne; créé en 1721 Avoyer de la Ville de Berne; réſigna cette charge à Pâques de l'année 1747, à cauſe de ſon grand âge & de la foibleſſe de ſa vue; & le 27 Novembre de la même année, celle de Conſeiller d'Etat. Il acheta les terres de Hindelbanck & de Thunſtetten, où il fit bâtir de ſuperbes maiſons de campagne, ainſi que les Seigneuries de Seedorf & de Bariſweil, & eut les autres par ſon mariage. Il eſt mort le 28 Février 1748, & eſt inhumé dans l'Egliſe de Hindelbanck, où ſon fils aîné lui a fait conſtruire un ſuperbe mauſolée. Il avoit aſſiſté à un grand nombre de Diètes du Corps Helvétique, & avoit épouſé, en 1695, *Marguerite de Willading*, fille unique de *Jean-Frédéric*, alors Banneret, puis Avoyer de Berne, dont:

1. Albert-Frédéric, qui fuit;
2. Jean-Rodolphe, né en 1698, Capitaine de Cuiraſſiers au Régiment du Comte de Schlippenbach, au ſervice de Pruſſe, tué en duel à Berlin;
3. Et Marianne, née en 1711, mariée à *Sigiſmond de Willading*, Conſeiller d'Etat & Tréſorier de la République de Berne.

XV. Albert-Frédéric d'Erlach, né en 1696, Comte du Saint-Empire, Seigneur de Hindelbanck, Bariſweil, Urtenen & Mattſtetten, Avoyer de la République de Berne, un des douze Chambellans de l'Empereur, Chevalier des Ordres de la Fidélité, de l'Aigle-Rouge & de Saint-Hubert, obtint, en 1715, une Compagnie au ſervice de l'Empereur, dans le Régiment de Tillier, ci-devant de ſon

père; a été enfuite Colonel des Cuiraffiers de la ville de Berne; créé Chevalier de l'Ordre de la Fidélité par le Margrave de Bade-Dourlach en 1734; Chambellan de la Clef-d'Or par l'Empereur CHARLES VI en 1735; Bailli de Morges la même année; Chevalier de l'Aigle-Rouge & de Saint-Hubert en 1748; Confeiller d'Etat de Berne en 1755; Tréforier du pays de Vaud en 1758; & Chef & Avoyer de la République de Berne en 1759. Il a époufé *Marguerite Frifching de Rumligne*, de laquelle font fortis:

1. JEAN-RODOLPHE, Capitaine-Lieutenant au fervice de Sardaigne, mort à Modène en 1742;
2. Et CHARLES-LOUIS, qui fuit.

XVI. CHARLES-LOUIS D'ERLACH, né en 1727, Comte du Saint-Empire, Seigneur de Jeguenftorff & de Scheunen, créé, en 1745, Chevalier de l'Ordre de la Fidélité, par le Margrave de Bade-Dourlach; Capitaine de Dragons au fervice de la République de Berne en 1755, & du Confeil Souverain en 1764, a époufé, en 1743, *Marguerite Seignorel*, Angloife, fille du Comte *Frédéric-Albert*, dont:

1. CHARLES-LOUIS, né en 1746, entré au fervice de France dans le Régiment des Gardes-Suiffes en 1763, & actuellement (1772) Lieutenant de la Générale;
2. Et ALBERT-SIGISMOND, né en 1749, entré au Régiment d'Erlach en 1764, Sous-Aide-Major audit Régiment depuis 1768, & en 1772 Capitaine commandant la Colonelle.

HUITIÈME BRANCHE, fubfiftante.

XI. ABRAHAM D'ERLACH, Ier du nom, troifième fils de LOUIS, & de *Salomé Stürler*, fut long-tems à la Cour d'Anhalt, enfuite Capitaine en France, & mourut au fervice de cette Couronne en 1621, laiffant de fon mariage avec *Catherine de Mulinen*:

1. ABRAHAM, qui fuit;
2. Et JEAN-RODOLPHE, né en 1621, lequel fe trouva, ainfi que fon frère, à la bataille de Rocroy; entra au fervice de la République de Venife en qualité de Capitaine; fit la campagne de Dalmatie en 1659; devint Bailli d'Oron, étant retourné dans fa patrie en 1663; & en 1675, Commandant des troupes Bernoifes envoyées pour la défenfe de Strasbourg, où il refta jufqu'à fa mort arrivée en 1678. Il avoit époufé 1° *Catherine Tillier*; & 2° ELISABETH D'ERLACH. Du premier lit il eut:
   1. JEAN-ANTOINE, né en 1644, mort en 1676, au retour de fes voyages d'Allemagne, de Hollande, de France, de Dalmatie & d'Italie;
   2. ABRAHAM, qui fervit comme Lieutenant-Colonel au Régiment d'Alface, & mourut à Strasbourg en 1676;
   3. DAVID-FRÉDÉRIC, né en 1649, Capitaine-Lieutenant aux Gardes à la Cour de Saxe, lequel, après avoir fervi quatre ans auparavant en Danemark, fut nommé Bailli d'Arberg en 1696. Il n'eut point d'enfans de fon époufe *Anne-Marguerite Effinger de Vildegg*;
   4. JEAN-JACQUES, qui fe diftingua en plufieurs batailles & fièges au fervice de France;
   5. LOUIS, mort au fervice du Roi en 1672;
   6. Et RODOLPHE D'ERLACH, mort dans fes voyages à Bruxelles.

XII. ABRAHAM D'ERLACH, IIe du nom, né en 1617, fe trouva à la bataille de Rocroy, étant au fervice de France; entra enfuite à celui de Venife où il eut une Compagnie; fut Bailli de Cerlier en 1659, & mourut en 1669. Il avoit époufé 1° *Rofine de Watteville*; 2° *Barbe Tellung*; & 3° *Efther de Senarclens*, dont:

1. ABRAHAM, qui fuit;
2. Et JEANNE-ROSINE, mariée à *N.... de Montefquiou*, en France.

XIII. ABRAHAM D'ERLACH, IIIe du nom, né en 1669, Lieutenant au fervice de France en 1702, paffa en qualité de Capitaine du Régiment d'Erlach au fervice de l'Empereur; fut en 1705 Major de la Garnifon de la ville de Berne; Adminiftrateur du Chapitre de cette Ville en 1723, & eft mort en 1730, laiffant de *Judith Frifching*, fon époufe:

1. ALBERT, qui fuit;
2. ABRAHAM, dont la poftérité fera rapportée après fon aîné;
3. ROSE, veuve de *Vincent Frifching*, Baron de Ville;
4. Et MARGUERITE, veuve d'*Alexandre*, Baron *de Watteville*, Colonel des Gardes-Suiffes en Hollande.

XIV. ALBERT D'ERLACH, Baron de Spietz, né en 1713, Capitaine au Régiment de May, & enfuite aux Gardes-Suiffes, a quitté le fervice en 1741, eft du Confeil Souverain depuis 1745, Bailli de Gottftatt en 1750; & a

eu un Régiment de milice du Canton en 1761. Il eſt veuf d'Anne-Marguerite d'Erlach, fille du Comte Albert-Frédéric, Avoyer, dont il eut :

1. Gabriel-Albert, qui ſuit;
2. Et Rodolphe, Enſeigne dans la Compagnie d'Erlach aux Gardes-Suiſſes, mort en 1760.

XV. Gabriel-Albert d'Erlach, Baron de Spietz, né en 1739, entré au Régiment, aujourd'hui d'Erlach, en 1756; aux Gardes-Suiſſes en 1757, & Capitaine au Régiment d'Erlach en 1759, s'eſt marié, en 1766, à Salomé d'Erlach, fille de Sigismond, dont il n'a point d'enfans.

XIV. Abraham d'Erlach, IVe du nom, frère d'Albert, Baron de Riggisberg, né en 1716, d'abord Capitaine-Lieutenant au Régiment de May, Capitaine aux Gardes-Suiſſes en 1741; Brigadier en 1748; du Conſeil Souverain de Berne en 1755; Commandeur de l'Ordre du Mérite Militaire en 1759; Maréchal-de-Camp en 1761; Colonel d'un Régiment Suiſſe en 1762; & Grand-Croix de l'Ordre du Mérite Militaire en 1770, a épouſé, en 1757, *Anne Maſſon-de-Beſſé*, fille du Marquis *de Beſſé*, ci-devant Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie, de laquelle ſont iſſus:

1. Jean-Rodolphe, né en 1758, mort;
2. Frédéric, né en 1761;
3. Et Charles-Albert-Ferdinand, né en 1765.

NEUVIÈME BRANCHE, éteinte.

VIII. Théobald d'Erlach, troiſième fils de Rodolphe, & de *Barbe de Praroman*, ſa première femme, Seigneur de Bumplits, Conſeiller d'Etat de la ville de Berne en 1540; & Capitaine des Bernois au Brunig en 1531, lorſque les Cantons de Zurich & de Berne campèrent devant le bois de Tannes contre cinq Cantons, épouſa *Jeanne-Barbe d'Aſperling de Rarogne*, fille de *Petermann*, Baron *d'Aſperling de Rarogne*, & d'*Eve de Bubenberg*; & petite-fille d'*Adrien de Bubenberg*, & de *Jacquette*, Comteſſe *d'Arberg*. Ses enfans furent:

1. Petermann, qui ſuit;
2. Henri, rapporté après ſon frère;
3. Albert, mentionné enſuite;
4. Jean, auteur de la douzième branche rapportée ci-après;
5. Rodolphe, né en 1629, élevé auprès du Duc de Guiſe. Il fit, pour le ſervice du Pape, pluſieurs campagnes, devint en 1568 Bailli de Chillon, & mourut en 1577, ſans poſtérité mâle de ſon mariage avec *Urſule de Diesbach*;
6. Et Burckard, né en 1532, entré au ſervice de France, qui fut employé en Italie du côté de Rome & de Naples. Le Souverain décida ſur ſon compte, le 8 Décembre 1563, que s'il ſervoit davantage les Princes, il perdroit ſon droit de Bourgeoiſie. Il mourut de la peſte en 1577, ſans enfans de *Barbe de Hallweil*, ſon épouſe.

IX. Petermann d'Erlach, Bailli de Granſon en 1545 & 1550, de Lauſanne en 1558 & 1564, Conſeiller d'Etat en 1567, aſſiſta pour ſon père aux Audiences de Neufchâtel en 1553 & 1565, en vertu du fief d'Erlach dans ledit Comté & mourut en 1576, laiſſant d'*Anne de Diesbach* :

1. Théobald, élevé auprès de Gaſpard de Coligny, Amiral de France, qui l'envoya, par ordre du Prince de Condé, avec Petermann, ſon frère, à l'Etat de Berne en 1561, pour repréſenter la ſituation des Réformés en France. S'étant enſuite embarqué ſur un vaiſſeau François, il paſſa dans la Floride, où il fit beaucoup d'actions de valeur en 1563, ſous le commandement de *Laudonnière*, & fut tué deux ans après dans un combat contre les Eſpagnols;
2. Petermann, qui paſſa auſſi une grande partie de ſa vie auprès de l'Amiral de Coligny, & commanda une Compagnie ſous Caſimir, Comte Palatin : il mourut en 1584;
3. Et Christophe, élevé auprès du Connétable de Montmorency. Il ſe trouva au ſiège de Mulhouſe en 1587, & n'eut point d'enfans de *Marie de Galerat*, ſon épouſe.

DIXIÈME BRANCHE, éteinte.

IX. Henri d'Erlach, ſecond fils de Théobald, & de *Jeanne-Barbe d'Aſperling de Rarogne*, épouſa 1° *Michelle de Sergeat*, & 2° *Jeanne de Watteville*, fille de *Jacques*, Avoyer de Berne. De cette dernière vint :

X. Jean-Jacques d'Erlach, qui ſervit dans ſa jeuneſſe en France. De retour en ſa patrie, il ſe trouva au ſiège & à la priſe de Mulhouſe, fut Commandant d'Arbourg, en 1596, & mourut en 1616. Il avoit épouſé *Jeanne de Watteville*, de laquelle ſortirent:

1. Jean-Jacques, né en 1589, tué aux guerres de Suède en 1619;
2. Petermann, qui ſuit;

3. Et Henri, né en 1597, Avoyer d'Unterseen en 1641, mort sans enfans, en 1658, de *Dorothée-Michelle de Schvertschvend.*

XI. Petermann d'Erlach, né en 1594, Bailli de Signaw en 1625, & mort en 1634, avoit épousé *Anne Gattschet,* dont vint

Nicolas d'Erlach, mort jeune au service du Roi de France.

ONZIÈME BRANCHE, éteinte.

IX. Albert d'Erlach, Ier du nom, troisième fils de Théobald, & de *Jeanne-Barbe d'Asperling de Rarogne,* né en 1519, Seigneur de Bumplits, Bailli d'Yverdun en 1550, de Gessenay en 1558, & de Lenzburg en 1564, étoit Conseiller d'Etat en 1563 & 1574, Surintendant de l'Arsenal de Berne en 1578, & mourut en 1592. Il avoit épousé *Barbe de Scharnachtal,* sœur & héritière de *Nicolas de Scharnachtal,* le dernier de sa Maison, Baron d'Oberhoffen. Leurs enfans furent :

1. Théobald, Baron d'Oberhoffen par sa mère, Bailli de Morges en 1594, du Conseil d'Etat de Berne en 1606, & mort en 1621, sans enfans de *Marguerite de Watteville;*
2. Albert, qui suit;
3. Et Samuel, rapporté après son frère.

X. Albert d'Erlach, IIe du nom, passa au service d'Espagne, fit deux campagnes, l'une aux Pays-Bas & l'autre en France, où il fut fait prisonnier, & mourut en 1618. Il avoit épousé 1° *Madeleine de Mulinen,* & 2° *Béatrix de Mulinen.* Du premier lit il eut :

1. Samuel, Baron d'Oberhoffen, lequel n'ayant point d'enfans de *Catherine Scharnachtal,* son épouse, légua sa Terre d'Oberhoffen à l'Avoyer François-Louis d'Erlach, & mourut en 1641.

Et du second lit :

2. Bernhard, qui se trouva à la bataille de Prague, & fut tué la même année en Autriche.

X. Samuel d'Erlach, Seigneur de Bumplits, troisième fils d'Albert, Ier du nom, & de *Barbe de Scharnachtal,* Bailli de Morges en 1612, eut une Compagnie en France, & mourut en 1623. Il avoit été marié 1° avec *Madeleine Gattschet;* & 2° avec *Catherine de Weingarten,* dont :

1. Rodolphe, Seigneur de Bumplits, mort âgé de 28 ans, n'ayant eu d'*Anne Manuel,* qu'un fils nommé

Jean-Rodolphe, décédé en bas âge.

2. 3. 4. & 5. Et quatre autres fils, morts jeunes au service du Roi.

DOUZIÈME BRANCHE, éteinte.

IX. Jean d'Erlach, quatrième fils de Théobald & de *Jeanne-Barbe d'Asperling de Rarogne,* assista, en 1559, aux audiences de Neufchâtel pour son père, fut Bailli de Mendrisio en 1566, & de Gessenay en 1569, Gouverneur d'Aigle en 1583, & mourut la même année. Il avoit épousé 1° *Elisabeth de Stein;* 2° *Elisabeth Stuki;* & 3° *Vérène de Hallweil,* fille de *Hartmann de Hallweil* & de *Marie de Mulinen.* Du second lit vinrent :

1. Antoine, qui suit;
2. Ulrich, lequel servit en 1587 aux Pays-Bas, sous l'Archiduc Mathias, & en 1588 comme Enseigne en France. Il fut assassiné la même année, & eut de *Jacobée,* Baronne *de Mulinen,* son épouse, Ulrich d'Erlach, mort jeune, ne laissant de *Süsanne de Lustrach* qu'une fille nommée

   Marguerite, Baronne d'Erlach, mariée au Général Jean-Louis d'Erlach, depuis Maréchal de France, mentionné ci-après;

3. Rodolphe, auteur de la branche suivante;
4. Et Petermann, Seigneur de Bioley & de Chanas, né en 1579. Il accompagna plusieurs fois son cousin, le Colonel Wolfgang d'Erlach, en Allemagne, & au dernier voyage qu'il y fit, il resta comme Page auprès de l'Electeur de Bavière; passa deux ans à la Cour de ce Prince, se fit Catholique, servit en Hongrie; passa ensuite à Fribourg en Suisse, où il s'établit; leva une Compagnie pour le Régiment de Teguel, & servit en Gascogne, Picardie & Bretagne. C'est ce Petermann d'Erlach, que le Maréchal *de Bassompierre* appelle *son bon ami,* dans ses *Mémoires.* Il mourut en 1635, & avoit épousé 1° *Marguerite Rugenet;* & 2° *Elisabeth Gottran.* De la première il eut :

   Antoine, Seigneur de Bioley & de Chanas, marié à *Elisabeth de Diesbach,* dont pour fils unique

      Petermann, tué d'un coup de foudre du Ciel au Château de Bioley, à l'âge de 21 ans, en 1637.

X. Antoine d'Erlach, Seigneur de Kiesen, Bailli de Mendrisio en 1590, de Lenzburg en 1592, de Baden en 1599, Conseiller d'Etat en 1602, Gouverneur d'Aigle en 1603,

Bailli d'Yverdun en 1613, commença par faire une campagne aux Pays-Bas; de retour en ſa patrie, ſe trouva au ſiège de Mulhouſe; fut Colonel d'un Régiment Bernois de 2000 hommes, pour la défenſe de Neufchâtel, qui craignoit une ſurpriſe de la part du Duc de Guiſe; en 1612, un des Députés de ſon Canton, pour jurer l'alliance avec le Prince de Baden-Dourlach; commanda, en 1617, 3000 hommes, que Berne envoya en Piémont au ſecours du Duc de Savoie, & mourut la même année d'une fièvre chaude, dont la plus grande partie de ſon Régiment fut auſſi atteinte. Il avoit épouſé 1° *Agathe de Diesbach*, & 2° *Barbe de Flachsland*. Les enfans du premier lit furent :

1. JEAN-ANTOINE, Seigneur de Kieſen, né en 1590, qui leva en 1635 une Compagnie en France, dans le Régiment du Colonel d'Erlach-de-Riggisberg, qu'il garda juſqu'à la réforme du Régiment; commanda en 1636 les troupes que le Canton de Berne envoya pour la ſûreté de la vallée de St.-Immié; fut Gouverneur d'Aigle en 1647, & mourut en 1664. Il avoit épouſé *Catherine Effinger de Vildegg*, dont vinrent:
   1. JEAN-ANTOINE, qui légua la Terre de Kieſen à ſon couſin, RODOLPHE D'ERLACH, & mourut en 1666;
   2. HARTMANN, lequel ſervit d'abord comme Lieutenant dans l'armée du Comte de Mansfeld, enſuite en qualité de Capitaine, dans celle du Duc Chriſtian de Brunſwick, Evêque d'Alberſtad, & dans celle du Roi FRÉDÉRIC DE BOHÊME. Il fut tué après avoir paſſé comme Lieutenant-Colonel au ſervice de Suède, par des payſans qui avoient ſurpris les quartiers des Suédois dans le Sundgau;
2. Et BURCKARD, qui ſuit.

XI. BURCKARD D'ERLACH, né en 1600, & mort en 1686, avoit épouſé *Anne-Eliſabeth Effinger de Vildegg*, de laquelle il eut :

1. RODOLPHE, Seigneur de Kieſen, né en 1644, qui voyagea en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, en France & en Italie, & mourut en 1672;
2. BURCKARD, né en 1646, Chambellan de l'Electeur de Brandebourg, duquel il obtint la permiſſion d'aller comme volontaire en Candie, dont la Capitale étoit, en 1669, aſſiégée par les Turcs. Il s'embarqua à Veniſe ſur le vaiſſeau du Comte de Waldeck, Général des troupes envoyées au ſecours de cette place; mourut, l'année ſuivante, à Worms, de la petite-vérole, en voulant retourner à Berlin, & fut enterré dans l'Egliſe de St.-Magne à Worms, où l'on voit ſon épitaphe;
3. Et une fille, qui porta la terre de Kieſen dans la famille *de Graffenried*.

TREIZIÈME BRANCHE, *éteinte*.

X. RODOLPHE D'ERLACH, né en 1563, troiſième fils de JEAN, & de *Vérène de Hallweil*, ſa troiſième femme, Seigneur de Caſtelen, Bailli de Morges, Colonel des Dragons au pays de Vaud, ſervit d'abord dans l'armée du Comte de Mansfeld, puis en France; paſſa enſuite au ſervice de la République; ſe trouva au ſiège de Mulhouſe en 1587; commanda en 1592 une Compagnie, que l'Etat de Berne accorda pour la garde de la ville de Strasbourg; fut Colonel d'un Régiment de Dragons au pays de Vaud, Bailli de Morges en 1600; leva en 1617 une Compagnie de 300 hommes en Piémont, qu'il conduiſit au Régiment de ſon frère ANTOINE, & mourut la même année. Il avoit épouſé 1° *Catherine de Mulinen*, qui lui apporta la terre de Caſtelen; & 2° une autre *Catherine de Mulinen*. Ses enfans furent :

1. FRÉDÉRIC, qui ſervit dans les guerres du Tyrol, & mourut en 1615, ſans enfans mâles de ſon mariage avec URSULE D'ERLACH;
2. JEAN-LOUIS, qui ſuit;
3. JEAN-WERNHER, mort à l'âge de 18 ans, ayant ſervi dans la Compagnie de ſon père en Piémont;
4. JACQUES-CHRISTOPHE, Capitaine, puis Lieutenant-Colonel, employé dans les guerres d'Allemagne & de Suède, tué par des Partiſans, en 1634, à Willingen;
5. JOSUÉ, mort de même en 1648, au ſervice des Suédois & des Allemands;
6. Et DAVID, Commandant une Compagnie aux Ligues griſes, & une autre en Allemagne, tué en 1638 au ſiège de Neubourg, ne laiſſant point de poſtérité d'*Hélène d'Offenbourg*, ſa femme.

XI. JEAN-LOUIS D'ERLACH, né le 30 Octobre 1695, Seigneur de Caſtelen & de Gauweſtein, ci-devant Général-Major de l'Armée du Duc de Saxe-Weimar, & ſon premier Miniſtre, Maréchal de France, Général en chef de l'Armée d'Allemagne; Gouverneur de la ville & forterеſſe de Briſach, pays & places en dépendantes; Conſeiller de Sa Majeſté en tous ſes Conſeils; Miniſtre Plénipotentiaire pour l'exécution de la paix de Munſter, fut à l'âge

de 16 ans Page du Prince Chriftian d'Anhalt, qui le recommanda au Prince d'Orange, auprès duquel il fe rendit aux Pays-Bas; fit fa première campagne dans le Tyrol en 1617; &, après la mort de fon père qu'il avoit rejoint en Piémont, entra au fervice des Princes d'Allemagne confédérés, en qualité d'Enfeigne de la Compagnie de Stauffer, au Régiment de Hohentve; puis en qualité de Capitaine dans celui du jeune Prince Chriftian d'Anhalt, qui l'honora de la charge de Grand-Maître; fut fait prifonnier en 1620, avec ce Prince, à la bataille de Prague, & conduit à Vienne. Ayant payé fa rançon, il leva une Compagnie d'Infanterie au Régiment de Sicgefpé, dans l'Armée du Marquis de Jeguerfdorf, devint Major de ce Régiment, & fut bleffé dangereufement au fiège de Neuhaufel. Cette Armée ayant été difperfée & ruinée, il paffa dans celle de Chriftian, Duc de Brunfwick, Evêque d'Alberftad, où il leva une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de Gersky; fervit comme Major dans toutes les expéditions qui fe firent depuis; fe trouva à la fanglante bataille de Hochftett fur-le-Mein; paffa dans l'Armée du Comte de Mansfeld, marcha en Brabant; fe trouva encore à la bataille de Fleurus & à la levée du fiège de Berg-op-Zoom. La conduite qu'il tint dans toutes ces occafions lui fit obtenir la charge de Lieutenant-Colonel au Régiment de Sicgefpé où il avoit déjà fervi, & pour lequel il leva une nouvelle Compagnie; & fut fait prifonnier à la bataille de Stattlohé, gagnée, en 1623, par Tilly, Général des Impériaux. Les Armées du Duc de Brunfwick & du Comte de Mansfeld ayant été difperfées, il paffa au fervice de Suède. Gustave-Adolphe, qui levoit alors plufieurs Régimens Allemands, lui donna commiffion d'en lever deux d'Infanterie, l'employa dans toutes fes expéditions, & conçut tant d'eftime pour lui, qu'il le fit Lieutenant-Colonel du Régiment de fes Gardes. Il fervit en 1625 dans la Livonie & la Lithuanie en qualité de Quartier-Maître-Général de l'Armée du Roi, & retourna l'année fuivante dans fa patrie, malgré toutes les inftances du Roi de Suède, pour le retenir à fon fervice; fut, à fon arrivée à Berne, admis extraordinairement au Grand-Confeil; l'année d'enfuite, Membre du petit Sénat, puis Colonel d'un Régiment, pour la garde de fon pays. Trois ans après, en 1630, le Maréchal de Baffompierre, Ambaffadeur de France en Suiffe, l'engagea à lever un Régiment de 3000 hommes, & de le conduire en Piémont, ce qu'il fit: il contribua fort avec ce Régiment à la levée du fiège de Cafal en 1629, & s'y acquit beaucoup de gloire. La plus grande partie de fon Régiment ayant été emportée par une maladie épidémique, le refte, qui ne montoit pas à 1000 hommes, fut congédié à Verfoy avec plufieurs autres Régimens de la même Nation. Quelque tems après fon retour dans fa patrie, le Roi Gustave-Adolphe l'engagea de nouveau à paffer à fon fervice; mais les befoins preffans où elle fe trouvoit alors, d'avoir des Capitaines expérimentés, l'y rappelèrent. Il commanda en 1634, en qualité de fon Lieutenant-Général, 2000 hommes fur les frontières, pour obferver les Impériaux, qui s'en étoient approchés avec des forces confidérables. Au mois de Décembre de la même année, les Cantons Proteftans l'envoyèrent en qualité d'Ambaffadeur auprès du Roi de France, pour des affaires de grande importance. A fon retour il entra au fervice du célèbre Duc Bernard de Saxe-Weimar, qui commandoit fur le Rhin, & à la folde du Roi, une Armée qu'il avoit raffemblée & vendue à la France dans la guerre de 1635, contre l'Efpagne: ce Prince le fit Général-Major de fon Armée. Il fut pris à l'action du 18 Février 1638 devant Rhinfelden, & chargé de la conduite du fiège de Brifach, qu'il prit le 19 Décembre fuivant. Le Duc de Saxe-Weimar, ayant été obligé de s'éloigner de ces quartiers, lui donna par des lettres du lendemain, 20 Décembre, la Surintendance & le Gouvernement, non-feulement de la ville & fortereffe de Brifach, mais encore de toutes fes autres places & garnifons circonvoifines, dans le pays de Brifgau & Sundgau.

L'année d'après, le Roi voulant reconnoître les fervices fignalés que le Général-Major d'Erlach avoit rendus pendant la préfente guerre au bien de la caufe commune, lui accorda, par un Brevet du 20 Avril 1639, une penfion de 12000 livres. Le Duc de Saxe-Weimar étant mort fubitement à Neubourg fur le Rhin, le 11 Juillet 1639, le Général-Major d'Erlach, fidèle aux intentions de feu fon Maître, ainfi qu'à la France, malgré toutes les fortes follicitations de l'Empereur & de l'Efpagne, traita avec le Roi & lui remit les places conquifes par l'Armée du Duc, ainfi

que toutes les troupes Weimariennes. C'eſt à cette occaſion que Voltaire dit, dans ſon *Hiſtoire du ſiècle de Louis XIV*, que le Comte d'Erlach valut à la France la poſſeſſion de l'Alſace. Louis XIII le confirma par des Lettres du 29 Juillet 1639, dans ſes charges de Général-Major de l'Armée, & de Gouverneur & Lieutenant-Général de la ville & fortereſſe de Briſach, & du pays en dépendant. Ce Prince, par de nouvelles lettres du 28 Novembre ſuivant, en amplifiant les premiers pouvoirs, le confirma encore non-ſeulement dans le commandement général ſur le pays de Briſach, Villes, Places, Châteaux & autres lieux en dépendant; mais dans celui ſur toutes les autres places du Briſgau & du Sundgau, ſur les villes de Fribourg, Nieubourg, Rhinfeld, Offenbourg, Thann, Landeron, Soffinguen, & autres, tenues par les Armées de France dans ledit pays. Le Roi, par un Brevet de la même année, joignit aux penſions qu'il lui avoit déjà données, & qu'il augmenta, des lettres de naturaliſation pour lui, ſes enfans & ſes héritiers; & lui accorda de plus, le 19 Mars 1640, la jouiſſance de toutes les mines de fer dans le Briſach, l'Alſace, la vallée de Munſter & de Delemont, à condition de fournir les places de ſon Gouvernement de bombes, boulets & grenades.

En 1642 le Général d'Erlach employa les troupes qu'il avoit à ſes ordres, à la levée du ſiège de Hothenwiel; emporta d'aſſaut la ville d'Engern, canona Tutlingen, le prit avec ſa garniſon; & avec le ſecours de Cavalerie, que le Baron de Sirot lui amena de la Lorraine, il diſſipa avec une adreſſe & une vigueur infinies les troupes que les Impériaux avoient ramaſſées ſur le Lac de Conſtance. La même année il fit échange de Jean de Vert, contre le Maréchal de Horn. Les troupes du Roi, aux ordres du Comte de Rantzau, ayant été ſurpriſes & miſes en déroute en 1643 à Tutlingen, le Général d'Erlach fut chargé par la Reine-Mère, qui lui écrivit de ſa propre main, de rallier cette armée: ce qu'il exécuta avec ſuccès. Mais ne voulant point obéir aux ordres de M. de Turenne, dans les choſes qui intéreſſoient ſpécialement ſon Gouvernement, il ſe retira en Suiſſe, d'où il demanda la démiſſion de ſes charges. La Reine-Mère & Louis XIII lui firent accorder les ſatisfactions qu'il déſiroit; il retourna dans ſon Gouvernement, & la Cour lui permit de former en corps de Régiment, les Compagnies de Cavalerie & d'Infanterie de ſon Gouvernement, & d'y joindre d'autres nouvelles levées; de ſorte qu'il eut en même tems trois Régimens qui portèrent ſon nom, & un corps d'armée de 4 à 5000 hommes, dont il eut le commandement particulier. L'année ſuivante, en 1645, il marcha avec ces troupes vers le Bas-Rhin, prit Rietnau, Stolhoffen & Kuppenheim, obligea, par-là, le Marquis de Bade à traiter avec le Roi, & détruiſit les deſſeins du Duc Charles de Lorraine & du Général Lamboy ſur l'Alſace. Le Maréchal de Turenne ayant été défait en 1645, près de Mariendal par le Général Merci, le Roi ſe confia en lui pour la ſûreté des places au-delà du Rhin, & pour raſſurer & maintenir les peuples dans l'obéiſſance & le devoir. En 1646, il prit en trois jours le fort Château de Wildenſtein, que l'on tenoit pour preſque imprenable, & contribua la même année, par ſon entremiſe & ſes bons conſeils, à faire mettre en poſſeſſion le Duc de Longueville, du Château de Joux, ancienne dépendance de Neufchâtel. La Suiſſe lui dut auſſi, en grande partie, d'avoir été reconnue indépendante à la paix de Weſtphalie, ayant appuyé fortement de ſes recommandations le Bourgmeſtre de Bâle, chargé de ſolliciter cette importante affaire. Il fut nommé, le 14 Décembre 1647, Lieutenant-Général de l'Armée d'Allemagne en l'abſence du Vicomte de Turenne.

En 1648, il eut ordre d'aſſiéger Fribourg; mais y trouvant trop de difficulté il ſe borna à ruiner le pays d'alentour; bloqua Offenbourg, & alloit attaquer Manheim, lorſque les ordres du Roi l'appelèrent dans le Luxembourg, pour faire diverſion avec ſes troupes, à celles de l'Archiduc Léopold, qui étoit entré en Flandre, & venoit de s'emparer de pluſieurs places. Le Prince de Condé qui n'avoit pu être à tems de les ſauver, voulant du moins combattre l'Archiduc, envoya ordre au Général d'Erlach de venir le joindre. Le lendemain de ſon arrivée, 20 Septembre, ſe donna la fameuſe bataille de Lens, où il commanda le corps de réſerve, & s'acquit par ſa valeur & celle de ſes troupes, la gloire d'avoir déterminé la victoire, témoignage flatteur que le Prince de Condé lui rendit ſur le champ, en préſence de toute l'Armée. Il fit priſonnier le Général Beck, qui commandoit les Eſpagnols, & ne quitta les fuyards qu'aux défilés

de Lens. Le Cardinal Mazarin l'appela à la Cour à la ſuite de cette célèbre journée, & ce Miniſtre lui renouvela la promeſſe qu'il lui avoit donnée, de lui faire obtenir le bâton de Maréchal de France. Le Prince de Condé le préſentant au Roi, lui dit: SIRE, *voilà l'homme auquel eſt dû le gain de la bataille de Lens.* Mais il ne ſervit jamais le Roi plus eſſentiellement que l'année ſuivante en 1649, lorſque M. le Maréchal de Turenne, manquant de fidélité au Roi dans la guerre de la Fronde, emmenoit à Paris, pour ſoutenir le Parlement, l'Armée qu'il commandoit en Allemagne; il tâcha d'entraîner dans ſa déſertion le Général D'ERLACH. L'Alſace, dit Voltaire, eut été perdue pour LOUIS XIV; mais il fut inébranlable. Il employa au contraire avec tant de ſuccès ſon crédit en cette Armée, qu'il fit rétrograder & repaſſer le Rhin à toutes les troupes; de ſorte qu'il ne reſta d'autre parti à prendre à M. de Turenne, que de ſe ſauver en grande hâte par la Heſſe en Hollande. Le Roi lui donna, le 16 Janvier, le commandement en chef de cette Armée, ainſi que celui de toutes les places conquiſes en Allemagne par M. de Turenne. Il eut ordre enſuite de porter cette Armée en Picardie, pour intimider Paris, & de s'en ſervir après contre les Eſpagnols; mais à peine fut-il arrivé ſur les frontières de cette Province, que ſes troupes, mécontentes de ce qu'elles étoient mal payées, furent ſur le point de ſe révolter. Son Régiment de Cavalerie, auquel il mettoit ſa plus grande confiance, déſerta tout entier, & reprit le chemin du Rhin. Ces revers altérèrent ſa ſanté au point qu'il fut obligé de demander la permiſſion de quitter l'Armée le 28 Juin, & de ſe retirer dans ſon Gouvernement de Briſach, où il mourut le 26 Janvier 1650, âgé de 55 ans. Le Cardinal Mazarin lui avoit fait expédier trois jours auparavant le Brevet de Maréchal de France. Il avoit été nommé, le 13 Mai 1649, Chef des Plénipotentiaires pour l'exécution de la paix de Munſter. Le Roi perdit en lui un brave Officier, & auſſi fidèle qu'aucun des Sujets de Sa Majeſté. Son corps fut tranſporté de Briſach, & inhumé dans l'Egliſe de ſa Terre de Caſtelen, où l'on voit ſon épitaphe en latin. Le Maréchal JEAN-LOUIS D'ERLACH avoit épouſé MARGUERITE, Baronne D'ERLACH, fille unique D'ULRICH, & de *Suſanne de Luſtrach*, dont il a été parlé au degré IX, branche précédente; il laiſſa:

Un fils, mort jeune;

Et trois filles, mariées en Allemagne aux Barons *de Jaubadel*, *de Doringenberg*, & *de Stein.*

Les armes de cette Maiſon ſont: *de gueules, au pal d'argent, chargé d'un chevron de ſable.* Deviſe: *Naſci, laborare, mori.*

* ERMENONVILLE, dans le Valois, Diocèſe de Senlis: Terre & Seigneurie qui fut acquiſe en 1600, par DOMINIQUE DE VIC, dit le *Capitaine Sarred*, en faveur duquel elle fut érigée en *Vicomté*, par Lettres du mois de Février 1603, regiſtrées au Parlement le 13 Mars ſuivant. Il eſt dit dans ces Lettres que le Roi HENRI IV, voulant récompenſer la valeur de ce brave Officier, permet que lui, MERRY, ſon frère, qui fut Garde des Sceaux de France en 1621, & leur poſtérité, ajoutent à leurs armes *un petit Ecuſſon d'azur, chargé d'une fleur-de-lis d'or.* GENEVIÈVE-EUGÉNIE DE VIC, Dame d'Ermenonville, a porté cette Terre à ſon mari, *Claude-Charles de Vielz-Châtel*, Seigneur de Montalan. Voyez VIC.

ERNAULT, Ecuyer, Sieur de Chantores, en Normandie, Election de Bayeux: *d'argent, à la croix ancrée de ſable.*

ERNAUT, Ecuyer, Sieur de Roquencourt, ou Rocancourt, en Normandie, Election de Caen: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roſes d'argent*, 2 & 1.

ERNECOURT (D'), en Champagne. Le premier de cette famille noble dont on peut donner une filiation ſuivie, & de laquelle il eſt parlé dans les *Tablettes Généalogiques*, part. VIII, p. 271, eſt

I. JEAN D'ERNECOURT, Seigneur de Remicourt & de Vaux-la-Grande, marié, ſuivant le *Nobiliaire de Champagne*, à *Guyotte de Treverey*, dont:

II. THIERRY D'ERNECOURT, Seigneur des mêmes lieux, marié, par contrat du 11 Août 1535, à *Meline de Fleury*, fille d'*Antoine*, & de *Didotte de Sampigny*, laquelle fut aſſiſtée de *Nicolas*, & de *Simon de Fleury*, ſes frères. De ce mariage vinrent:

1. SIMON, qui ſuit;
2. CATHERINE, morte en 1559, femme de *Joſeph Chevalier*, Seigneur de Malpierre;
3. Et ANTOINETTE, femme de *François du Puis*, Seigneur de Dagonville.

III. Simon d'Ernecourt, Ier du nom, Seigneur de Remicourt, Neuville, &c., épousa, en 1567, *Barbe de Burges*, fille de *Gaspard*, & de *Marie de Trèves*, dont il eut :

1. Simon, qui fuit;
2. Gilles, rapporté après fon frère aîné ;
3. Barbe, mariée, en 1610, à *Warin de Nivenehem*, Baron d'Estrepy ;
4. Et Claudine, mariée, en 1613, à *François d'Igny*, Seigneur de Fontenoy.

IV. Simon d'Ernecourt, IIe du nom, mort en 1626, avoit époufé *Marguerite de Houffe*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Watronville & d'*Yolande des Armoifes*, dont vint :

Alberte-Barbe, Dame de Gibomey, morte le 22 Mai 1660 ; elle avoit époufé, le 29 Février 1624, *Jean-Jacques de Haraucourt*, Seigneur de St.-Bâlemont, dont *Marie-Claudine*, Dame de St.-Bâlemont, Terre qu'elle porta en mariage à fon mari, *Louis des Armoifes*, Seigneur de Jauny.

IV. Gilles d'Ernecourt, fecond fils de Simon I, & de *Barbe de Burges*, Baron de Montreuil, Seigneur de Remicourt & de la Neuville-aux-Bois en Champagne, époufa, par contrat du 27 Septembre 1610, *Elifabeth de Nettancourt*, fille de *Louis*, & de *Françoife de Beauvau*, dont il eut :

1. Simon, qui fuit;
2. Louis, Seigneur de Port-fur-Seille, à caufe de fa femme, *Henriette de Noroy*, dont il laiffa :
   - Henri-Anne, Seigneur de Port-fur-Seille, marié à *Barbe de Raigecourt*, fille de *Henri-Philippe*, & d'*Ermengarde d'Aumale*, dont il avoit en 1670:
     - Paule-Antoinette d'Ernecourt.
3. Et Barbe, veuve, en 1637, de *Charles-Louis d'Igny*, laquelle fe maria en fecondes noces à *Erric de Hardoncourt*, dont *Charlotte*, femme de *Louis*, Marquis *de la Châtre*, Gouverneur de Bapaume.

V. Simon d'Ernecourt, IIIe du nom, Baron de Montreuil & d'Eftrepy, Seigneur de la Neuville-aux-Bois, époufa, par contrat du 29 Juillet 1637, *Emilie-Catherine Aubery*, fille de *Benjamin*, Seigneur du Maurier, Ambaffadeur de France en Hollande, & de *Marie Madeleine*, dont :

1. Louis, qui fuit ;
2. Et Françoise, femme de *Charles*, Seigneur *de Cherify*, commandant la vieille Compagnie des Gardes-du-Corps du Duc Charles IV, dont des enfans.

VI. Louis d'Ernecourt, Baron de Montreuil, Seigneur de la Neuville & d'Efpence, époufa *Charlotte le Comte-de-la-Marche*, veuve de *Louis*, Marquis *de Chavagnac*, en Champagne, & fille de *Henri le Comte-de-la-Marche*, Baron de l'Efchelle, & d'*Antoinette de Beauvau d'Efpence*, dont :

VII. N... d'Ernecourt, Baron de Montreuil, Seigneur de la Neuville-aux-Bois, qui époufa *Marie Jonnet*, de laquelle il eut :

1. N..., qui fuit;
2. Et N... d'Ernecourt, mariée à *N... de Chamifot de Boncourt*, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Etranger, & Brigadier des Armées du Roi, du 10 Mai 1748.

VIII. N... d'Ernecourt, dit le Baron de Montreuil, Seigneur de la Neuville-aux-Bois, époufa 1° *N... de Ligneville*, Chanoineffe de Saint-Pierre de Metz, fille de *Jean-Jacques*, Comte de Ligneville & de l'Empire, & d'*Anne-Madeleine de Pauyot*, fa feconde femme; & 2° en 1740, *N... de Saint-Heulien*, fille de *Guillaume de Saint-Heulien*, Seigneur de la Chauffée près de Châlons en Champagne, de laquelle il n'a qu'une fille.

Les armes : *d'azur, à trois pals abaiffés d'argent, furmontés de trois étoiles d'or.*

ERNEVILLE (d'), en Normandie : famille maintenue dans fa Nobleffe, le 27 Mai 1667. Ce nom a fouffert, dit la Roque, plufieurs variations, favoir : *Erneville*, *Ernainville*, *Reneville* & *Renierville*, felon la fantaifie de ceux qui l'ont écrit dans les anciens Regiftres.

Mathieu d'Erneville eft mentionné dans les Regiftres de la Chambre des Comptes ès années 1210 & 1226.

Cornu d'Erneville, Chevalier, Bachelier en 1350 & 1352.

Robert d'Erneville, Ecuyer, rendit hommage de fon fief à l'Archevêque de Rouen en 1316.

Eustache d'Erneville, Chevalier, Seigneur d'Erneville, qualifié de nouveau du titre de *Chevalier en* 1368, eft nommé dans l'Echiquier de 1386.

Jean d'Erneville, Chevalier, Seigneur dudit lieu, eft nommé dans celui de 1390.

Guillaume d'Erneville, Ecuyer, & *Perrenelle d'Efquetot*, fa femme, Dame de Lintot & de Buglife, rendirent hommage de leurs fiefs au Roi, & font nommés, dans l'Echiquier de 1456, père & mère de Louis d'Erneville,

Seigneur de Maubuiffon, auffi nommé dans l'Echiquier de 1497.

La Roque, dans fon *Hiftoire de la Maifon d'Harcourt*, pages 988, 989 & 1856, parle de Jean d'Erneville, Seigneur de Gauville & de la Chèze, marié à *Catherine-Angélique d'Harcourt*, décédée veuve & fort âgée en 1651.

I. Jean d'Erneville, Ier du nom, Seigneur de Maubuiffon, de la Cour du Bofc & de Bigarre, époufa, en 1444, *Marie Chreftien*, Dame de Barquet, fille de *Jean Chreftien*, Chevalier, Seigneur de Launay, & de *Jeanne d'Harcourt*, fille naturelle de *Jean VI*, Comte *d'Harcourt* & d'Aumale. Leurs enfans furent:

1. Jean, qui fuit;
2. Et Philippe, auteur de la branche des Seigneurs de *Barquet*, rapportée ci-après.

II. Jean d'Erneville, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Maubuiffon & de la Cour du Bofc, fe maria, en 1488, à *Julienne Pigace*, fille de *Michel Pigace*, Ecuyer, Seigneur de Carentan & de *Claudine l'Hopital*, dont il eut

III. Jean d'Erneville, IIIe du nom, Seigneur de Maubuiffon, de Launay, &c., qui époufa, en 1514, *Marie le Comte*, fille de *Jourdain le Comte*, Ecuyer, Seigneur de Limarre & de Houquetot, de laquelle vint:

IV. Louis d'Erneville, Seigneur de Maubuiffon, de Launay, &c., qui fut député le 2 Octobre 1586, par les Gentilshommes de la Vicomté de Beaumont-le-Roger, pour fe trouver en leur nom à l'affemblée particulière qui devoit fe tenir dans la ville d'Evreux, & y traiter des affaires particulières & autres qu'on auroit à expofer dans l'affemblée générale, convoquée dans la ville de Rouen huit jours après. De *Françoife de la Voue*, qu'il époufa en 1562, fille de *Robert de la Voue*, Seigneur de Tourouvre, de Bellegarde, de la Guimaudière, &c., il laiffa:

1. Philippe, qui fuit;
2. Et Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Goutières*, mentionnée ci-après.

V. Philippe d'Erneville, Seigneur de la Vallée & de Launay, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, époufa, en 1593, *Débora de Tilly*, fille d'*Adjutor de Tilly*, Seigneur de Poligny. Leurs enfans furent:

1. Claude, qui fuit;
2. Et Débora, femme de Philippe d'Erneville, Ecuyer, Seigneur de Barquet, dont il fera parlé à la branche de ce nom, rapportée ci-après.

VI. Claude d'Erneville, Ecuyer, Seigneur de Poligny, l'un des 70 hommes d'armes d'une Compagnie d'Ordonnance de Sa Majefté, fous la charge du Cardinal de Richelieu, en 1635, s'allia en 1630 à *Marie de Mainterne*, & en eut:

1. Philippe, Ecuyer, Seigneur de Launay;
2. Adrien, qui fuit;
3. Et Henri.

VII. Adrien d'Erneville, Ecuyer, Seigneur de Poligny, époufa, en 1676, *Catherine de Garancières de Saint-Clair*, de laquelle fortit:

VIII. René-François d'Erneville, Ecuyer, Seigneur de Poligny, marié en 1713, à *Rofe-Geneviève d'Arquenay*, fille de *Chriftophe d'Arquenay*, Lieutenant des Maréchaux de France. Leurs enfans font:

1. François-René, né au mois de Juillet 1716;
2. Philippe, né en 1718;
3. Etienne, né le 3 Mars 1723;
4. Jacques, né le 30 Décembre 1726;
5. Catherine-Geneviève, née le 20 Mai 1714;
6. 7. & 8. Marie-Gastonne, née le 6 Août 1715; Marie-Rose, née le 17 Février 1719; & Catherine, née le 10 Février 1721, toutes trois reçues à St.-Cyr en 1727, 1728 & 1730;
9. Madeleine, née le 30 Décembre 1721;
10. Et Jeanne, née le 19 Février 1725.

BRANCHE
des Seigneurs de Goutières.

V. Jean d'Erneville, Seigneur de Maubuiffon, de la Cour du Bofc & de Grigneuzeville, fecond fils de Louis, & de *Françoife de la Voue*, fut Capitaine d'une Compagnie de Carabiniers, & Gentilhomme de la Chambre du Roi en 1629. De fon mariage avec Françoise d'Erneville, qu'il époufa en 1604, fille de Charles, Ecuyer, Seigneur de Barquet, vint entr'autres enfans:

1. Jacques, Ecuyer, Seigneur de Grigneuzeville, marié en 1645 à *Jeanne de Beaumaitre*, fille de *Robert de Beaumaitre*, Ecuyer Seigneur de la Ferrette-Frefnai en Normandie, & de *Gabriel de Pontbriand*, dont plufieurs enfans;
2. Et Charles-Ambroise, qui fuit.

VI. Charles-Ambroise d'Erneville, Seigneur de Goutières au Diocèfe d'Evreux, &

de Marmorin, Capitaine d'Infanterie, se maria, en 1690, avec *Anne le Picard*, fille de *Jacques le Picard*, Sieur de la Pinchonnière. De cette alliance sont issus:

1. GASPARD-POMPONE, Ecuyer, Seigneur de Goutières, Capitaine dans le Régiment de Beaujolois, né en 1694, mort en 1775, qui épousa *Marie-Madeleine le Cornu*;
2. JEAN, Sieur de Bézu;
3. LOUIS, Eccléfiastique;
4. CHARLES-ADRIEN;
5. & 6. CHARLES & HENRI;
7. & 8. MARIE-JEANNE, & CATHERINE-FRANÇOISE;
9. 10. 11. 12. 13. & 14. LOUISE, MARIE-THÉRÈSE, MARIE, ANNE-MARIE, BARBE-PAULE & MARIE-ELISABETH D'ERNEVILLE, née le 13 Août 1709, reçue à Saint-Cyr le 5 Septembre 1718.

BRANCHE
des Seigneurs de BARQUET.

II. PHILIPPE D'ERNEVILLE, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Barquet, au Diocèse d'Evreux, fils puîné de JEAN, Ier du nom, Seigneur de Maubuisson, & de *Marie Chrestien*, épousa, en 1486, *Catherine le Paillés*, dont il eut pour fils unique

III. JEAN D'ERNEVILLE, qui fit une donation de la Terre & Seigneurie de Barquet à ROBERT, son fils aîné, qui suit.

IV. ROBERT D'ERNEVILLE, Ecuyer, l'un des Gentilshommes de Léonor d'Orléans, Duc de Longueville, en 1569, s'allia à *Françoise le Vélu*, & en eut:

V. CHARLES D'ERNEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Barquet & du Cormier, qui épousa, 1° en 1578, *Barbe de Quiévremont*; & 2° en 1588, *Susanne de Saint-Martin*. Du second lit naquirent:

1. PHILIPPE, qui suit;
2. Et FRANÇOISE D'ERNEVILLE, mariée, en 1604, avec JEAN D'ERNEVILLE, Seigneur de Maubuisson, &c., auteur de la branche des Seigneurs de *Goutières*, mentionnée ci-dessus.

VI. PHILIPPE D'ERNEVILLE, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Barquet, mourut vers le mois de Mars 1622, laissant de DÉBORA D'ERNEVILLE, qu'il avoit épousé en 1618, fille de PHILIPPE, Ecuyer, Seigneur de la Vallée, de Launay & de Poligny, & de *Débora de Tilly*:

VII. PHILIPPE D'ERNEVILLE, IIIe du nom, marié, en Février 1645, à *Hélène de Franqueville*, fille de *Jacques de Franqueville*, Seigneur de Colandon, dont il a eu cinq enfans, entr'autres:

VIII. ALEXANDRE D'ERNEVILLE, Seigneur de Barquet & de Colandon, allié, en 1675, à *Marie du Houlay*, fille de *Jean du Houlay*, Ecuyer, Seigneur de Gouvie. De ce mariage vint:

IX. CHARLES D'ERNEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Barquet, de Colandon & d'Argouges, qui épousa, le 4 Novembre 1706, *Marie-Anne Guyon*. Leurs enfans sont:

1. ALEXANDRE-JACQUES-CHARLES D'ERNEVILLE DE BARQUET, né au mois de Décembre 1710, reçu Page de la Reine en 1725;
2. Et MARIE-ANNE, née au mois d'Août 1707.

Les armes: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de sable, posées 2 en chef & 1 en pointe.* (*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I. pag. 209.)

ERPACH. Les Comtes d'Erpach, qui possèdent la charge d'Echanson héréditaire auprès de l'Electeur Palatin, prétendent tirer leur origine d'EGINARD ou EGINHARD, lequel, à ce qu'on dit, épousa EMME, fille de CHARLEMAGNE. Mais la véritable souche de cette race, dit le *Dictionnaire historique* de Moréri, édit. de Basle, doit se fixer dans la personne de CONRAD *le Vieux*, qui étoit fort célèbre en 1332. De cette Maison étoit issu THÉODORIC, Electeur de Mayence, depuis 1435 jusqu'en 1459. GEORGES-LOUIS, Comte d'ERPACH, mort le 30 Avril 1693, eut beaucoup d'enfans d'*Amélie-Catherine de Waldeck*, tous morts peu après leur naissance. GEORGES ALBRECHT, Comte d'ERPACH, frère du précédent, né après la mort de son père, le 16 Février 1648, épousa, en 1671, *Anne-Christine-Dorothée*, fille de *Philippe-Godefroy*, Comte de *Hohenlohe-Waldenburg*, dont il eut 12 enfans, tant filles que garçons. Voyez Moréri, édition de 1759.

* ERPS, Seigneurie en Brabant, au Territoire de Vilvorde, qui fut érigée en *Comté* par Lettres de PHILIPPE IV, Roi d'Espagne, du 31 Décembre 1644, en faveur de *Ferdinand de Boischotte*. Voy. BOISCHOTTE.

ERRAULT, ancienne famille d'Anjou, qui a donné un Chancelier de France. FRANÇOIS ERRAULT, Chevalier, Seigneur de Chemans, près de Durtal en Anjou, fut Conseiller au Parlement de Paris le 7 Octobre 1532, puis Président au Parlement de Turin,

Maître des Requêtes, & prêta ferment le 18 Juillet 1541; & Garde des Sceaux de France après la mort de *François de Montholon*, le 12 Juin 1543. Il mourut à Châlons en Champagne, le 3 Septembre 1544.

Jean Errault, Seigneur de la Panne en Morannes, fur la rivière de Sarthe, à fix lieues d'Angers, eft le premier de cette famille que l'on connoiffe; il vivoit dans le XV[e] fiècle. Cette famille a formé cinq degrés, & s'eft éteinte dans la perfonne d'Olivier-Brigitte-René Errault, Seigneur de Chemans, qui vivoit dans le XVI[e] fiècle. Voyez Moréri & le P. Anfelme.

Les armes : *d'azur, à deux chevrons d'or.*

ERRY & SANCERGUES. Les Seigneurs de ce nom, fortis de la Maifon de *Beaujeu*, n'ont formé que deux degrés. *Pierre de Sully I*, troifième fils d'*Eudes de Sully III*, Seigneur de Beaujeu, & de *Marguerite de Milly*, eut en partage les Terres d'*Erry* & de *Sancergues*. Il tefta le 16 Mai 1342, & laiffa de *Jeanne de Courtenay*, fa femme, *Pierre de Sully II*, Seigneur d'Erry & de Sancergues, qui ne laiffa qu'une fille.

Les armes : *d'azur, femé de croix au pied fiché d'or, au lion de même, brochant fur le tout.*

ERSKINE, Maifon illuftre d'Ecoffe, qui tire fon nom du Châtean d'Erskine, fitué dans la Baronnie de Renfrey, & qui a toujours été fidèlement attachée à la Maifon de *Stuart*.

Henri d'Erskine, le premier dont il foit fait mention, vivoit, en 1226, fous le règne d'Alexandre II, Roi d'Ecoffe.

Jean d'Erskine, Comte de Mar, fut fi confidéré de la Reine Anne, qu'elle le nomma non-feulement Affeffeur de fon Confeil intime, & Colonel d'un Régiment d'Infanterie, mais encore Chevalier du Chardon & Secrétaire d'Etat. Il fut, en 1707, un des Commiffaires nommés pour réunir l'Angleterre avec l'Ecoffe. Ses fervices lui valurent en 1709 une penfion de 2000 livres. Après la mort de la Reine, il chercha à placer le Prétendant fur le Trône, & le fit proclamer, le 16 Septembre 1715, Roi d'Angleterre & d'Ecoffe. Les troupes du Prétendant furent défaites: ce Prince prit la fuite, paffa en France, & avec lui le Comte de Mar, qui mourut en 1732. Il fut marié 1° à *Marguerite*, fille de *Thomas Huy*, Comte de Kinoul; & 2° en 1714, à *Françoife*, fille d'*Evelin Pierrepont*, Duc de Kingfton. Il eut de fa première femme:

Jean d'Erskine, qui, en 1732, étoit dans les Troupes de France. (Voyez Moréri, édit. de 1759.)

* ESBARRES, Terre & Seigneurie en Bourgogne, qui fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Février 1642, enregiftrées au Parlement de Dijon le 21 Mars 1643, en faveur de *Claude Jagnot*, Gentilhomme ordinaire du Roi. Elle eft actuellement poffédée par *Bénigne Berbis*, II[e] du nom, Chevalier, Marquis de Rancy, &c. Voyez la Généalogie de *Berbis*, au mot MAILLYS (les).

ESCAGEUL ou ESCAJEUL, ancienne Nobleffe qui a poffédé plufieurs Terres dans le Diocèfe de Bayeux, entr'autres la Terre & Châtellenie de la Ramée, proche le Bourg & dans la Paroiffe de Trevières. Elle commence à être connue par titres en l'an 1208. La Roque dit que le nom d'*Efcageul* vient de la Seigneurie d'*Efcageul*, qui appartenoit à *Odon Stigand*, Seigneur de Mezidon, Fondateur du Prieuré de Sainte-Barbe-en-Auge, dont la fille *Agnès Stigand*, & fon époux *Rabel*, Sire de *Tancarville*, augmentèrent beaucoup cette fondation, du confentement de Henri I[er], Roi d'Angleterre & Duc de Normandie.

Robert d'Escageul vendit pour 23 liv. tournois, à Pierre de Canon, tout le droit qu'il avoit fur le Moulin de Canon, à la charge d'un demi-boiffeau d'orge de rente dans l'Octave de l'Annonciation, & d'avoir la liberté de moudre fon grain, pendant un mois, fans droit de mouture. La Charte eft de 1209, & fe trouve dans le Cartulaire du Saint-Sépulcre de Caen.

Guillaume, Seigneur d'Escageul, fut préfent à la Charte de *Nicolas de Montaigu*, & d'*Ifabelle d'Al....*, donnée à Rouen en 1208, par laquelle ils font des fondations à l'Abbaye de Bonport. Ce Guillaume d'Escageul fut du nombre des Juges & Commiffaires de l'Echiquier de 1213. Le Roi Philippe-Auguste lui donna, & à *Raoul*, Châtelain d'Aiguillon, par une Charte expédiée au Pont-de-l'Arche en Juillet 1216, pour leurs fidèles fervices, en fief & hommage-lige, la place où étoit fitué le vieux Château de Rouen, de même que Richard & Henri, Rois d'Angle-

terre, l'avoient tenu, & ce moyennant 30 livres de rente monnoyées à l'ufage de Normandie pour tous fervices, payables annuellement moitié à l'Echiquier de Pâques, & moitié à celui de Saint-Michel, fans préjudice du cours de l'eau. Il vivoit encore en 1246, puifque la même année il foufcrivit à une autre Charte de LOUIS, Roi de France, fils & fucceffeur de PHILIPPE-AUGUSTE.

I. RICHARD D'ESCAGEUL, Chevalier, Seigneur de la Ramée, donna 10 fols de rente aux Religieux de Saint-Lô, par Charte du mois de Mai 1256. Dans le même tems vivoient FRANÇOIS & JEAN D'ESCAGEUL, qui pouvoient être fes frères. Il parut un rôle de recette pour la Seigneurie de la Ramée en 1261, & il y avoit fur cette Terre une Chapelle, dont RICHARD D'ESCAGEUL étoit Patron. Il laiffa pour fils

II. THOMAS D'ESCAGEUL, Ecuyer, Seigneur de la Ramée, qui eut pour enfans:

1. JEAN, qui fuit;
2. RICHARD, Chevalier;
3. Et HENRI, Curé d'Eftouteville, dans le Cotentin.

III. JEAN D'ESCAGEUL, Chevalier, Seigneur de la Ramée, partagea les biens de la fucceffion de fon père, avec RICHARD, fon frère, par acte paffé devant le Bailli de Caen, en 1316, le Samedi avant la Nativité de saint Jean-Baptifte. Il parut un acte, paffé devant *Laurent Nicolle*, Garde du Scel, des obligations de la Vicomté de Bayeux, en 1328, au mois de Mai, le Samedi avant la Sainte-Croix, comme Bertin Guerout fit réparation, à l'iffue de la Meffe paroiffiale de Trevières, jour de Dimanche, à ce Seigneur de la Ramée, à caufe des injures qu'il lui avoit dites, & demanda pardon aux Affifes de Bayeux, devant le Bailli de Caen, en 1327. JEAN D'ESCAGEUL tefta en 1334, fit des aumônes tant à l'Hôpital de la Maladrerie de Rouen, qu'à ceux de Bayeux, Caen & autres, & aux Frères-Mineurs defdits lieux. Il avoit époufé *Peronne d'Anify*, fille de *Pierre*, & fœur de *Jores d'Anify*, Ecuyer, dont:

IV. PIERRE D'ESCAGEUL, Seigneur de la Ramée, qui céda à *Peronne d'Anify*, fa mère, par contrat paffé devant les Tabellions de Bayeux, en 1368, des héritages qu'il avoit à la Ramée & à Trevières; mais HENRI D'ESCAGEUL, fon oncle, *Perfonat* ou Curé d'Eftouteville, le fit héritier de tous fes biens en 1339. Il époufa *Jeanne d'Octeville*, fille de *Robert d'Octeville*, lequel promit à fa fille en mariage 100 florins d'or, du coin du Roi PHILIPPE, que Guillaume de Beauchamp, Chevalier, Seigneur de Leftre, avoit été obligé de lui payer en 1362. Le Roi lui donna une Commiffion en 1380, pour la garde du Château & Fort de Maify. Il eut de fon mariage:

V. JEAN D'ESCAGEUL, IIe du nom, Seigneur de la Ramée, qui alla en Hongrie, contre les ennemis de la Foi Chrétienne, par Ordre du Roi CHARLES VI, fous la charge du Comte de Nevers, fils de PHILIPPE, Duc de Bourgogne, & le Roi donna des Lettres d'Etat à Paris, le 17 Avril 1396, adreffées à l'Echiquier de Normandie, & à tous autres Jufticiers & Officiers du Royaume, de ne rien faire ni entreprendre, contre ni au préjudice du Seigneur de la Ramée pendant fon voyage. Il rendit hommage au Roi de fon Fief de la Ramée, le 27 Juin 1398, & eut pour fils:

VI. PIERRE D'ESCAGEUL, IIe du nom, Seigneur de la Ramée, qui paffa un contrat en la Sergenterie de Cerify, le 14 Janvier 1406, comme il obligeoit tous fes biens, fes chevaux & harnois de guerre exceptés, pour le payement de 100 livres de rente. Il eut de fon époufe *Ifabeau*, Dame de *Sully:*

VII. ROBERT D'ESCAGEUL, Seigneur de la Ramée, cité dans un contrat du mois de Juillet 1450. Il lui fut permis par Lettres du Roi LOUIS XI, données à Tours le 4 Janvier 1461, de rendre l'hommage qu'il devoit à ce Prince devant le Bailli de Caen ou fon Lieutenant. Il fit fa preuve de Nobleffe en 1463, & fut reconnu *Noble de Race*, dit Montfaut. Il avoit époufé, par contrat du 23 Février 1411, *Ifabelle de Camprond*, fille de *Thomas*, Ecuyer, dont il eut:

1. JEAN, qui fuit;
2. BRIAND, chef de la branche des Seigneurs de *Sully*, rapportée ci-après;
3. Et ALAIN, qui fe trouva aux montres du Bailliage d'Alençon, où il poffédoit des Fiefs en 1470.

VIII. JEAN D'ESCAGEUL, IIIe du nom, Seigneur de la Ramée, époufa *Marguerite de Faoucq*, dont:

1. JEAN, Seigneur & Curé de Theffy, mort en 1522;
2. PIERRE, qui fuit;
3. JEAN, Seigneur de Cauches, Prêtre;
4. Et CATHERINE, femme de *Jean Guillebert*,

Seigneur de Bricqueville, par contrat de l'an 1485.

IX. Pierre d'Escageul, IIIe du nom, Seigneur de la Ramée, laiſſa :

1. René ;
2. Roland, qui ſuit ;
3. Et Julien, auteur de la branche des Seigneurs de *Cauches,* rapportée ci-après.

X. Roland d'Escageul, Ecuyer, Seigneur de la Ramée, eut de *Marquiſe Brehier,* ſon épouſe, depuis remariée à *Thomas Suhard,* Seigneur de Rupalley :

XI. Julien d'Escageul, Seigneur de la Ramée, qui épouſa *Eliſabeth de Bricqueville,* & en eut :

1. Henri, qui ſuit ;
2. & 3. François, Seigneur de Bricqueville, & Hervey, Seigneur de Grandpray, tous deux morts ſans poſtérité ;
4. Barbe, mariée, par traité de 1606, à *Gilles de Thieuville,* Seigneur de Bricquebosq, Crosville & Canville, fils de *Nicolas,* Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Louiſe du Croq du Meſnil-Feribus.*

XII. Henri d'Escageul, Seigneur de la Ramée, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Luzerne, épouſa *Jeanne du Bois,* dont il eut :

1. Hervé, qui ſuit ;
2. François, lequel eut de ſa femme, *N... de Baudre,* deux garçons & une fille :
   Gabriel, Henri qui furent Commiſſaires Provincial d'Artillerie ;
   Et Gillette-Anne.
3. Et Jean, Seigneur de Bricqueville, qui de ſa femme *N.... Joly,* veuve de *Henri de Cuſſy,* eut
   François, Lieutenant de Vaiſſeau ;
   Et Henri, Capitaine d'Infanterie.

XIII. Hervé d'Escageul, Chevalier, Seigneur de la Ramée, épouſa Dame Léonore d'Escageul, ſa couſine, fille de Pierre, Seigneur de la Bretonnière. Il en eut entr'autres enfans :

1. Susanne, Religieuſe en l'Abbaye de Saint-Amand de Rouen ;
2. Et Antoinette, à laquelle ſa ſœur, avant de prononcer ſes vœux, fit une ceſſion de ce qui pouvoit lui revenir de la ſucceſſion de ſes père & mère, ſuivant la coutume de Normandie, par acte paſſé devant les Notaires de Rouen, le 18 Janvier 1679.

BRANCHE
des Seigneurs de Cauches, *de* la Bretonnière *& de* Liancourt.

X. Julien d'Escageul, Seigneur de Cauches, troiſième fils de Pierre, IIIe du nom, épouſa *Suſanne de Cully,* Dame de la Bretonnière, fille de *Richard de Cully,* Chevalier, dont :

1. Jean, qui ſuit ;
2. François, Seigneur de Saint-Victor, lequel, de *Marie Cornet,* eut
   Michel d'Escageul, Ecuyer, Seigneur de Saint-Victor, de Colleville & de la Bandelle, Lieutenant pour le Roi en l'Amirauté pour les ſièges d'Oyſtrehay, Bernières, la Délivrande & des environs, vivant en 1604. Il épouſa *Guillemette d'Auberville,* dont :
      Gabrielle, mariée au Seigneur *du Breau-Canoville ;*
      Et Charlotte, femme du Seigneur *de la Gazardière.*

XI. Jean d'Escageul, Seigneur de la Bretonnière, de Cauches, du Meſnil-Mauger & de Saint-Victor, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut Député par la nobleſſe de la Vicomté de Bayeux, pour aſſiſter aux Etats de la Province, tenus à Rouen en 1582, pour la réforme des Loix & de la Coutume de Normandie. Il fut Lieutenant de la Compagnie d'ordonnance des hommes d'armes de ſon couſin *Pierre d'Harcourt,* Marquis de Beuvron, qu'il alla joindre à Saint-Florentin en 1587. Il avoit épouſé *Jacqueline d'Harcourt,* veuve de *Jacques Maillard,* Seigneur de Leaupartie, Chevalier de l'Ordre du Roi, troiſième fils de *Guy d'Harcourt,* Baron de Beuvron, & de *Marie de Saint-Germain,* Dame de Saint-Laurent, en Caux. De cette alliance vint :

XII. Pierre d'Escageul, Chevalier, Seigneur de la Bretonnière, de Cauches, de Liancourt & de Rupalley, qui rendit aveu de ſa Terre de la Bretonnière au Seigneur de Lisle, le 18 Novembre 1642. Il épouſa *Claude Turpin,* fille de *Guillaume,* Seigneur d'Aſſigny, & de *Françoiſe de Pellevé,* de laquelle il eut :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. François, né en la Paroiſſe de la Folie, fait Acolyte, en 1625, à Bayeux, & Abbé de St.-Paul de Verdun ;
3. Sébastien, Seigneur de Saint-Pierre-en-Val, demeurant en Picardie, lequel eut
   David d'Escageul, Seigneur de Saint-

Retre-en-Val. De celui-ci fortit un fils mort en bas âge.

4. Eléonore d'Escageul ;
5. Marie-Elisabeth-Ursule, alliée à *François de Bellozane ;*
6. Angélique-Marguerite-Charlotte, alliée à *N... Maignard*, à Vernon ;
7. Et Marie-Madeleine-Françoise, alliée au Sieur *du Val Danois Bongard.*

XIII. Jacques d'Escageul, Seigneur de la Bretonnière & de Liancourt, premier Chambellan de M. le Duc d'Orléans, perdit fa Terre de la Bretonnière par décret vers l'an 1655. Il avoit époufé *Catherine Faignier*, dont il eut plufieurs enfans, entr'autres :

XIV. Louis d'Escageul, Marquis de Liancourt, Baron de Chefnay, marié à Dame *Françoife-Elifabeth Poncher,* de laquelle fortirent :

1. Louis-Alexandre, qui fuit ;
2. Louis-François, Prêtre, Chanoine Régulier ;
3. Autre Louis-Alexandre, Seigneur de Liancourt ;
4. & 5. Elisabeth & Marguerite.

XV. Louis-Alexandre d'Escageul, Marquis de Liancourt, Capitaine d'Infanterie, a eu plufieurs enfans, entr'autres

Louis-François.

BRANCHE
des Seigneurs de Sully.

VIII. Briand d'Escageul, Seigneur de Sully, fecond fils de Robert, Seigneur de la Ramée, & d'*Ifabelle de Camprond,* époufa *Marguerite de Gouvis,* remariée depuis, en 1486, *à Richard de Pierrepont*, Seigneur d'Etienville. De fon premier mari elle eut :

1. François, qui fuit ;
2. Jean, Chef de la branche des Seigneurs *du Quefnay*, rapportée ci-après ;
3. Jacques, Prêtre, Chapelain de Saint-Nicolas des Courtils ;
4. Robert, Prêtre, Curé de Tours ;
5. Léger, auteur de la branche des Seigneurs de *Condé* & de *Vaux*, auffi mentionnée ci-après ;
6. Et Marguerite, alliée à *Nicolas de Meherent*, Ecuyer, Seigneur de Flormanville.

IX. François d'Escageul, Seigneur de Sully, fit preuve de Nobleffe le 29 Juin 1523, & fut père de

X. René d'Escageul, Seigneur de Sully, qui fit auffi fa preuve de Nobleffe en 1540, & eut pour fille unique Jeanne d'Escageul, alliée à *Jean de Grimouville,* Ecuyer, Seigneur de la Vallée.

BRANCHE
des Seigneurs du Quesnay.

IX. Jean d'Escageul, Seigneur du Quefnay, fecond fils de Briand, Seigneur de Sully, & de *Marguerite de Gouvis,* époufa *Catherine de Faoucq*, & en eut

Charles, qui fuit ;
Et François.

X. Charles d'Escageul, Seigneur du Quefnay, eut de fa femme, dont on ignore le nom :

1. Charles, mort fans enfans ;
2. Et René, qui fuit.

XI. René d'Escageul, Seigneur du Quefnay, époufa *Marguerite du Vivier*, dont

Gilles, Seigneur du Quefnay ;
Charles & Benjamin, defquels on ignore la deftinée.

BRANCHE
des Seigneurs de Condé *& de* Vaux.

IX. Léger d'Escageul, Seigneur de Condé, cinquième fils de Briand, Seigneur de Sully, & de *Marguerite de Gouvis*, eut pour enfans :

1. René, qui fuit ;
2. Charles, Seigneur de Boifgentil, mort fans enfans de fes deux femmes ; la feconde nommée *Jeanne Suhard ;*
3. Et Nicolas, tige de la branche des Seigneurs du *Coudray* & de *Boifgentil*, mentionnée ci-après.

X. René d'Escageul, Seigneur de Condé & de Vaux, vivant en 1663, fut marié deux fois. De fa première femme il eut :

1. Jacques, qui fuit ;
2. Et Jean, rapporté après la poftérité de fon frère aîné.

XI. Jacques d'Escageul époufa Anne d'Escageul, fa parente, & en eut :

XII. René d'Escageul, IIe du nom, Seigneur de Vaux, Seigneur & Patron de Fontenay-le-Pefnel. Il s'allia avec *Marie de Breche*, fœur de *Marguerite de Breche,* femme d'*Olivier de Saint-Ouen*, Chevalier, Seigneur de Mont-Défert. Ses enfans furent :

1. Pierre, Seigneur de Vaux & dudit Fontenay, mineur en 1677. Il rendit aveu au Roi, pour fa terre de Vaux-Saint-Gilles, le 10 Août 1679, & mourut fans enfans ;
2. Olivier, qui fuit ;
3. Catherine, femme de *Jacques Onfroy*, Dame de Vaux, Patronne de Fontenay-le-

Pesnel, décédée à Vaux-sur-Seulles, âgée de 77 ans, le 15 Octobre 1739;

4. Marie-Marguerite, alliée, par acte du 13 Janvier 1677, à *Philippe d'Amours*, Ecuyer, Seigneur de la Fanquerie, fils de *François d'Amours*, Seigneur des Essarts, & *de Susanne de Cussy;*
5. Et Marguerite d'Escageul, Religieuse à la Charité de Bayeux.

XIII. Olivier d'Escageul, Ecuyer, Seigneur de Vaux-Saint-Gilles, épousa, par traité du 31 Octobre 1698, *Marie-Elisabeth de Lanquetot*, fille unique de *Michel*, Conseiller du Roi en l'Election de Bayeux, & de *Jeanne Hébert*, dont pour fille unique:

Jeanne-Angélique d'Escageul.

XI. Jean d'Escageul, Seigneur de Condé & de Hermanville, second fils de René, Seigneur de Condé & de Vaux, eut de sa femme qu'on ne connoît point:

XII. Jacques d'Escageul, Seigneur de Condé, qui eut entr'autres enfans Antoine d'Escageul, Seigneur de Condé, marié. On ignore sa postérité.

BRANCHE
des Seigneurs du Coudray *& de* Boisgentil.

X. Nicolas d'Escageul, Seigneur du Coudray & de Boisgentil, troisième fils de Léger, Seigneur de Condé, laissa de sa seconde femme:

1. Georges, mort sans enfans;
2. Nicolas, qui suit;
3. Et Anne, femme du Seigneur *de Chaumont*, décédée sans postérité.

XI. Nicolas d'Escageul, IIe du nom, Seigneur du Coudray & de Boisgentil, vivant en 1672, épousa *Michelle de Gouet*, & en eut:

1. Charles, Curé d'Etreham;
2. René, qui suit;
3. Thomas, mort sans postérité;
4. Autre Thomas, rapporté après son frère aîné;
5. 6. & 7. Michelle, Anne-Françoise & Barbe.

XII. René d'Escageul, Seigneur de Boisgentil, s'allia à *Jeanne Hébert*, & en eut:

Louis, qui suit;
Et deux filles.

XIII. Louis d'Escageul, Seigneur de Boisgentil, a épousé, en 1751, *Hue de Mathan*, dont une fille.

XII. Thomas d'Escageul, Seigneur d'Anval, quatrième fils de Nicolas, IIe du nom, Seigneur du Coudray & de Boisgentil, & de *Michelle de Gouet*, s'établit en la Paroisse d'Englesqueville. Il eut de *N... Berthelot*, son épouse:

1. René-Philippe, qui suit;
2. Et Marie-Anne.

XIII. René-Philippe d'Escageul, Seigneur d'Anval, a eu de sa femme qu'on ne connoît point:

1. René, Seigneur d'Anval, qui est marié;
2. Jacqueline, Religieuse aux Ursulines de Bayeux;
3. 4. & 5. Anne-Renée-Françoise, Renée, & autre Anne-Renée-Françoise.

Le Marquis d'Escageul, fait Enseigne, en 1733, de la Compagnie des Gardes-du-Corps Ecossois, à la promotion du Marquis de Baleroy, & Lieutenant en 1735, par la retraite du même, mort Cordon rouge, le 1er Octobre 1752, étoit entré Page du Roi en sa Petite-Ecurie en 1696; dans le Régiment du Roi, Cavalerie, en 1702; fut fait Major en 1720, Lieutenant-Colonel & Chevalier de Saint-Louis en 1722, Brigadier le 15 Mars 1740, Maréchal-de-Camp le 2 Mai 1744, & Lieutenant-Général le 10 Mai 1748.

Cette famille a été maintenue dans sa noblesse le 18 Novembre 1668, & porte pour armes: *d'argent, à 5 cotices d'azur*, ou plutôt *d'azur, à 5 bandes d'argent.* (Mémoire dressé sur un arbre généalogique de cette famille, & envoyé par M. l'abbé Béziers, Chanoine du Saint-Sépulcre de Caen.)

ESCALE & ESCALOPIER (l'). Suivant un Mémoire généalogique de la Maison de *l'Escale de Vérone*, il y a une branche qui a fait souche à Paris, sous le nom de *l'Escalopier*.

L'historique de ce Mémoire raconte avec étendue les brillantes actions des *l'Escale* sous Charlemagne & les Empereurs d'Allemagne, pendant les IXe, Xe & XIe siècles, d'après les Chroniques & autres monumens que les auteurs ont découverts. L'ouvrage qui a rassemblé ces traits épars est intitulé: *Généalogie de M. le Président de l'Escalopier*, & imprimé à Châlons en Champagne, chez Jean Charpentier, en 1628. Il seroit difficile de certifier tous les faits qu'elle contient; mais en donnant aux *l'Escale* l'origine la plus illustre,

& la plaçant même ſur la Chaire de St-Pierre, on n'a point imaginé que les Seigneurs de Vérone, auteurs des *l'Eſcalopier*, vinſſent en ligne directe de ces premiers Souverains de l'Italie.

La partie diplomatique commence à une époque plus récente, & que les nuages n'enveloppent pas ; elle raconte ſommairement les principales anecdotes des *l'Eſcale*, Princes de Vérone, depuis qu'ils furent établis dans cette Ville, juſqu'à la fin du XIVe ſiècle, que les Vénitiens les dépouillèrent de ce petit Etat. Les derniers rejetons chaſſés & pourſuivis, s'étant retirés en différentes contrées, y formèrent des branches, dont la plupart ſont éteintes aujourd'hui, tels que les *Scaliger*, ces reſtaurateurs des Lettres en France, qui s'établirent à Agen, & dont la fille unique de Joseph, en épouſant un *Charrier*, lui tranſmit ſon nom & ſes armes ; tel fut un *l'Eſcale*, Maire de la Rochelle, lorſque cette Ville rentra ſous l'obéiſſance de ſon Roi légitime, après le plus long ſiège & le plus mémorable que l'héréſie ait ſoutenu.

Ce Maire ayant eu l'honneur d'haranguer Louis XIII, en lui préſentant les clefs du boulevard du Calviniſme, dont l'aſpect étoit alors un affreux monceau de pierres, prononça la magnifique harangue, recueillie dans le *Mercure de France*.

Tel eſt encore le Chevalier de l'Escale employé aux négociations de Munſter, près le Cardinal *Mazarin*, de la part des Eſpagnols. Tels auſſi pluſieurs *l'Eſcale* répandus en Allemagne, où ils ont obtenu des titres honorables & des dignités eccléſiaſtiques.

La tradition eſt, en certaine circonſtance, plus précieuſe que des preuves écrites, dont on ſuſpecte volontiers l'authenticité, indépendamment de ce qu'elles eſſuient du ravage des tems.

La famille de *l'Eſcalopier* a perdu, depuis que l'on a travaillé à la Chapelle de la Communion de St.-Etienne-du-Mont, la pierre armoiriée dont il eſt parlé dans la Généalogie de 1628. Les *Obits*, les Epitaphes, accompagnent la tradition, leurs dates anciennes la juſtifient, malgré les ténèbres où cette famille eſt demeurée enſevelie près de 200 ans, tant qu'elle n'a poſſédé aucune charge à Paris.

La double Régence des Princeſſes de Médicis, avoit tiré cette race de l'obſcurité ; & il y avoit apparence qu'elle ſe feroit maintenue dans les honneurs que ſa naiſſance connue lui avoit procurés, ſi la mort prématurée du Préſident *l'Eſcalopier* n'avoit enlevé à ſon fils, trop jeune pour lui ſuccéder, ſa fortune & ſes places. Ses deſcendans marchent dans la carrière qui s'étoit refermée par la perte du Préſident. Voilà ce que dit l'Avant-propos de ce Mémoire.

Les auteurs, dit la ſeconde partie de ce Mémoire, ont parlé diverſement de l'origine des *l'Eſcale*, Seigneurs de Vérone. Les uns appellent cette famille *Scala*, les autres *Scaliger*, ceux-ci *Scaldei*, ceux-là *l'Eſcale*, d'un faiſeur d'échelles, que Villani nomme *Jacques Fico* ; quelques-uns la croyent allemande ; d'autres, plus vraiſemblables dans leurs conjectures, la veulent originaire de Vérone. Au milieu de ces ténèbres, il eſt certain qu'elle étoit puiſſante dès le Xe ſiècle, & qu'elle a gouverné Vérone juſqu'à ce que les Vénitiens l'en aient chaſſée.

Alors tout ce qui porta le nom de l'*Eſcale*, légitime ou non, ſe diſperſa partout où il fut poſſible d'exiſter à l'abri des pourſuites de ſes ennemis. Outre l'Allemagne, où il fut facile de paſſer à cauſe de la proximité des Alpes, quelques-uns pénétrèrent en France ; entr'autres les *Scaliger*, comme on l'a dit, attirés à Agen par l'Evêque Italien, & de leurs parens : ils y ont acquis la plus grande réputation ; & l'unique fille de leurs nom & armes les a tranſportés à un *Charrier*, Lyonnais d'origine, dont les deſcendans s'appellent l'*Eſcale de Vérone*, en vertu des Lettres-Patentes qu'ils ont obtenues depuis un ſiècle.

Pendant que l'auteur des *Scaliger* ſe fixoit en Guyenne, Pietro l'Escale, ſon couſin, vivoit à Paris, & y bâtit une maiſon ſur la montagne de Sainte-Geneviève, rue des Parcheminiers. Il y mourut, & fut enterré à St.-Etienne-du-Mont, ſous le nom de l'*Eſcalopier*, ayant changé ſon nom & ſes armes.

Nicolas l'Escalopier, Ier du nom, eut cinq fils, entr'autres :

Pietro l'Escalopier, mentionné ci-deſſus, que l'on croit mort en 1442, & qui laiſſa :

Bureau l'Escalopier, qui mourut en 1492 ; il eut trois garçons qui formèrent trois branches, dont deux ſont éteintes ;

Nicolas l'Escalopier, IIe du nom, ſon troiſième fils, mourut en 1538 ;

Jean l'Escalopier, un des fils de Nicolas,

IIe du nom, fut Echevin de la ville de Paris, & Payeur des Gages des Meſſieurs du Parlement, lorſque cette fonction n'étoit point encore un titre d'Office. Son épitaphe le qualifie Véronois : elle eſt de 1563 ; il avoit épouſé *Marie l'Hermite*, de la famille de *Pierre l'Hermite*, auteur de la première Croiſade, dont il eut :

1. NICOLAS, qui fuit;
2. Et PIERRE L'ESCALOPIER, engagé par le Premier Préſident *de Thou*, ſon parent, d'entrer dans le Parlement, y fut reçu en 1578, & après Préſident des Requêtes. Sa branche s'eſt fondue dans la famille de *Saint-Martin*, qui eſt éteinte depuis.

NICOLAS L'ESCALOPIER, IIIe du nom, fut Echevin de Paris, Secrétaire du Roi, & fut pourvu d'une charge de Maître des Comptes. Il n'en pourſuivit pas la réception, parcequ'en même temps on en ſupprima quatre. Il mourut en 1610. Il avoit épouſé *Deniſe Scopart*, dont :

JEAN L'ESCALOPIER, qui fut d'abord Conſeiller au Parlement, fut Conſeiller d'Etat ſous HENRI IV & LOUIS XIII ; il falloit alors renouveler ſon ferment entre les mains du Chancelier, pour reſter au Conſeil & obtenir par conſéquent un nouveau Brevet. Il remit le ſien en 1614, pour monter ſur le grand banc du Parlement. La Reine Régente le nomma ſon Chancelier. Il mourut jeune en 1620. Il avoit épouſé *Marthe Gobelin*, & en eut :

1. BALTHAZARD, qui fuit ;
2. Et N... L'ESCALOPIER, qui fut un prédicateur célèbre.

BALTHAZARD L'ESCALOPIER avoit perdu ſon père en bas âge, & ſa ſanté ne lui permit pas même de reſter long-tems au Parlement, où il fut reçu Conſeiller - Commiſſaire des Requêtes du Palais ; il décéda en 1660. Il avoit épouſé *Charlotte Germain*, dont il eut :

GASPARD L'ESCALOPIER, qui s'allia à *Françoiſe-Geneviève Colin*. Il ne quitta point le Parlement, & mourut Conſeiller de Grand-Chambre en 1708.

CÉSAR-CHARLES L'ESCALOPIER, ſon fils aîné, prit pour femme *Anne-Geneviève Charrier*, née le 19 Juillet 1683, morte en 1712, parente de ce *Charrier* qui avoit eu en mariage l'héritière des *Scaliger*. Il fut ſucceſſivement Conſeiller au Parlement, Maître des Requêtes, Intendant de Champagne, Conſeiller d'Etat, & premier Préſident du Grand-Conſeil. Il eſt mort le 6 Février 1753, âgé de 82 ans, à pareil jour de ſa naiſſance. Ses enfans ſont :

1. GASPARD-CÉSAR-CHARLES, qui fuit ;
2. CHARLES-ARMAND L'ESCALOPIER, né le 25 Juillet 1709, Avocat-Général au Grand-Conſeil le 30 Décembre 1729, Maître des Requêtes le 28 Septembre 1739, & Préſident au Grand-Conſeil le 2 Janvier 1742 ;
3. CHARLES-FRANÇOIS, ancien Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal-Cravate, allié à *Marie-Anne Paris de la Broſſe*, ſa couſine iſſue de germaine, dont il ne lui reſte qu'un fils, de trois qu'elle a eu.

GASPARD - CÉSAR - CHARLES L'ESCAPOLIER, Conſeiller au Parlement, & Maître des Requêtes, a exercé pendant 16 ans les fonctions d'Intendant à Montauban, d'où il a paſſé à Tours. Il a épouſé, en 1737, *Anne le Clerc de Leſſeville*, dont il eut :

1. ARMAND-JEAN-FRANÇOIS-CHARLES L'ESCALOPIER ;
2. Et N..., Chevalier de Malte.

Les L'ESCALE portoient pour armes : *un eſcalier d'argent à ſix degrés, au champ de gueules*.

Et la branche de L'ESCAPOLIER, Seigneur de Nourard, porte pour armes : *de gueules, à la croix d'or, cantonnée de quatre croiſſans de même*. (Extrait du Mémoire imprimé, & cité au commencement de cet article.)

ESCALIN DES AIMARS. ANTOINE ESCALIN DES AIMARS étoit un homme de fortune, mais d'eſprit & de cœur. On ne ſait point le nom de ſon père & de ſa mère, mais il eſt connu ſous le nom de *Capitaine Poulin* ou *Polen*. *Guillaume du Bellay*, Seigneur de Langey, Lieutenant-Général pour le Roi en Piémont, lui ayant reconnut de l'eſprit & de la valeur, le fit connoître à FRANÇOIS Ier, qui l'envoya, en 1541, en Ambaſſade vers SOLIMAN III, Sultan des Turcs, de qui il obtint un grand ſecours, avec lequel il vint en Provence, où il fit le ſiège de Nice. Il fut enſuite Lieutenant-Général de l'Armée de mer du Levant, ſous le Comte d'*Enghien*, en Mars 1543, Général des Galères en 1544. Il retourna en Ambaſſade en Turquie la même année, & ſe ſignala à l'attaquè de l'armée navale des Anglois, le 15 Août 1545. Après trois ans de priſon, il fut rétabli dans ſa charge de Général des Galères en 1551. Cette charge lui fut encore ôtée une ſeconde fois ;

il y rentra en 1566, après la mort du Marquis d'Elbeuf, & la garda jufqu'à fa mort, arrivée en fon Château de la Garde en 1578, chargé d'années & de gloire. Il laiffa un fils & une fille naturels. Le fils, nommé

Jean-Baptiste Escalin des Aimars, né à Rouen, fut légitimé en Octobre 1570. Il eut de fon père la Seigneurie de *Pierrelatte*, & fut père, par *Polixène d'Eurre*, fon époufe, de deux fils, dont l'aîné,

Louis-Escalin des Aimars, Baron de la Garde, époufa *Jeanne Adhémar de Monteil de Grignan*, & en eut:

Louis Escalin des Aimars, Marquis de la Garde, qui époufa *Françoife de la Baume-Suze*, dont vinrent:

- Antoine Escalin des Aimars, Marquis de la Garde, Gouverneur des Ville & Châtellenie de Furnes, mort le 8 Août 1703, âgé de 90 ans;
- Et Jean-Antoine Escalin des Aimars, reçu Chevalier de Malte en 1634.

ESCALIS. Il y a deux familles nobles de ce nom en Provence. L'une porte: *d'or, au griffon de gueules au bâton de fable brochant fur le tout*. L'autre: *d'or, au chevron d'azur, accompagné de 3 rofes de gueules*, 2 & 1; *au chef d'azur, chargé de 3 befans d'or*.

De l'une de ces deux familles étoit:

Marc-Antoine d'Escalis, premier Préfident du Parlement de Provence, qui eut pour fils:

Sextus d'Escalis, qui fut Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Maréchal *de Vitry*, Viguier de Marfeille en 1636, & premier Conful d'Aix, pour la cinquième fois, en 1650. Il mourut de la pefte, laiffant de fa feconde femme, *Madeleine de Jarente*, Dame de Bras, dans la Viguerie de Saint-Maximin:

Henri d'Escalis de Sabran, Baron d'Anfouis & de Bras, Préfident du Parlement d'Aix, qui avoit époufé, en fecondes noces, *Anne d'Albertas de Sainte-Mefme*, de laquelle il eut:

- Marie-Thérèse d'Escalis, qui avoit époufé *Jean-Hyacinthe de Villeneuve*, Confeiller au Parlement d'Aix, fils unique de *Jean-Baptifte de Villeneuve*, auquel Henri d'Escalis de Sabran avoit vendu, à la fin du fiècle dernier, la Baronnie d'Anfouis. (*Tablettes Généalogiques*, part. VII, pag. 260.)

ESCALLES: *de gueules, à 6 coquilles d'argent*, 3, 2 & 1.

ESCARS (d'). La Seigneurie de ce nom eft une Terre confidérable dans le Limoufin, avec titre de *Comté*, poffédée depuis longtems par la Maifon de Pérusse d'Escars, dont nous allons donner la Généalogie. Cette ancienne Nobleffe, originaire du Limoufin, qui a produit un Cardinal, des Evêques, plufieurs Chevaliers des Ordres, &c., remonte, dans l'*Hiftoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. II, pag. 228, à

I. Audouin de Pérusse, Ier du nom, Seigneur de Saint-Bonnet, qui époufa, en 1281, *Marguerite de Ségur*, dont:

II. Audouin de Pérusse, IIe du nom, Chevalier, Seigneur d'Efcars & de Saint-Bonnet, de la Couffière, &c., qui fit bâtir le Couvent des Jacobins de Limoges, fuivant les Lettres de la fondation, datées de l'an 1326. Il avoit époufé *Gabrielle de Ventadour*, de laquelle il eut:

III. Arnoul de Pérusse, Chevalier, Seigneur d'Efcars & de Saint-Bonnet, qui fut Grand-Maréchal de l'Eglife. En cette qualité le Pape Innocent VI le chargea du foin de faire bâtir les murs de la ville d'Avignon, ce qui fut exécuté en 1359 & années fuivantes. Il tefta en 1367 & eut de *Souveraine de Pompadour*, fon époufe, Dame de Fellets, fille de *Ranulphe Hélie*, Seigneur de Pompadour, & de *Conftance de la Marche*, fa feconde femme, morte en 1365, pour laquelle il fit une fondation, dans l'Eglife des Jacobins de Limoges:

1. Audouin, qui fuit;
2. Geoffroy, dit *de Pompadour*, du furnom de fa mère, Confeiller au Parlement de Paris;
3. Et Renoul, Confeiller-Clerc au même Parlement en 1400 & 1406, qui eft crû frère de Geoffroy.

IV. Audouin de Pérusse, IIIe du nom, Sire d'Efcars, le Vauguyon, Saint-Bonnet, la Couffière, &c., fut Chambellan du Roi Charles VII, après avoir été fon Confeiller pendant qu'il étoit Dauphin. Il partagea fes biens à fes deux fils Gauthier & Audouin, les fubftituant l'un à l'autre. Il avoit époufé, le 20 Octobre 1380, *Marguerite Hélie*, dont il eut:

1. Gautier, qui fuit;
2. Audouin, rapporté après fon frère aîné;

3. Et Louis de Pérusse, dit d'*Efcars*, Chevalier, vivant en 1431. Il pouvoit être mort lors du teftament de fon père, qui ne fait pas mention de lui. Jean d'Escars, homme d'armes de *Poton de Xaintrailles*, Maréchal de France, peut avoir été fils de ce Louis.

On croit qu'Audouin, IIIe du nom eut pour fils naturel

N..., bâtard *d'Efcars*, qui fervit, l'an 1441, dans la Compagnie d'Ordonnance du Sire d'Orval.

V. Gautier de Pérusse, Chevalier, reçut de fon père, par teftament, les Seigneuries d'Efcars, la Vauguyon, la Couffière, Nontron, la Tour, Bar, Juillac, l'Hôtel de Péruffe, Preffac & autres, fut Confeiller & Chambellan du Roi Charles VII, & avoit époufé: 1° *Jacquette de Saint-Marc*, Dame de la Rochette, dans la Marche; & 2° le 17 Octobre 1451, *Andrée de Montberon*, fixième fille de *François de Montberon*, & de *Louife Clermont*, Vicomteffe d'Aunay. N'ayant point eu d'enfans de ces deux mariages, il partagea fes biens aux trois fils de fon frère, du confentement d'Audouin, fon frère, par fon teftament de l'an 1468.

V. Audouin de Pérusse, IVe du nom, Seigneur de Saint-Bonnet, Allaffac, la Porte-de-la-Guyonnie, Chambon, Chabrignac, Puyphelip & Brene, par le partage de fon père, vivoit en 1468, lors du teftament de fon aîné. Il époufa *Hélène de Roquefeuil*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Roquefeuil & de Maucaffort, & de *Dauphine d'Arpajon*, dont il eut:

1. Antoine, qui fuit;
2. Jean, tige de la branche des Seigneurs de *Saint-Bonnet*, rapportée ci-après;
3. Et Gautier, dit d'*Efcars*, tige de la branche des Seigneurs de *la Vauguyon*, auffi rapportée ci-après.

VI. Antoine de Pérusse, dit d'*Efcars*, Chevalier, Seigneur d'Efcars, Beaufort, Juillac & Ségur, fut, comme aîné, partagé de ces Terres par fon oncle Gautier, à la charge qu'elles demeureroient toujours à l'aîné de la Maifon. Il avoit époufé *Françoife de Pierre-Buffière*, fille de *N.... de Pierre-Buffière*, Seigneur de Châteauneuf, dont il eut:

1. Jean, mort fans alliance;
2. Et Geoffroy, qui fuit;

VII. Geoffroy de Pérusse, Chevalier, Seigneur d'Efcars, Juillac, Ségur & de la Tour en partie, Confeiller & Chambellan du Roi de Navarre, s'allia avec *Françoife d'Arpajon*, fille de *Guy*, Baron d'*Arpajon*, Vicomte de Lautrec, & de *Marie d'Aubuffon*, dont:

1. Gabriel, Chevalier, Seigneur d'Efcars, marié: 1° à *Françoife de Montbéron*, fille de *Louis*, Seigneur de Fontaine, & de *Radégonde de Rochechouart*; & 2° à *Jeanne de la Tour*, veuve de *Jean*, Seigneur *de Hautefort*, dernière fille d'*Agnès de la Tour*, IVe du nom, Vicomte de Turenne, & d'*Anne de Beaufort*. Il mourut fans poftérité, n'ayant point eu d'enfans de fes deux femmes;
2. Jacques, qui fuit;
3. Et Jeanne, femme de *Charles de Caumont*, Seigneur de Caftelnau.

VIII. Jacques de Pérusse, Seigneur d'Efcars, Juillac & Ségur, après la mort de fon frère aîné, époufa: 1° *Anne Jourdain de l'Isle*, Dame de la Mothe-Saint-Sezet, Hanqueville & Merville; & 2° *Françoife de Longwy*, Dame de Pagny & de Mirebeau, veuve, en 1543, de *Philippe Chabot*, Comte de Charny, &c., Seigneur de Brion, Amiral de France, fille aînée de *Jean de Longwy*, Seigneur de Givry, &c., & de *Jeanne*, bâtarde d'Orléans-d'Angoulême. Il eut du premier lit:

1. François, qui fuit;
2. Charles, Evêque de Poitiers, depuis 1564 jufqu'en 1569, qu'il fut nommé Evêque & Duc de Langres, Commandeur de l'Ordre du Saint-Efprit, Abbé de Gaillac, de Fontaine-Bèze & de la Crefte (les dernières Abbayes fituées dans le Diocèfe de Langres). Il avoit reçu l'année précédente, dans la ville de Metz, au nom du Roi Charles IX, les Ambaffadeurs de Pologne, qui venaient offrir leur couronne au Duc d'Anjou, & le harangua avec beaucoup d'éloquence. Ce Prince ayant quitté la Pologne pour monter fur le trône de France, fous le nom d'Henri III, l'Evêque de Langres le reçut dans fa ville épifcopale, & l'accompagna à Reims, où il fit les fonctions de Pair à la cérémonie de fon facre, en Février 1575. Henri III le fit Commandeur de l'Ordre du Saint-Efprit le 31 Décembre 1579. Il ne fe préfenta pas au facre du Roi Henri IV, fait à Chartres en 1594; il y fut repréfenté par *Henri le Meignem*, Evêque de Die. Il affifta à celui de Louis XIII, en Octobre 1610, & après avoir fait de grands biens à fon Diocèfe, il fe retira à fon Abbaye de Fontaine-Bèze, où il mourut Doyen des Evêques de France, en 1614, & y fut enterré;

3. Jacques, tige de la branche des Seigneurs de *Merville*, mentionnée ci-après ;
4. Françoise, Dame de Grandmont, décédée sans enfans, d'*Aimery*, Baron *de Montaut*.

Et du second lit vint :

5. Et Anne d'Escars, qui prit l'habit de St.-Benoît, dans le Monastère de St.-Benigne de Dijon, y fit profession, & en devint Abbé par la nomination du Roi Charles IX ; il fut encore pourvu des Abbayes de Barbery, Diocèse de Bayeux, de Molemes & de Poultières, dans celui de Langres, & de celle de Champagné au Diocèse du Mans. Le Roi Henri III le nomma à l'Evêché de Lisieux, dont il prit possession le 3 Mars 1585. Son zèle pour la religion l'entraîna dans le parti de la Ligue, que l'on nommoit la *Sainte-Union*. Il en devint un des plus outrés partisans, jusqu'à n'avoir pas voulu reconnoître le Roi Henri IV, parvenu sur le trône ; il abandonna même ses revenus pour se retirer à Rome, où il avoit déjà paru sous le Pontificat de Pie V, qui lui marqua beaucoup de bienveillance. Il eut aussi celle de Clément VIII, qui, quoique de retour dans sa patrie, le créa Cardinal-Prêtre le 5 Juin 1596, sans la participation du Roi, & malgré les remontrances de M. d'*Ossat*. Son mérite le fit rentrer dans les bonnes grâces du Roi, qui le nomma Coadjuteur de son frère, l'Evêque de Langres. Après la mort de Clément VIII, ce Prélat, connu sous le nom de *Cardinal de Givry*, se rendit à Rome, où il concourut aux élections des Papes Léon XI & Paul V. Ce dernier lui donna le chapeau avec le titre de Sainte-Susanne, le 14 Juin 1606. Le Roi l'engagea de rester à Rome avec la qualité de *Comprotecteur* de France, & le nomma à l'Evêché de Metz le 23 Mars 1608, dont il prit possession par Procureur, le 23 Février de l'année suivante, & en personne le 16 Juin 1609. Il mourut au Château de Vic, le 19 Avril 1612, & fut enterré dans son Eglise Cathédrale où se voit son tombeau & sa statue, dans la Chapelle de St.-Maximin.

IX. François de Perusse, Comte d'Escars, Capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi, Conseiller au Conseil d'Etat & Privé, Lieutenant-Général au Gouvernement de Guyenne, Gouverneur de la ville de Bordeaux, & créé Chevalier du Saint-Esprit à la première promotion du 31 Décembre 1578, fut présent, le 19 Septembre 1595, au mariage d'*Isabeau d'Escars*, de la branche de *la Vauguyon*, avec *Jean d'Amanzé*. Il épousa 1° *Claude de Bauffremont*, fille de *Claude*, Seigneur de Scey & de Sombernon, & de *Jeanne de Vienne* ; 2° *Isabeau*, Dame de *Beauville*, veuve en Juillet 1577, de *Blaise de Montluc*, Maréchal de France, fille de *François*, Seigneur de Beauville en Agénois, & de *Claire de Laurens*. Elle étoit morte lorsque Charles, Comte d'Escars, son beau-frère, fit son testament, où il dit qu'il plaidoit contre les héritiers de cette Dame. Du premier lit vinrent :

1. Jean, Comte d'Escars & de Beaufort, Baron d'Aixe, &c., qui ne laissa point de postérité de ses trois femmes, qui furent : 1° *Louise Jay*, Dame de Boisseguin, veuve de *Georges*, Baron *de Villequier*, Chevalier de l'Ordre du Roi ; 2° *Yolande de Livron de Bourbonne* ; 3° & *Olympe Grain de Saint-Marsault*, veuve d'*Isaac de Salagnac*, Seigneur, Baron de Rochefort & des Etangs, fille de *Jean Grain de Saint-Marsault*, Seigneur de Parcouf, Vicomte de Rochemeaux, Seigneur de Millançay, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de la Ville & Château de Dijon, & de *Françoise de Sainte-Maure*. Cette troisième femme se remaria, le 7 Novembre 1615, à *Georges d'Aubusson*, Comte de la Feuillade, dont elle fut la seconde femme, & testa le 10 Décembre 1633 ;
2. Charles, Baron d'Aix, & de la Mothe-Trichateau, puis Comte d'Escars, après la mort de son frère aîné, Seigneur de Ségur, Juillac, la Roche, &c., Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Conseiller en ses Conseils d'Etat & privé, fit son testament olographe en son Château d'Escars le 20 Mars 1625, par lequel il institua son héritier universel au Comté d'Escars, à la Baronnie d'Aixe, à la Châtellenie de Ségur, à ses Terres de Juillac, Beaufort, la Roche, l'Abeille & Forêts de Lambertas, François d'Escars, rapporté ci-après au degré X, & ordonna sa sépulture dans l'Eglise des Jacobins de Limoges, fondée par ses ancêtres ; il mourut le 6 Août 1626, & en lui finit la branche aînée. Il avoit épousé, 1° le 10 Août 1587, *Anne de Baissey*, veuve en Août 1582 de *Henri de Vienne*, Baron de Chevreau, fille & héritière de *Jean de Baissey*, Seigneur de la Mothe-Trichateau & de Bourberain, & d'*Anne Marinier*. Elle mourut en 1622, & fut enterrée aux Jacobins de Limoges ; 2° *Gabrielle du Châtelet*, fille d'*Erard*, Seigneur de Bonney, Maréchal de Barrois, Gouverneur de Gray en Franche-Comté, & de *Lucrèce d'Orsans*. Elle se remaria à

Georges de Monchy, Seigneur d'Hocquincourt, Grand-Prévôt de France, dont elle fut la feconde femme;

3. Louise, femme de *François*, Marquis *d'Hautefort*, mariée, par contrat du 15 Novembre 1579;
4. Claude, femme de *Jean de Ferrières*, Baron de Sauvebeuf, qui laiffa poftérité.

Du fecond lit fortirent:

5. Anne d'Escars, Baron d'Exideuil, mort fans alliance en 1600, qui fit fa mère *Ifabeau*, Dame *de Beauville*, fon héritière, ce qui donna lieu à un grand Procès au Parlement de Grenoble, contre les héritiers de cette Dame;
6. Et Susanne, mariée, en 1598, à *Charles*, Seigneur *de Caʒillac*, Baron de Ceffac, fille de *François*, Baron de Ceffac, Chevalier des Ordres du Roi.

BRANCHE
des Seigneurs de Merville.

IX. Jacques d'Escars, troifième fils de Jacques de Pérusse, dit *d'Efcars*, & de fa première femme *Anne Jourdain de l'Isle*, fut Seigneur de Merville, du chef de fa mère, & Grand-Sénéchal de Guyenne. Il époufa 1° *Catherine de Beraut*, fille de *Fronton de Beraut*, & d'*Anne de la Borie*; & 2° *Jeanne d'Aubuffon*. Il eut du premier lit:

1. François, qui fuit;
2. Henri, mort fans lignée;
3. Jacques, Baron d'Availles, marié à *Nicole de Pontac*, dont:

   Catherine d'Escars, femme de *Guillaume d'Alefme*, Confeiller au Parlement de Bordeaux;

4. Autre François, tige de la branche des Barons de *Caubon*, Comtes d'*Efcars*, rapportée ci-après;
5. Charles, mort fans enfans;
6. Bertrand;
7. Catherine, femme d'*Honorat de Montpefat*, Baron de Laugnac, dont des enfans;
8. & 9. Marguerite & Charlotte.

X. François d'Escars, Seigneur de Merville, Grand-Sénéchal de Guyenne après fon père, mourut en 1606. Il avoit époufé *Rofe de Montal*, fille de *Gilles*, Baron de la Roquebrou, & de *Catherine d'Orneʒan*, dont:

1. François, Marquis de Merville, mort fans lignée le 19 Septembre 1593;
2. Jacques, qui fuit;
3. Catherine, mariée à *Bernard de Montleʒun*, Seigneur de Tajan;
4. Françoise, alliée à *François de Hautefort*, Seigneur de Saint-Chamans;
5. Et Catherine, dite *la Jeune*, feconde femme de *Roger de Comminges*, Seigneur de Péguilhan, dont *Marc de Comminges*.

XI. Jacques d'Escars, IIe du nom de cette branche, Marquis de Montal, puis de Merville, Baron de la Roquebrou, mort à Paris en 1631, avoit époufé *Madeleine de Bourbon*, remariée, le 23 Juillet 1636, à *Jean de Mourlhon*, dit *de Grimoard*, Comte de Quélus, & mourut à Montal en Auvergne, en Septembre 1638. Elle étoit fille aînée d'*Henri de Bourbon*, IIe du nom, Marquis de Malaufe, & de *Marie de Châlons*. De ce mariage vinrent:

1. Charles, qui fuit;
2. Et Rose, mariée, le 6 Avril 1647, à *Alexandre-Galiot de Cruffol de Balagnier*, Marquis de Monfalez.

XII. Charles d'Escars, Marquis de Merville & de Montal, Baron de la Roquebrou, &c., époufa, le 4 Février 1663, *Françoife-Charlotte Bruneau*, Dame de la Rabatelière. Elle a fait plufieurs ouvrages en vers & en profe, & donné au public un livre de piété, fous le titre de *Solitaire de Terraffon*; elle mourut en Décembre 1707, âgée de 62 ans. Elle étoit fille de *François Bruneau*, Seigneur de la Rabatelière, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, tué à la bataille de Nordlingen le 3 Août 1645, & de *Charlotte de Pompadour*. De ce mariage vinrent:

1. Charles-François, qui fuit;
2. Marie-Anne, alliée, le 7 Mars 1691, à *Claude-Antoine de Mouret*, Seigneur de Montarnal, dont elle a eu *N... de Mouret*, Comte de Pèyre, Meftre-de-Camp de Cavalerie; *Viĉtoire* & *Marie-Anne*, mariées;
3. Marie-Anne, dite *la jeune*, mariée, 1° en Avril 1692, à *Polycarpe de Bejares*, Seigneur de la Lourie, mort fans enfans; 2° à *Jean-Jofué Adam*, Seigneur de Loire & de Saint-Denis en Poitou.

XIII. Charles-François d'Escars, Marquis de Merville, Baron de Montal & de la Roquebrou, mort, le 13 Janvier 1707, à Paris, avoit époufé, le 7 Mai 1696, *Françoife de la Fond de Saint-Projet*, veuve d'*Antoine de Caftanet d'Armagnac*, Marquis de Tauriac, Lieutenant-Général de la Province de Quercy, mort, en 1693, fans enfans. Elle étoit fille de *François*, Marquis de Saint-Projet, & de *Françoife*, Marquife *de Rilhac*, & mourut,

le 18 Octobre 1734, âgée de 68 ans, au Château de Montal près d'Aurillac en Auvergne. Elle a eu de son second mari :

1. Joseph-Bonaventure, qui suit;
2. Charles-Gabriel-Daniel, mort le 5 Octobre 1724;
3. Et Marie-Anne, alliée, 1° le 27 Février 1729, à *Jacques-François-de-Sales de Hautefort*, Marquis de Saint-Chamans, en Limousin, Diocèse de Tulles; & 2° à *Jean de Caissac*, Marquis de Sedaiges, dont elle resta aussi veuve, & mourut à Paris le 27 Mars 1748, âgée de 40 ans.

XIV. Joseph-Bonaventure d'Escars, Marquis de Montal, de Merville, de la Roquebrou, Baron de Carbonnières, d'Itzac, de Saint-Jean de l'Espinasse, âgé de 25 ans, en 1732, épousa, le 11 Novembre de la même année, *Marie-Elisabeth de Lastic*, fille de *François*, Marquis de Siougeac, & de *Marie de la Roche-Aymon*, sœur de *Charles-Antoine de la Roche-Aymon*, né au Château de Mainsat, Diocèse de Limoges, le 17 Février 1697, sacré Evêque de Sarept, le 5 Août 1725, nommé à l'Evêché de Tarbes en 1729, à l'Archevêché de Toulouse en 1740, à l'Archevêché de Narbonne en 1752, à celui de Reims en 1762, Doyen des Evêques de France, créé Cardinal le 16 Décembre 1771, & nommé à l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés le 22 Janvier 1772. De ce mariage sont issus deux garçons, le dernier né au Château de Montal dans la Haute-Auvergne, le 26 Décembre 1737.

BRANCHE des Barons de Caubon, *Comtes d'*Escars.

X. François d'Escars, quatrième fils de Jacques, & de *Catherine Beraut*, sa première femme, Seigneur de Merville, fut Baron de Caubon, puis de Ségur, Comte d'Escars, &c., en vertu du testament de Charles, Comte d'Escars, son cousin, qui le fit son héritier universel en 1625, auquel il succéda le 6 Août 1626, & mourut en 1661. Il avoit épousé, par contrat du 2 Février 1609, *Françoise de Veyrières*, Dame de la Renaudie, fille de *N... de Veyrières*, Seigneur de Fonpatour, dont :

1. Charles, qui suit;
2. François, Seigneur de la Mothe, substitué à son frère, marié à *Susanne Martel*, fille de *François*, Seigneur de Fontenay, & de *Susanne de Monchy*, mort sans enfans ;
3. Annet, tige de la branche des Seigneurs de *la Mothe*, rapportée ci-après ;
4. Catherine, mariée à *N... Fillet*, Seigneur de la Curée;
5. Françoise, dite *Mademoiselle de Ségur*, fille d'honneur de la Reine, en 1643, puis mariée, par contrat du 9 Février 1652, à *Pierre de Bonneval*, Vicomte de Château-Rocher, morts l'un & l'autre sans postérité;
6. Et Sara, femme de *Jouberd-Tison*, Seigneur d'Argence.

XI. Charles d'Escars porta d'abord le nom *de la Renaudie*, & c'est sous ce titre que Charles, Comte d'Escars, son parrain, qui dès son bas âge l'avoit pris chez lui pour l'élever, le substitua au Baron de Caubon, son père, dans le Comté d'Escars, à la Baronnie d'Aixe, Châtellenie de Ségur, aux Seigneuries de Juillac, Beaufort, la Roche, l'Abeille & forêts de Lambertas, par son testament du 20 Mars 1625. Il eut de sa femme, Anne d'Escars, sa cousine, fille de Jean d'Escars, Seigneur de Saint-Bonnet, & de *Jeanne de Meilleret* :

1. François, qui suit;
2. Jacques, Abbé, puis marié en Juillet 1680, à *Marie du Châtelet* en Lorraine, morte sans enfans, lui en Février 1685, & elle en 1694;
3. Annet, Comte de Saint-Ybart, mort sans alliance;
4. Claude-Gabriel, mort à 5 ans;
5. Jeanne, fille;
6. Et Marie, femme de *François de Rochechouart*, Marquis de Rochechouart-Pontville.

XII. François, Comte d'Escars, mort au mois de Novembre 1724, avoit épousé, le 13 Septembre 1682, *Marie de Redon*, fille d'*Alexandre de Redon*, Marquis de Pransac, & de *Claude de Poully*, Marquise d'Esne, morte le 11 Janvier 1726, âgée de 26 ans, dont :

1. Louis-François, qui suit;
2. Et Marie-Françoise, morte sans alliance.

XIII. Louis-François d'Escars, Comte d'Escars, Seigneur d'Aixe, Lieutenant pour le Roi au Haut & Bas-Limousin, a épousé, le 6 Octobre 1708, *Marie-Françoise-Victoire de Verthamon*, fille de *François de Verthamon*, Seigneur de la Ville-aux-Clercs, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Marie-Anne de Goury*, dont :

1. François-Marie, qui suit;
2. Jean-François, Vicomte d'Escars, né le 9 Novembre 1710, fait, en 1744, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son

nom, incorporé en 1761 dans celui de Penthièvre, Brigadier, le 10 Mai 1748, & Meftre-de-Camp, le 20 Février 1761;

3. Michel-Louis, né le 28 Septembre 1719, Capitaine des Vaiffeaux du Roi, qui a époufé, le 16 Mai 1750, *Marie d'Artaguette*, fille puînée de *Jean-Baptifte-Marie d'Artaguette*, Receveur-Général des Finances, de la Généralité d'Auch, & de *Victoire Guillard de la Vacherie*, dont nous ignorons la poftérité;
4. Louis-Nicolas, né le 8 Juin 1724, Colonel du Régiment de Normandie en 1753, Brigadier, le 10 Février 1759, & Chevalier de Malte de minorité;
5. Jeanne-Thérèse-Elisabeth, née le 30 Décembre 1711;
6. Marie-Anne, née en 1714, Abbeffe de Sainte-Croix de Poitiers;
7. Gabrielle-Marthe, née le 25 Septembre 1715, Religieufe dans la même Abbaye;
8. Autre Gabrielle-Marthe, Abbeffe de Saint-Aufone d'Angoulême;
9. Marie-Françoise, dite *Mademoifelle de Saint-Ybart*, non mariée;
10. Et Jeanne-Elisabeth-Françoise.

XIV. François-Marie d'Escars, né le 8 Octobre 1709, Marquis d'Efcars, Maréchal-de-Camp, du 10 Mai 1748, Lieutenant-Général dans le Limoufin, a été pourvu, au mois d'Avril 1748, du Régiment d'Infanterie de Santerre, par la démiffion volontaire du Marquis de *Renel*, beau-frère de fa femme. Il eft mort en 1759. Il avoit époufé *Emilie* ou *Sophie de Fitz-James*, fille du feu Maréchal de Berwick, & d'*Anne de Bulkeley*, fa feconde femme, & a laiffé de fon mariage trois garçons & une fille, marié à *Louis-Jofeph (Paris de Montmartel)*, Marquis de Brunoy. L'aîné des garçons eft premier Maître-d'Hôtel du Roi, depuis la démiffion de fon beau-frère.

BRANCHE
des Seigneurs de la Mothe.

XI. Annet d'Escars, fecond fils de *François*, Baron *de Caubon*, & de *Françoife de Veyrières*, qualifié Marquis d'Efcars, quitta la Croix de Malte, fut Seigneur de la Mothe, d'Aucanville, Saint-Cezert, Puyfégur, Bellesferre, Beauvais & Luffac, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Honfleur, & mourut en 1672. Il avoit époufé, 1° le 11 Juillet 1658, *Lucrèce de Stuert*, fille de *Jacques de Stuert de Cauffade*, Comte de la Vauguyon, & de *Marie de Roquelaure*, morte fans enfans; & 2° par contrat du 27 Février 1668, *Paule de Montlezun*, fille de *N... de Montlezun*, Seigneur de Campagne, & d'*Henriette de la Roche*, dont:

1. Thomas, qui fuit;
2. Catherine, mariée 1° à *Jacques d'Abzac de la Douze*, Seigneur de Villars & de Melièves; & 2° à *Pierre de Bannes*, Seigneur de Bosfredon;
3. Henriette, Religieufe;
4. Louise-Marie, nommée par le Roi au mois de Juin 1742, à l'Abbaye de Sainte-Croix de Poitiers, vacante par la mort de la Dame *de Parabère;*
5. Et Gabrielle, mariée, en 1726, à *N... de la Fond-Dejean*, Marquis de Saint-Projet, frère de *Françoife de la Fond-Dejean*, mariée, le 7 Mai 1696, à Charles-François d'Escars, Marquis de Merville.

XII. Thomas, Marquis d'Escars, Seigneur de la Mothe, Aucanville, Saint-Cezert, Puyfégur, Belleferre, Beauvais, Luffac, Taille, Cavat & Saint-Geraud, Capitaine de Cavalerie, dans le Régiment du Maine, en 1695, époufa, par contrat du 28 Juin 1707, *Marie-Madeleine de Cruffol d'Uzès*, fille d'*Emmanuel de Cruffol-Uzès-Balagnier*, Marquis de Monfalès, & de *Marie Fouquet*, dont:

1. Louis-Alexandre-François d'Escars, Marquis de la Mothe, né le 8 Août 1711;
2. Paule, née le 30 Mars 1708;
3. Marie-Madeleine, née le 16 Mai 1710, Religieufe de la Vifitation;
4. Félice, née le 20 Février 1719;
5. & 6. Anne & Elisabeth, mortes filles.

BRANCHE
des Seigneurs de Saint-Bonnet.

VI. Jean de Pérusse, dit d'Escars, fecond fils d'Audouin de Pérusse, IVe du nom, & d'*Hélène de Roquefeuil*, eut pour fon partage les Terres de Saint-Bonnet, Alaffac, Fleix, Saint-Ybart, Carabeuf, la Guyonnie & la Porte, & époufa *Catherine de Lévis*, quatrième fille d'*Euftache de Lévis*, Baron de Quelus, & d'*Alix Damas*, Dame de Coufan, dont:

1. Gabriel, qui fuit;
2. Et Jeanne, mariée, par contrat du 31 Décembre 1517, à *Jacques de Clermont*, Seigneur de Chafte.

VII. Gabriel d'Escars, Seigneur de Saint-Bonnet, Saint-Ybart, &c., maria fa fœur en 1517, & époufa *Marie de la Tour*, veuve de

Jean, Seigneur de Hautefort, Gouverneur du Périgord & du Limoufin, fille d'*Agne de la Tour*, IV[e] du nom, Seigneur d'Olliergues, Vicomte de Turenne, & d'*Anne de Beaufort*. Baluze, qui date le mariage de *Marie de la Tour*, avec *Jean de Hautefort*, du 1[er] Août 1599, ne fait point mention de fa feconde alliance, dont elle eut :

VIII. François d'Escars, Seigneur de St.-Bonnet, qui époufa *Anne de Livron*, fille de *Nicolas de Livron*, Seigneur de Bourbonne, Confeiller & Chambellan du Roi, & de *Marie de Ray*, dont :

IX. Léonard d'Escars, I[er] du nom, Seigneur de Saint-Bonnet, &c., marié à *Catherine de Joignac*, héritière de Fouffac. Il en eut :

X. Léonard d'Escars, II[e] du nom, Seigneur de Saint-Bonnet, Saint-Ybart, &c., qui époufa, par contrat du 19 Février 1602, *Adrienne de Bourdeille*, fille d'*André*, Vicomte de Bourdeille, & de *Jacquette de Montberon*, dont :

1. Jacques, qui fuit ;
2. Henri, Seigneur de Saint-Ybart ;
3. Elisabeth, femme de *Raymond*, Seigneur *de Saillant*.

XI. Jacques d'Escars, Seigneur de Saint-Bonnet, prit le titre de Comte d'Escars, prétendant que ce Comté lui avoit été donné par Jacques, Comte d'Efcars, frère aîné de Charles, qui n'étoient que fes coufins au VI[e] degré. Il époufa *Jeanne de Meillars*, fille de *Jacques de Meillars*, Seigneur de la Valette, & d'*Ifabeau de Murant*.

BRANCHE des Seigneurs de la Vauguyon, *princes* de Carency.

VI. Gautier de Pérusse d'Escars, troifième fils d'Audouin de Pérusse, IV[e] du nom, & d'*Hélène de Roquefeuil*, eut pour fon partage les Seigneuries de la Vauguyon, la Couffière, Rouffines, la Tour-de-Bars & du Repaire, fit l'acquifition de la Baronnie de Saint-Germain-fur-Vienne, fut Confeiller & Chambellan du Roi Charles VIII, Sénéchal du Périgord & de la Marche, & premier Chambellan de *Pierre*, Duc *de Bourbon*. Il époufa, par contrat du 13 Octobre 1498, *Marie de Montberon*, fille de *Louis*, Seigneur de Fontaine-Chalendray, & de *Radegonde de Rochechouart-Mortemart*, fa première femme, & nièce d'*Andrée de Montberon*, femme de Gautier de Pérusse, Seigneur d'Efcars, oncle de fon mari. Elle eut de cette tante la Seigneurie de Varaignes, & de fon père & de fa mère, celle d'Aigrefeuille ; elle fut mère de

VII. François d'Escars, Seigneur de la Vauguyon, la Couffière, la Tour-de-Bars, le Repaire, Varaignes, Aigrefeuille & Roumazières, Baron de Saint-Germain-fur-Vienne, Confeiller & Chambellan du Roi François I[er], par lettres de l'an 1531, Gentilhomme ordinaire de fa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes de fes ordonnances, Chevalier d'honneur, & premier Ecuyer d'Eléonore d'Autriche, feconde femme de ce Prince, Maréchal & Sénéchal de Bourbonnois, Lieutenant-Général, & Commandant pour le Roi dans le Lyonnois, Dauphiné, Savoie & Piémont, accompagna le Connétable de *Bourbon* lorfqu'il fe retira en Italie l'an 1523 ; mais il revint en France, & fit fon teftament l'an 1536. Il avoit époufé, par contrat du 22 Février 1516, *Ifabeau de Bourbon*, fille & héritière de *Charles de Bourbon*, Prince de Carency en Artois, Seigneur d'Aubigny, et de fa troifième femme, *Catherine d'Alègre*. De ce mariage vinrent :

1. Jean, qui fuit ;
2. Susanne, mariée, par contrat du 1[er] Mars 1536, à *Geoffroy*, Seigneur *de Pompadour* ;
3. Anne, première femme de *Jean de la Queille*, II[e] du nom, Baron de Fleurat en Auvergne, Château-Gay, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Sénéchal & Gouverneur des Comtés d'Auvergne & de Clermont, dont elle laiffa poftérité ;
4. Marguerite, Religieufe de Fontevrault au Monaftère de Bourbon en Limoufin, puis Abbeffe de Ligueux, Ordre de St.-Benoît, au Diocèfe de Périgueux, par Bulles du 25 Mars 1565, dont elle prit poffeffion le 20 Décembre de la même année, que fa nièce eut l'Abbaye, & mourut en 1589 ;
5. Et Catherine, morte fans alliance.

VIII. Jean d'Escars, Prince de Carency, Comte de la Vauguyon, Seigneur d'Abret & Vendat, étoit Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Maréchal & Sénéchal de Bourbonnois en 1576, lorfque Henri III le fit Chevalier de l'Ordre du Saint-Efprit le 31 Décembre 1578. Il fut auffi Confeiller au Confeil d'Etat & privé, Capitaine de 100 hommes d'armes des ordonnances, & Lieutenant-Général des

armées du Roi, en Bretagne, ſous Henri de Bourbon, Prince de Dombes. Henri III érigea en ſa faveur la Terre de la Vauguyon en *Comté*, par Lettres du mois de Juillet 1586. Il mourut le 21 Septembre 1595, ayant marié ſa dernière fille le 10 du mois précédent. Il avoit épouſé, par contrat du 1er Octobre 1561, *Anne de Clermont*, fille d'*Antoine de Clermont*, premier Comte de Clermont en Dauphiné, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, & de *Françoiſe de Poitiers-de-Saint-Vallier*. De ce mariage vinrent:

1. Claude d'Escars, Prince de Carency, qui fut accordé avec *Anne de Caumont*, laquelle n'avoit pas encore 12 ans. Charles de Gontaut, Baron de Biron, depuis Maréchal de France, qui avoit prétendu à cette alliance, l'appela en duel, & ſuivant les additions aux *Mémoires de Caſtelnau*, ils ſe battirent entre Montrouge & Vaugirard près de Paris, le 6 Mars 1586. L'Etoile, auteur contemporain, marque ce combat au 8 Mars, & dit que d'*Eſcars* & ſes deux ſeconds, Charles d'Eſtiſſac, unique héritier de ſa maiſon, & Abadie, dit le jeune, furent tués par Biron, ſecondé de Bertrand de Pierre-Buffière, Seigneur de Géniſſac, & de N... de Montpezat-de-Laugnac;
2. Henri, Prince de Carency, mort en 1590, ſans poſtérité d'*Anne de Caumont*, Marquiſe de Fronſac, qui avoit été fiancée à ſon frère. Elle ſe remaria, par contrat du 5 Février 1595, à *François d'Orléans*, Comte de Saint-Paul, Duc de Fronſac & de Château-Thierry, dont elle reſta veuve le 27 Octobre 1631, & mourut le 2 Juin 1642. Elle étoit fille unique & héritière de *Geoffroy*, Baron *de Caumont*, & de *Marguerite de Luſtrac*, Marquiſe de Fronſac, veuve du Maréchal *de Saint-André;*
3. Diane, qui ſuit;
4. Louise, nommée ſuivant Sainte-Marthe, Abbeſſe de Ligueux par Henri III, ſur la démiſſion de Marguerite, ſa tante, & eut ſes Bulles en Juin 1576. Elle ſe démit quelques années après, & celle qui lui ſuccéda eut ſes Bulles le 14 Février 1583;
5. Et Isabeau, Dame de Combes, alliée, en préſence de ſon père & de ſa mère, par contrat paſſé à la Vauguyon, le 10 Septembre 1595, à *Jean*, Seigneur d'*Amanzé* & des Feuillées, Baron de Semur en Brionnois, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes ordonnances, Gouverneur de Bourbon-Lancy, dont elle fut la première femme. Elle mourut en Décembre 1609.

IX. Diane d'Escars, Princeſſe de Carency, Comteſſe de la Vauguyon, &c., épouſa, 1° en 1573, *Charles*, Comte *de Maure*, en Bretagne, Chevalier de l'Ordre du Roi, dont elle n'eut qu'une fille, qui porta le Comté de Maure dans la Maiſon de *Rochechouart-Mortemart*. Voyez ROCHECHOUART; 2° *Louis d'Eſtuert de Cauſſade* ou *de Stuert*, qui eſt une Seigneurie dans le Duché de Rohan en Bretagne. La Maiſon de *Cauſſade* étant fondue dans celle de *Stuert*, Diane d'Escars fut obligée d'en prendre le nom & les armes, & de les joindre aux ſiennes. *Louis de Stuert*, ſon ſecond mari, fut Comte de Saint-Maigrin, Capitaine de 50 hommes d'armes, Lieutenant-Général des Armées du Roi, aſſiſta au mariage d'Isabeau d'Escars, ſa belle-ſœur, en 1595, & mourut le 2 Juin 1634. Leur fils unique Jacques de Stuert de Caussade, Comte de la Vauguyon, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Sénéchal de Guyenne, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde, mourut âgé de 83 ans, le 18 Août 1671. Voyez ſa poſtérité à l'article STUERT DE CAUSSADE.

Les armes de la Maiſon d'Escars ſont: *de gueules au pal vairé.*

ESCAYRAC (d'), ancienne famille du Quercy, qui paroît tirer ſon nom du Château d'*Eſcayrac*, ſitué dans la Paroiſſe de St.-Aurelh en Quercy, qu'elle poſſède depuis un tems immémorial.

Dès 1228 il eſt fait mention, dans un acte original paſſé dans la Paroiſſe de St.-Aurelh, d'un Bernard d'Escayrac, fils d'autre Bernard.

III. Bernard d'Escayrac, IIIe du nom, Chevalier, étoit marié, en 1267, avec *Feydide*. Il épouſa 2° *Serène de Saint-Privat*, fille du Seigneur *Guillaume de Saint-Privat*, de laquelle il eut Slafinas d'Escayrac, alliée à *Bernard de Ramondina*; & d'une de ſes deux femmes il eut pour fils

IV. Bernard d'Escayrac, IVe du nom, Chevalier, marié, le 5 Février 1301, à Dame *Slaiviara*, dont

V. Bertrand d'Escayrac, Damoiſeau, lequel épouſa, 1° le 8 Mai 1324, *Proeſſe de Trape*; & 2° le 25 Octobre 1327, *Proeſſe du Colombier*, ſœur d'*Arnaud du Colombier*, Damoiſeau. Il eut d'une de ſes deux femmes

Bernard, qui ſuit;
Et Arnaud d'Escayrac.

VI. Bernard d'Escayrac, Ve du nom, vivoit le 11 Septembre 1335, & eut pour fils:

Bernard, qui fuit;
Et Bertrand.

VII. Bernard d'Escayrac, VIe du nom, Damoifeau, étoit fous la tutelle d'Arnaud d'Escayrac, fon oncle, le 3 Juin 1343. Il eut pour fils:

VIII. Bernard d'Escayrac, VIIe du nom, Damoifeau, qui vivoit le 7 Avril 1394. Il eut pour enfans:

1. Jean, qui fuit;
2. Raimond, Seigneur de la Peyrière, qui, le 20 Mai 1419, s'allia à Noble *Jeanne de Mondenard*, fille de Noble *Gaillard*, Baron *de Mondenard;*
3. Et Peronnella, alliée à Noble *Hugues de Genebreda.*

IX. Jean d'Escayrac, Ier du nom, Seigneur d'Efcayrac, & Co-Seigneur de Cayriech, marié, le 16 Mai 1401, à *Sobirane Deslacs*, fille de Noble *Guillaume Deslacs*, & de Dame *Barave de Dejean.* Il tefta le 2 Mars 1408, & eut pour fils pofthume:

X. Thomas d'Escayrac, Seigneur d'Efcayrac, & Co-Seigneur de Cayriech, marié à *Sobirane de Pierrelatte*, laquelle en étoit veuve le 25 Juin 1444. Il eut pour enfans:

1. Jean-Barthelemy, qui fuit;
2. Et Delphine d'Escayrac, alliée à Noble *Bernard de Bonnefagne.*

XI. Jean-Barthelemy d'Escayrac, Seigneur d'Efcayrac, & Co-Seigneur de Cayriech, tefta le 29 Janvier 1484. Il avoit époufé, 1° le 5 Février 1462, *Gaillarde de la Valette*, fille de Noble & Puiffant homme *Pierre de la Valette*, Seigneur de Parifot, & de Noble *Marquife d'Hébrard;* & 2° Noble *Delphine de la Boiffière.* Il eut du premier lit:

1. Raimond-Barthelemy, qui fuit;
2. Et Catherine d'Escayrac, alliée à Noble *Hugues d'Entraigues.*

XII. Raimond-Barthelemy d'Escayrac, Seigneur d'Efcayrac, & Co-Seigneur de Cayriech, avoit époufé Noble *Aldete de Buffet de Salvezou*, comme il confte par fon teftament du 18 Juin 1512, de laquelle il eut pour fils pofthume:

XIII. Hugues d'Escayrac, Seigneur d'Efcayrac, & Co-Seigneur de Cayriech, qui tefta le 18 Août 1573. Il avoit époufé 1° le 29 Avril 1539, Noble *Philippe de Mondenard*, fille de Noble *Jean*, Baron *de Mondenard;* & 2° le 3 Juillet 1545, *Françoife de Beaumont*, fille de Noble *Jean de Beaumont*, Ecuyer, Seigneur de Peyretalhade. Il eut de fa feconde femme:

1. Charles, qui fuit;
2. Jean, Seigneur de Maravat;
3. Sobirane, alliée à *Jean Germain*, Seigneur de la Jante, en Limoufin;
4. Jeanne, alliée avec *Jean de Lagérie;*
5. Et Quitrie, alliée à *Charles de la Borie*, Seigneur de Figeac.

XIV. Charles d'Escayrac, Seigneur d'Efcayrac, & Co-Seigneur de Cayriech, Guidon de la Compagnie des Gendarmes de M. de Saint-Sulpice, Sénéchal du Quercy & du Rouergue, tefta le 29 Août 1587. Il avoit époufé, le 30 Juin 1578, *Françoife de la Boiffière*, fille de *François de la Boiffière-Narcès*, Seigneur de Gayrac & autres lieux, & de *Gabrielle de Montagu*, & eut pour enfans:

1. Gabriel, qui fuit;
2. Bernard;
3. 4. & 5. Et trois filles, dont l'une nommée Jeanne, fut mariée à *Jean d'Hébrard*, Seigneur de la Crofe.

XV. Gabriel, Seigneur d'Escayrac, Montairal, Lauture, Laguie, Touffailles, Saint-Paul del Buguet & autres lieux, tefta le 4 Avril 1627. Il avoit époufé, le 26 Février 1601, *Marguerite de la Garde de Sagnes*, fille de *René*, Seigneur de Sagnes, Parlan, Vye, Palaret, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de fa Chambre, & de *Madeleine de Gaulejac de Pechcavel*, & eut de fon mariage:

1. Mathurin, qui fuit;
2. Jean, marié à *Anne de la Faberie*, auteur de la branche fubfiftante au Château de Touffailles en Quercy;
3. François, marié à *Anne de Bonal*, chef de la branche d'*Efcayrac-Vignals*, qui demeure au Château de Graniolet en Quercy, & dont la Généalogie fe trouve dans le premier Regiftre de l'*Armorial gén. de France;* mais il n'y a plus que des filles de ces deux branches;
4. Marc-Antoine, Gendarme de la Compagnie du Comte d'*Harcourt*, mort à Barcelone en 1646, fervant dans l'Armée de Catalogne;
5. Et Jeanne, femme d'*Alexandre de Bardin*, Seigneur de Clufel, à qui elle apporta la Terre de Montairal.

XVI. Mathurin d'Escayrac, Chevalier, Seigneur dudit lieu, la Ladugnie, Baron de Lauture, &c., Capitaine au Régiment de Fumel, tefta le 27 Février 1652. Il s'allia, le 7 Décembre 1631, à *Hélie de Durfort*, fille de *Marc-Antoine de Durfort*, Chevalier, Seigneur de Goujounac, la Roque, &c., & de *Jeanne de Sedières*, & eut un très-grand nombre d'enfans; & à cette confidération il obtint 2000 livres de penfion, par ordonnance de M. de Colbert, en date du 31 Décembre 1670. Ceux de fes enfans qu'on connoît font:

1. Jean, qui fuit;
2. François d'Escayrac-Goujounac, Major du Régiment de Guiche, tué fur le Canal de Bruges en 1690, faifant des fonctions de Major-Général de l'Armée d'Humières;
3. Jean, qui paffa en Candie en 1668. Il fut dangereufement bleffé entrant à fon retour dans le Régiment de Vivonne, où il fervit en qualité de Capitaine jufqu'en 1686, qu'il fe retira du fervice;
4. François, Enfeigne dans le Régiment de la Ferté, mort au fervice du Roi en Juillet 1663;
5. Antoine, Lieutenant-Colonel du Régiment de Coëtquen, & Brigadier des Armées du Roi, tué au fiège de Lille en Octobre 1708;
6. François, reçu Chevalier de Malte en 1669, tué fur un vaiffeau de la Religion en 1671;
7. Marguerite, femme de *N... de Vezins*, Chevalier, Seigneur de Charry;
8. Françoise, alliée à *N... de la Borie*, Chevalier, Seigneur de Beauredon;
9. Et Catherine, alliée à *N... de la Duguie*, Chevalier, Seigneur de la Capelle & du Romail.

XVII. Jean d'Escayrac, IIe du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Goujounac, Cazilhac, Baron de Lauture, &c., fervit au ban & arrière-ban de l'année 1635, & fe maria, le 14 Octobre 1668, avec *Anne-Henriette de Crugy*, fille de *Charles*, Vicomte de Marcillac, & de *Louife le Mazurier*, dont:

1. Mathurin, Lieutenant au Régiment de Guiche, mort à l'Armée de Flandre en 1690;
2. Charles, Cornette, en 1689, dans le Régiment d'Avaray, Lieutenant dans celui de Guiche en 1691, tué à la bataille de Nerwinde en 1693;
3. Henri, qui fuit;
4. Marie-Anne, femme de *N... de Banze*, Chevalier, Seigneur dudit lieu;
5. Marie, femme de *N... de Raymond*, Chevalier, Seigneur d'Auty;
6. Et Louise, alliée à *N... de Vernhes*, Chevalier, Seigneur de Sainte-Croix & de Monplan.

XVIII. Henri d'Escayrac, Chevalier, Seigneur d'Efcayrac, Cazilhac, Baron de Lauture, &c., tefta le 22 Août 1730, & avoit époufé Marie d'Escayrac, fille unique de *Jacques*, Seigneur de la Baftide, & de *Lucrèce d'Hugues*, dont:

1. Jacques-Henri, qui fuit;
2. Jean, appelé *le Chevalier de Lauture*, Lieutenant dans le Régiment de Navarre en 1742, bleffé au fiège de Prague & mort quelque tems après;
3. Autre Jean, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine dans le Régiment de Vermandois, marié à Thionville, le 18 Juin 1753, à *Marie-Elifabeth Buker*, dont un fils, nommé Jean, né le 26 Juin 1754;
4. Fabien, Lieutenant dans le Régiment d'Eu;
5. Henri, Prêtre;
6. & 7. Marie-Silvestre, & Marie, Religieufes.

XIX. Jacques-Henri d'Escayrac, Chevalier, Seigneur d'Efcayrac, la Baftide, Baron de Lauture, &c., mort en 1751, a laiffé de fon époufe, *Antoinette de Bribes*:

1. Etienne, qui fuit;
2. & 3. Henri & Jacques-Etienne;
4. 5. & 6. Antoinette, Marie & autre Marie.

XX. Etienne d'Escayrac, Baron de Lauture, a été nommé Sous-Lieutenant de la Compagnie de fon oncle au Régiment de Vermandois, le 6 Mai 1764.

Les armes: *d'argent, à trois bandes de gueules; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

ESCHALARD: *d'azur, au chevron d'or.*

ESCHALLARD-LA-BOULAYE, en Poitou. On trouve Guillaume & Michaud Eschallard, frères, vivant en 1282. Guillaume eut pour femme *Florence*, dont vinrent Michaud & Nicolas, qui partagèrent avec leur mère les biens de leur père en 1328. De l'un de ces deux frères naquit Jeanne Eschallard, première femme de *Jean Buffeteau*, Seigneur d'Argentières, morte en 1394.

Michaud Eschallard, frère puîné de Guillaume, eut pour fils & fucceffeur:

Huet Eschallard, Ecuyer, marié à *Catherine Ojarde*, dont entr'autres enfans:

Robert Eschallard, Chevalier, qui acheta.

une rente l'an 1394 de JEANNE ESCHALLARD, sa parente, femme de *Jean Buffeteau*, Seigneur d'Argentières, mentionné ci-dessus, & se maria à *Jeanne Dixmée*, fille d'*Adam Dixmée*, Ecuyer, dont il eut:

1. SIMON, qui suit;
2. SUSANNE, femme de *Jean Assé*, Seigneur du Plessis.

SIMON ESCHALLARD, Seigneur de la Boulaye, eut pour femme *Louise de la Haye*, dont:

1. ANTOINE, qui suit;
2. CHARLES, Chevalier de Rhodes;
3. Et JEAN, dont la postérité sera rapportée ci-après.

ANTOINE ESCHALLARD, Seigneur de la Boulaye, épousa, en 1504, *Guyonne d'Apelvoisin*, Dame de Chaligné, fille de *Guillaume*, Seigneur de Puigné & d'*Iseult de Lignières*. Il en eut:

1. HONORAT, qui suit;
2. Et ANTOINE, marié à *N*... Dame *de Châtillon-sur-Clain*, dont sont descendus les Seigneurs de Châtillon-sur-Clain & d'Availles.

HONORAT ESCHALLARD, Seigneur de la Boulaye, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Prince de la Roche-sur-Yon, fut marié avec *Everca de Puyguyon*, dont entr'autres enfans:

CHARLES ESCHALLARD DE LA BOULAYE, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Fontenay-le-Comte & de Taillebourg, qui eut pour femme *Marie du Fou*, fille de *François du Fou*, Baron du Vigeant, & de *Louise de Robertet*. Ses enfans furent:

1. PHILIPPE, qui suit;
2. FRANÇOIS, Baron de Champdolent, mort sans enfans, de *Louise Constant*, Dame de Chaillé, son épouse;
3. CLAUDE;
4. & 5. CATHERINE & ANTOINETTE, mortes filles.

PHILIPPE ESCHALLARD, Seigneur de la Boulaye, Baron de Châteaumur, Gouverneur de Fontenay-le-Comte, épousa *Marie Hurault*, fille de *François*, Seigneur du Marais, & de *Rachel de Cochefilet*, laquelle *Rachel* fut seconde femme du Duc de *Sully*, Ministre sous HENRI IV, dont sont issus le Duc actuel & le Prince d'*Henrichemont*, aînés du nom *de Béthune*. De *Marie Hurault du Marais* vinrent:

1. MAXIMILIEN, qui suit;
2. LOUISE, femme de *Gabriel de Quesnel*, Marquis d'Alègre, morte sans enfans;
3. & 4. MARIE & MARGUERITE, toutes deux Religieuses.

MAXIMILIEN ESCHALLARD, Marquis de la Boulaye, vivant l'an 1674, épousa *Louise de la Marck*, fille & héritière de *Henri-Robert de la Marck*, Duc de Bouillon, Colonel des Cent-Suisses de la Garde du Roi, & de *Marguerite d'Autun*, sa première femme. Il en eut:

1. HENRI-ROBERT, qui suit;
2. HENRI-LOUIS, dit *de la Marck*, Chevalier de Malte;
3. & 4. MAXIMILIENNE & CHARLOTTE-ELISABETH, Religieuses;
5. Et MARIE-FRANÇOISE, fille d'honneur de la Reine.

HENRI-ROBERT ESCHALLARD, Comte de Braine, Colonel du Régiment de Picardie, & Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, dit *le Comte de la Marck*, substitué aux nom & armes de *la Marck*, par le Duc de Bouillon, son aïeul maternel, épousa, le 24 Juin 1657, *Jeanne de Saveuse*, fille & héritière de *Henri de Saveuse*, Seigneur de Boucquinville, & de *Madeleine Viole*, dont deux filles, savoir la Duchesse de *Duras*, mère de la Comtesse d'*Egmond* & de la Princesse de *Lambesc*, & la Marquise de *Lannion*, aïeule du feu Gouverneur de Minorque.

SECONDE BRANCHE.

JEAN ESCHALLARD DE LA BOULAYE, troisième fils de SIMON, & de *Louise de la Haye*, épousa, en 1435, *Marguerite de Crafault*, qui lui porta en dot les Seigneuries de Saint-Hilaire, des Noyers & de Bourguinières, proche de Nogent-le-Rotrou au Perche, dont il eut:

1. MAXIMILIEN, marié à *Jeanne Dudoit*, de laquelle il n'y a point eu d'enfans;
2. Et JEAN, qui suit.

JEAN ESCHALLARD, IIe du nom, épousa, en 1473, *Marie de Beauventre*, & en eut:

JEAN ESCHALLARD, IIIe du nom, marié, en 1500, à *Marguerite d'Assé*, fille de *Marie de Montdoucet*, Comtesse de la Grève. Ses enfans furent:

1. JEAN, qui suit;
2. Et GABRIEL-RENÉ, mort sans enfans.

JEAN ESCHALLARD, IVe du nom, Seigneur de

Bourguinière, épousa *Judith de Bernière*, en 1545. Il en eut:

1. Jean-Gilles, qui fuit;
2. Alexandre;
3. Marie;
4. Et Antoinette, Religieufe.

Jean-Gilles Eschallard, Seigneur de Bourguinière, époufa, en 1600, *Marie des Argentières*, Dame de Saint-Lubin, des Cinq-Fonds & de la Benavière, dont fortirent:

1. Gilles, qui fuit;
2. Et Simon, mort fans enfans.

Gilles Eschallard, Seigneur de Bourguinière, époufa 1° *Marie Devoré*, de laquelle il n'eut point d'enfans; & 2° en 1669, *Françoife de Chartrain*, fille de *Guillaume de Chartrain*, Grand-Châtelain, & Seigneur de la Soublière. Du fecond lit vinrent:

1. Jean-Louis, qui fuit;
2. & 3. Pierre & Gabriel, morts tous deux fans poftérité.

Jean-Louis Eschallard, Seigneur de Bourguinière, s'allia, en 1695, à *Marguerite Courtin*, fille de *François Courtin*, Grand-Bailli du Perche. De ce mariage font fortis:

1. Jean-Louis, qui fuit;
2. 3. & 4. Gabriel, Pierre & Germain;

Et plufieurs filles, Religieufes.

Jean-Louis Eschallard, IIe du nom, Seigneur de Bourguinière, ancien Capitaine de Carabiniers, a époufé, en 1721, *Marie-Madeleine Dommage*, fille de *N... Dommage* Seigneur de Gaftelier, dont:

1. Jean-Louis, qui fuit;
2. & 3. René, & Germain, tous deux au fervice du Roi.

Jean-Louis Eschallard, IIIe du nom, Seigneur de Bourguinière, ancien Capitaine au Régiment de Flandre, Chevalier de Saint-Louis, & Penfionnaire de Sa Majefté, a époufé, en 1750, *Norbertide Renard*.

Les armes: *d'argent à trois pals de fable.*

ESCHELLES (d'), en Orléanois. Jayon d'Eschelles, Ecuyer, rendit aveu au Roi, à caufe de fon Château de Beaugency, en 1343. Il fut le trifaïeul de Jean d'Eschelles, Ecuyer, Seigneur de Saint-Denis-Gatineau, qui époufa, vers 1450, *Jacqueline de Prunelé*, fille de *Colinet*, Ecuyer, Seigneur de Lionville, & de *Jeanne de Frouville*, dont:

1. Jean, Seigneur d'Oveques en Vendômois, père de Jean, Seigneur d'Oveques, qui époufa, en 1500, *Marie de Beauvilliers*, fille de *Robert*, Ecuyer, Seigneur du Pleffis-Martineau, & de *Catherine de Bauxoncles*;
2. Et Claude, qui fuit.

Claude d'Eschelles, Ecuyer, Seigneur de Marmagne, époufa, par contrat du 18 Juin 1486, *Marguerite Dulac*, Dame de Bouville en Gâtinois, fille de *Jean*, Seigneur de Chameroles, & d'*Ifabeau de Salezart*, dont:

Gallois d'Eschelles, Ecuyer, Seigneur de Marmagne & de Bouville, qui eut pour femme, fuivant un acte du 6 Octobre 1526, *Claude de Prunelé*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur d'Ouarville, & de *Jeanne de Mornay*, dont:

Claude d'Eschelles, Ecuyer, Seigneur de Marmagne, qui époufa, vers 1550, *Anne d'Orval*, fille d'*Edme*, Ecuyer, Seigneur de Doublainville, & de *Marie le Voyer*, dont:

1. Gallois, le dernier de fon nom qui ne laiffa que Deux filles.
2. Marie, mariée à *Guiot Pot*, Ecuyer, Seigneur de Chemault;
3. Et Jeanne, qui époufa, par contrat du 15 Avril 1572, *André de Hallot*, Chevalier, Seigneur de l'Etourville.

Les armes: *échiqueté d'or & d'azur.*

ESCHER, très-ancienne famille de Patriciens, aujourd'hui des plus floriffantes à Zurich. Ils demeuroient anciennement fur le bord du Rhin, aux environs de Kayferftuhl, & furent d'abord Gentilshommes & Vaffaux des Comtes de Habsbourg, enfuite Officiers des Evêques de Conftance, & Baillis à Klingnaw & Kayferftuhl. Jacques Escher fit en 1190 un prêt confidérable fur la ville de Kayferftuhl. Henri & Jean, frères, fe firent recevoir Bourgeois de Zurich, du tems des troubles que caufa l'alliance des Suiffes contre les Ducs d'Autriche. C'eft en leur perfonne que fe divifa en deux branches la famille des Escher. Jean, qui devint Bourgeois de Zurich en 1384, eut pour fils Gottfried, appelé communément Gœtz, qui fut créé Chevalier à Rome, l'an 1433, par l'Empereur Sigismond, qui lui donna des armes nobles, portant un *Loup-cervier couronné*; ce qui a fait donner à fes defcendans, jufqu'aujourd'hui, le nom de Luchs-Escher, le mot de *Luchs* fignifiant en Allemand un *Loup-cervier*. Henri Escher, fon fils, fut auffi créé Chevalier en 1459,

par l'Empereur Frédéric III, & Jean-Jacques, fon petit-fils, en 1494, par Louis XII, Roi de France, lors de la prife de Gênes, en récompenfe de fa valeur.

Ceux que l'on nomme aujourd'hui Glass-Escher, n'ont pas moins bien figuré que ceux de la branche de Jean Escher, dans le Gouvernement de Zurich. Ils defcendent de Henri Escher, mentionné ci-deffus, qui devint, de même que fon frère, Bourgeois de Zurich en 1385. Marc, fils de Rodolphe Escher, fut Capitaine en France & créé Chevalier. Henri & Jean-Gaspard, petits-fils de Jean-Conrard, Statthalter en 1624, furent tous deux Bourgmeftres, & le premier en 1678. Le dernier faifant en 1698 l'inauguration du nouvel Hôtel de Zurich, parla de 80 Ambaffades, dont il avoit été chargé jufqu'alors de la part de l'Etat, ayant affifté en 1663, au nom du Corps des Marchands, en qualité d'Envoyé, au renouvellement folennel de l'alliance avec le Roi Louis XIV, à Paris. Il fut député, en 1687, auprès du même Monarque, au fujet des affaires de Genève, & il foutint en cette occafion avec beaucoup d'honneur la réputation de la Nation Suiffe. Il mourut en 1710, âgé de 84 ans, laiffant cinq fils, dont trois entrèrent dans le Grand-Confeil, & deux dans le Petit, favoir : Jean-Jacques & Jean-Rodolphe Escher. Voyez Moréri, édition de 1759.

ESCHICHENS. Voyez GARD D'ESCHICHENS (du).

ESCLAPON, Maifon dont l'héritière, *Madeleine d'Efclapon*, a porté les biens dans celle d'Arcussia. Voyez ce mot.

ESCLAUX, famille originaire de Navarre. Dominique d'Esclaux, Préfident du Parlement de Navarre, époufa *N.... de Mefplez*, héritière de Mefplez. Après la mort de fa femme, il prit l'état Eccléfiaftique, & fut Evêque de Lefcar. Son fils,

Joseph d'Esclaux-Mesplez, Avocat-Général, puis Préfident au Parlement de Navarre, époufa *Jeanne de Gaffion*; de ce mariage naquirent :

1. Dominique d'Esclaux-Mesplez, Baron de Navailles, Avocat-Général, puis Préfident au Parlement de Navarre après fon père, allié à *Marie-Thérèfe Colbert*, fœur de la Comteffe de Lupé du Garané, & de la Marquife de Noé, dont un fils, Cornette au Régiment Dauphin, Cavalerie;
2. N... d'Esclaux, dit le Chevalier de Mefplez, Maréchal-de-Camp;
3. N... d'Esclaux-Mesplez, Abbé de Pérignan, Vicaire-Général de l'Evêché d'Oléron, mort le 6 Octobre 1752;
4. N... d'Esclaux, Chanoine de Lefcar;
5. N.... d'Esclaux-Mesplez, femme de *N... de Planterofe*, Tréforier de Navarre;
6. & 7. Deux filles, dont une Religieufe.

Les armes : *parti au* 1 *d'azur à* 2 *fafces d'or, furmontées d'une étoile enjambée d'une canette, s'efforant de fable fur une rivière d'argent, au* 2 de Mesplez.

ESCODECA : *de gueules, à trois chiens courants écourtés d'argent en pal.*

* ESCORAILLES en Bourgogne, Diocèfe de Châlons : Terre & Seigneurie qui avoit le nom de *Bouhan*, & fut érigée en *Marquifat* fous le nom d'Escorailles, par Lettres de 1710, en faveur de François-Philippe, dit le Marquis d'Escorailles, Seigneur de la Balme, la Faye, de Livry & de Saubertier, fait Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, le 14 Février 1711, iffu de la même Maifon que Marie-Angélique d'Escorailles, Ducheffe de Fontanges. Voy. SCORRAILLES.

ESCORCHES (d') en Normandie (*a*). Ancienne Nobleffe divifée en plufieurs branches, dont les titres remontent en l'an 1208.

La première fubfifte dans

Marie-Louis-Henri, qui fuit;

Et Jeanne-Henriette-Antoinette, fa fœur, née le 4 Février 1742, & Religieufe à la Vifitation de Caen en 1767.

(*a*) La Chenaye-Desbois, dans la 1re édition de fon *Dictionnaire*, tome VII, pag. 188, donne fur cette famille la notice fuivante :

ESCORCHES (d'), en Chartrain.

François, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Croix, époufa *Anne Saint-Nicolas*, dont :

Jacques d'Escorches, Seigneur du Mefnil-Geffroy, qui laiffa de *Marie Vefve*, fa veuve :

Jean, qui fuit;
Et Claude, Seigneur de Sainte-Croix.

Jean d'Escorches, Seigneur du Mefnil-Geffroy, partagea avec fon frère le 4 Avril 1606, & époufa, le 13 Février 1608, *Charlotte Haboz*, de laquelle il eut :

Jean d'Escorches, IIe du nom, Seigneur de Boutigny, marié, le 27 Mars 1642, à *Elifabeth de la Chauffée*, de laquelle il eut quatre garçons, dont on ignore les alliances.

(*Note des Editeurs.*)

Marie-Louis-Henri d'Escorches, Chevalier, Seigneur de Sainte-Croix, du Mefnil-Geffroy, connu fous le nom de *Comte de Sainte-Croix*, né le 17 Septembre 1749, ci-devant Officier dans le Régiment de Bourbon, Infanterie, Enfeigne dans celui des Gardes-Françoifes, en 1772, fils de feu Henri d'Escorches, Chevalier, Seigneur de Sainte-Croix, du Mefnil-Geffroy, la Ferrière, Bonnefoy, &c., & de *Louife-Aimée-Jeanne d'Ofmond*, Dame d'Ofmond, fille de feu *René-Louis d'Ofmond*, Marquis dudit lieu, Meftre-de-Camp de Dragons, & Brigadier des Armées du Roi, & fœur, ainfi qu'héritière en partie, de feu *René d'Ofmond*, dernier Marquis d'Ofmond, mort en Novembre 1771.

La feconde branche ne fubfifte plus que dans Marguerite-Catherine d'Escorches, Dame de la Vallée-Sainte-Croix, & du Coudray, née le 26 Novembre 1719, fille de François-Louis d'Escorches, Ecuyer, Seigneur de la Vallée-Sainte-Croix & du Coudray, & de *Marguerite de Robillard de Noron*; & mariée, le 15 Février 1740, à *Louis-Gafton de Bonnechofe*, Ecuyer, Seigneur de la Boulaye, la Francardière & du Bofcguéret, dont des enfans. Voyez BONNECHOSE.

La troifième branche a pour chef Jean-Antoine d'Escorches, Seigneur de la Guitonnière, la Grandnoë & du Mefnil, marié 1° à *Marie-Madeleine Laifné de Vauvers*; & 2° à *Geneviève de Launay*. Il eut du premier lit :

Henri, qui fuit ;

Et du fecond lit vinrent deux garçons & une fille, favoir :

Guillaume, Simon-Antoine ;
Et Charlotte.

Henri d'Escorches, Seigneur de Sainte-Croix, Moufquetaire du Roi, dans fa feconde Compagnie.

Il y a encore plufieurs autres branches, les unes établies en Normandie, dans le Perche, en Picardie, & les autres en Bretagne & à Lyon. Nous n'en connoiffons pas l'état actuel; mais on nous a inftruit que plufieurs de ce nom font au fervice, & décorés de la Croix de Saint-Louis.

Les principales alliances de cette ancienne Nobleffe font (pour la branche aînée) avec *Béthune*, *Cochefilet*, *Harcourt*, *Tilly*, Seigneur de Chamboy, *Chaumont-Quitry*, *le Veneur*, *Ofmond*, *Neufville*, *Villeroy*, &c.

Les armes : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de 3 befans d'or.*

* ESCOTAIS. Suivant un certificat de M. Charles d'Hozier, du 30 Mars 1683, comme il eft juftifié par les titres énoncés dans cette preuve, la Seigneurie des Escotais, au Maine, a donné fon nom à une ancienne Nobleffe originaire d'Anjou, & établie depuis près d'un fiècle en Touraine, qui la poffède encore. Cette Seigneurie qui a appartenu fucceffivement à ceux de ce nom, les remonte jufqu'à l'origine des furnoms, & à l'établiffement des fiefs héréditaires, au moyen de quoi ces fiefs & ces furnoms font devenus propres aux familles. C'eft cette grande ancienneté, jointe à une fuite continuelle d'alliances directes toujours nobles, qui a rendu Louis des Escotais de Chantilly digne de fervir Sa Majefté, parmi les Pages qu'elle fait élever dans fa Grande-Ecurie, où il a été reçu le 30 Mars 1683.

Les *Annales d'Anjou*, par Jean de Bourdigné, rapportent qu'en 1384 un Seigneur des Efcotais fut du nombre des Gentilshommes de cette Province qui accompagnèrent le Duc d'Anjou dans fes expéditions contre les Anglois en Guyenne & en Gafcogne; & qu'en 1442, Macé des Escotais fe trouva, avec plufieurs autres Gentilhommes, à la défaite des Anglois à Saint-Denis en Anjou. Cette famille a donné plufieurs Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem.

Michel-Séraphin des Escotais, Chevalier, Seigneur de Chantilly, en Touraine, Capitaine des vaiffeaux du Roi, mort le 3 Mai 1736, avoit époufé, en 1706, *Louife de Laval-Montmorency*, née le 6 Janvier 1689, fille de *Gabriel*, Comte de Laval, & de *Renée-Barbe de la Forterie*, & fœur de *Claude-Roland de Laval-Montmorency*, Maréchal de France, Grand-Chambellan du feu Roi Stanislas, Duc de Lorraine & de Bar, dont :

1. N... des Escotais, appelé le *Marquis de Chantilly*, Lieutenant-Général des armées du Roi, Seigneur d'Armilly & de la Roche-Racan, dans la Paroiffe de Saint-Paterne, par acquifition du feu Comte *de Beuil*. Il a été marié 1° à *N... Pineau*, fille de *Jacques Pineau de Viennay*, Baron de Lucé, Confeiller au Parlement, & de *Marguerite de Gennes*; & 2° à *Elifabeth de Saint-Simon*, née en Décembre 1709, fille de *Titus-Euftache*, Marquis de *Saint-Simon*, mort

le 1er Septembre 1712, & de *Claire-Eugénie de Hauterive*, morte le 31 Juillet 1725;

2. N... DES ESCOTAIS, appelé le *Chevalier de Chantilly*, fait Colonel des Grenadiers Royaux, puis Brigadier d'Infanterie le 1er Mai 1758, & Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761;
3. Et GABRIELLE-ELISABETH, mariée, le 17 Mai 1677, à *Marc-René-Alexis de Valory*, Chevalier, Seigneur-Châtelain d'Eſtilly, fils de *Louis*, & d'*Antoinette-Catherine le Voyer d'Argenſon*, dont poſtérité. C'eſt ce que nous apprend le *Mercure de France*, du mois de Novembre 1741, pag. 2551.

Le 21 Juin 1761, une Demoiſelle DES ESCOTAIS DE CHANTILLY a épouſé le Comte *de Chavagnac*, & la Gazette du mois de Juin 1771 parle du mariage du Comte DES ESCOTAIS, Capitaine dans le régiment d'Eſterhazy, fils du Comte de Chantilly, Meſtre-de-Camp de cavalerie, avec *N... de Plas* (C'eſt ce que nous ſavons ſur cette famille, n'ayant point reçu de Mémoire.)

Les armes : *d'argent, à trois quinte-feuilles, 2 & 1. Couronne de Comte.* Supports : *deux lions d'or.*

ESCOUBLEAU, Maiſon connue dès le XIIIe ſiècle, qui tire ſon nom du fief d'*Eſcoubleau* en Poitou, près la ville de Châtillon-ſur-Sèvre. La filiation ſuivie de ceux de ce nom commence à

I. HANFROY D'ESCOUBLEAU, nommé dans un titre de 1224, avec *Marguerite de Meſſer*, ſon épouſe. Il eut pour fils :

II. PIERRE D'ESCOUBLEAU, qui rendit hommage, en 1285, de la Seigneurie de Sourdis. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, vint :

III. GUILLAUME D'ESCOUBLEAU, Chevalier, Seigneur de Sourdis, qui épouſa *Iſabelle* ou *Iſabeau d'Elite*, de laquelle il eut :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. PHILIPPETTE, femme de *Guillaume Rorthais;*
3. GUILLEMETTE, mariée à *Jean de la Faye;*
4. Et PERRONETTE, alliée à *Geoffroy Petit*, Ecuyer, Seigneur de la Guerche.

IV. PIERRE D'ESCOUBLEAU, IIe du nom, épouſa *Jeanne Bouquin*, fille de *Jean Bouquin*, Ecuyer, Sieur de la Borderie, dont :

1. LÉONNET, appelé ailleurs LIONNET, qui ſuit;
2. Et MARIE, femme du Sieur *de Maumuſſon.*

V. LEONNET D'ESCOUBLEAU, Chevalier, Seigneur de Sourdis & de la Borderie, fit foi & hommage en 1419, 1435 & 1439. Sa femme ſe nommoit *Thiennette d'Airon*, dont vint :

VI. MAURICE D'ESCOUBLEAU, Chevalier, Seigneur de Sourdis & de la Borderie, marié à *Guillemette Foucher*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur de Thémines, & de *Marguerite de Châteaubriand*, de laquelle il eut :

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et ETIENNE, tige de la branche des Marquis d'*Alluyes.*

VII. JEAN D'ESCOUBLEAU, Chevalier, Seigneur de Sourdis, épouſa, 1° en 1497, *Françoiſe*, fille de *Jean Buor* & de *Jeanne Freſneau*, dont il n'eut point d'enfans; & 2° *Catherine Tuſſeau*, de laquelle vinrent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et RENÉE, mariée à *Hervé d'Aubigny.*

VIII. FRANÇOIS D'ESCOUBLEAU, Chevalier, Seigneur de Sourdis, épouſa *Marguerite de Melun*, fille unique & ſeule héritière de *Léon de Melun*, Chevalier, Seigneur de Bignon & de la Chapelle-Bertrand en Poitou, & de *Catherine de Rorthais*, dont :

IX. RENÉ D'ESCOUBLEAU, Ier du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & Capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances de Sa Majeſté, qui ſe jeta dans la ville de Melun avec le Marquis de *Roſtaing*, ſon beau-père, en 1588, & fut maintenir cette ville en l'obéiſſance du Roi HENRI III. La famille conſerve encore trois Lettres que ce Prince lui écrivit cette année, pour lui marquer la ſatisfaction qu'il reſſentoit de ce ſervice. Il mourut en 1600, & avoit épouſé *Anne de Roſtaing*, qui ſe maria en ſecondes noces, en Juin 1605, à *Jacques de la Veue de Montagnac*, dont elle n'eut point d'enfans. Ceux de ſon premier mari furent :

1. TRISTAN ou LAURENT, Religieux de Sainte-Croix de la Bretonnerie;
2. RENÉ, qui ſuit;
3. GEORGES, mort ſans avoir été marié;
4. JACQUES-RENÉ, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après;
5. PIERRE, marié 1° à *Antoinette de Bretagne;* & 2° à *Marie-Chriſtine de Crémeaux d'Entraigues.* Il eut du premier lit :

ANNE D'ESCOUBLEAU, mariée à *François de Simiane*, Marquis de Gordes.

Et du ſecond lit :

LOUIS D'ESCOUBLEAU, héritier ſubſtitué de *Jacques de la Veue de Montagnac*, ſe-

cond mari d'*Anne de Roſtaing*, mort ſans avoir été marié ;
Madeleine, mariée à *Ignace de la Rochefoucauld de Roche-Baron ;*
Et Anne-Judith d'Escoubleau, décédée ſans avoir été mariée.

6. Antoine, Seigneur de la Chapelle, mort garçon ;
7. Et Charlotte, femme de *Charles de Maillé*, Comte de Carman.

X. René d'Escoubleau, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Sourdis, &c., mort en 1661, avoit épouſé *Charlotte de Barbezières*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Nogeret, & de *Jeanne de Jouſſerant,* dont :

1. René-Charles, qui ſuit ;
2. Pierre, appelé le *Chevalier de Sourdis*, mort ſans avoir été marié ;
3. Et Charlotte, femme de *Jacques-Bernard Sauveſtre*, Chevalier, Comte de Cliſſon, Grand-Sénéchal de Poitou.

XI. René-Charles d'Escoubleau, Chevalier, Marquis de Sourdis, Courtry, &c., mort en 1701, avoit épouſé, en 1688, *Marguerite de Villevault*, dont :

1. René-Charles, mort ſans alliance en 1716 ;
2. René-Louis, qui ſuit ;
3. Et René-Paul, mort jeune.

XII. René-Louis d'Escoubleau, Marquis de Sourdis, &c., vivant en 1757, poſſède, ainſi que ſes ancêtres, la Terre de Sourdis, & le Fief d'Eſcoubleau, ſitué en Poitou, près Châtillon-ſur-Sèvre. Il a épouſé, en 1724, *Madeleine-Eliſabeth Potier*, morte en 1735, dont :

1. René-Alexandre, Comte de Sourdis, & de Courtry, près Melun, né en 1734 ;
2. Et Marguerite, née en 1725.

SECONDE BRANCHE.

X. Jacques-René d'Escoubleau Seigneur de Courtry, quatrième fils de René, Ier du nom, & d'*Anne de Roſtaing*, épouſa 1° *Marie Dolé ;* & 2° *N... Berland de la Gaſtière.* Du premier lit naquirent :

1. René, mort garçon ;
2. Jacques, qui ſuit ;
3. Marie, femme de *Charles Desherbiers de l'Eſtenduère ;*
4. & 5. Anne, & Madeleine, mortes filles ;

Et du ſecond lit :

6. Gabrielle-Brigitte, mariée 1° à *Gilles de la Roche-Saint-André*, dont trois enfans ; & 2° à *Alexis Charbonneau.*

XI. Jacques d'Escoubleau, chef d'Eſcadre, a épouſé *Renée Robin*, dont :

1. Jacques-Hyacinthe, qui ſuit ;
2. Renée-Brigitte, mariée à *Charles le Lièvre*, Seigneur de Vernelle ;
3. Françoise, femme de *François Pinaut de la Joubertière ;*
4. Et Anne, alliée à *Philippe de Lauzon-de-la-Poupardière.*

XII. Jacques-Hyacinthe d'Escoubleau, Comte de Sourdis, &c.

TROISIÈME BRANCHE.
*Seigneurs & Marquis d'*Alluyes.

VII. Etienne d'Escoubleau, ſecond fils de Maurice, & de *Guillemette Foucher*, Seigneur de Retournières, épouſa, le 16 Décembre 1492, *Jeanne Tuſſeau,* dont :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Jacques, Evêque de Maillezais, mort vers l'an 1500 ;
3. Et Renée, femme du Seigneur de *Pontenai.*

VIII. Jean d'Escoubleau, Seigneur de la Chapelle, Bellouin, de Jouy & du Coudray-Montpenſier, Maître de la Garde-Robe du Roi François Ier, épouſa, en 1528, *Antoinette de Brives,* & mourut l'an 1562 (le P. Anſelme dit en 1569). Leurs enfans furent :

1. François, qui ſuit ;
2. Louis, Seigneur de Coudray-Montpenſier, allié à *N... de la Trémoille*, dont il eut pour fils unique :
   Claude, allié à *Charlotte Pot de Fontmorand*, de laquelle il eut :
      François d'Escoubleau, Abbé de St-Omer de Blois, mort en 1653 ;
      Et N... d'Escoubleau, Seigneur du Coudray-Montpenſier, Lieutenant-Général des Armées du Roi ;
3. Henri, Evêque de Maillezais, mort en 1555 ;
4. Jacqueline, femme de *René de Bilhac*, Seigneur d'Argy ;
5. Et Jeanne, alliée à *Louis de Gaucourt.*

IX. François d'Escoubleau, Seigneur de Jouy, d'Auneau & de Montdoubleau, Marquis d'Alluyes, Gouverneur de Chartres,

premier Ecuyer de la Grande-Ecurie, & Chevalier des Ordres du Roi en 1585, mort en 1602, avoit épousé *Isabeau Babou*, Dame d'Alluyes, fille de *Jean Babou*, Seigneur de la Bourdaisière, & de *Françoise Robertet*, Dame d'Alluyes, dont il eut:

1. François, fait Cardinal par le Pape Clément VIII, le 3 Mars 1598, & nommé, l'année suivante, Archevêque de Bordeaux. Il fit divers voyages à Rome, où il se trouva à la Création de Léon XI, & de Paul V, dont il fut fort considéré, aussi bien que de Clément VIII, de Grégoire XV & d'Urbain VIII. En 1607, il baptisa le Duc d'Orléans, second fils de France, & en 1615, il fit les cérémonies du mariage d'Elisabeth de France avec Philippe, depuis Roi d'Espagne, IVe du nom. Il se trouva la même année à l'Assemblée du Clergé, & à celle de 1625 il harangua Louis XIII. En 1624, il avoit célébré, avec huit de ses Suffragans, un Concile Provincial, & mourut à Bordeaux, le 28 Février 1628, dans la 53e année de son âge;
2. Virginal, Marquis d'Alluyes, mort sans postérité de *Catherine Hurault;*
3. Charles, qui suit;
4. Henri, Evêque de Maillezais, ensuite Archevêque de Bordeaux, Commandeur des Ordres du Roi, Abbé de Royaumont, de Prulli, de Saint-Jouin de Marnes, &c. Il suivit le Roi Louis XIII au siège de la Rochelle & au voyage d'Italie. Sur la fin de l'année 1633, il eut un grand différend avec le Duc *d'Epernon*, Gouverneur de Guyenne, qu'il excommunia, parce qu'il avoit usé à son égard d'une manière hautaine & violente; mais le Pape & le Roi terminèrent cette affaire. Il présida à l'Assemblée du Clergé de France en 1635; suivit deux ans après, comme Président du Conseil de la Marine, le Comte *d'Harcourt*, qui prit les Isles de Saint-Honorat & de Sainte-Marguerite, en Provence, dont les Espagnols s'étoient rendus maîtres. Le Maréchal de Vitry, qui en étoit alors Gouverneur, s'emporta contre cet Archevêque, d'une manière qu'il fut cause que ce Seigneur fut arrêté à Paris. Henri d'Escoubleau fut encore Député de l'Assemblée du Clergé en 1640, & mourut à Auteuil-sur-Seine en 1645;
4. Marie, alliée 1° à *Claude du Puy*, Seigneur de Vatan; 2° à *René de Froulay*, Comte de Tessé;
5. Catherine-Marie, femme de *Charles-Henri de Clermont*, Comte de Tonnerre, Chevalier des Ordres;
6. Madeleine, Abbesse de Notre-Dame & de Saint-Paul-lez-Beauvais, morte le 10 Avril 1665, âgée de 85 ans;
7. Et Isabelle, morte sans enfans de *Louis Hurault*, Baron d'Huriel.

X. Charles d'Escoubleau, Marquis de Sourdis & d'Alluyes, Chevalier des Ordres du Roi en 1633, Mestre-de-Camp de la Cavalerie Légère, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Gouverneur de l'Orléanois, du pays Chartrain & du Blaisois, & Conseiller d'Etat d'Epée, mourut à Paris le 21 Décembre 1666, âgé de 78 ans. Il avoit épousé *Jeanne de Montluc*, Comtesse de Carmain, Princesse de Chabanois, &c., morte à Paris le 2 Mai 1657. Elle étoit fille d'*Adrien*, Seigneur de Montesquiou, & de *Jeanne de Foix*, dont:

1. François Marquis d'Alluyes, tué au siège de Renty, au mois d'Août 1637;
2. Paul, Marquis d'Alluyes & de Sourdis Gouverneur de l'Orléanois, pays Chartrain & Blaisois, allié, le 16 Février 1667, à *Bénigne de Meaux du Fouilloux*. Ils sont morts sans enfans, lui le 6 Janvier 1690, & elle le 14 Mai 1721;
3. Henri, Comte de Montluc, qui épousa *Marguerite le Lièvre*, fille de *Thomas*, Marquis de la Grange, premier Président au Grand-Conseil, & d'*Anne Faure*. Il mourut sans enfans le 6 Juin 1712, & sa veuve le 10 Avril 1720;
4. François, qui suit;
5. Elisabeth, femme d'*Antoine Rusé*, Marquis d'Effiat, fils aîné d'*Antoiue Coiffier*, dit *Rusé*, Maréchal de France;
6. N..., Coadjutrice de l'Abbaye de Montmartre, morte;
7. Et Marie-Madeleine, Abbesse de Grigny, puis de Royaulieu, près de Compiègne.

XI. François d'Escoubleau, Marquis de Sourdis, Seigneur de Gaujac & d'Estillac, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, Gouverneur de la ville d'Orléans, Orléanois & pays Chartrain, puis de Bordeaux, Capitaine du Château & Chasses d'Amboise, & Commandant en Guyenne, mort à Gaujac en Guyenne le 21 Septembre 1707, avoit épousé *Marie-Charlotte de Béziade-d'Avaray*, fille de *Théophile de Béziade*, Marquis d'Avaray, Seigneur du Tertre & de Létiou, Grand-Bailli d'Epée d'Orléans, & de *Marie des Estangs*, sa première femme. De ce mariage il n'a eu qu'une fille:

Angélique d'Escoubleau, alliée, le 24 Mars

1702, à *François-Gilbert Colbert*, Marquis de Saint-Pouange & de Chabanois, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & Meſtre-de-Camp de Cavalerie.

C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Maiſon, d'après le P. Anſelme & Moréri, n'ayant point reçu de Mémoire.

Les armes: *parti d'azur & de gueules, à la bande d'or brochante ſur le tout*. Supports: *deux levrettes rampantes*.

* ESCOUEN ou ECOUEN, dans l'Isle de France, Diocèſe de Paris, Terre & Seigneurie avec un Château, qui fait partie du Duché d'*Enghien*, autrefois *Montmorency*, & qui appartient au Prince de Condé. Ce lieu eſt fort connu dans l'Hiſtoire de France, par l'Edit qui y fut donné en 1559, au mois de Juin, qui ordonnoit de punir de mort tous les Luthériens.

ESCOULANT, en Normandie, Election de Coutances. C'eſt une famille également noble & ancienne, alliée aux *Briroy*, *Breſcent* & *Cotentin*. On trouve dans l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, un Nicolas d'Escoulant, Ecuyer, marié, en 1507, à *Jacqueline de Cotentin de Tourville*.

Les armes: *écartelé au 1 d'argent, à la merlette de ſable; aux 2 & 3 d'azur, à la roſe d'argent; au 4 de gueules, au lion auſſi d'argent*.

ESCOULOUBRE. Le Marquis de ce nom étoit Maréchal-de-Camp de la promotion du 16 Avril 1767.

ESCRILLES, en Franche-Comté: famille noble & ancienne, dont étoit Guillaume, Seigneur d'Escrilles, vivant en 1418, qui eut pour femme *Louiſe de Juys*, fille de *Henri de Juys*, Seigneur de Delvey & de la Baſtie en Dombes, & de *Beraude du Saix*, dont vint:

Druin d'Escrilles, vivant en 1495, avec *Vincente de Bouvans*, ſon épouſe, fille d'*André de Bouvans*, Seigneur de Châtenay, & de *Gillette de Lantenay*.

Les armes: *d'argent, à la croix de ſable, au chef endenté de 6 pièces de même*.

ESCRIVIEUX, en Bugey, famille noble & ancienne qui remonte à Lancelot, Seigneur d'Escrivieux, Chevalier, vivant en 1385.

Aimon, Seigneur d'Escrivieux & de Lutrin, vivant ès années 1392 & 1428, fut père de

Jean, Seigneur d'Escrivieux, de Lutrin & de Châteaubochard, qui fut un de ceux qui jurèrent le traité, en 1455, pour Louis, Duc de Savoie. Il eut deux fils:

1. Guy, qui ſuit;
2. Et Jean d'Escrivieux, Seigneur de Châteaubochard, marié, en 1474, à *Jeanne du Pont*, d'une très-noble famille de Savoie, dont il n'eut que deux filles:
   - Georgette d'Escrivieux, Dame de Châteaubochard, alliée 1° à *Claude de la Ravoire*, Gentilhomme de Savoie; & 2° à *Hugues des Amblards*, Seigneur de Montgela en Savoie, dont ſortit *Guigonne des Amblards*, femme de *Jean de Menhon*, Baron de Rochefort en Bugey;
   - Et Marguerite d'Escrivieux, femme d'*Antoine de la Ravoire*, frère dudit *Claude*, mentionné ci-deſſus, dont elle n'eut point d'enfans.

Guy, Seigneur d'Escrivieux & de Lutrin, épouſa 1° *Françoiſe de Mareſte*, fille du Seigneur de Loiſſey, en Savoie; & 2° le 21 Novembre 1502, *Antoinette de Grolée*, fille de *Jacques*, Seigneur *de Grolée*, & d'*Anne de Luyrieux*, morte ſans enfans. Il eut du premier lit:

1. Claude, qui ſuit;
2. Guillaume, mort ſans avoir été marié;
3. André, qui fut d'Egliſe;
4. Huguette, Abbeſſe de Bons en Bugey;
5. Et Louise, femme de *Philibert de la Garde*, Seigneur de la Franchiſe & de Chailouvres en Dombes.

Claude, Seigneur d'Escrivieux & de Lutrin, épouſa *Catherine de Martel*, dont il ne laiſſa que

Claudine, Dame d'Escrivieux & de Lutrin, femme d'*Amé des Amblards*, Seigneur des Feneſtreaux en Savoie.

Les armes: *d'argent, au chevron de gueules*.

ESCURES, DES ESCURES ou ESECURE (d'), famille des plus diſtinguées du Bourbonnois, dont le nom eſt écrit ainſi dans différens titres.

Mézeray, dans ſon *Hiſtoire de France*, dit, au règne de Henri IV, que Pierre-Fougeux d'Escures, Exempt des Gardes-du-Corps, fut envoyé avec le Préſident *Jeannin*, vers le

Maréchal de Biron, alors dans la Bourgogne, pour tâcher de le ramener & de le réconcilier avec le Roi.

On lit dans Moréri, aux mots *Bourbon-les-Eaux*, que les fontaines étant en mauvais état, le Roi avoit envoyé ſur les lieux un Gentilhomme du pays, nommé d'Escures, pour la réparation de ces fontaines, & qu'en conſéquence, depuis ce tems, la ſeptième fontaine porte, par une grâce ſpéciale du Roi, le nom de *Fontaine de Deſcures*, ſur une tablette de marbre qui y fut placée pour ſervir de monument à ſa nouvelle dénomination.

Le Maréchal de Baſſompierre, tom. I, II & III de ſes *Mémoires*, fait ſouvent mention d'une manière bien honorable du Seigneur d'Escures, & de ſon frère *des Fournaux*. Il dit que le premier fut de ſon tems Maréchal-de-Camp général des Armées, & le ſecond Maréchal-des-Logis général; charges d'autant plus éminentes, qu'alors elles étoient uniques, & que les Seigneurs qui les poſſédoient tenoient dans les Armées le premier & le ſecond rang après le Général en chef. Le même Maréchal fait connoître que ces deux Seigneurs étoient de grands hommes de guerre, que notamment l'aîné avoit tant de capacité, d'intelligence & une ſi grande préſence d'eſprit, qu'en 1615, n'étant encore que Maréchal-de-Logis général dans l'Armée que Louis XIII fit marcher contre M. le Prince, ſous les ordres du Maréchal de Boiſdauphin, il avoit ſi bien acquis la confiance de tous les Généraux, que l'Auteur dit en termes exprès, que le Maréchal de Boiſdauphin & M. de Praslin, qui faiſoit dans l'Armée les fonctions de Maréchal-de-Camp général, *avoient toute leur croyance en lui comme en un Ange*; que ſa préſence ſeule, quoique malade dans ſa voiture, avoit, dans une occaſion bien importante, diſſipé le trouble & rétabli la tranquillité dans l'Armée, & que dans les circonſtances les plus pénibles & les plus preſſantes, c'étoit toujours à ſon avis que l'on déféroit, & par le ſien que les Conſeils de guerre déterminoient leurs réſolutions. Baſſompierre même, pour témoigner encore la haute faveur dont le Roi honoroit ces deux Seigneurs, ajoute que Sa Majeſté avoit bien voulu les admettre en ſon Conſeil, tenu dans ſon Cabinet, à l'occaſion de ſa promotion à la dignité de Maréchal de France, & ils s'y trouvèrent avec le Cardinal de la Valette, le Connétable d'Epernon, le Garde des Sceaux, MM. de Chevreuſe, d'Elbeuf, de Vendôme, de Praslin, de Créquy, de Montmorency, de Puyſieux, &c.

Il eſt parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I de la Maiſon d'Escures ou des Escures, du Bourbonnois, déclarée Noble & iſſue de noble Race par Ordonnance de 1667. Un Mémoire envoyé nous apprend qu'une branche eſt établie à Cauderot en Bazadois, & que Philippe des Escures, depuis lequel la filiation eſt ſuivie, vivoit vers l'an 1380.

I. Ce Philippe des Escures, Seigneur de Ginſay, eſt qualifié Chambellan de Monſeigneur Charles, Duc de Bourbonnois, dans les Lettres-Patentes du 23 Février 1425, par leſquelles ce Prince lui fit donation de la Terre & Seigneurie de Brulle, ſituée dans le Bourbonnois, pour les agréables ſervices qu'il en avoit reçus.

II. Osdille des Escures, ſon fils, épouſa *Antoinette de la Rivière*, d'une famille noble & ancienne du pays de Nivernois, de laquelle il eut:

III. Louis des Escures, Capitaine des Archers de la Garde du Roi, qui épouſa, par contrat du 26 Avril 1515, *Anne de la Halle*, fille de *Jean de la Halle*, Ecuyer, & de *Françoiſe de Pontcharrault*, Dame dudit lieu, dont elle fit donation, ainſi que de la Seigneurie de la Tour du Bois, à Pierre & Jacques des Escures ſes petits-enfans, le 22 Novembre 1546. Le contrat de mariage de Louis des Escures, fut ſigné de pluſieurs de ſes parens, les uns revêtus de Dignités eccléſiaſtiques, & les autres de charges ſéculières. Il eut pour enfans:

1. Pierre, Seigneur en partie du lieu des Eſcures dans la Paroiſſe de Chatelperron, près de Moulins. Il fit donation à Jacques, ſon frère puîné, de la Maiſon ſeigneuriale des Eſcures, & de la moitié des Terres & Seigneuries de Pontcharrault, de Ginſay & de la Tour du Bois, le 5 Octobre 1576. Ce Jacques fut chargé, par Lettres de Cachet du Roi Henri II, en 1552, de la conduite d'un Ambaſſadeur des Ligues Suiſſes, qui étoit venu vers Sa Majeſté, avec les Députés du Comté de Bourgogne, pour l'accompliſſement du traité de paix fait entre la France & l'Eſpagne, ſur le fait de la neutralité des Duché & Comté de Bourgogne;
2. Jacques, qui ſuit;
3. Et Louis, Chevalier de Malte le 12 Avril 1532.

IV. Jacques des Escures, Ecuyer, Seigneur de Pontcharrault & de Ginfay, époufa, par contrat du 4 Juillet 1564, paffé devant *Meffommin*, Notaire, *Charlotte de Sarre*, fille de Puiffant Seigneur *Louis de Sarre*, Ecuyer, Seigneur de Sarre & de Vielvoifin, du Bouchaud, &c., & d'*Anne le Long de Chenillac*, d'une noble & ancienne famille du Bourbonnois, qui a donné plufieurs Chevaliers de Malte, notamment *Jean le Long*, dit *de l'Orme*, qui fut reçu le 5 Mai 1516. De ce mariage vinrent entr'autres :

1. Louis, qui eut de fa femme, dont on ignore le nom :

   N... des Escures, Chanoine & Comte de Lyon le 9 Novembre 1618 ;

2. Claude, qui fuit, auteur de la branche de *Pontcharrault*,
3. Autre Claude, Chevalier de Malte le 13 Novembre 1584 ;
4. Et François, auteur de la branche établie à *Cauderot, en Bazadois*, rapportée ci-après.

V. Claude des Escures, Ecuyer, Seigneur de Pontcharrault, époufa, par contrat paffé le 13 Novembre 1601, devant *Bonnefon*, Notaire, *Hilaire de Bigue*, d'une ancienne Nobleffe qui a donné des Ambaffadeurs à nos Rois depuis 1425 jufqu'en 1574. Elle étoit fille de *Charles*, Ecuyer, Sieur de la Vivaire, & de *Françoife de Saint-Hilaire*. De ce mariage vinrent entr'autres enfans :

1. Louis, qui fuit ;
2. Autre Louis, Chevalier de Malte le 27 Février 1625, puis Commandeur ;
3. Et Claude, allié, le 10 Mai 1635, en préfence de *des Rollins*, Notaire, à *Marguerite Maréchal-Francheffe*, fille de Haut & Puiffant Seigneur *Jean Maréchal*, Ecuyer, Seigneur de Francheffe, & de *Catherine de la Trolière*, d'une ancienne Maifon du Bourbonnois, qui a donné plufieurs Chevaliers à l'Ordre de Malte. De ce mariage naquit :

   Louis des Escures, Chevalier du même Ordre le 23 Août 1666.

VI. Louis des Escures, Seigneur de Pontcharrault, mort Cornette des Chevaux-Légers de M. le Duc d'Enghien, époufa, le 22 Novembre 1633, *Marie le Long*, fille de *François le Long*, Seigneur de Fougil & de Merfy-le-Vieux, Chevalier de l'Ordre du Roi, dont il eut :

VII. François des Escures, Seigneur de Pontcharrault, qui s'allia, le 21 Janvier 1655, à *Marie-Marguerite de Grafteuil*, fille de *N... de Grafteuil*, Seigneur de Plaifance, & d'*Ifabeau Carré*. Il en eut :

VIII. Constant des Escures, Seigneur de Pontcharrault Enfeigne des Vaiffeaux du Roi, Lieutenant d'une Compagnie franche de la Marine, puis Commandant à Mingan dans la Nouvelle-France, & Chevalier de Saint-Louis. Il a époufé, le 13 Octobre 1721, *Catherine-Nicole le Dourguy*, fille de *Jean*, Seigneur de Roferf, & de *Catherine-Urbaine du Pont*, dont :

1. Louis-Marie, né le 24 Novembre 1722 ;
2. Constant, né le 4 Novembre 1723 ;
3. Et Marie-Josèphe, née le 14 Juin 1726, reçue à Saint-Cyr le 17 Juin 1733.

BRANCHE
établie à Cauderot, en Bazadois.

V. François d'Escures, Ecuyer, quatrième fils de Jacques, & de *Charlotte de Sarre*, étoit en bas âge lorsqu'il vint, vers l'an 1590, du Bourbonnois auprès de Meffire Bernard d'Escures, fon proche Parent, Prêtre & Recteur de Cauderot, qui fe chargea de fon éducation. Il époufa, le 25 Novembre 1621, *Bertrande Hublet*, & fe dit dans fon contrat de mariage majeur & maître de fes droits, originaire & natif du Bourbonnois, de la noble famille des Escures. Le Seigneur d'Escures des Fournaux, Maréchal-de-Logis général de l'Armée du Roi, alors en Guyenne, fe trouva audit contrat, & y figna comme coufin confanguin. François d'Escures ratifia fes conventions de mariage par acte du 15 Mars 1622, dans lequel il rappelle un traité par lui fait avec Claude des Escures, fon frère, fur & à raifon de la fucceffion de Meffire Jacques des Escures, Ecuyer, Seigneur de Pontcharrault & de Ginfay, & de Dame *Charlotte de Sarre*, leurs père & mère communs. De ce mariage vint :

VI. Geraud d'Escures, Seigneur de Lefparre, allié, le 9 Juin 1660, avec *Jeanne Fournier*, dont il eut :

1. Daniel, qui fuit ;
2. Et Etiennette, alliée à *François Bouchereau*.

VII. Daniel d'Escures, Seigneur de Lefparre, fut marié deux fois : on ignore le nom de fa première femme. Il époufa 2° le 16 Septembre 1694, *Marie Ducaffe*.

Du premier lit il eut :

1. Jeanne, alliée à *Antoine Bonneuil*, ancien Officier au Régiment Royal la Marine.

Et du second lit :

2. Arnaud, qui fuit ;
3. François, rapporté après la poftérité de fon frère aîné ;
4. Et Marie-Anne, alliée à *Daniel Bouchereau.*

VIII. Arnaud d'Escures, Seigneur de Lefparre, époufa, en 1720, *Marie Bouchereau*, dont :

1. Daniel, mort fans poftérité, en 1763, de fon mariage avec *Catherine Renaire*, qu'il avoit époufée le 17 Mai 1754 ;
2. Antoine, qui fuit ;
3. Et François.

IX. Antoine d'Escures, Seigneur de Lefparre, a époufé, le 1er Octobre 1754, *Elifabeth Picot*, Américaine. Il a paffé enfuite à Saint-Domingue, lieu de l'hahitation de fa femme, où il réfide. Leurs enfans font :

1. Daniel-Bonaventure ;
2. & 3. Marie & Elisabeth.

VIII. François d'Escures, fecond fils de Daniel, & de *Marie Ducaffe*, fa feconde femme, époufa, le 5 Mai 1723, à Gontaud en Agénois, *Thérèfe la Jugie*, dont font iffus :

1. Pierre-Hippolyte, Religieux Bénédictin de la Congrégation de St.-Maur, Prieur Titulaire du Prieuré fimple & Régulier de Notre-Dame des Prières, au Diocèfe de la Rochelle, & Prieur Clauftral de l'Abbaye de St.-Sever-de-Ruftan, au Diocèfe de Tarbes ;
2. Pierre-Léon, qui fuit ;
3. Arnaud-Augustin, mort à Cany, en Normandie, en 1760, étant Cornette au Régiment des Dragons de Flamarens ;
4. Ursule-Véronique, alliée à *Jean Séovaud ;*
5. Marie, Religieufe Urfuline à Sainte-Livrade en Guyenne ;
6. Félicité-Marie ;
7. Et Catherine-Charlotte, Religieufe de Fontevrault au Monaftère de Fongrave.

IX. Pierre-Léon d'Escures s'eft allié, le 1er Octobre 1761, à *Anne de Galz*, fille de *Jean-Pierre de Galz*, Seigneur du Faudon & du Gluzeau, dont :

1. 2. & 3. Pierre, Alexandre & Denis-Alexandre ;
4. Thérèse-Félicité-Anne-Marie ;
5. Anne-Marie-Hippolyte ;
6. Et Marie-Germaine.

L'Abbé de Vertot, en fon *Hiftoire*, tome VII, au Catalogue des Chevaliers de Malte, rapporte que cette famille en a fourni fix, & qu'ils portoient tous les mêmes armes, dont nous donnerons ci-après l'explication, favoir : Louis des Escures, qui le fut le 12 Avril 1532 ; Claude, le 13 Novembre 1585 ; François, le 1er Octobre 1605 ; Louis, le 27 Février 1625 ; Philibert, le 6 Octobre 1627 ; Louis des Escures, le 23 Août 1666 ; & tous de la Langue d'Auvergne.

Les armes : *de finople, à la croix ancrée d'argent, chargée en cœur d'une étoile de fable.* La feconde branche les porte de même.

ESCUT (l'), famille noble & ancienne, qui a tenu un rang diftingué à la Cour des Ducs de Lorraine. Nicolas de l'Escut, Chevalier, Seigneur de Saint-Germain, fut Secrétaire d'Etat des Ducs de Lorraine Antoine-François & Charles, & leur Ambaffadeur vers l'Empereur Charles-Quint, qui lui accorda, le 30 Mai 1544, un Diplôme de Comte du Saint-Empire pour lui & fes defcendans à perpétuité, faute defquels cette dignité pafferoit à Jean de l'Escut, fon frère, & à fes hoirs mâles. Nicolas de l'Escut mourut fans poftérité ; & Barbe de l'Escut, fille aînée de Jean, alliée, le 9 Juin 1575, à *Balthazar de Rennel*, Ier du nom, étant reftée la dernière de fon nom, fe trouva au droit de faire paffer le titre de Comte du Saint-Empire à fa poftérité mafculine. Elle fubftitua au nom de *l'Efcut*, fon petit-fils *Balthazar de Rennel*, IIIe du nom, fecond fils de *Balthazar de Rennel*, IIe du nom, & de *Claude Guérin du Montet*. La poftérité de ce *Balthazar de Rennel de l'Efcut*, IIIe du nom, a fini dans les enfans de *Jean-Sigisbert de Rennel de l'Efcut*, mort à Nancy en 1707, âgé de 44 ans, étant Préfident à Mortier en la Cour Souveraine de Lorraine & de Barrois. Voyez LESCUT & RENNEL.

* ESMALLEVILLE, famille noble, l'une des plus anciennes de Normandie, dont nous n'avons une filiation fuivie que depuis Jean, IVe du nom.

Une ancienne Généalogie des Seigneurs d'Esmalleville, qui paroît avoir été dreffée fur titres, remonte l'antiquité de cette famille jufqu'à Robert, Ier du nom, Seigneur d'Esmalleville, Chevalier, qui vendit à l'Abbé & aux Religieux *du Vœu* (autrement *de la Va-*

lasse), de l'Ordre de Cîteaux, Diocèse de Rouen, tout ce qu'il possédoit dans la Paroisse de Houquetot, moyennant la somme de 40 livres. Suivant des Lettres de 1268, datées de Vincennes, il suivit le Roi Saint Louis dans son voyage d'Outremer. Guillaume d'Esmalleville, son fils, vivoit en 1294. Guillaume, IIe du nom, en 1320, & Guillaume III en 1340. Ce dernier eut deux fils, Guillaume, IVe du nom, chef de la branche aînée, fondue dans la Maison de *Fontaine-Martel*, & Jean d'Esmalleville qui a formé la branche cadette; il vivoit en 1379. Jean, IIe du nom, vivoit en 1415, Guillaume V en 1430, Jean III en 1484; ils se sont tous, à l'imitation de Robert Ier distingués dans les armes.

Jean d'Esmalleville, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur de Cailletot & de Saint-Remi, étoit marié, avant 1500, avec *Marie Marguerie*, fille de *Guillaume Marguerie*, Ecuyer, Seigneur de Panneville.

Jean d'Esmalleville, Ve du nom, son fils, Ecuyer, Seigneur de Panneville, de Cailletot, de Durescu & de Beuzebosc, épousa, en 1529, *Jacqueline Selles-de-Beuzeville*, dont il eut:

Robert d'Esmalleville, IIe du nom, Seigneur de Panneville & de Cailletot, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de la ville de Caudebec, marié, en 1565, à *Jeanne du Moncel*, mère de

Adrien d'Esmalleville, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, pourvu du Gouvernement des ville & château de Caudebec, en 1596, qui fut allié, en 1599, à *Diane de Clère*, fille de *Jacques de Clère*, Seigneur & Baron de Clère, de la Croix & de Saint-Yon, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Louise de Balzac*. De cette alliance naquit entr'autres enfans:

Robert d'Esmalleville, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron d'Esmalleville, & de Cailletot, Baron de Fréville, Conseiller du Roi en ses Conseils, Gouverneur, pour Sa Majesté, des ville & château de Caudebec, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Meilleraye, par commission du 22 Novembre 1637. Il épousa, en 1647, *Catherine-Marguerite de Rieux*, fille de *Guy de Rieux*, Marquis de Sourdéac, Baron du Bourg-l'Evêque, Lieutenant-Général, pour Sa Majesté, dans la Basse-Bretagne, & Gouverneur de Brest, dont il eut:

Robert-Vincent d'Esmalleville, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, marié, en 1677, à *Catherine Chalon*, fille de *Roderic Chalon*, Baron de Crétot, Seigneur & Patron d'Attonville (qualifié Grand-Echanson héréditaire de Normandie), & de *Catherine Breffaut de Brecy*. De ce mariage il eut:

Robert-Vincent d'Esmalleville, IIe du nom, né le 30 Octobre 1677, Seigneur & Marquis d'Esmalleville, de Panneville, Baron de Fréville & de Carville, Seigneur de Cailletot, de Beuzebosc, de Cany & de Gruchet, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine dans le Régiment Royal-Infanterie; il eut une jambe emportée à la bataille de Spire en 1703. Sa Majesté, en considération de ses services, & de ceux de ses ancêtres, érigea en *Marquisat*, sous le nom d'*Esmalleville*, les Fiefs nommés ci-dessus, par Lettres-Patentes du mois de Février 1725, registrées en la Chambre des Comptes, & Cour des Aides & Finances de Normandie, le 18 Avril suivant, & au Parlement le 26 du même mois. Il fut marié, le 30 Mars 1709, avec *Marie-Barbe-Ursule de Bec-de-Lièvre de Cany*, fille de *Thomas-Charles de Bec-de-Lièvre*, Seigneur-Châtelain & Patron de Criquetot, de Lintot & de Vaudreville, Président à Mortier honoraire du Parlement de Rouen, dont:

1. Claude-Robert-Vincent, qui suit;
2. Anne-Ursule-Catherine, née le 12 Avril 1713, mariée à *N... de Bourville*;
3. Et Marie-Anne-Françoise-Geneviève, née, le 27 Mars 1719, Religieuse au Monastère de Saint-Maurice de Rouen.

Claude-Robert-Vincent d'Esmalleville, dit le Marquis de Panneville, né le 18 Février 1717, reçu Page du Roi, dans sa Grande-Ecurie le 6 Octobre 1732, a épousé *Marie-Antoinette-Gabrielle Loquet de Folleville*, dont:

1. Antoine-Robert, né le 16 Février 1738;
2. Et Marie-Madeleine-Louise-Gabrielle, née le 26 Août 1749.

C'est ce que nous savons sur cette ancienne famille, dont nous n'avons point reçu de Mémoire. Elle porte pour armes: *d'azur, au chef d'argent, endenté & chargé d'un lion léopardé de gueules.* Il en est parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. I. part. I. p. 216.

ESMANGART. Charles-François-Hyacinthe Esmangart, né le 11 Mai 1736, fils d'Hyacinthe, & de *Marie-Julienne de Fres-*

ne, a été reçu Conseiller au Grand-Conseil le 3 Juin 1758, Grand-Rapporteur en la Chancellerie le même mois; Maître des Requêtes le 12 Mai 1761; Président au Grand-Conseil le 4 Janvier 1768, & Intendant de Bordeaux le 26 Mars 1770. Il a épousé, le 30 Août 1764, *Françoise Tracol*, dont un fils.

Les armes: *d'azur, à 5 besans d'or, 3 en chef & 2 en fasce, & en pointe un cygne d'argent sur une rivière de même.*

ESMIVI, en Provence: famille ancienne, originaire de Digne, qui subsiste en deux branches, & remonte à

I. ANTOINE D'ESMIVI, qui épousa *Favete d'Isoard*, fille de *Louis*, Seigneur de Chènerilles, ainsi qu'il conste par le testament de sa femme, fait le 13 Octobre 1544, dans lequel il est qualifié *Noble*, titre que ses descendans ont toujours pris. Il laissa entr'autres enfans:

1. CLAUDE, qui suit;
2. Et MARGUERITE, mariée, le 10 Juin 1546, à *Honoré Soffy*, Avocat en la Cour.

II. CLAUDE D'ESMIVI, s'allia, par contrat passé devant *Espitalier*, Notaire, le 2 Mai 1544, à *Marguerite de Clariany*, fille de *Blaise*, Lieutenant-Principal au siège de Digne, de laquelle il eut:

III. BERNARDIN D'ESMIVI, élu premier Consul de Digne, aux années 1607, 1618 & 1627. Il épousa, par contrat du 25 Juillet 1593, *Lucrèce de Raphaëlis*, dont:

1. ANTOINE, qui suit;
2. Et LOUIS, tige de la branche des Seigneurs de *Moissac*, rapportée ci-après.

IV. ANTOINE D'ESMIVI, Seigneur d'Auribeau, par acquisition qu'il fit de cette Terre, le 5 Janvier 1656, épousa, le 29 Avril 1640, *Isabeau d'Amalric*, fille de Noble *Louis*, dont:

1. BALTHAZAR, qui suit;
2. Et LOUISE, mariée, le 24 Octobre 1655, à Noble *Charles de Barras*, Seigneur, en partie, de Mélan & de Thoard.

V. BALTHAZAR D'ESMIVI, Seigneur d'Auribeau, épousa *Anne de Richery*, fille de Noble *Jean de Richery*, & de Dame *Marguerite de Glandevès-Montblanc*, par acte du 31 Juillet 1674 (*Guillermi*, Notaire à Saint-Maximin). De ce mariage vinrent:

ANTOINE, qui suit;
Et plusieurs autres enfans, dont on ignore la destinée.

VI. ANTOINE D'ESMIVI, Seigneur d'Auribeau, épousa, par contrat passé devant *Francoul*, Notaire, le 17 Septembre 1737, *Anne de Clapiers-Colongue*, fille de Noble *Lazare*, & de *Françoise de Morel-Volonne*, dont:

1. JOSEPH-LAZARE, qui suit;
2. Et PIERRE, Officier d'Infanterie au Régiment de Médoc.

VII. JOSEPH-LAZARE D'ESMIVI, Seigneur d'Auribeau, s'est marié avec *Delphine Belleton*, fille de *N... Belleton*, Seigneur de Feissal, Lieutenant-Criminel au Siège de Digne, & de Dame *Ursule de Roux de Feissal.*

SECONDE BRANCHE.

IV. LOUIS D'ESMIVI, fils puîné de BERNARDIN, & de *Lucrèce de Raphaëlis*, s'allia, par contrat du 14 Février 1646, à *Marguerite de Reboul*, sœur d'*Honoré de Reboul*, Conseiller en la Cour des Comptes de Provence, & en eut:

V. LOUIS D'ESMIVI, IIe du nom, Seigneur de Moissac, reçu Conseiller en la même Cour, le 20 Juin 1684, & marié à *Louise de Thomassin de Mazaugues*, dont:

VI. JEAN-LOUIS-HYACINTHE D'ESMIVI, Seigneur de Moissac, reçu Conseiller au Parlement de Provence le 16 Mai 1709. Il épousa *Elisabeth d'Arnaud*, fille de Noble *Alphonse-Louis d'Arnaud*, Seigneur de Raousset & de Vallongue, & d'*Elisabeth du Perrier*. De ce mariage vinrent:

JEAN-LOUIS-HONORÉ, qui suit;
Et une fille, mariée, en 1732, à *N... de Raousset*, Comte de Boulbon.

VII. JEAN-LOUIS-HONORÉ D'ESMIVI, Seigneur de Moissac, reçu Conseiller au Parlement, le 14 Février 1746, a épousé *Marguerite-Rose de Villeneuve*, fille de *Louis-Sauveur de Villeneuve*, Baron de Forcalquiéret, Ambassadeur près de la Porte, Conseiller d'Etat, & nommé Secrétaire & Ministre des Affaires Etrangères, & de *N... de Bausset*, dont des enfans de ce mariage. (Voy. l'*Histoire héroïque de la noblesse de Provence*, tome I. page 339.)

Les armes: *d'or, au chevron d'azur, accompagné de 3 roses de gueules; & au chef d'azur, chargé de 3 besans d'or.*

ESMOND. Voyez NESMOND.

* ESNEVAL, ancienne *Baronnie* en Nor-

mandie, à laquelle eſt attachée la qualité de Vidame de Normandie, relevant nuement du Roi à cauſe de ſon Duché. La Seigneurie de Pavilly y fut réunie dans le XIII[e] ſiècle, par le mariage de *Marguerite de Pavilly*, ſeule héritière de ſon nom & de ſa famille, en 1280, avec ROBERT D'ESNEVAL, Chevalier. Elle deſcendoit au VI[e] degré d'*Amalbert*, Seigneur *de Pavilly*, qui fonda, dans le bourg de Pavilly, un Monaſtère en faveur de ſa fille *Aurée*, qui s'y fit Religieuſe ſous la conduite de Ste.-Auſtreberte, qui fut première Abbeſſe de ce Monaſtère.

JEANNE D'ESNEVAL, fille de ROBERT, III[e] du nom, Chevalier, Seigneur d'Eſneval & de Pavilly, décédé en 1396, & d'*Iſabelle de Malemains*, porta la Baronnie d'*Eſneval* à GAUVAIN DE DREUX, II[e] du nom, ſon ſecond mari, Prince de la Maiſon Royale de France, chef du nom & des armes de DREUX, tué en 1415 à la bataille d'Azincourt.

ANNE DE DREUX, deſcendant de GAUVAIN, & de *Jeanne d'Eſneval* au IV[e] degré, devenue après le décès de NICOLAS, ſon frère, Baronne d'Eſneval, Vidame de Normandie, Dame de Pavilly, épouſa *René de Prunelé* (*a*), Chevalier, Seigneur d'Herbaud, &c., fils de *François*, & d'*Antoinette le Roi Chavigny*.

Françoiſe de Prunelé, deſcendue d'eux au III[e] degré, Baronne d'Eſneval, Vidame de Normandie, Dame de Pavilly, Vicomteſſe de Comblizy, épouſa *Anne de Tournebu* (*b*), Chevalier, Seigneur de Livet, Châtelain de Bouge.

Madeleine de Tournebu, héritière par la mort de *Charles* & *André*, ſes frères, de la Baronnie d'*Eſneval*, Vidame de Normandie, des Châtellenies de Pavilly & de Bouge, & du Vicomté de Comblizy, épouſa, par contrat de mariage, du 12 Août 1644, *Claude le Roux de Cambremont*, Chevalier, Baron d'Acquigny, Châtelain du Meſnil-Jourdain, Seigneur de Becdal, Vironvay, &c., quatrième fils de *Robert*, Seigneur *de Tilly* (*c*), & de *Marie de Bellièvre*, fille de *Pomponne de Bellièvre*, Chancelier de France, Plénipotentiaire à la paix de Vervins. De ce mariage vinrent:

1. ROBERT, qui fuit;
2. POMPONNE, Chevalier, Vicomte de Comblizy, Guidon des Gendarmes d'Anjou & depuis Colonel du Régiment de Luxembourg;
3. Et CLAUDE, Prêtre, & Seigneur-Châtelain de Bouge & de Luxeuil. Il fut Tuteur & Gardien noble de ſes neveux, enfans de ſon frère aîné.

ROBERT LE ROUX D'ESNEVAL, Chevalier, Baron d'Eſneval, Vidame de Normandie, Sire de Pavilly, Baron d'Acquigny, &c., fut Ambaſſadeur extraordinaire pour le Roi en Pologne; il l'avoit été auparavant en Portugal. Il épouſa *Anne-Marie-Madeleine* de *Canouville*, Dame de Groſménil, Beaucamp, Criquetot, Epouville, Grès, Rolleville, Rimbertot, &c., fille d'*Adrien de Canouville* (*d*),

(*a*) La famille des Seigneurs *de Prunelé* eſt des plus illuſtres & des plus anciennes du Royaume, alliée aux plus grandes Maiſons, comme à celle d'*Illiers*, de *Beauvau*, de *Châtillon*, de *le Roi Chavigny*, *Gouffier*, *Amboiſe*, *Montmorency*, *la Rochefoucauld*, *Béthune*, &c. Voyez PRUNELÉ.

(*b*) La Nobleſſe, la grandeur & l'ancienneté des Seigneurs de *Tournebu*, ſont connues dès les premiers tems; ils ont eu le premier rang dans les Cours des Roi de France & d'Angleterre, Ducs de Normandie, & ſont diſtingués par leurs grands emplois, & leurs alliances aux Maiſons d'*Harcourt*, d'*Hambie-Penel*, d'*Hangeſt*, de *Meullent*, de *Beaumont*, du *Bec-Creſpin*, de *Montmorency*, de *Beaumont-ſur-Oiſe*, d'*Auvilliers*, *Commin*, de *la Roche-Guyon*, &c., par les grandes Terres qu'ils ont poſſédées, les Baronnies & Marquiſats de Tournebu, du Bec-Thomas, de Beaumeſnil, Marbeuf, &c., & par les fondations faites aux Abbayes du Bec-Hellouin, Troarn, Vambie, Valricher, Fontenay, Sainte-Catherine du Mont-lès-Rouen, du Val, Tournebu, Villers-Canivet, du Pleſſis-Grimoult & autres. Voyez TOURNEBU.

(*c*) La Maiſon de *le Roux-Tilly* eſt iſſue des anciens Barons du Bourg-Théroulde, alliés aux Maiſons de *Geſvres*, *Chabannes*, *la Rochefoucauld*, *Leuville*, *Harlay-Beaumont*, *la Salle*, *Refuge*, *Mirepoix*, *Prunier*, *Saint-André*, *Beauvilliers*, *Chaulnes*, &c. Cette Maiſon eſt également illuſtre dans l'Épée & dans la Robe. *Pomponne le Roux de Tilly*, Chevalier, Comte d'Argiles, troiſième fils de *Robert*, & de *Marie de Bellièvre*, Lieutenant-Général des armées du Roi, eut l'honneur de commander ſes armées, ſous les Princes *de Conty* & *Thomas de Savoie*, les Ducs de *Mercœur* & de *Candale*, les Maréchaux de *la Motte-Houdancourt* & d'*Hocquincourt*. *Louis le Roux*, Chevalier, Seigneur d'Infreville, fut Chef d'Eſcadre des armées du Roi.

(*d*) La Maiſon de *Canouville* eſt une des plus anciennes & des plus illuſtres de Normandie. Il ſe trouve des Seigneurs de ce nom, qui accompagnèrent *Guillaume-le-Conquérant* à la conquête d'Angleterre. La branche de *Canouville-Groſménil* eſt alliée aux Maiſons de *Magneville*, d'*Eſtouteville*, de *Retz*, de *Saldaigne*, d'*Annebaud*, de *Maſquerel*; & la branche aînée de *Ca-*

Chevalier, Seigneur de Grofménil, &c., & d'*Elifabeth-Marie Bretel,* Marquife de Gremonville, & petite-fille d'*Anne-Françoife de Loménie,* Comteffe de Compans, époufe, en fecondes noces, de Meffire *Louis Boucherat,* Chancelier de France. De ce mariage font iffus :

1. Anne-Robert-Claude, qui fuit ;
2. Claude-Adrien, Chevalier de Malte ;
3. Et Elisabeth-Marie-Madeleine, mariée à *Robert-François Boullays-de-Catteville,* Confeiller au Parlement de Rouen.

Anne-Robert-Claude le Roux d'Esneval, Chevalier, Vidame de Normandie, Sire de Pavilly, Baron d'Efneval & d'Acquigny, Préfident à Mortier du Parlement de Rouen, époufa *Marie-Marthe le Marchand de Bardouville,* Dame Châtelaine du Héron, Villers & Barentin, fille de *Pierre,* Confeiller au Parlement de Rouen, & de *Marie-Marthe Caradas du Héron,* dont :

Pierre-Robert le Roux d'Esneval, Chevalier, Vidame de Normandie, Baron d'Efneval & d'Acquigny, Sire de Pavilly, Préfident à Mortier du Parlement de Rouen. Il a époufé *Françoife-Catherine Clérel de Rampan,* Baronne du Bois-Normand & des Bottereaux, Dame de Saint-Côme, Sey, la Roullière, &c., dont :

1. Esprit-Robert-Marie le Roux d'Esneval, Préfident à Mortier au Parlement de Rouen, non encore marié en 1772 ;
2. Anne-Marie-Françoise, mariée à *Armand-Michel de Pomereu,* Marquis des Riceys, Préfident à Mortier du Parlement de Rouen. Voyez ROUX D'ESNEVAL (le).

Les armes : *palé d'or & d'azur, au chef de gueules.*

ESPAGNAC. Voyez SAHUGUET-D'AMARZIT.

* ESPAGNE, Royaume féparé de l'Afrique & borné au midi par l'Océan, le détroit de Gibraltar & la mer Méditerranée ; borné à l'Orient par cette même mer dans toute fa longueur ; au feptentrion féparé de la France par les Pyrénées, & la mer de Bifcaye du même côté ; à l'occident par l'Océan occidental dans toute fa longueur.

Les *Vifigoths* ont régné en Efpagne depuis 412 jufqu'en 713. Les *Suèves* entrèrent en Galice en 440. *Andeca,* ufurpateur, fut détruit en 585 par *Leuvigilde,* qui unit la Galice au refte de l'Efpagne. *Rodrique* fut défait en 713 par les Maures, qui s'emparèrent de la plus grande partie de l'Efpagne. Les Rois de Léon commencèrent à régner en 718, & Sancie, Reine de Léon, alliée à Ferdinand de Navarre, Roi de Caftille, réunit les deux Couronnes après la mort de Weremond III, fon frère, mort en 1037.

Les Rois de Navarre ont commencé en 828. Les Royaumes d'Efpagne furent réunis fous Ferdinand V, Roi d'Aragon, qui fuccéda à Jean II, fon frère, & qui fe maria à Isabelle, Reine de Léon & de Caftille. Ils commencèrent à régner en 1474.

Les Couronnes de Caftille, de Léon, d'Aragon, de Valence, de Murcie, Mayorque, Sardaigne, Grenade & autres, furent réunies le 23 Janvier 1516, en la perfonne de Charles, Archiduc d'Autriche, Duc de Brabant, de Luxembourg, de Limbourg, Comte de Flandre & d'Artois, depuis Empereur, & connu fous le nom de Charles-Quint.

Après la mort de Charles II, fans enfans, arrivée en 1700, la fucceffion à la Monarchie des Efpagnes & des Indes fut ouverte au profit de Philippe, Duc d'Anjou, fecond petit-fils de Louis XIV, qui fut nommé héritier par fon grand-oncle Charles II, Roi d'Efpagne.

Philippe de France, Duc d'Anjou, né le 19 Décembre 1683, fecond fils de Louis, Dauphin, & de *Marie-Anne-Chriftine-Victoire de Bavière,* ayant été appelé, comme on vient de le dire, à la fucceffion d'Efpagne, le Roi Louis XIV, fon grand-père, le déclara publiquement Roi d'Efpagne, le 16 Novembre 1700. Il fut proclamé folennellement à Madrid le 24, & fut reconnu univerfellement par tous les Etats, qui compofent la Monarchie d'Efpagne, & par la plus grande partie des puiffances de l'Europe. Il partit le 4 Décembre 1700, pour aller prendre poffeffion de la Couronne, & arriva au Palais de Buen-Retiro, près Madrid, le 18 Février 1701. Il y fut encore proclamé Roi, & prit le nom de Phi-

nouville-Raffetot l'eft aux Maifons de *Choifeul,* de *Saint-Simon,* de *Noailles,* de *Grammont,* &c. M. le Préfident d'*Efneval* d'aujourd'hui, du chef d'*Anne-Marie-Madeleine de Canouville,* fon aïeule, fe trouve encore proche parent des Maifons de *Boucherat,* Chancelier de France, de *Loménie,* de *Brienne,* de *Harlay-Bonneuil,* de *Grémonville,* de *Vieuxbourg,* de *Hennequin,* de *Séguier,* Chancelier de France, de *Coislin,* &c.

LIPPE V. Ce Prince, après un règne de 23 ans, se démit volontairement du gouvernement de ses Royaumes, le 15 Janvier 1724, en faveur de LOUIS, Ier du nom, son fils aîné, Prince des Asturies, dont il sera parlé ci-après. Mais celui-ci étant mort le 31 Août de la même année, sans enfans, PHILIPPE V remonta sur le trône, s'étant rendu aux sollicitations réitérées du Conseil de Castille. Il est mort le 9 Juillet 1746, au Palais de Buen-Retiro, dans la 63e année de son âge, & la 46e de son règne. Il avoit épousé, 1° par Procureur, le 11 Septembre 1701, *Marie-Louise-Gabrielle de Savoie*, fille de VICTOR-AMÉDÉE, IIe du nom, Duc de Savoie, & d'*Anne-Marie d'Orléans*, morte le 14 Février 1714, dans sa 26e année; & 2° le 16 Septembre de la même année *Elisabeth Farnèse*, fille d'EDOUARD, IIe du nom, Duc de Parme, &c., & de *Dorothée-Sophie de Bavière-Palatin*. Du premier lit sont issus :

1. LOUIS, qui suit ;
2. PHILIPPE, Infant d'Espagne, né le 2 Juillet 1709, mort au berceau, le 8 du même mois;
3. Autre PHILIPPE, né le 7 Juin 1712, mort le 29 Novembre 1719;
4. FERDINAND, Infant d'Espagne, rapporté après son frère aîné.

Du second lit :

5. CHARLES, ou Don CARLOS, rapporté après ses deux frères ;
6. FRANÇOIS, né le 21 Mars 1717, mort le 2 Avril suivant ;
7. PHILIPPE, né le 15 Mars 1720, qui reçut le 8 Mars 1722 l'habit de l'Ordre de Saint-Jacques, en qualité de Commandeur d'Aledo. Il a été nommé, au mois de Novembre 1725, Grand-Prieur de la Religion de St.-Jean de Jérusalem, dans les Royaumes de Castille & de Léon, à la place de son frère FERDINAND, Prince des Asturies. Il est mort en 17... ;
8. LOUIS-ANTOINE-JACQUES, Infant d'Espagne, né le 25 Juillet 1727, qui a abdiqué l'Etat Ecclésiastique en 1754;
9. MARIE-ANNE-VICTOIRE, née le 30 Mars 1718, d'abord accordée avec LOUIS XV, Roi de France, en 1721, mariée ensuite, le 19 Janvier 1729, à *Joseph-Pierre-Jean-Louis de Brésil*. Voy. PORTUGAL ;
10. MARIE-THÉRÈSE-ANTOINETTE-RAPHAELE, née à Madrid, le 11 Juin 1726 ;
11. Et MARIE-ANTOINETTE-FERDINANDE, née à Séville, le 17 Novembre 1729, Duchesse de Savoie. Voyez SAVOIE.

LOUIS, Prince des Asturies, né le 25 Août 1707, proclamé Roi dans le Conseil du 19 Janvier 1724, & dans la ville de Madrid le 9 Avril suivant, après l'abdication de son père, mort sans enfans, le 31 Août de la même année, avoit épousé, par contrat du 16 Novembre 1721, LOUISE-ELISABETH D'ORLÉANS, fille de PHILIPPE, petit-fils de France, Régent du Royaume pendant la minorité du Roi régnant, & de MARIE-FRANÇOISE DE BOURBON, légitimée de France. Elle est morte à Paris, au Palais du Luxembourg, Reine douairière d'Espagne, en 17... & a été inhumée à St.-Sulpice.

FERDINAND, Infant d'Espagne, né à Madrid, le 23 Septembre 1713, quatrième fils de PHILIPPE V, & de *Marie-Louise-Gabrielle de Savoie*, sa première femme, fut déclaré Grand-Prieur de Castille & de Léon, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au mois de Juin 1716, & après la mort de son frère aîné, les Etats assemblés à Madrid le reconnurent pour l'héritier présomptif de la Couronne, le 25 Septembre 1724, & il fut proclamé en même tems Prince des Asturies. Il devint par la mort de son père, arrivée le 9 Juillet 1746, Roi d'Espagne, & est décédé en 1759, sans enfans, de son mariage contracté le 20 Janvier 1729, avec *Marie-Madeleine-Josèphe-Thérèse-Barbe*, Infante *de Portugal*, fille de JEAN, Roi de Portugal.

Don CARLOS, fils aîné de PHILIPPE V, & de sa seconde femme, *Elisabeth Farnèse*, né le 20 Janvier 1716, Duc de Parme & de Plaisance, en 1731, Roi de Naples & des deux Siciles, le 15 Mai 1734, marié, en 1737, à *Marie-Amélie-Walpurge*, fille aînée de FRÉDÉRIC-AUGUSTE, Roi de Pologne & Electeur de Saxe, née le 24 Novembre 1724, & morte le 27 Septembre 1760, a succédé à la Couronne d'Espagne & des Indes après la mort de FERDINAND, son frère, le 10 Août 1759, & a de son mariage :

1. PHILIPPE-ANTOINE-PASCAL-FRANÇOIS-DE-PAULE, né le 23 Juin 1747, qui reste à Naples ;
2. CHARLES-ANTOINE-PASCAL, qui suit;
3. FERDINAND IV, Infant d'Espagne, né le 12 Janvier 1751, Roi de Naples & des Deux-Siciles, le 5 Octobre 1759, Chevalier des Ordres de France & de la Toison-d'Or d'Espagne, marié, le 7 Avril 1768, à CHARLOTTE-LOUISE, Archiduchesse d'AUTRICHE, sœur de l'Empereur JOSEPH II, régnant ;
4. GABRIEL-ANTOINE-FRANÇOIS-XAVIER-JEAN-

Népomucène-Joseph-Séraphin-Pascal-Sauveur, Infant d'Efpagne, né le 12 Mai 1752 ;
5. Antoine-Pascal-François-Jean-Népomucène-Aniello-Raymond-Sylvestre, né le 31 Décembre 1755, Chevalier des Ordres de France ;
6. François-Xavier-Antoine-Pascal-François-de-Paule-Jean-Népomucène-Aniel-Julien, né le 17 Février 1757, Chevalier des Ordres de France, du 22 Mai 1768;
7. Marie-Josèphe, née le 16 Juillet 1744 ;
8. Et Marie-Louise, née le 24 Novembre 1745, mariée, le 16 Février 1765, à l'Archiduc Léopold, Grand-Duc de Tofcane, fecond fils de l'Impératrice, Reine de Hongrie, & frère puîné de l'Empereur régnant.

Charles-Antoine-Pascal-François-Xavier-Jean-Népomucène-Joseph-Janvier-Séraphin-Diègue, Prince des Afturies, Chevalier des Ordres & de la Toifon-d'Or, né le 11 Novembre 1748, a époufé, le 4 Septembre 1765, *Louife-Marie-Thérèfe de Parme*, née le 9 Décembre 1751, dont, en 1772, Charles-Clément-Antoine-de-Padoue-Janvier-Pascal-Joseph-François-d'Assise-François-de-Paule-Louis-Vincent-Ferrier-Raphael, né le 19 Septembre 1771, nommé par le Roi d'Efpagne, fon grand-père, au nom du Pape Clément XIV, fiégeant.

Les armes du Roi d'Efpagne actuel font: *un écu tiercé en fafce, & la première de ces fafces eft partagée en 4 parties: la première d'or, à 4 pals de gueules*, qui eft d'Aragon; *la feconde écartelée en fautoir, le chef & la pointe d'or, auffi à 4 pals de gueules*, pour Aragon, *& les flancs d'argent, à une aigle de fable, le vol étendu*, qui eft de Sicile; *la troifième de gueules, à une fafce d'argent*, qui eft d'Autriche; *& la quatrième d'azur, à 3 fleurs-de-lis d'or, pofées 2 & 1, & une bordure componée d'argent & de gueules*, qui eft de Bourgogne-Moderne.

La feconde fafce partie, au 1 d'or, à 6 fleurs-de-lis d'azur, pofées 3, 2 & 1, qui eft de Farnèse; *& au 2 d'or, à 5 tourteaux de gueules, pofées 2, 2 & 1, furmontés d'un autre tourteau d'azur, chargé de 3 fleurs-de-lis d'or, pofées 2 & 1*, qui eft de Médicis-Toscane. *Cette feconde fafce, chargée au milieu d'un écuffon écartelé aux 1 & 4 de gueules, à un château d'or, fommé de 3 donjons de même*, qui eft de Castille; *aux 2 & 3 d'argent, à un lion de gueules, couronné, langué et onglé d'or*, qui eft de Léon; *& fur le tout de ces 4 quartiers, d'azur, à 3 fleurs-de-lis d'or, pofées 2 & 1, & une bordure de gueules*, qui eft de France-Anjou.

Et la troifième fafce, partie mantelée, au 1 bandé d'or & d'azur de 6 pièces, & une bordure de gueules, qui eft de Bourgogne-Ancien; *& au 2 de fable, à un lion d'or*, qui eft de Brabant. *Le deffous de ce mantelé auffi parti au 1 d'or, à un lion de fable, langué & onglé de gueules*, qui eft de Flandre; *& le 2 d'argent, à une aigle de gueules, ayant le vol étendu*, qui eft d'Anvers.

ESPAGNE. La Généalogie de cette ancienne & illuftre Maifon devant être inférée dans ce *Dictionnaire*, d'après les titres, preuves & notes hiftoriques, on obfervera feulement ici que le *lion de gueules au champ d'argent* qu'elle a toujours porté pour armes (les *fix petits écuffons qui bordent* celui du *lion* étant une alliance), prouve qu'elle eft iffue des Rois de Léon, qui portoient les mêmes armes. L'éclat avec lequel ont paru les premiers de fes auteurs qu'on connoît avoir été attachés à la France, tant par les grands apanages qu'ils ont poffédés, que par les dignités dont ils ont été décorés, annonce une origine auffi flatteufe. Ceux de ce nom ont rendu dans tous les tems des fervices fignalés à nos Rois & à la Patrie. Cette Maifon eft aujourd'hui repréfentée par Henri-Bernard, Marquis d'Espagne, Baron de Ramfort, Seigneur de la Châtellenie de Caffagnebère, &c. Il eft premier Baron né des Etats de la Vicomté de Nebouzan, & eft attaché au fervice de France depuis le 15 Juillet 1751. Il a fervi en qualité de Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Picardie, eft actuellement Chevalier de Saint-Louis & Colonel du Régiment Provincial de Marmande, avec l'agrément de Sa Majefté. Il a été marié, le 27 Décembre 1763, dans la Chapelle du Château Epifcopal de Saint-Lizier, avec *Claire-Charlotte de Cabaldi*, fille aînée d'*Octavien*, Baron d'Efplas, Gouverneur de la ville & vallée de Seix, & Commandant en Conferans, & de Dame *Jeanne du Pac*. De ce mariage font iffus :

1. N..., mort en bas âge;
2. Arnaud-Roger-Bernard, Comte d'Espagne, né le 9 Octobre 1771 ;
3. Jean-Alexandre-François, appelé *le Chevalier d'Efpagne*, né le 10 Décembre 1772 ;

4. Octavie-Françoise-Henriette-Charlotte d'Espagne, née en Août 1765;
5. Et Jeanne-Jacquette, née le 1er Juin 1768.

Il y a d'autres familles qui prennent le nom d'Espagne, mais qui n'ont rien de commun avec cette ancienne & illuftre Maifon dont nous venons de donner une fimple notice, en attendant que nous en puiffions dreffer la Généalogie, d'après les titres & Mémoires qui nous feront communiqués.

ESPAGNE, Maifon confidérable dans le Haut-Languedoc & en Guyenne. On la tient fortie des anciens Comtes de *Comminges* (*a*) par des puînés, qui eurent pour leur apanage l'ancienne Vicomté de Conferans. Ils prirent le nom d'Efpagne, & eurent pour tige Arnaud d'Espagne, Baron de Montefpan, dont la poftérité aînée s'eft fondue au XVIe fiècle dans la Maifon de *Pardaillan-Gondrin*, par le mariage de Paule, fille d'Arnaud d'Espagne, Baron de Montefpan, avec *Antoine de Pardaillan*, Baron de Gondrin. Un rameau de cette branche fit le rejeton de *Panaffac*, dont étoit iffu Galaubias d'Espagne, Seigneur de Panaffac, qui vivoit en 1509. Sa poftérité a fini à Jacques-Mathieu d'Espagne, Seigneur de Panaffac, qui maria, en 1578, fa fille unique à *Henri de Noailles*, Comte d'Ayen, Gouverneur d'Auvergne. Les Seigneurs de Ramefort font auffi fortis des anciens Barons de Montefpan, par Charles d'Espagne, Baron de Ramefort. Voyez RAMEFORT, pour la branche d'Efpagne, qui fubfifte dans un fils, dont le père eft mort Gouverneur de Nébouzan, au mois de Novembre 1759. Un Thibaut d'Espagne fut fait Confeiller-Clerc au Parlement de Touloufe, lors de fon inftitution. Un autre fut Capitoul de la même ville en 1368. Les Seigneurs de Durfort d'Espagne defcendent d'Arnaud d'Espagne, Ier du nom, Seigneur de *Durfort*, fecond fils de Roger d'Espagne, Seigneur de *Montefpan*, qui lui donna, par fon teftament fait en 1406, la Baronnie de Durfort. Il mourut avant l'an 1442. Sa poftérité a fini à Arnaud d'Espagne, Seigneur de *Durfort*, mort fans enfans. Voyez *le Traité de la nobleffe des Capitouls;* Juvenal des Ursins, & Moréri.

(*a*). La branche des Comtes de Comminges tomba au XVe fiècle dans la Maifon de Foix Rabat, par le mariage de Léonore de Comminges, fille de Raymond Roger, Vicomte de Conferans, avec Jean de Foix, IIe du nom, Vicomte de Rabat. Les branches cadettes de Comminges ont fubfifté : la première dans les Comtes de Comminges & Marquis de Vervins ; la feconde dans les Vicomtes de Burniquel, & les Seigneurs de Sievras, qui ont fini par une fille, mariée dans la famille de Villemur; & la troifième prit le nom d'Efpagne.

ESPAGNE DE VENNEVELLES, Maifon noble du pays du Maine. Jean d'Espagne, Seigneur d'Efpagne & d'Aunay, époufa *Antoinette de Dureil,* Dame de la Broffe, dont vint

Geoffroy d'Espagne, Ecuyer, Seigneur d'Efpagne, de Vennevelles & d'Aunay, marié à *Catherine de Couffac de Saint-Brice ;* il en eut :

Lazare d'Espagne, Ecuyer, Seigneur d'Efpagne, de Vennevelles & d'Aunay, Enfeigne de la Compagnie des Gendarmes du Seigneur *de Malicorne,* qui époufa, le 14 Novembre 1573, *Anne Boutaut de Laubonnière,* dont:

Paul d'Espagne, Seigneur de Vennevelles & de Coulaines, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, le 5 Janvier 1609, qui époufa *Marie de Pons de Mirambeau,* de laquelle fortit :

Henri d'Espagne, Ecuyer, Seigneur de Vennevelles, de Coulaines, de la Saucelière, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, en Juillet 1638, Commandant des ville & château de Betfort, qui époufa, le 12 Février 1643, *Sufanne le Vaffeur*, fille de *Louis,* Seigneur de Thouars. La Baronnie de *Vennevelles*, au Maine, compofée de quatorze Fiefs, & mouvante de la Baronnie du Château du Loir, fut érigée en fa faveur, en titre de *Marquifat*, l'an 1654. Henri d'Espagne, Marquis de Vennevelles, eut pour fils :

1. Jean-Paul, Marquis de Vennevelles, mort en 1708, fans poftérité de *Claude-Marie de Goyon de Beaufort*, fa femme;
2. Et Henri, qui fuit.

Henri d'Espagne, IIe du nom, Seigneur de Coulaines & d'Avennes, fe maria, le 14 Décembre 1680, à *Claude,* fille de *David Chanfon,* Capitaine de 300 Suiffes, Vaguemeftre-Général, Capitaine des Guides des Camps & Armées du Roi. De ce mariage eft iffu

Louis-Henri d'Espagne, Marquis de Vennevelles, allié, le 20 Avril 1715, à *Marie-Marthe Ervoil*, dont :

1. Henri-Louis, Marquis de Vennevelles, né

le 30 Avril 1720, élevé Page du feu Duc d'Orléans, puis Capitaine dans le Régiment de Mailly, Infanterie, non marié en 1753;
2. Louise-Marthe d'Espagne de Vennevelles, née le 3 Septembre 1718, reçue à Saint-Cyr, le 8 Août 1730;
3. Henriette d'Espagne Vennevelles, née le 23 Juillet 1722, aussi reçue à Saint-Cyr, le 25 Juillet 1733.

Les armes : *d'azur, à un peigne d'argent posé en fasce, & accompagné de 3 étoiles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

ESPAGNE (d'), en latin *de Hispaniâ*: Noblesse originaire de la Ville de Castelsarrasin en Languedoc.

Dans un dénombrement du 2 Mai 1235, par les Nobles habitans de Castelsarrasin, rendu aux Comtes de Toulouse, il s'y trouve compris des *Durfort*, des *Grimoard*, des Seigneurs de *Vilemode*, des *Brezols*, & des d'*Espagne*.

Dans le serment de fidélité que rendirent au Roi Philippe les Nobles & les habitans de la Ville de Castelsarrasin, en Novembre 1271, lors de la réunion du Comté de Toulouse à la Couronne, on trouve Jean d'Espagne, *Joannes de Hispaniâ*. Cet acte en latin est rapporté tout entier par Lafaille, dans son *Histoire de la Ville de Toulouse*. Des actes des XIVe & XVe siècles font voir que cette famille a toujours été distinguée dans sa patrie, par les emplois les plus honorables, & des commissions données par nos Rois à ceux de ce nom. Ses alliances sont très-bonnes, & elle a donné au Parlement de Toulouse plusieurs Conseillers, & à cette Ville des Capitouls, qui alors étoient choisis par la noblesse. Cette famille ne peut remonter plus haut sa filiation suivie, & prouvée par actes, qu'à

I. Pierre d'Espagne, de la Ville de Castelsarrasin, qui fit une fondation, le 26 Août 1533, dans l'Eglise paroissiale de Saint-Sauveur à Castelsarrasin, en la Chapelle Saint-Antoine, où étoit le tombeau de ses ancêtres, qui est encore le lieu de la sépulture de cette famille. Il avoit épousé, 1° en 1489, *Anne de Pouzols*, d'une ancienne Noblesse du Diocèse de Montauban; & 2° *Marie Martel*. Du premier lit vinrent :

1. Pierre, qui suit;
2. Nicolas, Capitoul de Toulouse en 1564 & 1568;
3. Alpinien, mort de la peste, en se sacrifiant pour sa patrie.

Et du second lit :

4. François;
5. Et Bernard d'Espagne, Capitoul de Toulouse en 1580.

II. Pierre d'Espagne, IIe du nom, épousa, par contrat du 19 Octobre 1558, *Anne de Roux*, d'une ancienne Noblesse de la Province, qui avoit donné en 1320 un Capitoul à la Ville de Toulouse, & dont ceux de ce nom prenoient alors la qualité de Chevalier. De ce mariage vint :

III. Pierre d'Espagne, IIIe du nom, qualifié de Noble, qui fut Conseiller au Parlement de Toulouse, & deux fois Capitoul : la première en 1627, & la seconde en 1643. Il avoit épousé, par contrat du 12 Février 1608, *Marguerite de Caulet*, d'une famille Noble qui a donné plusieurs Présidens à Mortier au Parlement de Toulouse, & deux Evêques, l'un de Pamiers & l'autre de Grenoble. Leurs enfans furent :

1. Bernard, qui suit;
2. Guillaume, qui testa en 1693;
3. Et Pierre-Louis, Vicaire-Général & Doyen du Chapitre de Montauban.

IV. Bernard d'Espagne, Ecuyer, Capitoul de Toulouse en 1652, avoit épousé, par contrat du 7 Février 1645, Noble *Susanne de Papus*, fille de *Jean de Papus*, & de *Bourguine de Carrière*, dont :

1. Jean, qui suit;
2. Béatrix, mariée à N... *de Mariotte*, Conseiller au Parlement de Toulouse;
3. Et Marie-Louise, femme de N... *de Long*, Conseiller de Grand'Chambre au même Parlement.

V. Jean d'Espagne, Maire de la Ville de Castelsarrasin, testa le 2 Septembre 1708. Il avoit épousé, par contrat du 21 Septembre 1681, *Françoise de Nicolas*, fille de feu *Jean de Nicolas*, Conseiller au Parlement de Toulouse, & de *Jeanne de Long*. Leurs enfans furent :

1. Jean-François-Ignace, qui suit;
2. Marie-Véronique, qui testa en faveur de Jean-Joseph d'Espagne, son neveu, le 9 Décembre 1743. Elle avoit épousé, par contrat du 25 Avril 1708, *Jean-Roger de Comminges*, Vicomte de Burniquel, de Bouzenac & de la Bérouthe;
3. Et Béatrix-Jeanne, mariée, par contrat du 5 Avril 1712, à *Pierre-Joseph de Martin*, Conseiller en la Cour des Aides de Montauban.

VI. Jean-François-Ignace d'Espagne, Ecuyer, né en 1690, Maire de la Ville de Castelsarrasin, & Conseiller au Parlement de Toulouse, testa le 12 Novembre 1738, & avoit épousé, par contrat du 21 Juillet 1718, *Jeanne-Marie de Saget*, vivante en 1774, âgée de 76 ans, fille de Messire *Jean-Thomas de Saget*, Chevalier, Trésorier-Général de France en la Généralité de Toulouse, & de Dame *Françoise Duplan*. De ce mariage sont issus:

1. Jean-Joseph, qui suit;
2. Roch-Galatoire, né le 16 Août 1729;
3. & 4. Marie & Marie-Anne, Religieuses à Notre-Dame-du-Sac, à Toulouse;
5. Marie-Véronique, Religieuse au Couvent de Saint-Dominique, à Castelsarrasin;
6. Et Jeanne-Marie, morte sans alliance en 1767.

VII. Jean-Joseph d'Espagne, Ecuyer, né le 8 Octobre 1726, Seigneur, Baron de Cazals en Quercy, a épousé, par contrat du 14 Février 1774, *Jeanne-Marie-Victoire de Corneillan*, fille de *Jean*, Vicomte *de Corneillan*, Seigneur de Saint-Germain-la-Bastide, Béteilles, & de *Madeleine Thérèse de Lantrom-de-Saint-Hubert*, Dame de Saint-Hubert, Masclac & Bruyères.

Les armes: *d'or, au chêne de sinople, sur lequel sont deux merlettes de sable, au chef d'azur, à trois étoiles d'argent.* (Généalogie dressée d'après un Mémoire rédigé sur les titres originaux.)

ESPAGNET ou SPAGNET, famille originaire de Brignolles, d'où Raynaud d'Espagnet la transplanta à Aix. Il y fut pourvu d'un office de Conseiller au Parlement en 1569.

II. Raymond d'Espagnet, son fils, fut reçu en son office, en 1575, & s'allia à *N... de Miloni*. Il eut pour fils

III. Marc-Antoine d'Espagnet, qui exerça sa charge avec beaucoup de réputation, & se fit estimer dans son corps, surtout par le premier Président du Vair. De son mariage avec *Anne d'Albis*, de Brest, naquit

IV. Raymond d'Espagnet, IIe du nom, Assesseur d'Aix, Procureur du pays, en 1621, & reçu Conseiller au Parlement en 1624. Il épousa *Cécile de Juramy*, dont:

1. Marc-Antoine, marié à *N... d'Antonelle*, de laquelle il eut *Lucrèce d'Espagnet*, épouse de *Jean-Augustin de Gautier* de Valabre, Conseiller en la Cour des Comptes;
2. Et Lazarin, qui suit.

V. Lazarin d'Espagnet, Conseiller au Parlement, se maria avec *Claire de Bedarride*, fille de *François*, Seigneur de Carqueirane, & d'*Anne de Rodulphe-Châteauneuf*, & en eut:

1. Pierre, qui suit;
2. Et N... d'Espagnet, mariée à *N... d'Arquier de Saint-Estève*, de Lambesc.

VI. Pierre d'Espagnet, succéda à l'Office de son père & de ses aïeux, en 1689. Il a eu de *Charlotte Ollivary*, son épouse:

1. Henri, mort Conseiller au Parlement, sans laisser postérité;
2. Jean-Baptiste, qui suit;
3. Antoine, Capiscol de l'Eglise de Fréjus;
4. Joseph, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine dans le Régiment des Grenadiers-Royaux de Provence, mort à l'affaire de l'Assiette;
5. & 6. Et deux filles, l'une Religieuse au Monastère Royal de Sainte-Claire de Sisteron; & l'autre, mariée avec un Gentilhomme de la ville de Cantorbéry en Angleterre.

VII. Jean-Baptiste d'Espagnet a de son mariage avec *N... de Faudran-Laval*, fille de *Balthasar*, Seigneur de Taillades, de la ville de Lambesc, un fils, nommé

Augustin d'Espagnet.

(Voy. l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. I, p. 341).

Les armes: *d'azur, à 3 soucis tigés & feuillés d'or, mouvants d'une même plante; au chef cousu de gueules, chargé d'un soleil d'or.*

ESPAGNOL (l'), en Flandre: famille dont étoit Jean-Joseph l'Espagnol de Caverines, ancien Procureur-Syndic de la ville de Douai, qui rendit au Roi des services importans dans les diverses commissions extraordinaires qui lui furent confiées par les Intendans de Flandre, particulièrement à l'occasion & pendant les sièges de Condé, Bouchain, Valenciennes & Cambray. C'est ce qui est spécifié dans les Lettres de Noblesse accordées par Louis XIV, en considération de tous ces services & de ceux d'André-François l'Espagnol, son fils, Conseiller des Etats de la Flandre Wallonne, & premier Conseiller pensionnaire de la ville de Lille, qui les a obtenues au mois de Mai 1704. Cet André-François l'Espagnol a eu pour enfans:

1. Charles-François-Joseph, qui suit;

2. André-François, ancien Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis;
3. Et Louis-Charles-Joseph, Officier dans le Corps Royal-Artillerie, mort en 1724.

Charles-François-Joseph l'Espagnol a obtenu des Lettres de Vétérance, après avoir rempli les mêmes fonctions que son père, pendant 30 ans. Il a eu pour enfans:

Charles-Joseph, qui suit;
Et Marie-Rufine-Josèphe, mariée à *Philippe-Marie-Théodore Hanecart d'Irval*, fils d'un Président à Mortier du Parlement de Douai.

Charles-Joseph l'Espagnol exerce les mêmes fonctions que son père & son aïeul, depuis 1758, & s'est marié, en 1760, avec *Marie-Jeanne-Henriette-Hyacinthe-Josephe Thieffries*, dont il a quatre garçons & deux filles.

Les armes de cette famille, réglées par le Juge d'armes de France, & enregistrées dans le Registre général du règlement des armoiries, sont: *d'azur, à une foi d'argent.*

Il y a encore une autre famille de *l'Espagnol*, Seigneur de Bombart, à qui *Dubuisson*, donne pour armes: *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de deux têtes de chien d'argent en chef, & d'une tour de même en pointe.*

* ESPAING, Terre & Seigneurie Vicomtière dans la Châtellenie de Lille, relevant du Roi, à cause de sa Salle de Lille, dont M. le Comte de *Palmes-d'Espaing* porte le nom. Voyez PALMES.

ESPALUNGUE, famille l'une des plus anciennes du Béarn, qui descend d'Espagne, dont l'étymologie en Espagnol est *Espada Longua*, qui signifie *grande Epée*. Ceux de ce nom ont occupé les places les plus distinguées sous les règnes des Rois & Reines de Navarre, & notamment sous celui de Henri IV, dont ils ont encore plusieurs Lettres dans leur famille. Leur époque remonte jusqu'au XIe siècle depuis leur établissement en France. Ils ont des alliances avec la famille de *Gassion*, la Maison de *Gontaut de Biron* & celle d'*Arros*, dont ils possèdent aujourd'hui la Terre, qui est une des premières Baronnies de Béarn. L'aîné de cette famille sert dans la Cavalerie, est Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur des villes de Nay & Bruges en Béarn, & Commandant en survivance du Château de Pau. Il a trois frères au service. (Notice envoyée.)

* ESPARBEZ, ESPARVEZ ou ESPARVERS, ainsi qu'il est écrit indifféremment dans les anciens titres, en latin *de Esparveriis*, est une terre située en Armagnac. La branche d'où les Comtes d'Aubeterre, ainsi que tous les Seigneurs d'*Esparbez*, tirent leur origine, & dont on a une connoissance parfaite, est celle des Seigneurs de la Fitte en Fézensac, & de Lussan en Armagnac. Le P. Anselme, avant d'en donner la Généalogie, tom. VII, pag. 448, rapporte par ordre de date ceux qu'il a pu découvrir du nom d'Esparbez, connu dès le XIIe siècle, & commence la filiation à

I. Hermand d'Esparvez, *Hermanus de Esparveriis*, Damoiseau, Co-Seigneur de la Fitte, qui est dit fils de Noble *Marquise d'Arme*, dans son contrat de mariage, du 31 Décembre 1419, avec *Honorée de Guiscarol*, fille de *Jean*, Seigneur *de Guiscarol*, qui lui donna en dot 200 florins d'Aragon. De cette alliance vint:

II. Odet d'Esparbez, Ier du nom, Seigneur de la Fitte, au Comté de Fézensac. Il acquit, comme Seigneur de la Fitte & de Lussan, des héritages situés au lieu de la Font, des Seigneurs & Dame *de Montbrun*, le 27 Mai 1453, & convint des limites de la Terre de Lussan avec celle de Marsan, appartenant à *Barthelemy de Montesquiou*, le 27 Octobre 1466. Il fit un premier testament à la Fitte, le 3 Août 1479, dans lequel il nomme sa femme & ses enfans, & auxquels il partagea ses biens. Il en fit un second étant veuf, le 18 Novembre 1485. Il avait épousé, par contrat du 28 Mai 1481, *Belette de Massas*, fille d'*Eudes de Massas*, Seigneur de Castillon & de Massas, qui lui donna en mariage 250 écus d'or. Il eut:

1. Jean, Seigneur de Lussan, en 1479, mort en 1485, lors du second testament de son père. Il avoit épousé *N... de Montlezun*, fille de *N... de Montlezun*, Seigneur de Merenchis, morte en 1485, de laquelle il eut pour fille unique:

   Marie, morte jeune.

2. Odet, qui suit;
3. Jean, nommé au premier testament de son père. Il étoit Ecclésiastique en 1485; on le dit Seigneur de Belloc, & auteur de la branche de Beaulieu ou Belloc, rapportée ci-après;
4. Bertrand, Chevalier de l'Ordre de Saint-

Jean de Jérufalem en 1489, Commandeur de Roiffac en 1496, Receveur au Prieuré de Touloufe jufqu'en 1499, qu'il fut Commandeur de la Capelle, de la Cavalerie & du Temple d'Agen en 1501;
5. CONDOR, femme de *Balthafar de Verdufan*, Co-Seigneur de Saint-Jean-Pot-de-Gic, en 1479 & 1485;
6. JULIENNE, femme, le 23 Mars 1479, de *Jean de Monts*, fils de *Pierre de Monts*, Seigneur de Pleno-Follo, & de *Marguerite de Ferraboc*, avec lequel elle vivoit en 1485;
7. Et REGINE, Religieufe au Monaftère de Sainte-Claire de Lerinhac, en 1479 & 1485.

III. ODET D'ESPARBEZ, II[e] du nom, Seigneur de la Fitte & de Luffan, dont il fit hommage, en 1521, au Duc d'Alençon, Comte d'Armagnac, entre les mains de l'Evêque de Nîmes, tefta à Auch le 22 Juin 1523. Il avoit époufé, par contrat du 23 Mars 1479, *Braylette de Monts*, fille de *Pierre de Monts*, Seigneur de Pleno-Follo, & de *Marguerite de Ferraboc*. Elle vivoit encore en 1549, lors du teftament de BERTRAND, fon fils aîné. Ses enfans furent:

1. BERTRAND, qui fuit;
2. GUILLERME, Chevalier de Saint-Jean de Jérufalem, Commandeur d'Abrin, en 1523, qui céda à BERTRAND, fon frère, lors de fon mariage, tous les droits qui pouvoient lui appartenir par teftament, donation ou difpofition de fes prédéceffeurs;
3. JEAN, Protonotaire en 1549;
4. JACQUES, nommé au teftament de fon père, en 1523;
5. JEAN, Religieux de Saint-Benoît, au Prieuré de Layrac, en 1523;
6. Et CATHERINE, femme de *Jean de Las*, Seigneur de Beaupuy (*de Bello-Podio*) Diocèfe de Lombez, en 1523.

IV. BERTRAND D'ESPARBEZ, Ecuyer, Seigneur de Luffan, donna des Coutumes aux habitans de la Fitte, comme l'un des Co-Seigneurs de ce lieu, le 4 Janvier 1531, & fit au Roi le dénombrement de la moitié de la Terre de Luffan, & de la troifième partie du lieu de la Fitte, le 17 Novembre 1540. Il tefta, le 9 Janvier 1549, & avoit époufé, par contrat du 21 Août 1523 (Mòréri, dit 26 Août) *Louife de Saint-Félix*, fille d'*Arnaud de Saint-Félix*, Seigneur de Clapiers, d'Anfargues & de Candillargues, Confeiller au Parlement de Touloufe, & de *Louife de Themines*, dont:

1. PHILIPPE, qui fuit;
2. FRANÇOIS, dont la poftérité fera rapportée après celle de fon aîné;
3. JEAN, Chanoine & Secrétain à Faget, en 1549;
4. BERTRAND, Chevalier de Malte de la Langue de Provence, qui fit fes preuves le 14 Septembre 1553;
5. JACQUES, nommé au teftament de fon père;
6. PIERRE, Chevalier de Malte, Commandeur d'Argentens, Grand-Prieur de Saint-Gilles en Languedoc, Confeiller du Roi en fes Confeils d'Etat & privé. Il fut bleffé au fiège de Malte, en 1565, en défendant la brèche. L'année fuivante il fut fait Capitaine d'une des Galères de l'Ordre, & envoyé en Barbarie, où le Capitaine Romegos & lui faccagèrent la Zuaga, ville fituée près de la Zoara. Il prit cette année une Galiote Turque, dans les mers du Levant, & un autre bâtiment de la même Nation, chargé de diverfes marchandifes. En 1567, après avoir couru le long des côtes de Syrie, il amena dans le Canal de Chypre un vaiffeau Grec, qui portoit en Syrie 116 Juifs, chaffés des Etats du Pape, qu'il conduifit à Malte, où ils furent déclarés de bonne prife. Il continua fes courfes avec fuccès, en 1568, & après plufieurs fervices rendus à fa Religion, elle le nomma pour fon Ambaffadeur auprès du Roi HENRI IV. Il devint Commandeur du Goulfech, en Agénois, en 1594, & d'Argentens, en 1601, d'où il monta au Grand-Prieuré de Saint-Gilles, le 8 Mars 1602. Ce fut en cette qualité qu'il fonda une Galère capitane de Malte, fous le nom de *la Luffane*, avec fes armes, y joignant 3000 livres de rente fur la Communauté d'Arles, par acte du 7 Octobre 1614, ce que le Roi LOUIS XIII confirma, par fes Lettres-Patentes du 25 Mars 1615. Il fonda auffi dans Malte une Commanderie de 800 livres de rente, affectées aux Chevaliers de fa Maifon, que l'on nomme l'*Hôtel de Luffan*, & où font fes armes, par acte du 14 Mars 1619. Il tefta à Arles le 28 Juillet 1620, & mourut le 5 Novembre 1621;
7. JEAN-PAUL, auteur de la branche des Seigneurs de LA SERRE, rapportée ci-après;
8. JOSEPH, auteur de celle des Seigneurs de BRAZAIS, en Normandie, mentionnée enfuite;
9. & 10. JEAN & FRANÇOIS, Chevaliers de Saint-Jean de Jérufalem, tués en 1562, dans les guerres des Huguenots, fuivant le Martyrologe de cet Ordre;
11. MARGUERITE, femme de *Louis de Mauléon*, Seigneur de la Baftide, en 1549;
12. & 13. JULIENNE & MARTHE, nommées dans le teftament de leur père, de l'an 1549. La

première mariée, le 15 Septembre 1560, à *Bernard de Barrau*, Seigneur d'Efparron, Diocèfe de Condom.

V. PHILIPPE D'ESPARBEZ, Seigneur de Luffan, fit hommage au Roi, comme Co-Seigneur de Luffan & Pupille d'Odet de Ros, Co-Seigneur de Beaupuy, le 22 Mai 1554, fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi en 1570, Capitaine du Château de Mauvefin pour le Roi de Navarre, par provifion du 21 Février 1574, puis Capitaine & Gouverneur de la Vicomté de Fézenfaguet le 16 Février 1575. Il avoit acquis, le 27 Juillet 1573, l'autre moitié de la Terre de Luffan, d'Aimeric de Voifin, Baron de Montaut. Il eut de *Charlotte de Goulard-Caftelnau*, près Lectoure, fon époufe:

1. JACQUES, mort, âgé de 30 ans, fans avoir été marié;
2. PIERRE, Seigneur de Luffan, Gouverneur du Château de Tarafcon, par la démiffion de *François d'Ornano*, en 1619, 1623 & 1624, & Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Duc de Guife. Il époufa *Madeleine d'Ornano*, fille d'*Alphonfe d'Ornano*, Maréchal de France, & de *Marguerite de Pontevès*, dont:
   N... D'ESPARBEZ, Dame de Luffan, femme de *Jacques de Mardieffe*, Préfident à Mortier au Parlement de Touloufe, à qui elle porta la Terre de Luffan.
3. FRANÇOIS, qui époufa l'héritière d'Aulin, dont il eut deux fils & une fille;

Et fix filles, dont on ignore la deftinée.

V. FRANÇOIS D'ESPARBEZ, Seigneur d'Aulmenort, fecond fils de BERTRAND, & de *Louife de Saint-Félix*, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & fucceffivement Gouverneur de Lectoure en 1568, de Nerac le 14 Mars 1570, & de Saint-Sever le 13 Mars 1572. Il commanda, en 1565, quatre cens hommes du Régiment de Guyenne, et deux ans après, trois cens du Régiment de Tilladet. Le Roi de Navarre le retint de fon Confeil, en 1580, & le pourvut, le 21 Décembre 1583, de la charge de Maître-d'Hôtel de la Reine MARGUERITE, laquelle, par Brevet du 20 Août 1584, lui fit don, pour un de fes fils, du premier état de Judicature, ou du premier Bénéfice vacant de 2 ou 3000 livres de rente. Il avoit été nommé Capitaine du Comté & de la Forêt de Gaure en Guyenne, le 13 Avril 1573, & Gouverneur de la ville de Mezin, le 29 Avril 1574. Il tefta, devant *Pierre Ligardez*, Notaire à Saint-Mezard, le 28 Janvier 1602. Il avoit époufé, 1° par contrat paffé à Lectoure le 3 Août 1565, *Anne du Verdier*, fille de *Jean du Verdier*, Seigneur de Feugua & de *Jeanne de Carbonneau*, laquelle tefta le 8 Décembre 1572; & 2° par contrat du 9 Avril 1581, *Jeanne de Gaulejac*, veuve de *Pierre de Carbonneau*, laquelle tefta le 8 Avril 1607. Il eut du premier lit:

1. PIERRE-JACQUES, qui fuit;
2. JEAN-PAUL, auteur de la branche des Seigneurs de *Carbonneau*, rapportée ci-après;
3. MARIE, femme, par contrat du 13 Juillet 1578, de *Pierre de Sarran*, Seigneur de Solène;
4. JULIENNE, mariée, par contrat du 4 Avril 1586, à *Pierre Soquedaux*, Seigneur de Lurfengue, mort en 1602;
5. MARTHE, femme, par contrat du 13 Mars 1590, de *Gratian*, Seigneur *de Miramond*. (Ces trois filles font nommées dans le teftament de leur père de 1602).

Et du fecond lit:

6. Et FRANÇOISE, Religieufe du Couvent du Chapelet, de la ville d'Agen, en 1605 & 1607.

VI. PIERRE-JACQUES D'ESPARBEZ-DE-LUSSAN, Seigneur de Feugua, Co-Seigneur de Saint-Mezard, fut Capitaine de cavalerie, fous le Duc de Mercœur, en 1593 & 1594, puis Lieutenant-Général de la Cavalerie-Légère, fous le même Prince, au voyage de Hongrie, en 1599. Il fit conjointement avec fa femme, *Anne-Odette de Carbonneau*, fille de *Pierre*, & de *Jeanne de Gaulejac*, qu'il avoit époufé le 20 Octobre 1593, un échange avec fon frère & fa belle-fœur, contre lefquels il plaidoit en 1605; il étoit mort en 1619. Ses enfans furent:

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. JEAN-PAUL, Chevalier de Malte, qui fit fes preuves le 9 Juin 1618;
3. 4. & 5. CLAIRE, CHARLOTTE & MARIE, qui vivoient en 1607.

VII. FRANÇOIS D'ESPARBEZ-DE-LUSSAN, Seigneur de Feugua & de Saint-Mezard, héritier de *Jeanne de Gaulejac*, fa grand-mère, & de fon grand-père, en 1602, fervit dans les guerres contre les Religionnaires, aux fièges de Nerac & de Montauban, fous le Duc du Maine, & fous le Maréchal d'Aubeterre, fon parent. Il époufa, par contrat du 5 Septembre 1618, *Anne du Bouzet*, fille de *Charles du Bouzet*, Seigneur de Caftera, & d'*Henriette de Baffabat du Pordiac*, dont:

1. Pons, qui fuit;
2. N... Capitaine au Régiment de la Serre, tué à Balaguier en Catalogne;
3. N... Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment d'Aubeterre, puis Mousquetaire du Roi, mort au fervice;
4. Et N... Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de la Serre, puis de Cavalerie, dans celui d'Aubeterre.

VIII. Pons d'Esparbez-de-Lussan, Seigneur de Feugua, & de Saint-Mezard, Baron de Péletane, fit quatre campagnes en Catalogne, fous le Comte d'Harcourt, le Prince de Condé & le Duc d'Epernon, pendant les troubles. Il étoit âgé de 36 ans en 1668, & eut acte de la repréfentation de fes titres de Nobleffe, à Agen, le 4 Novembre 1667, du Subdélégué de M. Pellot, Intendant de Guyenne. Il époufa, par contrat du 9 Mai 1665, *Olive de la Chabanne*, fœur d'*Antoine de la Chabanne,* Confeiller en la Grand'Chambre du Parlement de Bordeaux. Nous ne trouvons point dans le P. Anfelme, ni dans Moréri, qu'il ait eu poftérité.

BRANCHE
des Seigneurs de Carbonneau *& de* la Mothe-Bardigues.

VI. Jean-Paul d'Esparbez, Seigneur de Carbonneau, Baron de la Grauleten Fezenfac, fecond fils de François & d'*Anne du Verdier*, fa première femme, tefta le 19 Janvier 1619 avec fa femme *Françoife de Carbonneau*, fille de *Pierre,* Seigneur de Carbonneau, & de *Jeanne de Gaulejac*, qu'il avoit époufé le 3 Mai 1593, dont il eut:

1. Jean-François, qui fuit;
2. Pierre-Jacques, nommé dans le Teftament de fes père & mère;
3. Jacques-Louis, Capucin en 1619;
4. Jean-Jacques, Chevalier de Malte de la Langue de Provence, qui fit fes preuves le 26 Février 1613. Il fut Commandeur de Vaours, Vicaire-Général & Receveur-Général au Grand-Prieuré de Touloufe. Il fonda un Obit en la Collégiale de Saint-Jean de Touloufe le 16 Février 1661, étoit Bailli de l'Aigle lorfqu'il donna, le 14 Mai 1671, 10,000 écus pour la réparation des fortifications de Malte; & tefta, étant Commandeur de Marfeille & Bailli de Manofque, le 20 Décembre 1674 & le 23 Mars 1675;
5. Gratian, Chevalier de Malte, qui fit fes preuves le 8 Juin 1678, & eft nommé dans le Teftament de fes père & mère;
6. François, auffi Chevalier de Malte, qui fit les mêmes preuves que fon frère;
7. Annibal, Seigneur de Limport, qui demeuroit à Caudecofte, Sénéchauffée de Lectoure, Election de Lomagne, lorfqu'il fut maintenu dans fa nobleffe par jugement de M. *Pellot*, Intendant de Guyenne, le 2 Juin 1667. Il époufa *Françoife de Redon*, dont:
   Jean-François, Chevalier de Malte, qui fit fes preuves le 14 Novembre 1659, devant Jacques de Pradillez-Puchon, Commandeur du Temple à Bordeaux.
8. 9. & 10. Paul, François & Marie, nommés dans le teftament de leur père & mère.

VII. Jean-François d'Esparbez, Seigneur de Carbonneau, tefta les 10 & 12 Octobre 1639. Il avoit époufé, par contrat du 12 Janvier 1625, *Charlotte de Cruzy*, dite *du Gout de Marcillac*, qui tefta le 15 Février 1667, fille de *Pierre de Cruzy*, Seigneur de la Mothe-Bardigues, Diocèfe de Lectoure & de Balignac, & de *Madeleine de Voifin de Montaut*. Ses père & mère lui firent donation de tous leurs biens, à condition de faire porter à fes enfans le nom & les armes de *du Gout de Marcillac* avec celui d'*Efparbez*. De ce mariage vinrent:

1. Silvestre, qui fuit;
2. Et Bourguigne, fubftituée à fon frère, & morte fans enfans.

VIII. Silvestre d'Esparbez de Lussan du Gout, Baron de la Mothe-Bardigues, Seigneur de Fals, Confeiller au Parlement de Touloufe en 1667, après avoir été Capitaine & Gouverneur du Comté d'Auvillars, par provifions des 16 Novembre 1633 & 1634, époufa, par contrat paffé à Touloufe le 20 Juin 1652, *Anne de Malenfant*, fille de *Jean de Malenfant de Gentian*, Seigneur de Preffac & de Bueffeton, Greffier en chef du Parlement de Touloufe, & d'*Ifabeau de Maritan*. Elle tefta étant veuve les 3 & 10 Mai 1687. Leurs enfans furent:

1. Silvestre, qui fuit;
2. Jean-François, né en 1651, Seigneur de Saint-Denis en 1667, Chevalier de Malte après avoir fait fes preuves le 21 Novembre de la même année;
3. Jean-Jacques, héritier univerfel de fa mère en 1687, Chanoine & Sacriftain de Pamiers, Prieur de Saurac en 1679, mort à Touloufe le 2 Novembre 1714;
4. Etienne, nommé au teftament de fa mère, & mort à Touloufe en 1721;

5. Et Marguerite, Religieuse à Toulouse.

IX. Silvestre d'Esparbez de Lussan du Gout, Seigneur & Baron de la Mothe-Bardigues, du Moutet, de Balignac, &c., dit *le Comte de Lussan,* testa le 13 Novembre 1691. Il avoit épousé, 1° par contrat du 24 Novembre 1679, *Marie d'Ambez*, fille d'*Etienne d'Ambez,* Chevalier, Seigneur de Brenac-la-Fitte, Président, Juge-Mage & Lieutenant-Général de la Sénéchaussée de Toulouse, & de *Gillette du Faur;* & 2° par contrat du 13 Juin 1684, *Catherine-Henriette du Bouzet,* remariée à *Jean du Faur,* Marquis de Saint-Germain. Elle étoit fille de *Charles du Bouzet*, Baron de Castera, & de *Catherine-Henriette de Bassabat de Bordiac.* Il eut de ce second mariage :

1. Michel, qui suit;
2. Jean-Jacques, nommé dans le testament de son père en 1691, & Lieutenant dans le Régiment de Gensac;
3. Alexandre;
4. Etienne, né posthume le 29 Mars 1692, qui fit ses preuves au mois de Mai 1704, pour être reçu Chevalier de Malte au Prieuré de Toulouse, & Page du Grand-Maître;
5. Et Catherine-Henriette, mariée à *Pierre du Bouzet*, Seigneur de Montagut, Diocèse d'Auch.

X. Michel d'Esparbez de Lussan du Gout, Baron de la Mothe-Bardigues, dit *le Gomte de Lussan,* épousa, en 1719, *Anne de Blazy,* dont la sœur s'est mariée, en 1763, au Comte *de Miran.* De ce mariage sont issus :

1. Louis-François, qui suit;
2. Jean-Etienne, Major du Régiment de Chartres, Cavalerie, mort le 7 Mars 1763, âgé de 33 ans;
3. Et Antoine-Auguste ou Augustin, appelé *le Comte d'Esparbez*, Capitaine au Régiment de Nicolaï, Dragons, mort à l'armée du Haut-Rhin, âgé de 27 ans, le 16 Juillet 1762, des blessures reçues à l'affaire du 24 Juin précédent.

XI. Louis-François, Marquis d'Esparbez de Lussan, Colonel dans le Régiment de Soissonnois en 1747, & de Piémont en 1749, Brigadier le 10 Février 1759, Maréchal-de-Camp le 25 Juillet 1762, a épousé, le 21 Janvier de la même année, dans la Chapelle de Soisy-sous-Etioles, *Marie-Catherine-Julie Rougeot*, fille de *Claude-François Rougeot*, Fermier-Général, & de *Marie de Clocy*. Elle est morte le 27 Décembre 1764, & a laissé une fille née le 19 Octobre de la même année.

Il y a encore le Comte d'*Esparbez de Lussan*, Maréchal-de-Camp & Commandant de Montauban, marié à *N... Toinard de Jouy*, que nous croyons l'aîné des précédens.

BRANCHE des Seigneurs, Barons de la Serre *& Marquis d'*Aubeterre.

V. Jean-Paul d'Esparbez, cinquième fils de Bertrand, Seigneur de Lussan, & de *Louise de Saint-Félix*, fut Seigneur de la Serre, de la Garde, Saint-Savin, Vitreze, Chadenac, &c., Capitaine de la première Compagnie des Gardes du Corps du Roi, Maréchal de ses Camps & Armées, Sénéchal d'Agénois & de Condômois, & Gouverneur de Blaye. Il commença à servir en Italie sous M. *de Montluc,* qui parle avec beaucoup d'éloge de la bravoure qu'il fit paroître au siège de Sienne en 1554. Il ramena en France, quelques années après, une partie de l'Infanterie Gascogne qui s'étoit signalée au-delà des Monts, & se trouva au siège du Havre-de-Grâce sous Charles IX en 1563, où il s'acquit par sa valeur & sa conduite l'estime des Généraux. Le Roi le fit Capitaine dans son Régiment des Gardes; il fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Henri III, le 12 Février 1576, & Mestre-de-Camp du Régiment de Piémont, nommé alors *les Bandes noires*, le 6 Juillet 1577, à la tête duquel il combattit souvent. La même année il défendit Condom & autres Places contre le Roi de Navarre, & battit les Huguenots en deux occasions différentes. Il commanda dans les Ville & Château de Blaye en 1581, & en fut fait Gouverneur le 10 Octobre 1586. Le Roi lui donna la jouissance de l'Abbaye de Saint-Sauveur de Blaye le 20 Octobre 1593, & le pourvut de nouveau du Gouvernement de cette ville le 20 Juillet 1594. Il fut fait Capitaine de 30 Lances trois jours après, & l'étoit encore le 5 Janvier 1597, eut la Compagnie des Gardes Ecossoises du Corps du Roi le 27 Mars 1599, fut nommé Chevalier de ses Ordres en 1604, fonda le Couvent des Minimes de Blaye le 17 Mai 1606, & obtint un Brevet de 6000 livres de pension le 23 Mars 1611. Il avoit fait son premier testament le 6 Octobre 1602, & en fit un second le 24 Avril 1614, par lequel il élut sa sépul-

ture aux Minimes de Blaye: il mourut fort âgé, le 18 Novembre 1616. Il avoit épousé, par contrat du 16 Avril 1570, *Catherine-Bernarde de Montagu*, Dame de la Serre, fille de *Jean de Montagu*, Seigneur de la Serre, & de *Jeanne de Goyrans*, dont:

1. François, qui suit;
2. Julienne, femme de *Bernard de Bezolles*, Seigneur de la Brosse & de la Graulas, Lieutenant du Maréchal de Roquelaure en Guyenne. Elle étoit morte en 1602;
3. Et Antoinette, femme de *Jean de Grigneaux*, Seigneur de Bonnes.

VI. François d'Esparbez, Vicomte d'Aubeterre, Seigneur de Lussan, Baron de Chadenac, de la Serre, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Sénéchal & Gouverneur d'Agénois & Condômois, & des Ville & Château de Blaye, par Lettres du 26 Mai 1606, Conseiller d'Etat par Brevet du 29 Novembre 1611, servit le Roi Henri IV dans ses guerres. Louis XIII lui accorda 6000 livres de pension par Lettres données à Paris le 1er Avril 1613. Il fut créé Maréchal de France le 18 Septembre 1620, & prêta le lendemain serment de cette charge entre les mains du Roi, qui lui accorda la même pension de 24000 livres dont jouissoit alors les autres Maréchaux de France; & par Lettres du 22 du même mois il obtint l'entrée en la Cour du Parlement de Bordeaux toutes les fois qu'il voudroit. Il commanda l'Armée du Roi aux sièges de Nerac & de Caumont en 1621, mourut en son Château d'Aubeterre sur la fin du mois de Janvier 1628, & fut enterré au Couvent des Minimes d'Aubeterre qu'il avoit fondé après avoir testé le 7 Mars 1627. Il avoit été nommé Chevalier des Ordres en 1612, & avoit fait ses preuves; mais il mourut avant d'être reçu. Il transigea le 29 Novembre 1598 sur la succession des père & mère de sa femme avec la Dame douairière d'Aubeterre, & ils augmentèrent ensemble le 9 Mai 1617 la Fondation des Minimes de Blaye. Il avoit épousé, par contrat du 15 Avril 1597, *Hippolyte Bouchard*, Vicomtesse d'Aubeterre, fille unique de *David*, Vicomte d'Aubeterre, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Conseiller en son Conseil d'Etat & Privé, Sénéchal & Gouverneur du Périgord, & de *Renée de Bourdeilles*. Leurs enfans furent:

1. Pierre, qui suit;
2. François, auteur de la branche des Comtes d'*Aubeterre*, rapportée ci-après;
3. Roger, Seigneur de Chadenac, du petit Lussan, de Mendre, dit *le Comte de Lussan*, mort sans enfans de *Louise de la Rivière*, son épouse, fille d'honneur de la Reine *Marguerite de Navarre*, morte le 26 Mai 1680, âgée de 113 ans, & enterrée aux Religieuses, dites de l'*Ave-Maria*, à Paris. Elle étoit fille d'*Antoine de la Rivière*, Seigneur de Cheny, & de *Marguerite Spifame*;
4. Louis, Comte de la Serre, Seigneur de Francescas & de Ligardes en 1627, Lieutenant-Général des Armées du Roi & de la Haute-Guyenne, Sénéchal d'Agénois & de Condômois, qui se signala aux batailles de Rocroy & de Nordlingue, & en plusieurs autres occasions. Il fut pourvu de l'Office de Capitaine-Châtelain de la Châtellenie de Castelculier en Agénois en 1657, & mourut sur la fin du mois de Juin 1693, âgé de 77 ans. Il avoit épousé *Catherine de Tiercelin-Saveuse*, fille de *Charles*, & de *Marie de Vienne*, dont il eut

   François, Comte de la Serre, mort en Portugal;

   Et Marguerite-Louise d'Esparbez, femme de *François*, Baron de *Cônac*. Ils étoient morts l'un & l'autre en 1689, & ne laissèrent qu'une fille *Marguerite-Angélique de Cônac*, mariée, le 25 Mars 1697, à *Procope-François*, Comte d'*Egmond*, Prince de Gavre en Flandre, Chevalier de la Toison-d'Or, mort en Espagne le dernier de sa Maison, le 16 Septembre 1707, & elle sans enfans le 14 Avril 1717, âgée de 49 ans.

5. Léon, dit le *Chevalier d'Aubeterre*, baptisé à Blaye le 17 Octobre 1620, reçu Chevalier de Malte avec dispense d'âge le 2 Juin 1628. Il fut Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, puis Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, par Lettres du 10 Avril 1651, Maréchal-de-Camp le 15 Septembre suivant, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 30 Juin 1655, pour servir en Catalogne sous le Prince de Conty, & commander en l'absence du Comte d'Estrade, Lieutenant-Général en cette Armée. Il fut nommé Gouverneur de Collioure & de Saint-Elme le 26 Mars 1656. Il eut commission de lever une Compagnie franche d'Infanterie pour servir en Catalogne le 7 Mars 1674, & mourut le 27 Avril 1707, étant âgé de 88 ans, & étant le plus ancien des Lieutenans-Généraux des Armées du Roi. C'est le quatorzième Chevalier de Saint-

Jean de Jérufalem à Rhodes & à Malte que l'on trouve dans cette Généalogie;
6. Alexandre, mort jeune;
7. Jean-Jacques, mort à l'âge de 30 ans fans avoir été marié;
8. Marie, femme de *Léon de Sainte-Maure*, Comte de Jonzac, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Geoffroy de Sainte-Maure*, Seigneur d'Ozillac, & de *Vivianne de Polignac;*
9. Isabelle, femme de *Pons de Salignac*, Comte de Fénélon;
10. Antoinette, mariée, en 1619, à *Jean*, Seigneur de *Loſſe*. Son mariage ayant été déclaré nul, elle époufa en fecondes noces, en 1628, Jean-Jacques d'Esparbez, Seigneur de Belloc. (Des Mémoires nomment fon fecond mari *Mector*, Comte *de Leau*);
11. Madeleine, Religieufe au Couvent du Chapelet d'Agen;
12. Et une autre Madeleine, Religieufe à Condom, puis Prieure de Prouille.

VII. Pierre Bouchard d'Esparbez de Lussan, Marquis d'Aubeterre, Seigneur de la Serre, de Ligardes & de Chadenac, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Sénéchal & Gouverneur d'Agénois & de Condômois, époufa, par contrat du 26 Septembre 1646, *Marie-Claire de Pardaillan*, fille d'*Antoine-Arnaud de Pardaillan*, Seigneur de Gondrin, Marquis d'Antin & de Montefpan, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Paule de Saint-Lary-de-Bellegarde*, fa feconde femme, dont:

VIII. Louis Bouchard d'Esparbez de Lussan, Marquis d'Aubeterre, Sénéchal & Gouverneur d'Agénois & de Condômois, marié, par contrat du 2 Novembre 1679, à *Henriette-Dorothée Bouchard-d'Aubeterre*, fille & héritière de *Louis Bouchard-d'Aubeterre*, Seigneur de Saint-Martin & de Gemozac en Saintonge, & de *Catherine-Berenice de Baudean-Parabère*, dont:

1. Charles-Louis-Henri, qui fuit;
2. Jean-Henri, né le 1er Septembre 1684, dit *le Chevalier d'Aubeterre*, reçu Page de la Petite-Ecurie du Roi en 1702, Meftre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie en 1709, Brigadier des Armées du Roi en 1719, mort en 1731;
3. Henriette, morte fans alliance;
4. & 5. Et deux autres filles mortes jeunes.

IX. Charles-Louis-Henri Bouchard d'Esparbez de Lussan, né le 6 Juin 1682, dit *le Marquis d'Aubeterre*, reçu Page de la Grande-Ecurie du Roi le 1er Mai 1700, entra dans le Régiment du Roi Infanterie en 1703, où il fervit fix ans, & y eut une Compagnie. Il eft mort le 20 Avril 1740, dans la 58e année de fon âge, vivant dans une grande piété. Il avoit époufé, le 1er Mai 1713, *Marie-Anne-Françoiſe Jay*, Dame d'honneur de *Caroline de Heſſe*, Ducheffe de Bourbon, & fille de *Joſeph Jay*, Seigneur de Montonneau en Angoumois, & de *Marie-Anne-Françoiſe de Ferrière*, Dame de Champigny en Mirebalais, en Poitou. De ce mariage font iffus:

1. Henri-Joseph, qui fuit;
2. Marie, née en 1715;
3. Henriette-Dorothée, née en 1717;
4. & 5. Léontine & Marie-Henriette.

X. Henri-Joseph Bouchard d'Esparbez de Lussan, dit *le Vicomte d'Aubeterre*, né le 24 Janvier 1714, d'abord Moufquetaire du Roi dans fa première Compagnie, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Peyre en 1733, pourvu du Régiment d'Infanterie de Provence au mois d'Avril 1738, Brigadier des Armées du Roi en 1744, Maréchal-de-Camp le 31 Décembre 1747, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de fes Ordres, nommé, le 15 Décembre 1752, Miniftre Plénipotentiaire du Roi à Vienne, d'où il revint au mois d'Août 1756, ayant beaucoup contribué au Traité d'Alliance conclu entre le Roi & l'Empereur le 1er Mai 1756; depuis nommé Ambaffadeur en Efpagne, enfuite Miniftre pour le Congrès à Augsbourg, & enfin Ambaffadeur à Rome. Il a auffi été fait Confeiller d'Etat d'épée en Février 1767, & a époufé, le 4 Juillet 1738, *Marie-Françoiſe Bouchard d'Eſparbez de Luſſan d'Aubeterre*, fa Coufine, née le 9 Juin 1720, fille de Louis-Pierre-Joseph Bouchard d'Esparbez, Comte de Jonzac, Maréchal-de-Camp & Lieutenant-Général au Gouvernement des Provinces de Saintonge & d'Angoumois, & de feu *Marie-Françoiſe Hénaut*.

BRANCHE
*des Comtes d'*Aubeterre.

VII. François Bouchard d'Esparbez de Lussan, Marquis d'Aubeterre, de Bonnes, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Confeiller en fes Confeils, Gouverneur d'Agénois & Condômois, dont il fe démit en faveur de Louis fon frère en 1657, fecond fils de François, Maréchal de France, & d'*Hippolyte Bouchard*, Vicomteffe d'Aubeterre. Il fut inf-

titué héritier par sa mère, fait prisonnier en Allemagne par les Officiers de l'Armée commandée par le Général *Galas* en 1635, & paya 15000 écus de rançon le 14 Avril 1639. Il est qualifié Vicomte d'Aubeterre dans un Brevet de Maréchal-de-Camp, expédié à Compiègne le 26 Juin 1650, & étoit Sénéchal en Guyenne lorsque le Roi, par Brevet du 27 Septembre 1651, le désigna pour être l'un des Chevaliers Commandeurs de ses Ordres à la première promotion. Il mourut le 28 Février 1683, âgé de 75 ans, & avoit épousé, par contrat du 15 Février 1649, *Marie de Pompadour*, fille de *Léonard-Philibert*, Vicomte de Pompadour, Chevalier des Ordres du Roi, Conseiller en ses Conseils d'Etat & Privé, Lieutenant-Général du Haut & Bas-Limousin, & de *Marie Fabry*, dont:

1. Pierre, qui suit;
2. Marie, Abbesse de Leyme en 1705;
3. Et autre Marie, femme de *Jean Chapelle*, Marquis de Jumilhac, Lieutenant de Roi en Périgueux.

VIII. Pierre Bouchard d'Esparbez de Lussan, Seigneur, Comte d'Aubeterre & de Jonzac, Marquis d'Ozillac, Seigneur de Bonnes, de Chadenac, &c., Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, Gouverneur des Ville & Citadelle de Collioure, Porvendre, Fort Saint-Elme & Castelculier, né le 15 Juillet 1657, s'est trouvé au siège de Dinan en 1674, à celui d'Aire, & au secours de Maëstricht en 1676, au combat de Kocberg, à la prise de Fribourg l'année suivante, au siège de Philippsbourg en 1688, à la bataille de Fleurus en 1690, à celle de Steinkerque en 1692, au siège de Charleroi en 1693, à la bataille de Luzara en 1702, au combat de Saint-Sébastien, aux sièges de Verceil, d'Yvrée, de Chivas, de Verue en 1705; de Turin en 1706, & au secours de Toulon en 1708. Il est mort à Paris le 7 Janvier 1748 d'apoplexie, âgé de 91 ans. Il avoit épousé, en 1678, *Julie-Michelle de Sainte-Maure*, Comtesse de Jonzac, morte à Paris le 6 Octobre 1726, âgée de 65 ans. Elle étoit fille de d'*Alexis de Sainte-Maure*, Comte de Jonzac, & de *Susanne de Catelan*. De ce mariage sont issus:

1. Louis-Pierre-Joseph, qui suit;
2. N..., Abbesse de l'Abbaye de Saint-Sulpice de Rennes en Bretagne;
3. N..., femme du Comte *de la Faye* en Angoumois, morte subitement dans ses Terres le 15 Août 1746;
4. Et Marie-Françoise, alliée, le 14 Septembre 1727, à *Scipion de Damian de Felton*, Seigneur de Vernègues, de Valon, &c., fils de *François-Jacques de Damian*, & de *Louise Laurens de Fougas de la Gastelane*.

IX. Louis-Pierre-Joseph Bouchard d'Esparbez de Lussan, Comte de Jonzac, Marquis d'Ozillac, de Champagne, &c., Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Dauphins, Lieutenant-Général en Saintonge & Angoumois, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi le 7 Mars 1734, & Maréchal-de-Camp le 24 Février 1738, mourut à Bordeaux le 3 Juin 1750, âgé de 59 ans, où il vivoit dans une grande piété. Il avoit épousé, au mois de Mars 1713, *Marie-Françoise Henaut*, fille de *Jean-Remi*, Secrétaire du Roi & Fermier-Général, mort subitement à Paris le 4 Décembre 1737, âgé de 90 ans, & de *Françoise Ponthon*. Elle est morte à Paris le 28 Août 1727, âgée de 32 ans. De ce mariage sont sortis:

1. François-Pierre-Charles, qui suit;
2. Louis-Henri-Théophile, dit *le Comte de la Serre*, né le 19 Août 1716, Mousquetaire du Roi en 1734, & Capitaine de Cavalerie en 1736. Il a été Aide-Maréchal-Général-des-Logis de l'Armée en 1744, a eu Brevet de Colonel la même année, a été fait en 1745 Aide-Major-Général de l'Armée, s'est trouvé à la bataille de Fontenoy le 11 Mai de la même année, obtint la Croix de Saint-Louis, & après la mort du Chevalier d'Aubeterre, son frère, il a eu le Régiment Royal des Vaisseaux, & a été tué d'un coup de fusil dans les reins à la bataille de Lawfeldt le 2 Juillet 1747, sans avoir été marié;
3. Baptiste-Charles-Hubert, dit *le Chevalier de Jonzac*, né le 16 Janvier 1718, Sous-Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, en 1734, Capitaine en 1736. Il fit en Allemagne les campagnes de 1741 & 1742, se trouva enfermé dans la ville de Prague pendant tout le siège, & ne revint en France qu'avec le corps d'Armée qui en sortit sous le commandement du Maréchal de Belle-Isle, au mois de Décembre 1742. Dans le mois de Mars 1743, le Roi lui donna le Régiment d'Infanterie de Rochechouart, à la tête duquel il se trouva à la bataille de Fontenoy, & où il se distingua beaucoup. Le Roi, pour le récompenser de sa bravoure, lui donna le Régiment Royal des Vaisseaux en Mai 1745, la Croix de Saint-Louis & une pension de

2000 livres. Le 7 Février 1746, allant connoître un logement fait fur le chemin couvert de la ville de Bruxelles, affiégée par l'Armée du Roi, commandée par le Maréchal de Saxe, & qui fe rendit le 20, il reçut un coup de fufil dans les reins dont il mourut une heure après;

4. Michelle-Françoise-Julie, née le 28 Mars 1715, morte en 1757, femme, le 13 Août 1730, de *Jacques-Tannegui le Veneur*, Marquis de Tillières, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers & Gendarmes de la Reine, puis Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de Bretagne en Mars 1734, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes-Dauphins en Avril 1738, Brigadier des Armées du Roi le 15 Mars 1740, & Maréchal-de-Camp le 2 Mai 1744. Il eft fils de *Jacques-Tannegui le Veneur*, Comte de Tillières, Brigadier des Armées du Roi, & de *Michelle-Gabrielle du Gué de Bagnols*. Il a eu plufieurs enfans de fon mariage;
5. Et Marie-Françoise, née le 9 Juin 1720, mariée, le 14 Juillet 1738, à Henri-Joseph Bouchard d'Esparbez de Lussan, Vicomte d'Aubeterre, rapporté ci-deffus, degré X de la branche précédente.

X. François-Pierre-Charles d'Esparbez de Lussan, dit le Marquis de Jonzac, né le 28 Janvier 1714, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Villeroi, & au mois de Juillet 1733 Guidon des Gendarmes de Berry, puis le 15 Mars 1734 Enfeigne des Gendarmes d'Orléans, en 1738 Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de Bretagne, avec Brevet de Meftre-de-Camp de Cavalerie; au mois de Décembre 1744 Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers Dauphins, Brigadier des Armées le 15 Août 1745, a eu après la mort de fes deux frères, en Octobre 1747, le Gouvernement de Collioure & de Porvendre en Rouffillon, vacant par la démiffion volontaire du Comte d'Aubeterre, fon aïeul, & a été fait Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748. Il a époufé, le 6 Février 1736, dans la Chapelle de l'Hôtel du Maine, en préfence du Curé de Saint-Sulpice, *Elifabeth-Pauline-Gabrielle Colbert*, fille de *Charles-Eléonor Colbert*, Comte de Seignelay, Baron de Linières, Lieutenant-Général au Gouvernement de la Province de Berry, & d'*Anne de la Tour-Taxis*.

BRANCHE des Seigneurs de Brazais.

V. Joseph d'Esparbez de Lussan, huitième fils de Bertrand, Seigneur de Luffan, & de *Louife de Saint-Félix*, fut Seigneur de la Couarde, Chevalier de l'Ordre du Roi, Commandant à Rouen en 1574, & à Nantes en 1578, étant alors Capitaine d'une Compagnie de la Garde du Roi, Gentilhomme ordinaire de fa Chambre en 1579, Meftre-de-Camp d'un Régiment de Picardie & de Piémont en 1581 & 1584, & Capitaine de 50 hommes d'armes en 1595. Il fut envoyé par Henri III, pendant la Ligue, avec 18 Drapeaux, joindre M. de la Valette en Provence, où il fut Maréchal-de-Camp, & s'étant retiré du fervice à caufe de fes bleffures, Henri IV lui donna le gouvernement du Château de Nantes le 22 Avril 1598, avec Brevet du 13 Mai fuivant de 1600 écus de gages. Il fut auffi Capitaine du Comté & des Chaffes de Montfort-Lamaury. Il avoit tranfigé avec fes frères le 17 Avril 1570, & tranfigea encore avec Jean-Paul d'Esparbez, Seigneur de la Serre, le 19 Août 1597, & tefta le 25 Novembre 1599. Il eut de *Jeanne du Bois-Rouvray*, fille de *Pierre*, Seigneur *du Bois-Rouvray* & de Brazais, & de *Barbe de Crevecœur*, qu'il avoit époufée par contrat du 4 Février 1579:

1. Charles, qui fuit;
2. Et Joseph, nommé Evêque de Pamiers le 30 Septembre 1597, & Confeiller d'Etat. Il affifta aux Etats tenus à Paris en 1614, mourut à Toulouse le 5 Décembre 1625, & fut inhumé dans l'Eglife de St.-Etienne.

VI. Charles d'Esparbez, Seigneur de Luffan-Brazais, Enfeigne d'une Compagnie des Ordonnances du Roi, Chevalier de fon Ordre, étoit mort avant le 8 Juillet 1622. Il avoit époufé, par contrat du 10 Août 1607, *Françoife du Pleffis*, Dame de la Vaudelle, veuve de *Guy de Mondamer*, Seigneur des Efcotais, & fille de *René du Pleffis*, Seigneur de la Rochepimer, & de *Renée Bourrée*, Dame de Jerzé. Après la mort de fon mari elle fit une fondation aux Jacobins de Nantes, & eut la garde-noble de fes enfans, favoir:

1. Charles, mort en 1611, & enterré à Laval;
2. Et Gabriel, qui fuit.

VII. Gabriel d'Esparbez, Seigneur de Luffan, Brazais, Boifchevreuil & de Bofmoteux, étoit mineur en 1622, & rendit aveu au Seigneur du Buiffon le 10 Mai 1648. Il produifit trois degrés feulement, devant M. Barrin de la Galiffonnière, Intendant de Rouen, lequel lui donna un délai d'un mois, pour prouver le IVe degré, les titres étant dans la

branche aînée, & le renvoya, le 5 Août 1656, au Conseil qui le maintint, par Arrêt du 11 Février 1668. Il épousa, par contrat du 15 Mai 1645, *Marguerite du Fay*, fille de *Pierre du Fay*, Chevalier, Baron de la Mesangère, de Saint-André, de Marcilly, &c., & de *Charlotte du Prat*, dont il n'eut point d'enfans.

BRANCHE
des Seigneurs de Belloc *ou de* Beaulieu.

III. Jean d'Esparbez, nommé au premier testament de son père, de 1479, étoit Ecclésiastique en 1485. On le dit auteur de cette branche, & être troisième fils d'Odet d'Esparbez, Ier du nom, & de *Belette de Massas*. De ce Jean d'Esparbez sortirent :

Pierre, qui suit;
Et Domengue, Dame de Pis, seconde femme de *Jean de Comère*, Seigneur de Fals & de Pis, laquelle testa le 9 Avril 1555, & institua héritier Jean, le second fils de son frère.

IV. Pierre d'Esparbez, Seigneur de Belloc au Diocèse d'Auch, épousa *Jayme de Montlezun*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Meillan, & d'*Anne de Montlezun*, fille de *Gaillard de Montlezun*, Seigneur de Montcassin, dont :

1. Beraud, qui suit;
2. Jean, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné;
3. Et Bernard, qui donna son consentement au mariage de Jean, son frère, en 1564.

V. Beraud d'Esparbez, Seigneur de Belloc ou Beaulieu, de Pis & de Fals, Chevalier de l'Ordre du Roi, Mestre-de-Camp de dix Compagnies, testa au Château de Fals, Sénéchaussée d'Armagnac, le 11 Juin 1573. Il avoit épousé à Beaumont-de-Lomagne, le 17 Octobre 1552, *Françoise de Comère*, fille de *Jean*, & de *N... de Bar*. De ce mariage vinrent:

1. Philippe, qu'on croit mort sans postérité;
2. Jacques, qui suit;
3. & 4. Meric & Jean;
5. Et Françoise, dite mariée, dans le testament de son père.

VI. Jacques d'Esparbez, Seigneur de Belloc, Capitaine de 50 hommes d'armes, étoit mort en 1596, & avoit épousé, par contrat du 14 Juillet 1591, *Françoise de Voisins*, fille d'*Antoine de Voisins*, Seigneur & Baron de Montaut, de Gramont & de Couffolens. Il en eut :

Antoinette-Françoise d'Esparbez, héritière de son père, laquelle étoit sous la tutelle de sa mère, le 5 Avril 1597, lorsqu'elle vendit à *Jacques-Louis de Carbonneau*, Seigneur de la Salle-Goulens, quelques directes & biens à Layrac. Elle fut mariée, par contrat du 20 Juin 1607, avec *Paul-Antoine de Cassagnet*, Seigneur de Caussens auprès de Condom, fils de *Bernard*, & de *Jeanne de Narbonne*. Son père lui donna 42000 livres, pour liquider les Terres de Belloc, de Fals & de Pis. Le P. Anselme dit que la Terre de Belloc appartenoit, en 1733, à Madame de Tiffault, demeurant à Toulouse.

V. Jean d'Esparbez, Seigneur de Coignax, second fils de Pierre, Seigneur de Belloc, & de *Jayme de Montlezun*, étoit mort en 1594. Il avoit épousé, le 17 Septembre 1564, *Marguerite de Montboyer*, fille de *Jacques*, Seigneur de Pouyminet, Diocèse de Lombès. De ce mariage vinrent:

1. Antoine, qui suit;
2. & 3. Bertrand & Meric;
4. Jean-Jacques, Seigneur de la Roque-Coignax, qui testa, le 5 Mars 1548, & eut de *Jeanne du Clos*, qu'il avoit épousée le 19 Octobre 1614:

Dominique, Seigneur d'Arlens, & Anne, qui transigèrent ensemble le 16 Juin 1652. Dominique, épousa, en Janvier 1648, *Angélique de Montaut*, dont il eut :

Arnaud-Guilhem, Seigneur d'Arlens;
Et Gabriel (Ces deux frères transigèrent ensemble le 7 Août 1691, & furent maintenus dans leur Noblesse en 1693).

5. Et Jean-François, institué héritier avec ses frères, par le testament de leur mère, en 1594.

VI. Antoine d'Esparbez, Seigneur de Coignax, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Picardie en 1586, étoit mort le 24 Décembre 1605, & avoit épousé, le 14 Octobre 1699, *Marguerite de Faudoas*, fille de *Jean de Faudoas*, Baron de Serillac, & de *Brandelise du Bouzet*, dont:

VII. Jean-Antoine d'Esparbez, Seigneur de Coignax, qui testa le 31 Octobre 1664. Il avoit épousé, par contrat du 8 Mai 1634, *Isabeau de Saint-Sivié*, dont :

1. Jean-Pierre, qui suit;
2. Et François-Michel, qui demeuroit à Coignax, Sénéchaussée d'Auch & Election d'Armagnac, en 1667 & 1668.

VIII. Jean-Pierre d'Esparbez, Seigneur

de Coignax, eut acte de la repréſentation de ſes titres de Nobleſſe, devant le Subdélégué, de M. Pellot, Intendant de Guyenne, le 24 Septembre 1667, & fut maintenu avec ſon frère, par jugement de M. le Pelletier de la Houſſaye, Intendant de Montauban, le 11 Octobre 1698. Il épouſa, par contrat du 30 Septembre 1660, *Jeanne de la Barre*.

On trouve FRANÇOISE D'ESPARBEZ DE LUSSAN, fille de FRANÇOIS D'ESPARBEZ, & d'*Anne d'Antin*, & ſœur de PHILIPPE D'ESPARBEZ, mariée, le 17 Octobre 1623, à *Gabriel de la Barthe*, Seigneur de Laſſegan, fils de *Philippe de la Barthe*, Seigneur de Laſſegan, & de *Marthe de Murviel*, ſa première femme.

Voilà ce que nous apprend le P. Anſelme ſur les deux dernières branches de *Brazais* & de *Belloc* ou *Beaulieu;* ſur celles des Seigneurs de Carbonneau & de la Mothe-Bardigues, Marquis & Comtes d'Aubeterre, nous n'avons pu donner exactement l'état actuel, parce que nous n'avons reçu aucun Mémoire.

Les armes : *d'argent, à la faſce de gueules, accompagnée de trois merlettes de ſable, 2 & 1*, aliàs *trois éperviers*.

* ESPARRON, en Dauphiné: Seigneurie qui entra en 1587, avec celle de *Truchenu*, dans la Maiſon de *Simiane*, par l'alliance de *Lucrèce de Claret* avec *Antoine de Simiane*. Voyez SIMIANE.

* ESPARRON, en Provence, Diocèſe d'Aix : Terre & Seigneurie érigée en *Vicomté* en 1379, par la Reine JEANNE, Ier du nom, en faveur de la Maiſon de ce nom, & le Vicomte en rendit hommage au Roi LADISLAS, l'an 1386. Cette Vicomté paſſa depuis dans la Maiſon d'*Eſclapon*, dont l'héritière MADELEINE D'ESCLAPON la porta à ſon mari *François d'Arcuſſia*, qu'elle épouſa en 1480. Il eſt le ſeptième aïeul de CHARLES-JOSEPH D'ARCUSSIA, Baron d'Eſparron, allié, en 1740, à *Eliſabeth de Clapiers*, ſœur du Marquis de Cabris. Voyez ARCUSSIA.

ESPERIÈS (D'), famille noble & ancienne, qui a donné ſon nom à un petit Hameau, enclavé dans des montagnes ſous le Montaigoual, qu'elle tenoit en toute Seigneurie; mais on ne peut fixer l'époque de la formation de ce Hameau, ni conſtater l'ancienneté de cette famille, dont l'origine ſe perd dans l'obſcurité des tems, ceux de ce nom ayant eſſuyé, comme beaucoup d'autres, le ſort des Guerres civiles du Duc de Rohan, & celles des Fanatiques, dont les Cévennes furent le théâtre, & où ils eurent le malheur de perdre leurs anciens titres par le rapt & par le feu. Ce qu'elle a pu en retrouver ne remonte qu'au XVIe ſiècle, depuis lequel la filiation eſt ſuivie ſans interruption. Voici ce que nous apprend un *Mémoire* envoyé :

I. THOMAS D'ESPERIÈS, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, vivant en 1550, le premier que l'on connoiſſe, eſt ainſi qualifié dans ſon teſtament, reçu par *Debroa*, Notaire, le 20 Novembre 1555, dans lequel il rappelle *Etiennette de Chaſtueil*, ſa femme, dont il déclare avoir deux enfans, & par lequel il inſtitue héritier univerſel ſon fils aîné, & réduit le cadet à une légitime qu'il y fixe à 15 mille livres, avec ſes vêtemens, nourriture & entretien, avec un Laquais & un cheval, ce qui annonce qu'il falloit que THOMAS eut eu un fort patrimoine, outre ce qu'il pouvoit tenir du chef de ſa femme. Ses enfans furent :

1. SALVAN, héritier univerſel inſtitué, qui mourut ſans enfans de *Louiſe de Barrail*, ſon épouſe ;
2. Et RAYMOND, qui fuit.

II. RAYMOND D'ESPERIÈS, réduit par ſon père à ſa légitime, ſuccéda à ſon frère aîné dans tous ſes biens, & ſe maria avec *Françoiſe d'Arrêne*, dont il eut :

III. JEAN D'ESPERIÈS, qui fut pourvu, en 1614, d'un Office de Conſeiller du Roi & Auditeur en ſa Chambre des Comptes de Montpellier. Il fut marié 1° à *Catherine de Nogarède*, fille de noble Seigneur *de Durfort* & de Frayſſard ; & 2° à *Alix de Bouſquet*. Il laiſſa pluſieurs enfans de ſes deux femmes, entr'autres :

1. PIERRE, qui fuit;
2. Et FRANÇOIS, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

IV. PIERRE D'ESPERIÈS hérita des biens de ſa famille, & ſe maria avec *Jeanne de Gineſtoux*, de laquelle il eut :

V. FRANÇOIS D'ESPERIÈS, Ier du nom, qui s'allia à *Jeanne de la Cour*, dont :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. Et RAYMOND, qui a laiſſé de *N.... de Viel*, trois enfans en bas âge.

VI. FRANÇOIS D'ESPERIÈS, IIe du nom, Conſeiller du Roi & Maire perpétuel de la ville de Valleraugue, a épouſé *Jeanne-Marie de Paſtourel*, de laquelle il eut :

1. François-Pierre, qui fuit ;
2. Et Raymond, non marié.

VII. François-Pierre d'Esperiès, Capitaine au Régiment de Bourbon, Infanterie, & Gouverneur de Valleraugue, a époufé *Angélique-Catherine-Françoife de Goëtzman*, veuve de *François-Alexis de Glütz*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine-Commandant d'une Compagnie Suiffe du Régiment de la Cour au Chantre, & Confeiller au Grand-Confeil de Soleure, & fille de feu *Adam-Valentin de Goëtzman*, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine-Commandant d'une Compagnie Suiffe au Régiment de Karrer, & de Dame *Angélique-Catherine-Françoife de Hardy*. On ignore s'ils ont poftérité.

SECONDE BRANCHE
établie en Provence.

IV. François d'Esperiès, Ier du nom, fecond fils de Jean, alla fe fixer à Marfeille, où il époufa, en 1662, *Françoife de Bonin*. Il fut *déclaré Noble & iffu de noble race & lignée*, par jugement des Commiffaires-Généraux, pour la recherche de la Nobleffe de Provence, du 16 Novembre 1669, qui ordonne que *lui & fes enfans nés & à naître, jouiront du privilège de Nobleffe*, &c. Il eut de ce mariage :

1. Ignace, qui fuit ;
2. Et N..., Chevalier.

V. Ignace d'Esperiès, Lieutenant d'une des Galères du Roi, fut tué au détroit de Gibraltar, & avoit époufé *N... Payen*, dont il a laiffé :

1. Lange, qui fuit ;
2. Et N..., mort à Strasbourg, Lieutenant au Régiment de Poitou, Infanterie.

VI. Lange d'Esperiès, Capitaine de Grenadiers au Régiment Royal-Poitou, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, & Gouverneur pour le Roi de la ville de Thann, dans la Haute-Alface, a époufé *Françoife de Troncet de Marfelly*, de laquelle il n'a point d'enfans.

Les armes : *d'or, à un poirier de finople, fruité d'argent, accofté de deux étoiles d'azur, & foutenu d'un croiffant de gueules.*

ESPEYSSOLES, ancienne famille noble de Breffe. Guillaume, Seigneur d'*Efpeyffoles*, Chevalier, & Perraud d'Espeyssoles, Damoifeau, fon frère, eurent confirmation de juftice pour leur terre d'*Efpeyffoles*, par *Sibylle de Baugé*, Dame de Breffe, & Amé, Comte de Savoie, fon mari, l'an 1289.

Guyonnet d'Espeyssoles, Damoifeau, marié, en 1317, à *Anfelmette de Marmont*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Marmont*, & de *Florence de la Balme*, eut pour fils :

Pierre, Seigneur d'Espeyssoles, qui époufa *Marguerite de Vaugrigneufe*, fille de *Jean*, Seigneur *de Vaugrigneufe*.

Anne d'Espeyssoles & *Robert Beverd*, Chevalier, fon mari, vivoient en 1380.

Cette famille s'eft éteinte en la perfonne d'Etiennette, Dame d'Espeyssoles, femme, en 1443, de *Pierre de Meyferia*, Seigneur de Tirant.

ESPIARD DE SAULX, famille diftinguée dans la Robe, aux Parlemens de Dijon & de Befançon.

Antoine Espiard, Ecuyer, Seigneur de Saulx, mort Confeiller-Clerc au Parlement de Dijon, époufa *Anne Beau*, de laquelle il eut :

François-Bernard Espiard de Saulx, né à Dijon le 23 Septembre 1659, reçu, le 23 Juin 1693, Préfident à Mortier au Parlement de Befançon, mort en cette ville le 16 Janvier 1743, âgé de près de 84 ans, avoit exercé plus de 30 ans les fonctions de la charge de Préfident avec une réputation univerfelle. Depuis qu'il s'étoit retiré du Palais, il avoit employé fon temps à la compofition de plufieurs ouvrages de jurifprudence. Il étoit un des Commiffaires nommés par le Roi pour la réformation générale de la Coutume de la Province de Franche-Comté. Les plus célèbres jurifconfultes du Royaume le confultoient, & on trouve fon nom avec fes réponfes dans leurs écrits (*Mercure de France du mois de Mars* 1743, page 598.) Il avoit époufé, le 3 Novembre 1693, *Claude-Françoife de Santans*, dont il a eu plufieurs enfans, entr'autres :

1. Jean-François Espiard, Chanoine de l'Eglife Métropolitaine de Befançon ;
2. François-Ignace, qui a été Grand-Vicaire de M. Poncet, Evêque de Troyes. Il eft auteur de l'*Effai fur le Caractère des Nations* ;
3. Et Marie-Anne Espiard, alliée à *Jules-Marie Terrier*, Seigneur de Mailly, Confeiller au Parlement de Befançon. (Voy. Moreri.)

Louis-Philibert Espiard, Seigneur de Mâcon, Champrim, Esfourg, Méprinot, Mouf-

quetaire du Roi dans sa première Compagnie, épousa, le 29 Septembre 1744, *N... de Champeaux*, dont :

1. Jean-Baptiste-Pierre-Lazare, Lieutenant en second au Régiment de la Reine, Cavalerie ;
2. Et Françoise-Xavière-Jeanne-Baptiste Espiard, mariée, le 21 Septembre 1766, à *Bernard Comeau*, Seigneur de Chery & de Brazey, Capitaine au Régiment de la Sarre.

Les armes : *d'azur, à trois épis d'or.*

ESPIE, ancienne famille noble du Languedoc, établie à Toulouse au commencement du XVe siècle : elle a formé trois différentes branches. On la trouve dans les *Annales de Toulouse* par la Faille, dans le *Catalogue général des Gentilshommes de la Province du Languedoc*, dans l'*Armorial génér. de France*, & dans les *Tablettes historiques, généalogiques & chronologiques.*

Les Terres de la *Serre*, de la *Bastidette*, de l'*Encontrade*, & de la *Masquerre*, Diocèse de Toulouse, Election de Comminge & de Rivière-Verdun, furent érigées, par Lettres-Patentes du mois de Septembre 1747, en titre & dignité de *Comté d'Espie*, en faveur de Félix-François d'Espie, chef de la branche aînée, Seigneur de Saint-Lis, dont nous parlerons ci-après ; à l'effet de quoi Sa Majesté a commué & changé le nom de *la Serre* en celui *d'Espie*. Lesdites Lettres furent registrées au Parlement de Toulouse le 15 Novembre de la même année, & en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier le 4 Avril 1748. Les motifs de cette érection sont l'ancienneté de cette famille & ses services dans le militaire.

Jean d'Espie, Ier du nom, demeurant à Toulouse, vivoit en 1531, avec *Jeanne de Tabard*, sa femme, qualifiée, dans son contrat de mariage, en latin & en parchemin, *Nobilis Domicella :* ceci est constaté par un acte du 27 Juin de ladite année 1531. Il en eut :

Antoine d'Espie, propriétaire des Domaines sis aux lieux de Saint-Lis & de Fonsorbes, qui fut Capitoul de Toulouse en 1586. Il épousa *Marguerite d'Astorg*, dont entr'autres enfans :

1. Jean, qui suit ;
2. François, trois fois Capitoul de Toulouse, qui de *Marie de Gout*, sa femme, laissa trois filles, mariées ;
3. Peyronne, alliée, en 1592, à *Jean de Latger ;*
4. Et Françoise, mariée à *Jean de James*, Avocat au Parlement.

Jean d'Espie, IIe du nom, succéda à son père dans les Domaines de Saint-Lis & de Fonsorbes, fut aussi Capitoul de Toulouse, & ajouta dans ses armes *un chef de sable, chargé de 3 coquilles d'argent*, à la place de 3 *étoiles* qu'il y avoit auparavant, en mémoire du vœu qu'il avoit formé, de faire tenir sur les fonts de Baptême, par un pélerin & une pélerine de St-Jacques, le premier enfant mâle qu'il auroit de sa seconde femme. Il avoit épousé 1° *Jeanne d'Aiguesplatz*, morte le 25 Juin 1605, fille d'*André*, & de *Jacquette de Saint-Latger ;* & 2° en 1608, *Catherine de Tiffaut*, sœur de *Jean-Arnaud de Tiffaut*, Conseiller au Parlement de Toulouse, & fille de *Pierre de Tiffaut*, Conseiller en la Sénéchaussée, & de *Françoise de Tournemire.* Du premier lit vinrent :

Cinq filles, dont trois furent mariées.

Et du second il eut entr'autres enfans :

Jean-Jacques, qui suit.

Jean-Jacques d'Espie, Ier du nom, Seigneur de St.-Lis, mourut en 1682. Il avoit épousé, par contrat du 4 Juin 1647, *Jeanne d'Ardailhon*, décédée en 1712, à 81 ans, fille d'*Aaron*, Avocat au Parlement de Toulouse, & de *Jeanne de Paulhac*, dont :

1. Jean-Jacques, qui suit ;
2. André, rapporté après la postérité de son aîné ;
3. Et Michel, né le 13 Septembre 1663, Major de Valenciennes où il est mort, le 16 Mai 1754. Voyez le *Mercure de France*, du mois de Juin de cette année, page 207. Il y est parlé de lui d'une manière honorable.

Jean-Jacques d'Espie, IIe du nom, né en 1648, mort le 3 Juin 1717, avoit épousé à Lisbonne, en 1690, *Marguerite de Jesus*, morte le 14 Mars 1712, fille de *François-Alberto*, & de *Marie Jorge*. De ce mariage sont issus :

1. Jean, Chevalier de l'Ordre de Christ, mort sans postérité, le 5 Novembre 1742, & a été enterré à Toulouse, dans la Chapelle de Notre-Dame des grands Carmes. Il avoit épousé en Portugal, en 1721, *Catherine-Thérèse de Bessa*, fille de *Joseph-Emmanuel*, Major du Régiment de la Cour, & de *Marie-Madeleine de Pina ;*

2. Félix-François, qui fuit;
3. & 4. Joseph, Chevalier de l'Ordre de Chrift, & Louis d'Espie, Baron de Gaure, réfidans en Portugal, auxquels leur frère aîné Jean, laiffa, par teftament du 3 Novembre 1742, les biens qu'il avoit en Portugal.

Félix-François, Comte d'Espie, Seigneur de Saint-Lis, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Picardie, & Commandeur d'un bataillon d'Infanterie, Gouverneur de Muret, mentionné au commencement de cette Généalogie, a été fait, avec la permiffion du Roi, en 1759, Chevalier de l'Ordre de la Fidélité, de S. A. S. le Margrave de Bade-Dourlach, qui lui envoya le cordon de fon Ordre, pour lequel il fit preuve de 150 ans de Nobleffe, par devant deux Notaires, qui firent les extraits de fes titres, envoyés à la Cour de ce Prince avec l'Armorial de fes armes, pour être dépofés dans les Archives de cet Ordre. Félix-François eft connu dans la République des Lettres, par deux ouvrages, l'un intitulé : *Manière de rendre toutes fortes d'Edifices incombuftibles*, imprimé à Paris. Cet ouvrage eft traduit en Anglois & en Allemand. Voyez le *Mercure de France*, du mois de Mai 1754, page 149. Il eft encore parlé dans la *France Littéraire*, page 42, d'un autre ouvrage qu'il a donné en 1751, concernant un projet fur l'Ecole-Militaire, préfenté au Roi. Il avoit époufé: 1° par contrat du 12 Juin 1743, *Catherine-Marie-Blandine de Caftellan*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Mafquerre, Préfident de la première Chambre des Enquêtes du Parlement de Touloufe, & de *Louife de Cafes*. Elle eft nièce de *Jean-Marie de Caftellan*, Evêque de Rieux, & petite-nièce de feu *N... de Caftellan*, Evêque de Valence; & 2° le 17 Juin 1778, *N... de Panat*, fille du Comte *de Panat*, Chevalier de Saint-Louis, mort chef d'Efcadre, & de Dame *Francoife de la Rochefoucauld*. Il eut du fecond lit :

Joseph-François-Félix, né le 17 Avril 1779.

André d'Espie, fecond fils de Jean-Jacques, Ier du nom, & de *Jeanne d'Ardailhon*, né le 12 Juin 1653, & mort le 29 Août 1727, avoit époufé, par contrat du 25 Novembre 1690, *Françoife Conftans*, morte le 24 Avril 1738, âgée de 72 ans, fille de *Jean*, Confeiller au Préfidial de Montauban, & d'*Anne de Blafy*. Il en eut :

Jean-François d'Espie, Seigneur de Maître-Huguet (ancien nom des Domaines poffédés par fes ancêtres), né à Touloufe le 2 Avril 1699, avoit époufé, par contrat du 23 Juin 1733, *Elifabeth de Carrière d'Aufrery*, morte il y a douze à quatorze ans, fœur de l'Abbé *d'Aufrery*, Confeiller-Clerc du Parlement de Touloufe, en 1771, & de *N..... de Carrière-d'Aufrery*, Chevalier de Malte. Elle étoit fille de *Clément de Carrière-d'Aufrery*, & de *Marie-Anne de Caftet-d'Aurain*. De ce mariage font fortis :

1. Barthélemy-Michel-André, né le 30 Octobre 1736, ancien Officier des Grenadiers Royaux ;
2. Bertrand-Marie, né le 12 Février 1738, Enfeigne des Vaiffeaux au département de Toulon ;
3. Nicolas-Augustin, né le 27 Août 1741, ancien Officier au Régiment de Picardie;
4. Françoise, née le 5 Mai 1734;
5. Michelle-Paule, née le 23 Juillet 1735;
6. Et Jeanne-Henriette-Marie, née le 2 Février 1740.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à un épi de bled d'or, pofé en bande; aux 2 & 3 d'argent, à un bœuf de gueules paffant; au chef de fable chargé de 3 coquilles d'argent*, au lieu de 3 *étoiles* qu'il y avoit auparavant, ainfi que nous l'avons dit au degré de Jean d'Espie, IIe du nom.

ESPINAC. Pierre d'Espinac fut Lieutenant du Roi dans la Bourgogne & le Lyonnois. Il eut de *Guicharde d'Albon*, fon époufe, entr'autres enfans, Pierre d'Espinac, qui fut Archevêque de Lyon fur la fin du XVIe fiècle. Ce prélat fut un ligueur opiniâtre jufqu'à fa mort arrivée le 9 Janvier 1599, & caufée, dit-on, par la douleur de voir que Henri IV, par la réduction de Paris, avait achevé de s'affermir dans la poffeffion du Royaume.

ESPINASSE, en Languedoc : *d'argent, au pin de finople, au chef de gueules, chargé d'une croix d'argent*.

ESPINASSE (l'), nom d'une branche de la Maifon du Maine. Voyez ce mot.

ESPINASSE (de l'), famille noble d'ancienne extraction originaire de Guyenne, établie en Normandie vers la fin du XVe fiècle. Elle s'eft divifée en deux branches, dont l'aînée, fixée dans l'Election de Domfront, porte

pour armes : *fascé d'argent & de gueules de six pièces ;* & la cadette, éteinte dans l'Election de Bayeux, portoit : *écartelé d'azur, au 1 chargé d'une étoile d'argent ; au 2 d'un croissant de même ; & en pointe d'une étoile aussi d'argent.* C'est ce que nous savons, n'ayant point reçu de Mémoire.

ESPINASSY. Suivant un *Mémoire envoyé,* cette famille, établie à Signe au Diocèse de Marseille en Provence, puise dans l'antiquité la plus reculée les preuves de sa noblesse. Il y a plus de 700 ans qu'elle tenoit un rang distingué dans cette Province. Elle s'est toujours soutenue dans son ancienne noblesse, & les Auteurs les plus exacts en ont conservé quelques titres ; ce que bien d'autres n'ont pu faire, parce que, du tems des guerres de M. le Duc d'Epernon, tous les registres des Notaires du lieu de Signe furent portés aux Baux, jadis place-forte près d'Arles, où ils se sont égarés.

Espinassy d'Espinassy est qualifié *Chevalier* dans les Chartres de l'Evêché de Marseille du XI[e] siècle, qualité qui, en latin, est signifiée par le mot de *Miles ;* elle marquoit une noblesse de sang & d'origine en celui qui en étoit qualifié. Il passa transaction avec l'Evêque de Marseille pour tous les habitans du lieu de Signe l'an 1096, pour les droits que l'Evêque prétendoit au terroir du même lieu.

On trouve Guillaume d'Espinassy présent en divers actes des Vicomtes de Marseille, hauts Seigneurs de Signe, où celui-ci possédoit de grands Domaines.

Pierre d'Espinassy fut choisi par Charles d'Anjou, I[er] du nom, Roi de Naples, Comte de Provence, pour être du nombre des cent Chevaliers qui le secondèrent dans le fameux duel que le Roi d'Aragon lui offrit, & qui se donna à Bordeaux devant le Roi d'Angleterre en l'année 1233 : il fut présent au fameux hommage rendu par Barral des Baux au Comte de Provence en 1252.

I. Noble Antoine d'Espinassy, Baron en partie du Château de Signe, descendoit par différens degrés du susdit Pierre. Le 9 Octobre 1362, il passa transaction avec un Guillaume Sudre, Evêque de Marseille. Il fut père de

II. Noble Louis d'Espinassy, qui, en son nom, & pour tous les habitans du Château & de la Vallée de Signe, passa transaction, le 16 Mai 1389, avec Aymar de la Voute, Evêque de Marseille. Il eut pour fils

III. Jean d'Espinassy, marié, en 1394, à *Hugonne de Blacas,* fille d'*Albert de Blacas,* Seigneur de Baudinar, & de *Marguerite de Baux.* Deux de ses fils moururent au service de Louis II, Comte de Provence. Il eut de cette alliance :

IV. Guillaume d'Espinassy, qui servit 22 ans *René d'Anjou.* Il avoit épousé, en 1429, *Honorade de Gantès,* fille de Noble *Jean de Gantès,* de Cuers, & de *Marie de Castellane,* dont un fils nommé

V. François d'Espinassy, marié, en 1462, à *Susanne de la Cépède,* fille de noble *Pierre,* & de *Guiteline Ricavi.* Il laissa :

VI. Noble Jacques d'Espinassy, du lieu de Signe, habitant de la ville de Marseille. En 1531 le Roi le nomma Séquestre des revenus de l'Evêché de Marseille, provenant de l'ancien Domaine, parce que le Pape Clément VII avoit disposé de cet Evêché, sans la participation de Sa Majesté, en faveur de Jean-Baptiste Cibo, dont la mère étoit cousine germaine de ce Pape. Il se maria, en 1498, avec Dame *Catherine de Cuers,* fille de noble *Pierre,* dont il eut :

1. Honorat, qui suit ;
2. Madeleine, mariée à noble *Antoine Fulconis,* de Brignolles ;
3. Marguerite, mariée à noble *François Fulconis,* de la même ville ;
4. Honorade, qui fit son testament le 30 Août 1579, par lequel elle nomme Exécuteur testamentaire noble Antoine d'Espinassy, son neveu. Elle avoit épousé noble *Clément Garnier ;*
5. Et Louise, mariée, le 15 Décembre 1542, à noble *Jean Nuzulard,* de Brignolles.

VII. Honorat d'Espinassy fut nommé Assesseur de Marseille en 1535, & étant Consul de la même Ville avec *Amand de Sommaty,* il obtint du Roi Henri III une dispense pour les habitans de Marseille de payer une taxe imposée sur les Aires, par Lettres du 3 Octobre 1558, données au camp d'Amiens. Il fut choisi pour régler l'entrée que cette Ville fit au Roi Charles IX. Il se maria, le 13 Mars 1539, avec *Marguerite de Châteauneuf,* fille de noble *Rostaing de Châteauneuf,* & de noble *Antorone Rooque,* des Seigneurs de Garcin. Il eut de ce mariage :

1. Antoine, qui fuit;
2. Lazarin, auteur de la feconde branche, rapportée ci-après;
3. Anne, femme de noble *Charles de Girenton ;*
4. Et Diane, mariée, en 1575, à *Balthazard de Seboulin*, Ecuyer.

VIII. Antoine d'Espinassy, Ecuyer, fe maria, le 12 Mai 1580 (*Verguiny*, Notaire à Signe) avec Dame *Lucrèce Niffard*, fille de noble *Elizias Niffard*, & d'*Honorade Mutonis*, dont il eut:

1. David, qui fuit;
2. Paul;
3. Judith, mariée, le 13 Mai 1614, à *Jacques de Nigris*, fils de noble *Jean*, de la ville de Fréjus.

IX. David d'Espinassy, Ecuyer, époufa, le 28 Mai 1624 (*Verguiny*, Notaire à Signe), Dame *Anne de Venel*, fille de noble *Jofeph*, Ecuyer, & de Dame *Jeanne de Garnier de Juhians-Fonblanque*. Il laiffa de ce mariage:

1. Antoine, qui fuit;
2. Jean, mort fans poftérité;
3. Et André, qui fervit Lieutenant dans le Régiment de Modène, enfuite dans les Volontaires, Garde de la Marine du Levant fous les ordres de M. le Duc de Beaufort, mort fans poftérité à Aix en 1673.

X. Antoine d'Espinassy, IIe du nom, Ecuyer, Lieutenant dans les Volontaires, & Garde de la Marine du Levant, fe maria, le 8 Février 1655 (*Verguiny*, Notaire à Signe), avec Dame *Jeanne de Grimaldi*, fille de noble *Gafpard de Grimaldi*, Ecuyer, & de Dame *Madeleine de Portalis*. Il eut de ce mariage 15 enfans, dont la plupart font morts au fervice:

1. & 2. Joseph & Martial;
3. Antoine, qui fuit;
4. & 5. Jean-Baptiste & François;
6. & 7. Jean & Gaspard;
8. & 9. Joseph & André;
10. & 11. Louis & Melchior;
12. & 13. Anne & Françoise;
14. Marguerite, mariée, le 6 Juin 1689, à noble *Jean-Baptifte de Venel*, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment de Champagne;
15. Et Madeleine.

XI. Antoine d'Espinassy, IIIe du nom, Ecuyer, fe maria, le 22 Août 1708 (*Allègre*, Notaire à Signe), avec Dame *Rofe de Cymon*, fille de *Vincent*, Avocat en la Cour, & de Dame *Diane de Truc*, de la Ville d'Aix, dont:

1. François, Ecuyer, mort Lieutenant dans le Régiment d'Orléans, Infanterie, pendant les guerres d'Italie, en 1736;
2. Joseph-Pascal, qui fuit;
3. Et André-Antoine, Ecuyer, qui a fait les campagnes de 1745 & 1746, fur le Vaiffeau du Roi, l'*Oriflamme*. Il fut envoyé en Flandre en 1747, pour les opérations maritimes, avec un détachement de Canoniers de la Marine; fait Enfeigne de Vaiffeau en 1751, envoyé dans le même tems aux Isles du Vent pour le fervice de l'Artillerie, où il a fervi en qualité de Capitaine d'une Compagnie de Bombardiers, fous les ordres de M. de Bompar, chef d'Efcadre, Gouverneur & Lieutenant-Général defdites Isles. Ayant repaffé en France, le Roi, content de fes fervices, lui a accordé fon ancienneté dans la Marine. Il eft actuellement au département de Toulon.

XII. Joseph-Pascal d'Espinassy, Ecuyer, fe maria, le 12 Novembre 1747 (*Billon*, Notaire à Signe), avec Dame *Hippolyte-Françoife-Ignace de Bonniere-Duhamel*, fille de Meffire *Jean-François de Bonniere-Duhamel*, Capitaine de Dragons, & de Dame *Chriftine d'Olonne*, (*a*). De ce mariage vinrent:

1. César-Auguste-Félix-François-Joseph-Marie, né le 10 Janvier 1751;
2. Antoine-Melchior-Etienne, né le 5 Mai 1759;
3. Et Christine-Rosalie, née le 3 Septembre 1748.

SECONDE BRANCHE.

VIII. Lazarin d'Espinassy, Gentilhomme ordinaire de la Reine Catherine de Médicis, fecond fils d'Honorat, & de *Marguerite de Châteauneuf*, fut homme d'armes du Comte de Tende, Grand-Sénéchal de Provence, qui lui donna ordre de lever 150 hommes d'ar-

---

(*a*) Son frère *Alexis d'Olonne*, Comte du St.-Empire, Lieutenant-Général des armées Autrichiennes, Généraliffime de la Cavalerie du Roi de Pologne, eft mort en 1752, après l'Ambaffade dont il fut chargé par ce Prince auprès du Roi de Naples. Il avoit époufé, en 1721, Dame *Marie-Hippolyte*, Marquife *de Gazzoldo de Mantoue*, dont il a eu *Jofeph*, Comte *d'Olonne*, marié à Dame *Thérèfe-Françoife Dupin*, famille illuftre de Touloufe, qui a fourni plufieurs Grands-Maîtres à l'Ordre de Malte; & *François Xavier*, Comte *d'Olonne*, Seigneur de la Pape, Colonel de Cavalerie, & Chef de Brigade au Régiment de Schomberg, marié, à Paris, à Dame *Marguerite de Bourdon*.

mes par Lettres du 14 Janvier 1570, pour la réduction de la Ville de Nîmes sous l'obéissance du Roi. La Ville de Marseille le députa aux Etats-Généraux du royaume de Blois. Il obtint, le 6 Mars 1577, des Lettres de sauvegarde pour sa maison de Signe, en considération de ses services. Il fut nommé Ambassadeur de France en Turquie & auprès de la Régence d'Alger. De retour de son Ambassade, les habitans de Marseille le députèrent au Roi l'an 1583, pour des affaires très-importantes. On lui donna en 1585 le gouvernement d'Istres, où il y avoit une place-forte. Le Grand-Prieur d'Angoulême le chargea de faire une levée de 60 hommes pour la sureté de ce lieu. Il épousa, le 2 Août 1570 (*Alphanty*, Notaire à Marseille), *Lucrèce de Villages*, fille de noble *Michel*, & de *Catherine de Seriasso*, fille de noble *Pierre*, Seigneur de la Sale, & d'*Adrienne de Froissard*. Il en eut:

1. Frédéric, qui suit;
2. Et Anne, Religieuse de l'Abbaye de Sion.

IX. Frédéric d'Espinassy, Capitaine des Galères du Roi, se maria, par contrat du 9 Décembre 1614, avec *Anne de Sommaty*, fille de noble *Pierre* & d'*Anne Bénédicti*. Le Bailli *de Forbin*, Lieutenant-Général & Commandant les Galères du Roi, le chargea en 1640, pendant tout le tems qu'il fut sur mer, de la direction des Galères qui restèrent dans le port de Marseille. Il laissa pour enfans:

1. Pierre, qui suit;
2. Et Diane, nommée Abbesse de l'Abbaye Royale de Sion, le 21 Août 1660.

Un second Mémoire donne encore pour fils à Frédéric,

Laurent, rapporté après la postérité de son aîné.

X. Pierre d'Espinassy fut confirmé dans sa noblesse le 26 Septembre 1667, par les Commissaires députés du Roi pour la vérification des titres de Noblesse. Il épousa, en 1658, *Marguerite de Latil*, fille de *Pierre*, Ecuyer, & d'*Isabeau de Beolan*, dont:

1. Joseph-Ignace, qui suit;
2. Denise, mariée, en 1691, à noble *Jean-Baptiste de Flotte*, & mère de *Nicolas de Flotte*, de *Henri*, reçu Chevalier de Malte, & d'*Elisabeth*, mariée, en 1710, à *Alphonse de Fortia*, Marquis de Piles, Lieutenant de Roi en Provence, Gouverneur de Marseille & des Isles d'If;
3. Et N... d'Espinassy, morte Religieuse à l'Abbaye de Sion.

XI. Joseph-Ignace d'Espinassy, Ecuyer, épousa, en 1702, *Thérèse de Martin*, fille de *Gaspard de Martin*, & *de Marthe de Bonifay*, de laquelle il n'a eu que Marthe-Thérèse d'Espinassy, mariée, en 1729, à *Gaspard Allègre*, Seigneur de Beaupré.

X. Laurent d'Espinassy, Sieur de Merchand, second fils de Frédéric, & d'*Anne de Sommaty*, Officier des Vaisseaux du Roi, épousa, par contrat passé à Marseille le 1er Juin 1643, *Madeleine Pèbre*, fille d'*Alexandre Pèbre*, Capitaine des Vaisseaux du Roi, & de *Marie-Madeleine de Bataille*. Il eut de son mariage:

XI. François d'Espinassy de Merchand, marié, le 20 Décembre 1680, à *Claire de Remusat*, fille de *Pierre de Remusat*, & de *Catherine Reine*, dont:

XII. Pierre-François d'Espinassy de Merchand, Chevalier, marié, à Paris, le 7 Janvier 1728, à *Louise-Françoise Belhomme de Neuville*, fille de *N... Belhomme de Neuville*, Seigneur de Thiovisy, Neuville & autres lieux, & d'*Hélène de Bar*, Dame de Briou. De ce mariage il a eu:

1. Louis-Auguste-Joseph-Victor, qui suit;
2. Louis-Henri, mort;
3. Charles-Louis, mort au service;
4. Louis-Auguste-Henri-Jules, mort;
5. Louise-Angélique, non mariée, connue dans la République des Lettres par plusieurs ouvrages utiles & curieux;
6. & 7. Charlotte-Opportune & Anne-Louise, toutes deux mortes. La première, mariée, a laissé deux enfans.

XIII. Louis-Auguste-Joseph-Victor d'Espinassy, Capitaine au Corps Royal d'Artillerie, est Chevalier de Saint-Louis.

Les armes: *d'or, à 3 boutons de roses feuillés & tigés de sable, accompagnés en abîme d'une rose épanouie sans tige, de même*. (On trouve dans l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, par Artefeuille, tom. I, p. 342, une Généalogie de cette famille, beaucoup moins détaillée que celle que nous venons de donner d'après les deux Mémoires qui nous ont été remis.)

* ESPINAY, Terre en Bretagne, qui a passé par alliance, comme nous le dirons ci-après, avec le Comté *de Durtal*, dans la Maison de *la Rochefoucauld*. Elle a donné son nom

à une Maison de cette Province, des plus nobles & des plus illustres, tant par ses alliances que par les grands hommes qu'elle a produits. Le chef de cette Maison, Chanoine de Rennes, avoit part aux distributions, & sa place dans le Chœur de la Cathédrale vis-à-vis de l'Evêque. Elle a formé la branche de *Vaucouleurs* & de *Broon.*

Le premier de ce nom qui soit connu est

GESTERUS, Sire D'ESPINAY, lequel suivit GUILLAUME, Duc de Normandie, à la conquête du Royaume d'Angleterre en 1066. Il eut:

GEOFFROY, Sire D'ESPINAY, Chevalier, mort en 1150. Son fils fut

PEAN, Ier du nom, Sire D'ESPINAY, vivant en 1217, qui fut père de

ALAIN, Ier du nom, Sire D'ESPINAY, vivant en 1242. Il eut pour fils

GUILLAUME, Sire D'ESPINAY, vivant en 1271, dont:

GALEVAN, Sire D'ESPINAY, vivant en 1308, qui épousa *Alix de Champagne,* fille de *Geoffroy de Champagne*, puîné de la Maison de *Champagne,* au Maine. Il en eut

JEAN, qui suit;
Et CHARLES, Chevalier, mort sans enfans.

JEAN, Ier du nom, Sire D'ESPINAY, vivant en 1315, eut pour fils & successeur

GUILLAUME, IIe du nom, Sire D'ESPINAY en 1341, qui fut père de

JEAN, IIe du nom, Sire D'ESPINAY en 1364, lequel laissa, entr'autres enfans:

SIMON, Ier du nom, Sire D'ESPINAY, vivant en 1399, allié 1° à *Marie de la Frette;* & 2° à *Marguerite de Châteaugiron.* Il eut du premier lit:

1. ROBERT, qui suit;
2. GUY, Seigneur de Boisduliers, vivant en 1431;
3. & 4. GUILLAUME & JEAN, qui furent d'Eglise;
5. Et ANNE, femme 1° de *Guillaume,* IIIe du nom, Seigneur *de Lorgeril;* 2° de *Georges de la Cicogne,* Chevalier; & 3° de *Jean de Fontenailles.*

Du second lit vint:

6. GUY, Sire D'ESPINAY, dont on ignore la destinée.

ROBERT, Ier du nom, Sire D'ESPINAY, mort en 1438, avoit épousé *Jeanne de Montbourcher,* dont:

1. SIMON, qui suit;
2. Et autre SIMON, dit *le jeune,* Chanoine de l'Eglise de Rennes.

SIMON, IIe du nom, Sire D'ESPINAY, eut de *Marguerite de Châteaubriant,* son épouse:

ROBERT, IIe du nom, Sire D'ESPINAY & de la Rivière, Grand-Ecuyer & Grand-Maître de Bretagne en 1445, marié avec *Marguerite de la Courbe,* fille de *Pierre,* Seigneur de la Courbe, & de *Jeanne de Dénée,* dont:

1. RICHARD, qui suit;
2. JACQUES, Evêque de Rennes;
3. EUSTACHE, Seigneur de Trèves;
4. ANDRÉ, Seigneur de la Courbe, qui se fit d'Eglise;
5. ROBERT, Chanoine & Trésorier de l'Eglise de Rennes;
6. ARTURE, femme de *Jean,* Seigneur *de la Houssaye;*
7. Et ANNE, femme 1° de *Jean Busson,* Seigneur de Gazon; & 2° de *Jean le Sénéchal,* Chevalier.

RICHARD, Sire D'ESPINAY & de la Rivière, Chambellan de FRANÇOIS II, Duc de Bretagne, épousa, 1° en 1433, *Béatrix de Montauban,* fille de *Guillaume,* Sire de Montauban, & de *Bonne de Milan,* sa seconde femme; & 2° *Marie de Goyon*, fille de *Jean de Goyon*, Seigneur de Matignon, Grand-Ecuyer de France, & de *Marguerite de Mauny,* Dame de Tholigny. Il n'eut d'enfans que de sa première femme, savoir:

1. GUY, qui suit;
2. ANDRÉ, Archevêque d'Arles, Cardinal du Titre de Sainte-Marie Majeure, puis Archevêque de Bordeaux en 1489, mort en 1500;
3. JEAN, Evêque de Mirepoix, puis de Nantes;
4. GUILLAUME, Evêque & Duc de Laon, Pair de France;
5. JEAN, dit *le jeune,* Evêque de Valence en Dauphiné;
6. JACQUES, Seigneur d'Ussé, auteur d'une branche dont nous n'avons point la filiation;
7. FRANÇOISE, Abbesse de Saint-Georges de Rennes, morte en 1520;
8. RENÉE;
9. Et JEANNE, femme de *Jean de Châteaubriant,* Seigneur de Beaufort.

GUY, Ier du nom, Sire D'ESPINAY & de la Rivière, mort en 1501, avoit épousé *Isabeau de Goyon,* sœur de la seconde femme de son père, & fille de *Jean de Goyon*, Seigneur de Matignon, Grand-Ecuyer de France, & de *Marguerite de Mauny*, dont pour fils unique

Henri, Sire d'Espinay & de la Rivière, mort en 1506, qui eut pour femme *Catherine d'Estouteville*, fille de *Michel*, Sire d'*Estouteville*, & de *Marie*, Dame *de la Roche-Guyon*. Il en eut six fils & trois filles, dont nous ignorons les noms & la postérité.

La terre d'Espinay fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois d'Octobre 1575, enregistrées le 20 Septembre 1576, en faveur de Jean, Sire d'Espinay & Comte de Durtal du chef de sa femme *Marguerite de Scepeaux*. Leur petite-fille,

Françoise d'Espinay, fille de Claude, devint, en 1609, héritière d'Espinay & de Durtal par la mort de son frère Charles, Marquis d'Espinay. Elle avoit épousé *Henri de Schomberg*, Comte de Nanteuil, & leur fils *Charles de Schomberg*, Pair & Maréchal de France, étant mort sans enfans, sa sœur *Jeanne de Schomberg*, épouse de *Roger du Plessis de Liancourt*, Duc de la Roche-Guyon, devint héritière du Marquisat d'Espinay & du Comté de Durtal. Voyez ROCHEFOUCAULD.

Le dernier de cette Maison étoit Charles, Marquis d'Espinay, Chevalier de Saint-Louis, mort, le 10 Décembre 1764, en son Château de Trotozec en Bretagne, âgé de 80 ans, & en lui s'est éteint cet ancien nom, n'ayant laissé aucun enfant de *Céleste-Julie Gaultier de la Boulaye* & de *Marie le Chaponnier*, ses deux femmes.

Les armes: *d'argent, au lion coupé de gueules & de sinople.*

De cette même Maison étoit François d'Espinay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Molay, Election de Bayeux, que l'on trouve marié, en 1593, à *Sylvie de Rohan*, fille du Prince de Guemené. Il portoit aussi pour armes: *d'argent, au lion coupé de gueules & de sinople, armé, lampassé & couronné d'or.*

ESPINAY (de l'), en Bretagne: *de sinople, à 5 buissons d'épines d'argent.*

*ESPINAY-SAINT-LUC, en Normandie: Maison, dont l'origine & la noblesse se perdent dans l'antiquité des tems. Plusieurs Historiens anciens & modernes la font descendre de *Guillaume le Normand*, dit *Cliton*, Comte de Flandre, & d'autres des Vicomtes de *Melun*, suivant un acte latin de l'an 1205. On trouve dans le Cabinet des Chevaliers des Ordres du Roi, plusieurs lettres du XVI[e] siècle, tant de MM. *de Melun* que de MM. *d'Espinay*, par lesquelles on voit qu'ils se reconnoissent mutuellement pour être de la même Maison, & qu'ils regardent cette consanguinité comme également honorable. La ressemblance des armes de *Melun* avec celles d'*Espinay*, donne d'ailleurs de la vraisemblance à cette opinion; car celles de *Melun* sont: *d'azur, chargé de besans d'or*, & celles d'Espinay: *d'argent, au chevron d'azur, chargé de besans d'or.*

Quoi qu'il en soit, la Maison d'Espinay, dont les puînés ont porté autrefois le nom du fief *des Hayes*, qu'ils possédoient dans le pays de Caux dès le XII[e] siècle, est une des plus anciennes & des plus illustres de Normandie. Elle a figuré avec beaucoup d'éclat parmi la haute Noblesse du Royaume, & s'est fort distinguée tant par ses services militaires, qui lui ont acquis les premières charges & dignités de la Cour & de la Couronne, que par les alliances qu'elle a contractées, même avec la Maison de France.

Elle tire son nom de la Terre d'Espinay, dans le pays de Caux, près de l'Abbaye de Jumiège, dont les Seigneurs d'*Espinay* sont en partie fondateurs. Elle a donné pendant plusieurs siècles de grands hommes à l'Etat toujours fidèles à leur légitime Souverain, & qui ont servi glorieusement; entr'autres François d'Espinay-de-Saint-Luc, premier Mestre-de-Camp de Troupes Françoises, Chevalier du Saint-Esprit à la création de cet Ordre, Grand-Maître de l'Artillerie de France, tué au siège d'Amiens en 1597. Il fut en réputation, selon tous les Auteurs, d'un des plus parfaits Seigneurs de son siècle. Egalement vaillant & prudent, il fit rentrer Paris sous l'obéissance du Roi, par sa négociation avec *Charles de Cossé*, Comte de Brissac, devenu Maréchal de France, dont il avoit épousé la fille, & de laquelle il eut pour fils aîné

Timoléon d'Espinay, Marquis de Saint-Luc, Chevalier des Ordres du Roi, qui, à l'imitation de son père, servit avec beaucoup de valeur, & remporta plusieurs victoires sous le règne de Louis XIII. Il obtint pour récompense de son mérite & de ses services, quoique jeune encore, le bâton de Maréchal de France. Il eut de *Henriette de Bassompierre*, sœur du Maréchal de ce nom, plusieurs enfans, dont

François d'Espinay, Marquis de Saint-Luc,

qui fervit très-utilement l'Etat fous Louis XIV, & fut fait Chevalier des Ordres à la promotion de 1661.

Les autres branches de cette Maifon fe font auffi rendues fort recommandables, & ont produit beaucoup d'Officiers-Généraux de grande diftinction, comme on le va voir par la Généalogie rapportée ci-après, fuivant l'extrait des titres originaux dépofés au Cabinet du Généalogifte des Ordres, pour établir, par filiation, l'ancienne Chevalerie que l'on exigeoit depuis 400 ans, pour la réception de Mademoifelle d'Espinay-Saint-Luc, dans le nouveau Chapitre des Chanoineffes de Metz, & fur lefquels il a fait un Mémoire qui a été préfenté au Roi par M. le Premier (feu M. *de Beringhen*), au mois de Février 1768, en faveur de M. le Marquis d'Espinay-Saint-Luc, aujourd'hui Meftre-de-Camp de Dragons.

On voit dans les anciens Auteurs que les Sires d'Espinay & les Seigneurs *des Hayes*, dans le pays de Caux, exiftoient dans le XIe fiècle. Dans la lifte des Seigneurs Normands qui fuivirent Guillaume le Conquérant en Angleterre, fe trouve un Sire d'Espinay au nombre des principaux Seigneurs, qui furent appelés dans la Tente de ce Prince, après la fameufe bataille de Battet, donnée le 14 Octobre 1066. Pierre d'Espinay, Seigneur dudit lieu, eft qualifié *Chevalier*, en latin *Miles*, dans des titres latins, munis de fon fceau, des années 1208, 1211 & 1220, qui fe trouvent dans les Abbayes de Jumiège, de Saint-Vandrille en Caux, & de Saint-Ouen de Rouen.

Le premier, dont la filiation eft juftifiée jufqu'à ce jour par plufieurs titres originaux fur chaque degré, eft

I. Guillaume, dit des Hayes, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qui fit une acquifition de Robert d'Espinay, Chevalier, Seigneur de la paroiffe de Saint-Martin d'Efpinay, fon frère aîné, par acte de l'an 1209. Cet acte eft rapporté dans une Généalogie authentique, faite en exécution des Ordres du Roi par les Commiffaires nommés par Sa Majefté, fur les titres produits par Louis d'Espinay, Chevalier, Baron de Boifgueroult, dont il eut acte le 24 Septembre 1540. Ce Guillaume, préfumé fils d'Adam, Chevalier, Seigneur d'Espinay & des Hayes, époufa 1° *Agnès de Bremont*; & 2° *Mathilde des Mares*. Du premier lit vint:

Renaud d'Espinay, Chevalier, vivant en 1219.

Et du fecond lit:

Richard, qui fuit.

II. Richard d'Espinay, dit *des Hayes*, Chevalier, partagea avec Renaud, fon frère aîné, les terres d'Espinay, des Hayes & de Saint-Victor dans le pays de Caux, par acte écrit en latin en date du mois de Mai 1219. Il paffa auffi un contrat de rente envers Radulphe des Hayes, Ecuyer, fon neveu, par acte de l'an 1227. Ce Richard porta les armes fous Philippe-Auguste, Louis VIII & Louis IX. Il fe trouve compris pour les Fiefs qu'il poffédoit, mouvant du Roi, ainfi que Guillaume, fon père, dans des Regiftres de la Chambre des Comptes de 1209 & 1227. Il eut de fa femme, dont on ignore le nom:

III. Guillaume, IIe du nom, dit *des Hayes*, Chevalier, qui vivoit en 1267. C'eft ce qui eft prouvé par un contrat de vente qu'il fit au mois de Mars de ladite année, & par une Charte de l'Abbaye de Saint-Ouen de Rouen, où l'on voit qu'il fut choifi, parmi les Chevaliers du pays, pour arbitre de quelques prétentions entre Jean, Seigneur de Préaux, & Godefroy, Abbé de Saint-Ouen. Il paffa auffi un acte avec les Religieux de Saint-Vandrille en Caux l'an 1277. Il fe trouve encore compris dans le nombre des Chevaliers qui fervirent fous les règnes de Saint Louis & de Philippe le Hardi. On préfume qu'il eut pour femme *N... des Vieux*, qui paroît lui avoir apporté la terre de ce nom, poffédée encore aujourd'hui par Madame d'Agueffeau, douairière, comme héritière de cette branche par Marie d'Espinay, fon aïeule.

IV. Thomas d'Espinay, fon fils, Chevalier, Seigneur d'Efpinay, vivoit en 1273 & 1274, fuivant deux titres de l'Abbaye de Saint-Vandrille. Il vendit en 1286 une portion de la terre d'Efpinay aux Religieux de Jumiège, & il étoit mort en 1297, ainsi qu'il appert par un titre latin de cette date, où il est qualifié de *noble & illuftre Seigneur*, *Chevalier défunt*. Il eft auffi fait mention de fes fervices rendus à l'Etat, & de ceux de Guillaume, fon père, dans une Charte latine de 1352, dont nous aurons occafion de parler plus bas. Il eut de fon époufe *N... de Dampont*, héritière de fa Maifon:

V. Robert d'Espinay, Seigneur dudit lieu, qui porta les armes pour Jean de France, Duc de Normandie, en 1331, & devenu Roi de France en 1351. Il fervit utilement ce

Prince qui le créa Chevalier, & lui donna une gratification de 500 livres tournois à prendre sur ses Trésoriers, en considération de ses services, de ceux de son père Thomas, & de Guillaume son aïeul, ainsi qu'il est employé dans le mandement qui lui fut expédié, daté de Manneville le 12 Avril 1352. Il vivoit encore en 1361, suivant un acte du 1er Avril audit an, par lequel un particulier s'oblige, envers lui, au payement d'une rente de 100 livres tournois. Il fut père de:

VI. Guillaume, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur d'Espinay & des Hayes, qualifié *Monseigneur*, qui servit sous le règne de Charles VI. Il en est fait mention dans des actes de famille des années 1393, 1407 & 1433. Il étoit mort avant le 10 Mars 1407, & étoit frère ou proche parent de Henri des Hayes, qui commandoit en 1392 une Compagnie de six Ecuyers sous le Sénéchal *d'Eu*, dans l'armée destinée contre le Duc de Bretagne. Ce Henri des Hayes donna, le 4 Août de cette année, une quittance de ses gages, scellée d'un sceau, dont les armes sont un *chevron chargé de besans d'or*. Guillaume, IIIe du nom, eut pour femme *Guillelmine de Maussigny*, sœur de *Philippine*, celle-ci mariée, par contrat du 26 Janvier 1376, à *Etienne-Cauvain de Dreux*, Prince du sang de France. Voyez la Roque, *Histoire de la Maison d'Harcourt*, tom. II, liv. XI, p. 1310. De ce mariage vinrent:

1. Robert, Sire d'Espinay, dont les enfans moururent sans postérité;
2. Geoffroy, qui suit;
3. Et Catherine, mariée, le 10 Mars 1407, à *Denis du Desert*, Ecuyer, Seigneur de Monthiart.

VII. Geoffroy, dit des Hayes, Ecuyer, Seigneur-Châtelain dudit lieu des Hayes, des Vieux, Trubleville, Saint-Paer, Gouverneur & Capitaine de la Ville & Château d'Arques, Grand-Bailli d'Eu, commanda plusieurs fois la Noblesse pendant que la guerre dura en Normandie, & fut Commandant en chef dans le Comté d'Eu, lors de la prison de Charles d'Artois, Comte d'Eu, fait prisonnier à la bataille d'Azincourt. Il acquit le Fief du Boisgueroult en 1419, & transigea, le 27 Juin 1433, entre *Charles* & *Richard de Courcy*, ses beaux-frères, sur un procès pendant à l'Echiquier de Normandie, au sujet de l'exécution du traité de mariage de *Jeanne de Courcy*. Lesdits Seigneurs de Courcy, pour se libérer, lui cédèrent la Terre de Ligneris. Geoffroy ratifia, le 1er Avril 1430, les clauses du contrat de mariage de Catherine, sa sœur, comme héritière de Guillaume, Chevalier, Seigneur d'Espinay, leur père commun; il donna, au même titre, une quittance de 57 livres 10 sols aux Receveurs des Etats de Normandie, le 2 Juillet 1433. Il avoit épousé, le 8 Juin 1423, *Jeanne de Courcy*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur du Bourg-Achard, & de *Marie Mallet de Graville*, qui étoit issue par *Alix d'Alençon*, son aïeule, de Robert, Roi de France, & eut de son mariage:

1. Guillaume, qui suit;
2. Isabelle, mariée, par contrat du 13 Février 1449, à *Jean de Pilloy*, Ecuyer, Seigneur d'Ablèges;
3. Jacqueline, mariée, le 20 Avril 1451, à *Robert le Poigneur de Limesy*, Ecuyer, Seigneur de Franqueville & de Frontebose;
4. Et Marguerite, femme de *Pierre de Frouville*, Ecuyer, Seigneur de Serainville.

VIII. Guillaume d'Espinay, IVe du nom, qualifié dans les titres de *Noble & Puissant*, devenu Seigneur d'Espinay, comme héritier de Robert, son oncle, Châtelain de Boisgueroult, des Hayes, des Vieux, Trubleville, St.-Paer, Monthiart, du Leau & Ligneris, Gouverneur d'Arques, servoit sous le règne de Louis XI, & commandoit en 1470 plusieurs Ecuyers, ayant un Page pour porter sa lance, dit la Roque, dans son *Traité de la Noblesse*. Il testa le 26 Février 1497, & étoit mort en 1499. Il avoit épousé, 1° en 1451, *Marie d'Angerville*, fille de *Richard*, Ecuyer, Seigneur de Grainville, & de *Marie de Trousseauville*; & 2° *Alix de Courcy*, Dame de Mezières, fille de *Richard*, Seigneur du Plessis & de Roye, & de *Marie de Lyon*. Du premier lit il eut:

1. Guy, qui suit;
2. Olive, mariée, 1° par contrat du 14 Juin 1468, à *N.... de Martel*, Ecuyer, Seigneur de Fontaine-Martel; & 2° le 11 Octobre 1508, à *René de Calliège*, Chevalier, Maître-d'Hôtel du Roi.

Et du second lit:

3. Robert, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Luc*, rapportée ci-après.

IX. Guy d'Espinay, Ecuyer, fut institué du

vivant de fon père, Seigneur de Boifgueroult & des Hayes. Il mourut fort jeune, & avoit époufé, le 10 Avril 1477, *Jeanne de Pilloy*, Dame de Tournebu & du Roulle, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux, & d'*Eléonore de Dampont*. Il laiffa de fon mariage :

1. Olivier, qui fuit;
2. Gilles, Seigneur de Tournebu & du Roulle, marié, 1° fans enfans, à *Françoife de Ponche*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Mefnil-Vaffé; & 2° à *Gillette de la Haye*, fille de *Thomas*, Ecuyer, Seigneur de Croifmare, dont il n'eut, pour fille unique, que

   Adrienne ou Gillette d'Espinay, dite *des Hayes*, mariée à *Guillaume de Normanville*, Ecuyer, Seigneur de Foucauld.

X. Olivier d'Espinay, Seigneur-Châtelain d'Efpinay & des Hayes, des Vieux, Trubleville, du Leau, Monthiart, Mefnil-David, Mefnil-Bouterot, Saint-Etienne de Rouvray, Baron de Boifgueroult, qualifié de *Haut & Puiffant Seigneur* dans fes actes, fut l'un des cent Gentilshommes de la Maifon du Roi, & mourut en 1521, étant Chevalier de l'Ordre de Sa Majefté. Il avoit époufé 1° *Charlotte de Ponche*, fœur de *Françoife*, femme de fon frère, dont il n'eut point d'enfans; & 2° le 29 Janvier 1506, *Jacqueline de Dreux*, iffue de Robert de France, Comte de Dreux, cinquième fils du Roi Louis le Gros, dont il eut :

1. Louis, qui fuit;
2. Pierre, mort jeune fans alliance;
3. & 4. Deux filles Chanoineffes;
5. Marthe, mariée, par contrat du 9 Mars 1523, à *Jacques de Praël*, Ecuyer, Seigneur de Jarville;
6. Et Claire, dite *des Hayes*, femme de noble Seigneur *Michel le Chevalier*, Ecuyer, Seigneur de Beaumont.

XI. Louis d'Espinay, qualifié de *Haut & Puiffant Chevalier*, Seigneur des mêmes lieux que deffus, Baron de Boifgueroult, l'un des cent Gentilhommes de la Maifon du Roi, eut acte, en 1540, de la production de fes titres de Nobleffe, devant les Commiffaires du Roi, auxquels après avoir prouvé l'ancienneté de la Maifon d'Espinay, & juftifié fa filiation depuis Guillaume, vivant en 1209, fut déclaré *Noble d'ancienne race*. Il mourut en 1557, & avoit époufé, 1° le 11 Juillet 1534, *Charlotte d'Ifques*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Lamerville, & de *Marguerite d'Erveau*; & 2° le 11 Août 1554, *Jacqueline de Rimerfvalle*, Dame de Marchainville, veuve de *René Perreau*, Seigneur de Caftillon. Elle étoit Dame d'honneur de la Reine Eléonore d'Autriche, veuve du Roi François Ier, & fille d'*Adrien de Rimerfvalle*, Baron de Lodike, Chevalier de la Toifon-d'Or, & Amiral de Flandre, en 1557, & de *Jeanne de Grimberghe*. Du premier lit vinrent:

1. Madeleine d'Espinay, mariée, par contrat du 28 Avril 1559, à *Claude de Beaunay*, Ecuyer, Seigneur du Tot;
2. Marguerite, alliée, par contrat du 14 Février 1564, à *Louis de Houetteville*, Chevalier Seigneur de Megremont;
3. Charlotte, femme du Seigneur *de la Haye-le-Comte*;
4. Guillemette, mariée, le 8 Septembre 1570, à *Antoine de Ligue*, Ecuyer, Seigneur de Recourt & des Autieux.

Et du fecond lit fortit :

5. Martin, qui fuit.

XII. Martin d'Espinay, qualifié, comme fon père, dans fes actes, *Sire* d'Espinay, Baron de Boifgueroult, Seigneur-Châtelain, & Patron des Hayes, des Vieux, Trubleville, Saint-Paer, Monthiart, du Leau, Comte de Rofendal en Flandre, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Confeiller en tous fes Confeils, Capitaine de 50 hommes d'Ordonnance, Bailli de Gifors, Gouverneur de Louviers, & Lieutenant-de-Roi en Bourgogne. Il mourut en 1609, & avoit époufé, en 1577, *Anne de Rochefort*, Vicomteffe de Buffon, fille de *René*, Comte *de Rochefort*, Baron de la Croifette, Lieutenant-de-Roi au pays Chartrain & Blaifois, Chevalier du Saint-Efprit, à la création de cet Ordre, & de *Jeanne Hurault*, dont :

1. René, qui fuit;
2. Jean, Vicomte du Leau, premier Ecuyer de la Grande-Ecurie, Maître-d'Hôtel du Roi, commandant les Gendarmes du Comte *de Rochefort*, fon aïeul, & mort à Paris fans alliance en 1622;
3. Madeleine, reçue en 1601 Chanoineffe & Comteffe de Remiremont, morte en 1635;
4. Anne, morte, fiancée au Comte *de Haraucourt*;
5. Et Diane, Religieufe des Filles-Dieu de Rouen.

XIII. René d'Espinay, titré Marquis d'Ef-

pinay & de Boifgueroult, Vicomte & Haut-Jufticier de Buffon en Bourgogne, Baron de Merlebeck & de Zeurebant en Brabant, Seigneur, Châtelain & Patron des Hayes, des Vieux, Trubleville, Saint-Paër, & autres lieux en Normandie, Meftre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, Gentilhomme de la Chambre du Roi, fe trouve qualifié de *Monfeigneur* dans fes actes. Il fervit avec diftinction à la tête de fon Régiment fous HENRI IV, & mourut de fes bleffures à Angoulême, en 1615, au fervice de LOUIS XIII. Il avoit époufé 1° *Claude de Moy*, fille d'*Antoine*, Sire & Baron de Moy, & de *Charlotte de Chabannes*, morte fans enfans; & 2° le 10 Mai 1610, *Claude de Roncherolles*, Dame du Port-Pincé & de Jaucourt, fille de *Pierre*, Chevalier, Baron de Pont-Saint-Pierre & d'Heugueville, premier Baron de Normandie, Gouverneur & Sénéchal de Ponthieu, & de *Charlotte de Moy*, fœur de fa première femme, & tante de *Claude de Moy*, mère de la Reine LOUISE DE VAUDEMONT. Il eut de ce fecond mariage :

1. PIERRE, qui fuit;
2. CHARLOTTE, mariée, par contrat du 9 Mai 1634, à *Antoine Puchot*, Seigneur de Gerponville;
3. Et MARIE, alliée à *Nicolas de Nollent*, Baron d'Ollandon & de Fatouville.

XIV. PIERRE, Sire D'ESPINAY, Marquis de Boifgueroult, Comte de Rofendal, Vicomte de Buffon, Baron de Merlebeck & de Zeurebant, Seigneur, Châtelain des Hayes, des Vieux, Trubleville, Saint-Paër, Monthiart, du Leau, Haut-Jufticier de Franvillers, & autres lieux en Picardie, Meftre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Gentilhomme de la Chambre du Roi, époufa, par contrat du 7 Mai 1642, *Charlotte Guillard*, fille de *Philippe*, Baron d'Arcy & de Lefpiffelière, & de *Jeanne de Mailly*, Dame de Franvillers, Fille d'honneur de la Reine MARIE DE MÉDICIS, dont :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. JEAN, Comte de Rofendal, tué au combat de Sénef en 1674, après s'être diftingué par fa valeur;
3. ANNE, Religieufe de Bellefonds, Diocèfe de Rouen;
4. & 5. CLAUDE-FRANÇOISE & ELÉONORE-ANGÉLIQUE, Religieufes au Val-de-Grâce.

XV. FRANÇOIS, Sire & Marquis D'ESPINAY, Seigneur des mêmes Terres que deffus, Gentilhomme de la Chambre du Roi, qualifié comme fon père de *Monfeigneur* dans fes actes, fut bleffé au fiège de Lille, & fervit en qualité de Meftre-de-Camp, à la conquête de la Franche-Comté, après s'être diftingué à la prife de Corbie, aux fièges de la Capelle, Landrecies, Saint-Omer, du Catelet, Hefdin & Arras. Il mourut en 1691, laiffant de *Marie-Conftance de Châlons*, qu'il avoit époufée en 1671, fille d'*Alphonfe-Rodrigue*, Baron de Cretot & d'Allonville en Caux :

1. FRANÇOIS-RODRIGUE, qui fuit;
2. NICOLAS-HERCULE, dit le *Chevalier d'Efpinay*, Comte de Rofendal, Lieutenant-Général des Armées navales & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, mort le 4 Janvier 1752;
3. MARIE-CONSTANCE, alliée, en 1718, à *Adrien-François*, Sire & Marquis *de Houdetot;*
4. MARIE, Religieufe à l'Abbaye du Tréfor;
5. & 6. CHARLOTTE & CATHERINE, Religieufes au Val-de-Grâce.

XVI. FRANÇOIS-RODRIGUE, Marquis D'ESPINAY & de Boifgueroult, Comte de Rofendal, Seigneur Haut-Jufticier de Franvillers, de Saint-Paër, Trubleville, &c., d'abord Page du Roi, enfuite Capitaine au Régiment de Bourgogne, Colonel d'un Régiment de Dragons de fon nom, en 1705, fucceffivement Brigadier, Maréchal-de-Camp, Lieutenant-Général des Armées du Roi, le 18 Octobre 1734, & Infpecteur-Général de Cavalerie, a fait les campagnes de 1742 & 1743, dans l'Armée du Rhin, dont il étoit le plus ancien Lieutenant-Général. Il a commandé en chef pendant l'hiver de 1744 & eft mort à Strasbourg en 1747, commandant en Alface. Il avoit époufé, en 1705, *Marie-Anne d'O*, Dame d'Atours de feu S. A. R. la Ducheffe d'Orléans, Régente, décédée Ducheffe de Lauraguais, le 3 ou le 4 Avril 1727, tante de l'héritière de ce nom, & fille aînée de *Gabriel d'O*, Marquis de Franconville, Chef d'Efcadre des Armées navales, premier Gentilhomme de la Chambre de feu M. le Comte de Touloufe, & de *Marie-Anne de Lavergne de Guilleragué*, morte le 12 Septembre 1737, laquelle avoit été Dame d'honneur de feu Madame la Dauphine. De ce mariage eft iffue

XVII. ADÉLAIDE-LOUISE-SALBIGOTON D'ESPINAY, mariée, le 11 Août 1728, à *Guy-Louis-Charles de Montmorency*, Marquis

de Laval, Guidon de Gendarmerie, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Chevalier d'honneur de feu S. A. R. la Ducheſſe d'Orléans, Régente, dont *Louiſe-Adélaïde-Philippine de Laval-Montmorency*, née le 13 Avril 1731, baptiſée dans la Chapelle du Palais-Royal, & tenue ſur les Fonts par LOUIS, Duc D'ORLÉANS, & par PHILIPPINE-ELISABETH D'ORLÉANS, dite *Mademoiſelle de Beaujolois.* Elle s'eſt faite Religieuſe au Couvent de la Ville-l'Evêque à Paris, en Février 1757, après avoir fait des diſpoſitions teſtamentaires en faveur de Mademoiſelle D'ESPINAY-SAINT-LUC, ſa couſine, aujourd'hui Chanoineſſe du nouveau Chapitre de Metz.

Les Seigneurs D'ESPINAY, Marquis de Boiſgueroult, ont toujours écartelé de France, à cauſe de *Jacqueline de Dreux*, femme d'OLIVIER D'ESPINAY, qui, par ſon teſtament du 24 Décembre 1524, enjoignit à LOUIS D'ESPINAY, ſon fils aîné, & à ſa poſtérité, de porter les armes de France jointes à celles d'ESPINAY.

BRANCHE des Seigneurs d'ESPINAY-SAINT-LUC.

IX. ROBERT D'ESPINAY, Chevalier, fils unique du ſecond lit de GUILLAUME, IVe du nom, & d'*Alix de Courcy*, Dame de Mezières, fut Seigneur de Saint-Luc, la Charmoy, Mezières, Ligneris, Roſnel, Sancourt, Bezancourt, Aveſnes, Cottentray, Alges, Fry, le Meſnil-David, Corbenton, & Baron d'Hincourt. Il eſt qualifié, dans ſes actes, de *Haut & Puiſſant Seigneur*. Il fut l'un des cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, Gouverneur & Bailli d'Evreux & de Louviers, Chevalier de l'Ordre de Sa Majeſté, ainſi qu'il eſt juſtifié, par une Sentence du Préſidial d'Evreux, rapportée dans le Procès-Verbal de M. de Marle, Intendant d'Alençon, & Commiſſaire député par le Roi, pour la recherche de la Nobleſſe, en 1666. Il épouſa, en 1510, *Chriſtine d'Ailly-de-Sains*, fille de *Waleran*, Chevalier, Seigneur de Marigny, Grand-Echanſon de France, Bailly & Gouverneur de Senlis, & de *Jacqueline de Rouvroy-Saint-Simon*, dont:

1. WALERAN, qui ſuit ;
2. ADRIEN, Prieur de Beaulieu & de Saint-Nicolas d'Evreux, mort jeune ;
3. AMBROISE, auteur de la branche des Barons de *Mézières*, rapportée ci-après ;
4. MAGDELON, tige de la branche des Marquis de *Ligneris*, mentionnée enſuite;
5. JEAN, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, en 1525, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 300 hommes de Vieilles-Bandes Piémontoiſes, tué à la guerre, étant encore fort jeune ;
6. ANTOINE, dit *des Hayes*, auſſi Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, qui fit ſes vœux en 1536, Commandeur de Saint-Etienne de Renneville, proche d'Evreux, de Chantereine & de la Neuville en Flandre. Il devint enſuite Grand-Tréſorier & Grand'-Croix de ſon Ordre, & étoit dans l'Isle de Rhodes, lors de la généreuſe défenſe des Chevaliers contre les Turcs, commandés par SOLIMAN, qui s'en rendit maître, en 1522 (*a*).
7. EUSTACHE, Abbé de Terraſſon, & par le décès d'ADRIEN, ſon frère, Prieur de Beaulieu, proche de Rys, en Normandie;
8. BONNE, Dame d'honneur de la Reine ELISABETH D'AUTRICHE, femme de CHARLES IX, mariée 1° à *Mathieu de Béthancourt*, Chevalier, Seigneur de Folleville ; & 2° à *Jacques le Conte*, Seigneur de Cernières & Baron de Nonant;
9. Et ANNE, alliée 1° à *Pierre d'Aumont*, Chevalier, Marquis de Rochebaron; & 2° à *Louis de Saint-Nectaire*, Chevalier, dont elle n'eut point d'enfans.

Les puînés de la Maiſon D'ESPINAY ont porté juſqu'en 1550 les armes de celle *des Hayes*, écartelées avec les leurs, pour ſatisfaire aux diſpoſitions du teſtament d'ADAM D'ESPINAY, Chevalier, vivant en 1205, qui avoit épouſé *Alix des Hayes*, héritière de ſa Maiſon. Ces armes ſont : *d'argent, au chevron briſé d'azur, chargé de* 11 *beſans d'or*, qui eſt D'ESPINAY ; *aux* 2 & 3 *d'hermines, à la faſce de gueules, chargée de* 3 *boucles d'or,* qui eſt DES HAYES.

X. WALERAN D'ESPINAY, Chevalier, qualifié de *très-Noble & très-Puiſſant*, Seigneur de Saint-Luc, Alges, Aveſnes, Baron d'Hincourt & de Bezancourt, premier Ecuyer du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Gou-

(*a*) Ledit ANTOINE portoit le nom & les armes *des Hayes*, tandis que tous ſes frères portoient le nom & les armes d'ESPINAY, ainſi qu'il appert par tous les titres de famille, & nommément par une procuration que ledit ANTOINE a donnée, devant Notaires, avec ſes frères, pour la tutelle de MM. de *Courcy ;* il fit ſes preuves à Malte, en 1536, ſous le nom *des Hayes*, & JEAN, ſon frère aîné, fit recevoir les ſiennes ſous le nom d'*Eſpinay*.

verneur de Louviers, fe fignala à la tête de 100 hommes d'armes du Duc de Guife, pour la défenfe de la ville de Metz, attaquée par l'Empereur CHARLES-QUINT. Il fut Meftre-de-Camp, & Commandant le fecours, que le Roi HENRI II envoya à Ferrare; fa valeur lui fit trouver la mort, en combattant courageufement au fiège de Gaftat en Italie. Il fut rapporté, & inhumé avec pompe funèbre à Modène, le 10 Novembre 1557. On voit fon épitaphe & fon Maufolée dans l'Eglife de Saint-Dominès de l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Il avoit époufé, 1° le 3 Novembre 1541, *Renée Dumont*, fille d'*Elie*, Chevalier, Seigneur de Surville, & de *Françoife le Conte*; & 2° le 1er Mai 1553, *Marguerite de Grouches*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Gribouval, & de *Georgette de Montenay*. Il avoit tefté le 30 Novembre 1556, & eut du premier lit:

1. ANTOINETTE, Dame de Surville, mariée à *Michel d'Eftourmel*, Gouverneur de Péronne, Montdidier & Roye;
2. SUSANNE, femme d'*Antoine d'Eftourmel*, Chevalier, Seigneur de Plainville, frère du précédent.

Et du fecond lit:

3. Et FRANÇOIS, qui fuit.

XI. FRANÇOIS D'ESPINAY, Seigneur de Saint-Luc, Bezancourt, Alges, Avefnes & autres lieux, Comte d'Eftelan, Baron de Crevecœur, Châtelain de Gaille-Fontaine, Beauffant, qualifié de *Monfeigneur*, furnommé *le Brave*, premier Pair du Cambréfis, Chambellan du Roi, Gouverneur de Saintonge & de Brouage, Meftre-de-Camp Général des Troupes Françoifes, Lieutenant-Général de Bretagne, Chevalier de Saint-Michel, & enfuite du Saint-Efprit, à la création de cet Ordre, Grand-Maître de l'Artillerie de France, fe trouva, en 1587, à la bataille de Coutras, où il renverfa avec fa lance, de deffus fon cheval, HENRI DE BOURBON, Ier du nom, Prince de Condé. Il fervit avec la plus grande diftinction fous HENRI III & HENRI IV, fe fignala aux fièges de Paris, d'Epernay, de Laon, la Fère; fut un des plus valeureux Chevaliers de fon fiècle, & mourut le 8 Septembre 1597, d'un coup d'arquebufade, qu'il reçut à la tête au fiège d'Amiens. Son corps fut porté dans la Chapelle d'Orléans, aux Céleftins de Paris, où l'on voit fon Maufolée. Il avoit époufé *Jeanne de Coffé*, Dame d'Ectot, iffue d'ISABELLE, Reine de Jérufalem, & de LOUIS VII, Roi de France (dit la Roque, dans fon *Hiftoire de la Maifon d'Harcourt*, page 1307, liv. XI, tome II), fille de *Charles*, Comte *de Briffac*, Maréchal de France, dont:

1. TIMOLÉON, qui fuit;
2. CHARLES, Chevalier de Saint-Jean de Jérufalem, Commandeur d'Harleux, tué dans un combat contre les Turcs, le 15 Août 1622;
3. FRANÇOIS, auffi Chevalier du même Ordre, & Commandeur de Seppois, mort à Poitiers;
4. Et ARTUS, Abbé de Redon, nommé Evêque de Marfeille, Prélat-Commandeur du Saint-Efprit, mort en 1618.

FRANÇOIS D'ESPINAY eut encore pour fils naturel légitimé:

CHARLES D'ESPINAY, Ecuyer, Sieur de la Lande, Capitaine au Régiment de Brouage, tué en 1627, fans laiffer de poftérité, dans l'Isle de Ré, à la defcente des Anglois.

XII. TIMOLÉON D'ESPINAY, Marquis de St.-Luc, Comte d'Eftelan, Baron de Crevecœur, d'Hincourt, Avril, Sains, Seigneur Châtelain, Haut-Jufticier de Gaille-Fontaine, Beauffant, Bezancourt, Alges, Avefnes, Diville, des Bancs, le Comte, d'Ectot, Saint-Laurent-de-Brèvedent, Saint-Sauveur de Pretot, &c., premier Pair du Cambréfis, Gouverneur de Saintonge & Brouage, Lieutenant-Général de Guyenne, Chevalier des Ordres, & Maréchal de France, porta les armes dès fa jeuneffe, fervit glorieufement & avec fuccès fous LOUIS XIII, fe fignala dans la guerre contre les Calviniftes, fut Vice-Amiral-Général pendant la vacance de l'Amirauté; contribua beaucoup à la victoire gagnée fur les Rochelois en 1622; s'empara la même année de l'Isle de Ré, d'où il chaffa le Seigneur de Soubife; fut créé Lieutenant-Général & Commandant de la Ville de Paris, par Lettres du 16 Août 1636, après le Cardinal de Richelieu, & avant que la Reine ANNE D'AUTRICHE en eut été établie Gouvernante. Il mourut à Bordeaux où il commandoit en 1644. Son corps fut apporté aux Céleftins de Paris, & inhumé dans la Chapelle d'Orléans, avec fon père, fa mère & fa première femme. Il avoit époufé, 1° au mois de Juillet 1602, *Henriette de Baffompierre*, fœur du Maréchal de ce nom, morte en couches, au mois de Novembre 1609; & 2° le 12 Juin 1627 à Saint-Sulpice à Paris, en pré-

fence du Roi, des Reines, de la famille Royale, des Princes & Princeffes du Sang, *Marie-Gabrielle de la Guiche*, fille aînée de *Jean-François de la Guiche*, Seigneur de Saint-Geran, Maréchal de France, morte le 19 Janvier 1632. Il n'eut des enfans que du premier lit, favoir :

1. Louis, Abbé de Chatrice en Champagne, filleul de Louis XIII, nommé Archevêque de Bordeaux, mort en 1644;
2. François, qui fuit;
3. Renée, mariée, par contrat du 28 Juin 1626, à *François d'Harcourt*, Marquis de Beuvron, aïeul du feu Maréchal Duc *d'Harcourt ;*
4. Henriette, Abbeffe de Saint-Paul de Soiffons ;
5. Et Diane, morte Abbeffe du noble Chapitre d'Efpinal en Lorraine.

Timoléon d'Espinay eut encore deux filles & un fils naturel. Les filles légitimées font mortes fucceffivement Abbeffes de St.-Paul de Soiffons; & le garçon, appelé l'*Abbé de Rochefort*, fut Prieur de Ricarville en Normandie.

XIII. François d'Espinay, IIe du nom, Marquis de Saint-Luc, Comte d'Eftelan, Baron & Seigneur des mêmes terres, & Seigneuries que deffus, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur du Périgord, Lieutenant-Général & Commandant en Guyenne, fervit utilement l'Etat pendant les troubles de cette Province, mourut au mois d'Avril 1670, & fut inhumé aux Céleftins de Paris, avec fes ancêtres, dans la Chapelle d'Orléans, où eft la fépulture ordinaire de cette Maifon. Il eut d'*Anne de Buade de Frontenac*, fon époufe, fille d'*Henri*, Baron de Palluau, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Anne de Phelypeaux:*

1. François, qui fuit ;
2. Et Louis, Abbé de Saint-Georges de Bocherville, Aumônier du Roi, mort en Octobre 1684.

XIV. François d'Espinay, IIIe du nom, Marquis de Saint-Luc, Comte d'Eftelan & de Norville, Seigneur Châtelain de Gaille-Fontaine, Bezancourt, &c., Guidon des Gendarmes de la Reine, & Meftre-de-Camp de Cavalerie, mort fort jeune, le 9 Juillet 1694, n'a laiffé de fon époufe, *Marie de Pompadour*, fille aînée & héritière de *Jean*, Marquis de Pompadour, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie de Rochechouart*, qu'une fille nommée

XV. Marie-Anne-Henriette d'Espinay-Saint-Luc, Vicomteffe de Rochechouart, Comteffe d'Eftelan & de Norville, Marquife de Pompadour, Dame de Saint-Luc, Gaille-Fontaine, &c., mariée, en Décembre 1715, à *François de Rochechouart*, dit *le Marquis de Rochechouart*, morte fans poftérité en 1731.

Les Marquis d'Espinay-Saint-Luc portoient pour armes : *d'argent, au chevron d'azur, chargé de* 11 *befans d'or ;* le tout *furmonté d'une couronne ducale*. Supports : *deux licornes*.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*Espinay, *Barons de* Mezières.

X. Ambroise d'Espinay-Saint-Luc, qualifié de *très-Noble & Puiffant Seigneur*, troifième fils de Robert, Seigneur de Saint-Luc, & de *Chriftine d'Ailly de Sains*, fut Baron de Mezières, Seigneur de Boran, Parfouru, Caujon, la Saulcière, Loraille, premier Ecuyer de la Grande-Ecurie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de fa Chambre, & Gouverneur de Louviers. Il porta les armes fous Henri II avec tant de diftinction, que ce Prince, pour récompenfe, le nomma fon Ecuyer, ainfi qu'il eft employé dans les provifions de l'an 1557. Il fervit auffi très-utilement contre les Huguenots fous le règne de Charles IX, qui le reçut Chevalier de fon Ordre, en 1570, après l'avoir nommé Gentilhomme de fa Chambre. Il époufa, 1° par contrat figné du Roi, le 11 Octobre 1545, *Jeanne d'Orbec*, fille & héritière de *Benoît d'Orbec*, Ecuyer, Seigneur de Normanville, & de *Françoife du Merle*, iffue du Maréchal *du Merle ;* & 2° en 1566, *Anne de Gaudechart*, fille de *Philippe*, Chevalier, Seigneur de Bachevilliers, & de *N... de Fouilleufe de Flavacourt*. Du premier lit vint :

Anne d'Espinay, mariée, le 3 Mars 1577, à *Adrien Pigace*, Ecuyer, Seigneur de Carantonne.

Et du fecond lit il eut :

Philippe, qui fuit.

XI. Philippe d'Espinay de Saint-Luc, qualifié, dans fes actes, de *Haut & Puiffant Seigneur*, Baron de Mezières & Patron de Boran, Parfouru, Caujon, la Saulcière, Normanville, Vaux, Auvergny & Loraille, fut Capitaine de 100 hommes d'armes, & Aide-de-Camp du Roi. Il époufa, en 1585, *Fran-*

çoise de Clavier, Dame de Putot en Auge, fille & héritière de noble homme *Jean de Clavier*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Putot, & d'*Isabeau du Quesne*, dont:

1. PIERRE, institué Seigneur d'Auvergny & de Putot, du vivant de son père, marié, le 17 Novembre 1616, à *Elisabeth de Laval-Montmorency*, fille de *Jean*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Tartigny, Montigny, la Fesne & autres lieux, & de *Claude de Prunelé*, dont

   PHILIPPE D'ESPINAY, Chevalier, Seigneur d'Auvergny & de Putot, marié, le 21 Novembre 1639, à *Elisabeth de Nollent*, de laquelle est issu au second degré:

   ALEXIS D'ESPINAY, Seigneur d'Auvergny, mort Mousquetaire du Roi à l'armée de Flandre en 1747.

2. JACQUES, qui suit;
3. ANTOINE, Chevalier, Seigneur de Loraille, qui eut de *Françoise le Grand d'Essonnes*:

   CLAUDE D'ESPINAY, Capitaine au Régiment du Roi en 1696, mort sans postérité. Ses biens ont passé à *N... le Hantier*, Ecuyer, Seigneur de Glatigny, de Loraille, &c., Capitaine d'Artillerie, au droit de FRANÇOISE D'ESPINAY DE LORAILLE, son aïeule.

4. FÉLIX, Chevalier, Seigneur & Patron de Sommaire, de Juignette & des Vallées, qui eut acte de la représentation de ses titres de noblesse le 21 Juin 1666. Il épousa *Francoise de Hellenvilliers*, dont il eut:

   VALÉRIEN, duquel est issu au second degré:

   N... D'ESPINAY, Seigneur de Sommaire & de Juignette.

   GUILLAUME, qui fut Brigadier des Gardes-du-Corps, & Chevalier de Saint-Louis. Il eut de *Françoise de Mauduit de Carantonne*, deux filles qui n'ont point laissé de postérité.

5. Et ANNE, Abbesse d'Estival.

XII. JACQUES D'ESPINAY, dit *de Saint-Luc*, qualifié *Noble & Puissant Seigneur, Chevalier*, dans plusieurs de ses actes, Seigneur de Vaux, fut premier Veneur & Gentilhomme de la Chambre de MONSIEUR, frère unique du Roi, Gouverneur de Brouage, suivant une quittance scellée de ses armes qu'il donna au Sieur de Chaulnes, Trésorier, en 1619, de six-vingt-treize écus pour ses appointemens en ladite qualité de Gouverneur. Il eut, en avancement de succession, la Seigneurie de Vaux lors de son mariage, en 1615, avec *Charlotte du Tertre*, fille de Messire *Jacques du Tertre*, Ecuyer, Seigneur de Malloué, la Morandière, la Pommeraye, & d'*Anne du Chesne*, dont:

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. Et GUILLAUME, Chevalier, Seigneur de Pimcuit, &c., auteur d'un rameau dont nous n'avons point la filiation. Il en reste seulement NICOLAS-MARC-ANTOINE-MATHIEU-PORCIEN D'ESPINAY, Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie en 1756, ensuite Officier-Major dans le Régiment de Bresse, Infanterie. Il est devenu Seigneur de Boisville & du Jaglu, étant seul héritier de son frère aîné, mort jeune à l'armée en 1761, Capitaine au Régiment de la Tour-du-Pin, aujourd'hui Béarn.

XIII. FRANÇOIS D'ESPINAY-SAINT-LUC, qualifié comme son père, fut Seigneur & Patron de Vaux. Il alla, par commission de la Cour, en Angleterre pendant l'Ambassade du Maréchal d'Estampes, son parent, servit utilement lors des troubles de la Régence de la Reine ANNE D'AUTRICHE, fut Capitaine de 100 hommes d'armes, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Aide-de-Camp du Roi, & Maréchal-de-Bataille & de ses Camps & Armées. Il épousa, 1° le 8 Mai 1644, *Catherine le Guay*, fille de noble homme *Guillaume le Guay*, Ecuyer, Seigneur de la Vallée, & de *Marie de Berthelot*; & 2° le 30 Juin 1659, *Barbe du Moulinet*, veuve de *François Paulmier*, Chevalier, Seigneur des Fontaines, fille de *Jacques du Moulinet*, Ecuyer, Seigneur du Buisson, & parent de *N.... du Moulinet*, Evêque de Séez, & de *Marie Uger Derard*. Du premier lit vinrent:

1. ANNE, mariée à *François de Moges*, Ecuyer, Seigneur de Moges, de Montenay & autres lieux;
2. MADELEINE, femme de *Jean de Collesson*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean;
3. & 4. MARGUERITE & MARIE. La première, dite *Mademoiselle de Saint-Luc*, & la seconde, *Mademoiselle de Mezières*, toutes deux mortes sans alliance.

Et du second lit:

5. FRANÇOIS, qui suit.

XIV. FRANÇOIS D'ESPINAY, Sieur de Saint-Luc & de Mezières, Seigneur & Patron de Vaux, dit *le Comte d'Espinay*, baptisé le 30 Mai 1660, eut acte de la représentation de

ſes titres de Nobleſſe en 1666, comme étant d'*ancienne & illuſtre Race*. Il fut employé à la tête de la Nobleſſe du Comté d'Evreux lors de la convocation du ban & arrière-ban, & il épouſa, en 1682, *Marie le Conte de Nonant*, fille de Meſſire *Adrien le Conte*, Chevalier, Seigneur de Giſay, du Bourg, du Pleſſis, du Rouy, & de *Françoiſe de Belleau*. Il mourut quelques années après ſon mariage, dont il eut :

1. ADRIEN, dit l'*Abbé de Vaux*, mort il y a pluſieurs années ;
2. FRANÇOIS-VALÉRIEN, Chevalier, Seigneur & Patron de Vaux, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Toulouſe, Chevalier de Saint-Louis, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Madeleine Got-de-Montguillon* ;
3. Et ANTOINE-JOSEPH, qui ſuit.

XV ANTOINE-JOSEPH D'ESPINAY-SAINT-LUC, titré *Comte d'Eſpinay*, par permiſſion du Roi, Officier de Cavalerie dans le Régiment du Tronc, fut bleſſé dangereuſement à la bataille de Malplaquet, & au combat d'Oudenarde en 1709 & 1711, ce qui le mit hors d'état de continuer ſes ſervices. Il épouſa, en 1715, *Madeleine d'Anguibert*, fille de *Claude-Raphael d'Anguibert*, Ecuyer, Exempt des Gardes-du-Corps de Son Alteſſe Royale MONSIEUR, frère unique du Roi, dont pour fils unique :

XVI. BONAVENTURE, Marquis D'ESPINAY-SAINT-LUC, Seigneur & Patron de Vaux, né en 1719, Chevalier de Saint-Louis. Il a fait les guerres d'Italie, de Bohême & de Flandre, en qualité de Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Penthièvre, a été bleſſé dangereuſement aux batailles de Guaſtalla en Italie, & de Fontenoy en Flandre, & a été préſenté au Roi en 1748. Il a épouſé, 1° par contrat reconnu devant le Notaire de la Barre en 1740, *Jeanne-Madeleine d'Heuland*, fille aînée & héritière de *Thierry-Henri d'Heuland*, Chevalier, Seigneur & Patron du Boisbaril, Menneville, Longs, &c., Capitaine de Cavalerie au Régiment du Colonel-Général, ſucceſſivement Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, Chevalier, Commandeur de l'Ordre du Mont-Carmel & de Saint-Lazare, & de *Marie-Catherine-Charlotte d'Aveſgo d'Ouilly* ; & 2° en Avril 1748, par contrat ſigné du Roi, *Urbine-Guillemette-Eliſabeth de Moy*, veuve de *Michel-François Berthelot*, Maréchal-de-Camp & Gouverneur de Thionville, fille de *Charles*, Sire & Marquis *de Moy*, Seigneur de Richebourg, la Feuillée, Henneſis & autres lieux, & de *Jeanne-Eliſabeth de Calvimont*, & ſœur du Marquis *de Moy*, devenu Chef du nom & armes de ſa Maiſon, premier Gentilhomme du Roi d'Eſpagne, & Maréchal de ſes Camps & Armées en 1765, La Marquiſe D'ESPINAY fut préſentée peu de tems après ſon mariage, & enſuite nommée Dame d'honneur de feu la Ducheſſe *de Modène*, & a été admiſe à monter dans les Carroſſes de la Reine en Juillet 1764. Du premier lit eſt né :

ADRIEN-JOSEPH, qui ſuit.

Et du ſecond eſt iſſue une fille nommée, en 1752,

LOUISE-AGLAÉ par M. le Duc *de Penthièvre*, & Madame la Ducheſſe *de Modène*, Chanoineſſe du Chapitre Royal & ſéculier de Saint-Louis de Metz, puis mariée, par contrat du 10 Mai 1774, à *Jean-Léonor du Boſc*, Marquis de Radepont.

XVII. ADRIEN-JOSEPH D'ESPINAY-SAINT-LUC, titré Marquis d'*Eſpinay-Saint-Luc*, Seigneur & Patron du Boisbaril, né en 1740, Mouſquetaire du Roi en ſa ſeconde Compagnie en 1752, Cornette au Régiment de Penthièvre, Cavalerie, en 1757, Capitaine au même Régiment en 1759, Aide-de-Camp de M. le Maréchal, Prince de Soubiſe en 1762, préſenté au Roi au mois de Janvier 1763, a eu les entrées de la Chambre, a été admis à monter dans les Carroſſes de Sa Majeſté en Février 1768 ; fait Meſtre-de-Camp de Dragons le 13 Mars 1771, & ſucceſſivement Chevalier de Saint-Louis. Il épouſa (contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, le 19 Septembre 1773) *Marie-Thérèſe-Hippolyte-Véronique de Montvallat d'Entragues*, ci-devant Chanoineſſe de Remiremont.

Cette branche porte les mêmes armes que les Seigneurs & Marquis de Saint-Luc, ci-deſſus rapportés.

BRANCHE
des Seigneurs D'ESPINAY-SAINT-LUC, *Marquis de* LIGNERY *ou* LIGNERIS.

XI. MAGDELON D'ESPINAY-SAINT-LUC, quatrième fils de ROBERT, Seigneur de Saint-Luc, & de *Chriſtine d'Ailly de Sains*, Chevalier, Seigneur de Ligneris, Fry, le Meſnil-David, Corbenton, Touvoy, &c., Guidon des Gendarmes du Seigneur *de la Meil-*

leraye, Vice-Amiral de France, fut tué à l'armée trois ans après fon mariage, contracté, le 25 Février 1555, avec *Marie de la Vieffville*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur d'Orvillier, & Baron de Sannois, & d'*Anne d'Hallwin d'Owaiky d'Efclebecq*. Sa veuve fe remaria à *Adrien d'Abouval*, Chevalier de l'Ordre du Roi, duquel elle n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent:

1. Eustache, qui fuit;
2. Et Christine, mariée, le 19 Novembre 1577, à *Artus de Mercatel*, Seigneur de Mercatel en Picardie.

XII. Eustache d'Espinay-Saint-Luc, Seigneur de Ligneris, Fry, le Mefnil-David, Corbenton, Touvoy, le Pray, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de fa Chambre, Gouverneur de la Ville & Château de Guerche en Bretagne, Lieutenant pour le Roi à Brouage, Meftre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie de dix Compagnies Françoifes le 1er Août 1593, mort en 1630, avoit époufé, le 13 Mars 1608, *Catherine le Fort*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur d'Heudicourt, & de *Jeanne du Mahault de Tierceville*, dont:

1. Eustache, Capitaine-commandant le Régiment du Maréchal d'Efpinay, vivant encore en 1635, mort, fans alliance, âgé de 21 ans;
2. Louis, qui fuit;
3. Jacques, Enfeigne-Colonel du Régiment de M. *de Pontcourlay*, Général des Galères, mort, fans alliance, âgé de 17 ans;
4. Et Susanne, mariée à *Pierre*, Marquis d'*Elvemont*, Seigneur de Sainte-Marie, la Tourelle, &c.

XIII. Louis d'Espinay-Saint-Luc, Chevalier, Seigneur de Ligneris, Bouricourt, Fry, né le 24 Avril 1618, mort le 18 Juin 1696, avoit époufé, le 29 Avril 1642, *Angélique de Villepoix*, morte le 11 Janvier 1702, fille de *Jacques de Villepoix*, Chevalier, Baron de Prouzel, & de *Madeleine de la Grange*, dont:

1. Joseph, qui fuit;
2. Pierre, dit le *Chevalier de Ligneris*, Chevalier de Malte, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, par Brevet du 20 Septembre 1669, tué au fiège de Trèves en 1681;
3. Angélique, Abbeffe de l'Abbaye Royale de Saint-Auzonne d'Angoulême, & enfuite en 1700 de Beaumont, près Clermont en Auvergne, où elle mourut en 1708;
4. Hélène, mariée, 1° le 9 Avril 1683, à *Geoffroy de Boran*, Marquis de Caftilly; & 2° à *Gilles-Hyacinthe de Marguerie*, Chevalier, Seigneur de Colleville;
5. Et Marie, Religieufe au Couvent de St.-François de Gournay, morte en 1728.

XIV. Joseph d'Espinay-Saint-Luc, Marquis de Ligneris, Seigneur de Bouricourt, &c., commença, en 1660, à faire la campagne de Hongrie comme Volontaire, fut fait Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, le 30 Octobre 1665; Exempt des Gardes-du-Corps de Sa Majefté, dans la première Compagnie, le 19 Mars 1667; Enfeigne de la même Compagnie le 6 Février 1676; Meftre-de-Camp de Cavalerie le 25 Février 1677; Lieutenant de ladite première Compagnie des Gardes-du-Corps au mois d'Octobre de la même année; Brigadier des Armées du Roi le 24 Août 1688; fit en cette qualité les campagnes de Flandre de la même année & 1689, ainfi que celles de 1690 & 1691, où il fervit tant en Allemagne qu'en Flandre. Il commanda fous M. *le Dauphin*, en 1692, la Brigade des Gardes-du-Corps, & fut pourvu, le 28 Décembre de la même année, des Gouvernemens, Lieutenances-Générales & Grands-Bailliages des villes de Péronne, Montdidier & Roye; après quoi il fut fait Maréchal-des-Camps & Armées du Roi le 30 Mars 1693. Il commanda en Flandre les troupes de la Maifon du Roi, à la tête de laquelle il eut la cuiffe emportée d'un boulet de canon le 29 Juillet de la même année, & fut enfuite tranfporté à Namur, où il mourut le 3 Août fuivant. Le Roi, en confidération de fa naiffance, de fes fervices, & de ceux de fes ancêtres qui fucceffivement ont donné en toutes occafions des preuves de leur valeur & de leur mérite, fuivant la teneur des Lettres, avoit érigé en Juin 1687, pour lui & fes enfans mâles, les Terres, Seigneuries & Fiefs de Bouricourt, Meaulevrier, Sully, Hincourt, Fromericourt, Bazancourt, le Clofpagnon, Saint-Quentin, &c., en *Marquifat*, fous le nom de *Ligneris*. De *Marie-Antoinette Jacquier*, fille de *François*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Maifon & Couronne de France, Seigneur de Bellaffiffe, & d'*Anne-Philippe de Châtillon*, qu'il avoit époufée le 25 Juin 1680, & morte le 26 du même mois 1741, il a eu:

1. Françoise, qui fuit;
2. Marie-Françoise, née en 1681, quatrième

Abbeſſe de ſon nom au Couvent de St.-Paul de Soiſſons, morte le 20 Octobre 1728;

3. Et Marie, née en 1683, Religieuſe à l'Abbaye de la Joie, près Nemours, le 25 Mai 1699, & morte le 21 Février 1748.

XV. François d'Espinay-Saint-Luc, Marquis de Ligneris, né le 2 Janvier 1685, d'abord Page du Roi, & en Janvier 1703, Mouſquetaire, puis Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment de Beringhen, enſuite Exempt des Gardes-du-Corps de Sa Majeſté; & en 1716, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, eſt mort le 17 Février 1729. Il avoit épouſé, le 10 Décembre 1723, *Marie-Madeleine-Louiſe-Catherine de Samſon,* Dame de Lorchères, fille de *Paul-François de Samſon-de-Martigny*, Chevalier, Seigneur de Lorchères, & de *Catherine Bertin.* Elle eſt morte à Paris le 16 Janvier 1763, âgée de 70 ans, laiſſant:

XVI. Timoléon-Antoine-Joseph-François-Louis-Alexandre d'Espinay-Saint-Luc, Comte d'Eſpinay, Marquis de Ligneris, Seigneur Haut-Juſticier d'Eſcames, Bezancourt, Fromericourt, Saint-Quentin-des-Prés, Meaulevrier, Eſquenes, Hincourt, Bouricourt, le Queſnoy, le Marſillé, Saint-Mennevieux, Molagnies, Humermont, Corbenton, &c., né le 18 Octobre 1724, ondoyé le même jour & baptiſé le 25 Février 1725, a fait les campagnes de Bohême en qualité d'Officier de Cavalerie, en 1742 & 1743, a quitté le ſervice pour dérangement de ſanté, & a épouſé, par contrat ſigné du Roi & de la Famille Royale, *Marie-Bernadine Cadot de Sebbeville*, préſentée au mois de Mars 1762, morte le 21 Juillet 1763, âgée de 30 ans, fille de *Bernardin-François Cadot*, Marquis de Sebbeville, Seigneur dudit lieu & des Paroiſſes de Boulleville, Ecoqueneauville, Seigneur Vicomte d'Audouville-la-Hubert, &c., Colonel du Régiment du vieux Languedoc, Dragons, Chevalier de Saint-Louis, & de *Barbe Anzeray de Courvaudon.* De ce mariage eſt iſſue:

Alexandrine-Bernardine-Barbe-Hortense d'Espinay-Saint-Luc, née le 16 Juillet 1763.

Les armes ſont les mêmes que celles des autres branches.

ESPINCHAL, en Auvergne: Terre & Seigneurie avec titre de *Baronnie*, qui a donné ſon nom à une Maiſon alliée aux plus illuſtres de cette Province.

Antoine ou Charles d'Espinchal, Chevalier, Seigneur d'Eſpinchal, des Ternes & de Tagenac, fut Conſeiller-Chambellan du Roi Charles VIII, par Lettres de retenue du 10 Mars 1487, & teſta en Mai 1494. Il eut pour enfans:

François;

Et Gilbert, qui ſuit.

Gilbert d'Espinchal, deſtiné d'abord à être Chevalier de Rhodes, fut enſuite ſubſtitué par ſon père à ſon frère aîné. Il épouſa *Bertrande de la Tour-de-Rochebrune*, dont:

Pierre d'Espinchal, Seigneur & Baron d'Eſpinchal, des Ternes & de Tagenac, qui eut de ſon mariage, contracté le 24 Février 1548, avec *Jeanne de Léotoing-de-Montgon:*

François, Baron d'Espinchal, de Maſſiac, &c., Ier du nom, marié, le 6 Octobre 1584, à *Marguerite d'Apchon*, qui eut entr'autres enfans:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Et Jean, Baron des Ternes, mort Lieutenant-Général des Armées Navales & des Galères de France, & Gouverneur de la ville de Murat en Auvergne.

Jacques d'Espinchal, Seigneur de la Clauſe, de Pierrefort, &c., Baron d'Eſpinchal & de Maſſiac, Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa, le 14 Février 1610, *Gaſparde de la Rouë*, alors veuve de *Gilles Robert-Lignerac*, Seigneur de Dunières. Leurs enfans furent:

1. Charles-Gaspard, qui ſuit;
2. François-Gabriel, Baron de Dunières, marié, le 29 Mars 1638, à *Iſabeau de Polignac*, fille de *N... de Polignac*, Chevalier, Commandeur des Ordres du Roi;
3. Et Marie, femme de *François de Robert-Lignerac.*

Charles-Gaspard d'Espinchal, Seigneur & Baron de Maſſiac, &c., fut Meſtre-de-Camp de Cavalerie le 28 Octobre 1651, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Colonel-Général & Capitaine des Gardes de l'Electeur Ferdinand-Marie, Duc de Bavière, Lieutenant-Général de ſes Armées, Capitaine d'un Régiment de 600 Cuiraſſiers, & Commandant en chef les troupes de S. A. E. ſur la frontière de Lech. Il épouſa, le 23 Août 1644, *Hélène de Lévis-Châteaumorand*, dont il eut entr'autres enfans:

François d'Espinchal, IIe du nom, Baron & Seigneur deſdits lieux, allié, le 5 Octobre

1687, avec *Anne de Montmorin-Saint-Hérem*, dont:

JOSEPH-THOMAS D'ESPINCHAL, Marquis dudit lieu, Baron de Dunières-lès-Joyeuse, Seigneur de Saint-Marcellin, du Vernet, St.-Prix, Maſſiac, & de Vieilleſpeſſe, & Chevalier de Saint-Louis. Il a été fait Exempt de la Compagnie Ecoſſoiſe des Gardes-du-Corps le 25 Avril 1732, créé Brigadier le 1er Mai 1745, Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748, Enſeigne des Gardes-du-Corps en 1750, Lieutenant en 1752, Lieutenant-Général le 25 Juillet 1762, Gouverneur des Ville & Château de Salſes en Rouſſillon, mourut à Paris le 27 Décembre 1773, âgé de 78 ans. Il avoit épouſé, le 10 Février 1721, *Marie-Anne-Joſèphe*, fille d'*Annet de Chavagnac*, Ecuyer, Seigneur du Vernet, & de *Catherine Charpin-de-Geneſtines des Halles*. De ce mariage ſont iſſus:

1. LOUIS, qui ſuit;
2. Et N... D'ESPINCHAL, mariée, en 1753, à *Jean-Charles de Laizer*, Marquis de Siougeat, Baron de Brion & de Montaigut-le-Blanc, mort jeune, étant Capitaine de Dragons, fils de *Jean de Laizer*, Marquis de Siougeat, Lieutenant-Général des Armées du Roi, décédé le 14 Mai 1743, à 76 ans, & d'*Anne-Michelle Favet*, morte le 8 Février 1763, à 67 ans.

LOUIS D'ESPINCHAL, Marquis dudit lieu, né le 12 Août 1723, reçu Page du Roi en ſa Petite-Ecurie, le 3 Juillet 1736, a ſervi depuis dans le Régiment Royal de Rouſſillon, Cavalerie, dont il eſt devenu Major. Il a obtenu, en 1759, le Régiment de Dampierre, incorporé en 1761 dans celui de Bourgogne, qui, du 16e qu'il étoit, eſt devenu le 20e par l'arrangement porté dans l'Ordonnance à ce ſujet, le 1er Décembre de ladite année. Il a été Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, & Brigadier des Armées du Roi en 1762. Il a épouſé, en Janvier 1747, *Charlotte-Perrine-Henriette-Urſule de Chavagnac*, fille de *Gilles-Henri-Louis-Clair*, Marquis de Chavagnac, & d'*Angélique-Renée de Froulay-Teſſé*, dont:

JOSEPH-THOMAS, Vicomte d'ESPINCHAL, Meſtre-de-Camp de Dragons, né le 7 Novembre 1748, marié le 12 Juillet 1772, à *Louiſe-Gabrielle de Gaucourt*, fille du Comte de *Gaucourt*, Maréchal-de-Camp, ancien Officier des Gendarmes de la Garde du Roi, dont:

1. LOUIS-MARIE, né le 20 Juillet 1773;
2. RAOULT, Chevalier de Malte, né en 1774, mort jeune;
3. ALEXIS, Chevalier de Malte, né en Octobre 1775;
4. HIPPOLYTE, auſſi Chevalier de Malte, né en Août 1777;
5. EDOUARD, né en Janvier 1779, mort la même année;
6. ADÈLE-ALBINE, né le 5 Juin 1780, morte la même année.

Il y a un Chevalier d'ESPINCHAL, Brigadier de Cavalerie, & Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Picardie en 1769. Il eſt parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, pag. 220, de cette Maiſon, qui porte pour armes: *d'azur, à un griffon d'or rampant, accompagné de 3 épis de bled de même, poſés en pal, 2 en chef & 1 en pointe.*

ESPINE (L'). Suivant un Mémoire envoyé au continuateur de Moréri, c'eſt une famille ancienne des Pays-Bas Eſpagnols, qui floriſſoit ſous le règne de PHILIPPE Ier, Roi de Caſtille, au Comté de Flandre, en deux frères, nommés:

MATHIAS, qui ſuit;
Et GUILLEMIN, rapporté après ſon frère.

MATHIAS DE L'ESPINE étoit Seigneur de la grande Haye, Terre noble avec haute, moyenne & baſſe Juſtice, dans la Paroiſſe de la Baronnie de Warneton. Il étoit Maître de la Chambre des Comptes à Lille, & mourut le 19 Avril 1507. Son épouſe, la Baronne *de Hardebecque*, dite *de le Val*, mourut peu de mois après, comme l'apprend un magnifique monument de marbre, placé dans une des Egliſes de la ville de Lille. Leur poſtérité, qui a été comptée juſqu'au dernier ſiècle, entre les familles illuſtres du pays, s'eſt éteinte dans la perſonne de CLAIRE DE L'ESPINE.

Elle a été continuée dans la branche de GUILLEMIN DE L'ESPINE, frère de MATHIAS, Bailli de ladite Ville, marié à *N...*, Baronne *de Beauregard*, qui laiſſa un fils, dont les enfans ſe ſont retirés en Allemagne, dans la Capitale du Bas-Palatinat du Rhin. On voit encore dans l'Egliſe de Saint-Pierre à Heidelberg, un monument de marbre, érigé en l'honneur de ſon petit-fils PIERRE DE SPINA. Celui-ci, marié avec la Baronne *Gutte de Palant*, du pays de Juliers, a laiſſé une très-belle poſtérité.

L'Empereur FERDINAND III fit la grâce à

cette famille de lui accorder, fous ce nouveau nom DE SPINA, de nouvelles armes à la Diète de Ratisbonne, le 12 Mars de l'an 1641, avec le privilège de pouvoir y poffféder des Fiefs & Terres Nobles, dont elle n'a pas été mal partagée, poffédant encore aujourd'hui plufieurs Fiefs & Seigneuries. Comme il y a une famille à peu près auffi illuftre, & de même nom, en Calabre, dans le Royaume de Naples, connue fous le titre de Barons *de Mamola*; il y a de l'apparence que l'Empereur laiffa à celle-là la principale partie des chofes, dont les armes de cette famille font chargées, en lui donnant *trois rofes fur leurs tiges armées d'épines*, puifque celle de Naple porte: *d'or, à trois bandes vivrées d'azur, à la bande d'argent, chargée de 3 rofes de gueules brochant fur le tout*. On leur a donné *les 3 rofes de gueules, fur leurs tiges de finople, armées d'Epines fur un écuffon d'argent, mifes en pal*, celle du milieu furpaffant celles des côtés. En Cimier: *une rofe de même, entre deux aîles d'aigle déployées, l'une d'argent, & l'autre de gueules, fortant par fa tige, d'une couronne Royale avec les lambrequins d'argent & de gueules,* comme on le voit dans l'eftampe du *Livre d'Armoiries*, imprimé pour la dernière fois à Nuremberg.

L'Empereur CHARLES VI, ayant confidéré que cette ancienne famille a perdu beaucoup de fon luftre d'ancienne Chevalerie, par les nouveaux nom & armes, donnés par fon aïeul, a bien voulu la réhabiliter à fon couronnement à Francfort, où la branche aînée, qui ne s'eft jamais méfalliée, s'eft établie, comme elle l'a prouvé par les 64 quartiers paternels & maternels, avec d'autres documents authentiques, fous le titre de Barons *de la Grande Haye*, Fief mafculin qui relève de la Seigneurie de Warmefelle, injuftement ôtée aux héritiers mâles de cette famille; de forte que l'Empereur n'a pas héfité de donner par fon diplôme de réhabilitation à Francfort, le 9 Janvier 1712, le titre & toutes les prérogatives dont les Barons du Saint-Empire peuvent jouir, en accordant aux trois frères de cette famille le titre de *Généreux & Magnifiques Seigneurs*, les traitant de fes vaffaux & leur faifant préfent des quatre quartiers paternels & maternels, comme s'ils étoient nés d'autant de Barons, leur accordant les mêmes armes qu'aux Comtes du St.-Empire, avec cette diftinction feulement, que les *trois cafques ouverts* avec leurs cimiers font féparés du grand écu par la couronne de Baron.

Ils portent, *au premier quartier, d'azur à 2 éponges de rofier fauvage, pofées en pal avec un grand canton de fable, chargé de 2 tours d'argent, à une croix pleine de gueules,* qui font les armes DE L'ESPINE; *au 2e quartier, d'azur femé de fleurs-de-lis d'argent*, qui font les armes de leur mère d'HARVILLY, dite MALAPERT; *au 3e quartier, d'azur à 3 harengs d'argent, couronnés & pofés en fafce, comme nageant l'un fur l'autre ; au 4e quartier, de gueules décuffu* (c'eft ainfi que porte le Mémoire), *à côté la pointe d'argent, chargée d'une rifc de gueules, & fur le tout un petit écuffon avec les armes* DE SPINA, rapportées ci-deffus. Le cafque & le cimier du milieu étant celui de cette famille, les deux côtés font celles de la mère & de l'aïeule, qui a à droite pour foutien un *lion rouge de Zélande*, puifque la famille de *Huybert* eft de cette province, & à gauche un *lion d'or* qui eft celui de Brabant, foutenant le quartier maternel, qui tire fon origine dudit Duché, ayant toujours eu ce foutien comme fort illuftre. L'un & l'autre font pofés avec un pied étendu fur un *billet d'azur* avec la devife en lettres d'or: *Decus & Tutamen.*

L'aîné & le cadet de cette famille, qui poffèdent des charges très-éminentes, font outre cela revêtus de l'Ordre de *Chevaliers de la Chaffe*, qui n'eft donné, par le Prince de *Naffau-Dillenburg*, qu'à douze Barons ou fort anciens Gentilshommes, n'étant d'ailleurs porté que par des Princes & Comtes de l'Empire. Voyez SPINA.

ESPINOSE (D'), en Efpagnol *Efpinofa:* ancienne Nobleffe originaire d'Efpagne, établie depuis plus de trois fiècles en Bretagne. On lit dans le livre des *Grandeffes & chofes notables d'Efpagne*, compofé par Pierre de Medina, au Chapitre 107, que fous l'année 1048, il fut accordé un privilège à la petite ville d'Efpinofa, en confidération de la loyauté de Don FERNANDO DE ESPINOSA, Ecuyer du Comte Don *Sancho*, Seigneur *de Caftille*, auquel il fauva la vie, en l'avertiffant de fe préferver d'un breuvage que fa mère lui avoit préparé pour le faire mourir, & fe remarier enfuite à un Roi Maure. En reconnoiffance

de cet important ſervice, le Comte Don *Sancho* confia la garde de ſa perſonne à Don Fernando de Espinosa ; & c'eſt depuis ce temslà que les Rois de Caſtille ſe ſont ſervi, & que les Rois d'Eſpagne ſe ſervent encore aujourd'hui pour leur garde, des perſonnes nées dans la petite ville d'Eſpinoſa des Veneurs.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt dit dans un certificat des Bourguemeſtres d'Anvers, donné, le 17 Mars 1701, à René de Espinosa, natif de Nantes en Bretagne, & Lieutenant de Dragons au Régiment du Colonel-Général, que cette Nobleſſe eſt une des anciennes Maiſons d'Eſpagne ; que de ce nom ont été Meſſire Jean-Emmanuel de Espinosa, qui, en l'an 1663, étoit Archevêque de Terragone, & Don Diego-Gomez de Espinosa, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Jacques, Meſtre-de-Camp Général des Armées de Sa Majeſté Catholique, lequel fut pourvu, le 25 Septembre 1693, du Gouvernement de la Citadelle d'Anvers, où il mourut le 24 Janvier 1694, laiſſant de ſon mariage avec une Dame *d'Aubremont*, d'une très-noble famille, entr'autres enfans, Don Gaspard de Espinosa, Comte de Ribaucourt, Brigadier des Armées de Sa Majeſté Catholique, & Colonel de Cavalerie. Cette Maiſon a encore donné le Cardinal d'Espinosa, Grand-Inquiſiteur d'Eſpagne, & premier Miniſtre de Philippe II, Roi d'Eſpagne.

Pour ceux de ce nom établis en Bretagne, ils ont changé leur nom *de Eſpinoſa* en celui *d'Eſpinoſe*, & ſuivant un Extrait des Regiſtres, du 7 Août 1669, de la Chambre établie par le Roi, pour la réformation de la Nobleſſe du pays & Duché de Bretagne, ils remontent à Jacques-Ferdinand d'Espinose-de-Los-Monteros, héritier principal & noble, qui probablement fut le premier qui paſſa en France. Il eut de ſon épouſe, dont on ignore le nom,

Gratien-Ferdinand d'Espinose-de-Los-Monteros, héritier principal & Noble, qui prit pour femme *Agnès-Gratienne de Mirande*. Il eut pour fils :

Bernardin d'Espinose, héritier principal & noble, qui épouſa Dame *Jeanne le Moyne*, dont :

Pierre d'Espinose, héritier principal & noble, Seigneur de Bouvet & de Geſvres, marié à *Marguerite Poulain*. De cette alliance vint entr'autres enfans, & pour fils aîné :

Bernardin d'Espinose, héritier principal & noble, Seigneur de l'Eſtang-Hervé, Conſeiller en la Cour du Parlement de Bretagne, allié à *Jeanne le Loup*, dont il eut entr'autres enfans :

Michel d'Espinose, héritier principal & noble, Seigneur des Renaudières, Conſeiller au Parlement de Bretagne, lequel ſe maria avec Dame *Jeanne Gazet*, de laquelle il eut :

1. Michel, héritier principal & noble, Chevalier, Seigneur de Portric, Conſeiller au Parlement de Bretagne, qui, hors de ſon ſervice, faiſoit ſa réſidence dans la ville de Nantes, Paroiſſe de Saint-Vincent. Sur la repréſentation de ſes titres, il fut confirmé dans les qualités d'*Ecuyer*, de *Meſſire* & de *Chevalier* ; & ſes frères le furent dans celle d'*Ecuyer*, comme étant iſſus d'*ancienne Chevalerie, & d'extraction noble*. Il obtint auſſi, par Lettres-Patentes de 1640, l'érection en *Baronnie* de ſa Terre de *Portric*, ſituée dans l'Evêché de Nantes, laquelle eſt paſſée par alliance dans la Maiſon de *Roſmadec*. Ce Michel n'a laiſſé que deux filles de ſon mariage avec *N... Renouard le Rouge ;*
2. Pierre, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Rillé ;
3. Et Renaud, qui ſuit.

Renaud d'Espinose, frère juveigneur de Michel, épouſa, par contrat paſſé à Nantes, le 26 Novembre 1669 (devant les Notaires Royaux *Belon* & *Petit*), *Michelle Bureau*, fille de défunt noble homme *Jacques Bureau*, Sieur de la Foreſtrie, & de *Louiſe Lair*. De ce mariage vint entr'autres enfans :

Jean-Baptiste-Joseph d'Espinose, héritier principal & noble, Chevalier, Seigneur de Froſſay, Conſeiller au Parlement de Bretagne, marié, par contrat du 16 Juin 1708, paſſé dans la ville de Rennes devant les Notaires Royaux *Biard* & *Poirier*, à *Louiſe-Sainte-Julie Bidé de la Grandville*, fille de feu Meſſire *Charles Bidé*, Conſeiller au Parlement de Bretagne, & de *Marie Deſcartes*, dont :

1. Charles-Paul-Augustin, qui ſuit ;
2. & 3. Deux autres garçons, morts ſans alliance ;
4. Marie-Louise, mariée à Fontenay-le-Comte, au Comte *de Grimoard de la Loge ;*
5. Constance-Françoise-Pélagie, Religieuſe aux Dames Urſulines ;
6. Et Bonne-Pauline, mariée à Vannes, au Comte *de la Chapelle*.

Charles-Paul-Augustin d'Espinose, né le 22 Avril 1718, vit ſans alliance. Il a obtenu, par Lettres-Patentes de 1764, l'érection de la

Seigneurie de *Frossay* en *Marquisat*, sous le titre & nom de *Marquisat d'Espinose*. (Cet extrait généalogique a été dressé sur les titres communiqués.)

Les armes : *tiercé au* 1 *d'azur, à la croix fleuronnée d'or ; au* 2 *d'or, au cœur de gueules ; & au* 3 *d'argent, à l'arbre arraché de sinople, au griffon passant de gueules.*

* ESPINOUSE, en Provence, terre qui passa, vers l'an 1380, à *Bermond de Glandevès*, par son mariage avec *Marguerite*, fille & héritière de *Rostaing de Blacas*. Leur fille, *Philippine de Glandevès*, la porta en dot à *Antoine de Villeneuve*, Seigneur de Flayosc, mort en 1461. Le troisième fils d'*Hélion de Villeneuve* eut en partage *Espinouse ;* & *Isabeau*, son arrière-petite-fille, la porta dans la Maison de *Coriolis*.

Ce fut en considération des services de Pierre de Coriolis de Villeneuve, Ier du nom, fils aîné d'Honoré, IIe du nom, & d'*Elisabeth de Villeneuve*, que le Roi érigea, au mois de Mai 1651, la Terre d'*Espinouse* en *Marquisat*. Il porta d'abord les armes, & se distingua au siège de Rethel, où il reçut plusieurs blessure, & fut reçu Président à Mortier en 1652. Voyez CORIOLIS.

* ESPINOY, Châtellenie en Hainaut, qui entra, en 1327, dans la Maison de Melun, par l'alliance d'*Isabeau*, Dame d'*Antoing* & d'*Espinoy*, avec *Jean*, premier Vicomte *de Melun*, dont elle fut la seconde femme, & mère de *Hugues de Melun*, Seigneur d'Antoing & d'Espinoy, trisaïeul de *François de Melun*, Connétable héréditaire de Flandre, en faveur duquel le Roi Louis XII érigea la Châtellenie d'*Espinoy* en *Comté*, par Lettres du 28 Novembre 1514. Ce Seigneur s'attacha depuis à l'Empereur Charles V, qui érigea, l'an 1545, le Comté d'*Espinoy* en titre de *Principauté*, en faveur de son fils *Hugues de Melun*, quatrième aïeul de *Louis de Melun*, IIe du nom, créé Duc de Joyeuse, & Pair de France en Octobre 1714, & dont la mort, arrivée le 3 Juillet 1724, sans enfans, a fait passer la Principauté d'Espinoy au Prince de *Soubise*, fils de sa sœur *Anne-Julie-Adélaïde de Melun*. Voyez ROHAN-SOUBISE.

ESPINOY (d'), en Champagne : famille noble maintenue dans sa noblesse en Juin 1667, d'après la production de ses titres faite devant M. de Caumartin, Intendant de la Province. Elle remonte, par filiation suivie, à

I. Arnoul d'Espinoy, Ecuyer, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers sous le règne du Roi Jean. Sa qualité d'*Ecuyer* & ses emplois honorables pour le service de Sa Majesté sont prouvés par un extrait de la Chambre des Comptes de Paris, du compte rendu par Jean de l'Hôpital, fait à l'occasion de la guerre durant le règne du Roi Jean, pour l'année 1355, & par un extrait d'un autre compte rendu par Nicolas Odde, Trésorier des guerres, pour les années 1358 jusqu'en 1368. Cet Arnoul d'Espinoy eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

II. Jean d'Espinoy, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Vaux en Artoise, Fief qui est un très-ancien propre, lequel a passé de branche en branche par tous les degrés suivans, & a été partagé noblement. Il fut Maître-d'Hôtel du Duc de Guyenne, frère unique du Roi, & épousa *Marguerite*, dont :

III. Pierre d'Espinoy, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Vaux en Artoise, homme d'armes de la Compagnie du Duc de Bourgogne. Il épousa *Jeanne de Mauroy*, & en eut :

IV. Antoine d'Espinoy, Ecuyer, Seigneur d'Hardecourt, qui épousa, par contrat du 20 Septembre 1520, *Marie Coustes*, de laquelle vint :

V. Louis d'Espinoy, Ecuyer, Seigneur de Chavignon, &c., marié, par contrat du 24 Juin 1550, à *Jeanne de Martigny*, laquelle resta veuve avec ses enfans mineurs, dont elle eut la garde-noble le 28 Juillet 1583. L'aîné de ses enfans fut :

VI. César d'Espinoy, Ecuyer, Seigneur de Pouilly, qui épousa, par contrat du 13 Janvier 1593, *Claude Bernier*, dont il eut :

VII. Jacques d'Espinoy, Ecuyer, Seigneur, Vicomte de Coolle, marié, par contrat du 27 Octobre 1625, à *Catherine Damas*. Il en eut :

1. François, Ecuyer, Seigneur d'Estremont, Page du Roi Louis XIV ;
2. César, Seigneur de Coolle, Page d'Anne d'Autriche, Reine, mère de Louis XIV ;
3. Antoine, Ecuyer, Prieur de Cazal ;
4. Jacques-François, qui suit ;
5. Et Louis, Page du Grand-Maître de Malte, & reçu Chevalier de cet Ordre.

VIII. Jacques-François d'Espinoy, Ecuyer, Seigneur de Chongy, mort, avoit épousé 1

Luce d'Espinoy, fa coufine germaine; & 2° *N... de Lannoy*. Il a eu du premier lit:

1. Anne-Elisabeth d'Espinoy, mariée, le 14 Juin 1741, à *Charles de la Fons*, IIIe du nom, Marquis de la Plefnoye. Voy. FONS (de la), degré VIII de la troifième branche.

Et du fecond lit:

2. Maurice, mort;
3. Et Jacquette d'Espinoy, actuellement femme (1773) de *Thomas Pange*, Tréforier-Général de l'extraordinaire des guerres.

Les armes de la famille d'Espinoy font: *d'azur, à 3 befans d'or pofés en bande*. Cimier: *un chien à demi-corps tanné*. Supports: *deux licornes d'argent*.

ESPINOY (d'): *d'azur, à l'aigle d'argent, membrée & becquée d'or*.

ESPIVENT DE LA VILLEBOISNET, en Bretagne, Diocèfe de Saint-Brieuc. Cette famille, originaire de l'Evêché de St.-Brieuc, dit un mémoire domeftique, eft noble & ancienne en Bretagne. Ceux de ce nom portoient le titre de Chevalier, dès l'an 1437, comme il appert par le ferment de fidélité, fait en cette année au Duc de Bretagne, par Guillaume & Jean Espivent, compris avec les autres Gentilshommes du territoire de Gouelo. Les mêmes font auffi compris dans la réformation de l'Evêché de Saint-Brieuc de 1441. Guillaume fut père de

Charles Espivent, compris dans la montre générale des nobles, faite en 1475, qui eut pour fils:

Pierre Espivent, auffi compris dans les montres faites ès-années 1477, 1479, 1480 & 1483, qui eut pour fils:

Charles Espivent, IIe du nom, qui fut compris au rang des nobles dans la réformation de 1513; il fut père de

Thomas Espivent, Chevalier, Seigneur de Malbrouffe, compris de même au rang des nobles dans la réformation de 1535 & dans la montre générale des nobles en 1543. Il eut pour enfans, Yves & Charles, qui fuit. Il y eut un partage noble fait en 1577, entre ces deux frères, où ledit Yves, reçut à foi de Juveignerie, fon frère puîné Charles, qui devint enfuite l'aîné par le décès d'Yves, mort fans enfans.

Charles Espivent, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Malbrouffe, époufa *Jeanne de Quélen*, d'une famille noble de Bretagne, dont il eut:

François Espivent, Chevalier, Seigneur de la Villetrouble, qui fe maria à *Anne d'Arcelles*, de laquelle vint:

Jean Espivent, IIe du nom, Chevalier, Seigneur des Aunais, marié à *Marguerite de Sorres*, d'une famille noble de Bretagne, qui porte: *d'argent, à la quinte-feuille, accompagnée de 8 merlettes de gueules 3, 2, 3*. Il en eut:

1. Louis, mort fans enfans mâles;
2. Et Jean, qui fuit.

Jean Espivent, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Villeboifnet, eut pour fils:

Guillaume Espivent, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Villeboifnet, père de:

Denis, Garde du Roi en 1692, mort garçon;
Et Antoine, qui fuit.

Antoine Espivent, Chevalier, Seigneur de la Villeboifnet, a eu pour enfans:

1. Pierre-Antoine, Chevalier, Seigneur de l'Epine-Ormeaux, né le 14 Mai 1719;
2. Julien, Chevalier, Seigneur de la Villeboifnet, né le 17 Octobre 1725, qui fervit en 1746, en fa qualité de Gentilhomme, avec ceux convoqués pour le ban de la Province de Bretagne;
3. Antoine-Guillaume, Chevalier, Seigneur de Perran, né le 2 Septembre 1731;
4. Denis-Jean, Chevalier, Seigneur de la Villeguevray, né le 15 Décembre 1732;
5. Et Anne-Julie Espivent, dite *Mademoifelle de la Villeboifnet*, née le 13 Octobre 1726, mariée, par contrat du 9 Février 1747, à *Bonaventure Guy*, Chevalier, Seigneur de Mareil, &c.

On trouve René d'Espivent, Ecuyer, Seigneur de Kercadène & de Sainte-Paffone, qui, en 1575, étoit Gentilhomme de la Maifon du Roi de Navarre. « Il eut de Dame *Charlotte de Montlouis*, fon époufe:

Louis, Ecuyer, Seigneur de la Villedieu, Cornette des Gendarmes de la Garde du Roi;
Et Jeanne, Dame de Kercadène & de Kerfuiville, mariée, en 1575, à *François de Chefneau de la Vieuville*, Ecuyer, Seigneur du Vivier, de Jouarenne, en Haut-Poitou, Baron de Bordebure, de Kervillio, de Kaiffelone, Saint-Gildas, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Confeiller en fes Confeils, Maire du Palais de Madame Renée de France, Douairière de Ferrare & de Modène, Ducheffe de Chartres, Comteffe de

Gifors & Dame de Montargis; fils aîné & principal héritier de *Charles de Chefneau de la Vieuville*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Châteauneuf, d'Iffoudun, de Morlaix, de Kervillio, de Montejean, de Saint-Vaaft, &c., Gouverneur de Soiffons, & de Dame *Jeanne de Beauvau.* »

La famille d'Espivent eft alliée en Bretagne avec celle de *Courfon*, de *Geslin*, de *Quélen*, de *Nouel, le Borgne, Berthelot*, d'*Hallenaut*, d'*Arcelles*, *Boifgelin*, de *Chefneau de la Vieuville*, &c., &c., & porte pour armes: *d'azur, à trois croiffans d'or montans, 2 en chef & 1 en pointe, accompagnés d'une molette d'éperon à fix pointes de même en abîme.*

* ESPOISSES, en Bourgogne, Diocèfe de Langres, ancienne *Baronnie* que Françoise de la Platière, fille de François, & de *Catherine Motier de la Fayette*, & nièce du Maréchal *de Bourdillon*, porta en mariage, en 1573, à *Louis d'Ancienville*, Baron de Révillon, en faveur duquel cette *Baronnie* fut érigée en *Marquifat* par Lettres du mois de Janvier 1613, regiftrées en la Chambre des Comptes de Dijon le 18 Mars 1617. Leur fille unique, Anne d'Ancienville, Dame *de Brie*, fut la troifième femme d'*Antoine de la Grange*, Seigneur d'Arquien, dont le fils Achille de la Grange, Seigneur d'Arquien, Comte de Marigny & Marquis d'Efpoiffes, époufa *Germaine-Louife d'Ancienville*, Dame *des Bordes*. Leur fille Françoise de la Grange, Marquife d'Efpoiffes, époufa, le 21 Mars 1661, *Guillaume de Pechpeyrou de Comminges*, Comte de Guitaut, que fa femme, morte fans poftérité en 1667, inftitua fon héritier. Il fe remaria, en 1669, à *Elifabeth-Antoinette de Verthamont*, dont eft né Louis-Athanase de Pechpeyrou de Comminges, Comte de Guitaut, Marquis d'Efpoiffes, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi en 1719. Voyez PECHPEYROU.

* ESPOMEREAUX, famille noble du Brabant, qui poffède la Seigneurie de *Hove*, érigée en *Baronnie* par Lettres du 4 Août 1675, en faveur de *Guillaume d'Efpomereaux*, Seigneur de Hove & d'Altena.

ESPRONNIÈRE, branche de la Maifon de *Scépeaux*, éteinte, en 1479, dans Jacques Ier, Seigneur de l'*Efpronnière* & de la Touchardière, mort fans poftérité. Voyez SCÉPEAUX.

* ESQUAY, Terre fituée fur la rivière de Seulles, dans le Bailliage du Côtentin, qui a donné fon nom à une des plus anciennes famille de la Province de Normandie, éteinte il y a plufieurs fiècles. *Jean du Bois*, Chevalier, fils de *Jean du Bois*, & de *Mahaud de la Champagne*, époufa, en 1163, une Jeanne d'Esquay.

Jean d'Esquay, Vicomte de Pont-Audemer, d'Avranches & de Mortain, vivoit en 1390.

Girard, Seigneur d'Esquay & d'Anglefqueville-fur-les-Vés, Ecuyer du Corps du Roi, Vicomte de Falaife & de Caen en 1410, époufa, en 1414, *Marie de Brucourt*, dont il eut:

Regnier, qui fuit;
Et Girard, Vicomte de Falaife & de Caen en 1428.

Regnier, Seigneur d'Esquay, eut pour femme *Jeanne de Boutemont*, dont entr'autres enfans:

Guillemette d'Esquay, qui époufa *Raoul Pélerin*, Seigneur de Rupière, d'Omanville & de Sainte-Croix-Grantonne, dont fortit *Raoul Pélerin*, Seigneur de Sainte-Croix-Grantonne & de Rupière, Vicomte de Bayeux, en 1462;
Et Malines d'Esquay, qui époufa *Fouques de Saint-Germain*, fils de *Jean*, Seigneur de Saint-Germain, & de *Jeanne de Colombières.*

On trouve encore une Gillette d'Esquay, mariée, en 1450, à *Raoul de Sainte-Marie d'Agneaux*. C'eft ce que nous favons de cette ancienne Nobleffe, dont les armes font: *d'argent, au chevron de fable.* C'eft ainfi que les portoit, fuivant l'Armorial, dreffé fous le Roi Charles V, l'an 1368, M. Girard d'Esquay.

ESQUILLE, ancienne Nobleffe originaire de Pampelune dans la Haute-Navarre, où elle a poffédé des biens confidérables, & des places diftinguées dans la Robe & dans l'Epée, avec des penfions à titre de récompenfe de fervices, jufqu'au tems de l'ufurpation de la Haute-Navarre, en 1512, par Ferdinand, Roi d'Aragon, fur Jean d'Albret & *Catherine de Foix*, fa femme. Henri d'Albret, fucceffeur immédiat de Jean, tenta inutilement de la reprendre, ainfi que la Reine Jeanne, fa fille unique, femme d'Antoine de

Bourbon; & Henri IV, leur fils, occupé à conquérir le Royaume de France, en négligea le recouvrement.

Ceux de la famille d'Esquille attachés essentiellement à leurs Souverains, & dans l'espérance que ces derniers se rétabliroient dans la Haute-Navarre, y restèrent privés des emplois & des grâces de la Cour, sous Ferdinand, sous Charles V & Philippe II, jusqu'en 1579.

Alors Jean d'Esquille, Ier du nom, chef de sa famille, désespérant de voir ses véritables Souverains rétablis, vint, par attachement pour eux, fixer avec elle sa demeure dans la Haute-Navarre. Deux incendies, l'un de sa maison de Saint-Palais en Février 1627, l'autre de son Château de Sombarraute en 1630, & encore celui du Parlement de Navarre, en 1716, où les titres, papiers & provisions des Charges de cette famille ont été consumés, font ignorer son origine, qui étoit ancienne dans la Haute-Navarre avant son établissement dans la Basse. Les services rendus par ceux de ce nom à la Mère du Roi Henri IV, & à sa Maison, leur ont mérité les dignités dont ils ont été revêtus. Ce Prince, qui se connoissoit en mérite & en talent, nomma, en 1604, Jean d'Esquille, Ier du nom, pour son Conseiller, ensuite son Procureur-Général en la Chancellerie souveraine de Navarre, qui formoit le Sénat du Prince, comme font les Parlemens. Ceux qui composoient cette Chancellerie souveraine étoient aussi le Conseil & les Ministres du Prince en cette partie. Après la mort de ce Monarque, Louis XIII, pour reconnoître les services de Jean d'Esquille, Ier du nom, lui accorda, par Lettres-Patentes du 13 Mai 1613, une pension assignée sur les deniers provenant de la donation que les Etats de Navarre lui faisoient & font encore actuellement au Roi.

Par d'autres Lettres du 13 Mai 1615, Jean d'Esquille fut nommé, par le Roi, l'un des Commissaires pour régler, avec ceux du Roi d'Espagne, les limites des deux Royaumes. Les Commissaires d'Espagne étoient Don *Sancho de la Cerda*, Ambassadeur en France, Don *Carlos d'Arcilano*, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Gentilhomme ordinaire de Sa Majesté Catholique, & Don *Léon de Rada*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques. C'est sur la foi de ces limites & des réglemens que les Commissaires firent que les habitans de ces deux Royaumes limitrophes vivent en paix aujourd'hui.

Le même Prince le créa, en 1618, Vice-Chancelier, c'est-à-dire son Premier Président à sa Chancellerie souveraine de Navarre, & en 1619 son Conseiller d'Etat & Privé en son Royaume de Navarre, aux mêmes honneurs & gages que les autres Conseillers d'Etat.

Le Conseil souverain de Béarn ayant été uni, le 30 Juin 1622, avec la Chancellerie de Navarre, sous le nom de Parlement de Navarre, séant à Pau, avec le rang de neuvième Parlement de France, Louis XIII proposa à Jean d'Esquille, en récompense de ses services, & par forme de dédommagement, de le faire Premier Président du Parlement nouvellement créé, ou d'ériger sa charge de Vice-Chancelier en celle de Président à Mortier. Il obtint, pour le dernier parti, par rapport à ses affaires qui avoient souffert des deux translations d'établissement dans deux Royaumes différens, en moins de 40 ans. L'Arrêt qui érigea sa charge en celle de Président à Mortier est du 5 Mars 1625, & il eut pendant sa vie les mêmes gages & augmentations de gages que le premier Président.

Les Navarrois, fâchés de la suppression de la Chancellerie, persuadés que Jean d'Esquille y avoit contribué, brûlèrent son Hôtel de Saint-Palais, avec ses effets, meubles & papiers, comme on l'a dit ci-dessus. Ce fut à son courage & à sa prudence que la Cour dut la pacification des assemblées tumultueuses des Calvinistes de Loudun. La Commission qu'il en reçut, par Lettres du 4 Juin 1625, est fort honorable. La Reine Jeanne, mère du Roi Henri IV, avoit saisi tous ses biens ecclésiastiques du Béarn; Louis XIII en ordonna le rétablissement par son Edit du 4 Juin 1625, & en donna l'exécution & la vérification à Jean d'Esquille, par Lettres du 1er Novembre 1626; & c'est à lui que les Eglises de Béarn doivent le rétablissement de leurs revenus. Le zèle qu'il témoigna dans cette occasion, donna lieu à l'incendie de son Château de Somberraute, de la part des Huguenots dépouillés. Il mourut le 2 Février 1652, âgé de 75 ans.

Il avoit épousé, le 16 Juillet 1607, *Jeanne de Fleurdelis-Lanevielle*, d'une Maison distinguée en Navarre, par sa qualité, ses alliances & ses biens, fille & héritière de *Jean*

de Fleurdelis, Seigneur de Lanevielle, & de *Catherine de Chaux*, de l'illuftre Maifon de ce nom, de laquelle on compte feize Vicomtes *de Baigorri*, qui fe font fuccédés immédiatement, quatre Grands-Sénéchaux de Béarn, & le fameux *Bertrand de Chaux*, Evêque de Bayonne, puis Archevêque de Tours, Grand-Aumônier de France, & Chevalier du Saint-Efprit. Ses enfans furent:

1. Bertrand, qui fuccéda à M. de Gaffion dans la Charge d'Avocat-Général du Parlement de Navarre. Ses provifions font du 30 Août 1633. Il mourut peu de tems après, fans poftérité;
2. Jean, qui fuit;
3. Jean-Pierre, Lieutenant-Général du pays de Mixe, mort fans poftérité;
4. Gabriel, qui fervit avec diftinction, & eut un fils Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant-Colonel du Régiment de Richelieu, mort fans poftérité. Le petit-fils de Gabriel d'Esquille fervit auffi en qualité de Capitaine dans ce même Régiment, & fut enfuite Capitaine de la première Compagnie du Régiment Royal Cantabres: fes fervices lui ont mérité la Croix de Saint-Louis, & il s'eft retiré avec une penfion de 800 liv. à caufe de fon peu de fanté;
5. Jean-Jacques, Chanoine de Saint-Lizier, enfuite de Lefcar, & Grand-Vicaire des deux Diocèfes;
6. Jeanne, mariée, par contrat du 7 Décembre 1633, à *Timothée de Boueilh*, Seigneur & Baron dudit lieu, d'une des bonnes Maifons de la Province;
7. Et Louise, alliée, par contrat du 17 Avril 1651, à *Salvat de Bidos*, Seigneur d'Arbouet & de la Place, dont:

   N... d'Esquille, mariée avec le Baron *du Hart*, Bailli de la Province de Soule, morte fans poftérité.

   Et N... d'Esquille, devenue héritière, qui époufa le Chevalier *du Hart*, Moufquetaire.

Jean d'Esquille, IIe du nom, héritier de Bertrand, fon frère aîné, lui fuccéda dans fa Charge d'Avocat-Général. Il en obtint les provifions le 6 Novembre 1633, fut enfuite Préfident à Mortier en furvivance, & entra en exercice en 1652, après la mort de fon père. Louis XIV lui accorda des Lettres de Confeiller d'Etat & Privé en 1654, & érigea en *Baronnie* fa Terre de *Sombarraute*, en confidération, tant de fes fervices rendus en qualité d'Avocat-Général, de Préfident à Mortier au Parlement de Navarre, & de Confeiller d'Etat, que de ceux de fon père & de fes ancêtres. Il mourut le 23 Mai 1679, & eut de fon mariage, contracté le 27 Septembre 1650, avec *Louife Dibos*, d'une ancienne Maifon de la Province de Bigorre, fille & héritière de *François Dibos*, Seigneur de la Garde & de Loubajac:

1. Jean-Arnaud, qui fuit;
2. Jean-François, appelé *M. de la Garde*, qui fervit dans les Moufquetaires, & enfuite dans les Carabiniers; mais fa mauvaife fanté lui fit quitter le fervice. S'étant un peu rétabli, le Marquis *de Feuquières*, fon beau-frère, le mena en différentes Ambaffades, où il donna des marques d'un talent diftingué pour les négociations. Il mourut fans poftérité de fon mariage avec *N... de Seney*;
3. Jean-Jacques, Chanoine de Lefcar, reçu *in vim nobilitatis*, fans être gradué, Grand-Vicaire du Diocèfe, & Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Ville-Dieu;
4. Jean-Pierre, Lieutenant-Général du Pays de Mixe, au Royaume de Navarre, qui entra aux Etats-Généraux de la Province dans le corps de la Nobleffe, où il fut honoré des plus importantes commiffions, & où il rendit des fervices intéreffans. Le Capitaine *de Chaux*, fon oncle, le fit fon héritier. Il mourut fans poftérité;
5. Salvat, fucceffivement Capitaine de Frégate légère, Capitaine de Vaiffeaux de guerre, & Chevalier de Saint-Louis, qui obtint une penfion de 2600 livres. Il perdit un bras au combat de la Hogue, où il fe diftingua beaucoup, & mourut fans poftérité, étant Commandant de la Marine au port de Bayonne. Ses différens Brevets font, l'un du 1er Août 1692, le fecond du 1er Janvier 1703, le troifième du 25 Novembre 1712, & le quatrième du 1er Octobre 1731;
6. Jeanne, mariée, par contrat du 16 Août 1672, à *François de Pas*, Seigneur d'Arbonnières, Capitaine au Régiment du Roi, Lieutenant de Roi en la Province de Béarn, fils d'*Ifaac de Pas*, Chevalier, Marquis de Feuquières, Confeiller du Roi en fes Confeils, Lieutenant-Général de fes Armées, Gouverneur & Bailli des Ville & Citadelle de Verdun, & Pays Verdunois, Chevalier de la Cour du Parlement de Metz. Voyez PAS DE FEUQUIÈRES;
7. Et Louise, mariée à *Pierre de Momas*, Ecuyer, Seigneur & Baron, dudit lieu, dont eft née, entr'autres enfans:

   Une fille, mariée actuellement à M. *de Caumia de Bailleux*, Seigneur, Baron

dudit lieu, créé en 1756 Comte de Caumia.

Jean-Arnaud d'Esquille n'avoit que 22 ans quand il succéda à son père. Le Roi lui accorda des provisions de Président à Mortier au Parlement de Navarre le 24 Juillet 1673, avec rang du jour de sa réception, mais avec simple fonction de Conseiller, jusqu'à l'âge requis pour celle de Président. Le motif de ces grâces, exprimé dans ces Lettres, sont les services importans, rendus par son père, pendant 28 ans, dans la Charge de Président, & ceux rendus par son grand-père, aux charges de Procureur-Général, Vice-Chancelier en la Chancellerie de Navarre, & de Président à Mortier au Parlement, & par ses autres ancêtres. Il mourut le 8 Novembre 1723, & avoit épousé, par contrat du 7 Février 1680, *Claude de Moneins-Tréville*, fille du Marquis *de Moneins*, Comte de Tréville, Baron de Garosse, Grand-Sénéchal & Bailli de Navarre, Gouverneur de la Province de Soule, & du Château de Mauléon. Ils eurent :

1. Armand-Ignace, qui suit ;
2. Et Jean-Pierre, d'abord Lieutenant-Général de Saint-Palais, en Basse-Navarre, le 8 Septembre 1719, reçu & installé le 13 Mars 1720, ensuite Conseiller au Parlement de Navarre, mort sans postérité, Conseiller vétéran dans cette Compagnie.

Armand-Ignace d'Esquille, né le 6 Juin 1681, obtint des provisions de Conseiller au Parlement de Navarre, en 1706, & fut reçu le 14 Mars de cette même année. Il succéda à son père dans la charge de Président à Mortier, le 23 Décembre 1723, & fut reçu le 21 Janvier 1724. Il épousa, 1° par contrat du 23 Décembre 1714, *Esther de Saint-Macari* (*a*), fille cadette de *N... de Saint-Macari*, Conseiller, Doyen au Parlement de Navarre, Seigneur de Biscay & de Depart, Baron du Leu, & de *Jeanne Damade*, fille & héritière de *N... Damade*, Conseiller au même Parlement; & 2° *N...* Il eut du premier lit :

1. Arnaud, qui suit.

Et du second lit :

2. N... d'Esquille, Prêtre ;
3. N... d'Esquille, qui a servi au Régiment de Talleyrand, Cavalerie, & réformé à la paix, il est entré aux Mousquetaires ;
4. N.... d'Esquille, Officier au Régiment de la Marche, Prince ;
5. N... d'Esquille, femme de *N... de Renaud*, neveu & héritier du Chef d'Escadre de ce nom ;
6. Et N.... d'Esquille, qui n'étoit pas mariée en 1761.

Arnaud d'Esquille, né le 21 Mars 1716, aujourd'hui chef de sa famille, reçu Conseiller au Parlement de Navarre, le 26 Juin 1739, ensuite Président à Mortier, le 2 Mars 1748, avec dispense d'âge, de service & de parenté, avec M. *Dejean de Lezons*, Conseiller, son beau-père, & avec M. *de Gobert de Courbons*, premier Président au même Parlement, son cousin germain, a été reçu aux Etats-Généraux de la Province de Béarn, dans le Corps de la Noblesse, en qualité de Vicomte de Sadirac. Il a épousé, par contrat du 28 Octobre 1745, *Marie-Françoise de Dejean de Lezons*, Vicomtesse de Sadirac, fille de *Jean-Henri de Dejean*, Seigneur de Lezons, Conseiller au Parlement de Navarre, & de *N..... de Saillies-Lème*, & nièce de l'Abbé de Lezons, Chanoine & Vicaire-Général du Diocèse de Lescar, Chancelier de l'Université de Pau, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint-Pé. De ce mariage sont issus :

1. Jean-Baptiste, né le 9 Janvier 1749 ;
2. Jean-Pierre, né le 5 Juin 1751 ;
3. Marie, née le 21 Août 1746 ;
4. Madeleine-Henriette, née le 29 Octobre 1747 ;
5. Et Françoise, née le 28 Février 1750. (*Mémoire envoyé.*)

Les armes : *parti, au* 1 *d'or, à* 5 *bandes de gueules*, qui est d'Esquille; *au* 2 *écartelé, au* 1 *d'or à un pin de sinople, accosté de* 2 *lions rampans de gueules*, qui est Dibos; *aux* 2 *&* 3 *échiqueté d'or & d'azur ; & au* 4 *de gueules.*

ESQUINCOURT, en Picardie: *de gueules, à trois tours d'or, écartelées d'argent*

(*a*) *N..... de Saint-Macari*, sa sœur aînée, a épousé le Marquis *de Lons*, dont un garçon & une fille. Le garçon s'est marié avec *N..... d'Orognen*, sa cousine au IVe degré, *par Gramont*, dont entr'autres enfans *N... de Lons*, Capitaine de Cavalerie dans la Colonelle, marié, en 1759, avec l'héritière de la Maison de *Geudane*; & une fille, mariée avec *N..... de Gobert*, Marquis de Courbons, premier Président au Parlement de Navarre. De ce mariage sont issues deux filles, l'aînée mariée à *N... de Mesplez*, Marquis d'Esquiule, Président à Mortier au Parlement de Navarre; & la cadette, avec *N... de Courbons*, son cousin germain.

à trois fleurs-de-lis au pied coupé, aussi de gueules.

* ESQUIRES ou EQUIRRES, en Artois: les Terres d'*Esquires*, de *Pressy* & annexes, furent érigées en *Marquisat*, par Lettres-Patentes de 1712, registrées en l'Election & au Conseil Provincial d'Artois, en faveur de *François-Joseph de Partz*, Chevalier, Seigneur d'Esquires, de Pressy, &c., d'une ancienne Noblesse d'armes, alliée aux Maisons les plus considérables de la Province d'Artois. Voyez PARTZ.

* ESSALOIS, Terre & Seigneurie en Forez, Diocèse de Lyon, sur la rive gauche de la Loire, dont les Camaldules du Val-de-Jesus, établis en 1626, au-dessus de ce château, ont fait l'acquisition.

* ESSANLAY, en Bourgogne, Diocèse d'Autun: Terre, Seigneurie & *Baronnie*, possédée depuis plus de 250 ans par la Maison de *Montmorillon*, une des premières du Duché de Bourgogne. Voyez MONTMORILLON.

ESSARS (des), ancienne & illustre Noblesse éteinte depuis long-tems. Duchesne, dans son *Histoire de la Maison de Châtillon*, lui donne pour armes: *d'azur, à la bande d'argent coticée de même*; mais on les voit au Château de Villarceaux, simplement *d'azur, à la bande d'argent.*

Guillaume des Essars, Seigneur d'Ambleville au Vexin-François, est le premier dont on ait connoissance. Le Pape Innocent III fait mention de lui dans une épitre adressée à l'Abbaye de St.-Leufroy, & dans une charte de l'Abbaye de St.-Denis de l'an 1221. Il est qualifié Chevalier, avec Jean de Montcavrel.

Guillaume des Essars, IIe du nom, son fils, Seigneur d'Ambleville, épousa une Dame nommée *Isabeau*, dans une charte de l'an 1276. Elle eut part dans la Forêt de Roissy en Brie, appartenant à *Amaury de Meulan*, ce qui fait présumer qu'elle étoit une de ses filles, ou sa sœur. D'elle sortit

Jean des Essars, Ier du nom, Seigneur d'Ambleville, marié à *Jeanne de Cayeu*, fille du Seigneur de Senarpont, dont elle eut:

1. Jean, qui suit;
2. Jacques, Chevalier, Conseiller du Roi en la Chambre des Comptes, qui laissa une fille nommée Nicole, femme de *Bernard*, Seigneur *du Plessier.*

Jean des Essars IIe du nom, Seigneur d'Ambleville, épousa 1° *Clémence*, Dame *de Longvilliers*, dont il n'eut point d'enfans; & 2° en 1343, *Marie d'Armoy*, fille de *Jean d'Armoy*, Seigneur de Villiers-en-Beauce, & d'*Isabeau de Bouville*, dont il eut entr'autres enfans:

Julien des Essars, Seigneur d'Ambleville, de Bouville, de Farcheville & de Senarpont, par Arrêt du Parlement de l'an 1400. Il épousa *Isabeau de Vendôme*, dont il eut:

1. Jean, qui suit;
2. Guillaume, rapporté après son frère;
3. Marie, Dame de Bouville & de Farcheville après ses frères, femme de *Charles de Châtillon*, Seigneur de Survilliers & de Marigny, Conseiller & Chambellan du Roi Charles VI, fils de *Gaucher de Châtillon*, Seigneur de Troissy, & de *Marie Cassinel*, sa première femme;
4. Et Jeanne, Dame d'Ambleville, femme de *Bouchard de Mornay*, Chevalier, auquel elle porta cette terre d'Ambleville, qui est encore dans leur Maison.

Jean des Essars, IIIe du nom, Seigneur de Bouville & de Farcheville, épousa *Catherine de Châtillon*, fille de *Gaucher*, Seigneur de Troissy, & de *Marie Cassinel*, sa première femme, sœur de *Charles de Châtillon*, son beau-frère, dont il n'eut point d'enfans.

Guillaume des Essars, IIIe du nom, frère de Jean, Seigneur d'Ambleville & de Senarpont, s'allia avec *Jacqueline d'Angennes*, veuve d'*Adam de Crosnne*, Chevalier, Seigneur d'Oisonville, dont il n'eut point aussi d'enfans; & ces deux frères eurent pour héritières leurs sœurs, mentionnées ci-dessus.

ESSARS (des), autre famille, dont étoit Pierre des Essars, Ier du nom, Argentier du Roi, en 1320, lequel vivoit encore en 1348. Elle forma, dès son origine, la branche des Seigneurs de *Thieux* par *Philippe des Essars*, son second fils.

Pierre des Essars, son petit-fils, fut Grand-Bouteillier de France. Ayant été accusé d'avoir voulu enlever le Roi & le Duc de Guyenne, il fut condamné à perdre la tête le 1er Juillet 1430.

François des Essars, Seigneur de Sautour,

le dernier de cette famille, ne laiſſa qu'une fille, nommée

CHARLOTTE DES ESSARS, Dame de Sautour, femme de *François de l'Hôpital*, Maréchal de France, ſous HENRI IV.

Il y a deux autres branches du nom & des armes DES ESSARS, dont on n'a point trouvé la jonction, ſavoir: celles des Eſſars, Seigneurs de Lignières, & celle des Eſſars, Seigneurs de Meigneux. Celle des *Eſſars-Lignières* a pour auteur:

ROBERT DES ESSARS, Chevalier, qui épouſa, en Janvier 1451, *Marguerite de Lignières*.

FRANÇOIS DES ESSARS, Seigneur de Lignières, dit *le Marquis de Lignières*, mort le 12 Février 1721, a laiſſé entr'autres enfans:

HENRI-CHARLES-FRANÇOIS-VALENTIN DES ESSARS, qui étoit Page de la Petite-Ecurie du Roi, en Juillet 1721.

Les Seigneurs de Meigneux ont pour auteur:

CHARLES DES ESSARS, Ecuyer, Seigneur de Meigneux, ſecond fils de ROBERT DES ESSARS, & de *Marguerite de Lignières*. Cette branche s'eſt éteinte dans CHARLES DES ESSARS, Seigneur de Meigneux, qui fit ſes preuves de Nobleſſe devant l'Intendant de Picardie en 1698. Voyez le P. Anſelme, *Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. VIII, pag. 554 & ſuiv.

Les armes: *de gueules, à 3 croiſſans d'or.*

* ESSARTS, en Normandie, ſubdélégation de Conches: Terre érigée en *Marquiſat*, en 1725, ſous le titre *des Eſſarts-Avrilly*, parce que l'érection n'a pu ſe faire que ſur la Terre d'*Avrilly*, en faveur de GILBERT-ALEXANDRE DE LOMBELON DES ESSARTS. Elle eſt aujourd'hui poſſédée par M. le Marquis *de Lombelon des Eſſarts*. Cette Terre a donné ſon nom à une ancienne Maiſon de la Province, qui remonte à GILBERT, Sire DES ESSARTS, Chevalier, qui ſe trouve dans la liſte des Seigneurs Bannerets qui accompagnèrent, en 1096, ROBERT, Duc de Normandie, & *Godefroy de Bouillon*, à la conquête de Jéruſalem. Il en eſt parlé dans l'*Hiſtoire de Normandie*, par du Moulin.

ROGER, ſon fils, Chevalier, I[er] du nom, eſt connu par une charte, ſans date, de l'Abbaye du Bec, par laquelle il donne la dîme de Bournainville, de Mandres & de Duranville. Il poſſédoit le Fief de *Lombelon*, qui, ſuivant le dénombrement de ce Fief, donne la Seigneurie de Duranville. Il y avoit en Normandie les anciens Seigneurs de Duranville, dont ſe dit deſcendre M. *de Germigny*.

GILBERT, II[e] du nom, Sire DES ESSARTS, Chevalier, fils de ROGER, donne par charte aux Moines de Lyre, la dîme & nomination de la Gueroulde, de l'agrément de *Gilles*, Evêque d'Evreux, en 1170. Par une autre charte, ſans date, il donne à l'Abbaye de Leſtrée, du conſentement de ſa femme *Mileſinde* & de ſes enfans, un chêne à prendre dans la Forêt des Eſſarts. De ſon mariage vinrent:

1. ROGER, qui ſuit;
2. JEAN, qui fut Seigneur de Bournainville;
3. Et HAVICIE, Religieuſe à Chaiſe-Dieu. Elle eſt dite, dans un acte de 1205, fille de GILBERT II & ſœur de ROGER; & dans un autre, de l'Abbaye de Lyre, JEAN eſt dit frère de ROGER.

ROGER, II[e] du nom, Sire DES ESSARTS, Chevalier, épouſa *Odoline* ou *Odeline de Minières*, & donne, de ſon conſentement, à l'Egliſe de Chaiſe-Dieu, 60 ſols ſur le moulin de Grigneuzeville, dont 30 ſols étoient pour *Havicie de Minières*, ſa ſœur, durant ſa vie, & devoient retourner à l'Abbaye après ſa mort. Par une autre charte de 1213, qui ſe trouve à l'Abbaye de Conches, on voit qu'il donna auſſi 20 ſols de rente ſur le moulin de la Poultière, terre qui eſt un démembrement de celle des Eſſarts. Sa femme mourut en 1226. Son tombeau eſt dans le Chœur extérieur de l'Egliſe de Chaiſe-Dieu, ſous une lame de cuivre, ſur laquelle elle eſt repréſentée, & aux deux côtés de ſa tête ſont gravées deux figures de Dames qui pleurent. C'étoient apparemment ſes filles; car elles ſont habillées à peu près comme elle. Il eut entr'autres enfans:

GILBERT, qui ſuit;

Et ETIENNE, qui fut Seigneur du *Gerrier-Arnault*, & a fait une branche éteinte.

GILBERT DES ESSARTS, III[e] du nom, Chevalier, fut marié deux fois. Par une charte de 1226, GILBERT, Sire des Eſſarts, donne à l'Abbaye de Leſtrée 20 ſols de rente, en préſence de *Jean* & de *Roger de Minières*, ſes oncles maternels. En 1229 il aumône à l'Abbaye de St.-Sauveur d'Evreux, la dîme des Eſſarts, à

condition qu'elle nommera deux Curés, dont un fera pour desservir l'Eglise qui est dans l'enceinte du Château, laquelle lui servira de Chapelle, & aux charges que la même Abbaye fera bâtir une Eglise sur un terrain que lui donna ledit Gilbert des Essarts. En 1235 & 1239, il confirme plusieurs donations faites aux Abbayes de Lyre, Lestrée, Conches & Chaise-Dieu. En 1248, du consentement de sa seconde femme, il fonde dans sa terre de la Poultière une Ministrerie, en l'honneur de la Ste.-Trinité-des-Captifs. En 1250, il fait l'inféodation de sa terre, & par un autre acte, du même tems, du consentement de *Marguerite*, sa femme, de *Jean* & de *Roger*, ses enfans, il donne aux Religieux de la Ste.-Trinité 70 sols sur les cens des Essarts, 70 sols sur Repentigny; 30 sols sur ceux de l'Ormes; la moitié d'un boisseau de bled sur le moulin de Chambray; & 23 arpens de terre à Dammartin. En 1257, il confirme, comme Suzerain, l'érection de la Chapelle du Gerrier, faite par Gilbert, fils d'Etienne. En 1259, il donne, en pure aumône, à la maison de Dieu de Verneuil, toutes les moutes, corvées & redevances qui lui appartenoient dans les Fiefs d'Ecorcheville & du Bouley, à condition qu'on feroit un service tous les ans pour l'anniversaire de son père & de sa mère & autres antécesseurs, à la fête de la bienheureuse Luce, & que ce jour ils donneront une pitance aux malades qui sont dans l'hôpital. En 1266, il fit donation, d'une partie d'un morceau de la vraie Croix, aux Religieux de la Poultière, avec 40 livres de rente pour dire une messe de N.-D. En 1267, il confirme la donation de la dîme de Manthelon, faite par Robert de Cintray, à l'Eglise d'Evreux. En 1274, en reconnoissance d'avoir été racheté & redîmé de la prison des Félons, Païens & Sarrasins, par la somme de 1500 écus d'or que les Frères de l'Ordre de la Ste.-Trinité payèrent pour sa rançon, il leur donne, en augmentation de domaine, le droit & puissance d'acquérir des terres dans les Seigneuries des Essarts & de la Poultière, sans payer ni cens, ni rente; plus, le droit de pêche dans les Seigneuries; plus deux boisseaux de bled par semaine, mesure de Breteuil. Cette charte fut scellée par lui, & par ses cinq fils.

En 1279, on trouve une donation faite aux Religieux de la Ste.-Trinité, de la Moute franche, sur les moulins de la Poultière, pour le repos de l'âme de Gilbert, son troisième fils. Par une autre charte de 1302, qui est au Chartrier de la Cathédrale d'Evreux, on voit Roger, son second fils, Trésorier de cette Cathédrale, & il y est dit frère de Mathieu, Evêque de la même Eglise, dont les armes, *de gueules, au chevron d'or*, se voyent à la Cathédrale. Gilbert des Essarts, IIe du nom, avoit épousé 1° *Agnès*, & 2° *Marguerite de Dammartin*. Il eut:

1. Jean, qui suit;
2. 3. 4. & 5. Roger, Gilbert, Mathieu & Hüe, Maître-ès-Arts & aussi Chanoine de N.-D. d'Evreux.

Jean des Essarts, Ier du nom, Chevalier, confirme les chartes de son père en 1273 & 1299. Il fut marié du vivant de son père, & long-tems avant sa mort, car on voit par deux titres, qui sont au Chartrier de la Cathédrale d'Evreux, qu'il eut pour successeur:

Jean IIe du nom, Sire des Essarts, qui, par un acte de 1298, où il est dit Ecuyer, Fieux & Hoir de Jean des Essarts, jadis Chevalier, mort, confirme la vente d'une dîme sur le Fief des Essarts, paroisse de Gouville, faite par Marguerite de Fresne, ainsi que Mathieu des Essarts, alors Chanoine & Oncle dudit Jean. En 1318, le même Jean, Chevalier, Sire des Essarts, confirme à l'Abbaye de Lyre, la donation des Eglises & dîmes de la Paroisse de la Gueroulde, & de celle du Chêne & de la Chapelle de Chambray. Il eut pour enfans:

1. Jean, qui suit;
2. Et Annette, qu'il maria, en 1323, à *Jean de Coute*.

Jean, IIIe du nom, Chevalier, Sire des Essarts, épousa, par acte de 1323, *Jeanne d'Aunou*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Chaumont. Après la mort de son père, *Jean de Coute*, son beau-frère, lui demanda le payement du mariage d'Annette des Essarts, sa femme. De son alliance vinrent:

1. Jean, qui suit;
2. Et Agnès des Essarts, mariée, en 1350 ou 1352, à *Jean de Lombelon*, Ecuyer, Seigneur du Favril. Dans son contrat de mariage paroissent Hue des Essarts, Gilles, Jean, Guillaume & Guilbert, Ecuyers. Elle devint veuve peu de tems après, & se remaria à *Roger d'Heudreville*, dont elle devint pareillement veuve en 1386, tems où, devenue Dame *des Essarts*, elle fit aveu,

comme veuve de *Roger d'Heudreville*, de cette terre des Effarts, à Noble & Puiffant Seigneur M. de Montmorency, Seigneur de Damville, par le miniftère de *Jean d'Heudreville*, fon fils & fon Procureur en cette partie. Elle s'y dit (à préfent) Dame des Effarts, parce qu'elle venoit d'hériter de la terre des Effarts, par la mort, fans enfans, de Jean, Seigneur des Effarts, fon frère.

Jean, Sire des Essarts, Chevalier, IVe du nom, nommé, en 1372, à la Chapelle de St.-Antoine des Effarts. En 1376, *Jean de Vaux*, Ecuyer, dit *de Chanteloup*, lui rend aveu pour le Fief de Vaux. En 1378 Huet des Essarts, Ecuyer, Seigneur du Chêne, lui rend aveu pour fon Fief du Chêne, qu'il avoue tenir par lignage. Jean des Essarts vivoit encore le 19 Mai 1385, & mourut fans lignée; il portoit pour armes: *de gueules, au chevron d'or*. Ces armes fe voyent aux Chapelles de St.-Claude & de St.-Louis dans la Cathédrale d'Evreux, fondées par Mathieu des Essarts, alors Evêque d'Evreux, & auffi à la Chapelle de la Poultière où eft le tombeau de Gilbert des Essarts; & elles ne font pas *de gueules, à 3 croiffans d'or*, comme l'a dit le Braffeur dans fon *Hiftoire du Comté d'Evreux*. Celles de *Lombelon* font auffi *de gueules, au chevron d'or*; ce qui fait conclure que ces deux maifons n'en font qu'une, puifqu'elles ont les mêmes armes. Du Moulin, dans fon *Catalogue des noms & armoiries des anciens Seigneurs Normans*, donne auffi à Gilbert des Essarts pour armes: *de gueules, à un chevron d'or*.

Dans l'érection du Marquifat *des Effarts-Avrilly*, du mois de Février 1725, il eft dit qu'Agnès des Essarts, héritière de Jean IV, fon frère, époufa Jean de Lombelon des Essarts, fon proche parent, cadet de fa maifon, qui en portoit les armes, & qui comme puîné poffédoit la terre de *Lombelon*, relevante par parage de la Seigneurie *des Effarts*; celle-ci mouvante de la Baronnie de *Damville*.

Le retrait lignager que le Comte des Effarts, frère du Chevalier, a fait en 1765 du Marquifat des Effarts, fur M. de *Boullogne* qui l'avoit acheté de la branche aînée, leur a donné tant d'occupation qu'ils n'ont pu encore raffembler toutes les pièces qui conviennent pour faire une généalogie auffi vraie que fuivie, & M. le Chevalier des Effarts nous a prié feulement d'inférer la notice que nous venons de donner, qu'il a extraite fur les titres vus en originaux, jufqu'à ce qu'il puiffe fournir une généalogie en forme, que nous inférerons au mot Lombelon des Essarts, ou dans le volume des additions qui fera le dernier.

ESSARTS ou ESSARS. C'eft le nom d'une branche cadette de la Maifon *de la Taille*, qui a commencé à *Jean de la Taille*, Seigneur *des Effarts*, &c., & dont la poftérité fubfifte. Voyez TAILLE.

* ESSAY. C'eft un Bourg ou petite Ville dans le Diocèfe de Séez, en Normandie, avec une Abbaye de filles de l'Ordre de St.-Auguftin, & un Hôpital, qui a donné fon nom, ou qui le doit, à une ancienne Nobleffe qui a fubfifté pendant plufieurs fiècles. Nous allons rapporter, d'après l'auteur du *Dictionnaire des Gaules*, tom. II, pag. 778, ce qu'on en a trouvé dans les titres du pays.

Matselin ou Mathelin d'Essay, dont il eft fait mention dans l'*Hiftoire du Perche*, pag. 103, approuva avec *Berthe*, fa femme & fes fils, pour 10 livres manfais, la donation de 60 âcres de terres labourables, & de 2 âcres de pré pour 10 livres manfais, par Jean Burnet, à l'Abbaye de Saint-Martin de Séez. Guillaume de Pied-Cuit (de Pede-Cocto), tenoit de lui un fief, de la dîme duquel il vendit les deux parts à la même Abbaye en 1086, pour 4 livres manfais. *Berthe*, femme dudit Matselin, morte en 1094, donna à la même Abbaye un pré fitué à Courtomer, du confentement de Herbert, Hervé & Salomon, fes fils, & en même tems l'aîné de fes enfans, avec fa femme, s'affocia aux prières des Moines, à qui ils promirent l'un & l'autre de fe faire enterrer parmi eux, & de leur donner tous leurs biens mobiliers.

Hervé d'Essay fe trouva en 1105 à un accord fait entre les mêmes Religieux, & *Normand*, Seigneur *de Néauphle*.—Robert d'Essay leur donna, avant l'an 1143, pour l'utilité de leur Prieuré du Gaft, les deux tiers de la dîme de fon fief, d'en deça le ruiffeau de Bertel, *de citrà Bertam*, lequel paffe à trois quarts de lieue d'Effay; & vers l'an 1150, il fe confacra au fervice de l'Eglife de ce Prieuré, qu'il enrichit encore alors de fa Terre de Ferrule, du confentement de Guillaume, Comte de Ponthieu.

Jean d'Essay fit affigner devant Froger, Evêque de Séez, mort en 1184, Renaud le Sor, Curé de Saint-Celerin, proche de Séez,

pour la fucceffion du Curé précédent, & fut père de

Robert d'Essay, Chanoine & Official de Rouen, qui donna quelques terres aux Moines de Saint-Martin de Séez & de Perfeigne. L'Hiftorien de l'Eglife de Rouen parle de ce dernier, pag. 418, à l'an 1208, & l'on fait qu'en 1216 il fut témoin, avec Robert Poulain, Archevêque de Rouen, dans une charte où il queftion du Prieuré de Beaulieu. Voyez l'*Hiftoire de la Maifon d'Harcourt*, tom. IV, pag. 2083.

Henri d'Essay donna à l'Abbaye de Saint-André en Goufern une maifon fife à Montperroux, proche de Séez, &

Jeanne d'Essay, fa fille, époufa *Robert de Planches*, Chevalier, vivant en 1222, qui poffédoit à Effay un plein fief, fuivant le regiftre de Philippe-Auguste; & c'étoit fans doute à caufe de fa femme.

En 1197, Hervé d'Essay, Chevalier, confirma, moyennant 15 fols, à l'Abbaye de St.-Martin de Séez, un tenement proche d'Effay qu'il avoit vendu 40 livres manfais, à S. frère de H. Abbé de ce Monaftère, & il y a apparence que c'eft lui qui donna aux Moines de Perfeigne le fief qu'ils ont à Effay, & qui eft compris dans la Charte de protection que St. Louis leur accorda en 1248. On préfume affez volontiers que ce même Hervé étoit frère de Henri, & qu'il mourut fans enfans.

On trouve encore d'autres perfonnes de ce nom qui femblent avoir été de la même famille, comme Mathieu d'Essay, qui, du tems de l'Evêque de Froger, eut un procès contre Geoffroy, Abbé de Lonlay, qui s'étoit obligé de le nommer au premier bénéfice vacant, à fa préfentation dans le Diocèfe de Séez, & qui confentit, en attendant, de lui donner la moitié de la Cure d'Effay, avec 6 feptiers de bled de froment, orge & avoine, mefure du lieu. Guillaume d'Essay fut témoin d'une confirmation de biens faite au Prieuré de Sainte-Barbe-en-Auge, après l'an 1182, avec Jean, Doyen du Chapitre de Lifieux, & avec quelques autres Bénéficiers de cette Eglife, de laquelle on préfume que ledit Guillaume auroit été Chanoine; mais en ce cas il ne faudroit pas le confondre avec un autre Guillaume d'Essay, Diacre & Chanoine dont il eft fait mention dans le Nécrologe de l'Eglife de Chartres au 30 Décembre, & qui donna à cette Eglife 18 livres de rente à prendre fur la précaire de Puifieux, *fuper precariam de Puteolis*, pour faire fon anniverfaire & celui de fes père & mère.

Raoul d'Essay, Prêtre, fut préfent, en 1207, à la donation que Guillaume de Meffay fit du patronage de Cerify & d'autres droits aux Moines de Saint-Martin de Séez. Herbert d'Essay donna à cette Abbaye, en 1216, le tiers du patronage & les droits de la dîme de la Cure du Perron, pour 4 livres manfais, & il eft fait mention d'un Thibauld d'Essay au 27 Février, dans le Nécrologe du même Monaftère. Mais celui qui mérite le mieux d'être connu de tous ceux de ce nom, eft Jean d'Essay, élu Evêque de Coutances en 1250, & mort en 1270. Le Chapitre de Coutances demanda la confirmation de ce Prélat à la Reine Blanche, mère de Saint Louis, alors Régente, en lui expofant que c'étoit un de fes fujets les plus zélés pour le fervice du Roi & de la Patrie. Après lui, l'on n'a plus trouvé que Guyot d'Essay, Ecuyer, qui fervoit fur la flotte commandée par Jean, Sire d'Harcourt, en 1295.

* ESSÉ. C'eft une Seigneurie poffédée par la famille de *Montalambert*, ancienne Nobleffe du Poitou, qui a donné dans André de Montalambert, Seigneur d'*Effé*, premier Gentilhomme de la Chambre des Rois François Ier & Henri II, un des plus braves & des plus fages Capitaines de fon tems. Voyez MONTALAMBERT.

* ESTAING ou ESTEING (d'), ancienne Baronnie, & depuis *Comté*, dans la Province de Rouergue, qui a donné fon nom à une des plus anciennes & illuftres Maifons de cette Province. Elle eft nommée, dans les Auteurs & les anciens actes latins, *de Stagno*. Elle porte les mêmes armes que nos Rois, avec *un chef d'or, pour brifure*. On dit que c'eft une conceffion de Philippe-Auguste à un Seigneur de la Maifon d'*Eftaing*, nommé Dieudonné, qui le remonta à la bataille de Bouvines, donnée le Dimanche 27 Juillet 1214. On voit ces armes fur les tombeaux & fur divers autres monumens de piété des Seigneurs d'*Eftaing*, qui les ont autrefois porté *femées de fleurs-de-lis fans nombre*, & qui les ont changé depuis que nos Rois ont réduit les *fleurs-de-lis* à *trois*.

Aldebert d'Estaing vivoit vers l'an 1001, & foufcrivit à une Sentence rendue par *Hu-*

gues, Comte de Rhodez. Ses enfans ne font point connus.

PIERRE D'ESTAING foufcrivit, l'an 1204, le contrat de mariage de *Marie de Montpellier*, & de PIERRE II, Roi d'Aragon, rapporté dans le huitième volume du *Spicilegium* de D. Luc d'Achery. Il y a apparence qu'il étoit frère ou proche parent de

I. GUILLAUME D'ESTAING, I[er] du nom, qui fe rendit très-célèbre dans les guerres d'outre-mer contre les Infidèles; il eft nommé dans les *Annales* de Nicolas Treveth, Auteur Anglois, qui vivoit dans le XIV[e] fiècle. Il eut pour fils

II. DIEUDONNÉ, ou DEODAT D'ESTAING, qui fe trouva à la bataille de Bouvines en 1214; il fut un des 24 Chevaliers commis à la garde de la Perfonne du Roi. PHILIPPE-AUGUSTE ayant été renverfé de deffus fon cheval, il aida à tirer ce Prince du péril où il étoit, & reprit, dit-on, aux ennemis l'Ecu de France qui étoit échappé des mains du Monarque (*a*). En récompenfe de ce fervice, PHILIPPE lui permit de porter les armes en France *avec un chef d'or, pour brifure. Déodat*, ou *Dieudonné de Percet,* lui rendit hommage en 1209; ce DIEUDONNÉ le rendit lui-même, en 1223, à Raymond VII, Comte de Touloufe, pour la terre d'Autun, & fit, en 1245, de grands biens à l'Abbaye de Bonneval. Il eut de fa femme, dont on ignore le nom:

1. GUILLAUME, qui fuit;
2. GUY, Bienfaiteur de l'Abbaye de Bonneval en 1207;
3. PIERRE, Chanoine & Archidiacre de Rhodez, & Prieur de Saint-Hippolyte, qui refufa d'accepter l'Evêché du Puy, auquel il avoit été élu en Octobre 1282;
4. Et DIEUDONNÉ, nommé Confeiller dans les Regiftres du Parlement de Touloufe de l'an 1303, vieux ftyle.

III. GUILLAUME D'ESTAING, II[e] du nom, renouvela fes donations à l'Abbaye de Bonneval, en fit de nouvelles en 1271, & tefta en 1291. Il avoit époufé 1° *Yolande*, fille de *Guigues de Châteauneuf* & de *Viermes d'Andufe,* Dame de Joyeufe; & 2° *Douce*, fille de *Guy*, Seigneur *de la Roche-en-Regnier,* dans le Vivarais, & de *Jordane de Montlaur.* Il eut pour enfans:

1. RAYMOND, qui fuit;
2. PIERRE, Religieux de Saint-François;
3. HENRI, Religieux Auguftin;
4. DIEUDONNÉ, Prieur de Montalt;
5. AIMAR OU AZEMAR;
6. MARGUERITE, femme d'*Arnaud*, Seigneur *de Landorre;*
7. & 8. GUIGONNE & YORDAINE, Religieufes;
9. GALLIÈNE;
10. Et ELIS, pofthume, mariée, en 1316, à *Mainfroy*, Seigneur *de Salignac.*

IV. RAYMOND D'ESTAING, I[er] du nom, époufa *Richarde de Sévérac,* fille de *Guy*, & de *Gaillarde de Bourniquel,* & tante d'*Amaury de Sévérac*, Maréchal de France. Il tefta en 1357, & eut pour enfans:

1. GUILLAUME, qui fuit;
2. Et MARGUERITE, femme de *Pierre*, Seigneur *de Panat.*

V. GUILLAUME D'ESTAING, III[e] du nom, époufa, en 1319, *Efmengars de Peyre*, fille & héritière d'*Aftorg* & de *Marguerite*, Vicomteffe *de Cheilane,* & Dame de Valentines, dont il eut:

1. RAYMOND, qui fuit;
2. & 3. GUILLAUME & JEAN;
4. PIERRE, Cardinal;
5. GUY OU GUYON;
6. DEODAT OU DIEUDONNÉ, Chanoine, puis Evêque de Saint-Paul-trois-Châteaux, mort en 1409;
7. RICHARDE, mariée à *Geraud de Murat*, Seigneur de Vernines;
8. MARGUERITE, femme de *Pierre*, Seigneur *de Brezons:*
9. Et MARQUISE, Religieufe à Rhodez.

VI. RAYMOND D'ESTAING, II[e] du nom, époufa, en 1350, *Barane de Caftelnau*, & en eut:

1. JEAN, qui fuit;
2. EMENJARDE, mariée, le 10 Février 1372, à *Pons de Cardaillac*, Vicomte de Murat;
3. Et MAGRADE, femme de *Louis*, Comte d'*Apchon.*

VII. JEAN D'ESTAING, I[er] du nom, Vicomte d'Eftaing & de Cheilane, époufa, en 1383, *Elis*, fille de *Raymond*, Baron *de Pierrefort,* & mourut vers l'an 1420, laiffant:

1. BEC OU BEGON, qui fuit;
2. GUILLAUME, dont la poftérité fera rapportée après celle de fon aîné;
3. PIERRE, qu'on croit être celui qui fut Ar-

(*a*). Le titre précis d'une fi belle tradition n'exifte pas; mais il y a un monument du XIII[e] fiècle dans lequel on voit un D'ESTAING prenant le titre de *Miles* ou *Chevalier*, & portant un *écu femé de fleurs-de-lis,* qui eft celui de France.

chidiacre de Rhodez, & Evêque de cette Eglise en 1429. Mais son élection n'ayant pas été confirmée, il ne laissa pas de s'emparer, par force, du Palais Episcopal, & des Châteaux dépendans de la manse Episcopale. Il en jouit pendant 3 ou 4 ans, après lesquels il fut contraint de céder l'Evêché à *Guillaume de la Tour d'Olliergues*, qui avoit eu des Bulles du Pape. Il fut depuis Dom d'Aubrac en 1437;

4. MARGUERITE, mariée, en 1401, à *Renauld de Carmain*, Seigneur de Nègrepelisse;
5. FLEURIE, femme d'*Aimeric*, Seigneur *d'Aurillac;*
6. Et BERRANNE, femme de *Louis*, Seigneur *de Dienne.*

VIII. BEC ou BEGON D'ESTAING, Chevalier, Gouverneur de la Ville & Château de Pézenas, épousa, en 1420, *Marguerite*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Lestrange;* fit son testament le 18 Juillet 1477, & laissa:

1. JEAN, qui suit;
2. RAYMOND, Archidiacre de Lectoure;
3. GUILLAUME, Prieur de Compreignac;
4. ANTOINE, Prieur de Rabastens;
5. GUILLAUME, Seigneur de Savresac, de Saint-Chely & de Vitrac, mort sans postérité de *Françoise d'Aubusson;*
6. PIERRE, Chanoine à Rhodez;
7. ANTOINETTE, mariée, en 1447, à *Jean de Faudoas de Barbazan*, Baron desdits lieux;
8. CATHERINE, femme de *Jean de Levezon*, Seigneur de Vézins;
9. ELIS, mariée, en 1402, à *Guillaume de Montal*, Seigneur de Carbonnières;
10. Et AGNÈS, alliée, en 1426, à *Raymond d'Ebrard*, Seigneur de Saint-Sulpice.

IX. JEAN D'ESTAING, IIe du nom, Vicomte d'Estaing & de Cheilane, Baron de Conros & de Bastide, s'allia, en 1433, à *Dauphine*, fille d'*Astorg*, Baron *de Peyre*, & d'*Elisabeth Sagnes.* Il n'en eut que CATHERINE D'ESTAING, morte sans avoir été mariée. Il fit son testament le 16 Juin 1500, par lequel il fait une substitution perpétuelle en faveur des mâles, & en exclue les filles, disant que depuis plusieurs siècles la Maison D'ESTAING subsistoit dans la ligne masculine.

VIII. GUILLAUME D'ESTAING, IVe du nom, second fils de JEAN Ier, Vicomte d'Estaing, se distingua dans les guerres contre les Anglois, & rendit de grands services à CHARLES VII, alors Dauphin. Il reçut en don de ce Prince les villes de Vias & de Bessan dans le Diocèse d'Agde. Il fut depuis Conseiller & Chambellan après son avènement au Trône, Sénéchal & Gouverneur de Rouergue, Capitaine de Nijac, Viguier & Bailli de Nîmes. Il alla en Ambassade en Castille en 1454, testa en 1471, & eut pour enfans de *Jeanne Propières,* son épouse, Dame de Lugarde & de Vernines:

1. GASPARD, qui suit;
2. JEAN, Sacristain de Rhodez, Prieur de Parisot, Chambrier & Comte de Lyon, Dom d'Aubrac, Commis au Gouvernement de Rouergue en 1484;
3. PIERRE;
4. Et ELIS, mariée, en 1452, à *Guillaume de Saint-Exupery*, Seigneur de Miremont.

IX. GASPARD D'ESTAING, Ier du nom, Seigneur de Lugarde, Vernines, Valentines & d'Anval, Sénéchal & Gouverneur de Rouergue, épousa, en 1455, *Jeanne*, fille de *Jean*, Baron *de Murols*, & testa le 5 Mars 1479. Il en eut:

1. LOUIS, qui suit;
2. GUILLAUME, dit GUILLOT, préféré, pour recueillir les biens de son père, à son frère aîné qui étoit aveugle. Il fut appelé, en 1500, à la substitution des Vicomtés d'Estaing & de Cheilane, par JEAN II, qui le nomme son neveu. Il vivoit encore le 28 Mai 1529, & avoit épousé, en 1471, *Anne*, fille & héritière de *Raymond*, Seigneur *d'Esparron*, dont il eut:
   - GASPARD, qui prit alliance, en 1517, avec *Françoise de Voisins*, & mourut sans postérité;
   - MARQUISE, aussi morte sans enfans d'*Arnaud de Landorre*, qui donna à GUILLOT, son beau-père, les Baronnies de Landorre & de Salmiech;
   - JULIENNE, femme de *François de Solages;*
   - DAUPHINE, mariée à *Louis d'Aubusson;*
   - CATHERINE, mariée à *Jean de Cardaillac*, Seigneur de la Chapelle;
   - Et LOUISE D'ESTAING, femme du Seigneur *de Peuchaud*, en Auvergne.
3. ANTOINE, d'abord Chanoine & Sacristain de Rhodez, Prévôt de Villefranche en Rouergue, Prieur de Langogne, Dom d'Aubrac, Doyen des Comtes de Lyon en 1487, & choisi par LOUIS XII, en 1498, pour son Procureur-Général dans l'affaire de la dissolution de son mariage avec JEANNE DE FRANCE. Il l'avoit nommé Conseiller au Grand-Conseil, fut Conseiller-Clerc au Parlement de Toulouse, & nommé à l'Evêché d'Angoulême en 1506, souscrivit, en 1509, au testament du Cardinal Georges d'Am-

boiſe, ſe trouva au Concile de Piſe en 1512, ſoutint avec vigueur les intérêts de la France contre les prétentions de la Cour de Rome, fit rachever les réparations de ſon Egliſe Epiſcopale, & fut délégué par le St.-Siège pour procéder à la canoniſation de JEAN LE BON, Duc d'ANGOULÊME. Il mourut, à ce qu'on croit, de poiſon en ſon Château de Vare, près d'Angoulême, le 28 Février 1523. Son corps fut enterré à Aubrac, où l'on voit ſon effigie à la porte du Chœur;

4. Et FRANÇOIS, né le 24 Janvier 1462, Protonotaire du Saint-Siége, d'abord Chanoine & Comte de Lyon, qui paſſa à Rome, d'où il vint à Padoue, où il reçut le bonnet de Docteur le 10 Mai 1488. A ſon retour en France, il fut envoyé en Cour pour les affaires de ſa province, & enſuite élu Chambrier de l'Egliſe de Lyon. En 1499, il accompagna le Chancelier Guy de Rochefort à Arras, qui y fut recevoir l'hommage de PHILIPPE, Archiduc d'Autriche. Par ordre de la Cour il rétablit la paix dans la Province de Gévaudan, fut élu Evêque de Rhodez le 11 Novembre 1501; mais n'en fut paiſible poſſeſſeur qu'en 1504. Il accompagna, la même année, Roſtaing d'Ancezune de Caderouſſe, Archevêque d'Embrun, à ſon Ambaſſade de Rome. Le Pape JULES II lui confia le Gouvernement de la ville d'Avignon & du Comtat pendant l'abſence du Cardinal d'Amboiſe, qui en étoit Légat. Il étoit auſſi Abbé de l'Abbaye de Saint-Chaffre, & ſe retira enſuite à ſon Diocèſe, où il fit de grandes libéralités. Sa piété le fit regarder comme un Saint, après ſa mort arrivée le 1er Novembre 1529, âgé de 69 ans. Son corps repoſe dans la Cathédrale au grand Autel, où l'on voit ſon Epitaphe.

X. LOUIS D'ESTAING, étant aveugle, fut obligé de céder à ſon cadet le partage des biens. Il eut, pour le ſien, les terres de Vernines, d'Anval & de Talende, & épouſa, en 1489, *Marguerite de Comborn*, fille de *Jean*, Vicomte de Treignac, Seigneur de Rochefort, & de *Jeanne de Maignelers*, dont:

1. GABRIEL, qui ſuit;
2. CHARLES, Chambrier de l'Egliſe & Comte de Lyon, Prieur de Pariſot, nommé, en 1522, par le Parlement de Toulouſe, avec Gilbert de Cardaillac, pour remplir, l'un ou l'autre, au choix du Roi, la place de Conſeiller-Clerc, vacante par la mort de Bertrand Séguier;
3. Et JEAN, Chanoine & Comte de Lyon, Grand-Archidiacre de Saint-Antonin en l'Egliſe de Rhodez, après la mort de ſon oncle FRANÇOIS D'ESTAING; mais cette élection, contraire au Concordat, n'eut pas lieu, & le Roi FRANÇOIS Ier nomma Georges d'Armagnac.

XI. GABRIEL D'ESTAING, Seigneur de Murols, Vernines, Vicomte d'Eſtaing après la mort de GASPARD, ſon couſin, par ſubſtitution en faveur des mâles, épouſa, en 1518, *Charlotte d'Arpajon*, fille de *Jean*, Vicomte d'Arpajon, Baron de Sévérac, & d'*Anne de Bourbon*, dont:

XII. FRANÇOIS D'ESTAING, Ier du nom, Vicomte d'ESTAING & de Cadars, Baron de Murols, Chevalier de l'Ordre du Roi. Il ſe diſtingua par ſa prudence & ſon courage, & épouſa, en 1540, *Catherine de Chabannes*, fille unique de *Joachim*, Marquis de Curton, Sénéchal de Toulouſe, & de *Peronnelle de Levis-Ventadour*, ſa première femme, dont il eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. ANTOINE, Archidiacre de Saint-Flour en 1581 & 1586;
3. Et un aure JEAN, Prévôt de Tulle en 1581.

XIII. JEAN D'ESTAING, IIIe du nom, Vicomte d'ESTAING & de Cadars, Baron d'Autun, de Murols & de Landorre, prit le parti de la ligue à la perſuaſion du Duc de Nemours, & d'autres Ligueurs de Paris qui lui en écrivirent en 1589, auſſi bien que le Parlement de Toulouſe. Mais ayant appris la converſion du Roi HENRI IV, il traita avec CHARLES, Duc de Valois, Gouverneur de la Province d'Auvergne. Le Roi, qui étoit à Lyon, ratifia ce Traité, & écrivit très-obligeamment au Seigneur d'ESTAING, qu'il reconnut même pour ſon parent. Il fut depuis Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, entretenue pour Sa Majeſté juſqu'en 1612, ſe trouva au ſiège de Montauban en 1621, avec la principale Nobleſſe d'Auvergne & de Rouergue, & mourut le 13 Octobre de la même année. Il avoit épouſé, le 5 Août 1584, *Gilberte de la Rochefoucauld*, fille de *Francois*, Vicomte de Ravel, dont:

1. JEAN, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, rapporté après la poſtérité de ſon frère aîné;
3. JOACHIM, Abbé d'Iſſoire, puis Evêque de Clermont en Auvergne en 1614, mort le 11 Septembre 1650;

4. Charles, Chevalier de Malte, Commandeur de Morlane;
5. Jacques, tige de la branche des Comtes de *Saillans*, rapportée ci-après;
6. Louis, Chanoine & Comte de Lyon, Abbé de Belle-Aigue, Aumônier de la Reine Anne d'Autriche, Evêque de Clermont, après ſon frère mort le 15 Mars 1664;
7. Autre Louis, Chevalier de Malte, Commandeur de Tortebeſſe;
8. Catherine, femme de *Georges de Villemur*, Comte de Pailhés;
9. Et Marie, alliée, en 1628, à *Gaſpard d'Alègre*, Comte de Beauvoir.

XIV. Jean-Louis, Comte d'Estaing, Capitaine de 100 Chevaux-Légers, jeune homme de grande eſpérance, mourut en 1628, laiſſant de *Louiſe*, Comteſſe *d'Apchon*, qu'il avoit épouſée le 3 Mai 1617,

Gilberte d'Estaing, mariée à *Gilbert de Langeac*, Comte de Dallet;
Et Isabeau, Religieuſe de Sainte-Claire.

XIV. François d'Estaing, IIe du nom, Comte d'Estaing, après la mort de ſon frère aîné, fut Capitaine-Lieutenant de 200 hommes d'armes, ſous le titre de la Reine. Le Roi lui donna, le 20 Juin 1653, un Brevet pour être Chevalier de ſes Ordres, &, le 7 Mars 1654, commiſſion aux Ducs d'Elbeuf & d'Arpajon, pour faire ſes preuves. C'étoit une récompenſe due aux ſervices du Seigneur d'Eſtaing, qui avoit empêché, en 1633, la priſe des fortes places de Mozun & de Murols. Il mourut, à Troyes en Champagne, le 11 Avril 1657, & laiſſa de ſon mariage, contracté en 1616, avec *Marie de Buſſy*, Baronne de Meurville, de Spoid & de Sommellone, fille de *Joachim de Buſſy*, Marquis de Dinteville, & de *Françoiſe de Saulx-Tavannes*:

XV. Joachim, Comte d'Estaing, qui ſe diſtingua, dans toutes les occaſions, par ſon eſprit & par ſon courage. Sa maiſon lui doit beaucoup pour en avoir recherché les antiquités avec un grand ſoin. Il avoit épouſé, 1° le 11 Août 1650, *Claude-Catherine le Goux*, morte le 13 Avril 1657, fille de *Pierre*, Seigneur de la Berchère, premier Préſident au Parlement de Bourgogne, puis en celui de Dauphiné; 2° le 9 Novembre 1672, *Anne de Catelan*, fille de *François*, Conſeiller d'Etat & Intendant des Finances, & Secrétaire du Conſeil, & de *Suſanne Brachet de la Milletière*. Il eut du premier lit:

1. François, qui ſuit;
2. Denis, Cadet dans les Gardes-du-Corps, mort le 6 Avril 1675;
3. Joachim, Prieur de Saint-Amand d'Eſtaing, & de Saint-Etienne de Chambon;
4. Anne-Louise, Religieuſe aux Filles de Ste.-Marie du Faubourg Saint-Jacques.

Et du ſecond lit:

5. François-Joachim, nommé *le Chevalier d'Eſtaing*, Enſeigne des Vaiſſeaux le 12 Décembre 1702.

XVI. François, IIIe du nom, Comte d'Estaing, après avoir été Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, ſe ſignala à la bataille de Fleurus en 1690, en qualité d'Enſeigne des Gendarmes de la Reine, monta à la Lieutenance de cette Compagnie peu d'années après; fut fait Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de M. le Dauphin, puis Brigadier d'Armée, Maréchal-de-Camp le 29 Janvier 1702, dont il fit les fonctions dans l'Armée d'Italie pendant toute l'année; ſe trouva à la priſe de Bondanella le 13 Janvier 1703; commanda à Carpi dans le Modenois; fit battre un parti de 400 Allemands au mois d'Avril ſuivant; repouſſa en Juin le Baron de Vaubourg, couvrit le Milanois pendant le reſte de cette année; fut nommé, le 10 Février 1704, Lieutenant-Général des Armées du Roi, chaſſa le 12 Mars ſuivant les troupes Impériales de Bobbio; défit le 20 Janvier 1705 un parti des troupes de Savoie près de San-Mauro; eut, en récompenſe de ſes ſervices, au mois de Mai ſuivant, le gouvernement de Châlons en Champagne, & la Lieutenance-Générale du pays Meſſin & du Verdunois, vacante par la mort du Comte de Vaubecourt, ſon beau-frère, tué près de Vigevano dans le Milanois, le 17 du même mois; ſervit au ſiège de Chivas dans le mois de Juillet; fut nommé, en Novembre de la même année, pour couvrir le Montferrat & l'Alexandrin; ſe rendit, le 13 Juillet 1706, Maître du Château d'Aſte, dont il prit la garniſon à diſcrétion; eut ordre de paſſer en Eſpagne, dans l'Armée commandée par le Duc d'Orléans; ſervit à la priſe de Lérida en Novembre 1707, après laquelle il fut envoyé par ce Prince avec 2000 chevaux pour établir les contributions dans toute la plaine d'Urgel & dans les pays juſqu'à Tarragone; eut, au mois de Juillet 1708, un corps de troupes ſous ſes ordres, commanda ſur la Sègre vers Balaguier, pour couvrir les frontières d'Ara-

gon pendant le siège de Tortose; prit Rhodes le 13 Mars 1709, fit la garnison prisonnière de guerre, se rendit maître du Château de Castanet le 17 Avril suivant, de la ville de Venasque le 22 du même mois; continua de servir les années suivantes jusqu'à la paix; eut le Gouvernement de Douai en 1718, fut nommé Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février 1724, & mourut à Paris la nuit du 19 au 20 Mars 1732, âgé de 81 ans. Il avoit épousé, le 30 Avril 1692, *Marie de Nettancourt*, fille de *Nicolas de Nettancourt-Haussonville*, Comte de Vaubecourt, Lieutenant-Général des Armées du Roi & au Gouvernement des ville & évêché de Metz, Gouverneur de Châlons, auparavant de Landrecies, Perpignan & Comté de Roussillon, & de *Claire Guillaume*, sa seconde femme, dont:

1. Charles-François-Marie, qui suit;
2. Louis-Claude, Marquis de Murols, qui, servant d'Aide-de-Camp du Marquis de Guerchy, Lieutenant-Général, fut blessé au siège de Fontarabie, la nuit du 11 au 12 Juin 1719, & mourut peu de jours après;
3. Marie-Antoinette, morte le 3 Avril 1771, mariée, le 5 Mai 1715, à *Philippe-Emmanuel de Crussol*, Marquis de Saint-Sulpice;
4. Louise-Antoinette, mariée à *Louis-René-Edouard Colbert*, Marquis de Maulevrier, Colonel du Régiment de Piémont, Lieutenant-Général au Gouvernement de Saumur & du Saumurois, & de la Province d'Anjou, Brigadier des Armées du Roi le 1er Août 1734, & Maréchal-de-Camp le 15 Mars 1740;
5. Et Marie-Catherine-Euphrasie.

XVII. Charles-François-Marie, Marquis d'Estaing, Gouverneur de Châlons & de Douai, en survivance de son père, né le 10 Septembre 1693, mourut le 10 Septembre 1729, dans sa 37e année. Il avoit épousé, en 1716, *Henriette-Julie-Madeleine de Martel-Fontaine*, morte à Paris sans enfans le 28 Avril (Moréri dit le 19 Mai) 1733, âgée de 37 ans, fille de *Henri de Martel*, Comte de Fontaine, premier Ecuyer de Madame la Duchesse d'Orléans, & d'*Antoinette-Madeleine de Bordeaux*.

BRANCHE des Seigneurs de Saillans.

XIV. Jacques d'Estaing, cinquième fils de Jean III, Vicomte d'Estaing, & de *Gilberte de la Rochefoucauld*, fut Seigneur de la Terrisse, Baron de Plauzat, &c. Il épousa, le 21 Juillet 1616, *Catherine du Bourg*, Dame de Saillans, arrière-petite-fille d'*Antoine du Bourg*, Chancelier de France, & fille unique & héritière de *Louis du Bourg*, Baron de Saillans, & de *Jeanne de Lastic*, dont il eut:

1. Joachim, mort au service du Roi, étant dans le Régiment de Rambures;
2. Jean, qui suit;
3. Et Charlotte, mariée, le 20 Octobre 1647, à *François de Chavagnac*, Baron d'Ondredieu en Auvergne.

XV. Jean d'Estaing, Baron de Saillans, &c., mort en 1675, avoit épousé, en 1647, *Claude de Combourcier*, Dame du Terrail en Dauphiné, de Ravel & de Moissac en Auvergne, fille de *Jean de Combourcier*, Seigneur du Terrail, Lieutenant-Général pour le Roi, au Gouvernement de la Basse-Auvergne, Maréchal de ses Camps & Armées, tué d'un coup de mousquet au siège de Mardick, le 23 Août 1646, & d'*Hélène-Diane de Montmorin-Saint-Hérem*, dont:

1. Gaspard, qui suit;
2. Charles, Comte de Saint-Jean de Lyon, Abbé de Montpeyroux, Diocèse de Laon, Prieur de Pohniniac, tué avant l'an 1702;
3. Philippe, Comte de Saillans, successivement Page du Roi dans sa Grande-Ecurie, Mousquetaire de Sa Majesté, Enseigne au Régiment des Gardes en 1663, d'où il se retira en 1666, rentra dans ce Corps en 1672, fut fait Capitaine en 1678, Capitaine de Grenadiers en 1684, Maréchal-de-Camp en 1702, Lieutenant-Général en 1704, & Lieutenant-Colonel du Régiment de Grenadiers le 18 Février 1710. Etant Commandant à Namur, il sauva une partie du canon & des blessés après la bataille de Ramillies, donnée le 25 Mai 1706. Le Roi le gratifia du Gouvernement de Sarrelouis en Mars 1710, & de celui de Metz & du pays Messin, & le nomma Commandant des trois Evêchés en Octobre 1712. Il mourut en Juillet 1723, & avoit épousé 1° *N... Philippi*, fille de *N...*, Seigneur de Saint-Viance, Maréchal-de-Camp, Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, & Gouverneur de Cognac, morte sans enfans; 2° *Marie-Hyacinthe le Danois*, Chanoinesse de Nivelle, fille de *Jean-Philippe*, Comte de Cernay, & de *Catherine-Françoise le Danois de Joffreville*, qu'il avoit épousée en Juillet 1712, dont il n'eut point aussi d'enfans;

4. Joachim-Joseph, Comte de Saint-Jean de Lyon, Prieur de Saint-Irénée de la même Ville, facré Evêque de St.-Flour le 3 Janvier 1694, mort le 13 Avril 1742, âgé d'environ 88 ans;
5. Pierre, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes en Mars 1689, puis dans la Compagnie des Grenadiers de fon frère au mois d'Avril fuivant, tué au fiège de Mons le 1er Avril 1691;
6. Charles-Alexandre, Abbé de Saint-Vincent de Senlis, Prieur de Caffagne & de Saint-Martin-de-Chaffe, mort le 14 Décembre 1717;
7. François, Chevalier de Malte, mort jeune;
8. Maximilien, auffi Chevalier de Malte;
9. Marie-Claire, mariée, fuivant Moréri, à *Jean-Gafpard de Montboiffier de Beaufort-Canillac*, Vicomte de Dienne, & morte à Paris le 10 Janvier 1770, âgée de 89 ans, veuve en fecondes noces de *Jofeph Durey*, Seigneur de Sauroy, du Terrail, Baron de Saint-André, Seigneur du Duché-Pairie de Damville, &c. De ce mariage eft forti le Marquis du Terrail, Maréchal-de-Camp, Lieutenant-Général du Verdunois, marié 1° à *Marie-Rofalie de Goësbriant*, dont la mère étoit héritière de la feconde branche de Châtillon. Il en a eu quatre enfans morts en bas âge; & 2° *Marie-Charlotte de Cruffol d'Uzès de Montaufier*, fille du Marquis de Montaufier & d'*Elifabeth d'Aubuffon-la-Feuillade*. Le Marquis du Terrail avoit pour fœur feu la Ducheffe de Briffac, époufe du Maréchal de ce nom, Gouverneur de Paris, & mère du Duc de *Coffé*, Capitaine-Commandant des Cent-Suiffes de la Garde du Roi, & Maréchal-de-Camp en Novembre 1771. Voyez COSSÉ;
10. Catherine, Religieufe aux Filles de Sainte-Marie, à Thiern;
11. Anne-Marie;
12. Et Charlotte, mariée à *Pons*, Seigneur *de Sainte-Honorine* en Auvergne.

XVI. Gaspard d'Estaing, Comte de Saillans, Marquis du Terrail, &c. Meftre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, époufa, en Mars 1680, *Philiberte de la Tour de Saint-Vidal*, fille de *N*... Seigneur de Saint-Vidal, & de *N... d'Apchon*, dont:

1. Charles-François, qui fuit;
2. Jean-François, Colonel du Régiment de Forez, Infanterie, en 1718;
3. Eléonore, mariée, le 16 Mars 1708, à *Charles le Gendre*, Seigneur de Berville, Meftre-de-Camp, Lieutenant du Régiment Colonel-Général des Dragons, puis Maréchal-de-Camp & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis;
4. Charlotte, Abbeffe de Bonlieu en Forez, en novembre 1713;
5. Et N... appelée *Mademoifelle du Terrail*.

XVII. Charles-François d'Estaing, Marquis de Saillans, Vicomte de Ravel, Meftre-de-Camp du Régiment d'Infanterie de Saillans, Brigadier des Armées du Roi le 1er Février 1719, Maréchal-de-Camp en 17... Lieutenant-Général le 19 Octobre 1734, mort à Plombières le 29 Août 1746, avoit époufé, 1° par contrat du 21 Février 1721, *Charlotte-Marguerite-Catherine du Bellay*, fille de *Charles*, Comte du Bellay, Seigneur de la Pallu, de Beneft & du Buart, & de *Catherine-Renée de Jaucourt de Villarnoult*, Dame de la Baronnie de la Foreft, morte le 23 Avril 1722; 2° *Marie-Henriette Colbert*, née le 26 Septembre 1703, fille de *François-Edouard*, Marquis de Maulevrier, Colonel du Régiment de Navarre, & Brigadier des Armées du Roi, & de *Marie-Henriette de Froulay-Teffé*, morte le 23 Décembre 1737. De ce mariage eft né:

XVIII. Jean-Baptiste-Charles, Comte d'Estaing, Lieutenant-Général fur mer & fur terre en 1762 & 1763, nommé Gouverneur-Général de Saint-Domingue, & Chevalier des Ordres le 1er Janvier 1764; Vice-Amiral du 10 Février 1777, commandant une de nos flottes en 1778, qui a fait la conquête de l'Isle Saint-Vincent en 1779, celle de Grenade le 4 Juillet fuivant, & a battu le 6 la flotte Anglaife, commandée par l'Amiral Byron. Jean-Baptiste-Charles a hérité des biens du fameux Chevalier *Bayard du Terrail*. Il avoit époufé, en 1746, *Marie-Sophie de Rouffelet de Châteaurenault*, fille du Maréchal de ce nom, de laquelle il eut un fils né 1748, & mort en 1768.

Les armes, comme ci-deffus: *de France, au chef d'or*. (Du Bouchet a donné la Généalogie de cette Maifon.)

* ESTAMPES, dans le Hurepoix, Diocèfe de Sens, ville confidérable avec un ancien titre de *Duché*, qui eft de l'ancien Domaine de la Couronne. Nos Rois y avoient autrefois un Palais. Philippe-le-Bel donna cette Ville en apanage à Louis, Comte d'Evreux. Char-

LES IV l'érigea en *Comté* en 1327. On voit par ces Lettres d'érection, qui font du mois de Septembre, qu'auparavant c'étoit une *Baronnie*. CHARLES VII la donna à *Richard de Bretagne*; LOUIS XI à *Jean de Foix*. *Gaston de Foix*, son fils, ayant été tué à la journée de Ravenne en Italie, LOUIS XII la donna à *Anne de Bretagne*, sa femme, en 1513. CLAUDE DE FRANCE, leur fille, la porta en mariage à FRANÇOIS D'ORLÉANS, Duc de Valois, qui fut ensuite Roi, sous le nom de FRANÇOIS Ier.

Ce Prince, après la mort de sa femme, donna *Estampes* à *Jean de la Barre*, premier Gentilhomme de sa Chambre, après la mort duquel ce même Roi l'érigea en *Duché* en 1536, par Lettres-Patentes du mois de Janvier, qui furent regiftrées au Parlement, le 18 du même mois, en faveur de *Jean de Brosse*, qu'il avoit marié avec *Anne de Pisseleu*, fille de *Guillaume de Pisseleu*, Seigneur de Heilly, & d'*Anne Sanguin*, sa seconde femme.

Anne de Pisseleu avoit eu beaucoup de part aux bonnes grâces du Roi, qui en devint amoureux dans un voyage que fit la Reine Régente sa mère, dont elle étoit la fille d'honneur, sur les frontières d'Espagne, allant au-devant de lui, peu de tems après qu'il fut sorti de prison.

HENRI II le dépouilla de ce Duché en 1553, pour en revêtir *Diane de Poitiers*, sa maîtresse, qui l'avoit aussi été de FRANÇOIS Ier; mais CHARLES IX le rendit à *Jean de Brosse* en 1562. Celui-ci étant mort sans postérité, HENRI III donna ce Duché, en 1576, à JEAN-CASIMIR, Duc des Deux-Ponts, qui le rendit au Roi.

L'année d'après, Sa Majesté le donna en engagement à la Duchesse *de Montpensier*, des mains de laquelle ce même Prince le retira, pour le donner en dot à MARGUERITE DE FRANCE, sa sœur, en la mariant à HENRI DE BOURBON, Roi de Navarre. Cette aliénation fut faite avec faculté de rachat perpétuel, par contrat du 8 Juillet 1581. Le 11 Novembre 1598, la Reine MARGUERITE fit donation du Duché d'*Estampes* à *Gabrielle d'Estrées*, Duchesse de Beaufort, dont la postérité l'a possédé jusqu'à la mort du Duc de Vendôme, arrivée à Vinaroz en Espagne, le 10 Juin 1712.

ESTAMPES, noble & ancienne Maison originaire du Berry, laquelle a donné un Cardinal, un Archevêque Duc de Reims, trois Evêques, savoir: de Carcassonne, de Nevers & de Condom, un Grand-Prieur de France de l'Ordre de Malte, un Maréchal de France, trois Chevaliers des Ordres, un Grand-Maréchal-des-Logis de la Maison du Roi, &c. Elle a formé les branches de *la Ferté-Imbault*, de *la Motte-lès-Ennordres*, de *Valençay* & d'*Autry*.

I. ROBERT D'ESTAMPES, Ier du nom, Seigneur de Salbris, des Roches, d'Ardreloup ou d'Ardelou, suivant Moréri, & de la Fertineau, vivoit en 1414. Il fut élevé auprès de JEAN DE FRANCE, Duc de Berry, qui l'honora de sa bienveillance, le fit son Conseiller, Garde de ses joyaux, & le nomma l'un des exécuteurs de son testament, l'an 1416. Il épousa *Jacquette Rolland*, dont:

1. JEAN, Evêque de Carcassonne, mort le 15 Janvier 1455;
2. JEAN, Chanoine de Bourges, puis Evêque de Nevers, mort le 24 Décembre 1461;
3. GUILLAUME, Evêque de Montauban en 1452, puis de Condom en 1455;
4. ROBERT, qui suit;
5. JEAN, Maître-d'Hôtel du Roi LOUIS XI. Il mourut vers l'an 1474. Il est auteur de la branche des Seigneurs des *Roches*, éteinte dans son petit-fils,

   CLAUDE D'ESTAMPES, Seigneur des Roches & de la Ferté-Nabert, mort jeune, le 24 Avril 1528, qui n'eut d'*Anne Robertet*, fille de *Florimond*, Seigneur d'Alluy, & de *Michelle Gaillard de Longjumeau*, qu'il avoit épousée le 24 Janvier 1520, que

      LOUISE D'ESTAMPES, Dame des Roches & de la Ferté, née le 2 Juin 1527, accordée, à l'âge de 7 ans, avec *François de Genouillac*, dit *de Gourdon*, Seigneur d'Acier, mort en 1544, d'une blessure qu'il reçut à la bataille de Cérisoles; & remariée, le 10 Mars de la même année, à *Jacques de Menou*, Seigneur de Boussay, dont elle étoit veuve le 19 Janvier 1553. Elle mourut sans enfans, le 22 Juillet 1575, & nomma pour son héritière en tous ses biens, la Dame *de Saint-Nectaire*, sa tante.

6. Et JEANNE, mariée, le 22 Juillet 1412, à *Guy*, Baron *de Fontenay*, Seigneur de la Tour-en-Woëvre.

II. Robert d'Estampes, IIe du nom, Seigneur de Salbris, de Valençay, de la Ferté-Imbault, &c., Conseiller & Chambellan du Roi Charles VII, Maréchal & Sénéchal de Bourbonnois, suivit le Roi à la conquête de Normandie, & mourut vers l'an 1453. Il avoit épousé, en 1438, *Marguerite de Beauvilliers*, Dame d'Autry-lès-Vierzon, fille de *Jean de Beauvilliers*, IIIe du nom, dit *Bourles*, Seigneur du Lude, & d'*Alix d'Estouteville*. Ses enfans furent :

1. Jean, Protonotaire du Saint-Siège, Grand-Archidiacre de Nevers, Prieur de Saint-Aignan en Berry, Seigneur de la Ferté-Imbault, par le partage qu'il fit avec ses frères, le 4 Septembre 1477;
2. Robert, qui suit;
3. Michel, Seigneur de Valençay, qui plaidoit contre *Philibert de la Platière*, Seigneur des Bordes, en 1495, & mourut peu après;
4. Jeanne, mariée à *Jean Herpin*, Seigneur de Quindray;
5. Marie, femme de *Jacques d'Aubigny*, Seigneur de Nerveux;
6. Alison, épouse de *Robert Labbé*, Seigneur d'Heronsart;
7. Et Jacquette, alliée à *Antoine de Giverlay* Seigneur de Molinfro, dit Moréri, ou du Moulinfrant, selon le P. Anselme. Elle est nommée, avec toutes ses sœurs, dans le partage du 4 Septembre 1477.

III. Robert d'Estampes, IIIe du nom, Seigneur de Salbris, d'Ardreloup ou d'Ardelou & de Tillay, Maréchal & Sénéchal du Bourbonnois, testa le 27 Juin 1487, & étoit mort en 1494. Il avoit épousé *Louise Levrauld*, dont :

1. Jean, qui suit;
2. Louis, auteur de la branche des Marquis de *Valençay*, rapportée ci-après;
3. Robert, qui épousa *Claude Cleret*, Dame d'Autry; il est auteur de la branche des Seigneurs d'*Autry*, qui n'ont formé que cinq degrés, & dont le dernier, François d'Estampes, marié, en 1658, à *Anne Acarie*, n'a eu qu'une fille, nommée
   - Blanche d'Estampes, Marquise d'Autry, mariée, en 1682, à *Alexandre-Germain Courtin*, Seigneur de Tierville & de Saunay.
4. Et Marguerite, que l'on croit avoir épousé *Louis Odart*, Seigneur de Verrières & de Curfay, duquel elle étoit veuve en 1518.

IV. Jean d'Estampes, Seigneur de la Ferté-Imbault, de Salbris, de Soesmes, &c., fit partage avec ses frères, le 3 Octobre 1504, & fut marié, 1° le 13 Février 1499, à *Blanche de Sains*, fille de *Waleran*, Seigneur de Marigny, Bailli de Senlis, & de *Jacqueline de Rouvroy-Saint-Simon*; 2° à *Marie du Lac*, fille de *Lancelot du Lac*, Seigneur de Chemerolles, & d'*Isabeau Salazart*; & 3° à *Marie de Presles*, fille de *Guerin*, Seigneur de Bonsfrères, & de *Madeleine le Camus*. Il eut du premier lit :

1. Louis, qui suit;
2. Robert, tige de la branche des Seigneurs de *la Motte-lès-Ennordres*, qui n'a formé que IV degrés. François, Seigneur de la Motte, né le 1er Juillet 1653, & ses deux frères Jacques-Merry & Antoine-Gabriel sont les derniers de cette branche;
3. Jean, mineur en 1534;
4. Et Françoise, mariée 1° à *Edme de Regnier*, Seigneur de Guerchy, & 2° à *Georges l'Enfernat*, Seigneur de Pruniers, fils de *Jean*, & de *Guillemette de Gribon*.

V. Louis d'Estampes, Seigneur de la Ferté-Imbault, de Salbris, &c., eut de grands différends avec son frère cadet, avec lequel il transigea le 3 Novembre 1544. Il épousa, 1° le 23 Janvier 1525, *Edmée le Rotier*, Dame de Villefargeau & du Mont-Saint-Sulpice, fille d'*Edme le Rotier*, Seigneur des mêmes Terres, Bailli d'Auxerre, & de *Marie du Lac-Chemerolles*; 2° *Françoise de Boucard*, fille de *Pierre*, Seigneur de Blancafort, & de *Jeanne de Sautour*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent :

1. Claude, qui suit;
2. Claude, femme de *Charles du Plessis*, Seigneur de Perrigny, Maître-d'Hôtel du Roi, fils de *Pierre*, & de *Marguerite des Barres*.

VI. Claude d'Estampes, Seigneur de la Ferté-Imbault, de Salbris, du Mont-Saint-Sulpice, de Villefargeau, de Soesmes, &c., Capitaine des Gardes-du-Corps de François de France, Duc d'Alençon, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, qualifié Seigneur de la Ferté du Mont-Saint-Sulpice, Guidon de la Compagnie des Ordonnances du Roi, sous le Duc de Mayenne, dans une quittance qu'il donna à *Claude de Lyon*, Trésorier ordinaire des guerres, de 270 liv. 10 sols tournois, le 8 Juin 1573, épousa, le 7 Mai 1579, *Jeanne de Hautemer*, Dame de Mauny, fille puînée & héri-

tière de *Guillaume de Hautemer*, Seigneur de Fervaques & de Mauny, Comte de Grancey, Maréchal de France, & de *Renée l'Evêque*, dite *de Marconnay*, dont:

1. Jacques, qui fuit;
2. Louis, Chevalier de Malte;
3. Claude, femme de *Michel Dufort*, Seigneur de Pibrac, tué au fiège de Montauban, fils de *Guy Dufort*, Seigneur de Pibrac, Chancelier du Duc d'Alençon, puis du Roi de Navarre, & de *Marie de Cuftos;*
4. Renée, mariée à *Louis d'Anlezy*, Seigneur de Chazelles;
5. Et Anne, morte jeune.

VII. Jacques d'Estampes, Marquis de la Ferté-Imbault & de Mauny, Seigneur de Salbris, du Mont-Saint-Sulpice, de Villefargeau, fe trouva au fiège de Soiffons, en 1617; au combat des Ponts-de-Cé, en 1620; fuivit le Roi au voyage de Béarn; fervit aux fièges de Saint-Jean-d'Angely, de Nérac, de Tonneins, de Clérac, de Noyan, de Montauban, en 1621, de la Rochelle en 1628, de Privas en 1629; au combat de Veillane; au fecond fecours de Cazals en 1630; à la bataille d'Avein en 1635; aux fièges de Bohain, de Landrecies, de Maubeuge, de la Capelle, de Renty, du Caftelet; au combat de Mouzon, & à la prife d'Ivoy en 1639. Il commanda en plufieurs de ces occafions, en qualité de Maréchal-de-Camp; fut envoyé en Ambaffade, en Angleterre, en 1641, y demeura deux ans; à fon retour fut fait Général des Ecoffois, employé aux fièges de Gravelines, de Bourbourg, de Mardick, de Linck, de Bergues; au paffage de la Corne en 1645; fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi; fe trouva aux fièges de Courtray, de Mardick, de Furnes & de Dunkerque en 1646, & au paffage de l'Efcaut en 1649; fut élevé à la dignité de Maréchal de France le 5 Janvier 1651, par l'entremife de Gaston de France, Duc d'Orléans, oncle du Roi, avec MM. d'*Aumont, d'Hocquincourt* & *de Saint-Nectaire;* & créé Chevalier des Ordres le 31 Décembre 1661. Il mourut à fon Château de Mauny, proche de la Bouille, à trois lieues de Rouen, le 20 Mai 1668, âgé de 78 ans. Son corps repofe dans l'Eglife de Mauny. Il avoit époufé, le 27 Mai 1610, *Catherine-Blanche de Choifeul*, première Dame d'honneur de la Ducheffe d'Orléans, fille aînée de *Charles de Choifeul*, Marquis de Praslin, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & *Claude de Cazillac*, dont:

1. François, qui fuit;
2. Roger, Abbé de Beaugency, Comte & Chanoine de Saint-Jean de Lyon;
3. Louis, Seigneur de Salbris, mort jeune, vers l'année 1642, commandant un Régiment de Cavalerie en Lorraine;
4. 5. & 6. Scholastique, Marie, & Françoise-Angélique, Religieufes à l'Abbaye de Notre-Dame de Troyes;
7. Et Anne-Diane, morte jeune.

VIII. François d'Estampes, Marquis de Mauny, premier Ecuyer de Gaston de France, Duc d'Orléans, & Lieutenant de fa Compagnie de Gendarmes, mourut au mois de Mars 1667. Il avoit époufé, le 6 Mai 1641, *Charlotte Brulart*, fille de *Pierre*, Marquis de Sillery & de Puifieux, Secrétaire d'Etat, et de *Charlotte d'Eftampes-Valençay*, fa feconde femme, dont:

1. Charles, qui fuit;
2. François, Chevalier de Malte, puis Capitaine d'Infanterie, dit *le Comte d'Eftampes*, mort vers l'an 1710. Il avoit époufé *Elifabeth Châlons*, fille de *Rodrigue*, Baron de Cretot, & d'Allonville en Caux, Secrétaire du Cabinet du Roi Louis XIII;
3. N..., morte au mois d'Avril 1674, âgée de 20 ans;
4. Françoise-Charlotte, femme de *Jean Touftain d'Héberville*, Confeiller au Parlement de Normandie;
5. 6. & 7. Trois autres filles, les deux premières, Religieufes à l'Abbaye de Notre-Dame de Troyes, & la dernière à l'Abbaye d'Avenay.

IX. Charles d'Estampes, Marquis de Mauny & de la Ferté-Imbault, appelé *le Marquis d'Eftampes*, fut Meftre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Chevalier d'honneur de Madame en 1681, puis Capitaine des Gardes de Philippe de France, Duc d'Orléans. Il exerça la même charge auprès de Philippe, petit-fils de France, Duc d'Orléans, Régent du Royaume; fut fait Chevalier des Ordres du Roi en 1688, & mourut le 3 Décembre 1716. Il avoit époufé, en 1674, *Marie du Regnier*, fille unique & héritière de *Louis du Regnier*, Seigneur de Droué & de Montigny, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoifes, & de *Marguerite Coutel*, dont:

1. Roger, qui fuit;
2. Jean-Baptiste, dit *le Comte d'Eftampes*, Guidon des Gendarmes d'Orléans, tué dans

sa première campagne, à la bataille d'Hochstett, le 13 Août 1704, après avoir combattu vaillamment, & avoir eu trois chevaux tués sous lui;

3. PHILIPPE-CHARLES, rapporté après la postérité de son frère aîné;
4. LOUISE-CHARLOTTE, femme de *Maximilien-François de Fiennes*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Comte de Lumbres, & de *Catherine-Cécile de Guernonval;*
5. MARIE-FRANÇOISE-BERTHE, Religieuse de l'Abbaye du Lieu-Notre-Dame, près Romorantin, en 1694. Son père lui légua une pension viagère, jusqu'à ce qu'elle fut pourvue d'une Abbaye; le Roi lui donna celle de Vignats, Diocèse de Séez, Ordre de St.-Benoît, au mois de Mars 1709;
6. Et MARIE-EUGÈNE-MARGUERITE, Religieuse, morte avant le testament de son père.

CHARLES, Marquis d'Estampes, eut encore pour fils naturel:

CHARLES DE LA MOUTONNIÈRE, auquel il légua, par son testament, 680 livres de pension viagère, pour l'aider dans ses études, & à se faire d'Eglise.

X. ROGER D'ESTAMPES, Marquis de Mauny, Guidon des Gendarmes Dauphins, puis Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans, baptisé à Saint-Sulpice de Paris le 20 Octobre 1679, servit à la bataille de Spire en 1703, à celle d'Oudenarde en 1708, où il fut fait prisonnier, & conduit à Hussen. Il se démit de sa charge de Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans au mois de Juillet 1715, & mourut à Paris le 27 Décembre 1718. Il avoit épousé, à Avignon, *Marie-Elisabeth Dirsche van Augeran*, née à Hursen au Duché de Clèves, le 5 Avril 1693, fille de *Théodore-Henri Dirsche*, & de *Guillelmine Janse*, dont:

1. ROGER, né le 6, & baptisé le 7 Septembre 1709, à Saint-Roch à Paris, mort jeune;
2. LOUIS-ROGER, qui suit;
3. JACQUES, né & baptisé à Meudon, le 7 Mars 1713, mort jeune;
4. & 5. Et deux autres enfans, morts en bas âge.

XI. LOUIS-ROGER D'ESTAMPES, Marquis de Mauny, dit *le Marquis d'Estampes*, né à Paris le 2 Novembre 1711, & baptisé à St.-Sulpice, Mousquetaire du Roi en 1727, est mort en son Château de Mauny en Normandie, le 15 Septembre 1754, âgé de 43 ans. Il avoit épousé, 1° en 1727, ANGÉLIQUE D'ESTAMPES-VALENÇAY, sa cousine, fille de HENRI-FRANÇOIS, Marquis de Valençay, Colonel d'un Régiment de Dragons, & d'*Angélique-Françoise de Raymond*, morte sans enfans le 28 Novembre 1728, & enterrée dans la Chapelle de Valençay en Berry; 2° *Marguerite-Lidie de Bec-de-Lièvre de Cany*, fille de *Louis*, Marquis de Cany, Conseiller au Parlement de Normandie, & de *Marie-Anne Costé de St.-Suplix*, sa seconde femme, morte à Paris le Avril 1742, âgée de 28 ans, étant accouchée, la veille, d'une fille, morte en naissant. De ce mariage sont nés:

1. LOUIS, qui suit;
2. Et HECTOR-JOSEPH, né le 13 Septembre 1736, appelé *le Marquis de Valençay*, ci-devant Sous-Lieutenant de Gendarmerie.

XII. LOUIS, Marquis D'ESTAMPES, né le 4 Décembre 1734, ci-devant Colonel aux Grenadiers de France, veuf d'*Adélaïde-Godefroy-Julie de Fouilleuse*, fille de *François de Fouilleuse*, Marquis de Flavacourt, Maréchal-de-Camp, & d'*Hortense-Félicité de Mailly-Nesle*, s'est remarié, contrat signé le 16, célébration le 17 Mai 1762, à *Françoise-Bonne-Geneviève Joly de Fleury*, née le 5 Janvier 1742, fille d'*Omer*, premier Avocat-Général, & de feu *Madeleine-Geneviève-Mélanie Desvieux*. Il eut du premier lit:

ADÉLAÏDE-THÉRÈSE, née le 30 Décembre 1759.

Et du second lit:

Un fils, né en 1763.

X. PHILIPPE-CHARLES D'ESTAMPES, Chevalier de Malte, puis qualifié *Comte d'Estampes*, troisième fils de CHARLES, Marquis de Mauny, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie du Regnier*, fut Guidon des Gendarmes d'Orléans après son frère, ensuite reçu, en 1707, en survivance de la Charge de Capitaine des Gardes-du-Corps du Duc d'Orléans, qu'il accompagna dans sa dernière campagne en Espagne. Il fut Colonel du Régiment de Chartres, Infanterie, & fait Brigadier des Armées du Roi le 1er Février 1719. Il est mort à Paris le 11 Mars 1737, dans la 53e année de son âge, & avoit épousé, au mois de Juin 1709, *Jeanne-Marie du Plessis-Châtillon*, fille de *Jacques du Plessis-Châtillon*, Comte de Nonant, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, & de *Jeanne-Marie Fradet* (*a*) *de Saint-Aoust*, laquelle

(*a*) Cette *Jeanne-Marie Fradet* étoit devenue seule héritière des biens de sa famille par la mort

eſt morte à Paris le 15 Décembre 1738, âgée de 84 ans. De ce mariage ſont nés :

1. Philippe-Charles, qui ſuit ;
2. Louis-Auguste, rapporté après ſon frère ;
3. Et Sophie, mariée, le 30 Novembre 1748, à *Alexis-Bernard le Conte de Nonant*, Comte de Pierrecourt, Préſident de la Chambre des Requêtes du Parlement de Normandie, dont un fils.

XI. Philippe-Charles d'Estampes, IIe du nom, dit *le Marquis de la Ferté-Imbault*, Colonel du Régiment de Chartres, Infanterie, par la démiſſion volontaire de ſon père le 2 Février 1731, mort à Paris le 27 Mars 1737, âgé de 25 ans, avoit épouſé, le 15 Février 1731, *N... Geoffrin*, fille unique & héritière de *François Geoffrin*, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi, dont une fille nommée

Marie-Charlotte d'Estampes, née le 6 Septembre 1736, morte le 21 Juin 1749, âgée de 13 ans, & enterrée à Saint-Roch, ſa Paroiſſe.

XI. Louis-Auguste, appelé *le Chevalier*, enſuite *le Comte* d'Estampes, a été d'abord Capitaine dans le Régiment de ſon frère, & le Roi ayant donné le Régiment de la Ferté-Imbault, vacant par la mort de ſon frère, au Duc de Chartres, 1er Prince du Sang, Sa Majeſté l'en a fait Colonel-Lieutenant le 2 Avril 1737. Il a été fait membre de l'Académie des Sciences de la Rochelle, au mois de Juillet 1739, & eſt mort à Paris le 14 Février 1742, dans la 28e année de ſon âge, ſans avoir été marié.

BRANCHE
des Seigneurs, Marquis de Valençay.

IV. Louis d'Estampes, Seigneur de Valençay, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſecond fils de Robert, & de *Louiſe Levrault*, étoit mineur en 1488, & ſous la tutelle de ſa mère. Le Roi François Ier le fit, en 1519, Bailli & Gouverneur de Blois. Il avoit épouſé, le 29 Novembre 1512, *Marie Huraut*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Grange & de Chiverni, dont :

1. Jacques, mort au berceau ;
2. Autre Jacques, qui ſuit ;
3. Claude, mort jeune ;
4. Jean, Abbé de Barzelle ;
5. Robinette, morte ſans alliance ;
6. Marie ;
7. Blanche, Religieuſe à Saint-Jean d'Autun au mois d'Août 1525 ;
8. Et Catherine.

V. Jacques d'Estampes, Seigneur de Valençay, né le 5 Juillet 1518, fut député par les Nobles de ſa Province, pour aſſiſter aux Etats d'Orléans le 30 Octobre 1560, & teſta le 24 Avril 1574. Il avoit épouſé, le 26 Mai 1540, *Jeanne Bernard*, Dame d'Eſtiaux en Anjou, fille de *Jean*, Seigneur d'Eſtiaux, & de *Louiſe Breth*, dont il eut entr'autres enfans :

1. Jean, qui ſuit;
2. & 3. Deux autres fils, l'un noyé à Orléans en 1590; l'autre tué dans un combat pendant les troubles de la Ligue en 1591;
4. Madeleine, mariée 1° à *Louis de Hallencourt*, Seigneur de Droménil; 2° à *Robert de Belleforière*, Seigneur d'Olizy, Gouverneur de Bohain;
5. Et Renée, mariée, en 1579, à *René de Senicourt*, Seigneur de Seſſeval.

VI. Jean d'Estampes, Seigneur de Valençay, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, par Brevet de l'an 1586, Conſeiller d'Etat en 1594, ſe ſignala, par ſon courage & par ſa prudence, en diverſes occaſions, & mourut en 1620. Il avoit épouſé, le 10 Janvier 1594, *Sara d'Applaincourt*, fille unique & héritière de *Jean* & de *Barbe d'Ognies*. Ses enfans furent entr'autres :

1. Jacques, qui ſuit;
2. Léonor, nommé, étant encore fort jeune, à l'Abbaye de Bourgueuil-en-Vallée, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe d'Angers, député, en cette qualité, avec l'Evêque d'Angers, pour les Etats-Généraux, dans la Sénéchauſſée d'Anjou, en 1614; nommé Evêque de Chartres en 1620, & Archevêque de Reims en 1641, mort le 8 Avril 1651, âgé de 63 ans;
3. Louis, Marquis d'Eſtiaux, tué devant Maëſtricht par les troupes des Hollandois, en 1632, ſans avoir été marié;
4. Achille, né à Tours le 5 Juillet 1593, reçu Chevalier de Malte dans cet Ordre, de minorité, à l'âge de 8 ans. Il donna des preuves de ſon courage ſur les Galères de la Religion, ſe trouva dans pluſieurs occaſions en France, en Italie, dans les Pays-Bas, & au

de ſon frère unique *Antoine-Arnaud Fradet*, Marquis de Saint-Aouſt, Comte de Châteaumeillant, Lieutenant-Général au Gouvernement de Berry, Meſtre-de-Camp & Brigadier de Cavalerie, tué en Flandre par les Gardes du Prince d'Orange en 1675.

fiège de Montauban, où il fe fignala avec fes quatre frères. Il obtint enfuite de Louis XIII une Compagnie dans fon Régiment de Cavalerie, fervit au fiège de la Rochelle, où il commanda en qualité de Vice-Amiral; après la réduction de cette place, fait Maréchal-de-Camp, honoré du commandement des Gardes de la Reine-Mère, Marie de Médicis; fe diftingua depuis au combat du Pas de Suze en Piémont; retourné à Malte, fut nommé Général des Galères de la Religion; fit des chofes extraordinaires à la prife de l'Isle de Sainte-Maure dans l'Archipel; quelque tems après, fur les offres du Bailli de Valençay, fon neveu, alors Ambaffadeur à Rome, fut invité par le Pape Urbain VIII, pour fervir l'Eglife dans l'affaire que Sa Sainteté avoit avec le Duc de Parme, & ce Pontife le nomma Général des Armées du Saint-Siège, fous le Cardinal *Antoine Barberini:* en reconnoiffance des fervices qu'il rendit dans cette heureufe expédition, il fut créé Cardinal du titre de Saint-Adrien le 14 Décembre 1643. Ce fut alors qu'il foutint hautement & avec vigueur les intérêts de la France contre l'Amirante de Caftille, Ambaffadeur d'Efpagne, qu'il obligea de rendre vifite au Cardinal *d'Efte*, Protecteur de France auprès de Sa Sainteté. Le Cardinal de Valençay mourut le 7 Juillet 1646, âgé de 53 ans, & voulut être enterré dans l'Eglife des Carmes-de-la-Victoire, fous un fimple tombeau, & fans épitaphe;

5. Jean, Confeiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes, Préfident au Grand-Confeil, Confeiller ordinaire du Roi en fon Confeil d'Etat & Privé, Ambaffadeur chez les Grifons en 1637, puis en Hollande, mort le 4 Avril 1671, âgé de 77 ans, laiffant de *Marie Gruel*, fa femme, fille de *Guillaume*, Seigneur de Morville:

    Marie, alliée 1° à *Philippe de Béthune*, Comte de Selles; 2° à *Jean-Baptifte-Gafton Goth*, Marquis de Rouillac, Seigneur du Duché d'Epernon, morte le 13 Décembre 1679;

    Et Anne-Elisabeth, mariée à Henri-Dominique d'Estampes-de-Valençay, fon coufin.

6. Claude, Seigneur d'Eftiaux, Lieutenant-Colonel du Régiment du Duc de Candale, tué au fiège de Montauban;
7. Elisabeth, femme de *Louis de la Châtre*, Baron de la Maifonfort, Maréchal de France, morte à Coubert en Brie, âgée de 72 ans;
8. Charlotte, feconde femme de *Pierre Brulart*, Marquis de Sillery & de Puifieux, Secrétaire d'Etat, morte le 8 Septembre 1677, âgée de 80 ans;
9. Et Marguerite, femme de *Michel de Beauclerc*, Baron d'Achères, Prévôt & Maître des Cérémonies des Ordres du Roi.

VII. Jacques d'Estampes, IIe du nom, Marquis de Valençay, né le 28 Novembre 1579, Chevalier des Ordres du Roi en 1619, Grand-Maréchal-des-Logis de la Maifon de Sa Majefté, Lieutenant-Colonel de la Cavalerie légère, puis Gouverneur de Montpellier & de Calais, mort à Boulogne le 21 Novembre 1639, âgé de 50 ans, avoit époufé *Louife*, fille d'*Oudart Blondel*, dit *de Joigny*, Seigneur de Bellebrune, dont:

1. Jean, dit *le Baron de Bellebrune*, Lieutenant-Colonel de la Cavalerie légère de France, tué au fiège de Privas en 1629, qui laiffa deux filles de *Catherine d'Elbène*, qu'il avoit époufée le 14 Avril 1627, favoir:

    Louise, Dame de Bellebrune, femme d'*Antoine Gouffier*, Marquis de Thois;

    Et Charlotte d'Estampes, Abbeffe d'Eftival.

2. Dominique, qui fuit;
3. Henri, né en 1603, reçu Chevalier de Malte de minorité. Il fit fes Caravannes dès l'âge de 15 ans, y donna des marques de fa valeur en plufieurs rencontres, eut le Commandement d'une Galère de la Religion; fe fignala à la prife de Sainte-Maure dans l'Archipel & de Mahomet en Afrique. Il fut envoyé, par le Grand-Maître *de Lafcaris*, en qualité d'Ambaffadeur de l'Ordre à Rome & à Venife. Louis XIII le fit Commandant-Général de l'armée navale fous le Cardinal de Richelieu, pendant les guerres qui troublèrent la France en 1632, enfuite il le nomma à l'Ambaffade extraordinaire de Rome, où il demeura trois ans avec un éclat digne de la grandeur du Maître qui l'envoyoit. Le Roi, content de fes négociations, lui donna les Abbayes de Bourgueuil & de Champagne. Il fut encore pourvu du Grand-Prieuré de Champagne, & en 1670 de celui de France, où il nomma pour fon Lieutenant le Commandeur du Frefnoy, qui fut depuis Grand-Prieur de Champagne. Le Grand-Prieur de Valençay réfida le refte de fa vie à Malte, parce que les principaux de l'Ordre le deftinoient à remplir la place du Grand-Maître Cotoner; mais il mourut avant lui le 6 Avril 1678;
4. Sara, morte jeune;
5. Charlotte, Religieufe à Faremoutiers, puis Abbeffe d'Eftival;

6. Et Eléonore, femme de *Charles de Monchy*, Marquis d'Hocquincourt, Maréchal de France, morte le 27 Mars 1679, âgée de 72 ans.

VIII. Dominique d'Estampes, Marquis de Valençay & d'Applaincourt, député de la Nobleſſe du Berry, pour ſe trouver aux Etats qui devoient ſe tenir à Paris en 1649, mourut le 6 Mai 1691, âgé de 96 ans. Il avoit épouſé, en 1641, *Marie-Louiſe de Montmorency*, fille aînée de *François de Montmorency*, Seigneur de Bouteville, & d'*Eliſabeth-Angélique de Vienne*, dont:

1. Henri-Dominique, qui ſuit;
2. François-Henri, rapporté après ſon frère aîné;
3. Jean-Hippolyte, rapporté après ſes deux frères;
4. Marie-Louise-Thérèse, mariée à *Gaſpard*, Comte *de Chavagnac*, Général des Armées de l'Empereur, mort, ſans enfans, le 11 Février 1695;
5. Julie, mariée, le 12 Février 1685, à *Pierre Georges*, Seigneur d'Antraigues en Berry, & de la Chapelle, Secrétaire du Roi & Conſeiller au Parlement de Metz, & morte le 23 Décembre 1705;
6. Isabelle-Angélique, Abbeſſe de Cleré en 1687, & Réformatrice de cette Maiſon en 1690, ſur le pied de l'Abbaye de la Trappe, morte le 23 Décembre 1707;
7. Et Henriette, morte Religieuſe à la Viſitation de Moulins.

IX. Henri-Dominique d'Estampes, Marquis de Valençay, mort en 1682, avoit épouſé, le 22 Novembre 1671, Anne-Elisabeth d'Estampes-Valençay, ſa couſine, qui mourut en 1679, ſeconde fille de Jean, Conſeiller d'Etat ordinaire, & de *Marie Gruel*, Dame de Morville. Il laiſſa:

1. Jacques-Dominique, Marquis de Fiennes, né le 22 Novembre 1673, Capitaine de Cavalerie, & mort ſans avoir été marié le 24 Février 1700;
2. Et François-Louis-Charles, Chevalier de Malte, Capitaine au Régiment du Roi, noyé ſur la Galère Capitane de Malte le 16 Février 1700.

IX. François-Henri d'Estampes, Marquis de Valençay & de Fiennes, dit *le Comte de Valençay*, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, puis Colonel d'un Régiment de Dragons, mort au mois de Juin 1711, avoit épouſé, le 3 Avril 1702, *Angélique-Françoiſe Raymond*, fille de *François*, Secrétaire du Roi, Seigneur de Bréviandes, & de *Marguerite Rallu*. Elle eſt morte à Paris le 7 Mai 1751, & fut enterrée dans l'Egliſe des Carmes déchauſſés, dans la Chapelle de Valençay. De ce mariage ſont iſſus:

1. & 2. Pauline-Françoise & Charlotte, mortes;
3. Et Angélique, née en Février 1709, mariée, en 1727, à Louis-Roger d'Estampes, Marquis de Mauny, ſon couſin, morte, ſans enfans, le 28 Novembre 1728, & enterrée en la Chapelle du Château de Valençay en Berry.

IX. Jean-Hippolyte d'Estampes, dit *le Marquis de Bellebrune*, troiſième fils de Dominique, & de *Marie-Louiſe de Montmorency*, élevé Page en la Grande-Ecurie du Roi en 1667, Capitaine au Régiment du Roi, mort au mois de Mars 1697, avoit épouſé *Anne de Maſſo du Bouſquet*, veuve du Seigneur d'Aſpremont, Capitaine au Régiment des Gardes, Gouverneur de Salins, & fille de *N..... de Maſſo*, Seigneur du Bouſquet à Auxonne, dont:

1. Henri-Hubert, qui ſuit;
2. Et un autre garçon, mort âgé de 12 ans.

X. Henri-Hubert d'Estampes-Valençay, Seigneur du Guépean, mort à Paris, âgé de 49 ans 6 mois 11 jours, & inhumé aux Carmes-Déchauſſés, avoit épouſé, le 30 Septembre 1715, *Philiberte Amelot*, née le 7 Mars 1692, fille de *Denis-Jean Amelot*, Seigneur de Chaillou, Maître des Requêtes, & de *Philiberte de Barillon*, dont:

1. Paul-Sigismond-Philibert, né le 19 Août 1716, mort au berceau;
2. N..., né au mois de Novembre 1718, Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, mort en Bohême au mois de Juin 1742, d'une fluxion de poitrine;
3. Et Louise-Denise, morte au mois de Juillet 1719, âgée de 2 ans.

Les armes: *d'azur, à 2 girons d'or mis en chevron; au chef d'argent chargé de 3 couronnes ducales de gueules, miſes en faſce.*

ESTANG (l'), famille l'une des plus anciennes d'Arles. La Charte de la Croiſade de l'Archevêque de cette Ville, du XI[e] ſiècle, rapportée par le Moine Hardouin, dans ſon *Hiſtoire des Croiſades*, parle du Chevalier de l'Estang qui conduiſit la Compagnie des Croiſés levée à Arles.

Raymond de l'Estang fut caution à une

donation que firent les *Porcellets*, à une maison du Temple de Saint-Gilles, l'an 1190, & ROLLAND DE L'ESTANG, son successeur, fut élu Podestat d'Arles, après que cette Ville eut été érigée en République.

I. GUILLAUME DE L'ESTANG, Ier du nom, un de ses descendans, vivoit ès années 1286 & 1297 avec beaucoup d'éclat. Il fut marié avec noble *Guillemette Abram*, laquelle fit son testament en 1301, en faveur de

II. IMBERT DE L'ESTANG, qui testa en 1347, & eut pour fils

III. GUILLAUME DE L'ESTANG, IIe du nom, qui rendit de si grands services à JEANNE, Comtesse de Provence, que, pour reconnoissance, elle lui fit don, le 16 Mai 1370, de la jouissance du péage d'Arles, & de quelques autres droits qu'elle avoit dans cette Ville & à Tarascon.

IV. JEAN DE L'ESTANG, dit *de Parade*, son fils, épousa *Marguerite* ..... & testa en 1455, en faveur de

V. GUILLAUME DE L'ESTANG, IIIe du nom, qui prêta hommage du Mas ou de la maison de Campagne de Parade, *aliàs* des Porcellets, à l'Archevêque d'Arles, l'an 1463. Il fit son testament en 1501, & fut père de

VI. HONORÉ DE L'ESTANG DE PARADE, Ier du nom, marié, l'an 1475, à *Thore de Boan*, de laquelle il eut :

1. BONIFACE, qui suit ;
2. Et GUILLAUME DE L'ESTANG, Chevalier de Rhodes & Commandeur en 1510.

VII. BONIFACE DE L'ESTANG DE PARADE, épousa, par contrat du 14 Décembre 1517, *Antoinette de la Tour*, fille d'*Honoré de la Tour*, Seigneur de Roumoules, dont:

VIII. HONORÉ DE L'ESTANG, IIe du nom, élu Viguier de la ville d'Arles, par Lettres du 16 Décembre 1564. Il avoit épousé, le 11 Décembre 1536, *Pierrette des Martins*, fille de *Jean*, Cadet de *Puylobier*, & de *Françoise de Grille*, & en eut :

1. ARDOUIN, Viguier d'Arles, marié, en 1570, à *Anne d'Aiguières de Mejanne*, de laquelle sortit

   MARGUERITE DE L'ESTANG, alliée à *Valentin de Grille ;*

2. HONORÉ, qui suit ;
3. LOUIS, Abbé de Fontaine ;
4. GAUCHER, Chevalier de Malte en 1558;
5. JEAN, Aumônier des Rois HENRI III & HENRI IV ;
6. Et FRANÇOIS, qui fut marié.

IX. HONORÉ DE L'ESTANG, IIIe du nom, Seigneur de Parade, épousa, par contrat du 9 Février 1567, *Catherine de Renouard*, dont:

1. ROBERT, qui suit;
2. PIERRETTE, alliée à *N... de Cays;*
3. Et ANNE, mariée à *N... de Sabatier.*

X. ROBERT DE L'ESTANG, Seigneur de Parade, épousa, le 3 Octobre 1608, *Jeannette des Porcellets de Maillane*, de laquelle il laissa

XI. JACQUES DE L'ESTANG DE PARADE, marié, le 18 Février 1637, à *Isabeau de Sade*, fille de *Jean Valentin*, Seigneur d'Aiguières, & de *Françoise de Calvière-Boucoiran.* De cette alliance vinrent :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. PIERRE;
3. Et N..., marié à *Guillaume de Raousset*, Conseiller au Parlement de Provence.

XII. GUILLAUME DE L'ESTANG DE PARADE, IVe du nom, aussi Conseiller en la même Cour, épousa *Angélique de Simiane-la-Coste*, de la ville d'Aix, dont il eut:

1. JACQUES ou JOSEPH, qui suit;
2. GUILLAUME, reçu Chevalier de Malte;
3. Et N..., mariée à *François des Rollands de Reauville*, Président en la Cour des Comptes de Provence.

XIII. JACQUES ou JOSEPH DE L'ESTANG DE PARADE, IIe du nom, Conseiller, ensuite Doyen du Parlement, épousa *Albert*, fille du Président *du Chêne*, & de *Marguerite de Guidi*, dont:

1. GUILLAUME, qui suit;
2. & 3. Deux autres fils reçus Chevaliers de Malte aux années 1715 & 17...;
4. N... DE L'ESTANG DE PARADE, mariée à *N... de Varadier de Saint-Andiol ;*
5. MARGUERITE, mariée à *Jean-Baptiste de Castellane*, Seigneur de Mazaugues, fils d'*Antoine*, IIe du nom, & d'*Anne de Martel;*
6. Et N... DE L'ESTANG DE PARADE, mariée à *Jean-Baptiste Bruny*, Marquis d'Entrecasteaux & de Villeneuve, successivement Conseiller & Président au Parlement de Provence.

XIV. GUILLAUME DE L'ESTANG DE PARADE, Ve du nom, a épousé, en 1731, *Marguerite d'Aimini*, de la ville de Tarascon, fille de *Pierre*, Seigneur du Mas-Blanc, & de *Marguerite de Remondy-Pomerol*, dont trois

garçons & une fille, l'un des garçons eſt Chevalier de Malte, & la fille a été mariée, en 1755, à *N... de Chiavari de Cabaſſole*, de la ville d'Arles.

Les armes : *d'or, au lion d'azur, armé & lampaſſé de gueules*. (Voy. l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 344.)

ESTANG (L'), en Bretagne : *d'azur à deux poiſſons d'argent*.

ESTANG DU RUSQUEC (L'), en Bretagne : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'or, à la coquille de gueules, & aux* 2 *&* 3 *loſangés d'argent & de ſable*.

ESTANI : *d'azur, au lion d'or, tenant de ſes pattes de devant : de la droite un coutelas, de la gauche un bouclier rond d'argent*.

ESTAVAYÉ (D'). Suivant une Généalogie dreſſée en 1735, par M. de Clairambault, Généalogiſte des Ordres du Roi, c'eſt une des plus illuſtres, des plus puiſſantes & des plus conſidérables Maiſons de la Suiſſe, tant par ſon antiquité, que par ſes alliances. Elle a pris ſon nom de la Terre d'Eſtavayé, dans le Pays de Vaud, qui appartient depuis plus de deux cents ans à ceux du Canton de Berne.

Les Hiſtoriens du Pays diſent que le Château d'Eſtavayé fut conſtruit en 512, par un Chef de Vandales, qui ſe nommoit ESTAVAYÉ, & que la Ville qui en porte aujourd'hui le nom, fut bâtie en l'année 780. Cette Maiſon poſſédoit, du temps de l'Empereur Frédéric, ſurnommé *Barbe-Rouſſe*, mort en 1189, toute la Ville d'Eſtavayé, avec 24 Villages aux environs, & les Terres entières de Vailly, la Baronnie de Belp, la Seigneurie de Guérintin, & les Baronnies de Gorgy & de Montagny. C'eſt ce que les Hérauts d'Armes de Suiſſe ont atteſté, ainſi que les Chanceliers & Supérieurs de Soleure, en 1668, & tout de nouveau, en 1779, par le Comte de Polignac, alors Ambaſſadeur pour le Roi en Suiſſe.

Le petit Pays de Vaud paſſa en 1226 ſous la domination des Comtes de Savoie. En 1425, les Cantons de Berne & de Fribourg, déclarant la guerre à CHARLES III, s'emparèrent du Pays de Vaud en 1537, & de la Ville d'Eſtavayé.

Pendant ces différens événemens, la Maiſon d'ESTAVAYÉ a perdu beaucoup de titres, principalement les plus anciens ; mais ce qui lui en reſte prouve diſtinctement ſes qualifications anciennes de Chevaliers, de Nobles & puiſſans Seigneurs : ſes ſervices militaires, & les prérogatives d'honneur que pluſieurs de cette illuſtre Race ont eu en Suiſſe, comme le Gouvernement du Pays de Vaud, par pluſieurs fois, & ceux auſſi de Ham, du Comté de Marle, & des Principautés de Neuchâtel & de Vallengin. Elle a donné à l'Egliſe un Evêque de Belley, pluſieurs Abbés & Abbeſſes de différens Ordres, pluſieurs Officiers des Rois de France, & Chevaliers de leurs Ordres, des Gentilshommes ordinaires de la Chambre, grand nombre d'Officiers dans les Armées, 4 Maréchaux-de-Camp, un Colonel du Régiment des Gardes-Suiſſes, des Capitaines & autres Officiers au même Régiment, des Chambellans, des Ecuyers, des Grands-Maîtres-d'Hôtel des Ducs de Savoie, & des Chevaliers de l'Ordre de l'Annonciade. Cette Maiſon a produit pluſieurs branches & rameaux, qui ſont au nombre de neuf, mentionés ci-après ; & le premier dont il ſoit fait mention dans une Généalogie imprimée qu'on nous a fait paſſer, eſt HUGONIN, qui ſuit.

PREMIÈRE BRANCHE,
éteinte.

I. HUGONIN, qualifié Noble & Puiſſant, Co-Seigneur d'*Eſtavayé* & de Molondin, à deux lieues de Neuchâtel, né dans le Xe ſiècle, cautionna Antoine Roſetti, un de ſes ſujets, du lieu de Molondin, le 11 Juin 1023, ſelon un acte ſigné par *Pierre Criſtine*, Notaire d'Eſtavayé. Il eut pour fils :

II. LAMBERT, Seigneur d'ESTAVAYÉ & de pluſieurs autres Terres, vivant environ l'an 1048, qui laiſſa :

III. ROBERT, Seigneur D'ESTAVAYÉ & autres lieux, qui vivoit vers l'an 1070, & eut pour fils :

IV. RENAUD ou RENALD, Ier du nom, Chevalier, Seigneur d'Eſtavayé, qualifié *Noble & Puiſſant*, qui ſe trouve ſous les années 1100, 1120, 1130, 1140. Il eut trois garçons :

1. CONON, Chanoine du Chapitre de l'Egliſe Cathédrale de Lauſanne, en 1150 ;
2. OTHON, qui ſuit ;
3. Et JEAN, Chevalier, Seigneur de Buſſy, proche d'Eſtavayé, en 1147.

V. OTHON, Chevalier, Co-Seigneur D'ESTAVAYÉ & autres lieux, en 1146, eut pour enfans :

1. NICOLAS, qui ſuit ;

2. Et Pierre, Chevalier, Seigneur de la Molettes, marié à *Jeanne de Bollonay*, en 1183, dont:

Conon, Prévôt du Chapitre de Laufanne, depuis l'an 1202 jufqu'en 1240, qui gouverna l'Evêché de Laufanne après la réfignation de Roger, Evêque en 1211;

Et Guillaume, né en 1183.

VI. Nicolas d'Estavayé, Co-Seigneur dudit lieu & de Montet, Chevalier en 1165, contribua en 1176 à la paix qui fut faite entre Roger, Evêque de Laufanne, & noble puiffant Pierre, Seigneur de Coffonnay. Ses enfans furent:

1. Pierre, qui fuit;
2. Et Bernard, vivant en 1210, père de Pierre, Chanoine du Chapitre de Laufanne, en 1248.

VII. Pierre d'Estavayé, Ier du nom, Chevalier, Seigneur d'Eftavayé, &c. en 1206, laiffa de fon mariage:

1. Guillaume, qui fuit;
2. Et Renaud, auteur de la branche des Co-Seigneurs *d'Eftavayé-Chenaud*, rapportée ci-après.

VIII. Guillaume d'Estavayé, Chevalier, Co-Seigneur dudit lieu, &c. en 1219, fut témoin avec Aymond de Blonnay, & autres Chevaliers, de l'hommage qui fut fait à la Maifon Épifcopale de Laufanne, en 1246, la fixième Férie après la Saint-Michel, par Jean, Comte de Bourgogne & de Salins, & pour le Château de Breçon, en préfence d'Amédée, Comte de Savoie, & autres Seigneurs, à Nantelin, Abbé Agaunenfi. Cet acte eft tout au long dans le livre intitulé: *Bibliotheca Sebufiana*, par Guichenon, in-4, page 22. Il eut pour enfans:

1. Jacques, qui fuit;
2. Et Géraud, Chevalier, Co-Seigneur dudit lieu d'Eftavayé & de Reuyres, en 1244 & 1270, dont les biens furent partagés en 1315, entre Hugues & Henri d'Estavayé.

IX. Jacques, Chevalier, Co-Seigneur d'Estavayé, Seigneur de Molondin, & du Cheyre, eut pour enfans:

1. Jean, qui fuit;
2. Renaud, marié à noble *Bricette*, dont la poftérité s'eft éteinte dans fes enfans;
3. Et Guillaume, qui eut pour fils:

Henry, un des héritiers de *Conon*, fon coufin.

X. Jean d'Estavayé, Ier du nom, Chevalier, Co-Seigneur d'Estavayé, en 1260 & 1270, eut pour enfans:

1. Richard, Doyen d'Inogo en 1329 & 1330;
2. Henry, qui fuit;
3. Aymond, qui fut un des héritiers de Conon, fon coufin;
4. Guillaume;
5. Et Jean, qui n'ont point laiffé de poftérité.

XI. Henry d'Estavayé, Chevalier, Co-Seigneur d'Estavayé, l'an 1292, inftitué auffi héritier de *Conon*, fon coufin en 1330, époufa *Jeanne de Vergy*, dont:

XII. Aymond, Chevalier, Co-Seigneur d'Estavayé, &c. ès années 1332 & 1351, marié 1° à *Jeanne de Wicherens*; 2° à *Jeanne de Colombier*, par laquelle il fut père de:

1. Hugues, qui fuit;
2. Henry, auteur de la branche des Seigneurs de *Villaranon*, rapportée ci-après;
3. Et Marguerite, mariée à Guillaume d'Estavayé, Seigneur de Chenaud, en 1351.

XIII. Hugues d'Estavayé, Ier du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Molondin, &c., époufa noble *Marguerite de Blonnay*, l'une des anciennes Maifons du pays de Vaud, dont vinrent:

1. Jean, qui fuit;
2. Et Jeanne, femme de Gérard d'Estavayé, Baron de Belp, Seigneur de Cugies en 1334.

XIV. Jean d'Estavayé, IIe du nom, Chevalier, Co-Seigneur d'Estavayé & autres lieux, époufa *Ifabelle de Colombier*, dont:

1. Hugues, qui fuit;
2. Louis, qui a continué la poftérité après fon frère aîné;
3. Jean, Religieux à Payerne en 1429;
4. Et Pétronille, femme de *Louis d'Albignon*, Donzel, en 1425.

XV. Hugues, IIe du nom, Chevalier, Seigneur d'Estavayé, &c., étoit marié, en 1420, avec *Ifabelle de Buffy*, d'une Maifon illuftre établie en Breffe & en Savoie, qui a donné un Chevalier de la Toifon-d'Or & de l'Annonciade, & a fait de très-belles alliances, comme avec les Maifons de *Lugny*, *la Balme*, *Grolée-la-Beaume*, *Châtillon*, *Conzië*, *Moyria*, *d'Eftaing*, *Saulx-Tavannes*, &c.; il tefta en 1427, & n'eut qu'une fille nommée

Marguerite, qui fut mariée.

XV. Louis d'Estavayé, Ier du nom, Chevalier, Co-Seigneur d'Estavayé, &c., cautionna Louis, Duc de Savoie, pour la fomme de 30,000 réaux envers les Cantons de Berne

& de Fribourg, en 1441, & testa en 1459; il avoit épousé 1° *Jeanne de Saint-Maurice*; 2° *Nicolette de Chastonaye*. Il eut du premier lit :

1. CLAUDE, qui suit;
2. HUMBERT, Ecclésiastique en 1459;
3. JEAN, Chevalier, Co-Seigneur d'ESTAVAYÉ, Mézières, Bussy, &c., qui fut envoyé Ambassadeur par Jacques de Savoie, Seigneur de Vaud, pour faire la paix avec les Cantons de Berne & de Fribourg, après la conquête du pays de Vaud, l'an 1479; fut Capitaine & Gouverneur, en 1486, des Ville & Château de Ham, pour Jacques de Savoie, Comte de Romont, Gouverneur du Comté de Marle; en 1487, pour François de Bourbon, Comte de Vendôme; fut Chambellan du Duc de Savoie, & mourut sans enfans de son mariage avec *Charlotte de Vergy*, après avoir institué son héritier, PHILIPPE D'ESTAVAYÉ, son neveu, dont il sera parlé;
4. Et PIERRE, Co-Seigneur de Saint-Martin-le-Chêne & de Molondin.

XVI. CLAUDE, Chevalier, Co-Seigneur D'ESTAVAYÉ, &c., vivant en 1459, épousa *Catherine de Glaine*, dont il eut :

1. LOUIS, qui n'eut point de postérité;
2. PHILIPPE, qui suit;
3. Et JACQUES, Protonotaire du Saint-Siège Apostolique, mentionné dans le testament de son frère PHILIPPE.

XVII. PHILIPPE D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Co-Seigneur d'Estavayé, de Molondin, &c., testa le 30 Août 1524. Il avoit épousé, en 1484, *Charlotte de Luxembourg*, dont il eut:

1. JEAN, qui suit;
2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Beauvilliers* & de *Molinons*, rapportée ci-après;
3. CHARLES, Chanoine de Laon en 1524;
4. Et JACQUELINE D'ESTAVAYÉ.

XVIII. JEAN D'ESTAVAYÉ, IIIe du nom, Chevalier, Co-Seigneur dudit lieu, de Molondin, &c., testa en 1547. Il se rendit au Canton de Fribourg, par traité, lorsque celui de Berne fut en guerre avec le Duc de Savoie. Il avoit épousé *Claudine de Wipens*, fille de *Gérard*, & d'*Anne de Gumoens*, dont il eut:

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. JEAN-BAPTISTE, auteur de la branche rapportée après celle-ci;
3. PHILIPPE, aussi auteur de la branche rapportée après celle de ses deux aînés;
4. SUSANNE, mariée, en 1572, à Noble *Michel Casthelin de Gingins*, Baron de la Sarre & de Divonne;
5. MADELEINE, morte jeune;
6. Et CHARLOTTE, que l'on trouve une des Demoiselles de la Reine Catherine de Médicis, en 1573, dans l'état des Officières de la Maison de cette Princesse, qui est à la Chambre des Comptes de Paris.

XIX. FRANÇOIS D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Co-Seigneur dudit lieu, &c., vivant en 1550, testa en 1582, avoit épousé *Charlotte du Frénois*, en Bresse, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Chuist, dont il eut:

1. JEAN, Chevalier, mort sans alliance;
2. JOSEPH, qui suit;
3. & 4. CHRISTOPHE & FRANÇOIS, morts aussi sans alliances;
5. 6. & 7. ANNE, SUSANNE & MADELEINE, aussi mortes sans alliances.

XX. JOSEPH, Chevalier, Co-Seigneur d'ESTAVAYÉ, après la mort de JEAN, son frère aîné, mentionné dans le testament de son père, de l'an 1582, vivoit encore en 1620, & eut de *N... Franchet*:

1. LAURENT, mort sans alliance en 1632;
2. CLAUDINE, mariée à Noble *Georges van der Heyde*, dit *Heydebourg*, en 1628;
3. BARBÉLIE, mariée, vers 1630, à *Jean Ulric* de Ponterauzas ou Ponterose;
4. Et SUSANNE, Religieuse à Notre-Dame d'Estavayé.

SECONDE BRANCHE, éteinte.
Seigneurs de BUSSY.

XIX. JEAN-BAPTISTE D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Seigneur de Bussy, de plusieurs autres terres, en 1550 & 1580, second fils de JEAN, chef du degré XVIII, de la branche précédente, & de *Claudine de Wipens*, eut de *N... de Blonnay*, son épouse :

XX. PHILIPPE D'ESTAVAYÉ, Seigneur de Bussy, Co-Seigneur de Mézières-le-Jorat, en 1600 & 1615, eut de sa femme dont le nom est inconnu :

XXI. PHILIPPE, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Bussy, &c., Châtelain de Molondin, Capitaine d'une Compagnie d'Election, marié, 1° en 1633, à *Catherine Geoffrey* ou *Joffray*, une des plus illustres & anciennes Maisons, qui a pour devise : *parente de Jéoffray*, mentionnée dans Guichenon & le Père Menestrier, Jésuite; 2° à Noble *N..... Masset* ou *Macet*, d'Yverdun,

originaire de Quiers en Piémont, & établie en Breffe. Il mourut en 1670, laiffant:

XXII. Jean-Philippe d'Estavayé, Chevalier, Seigneur de Buffy, &c., marié en 1674, fans poftérité, avec *N.... de Lavigny*, d'une Maifon comprife dans les attributs de celles du pays de Vaud, qui a pour devife: *Gaillardife de Lavigny*. (Voyez Guichenon & Meneftrier.)

TROISIÈME BRANCHE, fubfiftante. Seigneurs de Molondin.

XIX. Philippe d'Estavayé, Chevalier, Seigneur de Molondin, &c., ès-années 1555 & 1572, troifième fils de Jean, & de *Claudine de Wipens*, époufa *Barbe de Diesbach*, fille de *Roche de Diesbach*, Gouverneur & Lieutenant-Général des Souverainetés de Neufchâtel & de Vallengin, & de *Françoife Rive*; *Barbe de Diesbach* acquit pendant fon veuvage plufieurs terres & prés, & eut pour enfans:

1. Philippe, qui fuit;
2. Marguerite, femme de *François Walier*, frère de *Jacques*;
3. Et Louise, trouvée dans l'état des Officières de Louife de Lorraine, femme du Roi Henri III, au nombre de fes Filles & Demoifelles, depuis 1579 jufqu'en 1586.

XX. Philippe d'Estavayé, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Molondin, vécut jufqu'en 1612; il avoit époufé, en 1599, *Elifabeth Walier*, fille de *Jacques*, Seigneur de Saint-Aubin, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Confeiller d'Etat des Ville & Canton de Soleure, Gouverneur & Lieutenant-Général en la Principauté de Neufchâtel & de Vallengin, & de *Barbe de Rool*; de ce mariage vinrent:

1. Jacques, qui fuit;
2. Philippe, Chevalier, Seigneur d'Haumont, Capitaine d'une Compagnie, pour le fervice du Roi, dans la Citadelle de Pignerol;
3. Laurent, auteur de la branche des Seigneurs de *Montet*, rapportée après celle-ci;
4. Et Ours, auteur de la branche des Seigneurs de *Lully*, auffi rapportée après celle de fes aînés.

XXI. Jacques d'Estavayé, Chevalier, Seigneur de Molondin, Colonel d'un Régiment de 20 Compagnies Suiffes, au fervice de Louis XIII, fit lever aux Suédois le fiège de Conftance, leva en 1635 un Régiment, & une Compagnie aux Gardes en 1639, qu'il poffféda avec fon Régiment jufqu'en 1645. (Il en eft parlé dans l'*Hiftoire militaire de Suiffe*, titre VI, par M. le Baron de Zurlauben, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Cordon-Rouge & Capitaine dans le Régiment des Gardes-Suiffes en 1781.) Jacques d'Estavayé fut fait, en 1645, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, nommé Gouverneur pour le Duc de Longueville des Comtés de Neufchâtel & de Vallengin, il réfigna alors fon Régiment, avec l'agrément du Roi, en faveur de fon frère cadet Laurent d'Estayayé-Montet, depuis Colonel des Gardes-Suiffes, & mourut en 1664, laiffant de *Marie Vigier de l'Efcanal*, fon époufe, fille de *Jean Vigier* & de *Marie Grifach*:

1. François-Louis-Blaise, qui fuit;
2. Marie-Elisabeth, Religieufe en 1667;
3. Et Marie-Françoise, femme de *Wolfgand-Greder*, Colonel en France.

XXII. François-Louis-Blaïse d'Estavayé, Chevalier, Seigneur de Molondin, Capitaine au Régiment des Gardes-Suiffes, de la demi-Compagnie, vacante par le décès de fon père, qu'il pofféda couplée avec la demi-Compagnie de Wolfgand-Greder, fon beau-frère, jufqu'au 16 Juin 1668, que l'une & l'autre furent réformées; fut Confeiller d'Etat de la ville & canton de Soleure, envoyé par les 13 Cantons vers Louis XIV, en 1686, & mourut en 1692, Gouverneur & Lieutenant-Général de Neufchâtel & de Vallengin. Il s'étoit marié, en 1662, avec *Barbe de Praroman*, dont il a eu:

1. François-Henri, qui fuit;
2. Pierre-Louis, appelé le Chevalier de *Molondin*, qui entra au fervice en 1699, premier Lieutenant de la Générale le 17 Mars 1703, obtint en 1709 une demi-Compagnie de Jean-Baptifte Stuppa, fut fait Chevalier de Saint-Louis en 1716, obtint cette même année une Compagnie entière de Greder, & une moitié de la Compagnie Colonelle de Vigier, & la demi-Compagnie d'Estavayé-Montet au Régiment de Willemes, & mourut à Soleure en Janvier 1736;
3. Marie-Barbe, femme de *Louis de Greder*, Colonel & Brigadier des Armées du Roi en 1684;
4. & 5. Agnès & Angélique, Religieufes à Montgorge, à Fribourg.

XXIII. François-Henri d'Estavayé, Chevalier, Seigneur, Baron de Molondin, Confeiller d'Etat du premier rang de la Ville & République de Soleure, Gouverneur pour

Madame la Ducheſſe de Nemours, des Comtés de Neufchâtel & de Valengin, mourut le 8 Juillet 1749, & avoit épouſé *Marie-Françoiſe de Greder*, fille de *Wolfgand-Greder*, Colonel d'un Régiment de ſon nom & Brigadier des Armées du Roi, dont:

1. JOSEPH-LAURENT, qui ſuit;
2. Et MARIE-FRANÇOISE, épouſe de *Joſte-Bonnaventure de Greder*, Capitaine au Régiment de Diesbach, morte ſans enfans.

XXIV. JOSEPH-LAURENT D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Baron de Molondin, Membre du Grand-Conſeil de la Ville & République de Soleure, mort à Beſançon, & inhumé dans l'Egliſe Paroiſſiale des Minimes, Religieux de l'Ordre de Saint-François-de-Paule de ladite Ville, le 12 Décembre 1757; il avoit épouſé *Jeanne-Charlotte-Cléophée Sury de Buſſy*, fille de *Jean-Victor Sury*, Seigneur de Buſſy, & d'*Eléonore-Anne-Joſèphe-Thérèſe*, Comteſſe *de Fuch & de Fuchsberg-de-Jauffenbourg*, dont ſont nés:

1. JEAN-VICTOR-OURS-JOSEPH-LAURENT-FIDÈLE, qui ſuit;
2. Et MARIE-FRANÇOISE, morte jeune.

XXV. JEAN-VICTOR-OURS-JOSEPH-LAURENT-FIDÈLE D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Baron de Molondin, né le 31 Décembre 1753, marié, par contrat du 6 Février 1775, à noble *Marie-Jeanne-Nicole de Durfort-Léobard*, Chanoineſſe, Comteſſe de Neuville, née le 30 Janvier 1756, fille de *Louis*, Comte de *Durfort-Léobard*, Chevalier, Lieutenant pour le Roi, & Commandant du fort Médoc en Guyenne, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, & de Noble *Anne-Suzanne-Claire-Madeleine-Frédérique de Moréal de Sorans* nièce de *Raymond de Durfort*, qui fut Vicaire-Général à Tours, & Aumônier du Roi, le 11 Mai 1762, Evêque d'Avranches le 21 Juin 1764, Evêque de Montpellier le 22 Mai 1766, & nommé Archevêque de Bezançon le 16 Août 1774. De ce mariage ſont ſorties:

MARIE-LOUISE-CHARLOTTE, née le 5 Janvier 1778;

Et FRANÇOISE D'ESTAVAYÉ, de Molondin, née le 11 Octobre 1779.

QUATRIÈME BRANCHE.
Seigneurs de MONTET.

XXI. LAURENT D'ESTAVAYÉ, de Molondin, Chevalier, Seigneur de Montet, Maréchal-de-Camp & Colonel du Régiment des Gardes-Suiſſes, connu ſous le nom de Molondin, troiſième fils de PHILIPPE, né en Suiſſe en 1608, fit ſes premières campagnes au ſiège de la Rochelle en 1628, au ſecours de Cazals en 1629, à la réduction de la Savoie, de Pignerol & de Saluces en 1630, paſſa en Allemagne en 1631, ſe trouva à la bataille d'Anvin, à celle de Rocroy, en 1643 au ſiège d'Arras, de Perpignan, de Thionville & de Gravelines. Son frère aîné, JACQUES, lui ayant cédé ſon Régiment en 1645, ſervit à la tête au ſiège de Dunkerque en 1646, puis à la bataille de Lens & à l'attaque des lignes d'Arras; il apaiſa la Garniſon de Dunkerque qui s'étoit émue à cauſe de la détention du Maréchal de Ranzau, fut fait Colonel du Régiment des Gardes-Suiſſes du Roi, dont il prêta ferment en 1655, ſe trouva aux ſièges de Landrecies & de Valenciennes, où il fut bleſſé en 1656, puis à celui de Dunkerque, & au combat de Dunes en 1658, ſervit en 1667 aux ſièges de Tournay, de Douai & de Lille; & dans la guerre ſuivante, à la conquête de la Hollande, de Maëſtricht & de la Franche-Comté; en 1674, au combat de Sénef, depuis, aux ſièges de Valenciennes, de Cambrai & de Gand. Il ſe démit, en 1685, de ſon Régiment, à cauſe de ſon grand âge, après avoir ſervi cinquante-ſept ans. Il mourut ſubitement à Paris, le 23 Octobre 1686, dans ſa 79e année, & fut inhumé dans l'Egliſe de Saint-Euſtache, vis-à-vis le Crucifix. Il avoit épouſé 1° *Marie-Madeleine Kalenberg*; & 2° *Louiſe le Maire*, qu'il laiſſa veuve. Du premier lit vinrent:

1. JACQUES-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. ANNE-MARIE, ſeconde femme de *Wolfgand-Greder*, Colonel d'un Régiment Suiſſe en France.

Et du ſecond lit:

3. ANNE-LAURENCE, mariée, par diſpenſes, en 1684, à FRANÇOIS-JOSEPH D'ESTAVAYÉ, Seigneur de Lully, ſon couſin germain. (Voyez la relation des cérémonies du convoi de LAURENT D'ESTAVAYÉ, dans le *Mercure* du mois d'Octobre 1686, page 316.) Il fut en grande conſidération dans ſon tems. L'on peut voir dans l'*Hiſtoire Militaire Suiſſe*, par M. le Baron de Zurlauben, tom. I, chap. 5, pag. 141, les marques de diſtinction que cet illuſtre Officier obtint du Roi pour ſes fidèles & recommandables ſervices, &c.

XXII. JACQUES-FRANÇOIS D'ESTAVAYÉ, Che-

valier, Seigneur de Montet, &c., commanda la Compagnie entière au Régiment des Gardes que son père avoit pendant quelques années, fut Gouverneur de Neuchâtel en 1694, épousa Noble *Marguerite de Sury*, fille de *Pierre de Sury*, Avoyer de Soleure, & de *N... de Walier*, de laquelle il eut :

XXIII. Pierre d'Estavayé, Chevalier, Seigneur de Montet, Conseiller d'Etat de la Ville & République de Soleure, qui fut marié à *Claire de Greder*, seconde fille du second lit de *Wolfgand-de-Greder*, Colonel d'un Régiment de son nom, Brigadier des Armées du Roi, & d'Anne-Marie d'Estavayé, de Montet, fille de Laurent d'Estavayé, de Molondin, Chevalier, Seigneur de Montet, de laquelle il eut :

1. François-Jacques d'Estavayé de Montet, qui suit ;
2. Et Anne-Marie-Gertrude, morte sans alliance.

XXIV. François-Jacques d'Estavayé de Montet, Chevalier, &c., entra au service, Cadet dans la Colonelle des Gardes en 1729, Enseigne de la même Compagnie le 22 Décembre de cette année, Sous-Lieutenant le 17 Mars 1735, eut le 2 Février 1736 une moitié de la Compagnie de Molondin, au Régiment de Wittemer, fut nommé Capitaine de la demi-Compagnie d'Estavayé aux Gardes le 10 Novembre 1743, Chevalier de Saint-Louis en Avril 1745, Brigadier des Armées du Roi le 1er Janvier 1748, Maréchal-de-Camp le 23 Mars 1762, a fait, avec le Régiment des Gardes, les campagnes de 1734, 1744 & 1748, & s'est trouvé au siège du fort de Hollande, près de Philippsbourg, à ceux de Menin, Ypres, Fribourg, Maëstricht, & à l'affaire de Reischvaux ; & en 1759, au siège de Dunkerque. Il s'est retiré du service sur la fin de l'année 1765, & vivoit en 1779, sans avoir pris d'alliance, âgé de 70 ans.

CINQUIÈME BRANCHE.
Seigneurs de Lully.

XXI. Ours d'Estavayé, Chevalier, Seigneur de Lully, quatrième fils de Philippe d'Estavayé, Seigneur de *Molondin*, &c., & d'*Elisabeth Walier*, fut Capitaine au Régiment des Gardes-Suisses, Gouverneur, Lieutenant-Général des Souverainetés de Neuchâtel & de Valengin, pour Madame la Duchesse de Longueville en 1664, Conseiller d'Etat de la Ville & Canton de Fribourg, mourut en 1678. Il avoit épousé *Marie-Barbe Walier*, fille de *Pierre Walier*, Seigneur de Chandon & de Cressier, du Grand-Conseil de Fribourg, & Capitaine des Gardes-Suisses en France, & d'*Elisabeth de Neufchâtel*, dont :

1. François-Joseph, qui suit ;
2. Henri-François, Chevalier, Seigneur de Lully, du Grand-Conseil de la Ville & République de Fribourg ;
3. Jacques-Philippe, Chevalier, aussi du Grand-Conseil de la Ville & République de Fribourg ;
4. Jean-Laurent, Chevalier, Seigneur de Chevron, aussi du Grand-Conseil de la Ville & République de Fribourg ;
5. Et une fille, morte Demoiselle.

XXII. François-Joseph d'Estavayé, Chevalier, Seigneur de Lully, Page du Roi en sa Grande-Ecurie en 1667, puis Lieutenant, commandant la Compagnie-Colonelle des Gardes-Suisses de son oncle, Colonel de Molondin, & Capitaine d'une Compagnie entière de ce Régiment le 13 Octobre 1685, Chevalier de Saint-Louis le 18 Août 1705, mort en 1708 : il avoit cédé, le 24 Février 1696, une moitié de sa Compagnie à François-Nicolas-Albert de Castelas, Major du Régiment des Gardes, & l'autre moitié à Laurent, son fils, en 1701 ; il fut aussi Capitaine & Châtelain de la Baronnie de Vautravers, pour la Duchesse de Nemours, en 1680. Il avoit été marié, par dispense du 27 Juillet 1684, avec Anne-Laurence d'Estavayé de Molondin, fille de Laurent d'Estavayé de Molondin, Chevalier, Seigneur de Montet, Colonel du Régiment des Gardes-Suisses en France, & de *Louise le Maire*, sa seconde femme. Il eut de son mariage :

XXIII. Laurent d'Estavayé, Chevalier, Seigneur de Lully, Cadet aux Gardes-Suisses, Compagnie de son père, en Septembre 1698, Enseigne de la même Compagnie le 2 Janvier 1702, Sous-Lieutenant le 1er Mai 1704, premier Lieutenant le 8 Décembre de la même année, Capitaine de la demi-Compagnie aux Gardes de son père, & reçu en Février 1708 ; Chevalier de Saint-Louis le 8 Juin 1716, Brigadier des Armées du Roi le 1er Février 1734, Maréchal-de-Camp le 26 Février 1738, et premier Capitaine du Régiment des Gardes. Il étoit du Conseil des Soixante de l'Etat & Souveraineté de Fribourg. Il se retira du ser-

vice en 1742, à cause de ses infirmités, & mourut à Fribourg le 5 Octobre 1743. Il étoit le dernier de sa branche établie à Fribourg. Il avoit épousé 1° *Marie-Josèphe de Lenton-Heids*; & 2° *Marie-Madeleine de Maillardoz*, fille d'*Henri-Ignace de Maillardoz*, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Erlach, au service de l'Empereur CHARLES VI, & de Dame *Marie Boccard*, dite *Predoge*. Voyez MAILLARDOZ. Du premier lit vinrent :

1. LAURENT, Chevalier, Seigneur de Lully, Menin de Monseigneur le Dauphin, père du Roi LOUIS XVI, Officier au Régiment des Gardes-Suisses en 1741, mort à Pontarlier en revenant dans sa patrie, sans avoir pris d'alliance;
2. Un garçon, mort en bas âge;
3. AGATHÉ, Supérieure du Couvent de la Visitation de Sainte-Marie, à Fribourg;
4. SÉRAPHINE, Prieure de l'Abbaye de la Maigroge, à Fribourg;
5. MARIE-ELISABETH, mariée, en 1737, à *Beat-Louis de Praroman*, Chevalier, Seigneur de Montet & de Lully, Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'Infanterie au service de France, du Conseil des Soixante de l'Etat & Souveraineté de Fribourg, dans la Maison duquel elle a porté les terres de Montet & de Lully, comme héritière de sa branche, & possédée par leur postérité.

Et du second lit vint :

Un fils, mort en bas âge.

SIXIÈME BRANCHE, qui subsiste dans les Seigneurs de BEAUVILLIERS *& de* MOLINONS.

XVIII. FRANÇOIS D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Seigneur de Forel & de Guitemont, second fils de PHILIPPE, & de *Charlotte de Luxembourg*, céda son Co-Seigneuriage de Mézières à JEAN, son frère aîné, vint s'établir en Picardie, & s'attacha au service de France. Il est employé sous le nom de FRANÇOIS D'ESTAVAYÉ, Seigneur dudit lieu, pour un des Commissaires ordonné à faire les montres & revues des gens de guerre François, Suisses, Lasquenets, au service de FRANÇOIS Ier, au Pays d'Italie, dans le compte de l'extraordinaire des guerres de l'année 1528, où est marqué qu'il lui fut payé 40 livres pour un mois de son service, étant Guidon de la Compagnie de 80 Lances des Ordonnances du Roi, commandées par le Duc de Vendôme; il donna quittance de 100 livres, le 17 Décembre 1534, à Jean Hénard, Commis au payement de cette Compagnie, pour l'augmentation de ses anciens appointemens du quartier de Juillet, Août & Septembre de la même année. Il étoit Ecuyer d'Ecurie du Roi FRANÇOIS Ier en 1540, exerça cette charge jusqu'en 1553, auprès du Roi HENRI II, comme en font foi les états de la Maison de ces Princes, qui sont à la Chambre des Comptes à Paris. On le trouve en qualité de Lieutenant de la Compagnie de 50 hommes d'armes & de 75 Archers des Ordonnances, sous Monseigneur Jean de Bourbon, Comte d'Enghien, Chevalier de son Ordre, dès l'an 1543, dans un rôle contenu dans le vol. 153, fol. 36, des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi, cabinet de M. de Clairambault, du règne de FRANÇOIS Ier, & dans le rôle original de la montre qui en fut faite à Paris, le 4 Août 1546, ainsi que dans un rôle de plusieurs parties ordonnées par le Roi être payées comptant (ce sont les termes) par Me Jean Duval, Conseiller dudit Seigneur, & Trésorier de son épargne, lequel rôle fut arrêté par Sa Majesté, à Moulins, le 21 Août 1546, signé FRANÇOIS, & plus bas DE L'AUBESPINE.

En 1549, Raoul de Féron, son Procureur, fit l'acquisition pour lui d'une rente, au principal de 9250 livres, sur la ferme de l'imposition du poisson de la Ville d'Amiens, & la constitution lui en fut faite, le 31 Décembre de la même année, par les Commissaires que le Roi avoit députés pour les aliénations de son Domaine. FRANÇOIS D'ESTAVAYÉ mourut environ l'an 1565. Il avoit épousé *Guillemette de Riconnet*, Dame de Charlus, de laquelle il eut :

1. CLAUDE, Baron de Mode en Flandre, Seigneur de Sorel, de Bretencourt, de Raoulencourt, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté, Colonel des Légions de Picardie & de l'Isle-de-France, suivant l'*Histoire de la Milice Françoise*, par le P. Daniel, tom. II, page 353 & 354. Il est mentionné dans deux actes passés à Amiens en 1565 & 1566, avec *Edmée de Brossin*, son épouse, fille de *Louis de Brossin*, Seigneur de Méré en Touraine, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur des Ville & Château de Loches, & de *Jeanne de Taix*. Ce CLAUDE D'ESTAVAYÉ partagea avec son frère, qui suit, la succession de leur père, le 8 Mars 1568, & ne vivoit plus en 1599. On ne lui connoît point d'enfans;

2. Antoine, qui fuit;
3. Et Françoise, morte fans alliance.

XIX. Antoine d'Estavayé, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Vaux, de Beauvilliers, de Mézières, de Grand-Champ, &c., Ecuyer ordinaire du Cardinal de Bourbon, en 1566, qualifié Seigneur de Beauvilliers dans une quittance de 200 écus qui lui furent payés par Pierre de Saint-Prin, Ecuyer, le 24 Juin 1578, fut fait Gentilhomme de la Chambre de Monsieur, frère du Roi, le 25 Novembre 1583. Il avoit époufé *Charlotte de Roucy*, fille d'*Henri*, & de *Jacqueline le Roy*. Elle étoit nièce de *Charles de Roucy*, Evêque de Soiffons, & de *Joachim de Roucy*, Gouverneur de la même Ville. L'Evêque de Soiffons s'obligea envers Antoine d'Estavayé de le rembourfer de 10,000 livres, pour le principal de 400 livres de rente qui lui étoient dues à caufe de ladite *Charlotte de Roucy*, fa femme. Il paffa procuration avec *Claude de Roucy*, fon beau-frère, le 19 Mai 1597, pour affifter, en leur nom, au contrat de mariage entre *Charles de Roucy*, Ecuyer, Seigneur de Siffonne, leur neveu, & *Claude Hurault*, fille de *Jacques Hurault*, Seigneur du Marais & de Weil, & de *Marie Herbelot*, fon époufe, comme fondé de procuration, fit tranfport devant *le Blanc* & *Cadde*, Notaires de Roye, le 25 Février 1599, de 333 écus de rente, au profit de Jean Tafors, à prendre fur les biens & fucceffions de Claude d'Estavayé, frère aîné de fon mari. Le dernier acte que l'on connoiffe de lui eft une tranfaction qu'il paffa, le 30 Octobre 1604, avec Catherine le Picard, femme de Meffire Chriftophe de Sève, premier Préfident de la Cour des Aides, à laquelle il céda fes droits & prétentions fur les biens du même Claude d'Estavayé, fon frère aîné. Cet acte, paffé devant *François Bergeron* & *Hilaire Rebault*, Notaires à Paris, étoit, en 1668, chez *Noël Beauvais*, auffi Notaire. On lui connoît pour enfans:

1. Louis, Chevalier, Seigneur de Beauvilliers & de Fleury, Gentilhomme ordinaire du Cardinal de Guife, qui tranfigea avec Antoine, fon frère puîné, mentionné ci-après, fur leurs droits dans la fucceffion de leur père, le 31 Janvier 1619. Il ne laiffa de *Madeleine de Guyon*, fon époufe, que

   Louise, mariée, le 7 Juillet 1644, à *Antoine des Foffés de Thiébauville*, &c., dans la Maifon duquel elle a porté la Terre de Beauvilliers, poffédée par leur poftérité, avec beaucoup de titres de cette branche.

2. Antoine, qui fuit;
3. François;
4. Et Louise, Religieufe.

XX. Antoine d'Estavayé, IIe du nom (dont il eft parlé dans le *Journal de Henri III*, tom. I, page 278), Ecuyer, Seigneur de Mézières, puis de Molinons, près de Sens, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, eut, le 4 Février 1604, permiffion du Roi de tirer de l'arquebufe fur le gibier non défendu par l'Ordonnance, paffa à Roye un contrat de conftitution de rente, au nom de fon époufe, le 22 Juillet 1614. Le Cardinal de Guife lui fit un tranfport, & à Louis, fon frère, le 7 Juin 1617; tranfigea à Paris avec fondit frère, devant *Perrin le Gay*, Notaire, le 31 Janvier 1619, & il eft qualifié Gentilhomme de la Chambre du Roi, dans un aveu qu'il donna, à caufe de fon époufe, le 10 Novembre 1622; il ne vivoit plus le 26 Août 1629, que fa veuve paffa une tranfaction avec fes deux fils. Il avoit époufé, à Troyes, par contrat devant *Balezeaux* & *le Violaix*, Notaires de cette Ville, du 16 Août 1599, *Charlotte de Lannoy*, devenue héritière de fa Maifon, qui lui apporta les terres de Molinons & de Vauremy; elle étoit fille d'*Oudard de Lannoy*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Geneviève de Chevry*. De ce mariage vinrent:

1. Antoine, qui fuit;
2. Maximilien-Louis, Chevalier, Seigneur de Fay, de Flacy, près de Villeneuve-l'Archevêque, qu'il acquit du Sieur Martinet, Avocat au Parlement. Il tranfigea avec fon frère aîné, le 31 Janvier 1619, fut Gendarme de la Compagnie de la Reine, en 1629; & fuivant une tranfaction paffée entre fa mère & fon frère, il fut déchargé des droits de francs-fiefs, en qualité de Gentilhomme le 5 Février 1659; affifta au mariage de Jean d'Estavayé fon neveu, en 1664, fut maintenu dans fa nobleffe par Arrêt du Confeil du 10 Décembre 1668; avoit époufé, par contrat paffé devant *Piquet* & *Briffard*, Notaires Royaux à Troyes, le 3 Mai 1637, *Marguerite le Mire*, dont il eut:

   1. Charlotte, mariée, le 29 Avril 1659, à *François Barbuat*, Ecuyer, Seigneur de Maifon-Rouge, Gendarme de la

Reine, qui fut préfent avec François Dupuis, Ecuyer, & Louis de Saint-Paul, Ecuyer, Seigneur de la Briche, tous en qualité de coufins, au mariage de JEAN D'ESTAVAYÉ, Seigneur de Molinons, en 1663;

2. MARIE, qui époufa, par contrat du 13 Juillet 1660, *Charles le Page*, Ecuyer, Seigneur de Précy & de Meffon, dont poftérité;
3. Et MARGUERITE, morte fans alliance.

XXI. ANTOINE D'ESTAVAYÉ, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Molinons & de Vauremy, en 1619, Gendarme de la Compagnie d'Ordonnance du Roi, fous le titre de la Reine, en 1629, obtint des Lettres-Royaux à la Chancellerie à Paris le 3 Mars 1632, & Commiffion en conféquence, le 11 Mai fuivant, de Charles Seneton, Chevalier, Seigneur de la Verrière, de Fournodin, &c., Confeiller du Roi, Gentilhomme ordinaire de fa Chambre, comme Bailli de Sens, pour faire faire le terrier de fa terre de Molinons, qui fut fait la même année, en 1633; il eft nommé dans une Sentence de ce Bailli, rendue à fon profit le 30 Août 1635; fut déchargé, en qualité de Noble d'extraction, du droit & taxe des francs-fiefs, avec fon frère, par jugement des Commiffaires à ce députés, le 5 Février 1659, figné, *Mafclary*; il acquit quelques biens, le 10 Juin 1654, de Pierre Roi, Ecuyer, Sieur de Courpon, Capitaine pour le Roi dans la Marine, aïeul de M. Courpon, Lieutenant de Roi, & Commandant à Lartibonite, en l'Isle Saint-Domingue, Chevalier de Saint-Louis, & de M. Courpon de Laverade, Capitaine de Grenadiers à la Martinique, qui vivoit en 1732. Il avoit époufé, 1° par contrat paffé à Paris, le 1er Juin...., devant *Remond* & *Demas*, Notaires, *Anne de Geslin*, fille d'un Maître des Comptes; & 2° le 26 Janvier...., devant *l'Evêque* & *François Béjard*, Notaires à Troyes, *Elifabeth d'Autruy*, dont il étoit veuf en 1668. Du premier lit vinrent:

1. JEAN, qui fuit;
2. ANNE, femme de *Samuel de Liandras*, Ecuyer, Seigneur de Bouy;
3. MARIE, femme de *Nicolas Veillart*, Ecuyer, Seigneur de Doches, d'Autruche & du Franc, en 1663;
4. MARIE-ELISABETH, époufe d'*Henry-François de Mauroy*, Ecuyer, Seigneur du Bois-de-Villiers, & en partie de Molinons, Confeiller du Roi, Maître des Requêtes de la Reine, demeurant à Troyes, qui fe trouva aux deux mariages de fon beau-frère, en 1663 & 1678, & elle, étant veuve, fut maintenue Noble avec le Sieur de *Mauroy*, fon fils, Gendarme de la Garde du Roi, par Jugement de l'Intendant de Champagne, du mois d'Août 1697.

Et du fecond lit fortirent:

5. LOUIS, Ecuyer, baptifé à St.-Merry, à Paris, le 10 Décembre 1653, lequel étoit Cadet aux Gardes-Françoifes en 1666;
6. Et ELISABETH, mariée, le 22 Août 1666, à *Philippe de Formont*, Ecuyer, Seigneur de Villers-Templon, puis de Molinons en partie. Devenue veuve, fut maintenue Noble avec fes enfans, par Jugement de M. Phélippeaux, Intendant de la Généralité de Paris, le 20 Septembre 1700.

XXII. JEAN D'ESTAVAYÉ, IIIe du nom, fut baptifé dans l'Eglife de ce lieu, le 25 Septembre 1631. On le trouve employé, à caufe de fes fiefs, en qualité de Chevalier, Seigneur de Molinons, y demeurant avec quatre chevaux & trois valets, comme étant du Bailliage de Sens, dans le rôle original de la montre & revue des Gentilshommes & autres, fujets au ban & arrière-ban du Gouvernement de Champagne & de Brie, qui fut faite dans la plaine de Fagnières, près de Châlons, le 31 Septembre 1674, devant M. de Miromefnil, Intendant de la Province, pour fe rendre à Toul, fuivant l'ordre du Roi: il avoit été maintenu dans fa Nobleffe, avec *Elifabeth d'Autruy*, fa belle-mère, & MAXIMILIEN-LOUIS D'ESTAVAYÉ, Seigneur de Fay, fon oncle, par Arrêt du Confeil d'Etat, du 10 Décembre 1668, après avoir repréfenté les pièces juftificatives, depuis fon quatrième aïeul; fut encore affigné pour faire preuve devant M. Phélippeaux Intendant de la Généralité de Paris, le 20 Septembre 1701, & le 6 Novembre 1705, il y fatisfit, & ayant déclaré qu'il avoit fervi le Roi dans fes armées, & que plufieurs de fes fils étoient alors au fervice, il fut maintenu Noble avec tous fes enfans, par Jugement du 11 Mars 1706; il avoit époufé, 1° par contrat paffé, le 20 Octobre 1663, devant *Arnaud Bourgeois*, Notaire au Bailliage de Sézanne, Châtellenie de Treffaux, *Marie de Formont*, fille de *Louis*, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de la Tour, & d'*Anne de Villeneuve*; & 2° par contrat reçu par *Lefèvre*, Notaire Royal de Nogent-fur-Seine, le 6 No-

vembre 1678, *Elifabeth Parifot*, fille de *Philibert*, & de *Marguerite Lefèvre* fa première femme. Du premier lit vinrent :

1. Jean, baptifé dans l'Eglife de Villeneuve-l'Archevêque, le 6 Novembre 1664;
2. Louis, qui fuit;
3. Jean-François, rapporté après la poftérité de fon frère aîné;
4. Louis-Henry, né le 26 Septembre 1671, Capitaine au Régiment de Sault;
5. Suzanne, née le 3 Mai 1674, & baptifée, le 15 fuivant, à Molinons, comme fes frères & fœurs.

Et du fecond lit :

6. Philibert-Simon, né le 3 Septembre 1680;
7. Jean-Antoine, né le 1er Mars 1682;
8. Denis-Louis, né le 5 Septembre 1685;
9. Joseph, né le 11 Juillet 1695;
10. Claude, mort jeune;
11. Geneviève-Elisabeth, née le 27 Août 1679;
12. Et Elisabeth, née le 3 Décembre 1689.

XXIII. Louis d'Estavayé, IIe du nom, né le 2 Janvier 1669, Chevalier, Seigneur de Molinons, Brigadier des Gardes-du-Gorps du Roi, où il entra fort jeune, Chevalier de St.-Louis, fervit à la Cornette dans la Compagnie du Maréchal Duc de Lorges, en 1695; quitta le fervice après s'être trouvé à plufieurs fièges & batailles durant la guerre de 1699, où il fut bleffé au bras droit; s'établit en Guyenne, Généralité de Montauban, en 1702, époufa, en 1707, *Françoife de Cofte-Badie*, de Bordeaux, qu'il laiffa veuve le 10 Juin 1743. De ce mariage font iffus :

1. Louis-Guillaume, qui fuit;
2. Jeanne, née à Breffols le 18 Avril 1715;
3. Et Philippe d'Estavayé de Molinons, née à St.-Antonin-de-Rouergue, & baptifée en l'Eglife Paroiffiale, le 5 Avril 1721.

XXIV. Louis-Guillaume d'Estavayé, IIIe du nom, Chevalier, Sieur de Molinons, Tabarly, nommé premier Conful de la Ville de Saint-Antonin, en qualité de Gentilhomme, en 1731, exerça cette charge jufqu'en 1744, & la continua, à la demande unanime de fes Concitoyens, jufqu'en 1747, que fes infirmités l'obligèrent de fe retirer, & de ceffer toutes fonctions; fa réputation de probité engagea Louis XV à lui concéder, en même tems de fon Confulat, le titre de Seigneur Engagifte de cette Ville, qui, jufqu'à lui, avoit été mal géré, il en a rempli les fonctions jufqu'en l'année 1756, que M. de Malartic de Monricoux, premier Préfident du Confeil Supérieur de Perpignan, qui lui a fuccédé dans cette qualité. La gloire de juftifier la confiance de Sa Majefté & de fa Patrie, l'engagea à fuppléer de fes propres deniers, un nombre infini d'infolvables, & il dépenfa fa fortune pour acquitter les deniers du Roi, de l'Hôpital dont il étoit Adminiftrateur, & pour fubvenir au foulagement des pauvres, c'eft ce qui a été attefté par les Officiers Municipaux & principaux habitans de ladite Ville, en 1774, ainfi que l'ont reconnu M. de Miromefnil, Garde des Sceaux de France, M. le Comte de Noailles, depuis Maréchal, Duc de Mouchy, Commandant en chef de la Province de Guyenne, & feu M. de Clugny, alors Intendant de la Généralité de Bordeaux, en 1775; il avoit époufé, par contrat paffé devant Me *Delpech*, Notaire Royal, le 26 Mai 1745, *Marie-Anne de Malinon*, & eft mort, le 3 Décembre 1772, après avoir été accablé d'infirmités pendant longues années; il a laiffé de fon mariage :

1. Jean-Louis, qui fuit;
2. Marie-Philippe d'Estavayé, de Molinons, & de Tabarly, née le 29 Juillet 1749;
3. Et Anne d'Estavayé, de Molinons & de Tabarly, née le 11 Août 1759.

XXV. Jean-Louis d'Estavayé-Molinons, IVe du nom, né le 18 Mars 1746, Chevalier, Sieur de Tabarly, établi à Bordeaux depuis 1763, a fait preuve de fon ancienne Nobleffe, en 1775, devant M. de Miromefnil, Garde des Sceaux de France, le Maréchal Duc de Mouchy, Commandant en chef de la Province de Guyenne, & M. de Clugny, alors Intendant de la Généralité de Bordeaux. Il a époufé, en 1768, *Marie de Ginot*.

RAMEAU
forti de la branche précédente.

XXIII. Jean-François d'Estavayé, troifième fils de Jean, Seigneur de Molinons, & de *Marie de Formont*, né le 5 Mars 1670, commença fes fervices dans les Cadets de Longwy, &, en 1684, fut Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment de la Vieille-Marine, enfuite Capitaine; paffa en Italie en 1699, fut fait Major de Révéré & d'Oftiglia en Lombardie, après s'être trouvé à plufieurs fièges & batailles : il eft mort, Chevalier de Saint-Louis, en 1738, Il avoit époufé, en 1703, *Barbe-Angelique Cavazzony*, native de Mantoue, morte en 1729, dont pour enfant :

XXIV. André-Hippolyte d'Estavayé, Che-

valier, Seigneur de Molinons, né dans ce Château, le 6 Avril 1708, Officier au Régiment Royal, Infanterie, qui s'eſt trouvé aux ſièges de Tribac & Fribourg, en 1734, fut marié, en 1739, avec *Catherine de Caillat*, de Sens, & a établi ſa réſidence, en 1770, dans la Paroiſſe d'Etréchy, près d'Etampes, route d'Orléans à Paris. Il a eu de ſon mariage:

1. N... d'Estavayé, mort au ſervice dans le Régiment Royal Infanterie;
2. Jean-André, Abbé & Chanoine d'Etampes, nommé Evêque de Blois, au moment qu'il eſt mort à Paris de la petite-vérole, en 1769, âgé de 24 ans;
3. Une fille, morte en bas âge;
4. Et Catherine-Félicité-Elisabeth, née en 1751, Demoiſelle unique de ſa branche, demeurant avec ſon père dans la Paroiſſe d'Etréchy, vivant tous les deux en 1781; *Catherine*, la mère, étant décédée & inhumée dans l'Egliſe de ce lieu, le 16 Novembre 1780.

SEPTIÈME BRANCHE.
Seigneurs de Villaranon.

XIII. Henri d'Estavayé, IIe du nom, ſecond fils d'Aymond, & de *Jeanne de Colombier*, Co-Seigneur d'Estavayé, Seigneur de Rueyres & d'Aumont, ès-années 1351, 1360 & 1370, ſe trouve au nombre des quarante-ſept Ecuyers qui ſervoient à la guerre, avec ſix Chevaliers-Bacheliers, à la ſuite de Jean le Baſtard de Châlons, auſſi Bachelier, ſous le Gouvernement du Duc de Bourgogne, dans une revue générale faite à Heidin, le 15 Septembre 1369; il eut pour fils

XIV. Aymond, Co-Seigneur d'Estavayé, avec Hugonin, ſon couſin; il vivoit encore en 1450, ayant épouſé Noble *Jeanne de Dompierre*, dont:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Henri, Co-Seigneur de Molondin;
3. Et Jeanne, qui poſſédoit pluſieurs biens & cens à Molondin, en 1484 & 1485.

XV. Jacques d'Estavayé, Co-Seigneur de Molondin & de Sevaz, & Seigneur de Villaranon, vivoit dans les années 1437 & 1460, & eut de ſa femme qu'on ne connoît pas:

1. Antoine, qui ſuit;
2. Et Aymond, Ecuyer de Philippe, Duc de Savoie, Maître-d'Hôtel de ſes fils Charles & Philippe, Evêque de Genève, l'an 1497.

XVI. Antoine d'Estavayé, Seigneur de Villaranon, eut de ſa femme qui eſt inconnue:

1. Claude, Evêque de Belley en 1507, Prévôt du Chapitre de Lauzanne, Abbé de Haute-Combe & de Sainte-Marie-Madeleine-du-Lac-de-Joux, Prieur de Romain-Moutier, Grand-Chancelier de l'Ordre de l'Annonciade, en Savoie, en 1484. Il ſe trouva au Concile de Laon en 1520; aſſiſta à la cérémonie qui fut faite à Genève en 1521, lorſque Charles, Duc de Savoie, érigea la Seigneurie du Pont-de-Vaux en Comté; ſelon Guichenon, il vivoit encore en 1530 (voyez *le Clergé de France*, par M. l'Abbé Hugues du Temps, tom. II, pag. 169), & avoit une ſœur nommée Bernardine d'Estavayé, femme de noble *Pierre*.

HUITIÈME BRANCHE.
Co-Seigneurs d'Estavayé-Chenaud.

VIII. Renaud d'Estavayé, ſecond fils de Pierre, Ier du nom, Chevalier, Co-Seigneur d'Estavayé, fut envoyé en Ambaſſade par Jean de Coſſonay, Evêque de Lauſanne, vers Amédée, Comte de Savoie, en 1243; vers l'Empereur Frédéric, en 1246. Il laiſſa:

1. Jean, Co-Seigneur d'Eſtavayé, en 1266, que l'on croit père de
   - Rollin, dont les enfans ſont mentionnés dans le teſtament de Renaud d'Estavayé, IIIe du nom, ſon oncle, de l'année 1320.
2. Pierre, qui ſuit;
3. Et Renaud, mentionné ci-après.

IX. Pierre d'Estavayé II, Chevalier, Co-Seigneur dudit lieu, en 1266, fit la guerre avec pluſieurs autres Seigneurs du Pays de Vaud, l'an 1300, teſta à Salins en 1321, & inſtitua héritier Perrot ou Pierre, ſon fils, qui ſuit, chargea de l'accompliſſement de ſes volontés Guillaume d'Estavayé-Renaud, ſon frère, & le Recteur de l'Hôpital de Monjoux; ſon corps fut tranſporté de Salins à Eſtavayé. (Voyez le *Nobiliaire de Salins*, page 108.)

X. Perrot, ou Pierre d'Estavayé III, Co-Seigneur dudit lieu, en 1322, eut pour femme *Jeanne de Joux*, d'une ancienne Nobleſſe du Comté de Bourgogne, de la branche aînée de la Maiſon de *Joux*, d'une haute & ancienne Nobleſſe du Comté de Bourgogne, de laquelle il eut:

1. Philippe;
2. Guillaume;
3. Et Girard, tous nommés *Donzels*, & en-

fans de feu Perrot, Chevalier, Seigneur de Gorgier, &c., dans leur lettre de partage du 9 Août 1337.

IX. Renaud d'Estavayé, troifième fils de Renaud II, Co-Seigneur d'Eftavayé, en 1270, laiffa :

1. Guillaume, qui fuit;
2. Aymond, Co-Seigneur du vieux Château d'Eftavayé, en 1320;
3. Girard, Seigneur de Cugies, rapporté après la poftérité de fon aîné;
4. Et Antifilixie, Religieufe de l'Ordre de Notre-Dame, à Eftavayé, mentionnée dans le teftament de fon père.

X. Guillaume d'Estavayé, Co-Seigneur d'Estavayé, à caufe du Château de Chenaud, en 1321, eut pour enfans :

1. Pierre, qui fuit;
2. Et Artaud, qui céda fon droit fur la Baronnie de Gorgier, à Louis, Comte de Neufchâtel, en 1357.

XI. Pierre d'Estavayé, Co-Seigneur dudit lieu, époufa *Guillemette de Salins*, fille de *Dimanche de Salins*, Chevalier, dont :

1. Guillaume, Chevalier, Co-Seigneur d'Eftavayé-Chenaud, Bailli de Vaud en 1393, qui époufa, 1° en 1351, Marguerite d'Estavayé, fille d'Aymond d'Estavayé, Co-Seigneur d'Eftavayé ; & 2° *Nicolette de Salins*, laquelle, étant veuve, fit fon teftament à Befançon en 1410. Elle fit plufieurs legs au Couvent des Dames Religieufes Dominicaines d'Eftavayé, dans l'Eglife defquelles elle vouloit être inhumée dans le tombeau de fon mari, dans le cas qu'elle mourut dans le Diocèfe de Laufanne. Elle mourut l'année fuivante, & fon teftament fut exécuté, fes legs payés au Couvent defdites Religieufes, en préfence de noble Anselme d'Estavayé-Donzel, & de *Guiette*, fa femme, nièce de ladite Dame *Nicolette de Salins*, le 14 Septembre 1414;
2. Et Jean, qui fuit.

XII. Jean d'Estavayé, Chevalier, Seigneur d'Eftavayé-Chenaud, eut pour femme *Mahaul de Salins*, fille d'*Odon*, Chevalier; elle tefta le 18 Février 1385, choifit fa fépulture dans l'Eglife de Saint-Anatoile de Salins, & inftitua héritiers fes enfans, qui furent :

1. Anselme qui fuit;
2. Pierre-Donzel, qui laiffa un fils naturel, nommé

   Aimé d'Estavayé.
3. Et Nicolette, femme de *Nicolet Paloufet*, Ecuyer.

XIII. Anselme d'Estavayé vendit, conjointement avec *Guiette Paloufet*, fa femme, la Co-Seigneurie d'Eftavayé-Chenaud, à Umbert Baftard de Savoie, avant l'année 1430. Ses enfans furent :

1. Jacques, qui fuit;
2. Jean, qui n'eut qu'un fils, mort en minorité;
3. Et Jeanne, femme de *Gérard Loyte*, Ecuyer. (Voyez le *Nobiliaire de Salins*, pages 109 & 110.)

XIV. Jacques d'Estavayé, qualifié *Donzel*, vendit, conjointement avec fon père, en 1433, à Jean de Neufchâtel, Seigneur de Vauxmarens, la Seigneurie de Courtallioz, & ce qu'il avoit fur la Baronnie de Gorgies. Il laiffa de *Jeanne Poncy de Salins :*

XV. Guyon d'Estavayé, Chevalier, héritier fubftitué de Jean d'Estavayé, fon oncle, par fon teftament de 1465. Ses enfans furent :

1. Jacques, qui fuit;
2. Jeanne, femme de *George d'Ufie*, Ecuyer;
3. Et Guillemette, femme de *Guy de Vaudry*, Ecuyer.

XVI. Jacques d'Estavayé, Ecuyer, époufa *Marie de Larderet*, & n'eut de fon mariage qu'une fille unique, nommée

Jeanne, héritière de fa branche, mariée, en 1490, à *Jean de Montfort*, Chevalier, Seigneur dudit lieu. (Voyez le *Nobiliaire de Salins*, pages 109, 110 & 111.)

NEUVIÈME BRANCHE.
Seigneurs de Cugies.

X. Girard d'Estavayé, Ier du nom, troifième fils de Renaud III, Co-Seigneur de Cugies, eut pour fils :

XI. Pierre d'Estavayé, Seigneur de Cugies, ès années 1350, 1355, 1360 & 1365, qui eut de *Catherine Belp*, fon époufe :

XII. Girard d'Estavayé, IIe du nom, Baron de Belp, Seigneur de Cugies, marié, en 1371, avec Jeanne d'Estavayé, fille de Noble puiffant Hugues d'Estavayé, Co-Seigneur d'Eftavayé. Il y a apparence que c'eft de lui dont Guichenon parle, dans fon *Hiftoire Généalogique de la Maifon de Savoie*, tom. I, page 447, en ces termes :

L'année fuivante (1397) *il fe fit un duel mémorable entre Othon, Seigneur de Grandfon, &* Girard, *Seigneur d'Eftavayé, Gentilshommes du Pays de Vaud, dont les Hiftoriens de Savoie n'ont rien dit, quoique les*

*circonſtances en ſoient belles. Dominique Machancé eſt le ſeul qui en a parlé, & raconte que le ſujet fut que Grandſon avoit violé la femme d'*Estavayé; *ce qui l'obligea, pour en tirer raiſon, d'accuſer publiquement Grandſon d'avoir trempé en la mort (l'an* 1391, *ſoupçonné de poiſon) du Comte Rouge, Amé VII, Comte de Savoie. Grandſon en avoit été ſoupçonné, & contraint de ſortir des Etats de Savoie; mais il en fut déclaré innocent: cependant il demeura long-tems en France & en Angleterre; & comme il étoit vaillant, il acquit un grand honneur. A ſon retour* Estavayé *l'entreprit, & renouvela cette ancienne accuſation. Ces deux Gentilshommes étoient bien apparentés; tous leurs amis s'y intéreſſèrent, & par ce moyen, d'une querelle particulière, peu s'en fallut qu'il n'y eût une guerre civile en Savoie, les choſes étant venues à une telle extrémité, que ceux qui étoient du parti de* Girard d'Estavayé, *pour diſtinguer ceux de leur faction, portoient un rateau ſur leurs épaules, & les partiſans de Grandſon des éguillettes au bout de leurs ſouliers. Le Conſeil du Comte, pour arrêter la ſuite de ſemblables diviſions, prit connoiſſance de ce différend. D'*Estavayé *avoit déjà fait ſa plainte devant Louis de Joinville, Seigneur de Divonne, Bailli de Vaud, ſe préſenta encore devant le Comte, à Bourg en Breſſe, où il y eut de grandes formalités: là il ſoutint que Grandſon étoit coupable de la mort du Comte Rouge, & offrit le combat. Grandſon fut ouï, nia le crime, dit qu'il s'en étoit juſtifié, & néanmoins accepta le combat. Amé VIII, depuis Comte, & Ier Duc de Savoie, fils du Comte Rouge, de l'avis de ſon Conſeil, le permit par Ordonnance datée à Bourg le* 15 *Novembre, & en aſſigna le jour au* 15 *Janvier ſuivant, auquel les deux champions jurèrent de ſe repréſenter en perſonne avec armes & chevaux, & donnèrent pour cautions, ſavoir :* d'Estavayé, Jean de Clermont, Jean de Blonnay, *&* Pierre de Dampierre, *Chevaliers*; François de la Fraſſe, Antoine Mareſchal, Humbert d'Avilly, Jean d'Irlains, Amé de Prés, Jean de Buſſy, Humbert de Bonvillars, *&* Girard de Modon. *Les cautions de* Grandſon *furent* Guillaume de Vienne, *Seigneur de Saint-Georges & de Sainte-Croix*; Aymard de Clermont, Philippe de Vienne, *Seigneur d'Auxelles*; Humbert, *Seigneur de Rogemont*; Henri de Vienne, *Seigneur de Gonnons*; Mathieu de Longwy, *Seigneur de Raon*; Mathieu de Rye, *Seigneur de Balançon*; Jean de Saint-Hilaire, *Seigneur de Damvillers*; Guillaume, *Seigneur de Saint-Trivier & de Branges*; Jean, *Seigneur de Rupt*; Béraud, *Seigneur de Montcony*, Jean de Montagu, *Seigneur de Châtillon*; Guillaume de Grandſon, Amé de la Serra, *Seigneur de Monts*; Henri de Colombiers, *Seigneur de Vouſſlans*; Ardré d'Arbonnay, *Seigneur de Coſſonay*, *&* Berlion de Paladru. *Si ce différend ne ſe fût terminé par un combat ſingulier, la partie étoit mal faite pour* d'Estavayé, *parce que Grandſon, outre les avantages d'une naiſſance plus illuſtre, avoit de puiſſans amis; mais il en arriva autrement, car le jour du combat arrivé, Grandſon &* d'Estavayé *comparurent à la place des lices à Bourg, à cheval, armés de toutes pièces, où, en la préſence du Comte de Savoie, de ſon Conſeil, & de la principale Nobleſſe de ſes Etats, ils combattirent à la lance; & le ſort des armes fut tel, ou la juſtice de la cauſe d'*Estavayé *le voulut ainſi, que Grandſon y fut tué.*

Olivier de la Marche, qui récite le duel, excuſe fort Grandſon, & dit qu'ayant 60 *ans, il étoit exempt de combattre, & impute ſa mort à ſa témérité ou à ſon malheur, plutôt qu'à ſon crime; & Machancé au contraire charge Grandſon, & parle de ſa mort comme d'un jugement de Dieu.*

Les armes: *palé d'or & de gueules de ſix pièces, à une faſce d'argent brochant ſur le tout, chargée de trois roſes de gueules*; ſupports: *deux lions rampans d'or. L'Ecuſſon ſurmonté d'un heaume ouvert, poſé de front, & orné de lambrequins d'or, d'argent & de gueules.* Deviſe: Nobleſſe d'Estavayé.

ESTE (d'), Maiſon l'une des plus illuſtres de toute l'Italie, qui a tiré ſon nom de la ville d'*Eſte*. Elle remonte, par filiation ſuivie, à I. Azon, Seigneur d'Este, nommé par quelques-uns Albert, & ſurnommé *le Grand Marquis:* il vivoit dans les Xe & XIe ſiècles. Il fut marié 1° à *Cunegonde Guelphe*, héritière de ſa famille; & 2° à *Ermengarde*, fille de *Hugues*, Comte *du Maine*, en France. Du premier lit il eut:

1. Guelphe, héritier des biens de ſa mère en

Allemagne, créé Duc de Bavière en 1071, mort en Chypre en 1101, ayant été marié 1° à *Etheline*, fille d'*Othon le Saxon*, Duc de Bavière, qu'il répudia ; 2° à *Judith*, fille de *Baudouin*, furnommé *le Pieux*, Comte de Flandre, & veuve de *Toston*, Comte *de Northumberland*, en Angleterre, dont il eut

Guelphe II, Duc de Bavière, mort en 1119, fans enfans ;

Et Henri, dit *le Noir*, Duc de Bavière, mort en 1125, qui de *Wilfilde*, fille de *Magnus*, Duc *de Saxe*, eut

Henri, Duc de Bavière & de Saxe, père, par *Gertrude*, fille de l'Empereur Lothaire II, de

Henri, furnommé *le Lion*, de qui defcendent les Ducs de Brunfwick & de Lunebourg, ainfi que le rapporte Georges-Guillaume de Leibnitz, Confeiller du Duc de *Brunfwick-Lunebourg*, dans une lettre qu'il fit imprimer en 1696, au fujet du mariage du Duc de Modène & de la Princeffe de Hanovre, & où il prouve que les deux Maifons viennent d'une même tige.

Du fecond lit fortirent :

2. Hugues, qui fut peu de tems Comte du Maine en France, & mourut fans enfans de *N...*, fille de *Robert de Guifcard*, Comte de la Pouille ;
3. Et Foulques, qui fuit.

II. Foulques, Seigneur d'Este, fuccéda aux honneurs de fon père en Italie. On ne fait ni le nom de fa femme, ni le tems de fa mort. Il eut

III. Obizzon, Seigneur d'Este, Podeftat de Pavie, mort en 1196. Il eut de fa femme, nommée *Sophie*, que quelques-uns difent être fille du Seigneur *de Vérone* :

IV. Azon, IIe du nom, Marquis d'Este & de Ferrare, Podeftat de Padoue & de Vérone, Marquis d'Ancône, mort en 1212. Il avoit époufé 1° *Léonore*, fille de *Thomas Ier*, Comte *de Savoie*, & de *Béatrix de Genève* ; 2° *Marchefelle*, nièce de *Guillaume*, Podeftat *de Ferrare*, morte en 1196, avant la confommation du mariage ; & 3° *Elife*, fille de *Louis*, Comte *de Saint-Boniface*. Il eut du premier lit :

1. Aldobrandin, Marquis de Ferrare & d'Ancône, mort jeune & empoifonné en 1215, laiffant de *Reine*, fille d'*Albert de Scala*, une fille unique nommée

   Béatrix, feconde femme d'André II, Roi de Hongrie.
2. Béatrix, Fondatrice & Abbeffe de Monte-Gemello, morte le 10 Mai 1262, en odeur de fainteté.

Et du troifième lit :

3. Azon, qui fuit.

V. Azon, IIIe du nom, Marquis d'Este & de Ferrare, eut des guerres à foutenir contre l'Empereur Frédéric II, qui lui prit le Château d'Efte & d'autres Villes qu'il recouvra dans la fuite. Il mourut le 13 Février 1264, ayant eu d'*Elife*, fille de *Renaud de Châtillon*, & de *Conftance*, Princeffe d'*Antioche* :

1. Renaud, qui fuit ;
2. Béatrix, Religieufe à Saint-Antoine, près de Ferrare ;
3. Et Cubitosa, époufe d'*Ifnard de Malefpine*, Marquis de Maffa & de Carrara.

VI. Renaud d'Este fut enlevé en ôtage par l'Empereur Frédéric II. Il mourut en cet état dans la Pouille en 1250, laiffant un bâtard, qui fuit.

VII. Obizzon, IIe du nom, fut légitimé par fon aïeul avec l'agrément du Saint-Siège, & inftitué fon héritier. Dans la fuite il réunit à fes Etats Reggio, Modène & autres places ; il mourut le 28 Février 1293, & avoit époufé 1° en 1263 *Jacqueline de Fiefque*, morte en 1287 ; & 2° en 1288 *Conftance de la Scala*. Il eut du premier lit :

1. Azon, Marquis d'Efte & de Ferrare, mort le 30 Janvier 1308, fans enfans de Béatrix, fille de Charles II, Roi de Naples. Il laiffa un bâtard, nommé

   Frisque ou François, qu'il fit Gouverneur de Ferrare ; mais après la mort de fon père, il livra la place aux Vénitiens, ce qui le fit excommunier par le Pape. Il mourut à Venife en 1309.
2. Aldobrandin, qui fuit ;
3. François, Marquis d'Efte, tué le 23 Août 1312, en voulant recouvrer Ferrare, dont les troupes du Pape s'étoient emparé. Sa poftérité jouit du titre de Marquis d'Efte, & finit à la cinquième génération dans la perfonne de Bertholde d'Este, Général de l'Infanterie Vénitienne, qui fut tué au fiège de Corinthe, en la Morée, l'an 1463 ;
4. Et Béatrix, mariée à *Azon Vifconti*, Prince de Milan.

VIII. Aldobrandin d'Este, voyant la guerre allumée dans le Ferrarois, après la mort de fon frère aîné, fe retira à Bologne, laiffant à fon frère François & aux enfans de celui-ci, le foin de recouvrer Ferrare. Ses neveux en vinrent à bout en 1317. Il mourut l'année fuivante à Bologne, ayant eu d'*Albe*, fille de *Tobie Rangoni*, morte en 1325 :

1. Renaud, qui fuit ;
2. Obizzon, rapporté après fon frère aîné ;
3. Et Nicolas, pris par les troupes du Pape dans la guerre de Ferrare ; mais échangé, après la victoire remportée par fon frère, il fe trouva au fiège de Modène, & mourut le 1er Mars 1344, laiffant de *Béatrix de Gonzague*, qu'il avoit époufée le 22 Janvier 1335 :

Renaud d'Este, mort après 1358.

IX. Renaud, IIe du nom, Marquis d'Este & de Ferrare, foutint la guerre des Ferrarois avec vigueur, & défit les troupes du Pape Benoit X & de Jean, Roi de Bohème, qu'il força à lever le fiège de la place, le 14 Avril 1333. Il affiégea Modène deux ans après, & il mourut le 31 Décembre 1335. On n'eft pas certain du nom de fa femme, dont il eut :

Aldobrandin, Evêque d'Adria, près de Modène, & de Ferrare, mort le 30 Octobre 1381, & qui fut béatifié peu après, ainfi que fon frère Azon ;

Et Béatrix, qui époufa, en 1339, *Jacques de Savoie*, Prince d'Achaïe & de Morée.

IX. Obizzon d'Este, IIIe du nom, fecond fils d'Aldobrandin, Marquis d'Efte, fignala fon entrée dans les biens de fes pères, par le recouvrement de la ville de Modène. Azon & Guy de Correggio lui cédèrent Parme en 1344 ; mais l'année fuivante, il fut obligé de céder cette place à Luchin Vifconti, Prince de Milan. Il reçut l'inveftiture de Ferrare par les Légats du Pape, & mourut le 20 Mars 1352. Il avoit époufé Elisabeth, fille d'Albert II, Electeur de Saxe, dont il refta veuf fans enfans, le 2 Mai 1341. Il avoit eu très-long-tems pour concubine *Lippa Ariofta*, dit *la Belle*, qu'il reconnut pourtant pour fa femme, & époufa avant qu'elle mourut, en 1346 ; mais il ne déclara ce fecret que peu de tems avant fa mort ; & fit vingt Chevaliers, dont il exigea le ferment, d'être fidèles à fes enfans, au nombre de onze, dont les principaux furent :

1. Aldobrandin, qui fuit ;
2. Nicolas, rapporté après fon frère ;
3. Albert, mentionné enfuite ;
4. Constance, femme de *N... Malatefte* ;
5. Alde, femme de *Louis de Gonzague* ;
6. Elise, mariée à *Guy de Polenta*, Seigneur de Ravenne ;
7. Et Béatrix, alliée à *Woldemar*, Prince *d'Anhalt*.

X. Aldobrandin, IIIe du nom, Marquis d'Este & de Ferrare, gouverna fes Etats, quoique jeune, avec beaucoup de force & de vigilance, & mérita les bonnes grâces de l'Empereur Charles IV, lorfqu'il vint en Italie, en 1354. Il fit la paix avec les Ducs de Mantoue & les Ducs de Milan ; mais il en jouit peu, étant mort à la fleur de fon âge, le 3 Septembre 1361, âgé de 26 ans, laiffant de *Béatrix de Camino*, fon époufe :

Obizzon, mort peu après fon père ;

Et Viridis, époufe de *Conrad*, Duc *de Teck*.

X. Nicolas, IIe du nom, Marquis d'Este & de Ferrare, furnommé *le Boîteux*, fuccéda à fon frère. Il fut en guerre avec *Barnabé Vifconti*, fortifia Ferrare, & mourut le 26 Mars 1388, laiffant de *Viridis*, fille de *Maftin de la Scala*, Seigneur de Vérone :

1. Renaud d'Este, qui fut Abbé ;
2. Thadée, femme de *François Carrara*, Seigneur de Padoue, morte en 1404 ;
3. Et Constance, époufe de *N... Malatefte*.

X. Albert, Marquis d'Este & de Ferrare, après fes frères, reçut pour gage de l'amitié de *Jean Galéas Vifconti*, Duc de Milan, le Château d'Efte que fa Maifon avoit perdu depuis un fiècle. Il fonda l'Univerfité de Ferrare, en 1392, & mourut le 31 Juillet 1393. Il avoit époufé 1° *Jeanne de Robertis* ; & 2° *Ifotte Alberfane*. Il eut du premier lit :

Gerard, mort avant lui.

Et du fecond lit :

Nicolas, qui fuit.

XI. Nicolas, IIIe du nom, Marquis d'Este, fuccéda à fon père, & fut maintenu dans fes États par les Princes d'Italie, contre Azon d'Este, fils d'Obizzon, IIe du nom. Il acquit Reggio & Parme, par la victoire qu'il remporta fur Ottobon III, Seigneur de Parme, qu'il fit tuer. Ayant établi la paix dans fes Etats, il voyagea en Chypre, dans la Paleftine, en Efpagne & en France, où le Roi Charles VI, pour marque de fa bienveillance, lui permit de porter dans fes armes les *trois fleurs-de-lis*. Etant de retour dans fes Etats, il mé-

nagea si bien les esprits des Princes, ses voisins, qu'il mérita le titre glorieux d'*Arbitre de l'Italie*. Ce fut de son tems que le Pape Eugène IV assembla un Concile à Ferrare, & il fit éclater sa magnificence dans cette occasion. Il mourut à Milan, le 10 Décembre 1441. Il avoit épousé, 1° en 1397, *Ziliola de Carrara*, fille de *François le jeune*, Prince de Padoue; 2° en 1418, *Laura Malateste*, dite *Parasine*, qu'il fit mourir pour l'avoir surprise en adultère avec Hugues, un de ses fils naturels; & 3° en 1429, *Richarde*, fille de *Thomas III*, Marquis *de Saluces*, morte en 1473. Sa seconde femme lui donna, par un seul accouchement:

1. 2. 3. 4. Quatre filles, dont deux seules vécurent, & furent mariées.

Du troisième lit il eut:

5. Hercule, qui suit;
6. Et Sigismond, tige des Marquis de *Saint-Martin* & de *Borgomanero*, qui ont formé sept générations.

Nicolas III, Marquis d'Este, eut encore de diverses filles 22 enfans naturels, sur lesquels on peut consulter Moréri.

XII. Hercule d'Este, Duc de Ferrare, de Modène & de Reggio (après ses frères bâtards, Léonel & Borso d'Este), né en 1433, fut pendant quelque tems Général de l'Armée des Vénitiens & des Florentins. Nicolas, son neveu, fils de Leonel, se révolta contre lui; mais les Ferrarois l'ayant surpris, lui firent couper la tête, à l'insu de leur Duc, qui par la suite eut quelques affaires avec le Pape Sixte IV & les Vénitiens, dont il se tira par sa conduite & par son adresse. Il mourut au commencement de l'année 1505, laissant de Léonore d'Aragon, fille de Ferdinand, Roi de Naples, qu'il avoit épousée en 1473:

1. Alphonse, qui suit;
2. Ferdinand, qui conspira contre la vie du Duc, son frère, & contre celle du Cardinal Hippolyte, son autre frère, mort en prison, le 22 Février 1540;
3. Hippolyte, Cardinal, Archevêque de Strigoni, de Capoue, de Milan & de Narbonne, qui reçut du Roi Louis XII, des marques singulières d'estime & de bienveillance, & mourut à Ferrare, le 3 Septembre 1520 (voyez son éloge dans Moréri);
4. Béatrix, mariée à *Louis Sforza*, Duc de Milan, morte le 2 Janvier 1479;
5. Isabelle, épouse de *François de Gonzague*, Marquis de Mantoue.

Hercule d'Este eut encore un fils & une fille naturels.

XIII. Alphonse d'Este, Ier du nom, Duc de Ferrare, de Modène & de Reggio, Marquis d'Este, Prince de Carpi, & Comte de Rovigo, né le 21 Juillet 1476, mourut le 31 Octobre 1534. Il avoit épousé, 1° en 1491, *Anne Sforza*, fille de *Galéas-Marie*, Duc de Milan; 2° en 1501, *Lucrèce Borgia*, fille du Pape Alexandre VI, & veuve d'*Alphonse d'Aragon*, Duc de Bisceglia, morte en 1520; & peu avant qu'il mourut, il épousa 3° *Laura Eustochia*, qu'il avoit entretenue longtems, & qui étoit fille d'un ouvrier de Ferrare; elle mourut en 1573. Du second lit vinrent:

1. Hercule, qui suit;
2. Hippolyte, dit *le Cardinal de Ferrare*, Archevêque de Milan, d'Auch, d'Arles & de Lyon, Evêque d'Autun, Abbé de Flavigny, &c., Légat en France par Pie IV, qui se trouva au Colloque de Poissy, & mourut à Rome, sous le Pontificat de Grégoire XIII, le 2 Décembre 1572, dans sa 61e année. Il fut fort considéré à la Cour des Rois François Ier & Henri II (voyez son éloge dans Moréri);
3. François, Marquis de Massa, Général de la Cavalerie de l'Empereur Charles-Quint, en Italie, mort le 23 Février 1578, laissant de *Marie de Cardonne*, fille d'*Antoine*, Marquis de Padula:
   - Marfise d'Este, mariée 1° à Alphonse, Marquis d'Este; & 2° à *Alderam Cibo*, Marquis de Carrare, morte en 1608;
4. Brademante, épouse d'*Hercule*, Comte *de Bevilacqua*.

Et du troisième lit:

5. Alphonse, tige de la branche des Ducs de *Modène*, rapportée ci-après;
6. Alphonsin, Marquis de Castelnuovo;
7. Et Léonore, Religieuse.

XIV. Hercule d'Este, IIe du nom, Duc de Ferrare, de Modène & de Reggio, né le 4 Avril 1508, fut Général de l'Armée de l'Eglise, sous le Pape Paul IV, & Lieutenant-Général de celle du Roi de France, Henri II, contre Philippe II, Roi d'Espagne, en 1557. Il fit, peu de tems après, sa paix avec l'Espagne; & s'étant appliqué à fortifier Modène, Reggio, Carpi & Berselle, & à embellir ses palais & jardins de Ferrare, il mourut le 3 Octobre 1558. Il avoit épousé, le 30 Juillet

1527, Renée de France, fille du Roi Louis XII, morte à Montargis, le 12 Juin 1575, après avoir favorisé en tout les Religionnaires. De cette alliance vinrent :

1. Alphonse, qui suit ;
2. Louis, appelé le Cardinal de Ferrare, Archevêque d'Auch, né le 25 Décembre 1538, nommé par le Pape Paul III, à l'âge de 10 ans, Co-Adjuteur de l'Evêché de Ferrare ; Archevêque d'Auch, par le Roi Henri II, & élevé au Cardinalat, en 1561, par le Pape Paul III, & Légat en France, sous les Rois Charles IX & Henri III. Il se trouva aux Etats de Blois, en 1578, fut Protecteur des affaires de France en Cour de Rome, nommé Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, lors de l'institution, & mourut à Rome le 30 Décembre 1586 ;
3. Anne, née le 16 Novembre 1531, mariée 1° à *François de Lorraine*, Duc de Guise; 2° à *Jacques de Savoie*, Duc de Nemours, & morte le 7 Mai 1607 ;
4. Lucrèce, née en 1534, mariée, en 1570, à *François-Marie de la Rouère*, Duc d'Urbin, morte en 1598 ;
5. Et Léonore, morte sans alliance.

XV. Alphonse d'Este, IIe du nom, Duc de Ferrare, de Modène & de Reggio, Prince de Carpi, né le 19 Janvier 1533, mourut le 27 Octobre 1597, sans laisser d'enfans de ses trois femmes, qui furent *Lucrèce de Médicis*, fille de *Côme*, Grand-Duc de Toscane; *Barbe d'Autriche*, fille de Ferdinand Ier, Empereur; & *Marguerite de Gonzague*, fille de *Guillaume*, Marquis de Mantoue. Il fit tout son possible pour faire passer le Duché de Ferrare à son cousin César d'Este ; mais la Cour de Rome n'y voulut jamais consentir. Il disposa seulement, en sa faveur, des Duchés de Modène & de Reggio, de la Principauté de Carpi & des autres terres relevantes de l'Empire; & ce du consentement de l'Empereur.

BRANCHE
des Ducs de Modène *& de* Reggio.

XIV. Alphonse d'Este, fils d'Alphonse Ier, Duc de Ferrare, & de *Laura Eustochia*, sa troisième femme, mort en 1582, avoit épousé, en 1549, *Julie de la Rouère*, fille de *François-Marie*, Duc d'Urbin, morte le 4 Avril 1563, dont :

1. Alphonse, Marquis d'Este, mort en 1578, sans enfans de Marfise d'Este, sa nièce, fille de François, Marquis de Massa ;
2. César, qui suit ;
3. Alexandre, créé Cardinal le 3 Mars 1598, fait depuis Evêque de Reggio, mort le 21 Mai 1624 ;
4. Léonore, mariée à *Charles Gesualdo*, Prince de Venosa, au Royaume de Naples ;
5. Et Hippolyte, alliée, en 1594, à *François Pic*, Prince de la Mirandole.

XV. César d'Este, Duc de Modène & de Reggio, Prince de Carpi, né en Octobre 1562, fut institué héritier, par son cousin, dernier Duc de Ferrare ; mais le Pape Clément VIII, n'ayant point voulu lui accorder l'investiture de ce Duché, il se prépara à s'en mettre en possession, par les armes ; ce qui lui attira une excommunication de la part du Pape. Les Troupes du Saint-Siège furent maltraitées au premier choc ; mais César d'Este, voyant que pas un des Princes d'Italie ne se mettoit en devoir de l'assister, & que les Ferrarois n'avoient plus la même affection pour lui, il fit son accommodement avec le Pape, le 28 Janvier 1598. On le laissa Maître de Modène & de Reggio ; il obtint à Rome le même rang & les mêmes prérogatives dont les Ducs de Ferrare avoient été en possession. Le Saint-Siège prit ses Etats à perpétuité sous sa protection, & le Pape donna un chapeau de Cardinal à son frère Alexandre. Il mourut en 1628, ayant eu de *Virginie de Médicis*, fille de *Côme*, Grand-Duc de Toscane, qu'il avoit épousée en 1586, & qu'il perdit en 1615 :

1. Alphonse, qui suit ;
2. Louis, Marquis de Montecchio & de Scandiano, Général des Troupes de la République de Venise, né en 1593, mort en 1664, laissant une fille, nommée

   Hippolyte, épouse de Borso, son oncle.
3. Hippolyte, Chevalier de Malte & Commandeur, né en 1599, & mort en 1643 ;
4. Nicolas, Marquis d'Este, né en 1601, mort en 1640, sans postérité de *Suève d'Avalos*, des Princes de Montesarchio, veuve de *Jules-César de Capoue*, Prince de la Boncha ;
5. Borso, Marquis de Scandiano & de Montecchio, dont la postérité s'est éteinte dans ses enfans, garçons & filles ;
6. Forest, Marquis d'Este, né en 1606, mort en 1640 ;
7. Louise, née en 1590, morte en 1645 ;
8. Laure, née en 1594, mariée à *Alexandre Pic*, Duc de la Mirandole, morte en 1630 ;
9. Et Angèle-Catherine, Religieuse à San-Germiniano de Modène, morte en 1618, âgée de 23 ans.

XVI. Alphonse d'Este, IIe du nom, de ſa branche, Duc de Modène & de Reggio, né en 1561, épouſa, en 1608, *Iſabelle*, fille de *Charles-Emmanuel*, Duc *de Savoie*. L'ayant perdu en 1626, il ſe fit Capucin à Munich, dans la même année, prit le nom de frère *Jean-Baptiſte*, & mourut dans le Couvent de Caſtelnuovo de Graſiniana, le 23 Mai 1644. Il eut de ſon mariage :

1. César, né en 1609, mort en 1613;
2. François, qui ſuit;
3. Obizzon, né en 1611, mort Evêque de Modène en 1644;
4. Autre César, né en 1614, mort en 1677;
5. Alexandre, né & mort en 1615;
6. Charles-Alexandre, né en 1616, mort en 1679;
7. Renaud, né en 1618, Cardinal en 1641, Evêque de Modène en 1651, & de Montpellier; il fut chargé des affaires de France en Cour de Rome, nommé 'Abbé de Clugny, & mourut Evêque de Paleſtine le 30 Septembre 1673;
8. Philibert, né en 1623, mort en 1645;
9. Boniface, né & mort en 1624;
10. Catherine, née en 1612, morte Religieuſe en Eſpagne en 1635;
11. Marguerite, née en 1619, mariée en 1647 à *Ferdinand de Gonzague*, IIIe du nom, Duc de Guaſtalla, morte en 1692;
12. & 13. Deux filles, mortes au berceau;
14. Et Anne-Béatrix, née en 1626, mariée, en 1656, à *Alexandre Pic*, IIe du nom, Duc de la Mirandole.

XVII. François d'Este, Duc de Modène & de Reggio, &c., né le 5 Septembre 1610, ſuccéda aux Etats de ſon père lorſqu'il ſe fit Capucin, les gouverna avec beaucoup de ſageſſe dans des tems aſſez fâcheux, fut retirer de l'Empereur Ferdinand II, en 1638, l'inveſtiture de la Principauté de Correggio, après la déroute des affaires de *Jean Syrus*, Prince du Correggio & du St.-Empire, maltraité de l'Empereur, pour avoir fait contrefaire la monnoie de l'Empire. Il reçut auſſi de grands honneurs du Roi d'Eſpagne, fut Général des Princes confédérés en Italie, en faveur du Duc de Parme, contre le Pape en 1643. Depuis, ayant embraſſé le parti de la France, le Roi le nomma Général de ſes armées en Italie en 1647; il battit les Eſpagnols dans le Crémonois en 1648; l'année ſuivante il fit lever le ſiège de Crémone, fit ſa paix avec l'Eſpagne, demanda même en mariage la fille de Don *Louis de Haro*, premier Miniſtre du Roi Philippe IV; mais les Barberini l'ayant ramené au parti de la France, rompirent cette alliance, & le Roi lui confia le commandement de ſon armée, à la tête de laquelle il aſſiégea Pavie en 1655, mais inutilement. L'année ſuivante il fut plus heureux devant Valence qu'il prit & Mortare le 25 Août 1658: il mourut le 13 Octobre ſuivant, & avoit épouſé, 1° en 1630, *Marie Farnèſe*, fille de *Rainuce*, Duc de Parme, morte en 1646; 2° en 1648, *Victoire Farnèſe*, ſœur de ſa première femme, morte l'année ſuivante; & 3° en 1654, *Lucrèce Barberini*, morte le 24 Août 1699, fille de *Thadée*, Prince de Paleſtine, & d'*Anne Colonna*. Il eut du premier lit :

1. Alphonse, qui ſuit;
2. Alméric, né en 1641. Le Cardinal *Mazarin* le deſtina pour ſa nièce *Hortenſe Mancini*, qu'il vouloit inſtituer ſon héritière; mais ce jeune Prince mourut dans l'Isle de Paros, le 5 Juillet 1560, en conduiſant du ſecours à Candie;
3. Isabelle, née en 1635, mariée, en 1664, à *Rainuce Farnèſe*, Duc de Parme, mort le 12 Août 1666;
4. Léonore, née en 1643, Carmélite à Modène;
5. Marie, née en 1644, mariée, en 1668, au Duc de Parme, ſon beau-frère, morte en Août 1684;
6. 7. & 8. Trois autres enfans morts au berceau.

Du ſecond lit vint:

9. Victoire, morte en 1656.

Et du troiſième lit:

10. Renaud, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

XVIII. Alphonse d'Este, IIIe du nom, Duc de Modène, &c., né le 13 Février 1634, après avoir ſuccédé à ſon père, fit ſa paix avec l'Eſpagne, du conſentement de la France. Il en jouit peu, ſa ſanté infirme, & la goutte lui ayant fait perdre la vie le 16 Juillet 1662. Son père l'avoit amené en France en 1655 pour y épouſer *Laure Martinozzi*, fille de *Jérôme Martinozzi*, & de *Marguerite*, ſœur du Cardinal *Mazarin*, morte le 19 Juillet 1687. Il en eut:

1. François, qui ſuit;
2. Et Marie-Béatrix-Eléonore, née en 1658, mariée, le 30 Septembre 1673, à *Jacques*, Duc *d'Yorck*, depuis Roi d'Angleterre, morte le 7 Mai 1718.

XIX. François d'Este, IIe du nom, Duc de Modène, &c., né le 6 Mars 1660, succéda à son père, sous la régence de sa mère & de son grand-oncle le Cardinal d'Este, & mourut le 6 Septembre 1694, sans enfans de sa cousine germaine *Marguerite-Marie-Françoise Farnèse*, fille de *Rainuce*, IIe du nom, Duc de Parme, qu'il avoit épousée le 14 Juillet 1692, morte en Juin 1718.

XVIII. Renaud d'Este, Duc de Modène & de Reggio, Prince de Carpi & de Correggio, fils du troisième lit du Duc François Ier & de *Lucrèce Barberini*, né le 25 Avril 1655, fut fait Cardinal en 1686; mais après la mort de son neveu, il remit son Chapeau dans le Consistoire du 29 Mars 1695, & épousa, le 18 Novembre de la même année, *Charlotte-Félicité*, morte en couches le 26 Septembre 1710, fille aînée de *Jean-Frédéric de Brunswick*, Duc de Hanovre, & de *Bénédicte-Philippe*, Princesse Palatine. Etant sœur aînée de la Reine des Romains, depuis Impératrice, elle fit prendre à son mari le parti de la Maison d'Autriche dans les guerres d'Italie. Il lui en coûta ses Etats, dont les armées de France & d'Espagne s'emparèrent, & il fut obligé de se retirer à Rome; mais il recouvra son Duché par la retraite des François. En 1708 l'Empereur, son beau-frère, lui donna le gouvernement du Duché de Milan, & en 1710 l'investiture de la Principauté de la Mirandole, que Sa Majesté Impériale avoit confisquée sur le Prince de ce nom. Il est mort le 26 Octobre 1737, âgé de 82 ans, ayant eu pour enfans:

1. François-Marie, qui suit;
2. Jean-Frédéric, né le 1er Septembre 1700, Colonel d'un Régiment de Cuirassiers de l'Empereur, en Mai 1723, mort la nuit du 13 au 14 Avril 1727;
3. Bénédicte-Ernestine, née le 18 Août 1697;
4. Amélie-Josèphe, née le 28 Juillet 1699;
5. Et Henriette-Marie, née le 27 Mai 1702, mariée, le 5 Février 1728, à *Antoine Farnèse*, dernier de sa Maison, Duc de Parme & de Plaisance, dont elle est restée veuve sans enfans en 1731. Elle s'est remariée le 2 Septembre 1740 à *Léopold*, Prince *de Hesse-Darmstadt*, dont elle est aussi veuve depuis 1764.

XIX. François-Marie d'Este, né le 2 Juillet 1698, Duc de Modène le 26 Octobre 1737, après la mort de son père, de Reggio & de la Mirandole, Prince de Novellara & de Correggio, Marquis d'Este & de Concordia, Comte de Carpi, Chevalier des Ordres de France & de celui de la Toison-d'Or, Vice-Gouverneur de la Lombardie, Feld-Maréchal au service de l'Impératrice-Reine, &c., marié, le 21 Juin 1720, & veuf en 1761 de *Charlotte-Aglaé d'Orléans*, Princesse du sang de France, & tante du Duc d'Orléans. Il a pour enfans vivans:

1. Hercule-Renaud, qui suit;
2. Mathilde, Princesse de Modène, né le 7 Février 1729;
3. Fortunée-Marie, née le 24 Novembre 1731, mariée, le 7 Février 1759, au Comte de *la Marche*, Prince du sang de France, fils du Prince de Conti. Voyez BOURBON-CONTI;
4. Et Elisabeth-Ernestine, née le 8 Avril 1741.

XX. Hercule-Renaud d'Este, né le 22 Novembre 1727, Prince héréditaire de Modène, Duc de Massa-Carrera, Chevalier de la Toison-d'Or, &c., a épousé, le 29 Septembre 1741, *Marie-Thérèse de Cibo*, fille & héritière d'*Alberan*, Duc de Massa, née le 29 Juin 1725, dont:

Marie-Béatrix, née le 6 Avril 1750, mariée, le 15 Octobre 1771, à *Ferdinand-Charles-Antoine-Joseph-Jean-Stanislas*, Archiduc d'*Autriche*, Duc & Gouverneur de Milan, du Milanois, &c., frère de l'Empereur régnant, & troisième fils de l'Impératrice-Reine, dont:

Marie-Thérèse-Jeanne-Josèphe, née le 1er Novembre 1773.

Les armes de la maison d'Este (suivant Moréri) sont: *écartelé aux* 1 *&* 4 *de* l'Empire; *aux* 2 *&* 3 *de* France, *à la bordure endentée d'or & de gueules*, qui est Ferrare, *cet écartelé séparé par un pal du Gonfalonier de l'Eglise; & sur le tout un écusson d'azur, à une aigle d'argent, couronnée, becquée & membrée d'or*, qui est d'Este. (Muratori a donné une Généalogie historique de la Maison d'Este, elle est en 2 vol. in-fol. le premier parut en 1717, & le second en 1740.)

ESTELLE-DAREN. Il est parlé de cette famille noble, établie en Provence, dans l'*Armorial gen. de France*, reg. V, part. I; dans l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. I, pag. 346; & dans le supplément audit ouvrage, pag. 52. Voici ce que nous en apprend un *Mémoire envoyé:*

Cette famille, établie à Marfeille & en Provence, a une origine auffi ancienne qu'illuftre. Elle la tire d'Oligame d'Estelle, en latin *Stella*, premier Conful de Naples, ce qui fe prouve par un acte inféré dans un ouvrage d'un célèbre auteur italien, qui a pour titre: *Difefa della Nobilita Napoletana, fcritta in Latino dal* P. Carlo Borelli, M. DC. LV, &c. C'eft un Concordat paffé entre l'Archevêque de Bénévent & les Confuls de Naples, en latin & en italien, paffé en 1012.

Cette famille d'Estelle, obligée de fe retirer d'Italie pour fuir la perfécution de l'Empereur, vint fe réfugier en Provence, & s'établit dans la Viguerie de Draguignan, où elle tint pendant un affez long-tems un rang confidérable, puifque l'on voit que Bertrand-Rimbaud d'Estelle, dixième aïeul de Jean-Baptiste d'Estelle-Daren, vivant aujourd'hui (1773), prêta ferment de fidélité au Roi Robert, en qualité de Comte de Provence, avec la Nobleffe de Draguignan, le 14 Mars 1270. Il eft qualifié dans cet acte de *Miles*, c'eft-à-dire *Chevalier*, ainfi qu'il appert de l'acte de ferment de fidélité prêté pardevant les Officiers de la Viguerie de Draguignan, & d'une Charte cottée *RRRR*, 23ᵉ *pièce Carte, Armoire Lettre Q*, confervée aux Archives de Sa Majefté en Provence, conçue en ces termes: *Serment de fidélité* fait pardevant les Officiers de Draguignan, le 14 Mars 1270.

L'arrière-petit-fils de Bertrand-Rimbaud d'Estelle vint s'établir à Toulon, où fon petit-fils Jean-André d'Estelle, ayant été fait Commiffaire Royal d'Artillerie, fut envoyé au Département de Marfeille, où il commanda en cette qualité l'Artillerie depuis 1514 jufqu'en 1530; & il s'y diftingua furtout en 1524, lorfque l'Empereur Charles-Quint vint faire le fiège de Marfeille, dont il ne remporta que la honte de n'avoir pu réuffir dans fon entreprife.

Après fa mort, fon fils aîné, nommé François, fe maria à Toulon & revint continuer fa réfidence à Marfeille, où il étoit né, & fa poftérité, jufqu'à Henri-François-Laurent d'Estelle-Daren, Officier des Vaiffeaux du Roi, a continué d'y réfider. Cet Henri-François-Laurent, en entrant dans la Marine, a produit, en 1754, les preuves de fa Nobleffe au Juge d'Armes de France, M. d'Hozier, Généalogifte de la Maifon du Roi, lefquelles feront rapportées ci-après. Elles remontent à 1520, en huit degrés fans interruption, par une filiation fuivie & foutenue de tous les contrats de mariage, & autres actes contemporains.

I. Jean-André d'Estelle, Commiffaire Royal d'Artillerie, mentionné ci-deffus, fe maria à Marfeille avec *Jeannette de Pafties* ou *Paftier de Seillans*, fille de *Pierre*, dont il eut

II. François d'Estelle, marié à Toulon à *Anne de Ripert de Baudouin*, fille d'*Antoine* & de *Françoife de Cambe*, par contrat paffé devant *Berenguier Garnier*, Notaire Royal à Toulon, le 5 Janvier 1542. Il en eut

III. André d'Estelle, Ecuyer, qui, par contrat paffé à Marfeille, le 18 Février 1572, pardevant *Blanc*, Notaire Royal de ladite ville, époufa *Madeleine de Sicolle*, fille de *Pierre*, Ecuyer, dont:

IV. Pierre d'Estelle, Ecuyer, qui époufa, par contrat paffé le 28 Décembre 1622, pardevant *Taxil*, Notaire Royal à Marfeille, *Anne de Renalde*, fille de *Balthazar* & de *Jeanne de Faudran*. Il en eut:

V. Pierre d'Estelle, IIᵉ du nom, Ecuyer, qui fit alliance, par contrat paffé devant *le Bon*, Notaire à Marfeille, le 11 Août 1653, avec *Gabrielle de Mouftier*, fille d'*Ifnard*, Ecuyer, & de *Marguerite de Robion*. Leurs enfans furent:

1. Jean-Baptiste, qui fuit;
2. Et Anne, mariée, à Manofque, avec *André de Fauris*.

VI. Jean-Baptiste d'Estelle, qualifié de *Meffire* dans fon contrat de mariage, paffé devant *Beauvais* & fon confrère, Notaires au Châtelet de Paris, le 22 Avril 1699, avec *Elifabeth de Bonnaud de Roquebrune*, fille de *Jules-Jofeph*, & de *Marie Robion*, dont:

VII. André-Jean-Baptiste d'Estelle, Chevalier, Seigneur de la Plage-Daren, marié, le 11 Avril 1730, dans la Chapelle du Palais Epifcopal, par l'Evêque de Marfeille, à *Madeleine Curraud*, dont:

1. Henri-François-Laurent, qui fuit;
2. Marie-Marguerite-Claire, mariée, par contrat paffé à Marfeille le 21 Octobre 1754, pardevant *Segond*, Notaire Royal, à *Charles-Gafpard de Laugier*, Chevalier, Baron de Beaucoufe, Chevalier de Saint-Louis, Commandant pour le Roi à Lauterbourg en Alface;

3. & 4. Marie-Rosoline & Marie-Marguerite.

VIII. Henri-François-Laurent d'Estelle étoit Enseigne des Vaiſſeaux du Roi, au Département de Toulon en 1761. Nous ignorons ſon alliance.

Les armes: *d'azur, à trois étoiles d'or, poſées 2 & 1; au chef couſu de gueules, chargé d'un lion paſſant d'argent.* Supports: *deux lions.* Cimier: *un lion ſortant à demi-corps, tenant une épée nue à la patte droite.*

ESTENDART (l'), en Normandie. La Roque, dans ſon *Traité des noms*, pag. 55, dit que Pierre de l'Estendart, Chevalier, en quittant le nom *de Baine,* qui étoit celui de Robert, ſon père, en conſerva les armes, qui ſont: *d'argent, au lion de ſable, chargé ſur l'épaule ſéneſtre d'un écuſſon à trois faſces de gueules.*

On trouve Guillaume de l'Estendart, dit *de Baine*, Seigneur de Lincy, marié à *Mabille de Marly*, avec laquelle il vivoit en 1235. Guillaume de Nangis, dans ſon Hiſtoire, dit qu'il ſuivit, en 1266, Charles de France, Comte d'Anjou, lorſqu'il alla prendre poſſeſſion du Royaume de Sicile. Il eut pour fils:

Robert de l'Estendart, Seigneur de Lincy, marié à *Alix,* Dame *de Marolles*, dont vint:

Robert de l'Estendart, IIe du nom, Seigneur de Lincy & de Beaucheſne, qui épouſa *Catherine d'Eſtouteville*, fille de *Colard d'Eſtouteville*, Seigneur de Torcy, &c., & de *Jeanne de Blainville*, ſa première femme, fille & héritière de *Jean*, dit *Mouton*, Sire de Blainville, Maréchal de France.

La Roque, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, pag. 571 & 938, dit que des titres de cette maiſon apprennent que Guillaume de l'Estendart, IIe du nom, Seigneur d'Olivet, étoit Panetier du Roi, Capitaine de Meulan, & qu'il épouſa 1° *Iſabeau de Boëves*; & 2° *Marguerite de Châteaufort.* De celle-ci il eut:

Hutin de l'Estendart, Seigneur de Boubert & de Sevines, père de

Gilles de l'Estendart, Seigneur de Sevines, qui eut pour fils:

Jacques de l'Estendart, Seigneur de Sevines, marié à *Jeanne de la Roque*, dont:

Hélène de l'Estendart, femme de *Jean Boutillac*, Seigneur de Mazernay, &c. En elle finit la branche aînée.

Pierre de l'Estendart, Chevalier, Seigneur de Hanches, étoit marié, en 1460, avec *Jeanne Filleul*, Dame d'honneur de la Reine, qui lui porta en dot la Terre & Seigneurie de *Bully* en Bray. Elle eſt reſtée, depuis ce tems, dans cette Maiſon, dont une branche eſt établie dans l'Artois, de laquelle étoit N... de l'Estendart, Page de la Petite-Ecurie du Roi en 1732, mort Enſeigne au Régiment des Gardes-Françoiſes en 1737.

Ce Pierre de l'Estendart étoit le quatrième aïeul de

Jean de l'Estendart, Maréchal-de-Camp, en faveur duquel la terre de *Bully* fut érigée en *Marquiſat*, pour lui & ſes deſcendans, mâles & femelles en ligne directe & collatérale, par Lettres du mois d'Octobre 1677, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes, le 20 Mai 1688. Il fut père de Louis, & aïeul de Jean-Louis, Marquis de Bully, mort le 7 Mars 1740, ſans poſtérité. Le Marquiſat de Bully a paſſé à ſa ſœur Thérèse-Susanne de l'Estendart, morte en 1747, veuve de *Charles*, Marquis de *Roncherolles*, qui l'avoit épouſée par contrat du 21 Février 1699, dont le fils, *Thomas-Sibylle,* n'a laiſſé qu'une fille, *Anne-Marguerite-Thérèſe de Roncherolles*, Marquiſe de Bully, mariée, le 21 Janvier 1744, à *René-Nicolas-Charles-Auguſtin de Maupeou*, lors Préſident au Parlement de Paris, Chancelier & Garde des Sceaux de France, en Septembre 1768; & morte le 21 Avril 1752.

Il y a encore les Seigneurs d'Angerville, qui ſont de la Maiſon de l'Eſtendart, par Charles de l'Estendart, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, ſecond fils de Louis, Seigneur de Bully, qui eut en partage la Seigneurie d'*Angerville-la-Martel*, érigée, en ſa faveur, en *Baronnie*, par Lettres du mois d'Avril 1655. Il avoit épouſé, en 1640, *Claude de Pipemont,* de laquelle il eut:

Henri de l'Estendart, Baron d'Angerville, marié, le 25 Septembre 1677, à *Marguerite de Pipemont*, Dame de Verchoq en Boulonnois. De cette alliance vint:

Charles-Dominique de l'Estendart d'Angerville, marié, le 17 Novembre 1711, à *Marie-Maximilienne-Claire de Carnin*, dont eſt né, le 23 Mars 1717,

Charles-Alexandre de l'Estendart, Baron d'Angerville-la-Martel.

C'eſt ce que nous pouvons dire de cette ancienne Nobleſſe, ſur laquelle nous n'avons point reçu de Mémoire.

ESTERHAZY, en Hongrie. Nicolas Esterhazy, Conſeiller Intime & Actuel de Leurs Majeſtés Impériale & Royale, né le 18 Décembre 1717, épouſa, le 13 Mars 1737, *Marie-Eliſabeth*, Comteſſe *de Weiſſenwolf*, née le 21 Mars 1718, de laquelle il eut:

1. François-Antoine, qui ſuit;
2. Nicolas, né en 1741, Chambellan de Leurs Majeſtés Impériale & Royale;
3. Et Marie-Anne, née en 1739, mariée à *Antoine*, Comte *de Craſſalcowich*.

François-Antoine Esterhazy, né en 1738, épouſa, le 10 Janvier 1763, *Marie-Thérèſe*, Comteſſe *d'Erdody*, née le 23 Novembre 1743, dont il eut:

1. Nicolas, né le 12 Décembre 1765;
2. Antoine, né le 3 Juillet 1767;
3. Et Marie-Thérèse, née le 7 Février 1764.

* ESTERNAY, dans la Brie Champenoiſe, Diocèſe de Troyes: Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois d'Août 1653, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 12 & 29 Janvier 1654, en faveur de *Michel Larcher*, Préſident en la Chambre des Comptes de Paris.

ESTERNO ou ETERNOZ, en Franche-Comté. C'eſt une ancienne Nobleſſe qui tire ſon nom d'un Village ſitué dans le reſſort du Bailliage d'Ornans, à deux lieues de la ville de Salins. Etienne d'Esterno, Chevalier, fut préſent à un déſiſtement de *Narduin de Châtillon-ſur-Liſon*, fait à l'Abbaye de Balerne en 1132.

I. Guy d'Esterno, Chevalier, Etienne d'Esterno, Damoiſeau, & Villenc d'Esterno, Prêtre, vraiſemblablement petit-fils de cet Etienne, engagèrent vers l'année 1240, à l'Abbaye de Balerne, des héritages ſitués près de la ſource du Liſon. Le même Etienne d'Esterno, Damoiſeau, du conſentement de *Meliſende*, ſon épouſe, de Willemette & de Clémence, ſes filles, donna à l'Abbaye de Billom *quidquid poſſidebat ad Altaria de Eſterno & de Colans, cum jure patronatûs*, ce qui eſt prouvé par une Charte confirmative de ce don, accordée par l'Archevêque de Beſançon en 1242. Guy d'Esterno, Chevalier, eut pour enfans:

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Eudes, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné.

II. Jean d'Esterno, Chevalier, fut père de

III. Gerard d'Esterno, qui étoit mort en 1304, lorſque ſa veuve, *Odette de Chiſſey*, reprit en fief d'*Etienne de Bourgogne*, ce qu'elle poſſédoit dans la Seigneurie de Chiſſey. Ils eurent:

IV. Richard d'Esterno, Chevalier, qui fut tuteur de Jean, fils de Richard d'Esterno, Ecuyer, ſon couſin, auquel il rendit compte de ſa tutelle, en l'année 1341. Il fut inhumé dans l'Egliſe d'Eſterno, ſous une tombe, où l'on voit les armes & l'épitaphe ſuivante: *Hic jacet Richardus d'Eſternol, Miles, qui obiit anno M. CCC. XXXXIX.* Il avoit épouſé *Guillemette de Montrichard*, & on lui donne pour fils:

V. Gillet d'Esterno, Ecuyer, qui épouſa *Guillemette de Beaufort*, dont

Demoiſelle Claude d'Esterno.

II. Eudes d'Esterno, Chevalier, ſecond fils de Guy, reçut de Jean de Chalon, Comte de Bourgogne, dix livrées de terre de rente, en augmentation du Fief qu'il tenoit de ce Prince au lieu d'Eſterno, ſuivant une Charte de l'an 1259. Il fut Gouverneur du Château de Montmahoux, & reçut ordre du Comte de Bourgogne de ne rendre ce Château qu'aux enfans de Laure de Commercy, ſa troiſième femme. Par le commandement de ce Comte, il fit hommage à ladite Laure, Comteſſe de Commercy, & à ſes enfans, ſuivant une Charte de l'an 1263. Il avoit épouſé *Nicole de Scey* ou *Ceis*, fille de *Raald*, IIe du nom, Sire *de Scey*, & de *Jeanne*, Dame *de Fertans*. Il reprit en Fief, au nom de ſon épouſe, ce qu'elle poſſédoit dans la Châtellenie de Montmahoux, en 1278. Il en eut:

1. Guy ou Guillaume, qui ſuit;
2. Richard, rapporté après la poſtérité de ſon aîné;
3. Perrin, qui n'a pas laiſſé de deſcendans connus;
4. Et Jean, Abbé de Beaume, inhumé dans cette Abbaye, où l'on voit ſon tombeau.

III. Guy, ou Guillaume d'Esterno, fut confirmé, par une Charte d'Etienne de Chalon, Sire de Vignory, de l'an 1299, dans la

jouiſſance de dix livrées de terre de rente, qui avoient été données à *Monſeigneur* Eudes d'Esterno, ſon père, par Jean de Chalon, Comte de Bourgogne. Il fit ſon teſtament en 1341, par lequel il y inſtitue héritière Jeanne, ſa fille, à la charge de remplir ſes intentions, & au cas qu'elle y manquât, il la prive de ſes biens, lui ſubſtituant Meſſire *Thibaut de Scey*, ſon parent & ſon ami ſpécial; & au cas que ce dernier vint à y manquer, il nomme pour héritier *Noble, Puiſſant & redoutable Seigneur Jean de Chalon*, Sire d'Arlay. Il fit, par ſon teſtament, des dons conſidérables à différentes Egliſes, & demanda d'être inhumé dans celle d'Eſterno. Il avoit épouſé *Jeanne de Vaudrey*, dont il eut :

1. Jeanne d'Esterno, alliée à *Renaud d'Arly*, Ecuyer;
2. Et Isabelle d'Esterno, mariée à *Hugues*, dit *Eſpagnol*, Chevalier. Cette Dame, par ſon teſtament, fit des dons à *Guillemette de Champvent*, ſa Demoiſelle, fille de *Guillaume*, Ecuyer, & demanda d'être inhumée dans l'Egliſe de Château-Châlon.

III. Richard d'Esterno, Ecuyer, ſecond fils d'Eudes, & de *Nicole de Scey*, épouſa *Guillemette de la Grange*, fit ſon teſtament en 1337, nomma pour héritier Jean d'Esterno, ſon fils unique, qui ſuit; & fonda une Chapelle dans l'Egliſe d'Eſterno ſous l'invocation de la Sainte Vierge.

On trouve à la même date un Richard d'Esterno, Chevalier, dont la veuve *Iſabelle Tripoteal*, fille de *Henri*, dit *Tripoteal*, Chevalier, fit ſon teſtament l'an 1339, & rappelle *Jean Fromond* & *Marguerite*, ſes enfans.

IV. Jean d'Esterno, Ecuyer, & qualifié enſuite Chevalier, acheta de Jean de Châtillon-ſur-Liſon, des dîmes ſur le territoire d'Eſterno & de Nan. Cette acquiſition fut faite en 1349, & ſes deſcendans en jouiſſent depuis ce tems. En 1367 il comparut avec le titre de Chevalier, aſſiſté de Jean d'Esterno, Damoiſeau, ſon fils, pour vendre à Pierre de Vonvoux, Ecuyer, une Seigneurie qu'ils avoient au Val de Miège. Il avoit épouſé *Bonne de Marigney*, fille de *Jean*, Sire *de Marigney*, dont il eut:

1. Jean, qui ſuit;
2. Guy, Prêtre, fondateur d'une Chapelle en l'Egliſe d'Eſterno, ſous l'invocation des trois Rois. Il fonda de plus, conjointement avec Louis de Chalon, Prince d'Orange, un Chapitre de Chanoines dans la même Egliſe, en 1424, auquel il donna tous ſes biens. Ce Chapitre tranſporté, peu après, dans la ville de Noſeroi, poſſède encore aujourd'hui pluſieurs héritages & des dîmes au lieu d'Eſterno, qui lui viennent de cette fondation. Guy, par ſon teſtament & codicille de 1429, demanda d'être enterré dans le Cimetière de l'Abbaye de Migette;
3. Jeanne, Abbeſſe de Battant;
4. Et Simonnette, alliée à *Guillaume de Villeneuve*, Ecuyer, qui reprit en Fief, en 1404, de *Huguenin de Scey*, Ecuyer, Seigneur de Fertans, ce qu'il poſſédoit à Eſterno, du chef de ſa femme, relevant de la Seigneurie de Fertans.

V. Jean d'Esterno, Chevalier, Seigneur dudit lieu, teſtà en 1410, fit un legs à l'Egliſe d'Eſterno, pour l'entretien des lampes & l'augmentation du luminaire de cette Egliſe, dans laquelle il demanda d'être inhumé. Il y fonda une Chapelle en l'honneur de Saint Julien, nomma pour ſes héritiers ſes deux fils, les ſubſtituant l'un à l'autre; dota ſes filles, & nomma pour ſes exécuteurs teſtamentaires Guy d'Esterno, ſon frère, & Garnier d'Amondans, Prêtres. Jean & Pierre d'Esterno ſes fils, firent un affranchiſſement à Eſterno, en 1425, & l'on voit dans cet acte que leur mère avoit été *Simonnette du Larderet*. Il eut pour enfans :

1. Jean, qui ſuit;
2. Pierre, Ecuyer, dont l'alliance eſt inconnue, qui ne laiſſa qu'une fille, nommée

   Jeanne, alliée à *Guiod de Coutier*, Ecuyer, laquelle vendit, étant veuve, en 1497, aux enfans de Guiod d'Esterno, ſon couſin germain, ce qu'elle poſſédoit à Eſterno du chef de Pierre d'Esterno, ſon père.

3. Marguerite, qui épouſa Perrin Grenier, Ecuyer, Echanſon héréditaire de l'Archevêché de Beſançon;

Et pluſieurs filles.

VI. Jean d'Esterno, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, poſſédoit avec ſon frère, Pierre, une Maiſon à Salins, en 1413, dans laquelle, de l'autorité de Guy d'Esterno, Prêtre, leur oncle, ils acquirent un cens Seigneurial de *Huguenin d'Uſie*, Chevalier. Il étoit mort en 1428, ſuivant l'acte de tutelle de ſon fils, qui eut pour tuteur Pierre d'Esterno, ſon oncle. Il avoit épouſé *Guillemette*, ſœur d'*Othenin de Vuillafans*, Ecuyer, dont il eut :

VII. Guiod d'Esterno, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, avec Pierre d'Esterno, fon oncle. Il époufa, par contrat paffé à Salins, en 1453, *Gérarde de Noferoi,* fille de *Jean de Noferoi,* Ecuyer, & de *Bonne de Guierche.* Il fut inhumé dans le cloître des Frères-Mineurs de Salins, fous une tombe chargée du Blafon de fes armes, dont l'écu eft traverfé par une épée. *Gérarde de Noferoi,* fa veuve, tefta à Efterno, en 1505, dans un âge très-avancé, & choifit fa fépulture dans l'Eglife dudit lieu auprès des prédéceffeurs de fon mari, & nomma pour fes héritiers les enfans de feu Marc d'Esterno, fon fils aîné. Guiod eut de fon mariage :

1. Marc, qui fuit;
2. Jean, Protonotaire Apoftolique, inhumé avec épitaphe dans l'Eglife d'Efterno ;
3. Et Antoine, auteur d'une branche rapportée ci-après.

VIII. Marc d'Esterno, Ecuyer, Seigneur dudit lieu avec fes frères, époufa, par contrat paffé à Befançon, en 1489, *Richarde Poifier,* fille de noble homme *Humbert Poifier,* Ecuyer, & de *Jeanne de Grammont,* d'une illuftre Maifon du Comté de Bourgogne, dont il eut :

Antoine, qui fuit;
Et plufieurs filles.

IX. Antoine d'Esterno, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, fut tué à la bataille de Pavie, où il fervoit dans l'Armée victorieufe de l'Empereur Charles-Quint. On voit, par l'inventaire de fes biens, fait à Efterno, en 1528, de l'autorité du Bailliage d'Ornans, qu'il avoit époufé *Bernardine de Monterans,* fœur de *Jeanne de Monterans,* alliée à *Etienne de Saint-Mauris,* Gouverneur de Pontarlier, & fille de *Jean de Monterans,* Ecuyer, & de *Marguerite de Dully.* Il en eut :

1. Simon, qui fuit ;
2. Pierre, dont on parlera enfuite ;
3. Nicolas, Prêtre & Chanoine en l'Eglife de Saint-Maurice de Salins ;
4. Et Simonne, alliée à *Jean Merceret,* Ecuyer, Seigneur de Mont-fous-Vaudrey.

X. Simon d'Esterno, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Malans, d'Ornon, Goux-lès-Vercel, Gouverneur du Château d'Ufie, après avoir été Ecuyer d'Ecurie de l'Empereur Charles-Quint, dont il eut auffi une penfion, fut d'abord Lieutenant d'une Compagnie de 200 Lances, que Jean d'Achey, Baron de Thoraife, conduifit aux Pays-Bas. Il fit hommage de fa Seigneurie d'Efterno, relevante de la Maifon de Chalon, entre les mains de François de Vergy, Gouverneur du Comté de Bourgogne, en 1559. Il y réunit par acquifition de *Jean de Villeneuve,* Chevalier, pour le prix de 1200 livres, un partage que Simonnette d'Esterno avoit porté dans cette Maifon, duquel *Guillaume de Villeneuve,* Ecuyer, fon mari, avoit fait hommage. Il avoit époufé *Gafparde Marlet,* fille de *Gauthier Marlet,* Ecuyer, Seigneur de Goux-lès-Vercel, Gouverneur du Château-Saint-Agnes, & de *Jeanne de Chanterans.* Elle étoit veuve de *Pierre de Montrichard,* Ecuyer, Seigneur de Fertans, dont elle n'avoit eu qu'une fille, *Anne de Montrichard,* mariée à *Joachim de Poligny,* Seigneur de Châtillon-fur-Lifon. Cette Dame fut inhumée dans l'Eglife d'Efterno fous une tombe chargée de fes armes, & elle n'eut point d'enfans de Simon d'Esterno, fon fecond mari, tué en duel à Befançon, par *Philibert de Rye,* Baron de Balançon. Il eut pour héritier Pierre, fon frère, qui fuit.

X. Pierre d'Esterno, Ecuyer, époufa *Catherine de Guierche,* dont il n'eut point d'enfans, & mourut à Efterno en 1583, laiffant pour héritiers des biens de fa branche Simonne d'Esterno, fa fœur, mariée, comme on l'a dit ci-deffus, à *Jean Merceret,* laquelle prit des engagemens, pour faire paffer fes biens à Claude d'Esterno, veuve d'*Etienne,* Seigneur *de Salgret,* fa coufine au troifième degré, laquelle inftitua pour fon héritier univerfel Pierre d'Esterno, fon neveu.

SECONDE BRANCHE.

VIII. Antoine d'Esterno, Ecuyer, Seigneur dudit lieu avec Marc d'Esterno, fon frère, troifième fils de Guiod, & de *Gérarde de Noferoi,* époufa, à Befançon, en 1493, *Claude Poifier,* fille de noble homme *Humbert Poifier,* Ecuyer, & de *Jeanne de Grammont,* & fœur de *Richarde Poifier,* femme, en 1489, de Marc d'Esterno, fon frère aîné. Il en eut :

IX. Jean d'Esterno, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qui fut tuteur des enfans d'Antoine d'Esperno, fon coufin, tué à la bataille de Pavie. Il époufa, par contrat paffé à Salins, en 1521, *Catherine Coytand,* dont :

1. Pierre, qui fuit;
2. Jean-Frédéric, qui, de fon mariage avec *Marguerite du Moulin*, eut:
   Antoinette d'Esterno, alliée à *Jean-Bonaventure de Salives*, Ecuyer, Seigneur de Chargey, inhumée avec lui dans l'Eglife Collégiale de Gray;
   Claudine d'Esterno, mariée à *François d'Arbonnay*, Ecuyer, Seigneur de Villers-Farlay;
   Et Anne-Gasparine, alliée à *Pierre de Bancenel*, Ecuyer.
3. Et Claude d'Esterno, femme & héritière univerfelle d'*Etienne*, Seigneur *de Salgret*. Elle réunit les biens de Simonne d'Esterno, fa coufine, héritière par la mort de fes frères, de la branche aînée de fa famille; & Pierre d'Esterno, fon neveu, dont on va parler, qu'elle fit fon légataire univerfel, lui éleva un Maufolée de marbre dans le Sanctuaire de l'Eglife de Saint-Jean, de la Ville de Salins. Elle eft nommée dans fon épitaphe: *la vraie Mère de fa Noble Maifon.*

X. Pierre d'Esterno, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Capitaine au Régiment d'Achey, époufa, par contrat paffé à Salins, en 1552, *Antonia Grand*, fille unique & héritière d'*Etienne Grand*, Ecuyer (fils de *Jean Grand*, Ecuyer, & de *Claudine de Villey*), & de *Claudine de Varennes*, fille d'*Antoine de Varennes*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Marguerite de Beauffremont*. De ce mariage vint:

XI. Pierre d'Esterno, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Refranche, Alaife, Salgret, Malans & Lizine, qui fit hommage de la Seigneurie d'Alaife, en 1598, entre les mains du Comte de Champlitte, Gouverneur de Franche-Comté. Il fut pendant cinq années Lieutenant de ce Seigneur dans la Ville de Salins, & commanda les Troupes qui fortirent de cette Ville, en 1595, pour aller au fecours de celle de Château-Châlon. Il fut inhumé dans l'Eglife d'Efterno fous une tombe chargée de fes armes, & de celles de fes alliances, parmi lefquelles on remarque celles de *Bauffremont*. Il avoit époufé, par contrat paffé à Salins, en 1591, *Elifabeth Quanteal*, fille & héritière de *François de Quanteal*, & de *Marguerite Mouchet*, dont:

1. Claude, qui fuit;
2. Et Guyon, dont la poftérité fera rapportée après celle de fon aîné.

XII. Claude d'Esterno, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Alaife, Malans & Lizine, Gouverneur du Château d'Ornans, époufa *Françoife de Vefoul*, fille de *Georges de Vefoul*, Ecuyer, Seigneur de Raincourt, & de *Philippote de Saint-Belin*. Ils moururent l'un & l'autre de la pefte, en 1628, ayant aliéné une partie de leurs biens, & laiffèrent pour fils unique:

XIII. Louis d'Esterno, Ecuyer, qui acheva de diffiper fa fortune. Ses biens furent vendus par autorité du Parlement de Dôle en 1660. Il avoit fait un mariage d'inclination, dont il eut:

XIV. François d'Esterno, mort en Allemagne, Lieutenant-Colonel des Gardes de l'Electeur de Cologne, fans laiffer de poftérité.

TROISIÈME BRANCHE.

XII. Guyon d'Esterno, Ecuyer, Seigneur de Salgret, Refranche & d'Efterno, fecond fils de Pierre, IIe du nom, & d'*Elifabeth Quanteal*, fit acquifition de la Seigneurie d'Efterno, mife en decret avec les autres biens de Louis d'Esterno, fon neveu, paffé au Parlement de Dôle, en 1660; fut Capitaine de 100 hommes de guerre au fervice de la Maifon d'Autriche, par commiffion de Charles, Duc de Lorraine, Commandant au Comté de Bourgogne, en 1638. Il époufa, par contrat paffé à Salins, en 1620, *Jeanne de Cécile*, fille de *Jean de Cécile*, Ecuyer, Gouverneur du Château de Ranes, dont:

XIII. Alexandre d'Esterno, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Salgret, Refranche, Capitaine au Régiment de Bourgogne pour le fervice de la Maifon d'Autriche, qui fut fait prifonnier dans le Fort de la Ratte, qu'il défendoit pendant le fiège de la ville de Salins, lors de la conquête de la Province de Franche-Comté, par Louis XIV en 1668. Il époufa, par contrat paffé à Pefmes, en 1672, *Claude Aubert*, fille de *Pierre Aubert*, Seigneur des grandes & petites Réfies, Chaumercenne, & de *Françoife de l'Allemand*. Celle-ci étoit fille de *Henri-Denis de l'Allemand*, Seigneur d'Augerans, & de *Louife d'Andelot*, petite-fille de *Claude de l'Allemand*, Baron de Vaite, & d'*Anne de Mailly*, laquelle étoit fille de *Gafpard de Mailly*, Seigneur de Clinchamps, & de *Marguerite de Prie*. Il eut de fon mariage:

1. Lambert, qui fuit;

2. Philippe, rapporté après ſon frère aîné;
3. Pierre-François, Abbé Commendataire de Saint-Rigaud, Diocèſe de Mâcon, Prieur de Juſſanmoutier & de Saint-Renobert;
4. Susanne, alliée à *Richard Duval*, Chevalier, Seigneur d'Eſſertenne;

Et pluſieurs filles, Religieuſes.

XIV. Lambert, Comte d'Esterno, Seigneur dudit lieu, Collan, Refranche, Pitgam, Ames, la Herbellerie, Lattre, le Péroy, Lieutenant-Colonel d'Infanterie au ſervice de France, & Chevalier de Saint-Louis, obtint l'érection de la Terre de *Pitgam en Comté*, ſous la dénomination *d'Eſterno*, par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1724, regiſtrées au Parlement de Flandre le 16 Avril 1725, & au Bureau des Finances à Lille le 25 Juin ſuivant. Cette Seigneurie donne le rang de ſecond Vaſſal de la Châtellenie de Bergues, & la ſeconde place dans les Aſſemblées d'Etats. Il a épouſé, par contrat paſſé à Saint-Omer, en 1708, *Jeanne-Alexis de la Haye-Duverpe*, fille unique & héritière de feu *Marc-Pierre de la Haye-Duverpe*, Chevalier, Seigneur de Pitgam, Ames, la Herbellerie, Lattre, le Péroy, & d'*Anne-Marie-Jeanne de Winterfeldt*. Ce *Marc-Pierre de la Haye* étoit fils de *Pierre-Amour de la Haye-Duverpe*, Chevalier, Seigneur deſdits lieux, & de *Françoiſe de Fiennes*, d'une Maiſon illuſtre du pays d'Artois, qui a produit un Connétable de France; & *Anne-Marie-Jeanne de Winterfeldt* étoit de la Maiſon de ce nom au pays de Brandebourg, fille de *Charles-Frédéric*, Baron *de Winterfeldt*, Colonel d'Infanterie au ſervice de la Maiſon d'Autriche, & d'*Anne de Calonne de Courtebonne*. Lambert, Comte d'Esterno, a eu de ſon mariage:

1. Philippe-Joseph, qui ſuit;
2. Ernest-Joseph, Capitaine de Dragons, mort à l'âge de 24 ans au Camp de Simmeren, dans le Palatinat;
3. Et Françoise, alliée, par contrat paſſé à Eſterno, à *Philippe-Ulric-Laurent*, Comte *de l'Allemand*, Baron de Vaite.

XV. Philippe-Joseph, Comte d'Esterno, Seigneur dudit lieu, Collan, Refranche, Pitgam, Ames, la Herbellerie, Lattre, le Péroy, a épouſé, par contrat paſſé à Dôle, en 1738, *Gabrielle d'Arviſenet*, Dame de Lavans, Auxange, Bertotange, fille de *Ferdinand d'Arviſenet*, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux, Préſident de la Chambre des Comptes de Dôle, & de *Philiberte-Jacques de Nan*, Dame dudit lieu, & de Montrichard, dont:

1. Antoine-Joseph-Philippe-Regis, qui ſuit;
2. Et Jeanne-Alexis-Gabrielle-Ferdinande, mariée, par contrat paſſé au Château de Lavan, en 1763, à *Louis-Eucher-Ermenfroy de Froiſſard*, Comte de Broiſſia.

XVI. Antoine-Joseph-Philippe-Regis, Comte d'Esterno, Seigneur de Lavans, &c., Grand-Bailli d'Amont, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Enſeigne de la Compagnie des 200 Chevaux-Légers, de la Garde ordinaire du Roi, a épouſé, par contrat paſſé à Paris, en 1769, & ſigné par le Roi & la Famille Royale, *Adélaïde-Honorée Hennequin d'Ecquevilly*, fille d'*Auguſtin-Louis*, Marquis d'Ecquevilly & de Chémery, Seigneur de Famechon, Bonaſte, Morainvilliers, Maréchal-de-Camp, Capitaine-Général des Toiles de Chaſſe, Tentes, Pavillons du Roi & équipage du Sanglier, & d'*Honorée de Joyeuſe*, fille de *Jean-Gédéon de Joyeuſe*, Comte de Grandpré, Lieutenant-Général des Provinces de Champagne & de Brie, & d'*Antoinette de Villers*. De ce mariage ſont iſſus:

1. Ange-Philippe-Honoré, né le 10 Mars 1770;
2. Et Anne-Ferdinand, né le 17 Juin 1771.

XIV. Philippe d'Esterno, Chevalier, Seigneur de Molamboz, ſecond fils d'Alexandre, & de *Claude Aubert*, épouſa, par contrat paſſé à Salins, en 1710, *Catherine de Bancenel de Myon*, fille de *Jean-Baptiſte de Bancenel*, Ecuyer, Seigneur de Myon, & de *Charlotte de Jouffroy-d'Abbans*, dont il a eu:

1. Charles-Joseph, qui ſuit;
2. Alexandre-Ermenfroy, Prêtre, Chanoine du Chapitre noble de Saint-Louis de Gigny, Prieur de Juſſanmoutier & de Saint-Renobert;
3. & 4. N... & N... d'Esterno, Capitaines au Régiment de Champagne;
5. & 6. Et deux filles, dont une Religieuſe de la Viſitation de Sainte-Marie à Salins.

XV. Charles-Joseph d'Esterno, Chevalier, Seigneur de Molamboz, a été ci-devant Capitaine de Grenadiers au Régiment de la Marine.

Les armes: *de gueules, à la faſce d'argent, accompagnée de trois arrêts de lance de même, poſés 2 en chef & 1 en pointe.*

ESTERVILLE (D'), Ecuyer, Sieur de Moon & de Brecy, en Normandie, Election de Bayeux, ancienne noblesse, porte: *échiqueté d'or & d'azur à deux fasces d'or.*

* ESTIAUX, en Anjou. Les Baronnies & Châtellenies d'*Estiaux*, *Demis*, *Longpré & Saint-Philibert*, furent unies & érigées en *Marquisat*, sous le nom d'*Estiaux*, par Lettres du mois de Janvier 1702, registrées le 10 du même mois, en faveur de LOUIS-ALEXANDRE CROISET, Président en la quatrième Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris. Voyez CROISET D'ESTIAUX.

ESTIBAYRE, en Languedoc. Cette Noblesse est ancienne: on n'en sait point l'origine, dit un *Mémoire juridique envoyé*, à cause de l'égarement des premiers titres depuis les troubles arrivés dans la Guyenne; mais ceux qui se sont conservés sont plus que suffisant pour l'établir.

I. MATHIEU D'ESTIBAYRE, par lequel commence la filiation suivie, vivoit en 1482. Cela est prouvé par le contrat de mariage de ROGER, son fils, qui suit, où il est mentionné.

II. ROGER D'ESTIBAYRE épousa, le 19 Novembre 1538, par contrat du 16, retenu par *Gratian de Saint-Pierre*, Notaire de Tarbes, noble *Jeanne d'Omex*, & son père & lui prennent dans cet acte la qualité de *Nobles*. De cette alliance vint:

III. JEAN D'ESTIBAYRE, qui prend aussi la qualité de *Noble* dans son contrat de mariage, retenu par *Jean de Laffite*, Notaire de Vielle, avec *Jeanne d'Abadie*. On voit, par cet acte du 29 Novembre 1593, qu'il étoit Seigneur de Vielle, & qu'il fut passé dans sa maison seigneuriale; mais comme il n'y déclare pas de qui il étoit fils, on prouve, par une transaction du 6 Juin 1575, retenue par *Lias*, Notaire, qu'il étoit fils de ROGER. Il eut entr'autres enfans:

IV. GUILLAUME D'ESTIBAYRE, Ecuyer, & Abbé Lai d'Ossen, lequel prend, dans un acte de donation du 14 Avril 1612, la qualité de fils aîné & héritier de feu noble JEAN D'ESTIBAYRE, & de *Jeanne d'Abadie*, ses père & mère. Par cet acte il fait une donation entre-vifs à noble BARTHELEMY D'ESTIBAYRE, son cousin germain; mais ce BARTHELEMY, donataire, étant décédé *ab intestat* & sans enfans, ANTOINE D'ESTIBAYRE, son frère, se mit en possession des biens donnés par GUILLAUME, qui étoit allé faire un voyage en Espagne. Celui-ci, de retour, reprit les biens par lui donnés par une transaction passée, le 30 Octobre 1621, entre lui & ledit ANTOINE D'ESTIBAYRE, son cousin germain. Cet ANTOINE, suivant un acte du 28 Décembre 1627, prévoyant qu'il n'auroit point d'enfans, ratifia une donation faite sous condition, en 1625, audit GUILLAUME D'ESTIBAYRE, son cousin germain, qualifié, dans cet acte, Abbé Lai d'Ossen. On a un Arrêt du Parlement de Toulouse du 10 Septembre 1622, & un acte d'obligation du 21 Octobre 1629, par lesquels il conste que noble GUILLAUME D'ESTIBAYRE, Abbé Lai d'Ossen, fut adjudicataire par décret des biens de JEAN, son père. Il eut de *Marguerite de Lavedan*, son épouse, pour fils aîné:

V. JEAN D'ESTIBAYRE, IIe du nom, qui fut Abbé Lai d'Ossen. Il fut marié, du consentement de son père, par contrat du 8 Décembre 1648, reçu par *Domec*, Notaire, à *Marie de Domec*, fille de noble *Jean*, de laquelle vinrent plusieurs enfans, entr'autres:

1. ANTOINE, qui suit;
2. Et GUILLAUME.

VI. ANTOINE D'ESTIBAYRE se maria, le 8 Septembre 1688, avec *Jeanne du Verger*, & fut assisté de JEAN D'ESTIBAYRE, Abbé Lai d'Ossen, son père, & de GUILLAUME, son frère. Il eut pour fils:

VII. ANTOINE D'ESTIBAYRE, IIe du nom, qui épousa, en 1721, *Mical de la Chaux-d'Annonay*, dont:

1. ANTOINE-GUILLAUME, qui suit;
2. GUILLAUME, Chevalier de St.-Louis, Garde-du-Corps du Roi;
3. & 4. DANIEL & DENIS, Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur;
5. Et JEANNE-LOUISE.

VIII. ANTOINE-GUILLAUME D'ESTIBAYRE, Abbé Lai d'Ossen, Capitaine des Grenadiers Royaux, a épousé, le 14 Septembre 1754, *Madeleine Peyret*, dont est issu:

MICHEL D'ESTIBAYRE.

Voilà la ligne directe de cette famille; mais nous ne pouvons rien dire sur les branches collatérales, n'ayant point reçu de Mémoires.

Les armes: *d'argent, à 2 faucons d'azur, affrontés en chef, & un lévrier de gueules passant en pointe.*

ESTIENNE, en Provence. L'Abbé Robert, dans l'édition de son Ouvrage de 1693,

in-12, page 20 & ſuiv., dit que cette Nobleſſe, appelée en Provençal d'Estève, & en latin *Stephani*, eſt une des plus anciennes de la Province; & pour le prouver il rapporte un titre dépoſé aux Archives du Roi à Aix, de Charles II, liv. B, fol. 40, où il eſt dit que *Raymond des Porcellets* fit recevoir Chevaliers Pierre d'Estienne de Lambeſc, & le fils de ſon frère, attendu qu'ils tiroient leur origine d'ancêtres Chevaliers, & il les exempta de la Taille. Charles II, Roi de Sicile & de Jéruſalem, confirma le tout par des Lettres-Patentes de l'an 1307. La deſcendance de cette famille eſt prouvée depuis Pierre d'Estienne, juſqu'à ceux qui vivent à préſent.

I. Ce Pierre d'Estienne eut pour enfans:

1. Hugues, qui ſuit;
2. Et Jean, auteur d'une branche rapportée ci-après.

II. Hugues d'Estienne, auteur de la branche des Seigneurs de *Chauſſegros*, céda à Robert, Roi de Sicile & Comte de Provence, la quatrième portion de la Terre de Lambeſc, par acte du 7 Mars 1327, & il ſe qualifie *Nobilis Hugo Stephani, Miles & Domicellus, filius quondam D. Petri Stephani, Militis & Domicelli.* Ce Hugues eut de ſon épouſe, dont on ignore le nom, ſuivant le Mémoire qui nous a été fourni,

III. Guillaume d'Estienne (que l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, par Artefeuil, tom. I, p. 349, dit fils de Pierre, premier Conſul de Marſeille en 1360), qui fut Seigneur de Lambeſc, & donna à nouveau bail divers biens enclavés dans le reſſort de ſa Seigneurie, par acte paſſé devant *Pierre Joannis*, Notaire, le 6 Août 1352. Il fut père de Raymond, qui ſuit.

IV. Raymond d'Estienne, Co-Seigneur de Lambeſc, dont il prêta hommage à la Reine Jeanne en 1379, épouſa *Marquiſe de Sabran de Forcalquier*, Dame de Venelles & de Grand-Bois, veuve d'*Antoine de la Croix*, Seigneur de Corbières, & fille d'*Antoine*, Seigneur de Viens, & de *Jeanne d'Agoult*. De ce mariage vinrent:

1. Bérenger, qui ſuit;
2. Geoffroy, tige de la branche des Seigneurs de *Lambeſc*, rapportée ci-après;
3. Et Marguerite, mariée, 1° en 1454, avec *Antoine de Faudran*, & 2° à noble *Alfant de Gueſt*.

V. Bérenger d'Estienne, Ier du nom, Seigneur de Venelles, & en partie de Lambeſc, prêta hommage à *Robert de Damian*, Archevêque d'Aix, Seigneur de Venelles, l'an 1448. Il fut Viguier de la ville d'Arles en 1455, & eut de ſon épouſe, dont on ignore le nom:

VI. Guillaume d'Estienne, IIe du nom, Seigneur de Venelles & de Lambeſc, qui teſta, le 24 Juin 1481, en faveur de

VII. Bérenger d'Estienne, IIe du nom, qui épouſa, en 1501, *Françoiſe de Chauſſegros*, fille de *Boniface*, & petite-fille de *Guillaume de Chauſſegros*, Seigneur de Mimet, Lioux & Gardanne, Secrétaire Rational de la Cour Royale dès l'an 1481. Il teſta, en 1529, en faveur de ſes enfans, ſavoir:

1. Esprit, qui fut Viguier de Marſeille en 1575, auteur d'une branche, ſur laquelle l'Auteur *de l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence* dit n'avoir point reçu de Mémoire;
2. Antoine, troiſième Conſul d'Aix en 1548, mort ſans poſtérité;
3. Et Jean, dont nous allons parler, & qui tranſigea avec ſes frères en 1551.

VIII. Jean d'Estienne, obligé de porter le nom & les armes de *Chauſſegros*, Seigneur de Mimet, de Lioux & de Gardanne, élu ſecond Conſul d'Aix, Procureur du pays en 1559, & Viguier de Marſeille en 1575, ſans doute après ſon frère Esprit, ſe ſignala pendant les guerres de la Ligue, & épouſa, la même année (1575), *Blanche de Genas*, fille de *Jean*, Seigneur d'Eguilles & de Pierredon, & de *Gabrielle de Montcalm de Saint-Véran*, dont:

1. Côme, Seigneur de Mimet, mort ſans enfans;
2. Gaspard, qui ſuit;
3. Honoré, tige de la branche des Seigneurs de *Lioux*, rapportée ci-après;
4. Et une fille, alliée à *Jean Roſtan*, Secrétaire du Roi en la Chancellerie du Parlement.

IX. Gaspard d'Estienne-Chaussegros, Seigneur de Mimet, teſta le 4 Juillet 1658. Il avoit épouſé la ſœur de *Jean Roſtan*, de laquelle il eut:

1. Louis, qui ſuit;
2. & 3. Jean, & Côme, rapporté après Louis, ſon aîné;
4. Et Blanche, alliée à *Joſeph de Chazelles*, Correcteur en la Chambre des Comptes.

X. Louis d'Estienne, Seigneur de Mimet,

ne laissa qu'une fille, mariée avec *Charles de Grimaldy*, Marquis de Régusse, Président à Mortier au Parlement de Provence.

X. Côme d'Estienne, Seigneur en partie de Mimet, troisième fils de Gaspard, n'eut aussi qu'une fille mariée, sans enfans, avec *Jean-Baptiste de Piolenc*, premier Président au Parlement de Grenoble.

IX. Honoré d'Estienne-Chaussegros, Seigneur de Lioux, troisième fils de *Jean*, Seigneur de Mimet, & de *Blanche de Genas*, testa le 19 Mai 1657. Il avoit épousé, en 1624, *Marguerite de Cambis*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Auvare, & de *Susanne de Boniface-Cadenet*, dont il eut

X. Côme d'Estienne-Chaussegros, Seigneur de Lioux, marié, le 30 Juin 1653, à *Lucrèce de Coriolis d'Espinousse*, dont

XI. Honoré d'Estienne-Chaussegros, IIe nom, Seigneur de Lioux, mort en 1733. Il avoit épousé à Forcalquier, en 1683, *Catherine de Gassaud*, fille de *Jacques*, & d'*Elisabeth de Lieutaud*. Il en a eu :

1. Jacques, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Hainaut, marié à Thionville, où il fait sa demeure ;
2. Côme, qui suit;
3. Et Elisabeth, femme de François d'Estienne de Montplaisir, à Lambesc.

XII. Côme d'Estienne-Chaussegros, IIe du nom, Seigneur de Lioux, a épousé à Cavaillon, *Catherine-Thérèse Athenosy*, fille de *François*, & d'*Ursule Martini de Saint-Auban*, dont

XIII. François-Honoré d'Estienne-Chaussegros, Seigneur de Lioux, marié avec *N... de Laurens-Peyroles*.

SECONDE BRANCHE.

V. Geoffroy d'Estienne, deuxième fils de Raymond, Seigneur de Venelles, & de *Marquise de Sabran de Forcalquier*, eut un quart dans la Seigneurie de Lambesc, & la moitié dans celle de Venelles. Il testa, le 6 Juin 1482, en faveur de Raymond, son fils qui suit, & de ses petits-fils, avec substitution en faveur de Guillaume d'Estienne, son neveu.

VI. Raymond d'Estienne, Donataire par son père de la portion qu'il avoit à la Terre de Lambesc en 1479, testa en faveur de ses enfans:

1. Melchior, co-héritier de son père, testa le 25 Avril 1526, en faveur des enfans de son frère Guillaume;
2. Guillaume, qui suit;
3. Antoine, légataire de son père ;
4. Et Pierre, aussi légataire de son père, & auteur de la branche des Seigneurs de *Montplaisir*, rapportée ci-après.

VII. Guillaume d'Estienne, co-héritier de son père, mourut avant Melchior, son frère aîné. Il avoit épousé *Louise de....* & en eut :

1. Gabriel;
2. François, qui suit;
3. Et Jean.

VIII. François d'Estienne testa, le 24 Février 1568, en faveur de ses enfans. Il avoit épousé *Marguerite de Redortier*, de laquelle il eut :

1. Gaspard;
2. Guillaume, qui suit;
3. Michel;
4. Et César.

IX. Guillaume d'Estienne, Ecuyer, qui partagea la succession de ses père, mère, & frères, avec Michel, son puîné, le 28 Novembre 1579, testa le 31 Décembre 1587. Dans cet acte il prend la qualité de Capitaine, commandant une Compagnie de cent Arquebusiers, y institua sa femme héritière, & y fait légataires ses enfans. Il avoit épousé, le 27 Août 1576, *Anne de Cadenet*, & en eut:

1. Joseph, qui suit;
2. Philibert;
3. Pierre;
4. Et Jean-François.

X. Joseph d'Estienne, Ecuyer, fit ouvrir, en sa faveur, le *fideicommis*, apposé au testament de Raymond d'Estienne, son trisaïeul, par Arrêt du Parlement de Grenoble de l'an 1630. Il avoit épousé, par contrat du 27 Mai 1616, *Marguerite de Guibaud*, dont :

XI. Gaspard d'Estienne, maintenu dans sa Noblesse le 28 Février 1668, qui se maria, le 24 Février 1647, avec *Marie de Ruffy*, de la ville de Marseille. Nous ignorons si cette branche est éteinte.

TROISIÈME BRANCHE.

VII. Pierre d'Estienne, Seigneur de Montplaisir, quatrième fils de Raymond, épousa *Louise d'Isnard*, fille de *Louis*, & de *Marguerite de Cays*, de laquelle il eut

VIII. Jean d'Estienne, Ecuyer, Seigneur

de Montplaisir, marié, l'an 1563, avec *Clémence d'Almeras*. De cette alliance vint

IX. ANTOINE D'ESTIENNE, Seigneur de Montplaisir, qui épousa, l'an 1584, à Bonieux, *Catherine de Bioule,* dont

X. FRANÇOIS D'ESTIENNE, Seigneur de Montplaisir, marié à Malemort, en 1629, avec *Diane de Rabasse,* fille de *Gaucher de Rabasse*, Seigneur de Vergons, & de *Madeleine de Renaud*. Il en a eu

XI. LOUIS D'ESTIENNE-MONTPLAISIR, marié, en 1672, avec *Fauris de Saint-Vincent*, dont

XII. JEAN-FRANÇOIS D'ESTIENNE-MONTPLAISIR, marié, en 1719, avec *Marie-Elisabeth d'Estienne-Chaussegros-Lioux*, sa cousine au huitième degré, de laquelle il a des enfans.

QUATRIÈME BRANCHE.

II. JEAN D'ESTIENNE, Ier du nom, second fils de PIERRE Ier, & frère puîné de HUGUES (suivant les titres qui nous ont été communiqués sur cette branche, de laquelle ne parle point l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence),* eut de sa femme, dont on ignore le nom :

III. JEAN D'ESTIENNE, IIe du nom, Ecuyer, qui épousa *Huguette*, & en eut

IV. VINCENT D'ESTIENNE, qui testa le 22 Septembre 1511, & dans son testament il se dit fils de JEAN IIe, y rappelle JEAN Ier, son aïeul, & PIERRE, son bisaïeul. Il avoit épousé *Bartholomée Stephanesse*, laquelle eut pour enfant posthume

V. DURAND D'ESTIENNE, Ecuyer, qui testa le 23 Juin 1562. Il avoit épousé *Antoinette Rogon,* dont il eut :

1. & 2. JEAN & ANTOINE ;
3. PIERRE, qui suit;
4. & 5. JACQUES & VINCENT.

VI. PIERRE D'ESTIENNE s'allia, par contrat du 19 Mars 1584, à *Françoise d'Allenc*, qui le rendit père de

VII. JEAN D'ESTIENNE, Ecuyer, IIIe du nom, qui testa le 19 Novembre 1672, & avoit épousé *Jeanne Lieutaud,* de laquelle vint :

VIII. JEAN D'ESTIENNE, IVe du nom, marié, le 3 Février 1673, à *Thérèse Darbès*. Il en eut :

IX. JEAN D'ESTIENNE, Ve du nom, Ecuyer, qui s'allia, le 7 Juillet 1704, à *Marie-Anne Gabriel*, dont :

1. JEAN-HONORÉ, qui suit ;
2. JEAN-BAPTISTE-ROCH, ancien Lieutenant, rapporté après son frère aîné ;
3. Et JEAN, dont on parlera ensuite.

X. JEAN-HONORÉ D'ESTIENNE, Ecuyer, s'est marié avec *Dorothée Gréoux,* dont il n'a, en 1772, qu'une fille nommée

THÉRÈSE.

X. JEAN-BAPTISTE-ROCH D'ESTIENNE, Ecuyer, Lieutenant au Régiment de Fleury, Infanterie, a épousé, par contrat du 12 Avril 1760, *Pierrette Bloud,* dont est issu :

JEAN-FRANÇOIS, né le 6 Janvier 1761.

X. JEAN D'ESTIENNE, VIe du nom, aussi Lieutenant d'Infanterie dans le même Régiment, a épousé, par contrat du 8 Mai 1753, *Marie de Fontanille*, dont est issu :

JEAN-FRANÇOIS, né le 31 Juillet 1755.

Les armes : *d'azur, à trois bandes d'or.* Supports : *deux griffons d'or.* Cimier : *un buste d'homme avec un chapeau chargé de quelques plumes,* qu'on dit être un *Albanois*, en mémoire de ce que l'origine de cette famille est d'*Albanie*.

ESTIENNE, Ecuyer, Sieur de Longchamp, en Normandie, Election de Valognes, ancienne noblesse, qui porte : *de gueules au sautoir d'argent, cantonné de quatre coquilles d'or.*

ESTIÈVRE, en Normandie : famille anoblie en 1655, qui subsiste dans PIERRE-BRUNO-EMMANUEL ESTIÈVRE DE TRÉMOUVILLE, Ecuyer, né le 9 Août 1729, Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment d'Harcourt, par commission du 10 Mars 1747. Il a deux sœurs, l'une nommée FRANÇOISE-SUSANNE-THÉRÈSE ESTIÈVRE, née le 1er Mars 1728, alliée, le 11 Avril 1747, à *François-Jacques de Grouchy*, Seigneur de Valbacot, fils de *Nicolas-Pierre,* Chevalier de Saint-Louis, Capitaine des Vaisseaux du Roi, & d'*Ursule-Elisabeth Cousin*. La seconde, nommée JEANNE-THÉRÈSE-FRANÇOISE, est née le 1er Janvier 1740. Voyez l'*Armorial gén. de France,* reg. V, part. I.

Les armes : *d'argent, à un cygne de sable, nageant dans une mer d'azur, & un chef de même chargé de trois croissans d'argent.*

ESTIMAUVILLE, en Normandie. Cette famille noble, maintenue par M. Barrin de la Galissonnière, nommé Commissaire par le Roi pour la recherche des faux Nobles dans

la Généralité de Rouen, ne remonte par titres que jufqu'au XIV[e] fiècle; mais il n'eft pas douteux, fuivant les différens fragmens qu'elle a pu retrouver de fes anciens titres difperfés par les révolutions furvenues en divers tems, que ceux de ce nom ont été anoblis par le Roi Saint Louis en fes dernières Croifades. Tous ont pris, pour le fervice du Roi & de la Patrie, le parti des armes. Dans tous les degrés on en trouve qui ont été tués, ou font morts au fervice.

On trouve un aveu rendu, le 14 Juin 1342, par Paul d'Estimauville, Ecuyer, Seigneur de Genneville, fils de Paul, à l'Abbaye Royale de Montivilliers, pour les biens qu'il poffédoit dans la Paroiffe de St.-Michel d'Ingouville.

Pareil aveu fut rendu par Jude d'Estimauville, fils de Paul, pour les mêmes biens, le 27 Septembre 1373.

Il y eut un accord paffé, par les Tabellions de la Vicomté d'Auch au fiège de Touques, le 26 Janvier 1407, entre Pierre de Recuffon, Ecuyer, Seigneur de Montcanoify, St.-Arnoult, &c., & Jean d'Estimauville, Ecuyer, Seigneur de Genneville & de Beaumouchel, qui règle les tenues de leurs Fiefs dans les Paroiffes de Saint-Arnoult & de Tourgeville.

Pierre & Jacques d'Estimauville, Ecuyers, Seigneurs de Genneville, Beaumouchel & du Vieux-Manoir, rendirent différens aveux pour leurs biens fitués en la Paroiffe de Trouville-fur-Mer. François I[er] accorda à Jacques d'Estimauville, Ecuyer, Seigneur de Genneville, Beaumouchel & de Mouffeaux, des Lettres-Patentes du 10 Mars 1526, en confidération des bons fervices qu'il lui avoit rendus dans fes armées, lefquelles lui permettoient de changer le nom de fon grand Fief de *Genneville*, en fon propre nom d'Estimauville. Elles furent enregiftrées la même année au Parlement & en la Chambre des Comptes de Normandie. Cette Terre a paffé dans la Maifon de *Grieux*, par une alliance faite avec Isabeau d'Estimauville, qui en devint héritière. Le Comte *de Prie*, qui la poffède actuellement, vient d'en hériter par fa femme, à la mort de M. *de Martinbaux*, Confeiller au Parlement de Rouen.

Il eft à remarquer que quand le Roi François I[er] fit bâtir la Ville & le Port du Hâvre-de-Grâce, fur le terrain de la Paroiffe de St.-Michel d'Ingouville & fur les domaines de Jacques d'Estimauville, il fit donner le nom d'Estimauville à la feconde rue de cette nouvelle Ville, nom qu'elle a toujours porté & qu'elle porte encore aujourd'hui.

Cette famille conferve des fragmens tirés d'une lettre qui paroît être écrite par Jean d'Estimauville à un de fes enfans, qui fervoit près de la perfonne d'Henri IV, en 1582. La plus grande partie des phrafes eft déchirée ou rongée par les vers, mais on y lit encore entr'autres chofes: *Vous devez, mon fils, à notre bon & pieux Roi* Saint Louis, *le bonheur d'être né Noble...*, &c., figné, d'Estimauville.

Le premier de cette famille dont la filiation foit fuivie eft

Jacques d'Estimauville, Ecuyer, Seigneur de Monceaux, demeurant dans la Paroiffe de Trouville, Election de Pont-l'Évêque, qui vivoit en 1505. On lui donne pour femme *Catherine d'Andel*, dont entr'autres enfans:

Abel d'Estimauville, Ecuyer, Seigneur de Monceaux, qui époufa, le 26 Juillet 1540, *Gillette de Tollemer*, dont il eut:

Jean d'Estimauville, Ecuyer, Seigneur de Beaumouchel, marié, le 8 Novembre 1599, à *Françoife Goffe*. Il fut exempt du ban & arrière-ban, attendu le fervice par lui rendu à Sa Majefté, fuivant qu'il eft porté au Brevet du 14 Septembre 1597. Il eut de fon mariage:

Pierre d'Estimauville, qui fut maintenu dans fon ancienne Nobleffe par M. Barrin de la Galiffonnière, le 22 Février 1669. Il eut, le 10 Mars 1667, Commiffion de Sous-Lieutenant, Gardes-des-Côtes de Villerville-fur-Mer & autres lieux. Il époufa, par contrat paffé à Bernay, le 14 Juin 1643, *Françoife de Bonnechofe*, & en eut:

Philippe d'Estimauville, Ecuyer, Seigneur de Beaumouchel, marié, en 1678, à *Marie des Loges*, dont:

Philippe d'Estimauville, II[e] du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaumouchel, marié, en Août 1711, à *Marie-Françoife du Mefnil*, dont:

Jean-Baptiste-Philippe d'Estimauville, Ecuyer, Seigneur de Beaumouchel, né le 12 Mars 1714, dans la paroiffe de Trouville, Province de Normandie, Généralité de Rouen, Vicomté d'Auge, Election de Pont-l'Evêque, feul du nom & armes de cette famille. Il eft entré, en 1725, Page de feu Son Alteffe Séréniffime Madame la Ducheffe de Bourbon,

première Douairière, ensuite, en 1730, dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes, établis par le Roi en la Citadelle de Metz. Il a été successivement Lieutenant au Régiment de Lyonnois en 1733, Lieutenant de Frégate, Capitaine de Brûlot, & Capitaine d'une Compagnie Franche détachée de la Marine, pour servir de Garnison à l'Isle-Royale, où ses infirmités l'ont forcé de demander sa retraite en 1764. Il a été décoré de la Croix de Saint-Louis le 15 Avril 1755, s'est trouvé à différentes batailles, chocs, tant de mer que de terre, à quatre sièges, & en a soutenu un. Il s'est marié, en 1749, à *Marie-Charlotte Dailleboust*, fille de Messire *Charles-Joseph Dailleboust*, pour lors Lieutenant de Roi de l'Isle-Royale, d'une famille noble & distinguée par les services, que ceux de ce nom ont rendus en Canada. *Jean Dailleboust*, Lieutenant-Général, fut envoyé, sous la minorité de LOUIS XIV, au Gouvernement de la Nouvelle-France, & l'Oncle paternel de *Marie-Charlotte Dailleboust* étoit Evêque d'Autun. De ce mariage sont issus treize enfans, dont il n'y en a que sept de vivans, qui sont :

1. JEAN-BAPTISTE-PHILIPPE-CHARLES, né à l'Isle-Royale le 21 Juin 1750, entré Page de Son Altesse Sérénissime M. le Prince de Condé en 1761, & Sous-Lieutenant dans la Légion de Saint-Domingue en 1768 ;
2. GABRIEL-PHILIPPE, né au même lieu le 3 Décembre 1753, fait Elève à l'Ecole Royale-Militaire en 1765, & Garde de la Marine en 1770 ;
3. ROBERT-ANNE, né au même lieu le 3 Décembre 1754, fait aussi Elève à l'Ecole Royale-Militaire ;
4. & 5. JEAN-BAPTISTE & MARIE-DOROTHÉE, nés au même lieu le 8 Octobre 1761, Elèves au Collège-Royal de la Flèche ;
6. LOUISE-MARGUERITE-CHARLOTTE, née à l'Isle-Royale le 4 Juillet 1751, élevée à la Maison Royale de l'Enfant Jésus ;
7. Et LOUISE-JOSÈPHE, née au même lieu le 27 Juin 1752, élevée en la Maison de St.-Cyr.

Cette famille, reconnue noble par sa maintenue de 1669, l'a été pareillement par M. de Beaujon, Généalogiste des Ordres du Roi, suivant son certificat du 24 Avril 1759, & par M. d'Hozier, Juge d'Armes de France en 1760.

Les armes : *de gueules, à 3 merlettes d'argent, 2 en chef & 1 en pointe*. (Généalogie dressée sur titres communiqués.)

* ESTISSAC, Terre & Seigneurie en Périgord, Diocèse de Périgueux, que CLAUDE D'ESTISSAC, héritière de son frère CHARLES, mort en 1586, porta à son mari *François*, IVe du nom, Comte *de la Rochefoucauld*, dans la Maison duquel cette Terre est encore à présent.

Elle a été érigée en *Duché-Pairie*, par Brevet du mois de Novembre 1737, en faveur de LOUIS-FRANÇOIS-ARMAND DE ROYE, appelé d'abord *le Comte de Marthon*, puis le *Comte de Roucy*, fils de CHARLES DE ROYE *de la Rochefoucauld*, Comte de Blanzac, & de *Marie-Henriette d'Aloigny-de-Rochefort*, né le 22 Septembre 1695, marié à *Marie*, fille cadette du Duc *de la Rochefoucauld*, dernier mort. Voy. ROCHEFOUCAULD (LA).

Les armes de la Maison d'ESTISSAC, éteinte, étoient : *pallé d'argent & d'azur de six pièces*.

ESTOC (L'), Ecuyer, Sieur de la Hericière, ancienne Noblesse, Election de Bayeux, Généralité de Caen en Normandie. Le dernier d'une des principales branches de cette famille, qui d'abord avoit embrassé l'état Ecclésiastique, & l'avoit ensuite quitté pour remplacer son frère mort au service, vient, après avoir traité d'une charge de Conseiller au Parlement, de se retirer au Couvent de la Trappe.

Les armes : *d'argent, à trois molettes de gueules, 2 en chef & 1 en pointe*.

* ESTOGES, en Champagne : Terre, Seigneurie & ancienne Baronnie, portée en dot, en 1572, par *Antoinette d'Anglure*, fille unique & héritière de *Jacques d'Anglure*, Vicomte d'Estoges, & de *Vandeline de Nicey*, à *Chrétien de Savigny*, Seigneur de Rosnes, de Tonnoy, &c., Chambellan de FRANÇOIS DE FRANCE, Duc d'Alençon. Il fut père de *Saladin d'Anglure de Savigny*, Vicomte d'*Estoges*, Baron de Rosnes, &c., Grand-Sénéchal de Lorraine, substitué au nom & aux armes d'*Anglure* par son aïeul maternel. Celui-ci eut de *Marie Babou*, fille d'honneur de la Reine *Antoine-Saladin d'Anglure du Bellay de Savigny*, Vicomte d'*Estoges*, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, père, par sa femme *Louise-Angélique de Braux*, de *Marc-Antoine-Saladin d'Anglure du Bellay de Savigny*, en faveur duquel la Seigneurie d'*Estoges* fut érigée en *Comté*, par

Lettres du mois de Septembre 1682. Le Comte d'*Eſtoges* décéda en 1688. Il avoit épouſé, en 1673, *Marie-Jeanne de Rouville*, dont les deux fils, *Charles-Nicolas* & *Marc-Antoine*, ſont morts ſans poſtérité. Ils ont eu pour héritier *Jean-Baptiſte Erard*, Marquis de Livron. Ce Comté a depuis été acquis par la Maréchale *de Boufflers*.

ESTOILE (l'), famille originaire d'Orléans, dont étoit Pierre de l'Estoile, Régent de l'Univerſité d'Orléans, enſuite Conſeiller au Parlement de Paris. Il fut inhumé dans le grand Cimetière d'Orléans, où l'on voyoit ſon épitaphe, qui fut détruite par les Huguenots, parce que Théodore de Bèze, qui l'avoit compoſée dans ſa jeuneſſe en faveur de ſon Maître, ſembloit y approuver la prière pour les morts. Il avoit épouſé *Marie Buiſnart*, fille de *Jacques*, Docteur-Régent de la Faculté d'Orléans, & Conſeiller au Parlement, & de *Marguerite de Saint-Meſmin*, dont il eut:

Louis de l'Estoile, Seigneur de Soullers, Conſeiller au Parlement de Paris le 30 Mars 1537, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil, & Grand-Correcteur & Rapporteur de la Chancellerie de France le 5 Avril 1543, enſuite Préſident de la Cour des Aides de Paris le 20 Décembre 1552, & Préſident des deux Chambres des Enquêtes le 22 Juin 1554, mourut en 1559. Il avoit épouſé, le 26 Mai 1538, *Marguerite de Montholon*, fille de *François*, Garde des Sceaux de France, & de *Marie Boudet*, ſa ſeconde femme. Elle ſe maria, en ſecondes noces, à *François Tronſon*, Grand-Audiencier de France; & en troiſièmes noces, à *Gérard Cotton*, Préſident au Grand-Conſeil. Les enfans de ſon premier mari furent:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Marie, femme de *Jean Tronſon*, Maître des Requêtes, dont poſtérité;
3. Madeleine, femme de *Jean le Picard*, Avocat-Général au Grand-Conſeil, dont 4 enfans, deſquels ſont ſortis des filles mariées aux *Pelletier de la Houſſaye*, *d'Agueſſeau*, *Briçonnet*, *du Tillet* & *Rouillé*, familles nobles, diſtinguées dans la Robe;
5. Et Marguerite, femme d'*Alexandre le Bon*, Seigneur des Fourneaux, Maître des Comptes, dont des enfans.

Pierre de l'Estoile, Grand-Audiencier de France, épouſa 1° *Anne de Baillon*, fille de *Jean*, Tréſorier de l'Epargne; 2° *Colombe Martau*, fille de *N... Martau*, Seigneur de Gland. Du premier lit vinrent:

1. Anne, femme de *Jean de Pouſſemothe*, Avocat, dont des enfans;
2. Marguerite, femme d'*Adrien Pelletier*, Seigneur de Grainville, & Auditeur des Comptes à Rouen, dont des enfans.

Et du ſecond lit:

3. François, Seigneur de Gland & Prieur d'Hornoy, qui nomma ſon neveu *Edouard de Pouſſemothe*, fils d'Anne de l'Estoile, ſa fœur, ſon légataire, à la charge de porter ſes nom & armes;
4. Claude, Seigneur du Sauſſay, qui fut de l'Académie Françoiſe, mort en 1652, âgé de 50 ans, ſans enfans mâles, fort eſtimé du Cardinal *de Richelieu*;
5. Et Marie, femme de *Vincent Langlois de Blacfort*, Contrôleur de la Maiſon de Marie de Medicis, dont des fils Auditeurs & Correcteurs des Comptes.

Les armes: *d'azur, à une étoile d'or.*

ESTORÉ, Seigneur de la Ville-Gontard & de la Martinière, en Sologne. Pierre d'Estoré, fils de Pierre, Seigneur de Ville-Gontard, & de *Jeanne de Valenciennes*, laiſſa poſtérité de ſa femme *Claudine de Renier*, fille de *Pierre*, & de *Catherine de Thiville*.

Les armes: *d'azur, à trois têtes de buffle d'or.* C'eſt ce que nous ſavons ſur cette famille.

* ESTOTS, en Normandie, Subdélégation d'Argentan. C'eſt une Baronnie, membre du Comté de Montgommery, poſſédée par *Marie-Anne-Roſe de Montgommery*, Marquiſe de Thiboutot, a droit de ſucceſſion de *Nicolas-François*, Comte *de Montgommery*, ſon oncle.

* ESTOUBLON ou STOUBLON, Terre en Provence, que *Melchione*, fille & héritière d'*Antoine de Matheron*, porta à *Louis de Bachi*, ſon mari. *Thadée de Bachi*, ſon quatrième fils, un des Chefs de la Ligue, eut cette Seigneurie. Il mourut vers l'an 1579. *Eliſabeth*, ſa fille, épouſa *Claude de Graſſe*, Seigneur de Saint-Ceſari, dont la poſtérité a fini en deux filles mariées dans les Maiſons de *Reillane* & de *Fabri de Fabrègues*. *Charles de Grille*, Viguier d'Arles, eut la Seigneurie d'*Eſtoublon*, érigée, ſuivant l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, en *Marquiſat*, en faveur de *Jacques de Grille*,

par Lettres-Patentes du 4 Août 1674. Voyez GRILLE.

* ESTOURMEL, en Picardie: Maiſon, qui tire ſon nom de la Terre d'*Eſtourmel*, ſituée dans le Cambréſis. Elle eſt diſtinguée par ſon ancienneté, ſes alliances & ſes ſervices, & eſt connue dès le tems des Croiſades. Voici ce que nous en avons pu recueillir, n'ayant pas reçu de Mémoire.

N... DE CRETON, Seigneur d'Eſtourmel, vivoit en 1390. Il laiſſa de ſa femme, dont on ignore le nom:

1. SIMON, qui ſuit;
2. Et RAIMBAUD, Chevalier, mort à la Croiſade de l'an 1433.

SIMON DE CRETON, Seigneur D'ESTOURMEL en 1433, épouſa *Jeanne de Bazincourt*, Dame de Hardecourt, dont il eut:

GILLES-RAIMBAUD DE CRETON, Seigneur D'ESTOURMEL, qui ſe maria, vers l'an 1453, à *Hélène de Noyelles*, fille de *Charles*, Seigneur de Noyelles, & de *Marie de Hangeſt*, dont entr'autres enfans:

JEAN qui, le premier, quitta le nom de *Creton* pour prendre celui D'ESTOURMEL. Il fut Seigneur d'Eſtourmel, de Guyencourt & de Hallencourt en 1483, & s'allia à *Madeleine d'Aumale*, fille de *Jean d'Aumale*, Vicomte du Mont-Notre-Dame; & de *Jeanne de Raſſe*. De ce mariage vinrent:

1. JEAN, qui ſuit;
2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de *Fouilloy*, rapportée ci-après;
3. LOUIS, tige de la branche des Seigneurs du *Fretoy*, mentionnée enſuite;
4. PIERRE, Chevalier de Malte, tué dans le Levant par les Turcs, en 1543;
5. Et BONNE, femme de *Jean de Longueval*, Seigneur de Thenelles, fille de *Jean*, Seigneur du même lieu, & d'*Antoinette d'Avrigny*.

JEAN, Seigneur D'ESTOURMEL & de Guyencourt, IIe du nom, épouſa *Marie de Habarcq*, de laquelle il eut entr'autres enfans:

MICHEL, Seigneur D'ESTOURMEL & de Guyencourt, marié à *Madeleine de Blanchefort*, dite *de Créquy*, fille de *Gilbert de Blanchefort*, Baron de Saint-Janvry, & de *Marie*, Dame de Créquy & de Canaples, dont:

LOUIS D'ESTOURMEL, Baron de Surville, mort à Paris en 1631. Il avoit épouſé *N... de Neufbourg*, Seigneur de Larcelles, & de *Marthe le Roi*, de laquelle il eût deux filles.

BRANCHE
des Seigneurs DE FOUILLOY.

ANTOINE D'ESTOURMEL, Seigneur du Pleſſis-Cacheleux, ſecond fils de JEAN, Seigneur d'Eſtourmel, de Guyencourt, &c., & de *Madeleine d'Aumale*, épouſa *Louiſe de Hames*, fille d'*Antoine de Hames*, Seigneur de Fouilloy & d'Adinfer, & d'*Anne d'Ailly*. Il en eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et ANNE, mariée à *Adrien de Lamet*, Seigneur de Bournonville & de Hénencourt.

JEAN D'ESTOURMEL, Seigneur de Fouilloy, épouſa *Joſſine de Boufflers*, de laquelle vint:

LOUIS D'ESTOURMEL, Seigneur de Fouilloy. qui ſe maria avec *Louiſe de Valpergne*, dont il eut

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et une fille.

FRANÇOIS D'ESTOURMEL, Seigneur de Fouilloy, eut pour deſcendant:

LOUIS, Marquis D'ESTOURMEL, Vicomte de Fouilloy, Seigneur, Baron de Cappy, Suſanne, Friſes, &c., marié, le 8 Mai 1683, à *Marie-Aimée de Hautefort de Montignac*, dont:

1. LOUIS, Marquis D'ESTOURMEL, Meſtre-de-Camp-Lieutenant au Régiment de Toulouſe, Cavalerie, aujourd'hui Penthièvre, le 27 Mars 1714; Brigadier le 20 Février 1734, Maréchal-de-Camp le 18 Octobre ſuivant, employé en cette qualité dans l'Armée commandée par le Maréchal *de Maillebois*, mort à Nuys dans l'Electorat de Cologne, ſans avoir été marié, le 25 Septembre 1741, âgé d'environ 56 ans;
2. LOUIS-MARIE, Abbé de Notre-Dame de Sery, Ordre de Prémontrés, Diocèſe d'Amiens, en Août 1725;
3. CONSTANTIN-LOUIS, Chevalier de Malte, appelé depuis le Commandeur d'Eſtourmel, Capitaine & Commandant d'un des quatre Vaiſſeaux François qui ſoutinrent un rude combat contre ſix Vaiſſeaux Anglois, ſur la côte de Saint-Domingue, la nuit du 18 au 19 Janvier 1741, mort à Paris le 6 Avril 1765, âgé de 74 ans, Grand-Croix de l'Ordre de Malte, Grand-Bailli de la Morée, Commandeur de Saint-Jean de Latran, de Boncourt & de Serincourt;
4. FRANÇOIS-LOUIS, qui ſuit;
5. Et MARIE-GILLETTE, mariée, en 1705, à *Charles-Joſeph le Danois*, Comte de Cernay.

FRANÇOIS-LOUIS D'ESTOURMEL, né le 14 Mai

1695, d'abord Chevalier de Malte de minorité, Marquis d'Estourmel après son frère aîné, Major du Régiment de Penthièvre, Cavalerie, ci-devant Toulouse, a épousé, 1° le 1er Avril 1743, *Louise-Geneviève le Veneur*, morte le 5 Septembre 1746; & 2° au mois d'Octobre 1748, *Marie-Louise-Elizabeth de Maizières*. Il a eu du premier lit :

1. Louis-Marie, qui suit.

Et du second lit:

2. Louis-Auguste, né le 17 Septembre 1754, Chevalier de Malte de minorité;
3. Marie-Louise, née le 10 Mars 1751;
4. Et Victoire-Césarine, née le 14 Mai 1752.

Louis-Marie, Marquis d'Estourmel, né le 11 Mai 1744, Mousquetaire du Roi de la première Compagnie le 12 Mai 1760, second Cornette des Chevaux-Légers d'Orléans le 2 Mars 1762, après la réforme de 1763, a obtenu le Guidon des Gendarmes de Provence le 25 Mars 1765. On ignore s'il est marié.

BRANCHE des Seigneurs du Fretoy.

Louis d'Estourmel, Seigneur du Fretoy, troisième fils de Jean, Seigneur d'Estourmel, de Guyencourt, &c., & de *Madeleine d'Aumale*, épousa *N*... Dame *de Nimesy*, dont sortit:

Louis d'Estourmel, IIe du nom, Seigneur du Fretoy, marié à *Françoise de Blanchefort*, sœur de *Madeleine*, dont on a parlé ci-devant, & fille de *Gilbert de Blanchefort*, Baron de Saint-Janvry, & de *Marie*, Dame *de Créquy* & de Canaples. Il en eut:

Antoine d'Estourmel, Baron du Fretoy, mort en 1669. Nous ignorons son alliance; mais de lui descend

Louis-Auguste d'Estourmel, appelé d'abord le Marquis du Fretoy, & ensuite Marquis d'Estourmel, Gouverneur des Ville & Château du Crotoy, qui servoit dans la Cavalerie quand il fut fait, en 1740, Enseigne des Gardes-du-Corps dans la Compagnie d'Harcourt. Il monta à la Lieutenance en 1743, fut fait Brigadier le 20 Mars 1747, & Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748. Il a épousé, 1° *Madeleine Marc de la Ferté*, d'une famille de Normandie, distinguée dans la Robe; & 2° *Catherine-Louise de Lamoignon*, veuve, sans enfans, du 25 Avril 1748, de *François-Louis Dauvet*, Comte des Marest, Grand-Fauconnier de France, & fille de *Chrétien de Lamoignon*, Marquis de Basville, & de *Marie-Louise Gon de Bergogne*. Il eut du premier lit:

1. Anne-Louis d'Estourmel, né à Paris le 25 Décembre 1745, mort en bas âge.

Et du second lit:

2. Guillaume-Louis, né le 20 Avril 1762.

Les armes: *de gueules, à la croix dentelée d'argent*. (*Mercure* de Novembre 1741, pag. 2540.)

* ESTOUTEVILLE. Il y a peu de grandes Maisons du Royaume qui n'ait sa fable particulière sur son origine. On a dit que celle-ci, qui tire la sienne du Château de ce nom, situé dans le Bailliage de Caux, à une lieue de Fécamp, dans la Paroisse de Valmont, descendoit du pays de Hongrie & des Rois de cette Province, & qu'un d'eux nommé Geisa, qui étoit infidèle, ne pouvant avoir de sa femme que des enfans morts-nés, fut conseillé, par un saint personnage, de se faire baptiser avec sa femme, & que Dieu leur donneroit une longue postérité. Pour cet effet ils allèrent à Rome, où ils se firent Chrétiens & reçurent le baptême; mais revenant dans leur pays, ils en furent chassés par leurs sujets qui étoient idolâtres, & contraints de se retirer en France, où ils s'établirent dans la Province de Normandie, & y firent bâtir un Château qu'ils nommèrent *Estouteville*, mot qui comprenoit toutes les Villes qu'ils avoient abandonnées en embrassant la foi chrétienne & quittant leurs anciennes erreurs. Voilà la fable de cette Maison éteinte, l'une des plus anciennes & des plus illustres du pays de Caux, & en voici l'histoire véritable. Le premier qui soit connu, & dont parle Orderic Vital, est

I. Robert, Ier du nom, Sire d'Estouteville, surnommé *Grandbois*, compris dans la liste des Chevaliers qui accompagnèrent leur Duc Guillaume à la conquête de l'Angleterre en 1066. Il fut témoin à une Charte de donation faite à l'Abbaye de Saint-Evroult l'an 1080. Sa femme fut *Jeanne de Tallebot*, fille de *Hue*, Baron de Cleuville, & de *Marie de Meulan*, dont:

1. Robert, qui suit;
2. Emme, mariée, 1° à *Erard*, Sire *d'Harcourt*, fils d'*Anchetil*, Sire *d'Harcourt*; & 2° *à Robert*, Sire de *Grentemesnil*. Le

P. Anſelme & Moréri ne donnent à cette Emme d'Estouteville, que ce dernier mari;
3. Et Maurice, femme d'*Alain*, Sire *de Rieux* en 1065; les deux Auteurs ci-deſſus nommés ne parlent point de cette ſeconde fille.

II. Robert, IIe du nom, Sire d'Estouteville & de Valmont, dit *le Jeune*, commandoit dans le Pays de Caux, & tenoit le parti de Robert, IIe du nom, Duc de Normandie, contre Henri Ier, Roi d'Angleterre, ſon frère; il défendit, en 1106, le Bourg, Château & Monaſtère de Dives, vulgairement appelé *Saint-Pierre-ſur-Dives*, avec 140 ſoldats. Orderic Vital dit qu'il y fut fait priſonnier & mis en liberté la même année. Il épouſa *Blanche de Rieux*, fille de *Queſnoc*, Sire *de Rieux*, & ſœur d'*Alain*, Sire *de Rieux*, ſon beau-frère, dont il eut:

1. Nicolas, qui ſuit;
2. Eustache, Comte de Northumberland, & de Cumberland en Angleterre, qui eut un fils nommé
   Guillaume, mort ſans hoirs en 1216.
3. Richard, Chevalier, mort ſans lignée;
4. Robert, Seigneur de Kerkeber dans le Comté de Kan en Angleterre, qui y fit auſſi une branche;
5. Et Jean, auteur d'une autre branche auſſi établie en Angleterre. (Nous parlerons de ces deux derniers à la fin de cette Généalogie.)

III. Nicolas, Ier du nom, Sire d'Estouteville, de Valmont, Baron de Cleuville, fonda, avec la permiſſion de Henri II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, l'Abbaye de Notre-Dame de Valmont en 1169, ſuivant la Chronique de Fécamp: la petite Chronique de Saint-Vandrille dit l'an 1116. Il eut de ſon mariage avec *Julienne de Thorotte*, fille de *Gaucher*, Seigneur dudit lieu, & de *Mathilde de Rouliers*, Châtelaine de Honnecourt:

1. Robert, qui ſuit;
2. Nicolas, Seigneur de la Tournelle par ſon mariage avec *Hodierne*, Dame de la Tournelle;
3. Guillaume, Chevalier, marié avec *Hermine de Ponthieu*, fille de Jean Ier, Comte de Ponthieu, & de *Béatrix de Saint-Paul*, ſa troiſième femme, dont
   Alix, femme d'*Elie de Boesles*;
4. & 5. Richard & Eustache, Chevaliers.

IV. Robert, IIIe du nom, Sire d'Estouteville & de Valmont, Baron de Cleuville, eſt nommé dans une Charte de Henri II, Roi d'Angleterre, de l'an 1179, qui eſt un acte de la confirmation des privilèges de l'Abbaye de Jumièges, & dans un rôle qui fait mention des Chevaliers qui doivent ſervir de Barons au Duc de Normandie. Il mourut en 1185, ſuivant la Chronique de Fécamp, & avoit épouſé *Léonelle* ou *Lionelle de Remmes* (le P. Anſelme & Moréri diſent *de Rames*), fille & héritière d'*Erard*, Seigneur de Rames, & de *Marguerite de Lannery*. Elle confirma à l'Abbé de Walbec, en Angleterre, une conceſſion que Richard Baſſet y avoit faite. De ce mariage vinrent:

1. Henri, qui ſuit;
2. Eustache, Chevalier, mort ſans lignée;
3. Et Samson, qui prit le ſurnom de *Grouſſet*, auteur d'une branche rapportée ci-après.

V. Henri, Sire d'Estouteville & de Valmont, Baron de Cleuville, fut un des Seigneurs qui formèrent oppoſition contre les Prélats de Normandie, touchant les Patronages des Egliſes appartenant aux Laïcs, & les biens-meubles de ceux qui mouroient ſans faire de teſtament, & que prétendoient les Eccléſiaſtiques de ſon tems. Il ſe trouva auſſi à une Aſſemblée tenue à Rouen, compoſée de pluſieurs Prélats, Barons & Chevaliers, au mois de Novembre 1205, lorſqu'il fut queſtion de faire un réglement ſur cette affaire. Il tint rang entre les Chevaliers bannerets qui prêtèrent ſerment de fidélité au Roi Philippe-Auguste. Ce Monarque lui rendit, en 1218, la terre de Rames qui avoit appartenue à ſa mère. Il fit quelques donations à l'Abbaye de Valmont en 1212, pour le repos de l'âme de ſa femme, que le P. Anſelme nomme *Mahaut*, & appelée, dans un manuſcrit que nous avons entre les mains, *Mathilde d'Eu*, fille de *Henri*, Comte d'Eu, & d'*Alix d'Arondel*. Il en eut:

1. Jean, qui ſuit;
2. Robert, auteur de la branche des Seigneurs de *Criqueboeuf*, rapportée ci-après;
3. Et Isabelle, femme de *Pierre*, Sire *de Préaux*, Seigneur de Marcouſſis, vivant en 1213, fils de *Guillaume*, Sire *de Préaux*.

VI. Jean, Ier du nom, Sire d'Estouteville, de Valmont, Baron de Cleuville, fut un des Seigneurs qui furent mandés en 1242, par le Roi Saint Louis, pour aller contre le Comte de la Marche. Il eſt nommé avec *Agnès*, Dame *de Ponthieu*, ſa femme, fille de *Jean*, Comte

de Ponthieu, & de *Béatrix de Saint-Paul*, dans des titres de l'Abbaye de Marmoutier en 1249 & 1251. *Isabeau de Châteaudun*, fille de *Geoffroy*, Vicomte de Châteaudun, est aussi nommée sa femme dans un Arrêt de l'an 1260, touchant la part qu'elle prétendoit dans les Vicomté de Châteaudun & Baronnie de Montdoubleau, contre *Clémence*, sa nièce, femme de *Robert de Dreux*, dit le P. Anselme. Ses enfans furent :

1. Robert, qui suit ;
2. & 3. Guillaume & Etienne, nommés dans des Chartes de l'Abbaye de Valmont ;
4. Jean, Chanoine de Rouen ;
5. Et Eléonore, mariée à *Guillaume Martel*, Seigneur de Bacqueville, Longueil & Lanctot, fils de *Raoul Martel*, vivant en 1324.

VII. Robert, IVe du nom, dit *Passemer*, Sire d'Estouteville, de Valmont, Baron de Cleuville, fut du nombre des Chevaliers qui se trouvèrent à Melun l'an 1282, suivant les Registres de la Chambre des Comptes de Paris : nous trouvons ailleurs 1285. Il fut, avec Robert de Vieuxpont, Seigneur de Chailloué, caution des portions de *Robert Bertrand*, Sire de Bricquebec, Maréchal de France, son beau-frère, avec Marie de Sully, fille de Henri, Baron de Sully, Grand-Bouteillier de France, & de Jeanne de Vendôme. Il épousa *Jeanne* ou *Alix Bertrand*, fille de *Robert Bertrand*, IVe du nom, Baron de Bricquebec, & d'*Alix de Néel*, dont :

1. Robert, qui suit ;
2. Estout, auteur de la branche des Seigneurs de *Torcy*, rapportée ci-après ;
3. Mahaut, femme de *Pierre de Bailleul*, Chevalier, laquelle fonda trois Messes aux Cordeliers de Rouen pour le salut de son âme & de celle de son mari, & de *Pierre de Bailleul*, son fils ;
4. Jeanne, alliée à *Guillaume*, Châtelain de Beauvais, Seigneur de Troisvilles, Saint-Denis, en Lyons, & de Vacqueville, fils de *Guillaume*, Châtelain de Beauvais, & d'*Aliénor Crépin ;*
5. Et Alix, mariée, en 1316, à *Philippe de Mornay*, fils d'*Antoine de Mornay*, Chevalier.

VIII. Robert, Ve du nom, Sire d'Estouteville & de Valmont, Baron de Cleuville, fut un des Seigneurs qui furent mandés pour se trouver auprès du Roi à Saint-Germain-en-Laye, avec Estout d'Estouteville, son frère, 15 jours après Pâques, par Lettres du

1er Avril 1303. Il fut aussi compris avec les Barons Normands, convoqués à Paris à l'octave de la Chandeleur, pour aller contre les Flamans l'an 1318. Il en est aussi parlé dans les Arrêts de l'Echiquier de Normandie, depuis 1306 jusqu'en 1350. Il avoit épousé, en 1311, *Marguerite de Hotot*, fille & héritière de *Nicolas*, Sire de Hotot, en Caux, Seigneur de Berneval & de Varcoil (le P. Anselme dit *Vasqueil*), & d'*Isabelle de Ferrières*, Dame de Saint-Martin-le-Gaillard. De ce mariage sortirent :

1. Robert, qui suit ;
2. Collard, auteur de la branche des Seigneurs d'*Aussebosc*, rapportée ci-après ;
3. Raoul, tige de celle des Seigneurs de *Rames*, mentionnée ensuite ;
4. Nicolas, auteur de la branche des Seigneurs du *Bouchet*, rapportée ci-après ;
5. Henri, Chanoine de Lisieux & de Rouen, mentionné dans un Arrêt du Parlement de Paris de 1343, & dans l'Echiquier de Normandie des années 1344 & 1351 ;
6. Marie, femme de *Geoffroy*, Baron *de Courcy*, fils de *Guillaume*, Baron de Courcy, de Montfort & du Bourg-Achard ;
7. Marguerite, femme de *Collard*, Baron *de Freauville*, Seigneur de Thiennes ;
8. Et Mahaut, femme de *Pierre de Gaillon*, Chevalier, vivant en 1378.

IX. Robert, VIe du nom, Sire d'Estouteville & de Valmont, Baron de Cleuville, Chevalier Banneret, comparut en la Cour de l'Echiquier de Normandie, avec plusieurs autres Seigneurs & Barons, ès années 1379, 1387 & 1391 ; & assista *Jean*, Comte *d'Harcourt*, au siège de Cognac en 1375, ayant dans sa compagnie 5 Chevaliers & 11 Ecuyers. Il transigea, en 1379, avec *Charles*, Seigneur *de Montmorency*, & mourut le 22 Février 1395. Il avoit épousé, en 1351, *Marguerite de Montmorency*, Dame d'Offreville ou d'Offranville, & du Bosc-de-Berneval, fille de *Charles*, Baron *de Montmorency*, de Damville d'Ecouen, Conseiller & Chambellan des Rois Philippe VI & Jean, son fils, 1er Baron Chrétien, Grand-Pannetier & Maréchal de France, & d'*Isabeau de Roucy*, sa seconde femme, dont :

1. Jean, qui suit ;
2. Guillaume, Chanoine de Rouen, ensuite Evêque d'Evreux, & Président en la Cour des Aides de Paris, ès années 1375 & 1394 ;

3. Collard, Sire de Hotot en Caux, en 1378;
4. Marguerite, femme de *Roger*, Sire *de Bréauté*, Seigneur de Neuville, de Manneville, Châtelain de Bernay, fils de *Roger*, Sire *de Bréauté*, IIe du nom, & de *Jeanne de Léon;*
5. Isabeau, femme 1° de *Gautier de Vienne*, Seigneur de Mirbel; 2° en 1401, de *Jean de Béthune*, IIe du nom, dit *de Locres*, Seigneur d'Autresche & de Mareuil, fils de *Jean de Béthune*, Seigneur de Vendeuil, & de *Jeanne de Coucy;* & 3° de *Henri de Hans de Grandpré*, Seigneur de Hans & des Armoises;
6. Catherine, Abbesse de N.-D. de Maubuisson en 1409, morte en 1456;
7. Et Isabelle, femme de *Jacques de Montenay*, Seigneur de Garancières.

X. Jean, IIe du nom, Sire d'Estouteville, de Valmont, Baron de Cleuville, de Hotot, de Beuzeville, d'Offranville, comparut en l'Echiquier ès années 1391 & 1408. Il fut nommé Grand-Bouteillier de France le 10 Novembre 1415, étant alors prisonnier en Angleterre, où il avoit été conduit après la prise d'Harfleur, & où il mourut en 1436. Il avoit épousé *Marguerite d'Harcourt*, Dame de Longueville & de Plaines, fille de *Jean*, VIe du nom, Comte d'Harcourt & d'Aumale, & de Catherine de Bourbon, dont:

1. Louis, qui suit;
2. Guillaume, Cardinal, Doyen du Sacré Collège, Camerlingue de la Sainte Eglise, Légat en France, Archevêque de Rouen, Evêque d'Ostie, de Velitre, de Port-Sainte Rufine, d'Angers, de Thérouanne & de Béziers, Abbé de Saint-Ouen de Rouen, de Jumièges, du Mont-Saint-Michel & de Montebourg, Prieur de Saint-Martin-des-Champs, de Grandmont & de Beaumont en Auge, mort à Rome le 24 Décembre 1483, & enterré dans l'Eglise du Couvent de Saint-Augustin de Rome, qu'il avoit fondé, dite de *Sainte-Marie-de-la-Rotonde.* Son cœur, apporté à Rouen, fut déposé dans la Cathédrale au mois d'Avril suivant, sous une tombe de marbre blanc, ruinée par les Huguenots en 1562. C'est lui qui informa sur l'innocence de la *Pucelle d'Orléans.* Il réforma les Statuts de l'Université de Paris, fit bâtir la Maison Archiépiscopale de Rouen, commença le Château de Gaillon, fit édifier le Chœur de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, & la Maison Archiépiscopale de Pontoise; & enfin il n'y a point eu d'églises dont il ait eu la charge, où l'on ne voye quelques vestiges de sa libéralité. Il laissa d'une Dame Romaine deux enfans naturels:

   Jérôme & Augustin d'Estouteville, dont les descendans portent le nom & les armes d'Estouteville, & subsistent avec honneur & dignité dans le Royaume de Naples. D'un d'eux étoit issu

      François d'Estouteville, ou de Tutavilla, Duc de Saint-Germain, Conseiller d'Etat du Roi d'Espagne, mort à Madrid le 30 Janvier 1679, âgé de 80 ans.

3. Et Charlotte, femme de *Jean*, Sire *de Saône* & de Tocqueville, fils de *Robert*, Sire de Saône, & de *Jacqueline d'Esneval.*

XI. Louis, Sire d'Estouteville, de Valmont & de Hotot, Grand-Sénéchal & Gouverneur de Normandie, Capitaine de Harfleur & du Mont-Saint-Michel, qu'il défendit contre les Anglois en 1417 & 1427, fut un de ceux qui aidèrent le Roi Charles VII à reprendre la Normandie, dont ce Prince fut paisible possesseur en 1450. Il possédoit la charge de Grand-Bouteillier de France en 1443, & étoit mort avant 1463. Il avoit épousé *Jeanne Paynel*, Dame de Hambye, Moyon, Bricquebec & autres lieux, fille de *Nicolas Paynel*, Seigneur de Chanteloup & de Hambye, & de *Jeanne de Champagne*, Dame de Gacé, dont il eut:

1. Michel, qui suit;
2. Et Jean, Seigneur de Bricquebec, Hambye & Gacé, Châtelain de Gaure, qui fut Capitaine du Mont-Saint-Michel & de Tomblaine, avec 35 hommes d'armes & 50 Archers pour la garde de ces places. Il vivoit en 1476, & ne laissa que deux enfans naturels.

XII. Michel, Sire d'Estouteville, de Valmont, &c., se trouva avec son père à la réduction de la Normandie, comme aux prises des villes de Falaise, de Caen & de Cherbourg en 1450. Il est qualifié *Cousin du Roi*, dans l'acte de foi & hommage qu'il lui fit de ses Terres & Seigneuries, le 27 Janvier de la même année, & dans l'aveu qu'il lui en rendit le 13 Septembre 1461. Il en rendit encore un autre au même Prince en 1463 & 1465; comparut aux Echiquiers des années 1455 & 1475; & eut un différend avec Jean, Baron de Ferrières, touchant la préséance, à cause de leur Terre en l'Echiquier de Normandie, où il fut ordonné, par provision, qu'ils y assisteroient al-

ternativement. Sa femme fut *Marie,* Dame *de la Roche-Guyon,* fille unique & héritière de *Guy,* Sire *de la Roche-Guyon,* d'Attichy-fur-Aifne, Acquigny, Roncheville, Vaux, Bernaville, & de *Catherine de Turpin-Criffé.* Elle fe remaria à *Bertin de Silly,* & eut de fon premier mari:

1. Jacques, qui fuit;
2. Guyon, Seigneur de Moyon, de Hambye de Bricquebec, de Gacé, &c. Il comparut en la Cour de l'Echiquier de Normandie, en qualité de Baron, ès années 1484, 1485 & 1505, où il eut des différends contre les héritiers du Vidame de Chartres. Il acquit les Fiefs, Terres & Seigneuries de Brucheville, Blomes, Etreville, fis dans le Vicomté de Carentan, & la Ferme de Gonnory, au Vicomté d'Orbec. Il eut d'*Ifabelle de Croy*, fon époufe, fille d'*Antoine*, Sire *de Croy*, Comte de Porcéan, Grand-Maître de France, & de *Marguerite de Lorraine,* fa feconde femme, Jacqueline d'Estouteville, Dame & héritière des Terres de fon père, qu'elle porta en mariage à Jean, III[e] du nom, Sire d'Estouteville, fon coufin germain, mentionné ci-après, degré XIV;
3. Jeanne, qui vivoit avec *Jacques des Barres*, fon mari, en 1464, & en étoit veuve en 1499;
4. Marguerite, femme de *François de Scépeaux*, Chevalier, Seigneur de Scépeaux, de Landevy & de la Mothe-Bouchans, fils de *Jean*, Seigneur de Scépeaux & de l'Isle d'Athée, & de *Louife de la Haye-Beaupréau ;*
5. Perrette, morte en 1500, première femme de *René*, Sire *de Clermont* en Anjou, Seigneur de Gallerandes, Gouverneur de Honfleur, Vice-Amiral de France, fils de *Louis*, Seigneur de Clermont, Chevalier de l'Ordre du Croiffant, & de *Marie Mallet de Graville ;*
6. Et Catherine, morte en 1521, femme, du 14 Décembre 1485, par contrat paffé à Coutances, de *Henri*, Sire d'*Efpinay* en Bretagne, & de la Rivière, Chambellan du Roi Louis XII, fils de *Guy*, Sire d'*Efpinay*, & d'*Ifabeau de Goyon*, & neveu d'*André*, Cardinal d'Efpinay.

XIII. Jacques, Sire d'Estouteville, de Hotot, de Valmont, &c., Chevalier, Confeiller & Chambellan du Roi, Capitaine de Falaife, affifta aux Etats tenus à Tours, en 1475, & aux Echiquiers de Normandie, des années 1484 & 1485. Il rendit aveu au Roi de toutes ces Terres & Seigneuries, le 17 Février 1469, & le 21 Novembre 1471. Il mourut en 1489, & avoit époufé, en 1480, *Louife d'Albret*, fille d'*Alain* ou de *Jean* (felon le P. Anfelme), Sire d'*Albret,* Vicomte de Tartas, & de *Catherine de Rohan*, morte le 8 Septembre 1494, dont:

1. Jean, qui fuit;
2. Louis, Abbé de Valmont, en 1487, & de Savigny, en 1506;
3. Antoine, Comte de Créances & de Chanteloup, vivant en 1499, marié à *Ifabeau de Carbonnel*, fille de *Gilles de Carbonnel*, Seigneur de Sourdeval, & de Catherine de Dreux, dont:

   Jacqueline d'Estouteville, Dame de Créances, Comté qu'elle porta en mariage à *René*, Seigneur *de Bouillé*, fils de *François*, & de *Marie de la Jaille*.

4. Françoise, femme de *Jean de Levis*, Baron de Mirepoix, Lieutenant de Roi en Languedoc, fils de *Jean de Levis*, Baron de Mirepoix, & de *Marguerite d'Archiac.* (Nota le P. Anfelme donne à ce *Jean de Levis*, *Charlotte de Levis-Quailus*);
5. Et Louise, que le même Auteur dit morte fans alliance, & que nous trouvons mariée à Jacques de Bourbon, Sénéchal de Touloufe.

XIV. Jean, III[e] du nom, Sire d'Estouteville, de Valmont, &c., né en 1482, époufa, avec difpenfe, en 1509, Jacqueline d'Estouteville, fa coufine germaine, fille unique & héritière de Guyon d'Estouteville, Seigneur de Hambye, de Moyon, Gacé & Bricquebec, & d'*Ifabelle de Croy,* dont pour fille unique

XV. Adrienne, Ducheffe d'Estouteville, Dame des Baronnies de Cleuville, de Roncheville, Bricquebec, Moyon, Gacé, Trie, Hambye, &c., née le 20 Octobre 1512, qui époufa, par contrat paffé le 9 ou 10 Février 1534, François de Bourbon, Prince du Sang, Comte de Saint-Paul, Gouverneur du Dauphiné, fils de François de Bourbon, Comte de Vendôme, & de Marie de Luxembourg, fon époufe. Ce fut en leur faveur que les Baronnies, Châtellenies & Seigneuries de Valmont, Varengéville, Berneval, Cleuville, &c., furent unies & érigées en *Duché*, fous le nom d'Estouteville, & de leurs hoirs, defcendans d'eux en loyal mariage, & fucceffeurs d'Adrienne d'Estouteville, fous le reffort du Parlement de Rouen, par Lettres données à Fontainebleau, au mois d'Août 1534, regiftrées au Parlement de Rouen, le 12 Septembre fuivant, & en la Chambre des Comptes de Paris, le 19 Octobre de la même année.

Leur contrat de mariage, où sont insérées ces clauses, fut homologué au Parlement de Paris, le 16 Avril 1540, après Pâques, en exécution des Lettres-Patentes, du 1er Septembre 1539. De leur mariage sortit :

1. Un fils, mort jeune ;
2. Et MARIE DE BOURBON, Comtesse de Saint-Paul, mariée 1° à JEAN DE BOURBON, Comte d'Enghien, son cousin, mort sans enfans à la bataille de Saint-Quentin, l'an 1557; 2° à *François de Clèves*, Duc de Nevers; & 3° en 1563, à LÉONOR D'ORLÉANS, Duc de Longueville, auquel elle porta toute la grande succession de la branche aînée de la Maison d'ESTOUTEVILLE, dont leur postérité a joui jusqu'au 16 Juin 1707, que le Duché d'ESTOUTEVILLE passa, par la mort de MARIE D'ORLÉANS, Duchesse de Nemours, à *Jacques Goyon*, IIIe du nom, Sire de Matignon, Comte de Thorigny, Chevalier des Ordres du Roi, petits-fils de *Charles de Matignon*, Comte de Thorigny, & d'ELÉONORE D'ORLÉANS-LONGUEVILLE. Il a passé par sa mort, arrivée en 1725, à *Jacques-Léonor-François de Goyon*, Sire de Matignon, Duc de Valentinois, Pair de France, son fils unique, & il est possédé aujourd'hui par le Duc de Valentinois, son fils aîné. Voyez GOYON DE MATIGNON.

BRANCHE des Seigneurs d'AUSSEBOSC.

IX. COLLARD D'ESTOUTEVILLE, second fils de ROBERT, Ve du nom, Sire d'ESTOUTEVILLE, & de *Marguerite*, Dame *de Hotot*, brisa ses armes *d'une croisette d'or sur l'épaule du lion*, plaida, à cause de sa femme, contre *Jean de Montmorency*, Seigneur de Breteuil, les 12 Juin & 16 Novembre 1346, & mourut peu après. Il avoit épousé *Jeanne*, Dame *de la Tournelle* (veuve 1° de *Jean de Montmorency*, Ier du nom, Seigneur de Breteuil; & 2° de *Florent de Varennes*, Chevalier, Seigneur de Grandville), fille & héritière de *Robert*, Seigneur *de la Tournelle*, & de *Marie de Ferrières*. Elle donna quittance au Receveur de la Terre d'Estouteville pour le Roi, le 31 Janvier 1350, de 49 livres 8 deniers tournois, qu'elle prenoit par an sur la Terre de Barenguierville, pour son douaire. Elle eut de COLLARD D'ESTOUTEVILLE, son troisième mari :

1. COLLARD, qui suit ;
2. RICHARD, Seigneur de Mainvilliers, nommé dans des Arrêts de l'Echiquier de Normandie, des années 1386, 1391 & 1423 ;
3. Et MARGUERITE, femme de *Bernard de Chambes*.

X. COLLARD D'ESTOUTEVILLE, IIe du nom, Seigneur d'Aussebosc & de Lammerville, Capitaine du Pont-de-l'Arche, en 1383, est nommé dans plusieurs Arrêts de l'Echiquier de Normandie. Il épousa 1° *Jeanne d'Auvricher* ou *d'Auvrecher*, Dame de Turgoville, fille de *Robert*, & de *Jeanne de Préaux*; & 2° *Yolande de Néel*, fille de *Guy*, IIe du nom, Seigneur de Mello, Maréchal de France, & de *Jeanne de Bruyères le Châtel*, sa première femme. Il eut du premier lit :

1. ROBERT, qui suit ;
2. JEANNE, femme de *Roger*, Seigneur de Normanville & de Hardouville, dite veuve, dans un Arrêt de l'année 1455 ;
3. JACQUELINE, femme de *Jean de Saint-Remy*, dit *le Gallois*, en 1469 ;
4. GUILLEMETTE, mariée à *Collard*, Seigneur de Chevreuse, en 1470 ;
5. AGNÈS, femme de *Colin Giffard*, Seigneur de Saint-Victor.

Et du second lit :

6. JEAN, Seigneur de Lammerville, fait Chevalier par le Roi CHARLES VII, en 1437, mort & enterré aux Augustins de Paris, sans enfans de son mariage avec *Antoinette de Trie*, fille de *Jacques de Trie*, Seigneur de Rouleboise ;
7. ROBINET, Seigneur de Berneval, allié à *Marie de Roye*, veuve de *Pierre d'Orgemont*, IIIe du nom, Seigneur de Montjay, & fille de *Mathieu de Roye*, Seigneur de Muret, & de *Marguerite de Ghistelles*, dont :
   JEAN, Seigneur de Berneval, de Guerchy, &c., mort sans enfans.
8. Et JEANNE, femme de *Valentin de la Roque*, Seigneur du Lis, Capitaine du Château de Corbeil, morte sans enfans, en 1453.

XI. ROBERT D'ESTOUTEVILLE, Seigneur d'Aussebosc, de Lammerville, de Touffreville, de Turgoville & de Saint-Clair, servit utilement à la défense du Mont-Saint-Michel & de Saint-Sauveur-le-Vicomte, en 1427, avec LOUIS, Seigneur d'ESTOUTEVILLE, son cousin. Il épousa *Marie de Sainte-Beuve*, Dame de Cuverville, Châtelaine de Néel, morte avant le 7 Novembre 1464, fille de *Laurent de Sainte-Beuve*, Baron de Cuverville, & de *Catherine de Montmorency*, dont :

1. JEAN, Seigneur d'Aussebosc & de Cernon, de Touffreville, Lammerville, &c., qualifié *cousin du Roi* dans les Lettres qu'il obtint

à Rouen, le 7 Novembre 1464, d'un délai d'un an, pour faire aveu & dénombrement de ses Terres & Seigneuries de Sainte-Beuve, du Menil-Mauger, Trefforet, Traville, la Roquefort, dont il avoit hérité par la mort de sa mère. Il mourut, en 1485, sans enfans de *Marguerite d'Harcourt*, fille de *Jean d'Harcourt*, Baron de Bonnétable, & de *Catherine d'Arpajon*, sa seconde femme;

2. Richard, Seigneur d'Aussebosc, aussi mort sans enfans avant 1490;
3. Jacques, mort aussi sans postérité, en 1484;
4. Catherine, Dame de Cuverville, de Néel, &c., après ses frères, seconde femme de *Charles*, Seigneur *de Sainte-Maure* & de Montagu, le P. Anselme dit Montgogier, fille de *Jean de Sainte-Maure*, IIe du nom, Comte de Benaon, & de *Jacquette de Puiseuls,* sa première femme;
5. Antoinette, Dame d'Aussebosc, mariée 1° à *Georges Havart*, Seigneur de la Rosière, Vicomte de Dreux, Bailli de Caux, Sénéchal héréditaire du Perche, Maître des Requêtes de l'Hôtel ordinaire du Roi; & 2° à *Antoine le Venier* ou *Vanier*, Seigneur de la Hélotière, vivant en 1505;
6. Et Marie, Dame de Lammerville, alliée à *Jean de la Heuse*, Baron d'Escotignies, fils de *Robert de la Heuse*, dit *le Borgne*, Prévôt de Paris, dont elle étoit veuve en 1484. Elle partagea avec ses sœurs la succession de ses frères, en 1498.

BRANCHE des Seigneurs de Rames.

IX. Raoul d'Estouteville, Seigneur de Rames, troisième fils de Robert, Ve du nom, Sire d'Estouteville, & de *Marguerite de Hotot*, brisa ses armes d'*une coquille d'or sur le tout*. Il est nommé, dans les Arrêts de la Cour de l'Echiquier, depuis l'an 1357 jusqu'en 1364, servit le Roi dans ses Armées de Picardie & de Flandre, avec un certain nombre d'hommes d'armes, en 1350, fut exécuteur testamentaire de Guillaume Bertrand, Evêque de Beauvais, en 1361; reçut, le 28 Septembre 1364, la montre du Bailli de Caux, & obtint un amortissement pour la fondation d'une Chapelle en son Château de Rames, en 1340. Il épousa *Marguerite d'Harcourt*, veuve de *Robert de Boulainvilliers*, Seigneur de Chepoy, & fille de *Jean II*, Sire *d'Harcourt*, & de *Jeanne*, Vicomtesse *de Châtellerault*, sa seconde femme. Ses enfans furent:

1. Robert, qui suit;
2. Pierre, mort sans enfans, en 1388. Il fut commis avec l'Archevêque de Reims & *Pierre de Chevreuse*, le 28 Janvier de la même année, pour la réforme des abus survenus dans les jugemens rendus en Languedoc & en Guyenne;
3. Mahaut, femme, en 1354, de *Pierre de Bailleul*, fils de *Pierre de Bailleul*, Chevalier, vivant l'an 1325;
4. Et Jeanne, femme de *Jean d'Harcourt*, Seigneur de Charentonne, fils de *Raoul*, IIe du nom, & de *Jeanne*, Dame *de Sacquinville,* dont elle étoit veuve en 1390.

X. Robert d'Estouteville, Chevalier, Seigneur de Rames, de la Ramée, du Bourg-Achard, comparut à l'Echiquier, dans les années 1376 & 1386. Il avoit fait montre avec un autre Chevalier & deux Ecuyers de sa Compagnie, le 29 Juin 1364, pour servir sous *Mouton*, Sire de Blainville, Lieutenant de Roi, en deçà la rivière de Somme, au Diocèse de Rouen. Il eut de *Marguerite de Séricourt*, fille de *Raoul*, Seigneur de Séricourt, Chevalier, laquelle plaidoit, étant veuve, en 1398, contre *Robert d'Esneval:*

1. Robert, qui suit;
2. Guillaume, Seigneur de la Ramée, vivant en 1386 & 1400;
3. Charles, mort sans hoirs en 1398;
4. Et Alix, mariée 1° à *Jean de Preure*, Seigneur de la Prée, dont sortit *Jean de Preure*, Seigneur de la Prée, mari de *Catherine de Mailly*; & 2° à *Jean Patry*, Seigneur de Culey, fils de *Robert Patry*, Seigneur de Culey, & de *Jeanne*, Dame *de Brucourt*, veuve de *Philippe de Varennes.*

XI. Robert d'Estouteville, IIe du nom, Seigneur de Rames, de la Ramée & du Bourg-Achard, nommé dans des Arrêts de l'Echiquier de Normandie, des années 1376 & 1398, & dans un titre de l'Archevêché de Rouen, de l'an 1381, où il est aussi parlé de *Renaud de Grosménil*, & de *Richard de Houdetot*, avec lesquels il avoit différend, épousa *Marie de Villequier*, fille de *Robert*, Seigneur de Villequier, & de *Richarde de Ménil-Varin*, dont:

1. Robert, qui suit;
2. Guillaume, Chevalier, mort sans hoirs, en 1396;
3. Marguerite, morte jeune, en 1400;
4. Et Mahaut, Dame de Rames & de la Ramée, héritière de ses frères & de ses nièces, laquelle eut pour mari *Guillaume Martel*,

Seigneur de Bacqueville & de Saint-Vigor, Capitaine du Château-Gaillard-ſur-Andely, en 1415, fils de *Guillaume Martel*, Seigneur de Bacqueville, & d'*Agnès Martel.*

XII. Robert d'Estouteville, IIIe du nom, & le dernier de ſa branche, Seigneur de Rames, de la Ramée & du Bourg-Achard, nommé dans les Arrêts de l'Echiquier, depuis l'an 1398 juſqu'en 1454, épouſa *Mahaut d'Ouville,* dont:

1. Marguerite, femme de *Jean d'Harcourt*, Sire de Bonnétable, dont il n'eut point d'enfans;
2. Et Mahaut, femme de *Jean de Saint-Remy*, dit *le Gallois*, Seigneur de Saint-Remy, morte auſſi ſans enfans.

BRANCHE
des Seigneurs de Freulleville *& du* Bouchet.

IX. Nicolas d'Estouteville, Seigneur de Freulleville, quatrième fils de Robert, Ve du nom, Sire d'Estouteville, & de *Marguerite de Hotot*, briſa le *lion* de ſes armes d'*une fleur-de-lis d'or ſur l'épaule*. Il vivoit ès-années 1344 & 1351. Sa femme fut *Laure de Chambly*, Dame du Bouchet; elle demeura veuve en 1361, n'ayant eu qu'un fils nommé

X. Louis d'Estouteville, Ier du nom de ſa branche, Seigneur du Bouchet & de Freulleville, qui ſervit le Roi en Saintonge & au Bailliage de Vendôme, en 1350 & 1367. Il eſt nommé dans un Arrêt de l'Echiquier de 1351, & dans trois autres du Parlement de Paris, des années 1351, 1354 & 1366. Il épouſa *Jeanne de Vieux-Pont,* Dame de Vaujolis; il étoit mort en 1366, & laiſſa:

1. Robert, qui ſuit;
2. Louis, Seigneur de Vaujolis, mort ſans avoir été marié;
3. Antoine, allié, en 1398, à *Marie Turpin*, fille de *Lancelot Turpin,* Seigneur de Criſſé, & de *Deniſe de Montmorency*: après ſa mort ſans enfans, ſa veuve ſe remaria à *Guillaume de Silly*, Seigneur de la Roche-Guyon;
4. Et Jean, Eccléſiaſtique, qui vivoit en 1408.

XI. Robert d'Estouteville, Seigneur du Bouchet, de Freulleville & de Vaujolis, fit hommage au Roi d'un Fief ſitué dans la Paroiſſe de Beuvron en Normandie, le 23 Septembre 1382, & donna aveu de ſa Terre du Bouchet en 1400. Il épouſa *Robine de Saint-Briſſon,* Dame de la Ferté, fille de *Geoffroy de Saint-Briſſon*, & mourut en 1400, laiſſant:

1. Louis, qui ſuit;
2. Alison, Dame du Bouchet & de Vaujolis; &, après ſon frère, mariée 1° à *Raoul de Saint-Remy*, Chevalier, tué à la bataille d'Azincourt en 1415; 2° en 1417, à *Jean de Beauvilliers*, IIIe du nom, Seigneur de Lude, fils d'*Hervé de Beauvilliers*, Seigneur de Binas, & de *Jeannette de la Ferté*, Dame de Montgouaut, ſa première femme; & 3° à *Dauphin de Maufras*, Seigneur de Beaumont & de Grandſeigne. La Roque, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, lui donne pour quatrième mari, *Jean*, Seigneur *de Paumoy;*
3. Georgette, femme de *Robert,* Seigneur *de Lus*, duquel elle n'eut point d'enfans;
4. Antoinette, mariée 1° à *Erard de Saux*, Seigneur d'Avrain; & 2° à *Jean de Grammont;*
5. Et Marguerite, première femme de *Jean d'Harcourt*, Baron de Bonnétable, fils de *Gérard d'Harcourt*, & de *Marie Mallet de Graville.*

XII. Louis d'Estouteville, IIe du nom, Seigneur du Bouchet, de Freulleville & de Vaujolis, épouſa *Jeanne Paynel,* & mourut ſans avoir eu d'enfans.

BRANCHE
des Seigneurs de Torcy.

VIII. Estout d'Estouteville, Seigneur d'Eſtoutemont & de Torcy, ſecond fils de Robert IV, dit *Paſſemer*, & de *Jeanne* ou *Alix Bertrand de Bricquebec*, eſt nommé, avec ſon frère aîné, dans deux Arrêts de l'Echiquier de 1302 & 1303. Il épouſa *Alix de Meulan*, fille d'*Amaury,* IIe du nom, Seigneur de la Queue, & de *Marguerite*, Dame *de Neubourg*, dont:

1. Robert, Seigneur d'Eſtoutemont, qui eut procès en l'Echiquier de Normandie en 1376, avec *Jean*, Seigneur *de la Heuſe*, & mourut en 1386, ſans enfans;
2. Jean, qui ſuit;
3. Estout, Seigneur du Crochet, qui briſa ſes armes de *trois coquilles de ſable;*
4. Antout ou Ausouf, ſelon le P. Anſelme, Seigneur de Herfray, en 1390, qui briſa ſes armes de *trois bandes de ſable*;
5. Charlotte, dont le P. Anſelme ne parle point, femme de *Guy de Flandre*, Comte de Namur, fils de *Jean de Flandre*, Comte de Namur, & de Marie d'Artois. Elle mourut en 1336;

6. Et Jeanne, femme de *Robert*, Seigneur *de Grofménil* & de Herqueville en 1360, dont fortirent *Renaud* & *Colin*, Seigneurs *de Grofménil*, vivant en 1380.

IX. Jean d'Estouteville, Seigneur de Torcy & d'Eftoutemont, brifa fes armes, ainfi que fon père, d'*un collier d'or au col du lion*, après avoir fuccédé à fon frère aîné. Il fut reçu à Tours, en 1349, avec fa Compagnie, fervit le Roi dans fes guerres ès-années 1349 & 1350, & en récompenfe le Maréchal de Blainville lui fit avoir une rente affignée fur le Tréfor, dont il fit hommage au mois de Janvier 1378. Il époufa, en 1351, *Jeanne de Fiennes*, fille de *Jean*, Sire de Fiennes & de Tingry, & d'*Elifabeth de Flandre*, & fœur de *Robert de Fiennes*, dit *Moreau*, Connétable de France, dont il eut :

1. Nicolas ou Collard, qui fuit;
2. Thomas, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, mort en 1394;
3. Jean, Seigneur de Charlemefnil, &c., mort fans enfans en 1416, & enterré dans l'Eglife Collégiale de Charlemefnil qu'il avoit fondée ;
4. Guillaume, Chanoine de Rouen, Evêque d'Evreux, en 1374, puis de Lifieux, qui célébra les obfèques du Connétable du Guefclin, dans l'Abbaye de Saint-Denis, en 1380. Il fonda le Collège de Lifieux, dit *de Torcy*, dans l'Univerfité de Paris, en 1414, avec fes frères; donna fa terre de Bonneville à ce Collège, celle de Corbone à fon Eglife de Lifieux, tefta le 21 Décembre 1414, mourut le 30 Janvier 1415, & fut enterré dans la Cathédrale de Lifieux;
5. Estout, Abbé de Fécamp & du Bec-Hellouin en 1397, & de Cérify. Il tefta le 18 Octobre 1422, & furvéquit à tous fes frères ;
6. Raoul, Chanoine de N.-D. de Rouen & Archidiacre d'Eu en 1391 : il étoit mort en 1404;
7. Thomin, Archidiacre du petit Caux, dans l'Eglife de Rouen, ès-années 1386 & 1400, & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi en 1386 ;
8. Robert, Archidiacre de Neufbourg, Chanoine d'Evreux en 1398, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi en 1403 ;
9. Jeannet, auteur de la branche des Seigneurs de *Villebon*, rapportée ci-après;
10. Gilles, Chanoine de N.-D. de Rouen, après Raoul, fon frère, Archidiacre d'Eu, Chantre & Chanoine de l'Eglife d'Angers en 1390, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi Charles VI, la même année, qui tefta au Château de Cortone le 23 Juillet 1404, & mourut en 1408;
11. Philippe, dont ne parle pas le P. Anfelme, femme de *Renaud*, Duc *de Gueldres*, fils de *Renaud*, Duc de Gueldres, & d'*Eléonore d'Angleterre*, de laquelle il n'eut point d'enfans;
12. Jeanne, mariée à *Hector de Chartres*, Seigneur d'Onze-en-Bray, Baron du Chênedollé, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Normandie & de Picardie, fils de *Jean de Chartres*, Seigneur d'Onze-en-Bray, & de *Marie de l'Eftendart*, dont fortit *Renaud de Chartres*, Archevêque de Reims, Chancelier de France & Cardinal, en 1429;
13. Et Mahaut, troifième femme de *Georges*, Sire *de Cleres*, fils de *N...* Sire *de Cleres*, & de *Jeanne de Meulan*.

X. Nicolas ou Collard d'Estouteville, Seigneur de Torcy, d'Eftoutemont, de Beynes, &c., Chevalier, fut préfent à l'hommage que rendit Jean Ier, Duc de Bretagne, au Roi Charles VI. Il eft mentionné dans une montre que Mouton, Sire de Blainville, fit de tous les Gendarmes du Diocèfe de Rouen, dont il étoit Capitaine, le 13 Août 1364, & obtint du Roi, le 6 Septembre fuivant, remife de l'amende qu'il avoit encourue, pour avoir fait couper, dans la Forêt la plus proche de Torcy, 300 arbres pour réparer fon Château de Torcy, que le Roi de Navarre avoit voulu forcer. Il étoit chef de 50 hommes d'armes, lorfqu'il fit montre à la Réole, le 1er Septembre 1374, avec 3 Chevaliers Bacheliers & 16 Ecuyers de fa Compagnie. Il fut envoyé avec 160 hommes d'armes, pour aller affiéger le Château de Mortain en Baffe-Normandie; fit montre, le 12 Mai fuivant, aux *Baftides*, devant Mortain, avec 2 Chevaliers & 18 Ecuyers de la Compagnie. Le Roi lui donna la garde & le Gouvernement du Château d'Arques, & il fit encore montre, en qualité de Chevalier Banneret, avec Robert, Sire d'O, & Pierre, Sire d'Amfreville, & 24 Ecuyers de fa Compagnie, à Montereau-Faut-Yonne, le 13 Août 1388. Il étoit Chambellan du Roi, lorfque ce Prince lui confirma, le 23 Septembre 1386, fon droit de tiers & de danger, de 50 âcres de bois dans la Forêt de Magny, dont il lui avoit fait don au mois de Mai précédent. Il contribua beaucoup à la fondation du Collège de Lifieux, dit *de Torcy*. Il eft nommé dans plufieurs Arrêts de l'Echiquier de Normandie, depuis 1374 jufqu'en 1414, &

mourut en 1416. Il avoit épousé 1° *Jeanne de Mauquenchy*, Dame de Blainville, fille & héritière de *Jean*, dit *Mouton*, Sire de Blainville, Maréchal de France, & de *Jeanne Malet de Graville*, & 2° *Marie d'Harcourt*, veuve de *Louis de Broſſe*, Seigneur de Sainte-Sévère, & fille de *Guillaume d'Harcourt*, Sire de la Ferté-Imbaut, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent :

1. Charles, Seigneur de Blainville, premier Pannetier du Dauphin, en 1399, mort vers l'an 1407, ſans enfans de *Jacqueline de Chambly*, fille de *Jean de Chambly*, dit *le Haze*, & de *Jeanne de la Roche-Guyon ;*
2. Guillaume, qui ſuit ;
3. Isabeau, Dame de Beaumont, femme de *Guillaume de Vendôme*, Vidame de Chartres, avec lequel elle vivoit en 1409, & n'en eut point d'enfans ;
4. Jeanne, femme, en 1408, de *Jean* ou *Philippe d'Auxy*, Seigneur de Dampierre ou Dompierre, ſuivant le P. Anſelme, & de Boſc-Roger, Sénéchal de Ponthieu, tué à la bataille d'Azincourt en 1415, fils d'*Enguerrand*, & d'*Iſabeau de Goulons*. Elle vivoit encore en 1427 ;
5. Jossine, femme, en 1409, de *Jean le Vicomte*, Seigneur du Tremblay, dont elle eut deux filles, *Jeanne le Vicomte*, Dame de Longny & de Ferrières, & *Catherine le Vicomte*, Abbeſſe de la Trinité de Caen, morte en 1492 ;
6. Et Catherine, femme de *Robert de l'Eſtendart*, Seigneur de Liney, & d'*Alix*, Dame *de Marolles*.

XI. Guillaume d'Estouteville, Seigneur de Torcy, de Blainville, d'Eſtoutemont, Beynes, Baron d'Ivry, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, en 1415, mort le 19 Novembre 1449, & enterré à Torcy, avoit épouſé *Jeanne d'Ondeauville*, Dame de Ponches, de Novion & de Caumartin, veuve de *Raoul*, Seigneur de Renneval, Comte de Fauquembergues, & fille de *Jean*, Seigneur d'Ondeauville, & de Noyon, & de *Jeanne de Créquy*, dont :

1. Nicolas, dit Colinet, mort ſans poſtérité, après 1419 ;
2. Guillaume, Seigneur de Torcy, auſſi mort ſans poſtérité, après le mois d'Avril 1349 ;
3. Jean, qui ſuit ;
4. Estout, rapporté après ſon frère ;
5. Robert, auſſi rapporté ci-après ;
6. Raoul, Seigneur d'Eſtoutemont, mort en 1462, ſans enfans ;
7. Michelle, femme de *Robert de Béthune*, IIe du nom, Seigneur de Mareuil, fils de *Jean de Béthune*, dit *de Locres*, Seigneur d'Autrèches, & d'Isabeau d'Estouteville ;
8. Jeanne, Prieure de Poiſſy, au mois de Juin 1497, deſtituée par les Supérieures de ſon Ordre, qui mirent la réforme dans ce Monaſtère. Prégente de Melun fut inſtituée en ſa place, ce qui cauſa un procès, avant la fin duquel Jeanne d'Estouteville mourut, & Prégente de Melun fut confirmée dans ſon Office, par Arrêt du Parlement du 22 Janvier 1511 ;
9. Et Jannette, morte fille en 1448.

XII. Jean d'Estouteville, Seigneur de Torcy, d'Ondeauville, de Blainville, Grand-Maître des Arbalétriers de France, Conſeiller & Chambellan du Roi, Chevalier de Saint-Michel, Prévôt de Paris, Capitaine du Château de Caen, n'avoit que 17 ans, lorſque le Roi d'Angleterre lui rendit, en 1422, & à ſes frères, les biens qui avoient été confiſqués ſur ſon père, pour avoir tenu le parti du Roi de France. Etant depuis rentré au ſervice du Roi, il eut la Garde de Fécamp, en 1436 & 1439, avec 50 hommes d'armes, & 121 de trait ; & encore avec 36 hommes d'armes celle de la ville de Harfleur. Etant Capitaine de Chaſſenay, en 1444, il fut envoyé de Nancy aux places de Darnay, la Fauche, Vignory, Raigecourt, &c., pour y mettre un certain nombre de Gendarmes en garniſon, & les pourvoir de munitions pour leur ſûreté. Il ſervit en même tems le Dauphin en Allemagne, fut nommé Prévôt de Paris le 29 Mai 1446 ; ſe démit de cette place peu après en faveur de ſon frère ; fut nommé Chambellan du Roi, dépêché enſuite en Flandre, vers le Duc de Bourgogne ; commanda les Francs-Archers au ſecours de Tournay, eut la charge de Grand-Maître des Arbalétriers, en 1449, qu'il exerça juſqu'en 1461 ; ſervit à la conquête de Normandie en 1449, ſe trouva, en 1450, à la bataille de Formigny ; fit hommage au Roi de toutes les Terres qu'il poſſédoit aux Bailliages d'Amiens, de Vermandois, Ponthieu, Saint-Pierre-le-Mouſtier, Saintonge, Limouſin & en Normandie, ès années 1461, 1464 & 1475. Le Roi lui fit don, le 16 Janvier 1472, de 100 arpens de bois pour faire rebâtir ſon Château de Charlemeſnil, &, le 2 Décembre 1474, de la Haute-Juſtice de ſa Terre de Nouvion en Ponthieu. Il combattit à la journée de Guinegatte, en 1479, & mourut fort

âgé, le 11 Septembre 1494. Il eſt enterré dans l'Eglife du Monaſtère de Sainte-Claire de Rouen, qu'il avoit fondé en 1466. (Voyez ſon éloge dans le P. Anſelme, tom. VIII, pages 87 & 88.) Il avoit épouſé *Françoiſe de la Rochefoucauld*, Dame de Montbazon, fille d'*Aymar*, Seigneur de Montbazon, de Sainte-Maure & de Nouâtre, & de *Jeanne de Martreuil*, dont il eut :

Louis, Seigneur de Sainte-Maure & de Nouâtre, dont il fit hommage au Roi en 1461, & mourut avant ſon père

Jean d'Estouteville eut encore pour fils naturel de *Catherine le Roy*,

Henri, qui fut légitimé au mois de Janvier 1504. Peut-être eſt-ce le même nommé Hector, lequel étant Seigneur de Caumartin, plaidoit contre Jossine, Jeanne & Jacqueline d'Estouteville, ſes couſines, en 1499, pour les donations que ſon père lui avoit faites, & qui lui furent adjugées par Arrêt de l'an 1500.

XII. Estout d'Estouteville, Seigneur de Beaumont-le-Charly, de Miermaigne, de Ferrières en partie, Châtelain de Beauvais, Conſeiller & Chambellan du Roi, Bailli du Côtentin, quatrième fils de Guillaume d'Estouteville, Seigneur de Torcy, & de *Jeanne d'Ondeauville*, fut Grand-Maître des Arbalêtriers de France, ſe trouva à la bataille de Formigny, donné contre les Anglois, en 1450, fit ſon teſtament à Beauvais le 11 Décembre 1476, ordonna ſa ſépulture dans l'Egliſe de Sainte-Catherine de Charlemeſnil, où il fonda une Meſſe quotidienne à perpétuité, & quatre Obits par an; légua 600 livres de rente à Jacqueline, ſa fille, pour la marier ſuivant la volonté du Seigneur de Torcy, ſon frère, Exécuteur teſtamentaire, & celle de ſa femme, à laquelle il laiſſa le *réſidu* de tous ſes biens, meubles, acquêts & conquêts, la nommant auſſi Exécutrice de ſon teſtament. Il fit un codicille le lendemain, & mourut le 13 Décembre 1476. Il portoit écartelé d'Eſtouteville & de Blainville, ſuivant une Enquête de l'an 1616, pour *François de Lorraine*, Abbé de Moyenbourg. Il avoit épouſé, ſelon le P. Anſelme, *Bonne de Herbannes*. Le Mémoire manuſcrit, que nous avons dans les mains, lui donne pour femme (& ce peut être la même) *Jeanne*, Châtelaine de Beauvais en Lyons, Dame de Saint-Denis-le-Thibouſt & de Vacqueville, fille de *Guillaume*, Châtelain de Beauvais en Lyons, & de *Jeanne de Rayneval*, Dame des Bordes. Il n'eut que trois filles de ſon mariage, ſavoir :

1. Jossine, Dame de Torcy, & en partie de Beaumont-le-Charly, mariée à *Jean Bloſſet*, Seigneur du Pleſſis-Paſté, avec lequel elle vivoit en 1494;
2. Jeanne, Dame de Beaumont, mariée 1° à *Jean Martel de Bacqueville*, Seigneur de Rames & d'Auſſeville; & 2° à *Jean*, Seigneur *de Porcon*, duquel elle étoit veuve en 1507;
3. Et Jacqueline, Dame de Charlemeſnil, d'Aveſnes, de Varennes, de Saint-Denis-le-Thibouſt, Châtelaine de Beauvais, laquelle eut de grands différends avec ſes ſœurs, pour la ſucceſſion de ſon père ès-années 1482, 1484 & 1503. Elle avoit épouſé *Jacques*, Baron *de Moy*, Châtelain de Bellencombre, Capitaine de Saint-Quentin, Maître des Eaux & Forêts de Normandie & de Picardie, fils de *Collard*, Sire *de Moy* & de Chin, & de *Marguerite d'Ailly*. Elle en étoit veuve le 12 Septembre 1520, ſuivant une quittance de ce jour.

XII. Robert d'Estouteville, cinquième fils de Guillaume, & de *Jeanne d'Ondeauville*, fut Seigneur de Beynes, de St.-André dans la Marche, & Prévôt de Paris, ſur la démiſſion de ſon frère Jean, par Lettres du 7 Mars 1446. Il fut auſſi Conſeiller & Chambellan des Rois Charles VII, & Louis XI, pour le ſervice deſquels il prit la ville de St.-Valéry ſur les Bourguignons, & ſe trouva au combat de Montlhéry en 1465. Il eut la conduite des Nobles de la Prévôté de Paris, & du Bailliage de Senlis, depuis l'an 1475 juſqu'à ſa mort, arrivée le 3 Juin 1479. Il eut de ſa femme *Ambroiſe de Loré*, Dame de Mueſſy, Baronne d'Ivry, morte en 1466, fille d'*Ambroiſe de Loré*, Prévôt de Paris, & de *Catherine de Marcilly*, Baronne d'Ivry :

1. Jacques, qui fuit;
2. Hélène, Dame du Tronchoy, femme de *René de Châteaubriant*, Baron de Loigny, fils de *Théaude de Châteaubriant*, Baron du Lion-d'Angers, & de *Françoiſe Hodart;*
3. Marie, femme, en 1478, de *Jean*, Seigneur *de Châteauvillain*, de Grancey & de Pierrepont, mort le 4 Novembre 1490, fils de *Jean*, Seigneur de Châteauvillain, & de *Louiſe de Raoullin;*
4. Jeanne, veuve, en 1497, de *Robert l'Anglois*, dit *le Galand*, Seigneur d'Angiens,

fils de *Robert*, Seigneur d'Angiens, & de *Jeanne de Manteville;*
5. Et AMBROISE, Religieuſe à Saint-Sauveur d'Evreux, en 1513.

XIII. JACQUES D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Beynes & de Blainville, Baron de Saint-André dans la Marche, Prévôt de Paris après ſon frère, par Lettres du 10 Juin 1479, qualifié Conſeiller & Chambellan du Roi, dans une quittance qu'il donna le 20 Juillet 1474, de 500 livres à lui ordonnées par le Roi, pour avoir aſſiſté, en qualité de Commiſſaire, aux trois Etats de Normandie, étoit encore Prévôt de Paris en 1499. Il avoit épouſé *Gillette de Coëtivy*, fille *d'Olivier de Coëtivy*, Seigneur de Taillebourg, Sénéchal de Guyenne, & de MARIE, bâtarde DE VALOIS, Dame de Royan & de Mornac, fille naturelle du Roi CHARLES VII, & d'*Agnès Sorel*. Il en eut:

1. CHARLOTTE, Dame de Beynes & de Mezy en 1493, mariée à *Charles de Luxembourg*, Comte de Brienne, de Ligny & de Roucy, fils d'*Antoine*, Comte de Brienne, & de *Françoiſe de Croy;*
2. Et MARIE, Dame de Blainville, d'Oiſſery & de Marcilly, Vicomteſſe du Tremblay, Baronne d'Ivry & de Saint-André dans la Marche, mariée à *Gabriel*, Baron d'*Alègre*, Seigneur de Saint-Juſt, de Milloc, Prévôt de Paris & Bailli de Caen, duquel elle étoit veuve en 1539. Elle ſe remaria à *Jean de Fages*, Seigneur du Bouchet, avec lequel elle vivoit en 1541.

BRANCHE

des Seigneurs de VILLEBON.

X. JEANNET D'ESTOUTEVILLE, dit *le Jeune*, neuvième fils de JEAN, Seigneur de Torcy, & de *Jeanne de Fiennes*, fut Seigneur du Meſnil-Simon & d'Eſtoutemont, premier Ecuyer du Corps du Duc de Guyenne, Dauphin de Viennois, Valet-Tranchant du Roi & Capitaine de Caudebec, fut envoyé par le Roi à Bordeaux pour la délivrance de Roger de Beaufort, frère du Pape. Son ſceau eſt *burelé*. Les ſupports ſont *deux lions;* le cimier, *une tête barbue couverte d'une eſpèce de pot de guerre*. Le Roi l'établit Capitaine & Garde du Château de Vernon; il avoit 100 hommes d'armes & 6 Arbalêtriers commis à la garde de ce Château. Il fit pour le Roi pluſieurs voyages vers le Pape, en Provence, vers le Duc de Berry, aux pays de Foix & en Barbarie. Il acheta de Robert Marchaut, par acte paſſé à Paris, le 7 Novembre 1397, la propriété du Fief & Terre de Hotot, & pluſieurs autres droits, revenus & rentes, pour en jouir après la mort de GUILLAUME D'ESTOUTEVILLE, Evêque de Liſieux, & ESTOUT D'ESTOUTEVILLE, Abbé de Fécamp, qui devoient en avoir la jouiſſance & l'uſufruit leur vie durant. Il obtint du Roi, le 3 Mars 1400, un délai pour faire hommage de cette terre & de celle de Bapaume, ſituée dans la Vicomté de Rouen, & vivoit encore en 1412, avec ſa femme *Michelle*, Dame *de Montdoucet* & de Villebon, fille de *Robert*, Seigneur de Montdoucet, dit *le Borgne*, premier Ecuyer du Corps du Roi CHARLES V, & Maître de ſon Ecurie, & de *Jeanne de Villebon*. Ses enfans furent:

1. COLLARD, Seigneur du Meſnil-Simon, de Montdoucet & de Villebon, mort ſans enfans d'*Adrienne d'Ailly*, fille de *Louis*, Seigneur de Varennes. Elle ſe remaria à *Philippe de Valpergne*, Seigneur de Gournay;
2. CHARLES, Seigneur de la Gaſtine, de Villebon & de Montdoucet après ſon frère, en 1433, mort auſſi ſans enfans de *Marguerite de Craon*, ſon épouſe, fille de *Jean F. de Craon*, Seigneur de Chanteuſſé & d'Ingrande;
3. BLANCHET, qui ſuit;
4. HECTOR, Seigneur de Beaumont, qui ſe trouva à la levée du ſiège de Dieppe, où il fut fait Chevalier en 1443. Il ne laiſſa point d'enfans de *Jeanne d'Haveſquerque*, ſa femme, à laquelle l'Evêque de Liſieux, ſon oncle, fit quelques legs par ſon teſtament de l'an 1414. Elle étoit fille de *Jean de Haveſquerque*, Seigneur de Watines, & d'ISABELLE D'ESTOUTEVILLE;
5. & 6. ISABELLE & FRANÇOISE, dont on ignore la deſtinée.

XI. BLANCHET D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Villebon, de la Gaſtines, de Montdoucet, & du Meſnil-Simon après ſes frères en 1451, vivoit encore en 1472. Il avoit épouſé, 1° *Marguerite de Vendôme*, fille de *Robert de Vendôme*, Vidame de Chartres, & de *Catherine de Thouars* (le P. Anſelme dit de *Jeanne*, Vidameſſe de Chartres); & 2° *Iſabeau de Savoiſy*, fille de *Charles*, Seigneur de Seignelay, Chambellan du Roi CHARLES VII, & d'*Yolande de Rodemach*. Il eut du premier lit:

1. JEANNE, Dame de Presles, de Boiſteaux & de Menainville, première femme de *Guy*

de Beaumanoir, Seigneur de Lavardin, fils de *Jean de Beaumanoir*, Seigneur de Landemont, & de *Marie Riboulé*. Elle transigea avec ses frères, le 18 Août 1497, au sujet de la succession de son père, mourut le 18 Septembre 1520, & fut enterrée dans l'Eglise de l'Abbaye de Champagne au Maine;

2. Louise, mariée, le 13 Mars 1455, à *Gilles*, Seigneur *de Honcourt* & de Villedieu, dit *Lancelot*, Bailli de Gisors en 1461.

Et du second lit:

3. Charles, qui suit;
4. Pierre, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Chartres en 1473 & 1491;
5. Louis, Seigneur de Blainville, vivant en 1491;
6. Morlet, Chevalier;
7. Antoinette, morte fille;
8. Marguerite, mariée, 1° à *Jacques*, Seigneur *de Béthencourt*, fils de *Jean*, Seigneur de Béthencourt, & de *Françoise de Callos*; & 2° à *Guillame de Vieuxpont*, Seigneur de Chailloué, Châtelain de Courville, avec lequel elle vivoit en 1459, fils d'*Yves*, Seigneur de Vieuxpont, & de *Blanche d'Harcourt*;
9. Et Françoise, femme de *Guillaume de Vieuxpont*, Seigneur de Chailloué, dont elle étoit veuve en 1525. Il étoit fils de *Guillaume de Vieuxpont*, Seigneur de Chailloué, & de *Jeanne de Bouville*, Dame des Moustier-en-Auge, sa première femme, & son père avoit épousé en secondes noces Marguerite d'Estouteville, sœur de cette Françoise.

XII. Charles d'Estouteville, Seigneur de Villebon, de la Gastines, de Montdoucet, Boislandry, Blainville, &c., Echanson du Roi, rendit aveu de ces Terres en 1481, & est nommé dans quatre Arrêts du Parlement des années 1473, 1480, 1490 & 1491. Il étoit mort en 1508, & il eut *d'Hélène de Beauvau*, fille de *Jean*, Baron *de Beauvau*, & de *Jeanne*, Dame *de Manonville* & de *Roltay*:

1. Jean, qui suit;
2. Antoine, Seigneur de Linières & de Menainville, marié à *Marguerite de Bussu*, veuve de *Jean*, Sire *de Bournonville*, & fille de *Jacques de Bussu*, Seigneur de Buines, & d'*Isabeau de Brunetel*, dont:
   - Marie, femme de *Guillaume de Bigars*, Seigneurs de la Londe;
   - Jacqueline, femme de *François de Thois*, Seigneur de Thoraine;
   - Et Claude, alliée à *Claude de Monchy*, Seigneur de Garétemont.
3. Isabeau ou Hélène, Dame d'Arpentilly & de Bérangeville, mariée 1° à *Jean d'Oiron*, Seigneur de Verneuil en Touraine, veuf de *Marie du Bouchet*, de la Maison de *Puygreffier*, dont elle eut *Louise d'Oiron*, femme d'*Adrien*, Seigneur de Boufflers; & 2° *Jean*, Sire *de Montenay*, Vicomte de Fauquernon, Baron de Garencières & de Baudincourt, fils de *Philippe*, & de *Marie de Saint-Avin*;
4. Jeanne, Dame de *la Gastines*, femme de *Jean*, Baron *de la Ferrière*, Seigneur de Tessé & du Mesnil-Bœufs;
5. Marie, Abbesse d'Hières, morte le 11 Janvier 1537;
6. Claude, Religieuse de Fontevrault;
7. Et Madeleine, Abbesse de Saint-Sauveur d'Evreux.

XIII. Jean d'Estouteville, Seigneur de Villebon, de Beaurepaire, de la Gastines, de Blainville, de Boislandry, Frétigny & Ventos, Conseiller du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Bailli, Capitaine de Rouen & de Thérouanne, Prévôt de Paris le 7 Mars 1533, Lieutenant-Général en Normandie & Picardie, rendit de grands services aux Rois François Ier & Henri II, fut Capitaine d'une Compagnie de 40 Lances des Ordonnances du Roi en 1553, mourut à Rouen avant le 29 Avril 1556, dernier mâle de sa maison. Son cœur fut mis dans le tombeau du Cardinal d'Estouteville, dans l'Eglise Cathédrale de Rouen. Il avoit épousé, en 1523, *Denise de la Barre*, fille de *Jean*, Seigneur de la Barre, Comte d'Estampes, Vicomte de Bridier, Baron de Veret, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Prévôt de Paris, & de *Marie de la Primaudaye*. Elle étoit veuve le 29 Avril 1566, & eut pour enfans:

- Jean, mort jeune;
- Et Jeanne-Diane, Dame de Villebon, &c., femme de *Charles du Bec*, Baron de Boury, fils de *Charles*, & de *Marie de Clerey*, dont elle n'eut point d'enfans. Ses tantes Isabeau & Jacqueline d'Estouteville furent ses héritières.

BRANCHE des Seigneurs de Criquebeuf.

VI. Robert d'Estouteville, Seigneur de Criquebeuf, second fils de Henri, Sire d'Estouteville, & de *Mahaut* ou *Mathilde d'Eu*,

brisa son écu au premier point du chef *d'une quinte-feuille de sable,* & épousa *Péronnelle ou Pérénelle de la Crique*, fille de *Raoul,* Seigneur de Criquetot & d'Antigny, dont:

1. JEAN, qui suit, selon le P. Anselme;
2. Et COLIBEAUX, à qui le Mémoire que nous avons donne la postérité de son frère JEAN, qu'il dit mort sans avoir été marié. Quoi qu'il en soit,

VII. JEAN D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Criquebeuf, ou COLIBEAUX, eut pour femme *Marie de Hotot,* fille de *Pierre,* Seigneur du Plessis & de *Marguerite de Pons,* dont:

1. PIERRE, qui suit;
2. Et PERRETTE, femme de *Richard,* Seigneur *de Verquetot*, de laquelle il eut une fille, *Perrette*, Dame *de Verquetot*, femme de *Guyon*, Seigneur *d'Ouville*, fils de *Guillaume,* Seigneur d'Ouville & de Montreuil.

VIII. PIERRE D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Criquebeuf & de Chamelles, héritier de JEAN, Seigneur de Criquebeuf, son oncle, mort sans avoir été marié en 1275, dit le Mémoire, épousa *Alix de Gal,* fille de *Raoul,* Seigneur de Gal. Ses enfans furent:

1. COLLARD, qui suit;
2. Et SIMON, Seigneur de Chamelles, vivant en 1350.

IX. COLLARD D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Criquebeuf, Chevalier, épousa *Alix d'Argences,* Dame de la Serre, fille de *Robert,* Seigneur *d'Argences,* & de *Jeanne de la Serre*, dont:

1. COLIBEAUX, qui suit;
2. Et GUILLAUME, Chevalier, vivant l'an 1397.

X. COLIBEAUX D'ESTOUTEVILLE, II[e] du nom, Seigneur de Criquebeuf, de Chamelles & de la Serre en 1370, fut du nombre des 119 Gentilshommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel en 1417. Il épousa *Jeanne de Missy*, Dame de Brucourt, d'Anneville & du Parc, fille de *Colin* & de *Guillemette Suhard.* Il en eut:

1. SIMON, Seigneur de Criquebeuf, Missy, Brucourt, Han, Anneville & du Parc, dont les biens furent confisqués par HENRI, Roi d'Angleterre, usurpateur de la Couronne de France, qui les donna à *Nicolas* ou *Collard de la Porte ;*
2. Et PERRETTE, Dame de Criquebeuf, &c., femme de *Richard de la Rivière,* Seigneur de Gouvix, fille *d'Enguerrand* & de *Guillemette Malherbe.*

BRANCHE
des Seigneurs de GROUSSET.

V. SAMSON D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Grousset, de Saint-Aubin, de Courtebule en 1216, troisième fils de ROBERT III, Sire d'Estouteville, & de *Léonelle* ou *Lionelle de Remmes* ou *Rames*, brisa ses armes *de 3 coquilles de sable,* 2 *&* 1; & épousa *Edme du Boschin* ou *Beschin.* Ses enfans furent:

1. ROBERT, qui suit;
2. COLLART, dit *Crochet*, Seigneur du Boschin;
3. SAMSON, Chevalier, vivant en 1244;
4. MATHIEU, Seigneur de Saint-Aubin, qui fit quelques donations à l'Abbaye de Bonport en 1273;
5. Et GUILLAUME, Chevalier.

VI. ROBERT D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Grousset, vivoit en 1236, & épousa *Perrette de Briançon*, dont:

1. GUILLAUME, qui suit;
2. SAMSON, fait Chevalier par le Roi PHILIPPE LE BEL en 1313, qui lui donna 100 sols de gages & un cheval;
3. Et JULIENNE, mariée à *Robert de Blosset*, Seigneur de Saint-Pierre, selon le P. Anselme, & suivant le Mémoire à *Guillaume*, Sire *de Montérollier*, fils de *Raoul*, Sire de Montérollier, dont *Raoul*, Sire *de Montérollier*, marié à *Blanche du Mesnil-d'Ardan*.

VII. GUILLAUME D'ESTOUTEVILLE, Sire de Grousset, vivant en 1245, épousa *Agnès de Pons,* en Normandie, dont:

1. ESTOUT, qui suit;
2. PIERRE, Seigneur de Flainville en 1339;
3. JULIENNE, mariée à *Guillaume,* Sire *de Montérollier*, selon le P. Anselme, & que le Mémoire dit femme de *Roger de Blosset*, Seigneur de Saint-Pierre.

VIII. ESTOUT D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Grousset, Chevalier, est compris dans les Registres de la Chambre des Comptes, & servoit en l'Ost-de-Buyrenfosse en 1323, dit le P. Anselme. Il épousa *Alix de Bracquemont,* dont:

1. ESTOUT, Seigneur de Grousset, dit *Crochet*, rapporté dans un Armorial dressé sous le Roi CHARLES VI, mort sans postérité;

2. Et AGNÈS, Dame de Grouffet après fon frère, mariée à *Blanchet*, Seigneur *de Befchard*, fils de *Raoul*, & de *Jeanne de Lodignes*, dont fortit *Eftout*, Seigneur *de Befchard*, & de Grouffet, marié à *Alix de Berdanville*.

Nous avons dit que ROBERT D'ESTOUTEVILLE, quatrième fils de ROBERT, IIe du nom, Sire d'Eftouteville, & de *Blanche de Rieux*, & que JEAN, fon cinquième fils, furent tous les deux s'établir en Angleterre.

ROBERT D'ESTOUTEVILLE eut pour fon partage la Terre de Kerkeber en Angleterre, où il s'établit, & eut deux fils :

GUILLAUME, Seigneur de Kerkeber, qui époufa *Marguerite de Say*, dont il n'eut point d'enfans;

Et NICOLAS, dont nous ignorons la poftérité.

JEAN D'ESTOUTEVILLE, frère puîné de ce ROBERT, qui s'établit auffi en Angleterre fous le règne du même Roi HENRI II, eut de fa femme, dont on ignore le nom :

1. JEAN, qui fuit;
2. ROGER, Chevalier;
3. Et BINGE, femme de *Roger de Ponthon*, Chevalier.

JEAN D'ESTOUTEVILLE eft le dernier établi en Angleterre dont on ait connoiffance. C'eft à lui que les Regiftres du Comté de Kan finiffent, & on ignore s'il a eu poftérité.

Cambden rapporte dans fon Hiftoire qu'il y avoit une branche de *Vaffy* en Angleterre, Cadets de la Maifon de ce nom en Normandie, de laquelle étoit *Euftache de Vaffy*, qui de *Béatrix*, fa femme, eut *Guillaume de Vaffy*, mari de BÉATRIX D'ESTOUTEVILLE, fille de ROBERT D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Kuaresburg, dont fortirent deux fils.

ALIX D'ESTOUTEVILLE étoit femme de *Raoul de Saint-Remy*, fuivant un Arrêt de l'an 1417.

LÉGER D'ESTOUTEVILLE, Chevalier, fuivant un acte de l'an 1441, avoit époufé *Antoinette de Lifignes*, fille de *Trouillard*, Seigneur *de Lifignes*, Chevalier, & de *Marguerite de Mello*. C'eft ce que nous favons fur cette ancienne & illuftre Maifon.

Les armes: *burelé d'argent & de gueules de* 10 *pièces, au lion de fable brochant fur le tout, armé, lampaffé & couronné d'or*.

* ESTRABONNE. La Maifon d'*Eftrabonne*, nommée en latin *Strabona*, qui portoit pour armes : *d'or, au lion d'azur*, a fubfifté avec éclat dans le Comté de Bourgogne jufqu'à la fin du XVe fiècle. La Terre, qui lui avoit donné fon nom, étoit une des anciennes Baronnies du pays, & avoit fous fa mouvance les terres de Courchapon, Lantenne, Rouffange, Mercey, Vertière, Berthelange & Tacenne. Après la mort de JEAN D'ESTRABONNE, qui vivoit encore en l'an 1457, & mourut très-peu de tems après, étant fort jeune, la Terre de fon nom paffa dans la Maifon d'*Aumont*.

ESTRAC (D') ou D'ASTERAC, famille noble, établie en Albret, Guyenne & Bazadois. Elle remonte fa filiation à

I. Noble ARNAUD D'ESTRAC, Ecuyer, marié, en 1544, à *Jeanne de la Barthe*. Il habitoit un petit lieu dans le Condomois, appelé Puch, poffédé depuis par fon fils GRATIEN, qui fuit, & par fon petit-fils.

II. GRATIEN D'ESTRAC, Ecuyer, habitant dudit Puch, époufa *Hélène de Larrieu*, de laquelle il eut :

III. JOSEPH D'ESTRAC, Ecuyer, qui fe maria, par contrat du 22 Juillet 1601, avec *Anne de Laban*, fille de *Jean de Laban*, Ecuyer, Capitaine d'Infanterie, & de *Jeanne de Saubat*. Il y eft qualifié *Noble* & *Ecuyer*, fils de GRATIEN D'ESTRAC & d'*Hélène de Larrieu*. Il fut père de

IV. GRATIEN D'ESTRAC, IIe du nom, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Pons, Infanterie, qui époufa, par contrat du 4 Octobre 1633, *Marie de Meslon*, fille de *Pierre de Meslon*, Ecuyer, & de *Marie de Goulart*. Par fon teftament, fait le 30 Octobre 1683, elle déclara qu'elle avoit eu pour enfans :

1. PIERRE, mort fans poftérité;
2. ADAM, qui fuit;
3. Et JEANNE, morte fans poftérité.

V. ADAM D'ESTRAC, Ecuyer, Seigneur de Barrot, tenu fur les Fonts de baptême, le 7 Juin 1648, par noble *Adam de Goulart*, Ecuyer, fon aïeul maternel, fut Capitaine d'Infanterie au Régiment de Cruffol, & époufa *Marie de Moreau* (comme il appert du teftament de *Marie Meslon*, fa mère, du 30 Octobre 1683), fille de *Richard de Moreau*, Gouverneur de Montfégur, & de *Marguerite Lombartie*. Elle fit fon teftament le 28

Janvier 1738, & inſtitua pour héritier général & univerſel ſon fils,

VI. LAURENT D'ESTRAC, Ecuyer, Seigneur de Barrot & de Capliſſe, qui fit ſon teſtament le 12 Juillet 1741, par lequel il déclare avoir été marié à *Claude-Madeleine d'Abadie.* Il décéda le 22 Mai 1746, laiſſant pour enfans :

1. FRANÇOIS-AUGUSTIN, qui fuit;
2. BERNARD-AUGUSTIN;
3. ALEXIS-BERNARD, Ecuyer, Seigneur de Capliſſe, qui n'a eu que des filles;
4. BERTRAND;
5. MARIE;
6. FRANÇOISE;
7. Et ROSE.

VII. FRANÇOIS-AUGUSTIN D'ESTRAC, Ecuyer, Seigneur de Lugagnac & de Valins, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis & Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, dans la Compagnie de Luxembourg, a obtenu, en 1751, une Ordonnance de M. de Tourny, Intendant en Guyenne, qui l'a déchargé, ainſi que ſes frères & ſœurs, du droit de franc-fief à eux demandé, pour leur Seigneurie directe de la Paroiſſe de Capliſſe, par Arrêt du Conſeil privé du Roi, du 23 Mai 1752, confirmatif de ladite Ordonnance; ils ont été maintenus dans la poſſeſſion de leur Nobleſſe, c'eſt ce qui eſt encore prouvé par deux Sentences précédemment rendues, l'une des Elus de Bordeaux, du 22 Avril 1725, l'autre confirmative, rendue le 25 Avril 1741, par le Commiſſaire député pour la recherche de la Nobleſſe. Il a épouſé, par contrat du 10 Janvier 1770, JEANNE DU PUCH-D'ESTRAC, fille de Meſſire DANIEL DU PUCH-D'ESTRAC, Ecuyer, Seigneur de Lugagnac, Groſombre & Cujat, & de *Marie-Barbe de Caſenove*, dont :

1. CHARLES-HENRI-DANIEL D'ESTRAC DE LUGAGNAC, Ecuyer, né le 9 Novembre 1771;
2. FORTANIER-MATHIEU-BENJAMIN, Ecuyer, né le 14 Avril 1775;
3. Et MARIE-BARBE-THÉRÈSE, née le 15 Octobre 1770.

Il y a encore pluſieurs autres branches de cette famille, dont nous ne pouvons parler, faute de renſeignemens.

Les armes : *écartelé d'or & de gueules.*

ESTRAC (D'), en Normandie, Election de Bayeux, Ecuyer, Sieur de Blagny, ancienne Nobleſſe qui porte pour armes: *d'azur, au lion d'argent, lampaſſé de gueules & couronné d'or.*

ESTRADES, en Guyenne. La Généalogie de cette famille, illuſtrée par un Maréchal de France, commence, dans le P. Anſelme, tom. VII, page 600, à

I. FRANÇOIS D'ESTRADES, Seigneur de Bonel, des Colombes & de Campagnac, marié, par contrat du 20 Novembre 1548, à *Antoinette de Veyrières*, fille d'*Armand*, Seigneur de Veyrières, de Saint-Germain & de Campagnac, dont

II. JEAN D'ESTRADES, Seigneur de Bonel & de Campagnac, Enſeigne de la Compagnie d'Ordonnance de M. de Bellegarde, teſta le 14 Septembre 1607. Il épouſa, par contrat du 30 Mars 1579, *Antoinette Arnoul*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Nieul, de Vignolles & de Moulan, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, & de *Jeanne de Mendoza*, & eut pour enfans :

1. JEAN, qui fut Jéſuite;
2. FRANÇOIS, qui fuit;
3. Et CONSTANCE, mariée, par contrat du 12 Février 1600, à *Pierre de Rans*, Seigneur de la Cour, fils de *Guillaume*, Seigneur de la Perche, & d'*Antoinette de l'Ecuyer*.

III. FRANÇOIS D'ESTRADES, IIe du nom, Seigneur de Bonel, des Colombes, de Campagnac & de Sigognac, fut un des plus ſages & des plus valeureux hommes de ſon tems. Il porta les armes pour le ſervice du Roi HENRI IV contre ceux de la Ligue, ſuivit ce Prince en pluſieurs expéditions de guerre, & fut fait Gentilhomme de ſa Chambre. LOUIS XIII le nomma, en 1620, Gouverneur du Comte de Moret, enſuite des Ducs de Mercœur & de Beaufort, & depuis de MM. de Nemours & d'Aumale, & le fit Capitaine & Gouverneur de la Ville & du Duché de Vendôme le 6 Février 1631. Il teſta à Agen, le 6 Novembre 1656, & avoit épouſé, par contrat paſſé dans la même Ville, *Suſanne de Secondat*, fille de *N... de Secondat*, Seigneur de Roques, & de *Léonore de Brenieu.* Elle étoit veuve en 1654. De ce mariage vinrent :

1. GODEFROY, qui fuit;
2. JEAN, Evêque de Condom, mort en 1685;
3. ANTOINETTE, Abbeſſe de Saint-Jean d'Autun;
4. ANNE-HENRIETTE, fille d'honneur de la Reine, mariée, par contrat du 29 Juin 1632,

à *Jean de Carbonnières*, Seigneur de la Capelle-Biron;
5. & 6. JACQUELINE & ANGÉLIQUE, Religieuses Carmélites à Agen.

IV. GODEFROY, Comte D'ESTRADES, fut envoyé vers le Roi d'Angleterre le 12 Novembre 1637, &, le 2 Décembre suivant, vers Henri-Frédéric, Prince d'Orange, eut un Brevet de Conseiller d'Etat en 1639; la même année il fut envoyé une seconde fois vers le Prince d'Orange, fit plusieurs campagnes en Hollande, où par sa bonne conduite & son courage, dont il donna des preuves en plusieurs occasions, il s'acquit l'estime de ce Prince, qui lui donna le commandement du Régiment de Candale le 15 Avril de la même année; fut fait Maréchal-de-Camp en 1640, employé ensuite en diverses négociations auprès des Etats-Généraux où il étoit en qualité d'Ambassadeur en 1646. Il fut encore envoyé plusieurs fois vers le Landgrave de Hesse & les autres Princes de l'Empire en Piémont & ailleurs, eut de l'emploi dans la grande Armée envoyée en Allemagne sous le commandement du Cardinal de la Valette, & ensuite commission pour traiter du secours par mer que les Etats-Généraux accordèrent pour le siège de la ville de Dunkerque qui fut prise. Il eut aussi divers autres emplois honorables près des Princes Etrangers en Allemagne, & vers les Ambassadeurs qui traitoient de la paix à Munster. Le 2 Avril 1647, il alla commander à Porto-Longone & Piombino, & servit dans l'Armée d'Italie sous le Prince de Modène. En l'absence du Maréchal de Rantzau, il commanda, en 1649, à Dunkerque & forts en dépendans. Après la mort de ce Maréchal, il eut, le 10 Octobre 1650, le Gouvernement de cette ville, servit la même année de Lieutenant-Général dans l'Armée de Flandre, sous le Maréchal de Praslin; eut commission, le 4 Avril 1653, pour commander dans les Places & Gouvernemens de Tours, la Rochelle, Brouage, Oleron, Fort de la Prée, pays d'Aunis & Isles adjacentes; fut nommé la même année Maire perpétuel de la ville de Bordeaux, Lieutenant-Général le 4 Mai 1654, pour commander en chef dans toute la Province de Guyenne. L'Armée y étant, il eut commission, le 8 Mai 1655, pour commander un corps séparé de Troupes en Catalogne, en l'absence du Prince de Conty, & fut pourvu du Gouvernement de Mézières le 4 Janvier 1656; & le 20 Mars 1657, il fut nommé pour commander l'Armée du Piémont en l'absence du même Prince. Le Roi, qui lui donna le Gouvernement de Gravelines avec survivance pour le Marquis D'ESTRADES, son fils, le 1[er] Octobre 1660, l'envoya son Ambassadeur en Angleterre en 1661, où il soutint, avec beaucoup de fermeté, les prérogatives de la Couronne dans l'affaire du Baron de Watteville. Il passa de là en Hollande avec la même qualité, où il conclut le Traité de Bréda. En reconnoissance de tant de services signalés, le Roi le nomma Chevalier de ses Ordres à la promotion de 1661, lui donna des provisions de Vice-Roi de l'Amérique en Décembre 1663, le commandement des troupes à Dunkerque, Bergues & Furnes le 28 Juin 1669; le Gouvernement de Vezel & des Places voisines en 1672, celui de Maëstricht en 1673, fut fait Maréchal de France le 30 Juillet 1675, nommé la même année le premier de ses Ambassadeurs extraordinaires & plénipotentiaires aux conférences de Nimègue, pour la paix générale conclue en 1678, à la gloire du Roi; & en 1685 il fut fait Gouverneur de la personne du Duc de Chartres, depuis Duc d'Orléans, dont il s'acquit avec honneur jusqu'à sa mort arrivée le 26 Février 1686, à l'âge de 79 ans. Il est enterré à Saint-Eustache dans un caveau vis-à-vis la Chapelle de la Vierge. Il avoit épousé, 1° le 26 Avril 1637, *Marie de Lallier*, morte au mois de Janvier 1662, fille de *Jacques de Lallier*, Seigneur du Pin, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Marguerite de Burtio de la Tour* en Dauphiné; & 2° par Procureur le 9 Juin 1679, pendant qu'il étoit à Nimègue, *Marie d'Aligre*, veuve de *Michel de Verthamont*, Seigneur de Bréau, fille d'*Etienne*, Seigneur de la Rivière, Chancelier de France, & de *Jeanne l'Huillier*, sa première femme. Il eut du premier lit:

1. LOUIS, qui suit;
2. JEAN-FRANÇOIS, Abbé de Moissac en 1672, & de Saint-Mélaine à Rennes, Ambassadeur à Venise en 1675, puis en Piémont en 1679, mort le 19 Mai 1715, âgé de 73 ans, à Passy-lès-Paris, où il est inhumé dans l'Eglise paroissiale;
3. JACQUES, Chevalier de Malte, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, mort au siège de Fribourg en 1677;
4. GABRIEL-JOSEPH, dit *l'Abbé*, puis *Chevalier d'Estrades*, Colonel du Régiment de Char-

tres, mort de ses blessures reçues au combat de Steinkerque au mois d'Août 1692, & enterré dans l'Eglise des Chanoinesses de la ville de Mons;

5. Et Marie-Anne, Religieuse au Val-de-Grâce à Paris, puis Abbesse du Puy-d'Orbe en 1695, morte au Val-de-Grâce le 31 Mars 1726.

V. Louis, Marquis d'Estrades, Maire perpétuel de la ville de Bordeaux, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Gouverneur de Gravelines & de Dunkerque après son père, mort à Bezemont le 10 Février 1711, avoit épousé 1° *Charlotte-Thérèse de Rune*, morte le 25 Novembre 1682, fille & héritière de *Charles de Rune*, Marquis de Fouquerolles, Colonel d'Infanterie, & de *Marie-Lamberte d'Herbigny*; & 2° *Marie-Anne Blouin*, fille de *Jérôme Blouin*, premier Valet-de-Chambre du Roi, & Gouverneur de Versailles, & de *Marie-Armande Sénéchal*, morte en 1717, & enterrée à Saint-Nicolas-du-Chardonnet à Paris. Du premier lit vint:

1. Louis-Godefroy, qui suit.

Et du second:

2. Louise-Françoise-Armande, mariée, le 28 Novembre 1703, à *Pierre-Charles-Lambert d'Herbigny*, Maître des Requêtes, puis Conseiller d'Etat, morte au village de Luciennes, près Marly, le 10 Octobre 1731, âgée de 47 ans;
3. Et Louise-Thérèse-Angélique, morte sans alliance en 1729, & enterrée à Saint-Benoît à Paris.

VI. Louis-Godefroy, Comte d'Estrades, Chevalier, Seigneur & Marquis de Fouquerolles, d'Odrehem, &c., Colonel d'un Régiment de Dragons, à la tête duquel il prit un Etendard sur les ennemis à la bataille de Luzara en Italie le 15 Août 1702, fut nommé Maréchal-de-Camp en 1704, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 29 Novembre 1710, Maire perpétuel de Bordeaux au mois de Février 1711, servit en Allemagne, se distingua à la défense de la ville d'Aire en Flandre, accompagna le Prince de Dombes en Hongrie, y eut une jambe emportée d'un coup de canon, le 4 Août 1717, en visitant un petit Fort dans le marais près la basse ville de Belgrade, mourut le 18 du même mois, & fut enterré le 21 suivant dans l'Eglise des Récollets de Peterwaradin. Il avoit épousé *Charlotte le Normand*, au mois de Mai 1691, morte à Paris le 30 Octobre 1630, âgée d'environ 68 ans, fille de *Charles le Normand-du-Fort*, Secrétaire du Roi, & de *Marie Parthon*, fille de *Guillaume Parthon*, Chirurgien-Oculiste du Roi, dont:

1. Louis-Godefroy, qui suit;
2. Jean-Godefroy-Charles, né le 11 Octobre 1697, dit l'Abbé *d'Estrades*, mort au mois d'Octobre 1719;
3. Charles-Jean, né le 21 Janvier 1709, dit le *Comte d'Estrades*, Enseigne au Régiment des Gardes, puis Lieutenant au même Régiment, tué au combat de Dettingen sur le Mein le 19 Juillet 1743, sans laisser d'enfans de son mariage avec *N... Huguet de Sémonville*, qui a été Dame d'Atours de Mesdames de France, filles du Roi Louis XV, en 1749;
4. Marie-Charlotte, née le 4 Janvier 1696, mariée, le 23 Décembre 1717, à *Pierre-Jean Romanet*, Conseiller au Parlement de Paris, ensuite Président au Grand-Conseil, mort le 5 Octobre 1750, âgé de 65 ans, dont *Charlotte-Rosalie Romanet*, Dame de Compagnie de feu Madame Henriette de France, mariée, le 25 Avril 1551, à *François-Martial*, Comte *de Choiseul-Beaupré*, alors Colonel du Régiment de Flandre, Brigadier des Armées du Roi, Menin de feu M. le Dauphin, morte le 1er Juin 1753, six jours après être accouchée d'une fille. Voyez CHOISEUL;
5. Anne-Renée, née le 16 Avril 1700, mariée, le 12 Août 1720, à *Henri de Baschi*, Seigneur du Cayla, Colonel de Dragons, mort à Montpellier en 1725, dont pour fille unique *Susanne-Françoise de Baschi*, mariée, le 11 Août 1745, à *Jean-François*, des Comtes de Baschi, Marquis du Cayla, né à Aubais le 23 Décembre 1717. Elle étoit sa cousine au troisième degré. Voyez BASCHI.

VII. Louis-Godefroy, Marquis d'Estrades, IIe du nom, né le 19 Février 1695, suivit son père au siège d'Aire, puis en Hongrie en 1717, après la mort duquel il fut fait Maire perpétuel de Bordeaux. Il étoit Mestre-de-Camp réformé de Cavalerie, & non marié en 1750; mais en 1753 il déclara son mariage, qu'il avoit tenu long-tems secret, avec la Demoiselle *de Richemont*, de laquelle il n'a point eu d'enfans.

Les armes: *écartelé au* 1 *de gueules, au lion d'argent couché sur une terrasse de sinople sous un palmier d'or*, qui est d'Estrades; *au* 2 *d'azur, à la fasce d'argent, ac-*

compagnée de 3 *têtes de léopards d'or*, 2 *&* 1, qui eſt LA POLE-SUFFOLCK; *au* 3 *écartelé en ſautoir, le chef & la pointe de ſinople à* 2 *bandes de gueules, bordées d'or, flanqué d'or*, avec ces paroles *d'azur*, AVE MARIA, *à dextre, &* GRATIA PLENA, *à ſeneſtre*, qui eſt DE MENDOZE, *& au* 4 *de gueules, à* 7 *loſanges d'argent*, 3, 3 *&* 1, qui eſt ARNOUL.

* ESTRÉES, dans la Flandre-Wallonne, Diocèſe d'Arras: Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres de 1623, en faveur de CHARLES-PHILIPPE D'ONGNIES, Baron de Rollencourt, fils de JACQUES, & d'*Anne de Witthem*, & petit-fils de CLAUDE, Seigneur d'*Eſtrées*, &c., & de *Jacqueline Mallet*. Voyez COUPIGNY.

ESTRÉES. Il y a eu, comme le dit le P. Anſelme, tom. IV de l'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, p. 596, pluſieurs Maiſons de ce nom en différentes Provinces du Royaume. ESTRÉES, au Maine, qui a donné un Maréchal de France ſous les règnes de SAINT LOUIS & de PHILIPPE LE HARDI, ſon fils, lequel portoit *des merlettes & des roſes*; ESTRÉES en Touraine, près de Buzançois; ESTRÉES en Breſſe; ESTRÉES en Thiérache, dont la Terre a été poſſédée par les anciens Seigneurs de Guiſe; ESTRÉES dans le reſſort de la ville d'Amiens, qui portoit pour armes *trois coquilles*; & ESTRÉES-LA-BLANCHE en Artois, fondue dans la Maiſon de *Liette*, laquelle portoit pour armes *un chef chargé de trois merlettes*. La reſſemblance des armes des Seigneurs d'*Eſtrées-la-Blanche* & de *Liette*, avec celles des Ducs D'ESTRÉES, qui ſont *un fretté d'argent & de ſable, au chef d'or chargé de trois merlettes de ſable*, pourroit faire croire qu'ils ſortiroient d'une même origine; mais pour éviter ce qui eſt douteux, la Généalogie de ces derniers ne commence, dans le P. Anſelme, ci-deſſus cité, qu'à

I. PIERRE D'ESTRÉES, dit *Carbonel*, Seigneur de Boulant, Hamel, Iſtres, l'Enclos-Mauroy, à cauſe de ſa femme, qui rendit aveu au Duc de Bourgogne, Comte de Flandre, le 17 Juillet 1437, du Fief l'Enclos-Mauroy, ſitué à Canetemont, mouvant du Château d'Aveſnes-le-Comte. Il teſta le 10 Mai 1457, & avoit épouſé *Marie de Beaumont*, fille de *Jean*, Seigneur de Neuvirel, près Corbie, & de *Marie de la Houſſaye*. Elle teſta le 18 Janvier 1474. Leurs enfans furent:

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. JEANNE, femme d'*Antoine*, Seigneur de Belloy & de Saint-Liénard;
3. Et CATHERINE, mariée, en 1482, à *Jean Merlin*, Seigneur de Mazancourt, de Freſnes & d'Iſtres en Santerre, Bailli de Néel.

II. ANTOINE D'ESTRÉES, Ier du nom, Seigneur de Boulant, de Valieu en Santerre, par acquiſition qu'il en fit, né en 1422, & nommé en qualité d'*Ecuyer* dans une Enquête faite à Péronne, le 25 Novembre 1464, touchant un article de la coutume concernant les donations, où il eſt dit qu'il avoit alors 42 ans, teſta le 19 Décembre 1465, & étoit mort avec ſa femme en 1474, ſuivant le teſtament de *Marie de Beaumont*, ſa mère. Il avoit épouſé, du vivant de ſon père, le 21 Septembre 1447, *Jeanne d'Aiz*, enterrée aux Cordeliers de Péronne, fille d'*Elie*, Seigneur d'Aiſe, au Comté de Saint-Pol & de Grand-foſſé, & de *Péronne de Noyelles*, dont:

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. ANTOINE, dit *le jeune*, auteur de la branche des Seigneurs & Marquis de *Cœuvres* & Ducs *d'Eſtrées*, rapportée ci-après;
3. Et JEAN, dit *Jeannet*, Seigneur de Longaveſne, qu'il eut en partage, Religieux de Saint-Pierre de Corbie, puis Abbé du Mont-Saint-Quentin, mentionné dans le teſtament de ſon père, & mort en 1506.

III. ANTOINE D'ESTRÉES, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Boulant, de Hamel, Iſtres, de Longaveſnes, de Honcourt & de Feſques, inſtitué principal héritier avec ANTOINE, ſon frère, par *Marie de Beaumont*, ſon aïeule, donna, le 28 Décembre 1520, une rente à l'Abbaye du Mont-Saint-Quentin, & une ſomme d'argent, à la charge de chanter tous les jours à la Grand'Meſſe l'antienne, *O ſalutaris Hoſtia*, & teſta le 28 Octobre 1526. Il avoit épouſé *Jeanne de Flandre de Drinckam*, fille de *Jean*, Seigneur de Drinckam, & d'*Iſabeau de Ghiſtelles*, Dame de Viſſaert, & en eut:

1. ANTOINE, dit *le jeune*, Chevalier, Seigneur de Bernes, Capitaine du Château de Péronne, mort en 1524, ſans enfans de *Marie d'Aunoy*, qu'il avoit épouſée le 19 Décembre 1517, fille de *Philippe d'Aunoy*, Seigneur de Givré, d'Orville, de Louvres en Pariſis & de Gouſſainville, & de *Catherine de Montmorency*. Elle ſe remaria à *Raoul de Bernets*, Seigneur de Cardenoy, duquel elle n'eut point auſſi d'enfans;

2. Autre Antoine, Chanoine de Noyon, préfent au contrat de mariage de fon frère;
3. Jacqueline, mariée, 1° le 10 Mai 1498, à *Jean de Hennin*, Seigneur de Cuvillers, Pair du Cambréfis; 2° à *Jacques d'Ifque*, Seigneur du Breuil, Gouverneur de Lucheux; & 3° le 18 Décembre 1584, à *Guillain de Querecques*, Seigneur de Marieux, Capitaine de Boves, près d'Amiens;
4. & 5. Et deux filles, Religieufes.

BRANCHE
des Seigneurs & Marquis de Cœuvres *& Ducs* d'Estrées, *Pairs de France.*

III. Antoine d'Estrées, dit *le jeune*, fils puîné d'Antoine, Ier du nom, & de *Jeanne d'Aife*, étoit âgé de 42 ans en 1464. Il eut en partage la Terre de Valieu, étoit en 1500 Gentilhomme de la Maifon du Roi, & tefta le 13 Avril 1516. Il eut de fon époufe *Jeanne*, Dame *de la Cauchie* ou *de la Chauffée* en Boulonnois, fille de *Guillaume* & de *Jeanne de Licques:*

1. Jean, qui fuit;
2. Antoine, Seigneur de Noyon, Abbé du Mont-Saint-Quentin en Picardie, mort le 9 Mai 1568, enterré dans l'Eglife de Sainte-Catherine-du-Val-des-Ecoliers à Paris;
3. Marguerite, mariée à *Antoine du Val*, Seigneur de Brunevoz en la Châtellenie de Tournehem;
4. Et Françoise, mariée, par contrat du 18 Avril 1518, à *Jacques de Buiffy*, Seigneur de Villiers-Brulin, fils de *Jean* & de *Jeanne de la Rivière*.

IV. Jean d'Estrées, Seigneur de Valieu & de Cœuvres, né en 1486, Chevalier de l'Ordre du Roi, élevé Page de la Reine *Anne de Bretagne*, rendit des fervices fignalés dans les Armées, fous le Roi François Ier. Henri II lui donna la charge de Maître & Capitaine-Général d'Artillerie, par Lettres du 9 Juillet 1550. Il fut Capitaine de Folembray en 1556, fervit à la prife de Calais en 1558, & mourut en 1567. Il portoit pour armes: *écartelé, aux* 1 *&* 4 *fretté d'argent & de fable; au chef d'or, chargé de* 3 *merlettes de fable*, qui eft d'Estrées; *& aux* 2 *&* 3 *d'or, au lion d'azur, couronné & lampaffé de gueules*, qui eft de la Cauchie. Il avoit époufé Catherine de Bourbon, fille aînée de Jacques de Bourbon, Bâtard de Vendôme, Seigneur de Bonneval, de Ligny & de Lambercourt, & de *Jeanne de Rubempré*, en reconnoiffance de ce qu'en une rencontre il avoit fauvé la vie à ce Seigneur de Bonneval, que les ennemis avoient renverfé par terre. Il eut de fon mariage:

1. Antoine, qui fuit;
2. Françoise, mariée à *Philippe de Longueval*, Seigneur de Haraucourt & de Cramailles, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maître de la Garde-Robe d'Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, mort en 1620, âgé de 107 ans;
3. Et Barbe, mariée 1° à *N... de Pymont*, Seigneur de Bulleux, & 2° à *Jean de Broc*, Seigneur de la Cour-de-Broc & de la Ville-aux-Fouriers; & 3° à *René de Vendômois*, Seigneur de Chamarain.

V. Antoine d'Estrées, IVe du nom, qui portoit: *écartelé, aux* 1 *&* 4 d'Estrées; *au* 2 de Bourbon, *au bâton de gueules péri en bande, chargé d'un bâton d'argent péri en barre; & au* 3 de la Cauchie, fut Gouverneur, Sénéchal & premier Baron du Boulonnois, Vicomte de Soiffons & de Bercy, Seigneur-Châtelain & Marquis de Cœuvres, Chevalier des Ordres du Roi à la première création, de l'an 1578, Gouverneur de la Fère, de Paris & de l'Isle-de-France, & pourvu au Camp de Pas en Artois, en 1597, de la charge de Grand-Maître de l'Artillerie de France, que fon père avoit poffédée. Il en donna fa démiffion en 1599, & avoit époufé à Chartres, le 14 Février 1559, *Françoife Babou*, qui fut tuée à Iffoire en Auvergne, dans une émeute pendant les guerres de la Ligue, le 31 Décembre 1593. Elle étoit feconde fille de *Jean Babou*, Seigneur de la Bourdaifière, Comte de Sagonne, Maître de l'Artillerie de France, & de *Françoife Robertet*. Leurs enfans furent:

1. François-Louis, Marquis de Cœuvres, tué au fiège de Laon, en 1594, d'un coup de moufquet qu'il reçut à la cuiffe, n'ayant eu que 19 ans;
2. François-Annibal, qui fuit;
3. Marie-Catherine, morte jeune;
4. Diane, morte en 1595, mariée, le 17 Février 1586 ou 1589, à *Jean de Montluc*, Seigneur de Balagny, Maréchal de France, Gouverneur de Cambrai, décédé en Juin 1603, fils naturel de *Jean de Montluc*, Evêque de Valence, & d'*Anne Martin;*
5. Marguerite, femme, le 7 Juillet 1585, de *Gabriel Bournel*, Seigneur de Namps & d'Efteenbecque, fils de *Jean* & de *Jeanne le Vaffeur;*
6. Angélique, Religieufe de Saint-Louis de

Poiſſy, puis Abbeſſe de Bertaucourt, Diocèſe d'Amiens, nommée Abbeſſe de Maubuiſſon par Henri IV, dont elle ſe démit après avoir gouverné environ 20 ans ce Monaſtère. Elle mourut dans le Couvent des Clariſtes à Paris, en 1634, où elle eſt enterrée;

7. Gabrielle, mariée à *Nicolas d'Amerval*, Seigneur de Liencourt près de Nesles en Picardie, Gouverneur de Chauny, duquel elle fut ſéparée, & fut depuis Favorite du Roi Henri IV, qui la fit Marquiſe de Monceaux, enſuite Ducheſſe de Beaufort, par Lettres du 10 Juillet 1597. Elle en eut pluſieurs enfans, & mourut le Samedi avant Pâques 1599;
8. Julienne, femme, par contrat du 7 Janvier 1597, de *Georges de Brancas*, Duc de Villars, Baron d'Oiſe, Gouverneur du Hâvre-de-Grâce, fils d'*Ennemond*, Baron d'Oiſe & de Villars, & de *Catherine de Joyeuſe;*
9. Et Françoise, femme de *Charles*, Comte de *Sanzay*, Baron de Tupigny, Vicomte héréditaire de Poitou, fils de *René*, Comte *de Sanzay*, & de *Charlotte de Thais.*

VI. François-Annibal, Iᵉʳ du nom, Duc d'Estrées, Pair & Maréchal de France, Marquis de Cœuvres, Comte de Nanteuil-le-Hardouin, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de l'Isle de France & des villes de Soiſſons, Laon & Pays Laonnois, premier Baron & Sénéchal du Boulonnois, naquit en 1573. Il fut deſtiné dans ſa jeuneſſe à l'état eccléſiaſtique, & nommé à l'Evêché de Noyon par le Roi Henri IV, en 1594. Il quitta cette profeſſion à la mort de ſon frère aîné pour embraſſer celle des armes, en 1597, & ſe rendit célèbre ſous le nom de Marquis de Cœuvres. En 1614 on l'envoya Ambaſſadeur extraordinaire en Suiſſe & vers les Princes d'Italie; puis il fut Lieutenant-Général de l'Armée de la Ligue, pour le ſecours de la Valteline, d'où il chaſſa les garniſons étrangères. Le Roi Louis XIII lui donna le bâton de Maréchal de France en 1626. En 1630 il ſecourut le Duc de Mantoue, aſſiégé dans ſa Capitale par les Impériaux, & prit Trèves par compoſition, le 19 Août 1632; quatre ans après il alla en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire à Rome, où il ſoutint avec beaucoup d'honneur & de prudence la gloire & les intérêts de la Couronne. Il fut enſuite employé en diverſes affaires importantes, & en 1654, il repréſenta le Connétable au ſacre du Roi Louis XIV, qui en 1645 avoit érigé en Duché-Pairie, ſous le nom d'*Eſtrées*, la Terre de *Cœuvres* en Soiſſonnois; ce qui fut vérifié en Parlement en 1663. Il étoit Chevalier des Ordres du Roi depuis l'an 1632, & mourut à Paris, le 5 Mai 1670, âgé de 98 ans. On peut voir ſon éloge dans le P. Anſelme & Moréri. Il avoit épouſé, 1° en 1622, *Marie de Béthune*, morte ſubitement au mois de Février 1628, âgée de 26 ans, fille de *Philippe de Béthune*, Comte de Selles & de Charroſt, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Catherine le Bouteiller de Senlis;* 2° en Avril 1634, *Anne Habert de Montmor*, morte à Nanteuil ſur la fin du mois d'Octobre 1661, veuve de *Charles de Thémines*, fils du Maréchal de France de ce nom, & de *Catherine d'Ebrard de Saint-Sulpice;* elle étoit fille de *Jean Habert*, Seigneur de Montmor, Tréſorier de l'extraordinaire des guerres; & 3° le 25 Juillet 1663, *Gabrielle de Longueval*, morte à Paris, le 11 Février 1687, ſans enfans, fille d'*Achille de Longueval*, Seigneur de Manicamp, Gouverneur de Colmar & de la Fère. Du premier lit vinrent:

1. François-Annibal, qui ſuit;
2. Jean, auteur de la branche des Comtes & Ducs d'Eſtrées, rapportée ci-après;
3. César, né le 5 Février 1628, qui après ſa licence de Sorbonne, fut nommé Evêque, Duc de Laon, Pair de France en 1653, & ſacrée en 1655. En cette qualité, par ordre du Roi & de l'agrément du Pape, il fut nommé Médiateur entre le Nonce de Sa Sainteté & les amis des quatre Evêques, Pavillon d'Aleth, Buzenval de Beauvais, Caulet de Pamiers & Arnaud d'Angers, pour lors brouillés avec la Cour de Rome. Il y réuſſit de manière que la fin de cet accommodement procura la paix de l'Egliſe de France. Le Pape Clément X le fit Cardinal dans la promotion du 24 Août 1671; mais Sa Sainteté ne le déclara que l'année ſuivante, & lui donna le titre de la Trinité-du-Mont le 16 Mai 1674. Après la mort de ce Pontife, le Cardinal d'Estrées entra ſeul des Cardinaux François dans le Conclave, où fut élu Innocent XI, & fit ſuſpendre (choſe extraordinaire) l'Election pendant plus de cinq ſemaines, juſqu'à l'arrivée des Cardinaux nationaux. De retour en France, il fut envoyé en Bavière pour y traiter & aſſurer le mariage du Dauphin avec la Princeſſe Electorale, & pour y ménager d'autres affaires importantes. Après la ratification de la paix avec l'Empire en 1680, s'étant démis de ſon Evêché de Laon,

en faveur de son Neveu, il passa à Rome, chargé d'y traiter l'affaire épineuse de la Régale, dont les difficultés s'accrurent par l'Assemblée du Clergé en 1682. Après la mort d'Innocent XI, arrivée en 1689, le Cardinal d'Estrées, se trouvant seul à Rome de sa Nation & sans aucun Ministre de la part du Roi, entra dans le Conclave, ménagea si adroitement le sacré Collège, que l'on n'osa tenter aucune élection, avant l'arrivée de l'Ambassadeur de France & des Cardinaux François. Après l'Election d'Alexandre VIII, il revint à Paris en 1690, & y prêta le serment de Prélat, Commandeur des Ordres, dignité à laquelle il avoit été nommé au Chapitre de 1688; obligé l'année suivante d'aller à Rome pour le Conclave d'Innocent XII, il y resta près de deux ans avec le Cardinal Janson, pour accommoder les affaires du Clergé de France avec cette Cour. De retour en France en 1693, il y resta jusqu'à la mort d'Innocent XII, qu'il retourna à Rome avec les autres Cardinaux de la Nation, au commencement de 1700; & il entra en Octobre de la même année au Conclave, & concourut à l'Election de Clément XI. Le Roi le fit rester en Italie pour négocier avec la République de Venise & autres Princes, & ensuite il suivit en Espagne le Roi Philippe V, pour travailler, conjointement avec les premiers Ministres de ce Prince, aux affaires de la Monarchie. Il en revint en 1703, fut pourvu de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés la même année, & y mourut le 18 Décembre 1714, âgé de 87 ans. Il est enterré dans l'Eglise de cette Abbaye, à laquelle il a laissé sa bibliothèque. (Voyez son éloge dans le P. Anselme & Moréri.)

Les enfans du second lit furent :

4. Louis, dit le Marquis d'Estrées, né le 1er Décembre 1635, baptisé le 2 Juin 1638, tué à la levée du siège de Valenciennes en 1656;
5. Et Christine, morte le 18 Décembre 1658, seconde femme de *François-Marie*, dit *Jules de Lorraine*, Comte de Lillebonne, Damoiseau de Commercy, Seigneur de Villemareuil en Brie, fils puîné de *Charles de Lorraine*, IIe du nom, Duc d'Elbeuf, & de Catherine-Henriette, légitimée de France, qu'elle avoit épousé le 3 Septembre de la même année.

François-Annibal, Duc d'Estrées, eut encore pour enfant naturel :

François ou Françoise, qu'il fit légitimer au mois de Mars 1619, sans le nom de la mère.

VII. François-Annibal, Duc d'Estrées, Pair de France, IIe du nom, Marquis de Cœuvres, Comte de Nanteuil, premier Baron & Sénéchal du Boulonnois, Vicomte de Soissons & de Pierrefonds, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de l'Isle-de-France, de Soissons, Noyon & de Laon, Ambassadeur extraordinaire à Rome au mois de Janvier 1672, où il mourut d'apoplexie, le 30 Janvier 1687, s'y comporta avec tant de prudence & de sagesse, en maintenant les intérêts de la Cour de France, que le Pape, par estime particulière, voulut qu'après sa mort on lui rendît les mêmes honneurs que l'on rend à Rome aux Princes. Son corps fut porté à Soissons, & y est enterré dans l'Eglise des Feuillans auprès de son père. Il avoit épousé, en 1647, *Catherine de Lauzières de Thémines*, morte au mois de Septembre 1684, fille & héritière de *Charles*, Seigneur de Lauzières, & d'*Anne Habert de Montmor*, sa belle-mère, dont :

1. François-Annibal, qui suit;
2. Louis-Charles, Marquis de Thémines par substitution, Capitaine de Vaisseau, mort le 5 Mai 1672;
3. Et Jean, Abbé de Conches, Evêque de Laon, Duc & Pair de France, en 1681, mort le 1er Décembre 1694, âgé de 43 ans.

VIII. François-Annibal, IIIe du nom, Duc d'Estrées, Pair de France, Marquis de Cœuvres, de Thémines & de Cardaillac, Comte de Nanteuil, Gouverneur de l'Isle-de-France & des villes de Soissons, Laon & Noyon, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & reçu Chevalier des Ordres du Roi, le 31 Décembre 1688, mourut à Paris le 11 Septembre 1698, dans sa 50e année. Son corps fut porté aux Feuillans de Soissons. Il portoit pour armes : *écartelé, au 1 d'argent, à l'osier de sinople*, qui est de Lauzières; *au 2 de gueules, à 2 chèvres d'or passantes l'une sur l'autre; au 3 de gueules, à un lion lampassé d'argent, accompagné de besans de même, mis en orle*, qui est de Cardaillac; *au 4 d'or, à trois fasces de sable, au chef d'hermines*, qui est de Clermont-Lodève; *& sur le tout écartelé* d'Estrées *&* de la Cauchie. Il avoit épousé, 1° le 10 Février 1670, *Madeleine de Lionne*, morte le 18 Septembre 1684, fille d'*Hugues*, Marquis de Berny, Ministre & Secrétaire d'Etat, Prévôt & Maître des cérémonies des Ordres du Roi, & de *Paule Payen*; & 2° le 23 Août 1688, *Madeleine-*

Diane de Bautru, morte le 6 Février 1753, âgée de 85 ans & enterrée à Saint-Sulpice, fille de *Nicolas de Bautru-Nogent*, Marquis de Vaubrun, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Marie-Marguerite de Bautru-Serrant*. Les enfans du premier lit furent :

1. Louis-Armand, qui fuit;
2. Constance-Léonore, née le 15 Août 1671, morte fans enfans de fon mariage, du 1er Juillet 1719, avec *Louis-Jofeph des Laurens*, Comte d'Ampus, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Colonel-Général, reçu Chevalier de Saint-Lazare le 17 Juillet 1721, puis Lieutenant de Roi honoraire à Saint-Domingue. Il a époufé en fecondes nôces, le 15 Octobre 1727, *Marthe le Blond de la Joupière*, veuve de *N... de Choupes*, Major du Pont-Goave en Amérique, & fille de *N... le Blond*, Sieur de la Joupière, Confeiller au Confeil Souverain de Saint-Domingue, & de *Marthe Renoul;*
3. Marie-Yolande, née le 28 Octobre 1678, mariée, par contrat du 20 Octobre 1724, à *Hyacinthe-Dominique des Laurens*, frère du précédent, Capitaine au Régiment de Tallard, Chevalier de Saint-Louis. Elle eft morte le 30 Décembre de la même année, âgée d'environ 46 ans, fans enfans. Elle avoit inftitué fon héritier le Marquis *des Laurens*, fon mari, à condition de porter le nom & les armes d'Eftrées. Il en étoit, avec fon frère *Louis-Jofeph des Laurens*, coufin au VIe degré, par Julienne-Hippolyte d'Estrées, Ducheffe de Brancas, bifaïeule maternelle du Marquis *des Laurens ;*
4. Félicité-Perpétue, née le 1er Janvier 1680, Religieufe de la Vifitation de Sainte-Marie au Faubourg St.-Jacques;
5. Louise-Hélène, née le 28 Novembre 1683, Religieufe aux Annonciades de St.-Denis.

Du fecond lit vinrent:

6. César-François-Annibal, Comte de Nanteuil, mort le 25 Mars 1705, dans fa 11e année ;
7. Diane-Françoise-Thérèse, morte le 11 Novembre 1707, âgée de 17 ans ;
8. Et Marie-Madeleine d'Estrées, dite *Mademoifelle de Thémines*, morte.

IX. Louis-Armand d'Estrées-de-Lauzières-Thémines, Duc d'Eftrées, Pair de France, Marquis de Cœuvres, de Thémines & de Cardaillac, Vicomte de Soiffons, Baron de Gourdon-Labouriane, Gouverneur de l'Isle de France & du Soiffonnois, & des villes de Soiffons, Laon, Noyon & Domme en Quercy, né le 3 Septembre 1682, mourut à Paris le 16 Juillet 1723, dans fa 40e année. Son corps fut tranfporté le 18 du même mois, de l'Eglife de Saint-Nicolas-des-Champs, en celle des Feuillans de Soiffons. Il avoit époufe, le 1er Août 1707, *Diane-Adélaïde-Philippe Mazarini-Mancini*, morte au Château d'Anet, le 29 Septembre 1747, dans fa 59e année, fans laiffer d'enfans, fille de *Philippe-Jules Mazarini-Mancini*, Duc de Nevers, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Diane-Gabrielle Damas de Thianges*.

*BRANCHE des Comtes & Ducs d'*Estrées, *Pairs de France.*

VII. Jean, Comte d'Estrées, de Nanteuil & de Tourbes, fecond fils de François-Annibal, Ier du nom, Duc d'Eftrées, Pair & Maréchal de France, & de *Marie de Béthune*, fa première femme, premier Baron du Boulonnois, Maréchal & Vice-Amiral de France, Vice-Roi de l'Amérique, Lieutenant-Général de l'Isle-de-France & Soiffonnois, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général pour le Roi au Comté Nantois, Gouverneur, Commandant pour Sa Majefté au Pays & Duché de Bretagne, commença à porter les armes fort jeune. Après avoir fervi fucceffivement à la tête de trois Régimens d'Infanterie, dont le dernier étoit celui de Navarre, il fut fait Maréchal-de-Camp, & fervit en cette qualité à l'attaque des Lignes d'Arras. En 1654, il commanda deux Bataillons de la première ligne, fous le Maréchal d'Hocquincourt. L'année fuivante, 1655, fait Lieutenant-Général, il fervit, en 1656, au fiège de Valenciennes, où il fut fait prifonnier, après avoir fait fauver les débris de l'armée dans Condé. Le Roi voulant l'employer fur mer, le créa Vice-Amiral de France, en 1670, après y avoir donné plufieurs marques éclatantes de fa valeur pendant 18 ans, & s'être trouvé à quatre combats de mer avec les Anglois, & à plufieurs actions particulières dans l'Amérique, en 1676, 1677 & 1678, fur les Hollandois, auxquels il enleva l'Isle de Cayenne, qu'ils avoient ufurpée fur les François; il défit leur Général Bink, à l'Isle de Tabago, & prit fix mois après ce fort fur eux. Sa Majefté, en reconnoiffance de ces importants fervices, lui donna le bâton de Maréchal de France, le 24 Mars 1681,

la Vice-Royauté de l'Amérique, en 1686, & le fit Chevalier de ses Ordres à la première promotion de 1688. Il mourut à Paris le 19 Mai 1707, âgé de 83 ans, & son corps fut porté à Soissons. Il avoit épousé, en 1658, *Marie-Marguerite Morin*, morte le 15 ou 16 Mai 1714, fille de *Jacques Morin*, Seigneur de Châteauneuf, Secrétaire du Roi, & d'*Anne Yvelin*. Ses enfans furent :

1. Victor-Marie, qui suit ;
2. Jean, Abbé de Villeneuve, d'Evron, de Préaux & de Saint-Claude, au Comté de Bourgogne, Prieur de Saint-Martin-de-Vrestou, qui fut nommé Ambassadeur en Portugal, au mois de Février 1692, & prit le bonnet de Docteur à son retour, au mois de Mars 1698. Il alla en Espagne avec le Cardinal d'Estrées, son oncle, à la fin de 1702, & fut nommé par le Roi pour y être Ambassadeur, au mois d'Août 1703. Il accompagna le Roi d'Espagne dans la campagne qu'il fit en Portugal, en 1704, & fut rappelé en France la même année. Sa Majesté l'ayant créé, dès le mois d'Avril, Prélat, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, il fut reçu & prêta serment à Versailles le 1er Janvier 1705. Il fut nommé Archevêque & Duc de Cambrai, en Janvier 1716, & mourut à Paris le 3 Mars 1718, avant d'avoir reçu ses bulles. Il étoit du Conseil des Affaires étrangères, & l'un des 40 de l'Académie Françoise (voyez *Gall. Christ. édit. nov.*, tom. III, col. 63);
3. Jean-César, mort jeune, en 1671;
4. Marie-Anne, Religieuse à l'Assomption à Paris, morte le 28 Juillet 1723 ;
5. Marie-Anne-Catherine, mariée, le 28 Novembre 1691, à *Michel-François le Tellier*, Marquis de Courtanvaux, Colonel des Cent-Suisses de la Garde du Roi, fils aîné de *François-Michel le Tellier*, Marquis de Louvois, Ministre & Secrétaire d'Etat, & d'*Anne de Souvré de Courtanvaux*. Elle est morte à Paris, le 22 Avril 1741, âgée de 78 ans, dont plusieurs enfans, qui sont héritiers de toute la Maison d'Estrées, par la mort, sans enfans, de Victor-Marie, Maréchal d'Estrées, arrivée le 27 Décembre 1737 ; *Louis-César le Tellier*, dernier Duc d'Estrées, & Maréchal de France de ce nom, &c., mort à Paris, le 2 Janvier 1771, dans sa 72e année, ayant pris le nom & les armes d'Estrées. Voyez TELLIER (le) ;
6. Et Elisabeth-Rosalie, Damoiselle de Tourbes, Dame d'Oudeauville, première Baronne du pays Boulonnois, de Parenty, Surques, le Locquintaix & Neuville, Dame du Domaine de Beaufort en Vallée, & Princesse en partie de Tingry. Elle est morte fille à Paris, le 9 Novembre 1750, âgée de 78 ans, & inhumée à St.-Roch, sa Paroisse.

VIII. Victor-Marie, Comte, puis Duc d'Estrées, Pair de France, par la mort, sans enfans de Louis-Armand, Duc d'Estrées, fils de son cousin germain, arrivée le 16 Juillet 1723, fut reçu en cette qualité au Parlement de Paris, & y prêta serment, le 29 Août 1729. Il naquit le 30 Novembre 1660, fut tenu sur les fonts de baptême par le Duc de Savoie & la Reine de Portugal ; Comte de Cœuvres, premier Baron du Boulonnois, Seigneur de Tourbes, Chevalier des Ordres du Roi, Vice-Roi de l'Amérique, Lieutenant-Général au Comté Nantois, Gouverneur de Nantes, Honoraire de l'Académie des Sciences dès 1707, reçu à l'Académie Françoise, le 23 Mars 1715, Honoraire de celle des Inscriptions & Belles-Lettres en 1725, & protecteur de l'Académie de Soissons. M. de Boze a fait son éloge, qui se trouve dans le tome III des *Eloges des Membres de l'Académie des Belles-Lettres*, recueillis & publiés en 1740. Il avoit été ci-devant du Conseil de Régence, & Président du Conseil de Marine, reçu en survivance du Maréchal, son père, le 12 Décembre 1684, à la charge de Vice-Amiral de France, qu'il a exercée avec beaucoup de gloire & de distinction dans les mers du Levant ; s'est trouvé aux prises des Villes de Nice en 1691, d'Oneille en 1692, de Rose en 1693, & a fait le bombardement de Barcelone & d'Alicante, en Juillet 1691, où sa seule présence épouvanta l'armée navale d'Espagne. Il commandoit encore la Flotte, en 1697, au siège de Barcelone. Enfin le Roi d'Espagne, Philippe V, le nomma, le 19 Mai 1701, Lieutenant-Général de ses armées navales, qualité qui, jointe à celle de Vice-Amiral de France, lui donna le commandement sur les deux Flotte Françoise & Espagnole, le 14 Janvier 1703. Il fut fait Maréchal de France & prit le nom de Maréchal *de Cœuvres*, commanda la Flotte en 1704, sous le Comte de Toulouse, au combat de Malaga, qui se donna le 24 Août de la même année, fut créé Grand d'Espagne de la première classe, & Chevalier de la Toison-d'Or. Le Roi le fit Chevalier de ses Ordres, le 2 Février 1705, & il prit le nom de Maréchal d'Estrées après la mort

de fon père. Il fut pourvu, en Mai 1707, du Gouvernement des Ville & Château de Nantes, de la Lieutenance-Générale du Comté Nantois, & de la Vice-Royauté de l'Amérique; & fe démit volontairement de fa charge de Vice-Amiral des mers du Ponant, le 29 Avril 1731, en faveur d'Antoine-François de Pardaillan, Marquis d'Antin, Capitaine de Vaiffeau. Le Roi lui a confervé les fonctions de fa charge de Vice-Amiral pendant dix ans, & le Marquis d'Antin lui a rembourfé les cent mille livres de brevet de retenue qu'il avoit fur cette charge. Il fut fait Miniftre d'Etat le 21 Novembre 1733, & mourut à Paris le 27 Décembre 1737, âgé de 77 ans, Doyen des Maréchaux de France. Son cœur fut porté au Monaftère des Religieufes du Saint-Sacrement du Faubourg St.-Germain, & fon corps aux Feuillans de Soiffons, lieu de la fépulture de fes ancêtres. Il avoit époufé, par contrat du 10 Janvier 1698, *Lucie-Félicité de Noailles*, Dame du Palais de feu Madame la Dauphine, fille d'*Anne-Jules*, Duc de Noailles, Pair & Maréchal de France, & de *Marie-Françoife de Bournonville*. La Maréchale d'Estrées eft morte à Paris d'une fluxion de poitrine, le 11 Janvier 1745, dans fa 62e année, fans laiffer d'enfans.

La branche des Comtes & Ducs d'Estrées, Pairs de France, portoit pour armes, comme Jean, Seigneur de Valieu & de Cœuvres, & François-Annibal, Ier du nom, Duc d'Eftrées, Pair & Maréchal de France, Marquis de Cœuvres, &c., c'eft-à-dire *écartelé*, d'Estrées *& de* la Cauchie.

ESTRÉES-ONGNIES. Voy. ONGNIES.

* ESTREHAM, en Normandie, Diocèfe de Bayeux: Terre avec titre de *Baronnie*, qui appartient à l'Abbeffe de la Trinité de Caen, & de laquelle Baronnie dépendent les Paroiffes de *Colleville, Saint-André*, & de *Benouville*.

* ESTRÉPAGNY, en Normandie, Diocèfe de Lifieux: Terre, Seigneurie & première Baronnie du Vexin-Normand, qui paffa avec celle de *Varenguebec*, vers l'an 1334, de la Maifon de *Crefpin* dans celle de *Melun*, par l'alliance de *Jeanne de Crefpin*, avec *Jean de Melun*, Comte de Tancarville. *Marguerite de Melun*, leur petite-fille & unique héritière, porta *Eftrépagny* & *Varenguebec* dans la Maifon d'*Harcourt*, d'où elle paffa dans celle d'*Orléans-Longueville*. Marie d'Orléans-Longueville, héritière de fa Maifon, alliée à Henri de Savoie, Duc de Nemours, donna, vers l'an 1700, la Baronnie d'*Eftrépagny* en échange à *N... le Bailly de Baire*, Maître des Comptes, mort en 1726, dont la veuve l'eut pour fes reprifes, & la laiffa à fon neveu *Pierre-Edme Galland*, Seigneur de Changy, auffi Maître des Comptes, mort en Avril 1753, laiffant de fa femme *Elifabeth Boullet*, pour fille & unique héritière, *Gabrielle-Elifabeth Galland*, née en 1731, alliée, le 17 Mars 1752, à *Michel-Jacques Turgot*, Marquis de Soumont, Préfident du Parlement de Paris. Voyez TURGOT.

ESTRES, famille établie en Berry, dont étoit François d'Estrés, Ecuyer, Seigneur de Marnay, qui eut de fon mariage avec *Anne Plumet :*

Anne-Françoise d'Estrés-de-Marnay, née le 20 Avril 1682, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1692, après avoir prouvé fa Nobleffe depuis 1530, que vivoit Jean d'Estrés, Seigneur de Marnay, fon quatrième aïeul.

Les armes: *de fable, à trois rofes d'argent, pofées 2 en chef & 1 en pointe.*

ESTRESSES, famille qui portoit anciennement le furnom *de Roquet*.

Gaspard d'Estresses, Ecuyer, Seigneur d'Eftreffes, de la Garde, de Mercœur & de Liourdec, fut maintenu dans fa Nobleffe par Ordonnance du Commiffaire départi dans la Généralité de Limoges en 1667. De fon mariage, accordé en 1644, vint entr'autres enfans:

Jean-Louis d'Estresses, Ecuyer, Seigneur d'Eftreffes & de Mercœur, né le 5 Octobre 1662, commandant une Compagnie de Grenadiers dans le Régiment de Normandie, puis Lieutenant-Colonel du Régiment de Noailles, Infanterie, en 1695, marié, en 1716, à *Anne Mérigot*, fille de *François Mérigot*, Seigneur de Sainte-Feyre, Sénéchal de la Marche, & de *Marie du Mont*. Leurs enfans font

1. Joseph d'Estresses, Ecuyer, né le 2 Janvier 1717, Lieutenant dans le Régiment de Bourbonnois, Infanterie, en 1733;
2. Jean-François, Ecuyer, né le 27 Mai 1720;
3. Raymond-Louis, Ecuyer, né le 8 Novem-

bre 1722. (Voyez l'*Armorial général de France*, reg. II, part. I.)

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de 3 fers de lances de même, posés 2 en chef & 1 en pointe.*

ESTUER ou STUER DE CAUSSADE. Voyez QUELEN.

ESTUTT ou STUTT-DE-TRACY, ancienne Maiſon originaire d'Ecoſſe, établie en Bourbonnois depuis l'an 1420, dont il exiſte une branche dans le nord de l'Angleterre, connue ſous le nom de STOD, STUTT, STUDS, STUTVILS & STOTEVILS.

« On voit un STUTT, dit *Stutvils,* qui ſigna, comme témoin, un acte paſſé le 17 Avril 1194, entre RICHARD, Roi d'Angleterre, & GUILLAUME, Roi d'Ecoſſe. Cet acte eſt tiré du capitulaire d'Holmentran.

GODEFROY DE STUTT fut, en 1492, un des Barons qui prêtèrent ſerment de fidélité à EDOUARD Ier, Roi d'Angleterre.

GUILLAUME DE STUTT-DE-LAGGAN épouſa *Jeanne Kikpetrik,* dont :

1. JEAN DE STUTT, qui ſigna une donation faite par Will. Lart, Comte de Douglas, à l'Abbaye de Witthorn ;
2. Et THOMAS, qui ſuit.

THOMAS DE STUTT épouſa *Jeanne de Williame-Gordon-de-Glencenne,* & en eut :

JOHN DE STUTT, marié à *Jeanet Swinton,* dont vint :

WILLIAM DE STUTT, qui épouſa *Mariota Manſwell,* de laquelle ſortirent :

1. JOHN, qui s'établit dans le Weitmorſan, où il changea ſon nom en celui de STUTVILS ; il eut poſtérité ;
2. Et WALTHER DE STUTT, qui épouſa *Eliz Herrics.* »

C'eſt ce WALTHER, autrement dit GAUTHIER D'ESTUTT, Gentilhomme Ecoſſois, qui vint avec Jean Stuart, Comte de Douglas, au ſecours de CHARLES VI, & fut Officier de la Garde Ecoſſoiſe du Roi CHARLES VII. Il épouſa, en 1433, *Anne Briſſe-Formé,* & reçut pour récompenſe de ſes ſervices, en 1440, la Terre d'Aſſé en Bourgogne, que ſes deſcendans poſſèdent encore aujourd'hui, & obtint des Lettres de naturalité en 1474. Il fut père de

THOMAS D'ESTUTT, Seigneur d'Aſſay, allié, en 1476, à *Anne le Roy de Saint-Florent-ſur-Cher,* fille de *Jacques le Roy,* Ecuyer, Seigneur de Saint-Florent. De ce mariage vint :

ALEXANDRE D'ESTUTT, Seigneur d'Aſſay, marié 1° à *Anne d'Aſſignies,* Dame de Saint-Père ; & 2° en 1526, à *Anne Régnier de Guerchy,* fille de *Pierre* & de *Perrette du Cheſnay.* Il eut du premier lit :

1. FÉTI, tué à la guerre.

Et du ſecond, entr'autres enfans :

2. FRANÇOIS, qui ſuit.

FRANÇOIS D'ESTUTT, Seigneur de Saint-Père, Chevalier de l'Ordre du Roi, Archer de la Garde-du-Corps de Sa Majeſté, Lieutenant dans la ville de Coſne, reçut une Commiſſion du Roi le 8 Mai 1662, pour aller en ſon nom commander en cette ville, & y empêcher les mauvaiſes pratiques de ceux de la Religion prétendue-réformée. Ces Lettres ſont contreſignées *Robertet.* Il épouſa, le 12 Février 1552, *Reine* ou *Renée Boiſſelet,* fille d'*Antoine,* Ecuyer, Seigneur de la Cour, & de *Marguerite d'Aſſignies.* De leur mariage naquit :

FRANÇOIS D'ESTUTT, IIe du nom, Capitaine-Exempt de la première Compagnie des Gardes-du-Corps du Roi, qui épouſa, 1° le 18 Octobre 1586, *Françoiſe de Bar,* Dame de Tracy, qui lui porta en dot cette Seigneurie ; & 2° le 28 Septembre 1595, *Marie de Buffévant,* fille de *Louis de Buffévant,* Seigneur de la Grange-Chaumont, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de la Ville & Château d'Auxerre, & de *Marguerite de Viau de Champlivaut.* Du ſecond lit il eut :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. LOUIS, Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de France ;
3. Et JEAN, accordé, le 28 Octobre 1624, avec *Gilberte de Caroble,* Dame de Chaſſy. On croit qu'il fut père de

GUY D'ESTUTT, marié à *Françoiſe de Bonin,* dont vint :

LAURENCE D'ESTUTT, née en 1677, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Juillet 1688, après avoir juſtifié qu'elle deſcendoit d'ALEXANDRE D'ESTUTT, Seigneur d'Aſſay.

FRANÇOIS D'ESTUTT, IIIe du nom, Seigneur de Tracy, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, épouſa, le 26 Juillet 1639, *Edmée de la Platière,* de la famille du Maréchal de *Bourdillon,* & fille de *Guillaume de la Platière,* Sei-

gneur de Chevroux, & de *Claudine de Villars*, Dame de Paray. Par ce mariage la Baronnie de Paray en Bourbonnois eſt entrée dans ſa Maiſon. Il eut:

François d'Estutt, IVe du nom, Seigneur de Tracy & de Paray, mort en 1710, qui avoit épouſé, le 11 Août 1686, *Catherine-Charlotte de la Madelène-Ragny*, fille de haut & puiſſant Seigneur *Claude de la Madelène-Ragny*, d'une ancienne & illuſtre Maiſon de Bourgogne, de laquelle il y a eu deux Chevaliers du Saint-Eſprit, & dont la branche aînée eſt fondue dans la Maiſon de *Créquy-Leſdiguières*; & de *Catherine de Sommièvre*. De ce mariage vinrent entr'autres enfans:

Antoine-Joseph d'Estutt, Comte de Tracy, Seigneur de Paray, né le 2 Octobre 1694, Page du Roi au mois de Mars 1711, Capitaine de Cavalerie dans la Meſtre-de-Camp Général, qui a épouſé, en 1719, *Bénédicte-Charlotte-Victoire Marion de Druy*, ſœur utérine du Comte *de Montal*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Chevalier de ſes Ordres, & fille d'*Euſtache-Louis Marion de Druy*, Marquis de Courcelles & de Bonnencontre, premier Major de la Gendarmerie de France en 1690, tué à la bataille de la Marſalle & d'*Henriette-Marguerite de Saulx-Tavannes de Mirefel*, veuve de *Louis de Montſaulnin*, Marquis de Montal, Meſtre-de-Camp de Cavalerie. De ce mariage vinrent:

1. Louis d'Estutt, Religieux de Théatin;
2. Et Claude-Charles-Louis, qui ſuit.

Claude-Charles-Louis d'Estutt, Chevalier de Malte, puis Marquis de Tracy, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes-Dauphins, a épouſé, le 2 Mai 1753, *Marie-Emilie de Verzure*, fille de *Nicolas-Bonaventure*, Ecuyer, Seigneur de Panfou & du Vaudrois, Conſeiller, Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, & l'un des Syndics de la Compagnie des Indes, & de *Marie Pamier-d'Orgeville*. La Marquiſe de Tracy eſt ſœur de la Comteſſe de Balby. De ce mariage il eut:

Antoine-Louis-Claude, Comte de Tracy, né à Paris le 20 Juillet 1754.

Les Seigneurs d'Affé en Bourgogne font les aînés du Comte de Tracy, & poſſèdent cette terre depuis plus de 300 ans. C'eſt ce que nous ſavons ſur cette ancienne Nobleſſe, d'après le *Mercure* de Juin 1753, pag. 185, n'en ayant pas reçu de Mémoire.

Les armes: *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'or, à* 3 *pals de ſable; & aux* 2 *&* 3 *d'or, au cœur de gueules.*

ETAMPES. Voyez ESTAMPES.

ETANG (l'), en Provence. Voy. ESTANG (l').

ETANG (l'), en Angoumois: famille dont étoit Angélique de l'Etang de Rulle, née en 1677, & reçue à St.-Cyr au mois d'Avril 1687, après avoir prouvé ſa nobleſſe depuis Jean de l'Etang, Seigneur de Rulle, qui vivoit en 1510, & étoit ſon cinquième aïeul.

Les armes: *d'argent, à ſept loſanges de gueules, poſées* 4 *&* 3.

ETENDARD (l'), Maiſon ancienne qui poſſédoit la Terre de Bellegarde, & dont étoit Sibylle, épouſe de *Philippe Roger*, Seigneur de Caraman, en 1430. Il paroît que François de l'Etendard, fils de Jean, Seigneur de Bellegarde, fut père de Jeanne, qui s'allia à *Jean de Durban*, Seigneur de St.-Julien, d'une ancienne Maiſon fondue, dans le dernier ſiècle, dans celle des *Gaillots-Andaure*, devenus pour lors Seigneurs de Saint-Julien, dont la poſtérité ſubſiſte encore au Villasavary, Diocèſe de Saint-Papoul.

ETENDART. Voy. ESTENDART (l').

ETERNOZ. Voyez ESTERNO.

ETIENNE, famille qui deſcend d'Honoré Etienne, Ier du nom, lequel vivoit à la fin du XVe ſiècle avec *Marguerite d'Antoine*, ſon épouſe, dont il eut:

1. Jean, qui ſuit;
2. Monet, rapporté après la poſtérité de ſon aîné;
3. Louis, auteur de la dernière branche, dont on parlera ci-après;
4. Et André d'Etienne, d'abord Chanoine de l'Egliſe de St.-Sauveur, & nommé enſuite, par le Roi Charles IX, à l'Archevêché d'Aix, le 26 Mai 1569. Il fut mis en poſſeſſion du temporel de ſon Archevêché au mois de Décembre ſuivant, mais il n'en eut jamais les Bulles.

Jean d'Etienne, Seigneur de Saint-Jean-de-la-Salle, fut élu Conſul d'Aix, Procureur du pays en 1560, & marié, en 1527, à *Antoi-*

nette de Meyran d'Ubaye. Ses enfans furent :

1. François, qui fuit ;
2. Madeleine, mariée 1° à *N...*, Seigneur *de Mazargues* ; & 2° à *Balthafard de Rabuffe*, Procureur-Général au Parlement d'Aix, fils de *Jacques*, & de *Françoife de Fortis* ;
3. Antoinette, alliée à *Guillaume d'Aimar*, de la ville de Pertuis, Confeiller au Parlement de Provence en 1554 ;
4. Et Catherine, femme de *Jean-André de Thomaffin*, Seigneur d'Ainac, auffi Confeiller au même Parlement en 1569, fils d'*Honorat*, & de *Jeanne de Bompar*.

François d'Etienne, Seigneur de Saint-Jean-de-la-Salle & de Montfuron, l'un des plus grands Magiftrats de fon fiècle, fut fucceffivement Confeiller, Préfident aux Enquêtes, & Préfident à Mortier au Parlement. Il fit fon teftament le 27 Septembre 1593, & mourut fubitement à Avignon le 2 Octobre fuivant. Son corps fut dépofé à l'Eglife de Saint-Agricol, & tranfporté à Aix l'année fuivante, où les funérailles furent faites avec une magnificence extraordinaire. Il avoit époufé, par contrat du 6 Septembre 1575, *Honorée de Pontevès*, fille de *Gabriel de Pontevès*, Seigneur de Buoux, & d'*Anne de Sade*, de laquelle vinrent :

1. Jean-François, mort jeune ;
2. André, auteur d'une branche qui finit en la perfonne de Melchior d'Etienne ;
3. Scipion, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Louis XIII, par Lettres du 6 Novembre 1614 ;
4. Gabriel, auteur des branches de *Montfuron* & de *Prunières* en Dauphiné. L'Evêque de Graffe eft de cette dernière ;
5. Jean-André, mort jeune ;
6. Et Anne, mariée à *Hubert de Caftellane*, Seigneur de Salerne.

SECONDE BRANCHE.

Monet d'Etienne, fecond fils d'Honoré, Ier du nom, & de *Marguerite d'Antoine*, eut de fa femme, dont on ignore le nom :

1. André, qui fuit ;
2. Et Thomas, rapporté après la poftérité de fon frère.

André d'Etienne fut père d'Honoré IIe, lequel eut pour fils Antoine, Ier du nom, qui eut de fon mariage

Honoré d'Etienne, IIIe du nom, qui époufa *N... de Peiffonel*, de laquelle vint entr'autres enfans :

Antoine d'Etienne-Peissonel, IIe du nom, marié, en 1700, à *Ifabeau de Monier de Melan*, dont :

1. Jacques, Prieur de Bouin en Picardie ;
2. Marcien, Chevalier de St.-Maurice, mort au fervice du Roi de Sardaigne ;
3. Et N... d'Etienne-Peissonel. On ignore s'il eft marié & a poftérité.

Thomas d'Etienne, fecond fils de Monet, exerça un Office de Confeiller au fiège d'Aix. Il eut pour enfans :

1. Honoré, qui fut Confeiller au Siège Général d'Aix en 1626. De lui defcendent les Seigneurs de Barlamont ;
2. Et Christophe, qui fuit.

Christophe d'Etienne fut auteur des Seigneurs d'*Etienne-de-Blegier*, defquels eft iffu Honoré d'Etienne-Blegier, Conful d'Aix, Procureur des Gens des trois Etats de Provence en 1706, qui eft connu parmi les Savans par fes Poéfies Françoifes & Provençales fur différens fujets. On y voit briller l'efprit & le feu qui font le caractère diftinctif de ceux de fa Province, dit l'Auteur de l'*Hiftoire héroïque de la Nobleffe de Provence*, tom. II, pag. 585, aux additions & corrections au premier volume. Il a pour enfans :

1. Jean-Baptiste-Barthélemy, qui fuit ;
2. Et Joseph, qui a été Fermier-Général de feu l'Infant Don Philippe, dans fes Etats de Parme, de Plaifance & de Guaftalla. Il n'étoit point marié en 1757.

Jean-Baptiste-Barthélemy d'Etienne-Blegier a auffi donné au public des pièces de poéfie. On ignore s'il eft marié depuis 1757.

DERNIÈRE BRANCHE.

Louis d'Etienne, troifième fils d'Honoré Ier, & de *Marguerite d'Antoine*, eut de fa femme, dont le nom eft inconnu :

1. Joseph, qui fut père de
   - André-Augustin, lequel n'eut qu'une fille,
     - N... d'Etienne, mariée au Seigneur *de Roux de Saint-Eftève*.
2. Et Honoré, qui fuit.

Honoré d'Etienne fut Receveur-Général du Domaine, & eut pour fils

Louis d'Etienne, IIe du nom, auffi Receveur-Général du Domaine, qui de *Marguerite de Caftillon*, fon époufe, laiffa :

1. Honoré, mort Tréforier-Général de France

2. Et André, qui fuit.

André d'Etienne, reçu Tréforier-Général en 1639, époufa *Marquife de Forbin-Gardane*, fille de *Charles de Forbin*, & d'*Alexandrine de Genas*, fa feconde femme. Ses enfans furent :

1. Louis, qui fuit ;
2. Et Joseph, mort Capitaine de Vaiffeaux.

Louis d'Etienne, IIIe du nom, reçu Confeiller au Parlement en 1684, eut de fon mariage avec *N... de Bougerel:*

1. Joseph-Honoré, qui fuit ;
2. Et N... d'Etienne, mariée à *Louis de Cipriani*, fils puîné de *Balthafard*, Seigneur de Cabriès & de Trébillane, & de *Thérèfe de Guiran*, dont un fils mort jeune.

Joseph-Honoré d'Etienne, Confeiller au Parlement d'Aix, depuis 17.., a époufé, en 1725, *Agnès de Martini*, de la ville de Toulon, dont il a poftérité. C'eft ce que nous favons fur cette famille, faute de Mémoire, d'après l'*Hiftoire héroïque de la Nobleffe de Provence*, tom. I, p. 352 & fuiv.

Les armes : *de gueules, à la bande d'or, accompagnée en chef d'un glantier d'or, tigé & feuillé de même, & en pointe d'un befan d'or ; au chef coufu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

ETIENNE. Cette famille, différente de la précédente, a été connue (dit l'auteur de l'*Hift. héroïque de la Nobleffe de Provence*), fous le nom de *Villemus* & de *la Galinière*.

Etienne d'Etienne époufa, par contrat du 8 Janvier 1540, *Marguerite de Saint-Jacques*, & fut reçu Contrôleur-Général ancien des Finances, le 5 Août 1569. Il acquit la Terre de *Villemus*, le 20 Mai 1583, & tefta le 18 Mai 1606 ; il fut chef de trois branches, & eut pour enfans :

Joseph, qui fuit, auteur de la branche des Seigneurs du *Bourguet ;*

Catherine, mariée, l'an 1584, à *François du Perier*, Gentilhomme de la Chambre du Roi Henri IV en 1607, fils aîné de *Laurent*, & d'*Anne de Murotte ;*

Et Jeanne, femme de *Paul de Chaylan*, Seigneur de Moriès & de Lambruiffe, reçu Confeiller au Parlement de Provence, le 16 Décembre 1575, fecond fils de *Pierre*, IIe du nom, & d'*Anne d'Oraifon.*

Joseph d'Etienne, reçu Greffier Civil en chef au Parlement, le 22 Septembre 1582, laiffa de fa femme dont on ignore le nom :

1. Jean, qui fuit ;
2. Et Etienne, rapporté après la poftérité de fon aîné.

Jean d'Etienne, Seigneur du Bourguet, fut reçu Greffier Civil & des Préfentations, le 14 Novembre 1603. Ses enfans furent :

1. Paul, qui fuit ;
2. Et Victoire, mariée, l'an 1646, à *Alexandre de Michaelis.*

Paul d'Etienne, Seigneur du Bourguet, reçu à l'Office de fon père, l'an 1604, époufa *Lucrèce de Vintimille du Luc.* Joseph & Bruno d'Etienne du Bourguet, Confuls d'Aix, Procureurs du pays en 1703 & 1709, ont été les derniers de cette branche.

Etienne d'Etienne, fecond fils de Joseph, fut reçu Confeiller au Parlement en 1650, & marié à *Françoife de Rabaffe-Vergons*, dont il eut :

1. Pierre, qui fuit ;
2. Et Françoise, alliée avec *Claude de Souchon Depreaux*, Préfident au Bureau des Finances de Provence.

Pierre d'Etienne, Seigneur du Bourguet, Confeiller au Parlement, l'an 1683, époufa *N... de Richery*, de la ville de Saint-Maximin, de laquelle vint :

Pierre d'Etienne, IIe du nom, Seigneur du Bourguet, qui a laiffé de fon mariage avec *Anne-Urfule de Gaufridy*, des Barons de Trets,

Pierre-Guillaume d'Etienne, Seigneur de Lagneros & du Bourguet, marié, par contrat paffé devant *Boyer*, Notaire à Aix, dans le mois de Mai 1757, à *Françoife de Félix*, fille de *Jean-Baptifte de Félix*, Seigneur de Creiffey & de Chaudon, Chevalier de Saint-Louis, ancien Lieutenant-Colonel de Cavalerie au Régiment de Luc, & de *Madeleine d'Agut.*

Les armes : *d'azur, à une fafce d'or, accompagnée de trois befans d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

ETIENNOT : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 rofes de même, & en pointe d'un oifeau d'or.*

ETOILE (l'), famille originaire de Béarn, & qui s'eft établie en France vers l'an 1548, dans le tems du mariage de Jeanne, Reine de Navarre, avec Antoine de Bourbon. Les Seigneurs de Thierceville en font les aînés, qui s'étant alors établis en Picardie, y ont con-

tracté différentes alliances avec les Seigneurs d'Ermenonville, les Comtes de Beloy, les Marquis de Vaudetare, Perfan, & autres Maifons confidérables de cette Province. Cette branche de Thierceville a embraffé la profeffion des armes, & a donné des Chevaliers à l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem, parmi lefquels eft celui qui a accompagné S. A. S. M. le Prince *de Conty*, en fa campagne de Hongrie, en l'an 1684, & qui a été Provéditeur-Général de la Religion de Malte. Les autres branches de cette famille font entrées dans la Magiftrature. C'eft ce que nous en favons, n'ayant point reçu de Mémoire.

ETREPAGNY. Voy. ESTRÉPAGNY.

* ETTERBECKE, Seigneurie en Brabant, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 20 Novembre 1673, en faveur de Don Diégo-Henriquez de Castro, qui étoit du Confeil de Guerre, & Tréforier-Général des Armées de Sa Majefté Impériale aux Pays-Bas. (*Tablettes généalogiques*, part. V, pag. 391.)

* EU, Comté qui tient fon nom de la ville d'Eu, fituée fur le bord de la mer, dans la côte qui va de Dieppe à la Somme. Il fut le partage de Guillaume, fils puîné, d'autres difent fils naturel de Richard, Ier du nom, Duc de Normandie.

I. Ce Guillaume de Normandie, Comte d'Eu & d'Hiefmes, Sire de Montreuil & de Dives, que des auteurs difent être le quatrième fils de Richard Ier, dit *aux longues jambes*, Duc de Normandie, époufa *Leffeline*, fœur d'*Anchetil*, Sire d'Harcourt, & fille de *Turchetil*, Sire de Turqueville, dont :

1. Robert, qui fuit;
2. Guillaume, dit *Bufare*, Comte de Soiffons en 1008, qui fe fit proclamer Duc de Normandie, & affifta, en 1059, au couronnement de Henri Ier, Roi de France, qu'il accompagna dans la guerre que ce Monarque eut contre Guillaume II & Henri, Rois d'Angleterre. Il avoit époufé *Ade de Soiffons*, fille de *Renaud*, Comte *de Soiffons*, Grand-Maître d'Hôtel de France, & en eut :
   1. Raintrude de Soissons, qui époufa *Raoul*, Ier du nom, Sire *de Nesle*, dont les enfans prirent le nom de *Soiffons;*
   2. Lithuise de Soissons, mariée au Seigneur *de Montlhéry;*
   3. Agnès de Soissons, qui époufa *Hervé*, Baron *de Montmorency;*
   4. Et Ade de Soissons, qui époufa *Gautier*, Ier du nom, Comte *de Brennes*.
3. Et Hugues d'Eu, Evêque de Lifieux, qui donna à fon Evêché le titre de Comte, à caufe des Domaines qu'il poffédoit de fon patrimoine.

II. Robert, Comte d'Eu, fonda l'Abbaye de Saint-Michel de Tréport du confentement de *Béatrix*, fon époufe, dont il eut :

1. Guillaume, qui fuit;
2. & 3. Raoul & Robert, Chevaliers, qui affiftèrent à la fondation de l'Abbaye de Tréport avec leur père.

III. Guillaume, Comte d'Eu, IIe du nom, époufa *Jeanne*, fœur de *Hugues*, Comte *de Ceftre*, & fille de *Richard*, dit *Gros Vicomte d'Avranches*, dont :

1. Henri, qui fuit;
2. Et Guillaume, Seigneur de Grandcourt, Chevalier.

IV. Henri, Comte d'Eu, prit alliance avec *Alix de Sully*, fille de *Guillaume de Champagne*, & d'*Agnès*, Dame *de Sully*. Ils fondèrent l'Abbaye de Notre-Dame de Foucarmont, Ordre de Cîteaux. Leurs enfans furent :

1. Jean, qui fuit;
2. Etienne, Chevalier de l'Ordre des Templiers en Angleterre;
3. Et Alix, dont on ignore la deftinée.

V. Jean, Comte d'Eu, époufa *Alix d'Aubigny*, dite d'*Arondel*, fille de *Guillaume d'Aubigny*, Comte d'Arondel & de Suffex, & d'*Alix de Brabant*, dont :

1. Henri, qui fuit;
2. Robert, Chevalier;
3. Et Mathilde, femme de *Jean*, Sire d'*Eftouteville*, Ier du nom.

VI. Henri, Comte d'Eu, IIe du nom, fe maria avec *Mahaut de Longueville*, de laquelle il eut :

1. & 2. Raoul & Guy, morts jeunes;
3. Et Alix, qui fuit.

VII. Alix, Comteffe d'Eu, héritière de cette grande Maifon, qui portoit pour armes : *d'azur, au lion d'or, l'écu femé de billettes de même*, morte en 1227, porta le Comté d'*Eu* à fon mari *Raoul de Luzignem*, dit *d'Iffoudun*, Seigneur de Mesle, de Chiffay & de Chivray, fils d'*Hugues de Luzignem*, VIIe du nom, Comte de la Marche. De ce mariage vint :

VIII. Raoul d'Issoudun & de Luzignem,

IIe du nom, Comte d'Eu, marié, 1º sans enfans, en 1222, à *Jeanne de Bourgogne*, fille d'*Eudes*, IIIe nom, Duc de Bourgogne, & d'*Agnès de Vergy*. Elle est inhumée dans l'Eglise de l'Abbaye de Foucarmont; 2º à *Yolande de Dreux*, fille de *Robert*, Comte de *Dreux*, & d'*Yolande de Coucy*, sa seconde femme; & 3º à *Philippe de Ponthieu*, fille de *Simon*, Comte de Dammartin, & de *Marie*, Comtesse de Ponthieu. Il n'eut point aussi d'enfans de ce mariage, mais du second vint:

IX. Marie d'Issoudun, Comtesse d'Eu, qui épousa *Alphonse de Brienne*, dit d'*Acie*, Grand-Chambrier de France, fils de *Jean de Brienne*, Roi de Jérusalem & d'Acie, & de *Bérengère de Castille*, sa seconde femme. De ce mariage vinrent:

1. Jean, qui suit;
2. Blanche de Brienne, Abbesse de Maubuisson, près de Pontoise;
3. Et Marguerite de Brienne, femme de *Jean de Flandre*, IIe du nom, Baron de Dampierre.

X. Jean de Brienne, IIe du nom, Comte d'Eu, mort en 1280, eut pour femme *Béatrix de Châtillon*, fille de *Guy de Châtillon*, Comte de Saint-Paul, & de *Mahaud de Brabant*, son épouse, dont:

1. Jean, qui suit;
2. Jeanne de Brienne, femme 1º de *Jean*, VIIe du nom, Vicomte *de Turenne*, fils de *Raymond VIe*, Vicomte de Turenne, & d'*Agathe de Pons*; & 2º de *Renaud*, Baron *de Pecquigny*, Vidame d'Amiens, fils de *Jean*, Baron *de Pecquigny*;
3. Marguerite de Brienne, mariée à *Guy*, Baron *de Thouars*;
4. Et Mahaud de Brienne, dite d'Eu.

XI. Jean de Brienne, IIIe du nom, Comte d'Eu, mort à la bataille de Courtray, en 1302, avoit épousé *Jeanne*, Comtesse *de Guines*, fille de *Baudouin de Guines*, Châtelain de Bourbourg, & de *Catherine de Montmorency*, dont:

1. Raoul, qui suit;
2. Et Marie de Brienne, morte jeune.

XII. Raoul de Brienne, Ier du nom, Comte d'Eu & de Guines, Connétable de France, tué au Tournois fait aux nôces de Philippe de France, Duc d'Orléans, avoit épousé *Jeanne, de Nesles* & de Clermont, veuve d'*Edouard de Valence*, Comte de Pembrock, & fille de *Raoul de Clermont*, Sire de Nesles, Connétable de France, mort à Courtray, en 1302, & d'*Alix de Dreux*, son épouse. De ce mariage vinrent:

1. Raoul, qui suit;
2. Jeanne de Brienne, mariée 1º à *Gaucher de Châtillon*, Duc d'Athènes, Connétable de France, tué à la bataille de Poitiers en 1356; & 2º à *Louis d'Evreux*, Comte d'Estampes. Elle mourut sans enfans;
3. Et Marie de Brienne, décédée jeune, en 1338.

XIII. Raoul de Brienne, IIe du nom, Comte d'Eu & de Guines, Sire de Nesles, épousa *Catherine de Savoie*, fille de *Louis de Savoie*, Baron de Vaud, de laquelle il ne laissa point de postérité. Il étoit Connétable de France, & le Roi Jean, à son retour d'Angleterre lui fit trancher la tête à Paris, le 19 Novembre 1351. Après cette exécution il confisqua ses biens, donna les terres de Château-Chinon, Dracy, Ourouet, Place, Banche, Troussy, Huban & l'Orme, à Louis, IIe du nom, Duc de Bourbon, & le Comté d'Eu à Jean d'Artois, mort en 1387, fils de Robert d'Artois, IIIe du nom, Comte de Beaumont-le-Roger, & de *Jeanne de Valois*, & père de Robert d'Artois, IVe du nom, mort la même année 1387, auquel succéda Philippe d'Artois, son frère, Connétable de France, mort le 16 Juin 1397.

Ce fut en faveur de Charles d'Artois, Ier du nom, fils de Philippe, que le Roi Charles VII érigea le Comté *d'Eu en Pairie*, au mois d'Août 1458. Charles d'Artois, Ier du nom, étant mort sans postérité en 1472, Bonne d'Artois, sa sœur, hérita du Comté d'Eu, & le porta à son mari, *Philippe de Bourgogne*, Comte de Nevers.

Leur fils *Jean de Bourgogne*, Comte d'Eu, mourut en 1491. Il n'eut qu'une fille, *Elisabeth de Bourgogne*, morte en 1483, femme de *Jean*, Duc *de Clèves*, mort en 1481.

François de Clèves, Ier du nom, Duc de Nevers, & vingt-deuxième Comte d'Eu, mort en 1562, étoit arrière-petit-fils de *Jean*, Duc *de Clèves*.

Jacques de Clèves, Ier du nom, XXIVe Comte d'Eu, second fils de *François de Clèves*, Ier du nom, mourut en 1564, sans postérité. Alors *Catherine de Clèves*, sa sœur, hérita du Comté d'Eu, & le porta, en 1570, à son mari, *Henri Ier*, Duc *de Guise*, qui mourut en 1588, & fut père de *Charles*, Duc *de*

Guise, Comte d'Eu, mort en 1640. Ce dernier eut *Henri de Lorraine*, IIe du nom, Comte d'Eu, mort en 1664. Il avoit vendu, en 1660, pour la somme de deux millions 500 mille livres, son Comté d'Eu à MARIE-LOUISE D'ORLÉANS, fille de GASTON-JEAN-BAPTISTE DE FRANCE, laquelle en fit don, en 1682, à LOUIS-AUGUSTE, légitimé DE FRANCE, Duc du Maine, en faveur duquel LOUIS XIV, son père, rétablit le titre de *Pairie*, au Comté d'Eu, par ses Lettres-Patentes du 5 Mai 1694. Ce Prince, en qualité de Comte d'Eu, Pair de France, prit séance au Parlement, le 8 Mai même année, immédiatement après les Princes du Sang, & avant tous les Pairs Ecclésiastiques & Séculiers qui s'y trouvèrent en grand nombre.

Le Comte d'Eu, fils puîné du feu Duc de Maine, né le 15 Octobre 1701, est en possession de ce Comté-Pairie depuis la mort de son père.

Les armes de ce Comté-Pairie sont: *semé de France, au lambel de 4 pendans de gueules chacun, chargé de trois châteaux d'or.*

EUDEMARE, Sieur du Basset, en Normandie. Cette famille, qui a été maintenue le 23 Janvier 1668, porte: *d'azur, à une croisette d'or, accompagné de trois besans du même, celui de la pointe surmontant un chien barbet d'argent colleté de gueules.*

EURRY, en Normandie, Election de Bayeux. Le Commissaire *Montfaut*, en 1463, dit que c'est une famille de noble race. Il place dans son Catalogue des Nobles JEAN EURRY, Seigneur de Parfouru, Sergenterie de Brioquessart, un autre JEAN, son frère; JEAN EURRY, dit *le Jeune*, Seigneur de Cormolain, Sergenterie de Thorigny; & GUILLAUME EURRY, demeurant audit lieu. JEAN EURRY, Seigneur de Parfouru, & JEAN, son frère, renvoyés d'abord, furent depuis trouvés de noble race par *Montfaut*.

M. *de Chamillart* maintint dans leur Noblesse, en 1666, JACQUES & ANTOINE EURRY, Seigneurs de Noron, Sergenterie de Cerisy, ainsi que JULIEN EURRY, qui étoient alors à Paris. JEAN EURRY, Seigneur de Cormolain, Sergenterie de Thorigny; CHARLES EURRY, Seigneur de Lingèvres, Sergenterie de Briquessart; & FRANÇOIS EURRY, Seigneur de Culey & de Patoy, Sergenterie de Saint-Jean-le-Blanc, Election de Vire, furent aussi maintenus par M. *de Chamillart*.

De cette famille étoit MARIE-CATHERINE EURRY, décédée le 14 Mai 1771, & enterrée à St.-Gilles de Caen.

Suivant une notice envoyée, nous croyons que cette famille subsiste dans N... EURRY, Ecuyer, Seigneur des Perrelles, de Bury & des Barres en Normandie, Généralité de Caen, Election de Valognes, qui porte pour armes: *de gueules, à deux cotices d'argent, accompagnées d'un lion passant de même en chef, & d'une étoile aussi d'argent en pointe.*

EUSTACHE, Ecuyer, Sieur de Vaudémont, en Normandie, Election de Valognes, porte: *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois roses d'argent, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

* EUVEZIN, dans le Duché de Bar, Diocèse de Metz: Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres du 17 Mars 1736, en faveur de *Charles-Gabriel de Rosières*, Comte de Rosières, ancien Colonel d'Infanterie au service de France, & Chambellan du Duc LÉOPOLD, mort à Nancy le 5 Juillet 1751. Voy. ROSIÈRES.

EVEILLECHIEN, en Loudunois. Le nom d'*Eveillechien* est un surnom de valeur & de vigilance acquis à cette famille par HERBERT, ancien Comte du Mans, auquel on en rapporte la première origine; car Orderic Vital écrit, au livre IV de son *Histoire de Normandie*, que, selon la créance commune de son tems, ce Comte HERBERT descendoit de la race de CHARLEMAGNE, & qu'à cause de son insigne prouesse, il mérita d'être surnommé vulgairement *Eveillechien*, parce qu'après la mort de HUGUES son père, qui avoit été subjugué par Fouques-le-Vieux, Comte d'Anjou, il prit les armes contre lui, fit plusieurs courses de nuit sur ses terres, & épouvanta tellement les hommes & les chiens, que chacun fut contraint de veiller sans intermission. Un autre Auteur qui a écrit les Gestes des anciens Evêques du Mans, remarque aussi, en la vie de l'Evêque Arnault, qu'*Athon*, Marquis d'Italie, épousa GARSENDE, fille du très-illustre HERBERT, Comte du Mans, surnommé *Eveillechien*, & dans deux vieilles Chartes de l'Abbaye de la Trinité de Vendôme, il est fait mention de HERBERT, Chevalier, fils de HUGUES, surnommé *Eveillechien*, de la Maison & parenté des Comtes *du Mans*; ce qui montre que dès-lors ce surnom étoit passé à

une famille particulière qui se nomma *Eveillechien*, & qui depuis s'établit dans le pays de Loudunois où elle a possédé plusieurs belles Seigneuries, comme Grand-Fonds, Montbrillais, la Tapotière, Saumoussay, Anglers & autres.

EMERY EVEILLECHIEN, Chevalier, Seigneur de Montbrillais, parut entre les autres Chevaliers du siècle, l'an 1250. Il laissa de sa femme dont on ignore le nom :

1. HUGUES, qui suit;
2. Et EMERY, Chevalier, père de GUILLAUME, Chevalier, vivant l'an 1298.

HUGUES EVEILLECHIEN, Chevalier, Seigneur de Montbrillais, vivant l'an 1280, fut père de :

EMERY EVEILLECHIEN, IIe du nom, Seigneur de Montbrillais, Chevalier, qui épousa *Marguerite de Razilly*, & fit son testament l'an 1305. Il eut pour enfans :

1. JEAN qui suit;
2. Et JEANNE, dont on ignore l'alliance.

JEAN EVEILLECHIEN, Seigneur de Montbrillais, eut entr'autres enfans :

1. HUGUES, qui suit ;
2. Et GUILLAUME, Chevalier, auteur de la branche des Seigneur d'*Anglers*, dont nous ne pouvons parler faute de Mémoire, laquelle a fini dans la personne de
   CATHERINE EVEILLECHIEN, femme de *Jacques Chauvigny*, Chevalier, de la Maison des Seigneurs de Châteauroux en Berry.

HUGUES EVEILLECHIEN, IIe du nom, Seigneur de Montbrillais & de Grand-Fonds, fut père entr'autres enfans de

LOUIS EVEILLECHIEN, Seigneur de Montbrillais & de Grand-Fonds, qui fit plusieurs dons à l'Ordre des Hermites de Saint-Augustin, l'an 1371. Il épousa *Guyonne de Châteaulain*, qu'il laissa veuve & mère de :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. Et PIERRE, Seigneur de la Tapotière, rapporté après son frère.

GUILLAUME EVEILLECHIEN, Seigneur de Montbrillais & de Grand-Fonds, rendit aveu de sa Terre de Montbrillais au Seigneur de Berry l'an 1397, & épousa *N... de Tigné*, fille de *Nicolas*, Seigneur *de Tigné* en Anjou, dont :

1. JEANNE, qui suit;
2. Et CATHERINE, femme de *Jean Prévost*, Seigneur de Cherbonnières

JEANNE EVEILLECHIEN, Dame de Montbrillais & de Grand-Fonds, s'allia 1° à *Jean Vigier*, dont elle n'eut point d'enfans, & 2° à *Guillaume Sanglier*, Seigneur de Bisay & de la Guillotière, fils de *Guillaume Sanglier*, Seigneur de Bisay, & de *Jeanne de Rougemont*, Dame de Châteauguibert. De son second mari elle eut: *Marie Sanglier*, Dame de Bisay, femme 1° de JACQUES EVEILLECHIEN, son parent, mentionné ci-après; & 2° de *Louis Clerembault*, Seigneur de Richelieu, lequel n'en eut point d'enfans.

PIERRE EVEILLECHIEN, Seigneur de Saumoussay & de la Tapotière, second fils de LOUIS, Seigneur de Montbrillais, & de *Guyonne de Châteaulain*, eut pour fils :

PIERRE EVEILLECHIEN, IIe du nom, Seigneur de Saumoussay & de la Tapotière, qui laissa :

1. JACQUES, qui suit;
2. Et JEANNE, Dame de la Tapotière, vivante en 1479.

JACQUES EVEILLECHIEN, Seigneur de Saumoussay, épousa, comme il a été dit ci-devant, *Marie Sanglier*, Dame de Bisay & de Grand-Fonds, sa parente, fille de *Guillaume Sanglier*, Seigneur de Bisay & de la Guillotière, & de JEANNE EVEILLECHIEN. De ce mariage sortirent :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Saumoussay & de Bisay, qui eut une fille nommée
   JULIENNE, morte sans lignée, & en laquelle cette famille s'est éteinte.
2. MARIE, femme de *Geoffroy Alloret*, Ecuyer;
3. Et RENÉE, mariée à *François du Plessis*, Seigneur de Richelieu, fils de *Geoffroy du Plessis*, Seigneur de la Vernolière, & de *Perrine Clérembault*, Dame de Richelieu, dont est sorti le Cardinal de Richelieu.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 croix de même, 2 & 1*.

* ÉVENOS, Terre & Seigneurie en Provence, Diocèse de Toulon. Les Seigneurs d'*Evenos* & d'Orves sont une branche cadette de l'ancienne & illustre Maison de *Thomas* en Provence. Ils ont pour auteur JACQUES DE THOMAS, second fils de PIERRE, Seigneur de Sainte-Marguerite, & d'*Honorée de Signier*; il fut Seigneur d'*Evènos* & d'Orves, & Lieutenant-principal au Siège d'Hyères. Voyez THOMAS.

EVÊQUE (L') en Provence, famille qui a pour auteur GUILLAUME L'EVÊQUE, Secrétaire du Roi RENÉ, en 1438. Il eut pour fils :

RAYMOND L'EVÊQUE, qui lui fuccéda dans fon office, & qui affifta aux Etats de la Province en 1487. Il époufa *Delphine de Vivaud*, de la ville de Marfeille, dont :

JEAN DE L'EVÊQUE, Ier du nom, Confeiller & Secrétaire en la Chancellerie, fous le Roi CHARLES VIII, marié à *Delphine Gaftinelly*. Ses enfans furent :

1. JEAN, qui fuit;
2. Et SYLVESTRE, alliée, en 1494, avec *Fouquet Fabry*, Confeiller au Parlement.

JEAN DE L'EVÊQUE, IIe du nom, Seigneur de Rougiers, d'Aiglun & de Fontcouverte, prêta hommage & reconnoiffance de cette dernière Terre à l'Archevêque d'Aix, aux années 1537 & 1542. Il avoit été fecond Conful de cette Ville, en 1517, & marié, en 1512, avec *Marquife de la Cépède*, de laquelle naquirent :

1. LOUIS, qui fuit;
2. Et JEAN, rapporté après la poftérité de fon frère. (Ils partagèrent la fucceffion de leur père l'an 1547.)

LOUIS DE L'EVÊQUE, Seigneur de Rougiers & d'Aiglun, fut élu fecond Conful d'Aix en 1557, & premier Conful, aux années 1568 & 1576. De fon mariage avec *Ifabeau de Marc*, il eut :

1. FRANÇOIS, mort fans alliance;
2. Et JEANNE, mariée à *Joachim Génébrard*, de la ville de Riom en Auvergne, frère du célèbre *Gilbert Génébrard*, Achevêque d'Aix.

JEAN DE L'EVÊQUE, IIIe du nom, fils puîné de JEAN II, & de *Marquife de la Cépède*, fut élu premier Conful d'Aix, aux années 1566 & 1572, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel en 1569. Il eut divers Gouvernemens en Provence pendant les guerres de la Ligue, dans lefquelles il fe diftingua par les fervices qu'il rendit au parti du Roi. Il fit prifonnier le fils de l'Amiral de Coligny, & Sa Majefté lui écrivit en conféquence une Lettre remplie de témoignages, d'eftime & de fatisfaction. Il époufa 1° *Marguerite de Bouliers*, Dame en partie de Saint-Etienne ; & 2° par contrat du 20 Octobre 1588, *Claire de Pontevès*, fille de *François*, Seigneur dudit lieu, & de *Marguerite de Villeneuve-des-Arcs*. Du premier lit naquit :

1. JEANNE, mariée 1° à *René du Buiffon*, Seigneur du Boufquet; & 2° à *Marc-Antoine de Reillane*, fans enfans.

Et du fecond lit vinrent :

2. SCIPION, qui fuit;
3. JEAN, rapporté après fon frère;
4. Et EMERIC, auffi mentionné ci-après.

SCIPION DE L'EVÊQUE, époufa *Hélène de Bompar*, dont il eut :

CLAIRE DE L'EVÊQUE Dame de Foncouverte, mariée, le 12 Mars 1648, à *Fréderic de Perier*, Seigneur de Clumanc, fecond fils de *Julien*, Seigneur de Clumanc, Confeiller au Parlement de Provence, & de *Françoife de Demandols*.

JEAN DE L'EVÊQUE, IVe du nom, fils puîné de JEAN III, & de *Claire de Pontevès*, fa feconde femme, fut Seigneur de Saint-Etienne, & marié, l'an 1614, à *Jeanne de Cheilan de Mouriez*, de laquelle il laiffa :

PAUL DE L'EVÊQUE, Seigneur de St.-Etienne, qui, de *Madeleine de Luguet*, fa femme, ne laiffa que :

N... DE L'EVÊQUE, mort fans laiffer poftérité ;
Et N... DE L'EVÊQUE, mariée, à Sifteron, à *Alexandre d'Aguillenqui*, fils aîné de *Gafpard II*, & de *Jeanne d'Audiffrédi*, de la ville de Manofque.

EMERIC DE L'EVÊQUE, troifième fils de JEAN III, & de *Claire de Pontevès*, fa feconde femme, fut reçu Chevalier de Malte en 1604. Il quitta la croix, & époufa, en 1616, *Richarde de Fabry*, dont :

FRANÇOIS DE L'EVÊQUE, marié, en 1660, à *Honorée de Pontevès*, dont :

FRANÇOIS DE L'EVÊQUE, IIe du nom, Seigneur de Saint-Etienne, élu fecond Conful d'Aix, Procureur du pays en 1725, qui époufa *Marie-Anne de Laugier*, de la ville de Toulon, de laquelle il a laiffé :

1. AUGUSTIN-FRANÇOIS, qui fuit;
2. Et MARIE-ANNE-ELISABETH, mariée à *Henri-Honoré d'Olivari*, Sieur de Campredon, qui a fervi dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes, fils de *Jean-Pierre*, Sieur de Campredon.

AUGUSTIN-FRANÇOIS DE L'EVÊQUE, reçu Confeiller en la Cour des Comptes de Provence, le 24 Janvier 1753, a époufé, en 1756, la fille unique de *Charles-Henri d'Antoine de Ve-*

nel, ci-devant Confeiller en la même Cour, & de Dame *de Caftellane de Saint-Juers*. On ignore s'il a poftérité.

C'eft ce que nous favons fur cette famille, d'après l'*Hiftoire héroïque de la Nobleffe de Provence*, tom. I, p. 356 & fuiv.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'une fleur-de-lis à dextre, & d'une étoile à féneftre ; & en pointe d'un lion, le tout d'or.*

EVÊQUE DE GRAVELLE (L'). MICHEL-PHILIPPE L'EVÊQUE, Seigneur de Gravelle, Confeiller au Parlement de Paris, a époufé, le 15 Février 1729, *Marie-Barthélemy Thoynard*, morte le 16 Septembre 1746, dans la 35e année de fon âge, fille de *Barthélemy Thoynard*, Seigneur de Cendrey, & l'un des Fermiers-Généraux. Il en a eu une fille & un fils unique, nommé PHILIPPE-BARTHÉLEMY L'EVÊQUE DE GRAVELLE, Seigneur de Saint-Félix, né le 5 Juin 1731. Il a eu pour Parrain PIERRE-PHILIPPE L'EVÊQUE, Seigneur de Gravelle, Maître des Comptes, aïeul paternel, & pour Marraine *Marie de Saint-Pair*, époufe de M. *Thoynard*, Seigneur de Cendrey, ci-deffus mentionné. (*Mercure de France*, du mois de Juin 1731, p. 1395, & celui de Septembre 1746, pag. 198.)

Les armes : *coupé d'azur fur argent, l'argent chargé de trois cœurs de gueules enflammés, & l'azur d'une grue d'argent.*

EVÊQUE DE LA RAVALIÈRE, famille qui prouve fa Nobleffe depuis 1313, & dont étoit PIERRE-ALEXANDRE L'EVÊQUE DE LA RAVALIÈRE, né à Troyes le 6 Janvier 1697, & mort le 4 Février 1762. Il étoit fils de PIERRE L'EVÊQUE, Greffier en chef de l'Election de Troyes, & d'ANNE L'EVÊQUE.

* EVERBERGHE, Seigneurie en Brabant, qui fut érigée en *Baronnie*, par Lettres des Archiduc ALBERT & ISABELLE, en date du 18 Février 1620, en faveur de *Philippe de Rubempré*, Comte de Wertaing, premier Gentilhomme de la Chambre de Leurs Alteffes Séréniffimes, & Grand-Veneur du Duché de Brabant, fils d'*Antoine de Rubempré*, & de *Marie d'Averhoult*. Voyez RUBEMPRÉ.

EVERLY, dans la Brie Champenoife, Diocèfe de Sens : Terre & Seigneurie, qui fut donnée, en 1594, à *Gabriel de Foffés*, par *Gabriel de la Vallée*, frère de fon bifaïeul, à condition de porter le nom & les armes *de la Vallée*. Elle fut érigée en *Marquifat* en fa faveur, par Lettres du mois d'Octobre 1626, regiftrées le 14 Décembre fuivant. Il fut fait Chevalier des Ordres du Roi le 14 Mai 1633, & ne laiffa qu'une fille unique, mariée 1° à *Gilles de Saint-Gelais*, dit *de Lezignem* ; & 2° à *Henri de Mefmes*, Seigneur de Roiffy, dont la fille unique, *Antoinette-Louife de Mefmes*, porta cette Terre en mariage, en 1655, à *Louis-Victor de Rochechouart*, Duc de Vivonne-Mortemart, Pair, Maréchal & Général des Galères de France, &c., mort le 2 Avril 1688, aïeul du Duc de Mortemart. Voyez ROCHECHOUART-MORTEMART.

* EVREUX, Ville de France de la Haute-Normandie, avec un Evêché, fuffragant de Rouen, qui a eu autrefois fes Comtes particuliers.

ROBERT Ier, Archevêque de Rouen, fecond fils de RICHARD, Ier du nom, Duc de Normandie, fut Comte d'Evreux, & mourut en 1037. Après la mort fans enfans de GUILLAUME, Comte d'Evreux, HENRI Ier, Roi d'Angleterre, fe faifit de ce Comté. Il le rendit à *Amaury de Montfort*, IIIe du nom, qui en étoit légitime héritier, comme fils d'*Agnès d'Evreux*, fille de *Richard*, Comte d'Evreux. *Amaury de Montfort*, Ve du nom, rendit le Comté d'Evreux au Roi PHILIPPE-AUGUSTE en 1200.

Le Roi PHILIPPE LE LONG érigea le Comté d'Evreux en *Pairie*, au mois de Janvier 1316, en faveur de LOUIS DE FRANCE, fils puîné du Roi PHILIPPE LE HARDI. Il fut expédié d'autres Lettres au mois de Janvier 1326, en faveur de PHILIPPE, Comte d'Evreux, & Roi de Navarre, fon fils.

CHARLES D'EVREUX, IIIe du nom, Roi de Navarre, fon petit-fils, céda, le 9 Juin 1404, au Roi CHARLES VI, le Comté d'Evreux, en échange du Duché de Nemours ; ainfi cette Pairie fut éteinte.

Le Roi CHARLES VII, au mois de Janvier 1426, donna ce Comté, pour le tenir en Pairie, à *Jean Stuart*, Comte d'Arlay, Seigneur d'Aubigny, Connétable de l'Armée d'Ecoffe, tué au fervice de France en 1429.

Le Roi CHARLES IX l'érigea en *Duché-Pairie*, au mois d'Octobre 1560, en faveur de

François de France, Duc d'Alençon, son frère. Ce Prince étant mort sans enfans en 1584, ce Duché fut éteint & réuni à la couronne. Il fut depuis donné, mais sans Pairie, le 20 Mars 1651, à la Maison *de Bouillon*, pour partie de l'échange de la Principauté de Sédan. Voyez TOUR d'AUVERGNE (de la). Pour la succession chronologique des Comtes d'Evreux, Rois de Navarre de la Maison de France, voyez le P. Anselme, tom. I, p. 279 & suiv., & pour les Comtes d'Evreux, issus des Ducs de Normandie, le tom. II, p. 477.

Les armes de ce Comté : *semé de France, à la bande componnée d'argent & de gueules.*

* EXARDE, en Flandre : Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du Roi Catholique, du 10 Janvier 1645, enregistrées à Lille, en faveur de *Maximilien Lanchals*, Ecuyer, Seigneur d'Oissène, issu d'une ancienne Noblesse militaire du Brabant.

* EXIDEUIL, en Périgord, Diocèse de Périgueux : Ville, Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Septembre 1613, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris le 16 Juillet 1614, & au Parlement de Bordeaux le 10 Janvier 1615, en faveur de *Daniel de Talleyrand*, Prince de Chalais, Comte de Grignols, &c., nommé Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, fils de *Julien de Talleyrand*, & de *Jacquette de la Touche*. Voyez TALLEYRAND.

* EXMES ou HIESMES, en Normandie, Subdélégation d'Argentan. L'ancien Comté d'Exmes portoit ce titre & ce nom avant le VIIIe siècle, il fut démembré dans la suite, & ne porta plus que le titre de *Vicomté*. Enfin, après que les Anglois furent chassés de la Normandie, cet ancien Comté ne fut plus possédé que par des Seigneurs Châtelains. François de Valois, frère du Roi, posséda cette Châtellenie à titre d'apanage jusqu'en l'an 1584, qu'il mourut; elle fut ensuite aliénée à la Couronne en la même année, au profit de *Christophe de Bassompierre*, qui n'en jouit point, & elle fut de nouveau engagée, le 17 Mai 1586, à Madame la Duchesse *de Joyeuse*. C'est M. le Comte d'Eu qui la possède aujourd'hui.

Cette ancienne ville d'Exmes n'eut le titre de *Comté* qu'au commencement du XIe siècle. Richard II, Duc de Normandie, le donna à son second fils nommé Robert.

EXPILLY, en Dauphiné : *d'azur, au coq d'or, crêté & barbé de gueules, au chef d'or chargé de trois molettes de sable.*

EYCK (d') autrefois van Eyck, & anciennement van der Eycken. Carpentier, dans son *Histoire du Cambrésis*, tom. II, pag. 502, dit qu'il connoît plus de quatorze familles de ce nom, toutes différentes par leurs armoiries.

Les van der Eycken, de Gand, portoient : *d'argent, à un chêne de sinople*. Ils ont été alliés aux plus nobles familles de la Flandre, & se trouvent dès le XIVe siècle dans le *Magistrat* de Gand.

Les van der Eycken, de Loupogne, autrement nommés *Duchesne*, portoient de même : *d'argent, à un chêne de sinople*. Le Baron le Roy dit, dans son livre intitulé *Castella Nobilium Brabantiæ*, que l'on voyoit à Loupogne de leurs monumens; & Grammaye nomme *Petrus de Quercu*, parmi les Fondateurs de l'Abbaye d'Orival, située à deux lieues de Loupogne.

La ville de Gorinchem, communément appelée Gorcon, en Hollande, a eu aussi ses van der Eycken. Ils sont nommés parmi les familles les plus anciennes & les plus nobles qui ont gouverné la ville de Gorinchem, depuis 1300 jusqu'en 1400. Un Mathieu & Yrbrand van der Eycken furent Echevins de cette Ville, & l'on trouve Lodewyck van der Eycke, Chevalier, Membre du Conseil de Hollande sous Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne.

Les van Eyck, de Bruxelles, portoient : *d'azur, à trois glands d'or, 2 & 1, les noix vers le chef; écartelé d'argent au cornet de sable lié de gueules, accompagné de trois roses, 2 en chef & 1 en pointe de même, feuillées de sinople*. C'étoient les armes de Philip-

pe van Eyck, Conſeiller & Maître de la Chambre des Comptes, lequel obtint du Roi d'Eſpagne Philippe IV, le 16 Mai 1654, un diplôme de Nobleſſe. Il eſt dit dans l'expoſitif, que cette famille étoit des ſept *lignages* de Bruxelles, & qu'elle prétendoit être d'ancienne Nobleſſe; mais que pour éviter les difficultés, elle demandoit des Lettres-Patentes, *en confirmation en tant que de beſoin.* L'enregiſtrement de ces Lettres ſe trouve à la Chambre des Comptes de Bruxelles.

Les van Eyck, de la Mairie de Bois-le-Duc, portoient: *d'argent, à trois pals de ſable en chef.* Une branche de cette famille écarteloit: *d'azur, à trois étoiles d'or,* 2 & 1. Elle a fait des alliances avec les meilleures Maiſons du pays, & eſt éteinte depuis vingt ans.

Les van Eycke, de Bruxelles, ſurnommés van den Bossche, portoient: *d'or, au ſautoir de ſinople, écartelé d'argent à la bande ondoyée de gueules.* Un de cette famille, nommé Lucas, Chanoine de St.-Gudule, étoit Maître de la Chambre des Comptes de Bruxelles en 1421, & un Gilles van Eycke, dit van den Bossche, & un autre nommé Arnoul, ſe trouvent parmi les Echevins de la même Ville en 1431 & 1432.

Les van Eycke, d'Anvers, portoient: *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois croix patriarcales aux pieds fichés de gueules.* Cette famille a donné pluſieurs Echevins à la ville d'Anvers, & on trouve un Jean van Eycke, Maréchal en l'Hôtel de Philippe de Bourgogne, fait *Amman* de la ville d'Anvers en 1433.

Il y a eu auſſi des Eycke en Bavière, qui portoient: *d'argent, à trois pincettes de ſable,* & des Eycke en Siléſie, qui avoient dans leurs armes: *un oiſeau tenant un poiſſon dans ſon bec.*

De toutes ces familles dont nous venons de parler, aucune, dit le Mémoire qui nous a été envoyée, n'a eu autant d'illuſtration & de célébrité que celle de van der Eycken, de Bruxelles, tranſplantée aujourd'hui dans la haute Allemagne. C'eſt d'elle qu'étoit iſſue Marie, fille de Josse van der Eycken, qu'*Edouard le Fortuné,* Margrave de Bade, épouſa pour ſa beauté.

Cette famille a été reçue, dès le XIVe ſiècle, dans les lignages ou familles Patriciennes de Bruxelles (ce ſont ſept familles qui ont obtenu, des anciens Ducs de Brabant, de très-grands privilèges). Voyez *le Théâtre de la Nobleſſe du Brabant,* part. III, aſtér. 18.

Celle-ci, dont nous allons donner la Généalogie, a été décorée de la *Chevalerie*, & de pluſieurs charges & dignités dans le Brabant, & eſt alliée aux meilleures Maiſons du pays. Ses preuves ont paſſé à l'Ordre de Malte, à celui de la Toiſon-d'Or, dans les grands Chapitres de Cologne & de Paderborn, & nouvellement dans ceux de Monſty, d'Andenne & de Mons, dans les Pays-Bas. Le premier dont il eſt parlé eſt

Jean van der Eycken, duquel on a un extrait d'une convention, paſſée devant les Echevins de la ville de Bruxelles, en 1321, entre lui & *Alyde,* ſa femme, fille de *Waultier de Campenhout*, & d'*Eliſabeth*, épouſe de *Waultier.* On le croit le même qui a été *Amman* de la ville de Bruxelles, en 1300, car il ſe trouve ſous le nom de *Johannes de Quercu,* dans la liſte de ces *Ammans,* donnée par du Puy Criſtyn, *Bruxella ſeptenaria,* pag. 61, & dans celle de Butkens, *Trophées du Brabant*, tom. II, pag. 434. La Charge d'*Amman* eſt la première de la ville de Bruxelles, & elle eſt donnée encore aujourd'hui aux perſonnes de la Nobleſſe la plus diſtinguée du pays. Ce Jean van der Eycken, placé à la tête de cette généalogie, a le ſurnom de *Campenhout,* & l'on verra que ces van der Eycken ont ſouvent porté ce ſurnom, poſſédant une maiſon & des terres à *Campenhout,* village ſitué à 2 lieues de Louvain, & appartenant aujourd'hui au Comte de Cruyckenbourg. Les armes des van der Eycken ſe trouvoient autrefois ſur un des vitraux de l'Egliſe. Environ le même tems vivoient un Waultier, & un Pierre van der Eycken, qui peuvent avoir été frères ou couſins de Jean Waultier, nommé *Walterus de Quercu*, lequel fonda, en 1316, la Chapelle de Sainte-Catherine à Louvain à l'occaſion d'une peſte. Gram-

maye (*inter Antiquitates Brabantiæ*, imprimées à Louvain en 1708, en 2 vol. in fol.) cite pour preuve de ce fait une infcription, qu'on voyoit dans le chœur fur une plaque de bronze. Mais les Récollets à qui cette Chapelle fut donnée dans la fuite en détruifirent tous les monumens. Pour PIERRE VAN DER EYCKEN, il étoit, en 1334, *Mayeur* de la ville de Louvain (la charge de *Mayeur* eft la première de cette Ville). Il étoit mort en 1339, & avoit été marié deux fois. Il eut du premier lit une fille unique, nommée MARGUERITE.

II. HENRI VAN DER EYCKEN, Ier du nom, fuivant l'extrait d'une lettre Echevinale, datée de 1349, époufa *Catherine Scalye*, & mourut en 1370. De ce mariage vinrent :

1. HENRI, qui fuit ;
2. GILLES, qui fut un des fept Patriciens de la ville de Bruxelles en 1370 ;
3. Et ELISABETH, laquelle partagea la même année les biens paternels & maternels, & époufa *Henri Caffaerts*.

III. HENRI VAN DER EYCKEN, IIe du nom, eut la préférence dans l'héritage de fes père & mère en 1349. Dans un acte expédié à Bruxelles, en 1370, fous le Secrétariat de Zell, il eft nommé *Henricus* VAN DER EYCKEN DE CAMPENHOUT, *filius quondàm Henrici*. Il étoit mort en 1388, laiffant de fa femme, dont on ignore le nom :

1. HENRI, qui fuit ;
2. Et WAULTIER, mentionné dans un acte de 1388. Il fe trouve auffi dans la lifte des *Nobles* qui accompagnèrent le Duc *Vinceslas de Brabant*, à la fameufe bataille de Bafwitre, donnée le 21 Août 1371.

On trouve vers le même tems un JEAN VAN DER EYCKEN, Echevin de Malines, en 1410, 1414, 1418 & 1422 ; mais on ignore s'il étoit de cette famille ou d'une autre du même nom.

IV. HENRI VAN DER EYCKEN, IIIe du nom, époufa *Catherine de Swertère*, laquelle partagea la fucceffion de fon père avec fes frères *Jean*, *Michel* & *Roland*. Elle étoit petite-fille d'un Chevalier, ce qui prouve que la famille de VAN DER EYCKEN étoit alors connue pour être d'une ancienne & bonne Nobleffe. HENRI étoit mort entre 1429 & 1436. Il laiffa de fon mariage :

1. HENRI, qui fuit ;
2. Et JEAN, qui de fa femme *Marie Bifcoppe*, n'eut que deux filles : AGNÈS, mariée à *Antoine van Heffene* ; & MARIE, époufe de *Willaume van Affche*, iffue de la Maifon de *Grimbergen*. On croit que c'eft ce JEAN VAN DER EYCKEN qui a été Echevin à Malines en 1484.

V. HENRI VAN DER EYCKEN, IVe du nom, fuccéda, en 1461, à *Guillaume de Quienville*, dans la charge de Bailli de Termonde. Il étoit Confeiller, Valet-de-Chambre & Grand-Fauconnier de PHILIPPE *lè Bon*, Duc de Bourgogne. Il mourut en 1466, & fut enterré dans l'Eglife de Notre-Dame de Termonde, où l'on voyoit fon tombeau du tems de *van der Linden*, auteur d'une *Defcription de Termonde*. Il fut marié 1° à *Lélie de Grimbergen de Affche*, iffue d'une des plus anciennes & des plus nobles familles des Pays-Bas ; 2° à *Elifabeth de Carthem*, morte, à ce qu'on croit, peu après fon mariage ; & 3° vers l'an 1452, à *Elifabeth Salaert*, fille de *Louis*, Bailli de Termonde, puis Grand-Bailli de Gand. Il eut du premier lit :

1. HENRI, qui fuit.

Et du troifième :

2. JEAN, qui embraffa l'état Eccléfiaftique ;
3. Et CATHERINE, mariée, dès le 13 Avril 1472, à Meffire *Jean Peckers*, Chevalier.

VI. HENRI VAN DER EYCKEN, V^e^ du nom, époufa *Barbe van Volxhem*, fille de *Paul*, qui fut Echevin de la ville de Bruxelles, en 1452, & d'*Elifabeth Daneels*. De ce mariage naquirent :

1. HENRI, mort avant le 24 Septembre 1490 ;
2. JEAN, qui fuit ;
3. 4. 5. & 6. WILLAUME, GILLES, ANTOINE, & CHARLES-ANTOINE, lequel époufa *Marie van der Eft*, fille de *Jean* ; on n'a nulle connoiffance des autres ;
7. Et MARGUERITE, époufe d'*Antoine Mennens*.

VII. JEAN VAN DER EYCKEN fut Receveur-Général du Brabant, puis Commis, Confeil-

ler & Maître de la Chambre des Comptes, par Lettres-Patentes, le 26 Août 1505, Intendant des Chemins Royaux en 1509, Contrôleur des Officiers de Juſtice en 1512, & Surintendant des Chemins & Eaux en 1526, mourut le 9 Août 1536. Il épouſa 1° *Eliſabeth Stoops*, fille de *Henri*, Conſeiller au Conſeil de Brabant, & de *N... Raveſchotz*; & 2° *Barbe van Ofhuys*, qui vivoit encore le 24 Mars 1543, & étoit morte le 30 Décembre 1550. Elle étoit fille de *Gabriel*, & de *Barbe van Ghinderhoven*. Du premier lit vinrent :

1. Corneille, qui ſuit ;
2. Jean, rapporté plus loin ;
3. Jacques ;
4. Maximilien ;
5. Elisabeth, qui épouſa *Guillaume Tourneur*, Chevalier, *Amman* de la ville de Bruxelles, dont elle eut *Ida*, mariée à *Adrien de Gavre;*
6. Et Jeanne, qui étoit encore mineure en 1516; ils ſont nommés dans des actes paſſés la même année.

Les enfans du ſecond lit furent :

7. Thierry, Chanoine de St.-Pierre de Louvain ;
8. Josse, auteur d'une branche rapportée ci-après ;
9. Jacques, Chanoine Régulier de l'Abbaye de Ste.-Gertrude à Louvain, dans laquelle on ne reçoit que des perſonnes de diſtinction;
10. François, qui épouſa *Catherine de Gromoli*, dont il n'eut qu'une fille, nommée

    Catherine, enterrée au Monaſtère des Religieuſes de Ste.-Claire de Bruxelles.

11. Gertrude, Religieuſe à Blyenberg ;
12. Marie, Prieure au petit Bygaerd ;
13. Et Catherine, mariée à *Adrien van der Noot*, Seigneur de Riéſegem, &c. Elle mourut en 1656, & ſon mari en 1668. Il fut enterré à côté d'elle dans le Chœur des Récollets de Dieſte.

VIII. Corneille van der Eycken, titré *Chevalier* dans toutes les Chartes, Echevin de la ville de Bruxelles en 1555 & 1557, Bourguemeſtre en 1556, fut préſent à toutes les aſſemblées du *lignage*, juſqu'en 1569. Dans le Regiſtre des nouveaux acquêts, dépoſés au Greffe de la Souveraine Cour Féodale du Brabant, Meſſire Corneille van der Eycken, Chevalier, y eſt qualifié *Seigneur de Saint-Georges* en l'an 1561, & il y eſt dit, qu'en l'an 1570, moyennant l'achat fait par lui du Roi, il avoit tenu, en ſon vivant, la haute, moyenne & baſſe Juriſdiction du village de Jette & Ganshorn, d'où dépend le Fief de Riviérin. Il mourut en 1570. Il avoit épouſé *Eliſabeth Eſtor*, qui mourut en 1566. Elle étoit fille & héritière de *Bernard*, Seigneur de Bygaerden, & de *Marguerite de Baenſt*, Dame de Saint-Georges. Il laiſſa de ſon mariage :

1. Philippe-Charles, qui ſuit ;
2. & 3. Charlotte & Marie, Religieuſes à Meſſines ;
4. Anne, femme de *Maximilien de Corte*, fils de *Jacques*, Ecuyer ;
5. Et Antoinette, mariée à *Pierre d'Overloop*, Seigneur d'Eſſamme, Audiencier du Roi en la Chancellerie du Brabant, Conſeiller & premier Commis des Finances, en 1578, mort ſans hoirs.

IX. Philippe-Charles van der Eycken, Seigneur de Saint-Georges, Riviérin, &c., releva à la Cour Féodale du Brabant, le 1er Juin 1570, après la mort de ſon père, la haute & baſſe Juriſdiction des villages de Jette & de Ganshorn, & le 8 Avril 1588, il releva les Cens Seigneuriaux au même lieu. Ces Seigneuries furent poſſédées enſuite par différentes perſonnes, & furent érigées, en 1654, en *Baronnie*, & en 1659, en *Comté*, ſous le titre de *Saint-Pierre-Jette*, en faveur de la Maiſon de *Kinſchot*. C'eſt ſous ce titre qu'une branche de la Maiſon de *Villégas* la poſſède aujourd'hui. Philippe-Charles van der Eycken prêta ferment pour entrer dans le *lignage* de t'Serroelofs, le 13 Juin 1570. Les regiſtres de ce *lignage* en font mention enſuite juſqu'en 1591, à laquelle année il marque ſa mort. Il avoit épouſé *Anne de Jauſſe de Maſtaing*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saſſignies, & de *Marie de Carondelet*, de laquelle il eut :

1. 2. & 3. Jean-Antoine, Charles & Philippe, morts jeunes ;

4. Et CLAIRE, qui, devenue héritière de fes frères, époufa, en 1613, *Thomas Prefton*, Chevalier Irlandois, frère cadet du Comte de *Gormanfton*, dont elle eut un fils, *Jean-Antoine Prefton*, Vicomte de Tarach, Sieur de St.-Georges, mort le 24 Avril 1659.

VIII. JEAN VAN DER EYCKEN, Chevalier, fecond fils de JEAN, & d'*Elifabeth Stoops*, fa première femme, fut Echevin de la ville de Bruxelles en 1643, & admis, ainfi que fon frère, dans le *lignage* de t'Serroelofs. Il étoit marié, en 1550, à *Catherine t'Serclaes*, fille de *Philippe*, iffue d'une branche cadette de cette ancienne Maifon, qui a produit dans le XVIIe fiècle le grand Général Tilly, & de *Gertrude d'Ophen*. Il mourut le 3 Février 1564, & fon époufe le 28 Juillet 1574. On voit leur épitaphe dans l'Eglife de Ninove, devant le grand autel fur une pierre bleue. Ils eurent de leur mariage :

1. N..., marié 1° à *Marguerite*, fille de *Guillaume a'Eidern*, Seigneur de Scidenoulx, & d'*Anne d'Eynatten*; & 2° à *N... de Mombecke*. Il n'eut point d'enfans de ces deux mariages ;
2. CHARLES, qui fuit ;
3. GERTRUDE, mariée, à Furnes, à *Claude de Steenhuyfe*, dont elle eut des enfans ;
4. Et ELISABETH, mariée à *Liévin de Berreler*.

IX. CHARLES VAN DER EYCKEN, Chevalier, fut admis dans le *lignage* de t'Serroelofs, le 20 Mars 1578. Le Roi le fit Confeiller au Confeil de Brabant en 1592. On voit encore fes armes parmi celles des autres Confeillers de Brabant aux grilles de la Chapelle du St.-Sacrement de l'Eglife de Sainte-Gudule à Bruxelles, que ces Confeillers firent faire, en 1597. Il époufa, par contrat du 24 Février 1589, *Barbe*, fille de *Jean van Vlierdin*, & de *Louife de Raedt*, dont :

1. CHARLES, mort, à marier;
2. N..., Religieux à Sonnebecke ;
3. Autre CHARLES ;
4. FERDINAND, mort jeune, le 4 Août 1609;
5. LOUISE, morte le 27 Septembre 1625. Elle avoit époufé, par contrat du 5 Mars 1614, *François de Saint-Victor*, Seigneur de Bonmalet, fils de Meffire *François*, Chevalier, Capitaine d'une Compagnie d'Allemans, au fervice du Roi d'Efpagne, mort le 17 Octobre 1639, & enterré, à côté de fa femme, aux Frères-Mineurs à Louvain.
6. Et ISABEAU, mariée, le 2 Octobre 1632, à *Gérard de Reux*, Confeiller en Flandre, morte le 5 Octobre 1633.

SECONDE BRANCHE.

VIII. JOSSE VAN DER EYCKEN, fils puîné de JEAN, & de *Barbe van Ofhuys*, fa feconde femme, fut dans fa jeuneffe Maître-d'Hôtel du Prince d'Orange, Comte de Naffau. Il quitta ce Prince dans le tems des troubles, pour refter attaché au Roi d'Efpagne. Il fut *Ecoutèté* de Bréda en 1558, & époufa *Barbe*, fille de *Martin de Mol*, Seigneur du Tingen, Grand-Fauconnier du Roi, & d'*Anne van Olmen*. Ils étoient morts tous les deux en 1607. Leurs enfans furent :

1. CLAUDE, qui fuit ;
2. PHILIPPE, Chanoine régulier & Provifeur de l'Abbaye de Sainte-Gertrude à Louvain en 1587, mort en 1648 ;
3. JEAN-BAPTISTE, Capitaine au Régiment de la Bourlote, mort en France ;
4. FRANÇOIS, Doyen de l'Eglife Cathédrale de Saint-Martin d'Ypres, & Chapelain de l'Oratoire de la Séréniffime Infante ISABELLE;
5. ANNE, mariée à *Abraham Joung*, Ecuyer, Capitaine d'une Compagnie d'Ecoffois, au fervice de Sa Majefté Polonoife ;
6. BARBE, époufe de *Jean de Fourneau*, Seigneur de Gruyckenbourg, Wambeck, Lombeeck, &c., Bourguemeftre de Bruxelles en 1536 ;
7. ADRIENNE, mariée, en 1614, à *Jacques de Boubaix*, Chevalier, Seigneur d'Awaing;
8. Et MARIE, alliée, à Bruxelles, vers l'an 1590, à *Edouard le Fortuné*, Margrave de Bade-Bade, mort le 8 Juin 1600, d'une chûte qu'il fit du haut d'un efcalier à Bruxelles, le jour des nôces de fon Secrétaire. Elle en eut quatre enfans, trois fils & une fille, que le Margrave de Bade-Dourlac prétendit exclure de la fucceffion au haut Margraviat, fous prétexte qu'ils étoient iffus d'un mariage inégal, ou même bâtards. Cet important & fameux procès ne fut jugé par le Confeil Aulique que le 26 Août 1622, en faveur des enfans d'*Edouard* & de MARIE. Voyez le *Mercure de*

France, tom. VIII, p. 324. Marie décéda le 21 Avril 1636, & fut enterrée à côté de ſon époux, à Engelpfort, Couvent des Prémontrés, dans le Comté de Spanheim, où ſon épitaphe ſubſiſte encore aujourd'hui.

IX. Claude van der Eycken fut Echevin de Bruxelles en 1620, Bourguemeſtre en 1639, 1641, 1646 & 1647, & créé Chevalier le 18 Juin 1629. Il aſſiſta, le 12 Mars 1622, aux obſèques de l'Archiduc Albert, & fut du nombre des Magiſtrats de Bruxelles, qui aidèrent à ſoutenir le dais au-deſſus du corps de l'Archiduc; & Guillaume, Margrave de Bade, ſon neveu, ſe trouva aux mêmes obſèques, & porta, avec le Duc d'*Aumale*, le Comte d'*Edmong* & le Marquis de *Marnay-Gorvoux*, les coins du Poêle, qui couvroit le corps du défunt Archiduc. Claude van der Eycken (*a*) épouſa, en 1626, *Julienne van der Beecken*, fille de Meſſire *Joſſe*, & d'*Anne de Hainin*, dont:

1. Jean-Antoine, qui ſuit;
2. & 3. Anne-Marie-Lucrèce & Barbe, qui ont vécu dévotes, & ſans alliance;
4. Et Marie-Françoise, née le 2 Juillet 1627, mariée, 1° à *Philippe van der Linden*, Seigneur de Marnef & de Seraing, Grand-Foreſtier de Brabant, créé Baron de Hooghevorſt en 1663, ſa poſtérité ſubſiſte; & 2° à Meſſire *Jean de Wiſſekerke*, Baron de Pellenberch.

X. Jean-Antoine van der Eycken, Chevalier, Seigneur de Hooghevorſt & de Nederlo, obtint la ſurvivance d'*Ecoutète* d'Anvers, & de Margrave du pays du Ryen, pour ſuccéder à *Nicolas van Varicke*, par Lettres-Patentes du 1er Septembre 1649, enregiſtrées à la Chambre des Comptes. Il en prit poſſeſſion le 17 Août 1658. Il étoit encore au Collège quand il obtint cette belle place, dit-on, par le crédit du Duc Charles de Lorraine, qui vivoit à Bruxelles depuis pluſieurs années. Le Roy, dans ſa *Notitia Marchionatus Imperii*, page 90, qui donne toutes les armoiries des Margraves d'Anvers, depuis 1130 juſqu'en 1678, y place celles de ce Jean-Antoine van der Eycken, les troiſièmes avant les dernières. Il épouſa, le 21 Avril 1672, *Hélène-Marie van der Werve*, fille de *Godefroy*, Capitaine de Cavalerie, & de *Digna van Hove*, Dame de Berendreght, la même année qu'il fut nommé, par le Conſeil Souverain de Brabant, Commiſſaire, pour terminer à l'amiable quelques différends qui s'étoient élevés entre ce Conſeil & l'Etat de Liège, par rapport à de certains péages. Il s'acquitta de cette commiſſion au grand contentement des deux partis. Une mort prématurée l'enleva en 1673, & il laiſſa un enfant au berceau, appelé

XI. Charles-Pierre van der Eycken, né le 12 Février 1673, qui, ayant perdu ſa mère avant qu'il eût atteint l'âge de 20 ans, s'attacha entièrement à *Maximilien-Antoine-Emmanuel*, Electeur *de Bavière*, qui devint Gouverneur héréditaire des Pays-Bas Catholiques en 1691. Ce Prince le recommanda à ſon frère *Joſeph-Clément*, Electeur de Cologne & Evêque de Liège, qui lui donna une Compagnie dans ſes Troupes: en 1714, il en fut fait Colonel, &, le 30 Mai 1707, il obtint la place de Gouverneur des Ville & Château de Dinant. Les Lettres-Patentes expédiées à cet effet font mention des ſervices rendus à la Principauté de Liège par Jean-Antoine van der Eycken, *Ecoutète* d'Anvers, ſon père. Il épouſa, 1° en 1698, *Hélène van Eyck*, fille de *Goyart*, Seigneur de Blarthem, dans la Mairie de Bois-le-Duc. Ce *Goyart* ſe trouvant le dernier de ſa branche par la mort de ſes fils, fit donation entre-vifs de la Terre de Caſtenne, à ſon gendre Charles-Pierre van der Eycken, à condition qu'il prendroit le nom & les armes de *van Eyck*. Cet acte fut paſſé le 27 Avril 1699, & Charles-Pierre en obtint la ratification le 15 Mai de la même année. C'eſt depuis ce temps, & en vertu de cet acte, qu'il a joint à ſes noms & armes, le nom & les armes de *van Eyck*; de ſorte qu'il eſt appelé dans ſes titres Charles-Pierre van der Eycken, dit van Eyck.

(*a*) Claude van der Eycken ne ſe trouve plus après 1647, ni dans les faſtes des Magiſtrats de Bruxelles, ni dans ceux du *lignage* de t'Serroelofs: *Julienne van der Beecken* eſt appelée ſa veuve, en 1637.

On a vu au commencement de ce Mémoire généalogique, que la famille des VAN EYCK eſt très-ancienne, & eſt entrée dans tous les Chapitres nobles. Elle s'eſt éteinte en 1747, par la mort de *Floris van Eyck*, iſſu d'une branche cadette de ce *Goyart*.

Quoique CHARLES-PIERRE ſe ſoit ſervi dans la plupart de ces actes des noms de *van der Eycken*, & de *van Eyck*, le dernier a cependant prévalu, & ſon fils, qui ſera rapporté ci-après, n'en a plus porté d'autre. La différence eſt légère & la deſcendance de la famille de *van der Eycken* eſt d'ailleurs conſtatée par des documens authentiques.

CHARLES-PIERRE épouſa en ſecondes noces à Namur, le 29 Juin 1706, *Claire Humbline d'Hinslin*, née le 11 Décembre 1680, fille de *Jean-Jacques*, Chevalier, Seigneur de Flawines, Conſeiller, Receveur-Général des Domaines dans le Comté de Namur, & de *Marie-Hélène de Lambilion*. Il eſt mort le 27 Mai 1719, & ſon épouſe, le 29 Mars 1745. Ils ſont enterrés dans l'Egliſe Collégiale de la ville de Dinant, vis-à-vis la grande porte du Chœur. Il y a fondé, pour le repos de ſon âme, une Meſſe qui ſe célèbre tous les ans, le 27 Mai. Il a eu de ſon premier mariage:

1. ARMAND-HENRI, né le 17 Juin 1710, Capitaine des Carabiniers Royaux au ſervice d'Eſpagne, vivant en 1773;
2. MAXIMILIEN-EMMANUEL-FRANÇOIS, qui ſuit;
3. Et JOSEPH-FRANÇOIS-MARIE, né le 12 Janvier 1715, mort Prêtre le 12 Mars 1736.

XII. MAXIMILIEN-EMMANUEL-FRANÇOIS VAN EYCK, né le 29 Septembre 1711, a paſſé ſa jeuneſſe au ſervice d'Eſpagne, d'où il s'eſt retiré avec Brevet de Colonel, en 1743. De retour dans ſon pays, il a ſuivi l'exemple de ſon père, & s'eſt attaché à la Maiſon de *Bavière*. Feu JEAN-THÉODORE, Cardinal, Evêque de Liège, Freiſſingue & Ratisbonne, fils de MAXIMILIEN-EMMANUEL, Electeur *de Bavière*, dont on a parlé ci-deſſus, le fit ſon Envoyé extraordinaire auprès de S. M. T. C. ſon Miniſtre d'Etat & de conférence, le 26 Juillet 1755, & ſon Grand-Chambellan le 14 Août 1759. L'Electeur régnant de Bavière, MAXIMILIEN-JOSEPH, l'a nommé ſon Envoyé extraordinaire à la Cour de France, où il réſide encore en cette qualité, en 1773, &, le 26 Octobre 1761, l'a créé ſon Conſeiller intime actuel. Le feu Empereur FRANÇOIS Ier, le 14 Novembre 1759, lui a accordé le titre & les honneurs & prérogatives de Comte de Saint-Empire, & feu AUGUSTE III, Roi de Pologne, l'a décoré de l'Ordre de l'Aigle-Blanc en 1762. Il eſt appelé par inflexion de la langue françoiſe le *Comte d'*EICKEN. Il a épouſé, 1° le 19 Novembre 1761, *Marie-Anne-Félicité*, Comteſſe *d'Arco*, morte le 6 Février 1764, fille de *Georges*, Comte d'Arco, Chambellan & Conſeiller d'Etat actuel de LL. MM. II. & RR. & de *Joſèphe*, née Comteſſe *de Hardegg*; & 2° le 1 Octobre 1764, à Freiſſingue, *Jeanne-Anne-Joſephine-Antoinette-Marie*, Comteſſe *de Koenigsfeld*, née le 8 Novembre 1744, fille de *Georges Pancrace*, Comte de Koenigsfeld, Chambellan & Conſeiller intime de Sa Majeſté Impériale, & de Son Alteſſe Electorale *de Bavière*, Commandeur de l'Ordre de Saint-Georges, & Grand-Bailli de Maſſenhauſen, & de *Marie-Antoinette*, née Comteſſe *de Gravenegg*. Il eut du premier lit:

Une fille, décédée peu après ſa naiſſance.

Et du ſecond lit:

1. MAXIMILIEN-JOSEPH-MARIE-ANNE, né le 15 Juin 1766, mort le 19 Avril 1768;
2. MARIE-ANNE-JOSEPHINE-ANTOINETTE-URSULE, née le 16 Août 1765;
3. Et ADÉLAÏDE-MARIE-CLÉMENTINE, née le 8 Septembre 1768.

Les armes: *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'argent, à* 3 *demi-pals de ſable iſſant du chef*; aux 2 & 3 *d'azur, à* 3 *molettes d'éperon d'or, poſées* 2 *&* 1; & ſur le tout, *de ſinople, au chef d'argent, chargé de* 3 *macles de ſable*. Supports: *deux lions d'or léopardés*. Cimier: *une couronne de Comte, ſurmontée de* 3 *caſques, celui du milieu poſé de front, & les deux autres affrontés, chargés, chacun, d'une couronne d'or à* 3 *fleurons; celle du premier caſque ſommée d'un demi-vol ſéneſtre d'argent, chargé au bout de* 3 *demi-pals de ſable; la ſeconde d'une aigle de ſa-*

ble, aux aîles étendues, bécquée & membrée de même, les pieds appuyés ſur les premier & dernier fleurons; & la troiſième d'un demi-vol dextre d'azur, chargé de 3 molettes d'éperon d'or, 2 & 1. Les caſques *ornés de lambrequins aux émaux des écus.*

EYMAR. Esprit Eymar, de Nans, pourvu d'un office de Procureur du Roi au Bureau des Finances de la Généralité de Provence, le 4 Mai 1738, épouſa *N... de Durand*, dont:

Jean-Joseph Eymar, pourvu de l'Office de ſon père, le 18 Mars 1751. Il a épouſé *N... Pazery*, fille de *Pierre-Claude Pazery*, Seigneur de Thorame-la-Haute, célèbre Juriſconſulte, &c., & de *Marguerite de Cavaillon*. De ce mariage ſont iſſus trois garçons. C'eſt ce que nous ſavons, faute de Mémoire. (Voy. l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 358.)

Les armes: *d'azur, à une faſce d'or, accompagnée de trois yeux d'argent, 2 & 1.*

EYNARD DE RAVANNE, dans le Hurepoix.

Benoît Eynard de Ravanne, Secrétaire du Conſeil des Finances, & ci-devant Grand-Maître des Eaux & Forêts de Tourraine, mort le 22 Juin 1758, avoit épouſé *N... d'Auvray*, qui vivoit encore en 1763. Il en eut:

1. N... d'Eynard de Ravanne, veuve de *N... de Selle*, Tréſorier-Général de la Marine, dont:

   Un fils;

   Et trois filles, dont les deux aînées Marquiſes de *Bauſſet* & de *Miran*.

2. Et Benoîte-Marie-Louise ou Louise-Constance, née en 1722, mariée, le 14 Février 1741, à *Jacques-Raymond Galluccio* ou *Gallucci de l'Hôpital*, Noble Napolitain, nommé *le Comte de l'Hôpital-Sainte-Meſme*, né en 1721, Colonel d'un Régiment de Dragons de ſon nom, au mois de Novembre 1739, ſur la démiſſion volontaire du Marquis de *l'Hôpital*, ſon couſin, envoyé Ambaſſadeur auprès du Roi des Deux-Siciles; fait Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 31 Octobre 1745, Maréchal-de-Camp à celle du 16 Février 1748, & Lieutenant-Général en 1762; il étoit fils d'*Elie-Guillaume de l'Hôpital*, Comte de Sainte-Meſme, & de *Marie-Anne Huart de la Poterie*.

* EYNATTEN, ancienne famille noble de Brabant, & originaire du pays & du Duché de Limbourg. Elle tire ſon nom d'une Terre & Château qui le porte, & s'eſt diviſée en pluſieurs branches, leſquelles ſe ſont toutes diſtinguées par les emplois & les dignités qu'elles ont poſſédés, tant dans la Robe & l'Epée, que dans les Corps de la Nobleſſe, les Maiſons Religieuſes nobles, & les Chapitres de Chanoineſſes. Entre pluſieurs branches qui ont fleuri, les plus diſtinguées ſont principalement celles d'*Eynatten-de-Nuth*, d'*Eynatten-de-Galoph*, d'*Eynatten-d'Opſignich*, d'*Eynatten-de-Ligtenberg*, d'*Eynatten-d'Hobé*, d'*Eynatten-de-Sauſmacle*, & d'*Eynatten-de-Schoonhove*. Pluſieurs de ces branches ſont éteintes, & d'autres ſubſiſtent encore avec honneur & diſtinction, ſurtout la dernière, dont nous allons donner, d'après un *Mémoire envoyé*, une filiation, ſelon les documens, papiers & archives de cette famille. Elle ſe trouve, dit ce Mémoire, preſqu'en tout point conforme avec ce que pluſieurs Auteurs ont écrit, quoique cependant ils aient erré quelquefois, faute d'inſtruction & de connoiſſance.

Jean van Eynatten, Ecuyer, fut à la fameuſe bataille de Baſwiltre en 1371. Il épouſa *Marie van den Bongart*, dont il eut:

Jean d'Eynatten, IIe du nom, dit, ſelon la langue du pays, van Eynatten, Ecuyer: il s'allia à *Jeanne van Nieuwenbourg*, Dame dudit lieu. Leur fils fut

Thibaut van Eynatten, Ecuyer, Seigneur de Heuckelom, près de la ville de Maëſtricht. Il eut de *Catherine van Mulchem*, ſon épouſe:

Herman van Eynatten, Ecuyer, Seigneur de Heuckelom, Gouverneur & Grand-Droſſard du Pays de Stochem, qui mourut en 1503, & fut enterré dans l'Egliſe Collégiale de la ville d'Arſchot, où ſe voit ſa ſépulture & ſon épitaphe. Il avoit épouſé, en 1484, *Eliſabeth d'Arſchot*, Dame & héritière de Schoonhove & de Thys, morte en 1531, & fut inhumée dans la ſépulture de ſon mari.

Elle étoit fille de Meſſire *Henri d'Arſchot*, deſcendant des anciens Seigneurs du même lieu, & de *Judith van Edelbampt*, Dame de Thys. Il eut:

Arnoud van Eynatten, Ecuyer, Seigneur de Heuckelom & de Schoonhove, qui mourut en 1562. Il avoit épouſé 1° *Anne de Buſleyden*, morte en 1545; & 2° *Marguerite van Haet*, morte le 11 Février 1579. Du ſecond lit vint:

Thibaut van Eynatten, IIe du nom, Ecuyer, marié à *Barbe van Berckel*, fille de *Nicolas van Berckel*, Ecuyer, Seigneur d'Erembodegen. Il en eut:

Arnoud van Eynatten, IIe du nom, Ecuyer, qui fut Echevin de la ville de Louvain ès-années 1662, 1663 & 1682. Il épouſa *Françoiſe de Borgraef*, fille de Meſſire *Théodore de Borgraef*, Chevalier, Seigneur de Tilligem, Grand-Mayeur de Louvain, & Capitaine d'une Compagnie d'Allemands au ſervice du Roi d'Eſpagne ſon Souverain, & d'*Eliſabeth van Duffle de Berthaut*. De ce mariage ſortit:

Thierry van Eynatten, Ecuyer, Seigneur de Terheyden & de Terhaegen, Echevin de Louvain ès-années 1667, 1668, 1669 & 1671, mort le 11 Mars 1685. Il avoit épouſé 1° *Marie Steraets*; & 2° *Anne-Mathilde van Ophem*, fille de *Michel van Ophem*, Ecuyer, & de *Mathilde Weyems*. Du ſecond lit naquit:

Nicolas van Eynatten-de-Schoonhove, Seigneur de Terheyden & de Terhaegen, Gérardmont, Echevin, enſuite premier Conſeiller penſionnaire de la ville de Louvain, & Député ordinaire aux Etats du Duché de Brabant, qui fut créé *Baron* de ſon nom, applicable ſur quelle Terre il voudroit, dans la domination de Sa Majeſté, par Lettres-Patentes de l'Empereur Charles VI, en date du 25 Octobre 1712. Il épouſa *Anne-Marie*, Baronne *de Joncis-de-Duffel*, fille de *Guillaume*, Baron *de Joncis-de-Duffel*, Seigneur de Kersbeeck, Mons, Grace & Streel, premier Bourguemeſtre de la ville de Liège, & d'*Urſule-Véronique de Hauthem*. De ce mariage ſont nés:

1. Théodore-Guillaume-Marie, qui ſuit;
2. Marie-Anne van Eynatten de Schoonhove, alliée à Meſſire *Charles-Philippe-Martin*, Baron de *Baudequin*, Seigneur de Peuthy, Battenbourg, Huldenberg, Smysberg, Hauthem, Kalverkeete, la Plaigne, Sains & Launoroy, Grand-Mayeur de la Ville & Pays de Vilvorde;
3. Et Justine-Gabrielle van Eynatten de Shoonhove, Religieuſe à la noble Abbaye d'Herkenrode, au pays de Liège.

Théodore-Guillaume-Marie, Baron d'Eynatten de Schoonhove, Seigneur de Terheyden & de Terhaegen, &c., Echevin, enſuite premier Bourguemeſtre de la ville de Louvain, & Député ordinaire aux Etats de Brabant, a épouſé 1° *Urſule-Véronique*, Baronne *de Joncis de Duffel*, ſa couſine germaine, Dame & héritière de Kersbeeck, Mons, au Pays de Liège, &c., fille de *Louis-François*, Baron *de Joncis de Duffel*, Seigneur de Grâce & de Kersbeeck, ancien Bourguemeſtre de la ville de Liège, & Avoué de Streel, & d'*Anne-Iſabelle*, Baronne *van der Heyden de Bliſia*; & 2° *Marie-Joſèphe de Vos de Steenwyck*, veuve de *Louis d'Amenzaga*, Chevalier, Seigneur de Nilpiereux, &c., fille d'*Eugène de Vos de Steenwyck*, Ecuyer, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier & Lieutenant-Colonel au ſervice de S. M. T. C., & de *Philippine-Marie de Divion*. Il n'a point d'enfans de cette ſeconde femme, mais de la première eſt ſortie

Honorine-Joséphine-Caroline, Baronne d'Eynatten de Schoonhove, Dame & héritière de Grâce, Kersbeeck, Mons & Berleur, Avouée de Streel, mariée, le 28 Décembre 1769, à *Joſeph*, Comte d'*Albon*, Baron de Zentrudlumaie, Lieutenant-Capitaine au Régiment de Picardie, & Gouverneur de Saint-Andéol en France.

Cette famille d'Eynatten a de tout temps porté & porte encore, dans toutes les branches qui en ſubſiſtent, *d'argent, à la bande de gueules, accompagnée de 6 merlettes de même, poſées en orle*, c'eſt-à-dire 3 *d'un côté de la branche* & 3 *de l'autre, avec un caſque grillé de gueules & d'argent, orné de ſes lambrequins de même*; & pour cimier: *deux*

cornes d'argent, entourées d'un ruban de gueules, & une merlette de même, posée entre les deux cornes. Depuis que cette branche d'Eynatten de Schoonhove a été décorée du titre de *Baron*, elle a laissé ces ornemens anciens pour sommer l'écu de ses armes d'une *couronne de Baron* en bourlet, ornée de perles. Elle porte pour devise : *Enatent vel evolent.*

* EYROLLES, dans le Comtat-Venaissin, Diocèse de Die : Terre & Seigneurie qui a été possédée pendant long-tems par la Maison de *Pellissier-de-Saint-Ferréol*, d'où elle a passé, avec la Seigneurie de *Saint-Ferréol*, dans celle *des Bertrands*, qui les possède aujourd'hui, par Claire de Pellissier, dont *François* & *Christophe des Bertrands*, frères, avoient épousé les arrières-petites-filles, *Claire* & *Madeleine de Collans*, filles de *Jean de Collans*, Seigneur du Pérou, & de sa femme *Jeanne de Morges*, laquelle étoit elle-même fille de *Jean de Morges*, Seigneur de l'Epine, & de ladite Claire de Pellissier, qui donna les Terres & Seigneuries d'*Eyrolles* & de *Saint-Ferréol* auxdits Seigneurs *des Bertrands*, à la charge de porter à perpétuité les nom & armes de la Maison de *Pellissier*. Voyez BERTRANDS (des), & PELLISSIER.

EYSSAUTIER ou EISSAUTIER, famille qui, suivant l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, par Artefeuil, tom. I, pag. 336, étoit comprise parmi les Maisons nobles de Barcelonette, dans le XVe siècle. Elle passa à Colmars, en Provence, vers l'an 1470.

I. Paul d'Eyssautier, qui s'y établit, eut pour fils :

II. Hugues d'Eyssautier, père d'Honoré, qui suit. On ignore le nom des femmes de ces deux degrés.

III. Honoré d'Eyssautier épousa, par contrat passé le 24 Juillet 1544, *Jeanne Domenge*, de laquelle sortit :

IV. Pierre d'Eyssautier, Seigneur de Cartier, qui servit glorieusement le Roi pendant les guerres civiles du XVIe siècle. Il eut ordre en 1691, d'aller à la tête de 200 hommes au secours de la ville de Digne. Il fut fait Gouverneur du Château de Sauze en 1593, & le Duc d'Epernon lui donna commission de renforcer de 300 hommes la garnison de cette place. L'an 1597, la ville de Colmars se trouvant en danger, & le Duc de Guise craignant pour la grande quantité d'artillerie qu'on y avoit fait conduire, envoya commission audit Seigneur de Cartier d'en aller prendre le commandement ; il réussit dans sa mission, & mit cette Ville à couvert de l'ennemi. Il garda le commandement de Colmars, & épousa, 1° le 18 Septembre 1589, *Diane de Puget*, & 2° le 17 Août 1603, *Lucrèce de Demandols*. Il eut du premier lit :

V. Esprit d'Eyssautier, Seigneur de Cartier, Prats, Blégiers, Chanoles, &c., qui épousa, le 21 Juillet 1638, *Catherine de Matty*, de laquelle il laissa :

VI. François d'Eyssautier, Seigneur de Cartier, Prats, Blégiers & Chanoles, marié, le 8 Septembre 1657, à *Henriette d'Hugues*, fille de *David d'Hugues*, Baron de Beaujeu, & de *Susanne du Serre*. Ses enfans furent :

1. N... qui suit;
2. Et Pierre, rapporté après la postérité de son frère.

VII. N... d'Eyssautier, Seigneur de Cartier, épousa une fille de la Maison de *Glandevès-Clemensane*, de laquelle est issu :

VIII. N... d'Eyssautier, Seigneur de Cartier, qui a des enfans de sa femme dont on ignore le nom.

VII. Pierre d'Eyssautier, second fils de François & d'*Henriette d'Hugues*, fut père de

VIII. Gaspard d'Eyssautier, qui eut de son mariage avec *Catherine Carluec:*

1. Gaspard, qui suit;
2. 3. & 4. Michel, Joseph & Jean, dont on ignore les destinées.

IX. Gaspard d'Eyssautier, IIe du nom, fut s'établir à Marseille, & épousa *N... de Caulavery*, dont :

X. François d'Eyssautier, nommé, à l'âge de 29 ans, Assesseur de la ville de Marseille. Il

épousa *Rose de Chauvet*, de laquelle il a eu :

1. Jean-François-Gaspard, mort à l'âge de 22 ans ;
2. Et Joseph d'Eyssautier, duquel on ignore la destinée.

C'est ce que nous savons, faute de Mémoire, sur cette famille, qui porte : *d'azur, à trois fasces ondées d'argent; au chef d'or, chargé de trois roses de gueules.*

* EZY, Bourg, Terre & Seigneurie en Normandie, Diocèse d'Evreux, avec titre de *Vicomté*. Nous ignorons quels en sont les Seigneurs.





DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.



ABAS, en Languedoc. Les armes : *d'or, à trois pals de gueules.*

FABERT. Des Ecrivains mal inftruits ont avancé que le Maréchal de ce nom étoit un Officier de fortune, & qu'il étoit le premier Gentilhomme de fa race. Un Mémoire domeftique, dreffé d'après les titres originaux de cette famille, communiqués, apprend le contraire, comme on va le voir. PHILIPPE & ISAÏE DE FABERT, frères, originaires de la ville de Strasbourg, vinrent s'établir en Lorraine vers le XVe fiècle, où ils furent appelés par CHARLES III, Duc de Lorraine, qui faifoit fi grand cas de leurs talens & de leur favoir dans les Belles-Lettres, qu'outre les penfions confidérables qu'il leur faifoit, il voulut fe les attacher encore davantage, en leur accordant des Lettres de Nobleffe.

PHILIPPE DE FABERT, l'aîné, Ecuyer, Seigneur de Monthairons, mourut fans poftérité de fon mariage avec *Agnès de Colleffon.*

ISAÏE DE FABERT, le cadet, Ecuyer, Seigneur de Chonville, fit alliance avec *Pétronille de Gorcy*, dont il eut :

MANGIN DE FABERT, Ecuyer, Seigneur de Chonville, marié, par contrat paffé au Château de Chonville en 1551, avec *Florentine de Fulaines*, fille de *N... de Fulaines*, Ecuyer, Seigneur de Guiry, & d'*Agathe d'Hautecourt*, dont :

ABRAHAM DE FABERT, Chevalier, Seigneur de Moulin, qui fervit dans les armées fous le règne de HENRI IV, en qualité de Commiffaire ordinaire de l'Artillerie, ès-Gouvernement de Metz, Toul & Verdun, dans laquelle

charge il se comporta avec tant de distinction, qu'il mérita de ce grand Roi des Lettres de Noblesse qui lui confirmèrent celles que son aïeul avoit obtenues de Charles III, Duc de Lorraine. Il fut ensuite créé Maître Echevin de Metz en 1616, 1618 & 1624. Cette charge étoit alors très-considérable, & donnoit la qualité de *Chevalier:* celui qui la possédoit étoit Chef & Juge souverain, tout ressortissoit devers lui; il avoit toute l'autorité de la ville, tant pour le Civil que pour le Militaire. C'étoit toujours un Noble & d'un mérite distingué qu'on choisissoit pour la remplir. Louis XIII, en 1638, le nomma Chevalier de son Ordre de Saint-Michel, & l'on sait que le collier de cet Ordre ne se donnoit alors qu'à des personnes de distinction. Sa Majesté le fit pour la quatrième fois Maître-Echevin de la ville de Metz, & dans l'intervalle de ces Echevinages, il fut toujours membre des treize. Il est le Rédacteur de la coutume de Metz, & l'Auteur des Commentaires sur celle de Lorraine, ouvrage estimé. Abraham de Fabert voulant donner à ses écrits le mérite qu'ils devoient avoir, & qu'ils fussent transmis à la postérité, fit venir des caractères de Hollande & imprimer à ses frais chez lui ses ouvrages; ne voulant pas que le public, auquel ils étoient d'une grande utilité, les perdit; & ensuite il fit accorder à un de ses ouvriers, nommé *Claude Félix*, des Lettres-Patentes du Roi, en date du 5 Août 1628, qui lui accorde le privilège exclusif d'imprimer & de débiter dans le Royaume les ouvrages d'Abraham de Fabert. Voilà ce qui a donné lieu à la prévention, où sont bien des gens, qu'Abraham de Fabert étoit Imprimeur à Metz, & ce qui a fait que plusieurs Ecrivains, mal instruits des faits & de l'histoire des familles, ont donné dans l'erreur, en inférant dans leurs ouvrages, que le Maréchal de Fabert étoit fils d'un Imprimeur ou d'un Libraire de Metz: tels sont le Président Hainaut, le P. Daniel, dans sa grande *Histoire de France*, un *Dictionnaire des hommes illustres*, en 4 volumes, imprimé à Avignon; le P. la Barre Auteur de la *vie du Maréchal* de Fabert, une petite *Histoire de Metz*, donnée par un Bénédictin; ces deux derniers surtout ont eu d'autant plus tort, qu'ils avoient sous les yeux la famille, qu'ils auroient pu consulter & qui leur auroit communiqué ses titres. Abraham de Fabert épousa, par contrat passé à Dugny, l'an 1588, *Anne des Bernards-d'Allamont*, fille de *Renaud des Bernards*, Ecuyer, & de *Nicole de Faillonnet*. De ce mariage vinrent:

1. François, rapporté ci-après;
2. Et Abraham, dont nous allons parler.

Abraham de Fabert, IIe du nom, fut élevé auprès du Duc d'Epernon, qui le fit entrer dans le Régiment des Gardes à l'âge de 13 ans & demi. Il y resta cinq ans, fut ensuite Major du Régiment de Rambures, servit en Allemagne en qualité d'Aide-de-Camp en 1635, s'acquit de la réputation à la retraite de Mayence, se trouva aux sièges de Saverne, de Landrecies & de la Capelle en 1636, & passa en Piémont en 1637, avec le Cardinal de la Valette. Le Comte d'Harcourt reconnut son mérite à la fameuse expédition de Casals, & aux plus importantes actions du siège de Turin. Dans les troubles du Royaume il s'attacha toujours fidèlement à la personne du Roi. Ses services importans rendus à l'Etat avec succès & fidélité lui méritèrent le bâton de Maréchal de France en Août 1658. Il fut aussi nommé pour être Chevalier des Ordres du Roi en Décembre 1661; mais sa modestie l'engagea de remercier le Roi, qui lui donna par engagement le Domaine de Sézanne en Brie, lequel fut ensuite possédé par le Marquis de Beuvron, du chef d'Angélique de Fabert, son épouse, auparavant veuve du Marquis de Genlis. Voyez Moréri & la Martinière, *Dictionnaire géographique*, au mot Sézanne. Il mourut au mois de Mai 1662, âgé de 62 ans. Il eut de son mariage avec *Claude Richard de Clevand*, fille de *N.... Richard de Clevand*, Seigneur de Jouy, Harry & Clévand, Cape-Pierots, Gouverneur de Pont-à-Mousson, & d'*Anne Maillet:*

1. Louis, Marquis de Fabert, Comte de Sézanne, Gouverneur de Sédan, Colonel du Régiment de Lorraine, tué par les Turcs au siège de Candie le 23 Juin 1669, âgé d'environ 18 ans;
2. Anne-Dieudonnée, mariée 1° à *Louis de Comminges*, Marquis de Vervins; & 2° en 1671, à *Claude-François de Mérode*, Marquis de Trelon, Baron de Raye, Prince de Montglion;
3. Claude, mariée, en 1663, à *Henri de Tubières*, de Grimoard, de Pestels & de Lévy, Marquis de Caylus, Comte de Salmiech & de Landos;
4. Et Angélique, mariée, 1° en 1669, à *Char-*

les Brulart, Marquis de Genlis; & 2° à *François d'Harcourt*, IIIe du nom, Marquis de Beuvron, Chevalier des Ordres du Roi.

François de Fabert, frère aîné du Maréchal, Chevalier, Seigneur de Moulin, fut Commiſſaire ordinaire d'Artillerie dans les Evêchés de Metz, Toul & Verdun. Cette charge qui étoit alors très-conſidérable, parce qu'il n'y avoit point encore de Corps formé pour le ſervice de l'artillerie, répondoit à celle d'Inſpecteur d'aujourd'hui. Le Roi l'honora du Collier de l'Ordre de Saint-Michel, ſeule décoration qui exiſtoit alors pour récompenſe des ſervices militaires & autres. Il ſervit aux ſiéges de Montauban, de la Rochelle, de St.-Avold, de Trèves & de Nancy. En 1659, le Roi le nomma Echevin de la ville de Metz. Il exerça cette charge pendant deux ans, & fut continué par Lettres de cachet. En 1660, les trois Ordres de Metz le députèrent pour complimenter Louis XIV & la Reine ſur leur mariage. Il épouſa, par contrat de 1636, *Madeleine de Foës*, fille de *N... de Foës*, Seigneur de la Haute-Béroi, Chevillon & Schelincourt, & de *N... le Poignant*, dont:

1. Africain-François, qui ſuit;
2. Louis, mort Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Metz;
3. Madeleine, mariée 1° à *Jean*, Comte d'*Apremont l'Auberelle*; & 2° à N... *de Rouſſes*, Marquis d'Alembon;
4. Et Anne-Marie, alliée à *N... Mallet*, Chevalier Seigneur de Noizielle & du Luzart, Conſeiller au Parlement de Paris.

Africain-François de Fabert, Chevalier, Seigneur de Moulin, d'abord Capitaine au Régiment de Lorraine, dont le Marquis de Fabert, fils du Maréchal, étoit alors Colonel, enſuite Commandant d'un bataillon du Régiment Dauphin, Infanterie, épouſa, en 1704, *Anne Flageoles*, dont:

François de Fabert, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Moulin, qui a ſervi en qualité de Lieutenant de Dragons, dans le Régiment de la Reine, & a épouſé, en 1728, *Anne-Madeleine le Febvre*, fille de *Pierre le Febvre*, Conſeiller au Parlement de Metz, dont:

1. Abraham-Alexandre-François-Maximin, qui ſuit;
2. Africain-Alexandre, Capitaine au Régiment de Touraine, Infanterie, marié, en 1771, à *Angélique-Eliſabeth Fougères de Mormont*, fille de *Pierre de Mormont*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'Infanterie, & de *Madeleine-Eléonore-Dorothée de Ratſamhauzen-de-Lonwayer*, dont il n'y a point d'enfans:
3. Et Anne-Françoise-Barbe, fille majeure.

Abraham-Alexandre-François-Maximin de Fabert, Chevalier, Seigneur de Moulin, a ſervi pendant ſix ans au Corps-Royal d'Artillerie, a été fait, en 1754, Lieutenant de Dragons au Régiment d'Harcourt; en 1762 Capitaine de Cavalerie au Régiment du Colonel-Général, & ayant été réformé, il a été fait Capitaine au Régiment des recrues provinciales de Metz. Il a épouſé, en 1760, *Anne-Marie-Madeleine du Balay*, fille de *Jean-Mathieu du Balay*, Ecuyer, Seigneur de St.-Jean, Bouzonville, &c., Conſeiller, Auditeur honoraire au Parlement, Chambre des Comptes, Cour des Aides & Finances de Metz, dont:

1. Auguste-Africain-Alexandre;
2. Antoinette-Reine, appelée *Mademoiſelle de Fabert;*
3. Anne-Madeleine, appelée *Mademoiſelle de Moulin;*
4. Anne-Toinette, appelée *Mademoiſelle de Grignan;*
5. Et Barbe-Euphémie-Gabrielle, appelée *Mademoiſelle de Saint-Martin*. (Ces quatre dernières inſcrites pour être reçues à Saint-Cyr.)

Les armes: *d'or, à la croix de gueules*. C'eſt ainſi que les portoit le Maréchal de Fabert de ce nom, ſelon le P. Anſelme. On voit au Chœur des Capucins de Sédan, où ce Maréchal a été enterré, de côté & d'autre, des *croix* qu'ils diſent être ſes armes. Suivant une note envoyée, ſa poſtérité porte: *écartelé aux 1 & 4 de gueules, à une croix d'argent, aux 2 & 3 d'azur, feſtonné de gueules & d'argent; ſur le champ de l'écu un hercule ayant le chef couvert d'une peau de lion, dont il relève la queue avec la main droite, & tenant de ſa gauche une maſſue. Cet hercule eſt entouré, de chaque côté, de trois ou quatre grenades d'or*. Cimier: *un heaume fermé, ſurmonté d'un hercule*. Supports: *deux ſauvages armés chacun d'une maſſue*.

FABIEN, en Normandie, Election de Valognes, qui porte: *de gueules, à la faſce d'argent, chargée d'un croiſſant de ſable, accompagnée en chef de deux boules d'or*

& en pointe d'une hure de ſanglier d'argent.

FABRE, famille originaire de Riez en Provence. Elle a pour auteur:

I. HONORÉ FABRE, qui obtint du Roi RENÉ la permiſſion de poſſéder une partie de la Seigneurie de cette ville & autres Terres, par Lettres du 23 Mai 1470. Il épouſa, par contrat du 18 Mai 1451, paſſé devant *Arbaud*, Notaire à Saint-Maximin *Marie de Puget*, de laquelle il eut:

II. ETIENNE DE FABRE, Co-Seigneur de Riez, marié, par contrat paſſé devant *Arnaud*, Notaire à Riez, le 9 Mars 1487, à *Honorade d'Aſtouaud*, fille de *Jean*, Co-Seigneur de Riez & de Mazan, & de *Blanche de Caſtellane*. Elle lui apporta en dot un ſixième de la Seigneurie de Riez, & le rendit père de deux fils, dont il eſt parlé ci-après, & qui partagèrent la ſucceſſion de noble *François d'Aſtouaud*, leur oncle germain, par acte paſſé devant *Chailan*, Notaire, le 21 Mai 1530:

ANTOINE, dit l'aîné, qui ſuit;
Et ANTOINE, dit le jeune, auteur d'une branche rapportée ci-après.

III. ANTOINE DE FABRE, dit l'aîné, Co-Seigneur de Riez & de Mazan, fit ſon teſtament le 15 Juin 1580. Il s'allia, le 12 Septembre 1537 (*Bourges*, Notaire à Baudinard), à *Louiſe de Ferrier*, fille de noble *Thomas*, Seigneur de Sorps, & de Dame *Delphine de Sabran*, dont il laiſſa entr'autres enfans:

1. JOSEPH, dont la poſtérité s'eſt éteinte dans la perſonne de:
   MARC-ANTOINE DE FABRE, qui n'eut point d'enfans de *Marguerite de Pontevès de Bargème*, qu'il avoit épouſée le 16 Janvier 1658.
2. Et PIERRE, qui ſuit.

IV. PIERRE DE FABRE, Seigneur de Mazan, ſe ſignala pendant les guerres de la Ligue. Il remplit avec courage & diſtinction les divers emplois honorables qu'il eut dans la Cavalerie, & teſta le 1er Août 1633; il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Rigordy*, Notaire à Draguignan, le 8 Octobre 1606, *Françoiſe d'Albert*, fille de *Jean*, Seigneur de Réguſſe, & de Dame *Diane de Pontevès-Montfroc*, & eut de ſon mariage:

1. JEAN, qui ſuit;
2. & 3. MELCHIOR & LAURENT.

V. JEAN DE FABRE, Seigneur de Ponfrac, ſe maria, le 13 Février 1635 (*Bertrandy*, Notaire à Riez), à *Gabrielle de Sabran*, fille d'*Honoré de Sabran*, Seigneur d'Aiguines & de Chantereine, & d'*Anne de la Tour-Romoules*, dont:

1. ELZÉAR, qui ſuit;
2. Et CHARLES, reçu Chevalier de Malte en 1664.

VI. ELZÉAR DE FABRE, Seigneur de Ponfrac, épouſa, par contrat paſſé devant *Chabaud* & *Bertrandy*, Notaires à Riez, le 4 Novembre 1663, CLAIRE DE FABRE, ſa couſine, fille de POMPÉE, Seigneur de Vinay, & de *Marguerite de Gaſqui*. De ce mariage vinrent:

1. PIERRE, mort ſans alliance;
2. CÉSAR, Capiſcol de l'Egliſe de Riez;
3. LOUIS, qui ſuit;
4. 5. & 6. Et trois filles, dont deux mariées dans les Maiſons de *Villedieu* & de *Sabran-Chantereine*. La troiſième mourut ſans alliance.

VII. LOUIS DE FABRE, Seigneur de Ponfrac & de Mazan, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'une des Galères du Roi, épouſa, par contrat paſſé devant *Sarraire*, Notaire à Riez, le 14 Août 1713, *Charlotte de Bombelles*, fille de *Charles de Bombelles*, Chevalier de Saint-Louis, Major & Inſpecteur des Galères, & de Dame *Renée de Rochambeau*. Leurs enfans ſont:

1. CHARLES-CÉSAR, qui ſuit;
2. AUGUSTE, Capiſcol de l'Egliſe de Riez;
3. Et BALTHAZAR, marié à la Nouvelle-Orléans.

VIII. CHARLES-CÉSAR DE FABRE, Seigneur de Mazan & de Ponfrac, Chevalier de Saint-Louis, ancien Lieutenant de Galères, s'allia, par contrat du 24 Avril 1746 (*Chailan*, Notaire à Riez), à *Anne-Félicité de Coriolis*, fille d'*Honoré de Coriolis*, Marquis de Puimichel, dont:

1. 2. 3. CHARLES, JOSEPH & AUGUSTE;
4. & 5. MARIE & THÉRÈSE DE FABRE.

III. ANTOINE DE FABRE, dit le jeune, ſecond fils d'ETIENNE, & d'*Honorade d'Aſtouaud*, épouſa *Louiſe de Guiramand*, de laquelle il eut:

1. CLAUDE, Seigneur de Mazan;
2. JEAN-LOUIS, Capiſcol de l'Egliſe de Riez;
3. MELCHIOR, qui ſuit;

4. Et Jean de Fabre, qui fit une branche à préſent éteinte.

IV. Melchior de Fabre, Seigneur de Vinay, épouſa, le 17 Janvier 1605, *Claire de Martelly*, fille de *Joſeph*, dont vint:

V. Pompée de Fabre, Seigneur de Vinay, allié en 1640, à *Madeleine de Gaſqui*, de laquelle il eut:

1. Louis de Fabre, dont les deſcendans continuent leur nobleſſe;
2. Et Claire, qui fut mariée à Elzéar de Fabre, Sieur de Ponfrac. C'eſt ce que nous ſavons, d'après l'auteur de l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 359, n'ayant point reçu de Mémoire de cette famille, dont les armes ſont: *de gueules, à une tête de bœuf d'or.*

FABRE, en Provence: *d'azur, à un bras armé d'or, mouvant du côté ſéneſtre de l'écu, & ſortant d'une nuée d'argent, tenant une épée de même, dont la pointe ſemble ſupporter une couronne fleurdeliſée d'or, accompagnée au côté dextre d'un lion couronné d'or, lampaſſé & armé de gueules, ſupportant d'une de ſes pattes une fleur-de-lis d'or, & en pointe d'un caſque auſſi d'or, duquel ſortent quelques plumes d'argent.*

FABRE, en Languedoc: *d'azur, à une tour d'argent renverſée & ſurmontée d'un pélican d'or avec ſes petits.*

* FABRÈGUES, Terre en Auvergne avec un magnifique Château, accompagné de douze Châtellenies qui lui ſont contiguës. Elle eſt ſituée dans le vallon de la rivière de Gardane, capitale de la Haute-Auvergne. Cette Terre a été poſſédée par *Saint-Géraud*, Comte d'Aurillac, & a été érigée en *Comté*, par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1768, ſous la dénomination de *Comté de Sarret-de-Fabrègues-de-Nozières*. Elle eſt ainſi appelée, parce que les Seigneurs, qui en ſont les propriétaires depuis le XVe ſiècle, ſe nomment *de Sarret*, & que la Baronnie de *Nozières*, ſituée à deux lieues d'Aurillac, a pris ſon nom de l'ancienne Maiſon *de Nozières*, originaire de la Haute-Auvergne, d'où elle a paſſé dans la Maiſon de *Montal*, enſuite dans celle de *Tournemine*; & enfin, vers le commencement du XVIe ſiècle, dans la Maiſon de *Noailles*, qui l'a vendue, en 1750, à Meſſire *Joſeph de Sarret-de-Fabrègues*, Lieutenant pour le Roi de la Province d'Auvergne au département de la Haute-Marche; & cette terre de *Nozières* fait partie dudit Comté de *Sarret-de-Fabrègues-de-Nozières*. Voy. SARRET.

FABRI. Cette famille eſt originaire de la ville de Piſe en Toſcane, où elle a été très-floriſſante, & où les Seigneurs de ce nom ont rempli les plus grandes charges de l'Etat. Les Auteurs qui en ont parlé, en ont fait une particulière eſtime. Voici ce qu'en dit Moréri.

Deux branches ſont venues s'établir en France en deux tems différens. La première eſt la branche de Provence, qui y ſubſiſte depuis le règne du Roi Saint Louis; la ſeconde eſt celle de *Fabri-Moncault*, en Languedoc, qui ne s'y eſt établie que depuis le règne du Roi Charles VIII.

Celle de Provence deſcend de Hugues Fabri, fils de Jean Fabri, Gentilhomme & Citoyen de la ville de Piſe, lequel ſe trouvant en la ville d'Acre au premier voyage que le Roi Saint Louis y fit, le ſuivit en France à ſon retour de la Terre-Sainte, & l'accompagna juſqu'à ſon débarquement en la ville d'Hyères en Provence, où il aborda le 3 Juillet 1254. Hugues ne fut pas plutôt débarqué, qu'il tomba dangereuſement malade; ce qui l'obligea à reſter en cette ville, ſans pouvoir ſuivre le ſaint Roi, qui l'avoit en particulière eſtime.

Charles, Comte de Provence, acquit cette ville d'Hyères, par l'entremiſe de Hugues Fabri, & le traité en fut paſſé au Palais de Taraſcon en 1254. Ce Prince le fit Gouverneur de la Forteresse, à laquelle il fit travailler à l'augmentation des fortifications, qui ne furent achevées que par ſon fils Ycard ou Aicard Fabri, qui lui ſuccéda au Gouvernement, lequel fit faire la porte qui eſt encore aujourd'hui, & qui porte le nom de Cafabri, qui veut dire la porte d'Ycard-Fabri; les armes même de ce premier Hugues Fabri ſe voyoient encore il n'y a pas long-tems en cette ville d'Hyères.

Hugues épouſa Marie, fille d'Ycard ou Aicard, Seigneur de Soliès, & c'eſt de ce mariage que ſont deſcendues toutes les branches de *Fabri* qui ont été en Provence, ſavoir: la branche de *Fabri de Rians*, fondue dans les familles de *Valbelle* & du *Perrier*; celle de *Fabri*, Seigneur de *Saint-Julien*, éteinte; celle de *Bras*, qui ſubſiſte encore aujourd'hui

à la Cadière, Diocèse de Marseille, & celle de *Portanier*, sortie d'AMÉDÉE FABRI, Gouverneur du Château d'Hyères, dont le fils, GUILLAUME FABRI, fut obligé de quitter l'exercice des armes pour prendre l'étude des loix, à cause qu'*Elzias Portanier*, son oncle, grand Jurisconsulte, le fit son héritier à cette condition, & à celle de porter ses armes, qu'il écartela avec celle de *Fabri*, ce qui a continué jusqu'à Madame la Chancelière *Seguier*, & à Madame la Marquise de *Pompadour*, sa sœur, qui ont laissé une illustre postérité remplie de Ducs, Pairs & Maréchaux de France.

Cette même branche a produit NICOLAS FABRI, Abbé de Guistrés, Seigneur de Peiresc, Conseiller-Clerc au Parlement de Provence, qui a eu la réputation d'un des plus savans hommes de son tems, par les œuvres qu'il a laissées sur l'antiquité. Il y a encore eu de ce nom des Jurisconsultes fameux, & plusieurs Magistrats des Cours souveraines de Provence. Il fut grand partisan de la Ligue, & composa des Mémoires qui n'ont pas été publiés.

La seconde branche, qui est venue s'établir en Languedoc, descend de PIERRE FABRI, Consul de la ville de Pise, frère de HUGUES FABRI, qui suivit le Roi SAINT LOUIS, à son retour en France de son premier voyage au Levant; tous deux enfans de JEAN FABRI, Gentilhomme & Citoyen de la ville de Pise. De ce PIERRE FABRI est descendu, au VIII[e] degré, LUDOVIC FABRI, chef d'un parti, qui remit la ville de Pise en la puissance du Roi CHARLES VIII, en 1494, lequel fit Gouverneur de ladite ville & de la Citadelle, *Robert de Balsac*, Seigneur d'Entragues, qui épousa LANCIA FABRI, sœur de LUDOVIC, & mère de plusieurs Chevaliers des Ordres du Saint-Esprit. C'est de ce mariage qu'est descendue toute la Maison d'*Entragues*, qui allie la branche de *Fabri-Montcault* à grand nombre de maisons fort distinguées. (Voy. Moréri.)

Ce LUDOVIC FABRI ayant quitté Pise, & suivi *Robert d'Entragues*, son beau-frère, qui étoit Gouverneur de Beaucaire, vint s'établir en Languedoc, où sa postérité subsiste encore aujourd'hui, en la personne de LOUIS FABRI, Comte de Montcault, ci-devant Capitaine d'une Compagnie de 500 Gentilshommes, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de la Citadelle de Besançon, mort le 28 Septembre 1717, père de HENRI FABRI, Comte d'Autrey, Colonel du Régiment de la Sarre, marié, le 22 Septembre 1717, à *Thérèse Fleuriau*, fille de *Joseph-Jean-Baptiste Fleuriau*, Seigneur d'Armenonville, Garde des Sceaux de France; & des Demoiselles de *Montcault* & de *Flagny*.

Dans cette seconde branche, il y a eu des Seigneurs de grande distinction dans la République de Florence. JEAN FABRI fut Podestat ou chef de la Justice des Florentins en 1284. ANTOINE, MATHIEU & LAURENT FABRI, ont été Gonfaloniers de Justice; HUGUES FABRI a été Généralissime des Galères de Florence, & depuis leur établissement en Languedoc, ils ont paru avec distinction & fidélité dans le service de nos Rois. JEAN FABRI a été Lieutenant pour le Roi de la ville & de la Citadelle de Bagnols; PIERRE FABRI, II[e] du nom, Capitaine de la Compagnie d'Ordonnance du Connétable de Bourbon, de deux cents Maîtres; PIERRE FABRI, III[e] du nom, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers; ANTOINE FABRI, Mestre-de-Camp de la Marine du Levant, père de LOUIS FABRI, II[e] du nom, Lieutenant-Général, qui a pour fils HENRI FABRI, Comte d'Autrey, Colonel du Régiment de la Sarre.

Leurs alliances sont très-illustres, tant lorsqu'ils étoient en Toscane, que depuis qu'ils se sont établis en France: celle de *Bannes* les allie avec les Seigneurs d'*Avéjan*, dont il y a eu un Lieutenant-Général des Armées du Roi, qui a eu deux fils Capitaines au Régiment des Gardes-Françoises; elle les allie aussi aux Maisons d'*Estaing* & de la *Farre*. Ils sont encore alliés avec la Maison de *Beauvoir du Roure*, qui les fait descendre de la Maison de *Grimoard*, dont étoit le Pape URBAIN V, & de celle de la *Rovère*, de laquelle étoient les Papes SIXTE IV & JULES II, & les allie à la Maison de *Lussan* & de *Polignac*; celle de la *Gorce*, les allie à celle d'*Aché* & de *Monteynard*, Marquis de Montfrin, & celle de *Cabries*, à celle de *Gimel*, & à nombre d'autres très-considérables.

Les armes sont: *d'or, au lion de sable, armé & lampassé de gueules.*

FABRI, très-ancienne Noblesse, & la plus ancienne famille Patricienne de Genève.

Spon, auteur de l'Histoire de cette Ville, publiée en 1682, dit qu'*elle étoit depuis longtems illustre dans Genève :* Grégoire Leti,

auteur d'une autre Hiſtoire de la même Ville, imprimée en 1686, aſſure qu'*elle étoit, dès les tems reculés, très-noble, & qu'elle avoit fait & faiſoit encore une très-noble figure.*

Dans une enquête faite par Humbert de Greſi, Commandeur de Saint-Pol en Dauphiné, & par Philibert de Faucon, Commandeur de Dôle en Bourgogne, de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, par commiſſion du 3 Décembre 1554, de Claude de la Sangle, Grand-Maître de l'Ordre, pour la réception de *François de Barral*, petit-fils de Pernette Fabri, il eſt prouvé par la dépoſition des témoins que ladite Demoiſelle Fabri, aïeule dudit *François de Barral, étoit de noble race de la Ville de Genève, de nom & d'armes.*

Suivant un certificat du Conſeil de la République de Genève du 12 Mars 1679, muni du ſceau de la Ville, ſigné par le Secrétaire d'Etat Dupuy, expédié à la réquiſition de Pierre Fabri, premier Syndic, touchant la filiation & qualité de ſes prédéceſſeurs, il eſt atteſté & certifié que *la famille des* Fabri *a toujours tenu, de père en fils, les premiers rangs d'honneur & de dignité en cet Etat; tenue, réputée & qualifiée généralement & par commune réputation pour noble d'ancienneté, ayant toujours vécu noblement.*

Ceux de cette maiſon, dans les actes anciens & publics produits & paſſés à Genève, à Turin & à Rome, ſont partout qualifiés des titres qu'on ne donnoit alors qu'à la haute Nobleſſe; c'eſt ce qu'on peut voir dans pluſieurs actes & Chartes rapportés par Guichenon aux *Preuves de l'Hiſtoire généalogique de la Royale Maiſon de Savoie.*

On voit en 1145, à la ſuite d'Amé III, Comte de Savoie, un Genis Fabri, qui aſſiſte à un acte de conceſſion de ce Prince, faite en faveur de l'Abbaye de Saint-Sulpice de l'Ordre de Cîteaux en Bugey, dans lequel il eſt mentionné, comme témoin, entre *Urfroy de Viry* & *Guillaume de Montfalcon*, de deux des plus illuſtres Maiſons de la Savoie.

Celle des Fabri a été anciennement attachée à la Cour des Princes *de Savoie*, & ſes ſervices n'ont été interrompus que par les ſuites de la réformation qui occaſionnèrent des guerres entre les Ducs de Savoie & la République de Genève. Elle a donné trois Evêques & un Archevêque à l'Egliſe : Pierre Fabri fut Evêque-Prince de Genève en 1377; Adhémar le fut en 1385 ; c'eſt par erreur que ce dernier a été mis dans pluſieurs Dictionnaires comme appartenant aux Fabri de Provence, car il eſt prouvé par le témoignage de divers Hiſtoriens qu'il étoit de Genève; pour le troiſième, c'eſt François de Fabri, nommé en 1587 Evêque de la Cave, Ville du Royaume de Naples, que nous rapporterons ci-après degré V.

Jean de Fabri (*a*), Seigneur des Prés, s'obligea, le 17 Août 1292, de prêter à l'avenir l'hommage & fidélité-lige à la Princeſſe *Béatrix*, Dauphine Viennoiſe, Dame de Fauſſigny, petite Province de Savoie, à deux lieues de Genève, à cauſe de ſon Fief des Prés qu'il y poſſédoit. Deux incendies conſidérables, arrivés en 1321 & 1334, qui embraſèrent les deux tiers de la Ville de Genève, & conſumèrent la plupart des titres & actes tant du public que des particuliers, n'ont pas permis de découvrir le fils de Jean, dont étoit iſſu Aimon, par lequel nous allons commencer la généalogie de cette ancienne nobleſſe.

I. Aimon ou Aimonet de Fabri, vivant en 1370, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

1. Girard, Seigneur de Péron au pays de Gex, Terre qui s'appeloit auparavant *Piron ;* il fut Syndic de Genève en 1406, & mourut ſans enfans mâles, ne laiſſant qu'une fille:
   - N... de Fabri, laquelle porta la terre de Piron dans une autre famille.
2. François, qui ſuit ;
3. Et Jean, Archevêque de Cagliari, & Primat de la Sardaigne & de la Corſe en 1423, dont on voit le portrait dans le Couvent des Carmes à Turin.

II. François de Fabri, Secrétaire Ducal de Louis, Duc de Savoie (c'eſt ainſi qu'on appeloit anciennement les Secrétaires d'Etat des Ducs de Savoie), aſſiſta au contrat de mariage de la Princeſſe Charlotte de Savoie avec Louis XI, Roi de France, paſſé à Genève le 14 Février 1451 ; & il y eſt mentionné comme témoin avec les Seigneurs des deux Cours. Il eut de ſon mariage contracté avec *Péronnette d'Eſnay*, d'une famille noble du Val d'Aoſte :

(*a*) Comme l'uſage de mettre la particule *de* devant les noms de familles nobles eſt reçu preſque partout, on s'y eſt conformé dans cette généalogie.

III. Jean de Fabri, Secrétaire Ducal de Savoie en 1475, qui épousa, par contrat du 3 Février de la même année, passé devant *Marchand*, Notaire à Genève, *Philiberte de Liga*, d'une noble & ancienne Maison de Piémont, éteinte depuis 250 ans. Il eut pour fils :

IV. Pierre de Fabri, Ier du nom, Conseiller d'Etat du Duc de Savoie Charles III, qui épousa, par contrat du 24 Octobre 1511, *Hugone Millet*, fille de respectable Seigneur *Pierre Millet* (Maison dont descendent le Marquis *d'Arvillars*, Gentilhomme en 1777 de la Chambre de Sa Majesté le Roi de Sardaigne, & le Chevalier *d'Arvillars*, mort le 27 Décembre 1775, premier Ecuyer de S. A. R. le Prince de Piémont). De ce mariage vinrent :

1. François, dont nous allons parler d'abord;
2. Et Pierre, rapporté ci-après.

V. François de Fabri ne voulant pas embrasser la Religion réformée, se retira à Turin, où il fut fait Secrétaire d'Etat du Duc *Emmanuel-Philibert de Savoie* en 1559. Il eut un fils nommé

VI. Jean de Fabri, aussi pourvu de la même charge en 1561. On a trouvé dans les Archives du Roi un acte de vente & d'inféodation du Château, Ville & Mandement de Cly au Val d'Aoste du 10 Septembre 1562, faite par le même Duc *Emmanuel-Philibert* audit Jean, qualifié dans cet acte *Magnifique Messire* Jean de Fabri, *Secrétaire d'Etat*; le prix de cette terre étoit de huit mille écus d'or. Il est mort à Turin en 1590, sans postérité masculine, ne laissant que :

N... de Fabri, issue de cette branche, qui fut mariée au Marquis *de Gazelle*. De cette alliance il ne sortit que deux filles, l'une mariée au Président *d'Oncieu*, morte sans enfans; l'autre au Baron *de la Croix* : « une fille unique qu'ils eurent fut femme du Marquis *de Bagnasco*, de l'illustre Maison de *Carretto* ; » de leur mariage ils n'eurent que des filles; l'aînée fut mariée au Marquis *de Saint-Georges*, dont le petit-fils du même nom & titre est mort à Turin en Mai 1778, sans laisser d'enfans.

V. Pierre de Fabri, IIe du nom, Seigneur-Syndic de la Ville de Genève, fils puîné de Pierre Ier & de *Hugone Millet*, décéda le 13 Mai 1587; il avoit épousé, par contrat du 31 Janvier 1557, *Pernette de Blecheret*, d'une famille noble du pays de Vaud, éteinte en 1700, de laquelle il eut :

1. Pierre, qui suit ;
2. François, nommé, en 1587, Evêque de la Caoe, Ville du Royaume de Naples. Sixte-Quint s'étant ouvert avec lui sur une entreprise qu'il concertoit avec le Duc *de Savoie* sur Genève, *ce Prélat*, disent les Historiens, *qui étoit fils de* Pierre Fabri, *d'une des plus considérables familles de cette Ville, & qui conservoit de l'attachement pour sa Patrie, quoique d'une Religion différente, sut en détourner le Pape ;*
3. Et Jean, Capitaine au service de France dans le Corps de Troupes Auxiliaires que cette Puissance avoit envoyé pour soutenir les Grisons : il fut blessé en 1615 dans une escarmouche contre les Espagnols, & assassiné en Suisse, venant en semestre. Sprecher, qui a écrit l'*Histoire des Grisons*, dit qu'il fit construire un fort dans la Valteline, & un autre à la tête d'un pont sur le Rhin, qui fut appelé *le Fort de France.*

VI. Pierre de Fabri, IIIe du nom, fait Lieutenant-Colonel du Régiment de Nérestang en 1591, dans l'armée Royale, pendant la guerre de la Ligue, se retira ensuite dans sa patrie, où il parvint à la charge de Seigneur, premier Syndic de la République; reçut une blessure considérable en 1602, en repoussant un parti des troupes de Savoie, qui avoit déjà pénétré dans Genève, après en avoir escaladé les murs. En 1613 il fit l'acquisition de la Terre d'Aire-la-Ville, & mourut en Mai 1629. Il avoit épousé *Judith Magistri*, d'une famille noble & patricienne de Genève, dont :

1. Hector, Capitaine au service de la République de Venise, tué au siège de Mantoue en 1630 ;
2. Jean, qui fit plusieurs campagnes en Allemagne comme Capitaine, & ensuite comme Major du Régiment du Lieutenant-Général *d'Erlach*, lequel du service de Gustave Adolphe, Roi de Suède, passa à celui de France, avec le Corps de troupes qu'il commandoit; il eut une commission particulière du Général *d'Erlach*, pour exercer la charge de Major de la place de Stolhoffen en 1646 ; & ayant été fait l'année suivante Lieutenant-Colonel dudit Régiment composé de 2000 hommes, il les commanda à la bataille de Lens en 1648 ; il fut tué dix jours après cette action à la tête d'un convoi qu'il escortoit ;
3. Et Isaac, qui suit.

VII. Isaac de Fabri, Seigneur d'Aire-la-Ville, & Seigneur-Syndic de la République de Genève, mourut le 11 Juin 1666, laissant

de fon mariage avec *Elifabeth Victori*, d'une famille noble de Bologne :

1. Pierre, qui fuit ;
2. Et Abraham, Capitaine-Commandant d'une Compagnie Suiffe franche au fervice de la France, mort en 1667 à Dunkerque, où il étoit en garnifon. Il eut pour fils François de Fabri, qui devint dans la fuite Lieutenant de la même Compagnie, & fut tué à la bataille de Nerwinde en 1693, fans avoir été marié.

VIII. Pierre de Fabri, IVe du nom, Seigneur d'Aire-la-Ville, & Seigneur premier Syndic de la Ville de Genève, fut envoyé de fa part en Octobre 1677 auprès de Sa Majesté Très-Chrétienne. Quoiqu'il eût toujours poffédé noblement, ainfi que fon père & fon aïeul, la Terre d'Aire-la-Ville, le Procureur-Syndic des Etats de Bourgogne le pourfuivit, prétendant l'affujetir au droit de franc-fief : mais ayant produit fes titres à Dijon devant MM. les Elus Généraux de la Province de Bourgogne, les Commiffaires députés du Roi par Arrêt de fon Confeil d'Etat du 13 Avril 1673, concernant le recouvrement du droit de franc-fief, le déclarèrent exempt de ce droit, attendu fa Nobleffe qui fut prouvée & reconnue, ainfi que celle de fes prédéceffeurs, & fa defcendance directe depuis & compris Aimon de Fabri, par titres & actes authentiques énoncés dans le procès-verbal qui précède la Sentence que rendirent à ce fujet MM. les Elus Généraux le 17 Juillet 1679, ainfi qu'il confte par l'extrait des regiftres du Greffe des Etats de Bourgogne, expédié à Dijon le 8 Août 1776, par le Secrétaire en chef defdits Etats, & certifié par le Lieutenant-Général du Bailliage & Siège Préfidial de Dijon, Gouverneur de la Chancellerie du Duché de Bourgogne. Il obtint de Louis XIV, par Lettres-Patentes datées de Marly du 25 Avril 1692 (adreffées au Gouverneur & Lieutenant-Général en Bourgogne, Breffe, &c.), exemption du fervice perfonnel, qu'il étoit tenu de rendre à caufe du Fief d'Aire-la-Ville, au ban & arrière-ban de la Nobleffe, qui venoit d'être convoqué, ainfi que de toute contribution à ce fujet : cette grâce lui fut accordée fur l'expofé de l'incompatibilité du fervice perfonnel avec la charge de Chef de fa République ; & auffi en confidération des fervices rendus par fes prédéceffeurs & de ceux que fes enfans rendoient encore. Il tefta à Genève le 18 Avril 1700, & mourut le 13 Novembre de la même année. Il avoit époufé, par contrat du 2 Décembre 1643, *Adrienne de Tremblay*, fille de Noble *Louis de Tremblay*, Confeiller d'Etat de la République de Genève, laquelle fit fon teftament le 3 Septembre 1679, où font rappelés fes enfans, qui font :

1. Jean-Louis, qui leva une Compagnie de 150 hommes dans le Régiment de Negroni au fervice de la République de Venife, & fit deux campagnes en Italie. Sa fanté s'étant affoiblie, il fut contraint de quitter le fervice. Il époufa, par contrat du 29 Novembre 1679, *Marguerite de Stopa*, dont les oncles, *Pierre* & *Jean-Baptifte de Stopa* étoient alors, le premier, Lieutenant-Général des armées du Roi de France, qui devint, dans la fuite, Colonel du Régiment des Gardes-Suiffes, faifant les fonctions de Colonel-Général des Suiffes & Grifons pendant la minorité du Duc du Maine, qui en avoit été nommé Colonel-Général (c'eft ce qu'on lit dans l'*Hiftoire des Suiffes en France* par le Baron de Zurlauben) ; & le fecond, Colonel d'un Régiment Suiffe au fervice de la même Nation. Jean-Louis ne laiffa de fon mariage que des filles ;
2. Jean, qui fut Capitaine d'une Compagnie de 200 Suiffes au même fervice, levée à Genève en 1666, avouée de la République, & incorporée enfuite dans le Régiment de Greder ; il fut bleffé grièvement à la bataille de Montcaffel le 16 Avril 1677, devint Commandant de Bataillon, & mourut en 1687, fans avoir été marié ;
3. Odet, qui fuit ;
4. Catherine, mariée à *François-Hélène de Livron*, Seigneur de Tongin au pays de Gex, d'une très-ancienne nobleffe, puifque dans le contrat de *Guillaume*, Seigneur de Gex, en 1293, on trouve *Rol. de Livron* qualifié de *mon Sire* ;
5. Susanne, mariée à *Vincent Minutoli*, Profeffeur de Belles-Lettres dans l'Académie de Genève, petit-fils de *Vincent Minutoli*, IIe du nom, qui fe retira à Genève en 1594, & d'une illuftre Maifon originaire de Lucques, où elle a donné anciennement des Gonfaloniers, première charge de cette République : elle fort de la même tige que les Ducs *de Valentino* & les Princes *de Roddi* de Naples ;
6. Et Sara, mariée à *Jacques de Gautier*, d'une famille Patricienne de Genève, dont la nobleffe eft reconnue en France, dans le pays de Gex, où le Chef actuel poffède des biens

nobles & est Lieutenant-Colonel au service du Roi de Sardaigne.

IX. Odet de Fabri, né le 22 Mars 1646, Seigneur d'Aire-la-Ville, Capitaine d'une Compagnie de 200 Suisses dans le Régiment de Greder, au service de France, épousa le 12 Octobre 1682 (contrat passé à Genève, *post nuptias*, le 20 Novembre 1683), *Jeanne d'Ebrard*, fille de *Guillaume d'Ebrard*, Sire de Mirvaux, dont pour fils unique:

X. Pierre de Fabri, Ve du nom, né le 15 Septembre 1683, Seigneur d'Aire-la-Ville & Seigneur premier Syndic de la République de Genève, qui fut envoyé, de sa part, en Ambassade, au mois d'Août 1738, auprès des Cantons de Zurich & de Berne pour les remercier de leurs bons offices dans la pacification des troubles de Genève, & ensuite, au mois de Septembre 1742, auprès de S. A. R. l'Infant Dom Philippe, Duc de Parme, lorsqu'il commandoit l'armée d'Espagne en Savoie. Il testa le 29 Mars 1759, & est mort le 18 Août 1762. Il avoit épousé, par contrat du 16 Août 1710, *Catherine de Buisson*, fille de *Jean de Buisson*, Procureur-Général de la Ville & République de Genève, issu d'une branche de la Maison *de Buisson*, établie en cette Ville depuis la fatale journée de la Saint-Barthelemy, & sortie de la même tige que les Marquis *de Bournazel*, *de Beauteville* & *d'Aussonne*. Voyez BUISSON. De ce mariage sont issus:

1. Marc-Conrad, qui suit;
2. Pierre, Chevalier, né le 25 Octobre 1727, ancien Capitaine au Régiment de Montfort au service du Roi de Sardaigne, blessé le 30 Septembre 1744 à la bataille de Notre-Dame-de-l'Orme, près de Coni;
3. Renée, née le 31 Mars 1713, mariée à *Louis-Horace de Buisson*, de la même branche que la mère de sa femme;
4. Et Marianne, née le 1er Avril 1714, mariée à *Abraham Wesselow*, Seigneur Russe, qui a été Colonel dans les Troupes de l'Empereur de Russie Pierre-le-Grand, son premier Aide-de-Camp à la bataille de Pultava, & son Ministre Plénipotentiaire à Vienne de 1715 à 1719. Il étoit encore vivant à Genève en 1778, & sa Maison a eu des alliances avec les Prince de *Galitzin*, de *Dolgorouky* & de *Korakin*. Voyez GALITZIN.

XI. Marc-Conrad de Fabri, né le 15 Novembre 1717, ci-devant Capitaine au Régiment de Montfort au service du Roi de Sardaigne, Seigneur & Baron d'Aire-la-Ville (terre dont la souveraineté avoit été cédée à la France par le Traité de Lyon en 1601, & réunie à la Savoie, par un autre Traité des limites, conclu, à Turin, le 24 Mars 1760 entre les Cours de Versailles & de Turin), en a obtenu, par Lettres-Patentes du Roi de Sardaigne Charles-Emmanuel, du 28 Septembre 1770, l'érection en Baronnie en sa faveur, & ce *en considération*, disent les Lettres, *de ses services dans nos troupes pendant vingt ans dans le cours de deux guerres & depuis; eu aussi égard aux services que ses ancêtres ont rendus à nos Royaux prédécesseurs, & ce sans aucun payement de finance*. Cette terre relève aujourd'hui du Roi de Sardaigne, & l'investiture en a été donnée à Marc-Conrad de Fabri le 26 Mai 1772. Il a épousé, par contrat du 11 Septembre 1750, *Elisabeth de Thellusson*, fille de Noble *Isaac de Thellusson*, Envoyé & Ministre de la République de Genève à la Cour de France pendant vingt ans. De son mariage il a:

1. Isaac de Fabri, Baron d'Aire-la-Ville, né le 28 Septembre 1751, Sous-Lieutenant dans le Régiment Suisse d'Aubonne au service de France;
2. Louis, dit *le Chevalier d'Aire-la-Ville*, né le 25 Octobre 1755, Sous-Lieutenant du Régiment d'Infanterie de Chablais au service du Roi de Sardaigne, « tous les deux présentés à Leurs Majestés & à la Famille Royale de France le 19 Février 1782 par S. E. le Comte de Scarnafis, Ambassadeur du Roi de Sardaigne en France; »
3. Pierre, Chevalier, né le 3 Mai 1757, aussi Sous-Lieutenant au Régiment de Chablais;
4. Catherine, née le 22 Août 1754;
5. Et Louise-Renée, née le 28 Février 1760.

Les armes: *d'azur, à la bande d'or, chargée d'une rose de gueules accompagnée de deux étoiles d'or*.

Généalogie dressée sur pièces authentiques communiquées.

FABRI ou FABRY-DE-FABRÈGUES, en Provence, famille qui a pour auteur

Jacques de Fabri, anobli par Lettres du 7 Avril 1459, données par le Roi René, vérifiées & enregistrées aux Archives de Sa Majesté en Provence, le 22 Octobre 1472. Ce Prince lui permit de bâtir une Maison à

Aups, en *Fief noble, franche & immune* de toutes tailles, mais sujette au ban & arrière-ban de la Noblesse. Ce Jacques fit échange d'un four qu'il avoit à Aups, pour la moitié de la jurisdiction de Fabrègues, avec *Olivier de Penard*, Archevêque d'Aix; & le Roi René lui en donna l'investiture par Lettres du 5 Mai 1477. Il prêta hommage au Roi Charles, à cette occasion, le 20 Juin 1481, & testa, le 8 Mai 1489, en faveur de ses enfans. Il avoit épousé, par contrat du 4 Juin 1459, *Louise de Vintimille*, fille d'*Emmanuel*, Seigneur de Montpezat & de St.-Laurent, & d'*Urbane Agnelle*, Dame de Riez, de laquelle il eut:

Jean, qui suit;
Et Pierre, dont la postérité s'est éteinte dans

Antoinette de Fabri, mariée, en 1600, à *Pierre de Cormis*, Seigneur de Beaurecueil, Avocat-Général au Parlement de Provence.

Jean de Fabri, Seigneur de Fabrègues, s'allia, le 9 Janvier 1501, par contrat passé devant *Seguirany*, Notaire, à *Honorée Tenque*, dont:

Alexis de Fabri, Seigneur de Fabrègues, Juge de la ville d'Aups, qui prêta hommage au Roi pour sa terre de Fabrègues, en 1559, & qui laissa de son mariage, contracté le 6 Décembre 1558, avec *Jeanne de Roux-de-Lauranon:*

Melchior de Fabri, Seigneur de Fabrègues, qui rendit aussi hommage de cette terre au Roi le 28 Février 1598. Il avoit épousé, par contrat du 21 Juillet 1591, *Camille d'Esparron-Tourtour*, de laquelle vint:

Gaspard de Fabri, Seigneur de Fabrègues, marié, le 18 Juin 1622, à *Françoise de Grasse-Saint-Cézary*. Il en eut:

1. François, qui suit;
2. 3. 4. & 5. Jean, Melchior, Antoine & Gaspard, reçus Chevaliers de Malte en 1649;
6. Et Marguerite, mariée à *François d'Arbaud*, Seigneur de Bresc.

François de Fabri, Seigneur de Fabrègues, épousa, le 1er Octobre 1652, *Anne de Vintimille*, fille de *Roland*, Seigneur de Montpezat, & de *Françoise d'Arnaud*, dont entr'autres enfans:

1. Gaspard, qui suit;
2. Et François, reçu Chevalier de Malte en 1672.

Gaspard de Fabri, Seigneur de Fabrègues, IIe du nom, a eu de son mariage avec *Anne de Clapiers*, fille de noble *Esprit de Clapiers:*

1. Joseph-Alexandre, qui suit;
2. & 3. Jacques & Louis, Capitaines de Vaisseaux au département de Toulon, & Chevaliers de Saint-Louis;
4. Marie-Anne, veuve de *Charles de Clapiers*, son oncle maternel, Capitaine au Régiment du Maine, & Chevalier de Saint-Louis;
5. Anne-Thérèse;
6. & 7. Deux autres filles, Religieuses.

Joseph-Alexandre de Fabri, Seigneur de Fabrègues, a épousé, en 1750, *Julie de Raphaelis-Roquesante*, dont des enfans:

De la même famille pouvoit être Louis Fabri, Seigneur de Fabrègues, Assesseur & Consul d'Aix, au commencement du XVIIe siècle ou à la fin du XVIe. Moréri en parle à l'article de la Généalogie précédente, sans assurer cependant qu'il étoit de la famille des *Fabri* de Pise. Ce Louis de Fabri fut un grand partisan de la Ligue, & composa des Mémoires qui n'ont pas été publiés. Louvet, dans son *Histoire des Troubles de Provence*, n'a presque fait que le copier dans ses additions, depuis l'an 1581 jusqu'en 1601, & par ces fragmens on voit que *Fabri* étoit un habile négociateur.

Les armes de Fabri-Fabrègues sont: *d'argent, au pal d'azur, & un chef de gueules chargé de 3 écussons d'or. (Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. I, p. 361.)

FABRI DE CELARS: *de gueules, à 3 annelets d'argent, au chef d'argent, chargé d'un lion passant de sable.*

FABRON. Suivant la même *Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, Jean-Baptiste Fabron, de la ville de Marseille, Secrétaire du Roi en la Chancellerie le 23 Mars 1724, a laissé des enfans de sa femme, dont on ignore le nom. Il portoit pour armes: *d'or, au lion de sable, surmonté d'un lambel d'azur.*

*FAGES (de), aux Diocèses d'Usès & Viviers, en Languedoc. C'est une branche cadette de l'ancienne & illustre Maison de ce nom, en Périgord, Diocèse de Sarlat, fondue dans celle de *Montesquiou-Montluc*, & dans celle de *Montlezun*.

Le Château de Fages, en Languedoc, fut bâti avant l'an 1384, par un Seigneur de cette branche, qui y donna ſon nom.

I. Guillaume de Fages, I[er] du nom, ſéparé de ſa tige au XIV[e] ſiècle, Seigneur, Baron de Fages, Juſclan, Gicon, Saint-Emathère, Marlhan & autres lieux, au Diocèſe d'Uſès, reçut, en 1384, des reconnoiſſances des emphytéotes. Il ſervit ſous le Connétable du Gueſclin, &, ſuivant pluſieurs notices reſtées à ſa famille, obtint alors, en récompenſe de ſes ſervices, le droit, dont elle jouit depuis plus de quatre cents ans, de couper ſes armes *d'un chef de France*. Il eut pour fils & héritier:

II. Guillaume de Fages, II[e] du nom, Seigneur de Fages, Juſclan, Gicon, &c., qui vivoit en 1410, & eut pour fils :

III. Pons de Fages, Seigneur des mêmes Terres, qui donna procuration, en 1475, à Dame *Alix de Pons*, ſon épouſe, pour la régie de ſes biens de Juſclan. Il en eut pour enfans :

1. Georges, qui ſuit;
2. Didier ou Deydier, auteur de la branche des Seigneurs de *Chazeaux*, établie en Vivarais, rapportée ci-après;
3. Etienne, Prêtre dans l'Univerſité de l'Egliſe de Saint-Martin de Vals, en Vivarais, en 1520;
4. Et Jeanne, morte fille.

IV. Georges de Fages, Seigneur de Fages, Juſclan, Saint-Emathère, Gicon, &c., qualifié Noble & illuſtre Seigneur, tranſigea avec Didier, ſon frère, le 1[er] Septembre 1487, touchant la portion héréditaire qui lui revenoit ſur les biens, tant de Noble Pons de Fages, leur père, que ſur ceux de Noble Guillaume, & autre Guillaume de Fages, leur aïeul & biſaïeul, tous trois Seigneurs, en leur vivant, des ſuſdites Terres. Il avoit épouſé Dame *Aliſette de Coëtivy*, dont:

Jacques, qui ſuit;
Et Anne, mariée, le 16 Octobre 1520, à Noble *Grégoire de Solas*.

V. Jacques de Fages, Seigneur, Baron de Gicon, Juſclan, &c., aſſiſta en cette qualité à une aſſemblée des trois Etats, tenue à Nîmes, le jour de Notre-Dame des Avents, l'an 1529; donna ſon dénombrement au Roi, devant ſes Commiſſaires, deſdites Terres & Seigneuries de Fages, Juſclan, Gicon, Saint-Emathère, Marlhan, &c., qu'il tenoit de l'héritage de ſes pères, & poſſédoit en toute Juſtice, haute, moyenne & baſſe, ne relevant que de Sa Majeſté, avec une infinité de droits ſeigneuriaux, qu'il reconnut, & dont il rendit hommage le 4 Septembre 1531, où l'on voit que la Terre de Fages, ci-devant appelée *Mas de Saulzes*, avoit pris depuis le nom de cette famille. Ayant ſuccédé à ſon père, il prit deux commiſſions, l'une au Greffe de la Sénéchauſſée de Nîmes, le 8 Octobre 1541, & l'autre des Grands-Jours audit Nîmes, le 12 des mêmes mois & an. Il teſta le 10 Août 1545, & ſubſtitua ſes biens au ſecond enfant mâle de Noble & puiſſant Seigneur Jean de Fages, ſon parent, Seigneur de Fages, près de Saint-Cyprien, au Diocèſe de Sarlat, &c., à conditions qu'il viendroit habiter ſa Terre de Juſclan. Cet acte prouve la filiation de la branche de Fages, en Languedoc, avec l'illuſtre Maiſon de Fages, en Périgord. Il avoit épouſé *Catherine des Combes*, Dame des Bordes, dont vinrent :

1. Guichard, qui ſuit;
2. 3. 4. & 5. Antoine, Hercule, Lancelot & Tristan;
6. 7. 8. & 9. Françoise, Louise, Jacqueline & Jeannette de Fages.

VI. Guichard de Fages, Seigneur de Fages, Juſclan, Gicon, Saint-Emathère, &c., laiſſa pour fils:

VII. Daniel de Fages, Seigneur de Fages, Juſclan, Gicon, &c., mort à Juſclan, le 23 Juin 1651. Il avoit épouſé *Eléonore de Noguier*, décédée audit lieu en 1660. De leur mariage ils eurent:

VIII. François de Fages, Seigneur de Gicon, Juſclan, qui produiſit ſes titres devant les Commiſſaires des francs-fiefs, & obtint, le 20 Décembre 1656, une Sentence du Préſidial de Nîmes, & un Arrêt du Parlement de Toulouſe, le 1[er] Juin 1658, confirmatif de ladite Sentence, portant maintenue en ſa faveur des biens de Noble Jacques de Fages, ſon biſaïeul. Ayant ſurvécu à tous les enfans de celui-ci, il fit donation de tous ſes biens aux Religieux Carmes de Bagnols, & à l'Hôpital de la même Ville.

BRANCHE
des Seigneurs de Chazeaux, *établie en Vivarais.*

IV. Didier, ou Deydier de Fages, Bailli de Senilhes en Vivarais, ſecond fils de Pons, Seigneur de Fages, Juſclan, Gicon, &c., &

de Dame *Alix de Pons*, fit une acquiſition, le pénultième Décembre 1484 (acte reçu par *Gonin Sanglier*, Notaire d'Aubenas), tranſigea avec GEORGES DE FAGES, ſon frère aîné, Seigneur de Juſclan, &c., le 1er Septembre 1487, devant *Gonnin Allamel*, Notaire de l'Argentière; fit ſon teſtament le 7 Mars 1520, devant *Rivière*, Prêtre, Notaire dudit lieu, & inſtitua ſon héritier, JEAN DE FAGES, ſon fils, qui ſuit, qu'il eut de *Geneviève de Montmayrand*, ſon épouſe.

V. JEAN DE FAGES, Ier du nom, épouſa, le 10 Juin 1523 (acte reçu par *Taranget*, Notaire de l'Argentière), *Antoinette du Gua*, fille de noble *Raymond du Gua*, & de *Marguerite de Chaldérac*. Il fut aſſiſté de noble JEAN DE FAGES, ſon couſin germain, Seigneur de Fages, Juſclan, &c., auquel il donna quittance, le 10 Mai 1529, devant le même *Taranget*, Notaire, pour reſtant des droits de légitime accordés, entre leur père, dans ladite tranſaction de 1487. Il eut de ſon mariage:

VI. GUILLAUME DE FAGES, IIIe du nom, qui donna beaucoup de preuves de valeur au ſervice du Roi, dans le commandement qui lui fut confié de la ville & château de l'Argentière, lors des premiers troubles de la Religion, d'où il repouſſa & fit ſortir les ennemis qui l'avoient ſurpriſe. Le 22 Août 1580, il eut commiſſion de Capitaine de 100 hommes, & fit ſon teſtament le 24 Juin 1591, reçu par *Rivière*, Notaire de l'Argentière. Il avoit épouſé, 1° par contrat paſſé devant un autre *Rivière*, Notaire dudit lieu, le 6 Mai 1554, *Marguerite de Tailland*, fille de *Barthelemy*; & 2° *Marguerite de Laondès*, à laquelle il fit des legs par ſon teſtament. Du premier lit vinrent:

1. JEAN, qui ſuit;
2. MARGUERITE, à laquelle ſon père légua la maiſon qu'il avoit au lieu de Vals, acquiſe par noble DEYDIER DE FAGES, ſon aïeul;
3. CATHERINE, mariée à Meſſire *Nicolas de Grimoard du Roure*.

Et du ſecond lit:

4. 5. 6. & 7. GUINOT, FRANÇOIS, GUILLAUME & LOUISE, rappelés dans le teſtament de leur père.

VII. JEAN DE FAGES, IIe du nom, Ecuyer, Capitaine de 100 hommes, fut fait priſonnier au ſiège de Montélimar, où il combattit pour le Roi, & paya 800 écus d'or pour ſa rançon, au nommé Arnaud Chalabot, dont il reçut quittance le 8 Novembre 1586, paſſée devant *Taranget*, Notaire de l'Argentière. Le Duc de Mayenne, Pair & Grand-Chambellan de France, Gouverneur & Lieutenant-Général au pays & Duché de Bourgogne, le choiſit pour un des Gentilshommes ordinaires de ſa Maiſon, par proviſion du 3 Août 1585, ce qui prouve l'eſtime que ce Prince faiſoit de ſa perſonne. Il épouſa *Françoiſe de Colas*, comme il appert d'une quittance du 11 Mai 1594, paſſée devant ledit *Taranget*, Notaire, faite par Pierre Péliſſier, mari d'Antoinette Clauſelle, de la ſomme de 50 écus que leſdits Seigneur & Dame leur donnèrent en les mariant. Par l'Arrêt de la Cour de Parlement du Dauphiné, rendu le 11 Août 1583, en faveur de noble JEAN DE FAGES, il eſt prouvé qu'il étoit beau-frère du Sénéchal de Montélimar, qui étoit alors *Jacques de Colas*, Comte de la Fère. (Voy. Mézeray dans ſon *Abrégé de l'Hiſtoire de France*, tom. VII, pages 207 & 277.) Ledit Arrêt portant expreſſément qu'appel avoit été fait en cette Cour, principalement à raiſon de ce, comme ſuſpect aux parties. C'eſt une preuve d'autant plus eſſentielle de ce mariage, qu'elle indique en même tems, indubitablement & inconteſtablement, de quelle Maiſon étoit cette *Françoiſe de Colas*. JEAN DE FAGES, par ſon teſtament du 19 Janvier 1602, paſſé devant *Taranget*, auſſi Notaire de l'Argentière, fit des legs, entr'autres à ſa femme & ſes enfans, & inſtitua héritier ſon fils aîné, qu'il chargea expreſſément de rendre incontinent après ſon décès, aux habitans du Trebuéaux, la ſomme de 12 ou 15 écus, & aux habitans de Joux, celle de 12 écus ſol qu'il avoit reçue d'eux en tems de guerre, lorſque ſa Compagnie étoit logée auxdits lieux. De ſon mariage vinrent:

1. JEAN, qui ſuit;
2. ALAIN, tige de la branche établie à Bordeaux, rapportée ci-après;
3. GUILLAUME, auteur de celle des Seigneurs de *Tauriès*, mentionnée en ſon rang;
4. MARIE;
5. Et MARGUERITE, mariée à noble *Nicolas de Bertrand*, Seigneur de Valoubières.

VIII. JEAN DE FAGES, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur, Baron de Chazeaux, rendit hommage de cette terre au Seigneur, Evêque du Puy, le 13 Novembre 1618, acte reçu par *Bonnet*, Notaire du Puy-en-Velay; fut Capitaine au Régiment du Cros, Infanterie,

par commiſſion du 7 Février 1621 ; teſta le 10 Octobre 1627, & avoit épouſé, le 15 Septembre 1613, *Catherine de la Tour de Bains*, fille de noble *Claude de la Tour*, Seigneur du Bos & de Laulagnier, & de Dame *Gabrielle Gouchalle*, dont :

1. Alain, Baron de Chazeaux, qui, s'étant fait Jéſuite, teſta en faveur de Claude, ſon frère ;
2. Claude, qui fuit ;
3. Guillaume, auteur de la branche des Seigneurs de *Sévérac*, *Lachamp*, *Chazeaux*, &c. rapportée ci-après ;
4. Jean, tige de la branche des Seigneurs de *Chaulnes*, mentionnée enſuite ;
5. Et Anne, Religieuſe à Notre-Dame de l'Argentière, en Vivarais.

IX. Claude de Fages, Ecuyer, Seigneur, Baron de Chazeaux, fut exempté de ſervir au ban & arrière-ban, le 28 Janvier 1640, étant alors Capitaine au Régiment de Caſtillan, il le fut enſuite au Régiment de Robé, Infanterie, par commiſſion du 13 Décembre 1641, & teſta le 14 Juillet 1675. Il avoit épouſé, le 30 Octobre 1636, *Françoiſe de la Motte*, fille de noble *Jean de la Motte*, Seigneur d'Uzers, Syndic-Général de la Province de Languedoc, & *de Jeanne de la Baulme*, dont :

1. Jean, qui fuit ;
2. Guillaume, auteur de la branche des Seigneurs de *la Terriſſe*, rapportée ci-après ;
3. Jean-François, tige de la branche des Seigneurs de *Monteils*, mentionnée enſuite ;
4. Anne-Gabrielle, mariée 1° à noble *Jean-Vincent*, Seigneur *d'Eſplan* ; & 2° à noble *François Sauzet*, Seigneur de Fabras ;
5. Et Marie.

X. Jean de Fages, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur, Baron de Chazeaux, fut Garde-Marine, & épouſa, le 6 Mai 1677, *Gabrielle de Roger*, de laquelle il a eu :

1. Jean-François, Chevalier, Seigneur, Baron de Chazeaux, Capitaine au Régiment de Tavannes, Infanterie, par commiſſion du 23 Mars 1709, Gentilhomme de M. le Duc de Bourbon-Condé, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, & de ceux de Saint-Lazare & Notre-Dame du Mont-Carmel, le 6 Avril 1726, Lieutenant de Roi de la Ville d'Auxonne le 2 Mai 1737, mort ſans poſtérité en 1773 ;
2. Autre Jean-François, dit *le Chevalier de Chazeaux*, Capitaine au Régiment de Gâtinois, Infanterie, par commiſſion du 11 Juillet 1711, mort à Perpignan, en 1714, à la ſuite du Régiment ;
3. Joseph-Ignace, appelé *le Chevalier de Monteils*, Capitaine au Régiment de Tavannes, Infanterie, par commiſſion du 6 Février 1712, & Chevalier de Saint-Louis, mort le 1er Octobre 1748, ſans poſtérité, de *Roſe de Hanus*, qu'il avoit épouſée, le 1er Octobre 1740 ;
4. Antoine, Lieutenant d'Infanterie, au Régiment de Gâtinois, en 1713, mort en 1769, ſans poſtérité, de ſon mariage contracté, en 1753, avec *Roſe-Charlotte de Colonna-Ornano* ;
5. Gabriel-Benoît, Lieutenant au Régiment d'Enghien, Infanterie, le 14 Décembre 1731, mort en Allemagne ;
6. Marguerite, Religieuſe à l'Abbaye de St.-Benoît d'Aubenas ;
7. 8. & 9. Anne, Marie, & Jeanne, non mariées.

BRANCHE
des Seigneurs de la Terrisse, *éteinte.*

X. Guillaume de Fages, IVe du nom, Seigneur de la Terriſſe, ſecond fils de Claude, Baron de Chazeaux, & de *Françoiſe de la Motte*, fut Lieutenant d'Infanterie, & laiſſa de ſon mariage :

1. Jean-François, qui fuit ;
2. & 3. Marie & Charlotte.

XI. Jean-François de Fages-de-la-Terrisse, Capitaine au Régiment de Bigorre, Infanterie, par commiſſion du 25 Juin 1728, Chevalier de Saint-Louis, s'eſt trouvé au ſiège de Fribourg, en Allemagne, en 1744, étant Capitaine de Grenadiers audit Régiment, & eſt mort ſans poſtérité, de la ſuite des bleſſures qu'il y avoit reçues.

BRANCHE
des Seigneurs de Monteils,
établis à Naples.

X. Jean-François de Fages, Seigneur de Monteils, troiſième fils de Claude, Baron de Chazeaux, & de *Françoiſe de la Motte*, fut Lieutenant d'Infanterie, & épouſa *Anne Joſſouin de Bonnery*, veuve de Saturnin de Fages-de-Sévérac, ſon couſin, de laquelle il a eu :

1. François, qui fuit ;
2. N... de Fages, Lieutenant au Régiment de Flandre, Infanterie, mort de la ſuite des bleſſures qu'il avoit reçues en Corſe, en 1742 ;
3. & 4. Et deux autres garçons.

XI. François de Fages de Monteils, Lieutenant-Colonel, avec Brevet de Colonel, du Régiment de Hainaut, petit Wallon, au service du Roi des Deux-Siciles, mort Lieutenant de Roi de Siracuse, en 1769, avoit épousé *Marie de Frias*, dont:

1. François, mort Capitaine au Régiment de Hainaut, au service de Naples;
2. Autre François, Capitaine au même Régiment;
3. Jean-Baptiste, Lieutenant audit Régiment;
4. Jean-Jacques, Sous-Lieutenant au même Régiment, & tous trois au service de Naples;
5. Et Marie, mariée à noble *N.... d'Arbosse*, Gouverneur de la Favignana, en Sicile.

BRANCHE
des Seigneurs de Sévérac, Lachamp & Chazeaux.

IX. Guillaume de Fages, IVe du nom, Seigneur de Sévérac, troisième fils de Jean III, Baron de Chazeaux, & de *Catherine de la Tour de Bains*, fut Capitaine au Régiment de la Roque, Infanterie, par commission du 30 Avril 1643, & épousa, le 30 Avril 1745, *Renée de Regis*, dont vint:

X. Saturnin de Fages-de-Sévérac, marié, le 24 Août 1679, à *Anne Jossouin de Bonnery*, laquelle étant veuve se remaria à Jean-François de Fages, Seigneur de Monteils, comme on l'a dit ci-devant. De son premier lit il eut:

Guillaume, qui suit;
Et Françoise.

XI. Guillaume de Fages, Ve du nom, Seigneur de Sévérac, Capitaine au Régiment de Blacons, Infanterie Françoise, & ensuite Capitaine au Régiment de Gueldres, Infanterie, au service du Roi d'Espagne, le 12 Décembre 1711, épousa, le 2 Avril 1717, *Françoise de Fargier*, Dame de Lachamp, dont sont issus:

1. Antoine, qui suit;
2. François, Curé de Saint-Martin d'Aps, vivant en 1778;
3. & 4. Thérèse & Marianne, Religieuses au Couvent de Notre-Dame-de-l'Argentière;
5. Marguerite, Religieuse à Langogne en Gévaudan;
6. Louise, Religieuse au Saint-Esprit;
7. & 8. Françoise & Rose.

XII. Antoine de Fages, Seigneur de Lachamp, Chazeaux, &c., Lieutenant au Régiment de Hainaut, petit Wallon, au service du Roi des Deux-Siciles, en 1744, a épousé, le 24 Juillet 1746, *Marie-Madeleine de Thiboult*. Leurs enfans sont:

1. François-Esprit-Antoine, qui suit;
2. Antoine-François-Mathieu, dit *le Chevalier de Lachamp*, servant en Amérique;
3. Louis, dit *le Chevalier* de Fages;
4. Jacques-Christophe, appelé *le Chevalier de Chazeaux*, Page de M. le Prince de Condé depuis 1775, d'après ses preuves de Noblesse, de 250 années & au-delà, faites en 1774 & en 1779; Sous-Lieutenant au Régiment d'Enghien, Infanterie;
5. Marie, Religieuse au Couvent de Notre-Dame-de-l'Argentière;
6. Marie-Madeleine;
7. Marie-Rose;
8. Adélaïde;
9. Victoire;
10. Et Rose.

XIII. François-Esprit-Antoine de Fages, Seigneur, Baron de Chazeaux, Lachamp, Capitaine de Dragons au Régiment Dauphin, a épousé, le 2 Décembre 1777, *Marie-Marguerite de la Fare-Vénéjan*, sœur du Comte de la Fare, Aide-Major de Gendarmerie, & fille de *Louis-Joseph-Dominique*, Marquis de *la Fare*, Seigneur de Saint-Alexandre, &c., Chevalier de Saint-Louis, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & de *Gabrielle-Pauline-Henriette de Gaizeau*. De ce mariage est issue une fille.

BRANCHE
des Seigneurs de Chaulnes, Concoules, Jonquerette, le Masneuf, &c.

IX. Jean de Fages, IVe du nom, Seigneur de Chaulnes, baptisé le 9 Avril 1626, quatrième fils de Jean III, Baron de Chazeaux, & de *Catherine de la Tour de Bains*, fut Capitaine au Régiment de Languedoc, Infanterie, par commission du 2 Mai 1647, & mourut le 28 Juin 1683. Il avoit épousé, par contrat du 20 Février 1646, passé devant *Allamel*, Notaire de l'Argentière, *Catherine de Bonfils*, fille de noble *Jean*, Co-Seigneur de Saint-Alban-sous-Sampzon, & de *Catherine le Maître*, dont:

1. Henri-Simon de Fages-de-Chaulnes, compris dans le jugement de maintenue de Noblesse rendu par M. de Bezons, le 28 Janvier 1669, cité ci-après, au degré de Guil-

LAUME IV, Seigneur de Taurié, Gouverneur de la ville de l'Argentière, &c.; il mourut ſans poſtérité;
2. JEAN-JOSEPH, qui ſuit;
3. Et ANTOINE, auſſi mort ſans poſtérité.

X. JEAN-JOSEPH DE FAGES, Seigneur de Chaulnes, né le 15, & baptiſé à l'Argentière le 27 Avril 1662, épouſa, le 9 Novembre 1688, *Françoiſe de Joſſouin*, fille de feu *Guillaume*, & de *Jeanne Gourdon*. Il en a eu:

1. JEAN-GUILLAUME, qui ſuit;
2. JOSEPH, mort ſans poſtérité;
3. Et CÉCILE.

XI. JEAN-GUILLAUME DE FAGES, Seigneur de Chaulnes, Concoules, Jonquerettes, &c., né le 12, & baptiſé le 17 Janvier 1694, Lieutenant au Régiment de Saillant, Infanterie, mort ſubitement à l'Argentière le 26 au 27 Février 1775, avoit épouſé, par contrat du 10 Juillet 1735, paſſé devant *Mayaud*, Notaire dudit lieu, *Françoiſe Peyret-de-Malrive*, fille de feu *Claude* & d'*Anne de Comte*, dont il a eu:

1. LOUIS-JOSEPH-FRANÇOIS-XAVIER, Lieutenant au Régiment de Flandre, Infanterie, mort ſans poſtérité de *Marie-Anne Flandrin-de-Porcherolles* (de la Maiſon du Cardinal de ce nom), qu'il avoit épouſée le 8 Avril 1760;
2. LOUIS-JOSEPH, qui ſuit;
3. FRANÇOIS, dit *le Chevalier de Chaulnes*, Seigneur du Maſneuf, Cornette au Régiment de Luſignan, Cavalerie, réformé à la paix, & depuis Lieutenant de MM. les Maréchaux de France;
4. CHARLES-GASPARD, Prêtre, Curé d'Ailhon, au Diocèſe de Viviers;
5. JEAN-JÉRÔME, né le 21 Novembre 1740, Seigneur de la Tour;
6. JOSEPH-GUILLAUME, dit *le Chevalier* DE FAGES, né le 23 Mai 1750, Garde-du-Corps de MONSIEUR, Frère du Roi;
7. PIERRE-VICTOR, né le 29 Juin 1756, Religieux Bernardin;
8. Et MARIE-ANNE.

XII. LOUIS-JOSEPH DE FAGES, Seigneur de Chaulnes, Concoules, Jonquerettes, &c., né & baptiſé le 29 Août 1736, a épouſé, le 31 Août 1764, *Marguerite de Sauzet-de-Fabrias-d'Eſplan*, fille de *Chriſtophe de Sauzet-de-Fabrias*, Seigneur d'Eſplan, Ailhon, le Mas, Chaulnes, Entraygues, Giniſtet, la Crau, &c., Conſeiller du Roi en la Souveraine Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, & de *Françoiſe de Monteils*, dont:

1. CHARLES-GASPARD, né le 21 Mai 1767;
2. Et VICTOIRE.

BRANCHE
des Seigneurs de FAGES, *établie à Bordeaux, & qui en a formé deux autres à Montpellier.*

VIII. ALAIN DE FAGES, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon & Couronne de France, en la Chancellerie de Bordeaux, ſecond fils de JEAN II, Ecuyer, Capitaine de 100 hommes, & de *Françoiſe de Colas*, donna, le 24 Février 1632, procuration à Noble GUILLAUME DE FAGES, de la Ville de l'Argentière, ſon frère, pour retirer 1500 livres de ſon neveu Noble CLAUDE DE FAGES, Seigneur & Baron de Chazeaux, pour partie de ſes droits de légitime. Il ſe maria à Bordeaux avec *N... de Nort*, de laquelle il eut:

1. FLORENT, qui ſuit;
2. & 3. ANTOINE & NOÉ, auteurs chacun d'une branche établie à Montpellier.

IX. FLORENT DE FAGES, Ecuyer, a eu pour fille unique:

N... DE FAGES, mariée à M. le Marquis *de la Fayette*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chef-d'Eſcadre, & Gouverneur pour Sa Majeſté des Isles ſous le Vent.

BRANCHE
des Seigneurs de TAURIÈS.

VIII. GUILLAUME DE FAGES, IVe du nom, Seigneur de Tauriès, troiſième fils de JEAN II, Capitaine de 100 hommes, & de *Françoiſe de Colas*, aſſiſta, en 1621, aux Etats-Généraux du Languedoc, en qualité de Gentilhomme, fut Gouverneur de la Ville de l'Argentière, par proviſions du 8 Juillet 1622, & Commandant de Vals, le 18 Juin 1628. Il avoit ſervi dans les Chevaux-Légers de la Compagnie de M. le Comte de Soiſſons, aux années 1606, 1614 & 1615, ſuivant pluſieurs certificats, & en qualité de Capitaine au Régiment de Suze, puis Capitaine-Major, & enſuite Lieutenant-Colonel en celui de Laugères, Infanterie; fut mandé au ban & arrière-ban de 1639; rendit hommage à l'Evêque de Viviers de ſes biens de Tauriès, le 23 Octobre 1656 (acte reçu par *Veſian*, Notaire de Laval & Saulhias); aſſiſta encore aux Etats particuliers & aſſiette du pays de Vivarais en 1657; prouva ſa nobleſſe devant M. de Bezons, Commiſſaire départi pour la recherche, qui l'y

maintint par jugement du 28 Janvier 1669; testa le 25 Mai 1674, devant *Caires,* Notaire de l'Argentière, & avoit épousé, par contrat du 3 Novembre 1622, passé devant *Rivière*, Notaire dudit lieu, *Anne de la Motte*, fille de noble *Jean de la Motte,* Seigneur d'Uzers, Syndic-Général de la Province de Languedoc, & de *Jeanne de la Baulme*. Leurs enfans furent:

1. Alain, qui suit;
2. Jean, Seigneur de Bessas, Capitaine au Régiment de Languedoc, Infanterie, en 1651, Commandant de la Ville de l'Argentière en 1670, Lieutenant-Colonel au Régiment de Chambonnas, & ensuite Colonel de seize Compagnies de Milice du Vivarais, le 26 Juillet 1674, qu'il conduisit en l'Armée de Roussillon ladite année. Il fit ses preuves devant les Commissaires des Etats du Languedoc, y assista en qualité d'Envoyé de la Noblesse, pour François de Lorraine, Comte d'Harcourt, &c., Baron de tour de Vivarais, à cause de sa Baronnie de Saint-Remèze, présida à ceux de Vivarais pour ledit Seigneur Comte d'Harcourt en 1674; & mourut sans postérité, de son mariage, contracté le 7 Novembre 1659, avec *Catherine de Larchier;*
3. Annet, Prêtre, Curé de la Ville de l'Argentière, Prieur de Saint-Laurent, & Official en l'Evêché de Viviers;
4. Antoine, tige de la branche des Seigneurs de *la Combe*, &c., rapportée ci-après;
5. Et Marie, femme de Noble *André Vésian.*

IX. Alain de Fages, Ier du nom, Seigneur de Bertis, assista en l'assemblée tenue à Crest en Dauphiné, le 15 Juillet 1651, comme Envoyé de la Noblesse du lieu d'Alais audit pays, pour la députation aux Etats-Généraux du Royaume, convoqués à Tours le 4 Octobre 1651; prouva sa Noblesse devant M. du Gué, Commissaire départi pour la recherche en Dauphiné, le 10 Août 1667; & fut mandé pour servir au ban & arrière-ban de 1690. Il avoit épousé, 1° par contrat, du 15 Janvier 1650, passé devant *Bossin,* Notaire de Valence, *Geneviève de Sauze*, fille de *Pierre* & de *Madeleine de la Motte-Bevelin;* & 2° le 28 Septembre 1670, *Geneviève de Neyreman*, héritière substituée de la Maison de *Cheilus*, en Vivarais, une des plus anciennes de cette Province, à condition que les enfans porteroient les nom & armes de cette Maison. Il fit avec cette seconde femme son testament olographe, le 10 Décembre 1691. Du premier lit il eut:

1. Guillaume, qui suit;
2. Abel, auteur de la branche des Seigneurs de *la Motte*, rapportée ci-après;
3. Louise, mariée, le 2 Mars 1680, à Noble *Vincent de Malaval*, Capitaine du lieu de Grane, fils de feu *Vincent*, & d'*Anne de Marsane*.

Et du second lit:

4. Jean, tige de la branche des Seigneurs de *Cheilus* & *Rochemure*, mentionnée en son rang;
5. Claude-François, Prêtre, Prieur de Saint-Etienne de Boulogne, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Sens;
6. Alain, dit *le Chevalier de Bertis*, Receveur-Général des décimes du Royaume, mort sans postérité de son mariage avec *N... de Malet;*
7. Anne-Claude, dit *le Chevalier de Mauvert*, Capitaine au Régiment de Vaudémont, Cavalerie, tué à l'Armée d'Italie, le 13 Septembre 1703;
8. Catherine, Religieuse, à l'Abbaye de St.-Benoît d'Aubenas;
9. Et Françoise.

X. Guillaume de Fages, Ve du nom, épousa, le 6 Avril 1682, *Marie-Souveraine de Lestrange*, fille de noble *César*, & de *Félize de Chanaleilles,* de laquelle il a eu:

1. César, Cornette dans le Régiment du Plessis, Cavalerie, tué à la bataille d'Hochstett, en 1703;
2. N... de Fages, Capitaine réformé dans Talard, mort Major des Milices de Dauphiné;
3. N... de Fages, Chevalier de Saint-Louis, mort Aide-Major, à Givet;
4. N... de Fages, dit *le Chevalier de Bessas*, aussi Chevalier de Saint-Louis, mort Capitaine d'Invalides;
5. N... de Fages, appelé *le Chevalier de Cornuaux*, Chevalier de Saint-Louis, mort Capitaine d'Invalides, à Valence;
6. Et Alain, qui suit.

XI. Alain de Fages, IIe du nom, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, où il a servi depuis 1724 jusqu'en 1759, est mort en Octobre 1773, sans postérité, de son mariage avec *Marie de Lestrange-Garauson,* sa cousine germaine, fille de *François-Christophe*, & de *Claudine de Rouboulet*.

BRANCHE
des Seigneurs de la Motte.

X. Abel de Fages, Seigneur de la Motte,

fecond fils d'ALAIN I[er], Seigneur de Bertis, & de *Geneviève de Sauze*, fa première femme, Capitaine au Régiment du Pleffis, Cavalerie, en 1690, puis Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, tué à l'affaire du Comte Styrum, le 20 Septembre 1703, avoit époufé, à Ligny en Barrois, *Jeanne Viart*, dont:

1. JOSEPH, Doyen de Ligny, Prêtre & Chanoine de l'Eglife Collégiale de Ligny;
2. ABEL, Prêtre & Chanoine de l'Eglife Cathédrale de Toul;
3. Et MARGUERITE-GENEVIÈVE, qui fuit.

XI. MARGUERITE-GENEVIÈVE DE FAGES-DE-LA-MOTTE, & JOSEPH DE FAGES, fon aîné, tous deux fondés de la procuration de *Jeanne Viart*, leur mère, & D'ABEL DE FAGES, leur frère, du 30 Mai 1719, tranfigèrent avec JEAN DE FAGES-DE-ROCHEMAURE, Seigneur, Baron de Cheilus, Rochemaure, Bertis, Beffas, Mauvert, &c., leur oncle, au fujet des biens qui revenoient de légitime à leur père, noble ABEL DE FAGES, frère dudit JEAN DE FAGES DE ROCHEMAURE, fur les biens de noble ALAIN DE FAGES, leur aïeul. Elle époufa *N... de la Garde*, Grand-Bailli de Ligny, & fes enfans ont pris les noms & armes de la Maifon de FAGES, ufant du droit qu'ont les Demoifelles dans le Barrois, depuis que la nobleffe dudit pays périt prefque toute dans une croifade. De ce mariage font iffus:

1. N... DE FAGES DE LA GARDE, Capitaine dans le Régiment de Bourbon, Cavalerie;
2. & 3. Et deux filles.

BRANCHE *des Seigneurs de* CHEILUS, ROCHEMAURE, &c.

X. JEAN DE FAGES, Chevalier, Seigneur, Baron de Cheilus, Rochemaure, Bertis, Mauvert, &c., fils aîné D'ALAIN I[er], Seigneur de Bertis, & de *Geneviève de Neyreman*, héritière fubftituée de la Maifon de Cheilus, en Vivarais, fa feconde femme, d'abord reçu dans les Cadets Gentilshommes, en quartier dans la Citadelle de Befançon, fut Capitaine au Régiment de Chambonnas, Infanterie, par commiffion du 24 Mars 1689, fit fes preuves devant les Commiffaires des Etats de Languedoc, auxquels il affifta en qualité d'Envoyé de la Nobleffe, pour le tour de Vivarais, en 1698, & tefta, le 2 Août 1742, devant *Rouvière*, Notaire. Il avoit époufé, par contrat du 29 Avril 1708, paffé devant *Privet*, Notaire, *Françoife d'Hilaire-de-Jovyac*, fille aînée de Meffire *Jacques d'Hilaire*, Seigneur de Jovyac & de Plans, Colonel d'Infanterie, & *de Françoife de Launiel*, dont:

1. JACQUES-ANTOINE DE FAGES-DE-CHEILUS-ROCHEMAURE, Prêtre, Chanoine, Archidiacre de l'Eglife Cathédrale de Viviers, & Vicaire-Générale du Diocèfe, mort le 4 Septembre 1778; étant laïque, il avoit affifté aux Etats de Languedoc, en qualité d'Envoyé de la Nobleffe, pour le tour de Vivarais, aux années 1735 & 1736;
2. JEAN-JOSEPH, qui fuit;
3. MARIANNE, mariée, le 29 Avril 1732, à Meffire *Antoine de Guyon-de-Geis*, Seigneur, Baron de Pampelonne & de Miraval; elle eft veuve, du 14 Janvier 1768, avec poftérité. Voyez GUYON DE GEIS;
4. Et LOUISE, époufe de noble *N... de Colombet-de-Landos*.

XI. JEAN-JOSEPH DE FAGES, Chevalier, Baron de Cheilus, Seigneur de Rochemaure, Bertis, Mauvert, Beffas, &c., Lieutenant en fecond en la Compagnie du Commandant du troifième bataillon du Régiment de Noailles, Infanterie, le 27 Août 1740; puis Lieutenant en la Compagnie de la Beaume, Infanterie, le 15 Septembre de ladite année, eft mort en 17..., & avoit époufé, le 26 Avril 1745, *Marie-Anne du Serre de la Rochette*, vivante, fille de Meffire *Pierre*, & de *Catherine de Vacher*, De ce mariage font iffus:

1. JEAN-BAPTISTE, qui fuit;
2. JEAN-BAPTISTE-XAVIER, dit *le Chevalier de Rochemaure*, Sous-Lieutenant au Régiment d'Auvergne, Infanterie, en 1770, puis Lieutenant en 1779;
3. JACQUES-ANTOINE, Chanoine de l'Eglife Collégiale du Vigan;
4. JEAN-CÉSAR, né le 11 Janvier 1761, auffi Chanoine de la même Eglife;
5. 6. & 7. CATHERINE, THÉRÈSE & MARIE, non mariées.

XII. JEAN-BAPTISTE DE FAGES, Chevalier, Baron de Cheilus, Seigneur de Rochemaure, &c., né le 7 Juin 1747, Lieutenant en premier au Régiment de Strasbourg, du Corps-Royal Artillerie, le 19 Novembre 1765, puis Capitaine au même Régiment en 1777; il n'eft pas encore marié.

Cette branche porte: *parti au* 1 DE FAGES, *& au* 2 *de Cheilus*, coumeil a été remqarmé ci-devant.

BRANCHE
des Seigneurs de LA COMBE, DU NOGIER *& de* VAUMALE.

IX. ANTOINE DE FAGES, Ecuyer, Seigneur de la Combe, baptisé le 13 Octobre 1635, quatrième fils de GUILLAUME, IVe du nom, Seigneur de Tauriès, & d'*Anne de la Motte*, Capitaine au Régiment d'Epernon, Cavalerie, en 1650, assista aux Etats de Languedoc, en 1697, en qualité d'envoyé de la Noblesse pour le tour du Vivarais, & fit ses preuves devant les Commissaires nommés par lesdits Etats. Il avoit épousé, par contrat du 5 Février 1663, passé devant *Maurin*, Notaire d'Aubenas, *Marie Dumas*, fille de *Guillaume*, Avocat en Parlement, & de *Colombe de Montméiran*. Leurs enfans furent :

1. CÉSAR, qui suit ;
2. GUILLAUME, Prieur de Saint-Etienne de Boulogne;
3. Et MARIE, femme de noble *François de Bellidentis*.

X. CÉSAR DE FAGES, Ecuyer, Co-Seigneur du Nogier, baptisé le 3 Janvier 1673, reçu dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes, commandés par M. le Comte de Montcault, dans la Citadelle de Besançon, le 1er Décembre 1687 ; fut Capitaine au Régiment de Monteils, Infanterie, se trouva au siège de Barcelone en 1697, où il fut blessé, & assista aux Etats de Languedoc en 1709, en qualité d'envoyé de la Noblesse pour le tour de Vivarais, d'après la vérification de ses preuves. Il avoit épousé, par contrat du 17 Août 1701, passé devant *Gleyson*, Notaire d'Aubenas, *Marianne Duclaux*, fille de feu *Jacques*, Docteur en Médecine, & de *Lucrèce du Sere*. Elle a fait son testament, le 8 Août 1741, devant *Blachières*, Notaire d'Aubenas, & a eu pour enfans :

1. JEAN-CÉSAR, qui suit;
2. FRANÇOIS-CÉRICE, Religieux Mineur Conventuel;
3. & 4. MARIANNE-LOUISE, & MARIE-GABRIELLE, mortes sans alliance.

XI. JEAN-CÉSAR DE FAGES, Chevalier, Co-Seigneur du Nogier, baptisé le 13 Septembre 1708, Garde-du-Corps du Roi, Compagnie Ecossoise, le 20 Décembre 1727; retenu ancien Garde, par Brevet du 4 Janvier 1744; retiré avec pension, à cause de ses infirmités, le 19 Mars 1747 ; a assisté plusieurs fois, en qualité d'envoyé de la Noblesse, aux Etats de Languedoc, & notamment pour le tour de Vivarais, en 1736, qu'il a fait les preuves exigées à cet effet. Il a épousé, par contrat du 18 Novembre 1747, passé devant *Garimond*, Notaire à Montpellier, *Françoise-Marguerite Durand*, fille de feu noble *Pierre Durand*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Roquépine, & Inspecteur-Général des Ports du Rhône, en Vivarais, & de *Madeleine-Ennemonde de Peythieu*, de laquelle est issu pour fils unique:

XII. PIERRE-FRANÇOIS-CÉSAR DE FAGES, Chevalier, Seigneur, Baron de Fages-Vaumale, Co-Seigneur de Saint-Pons & de Tatailhon, baptisé le 29 Mars 1749, Garde-du-Corps du Roi dans la Compagnie Ecossoise, depuis le 9 Octobre 1765, qui a rendu hommage du fief de Vaumale au Seigneur de Vogué, Comte de Montlaur, le 17 Octobre 1774; acte reçu par *Dumas*, Notaire du bourg de Vogué, résidant à Aubenas. Les Etats de Languedoc, par un nouveau réglement, ayant exigé de plus amples preuves, pour l'ordre de la Noblesse, il y a satisfait au-delà, & a obtenu, à ce sujet, un certificat authentique, signé des trois ordres desdits Etats, où il a assisté en qualité d'envoyé de la Noblesse, daté du 11 Décembre de la même année 1774. Il a épousé, par contrat du 17 Novembre 1766, passé devant *Cornet*, Notaire de Rochemaure, & *Gros*, Notaire d'Aubenas, *Marie-Madeleine de Fargier*, fille unique de Messire *Pierre*, Co-Seigneur de St.-Pons & de St.-Andéol de Berg, & de Dame *Madeleine Vincent*, dont:

1. JEAN-PIERRE-LOUIS-FRANÇOIS-CÉSAR, qui suit;
2. MARIE-MARGUERITE-MADELEINE-FRANÇOISE-ROSE-ANTOINETTE, née le 3 Janvier 1770 ;
3. DIANE-CÉSARÉE, morte jeune;
4. MARIE-CLÉMENCE-CÉSARÉE-HELVIENNE, nommée par le Roi pour être élevée à l'Abbaye Royale de St.-Cyr, né le 15 Mai 1775;
5. Et OLYMPE-CÉSARÉE, née le 9 Octobre 1777.

XIII. JEAN-PIERRE-LOUIS-FRANÇOIS-CÉSAR DE FAGES-DE-VAUMALE, Chevalier, Elève du Roi au Collège Militaire de Tournon, naquit le 15 Janvier 1768.

La Maison DE FAGES porte pour armes: *d'or, à la montagne de trois copeaux de gueules, celui du milieu plus élevé, & sur-*

monté d'une colombe d'argent, tenant en ſon bec un rameau d'olivier de ſinople ; au chef de France, c'eſt-à-dire *d'azur, chargé de trois fleurs-de-lis d'or;* l'écu ſommé d'une *couronne de Comte, ornée de ſix perles d'argent, d'une fleur-de-lis d'or au milieu, & à chacune des extrémités, d'une demi-fleur-de-lis de même, au lieu de perles.* Timbre: *un caſque à onze grilles d'or, poſé de front, orné de ſes lambrequins aux émaux de l'écu.* Cimier: *un panache d'argent en forme de fleurs-de-lis, d'où ſort un trait d'or,* avec cette deviſe : *Regi fidelitatem lilia coronant ;* contre deviſe poſée au bas de l'écu : INTACTA. Supports : *deux licornes d'argent cabrées.*

Cette Généalogie, dreſſée ſur titres originaux communiqués, & le blaſon des armes ci-deſſus expliqué, ont été enregiſtrés tout au long dans les regiſtres de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, par Arrêt de ladite Cour des Aides du 20 Décembre 1777.

* FAGET, en Béarn, Diocèſe de Leſcar: Terre & Seigneurie qui a donné le nom à une des branches de la Maiſon de *Monteſquiou.* Cette branche s'eſt ſubdiviſée en deux, celle des Seigneurs de *Faget* & de *Sainte-Colombe,* & celle des Seigneurs de *Xaintrailles.* Voyez MONTESQUIOU.

FAGET, en Béarn : famille qui a donné un Agent général du Clergé de France, vers l'an 1660, dans PAUL DE FAGET, qui donna au Public, en 1668, la vie & les ouvrages de M. de Marca, Archevêque de Paris, ſon couſin germain. N..... DE FAGET, premier Avocat-Général au Parlement de Navarre, fils de GUILLAUME DE FAGET, auſſi Avocat-Général au même Parlement, épouſa *Marie de Partarieu,* fille de *Céſar de Partarieu,* Conſeiller ſous-Doyen du Parlement de Navarre, & de *Marie de Saint-Cricq.* Elle lui porta la Baronnie de *Gabaſton.* Voy. GABASTON. Leurs enfans ſont deux garçons & une fille, mariée à *N... de Courrèges,* Baron de Doumy, Conſeiller au Parlement de Navarre. (*Tabl. Généal.*, part. V, pag. 303.)

FAGET, autre famille noble, dont étoit PAUL FAGET, né le 30 Octobre 1685, fils de N... FAGET, Seigneur de Béarn, & de *N... Barlet de Bonneval*, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil, le 22 Décembre 1714, & mort le 28 Février 1753. Il avoit épouſé *Marthe-Hélène Langelé,* fille de *Jean-Baptiſte Langelé,* Secrétaire du Roi, & d'*Hélène Touſtain*, dont :

1. N... FAGET, Major du Régiment de la Cornette-Blanche, puis Capitaine de Carabiniers, marié à *N... de Ravy*, fille d'un Lieutenant-Colonel ;
2. Et MARTHE-HÉLÈNE, née le 15 Août 1719, mariée, le 27 Juillet 1767, à *Denis-Bernard-François Barally*, Conſeiller au Parlement de Paris.

Les armes : *d'azur, à trois poiſſons d'argent, poſés en bande, au chef de.... chargé de trois étoiles de.....*

FAGNIER DE VIENNE. Il eſt parlé de cette famille dans l'*Armorial gén. de France,* tom. I, part. I, p. 226, & dans le *Mercure* du mois de Juin 1735, pag. 1437. Elle remonte à

GUILLAUME FAGNIER, Seigneur de Roméсourt, qui fut Capitaine de Cuiraſſiers dans le Régiment du Comte de la Roche, ſuivant un contrat d'acquiſition du 4 Septembre 1484. Il eut pour fils :

CLAUDE FAGNIER, Seigneur de Jaudreville, Capitaine de Gens de pied dans le Régiment de Norvac, qui eut pour enfans :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. Et NICOLAS, Ecuyer, Seigneur de la Malmaiſon.

FRANÇOIS FAGNIER, Ier du nom, fut marié à *Perrette Bugot,* dont vint :

FRANÇOIS FAGNIER, IIe du nom, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Préſident en l'Election de Châlons, qui épouſa *Marguerite Braux,* & en eut

FRANÇOIS FAGNIER, IIIe du nom, Ecuyer, Avocat au Parlement, mort à l'âge de 24 ans. Il avoit épouſé, en 1619, *Eliſabeth de Paris,* dont :

THIERRY FAGNIER DE VIENNE, Ecuyer, Seigneur des Conardins & de Mouſſy, qui épouſa, le 29 Avril 1657, CLAUDE FAGNIER, fille de FRANÇOIS FAGNIER, & de *Claude Caillet.* Ses enfans furent :

1. GEORGES-THIERRY, qui ſuit ;
2. Et MARGUERITE-THÉRÈSE, femme de *Nicolas Oudan*, Ecuyer, Seigneur de Montmareon, dont :

MARIE-ANNE OUDAN, alliée, le 13 Juin

1718, à *Michel d'Aumale*, Vicomte du Mont-Notre-Dame.

Georges-Thierry Fagnier de Vienne, Ecuyer, Seigneur du Breuil & de Villepré, des Conardins & de Glatigny, Lieutenant-Général au Bailliage & Siège Préfidial de Châlons, le 3 Mars 1697, fut maintenu dans fa Nobleffe, le 15 Février 1699, & mourut en Mai 1755. Il avoit époufé, 1° le 9 Décembre 1690, *Marie le Duc*, fille de *Pierre le Duc*, Seigneur de Compertrix; 2° le 5 Décembre 1693, *Anne Braux du Sorton*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur du Sorton, Confeiller du Roi, premier Préfident au Bureau des Finances de Châlons, & d'*Ifabelle le Gorlier de Verneuil*; & 3° le 4 Avril 1718, *Catherine-Madeleine le Gorlier de Verneuil*, morte à Paris le 17 Mars 1740, fille de *Claude le Gorlier*, Ecuyer, Seigneur de Braux & de Sainte-Cohière, & de *N... de Chatillon*. Il n'a eu des enfans que du fecond lit, qui font:

1. Claude-Thierry-Nicolas Fagnier de Vienne, Ecuyer, Seigneur du Breuil & de Villepré en Brie, a été Garde de la Marine au département de Breft, puis Capitaine dans le Régiment de Forez, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis;
2. Jean-Thierry, Prêtre, Chanoine & Grand-Vicaire du Diocèfe de Châlons, puis Confeiller-Clerc au Parlement de Paris, reçu le 21 Janvier 1733;
3. Pierre-Emmanuel, fucceffivement Garde de la Marine & Enfeigne des Vaiffeaux du Roi;
4. Et Anne-Claude-Marie, Chanoineffe en l'Abbaye Royale de Blesle.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à un chevron d'or, chargé de 2 lions de gueules affrontés, accompagné de 3 molettes d'éperon d'or, 2 en chef & 1 en pointe*, qui eft de Fagnier; *& aux 2 & 3 de gueules, à un dragon d'or aîlé de même*, qui eft de Braux.

FAGUET, Ecuyer, Sieur du Montbert, en Normandie, Election de Lifieux, porte: *de gueules, à trois flèches d'argent, une pofée en pal, & les deux autres en fautoir.*

FAILLE (de la), en Languedoc: noble & ancienne famille qui fubfifte en trois branches, dont une à Anvers, avec le plus grand éclat, dans les defcendans de

N... de la Faille, Grand-Bailli de Gand, Chancelier de la Toifon-d'Or, qui reconnut pour fon parent *noble* Germain de la Faille, V^e^ du nom, en 1687, immédiatement après la publication de fon premier volume des *Annales de Touloufe*, à l'occafion duquel il lui écrivit, en qualité de *parent*, des Lettres de félicitation.

Et la troifième, depuis plus de trois fiècles à Vignonet, au Diocèfe de Saint-Papoul, fuivant les actes que produifit ce célèbre Annalifte, par lefquels il paroît que le dérangement de la fortune de cette branche pourroit bien être la feule caufe de la roture dont on a taxé cette famille pour le tems qui a précédé le Capitoulat dudit Germain de la Faille, V^e^ du nom.

Quoi qu'il en foit, il eft conftant que cette branche a toujours porté *mêmes armes* que les deux autres, & qu'elle avoit pour tige:

Noble N... de la Faille, qui eut de fa femme, dont on ignore le nom, entr'autres enfans:

1. Arnaud, qui fuit;
2. Et Germain, lequel vivoit encore en 1500 & 1509.

Noble Arnaud de la Faille, Seigneur de Monferrand, & de la Baftide-d'Anjou, vivoit en 1500 & ès-années fuivantes, qu'il vendit ces deux terres à noble *Pierre d'Eftample*, Secrétaire du Roi de Navarre. Il eft qualifié dans ces actes de *noble*, &c. Ses enfans furent:

1. Germain, qui fuit;
2. Et Guillaume, dont on ignore le fort.

Noble Germain de la Faille, Ier du nom, Seigneur de la Folcarde & de Caneville, vendit cette dernière terre à *Raymond Marion*, & eut entr'autres enfans:

1. Pierre, qui fuit;
2. Et Raymonde, mariée à noble *Vital de Polaftron*, en 1557.

Noble Pierre de la Faille, Seigneur de la Folcarde, fut marié 1° à *Delphine de Suberne*; & 2° à *Reine de Rigaud*. Il eut du premier lit:

1. Jean, Seigneur de la Folcarde, qui vendit cette terre à *Michel de Charles*, & un fief dans les caffes à *André d'Albouy*. On ne lui connoît poftérité.

Et du fecond lit vinrent:

2. Grégoire, qui fuit;
3. Germain, dont on ignore le fort;

4. Autre JEAN, dit *le jeune*, qui acheta le fief des Andrats, & épousa *Miramonde de Poastron*, dont il eut :
   1. PIERRE, Avocat, marié à *N... Alizard*, dont il a laissé postérité, éteinte ;
   2. & 3. Autre PIERRE, & PIERRE-BALTHASAR, morts sans alliances ;
   4. CLAIRE, mariée à *Paul Laurens ;*
   5. Et JEANNE, femme de *Bernard de Raimond ;*
5. Et PEIRONNE, mariée à noble *Germain de Vernhès*, Seigneur de Montferrand & de la Bastide, d'une très-ancienne famille, maintenue plusieurs fois dans sa noblesse, & éteinte depuis peu dans la personne de *Pierre de Vernhès*, Conseiller au Sénéchal de Lauraguais.

Noble GRÉGOIRE DE LA FAILLE épousa *Jeanne d'At*, veuve de noble *Arnaud la Marque*, dont

1. JEAN-PIERRE, qui suit ;
2. Et GERMAIN, père de
   Noble GRÉGOIRE DE LA FAILLE, mort sans alliance.

Noble JEAN-PIERRE DE LA FAILLE, Avocat du Roi au Sénéchal de Lauraguais, épousa *Jeanne de Ménard*, de laquelle il eut :

1. GERMAIN, qui suit ;
2. Et JACQUETTE, alliée avec *Pierre de Baillot.*

Noble GERMAIN DE LA FAILLE, IIe du nom, né à Castelnaudary le 20 Octobre 1616, après avoir fait ses études à Toulouse, fut pourvu, au mois de Février 1638, de la charge d'Avocat du Roi au Présidial de Castelnaudary ; accompagna en 1646, en qualité de *Procureur du Roi, M. de la Ferrière*, Intendant de Montauban, chargé par la Cour de se rendre en Rouergue, pour y apaiser la révolte des *Croquans ;* se démit de sa charge d'Avocat du Roi en 1655, ayant été élu Syndic de la ville de Toulouse, & y mourut le 12 Novembre 1711, au commencement de sa 96e année, Doyen des anciens Capitouls de la ville. Il avoit été 4 fois élevé au Capitoulat, ce qui lui ayant donné lieu de fouiller dans les Archives de la ville, il entreprit de composer les *Annales de Toulouse*, dont le premier volume parut en 1687, & le second en 1701. Il avoit composé, en 1667, une *Dissertation sur la Noblesse des Capitouls*, qu'il augmenta depuis, & dont il donna une 3e *édition*, sous le titre de *Traité de la Noblesse des Capitouls de Toulouse*, auquel il ajouta de savantes *Remarques* & un *Catalogue* curieux de plusieurs *nobles & anciennes Familles, dont il y a eu des Capitouls depuis la réunion du Comté de Toulouse à la Couronne.* L'Académie des *Jeux Floraux* l'avoit choisi, en 1694, pour son Secrétaire perpétuel, dont il fit, pendant plus de 16 ans, les fonctions avec honneur. (Voy. Moréri, édition de 1759, tom. V, p. 23.) Il ne laissa, de son mariage, avec *Jeanne le Bouscher*, sa femme, qu'une fille,

ANNE DE LA FAILLE, qui épousa *Jean de Domère*, Conseiller au Sénéchal de Toulouse, héritier des biens de cette branche.

FAILLY, en Picardie & en Champagne : *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de 3 haches d'armes de même.*

FAIRE, famille de Poitou, de laquelle étoit MARIE DE LA FAIRE DU BOUCHAUD, née le 4 Mars 1673, & reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1686. Elle prouva qu'elle descendoit de JACQUES DE LA FAIRE, Seigneur de Pont, qui vivoit, en 1476, avec *Catherine de Pont*, sa femme.

Les armes : *de gueules, à la bande d'argent.*

* FALAIS ou FALLEZ, Baronnie dans le Brabant, érigée en *Comté*, par Lettres des Archiducs ALBERT & ISABELLE, du 8 Février 1614, en faveur de HERMAN DE BOURGOGNE, Seigneur de Brédam, issu de BAUDOUIN, bâtard de Bourgogne, Seigneur de Falais, fils naturel de PHILIPPE LE BON, Duc de Bourgogne, auquel l'Empereur MAXIMILIEN Ier avoit fait don, en 1501, de la Seigneurie de Falais. Cet HERMAN mourut le 16 Juillet 1626, laissant d'*Yolande de Longueval*, deux fils qui furent Jésuites, & quatre filles, dont l'aînée, MARGUERITE DE BOURGOGNE, porta le Comté de *Falais* à son mari *Hugues*, Comte *de Noyelles.* Voyez NOYELLES.

Il est parlé des Seigneurs de *Falais* & des Seigneurs de *Brédam*, dans les *Grands Officiers de la Couronne*, tom. I, page 261 & suiv. Les Seigneurs de *Falais* portoient : *d'or, à l'écu de Bourgogne, mis en sautoir ;* & les Seigneurs de *Brédam*, sortis des Seigneurs de Falais, portoient : *écartelé, aux 1 & 4 de* BOURGOGNE MODERNE ; *aux 2 & 3 de* BOURGOGNE ANCIEN ; *& sur le tout* DE FLANDRE ; *au sautoir d'argent mis en barre, brochant sur le tout.*

* FALAISE, nom d'une Ville de la Baffe-Normandie, Diocèfe de Séez, & d'une ancienne Nobleffe éteinte, connue dès le XI[e] fiècle, & qui a donné, en 1562, une Abbeffe de Vignats, Diocèfe de Séez, dans la perfonne de CHARLOTTE DE FALAISE.

FALANTIN, dans le pays de Foix, famille maintenue dans fa Nobleffe, le 3 Août 1701, par M. le Gendre de Lormoy, Intendant de Montauban. Elle fubfifte dans

FRANÇOIS FALANTIN, Seigneur de Sentenac, qui a fervi dans les Moufquetaires depuis le 17 Décembre 1721, jufqu'au 24 Décembre 1730, & a époufé, le 28 Janvier 1740, *Marie-Claire de Comminges*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Sieuras, & de *Philiberte de Montaut*. Il a de ce mariage:

1. RENÉ-HONORÉ, né le 24 Septembre 1741, admis dans la Compagnie des Gentils-hommes Gardes de la Marine en 1757;
2. LOUIS, né le 26 Février 1745, Lieutenant dans le Régiment d'Auvergne;
3. JEAN-FRANÇOIS, né le 15 Février 1746, mort Lieutenant dans le même Régiment;
4. Et ROGER-AUGUSTIN, né le 19 Septembre 1748, Eccléfiaftique.

Les armes: *d'argent, à un pin de finople, portant de chaque côté une pomme de pin d'or.* (Voyez l'*Armorial général de France*, reg. V, part. I.)

FALCONIÉRI, Maifon originaire de Florence, qui a donné un Cardinal Archevêque de Thèbes, dans LÉLIO FALCONIÉRI, mort en 1648, & un autre Cardinal, créé fous le Pape BENOÎT XIII, le 11 Septembre 1724, dans ALEXANDRE FALCONIÉRI, né le 8 Septembre 1657, & mort à Rome le 26 Janvier 1734. La Bienheureufe JULIENNE FALCONIÉRI étoit de cette Maifon, & ALEXIS FALCONIÉRI, fon oncle, l'un des Fondateurs de l'Ordre des Servites, l'avoit formée de bonne heure à la piété. Voyez Moréri.

FALCOZ ou FALCONIS DE LA BLACHE, ancienne famille du Dauphiné, qui a donné fix Chevaliers de Malte, dont il eft parlé dans le Nobiliaire de cette Province, par Guy Allard; dans l'*Hiftoire de Malte*, par l'Abbé de Vertot, & ailleurs. Faute de Mémoire, voici ce que nous apprend une fimple notice que nous en avons:

JACQUES DE FALCOZ-LA-BLACHE, qui vivoit en 1447, époufa *N... de Vaince*, originaire de Provence. Son fils,

ANDRÉ, fut père de

NICOLAS DE FALCOZ, Seigneur de la Maifonfort de la Blache, qui tefta en 1567. Il avoit époufé, le 8 Février 1539, *Madeleine de Lattier*, originaire du Dauphiné, mère de

AIMAR DE FALCOZ-LA-BLACHE, qui tefta en 1610, & avoit époufé, le 12 Octobre 1675, *Louife de Vallin*, dont il eut:

1. JOACHIM, qui fuit;
2. Et ANNIBAL, Colonel du Régiment du Connétable *de Lefdiguières*, qui fe trouva au fiège de Puycerda en Catalogne, auteur de la branche du *Métral*, éteinte.

JOACHIM DE FALCOZ-LA-BLACHE s'allia, le 26 Août 1616, à *Ifabeau de Fay-de-Gerland*, d'une ancienne famille du Velay & du Vivarais, & tefta en 1657. Ses enfans furent:

1. ALEXANDRE, qui fuit;
2. PIERRE;
3. Et JEAN, Chevalier de Malte, fait Efclave à Tunis, & mort de fes bleffures.

ALEXANDRE DE FALCOZ, Seigneur de la Blache, de Nerpol, Baron de Jarcieu dans le Viennois, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de l'Alteffe, qui étoit celui du Cardinal de Mazarin, fe retira du fervice à caufe de fes bleffures. Il acquit, vers l'an 1670, d'Armand, Marquis de Saint-Chamont, la Baronnie d'Anjou en Dauphiné, dont il obtint de nouveau l'érection en *Comté*, pour lui & fes defcendans mâles & femelles, par Lettres du mois d'Août 1679, enregiftrées le 4 Juillet 1681. Il tefta en 1688, & avoit époufé *Gabrielle de Lévis-Châteaumorand*, de laquelle il eut:

VICTOR, qui fuit;
Deux autres garçons, Capitaines de Cavalerie dans le Régiment du Vieux Cayeux;
Une fille mariée au Marquis *d'Haraucourt*, d'une ancienne Maifon de Lorraine, Seigneur de Saint-André;
Une autre, femme du Marquis *de Vallin;*
Deux autres, Religieufes, l'une à l'Abbaye de Bons en Bugey, dont elle fut enfuite Abbeffe; & la feconde, Religieufe de l'Abbaye de Saint-Juft à Romans en Dauphiné, & enfuite Abbeffe de la grande Abbaye de Bouffe en Languedoc.
Les autres enfans font morts en bas âge.

VICTOR DE FALCOZ-DE-LA-BLACHE, Comte d'Anjou, Seigneur de Nerpol, Bellegarde &

Pouſſieu, fut reçu Page de la Grande-Ecurie du Roi en 1696, & entra euſuite au ſervice où il reſta fort long-tems. Il épouſa 1° *Louiſe de Boz de Solignac*, d'une ancienne Nobleſſe du Vivarais; 2° ſans enfans *Françoiſe du Puy de Murinais*, d'une Maiſon qui a donné un des premiers Grands-Maîtres de Malte. Il eut du premier lit:

1. Alexandre-Laurent-François, qui ſuit;
2. Et Louise-Gabrielle, mariée à *Claude de Murat*, Marquis de l'Eſtang, Préſident à Mortier au Parlement de Dauphiné.

Alexandre-Laurent-François de Falcoz-de-la-Blache, Comte d'Anjou en Dauphiné, Baron de Jarcieu, Seigneur de Bellegarde, Pouſſieu & Nerpol, fut d'abord Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Saſſenage, deux ans après Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Lévis, & enſuite Colonel du Régiment Royal, Dragons. Il s'eſt retiré du ſervice après avoir été fait Brigadier des Armées du Roi, & a eu de ſon épouſe *Michelle de Roiſſy*, nièce de feu *N... Paris du Verney* & de Montmartel:

1. Laurent-Alexandre-François, qui ſuit;
2. N..., mort aux études;
3. Et N...., Capitaine au Régiment de ſon frère.

Laurent-Alexandre-François de Falcoz-de-la-Blache, d'abord Capitaine au Régiment Royal, Dragons, aujourd'hui Colonel du même Régiment ſur la démiſſion de ſon père, eſt Brigadier des Armées du Roi. On ignore s'il eſt marié.

Les armes: *d'azur, au faucon d'argent, jets & ſonnettes de même*. Supports: *deux ſauvages*. Deviſe: *Semper in altum*.

FALGUEROLLES, famille noble établie aujourd'hui dans le Diocèſe de Caſtres, au Haut-Languedoc, & qui l'étoit autrefois dans le Château de Falguerolles, Paroiſſe de Colognac, alors du Diocèſe de Nîmes, & à préſent de celui d'Alais. Le Château de ce nom a été détruit & incendié, avec tout ce qui s'y trouva renfermé, pendant les guerres civiles. Ce fait eſt prouvé par un Arrêt du Conſeil du 7 Février 1624, donné en faveur de Joseph de Falguerolles & de ſes frères, qui les maintient dans leur nobleſſe, & atteſte que leurs titres ont péri dans l'incendie de ce Château. Le plus ancien de cette famille, dont on ait connaiſſance, eſt

I. Etienne de Falguerolles, Seigneur dudit lieu, qui fit ſon teſtament le 4 Septembre 1530, & nomme dans cet acte, *Catherine de Laverſa*, ſa femme, de laquelle il déclare en avoir eu:

1. Hippolyte, qui ſuit;
2. Claude;
3. 4. & 5. Jeanne, Marguerite & Catherine.

II. Hippolyte de Falguerolles teſta le 2 Septembre 1569. Il paroît par cet acte, qu'il avoit épouſé *Charlotte de Vignolles de Saint-Bonnet*. Il y fait héritier Sauveur, ſon fils aîné, laiſſe des legs à ſes autres enfans, & en cas que ſon aîné meurt ſans poſtérité, il ſubſtitue ſes biens à Claude, ſon ſecond fils, à condition qu'il fera ſa réſidence ordinaire au Château de Falguerolles. Ses enfans furent:

1. Sauveur, qui ſuit;
2. Claude, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après;
3. & 4. André & David;
5. Et Isabeau.

III. Sauveur de Falguerolles, Seigneur dudit lieu, fit ſon teſtament le 22 Avril 1588, dans lequel il inſtitue ſes héritiers, la Dame *de Foulquier*, ſa femme, & ſon fils, qui ſuit.

IV. David de Falguerolles, Seigneur dudit lieu, fit ſon teſtament le 31 Août 1644. Il avoit épouſé *Marguerite de Valet*, qu'il fait héritière de ſes biens, à condition qu'elle les remettra à ſon fils aîné. Il nomme dans ſon teſtament ſa femme & ſes enfans, ſavoir:

Jean, qui ſuit;
Jacques;
Et Henri.

V. Jean de Falguerolles, Seigneur dudit lieu, épouſa, par contrat du 25 Janvier 1646, *Claire de Tourtoulon-de-Valeſcure*, dont il eut:

1. David, mort jeune;
2. François, Capitaine de Cavalerie dans Royal-Rouſſillon, qui quitta le ſervice de France, lors de la révocation de 'Edit de Nantes, en 1697, & paſſa en Hollande, où il mourut ſans poſtérité;
3. Et Jean, qui paſſa auſſi dans les pays étrangers.

SECONDE BRANCHE.

III. Claude de Falguerolles, ſecond fils d'Hippolyte, & de *Charlotte de Vignolles de Saint-Bonnet*, fut Miniſtre réformé de l'Egliſe de Nîmes, & fit ſon teſtament le 27 Avril

1586, où il nomme ses enfans, qu'il déclare avoir eu de son mariage avec *Jeanne de Verchant*, savoir :

1. PIERRE;
2. JEAN;
3. JACQUES;
4. PAUL, qui suit;
5. ANDRÉ, marié, par contrat du 25 Mai 1624, à *N... d'Artoul*, dont deux filles :
   JEANNE, mariée, le 26 Septembre 1657, à GUILLAUME DE FALGUEROLLES, fils de GUILLAUME, Ier du nom, & d'*Elisabeth de Marbaut*, dont il sera parlé ci-après;
   Et JACQUETTE DE FALGUEROLLES.
6. GUILLAUME, Ier du nom, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après ;
7. 8. & 9. JEANNE, ANNE & ISABEAU.

IV. PAUL DE FALGUEROLLES, Maître des Requêtes de la Reine-Mère, par Provisions du 26 Mai 1634, eut d'*Isabeau de Barjac*, son épouse,

V. GUILLAUME DE FALGUEROLLES qui épousa, par contrat du 8 Décembre 1644, *Isabeau de Bucs*, dont :

1. JOSEPH, qui suit ;
2. PIERRE, dit *le Chevalier de Falguerolles*, Sous-Lieutenant au Régiment de Picardie, par Lettres du 15 Février 1672, Lieutenant dans le même Régiment, par Lettres du 1er Novembre 1674, & Capitaine par Brevet, du 1er Novembre 1677;
3. Et GASPARD, Lieutenant dans le Régiment de Picardie.

VI. JOSEPH DE FALGUEROLLES, Capitaine dans le Régiment de Picardie, par Commission du 28 Septembre 1672, commanda en Provence un Bataillon du même Régiment, de 3000 hommes d'Infanterie, campés aux Isles d'Hyères. Il commanda aussi au Fort de Melazzo à Messine.

TROISIÈME BRANCHE.

IV. GUILLAUME DE FALGUEROLLES, Ier du nom, sixième fils de CLAUDE, & de *Jeanne de Verchant*, baptisé le 11 Septembre 1585, s'établit à Paris, & les enfans qu'il eut d'*Elisabeth de Marbaut*, qu'il avoit épousée, par contrat du 11 Avril 1630, partagèrent par portions égales. Ils furent :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. JACQUES, mort sans postérité ;
3. BLANCHE, mariée, par contrat du 18 Mai 1647, à *Pierre de Julieu*, Conseiller en la Chambre de l'Edit à Castres;
4. Et MADELEINE, mariée, par contrat du 12 Novembre 1654; à *Jacques de Lacger*, fils de *Jacques de Lacger*, & de *Marguerite de Neff*.

V. GUILLAUME DE FALGUEROLLES, IIe du nom de sa branche, Seigneur de Maurens, fut Avocat. Il rendit hommage au Roi pour sa terre de Maurens, le 9 Octobre 1664, & testa le 5 Mai 1665, en faveur de son fils aîné. Il avoit épousé, par contrat du 26 Septembre 1657, JEANNE DE FALGUEROLLES, fille d'ANDRÉ DE FALGUEROLLES, & de *N... d'Artoul*, dont:

1. JACQUES, mort jeune ;
2. LOUIS, qui suit;
3. Et MADELEINE, femme de *Claude-Thomas de la Barthe*.

VI. LOUIS DE FALGUEROLLES, Seigneur de Maurens, fut maintenu dans sa Noblesse par M. de Lamoignon de Basville, le 22 Mai 1702, & épousa, par contrat du 3 Septembre 1708, *Jeanne-Louise le Roi de la Fabrie*, & mourut en Septembre 1711, sans faire de testament, laissant sa femme enceinte d'un fils posthume, nommé

VII. GEOFFROY-LOUIS DE FALGUEROLLES, Seigneur de Gaudels, Roments, la Fabrie & Burlats, né en Janvier 1712, qui épousa, le 1er Août 1737, *Louise de Rotolp de la Devèze*, Dame de Lempaut, Saint-Germain & Auxillon, Dame en partie de la terre de Mazamet, & de la Baronnie d'Hautpoul & Hautpoulois, fille de *Louis de Rotolp*, Seigneur de Lempaut & de Saint-Germain, & de *Marguerite de Ligonnier*, dont:

1. FRANÇOIS-LOUIS, né le 1er Décembre 1746, entré dans la première Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, le 1er Février 1763, nommé Lieutenant de Roi de la Province de Languedoc aux départemens des Evêchés de Montpellier, Nîmes, Alais, Lodève, Port-de-Cette & Forts en dépendans, par la démission du Marquis de Castries;
2. LOUIS-JEAN-GODEFROY, né le 16 Novembre 1752, Lieutenant dans le Régiment de Touraine, Infanterie, le 20 Février 1768 ;
3. FRANÇOISE-MARGUERITE, née le 15 Décembre 1747;
4. HONORÉE-MADELEINE-ANTOINETTE, née le 11 Avril 1754;

Et d'autres enfans morts en bas âge.

Les armes: *d'argent, à l'aigle éployée de sable; au chef d'azur chargé de 3 molettes d'éperon d'or.*

Mémoire fourni & qu'on nous a dit avoir été dreſſé ſur titres, par M. Gaſtelier de la Tour, auteur du *Nobiliaire du Languedoc*.

FALLET. C'eſt une des plus anciennes & des plus illuſtres Maiſons d'Italie. On voit dans pluſieurs Auteurs qu'elle a contracté des alliances avec des Maiſons ſouveraines, & qu'elle avoit elle-même autrefois la ſouveraineté des terres qu'elle poſſède à préſent, comme il paroît par pluſieurs titres, & entr'autres par l'inveſtiture du 28 Septembre 1486, que l'on conſerve dans les archives de cette Maiſon, laquelle eſt de Guillaume Paléologue, Marquis de Montferrat, en faveur de Thibault de Fallet. On y lit que ce Thibault n'a jamais relevé d'aucune puiſſance du monde: *Alium Principem ſeu Potentatum de mundo non recognoviſſe*.

Petrino de Fallet, célèbre dans l'Hiſtoire, qui étoit Général des Armées du Roi Robert, & de Jeanne, première Reine de Naples, eſt celui qui a fait l'acquiſition de la terre *de la Mourre*, encore aujourd'hui poſſédée par les Seigneurs de cette Maiſon. Dans un acte du Roi Robert, du 29 Décembre 1342, qui ſe trouve enregiſtré à Naples, il eſt dit: *At quia nos in præfatâ venditione dictis de Falletis alienavimus, tranſtulimus & dedimus jura, & juriſdictiones omnes quæ nobis in dicto, Caſtro Murræ ſpectabant, etiam de regalibus altioris, & ſupremæ poteſtatis, quæ in eo poſſidebamus, nihil penitùs excluſo vel reſervato;* ce qui prouve que la ſouveraineté de la terre en queſtion a été cédée à Petrino de Fallet, & à tous ſes ſucceſſeurs.

La branche de cette Maiſon qui étoit dans le Royaume de Naples, obtint le privilège du *Seggio*, dont la Nobleſſe de ce pays-là eſt très-jalouſe, l'accordant très-rarement aux Etrangers qui vont s'établir parmi eux, & l'original de ce privilège ſe trouve dans les Archives de la ville de Naples. Cette branche s'eſt éteinte, mais cette Maiſon ſubſiſte encore en pluſieurs autres.

Théodore de Fallet, Duc de Cannalonga, fils puîné de Jérôme de Fallet, Marquis de Caſtagnole, a épouſé, en 1724, la fille aînée de feu Hyacinthe de Fallet, Duc de Cannalonga, & Régent Collatéral du Royaume de Naples.

Charles-Louis de Fallet, Marquis de Barol, &c., avoit épouſé *Chriſtine de Birague*, de la branche des Comtes de *Viſque*, Maiſon connue en Italie & en France par ſon ancienneté & ſes illuſtrations. De ce mariage ſont iſſus:

1. Jérôme, qui ſuit;
2. Antoine, Jéſuite, qui a été Viſiteur général dans le Royaume de Sardaigne, & enſuite Provincial de la Province de Milan, s'étant attiré dans ces divers emplois l'eſtime univerſelle;
3. Jean-Joseph-Raoul-Constance, ci-devant Aumônier du feu Roi de Sardaigne, enſuite Archevêque de Cagliari, & Primat des Royaumes de Sardaigne & de Corſe. Il fut nommé à cet Archevêché en 1727, par le Roi Victor, & ſacré à Turin la même année, & non à Rome, comme il eſt dit par erreur dans Moréri;
4. Octave, Comte de la Roquette, mort des bleſſures qu'il reçut en 1690, à la bataille de Staffarde;
5. Jean-Baptiste, Marquis de Cavatour, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi de Sardaigne, qui a ſervi avec diſtinction dans les Dragons pendant toute la guerre d'Italie en 1734;
6. Théodore, Commandeur des Ordres de Saint-Maurice & de Saint-Lazare, & Maréchal-de-Camp dans les Armées de Sa Majeſté Sarde;
7. Joseph, Colonel du Régiment de Saluces, Infanterie, qui a ſervi, ainſi que ſon frère, dans les guerres de Piémont & de Sicile; à cette dernière il a été bleſſé & fait priſonnier. Ces deux derniers ſe ſont diſtingués par leur valeur & leur conduite à tous les ſièges & aux batailles où ils ſe ſont trouvés, & principalement à celle de Guaſtalla; Joseph y a été bleſſé, & ſon Régiment s'y eſt ſignalé;
8. Et Christine, mariée à *François*, Marquis *de Moſſi*, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi de Sardaigne, d'une Maiſon diſtinguée dans le Montferrat.

Jérôme de Fallet, Marquis de Caſtagnole, de Barol & de Cavatour, Comte de la Roquette, Palafée, Seigneur de la Volte & autres Terres dans le Piémont & dans le Montferrat, &c., naquit le 9 Novembre 1669. Il entra dans le ſervice à l'âge de 20 ans, & ayant paſſé ſucceſſivement par divers emplois dans les Dragons & dans les Gardes-du-Corps, il parvint au grade de Lieutenant-Général du Royaume de Sardaigne; il a donné dans toutes les occaſions des preuves de valeur & de zèle pour le ſervice du Roi ſon Maître. Après la

paix d'Utrecht, il fut nommé Gouverneur de Pignerol, ensuite il eut le Gouvernement du Duché de Montferrat; il le garda jusqu'en 1731, qu'il fut nommé Vice-Roi de Sardaigne, Capitaine-Général des Armées du Roi dans ce même Royaume, & Lieutenant-Général de Sa Majesté; il mourut le 5 Juillet 1735 à Cagliari, universellement regretté. Il a vaqué jusqu'aux derniers jours de sa maladie aux affaires de ce Royaume, qu'il a gouverné avec beaucoup de sagesse & de prudence. Il avoit épousé, en 1695, *Hélène-Mathilde de Provana de Druent*, d'une des plus illustres familles de Piémont, dont parle Guichenon & d'autres Historiens. Il a eu de ce mariage :

1. Octave, qui suit;
2. Théodore, Duc de Cannalonga ;
3. Et Hyacinthe, Chevalier de Malte, qui s'est trouvé aux batailles de Parme & de Guastalla.

Octave de Fallet, Marquis de Barol, a épousé, en 1730, *Marie-Madeleine de Caron-de-Saint-Thomas*, Dame du Palais de feu la Reine de Sardaigne, fille de *Joseph-Gaëtan de Caron*, Marquis de Saint-Thomas, premier Ministre d'Etat, & Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, & de *Victoire de Saluces*, première Dame d'honneur de la même Reine. De ce mariage sont nés deux garçons :

1. Charles-Jérôme, qui a été tenu sur les fonts de baptême par le Roi de Sardaigne, & par feu la Reine, son épouse ;
2. Et N... de Fallet.

Les armes : *d'azur, à une bande échiquetée d'or & de gueules de 3 traits*. Supports : *deux aigles*. Cri d'armes, ou devise : In Spe. (*Mercure de France*, du mois d'Août 1735, pag. 1873, & Moréri, au mot FALLET.)

FALLETANS ou FALETANS. Cette Noblesse, établie à Salins dès le commencement du XIV[e] siècle, dit l'Auteur de l'Histoire de cette Ville, tom. II, p. 137 & suiv. paroît avoir tiré son nom de la terre de *Falletans*, située dans le ressort du Bailliage de Dôle, & possédée, jusqu'au XV[e] siècle, par la branche aînée de cette Maison. Le plus ancien Seigneur de cette terre, rappelée dans les titres, est :

I. Renaud de Falletans, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de l'Etoile & de Saules, qui fit hommage, le jour de la Fête de Saint-Vincent de l'an 1269, à *Laure de Commercy*, veuve de *Jean*, Comte de Bourgogne, du Bois-de-la-Salle, & de ce qu'il avoit depuis le Château de Pymont jusqu'à Saules. Il vendit, l'an 1291, à *Perrenet de Rochefort*, le Meix d'un de ses sujets à Falletans, & eut de *Sibylle*, son épouse :

1. Etienne, qui suit;
2. Et Amey, auteur de la branche établie à Salins, rapportée ci-après.

II. Etienne de Falletans, Chevalier, Seigneur dudit lieu, fit alliance avec *Marguerite Cornu*, mentionnée dans le testament, de l'an 1342, de *Perrenin de la Loye*, dit *Cornu*, Damoiseau, son père; & dans celui d'*Etienne*, dit *Cornu*, Damoiseau, son frère, de l'an 1345. Il en eut :

Jean, qui suit;
Jacques & Béatrix.

III. Jean de Falletans, Damoiseau, Seigneur dudit lieu, nommé dans le testament de *Humbert de Rye*, Chevalier, de l'an 1361, eut de *Béatrix d'Aubigny*, son épouse,

IV. Jean de Falletans, Damoiseau, qui transigea, en 1367, avec *Jean de Rye*, Seigneur de Balançon. Il vivoit, en 1384, avec *Catherine*, sa femme, fille de feu *Etienne Guenet*, Ecuyer, suivant une Charte de la Chambre des Comptes de Dôle. Il en eut pour fille unique

Gillette, qui testa le 15 Juillet 1407. Elle étoit veuve du Seigneur d'*Aubigny*, & choisit sa sépulture dans la Chapelle Saint-Nicolas de l'Eglise de Pesmes. Elle institua, pour ses héritiers, *Jean* & *Marguerite*, enfans de feu *Guy d'Aubigny*, son fils.

PREMIÈRE BRANCHE.

II. Amey de Falletans, Ecuyer, second fils de Renaud, Seigneur de Falletans, Chevalier, se fixa à Salins. Il aliéna, en 1317, en faveur d'Amey de Montagu, Chanoine de Besançon, un quartier & demi de Muire qu'il percevoit sur les salines, & avoit épousé une Dame nommée *Marguerite*, qui se remaria avec *Gérard de Palouset*, de Salins. Etant veuve de ses deux maris, elle testa le Jeudi d'après la Fête de la Toussaint de l'an 1341, élut sa sépulture dans l'Eglise de Saint-Maurice de Salins, & institua pour ses héritiers, dans la moitié de ses biens, ses enfans, savoir :

1. Humbert, qui suit;

2. Guillemette, femme d'*Etienne*, dit *Ferroillat;*
3. Gérarde, épouſe de *Jean Vauchard;*
4. Isabelle de Falletans, veuve de *Jacques de l'Aule;*
5. Et Renaud de Palouset, qu'elle eut de ſon ſecond mari, inſtitué héritier dans l'autre moitié de ſes biens.

III. Humbert de Falletans, Chevalier, nommé en cette qualité dans les Lettres-Patentes de *Béatrix*, Comteſſe de Flandre & de Bourgogne, du 18 Février 1377, étoit mort dans le même tems, ſuivant les mêmes Lettres qui font mention des biens féodaux qu'il avoit poſſédés lorſqu'il vivoit à Salins & à la Loye, près de Dôle. Il fut père de

IV. Moroux de Falletans, Ecuyer, qui fut témoin, l'an 1348, du teſtament de *Jean de Myon,* Damoiſeau, & laiſſa, de ſon épouſe, *Marie*, fille de *Jean de Malpertuis,* Ecuyer, & d'*Iſabeau de Palouſet,*

1. Etienne, qui fuit;
2. Hugues, marié à *N... Belin*, ſœur de *Jean Belin*, de Pontarlier, Chanoine de Beſançon & Archidiacre de Salins, de laquelle il eut:
   1. Jean, qui fut témoin du teſtament de *Guy de Nyellièr*, de Salins, en 1422, & eut trois garçons:
      - Pierre, Ecuyer, qui vivoit, en 1484, avec *Marie Arnaud*, ſa femme, veuve de *Jean de l'Aule*, Ecuyer;
      - Humbert, mentionné avec ſes frères dans un Arrêt du Parlement de Dôle de l'an 1460;
      - Et Jean.
   2. Guillaume, qui fut légataire dans le teſtament de *Hugues Belin*, ſon oncle maternel, de l'an 1410. Il eut de *Jeannette Deſchamps*, ſon épouſe, une fille unique:
      - Jeanne, mariée à *Thibaud Portier*, de Lons-le-Saulnier, Ecuyer.
   3. Et Alix, femme de *Jean de Nyellier*, Licencié ès Lois.
3. & 4. Guillaume & Marguerite.

V. Etienne ou Etevenin de Falletans, Damoiſeau, fut exécuteur, en 1394, des dernières diſpoſitions de *Jean de Neiʒet,* Ecuyer. Il épouſa 1° *Anne de la Chaux,* fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne d'Uſie*; & 2° *Marie Quanteau,* fille de *Jean Quanteau,* de Salins, & de *Jeannette Lanternier.* Du premier lit vinrent:

1. Etienne, qui fuit;
2. Jean, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après;
3. Autre Jean, Chevalier de Rhodes;
4. Bienaventureux, Chanoine de Saint-Michel de Salins, qui teſta le 20 Août 1469, choiſit ſa ſépulture dans l'Egliſe de Notre-Dame de Salins au tombeau de ſes père & mère, fit des legs à tous les enfans de ſes frères & ſœur, inſtitua héritier Ferry de Falletans, ſon neveu, & chargea de l'accompliſſement de ſes volontés Jean Rolz, Chanoine de Saint-Michel, & Jean de Guierche, Bourgeois de Salins;
5. Gérarde, qui teſta le 1er Septembre 1440, & fut inhumée dans l'Egliſe de St.-Etienne de Beſançon. Elle avoit épouſé *Jean le Poupet*, qui fut, à cauſe d'elle, Seigneur de la Chaux, dont entr'autres fils, *Jean le Poupet*, Evêque de Châlon-ſur-Saône.

Et du ſecond lit il eut:

6. Et Ferry, Ecuyer, allié à *Marguerite*, fille de *Huguenin Vauchard.*

VI. Etienne de Falletans, Damoiſeau, épouſa *Jeanne*, fille de *Thibaud de la Rochelle*, dit de *Neufchâtel*, Chevalier, & de *Jeanne de la Verpillière*, nommée avec ſon mari dans le teſtament de *Marguerite d'Echenoʒ-le-Sec*, ſon aïeule, veuve de *Gérard de la Rochelle*, Damoiſeau, du 7 Janvier 1421. De ce mariage ſortirent:

1. Ferry, qui fuit;
2. & 3. Pierre & Jean;
4. Gérarde, femme de *Henri de Bannanʒ*, Ecuyer;
5. Nicole, épouſe de *Jean Jouard*, Docteur ès-Loix, Chevalier en armes, Préſident des Parlemens de Bourgogne;
6. Jeanne, alliée à *Huguenin Saiget*, de Salins;
7. Huguette, femme de *Guillaume de Monflans*, Ecuyer;
8. Simonnette, mariée à *Jean le Marnier*, & mère de *Hugues le Marnier*, Chevalier, Préſident du Parlement de Dôle;
9. Et Philiberte, Religieuſe à l'Abbaye de Migennes.

VII. Ferry de Falletans, Ecuyer, fut du Tournois de Valladolid en 1500, & eut de ſon mariage avec *Jeanne Bonvalot,* de Beſançon,

VIII. Bienaventureux de Falletans, Ecuyer, légataire de Bienaventureux de Falletans, ſon grand-oncle, Chanoine de Saint-Michel de Salins, par ſon teſtament de l'an

1469. Il fut député, par la ville de Salins, vers Louis XI, pour le détourner du projet qu'il avoit conçu de détruire cette ville qui lui avoit résisté. Il épousa *Claudine de Gilley*, fille de noble *Jean de Gilley*, & de *Jeanne de Noseroi*. Elle testa le 8 Novembre 1536, étant veuve de noble *Nithier Patornay*, son second mari. Elle eut du premier lit:

1. Philippe, Ecuyer, Seigneur de Montaine, qui se distingua au Tournois que *Philibert de Châlon*, Prince d'Orange, donna à son Château de Noseroi en 1519. Il testa à Salins le 27 Juin 1540, ordonna que son corps fut inhumé dans la Chapelle des 11000 Vierges de l'Eglise de Notre-Dame, auprès de son père & de ses prédécesseurs, fit un legs de sa terre de Montaine à Erard de Falletans, son neveu, auquel il substitua Antoine de Falletans, frère d'Erard, fit d'autres legs en argent à César, Etienne & Jeanne, ses enfans naturels; & disposa du reste de ses biens en faveur de Jean de Falletans, son frère puîné;
2. Jean, qui suit;
3. Pierre, Chanoine de Saint-Michel & de Saint-Maurice de Salins;
4. Jeanne, femme de noble *Claude Patornay*;
5. Et Jeannette, épouse de *Pierre Trousset*, Ecuyer, Seigneur de Vauferrand.

IX. Jean de Falletans, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, Saint-Cyr, le Serron, Bouan & Falletans en partie, du Conseil de l'Empereur Charles V, dont il mérita la confiance par son zèle & son attachement, reprit en fief de ce Prince, le 26 Juin 1532, dix charges de sel qu'il percevoit sur les salines de Salins, & l'an 1538 la moitié de la terre de Saint-Cyr. Il testa dans son Château de Villeneuve le 13 Octobre 1545, institua héritiers ses deux fils, & commit l'exécution de ses dernières volontés à *Claude de la Villette*, Chevalier, Seigneur dudit lieu; à *Pierre de Moureaul*, Ecuyer, Seigneur de Beauregard; à *Pierre Trousset*, Ecuyer, Seigneur de Vauferrand, ses beaux-frères, & à *Philippe Guierche*, Ecuyer, Seigneur de Chenèvres, son cousin. Il avoit épousé 1° *Marguerite de Guigonnard*; & 2° *Marguerite de la Villette*. Il eut du second lit:

1. Erard, qui suit;
2. Antoine;
3. 4. & 5. Marguerite, Louise & Anne.

X. Erard de Falletans, Ecuyer, Seigneur de Montaine, eut cette terre avec des fiefs aux Arsures, Chaux, Charcenne & Aresches, par le testament de Philippe de Falletans, son oncle, de l'an 1540. Il fit le sien à Salins le 13 Mars 1579, par lequel il élut sa sépulture dans l'Eglise de Saint-Maurice de cette ville, au tombeau de ses prédécesseurs, légua l'usufruit de ses biens à *Claudine de Grospin*, donna à chacune de ses deux filles, Marguerite & Danielle, 1500 livres, institua son héritier Jean-Baptiste, son fils aîné, qui suit, & commit le soin de faire exécuter ses volontés à Jean de Gilley, Ecuyer, Seigneur de Marnoz.

XI. Jean-Baptiste de Falletans, Ecuyer, Seigneur de la Tour, de Falletans, Montaine, Busy, Larnod, &c., épousa, par traité du 29 Mai 1593, *Françoise de Saint-Mauris*, veuve de *Marc d'Aigremont*, Seigneur de Busy, & fille de *Nicolas de Saint-Mauris*, Ecuyer, & de *Marguerite de Champanois*. Cette Dame fut héritière d'*Antoine-François d'Aigremont*, son fils, mort sans postérité vers l'an 1607, & laissa de son second mari:

1. Jean-Baptiste, qui suit;
2. Marguerite, alliée à *Bénigne de Montureux*, Ecuyer, Seigneur de Menotey;
3. Anne, femme de *Claude-Cécile de Pontarlier*;
4. Et Catherine, mariée à *Jean-Baptiste de Montureux*, Co-Seigneur de Menotey.

XII. Jean-Baptiste de Falletans, IIe du nom, surnommé le jeune, Seigneur de la Tour, de Falletans, Busy, &c., testa le 27 Janvier 1630, étant attaqué de la peste, dont il mourut peu de tems après. Il avoit épousé, le 22 Février 1622, *Françoise de Jouffroy*, fille de *Thomas de Jouffroy*, Ecuyer, Seigneur de Marchaux, & d'*Anne de Jouffroy*, & eut pour enfans:

1. Claude-Louis, qui suit;
2. & 3. Antoine & Jean-Baptiste;
4. Claude-Françoise, morte jeune;
5. Et Claire, femme de *Claude-Joseph Guilloz*, Ecuyer, Seigneur de Montmirey.

XIII. Claude-Louis de Falletans, Chevalier, Seigneur de Thieffrans, Busy, Larnod, &c., rendit de grands services au Roi d'Espagne dans le tems de la guerre que les François portèrent dans le Comté de Bourgogne. Il fut pourvu, par Lettres-Patentes données à Bruxelles le 16 Juin 1651, de la charge de Commissaire-Général des troupes dans cette Province, vacante par la mort de Jean

Charles du Tartre, Chevalier. Il fut nommé, le 16 Janvier 1664, Quartier-Meftre-Général-de-Camp dans la même Province, & mourut étant Gouverneur de la Confrérie de Saint-Georges. Il avoit époufé, le 17 Avril 1646, *Charlotte-Françoife d'Ifelin*, Dame de Thieffrans, fille de *Raymond d'Ifelin*, Chevalier, Seigneur de Lanans, & de *Marguerite-Sufanne de l'Aubefpin*, dont:

1. Philippe-Joseph, qui fuit;
2. Et Ferdinand, Capitaine d'Infanterie dans le Terce du Comte *de Grammont*.

XIV. Philippe-Joseph, Marquis de Falletans, Chevalier de Saint-Georges, Capitaine de 100 Cuiraffiers pour le fervice du Roi d'Efpagne, Seigneur de Thieffrans, Bufy, Fontenelle, &c., obtint, au mois de Mars 1712, l'érection de ces terres en *Marquifat* fous le nom de *Falletans*. Il tefta le 22 Mars 1726, & avoit époufé, par contrat paffé à Befançon le 2 Décembre 1687, *Jeanne-Bonaventure Froiffard de Broiffia*, fille de *Jean*, Seigneur des Molamboz, Rantechaux, &c., & de *Françoife-Thérèfe Thon*, dont il eut:

1. Jean-Prosper, qui fuit;
2. Bernard, Seigneur de Dampierre, Chanoine de Befançon;
3. Charles, Religieux en l'Abbaye de la Baume, jumeaux;
4. François, Grand-Prieur de l'Abbaye de Gigny:
5. Jeanne-Thérèse, femme de *Hardouin-François de Romanet*, Seigneur de Rofay, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Saint-Mauris;
6. Bernardine, Chanoineffe à la Baume;
7. Thérèse-Prospère, alliée à *Etienne-Jofeph-Marie de Moyria*, Chevalier, Comte de Maillat;
8. Jeanne-Françoise, Chanoineffe à Château-Chalon;
9. Autre Thérèse-Prospère, Religieufe du Refuge à Befançon;

Et 15 autres enfans, morts jeunes.

XV. Jean-Prosper, Marquis de Falletans, Seigneur de Thieffrans, Bufy, Digoine, &c., s'allia, par contrat paffé au Château de Digoine le 14 Janvier 1732, à *Marie-Nicole de Loriol*, fille de *Paul de Loriol-Chandieu*, Comte de Digoine, Baron de Couches, Seigneur de Morey, Saint-Mauris, &c., & de *Louife-Eléonore de Saulx-Tavannes*, dont pour fils unique:

XVI. Paul-Bonaventure de Falletans, né le 15 Août 1736, Cornette dans le Régiment de Bourbon-Buffet, Cavalerie.

SECONDE BRANCHE.

VI. Jean de Falletans, Damoifeau, fecond fils d'Etienne & d'*Anne de la Chaux*, époufa *Yolande de la Rochelle*, fœur de *Jeanne*, femme d'Etienne de Falletans, fon frère, dont:

1. Etienne, qui fuit;
2. & 3. Jean & Antoine;
4. Et Marguerite, femme de *Claude de Vaivre*, Ecuyer.

VII. Etienne de Falletans, Ecuyer, Seigneur de Génevrey & Saux en partie, Ecuyer-Tranchant de Charles, Duc de Bourgogne, fut reçu en la Confrérie de Saint-Georges en 1465. Il vivoit encore en 1501, & vendit, en cette année, à Hugues & Jean Marmier, frères, les cens qu'il avoit à Juffey, à caufe de fon partage de la Rochelle, & ceux qu'il y avoit acquis de Pierre & Jean de Falletans, fes coufins. Il eut de *Marie de Neuville*, fa femme, fille d'*Emard*, Ecuyer, & de *Marguerite de Trezette*:

1. Jean, Doyen de l'Eglife Cathédrale de Chalons-fur-Saône;
2. Thibaud, Chevalier, Seigneur de Colombe, Cernay & Villers-le-Sec, reçu dans la Confrérie de Saint-Georges en 1494, marié 1° à *Anne de Mont-Saint-Ligier*; 2° à *Anne de Vernois*, & père de

    Jeanne de Falletans, femme d'*Etienne de Guilloz-de-Montmirey*, Ecuyer.

3. Jean, mort fans enfans de fon mariage avec *Marie du Flez*;
4. Hugues, qui fuit;
5. Anne, mariée 1° à *Pierre de Villeguindry*, Ecuyer de Maximilien, Roi des Romains; 2° à *Pierre Garin*, Ecuyer, Seigneur de Crual;
6. Et Jeanne, époufe d'*Etienne de Sagey*, Ecuyer.

VIII. Hugues de Falletans, Ecuyer, Seigneur de Génevrey, Colombe, Effernay, &c., fit hommage, en 1534, au Seigneur *de Faucogney*, des fujets qu'il avoit au village de Servigney & de Saux. Il s'acquitta du même devoir envers le Comte de Bourgogne, pour les terres de Génevrey, Colombe & Effernay en 1538. Il eut de fa femme *Etiennette*, fille de *Jean du May*, Ecuyer:

1. Jean, qui fuit;

2. Philippe;
3. Jean, dit *le jeune*, Prêtre, Docteur en Décrets;
4. 5. & 6. Pierre, François & Marc;
7. Jeanne, femme d'*Anatoile de Vy*, Ecuyer, Seigneur de Mercey;
8. Blaise, mariée à *Jean de Leugney*, Ecuyer;
9. Barbe, mariée, 1° le 2 Février 1548, à *Simon Thomassin*, Ecuyer, Seigneur de Goux; 2° en 1562, à *Guillaume de Vaux*, Seigneur de Chazoy;
10. & 11. Anne & Susanne.

IX. Jean de Falletans, Ecuyer, Seigneur de Génevrey, fut exécuteur testamentaire de *Guillaume de Vaux*, son beau-frère, en 1590, & eut pour fils:

X. Guillaume de Falletans, Ecuyer, Seigneur de Melin, Saint-Julien, Gevigney, Mercey, Combeaufontaine, qui épousa *Françoise l'Allemand de Vaite*, dont:

1. Alexandre, Seigneur de Falletans, &c., marié au Château de Menoux le 29 Janvier 1633, à *Marie de Colore de Linden*, fille de feu *Nicolas*, Seigneur de Baumont, & de *Louise de Triconville*, mort sans postérité;
2. Antoinette, femme de *Humbert-Louis de Vesoul*, Seigneur de Raincourt;
3. Et Jeanne-Baptiste, alliée à *Claude-François Luillier*, Ecuyer, Seigneur de Chauvirey.

Les armes: *de gueules, à l'aigle éployée d'argent; l'écu timbré d'une tête d'aigle de même*. Supports: *deux griffons aussi d'argent*. Devise: *une fois* Falletans.

* FALLEZ, Baronnie en Brabant. Voyez FALLAIS.

FALLON, en Franche-Comté: *d'azur, à 3 besans d'or*.

FALVY. Les Seigneurs de Falvy, du nom *de Nesle*, issus de ceux qui étoient devenus Comtes de Soissons, eurent pour auteur *Jean de Nesle*, troisième fils de *Raoul II*, qui avoit pour père *Raoul Ier*, Seigneur de Nesle & de Falvy, & pour mère *Ramtrude de Soissons*, issue des Comtes de Soissons. Il fut un grand Seigneur à la Cour de Flandre, en sortit pour quelque mécontentement en 1212, & se retira dans ses Terres de Picardie, où il mourut en 1214. Sa postérité a fini à *Jean de Nesle*, VIe du nom, Seigneur de Falvy & de Vandeuil, qui vivoit en 1338, & mourut peu après sans enfans.

Ces Seigneurs portoient pour armes: *burelé d'argent & d'azur de dix pièces, brisées d'une bande de gueules sur le tout*.

FAMUCHON, Ecuyer, Sieur de Bois-Roger, en Normandie, Election de Carentan & de Coutances, ancienne Noblesse, qui porte: *de gueules, à trois fasces d'or*.

* FANJEAUX, petite Ville en Languedoc, Diocèse de Mirepoix, dont la moitié, avec son Château, fut donnée, en 1246, à Raymond, Comte de Toulouse.

FANU, en Normandie, famille qui porte: *d'azur, au cygne d'argent, au chef d'or, chargé de trois roses de gueules, boutonnées du chef*.

FANU, en Normandie, Election de Falaise, qui porte: *d'azur, au cygne d'argent, au chef cousu d'or, chargé de trois roses de gueules*.

FAOUCQ, en Normandie. Voyez FAUX.

FARCY, famille établie en Normandie, en Anjou, en Bretagne, dans le Maine, & anciennement en Picardie, qui a formé plusieurs branches. Voyez, pour son ancienneté, les ouvrages de Saint Bernard, tom. I, Lettres 35 & 36. Le Père Lobineau, dans son *Histoire de Bretagne*, vol. I, p. 160, en fait mention.

Jean de Farcy, Ecuyer, eut pour femme *Louise de Bricqueville*. On les trouve tous deux nommés dans le testament que Pierre de Farcy, leur fils, Ecuyer, fit le 18 Septembre 1468, avec *Jeanne de Broon*, sa femme.

Annibal de Farcy, Ecuyer, Sieur de Saint-Laurent, Procureur-Fiscal & Procureur-Général des Eaux & Forêts du Comté de Laval, un des descendans au Ve degré dudit Jean, épousa, en 1601, *Guyonne de Launay*, dont il eut beaucoup d'enfans, entr'autres:

1. Gilles, Ecuyer, Lieutenant, Enquêteur civil & criminel du Comté & Pairie de Laval en 1640, maintenu dans sa Noblesse avec ses frères en 1665;
2. Jacques, qui suit;
3. François, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Laurent*, rapportée ci-après;
4. René, Chef de la branche des Seigneurs de *la Daguerie*, mentionnée ensuite;
5. Et Charles, auteur de la branche des Seigneurs de *Cuillé*, dont il sera parlé ci-après.

Jacques de Farcy, Ecuyer, Sieur de Pesnel, descendant au VI[e] degré dudit Jean, prit le parti des armes, & servit sous le Comte de Coligny de Châtillon, Maréchal de France, dans sa Compagnie Colonelle aux sièges de Venloo, de Ruremonde & de Bois-le-Duc en 1629, de Maëstricht en 1632, de Rheinberg en 1633; aux sièges de Landrecies & de la Capelle en 1638, & d'Hesdin en 1639. Il fut maintenu dans sa Noblesse par Arrêt des Commissaires de Bretagne en 1668. De son mariage avec *Catherine de Gennes*, naquirent entr'autres enfans:

René, qui suit;

Et Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Malnoë* & de la *Ville-du-Bois*, rapportée ci-après.

René de Farcy, Seigneur de la *Ville-du-Bois*, eut de *Charlotte l'Evesque*, sa première femme,

Annibal-François de Farcy, Ecuyer, Seigneur de Villiers dans le Maine, allié, en 1709, à *Marie l'Evesque*, dont il a eu:

1. Jacques-François-Anne, baptisé en 1710, & maintenu dans sa Noblesse avec son père, le 12 Juin 1715;
2. Jean-Baptiste-Annibal-Jacques-René, né le 18 Juillet 1724;
3. Jacques-Louis-Marie, né le 8 Novembre 1727;
4. Charlotte-Jeanne-Marie, née en 1712;
5. Jacquine-Susanne-Marie, née le 13 Février 1714;
6. Catherine-Charlotte-Jeanne, né le 23 Août 1721;
7. Et Marie-Charlotte-Claire, née le 12 Août 1731.

BRANCHE des Seigneurs de Malnoe.

Jean de Farcy, Seigneur de Mué, troisième fils de Jacques, Sieur de Pesnel, & de *Catherine de Gennes*, a eu de sa femme *Susanne de Ravenel*,

Jean-Charles-Michel de Farcy, Ecuyer, Seigneur de la Ville-du-Bois, Capitaine dans le Régiment Royal, Cavalerie, en 1709. Il a eu de son mariage, accordé en 1725, avec *Louise-Auréanne Taillard*:

1. Charles-Anne-Joseph, né le 17 Juillet 1728;
2. Jacques-Prosper-Hippolyte, né le 23 Juillet 1731;
3. Guillaume-Jean-François, né le 4 Septembre 1734;
4. Renée-Susanne-Louise, née le 2 Novembre 1726;
5. Angélique-Sainte-Marie, née le 15 Avril 1730;
6. Marie-Marguerite-Aimée, née le 16 Février 1733;
7. Et Françoise-Euphrasie-Rose, née le 4 Octobre 1736.

BRANCHE des Seigneurs de Saint-Laurent.

François de Farcy, Ecuyer, Sieur de Saint-Laurent, quatrième fils d'Annibal, & de *Guyonne de Launay*, servit le Roi en qualité de Chevau-Léger, dans la Compagnie du Comte de Blin, puis sous le titre de Gendarme dans celle du Duc de la Trémoïlle, sous le commandement du Comte de *Coligny-Châtillon*, Maréchal de France. Il en obtint plusieurs certificats, par lesquels on voit qu'il donna des preuves de son courage & de sa fidélité à plusieurs sièges où il se trouva. En récompense de ses services, il obtint le Gouvernement de la ville & du Château de Vitré. Il fut maintenu dans sa noblesse par Arrêt des Commissaires de Bretagne, du 19 Octobre 1668. De son mariage, accordé en 1640, avec *Claude Uzille*, naquit, entr'autres enfans:

Jean de Farcy, Ecuyer, Seigneur de Saint-Laurent, de Beauvais & de Kerlo, qui laissa de *Françoise-Briande Liais*, Dame de la Returais, sa femme,

François-Jacques de Farcy, Ecuyer, Seigneur de Saint-Laurent & de Beauvais, marié, en 1702, à *Anne-Marie Harembert de Laubriais*, dont:

1. Charles;
2. Joseph-Annibal, né le 4 Juin 1708;
3. Paul-Ange, né le 27 Février 1710;
4. Camille;
5. Jean-Baptiste-Salin-Annibal, né le 13 Juillet 1713;
6. Henriette;
7. & 8. Mélanie & Hippolyte.

BRANCHE des Seigneurs de la Daguerie.

René de Farcy, Sieur de la Daguerie, cinquième fils d'Annibal, Sieur de St.-Laurent, & de *Guyonne de Launay*, prit le parti des armes, ainsi que ses frères, & servit aux sièges de Venloo, de Ruremonde & de Bois-le-Duc en 1629, de Maëstricht en 1632, de Rheinberg en 1633, de Corbie en 1636, de Lan-

drecies & de la Capelle en 1638, & d'Hesdin en 1639. Il fut maintenu dans sa noblesse par Arrêt des Commissaires de Bretagne en 1668. De son épouse *Marie de Gennes,* naquit entr'autres enfans:

François de Farcy, Seigneur de Pont-Farcy, Président aux sièges royaux de Laval, Maître des Eaux & Forêts, & Capitaine des Chasses du Comté de Laval, qui fut père, entr'autres enfans, par *Marie du Breil,* sa femme, de

René-François de Farcy, Seigneur de Pont-Farcy, d'Arquenay, de Champfleury, de Linières, de Balée, de Montavallon, de la Torquerie & de Pleinchêné, Conseiller en la Grand'Chambre du Parlement de Rennes en 1718, qui épousa, en 1706, *Anne-Marie Molant,* dont naquirent:

1. Luc;
2. François-Philippe-Camille;
3. Eugénie-Emmanuel-Marie, né le 1er Novembre 1713;
4. Annibal-Marie-Auguste, né en 1718;
5. Et Bonne-Marie-Charlotte, née le 22 Octobre 1711, mariée, en 1735, à *Louis-Charles de Langan*, Seigneur de Boisferier, de la Vaure, d'Aulnay, de Montbriant, de Furgon, &c.

BRANCHE
des Seigneurs de Cuillé.

Charles de Farcy, Ecuyer, Sieur de la Cartrie, du Bois, de Cuillé & du Rozeray, sixième fils d'Annibal, Sieur de Saint-Laurent, & de *Guyonne de Launay,* se trouva avec ses frères aux sièges mentionnés ci-dessus, & fut maintenu dans sa noblesse en 1665 & 1667. De son second mariage, accordé en 1640, avec *Marguerite Uzille,* sont issus:

François, qui suit;
Et Jacques de Farcy, auteur de la branche des Seigneurs *du Rozeray*, rapportée ci-après.

François de Farcy, Ecuyer, Seigneur du Bois, de Cuillé, de Gastine, de la Rivière, &c., servit dans l'arrière-ban de la Province d'Anjou, & fut fait prisonnier de guerre par les troupes du Duc de Lorraine en 1674. Il mourut en 1698, laissant, entr'autres enfans, de *Madeleine-Elisabeth de Guillon,* sa femme,

Annibal-Auguste de Farcy, Seigneur de Cuillé & de Gastine, né en 1674, fut d'abord Page de la Chambre du Roi en 1692, Aide-Major des Gentilshommes du ban & arrière-ban de la Province d'Anjou, en l'année 1693, puis Conseiller au Parlement de Bretagne en 1696, & Commissaire député par le Roi aux Etats de Bretagne. De *Renée-Catherine du Moulin,* sa femme, il eut douze enfans, entr'autres:

1. Jacques-Daniel-Annibal, qui suit;
2. Ange-Armand-Annibal, né en 1705, marié, en 1733, avec Marie-Claude de Farcy, Dame du Rocher;
3. Auguste-François-Annibal, né le 3 Juin 1706, Docteur de Sorbonne, Grand-Vicaire de l'Evêché de Tréguier, puis Evêque de Quimper, sacré le 8 Novembre 1739;
4. Camille-Hippolyte-Annibal, né le 22 Mars 1710, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré d'Aquitaine, où ses preuves furent faites en 1726;
5. Théodore;
6. Et Madeleine-Marguerite-Emilie, née en 1696, mariée, en 1717, à *Jean-Baptiste du Breil*, Seigneur de Pontbriand.

Jacques-Daniel-Annibal de Farcy, Seigneur de Cuillé, né en 1702, fut pourvu d'un Office de Conseiller au Parlement de Bretagne, par Lettres du 6 Août 1728. Il épousa, en 1721, *Pélagie-Agnès-Innocente Gourio de Lanoster*, fille unique & héritière de feu *Jean-Gabriel Gourio*, Seigneur de Lanoster, & en eut:

Jacques-Annibal-Gabriel de Farcy, qui fut ondoyé le 30 Janvier 1724, & nommé sur les fonts de Baptême le 15 Mai 1732.

BRANCHE
des Seigneurs du Rozeray.

Jacques de Farcy, Ecuyer, Seigneur du Rozeray dans le Bas-Anjou, deuxième fils de Charles, Ecuyer, Seigneur de Cuillé, & de *Marguerite Uzille,* sa seconde femme, servit tant en qualité de Brigadier dans l'Escadron de la Noblesse d'Anjou, que comme Lieutenant commandant ledit Escadron. Il épousa, en 1677, *Isabelle Pineau,* dont il eut entr'autres enfans :

1. Charles-René, qui suit;
2. Jean, Ecuyer, Sieur de la Cartrie & de la Tresnière, Prêtre en 1736;
3. Et Louise, mariée avec *Jacques Bellot,* Ecuyer, Seigneur de Marthou & de la Fessadière, Chevalier de Saint-Louis, & Commandant la Milice de la Province d'Anjou en 1734.

Charles-René de Farcy, Ecuyer, Seigneur du Rozeray, mourut en 1715. Il avoit épousé, en 1700, *Charlotte de la Douesfpe*, dont il laissa :

1. Charles-Jacques-Philippe-Annibal, qui suit;
2. Et Marguerite-Angélique-Elisabeth, née le 3 Novembre 1705, & mariée, en 1734, à *Anne-Artus de Bonchamps*, Ecuyer, Seigneur de la Baronnière ;

Charles-Jacques-Philippe-Annibal de Farcy, Seigneur du Rozeray, né le 16 Août 1704, a époufé, le 26 Août 1733, *Renée-Catherine Gillot*, fille de *Charles Gillot*, Ecuyer, Seigneur de Boutigny, dont:

1. Charles-René-Auguste de Farcy, ondoyé le 1er Juillet 1734, & nommé fur les fonts de Baptême le 6 Juin 1737;
2. Et Jean-René-Annibal, né le 28 Janvier 1736. (*Armorial gén. de France*, reg. II, part. I.)

Les armes: *d'or, fretté d'azur de* 6 *pièces, à un chef de gueules.*

FARE (de la), en Languedoc. La Généalogie de cette Maifon a été dreffée par M. d'Hozier, & depuis imprimée à Montpellier en 1694. Elle y remonte jufqu'au XIIe fiècle; & dans les preuves faites en Languedoc par le Marquis de la Fare, devant M. de Bezons, Intendant de la Province, les titres font rapportés depuis l'an 1444, que vivoit

I. Guillaume de la Fare, Chevalier, Seigneur de la Fare, de Monteils & de Folaquier. Il reçut des aveux en 1402 & 1410, où il eft qualifié Seigneur de Montclar, ce qui prouve qu'il étoit déjà marié. Il fut un des Chambellans ordinaires du Roi Charles VII, comme l'apprennent des Lettres de ce Prince qui lui donne ce titre, du 16 Mars 1435. Il tefta le 7 du mois de... 1444 en faveur de Guillaume, fon fils. Il eft qualifié dans fon teftament de *noble & puiffant homme Meffire*; il y ordonne qu'on l'enterre dans l'Eglife de Saint-André-de-Valborgne, qu'on y fufpende fon étendard & fa bannière avec fes armes; que fes funérailles foient faites ainfi qu'on le pratique pour les perfonnes d'une nobleffe égale à la fienne; & enfin il ordonne que, lorfque la chair de fon corps fera confommée, on en fépare la tête pour être de nouveau enterrée dans l'Eglife des Cordeliers d'Anduze. Son époufe avoit tefté le 18 Août 1431, & avoit ordonné fa fépulture à Valborgne dans le tombeau des prédéceffeurs de fon mari, pour être dans la fuite déterrée & portée dans le cimetière des Moines de Cendras, Abbaye de Bénédictins au Diocèfe de Nîmes, inftitua, pour fon héritier univerfel, Pierre, fon fils aîné, qui vivoit alors, lui fubftituant Guillaume de la Fare, fon autre fils, à condition que fon héritier porteroit fon nom & fes armes écartelées avec celles de fon mari. De là vient que les Seigneurs de la Fare écarteloient encore, en 1668, *au 2 d'azur, à 3 lofanges d'or, pofées en pal.* Il avoit époufé, avant le 24 Septembre 1402, *Almueis de Montclar*, Dame dudit lieu, de Fontenille, de Montjoie & de la Tour, fille de *Jean de Montclar*, Seigneur dudit lieu, & de *Sibylle de la Tour*. Leurs enfans furent:

1. Pierre, mort avant fon père, & après le contrat de mariage de fa fœur Cécile;
2. Guillaume, qui fuit;
3. Cécile, mariée, par contrat du 10 Mars 1433, à *André de Budos*, Seigneur de Portes-Bertrand, dont elle étoit veuve après 1446. Voyez BUDOS;
4. Et Marguerite, à laquelle fon père légua mille moutons d'or pour fon mariage.

Guillaume de la Fare eut encore pour fils naturels :

Louis & Pierre, qualifiés Nobles dans le teftament de leur père, qui leur fit des legs auffi bien qu'à leurs enfans.

II. Guillaume de la Fare, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Fare, de la Tour, de Fontenelle & de Montjoie, Baron de Montclar, fit hommage, le 16 Juillet 1462, à *Charles d'Armagnac*, Vicomte de Féfanfaguet, Baron de Montclar, pour raifon des chofes qu'il tenoit de la mouvance de la Baronnie de Roquefeuil, conformément à l'aveu & dénombrement que Bernard de la Fare, Damoifeau, fon trifaïeul, fils & héritier de Bérenger de la Fare, en avoit donné à *Jean d'Armagnac*, le 8 Avril 1348. Il fit deux teftamens, l'un le 24 Septembre 1492, & l'autre le 29 Juillet 1501. Il fe qualifie dans l'un & dans l'autre de *Noble & Puiffant*. Il avoit époufé, le 29 Juillet 1452, *Ifabeau d'Aleyrac*, fille de *Pons*, Seigneur d'Aigremont au Diocèfe d'Uzès. Elle vivoit en 1508, & leurs enfans furent :

1. Gabriel, qui fuit;
2. Jean, mort après le fecond teftament de fon père;

3. Guillaume, Chevalier de Rhodes, nommé en cette qualité dans le fecond teftament de fon père;
4. Anne, mariée, 1° le 1er Octobre 1479, à *François d'Apcher*, Seigneur dudit lieu, dont elle étoit veuve en 1487, & mère de *Charles d'Apcher;* & 2° avant 1490 à *Jean de Bozène*, Seigneur d'Aubais & du Cailla, par fa première femme *Marguerite de Bermond*. Il mourut le 7 Mars 1506, & fa femme vivoit lors du teftament de fon frère Gabriel de la Fare;
5. Marguerite, mariée, lors du teftament de fon père, à *Gabriel de Belle-Combe*, Seigneur de Gaujac, au Diocèfe d'Uzès, avec lequel elle vivoit en 1512, lors du teftament de fon frère;
6. Madeleine, alliée, le 5 Janvier 1484, avec *Guillaume de Narbonne*, de la ville d'Anduze, Baron de la Salle ou de Salendrenques;
7. Esclarmonde, dite Marguerite, mariée, le 27 Décembre 1494, à *Antoine Feltric*, Seigneur de Popian;
8. Charlotte, mariée, après le fecond teftament de fon père, à noble *Guillaume de Bruny*, Seigneur de Caftanet dans les Cévennes;
9. Egline, dite Antoinette, Religieufe de Cîteaux à Sainte-Catherine d'Avignon, élue Abbeffe en 1504;
10. Et Antoinette, Religieufe de Cîteaux en l'Abbaye de Fons, près d'Alais.

III. Gabriel de la Fare, Seigneur & Baron de Montclar, & des Châteaux & Mandemens de la Fare, de la Tour, Fontenille, Montjoie & de la Veffière, Co-Seigneur de la Baronnie de Monteil & des Lieux, Châteaux & Mandemens de Cavillargues, Servières, Pierremale, &c., dans les Diocèfes de Nîmes, d'Uzès & de Mende, fut tué pendant le fiège de Thérouanne à la journée des Eperons le 18 Juin 1513. Il avoit époufé, en 1497, *Marie du Claux*, fille d'*Aimar du Claux*, Baron dudit lieu, & de Peyre en Rouergue, Gouverneur de Pierrelatte, inftituée tutrice de fes enfans par le teftament de fon mari, qui, à fon défaut, nomma *Gafpard du Claux*, fon beau-frère. Elle vendit, en 1524, un pré, dit le pré de la Fare, près d'Orange. De ce mariage vinrent:

1. Pierre, qui fuit;
2. Jacques, légataire de fon père, Prieur de Laudun, & Vicaire-Général de l'Evêque d'Uzès;
3. Charles, légataire de fon père en 1512;
4. Claude, mariée à *Gaillard de Bertholène*, Seigneur dudit lieu & de la Romiguière;
5. Jeanne, nommée avec fes fœurs Claude & Isabelle, dans le teftament de leur père;
6. Isabelle, mariée, le 25 Mai 1622, à *Gafpard de Blauzac*, Seigneur de Valfons;
7. Et Marguerite, mariée, après le teftament de fon père, 1° à *François de Cadoule*, de la ville de Lunel; & 2° le 5 Septembre 1547, à *François de Bony*, Seigneur de Larnac & de Velfas. Etant veuve, elle tefta le 7 Avril 1575.

IV. Pierre de la Fare, Baron de Montclar, de la Fare, &c, fucceffivement Capitaine de 300 hommes de pied, & Capitaine de 1000 des Légionnaires du Languedoc, fervit utilement le Roi depuis 1539 jufqu'en 1563, contre les Religionnaires, qu'il empêcha de s'emparer de la ville de Mende qu'il commandoit; de dépit ils brûlèrent ce Château. Il tefta le 20 Août 1542, & ne mourut qu'en 1564. Il avoit époufé, par contrat du 10 Mai 1529, *Louife de Buffelly*, Baronne de Salendrenques, fille d'*Antoine de Buffelly*, Seigneur de Mauffans & de Saint-Hilaire, Maître des Comptes à Montpellier, & de *Marguerite de Jonchères*, Dame de la Baronnie de Salendrenques. Les Marquis de la Fare portoient, en 1668, dans une de leurs écartelures les armes de *Buffelly*, qui font: *d'or, au bufle rampant le fable, accollé d'une chaîne d'or, d'où pend un écuffon de gueules, à la croix d'or*. De ce mariage naquirent:

1. Jacques, qui fuit;
2. Antoine, lequel commandoit pour le fervice du Roi au Château d'Englas, qui appartenoit à fon frère aîné, qu'il défendit contre les Religionnaires, & qu'il ne rendit qu'après qu'ils eurent amené du canon. Il reçut fur la brèche une bleffure dont il mourut à Uzès, le 20 Avril 1586;
3. Gabriel, légataire par le teftament de fon père l'an 1542, & qui fut d'Eglife;
4. Et Claude, mariée, par contrat du 13 Septembre 1556, à *Antoine de Grimoard du Roure*, Baron de Grizac, de Saint-Brès & de Bannes.

V. Jacques, Baron de la Fare, de Montclar, de Salengres, Seigneur de Montjoie, de Gourdouze, Sainte-Foy, Blannavès, Servières, Englas & Cavillargues, fervit à la défenfe de la ville de Sienne en Italie, fous le fameux Blaife de Montluc, en 1555, commanda par Brevet du Roi, le 24 Juin 1564, dans les vil-

les d'Alais & de Roquemaure ſur le Rhône, & dans le Diocèſe d'Uzès par une autre Commiſſion du 22 Octobre 1572. Il fut encore commis, le 15 Janvier 1589, pour juger des contraventions qui ſe feroient à la Trève accordée entre les Diocèſes d'Uzès, de Nîmes & de Montpellier. Il rendit hommage, le 23 Mai 1590, à Hercule de Montmorency, comme Procureur de Henri, Duc de Montmorency, Pair & Maréchal de France, tant pour raiſon des fiefs qu'il poſſédoit dans les mouvances des terres de ce Duc, que ſpécialement de ce qu'il poſſédoit de tems immémorial dans la mouvance de la Baronnie d'Anduze, en quoi il avoit droit par l'acquiſition que Pierre de la Fare, Seigneur de la Fare, fils de Raymond, en avoit fait de Dragonnet de Montgros, & dont cet acquéreur avoit fait hommage, le 11 Avril 1401, à Jean le Meingre, dit Boucicaut, & Antoine de Turenne, ſa femme. Il teſta le 16 Octobre 1600, laiſſa l'uſufruit de tous ſes biens à ſa femme, & mourut le 13 Décembre ſuivant. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Septembre 1576, *Hélis du Puech* ou *du Puy*, près d'Alais, fille de *Bernard du Puech*, Seigneur de St.-Martin-de-Valgalgues & du Puech-de-Cendras, au Diocèſe de Nîmes, & de *Louiſe Bérard-de-Montalet*. Les Marquis de la Fare portoient, en 1668, dans une de leurs écartelures, les armes de cette Dame, qui étoient: *de gueules, à un château d'argent, donjonné de 3 tours de même, maçonnées de ſable.* Ses enfans furent:

1. Jacques, qui fuit;
2. Louis, auteur de la branche des Seigneurs de *la Tour*, rapportée plus loin;
3. Claude ou Marie, alliée, le 1er Juin 1604, à *Jean de Chavagnac*, Baron du Tournel, Seigneur de Gourzac & de Monticulons en Gévaudan;
4. Marguerite, mariée, 1° à *Pierre de la Jonquières*, Seigneur de Tournac; 2° à *Charles de Cubières-de-Maubuiſſon*, Seigneur de Ribaute & du Chaila, Bailli du Comté d'Alais; & 3° le 4 Décembre 1624, à *Henri de Fay*, Baron de Peyraud, & de Veſenobe, Maréchal-de-Camp, Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, dont elle n'eut point d'enfans: il mourut à Narbonne, le 23 Octobre 1637, d'un coup de mouſquet qu'il avoit reçu au bras droit le 29 Septembre précédent, au combat de Leucate;
5. Autre Marguerite, alliée, en 1613, à *Claude de l'Etang*, Baron dudit lieu en Gévaudan, Seigneur de la Coubières, au Diocèſe de Comminges;
6. Et Cassandre, mariée, en 1615, à *Jean-Albert de Solages-Fredeault*, Seigneur de Camboulazet en Rouergue, dont elle eut *Gabrielle de Solages*, mariée, en 1640, à *Charles de Montſaunin*, Comte de Montal, Chevalier des Ordres du Roi.

VI. Jacques de la Fare, IIe du nom, Marquis de la Fare, Vicomte de Montclar, Baron de Salendrenques, Seigneur de la Baſtide-d'Englas, de Cavillargues, &c., ſervit en Languedoc contre les Religionnaires en 1621, commanda dans la même année, & en 1628, la garniſon qui étoit dans ſon Château de la Baſtide, fut fait Capitaine de Cavalerie en 1638, commanda l'Eſcadron de la nobleſſe de Languedoc, qui alla au ſecours de la place de Salſes en Rouſſillon en 1639, & obtint, en 1646, l'érection de la Baronnie de la *Fare* en *Marquiſat*. Il fit ſon teſtament le 25 Janvier 1655 en faveur d'Antoine, fit des legs à ſes autres fils, de même qu'à Charles, Auguste & Jacques, enfans de feu Charles, ſon fils aîné, & mourut âgé de 71 ans, le 30 Août 1661. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 1er Juin 1612, *Gabrielle d'Audibert*, fille de *Charles*, Seigneur de Luſſan, de Goudargues, de Saint-Marcel & de Sabran, & de *Marguerite d'Albert-de-Montdragon*, Dame de Saint-André; & 2° ſans enfans, le 4 Janvier 1645, *Louiſe d'Aguillat*, ſœur de *Charles*, Baron de Rouſſon. Elle vivoit lors du teſtament de ſon mari, qui eut de ſon premier mariage:

1. Charles, qui fuit;
2. Antoine-Hercule, Baron de la Salle, né à Saint-Martin le 4 Février 1614, Capitaine d'Infanterie en 1635, puis de Cavalerie. Il fut eſtropié d'un bras au combat de Tézin; ſe trouva à la déroute de Quiers, aux ſièges de Turin & de Perpignan en 1642, à la bataille de Rocroy, au ſiège de Thionville, où il fut eſtropié de l'autre bras, & fait priſonnier en 1643. Cela ne l'empêcha pas de continuer ſes ſervices, & de ſe trouver encore aux ſièges de Gravelines & de Dunkerque, où il commandoit le Régiment de la Meilleraye. Il fut, en 1646, à la priſe de Porto-Longone, étant Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & Maréchal de Bataille. Le Roi lui donna le Gouvernement de cette place, avec le Brevet de Maréchal-de-Camp, & il mourut dans la même année (1646), âgé de 33 ans, ſans avoir été marié;

3. Jean, né le 13 Avril 1616;
4. Christophe, né le 24 Juin 1617, Abbé de Salvanes, Ordre de Cîteaux, au Diocèfe de Vabres, le 30 Juin 1647, Aumônier du Roi & Confeiller d'Etat. Il fe démit de fon Abbaye en 1683;
5. Jacques, Seigneur de Montjoie, né le 9 Octobre 1618, premier Capitaine d'Infanterie dans le Régiment du Roure, tué au combat du Tezin le 23 Juin 1656, fans avoir été marié;
6. Antoine, auteur de la branche de la *Fare-Montclar*, rapportée ci-après;
7. Vidal, Seigneur du Puech, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Infanterie d'Antoine, fon frère, mort en Novembre 1655, fans alliance;
8. François, auteur de la branche de la *Salle d'Alais*, rapportée ci-après;
9. Henri, chef de celle de la *Fare de Tornac*, mentionnée enfuite;
10. Charles, né le 2 Février 1630;
11. Marc, né le 8 Septembre 1631, Cornette, puis Capitaine dans le Régiment du Marquis de Montclar, fon frère aîné. Il fervit en cette qualité au blocus de Barcelone en 1651, & à la défenfe de Rofes avec fes frères, en 1653. Il y fut bleffé à une attaque, & continua fes fervices en Catalogne jufqu'en 1656; ayant eu une Compagnie dans le Régiment d'Antoine, fon autre frère, il paffa en Italie, & fe fignala aux fièges de Mortara & de Valence. La paix des Pyrénées l'obligea de fe retirer dans fa Province, où il époufa, le 5 Mars 1660, *Ifabeau d'Aberlenc*, fille de *Jean d'Aberlenc-de-Sévérac*, & de *Françoife de la Jonquières*; il mourut fans enfans: ce fut lui qui fe donna tous les foins pour ramaffer les titres de fa Maifon, fur lefquels Charles d'Hozier en a dreffé la Généalogie en 1694;
12. Marguerite, née le 25 Mars 1615, mariée, le 16 Septembre 1635, à *Jacques de Bannes*, Comte d'Avéjan, avec lequel elle vivoit lors du teftament de fon père en 1655. Elle mourut en Janvier 1699, âgée de 84 ans, & eut de fon mariage *Denis de Bannes*, Comte d'Avéjan, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi;
13. Louise, fœur jumelle de Jean, née le 13 Avril 1616, mariée, le 11 Août 1642, à *François du Boufquet*, Baron de Montlaur, Seigneur de Saint-Aunay, le Pin, Carnas & le Pujols, Sergent de bataille, puis Préfident en la Chambre des Comptes de Montpellier, mort fubitement à l'Audience le 6 Décembre 1650. Elle vivoit veuve lors du teftament de fon père;
14. Esther, née le 28 Mars 1620, nommée, le 6 Décembre 1645, Abeffe de Saint-Pierre du Puy, & de Notre-Dame-des-Plans, unies enfemble, & de l'Ordre de Citeaux dans le Diocèfe d'Orange, morte en 1710;
15. Louise, née le 30 Décembre 1624, morte Urfuline à Alais, le 28 Août 1648;
16. Et Diane, née le 25 Janvier 1626.

VII. Charles de la Fare, Marquis de Montclar, né à Cavillargues le 27 Janvier 1613, fut en 1636 Enfeigne-Colonel du Régiment de Normandie, Cornette en 1638 de la Meftre-de-Camp du Régiment de Cavalerie du Cardinal de la Valette, puis Capitaine dans le même Régiment en 1640. Il fervit avec diftinction aux fièges de Perpignan, en 1642, & de la Motte, en 1644, & le Cardinal *Mazarin* le choifit pour commander fa Compagnies de Gendarmes & le Régiment de Cavalerie du Cardinal *de Sainte-Cécile*, fon frère. Le Roi le mit enfuite à la tête du Régiment de Languedoc, lui donna le Gouvernement de Balaguier en Catalogne, & celui du Château d'Hautpoul en Rouffillon. Il fut fait Maréchal-de-Camp en 1648, & en cette qualité contribua beaucoup à la prife par affaut de la Ville de Tortofa, ayant attaqué en plein midi une demi-lune qu'il emporta. Sa Majefté la récompenfa par le Gouvernement de la ville de Rofes, où il foutint un fiège de 9 mois, fans que l'extrêmité, où il fut réduit par le manque de vivres, ni la mortalité de la Garnifon, put l'obliger à rendre la place qu'il conferva, ayant employé 62,000 livres de fon bien pour faire fubfifter fa garnifon. Il fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi, en 1651, fervit au fiège de Gironne, au mois d'Août 1653, & mourut le 18 Février 1654. Il avoit époufé, le 8 Février 1643, *Jacqueline de Borne*, fille héritière de *Charles de Borne*, Seigneur de Laugères, Baron de Balazuc, & de *Gabrielle de Beauvoir-du-Roure*. Elle fe remaria, en 1664, à fon oncle maternel, *Scipion de Beauvoir-Grimoard*, Comte du Roure, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général du Languedoc, dont elle fut la feconde femme. Elle en devint veuve fans enfans, le 18 Janvier 1669, & mourut vers l'an 1710. Du premier lit vinrent:

1. Charles-Auguste, qui fuit;
2. Scipion, nommé dans le teftament de fon aïeul, dans la production de 1668. Il fe fit Jéfuite, & étoit Recteur à Breft en 1694;

3. Jacques, Seigneur de Neuvac, auſſi nommé au teſtament de ſon aïeul, & dans la production de 1668. Il étoit alors Chevalier de Malte, fut élevé Page de la Chambre du Roi, depuis l'an 1664 juſqu'en 1669, & mourut Capitaine d'une des Galères du Roi, dite *la Dauphine ;*
4. Et Gabrielle-Catherine, mariée, le 10 Janvier 1668, à *Charles de Molette*, Marquis de Morangiès, Seigneur de Saint-Auban, Gouverneur de Marvéjols, Bailli de Gévaudan, morte peu après ſon mariage, & lui à Paris, en Juillet 1714.

VIII. Charles-Auguste de la Fare, Marquis de la Fare-Laugères, Baron de Balazuc, étoit Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie qu'avoit eu ſon père, lorſqu'il alla en qualité de Volontaire en Hongrie, où il ſe trouva avec les autres François à la défaite des Turcs au paſſage de Raab en 1664. A ſon retour il fut fait Guidon des Gendarmes de M. le Dauphin, & devint ſucceſſivement Enſeigne & Sous-Lieutenant de cette Compagnie avec laquelle il ſe trouva aux combats de Sénef, de Mulhouſe, de Turckeim, & en diverſes occaſions, depuis 1672, juſqu'à la paix de Nimègue. Le Duc d'Orléans le choiſit en 1684, pour l'un de ſes Capitaines des Gardes-du-Corps, charge qu'il a remplie ſous ce Prince & ſous le Duc d'Orléans, ſon fils, & mourut le 3 Juin 1712, âgé de 68 ans. Il avoit épouſé, le 3 Novembre 1684, *Louiſe-Jeanne de Lux*, fille unique d'*Antoine de Lux*, Seigneur de Ventelet, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, & de *Marie Bourlaſque*, morte le 28 Décembre 1691, âgée de 24 ans, dont :

1. Philippe-Charles, qui ſuit ;
2. Etienne-Joseph, né en 1691, Docteur en Théologie, nommé en 1723 à l'Evêché de Viviers, Sacré à Paris le 25 Juillet 1724, moyennant une démiſſion qu'il avoit donnée des Abbayes de Mortemer & de Saint-Barthélemy de Noyon, & auparavant Grand-Vicaire de Soiſſons. Il fut enſuite nommé Evêque & Duc de Laon, Pair de France, Comte d'Aniſy, Abbé de Saint-Martin de Laon, & eſt mort le 23 Avril 1741, au Château de Léchelles près de Guiſe, dans la 50e année de ſon âge, en faiſant la viſite de ſon Diocèſe. Outre l'Evêché de Laon, il avoit l'Abbaye de Saint-Nicolas de Ribemont. C'étoit un Prélat fort attaché à la ſainte doctrine ;
3. Jacqueline-Thérèse, née en 1686, morte à deux ans ;
4. Et Marie, née en 1687, alliée, en 1706, à Jean-François de la Fare-Montclar, couſin germain de ſon père.

IX. Philippe-Charles de la Fare, Marquis de la Fare, Comte de Laugères, né en 1685, nommé dans la Chapelle du Palais-Royal à Paris par Monsieur & Madame, le 26 Mars 1693, ſucceſſivement Lieutenant dans le Régiment du Roi, eut le Régiment de Gâtinois au mois d'Avril 1704, fut fait Capitaine des Gardes-du-Corps de Philippe, Duc d'Orléans, petit-fils de France, depuis Régent du Royaume, au mois de Mai 1712, a été nommé Brigadier d'Infanterie, le 1er Janvier 1716 ; a eu le Régiment de Normandie au mois d'Octobre ſuivant ; a été fait Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc, dans le département & étendue du Vivarais, du Velais & du Diocèſe d'Uzès, par Lettres du 8 Septembre 1718, & auſſi Gouverneur des Ville & Château d'Alais, & du pays des Cévennes ; a été nommé Maréchal-de-Camp le 10 Août 1720, Chevalier de la Toiſon-d'Or le 21 Janvier 1722, fait Commandant en chef en Languedoc, en 1724 ; a été reçu Chevalier des Ordres du Roi le 13 Mai 1731 ; a obtenu, le 15 Juillet 1733, un Brevet de retenue de 200000 livres ſur ſa charge de Lieutenant-Général de la Province de Languedoc ; a été nommé Lieutenant-Général des Armées du Roi, à la promotion du 1er Août 1734 ; s'eſt démis de la Lieutenance-Générale du Languedoc & du commandement de cette Province en faveur du Duc de Richelieu, a eu la Lieutenance-Générale de la Haute-Bretagne & du Comté Nantois au mois de Mars 1738 ; a fait les campagnes de 1743 & 1744, en Alſace ; a commandé dans la ville de Strasbourg en l'abſence du Maréchal de Coigny ; a été fait, au mois de Novembre 1844, Chevalier d'honneur de l'Infante d'Eſpagne Marie-Thérèse, future Dauphine de France (Moréri dit au mois de Février 1745), nommé Maréchal de France le 22 Octobre 1746, & eſt mort de la petite-vérole, le 4 Septembre 1752. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Août 1713, *Françoiſe Paparel*, fille de *Claude-François*, Seigneur de Vitry-ſur-Seine près de Paris, Tréſorier de l'ordinaire des guerres, mort en 1725, & de *Marie Sauvion*. Elle eſt morte à Paris le 8 Mars 1730, âgée de 24 ans. De ce mariage eſt née :

Françoise-Mélanie, mariée, le 13 Avril 1735, à *Claude-Louis de Bouthillier de Chavigny*, Comte de Pons, âgé de 20 ans, Colonel du Régiment de Cambréfis, par commiffion du 18 Mai 1732, depuis Brigadier des Armées du Roi, & a quitté le fervice. Il étoit fils de *Louis de Bouthillier de Chavigny*, Comte de Pons-fur-Seine, & d'*Antoinette le Gouz-Maillard*.

BRANCHE
de la Fare-Montclar.

VII. Antoine de la Fare, Marquis de la Fare, Vicomte de Montclar, Baron de Salendrenques, fixième fils de Jacques, IIe du nom, & de *Gabrielle d'Audibert*, fa première femme, furvéquit à fes aînés, & fut inftitué héritier par fon père en 1655. Il s'étoit trouvé, en qualité de Capitaine de Cavalerie, aux fièges de Turin & de Coni. Sa Compagnie ayant été incorporée dans le Régiment de la Meilleraye, il fervit aux fièges de la Motte en Lorraine, de Gravelines, de Dunkerque & de Courtray; fut enfuite fait Maréchal-Général-des-Logis de la Cavalerie, & en 1647, Sergent de bataille & Meftre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie. Au retour des fièges de Crémone & de Saint-Jean dans le Milanois, où il fut bleffé d'un coup de moufquet, il fut Meftre-de-Camp du Régiment d'Infanterie du Cardinal de Sainte-Cécile, & eut le Gouvernement de Balaguier en 1648; en 1651, au fiège de Sainte-Menehould, que le Roi faifoit en perfonne, Sa Majefté le nomma pour en régler la capitulation. Il fut fait Maréchal-de-Camp l'année fuivante, &, en 1654, fuccéda au Régiment de Charles, fon frère aîné, & à fon Gouvernement de Rofes. Il fut arrêté à Montpellier, le 15 Avril 1655, & conduit prifonnier à la Citadelle de cette Ville, pour avoir quitté la Cour fans congé. L'année fuivante il fut envoyé avec fon Régiment de Cavalerie, pour fervir en Italie au fiège de Valence & à celui d'Alexandrie en 1657; après la paix des Pyrénées, le Roi le gratifia du Gouvernement de Brefcou & de la ville d'Agde, par Lettres du 27 Janvier 1661, & Sa Majefté le pourvut en 1692 de la charge d'un de fes Lieutenans en Languedoc dans le département de Gévaudan. Il avoit produit fes titres de Nobleffe pour lui, Jacques, fon fils, fes frères Christophe, Jean-François, Henri & Marc; & pour fes neveux Charles-Auguste, & fes deux frères, ainfi que pour Louis-Joseph, Baron de *la Tour*, fon coufin iffu de germain. Ils furent tous déclarés nobles par jugement de l'Intendant de la Province, le 21 Novembre 1668. Il avoit époufé, le 2 Septembre 1665, *Marie-Engracie d'Alleman*, fille unique de *Fulcrand d'Alleman*, Seigneur de Mirabel & de Pompignan, & de *Claire de Lort de Sérignan*, dont:

1. Jacques, mort à l'Académie;
2. Jean-François, qui fuit;
3. Jean, né le 28 Mai 1672, reçu Page dans la Grande-Ecurie le 1er Avril 1687, où il porta le titre de Vicomte de la Fare; étant Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Montpeyroux, il fut tué d'un coup de moufquet dans l'Armée d'Allemagne au delà du Rhin, en 1693;
4. Marguerite, mariée, le 4 Septembre 1679, à *Marcellin de Bérard de Montalet*, Baron en partie d'Alais, par *Ifabeau de Cambis*, fa mère, femme de *Jacques de Bérard*, Seigneur de Montalet;
5. Louise, mariée, en 1686, à *Jacques-Jofeph de Nicolaï*, Baron de Sabran, Seigneur de Cavillargues;
6. Thérèse, mariée, en 1719, à *N... Charpin*, Seigneur & Comte de Genetines en Forez. Elle eft morte à Paris au Palais-Royal, le 24 Mai 1752;
7. Françoise, morte fans alliance en 1712;
8. Et Françoise-Claire.

VIII. Jean-François de la Fare, Marquis de la Fare, Vicomte de Montclar, &c., né à Pompignan le 16 Janvier 1669, Lieutenant de Roi de la Province de Languedoc en Gévaudan, & Gouverneur de la ville d'Agde, fut reçu Page du Roi en fa Grande-Ecurie le 1er Avril 1686, fe trouva, en qualité de Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de l'Isle, au combat de Fleurus en 1691, & mourut à Mirabel le 26 Août 1721. Il avoit époufé, par contrat du 11 Avril 1706, Marie de la Fare, fille de fon coufin germain Charles-Auguste de la Fare-Laugères, & de *Louife-Jeanne de Lux-Ventelet*. Elle eft morte à Paris le 7 Février 1772, âgée de 83 ans, laiffant:

1. Marguerite-Charlotte, née le 13 Septembre 1712, mariée à *François-Céfar de Moreton*, Marquis de Chabrillant, fils de *Antoine de Moreton*, IIIe du nom, Marquis de Chabrillant, & d'*Antoinette Grolée-de-Viriville*, dont elle n'eut point d'enfans;
2. Françoise-Mélanie, née le 23 Octobre 1714;
3. Et Thérèse, née le 16 Mai 1716.

BRANCHE
de la Fare de la Salle d'Alais.

VII. François de la Fare, Baron de la Salle, Seigneur de Saint-Félix, huitième fils de Jacques, IIe du nom, & de *Gabrielle d'Audibert,* fa première femme, naquit à la Baftide le 25 Mars 1618. Il fut dès l'âge de 14 ans Cornette dans le Régiment de la Meilleraye, où il eut une Compagnie de Cavalerie en 1647, portant alors le titre de Chevalier de la Fare. Il s'étoit déjà trouvé aux fièges de la Motte, de Thionville, de Dunkerque & de Courtray, fervit à ceux de Tortofa, de Barcelone, & à la défenfe de Rofes, où il fut bleffé au bras, fut encore bleffé au pied fur la brèche de Gironne, & le Roi lui donna, en 1653, le Régiment de Cavalerie du Baron d'Alais. Il mourut le 5 Décembre 1685, & avoit époufé, le 11 Avril 1655, *Anne de Cambis,* Baronne en partie d'Alais, fille de *Jacques de Cambis*, Baron d'Alais, Meftre-de-Camp de Cavalerie, & Général de la Cavalerie de Catalogne, & de *Catherine d'André,* dont:

1. Christophe, qui fuit;
2. Henri, dit *le Comte de la Fare*, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Bourbon, tué à la bataille de Staffarde en Piémont, le 18 Août 1690, fans enfans de *Marie-Anne de Guirand,* qu'il avoit époufée le 11 Mars de la même année. Elle fe remaria, le 20 Décembre 1691, à Louis-Joseph de la Fare, Seigneur de la Tour, le dernier de fa branche;
3. Marc, Doyen du Chapitre d'Alais;
4. Charles-Auguste, connu long-tems fous le nom de *Chevalier de la Fare*, fait Brigadier d'Infanterie le 23 Décembre 1705, Maréchal-de-Camp le 8 Mars 1718, mort à Paris le 3 Juin fuivant. Il avoit époufé, le 3 Juin 1701, *Jeanne-Marie de Montboiffier*, fille de *Jean-Gafpard de Beaufort-Canillac*, Marquis de Montboiffier, Vicomte d'Yefmes, Seigneur de Chaps, & de *Marie-Claire d'Eftaing-Saillans*, dont:

   Jean-Charles, Capitaine de Dragons, réformé;
   Charles, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Normandie;
   Joachim-Joseph, dit l'*Abbé de la Fare*, Aumônier du Roi le 20 Janvier 1736;
   Et N... dit le *Chevalier de la Fare*, Officier dans le Régiment de Normandie;
5. N... de la Fare Saint-Privat, marié, en 1716, à Bagnols, avec *N... de Vials*, & père de

   N... de la Fare, mort à 6 ans;
   Et N... de la Fare, âgé de 18 mois en 1728;
6. N... de la Fare de Salindre, Major d'Alais, marié à *Lucrèce de Maffillan*, laquelle l'a rendu père de deux garçons, l'un âgé de 8 ans & l'autre de 4, au mois d'Avril 1728;
7. Paul, marié, 1° à Amiens, à la Comteffe *Danès;* & 2° au mois de Février 1728, à *N... de Rochemore*, fille de *François de Rochemore*, mort à Alais en 1716, & de *Marie de Ginous-la-Cofte;*
8. Catherine, mariée, en 1680, à *Jean de Trémolet*, Seigneur de Mourmoirac & de Saint-Chriftol, proche d'Alais;
9. Esther, morte en Septembre 1717;
10. Isabeau, mariée, le 28 Mai 1693, à *Jacques d'Efpeiffes*, Seigneur de la Plane, Cauffols & Mercorioles;
11. Françoise, Abbeffe de N.-D.-des-Plans, au Diocèfe d'Orange en 1710, après y avoir été long-tems Co-Adjutrice d'Esther de la Fare, fa tante. Elle a fait rebâtir le Monaftère, & vivoit en Avril 1725;
12. N... Religieufe à la même Abbaye;
13. Et N..., Religieufe à Bagnols.

VIII. Christophe de la Fare, Baron d'Alais, reçu Page du Roi dans fa Grande-Ecurie en 1678, puis Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Villeneuve, époufa, en 1688, *Françoife de Brueys*, fille de *N... de Brueys*, Seigneur de Fontcouverte, & de *N.... de la Tour-Maleragues*, morte en 1692, laiffant:

1. N... de la Fare, marié en 1713;
2. Et N... de la Fare, marié, en 1761, dans le Diocèfe de Condom, à *N... Domps*, Capitaine d'Infanterie.

BRANCHE
de la Fare de Tornac.

VII. Henri de la Fare, dit le Marquis de Tornac, Seigneur de Caftagnol, &c., né en 1628, neuvième fils de Jacques, IIe du nom, & de *Gabrielle d'Audibert*, fa première femme, fe trouve nommé dans le teftament de fon père avec fes frères & fœurs qui vivoient alors. Il fervit en qualité de Capitaine & Major du Régiment de Cavalerie de la Fare, aux fièges de Valence & d'Alexandrie en 1656 & 1657, & fut fait Lieutenant du fort de Brefcou & de la ville d'Agde, le 16 Dé-

cembre 1660, & Baron des Etats de Languedoc pour le Diocèſe d'Alais en 1674. Il mourut à Sommières le 17 Février 1706, & avoit épouſé, le 20 Janvier 1664, *Iſabeau Pelot*, fille de *Claude*, Seigneur de Port-David & de Cendras, Maître des Requêtes, Intendant de Guyenne, Conſeiller d'Etat, puis premier Préſident de Rouen, & de *Claude le Camus*, ſa première femme, dont :

1. Antoine-Denis-Auguste, qui ſuit;
2. Antoine-Aurèle, Abbé de Salvanes en 1685, Doyen de l'Egliſe d'Alais, Prévôt de l'Egliſe Cathédrale d'Aigues-Mortes, mort à Alais le 4 Novembre 1669, âgé de 30 ans;
3. Marc-Antoine, mort jeune;
4. Etienne-Constantin;
5. Denis-Maxime;
6. Christophe-Emmanuel, Chevalier Profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de la Brague en Brabant, Capitaine de Galères, mort en Provence le 12 Juin 1748, âgé de 56 ans;
7. Claude-Marguerite;
8. 9. & 10. Françoise-Pauline, Marie & Louise, Religieuſes Urſulines à Sommières. L'une a été nommée Abbeſſe de Gigean, & une autre Abbeſſe de Saint-Geniès, au Diocèſe de Montpellier;
11. Et Félice, mariée, en 1705, à *Charles-Guy d'Airebaudouſe*, Marquis d'Anduze, morte à Anduze en Avril 1724.

VIII. Antoine-Denis-Auguste de la Fare, Marquis de Tornac, Baron de Caſſagnes, &c., d'abord connu ſous le nom de Baron de la Fare, reçu Page dans la Grande-Ecurie le 29 Septembre 1682, enſuite Capitaine de Dragons dans le Régiment d'Eſtrades, puis Colonel du ſecond Régiment de Dragons de Languedoc, Brigadier le 29 Mars 1710, Maréchal-de-Camp le 1er Février 1719, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Gouverneur de Villefranche en Rouſſillon, eſt mort le 10 Août 1740, âgé de 75 ans. Il avoit épouſé, en Avril 1704, *Fleurie-Thérèſe de Grimoard de Beauvoir du Roure*, fille de *Louis-Pierre Scipion*, Comte du Roure, Lieutenant-Général en Languedoc, & de *Claude-Marie de Bérenger-du-Guaſt-d'Artigny*. Elle eſt morte en Janvier 1707, laiſſant :

N... de la Fare, née en Janvier 1707, mariée en 1720, à *Joſeph de Beaumont de Griſon*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Roi.

BRANCHE
des Seigneurs de la Tour.

VI. Louis de la Fare, Seigneur de la Tour, Baron de la Fare, deuxième fils de Jacques & de *Hélis du Puech*, eut pour enfans :

1. Louis, qui ſuit;
2. Et Joseph, rapporté ci-après.

VII. Louis de la Fare, Seigneur de la Tour, laiſſa :

VIII. Louis-Joseph de la Fare, Seigneur de la Tour & des Plantiers, lequel n'a laiſſé de *Marie-Anne de Guirand*, ſon épouſe, qui en étoit veuve le 18 Août 1690, que :

Deux garçons morts en bas âge.

VII. Joseph de la Fare, Baron dudit lieu, laiſſa :

VIII. François-Gabriel de la Fare, Marquis de la Fare, qui eut pour enfans :

1. Joseph-Louis-Dominique, qui ſuit;
2. Et Jacques-Jean, dit *le Chevalier de la Fare*, né en 1723, Meſtre-de-Camp de Cavalerie en 1746, Aide-Maréchal-Général-des-Logis en chef aux Indes-Orientales, la même année, & Chevalier de Saint-Louis en 1757, non marié.

IX. Joseph-Louis-Dominique de la Fare, Marquis de la Fare, né le 18 Juillet 1722, Meſtre-de-Camp de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, a obtenu, en 1754, l'érection de ſes terres de Venjean, Saint-Alexandre & Saint-Mazaire, en Marquiſat ſous le nom de *la Fare*. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Juillet 1748, *Paule-Henriette Gazeau-de-Champagné*, dont il a eu :

1. Joseph-Gabriel-Henriette, qui ſuit;
2. Anne-Louis-Henri, né en 1751, Eccléſiaſtique, appelé l'*Abbé de la Fare*;
3. François-René-Joachim, né le 6 Mars 1761;
4. 5. & 6. Marie-Madeleine-Henriette-Joséphine, Adélaïde, & Marie-Marguerite, toutes trois non mariées.

X. Joseph-Gabriel-Henri, Chevalier, appelé le *Comte de la Fare*, né en Avril 1749, Aide-Major de la Gendarmerie, marié, contrat ſigné du Roi & de la Famille Royale, le 21 Mai 1775, célébration le 30 du même mois, à *Gabrielle-Françoiſe-Victoire de Riquet*, fille aînée de *Victor-Maurice*, Comte de Caraman, Seigneur du Canal de Languedoc, &c., Inſpecteur-Général de la Cava-

lerie françoiſe & étrangère, & Lieutenant-Général pour le Roi de la Province de Languedoc, & de *Marie-Anne-Gabrielle-Joſèphe-Françoiſe-Xavier d'Alſace-Hénin-Liétard*, dont:

Gabriel-Anne-Henri, Chevalier, né le 2 Juin 1777.

Les armes: *d'azur, à trois flambeaux d'or, allumés de gueules, poſés en pal.*

* FARE (la), dans le Comtat-Venaiſſin, Diocèſe de Vaiſon: Seigneurie avec haute, moyenne & baſſe Juſtice, qui appartient à la Maiſon de *Lopis*, depuis le 9 Novembre 1560, que *Françoiſe de la Salle*, & Jean de Lopis, ſon mari, en firent l'acquiſition de *Marguerite Aſtuard*. Cette Seigneurie avoit été acquiſe autrefois par *Pons Aſtuard* & *Roſtan de Libra*, pour le prix de... *ſols Raymondis*, au mois d'Août 1246. (Il y a, dans le Manuſcrit original que nous ſuivons, dit l'Auteur du *Dictionnaire des Gaules*, tom. III, pour le prix de 20 ſols Raymondis.)

FARELLE (de la). Suivant un Mémoire envoyé, cette famille, dont l'extrait ci-après eſt tiré du Nobiliaire de la Province de Languedoc, remonte ſa filiation à

I. Bertrand de la Farelle, qui fit un codicille le 7 Juillet 1320, & eut de ſa femme, dont on ignore le nom:

II. Pierre de la Farelle, qui épouſa Delphine de la Farelle, laquelle teſta le 23 Décembre 1347. Il en eut:

III. Armand de la Farelle, Co-Seigneur de Valeriſcle, mentionné dans le teſtament de ſa mère. Il teſta le 26 Août 1361, & fut père de

IV. Jean de la Farelle, Damoiſeau, Seigneur de Saint-Jean de Valeriſcle, qui teſta le 12 Décembre 1391, & voulut que la Chapelle ordonnée par le teſtament d'Armand, ſon père, fut fondée le 23 Mai 1427. Ses enfans furent:

1. Armand, qui ſuit;
2. Et Eustache, héritier avec ſon frère le 23 Mai 1427.

V. Armand de la Farelle, IIe du nom, épouſa, le 7 Juillet 1437, *Madeleine Caſtanet*, laquelle teſta le 10 Décembre 1489, & fit ſon mari héritier. De ce mariage vint:

VI. Jean de la Farelle, IIe du nom, qui, ſa femme, dont le nom eſt ignoré, eut:

1. Jean, qui ſuit;
2. Fulcrand;
3. Et Gabriel.

VII. Jean de la Farelle, IIIe du nom, tranſigea avec Gabriel, ſon frère, le 27 Septembre 1535, & fut père de

1. Jacques, qui ſuit;
2. Et Gilles.

VIII. Jacques de la Farelle donna quittance à Gilles, ſon frère, pour le legs à lui fait par Jean III leur père, le 1er Décembre 1565. Il avoit épouſé, le 25 Juillet précédent, *Guillemette de Malmazet*, laquelle teſta, étant veuve, le 6 Mars 1589. De cette alliance ſortit:

IX. Jacques de la Farelle, héritière de ſa mère, qui teſta le 9 Février 1605, & eut pour fils:

X. Claude de la Farelle, Seigneur de Vedelenc, allié, le 24 Novembre 1630, à *Marie Chambon*, dont il eut:

XI. Claude de la Farelle, Seigneur de Vedelenc, demeurant à Nîmes, qui épouſa, le 2 Septembre 1662, *Claude Graverol*, de laquelle ſortirent:

1. Pierre;
2. Et Jean, qui ſuit.

XII. Jean de la Farelle, IVe du nom, s'allia avec *Marie Bertrand*, & en eut ſix enfans, ſavoir:

1. François-Barthélemy, qui ſuit;
2. & 3. Simon, rapporté après ſon aîné, & Bertrand, nés jumeaux;
4. Louise;
5. Marie, femme de Meſſire *N... Dubreau*, Commandant d'un bataillon de Picardie;
6. Et autre Marie, alliée avec Meſſire *N... de Florencourt*, Baron de Laval.

XIII. François-Barthélemy de la Farelle, Commandant pour le Roi à Uzès, a épouſé *Madeleine de Nogaret de Calviſſon*, dont une fille.

XIII. Simon de la Farelle-de-Vedelenc épouſa *Perrette Garnier de Granvilliers*, veuve du Marquis de la Villemeneuſt, dont:

XIV. François de la Farelle, né le 11 Décembre 1736, Capitaine au Régiment de Royal-Pologne, Cavalerie. On ignore s'il eſt marié.

Les armes: *d'azur, à une tour d'argent, ſurmontée de trois petites tours maçonnées de ſable.*

FARGEAU. Voyez SAINT-FARGEAU.

FARGES ou FARGIS. Pithon-Curt, dans ſon *Hiſtoire de la Nobleſſe du Comtat Venaiſſin*, tom. II, p. 80 & ſuiv., prouve, d'une manière convaincante, que cette Maiſon de FARGES en Provence, celle de *Budos* en Vivarais, & celle de *Guilhem-Paſcalis*, dans le Comtat Venaiſſin, tirent leur origine des anciens Seigneurs de la ville de Clermont, au Diocèſe de Lodève, & que le premier nom des uns & des autres a été *Guilhermi*, ou *Guilhem*. Cette Maiſon vivoit déjà avec diſtinction dans le XIIe ſiècle, & ſes auteurs prenoient alors les qualifications de *Chevaliers*. Elle paſſa du Languedoc dans la Guyenne, à l'occaſion d'alliances & des terres conſidérables dont elle fit acquiſition, vers le commencement du XIIIe ſiècle.

BÉRENGER GUILHEM, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Clermont-Lodève, épouſa, en 1249, *Marquiſe* ou *Mathilde de Gout*, aliàs *Goth*, fœur de *Bertrand de Goth*, originaire & Archevêque de Bordeaux, depuis Pape ſous le nom de CLÉMENT V, d'illuſtre & ancienne Maiſon de la Guyenne, qui le premier ſiégea à Avignon, & qui donna aux Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem une grande partie des biens des Templiers, qu'il ſupprima dans le Concile de Vienne en 1311, & qui révoqua la Bulle d'excommunication que le Pape BONIFACE VIII avoit fulminée contre le Roi PHILIPPE-LE-BEL, ayant reconnu, par une Bulle expreſſe, que les Papes n'avoient nulle juriſdiction ſur le temporel des Rois de France, & qu'ils ne relevoient que de Dieu à cet égard. BÉRENGER GUILHEM eut de ſon mariage une nombreuſe & illuſtre poſtérité. Lui & ſes deſcendans ont poſſédé pluſieurs Terres conſidérables dans la Guyenne, entr'autres celle de N.-D. de *Fargis* ou FARGES, aujourd'hui *Fargue*, par corruption, au Diocèſe de Bordeaux, dans l'Archiprêtré de Cernès, dont cette famille prit le nom ſuivant l'uſage des Gentilshommes de ce tems-là.

RAYMOND-GUILHEM DE FARGIS, Tréſorier de l'Egliſe de Beauvais, fut créé Cardinal-Diacre, du titre de Sainte-Marie-la-Neuve, par CLÉMENT V, ſon oncle, le 19 Septembre 1310, il fit bâtir le Château de *Fargis* ou *Farges*, à une lieue d'Avignon.

BERNARD DE FARGIS, Evêque d'Agen, fut enſuite Archevêque de Rouen & de Narbonne en 1311;

AMANIEU DE FARGIS fut Evêque d'Agen en 1313;

BÉRAULD DE FARGIS fut Evêque d'Albi en 1314.

I. ETIENNE DE FARGIS, par lequel commence la filiation de la branche établie en Provence, mourut à Bordeaux en 1439, & laiſſa une nombreuſe poſtérité de *Lucie de Ricard*, ſa femme. On en voit la preuve dans une atteſtation des Jurats de cette ville, dans laquelle cet ETIENNE eſt qualifié *nobilis & egregius vir*.

II. JEAN DE FARGES ou FARGIS, un de ſes fils, ſe retira en Provence, & fut Secrétaire des Commandemens & d'Etat de CHARLES III, Duc d'Anjou, Roi de Sicile & de Jéruſalem, Comte de Provence. Ce Prince lui légua la ſomme de 500 écus d'or en récompenſe de ſes ſervices, par le teſtament qu'il fit à Marſeille le 10 Décembre 1481. Dans ce teſtament, il eſt qualifié *Amé & Féal Secrétaire noble* JEAN DE FARGES. Maynier-Francfort, dans ſon *Hiſtoire de la principale Nobleſſe de Provence*, imprimée en 1719, dit que ce JEAN DE FARGES avoit exercé la même charge de Secrétaire ſous le règne de RENÉ, Duc d'Anjou, Roi de Naples, de Sicile & de Jéruſalem, Comte de Provence, prédéceſſeur immédiat du Roi CHARLES III. On croit qu'il ſe maria à Annonay, ville du Vivarais, où les Seigneurs de *Budos* & des *Portes*, ſes parens, l'avoient attiré après la mort du dernier Comte de Provence. Il fut père de

III. JEAN DE FARGES, IIe du nom, qui fit ſon teſtament en 1501, & eſt qualifié *noble* dans les actes, même après ſa mort. Il ſe maria deux fois à Annonay, 1° avec *Jeanne de la Marche*; & 2° avec *Catherine de Monnier*. Il eut du premier lit:

1. ETIENNE, qui ſuit;
2. GABRIEL.

Et du ſecond lit:

3. MATHÉE, mariée, à Annonay, à *Antoine de Ripiers*.

IV. ETIENNE DE FARGES, IIe du nom, s'établit à Trets à cauſe des biens que ſes père & aïeul avoient acquis en Provence. Il s'étoit marié, 1° dans la Guyenne & à Guîtres, dans l'Archiprêtré de Fronſac, au même Diocèſe,

avec *Lieſſe de Pomier*, dont il étoit alors veuf; & 2° par contrat paſſé à Treſt en 1513, où il prend la qualification de *noble*, ainſi que dans tous les autres actes qu'il y paſſa, *Honorée de Marin*, fille de noble *Pierre de Marin*, couſin germain du grand *Palamède de Forbin*, & de *Jeanne Gantelmi*. Il teſta à Treſt le 2 Avril 1530, & eut du premier lit:

1. 2. & 3. Michel, Etienne & Arnaud, légataires de leur père & ſubſtitués à leurs frères du ſecond lit. Ils ſe retirèrent en Guyenne, où ils firent branche, & eurent le bien que leur mère poſſédoit à Guîtres, au Diocèſe de Bordeaux.

Du ſecond lit vinrent:

4. François, qui ſuit;
5. Jean, Conſeiller, Maître-Rational en la Cour des Comptes, Aides & Finances de ce pays, charge dérivée de la première & grande Cour des Maîtres-Rationaux, les plus anciens Officiers ſouverains de nos Comtes de Provence. Il acheta, par actes paſſés devant *Robert*, Notaire à Sainte-Tulle, & *Jean Tiſaty*, Notaire à Aix, les 12 & 30 Novembre 1561, & le 21 Novembre 1564, la Baronnie d'Auriac & la Seigneurie de Brue en Provence. Il acquit encore, par contrat paſſé devant *Barthélemy Catrebars*, Notaire à Aix, le 7 Mars 1572, la Terre de Mallignon & la moitié de celle de Méaulx ou Méaulnes & de Seillans. Il fonda à perpétuité une Meſſe dans la Chapelle de N.-D.-de-la-Victoire, en l'Egliſe des Grands-Carmes, laquelle doit être célébrée tous les jours à huit heures en été, & à dix heures en hiver, pour la commodité de ſes parens & amis. Il mourut à Aix en 1574, & fut enterré dans le tombeau de ſa famille dans la même Chapelle, où Joseph de Farges, ſon héritier & ſon neveu, fit graver ſon épitaphe;
6. Pierre, Prêtre;
7. Et Jeanne, co-héritière de ſon père, morte ſans alliance.

V. François de Farges paſſa pluſieurs actes d'acquiſition & de vente, devant *Pierre Alphéran*, Notaire à Trets, & *Barthélemy Catrebars*, Notaire à Aix en 1559 & 1561. Il mourut en 1570, & fut inhumé dans la Chapelle de l'Egliſe des Grands-Carmes, qui eſt la plus proche du ſanctuaire, du côté de l'Evangile. Il avoit épouſé, ſuivant une quittance de dot qu'il donna devant ledit *Alphéran*, le 20 Juillet 1545, *Eliſabeth Capel* ou *Capelli*, fille de *Balthazar*, Seigneur de Carri, & de *Marguerite Meillori*, dont il eut:

1. Joseph, qui ſuit;
2. Jacques, mort Officier d'Infanterie;
3. Et Jean, décédé ſans alliance.

VI. Joseph de Farges, Seigneur de Mallignon & en partie de Méaulx, fut pourvu de l'Office de Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances, qu'avoit exercé ſon oncle, dont il fut héritier le 20 Octobre 1574. Il fut reçu dans ledit Office le 22 Novembre ſuivant. Il mourut en 1580, & fut enterré dans l'Egliſe des Grands-Carmes, au tombeau de ſes ancêtres. Il avoit épouſé, en 1570, *Marguerite de Joannis*, fille de *Jean*, Seigneur de Châteauneuf & de la Brillane, & de *Françoiſe de Becaris*, de la ville d'Aix. Il eut de ſon mariage:

1. Joseph, qui ſuit;
2. Claude, pourvu du Brevet ou Commiſſion en 1608 de Capitaine entretenu ſur les mers du Levant, & enſuite le 20 Février 1613 de la charge de Garde de l'Arſenal des Galères à Marſeille. Il mourut en 1640, ſans alliance, après avoir ſervi avec beaucoup de diſtinction environ 45 ans. Son corps fut tranſporté dans l'Egliſe des Grands-Carmes à Aix, pour y être enterré dans le tombeau de ſes ancêtres, & par ſon teſtament du 20 Avril 1639, il fit des legs à la Chapelle de la Confrérie des Pénitens blancs, pluſieurs à des Hôpitaux & à des Egliſes, & donna à la Chapelle de N.-D.-d'Eſpérance de l'Egliſe Métropolitaine Saint-Sauveur de la ville d'Aix, la chaîne d'or émaillée qu'il avoit apportée de Portugal. Par ce même teſtament il inſtitua pour ſon héritier univerſel Annibal de Farges, Seigneur de Rouſſet en partie, dont il ſera parlé ci-après;
3. Et Honorée, compriſe dans les Lettres de Henri III, du 12 Mai 1582, enregiſtrées le 13 Janvier 1583, par leſquelles ce Prince lui fait don & à ſes frères des droits de lods & ventes appartenans à Sa Majeſté, ſur les Terres & Seigneuries de Canals, Cormettes, Gourdon, la Vallette & Aiguilles en Provence, en récompenſe des ſervices que leurs père & oncle lui avoient rendus & aux Rois, ſes prédéceſſeurs.

VII. Joseph de Farges, IIe du nom, Seigneur de Mallignon & de la moitié de Méaulx, mourut à Aix en 1636, & fut enterré dans le tombeau de ſes pères. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 13 Novembre 1609, devant

Chovet, Notaire à Digne, *Marguerite de Bardonnenche*, Dame de Baucouze & en partie de Thoard, fille de *Gaſpard*, Baron de la Vallée & de Bardonnenche en Dauphiné, & Seigneur de Gaubert en Provence, & de *Blanche de Boniface*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Molle, & de *Marguerite de Pontevès de Carcès*, fœur du Grand-Sénéchal de Provence. De ce mariage vinrent:

1. Louis, qui fuit;
2. Et Annibal, rapporté après la poſtérité de fon aîné.

VIII. Louis de Farges, reçu Page du Roi, épouſa, ſans enfans, le 15 Janvier 1629, devant *Morel* & *Turgis*, Notaires au Châtelet, *Marguerite de Tourrives*, fille de *Joachim*, Baron de Saint-Prieſt en Dauphiné, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine d'Infanterie, & de *Barbe Dourin*.

VIII. Annibal de Farges, Seigneur en partie de Rouſſet, ſecond fils de Joseph, IIe du nom, & de *Marguerite de Bardonnenche*, tranſigea pour ſa dot avec *Gaſpard de Garnier*, ſon beau-frère, le 23 Novembre 1645, devant *Gazel*, Notaire à Aix, & le 10 Février 1652, devant *Rey*, Notaire à Trets. Ce dernier reçut ſon teſtament le 16 Mars 1663. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 19 Novembre 1640, devant *Pierre Imbert*, Notaire à Peynier, *Madeleine de Garnier-de-Ruſſan*, fille de *Marc-Antoine*, Seigneur de Rouſſet & de Saint-Antonin, & d'*Eliſabeth d'Aſtuard-de-Murs*, & eut pour enfans:

1. Jean-Augustin, qui fuit;
2. Marguerite, mariée à *Thomas de Cuers*, Lieutenant de Galères, par contrat paſſé devant *Charles Rey*, Notaire à Trets, le 26 Janvier 1663;
3. Et Madeleine, mariée à *Claude de Saurat*, de la ville d'Aix, fils de *Laurent*, Conſeiller du Roi, Secrétaire en la Chancellerie, & enſuite Tréſorier-Général de France, Garde des Sceaux en la Généralité de Provence, & de *Françoiſe de Pontevès*.

IX. Jean-Augustin de Farges, Seigneur en partie de Rouſſet, fut maintenu dans ſon ancienne nobleſſe par les Commiſſaires du Roi, députés pour la vérification des titres de nobleſſe, le 10 Avril 1669. Il s'allia, par contrat paſſé devant *Pierre Beauzin*, Notaire à Aix, le 21 Juin 1684, à *Marguerite de Chazelles*, fille de *Joſeph*, Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, & de *Blanche d'Eſtienne de Chauſſegros*, des Seigneurs de Mimet, dont:

1. Joseph, qui fuit;
2. Et Thérèse, Religieuſe au ſecond Monaſtère de la Viſitation d'Aix.

X. Joseph de Farges, Seigneur en partie de Rouſſet, épouſa, par contrat du 7 Septembre 1726, & rédigé par *Etienne*, Notaire à Trets, le 26 Juillet 1731, *Marie-Louiſe de Monier*, des Seigneurs de Mélan en Provence, fille unique de *Jean de Monier-de-Mélan*, Seigneur de l'Isle, en Berry, & de *Marie de Bruyères-Vaumane*, dont:

1. Jean-Augustin, qui fuit;
2. Henri, rapporté après ſon frère;
3. Joseph-Gabriel, ci-devant Officier d'Infanterie;
4. Augustin;
5. Et Marie-Thérèse-Marguerite, Religieuſe au Monaſtère de la Viſitation de Sainte-Marie de la ville d'Apt.

XI. Jean-Augustin de Farges, Seigneur en partie de Rouſſet, ancien Capitaine d'Infanterie, a eu de ſon mariage avec *Madeleine de Raſtel*, fille de feu *Hyacinthe*, d'une ancienne famille, & de feu *Françoiſe Hainaud*:

François-Esprit-Frédéric, né le 21 Avril 1759.

XI. Henri de Farges de Budos, Seigneur en partie de Rouſſet, ancien Officier dans le Régiment de l'Isle-de-France, a épouſé, à Aire en Artois, par contrat paſſé devant *Cordonier* & *Collart*, Notaires Royaux, le 2 Mars 1755, *Marie-Joſeph de la Forge*, fille de noble *Antoine-François-Louis de la Forge*, Seigneur de Racquinghem en Artois, & de feu *Eliſabeth-Françoiſe-Joſèphe de Bacheler*, l'un & l'autre de très-ancienne nobleſſe. Les filles de ces deux maiſons entrent dans les Abbayes fondées par les anciens Comtes de Flandre, pour leſquelles il faut les preuves de 16 quartiers du côté paternel & maternel; & la Maiſon de la *Forge* eſt une de celles, à qui le Roi écrit annuellement pour la convocation des Etats-Généraux d'Artois.

(Voy. *Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 363 & ſuiv. Pour un plus long détail on peut conſulter le ſupplément à l'ouvrage ci-deſſus, p. 147 & ſuiv.; l'*Hiſtoire de la Nobleſſe du Comtat-Venaiſ-*

ſin, tom. II, p. 80, 81 & 85 & ſuiv.; les *Archives de l'Hôtel-de-Ville de Clermont-Lodève*; les *Statuts du Comté Venaiſſin*; les *preuves pour l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem*, aux Archives du Grand-Prieuré de Saint-Gilles; l'*Hiſtoire de la Maiſon de Montmorency*; les *Grands-Officiers de la Couronne*, à l'article *Goth.*; le *Gallia Chriſtiana*; l'*Hiſtoire générale du Languedoc*, &c.)

Les armes : *de gueules, au lion d'argent.*

♦ FARGÈS, famille originaire du Beaujolois, où elle étoit connue ſur la fin du XIVe ſiècle, comme il paroît par différens actes, contrats de mariage, fondations, &c., & eſt alliée aux anciennes Maiſons de *Damas*, *Foudras*, *Sarron*, &c.

Jean-Baptiste de Fargès, Sieur de Montjoly, épouſa, le 16 Juillet 1627, *Catherine de Damas*, fille de *Jean de Damas* & de Dame *Eléonore de Foudras*, demeurant à Cours, Diocèſe de Mâcon.

Son fils, Noble Antoine Fargès, Seigneur de Konzières en Lyonnois, épouſa, par acte du 12 Septembre 1645, Noble *Eléonore de Damas*, veuve de *Jacques de Sarron*, Seigneur de Fontbaron, dont il eut :

Claude de Fargès, Seigneur du Martorey, marié, en 1648, à *Raymonde de Sarron*, fille dudit *Jacques de Sarron* & de ladite *Eléonore de Damas*, dont vint :

Jean-Baptiste de Fargès, Seigneur de Martorey, qui épouſa *Catherine de Damas*, dont il eut :

Barthélemy de Fargès, Ecuyer, Sieur de Montjoly, qui ſe maria, le 27 Novembre 1660, à Demoiſelle *Jeanne Deſplaces*, dont :

Jean-François-Marie de Fargès, Ecuyer, Seigneur de Poliſy, Montfermeil, &c., qui eut pour enfans :

1. François-Marie, qui ſuit;

Et trois filles : la première mariée à M. de *Moras*; la ſeconde au Marquis de *Parabère*; la troiſième au Marquis de *Crévecœur*, premier Ecuyer de Son Alteſſe Royale, femme de Monſeigneur le Régent.

François-Marie de Fargès, Seigneur de Poliſy, Conſeiller d'Etat & Chevalier de Saint-Michel en 1716, voulant acheter de grandes terres, prit une charge de Secrétaire du Roi, ſeulement à cauſe des droits attachés à ces dites charges; car il eſt aiſé de prouver, par les actes qu'on vient de rapporter, & par d'autres plus anciens, que ſes pères étoient qualifiés Nobles, vivoient noblement, & s'alloient aux meilleures Maiſons de la Province. De ſon ſecond mariage avec Demoiſelle de *la Marque*, ſont nés :

1. Louis-François-Marie, qui ſuit;
2. Et François de Fargès, Seigneur de Poliſy, qui fut ſucceſſivement Intendant des Finances, Conſeiller d'Etat & Conſeiller au Grand-Conſeil le 14 Juillet 1755, Maître des Requêtes en Mai 1756 & Intendant de Bordeaux en Octobre 1766.

Louis-François-Marie de Fargès, Seigneur de Domérac, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, a épouſé, en 1770, N... Comteſſe de *Broſſe*, Chanoineſſe de Neufville-lès-Dames, fille de *Charles de Broſſe*, premier Préſident du Parlement de Bourgogne, & de *Françoiſe de Crévecœur*, ſa nièce, dont deux filles vivantes.

Les armes : *écartelé, au 1 d'or, à un if de ſinople; au 2 d'azur, à un agneau d'argent attaché à une colonne de même; au 3 d'azur, à un lion d'argent; & au 4 de gueules, à une cloche d'argent.*

* FARGUES. La terre & Seigneurie de *Fargues*, quoique ſituée & compriſe dans le territoire de la ville d'Avignon, eſt regardée, à ce qu'on prétend, comme un franc-aleu noble, libre & jouiſſant de quantité de beaux privilèges, dont un des plus remarquables ſeroit celui de pouvoir dériver les eaux de la Sorgues, pour s'en ſervir à arroſer les prés, terres & jardins du Domaine de *Fargues*. Les Seigneurs de ce Domaine, ajoute-t-on, jouirent conſtamment des privilèges & droits attachés à leur Seigneurie juſqu'en 1536, que tous leurs titres ayant été incendiés avec le Château de *Fargues*, par l'armée du Roi François Ier, ils ſe trouvèrent hors d'état de pouvoir juſtifier leur poſſeſſion. Il paroît que parmi les Seigneurs de *Fargues*, il y en a pluſieurs qui l'ont été également de Védènes & de Saint-Saturnin.

Georges de Ricci, Seigneur de Védènes, de Saint-Saturnin & de *Fargues*, fit édifier le Château de *Fargues* l'an 1395. Il fit auſſi conſtruire, quelques années après, la belle Chapelle de Notre-Dame-des-Anges dans le Cloître des Cordeliers d'Avignon. On voit dans cette Chapelle pluſieurs beaux Mauſolées de marbre des anciens Seigneurs de *Fargues*, des familles de *Ricci* & de *Gardini*

Cette dernière eſt fondue, depuis environ 150 ans, dans la branche de *Cambis*, des Seigneurs de *Servières* & de *Saint-Montant*; & celle-ci eſt fondue à ſon tour dans celle de *Cambis*, des Marquis *de Velleron*, par le mariage d'ANGÉLIQUE DE CAMBIS, fille de RICHARD-JOSEPH DE CAMBIS, Seigneur de *Fargues*, Servières & Saint-Montant, avec JOSEPH DE CAMBIS, Marquis de Velleron. Le Marquis de CAMBIS-VELLERON, dont le mariage avoit été célébré le 31 Janvier 1693, fut enſuite Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, premier Chef-d'Eſcadre des Galères du Roi, Capitaine-Général des côtes de Provence, Commandant la Marine à Marſeille, & mourut le 6 Janvier 1736. Son fils unique, JOSEPH-LOUIS-DOMINIQUE DE CAMBIS, Marquis de Velleron, recueillit, avec ſa ſucceſſion, la Seigneurie de *Fargues*. (*Dictionnaire des Gaules*, tom. III, au mot *Fargues*.) Voy. CAMBIS.

FARNÈSE, ancienne Maiſon de laquelle ſont ſortis, depuis plus de 150 ans, les Ducs de Parme, de Plaiſance & de Caſtro. Elle doit ſa principale grandeur à ALEXANDRE FARNÈSE, qui fut Pape ſous le nom de PAUL III. Quelques Auteurs ont prétendu que cette Maiſon eſt originaire d'Allemagne; mais il eſt plus probable qu'elle vient de Toſcane, où le Château de *Farneto*, près d'Orvietto, lui donna ſon nom, qui a été depuis changé en celui de *Farnèſe*. Le premier de ce nom, dont il ſoit parlé dans Moréri, eſt

I. RANUCE FARNÈSE, qui ſoumit pluſieurs villes à l'Egliſe & à ſa Patrie. Il eut pour enfans:

1. RANUCE, Chef des troupes de l'Egliſe, tué dans un combat en 1288;
2. Et NICOLAS, qui ſuit.

II. NICOLAS FARNÈSE porta les armes pour le Saint-Siège, & pour CHARLES D'ANJOU. Ses enfans furent:

1. PIERRE, Seigneur de Campiglia, Général des Troupes de Florence, mort en 1363, laiſſant une poſtérité qui n'a pas ſubſiſté long-tems;
2. RANUCE, qui ſuit;
3. & 4. BERTHOLD & NICOLAS.

III. RANUCE FARNÈSE, IIe du nom, Seigneur de Montalto, Général des Troupes de Florence, épouſa *Pontafilée Salimbeni*, de Sienne, dont entr'autres enfans:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. PIERRE-BERTHOLD, dont la poſtérité ne dura pas long-tems;
3. Et AGNÈS, mariée à *Angolin Salimbeni*.

IV. PIERRE FARNÈSE, Général des Troupes de l'Egliſe, Protecteur & Défenſeur de Sienne en 1386, épouſa *Françoiſe*, des Comtes de *Corbara*, dont entr'autres enfans:

V. RANUCE FARNÈSE, IIIe du nom, Général des Troupes de Sienne en 1416, & de l'Egliſe en 1432, ſous le Pontificat d'EUGÈNE IV, qui lui fit préſent de la *Roſe d'or* dont on ne gratifie que de grands Princes ou de grands Capitaines. Il épouſa *Agnès Monaldeſca*, dont:

1. PIERRE-LOUIS, qui ſuit;
2. GABRIEL-FRANÇOIS, dont la poſtérité ne ſubſiſta pas long-tems;
3. EUGÉNIE, mariée à *Etienne Colonna*, de Paleſtrina;
4. FRANÇOISE, alliée à *Gentil Monaldeſco*, de Corruara;
5. PANTASIE, épouſe de *Conſtantin-Roger Conratineri*, de Pérouſe;
6. Et LUCRÈCE, mariée à *François des Urſins*, des Comtes d'Anguillara.

VI. PIERRE-LOUIS FARNÈSE, Seigneur de Montalto, qui vivoit en 1468, épouſa *Jeannelle Caetan*, fille de *Jacques*, Seigneur de Sermonetto, dont:

1. BARTHÉLEMY, qui ſuit;
2. ALEXANDRE, auteur de la branche des Ducs de *Parme* & de *Plaiſance*, rapportée ci-après;
3. ANGE, Capitaine du Pape, qui laiſſa d'*Angèle des Urſins*, fille de *Nicolas*, Comte de Pitigliano,

   CONSTANCE, mariée à *Gui Sforza*, Comte de Santa-Fiore.

4. JULIE, mariée à *Jules des Urſins*, de Bracciano;
5. HIÉRONIME, alliée 1° à *Puccio Pucci*, Florentin; & 2° à *Gilian*, Comte d'Anguillara;
6. Et N... mariée à *Guy de Caſtello-Tiero*.

VII. BARTHÉLEMY FARNÈSE épouſa *Violante Monaldeſca*, de Corruara, dont:

1. PIERRE-BERTHOLD, qui ſuit;
2. CÉCILE, mariée à *Frédéric*, Comte de *Caſtello-Tiero*;

Et trois autres filles, mortes ſans alliance.

VIII. PIERRE-BERTHOLD FARNÈSE, Général des Troupes de Sienne en 1476 & 1480, épouſa *Baptiſtine*, fille de *François*, Comte d'*Anguillara*. Il en eut:

1. GALÉAS, qui ſuit;

2. Ange-Ferdinand, Capitaine fous *Céfar Borgia ;*
3. Violante, alliée à *Barthélemy Petrucci*, de Sienne ;
4. Catherine, mariée au Comte *Renaud Ariofto ;*
5. Et Béatrix, femme d'*Antoine Baglioni*, Comte de Caftello-Tiero.

IX. Galéas Farnèse époufa 1° *Erfilie Colonna*; & 2° *Ifabelle*, fille de *Julien*, Comte d'*Anguillara*, dont :

1. Berthold, qui fuit;
2. Jean-François-Ferdinand, Evêque de Soana en Tofcane en 1536;
3. Fabio-Julie, mariée à *Vicin des Urfins;*
4. Hiéronime, alliée à *Alphonfe*, Comte *de San-Vitale de Fontenelle;*
5. Violante, femme de *Torquato Conti*, Duc de Poli;
6. Et Baptistine, mariée à *Mathias Varano de Camérino.*

X. Berthold Farnèse, Seigneur de Farnèfe & de Latera, époufa *Julie Aquaviva*, fille de *Jean-Antoine*, Duc d'Atri, dont :

1. Galéas, fait prifonnier par les Turcs en 1560, puis Général des Vénitiens en Albanie, en 1571, qui ne laiffa de *Lucrèce Tomacella*, que Jules & Isabelle, morts jeunes ;
2. Mario, qui fuit ;
3. Fabio, Chevalier de Malte, tué en Hollande au fiège d'Utrecht;
4. Ferdinand, Evêque de Montefiafcone en 1572, puis de Parme en 1575, mort en 1606;

Et plufieurs filles, Religieufes.

XI. Mario Farnèse, Duc de Latera, Lieutenant-Général de l'Eglife Romaine, époufa *Camille Lupi*, de Soragna, dont :

1. Pierre, Duc de Latera, qui fervit dans les Armées d'Efpagne, & mourut fans poftérité de *Camille Savelli*, fille de *Jean*, Duc de Palombara;
2. François, qui fuit ;
3. Deiphobe, Patriarche de Jérufalem ;
4. Jérôme, né le 30 Septembre 1599, nommé Cardinal en 1658, par le Pape Alexandre VIII, & mort le 18 Décembre 1668 ;
5. Jean-Paul, Jéfuite ;
6. Ferdinand, Chevalier de Malte ;
7. Julie, mariée à *Jean-Albéric*, Prince de *Verrana ;*
8. Octavie, alliée à *Jules*, Marquis de *Rangoni ;*

Et 4 filles, Religieufes.

XII. François Farnèse époufa *Conftance Salviati*, fille de *François*, Seigneur de Grotta-Menarda. Il en eut :

1. 2. & 3. Mario, Fabio, Camille;
4. Marguerite ;
5. Anne-Marie, née en 1625, mariée à *Antoine-Marie Terzo de Geffa*, morte le 3 Janvier 1693, étant la dernière de fa branche ;
6. Et Renée.

BRANCHE
des Ducs de Parme *& de* Plaisance.

VII. Alexandre Farnèse, fils puîné de Pierre-Louis, Seigneur de Montalto, & de *Jeannelle Caetan*, né le 29 Février 1468, nommé Cardinal en 1493, par le Pape Alexandre VI ; Evêque de Parme, puis d'Oftie, Doyen des Cardinaux ; élu Pape en 1534, fous le nom de Paul III, mourut le 2 Novembre 1549 dans fa 81e année. Avant fa promotion à la Pourpre, il avoit eu pour enfans naturels :

1. Pierre-Louis, qui fuit;
2. Ranuce, Général des Troupes de la République de Venife en 1526, du Pape Clément VII, en 1527, & de France en 1529. Il fe maria à *Virginie Gambara*, dont il eut :
   Claude Farnèse, né en 1526, qui n'ayant pu fuccéder au Duché de Parme après la mort de Pierre-Louis Farnèse, comme il le prétendoit, fit un accord avec la Comteffe *Catherine Ballerini*, fa femme, par lequel elle le faifoit héritier de tous fes biens, à condition que fes enfans mâles porteroient le nom de Ballerini. Il en eut :
     1. Othon Ballerini, dont il eft parlé dans Moréri, au mot Ballerini ;
     2. & 3. Vincent & Catherine, morts jeunes ;
3. Et Constance, mariée à *Antoine Colonna*, Prince de Paleftrina.

VIII. Pierre-Louis Farnèse, premier Duc de Parme, de Plaifance, de Caftro, &c., fut affaffiné à Plaifance le 10 Septembre 1547, ou par fes ennemis particuliers, ou par les ordres de l'Empereur Charles-Quint. Il avoit époufé *Hiéronime des Urfins*, fille de *Louis*, Comte de Pitigliano, dont :

1. Alexandre, né à Rome le 7 Octobre 1520, nommé à l'Evêché de Parme par le Pape Clément VII, Cardinal par fon aïeul paternel Paul III, le 18 Décembre 1534, l'année fuivante Archevêque d'Avignon ; en

1556 Archevêque de Montréal, & enfuite titré de Patriarche de Jérufalem, devenu le Doyen des Cardinaux; il paffa fucceffivement à plufieurs Evêchés. Il fit bâtir à Rome la belle Eglife de la Maifon profeffe des Jéfuites, où l'on voit fon tombeau. Il mourut le 2 Mars 1589, avec la réputation d'un Prélat de grand mérite. Voyez fon Eloge dans Moréri. Il eut une fille naturelle:

CLÉLIE FARNÈSE, mariée 1° à *Jules Cefarini;* & 2° à *Marc Pio*, Marquis de Soffolo;

2. OCTAVE, qui fuit;
3. HORACE, Duc de Caftro, Prince de grande efpérance, tué au fiège de Hefdin le 18 Juillet 1553, fans enfans de DIANE, fille naturelle de HENRI II, Roi de France, laquelle prit une feconde alliance, le 3 Mai 1557, avec *François*, Duc *de Montmorency*, Pair & Maréchal de France. Elle mourut le 11 Janvier 1619, âgée de 80 ans;
4. RANUCE, Cardinal, Archevêque de Naples, puis de Ravenne, Patriarche de Conftantinople, Evêque de Bologne & de Sabine, &c., Grand-Prieur de Venife, de l'Ordre de Malte, mort à Parme le 28 Octobre 1565, âgé de 35 ans (voyez fon éloge dans Moréri);
5. Et VICTOIRE, mariée, en 1547, à *Guy-Ubaldo de la Rouère*, Duc d'Urbin

IX. OCTAVE FARNÈSE, Duc de Camérino, puis de Parme & de Plaifance, le 8 Octobre 1524, mort le 21 Septembre 1586, avoit époufé MARGUERITE D'AUTRICHE, veuve d'*Alexandre de Médicis*, & fille naturelle de l'Empereur CHARLES-QUINT, morte en 1586, dont:

1. ALEXANDRE, qui fuit;
2. Et CHARLES, jumeau, mort jeune.

OCTAVE FARNÈSE eut auffi pour enfans naturels:

LAVINIE, mariée à *Alexandre*, Marquis *de Pallavicini;*
ERSILLE, alliée à *Renaud*, Comte *Borromée;*
Et ISABELLE, mariée à *Alexandre Sforza*, Comte de Burgonuovo.

X. ALEXANDRE FARNÈSE, Duc de Parme & de Plaifance, a été un des plus grands Capitaines du XVI[e] fiècle. Après avoir été élevé à la Cour du Roi PHILIPPE II, fon oncle, il fe trouva, à l'âge de 18 ans, à la bataille de Lépante contre les Turcs, où il combattit fous JEAN D'AUTRICHE, avec tant de prudence & de courage, qu'on n'eut pas de peine à juger de ce qu'il devoit être un jour. Les Pays-Bas furent le plus illuftre théâtre de fa gloire. Envoyé en France par le Roi d'Efpagne, pour foutenir le parti de la Ligue, il fit lever le fiège de Paris en 1590, & celui de Rouen en 1592. Sa retraite fut admirable; HENRI IV le fuivit par la Champagne; & le Duc, qui avoit été bleffé, s'arrêta à Arras, où il mourut le 2 Décembre de la même année 1592, âgé de 46 ans. Il avoit époufé, en 1556, MARIE, fille d'EDOUARD, Prince de Portugal, Duc de Guimaraens, morte en Juin 1577, laiffant:

1. RANUCE, qui fuit;
2. ODOARD, né en 1565, créé Cardinal le 6 Mars 1591, par le pape GRÉGOIRE XIV, & mort le 21 Février 1626;
3. Et MARGUERITE, alliée à *Vincent de Gonzague*, Duc de Mantoue, duquel elle fut féparée pour caufe de parenté. Elle fe rendit Religieufe à Plaifance.

XI. RANUCE FARNÈSE, I[er] du nom, Duc de Parme & de Plaifance, né en 1569, penfa périr à Rome dans fa jeuneffe. Voyez fon article dans Moréri, tome V, col. 2, pag. 41. Il fe maria à l'âge de 30 ans, le 7 Avril 1600, & mourut en 1622. Il eut de fon époufe *Marguerite*, fille de *Jean-François Aldobrandini*, & d'*Olympia Aldobrandini*, Princeffe de Crapineti:

1. ALEXANDRE, né fourd & muet;
2. ODOARD, qui fuit;
3. FRANÇOIS-MARIE, né en 1617, créé Cardinal le 14 Décembre 1645, par le Pape INNOCENT X, & mort le 21 Juillet 1647;
4. HORACE;
5. MARIE, première femme de *François d'Efte*, Duc de Modène, mariée en 1640, & morte le 16 Juin 1646;
6. VICTOIRE, feconde femme du même *François d'Efte*, Duc de Modène, mariée en 1647, & morte en 1649;
7. Et CATHERINE.

RANUCE FARNÈSE eut auffi pour enfans naturels:

OCTAVE;
Et ISABELLE, première femme de *Jules-Céfar Colonna*, Prince de Paleftrina.

XII. ODOARD FARNÈSE, Duc de Parme, de Plaifance & de Caftro, né le 28 Avril 1612, mort le 10 Septembre 1646, avoit époufé, le 11 Octobre 1628, *Marguerite de Médicis*, fille de *Côme*, II[e] du nom, Grand-Duc de Tofcane, morte le 5 Février 1679, dont:

1. RANUCE, qui fuit;
2. ALEXANDRE, né le 10 Juin 1635, Chevalier de la Toifon-d'Or, Vice-Roi de Navarre,

puis Gouverneur de Flandre en 1680, mort le 11 Février 1689;
3. HORACE, né le 1er Septembre 1636, Général des Vénitiens, mort en 1656;
4. PIERRE, né le 4 Avril 1644, mort en 1677;
5. OCTAVE, mort jeune;
6. CATHERINE, née en 1629, morte en 1630;
7. MARIE-MADELEINE, née en 1632, morte le 6 Septembre 1693;
8. Et CATHERINE, née le 5 Septembre 1637, Carmélite déchaussée, morte le 27 Avril 1689.

XIII. RANUCE FARNÈSE, IIe du nom, Duc de Parme & de Plaisance, né le 17 Septembre 1630, mourut le 8 Décembre 1694. Il avoit épousé, 1° le 29 Avril 1660, MARGUERITE, fille de *Victor Amédée*, Duc *de Savoie*, & de CHRÉTIENNE DE FRANCE, morte sans postérité le 29 Avril 1663; 2° le 18 Février 1664, *Isabelle d'Este*, fille de *François*, Duc de Modène, morte le 21 Août 1666; & 3° en 1668, *Marie d'Este*, sœur d'*Isabelle*, morte en Août 1684. Il eut du second lit:

1. ODOARD, qui suit;
2. MARGUERITE-MARIE-FRANÇOISE, née le 24 Novembre 1664, mariée, le 14 Juillet 1692, à *François d'Este*, Duc de Modène, morte en Juin 1718;
3. THÉRÈSE, née le 10 Octobre 1665.

Et du troisième lit:

4. FRANÇOIS, rapporté après son frère aîné;
5. ANTOINE, aussi rapporté après ses deux frères;
6. Et ISABELLE, née le 14 Décembre 1668.

XIV. ODOARD FARNÈSE, IIe du nom, Prince de Parme, né le 12 Août 1666, mourut avant son père le 5 Septembre 1693. Il avoit épousé, en 1690, *Dorothée-Sophie de Bavière-Palatin*, fille de *Philippe-Guillaume*, Electeur-Palatin, laquelle se remaria, le 8 Décembre 1695, avec *François*, Duc de Parme, frère de son mari, duquel elle avoit eu:

ALEXANDRE-IGNACE, né en 1691, & mort le 5 Août 1693;
Et ELISABETH, née le 25 Octobre 1692, seconde femme de PHILIPPE V, Roi d'Espagne, mariée le 16 Septembre 1714.

XIV. FRANÇOIS FARNÈSE, Duc de Parme & de Plaisance, succéda à RANUCE, son père, au mois de Décembre 1694. Il étoit né le 19 Mai 1678. Le Pape lui fit expédier, le 8 Juin 1718, des Bulles du Grand-Maître Militaire de Saint-Georges, ou des Chevaliers de Constantin, avec faculté d'ériger des Commanderies en y unissant les revenus de quelques gros bénéfices. Il mourut à Plaisance le 26 Février 1727, dans la 49e année de son âge, sans laisser d'enfans de *Dorothée-Sophie de Bavière*, veuve d'ODOARD FARNÈSE, son frère aîné, qu'il avoit épousée par dispense le 8 Décembre 1695. Son héritier fut:

XIV. ANTOINE FARNÈSE, son frère, qui lui succéda le 26 Février 1727, & se maria, le 5 Février 1728, à *Henriette d'Este*, née le 27 Mai 1702, troisième fille de *Renaud d'Este*, Duc de Modène, & de feu *Charlotte-Félicité*, née Duchesse *de Brunswick-Hanovre*; mais après une Régence de 4 ans, il mourut d'une pleurésie le 20 Janvier 1731, dans la 52e année de son âge, étant né le 29 Novembre 1679, & fut inhumé dans le tombeau de sa Maison, dont il étoit le dernier mâle. Il fit, avant sa mort, un testament, par lequel il disposa de tous ses Etats en faveur de l'enfant dont il croyoit sa femme enceinte, la déclarant Régente avec l'Evêque de Parme, & 4 autres personnes assistantes, & au défaut de cet enfant il testa en faveur de CHARLES, Infant d'Espagne, son petit-neveu, aujourd'hui Roi d'Espagne.

Les Duchés de Parme & de Plaisance qui étoient possédés & gouvernés par la Maison de FARNÈSE depuis 186 ans, en sortirent par la mort du Duc ANTOINE; car la prétendue grossesse de sa veuve s'étant évanouie, & ayant été reconnue nulle le 13 Septembre 1731, ces Etats furent dévolus, en vertu du Traité de la quadruple alliance, & de plusieurs autres dont il avoit été suivi, à CHARLES, Infant d'Espagne, fils aîné du Roi PHILIPPE V, & d'ELISABETH FARNÈSE, sa seconde femme. Voyez ESPAGNE.

Les armes de la Maison de FARNÈSE sont: *d'or, à 6 fleurs-de-lis d'azur, posées 3, 2, & 1.*

FARO. Les Comtes de *Faro*, issus des Seigneurs de *Vimiéro*, par DENIS DE PORTUGAL, Ier du nom, Comte de Faro, second fils de FERDINAND DE PORTUGAL-FARO, Seigneur de Vimiéro, ont fini à FRANÇOIS DE PORTUGAL-FARO, second fils d'ETIENNE, Comte de Faro. Il fut Surintendant des Finances des Rois PHILIPPE III & IV, en Portugal, hérita, en 1642, du Comté d'Odemira, puis de celui de *Faro*, après la mort de sa nièce JEANNE-JULIENNE-MARIE-MAXIME DE PORTUGAL, Comtesse de *Faro*, morte sans enfans. Il mourut

le 15 Mai 1661, laiſſant Marie de Portugal-Faro, mariée en ſecondes noces à *Nuno Alvarès Péreira de Portugal Mello*, Duc de Cadaval. Elle eut une fille unique, *Jeanne Alvarès de Portugal-Péreira*, héritière des Comtés d'Odemira & de Faro, qui furent réunis à la Couronne après ſa mort, arrivée à l'âge de 12 ans.

Les armes : *d'argent, au ſautoir de gueules, chargé de cinq écuſſons de* Portugal.

* FARONVILLE, Terre & Seigneurie en Orléanois, avec Juſtice haute, moyenne & baſſe, qui fut réunie aux Seigneuries & Juſtices d'Acquebouille, Bazoches-les-Gallerandes, Melleray, Crottes & autres Fiefs en dépendans, & érigés en *Comté*, ſous le nom de *Faronville*, par Lettres-Patentes du mois d'Août 1754, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris le 17 Septembre ſuivant, & au Bureau des Tréſoriers de France à Orléans en 1755, en faveur de *Marie-Anne Phélippes*, fille de *Nicolas Phélippes*, Commandant pour le Roi dans Mézières & Charleville, Seigneur de la Houſſaye en Picardie, & de *Marie Pajot*; & veuve ſans enfans d'*Anne-François Hubert*, Chevalier, Seigneur dudit *Faronville*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Berry, Cavalerie, & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, qu'elle a épouſé le 27 Avril 1705. Cette *Marie-Anne Phélippes* eſt ſœur de *Nicolas-Léon Phélippes*, Seigneur de la Houſſaye, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Maubeuge, qui de *Henriette-Thérèſe Simonet*, ſa femme, a deux fils, & une fille, nommée *Geneviève*, mariée, le 20 Décembre 1757, à *Henri-Louis de Fredi*, Conſeiller au Parlement, fils de *François de Fredi*, Seigneur de Coubertin, &c., & de *Marie Morel*. La ſucceſſion des Seigneurs de *Faronville* eſt telle, ſavoir :

Gilles Agathas, Chambellan du Duc d'Orléans, qui fut Seigneur de *Faronville* l'an 1354.

Jean Bracque, Maître-d'Hôtel du Roi & Chambellan du Duc de *Berry*, probablement acquéreur de la Seigneurie de *Faronville*, vers 1399, mourut en 1406.

Blanchet Bracque, ſon fils, lui ſuccéda, & fut auſſi Seigneur de Courville. Il mourut en 1417, laiſſant de *Jeanne de Châtillon*, ſa femme, en 1396 :

Jeanne Bracque, mariée, 1° en 1400, à *Jean de l'Hôpital*; 2° en 1408, à *Pierre de Courtenay*, Seigneur de Champignelles; & 3° en 1418, à *Lourdin de Saligny*, père & mère de *Catherine de Saligny*, femme de *Guillaume de Coligny*, mort en 1463.

Gilles le Vomer fut acquéreur vers 1438.

Jacques de Renty le fut auſſi en 1479.

Jacotin de Renty, ſon fils, lui ſuccéda en 1518.

Charles de Renty, ſon fils, fut Seigneur de *Faronville* en 1538, & vendit cette Seigneurie à

Jean Croſnier, Tréſorier de la Marine, acquéreur vers l'an 1540.

Claude Croſnier, ſa fille, lui ſuccéda, & fut femme, en 1550, de *Georges Galmet*.

Claude Galmet, ſon fils, Grand-Maître des Eaux & Forêts d'Orléans, en 1575 & 1583, laiſſa une fille d'*Anne Eſcorcol*, qui fut ſa veuve, & vendit ladite Seigneurie de *Faronville* à

Claude Sergent, Auditeur des Comptes en 1607, marié à *Charlotte Cahu*, dont entr'autres enfans :

Eliſabeth Sergent, femme, avant 1630, d'*Aimé Sirou*, qui étoit Préſident & Tréſorier-Général de France à Orléans, duquel elle fut veuve, & mère de *Françoiſe Sirou*, Dame de *Faronville*, mariée, le 10 Octobre 1645, à *Céſar-Vincent Hubert*, Seigneur de Landreville, Grand-Maître des Eaux & Forêts d'Orléans, dont ſortit

Anne-François Hubert, Seigneur dudit lieu de *Faronville*, duquel nous avons ci-devant parlé.

FATIN, famille dont étoit Nicolas Fatin, Seigneur d'Auricher, anobli, pour ſervices militaires, par Lettres du mois d'Avril 1571. Il eut pour fils :

Nicolas Fatin, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 14 Janvier 1589, mort au commencement de 1592. C'eſt ce que nous en ſavons, faute de Mémoire.

Les armes : *d'or, au chevron de ſable, accompagné de ſix flèches de même, miſes en ſautoir*.

FATOUVILLE, famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 24 Février 1668.

Robinet de Fatouville vivoit en 1453, dit l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, p. 1659.

Les armes : *de gueules, à la bande d'argent, chargée de trois tourteaux de sable, en chef, & de deux hermines en pointe.*

FAU (DU), en Dauphiné : *d'azur, à 3 larmes d'argent, 2 & 1.*

* FAUCHE (LA), en Champagne, Diocèse de Toul, Election de Chaumont. Le Seigneur du lieu y a fondé une petite Collégiale, dont les Canonicats ne valent guère plus de 70 livres de rente. C'est une Baronnie qui a appartenu au Marquis *de Mouy*, Prince de Ligne, & ensuite à M. *de Croisat.*

FAUCHON, en Normandie, Election de Saint-Lô. Cette famille a été anoblie en 1653, & les Lettres ont été enregistrées en la Cour des Aides de Normandie le 21 Janvier 1654. Mais les anoblissemens accordés depuis 1634 ayant été révoqués par la Déclaration du mois de Septembre 1664, LOUIS XIV, en considération des services signalés de JEAN FAUCHON, & de ceux que ses enfans rendoient à la guerre, confirma ces premières Lettres de Noblesse par d'autres du mois de Juin 1677, enregistrées en la Cour des Aides de Rouen le 20 Octobre suivant. Ceux de ce nom professoient tous la Religion P. R. quand l'édit du mois d'Octobre 1685, portant révocation de celui de Nantes, occasionna la fuite, hors du Royaume, de MICHEL FAUCHON & de ses frères, qui vendirent tous leurs biens, & emportèrent, dans les pays étrangers, ce qu'ils avoient de plus précieux. Cette famille est ancienne, & a toujours tenu un rang distingué par les charges & offices militaires dont elle a été revêtue en différens tems.

JEAN FAUCHON DE LA HAUTEFOLIE, premier Conseiller du Roi, Assesseur, Lieutenant du Bailliage & Vicomté de Saint-Lô, Capitaine des Arquebusiers de cette Ville, servit sous le règne de HENRI IV dans toutes ses guerres les plus sanglantes. Il y fut blessé, ainsi qu'il est porté par les Lettres de Monnoyer, que le Roi lui donna pour la Monnoie de Saint-Lô, du mois de Février 1594, enregistrées à Rouen le 28 Février 1602. Il veilla à la conservation de Saint-Lô, c'est ce qui est justifié par un certificat du Maréchal de Matignon, du 5 Février 1604. Il eut de *Marie Gallet*, son épouse.

DAVID FAUCHON, Sieur de Bochefontaine, Avocat & Monnoyer de Saint-Lô, qui se signala comme son père dans toutes les guerres de son tems : c'est lui qui, pour récompense de ses services militaires, obtint de LOUIS XIV des Lettres de Noblesse, en 1653, lesquelles, comme nous l'avons déjà dit, furent enregistrées en la Cour des Aides de Rouen, le 21 Janvier 1654, & confirmées par d'autres du mois de Juin 1677. Il épousa *Charlotte Loyer*, dont vint :

MICHEL FAUCHON, Sieur de la Suhardière. Il dépensa beaucoup au service, & épousa *Marie Chatrefou*, fille de *N... Chatrefou*, Juge de la Monnoie de Saint-Lô. Il eut pour fils :

ROBERT FAUCHON, Sieur de la Hautefolie, qui, comme son père & son aïeul, a servi dans toutes les guerres de son tems ; il est mort, laissant très-peu de bien, au mois d'Octobre 1695. De son mariage avec *Jeanne Huet*, naquit :

PIERRE FAUCHON, Sieur de la Hautefolie, réduit à une fortune très-bornée, par les pertes considérables qu'il fit. Il épousa *Jeanne Dupont*, & en a eu :

1. CHARLES, qui suit ;
2. PIERRE, Sieur de l'Aigle, né en Juin 1729, qui vit garçon à Périers, Diocèse de Coutances ;
3. & 4. FRANÇOISE & THÉRÈSE.

CHARLES FAUCHON, Ecuyer, Sieur de la Juganière, a fait avec son frère le partage des biens provenus de la succession de leur père & mère, par acte passé à Paris le 30 Décembre 1757, en l'étude de *Jean le Jay*, Notaire ; ils ont sur leurs biens prélevé la légitime de leur sœur. Il a épousé *Anne-Geneviève Borniche*, dont sont issus :

1. JACQUES-CHARLES, mort ;
2. JEAN-ANDRÉ, Ecuyer, âgé de 20 ans en Juin 1773 ;
3. FRANÇOIS, Ecuyer, âgé de 18 ans & demi ;
4. LOUIS-JEAN, mort ;
5. ALEXANDRE-BENOIST ;
6. LÉGER-MICHEL, âgé de 11 ans & demi en Juin 1773 ;
7. Et GENEVIÈVE-JACQUELINE, morte fille.

Les armes : *d'azur, à l'aigle à 2 têtes d'or, couronnée, becquée & membrée de gueules.* (Généalogie dressée sur les Lettres de Noblesse accordées, celles de confirmation & acte de partage qui nous ont été communiqués en original.)

* FAUCIGNY ou FAUSSIGNY, Pro-

vince de Savoie, avec le titre de *Baronnie*, ſituée entre le Genevois & le Valais, qui a eu ſes Seigneurs particuliers.

EMERARD, Seigneur de Faucigny, vivoit dans le XIe ſiècle. AGNÈS, Dame de Faucigny, héritière de ſon père ALMON, porta cette Baronnie à *Pierre*, Comte de Savoie, ſon mari. *Béatrix de Savoie*, Dame de *Faucigny*, & fille unique de *Pierre*, épouſa *Guigues XII*, Dauphin de Viennois. *Anne*, Dame de *Faucigny* & de Dauphiné, fut mariée à *Humbert Ier*, Sire de la Tour du Pin. Humbert II fit don de toutes ſes terres, en 1343 & & 1349, à PHILIPPE DE VALOIS, à condition que les aînés de nos Rois porteroient le titre de *Dauphin de Viennois*, & que la Baronnie de *Faucigny* ne pourroit être ſéparée du Dauphiné. En 1355, les Officiers du Dauphin firent un échange, avec le Comte de Savoie, du pays de Grex & de diverſes Terres au-delà du Rhône, pour d'autres en deçà. Les Comtes de Savoie étoient obligés par un hommage qu'ils ont rendu deux fois. En 1445, ils s'en firent diſpenſer par le Dauphin LOUIS, depuis Roi de France, ſous le nom de LOUIS XI, quoiqu'il ne fut pas en droit de le faire.

FAUCOGNEY, famille établie dans la Franche-Comté. Son origine ſe rapporte à GISLEBERT, Sire DE FAUCOGNEY, & Vicomte de Vezoul, qui fonda, en 1092, le Prieuré de Marteroy-lès-Vezoul. Les armes de cette ancienne Nobleſſe, éteinte dans les Maiſons d'*Anglure* & de *Gallo*, étoient: *d'or, à trois bandes de gueules*. On les voyoit accollées avec celles de France ſur la porte du Château de *Faucogney*, lorſqu'il fut brûlé en 1674. (Voyez l'*Hiſtoire Généalogique des Sires de Salins*, imprimée à Beſançon, 1757, en 2 vol. in-4, tom. I, p. 96 & ſuiv. not 21, où la Généalogie DE FAUCOGNEY eſt décrite.)

FAUCON, au Perche, Election de Mortagne, Ecuyer, Seigneur de la *Grave*, porte: *d'azur, au faucon d'or, perché, lié & grilleté de même*.

FAUCON, en Normandie, Election de Falaiſe, porte: *d'argent, au ſautoir de gueules, cantonné d'une aiglette au vol abaiſſé de ſinople, & de trois molettes de même*.

FAUCONNIER (LE), Ecuyer, Sieur de Belleisle & de la Bonneville, en Normandie, Election de Carentan, porte: *d'argent, à ſix macles de gueules*, 3, 2 & 1.

* FAUDOAS, Bourg & Baronnie du Diocèſe de Montauban, depuis l'érection de cet Evêché, qui a donné ſon origine à la Maiſon de FAUDOAS, une des plus diſtinguées de la Guyenne par ſon antiquité, ſes alliances, & par ſes emplois militaires. Le plus ancien de tous les Seigneurs de ce nom, dont on ait connaiſſance, eſt un:

RAYMOND-ARNAUD DE FAUDOAS, qui ſous la qualité de Baron, fut témoin, avec quelques autres Seigneurs du pays de Lomagne, à la donation de l'Egliſe de Haudonville, faite à l'Abbaye d'Uzerche, par Vivien, Vicomte de Lomagne, du conſentement de Béatrix, ſa femme, & de Raymond, Evêque de Lectoure, l'an 1091. Elle eſt rapportée au Cartulaire de ladite Abbaye, pag. 38, fol. verſo.

RAYMOND-ANER DE FAUDOAS, ſon petit-fils, donna, le 4 des Ides de Janvier 1161, à Pons, Abbé de Grand-Selve, & à ſes Religieux, les dixmes qu'il prenoit en la Paroiſſe de Mauzas, ſituée dans la Juriſdiction de Faudoas; & l'an 1180, il donna à *Guillaume*, auſſi Abbé de Grand-Selve, tous les droits qu'il avoit dans la Paroiſſe de Ricancelle.

ARSIVUS & ARNAUD DE FAUDOAS, ſes deux fils, confirmèrent ſes donations, en firent d'autres conſidérables à ladite Abbaye, l'an 1188, & ſuivantes. Les Moines, par reconnoiſſance, firent préſent au dernier d'un cheval en 1192.

Depuis, ARNAUD DE FAUDOAS permit, l'an 1217, à Raymond, Abbé de Grand-Selve, & à ſes Religieux, de faire paître leurs beſtiaux dans toute ſa Terre d'Avenſac; & cela pour le ſalut de ſon âme & de ſes parens. C'eſt à lui qu'on attribue la fondation du grand Couvent des Frères-Mineurs de Toulouſe, de l'an 1222, rapportée dans les Chroniques de l'Ordre de Saint-François, par *François Gonzague*, page 722. Les Barons de Faudoas ont leur tombeau dans l'Egliſe de ce Monaſtère, un des plus magnifiques de la Province. Leurs armes ſe voyent en émail ſur les vîtres de la même Egliſe, du côté de l'Epître, & les Seigneurs de ce nom y ont fait, depuis, des biens conſidérables.

I. BÉRAUD DE FAUDOAS, Ier du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Faudoas, Auterive, Sarrant, Cadours, &c., fit un legs à ce Couvent, par ſon teſtament du 12 Janvier 1283. Il élut ſa ſépulture dans le Monaſtère de Grand-Selve, & légua à cette Abbaye 100

livres Tournois. Il joignoit à la qualité de *noble & puiſſant Baron*, celle de *Chevalier*, qui ne ſe donnoit qu'aux Gentilshommes de nom & d'armes, après un long ſervice à la guerre. Il étoit marié, au mois de Juin 1260, avec *Alix de Bordeaux*, qu'on croit fille de *Pierre de Bordeaux*, Seigneur de Puyguilhem, & ſœur de *Marthe de Bordeaux*, femme d'*Amanieu*, Sire d'*Albret*, de laquelle deſcendoit, par divers degrés, JEANNE D'ALBRET, Reine de Navarre, mère de HENRI IV. De ce mariage vint :

II. BERTRAND DE FAUDOAS, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Faudoas, Auterive, Avenſac, &c., qui acheta de Pons de Siolh, par acte paſſé devant le Notaire de Toulouſe, le 9 Février 1292, la Terre & Château de *Drudas*, avec la Juſtice, haute & baſſe, & autres biens qu'il y poſſédoit. Il fit auſſi un échange du Château d'Aubertin en Béarn, pour le lieu de Sents en Gimois, avec frère Raymond de Gavarret, Commandeur d'Aubertin, Ordre de Sainte-Chriſtine, au Diocèſe d'Oléron. Il avoit épouſé, dès 1269, *Condorine de Saboulies*, fille de *Hugues de Saboulies*, Seigneur d'Encauſſe & d'Ardizas, & nièce de *Pierre de Saboulies*, Evêque de Conſerans. De ce mariage ſortirent pluſieurs enfans, entr'autres :

1. AISSIN, qui ſuit ;
2. BÉRAUD DE FAUDOAS, tige de la branche des Seigneurs d'*Avenſac*, éteinte en la perſonne de JEAN DE FAUDOAS, mort ſans enfans au Château de Xaintrailles, Diocèſe de Condom, en 1684. Il avoit épouſé *Marie de Lancfranque*, en faveur de laquelle il teſta ;
3. BERTRAND, Abbé du Mas-Grenier, mort à Avignon, en 1317, étant à la Cour du Pape CLÉMENT V ;
4. Et AYNARD, qui ſuccéda à ſon frère dans l'Abbaye du Mas-Grenier, & paſſa enſuite en qualité d'Abbé à celle de Clairac, en 1326.

III. AISSIN, Seigneur DE FAUDOAS, Auterive, &c., épouſa *Obrie de Lomagne*, ſœur de *Gaſton*, Damoiſeau, Seigneur du Gimadois, alliance des plus illuſtres qu'il pût contracter dans ſa Province ; car les Vicomtes de Lomagne, qui étoient les aînés de ces Seigneurs du Gimadois, y tenoient un rang ſi diſtingué, qu'ils prenoient dans leurs titres celui de *par la grâce de Dieu*, ainſi que les Comtes de Foix & d'Armagnac.

IV. BERAUD DE FAUDOAS, IIe du nom, Chevalier-Banneret, Seigneur & Baron de Faudoas, Auterive, le Cauzé, Marignac, Sauſſignac, Co-Seigneur de Plieux & de Lille en Lomagne, rendit de grands ſervices à PHILIPPE DE VALOIS, durant cette longue & furieuſe guerre qu'il eut contre les Anglois. Dès 1340, il marcha avec un Bachelier, 28 Ecuyers, ſon Trompette & 50 Sergens, dont 10 étoient Arbalétriers ; & enſuite ſa Compagnie ſe trouva compoſée d'un Bachelier, de 57 Ecuyers & de 160 Sergens, dont il y avoit 50 Arbalétriers ; ce qu'on remarque pour faire voir avec quelle diſtinction il ſervoit dans les armées de ce Prince. Il ſervit encore le Roi JEAN, ſous les ordres d'*Amaury de Rochechouart*, Seigneur de Mortemart. Il mourut l'an 1373, & fut enterré dans l'Egliſe des Cordeliers de Toulouſe. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Octobre 1326, *Hélène de Balaguier*, fille de *Hugues*, Seigneur *de Balaguier* en Lucroy, dont :

1. BÉRAUD, qui ſuit ;
2. Et AYNARD, qui a fait la branche des Comtes de *Sérillac*, rapportée ci-après.

V. BÉRAUD, IIIe du nom, Chevalier, Baron DE FAUDOAS, & de Montégut, a continué la poſtérité de la branche aînée de ſa Maiſon, fondue dans celle de *Rochechouart*, par le mariage de CATHERINE DE FAUDOAS, fille unique & héritière d'un autre BÉRAUD, Baron de Faudoas & de Barbazan, & de *Jeanne de Cardaillac de Bieule*, avec *Antoine de Rochechouart*, Seigneur de Saint-Amand, auquel elle porta ces deux terres, & celle de Montégut, à condition de ſubſtitution aux enfans mâles qui naîtroient de ce mariage, à la charge de porter le nom & les armes de FAUDOAS. Le père de cette CATHERINE DE FAUDOAS deſcendoit en ligne directe d'ARNAUD-GUILHEM DE FAUDOAS, Seigneur de Barbazan, ſurnommé le *Chevalier ſans reproche*, à qui le Roi CHARLES VII accorda la permiſſion de porter dans ſes armes *trois fleurs-de-lis ſans barre*, & d'être enterré à Saint-Denis, au tombeau des Rois, par Lettres-Patentes, données à Paris le 10 Mai 1434. Elles ſont rapportées par le P. Méneſtrier, Jéſuite, dans ſon *Traité de l'Origine des ornemens extérieurs des armoiries*. L'original en a été repréſenté en 1666, le 18 Septembre à Montauban, devant les Commiſſaires pour la recherche de la Nobleſſe. Dans ces Lettres, le Roi CHARLES VII dit qu'*ayant égard & conſidé-*

ration aux grandes ſignalées vertus & recommandables ſervices à lui rendus & aux Seigneurs Rois ſes prédéceſſeurs, par Arnaud-Guilhem de Faudoas, *Sieur de Barbazan, Chevalier ſans reproche, Conſeiller du Roi, premier Chambellan au fait des guerres y exprimées, il permit audit Sieur* Arnaud-Guilhem de Faudoas, *Sieur de Barbazan, de porter le nom & titre de Chevalier ſans reproche, comme auſſi de porter lui & ſes deſcendans de nom & Maiſon de* Faudoas, *les trois fleurs-de-lis ſans barre dans ſes armes. Pour dernière preuve de l'amitié que le Seigneur Roi lui portoit, il lui permet, & veut qu'il ſoit enſeveli dans l'Egliſe de Saint-Denis en France, ſépulture des Rois, & en leur Chapelle, & à leur côté, avec un ſépulcre de bronze, effigie & ſtatue dudit Barbazan de Faudoas, & une épitaphe pour marque à la poſtérité de ſa valeur, avec les mêmes honneurs & cérémonies qu'on a coutume de faire aux Rois.*

BRANCHE des Seigneurs de la Mothe, *& Comtes de* Sérillac *au Maine.*

V. Aynard de Faudoas, Damoiſeau, Seigneur de la Mothe, ſecond fils de Béraud II, & d'*Hélène de Balaguier*, fit, l'an 1349, avec *Barthélemy d'Aſtarac*, une tranſaction, laquelle juſtifie qu'il étoit fils de Béraud II, & qu'il avoit épouſé *Baleine d'Aſtarac*, fille dudit *Barthélemy*. Il eut pour fils:

VI. Aissin, dit Eichuet de Faudoas, Damoiſeau, Seigneur de la Mothe, qui épouſa, par contrat paſſé au Château de Faudoas, le 16 Novembre 1386, *Aude de Monteſquiou*, fille de *Pictavin de Monteſquiou*, dont il laiſſa

VII. Jean de Faudoas, Ier du nom, Damoiſeau, Seigneur de la Mothe, marié, par contrat du 12 Août de l'an 1450, à *Oudine de Montlezun*, iſſue des anciens Comtes de Pardiac, dont il eut:

1. Hélie, qui ſuit;
2. Jean, qui n'eut point d'enfans de *Marguerite de Révignan.*

VIII. Hélie de Faudoas, Seigneur de la Mothe & de Saint-Eſtèphe, épouſa, par contrat du 16 Mai 1493, *Clairette de Révignan*, fille d'*Arnaud de Révignan*, Seigneur de Saint-Mézard & d'Eſcalus, de laquelle vint:

IX. Olivier de Faudoas, Chevalier, Baron de Sérillac, Seigneur de la Mothe, Martel, Augé, Lille, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi. Il épouſa, par contrat du 8 Septembre 1540, *Marguerite de Sédillac* ou *Sérillac*, fille de *Jean*, Seigneur *de Sédillac*, & petite-fille d'autre *Jean de Sédillac*, & d'*Anne de Montluc*, tante paternelle de *Blaiſe de Montluc*, Maréchal de France. Il mourut l'an 1553; ſa veuve, ſœur du brave *Jean de Sédillac*, tué ſans alliance à Montepulciano, l'an 1555, devint héritière de ſa Maiſon, & porta ſes biens à ſes enfans, qui furent:

1. Gilles-Antoine, tué au ſiège de Rouen, l'an 1562, n'étant âgé que de 21 ans;
2. Jean, qui ſuit;
3. Jean-Gilles, dit le *Capitaine de Sérillac*, Capitaine aux Gardes, & Colonel d'Infanterie, mort ſans alliance, de la bleſſure qu'il reçut au ſiège de la Rochelle, l'an 1573;
4. Bernard, dit le *Capitaine la Mothe*, Capitaine aux Gardes, tué auſſi au ſiège de la Rochelle;
5. Jean-François, auteur de la branche des Comtes de *Bélin*, rapportée ci-après;
6. Madeleine, femme de *Michel de Bouret*, Seigneur de Marin, dont ſont iſſus les Marquis de *Marin;*
7. Marguerite, alliée 1° à *Gilles de Gaudons*, Seigneur de Montjoye en Armagnac; & 2° à *Pierre de Béon*, Seigneur de Maſnez en Aſtarac;
8. Antoinette, femme de *Bernard de Patras*, Seigneur d'Auniac;
9. Et Catherine de Faudoas, femme 1° de *Carbon de Marraſt*, Seigneur de Mons, Capitaine aux Gardes; & 2° de *Jacques de Béon*, Vicomte de la Serre.

X. Jean de Faudoas, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Sérillac, la Sauvelade, Martel, Augé, la Mothe, &c., ſuccéda à ſon frère aîné; & par la mort de deux autres frères puînés, il recueillit la plus grande partie des biens de ſa Maiſon. Il fut Colonel du Régiment de Picardie, après *Strozzi*, & le commanda au ſiège de la Fère, en 1580. On croit qu'il fut honoré de l'Ordre de Saint-Michel, avant l'inſtitution de celui du Saint-Eſprit. Il teſta au Château de Podenas, le 6 Septembre 1605. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 8 Avril 1567, *Brandeliſe du Bouzet*, fille de *Pons du Bouzet*, Seigneur de Roquépine, & de *Marguerite de Madirac*, dont il eut:

1. François, qui ſuit;
2. Pierre, Seigneur de la Mothe-Sérillac,

Mestre-de-Camp entretenu, Lieutenant-Colonel au Régiment de Picardie, Capitaine, Viguier & Gouverneur de la ville & Château de Sommières, mort en 1628, après avoir servi avec beaucoup de réputation les Rois Henri IV & Louis XIII;

3. Jean-François, Seigneur de l'Isle-Sérillac, qui servit le Roi Louis XIII, avec la même fidélité que son frère. Il fut aux sièges de Saint-Jean-d'Angely, de Clairac, & de Montauban, où il se comporta avec tant de valeur, que Sa Majesté lui donna une Compagnie de 100 hommes de pied au Régiment de Picardie, par commission du 24 Septembre 1621, laquelle fut augmentée de 40 hommes, par autre commission du 28 Juin 1622. Il se distingua encore au combat de Veillane en Piémont, où il fut tué en 1630, sans avoir été marié;
4. Jean, Seigneur de Martel, Prieur d'Igie au Maine;
5. Autre Jean, Seigneur de la Serre, tige de la branche des Seigneurs de *Sérillac* en Gascogne, rapportée ci-après;
6. Marguerite, mariée à *Antoine d'Espar-bès*, Seigneur de Coignax, Capitaine au Régiment de Picardie;
7. Antoinette, Religieuse, & depuis Prieure au Monastère de Prouillac-lès-Condom;
8. Et Olympe, Religieuse au même Monastère.

XI. François de Faudoas, Chevalier, Seigneur & Baron de Sérillac, vint s'établir dans le Maine, où il épousa, par l'entremise du Comte de Belin, son oncle, qui s'y étoit déjà établi lui-même, *Renée de Brie*, fille unique de *Claude de Brie*, Seigneur de la Mothe-Sarant, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Denise de Billy*. Leur contrat de mariage fut passé devant *François Pasquier*, Notaire Royal au Mans, le 6 Novembre 1592. Il transigea avec ses frères de ses droits successifs, & vendit à Jean de Faudoas, Baron de la Serre, son frère, la Baronnie de Sérillac, lui s'étant retiré au Maine, où il jouissoit de grands biens du chef de sa femme, de laquelle il eut:

1. Jean, qui suit;
2. René, mort sans enfans de sa femme *Renée de Barrat*, Dame de Saint-Germain, près de Fresnay;
3. François, Seigneur d'Aunay, Ecclésiastique;
4. Catherine, mariée;
5. Et Françoise de Faudoas, alliée 1° à *N... le Court*, Seigneur de Camus; 2° à *Philippe de Bonenfant*, Seigneur de Magny; & 3° à *Regnault de Bellemare*, Seigneur de Valhebert, Lieutenant de Roi à Gravelines.

XII. Jean de Faudoas, IIIe du nom, Chevalier, obtint du Roi, par Lettres-Patentes expédiées à la grande Chancellerie, au mois de Juin 1653, l'érection en *Comté*, sous le nom de *Sérillac*, de ses Terres & Seigneuries de Courteilles, Juillé, Doucelles, Chérancé, Maulay, Chaunai, le petit Courteil, & autres situées dans le Maine. Il fut fait Gouverneur des Places de la Grenade & Grenadins en la Majorque, & en eut les provisions le 4 Mai 1657. Il avoit épousé, par contrat du 8 Février 1636, *Marguerite Piédefer*, fille de *François Piédefer*, Chevalier, Seigneur de Chanlost, Bois-de-Raye, Varzy, Marcy, Pinelle, Chaton, &c., & de *Catherine de Châteauneuf*, Dame de Curlu, Bussus & Farnières, proche de Péronne en Picardie, & en eut:

1. Pierre, qui suit;
2. Jean, mort Ecclésiastique en 1687;
3. Claude, mort sans postérité;
4. René, auteur de la branche des Seigneurs de *Curlu*, rapportée ci-après;
5. Et Catherine, morte à Paris sans alliance.

XIII. Pierre de Faudoas, Chevalier, Comte de Sérillac, d'abord Cornette de la Compagnie d'Ordonnance de M. le Prince de Condé, puis Capitaine de Cavalerie au Régiment de Hocquincourt, épousa, par contrat du 24 Septembre 1679, *Marie-Charlotte de Courtarvel*, fille de *René de Courtarvel*, Marquis de Pezé au Maine, & de *Marie le Gros*, & arrière-petite-fille, par *Marie de Saint-Gelais-de-Léfignem*, sa grand-mère, de *Gilles de Souvré*, Seigneur, Marquis de Courtanvaux, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France. De ce mariage vinrent:

1. Jacques-Antoine-Pierre, qui suit;
2. Jean-Joseph-Omer-Anne, Capitaine de Cavalerie, mort sans alliance;
3. René, destiné à l'Eglise, décédé;
4. & 5. Louise & Charlotte.

XIV. Jacques-Antoine-Pierre de Faudoas, Chevalier, Comte de Sérillac, Lieutenant de Roi en Basse-Normandie, Gouverneur des Ville & Château d'Avranches, Capitaine de Cavalerie, vint s'établir en Normandie, & vendit à Charles-René, son cousin germain, son Comté de Sérillac au Maine. Il épousa, 1° par contrat du 15 Mars 1707, *Jeanne-*

Thérèse-Dorothée du Prat, fille de *Pierre*, Seigneur de Rouez, & de *Dorothée Lemaire de Millière*, morte au Château de Courteilles, au pays du Maine, en Octobre 1708, âgée de 19 ans; & 2° par contrat du 24 Août 1709, *Marie-Hervée de Carbonnel de Canisy*, fille & héritière de *René de Carbonnel*, Chevalier, Marquis de Canisy, Lieutenant de Roi en Basse-Normandie, & de *Catherine-Madeleine de Sillans*, héritière de la Maison de *Creully*, alliée aux Maisons de *Châtillon*, *Rohan*, *Montmorency*, *Harcourt*, & *Matignon*. Du premier lit vint :

1. Charlotte-Dorothée, mariée à *Michel Eon de la Baronie*, Comte de Cély.

Et du second lit naquirent :

2. Marie-Charles-Antoine, qui suit;
3. Renée-Bonne Françoise, mariée à *Michel d'Argouges*, Marquis de Gratot, Lieutenant de Roi au Bailliage de Caen ;
4. Et Michelle.

XV. Marie-Charles-Antoine de Faudoas, né en 1710, au Château d'Englesqueville en Bessin, Marquis de *Faudoas-Canisy*, Chevalier, Seigneur & Baron de l'Honneur & Baronnie du Hommet, Saint-Gilles, Saint-Ebremond, Canisy, Tribehou, Saint-Pierre-d'Artenay, Saint-Aubin-de-Locquenay, St.-Martin-des-Champs, Saint-Pellerin-en-Côtentin, d'Englesqueville, Criqueville, Saint-Pierre-du-Mont, Asnières, Louvières, Longueville-en-Bessin, Saint-Pierre-de-la-Folie, Mestry, Fontenay, le Marmion, &c., ci-devant Capitaine de Gendarmerie, Lieutenant de Roi en Basse-Normandie, Gouverneur des Ville & Château d'Avranches, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, par contrat passé devant les Notaires de Bayeux, le 20 Février 1734, *Marie-Thérèse de Boran-de-Castilly*, décédée au mois d'Octobre 1772, fille & héritière de *Pierre-Augustin de Boran*, Marquis de Castilly; & de *Thérèse-Elisabeth Senot-de-la-Paintrerie*. De cette alliance sont issus :

1. Augustin-Hervé, qui suit ;
2. Léonard, appelé le *Vicomte de Faudoas*, Capitaine de Cavalerie au Régiment des Cravates, puis Officier supérieur de Gendarmerie & Chevalier de Saint-Louis ;
3. Marie-Jacques-Léonard, né le 1er Mai 1750, reçu Chevalier de Malte de minorité, Officier de Dragons, mort au mois de Juillet 1769;
4. Marie-Thérèse, mariée, 1° en Mai 1755, à *Georges-René de Clérel*, Seigneur de Tocqueville, d'Auville, &c., Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chabriant, tué à la bataille de Crévelt en 1758, dont un fils né le 4 Juillet 1756; & 2° au Marquis *de Pierrepont ;*
5. Marie-Anne, alliée au Marquis *de Courtarvel ;*
6. Et Michelle, mariée, le 2 Décembre 1771, à *Louis-Marc-Antoine*, Marquis *de Beaurepaire*.

XVI. Augustin-Hervé de Faudoas, né en 1736, d'abord Cornette au Régiment de la Colonelle-Générale-Cavalerie, successivement Guidon, Sous-Lieutenant, puis Lieutenant de Gendarmerie, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, le 14 Juin 1768, *Isabelle-Jeanne de Bernières*, fille de feu Messire *Jacques-Léonor-Pierre de Bernières*, Chevalier, Seigneur de Soccane, & d'*Anne-Elisabeth de Bernières de Gavrus*, dont une fille en 1772.

BRANCHE
des Seigneurs de Curlu.

XIII. René de Faudoas, dit le *Chevalier de Sérillac*, quatrième fils de Jean, IIIe du nom, & de *Marguerite Piédefer*, Capitaine au Régiment de Normandie, épousa, par contrat du 28 Octobre 1692, *Nicolle de Carrey de Bellemare*, fille de *Marie-Pierre de Carrey*, Chevalier, Seigneur de Bellemare, & de *Marie Dubois*, dont :

XIV. Charles René de Faudoas, Chevalier, Seigneur de Curlu, de Fargis, du petit Courteil, qui acheta de Jacques-Antoine-Pierre, son cousin germain, le Comté de Sérillac au Maine. Il avoit épousé, par contrat du 7 Septembre 1721, *Louise-Catherine-Henriette Demoulins*, fille de *Jean Demoulins*, Chevalier, Marquis de Lille, Baron d'Hertray, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandant dans la Ville, Citadelle & Fort de Saint-Sauveur, de Lille en Flandre, & de *Louise-Catherine de Gourgis*. Il a eu :

XV. Louis-Hervé-Charles-René de Faudoas, né le 24 Janvier 1725, reçu au mois de Novembre 1742 Page du Roi. On ignore s'il est marié.

BRANCHE
des Barons de Sérillac *en Gascogne*.

XI. Jean de Faudoas, Seigneur de la Serre

cinquième fils de JEAN IV, Seigneur de Sérillac, & de *Brandelife du Bouzet-Roquépine*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 100 hommes de pied au Régiment que Sa Majefté avoit donné au Sieur *de Marin*, devint Baron de Sérillac par acquifition de FRANÇOIS DE FAUDOAS, fon frère aîné, établi au Maine. Il époufa, par contrat du 13 Mai 1617, *Cécile d'Arbriffel*, Dame de la Serre, dont:

1. PIERRE, qui fuit;
2. JEAN-GABRIEL, Seigneur de la Mothe, mort fans alliance;
3. HIPPOLYTE, mariée à *Jean-Denis de Barrau*, Seigneur de Paron, Capitaine au Régiment de Jonzac;
4. Et N... DE FAUDOAS, Religieufe à Prouillac.

XII. PIERRE DE FAUDOAS, Baron de Sérillac, Seigneur de la Sauvetat, Lille, Martel, Augé, Capitaine de Chevaux-Légers à l'âge de 26 ans, en 1642, Sergent de bataille en 1649, Maréchal-de-Camp en 1651, époufa, par contrat du 5 Novembre 1640, *Sufanne de Biran*, fille du Seigneur de Goas, Gouverneur d'Antibes, Capitaine aux Gardes, & de *Narbonne de Fimarcon*. Il laiffa:

1. JEAN-MARGUERITE, Enfeigne dans le Régiment de Saint-Simon, mort à Gravelines, dans fa première campagne;
2. & 3. LOUIS, Prêtre de l'Oratoire, qui céda toutes fes Terres à fon frère FRANÇOIS, qui fuit;
4. Et ANTOINETTE, Abbeffe de Prouillac en Condomois.

XIII. FRANÇOIS DE FAUDOAS, Baron de Sérillac, Seigneur de la Sauvetat, Martel, Augé, &c., époufa, par contrat du 25 Janvier 1673, *Marie-Anne de Pichon*, fille du Préfident à Mortier de ce nom, au Parlement de Bordeaux, dont vinrent:

1. BERNARD, qui fuit;
2. LOUIS, dit le *Chevalier de Sérillac*, lequel, après avoir été Aide-Major du Régiment de Dragons du Comte de Goas, fon coufin, embraffa l'Etat Eccléfiaftique, & eft mort à la Sauvetat, le 18 Décembre 1740;
3. LOUISE, Religieufe au Monaftère de Prouillac-lès-Condom, Ordre de Saint-Dominique.

XIV. BERNARD DE FAUDOAS, Baron de Sérillac, Seigneur de la Sauvetat, Martel, Augé, &c., a fervi dans le Régiment du Comte de Goas, fon coufin, & eft mort au Château de Sérillac, le 10 Septembre 1748. Il avoit époufé, à Condom, le 17 Août 1701, *Marie de la Fargue*, dont:

1. JOSEPH-MARIE, allié, en 1746, à *N... d'Augéard*, fille du Préfident à Mortier de ce nom, au Parlement de Bordeaux. Il eft mort à Condom, le 14 Décembre 1749, & fa femme mourut huit mois après: ils ont laiffé deux filles;
2. LOUIS, Capitaine de Grenadiers au Régiment de la Reine;
3. JOSEPH-MARIE, qui fuit;
4. HIPPOLYTE, Capitaine au Régiment de Berry, & retiré du fervice;
5. HIPPOLYTE, morte Religieufe à Prouillac;
6. FRANÇOISE, Religieufe à Sainte-Claire de Lectoure;
7. SUSANNE, Religieufe à Prouillac;
8. HENRIETTE, morte fille;
9. FRANÇOISE, morte en bas âge;
10. LOUISE, Religieufe à Sainte-Claire de Lectoure;
11. MARIE-ANNE, morte fille, au Château de Sérillac en 1749.

XV. JOSEPH-MARIE DE FAUDOAS, dit *le Comte de Faudoas*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de la Viefville, Cavalerie, a époufé, à Paris, par contrat du 12 Avril 1750, *Marie-Françoife-Georgette de Beaulieu*, fille unique & héritière de *Bonaventure-Georges de Beaulieu*, chef d'une branche de fa Maifon, connue en Provence, & de *Catherine-Thomas de Montroger*, Dame de Beaulieu, depuis Marquife de Saint-Suplix, dont:

1. MARIE-JOSEPH, dit le Marquis DE FAUDOAS, né le 18 Mai 1751;
2. N... mort fans avoir été nommé;
3. Et MARIE-MARGUERITE-ALEXANDRE, née le 18 Février 1754.

BRANCHE *des Comtes de* BELIN *&* d'AVERTON.

X. JEAN-FRANÇOIS DE FAUDOAS-SÉRILLAC, dit le Comte de *Belin* & d'*Averton*, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Paris, de l'Isle-de-France, de Ham, d'Ardres & de Calais, & depuis de la perfonne de HENRI DE BOURBON, Prince de Condé, cinquième fils d'OLIVIER DE FAUDOAS, Seigneur de la Mothe, & de *Marguerite de Sérillac*, fut élevé dans fa jeuneffe fous le Maréchal *de Montluc*, fon grand-oncle maternel, à la mode de Bretagne, lequel le forma dans les exercices militaires. Il devint Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi HENRI III en 1580, & Mef-

tre-de-Camp des vieilles Bandes Françoises en 1582; ensuite Lieutenant de Roi en Picardie, & Gouverneur de Ham, d'Ardres & de Calais. En 1592, la Ligue le députa pour élire un Roi très-Chrétien; mais par sa sagesse il fit évanouir ce projet, & fut depuis un des plus fidèles sujets de HENRI IV. Lui & le Comte de Brissac reçurent ce Prince, lorsqu'il fit son entrée dans la ville de Paris, le 22 Mars 1594. Sa Majesté l'envoya au secours de Calais en 1596, & il étoit la même année dans Ardres avec *Blaise de Montluc*, son cousin, petit-fils du Maréchal de ce nom, lorsque cette place fut assiégée par les Espagnols. Il fut soupçonné & même accusé de l'avoir rendue trop facilement. Le Roi commit le Maréchal de la Chastre, & Charles Turquan, Maître des Requêtes, pour recevoir sa justification. Sa Majesté en fut si contente, qu'elle le donna pour Gouverneur à HENRI DE BOURBON, Prince de Condé, premier Prince du Sang, & l'honora du Collier de ses Ordres dans l'Eglise des Augustins de Paris, le 2 Janvier 1599. Il épousa 1° *Françoise de Warty*, veuve de *Galiot de Crussol*, Seigneur de Beaudiner, fille de *Joachim*, Seigneur *de Warty*-lès-Clermont en Beauvoisis, Vicomte de Cernelles, & de *Madeleine de Suze*; & 2° *Renée d'Averton*, Dame de Belin, du Bourg d'Averton, &c., veuve de *Jacques*, Seigneur *d'Humières*, Marquis d'Ancre, Chevalier des Ordres du Roi, son Lieutenant-Général au Gouvernement de Péronne, Montdidier & Roye. Du premier lit vint:

1. LOUISE, Dame de Warty, alliée à *Claude Gruel*, Seigneur de la Frette, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Chartres, Conseiller d'Etat.

Et du second lit sortirent:

2. FRANÇOIS, qui suit;
3. MADELEINE DE FAUDOAS-AVERTON, mariée à *Louis de Lameth*, Seigneur de Pinon, Vicomte de Laon en Picardie, Bailli & Gouverneur de Coucy;
4. Et FRANÇOISE DE FAUDOAS-AVERTON, alliée à *François de Vauquelin*, Seigneur de Sacy & de Rye, Baron de Bazoches en Normandie, Bailli d'Alençon, duquel étant veuve elle prit l'habit de Saint-Benoît dans l'Abbaye de Vignats, & y mourut Professe en odeur de Sainteté le 3 Janvier 1655. Sa vie a été écrite & donnée au public par le Sieur *Lamy*, Prêtre, son Directeur.

XI. FRANÇOIS DE FAUDOAS-AVERTON, Comte de Belin, Seigneur d'Averton, Baron de Milly, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes, épousa *Catherine de Thomassin*, fille de *René*, Seigneur de Montmartin & de Mirabel, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jeanne de Vaudetare de Persan*, de laquelle il eut:

1. FRANÇOIS, mort en 1630, sans alliance;
2. EMMANUEL, qui suit;
3. RENÉ DE FAUDOAS-AVERTON, allié à *Claude-Catherine le Bouteiller de Rancé;*
4. LOUIS DE FAUDOAS-AVERTON, Baron de Milly, mort sans postérité;
5. LÉONORE, mariée à *François de Rochechouart*, Marquis de Bonnivet;
6. CATHERINE, Abbesse de Vernon;
7. & 8. ANNE & MARIE, Religieuses.

XII. EMMANUEL DE FAUDOAS-AVERTON, Comte de Belin, Seigneur d'Averton, Baron de Milly, &c., épousa, le 27 Juillet 1633, *Louise-Henriette Potier*, fille de *René Potier*, Duc de Tresmes, Marquis de Gesvres, Chevalier des Ordres du Roi, Pair de France, Capitaine des Gardes-du-Corps, &c., & de *Marguerite de Luxembourg*. De ce mariage est sorti

XIII. EMMANUEL-RENÉ DE FAUDOAS-AVERTON, Comte de Belin, Seigneur d'Averton. Il fut Mestre-de-Camp du Régiment Cardinal-Etranger, & mourut de la blessure qu'il reçut au siège de Douai en 1667, laissant veuve ANTOINETTE DE FAUDOAS-AVERTON, son épouse & sa cousine germaine, de laquelle il n'eut point d'enfans.

Voyez la Faille, *Annales de Toulouse, les Extraits* du Président de Doat; les *Archives* des Abbayes de Granselve, de Mas-Grenier & de Clairac; celles de la Tréforerie de Montauban & de Rodès; celles de la Chambre des Comptes de Paris; les Titres du Couvent des Cordeliers de Toulouse; ceux de la Maison de FAUDOAS; l'*Histoire généalogique de la Maison de Rochechouart & du Plessis-Richelieu*; Rouillard, *Hist. du Gâtinois*, liv. II, pag. 404 & 405; *Généalogie de la Maison de* FAUDOAS, imprimée en 1688.

Les armes: *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'azur, à la croix d'or; aux* 2 *&* 3 DE FRANCE *sans brisure*. Supports: *deux anges revêtus*. Moréri.

FAUDRAN. On trouve, dit l'auteur de l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. I, p. 369, dans les anciens Registres de la petite ville de Lambesc, les FAUDRANS qualifiés *Chevaliers* & *Damoiseaux*,

preuve non équivoque de l'ancienneté de leur Nobleſſe. Guillaume de Faudran & Pierre Garnier firent échange de quelques Terres, par acte du 12 Décembre de l'an 1226. L'un & l'autre ont dans cet acte la qualification de *Chevalier*. Cette famille remonte, par filiation ſuivie, à

I. Nicolas de Faudran, qui prend la qualité de *Damoiſeau* dans une Délibération de la Communauté de Lambeſc du 19 Juin 1347, paſſée devant *Peyrol*, Notaire. Il fut pourvu, le 27 Juillet 1391, du Gouvernement du Château de Lançon aux gages de 400 florins d'or par *Pierre*, Comte de... & Seigneur de Berre. Il eut pour fils:

II. Antoine de Faudran, qui reçut les aveux & reconnaiſſances de divers particuliers de Lambeſc, aux années 1420, 1421 & 1425. De ſa femme, dont on ignore le nom, naquirent:

1. Nicolas, qui ſuit;
2. Et Jeanne de Faudran, mariée à Arles avec noble *Bernardon de Romieu*.

III. Nicolas de Faudran, IIe du nom, épouſa, par contrat du 3 Décembre 1452, *Marguerite de Reymond*, du lieu de Thor, de laquelle il eut:

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Et Antoine, Eccléſiaſtique.

IV. Guillaume de Faudran fit ſon teſtament le 17 Mai 1517, reçu par *Borrilly*, Notaire, & s'allia à *Catherine de Boutaric*, des Seigneurs de Rougiers. Il eut de ce mariage:

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Hélione, épouſe de noble *Fouquet de St.-Chamas*.

V. Guillaume de Faudran de Laval, IIe du nom, épouſa, le 13 Octobre 1526, par acte paſſé devant *Gautier*, Notaire, *None de Matheron*, fille de *Charles de Matheron*, Seigneur de Salignac, & de *Baptiſtine de la Tour de Romoules*, & petite-fille de *Jean de Matheron*, Grand-Préſident de Provence. Il fit ſon teſtament à Avignon le 26 Mars 1567, & laiſſa de ſon mariage:

1. Boniface, qui ſuit;
2. 3. & 4. Jean, Claude & Gaspard, qui firent branche;
5. Et autre Claude, reçu Chevalier de Malte le 4 Mai 1563.

VI. Boniface de Faudran, Seigneur de Laval, fit alliance, par contrat du 23 Février 1569, avec *Alix de Guillen*, fille de *Manaud de Guillen*, Seigneur du Caſteller, & de *Marguerite de Roquefeuil Convertis*. Il teſta le 25 Août 1612 (*Etienne*, Notaire), en faveur de Pierre, ſon aîné, légataire, qui ſuit, & de Giraud, ſon cadet, lequel épouſa, en 1619, *Marguerite d'Etienne*.

VII. Pierre de Faudran-de-Laval épouſa, le 14 Mai 1599, *Louiſe de Lauris*, fille de noble *Eſprit de Lauris*, Seigneur de Valbonnette & de Taillades, & d'*Eliſabeth de Damian de Vernègues*. Il teſta, le 25 Juillet 1630, en faveur de

VIII. Claude de Faudran, qui épouſa, le 13 Juin 1628, *Etiennette de Forbin-Bonneval*, dont il eut:

IX. Nicolas de Faudran de Laval, Seigneur de Taillades, qui épouſa, le 10 Mai 1653, *Jacqueline de Pazier*, de la ville d'Arles, fille de *Louis*, & de *Dorothée de Porcellets-Fos*. De ce mariage vint:

X. Joseph-André de Faudran, Capitaine de Cavalerie, Seigneur de Taillades, lequel laiſſa de *Catherine de Rabaſſe-Vergons*:

XI. Balthazar de Faudran-Laval, Seigneur de Taillades, qui épouſa, le 10 Janvier 1723, à Lambeſc, *Théréſe de Laugier*, fille de *Joachim de Laugier*, Seigneur de Beaurecueil, Bouſſet & Roqueshantes, Tréſorier-Général de France, de laquelle il eut:

1. Guillaume-Balthazar, qui ſuit;
2. Et Anne-Marie-Marthe, mariée à *Jean-Baptiſte d'Eſpagnet*, Ecuyer de la ville d'Aix.

XII. Guillaume-Balthazar de Faudran-Laval, Seigneur de Taillades, Lieutenant de Vaiſſeau du Roi, lequel étoit ſur le bord de M. de la Galiſſonnière au combat de Minorque, mourut en Octobre 1759. Il avoit épouſé *Anne de Selle la Caſtille*, fille de *Jean-Baptiſte-Louis*, Tréſorier-Général de la Marine, dont il eut:

François;
Et deux filles.

Les armes: *d'azur, à la pointe d'or*.

FAUGE (de), famille originaire de Savoie. L'Empereur Ferdinand III, mettant en conſidération les grands & importans ſervices rendus à la Maiſon d'Autriche par Claude-Henri, dit *le Capitaine* de Fauge, & ſon frère Charles de Fauge, Général en chef des Troupes de Savoie, & de celles de Charles

II, Duc de Lorraine, les éleva à la dignité de *Francs-Barons* de l'Empire, avec toute leur postérité de l'un & de l'autre sexe, par Lettres données à Vienne le 23 Octobre 1651.

I. Alexandre de Fauge, Ecuyer, du lieu de Saint-Félix, eut de sa femme, dont on ignore le nom,

II. Guigues de Fauge, Ecuyer, qualifié *noble & généreux Seigneur* dans son contrat de mariage, écrit en latin, passé devant *Louis Ducret*, Notaire Ducal de Marice, Paroisse de Saint-Félix, du Mandement d'Alby, le 5 Février 1521, & *Verquin*, aussi Notaire Ducal d'Alby en Genevois. Il fit acquisition, de Hugues de Mouxi, d'une maison, par acte passé devant *Etienne Poncet*, Notaire Ducal à Saint-Félix, le 6 Avril 1528. De sa femme *Antoinette de la Chapelle*, fille de *Louis de la Chapelle*, Ecuyer (d'une famille noble de Savoie, qui porte: *d'or, au chevron de sable*), naquit

III. Claude de Fauge, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle & de Saint-Félix, qui fit son testament le 14 Novembre 1587, reçu par *Curtet*, Notaire Ducal à Saint-Félix. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Poncet*, Notaire Ducal audit lieu, le 10 Janvier 1563, *Claudine Bernard*, fille d'*Ignace Bernard*, Ecuyer, Seigneur de Cossy, & de *Charlotte du Renard*. (*Bernard* porte: *d'azur, au bâton d'or, posé en bande, accompagné de 2 étoiles d'or, soutenues par une tringle d'or; au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'or*. Ses enfans furent:

1. Jean-Antoine, qui suit;
2. & 3. François & Maurice. Ils partagèrent entr'eux les biens communs le 28 Juillet 1599, par acte passé devant *Claude Poncet*, Notaire Ducal audit Saint-Félix.

IV. Jean-Antoine de Fauge, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle & de Saint-Félix, épousa, par contrat passé devant *Berode*, Notaire Ducal en Savoie, résidant à Saint-Félix, le 1er Février 1599, *Philippe-Susanne de Chavannes*, fille de *Philippe de Chavannes*, Ecuyer, Seigneur de Reignier, Gentilhomme de Son Altesse Royale le Duc de Savoie, & de *Bernarde de Michailles*, laquelle étoit fille de *François de Michailles*, Seigneur d'Autesiège, & de *Jeanne de la Forest*, Dame de Chaumont. De ce mariage vinrent:

1. Claude-Henri, qui suit;
2. Charles, créé Baron du Saint-Empire par le Diplôme de l'Empereur Ferdinand III, du 23 Octobre 1651. Il fut Général des Troupes du Duc de Savoie & de Charles IV, se trouva en cette qualité à la bataille de Réthel le 19 Décembre 1650, & au siège de Bar-le-Duc, où il fut tué le 19 Novembre 1652. Son Epitaphe, qui est en latin, se trouve à l'Eglise de Bar-le-Duc. (Voyez les *Mémoires de Turenne*, tom. I, liv. III, pag. 223, & tom. II, dans les preuves du Mémoire du Duc d'York; & les *Mémoires du Marquis de Beauveau*, pag. 98 & suiv. Il avoit épousé *Claudette-Charlotte de Galéan*, fille de *Maximilien*, Chevalier, Comte *de Galéan*, & de *Renée de Ligniville*, dont il n'eut point d'enfans;
3. 4. & 5. Philippe, Claudine & Bernardine.

V. Claude-Henri de Fauge, créé aussi Baron du Saint-Empire par l'Empereur Ferdinand III, naquit le 15 Février 1600, & fut Seigneur de Saint-Félix, Marcy & Grosany, au Diocèse de Genève, Colonel, puis Sergent-Général de Bataille, par Lettres de Charles IV, Duc de Lorraine, du 23 Mars 1648. Il reçut une Lettre du Duc de Savoie, datée de Turin, le 20 Avril 1668, signée Emmanuel, & dont voici l'inscription: *A notre amé très-cher bien-amé & féal Aide-de-Camp de nos Armées, & Gouverneur du Château & Vallée de Miolan*, de Fauge. *A Miolan*. Il épousa, par contrat du 19 Février 1635, où il est *qualifié noble & puissant Seigneur*, *Jeanne Huguenin*, fille d'*Isaac Huguenin*, Ecuyer, Seigneur de Termes, & de *Marguerite d'Anglure*, dont vint:

VI. Charles, Baron de Fauge, Seigneur de Saint-Félix, Charmoy, &c., qui commanda en 1676, 1677 & 1678, les Troupes destinées pour la défense de la frontière de la Champagne, suivant trois Commissions de M. de Miromenil, ci-devant Intendant de cette Province, & fut Capitaine d'Infanterie au Régiment de Moulins le 1er Janvier 1689. Il fut maintenu dans sa noblesse & qualité d'*Ecuyer*, justifiée par titres lui & ses descendans, par Ordonnance du 28 Février 1699, de M. Larcher, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, & Commissaire départi par le Roi en la Province de Champagne. Il épousa 1° *Elisabeth de Grignoncourt*, fille de *Nicolas de Grignoncourt*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de Damoiselle *Elisabeth de Thieley*, par articles arrêtés entr'eux &

leurs parens le 22 Octobre 1665, ensuite desquels est le contrat de mariage passé devant *Petitjean* & *Louis*, Notaires Royaux à Langres le 16 Novembre suivant; & 2° le 15 Septembre 1670, *Marie le Mercier de Montigny*, fille de *Claude-Pierre*, Seigneur de Servance, & de *Marguerite de Gand*, Dame d'Ailleville. Il n'eut point d'enfans de sa première femme, mais de la seconde vinrent:

1. François-Gabriel, qui suit;
2. François, tué à la bataille de Ramillies;
3. Catherine, non mariée;
4. Et Françoise, alliée à *Guillaume de la Montagne*, dit *Lacombe*, Ecuyer, originaire de Picardie.

VII. François-Gabriel, Baron de Fauge, né le 18 Juin 1671, Lieutenant de la Compagnie de son père par Brevet du 1er Janvier 1689, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Moulins, vacant par son infirmité, par Lettres du Roi du 7 Février 1693, & ensuite Lieutenant-Colonel d'un Régiment de Milice, est mort en 1739. Il avoit épousé, 1° le 18 Janvier 1699, *Henriette-Françoise Ferrand-de-Montigny*, fille de *Jacques-Charles*, Seigneur de Thomen, Maréchal des Troupes de Hanovre, & de *Marie-Marguerite de Moran*; & 2° *Marguerite de Mange-de-Villebois*, fille de *François*, Seigneur de Villebois, & de *Catherine de Chasot*, morte en 1743. Du premier lit est sortie:

1. Anne-Marie, née Baronne de Fauge, alliée, 1° le 15 Septembre 1721, à *Jean-Baptiste Girault*, Seigneur de Genevrières, de Belfonds & du Vergillet, mort le 22 Juillet 1722, sans laisser d'enfans; & 2° à *Claude-Joseph Girault*, Ier du nom, Seigneur de Vitry, Essey, Genevrières & Belfonds, dont postérité. Voyez GIRAULT.

Du second lit il a laissé:

2. Philibert-Michel, qui suit;
3. Charles-Nicolas-Antoine-Apollinaire, rapporté après son frère;
4. 5. & 6. Marie-Madeleine, Anne-Gabrielle-Bernarde & Marie-Anne, nées Baronnes de Fauge.

VIII. Philibert-Michel, Baron de Fauge, Capitaine d'Infanterie, puis Lieutenant au Régiment d'Harcourt, Cavalerie, a épousé, le 17 Mars 1749, *N.... Renaudot*, de laquelle on ignore s'il a des enfans.

VIII. Charles-Nicolas-Antoine-Apollinaire, dit *le Chevalier* de Fauge, frère du précédent, Lieutenant réformé au Corps des Dragons du Régiment des Volontaires Royaux, s'est marié, à Châtillon-sur-Seine, le 15 Décembre 1749, avec *Barbe Verrières-de-Montbart*, veuve de *Gérard Siredey-de-Grand-Bois*, ancien Capitaine d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis. On ignore aussi s'il en a des enfans.

Les armes: *de gueules, au lion d'or rampant*. (Généalogie dressée sur un inventaire de titres en forme, collationné aux originaux, signé, légalisé & contrôlé.)

* FAUGUERNON, en Normandie, Subdélégation de Lisieux: Baronnie très-ancienne, de laquelle on ne connoît pas le tems de l'érection. Il y avoit autrefois un Château considérable, dont on ne voit plus que les vestiges. Cette Baronnie appartient à M. le Marquis *de Raray*, comme héritier de M. le Marquis *de Pierrecour*, son aïeul.

FAULCON DE RIS, ancienne Noblesse originaire de France, qui remonte à

I. Baudouin de Faulcon, qui vivoit en 1264. Il suivit en Italie Charles Ier, Roi de Sicile, frère du Roi Saint Louis, qui l'envoya à Florence où il se maria, & eut pour fils:

II. Jean de Faulcon, nommé à Florence *Joanni Falconi*, qui eut de sa femme dont on ignore le nom,

III. Cione Falconi, lequel étoit au nombre des Seigneurs de la République, en 1328. Il en fut nommé, en 1332, Gonfalonier, c'est-à-dire Souverain Magistrat, & eut de sa femme, dont on ignore aussi le nom:

1. Jean, qui suit;
2. Et Michel-Angélo, nommé Commissaire-Général de la République, dans la guerre qu'elle eut sous la conduite de Charles, Duc de Calabre, contre Carracolo Carracani, Seigneur de Lucques.

IV. Jean Falconi, IIe du nom, fut un des Seigneurs de Florence dans les années 1340 & 1346. Il eut pour fils:

V. Ser Falconi, qui, après la mort de sa femme, dont on ne sait pas le nom, se fit Ecclésiastique, fut un Prélat très-favorisé du Pape Urbain VI, & en grande autorité de son tems. Il eut pour fils:

VI. Jean Falconi, IIIe du nom, qui fut comme ses prédécesseurs l'un des Seigneurs de Florence, en 1408 & 1420. Il fut nommé Gonfalonier en 1422, son fils fut

VII. Alexandre Falconi, l'un des Seigneurs de Florence, dans les années 1450 & 1457, qui eut de fa femme, dont le nom eft inconnu,

1. Falco, qui fuit ;
2. Et Bertrand, qualifié *noble homme* & *Ecuyer*, Capitaine de Felletin. Il époufa, en 1495, *Antoinette d'Arfeuille*. Nous en ignorons la poftérité.

VIII. Falco Falconi paffa en France à la fuite du Roi Charles VIII, en 1495. On voit par un acte du 3 Décembre 1529, qu'il parut à l'affemblée de la Nobleffe de Provence, pour le fait de la délivrance du Roi François Ier. Il époufa *Charlotte Bucelli*, d'une Maifon illuftre de Florence, qui a donné plufieurs Gonfaloniers à cette République. Ses enfans furent :

1. François, fucceffivement Evêque de Tulles, d'Orléans, de Mâcon & de Carcaffonne. Il fut un des plus favans Prélats de fon tems, & François Ier l'employa en diverfes négociations importantes. Il fit fon teftament à Carcaffonne le 15 Juin 1565, par lequel il conftitue fon feul héritier Claude de Faulcon, Seigneur de Ris, fon neveu;
2. Alexandre, qui fuit ;
3. Et Jean, Ecuyer, Seigneur de Fabrègues, lequel eut un fils naturel, à qui l'Evêque légua 25 livres tournois de rente viagère.

IX. Alexandre Faulcon, Seigneur de Ris, de la Borde & de Puifredon, né à Montpellier, s'acquit auffi beaucoup de réputation, tefta le 18 Octobre 1578, & mourut en 1580, dans un âge avancé. Il avoit époufé, par contrat du 10 Septembre 1529, *Françoife d'Albiac*, fille de *Charles*, premier Préfident en la Chambre des Comptes du Languedoc, Seigneur de la Borde & de Ris, dont:

1. Claude, qui fuit ;
2. Jeanne, mariée, 1° par contrat du 17 Février 1560, à *Pierre de Narbonne*, Seigneur de Loupian ; & 2° à *Henri du Pré*, Ecuyer, Seigneur de Paffy;
3. Et Antoinette, mariée 1° à *Chriftophe du Pré*, Ecuyer; & 2° le 30 Octobre 1555, à *Denis de Rivière*, Seigneur des Granges, Confeiller au Parlement.

X. Claude de Faulcon, Chevalier, Seigneur de Ris, de la Borde, de Meffy & de Frainville, Confeiller au Parlement de Paris, en 1567, puis Préfident des Enquêtes, le 14 Mars 1579, premier Préfident au Parlement de Bretagne, le 27 Avril 1587, fervit dignement l'Etat dans les troubles de la Ligue. Il fut fait prifonnier de guerre, & le Roi Henri III l'échangea contre une autre perfonne de qualité, qu'il rendit pour lui. Il eft qualifié *haut & puiffant Seigneur*, dans un acte de foi & hommage qui lui fut rendu par *Claude le Cofne*, Ecuyer, Seigneur de Houffan, en date du 19 Septembre 1592. Il mourut à Paris en 1601, âgé de 65 ans, & avoit époufé *Etiennette Huault de Montmagny*, dont il eut :

1. Alexandre, Seigneur de Ris, de Meffy, de la Borde, de Mareuil & de Charleval, d'abord Confeiller au Parlement de Bretagne, en 1592, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel en 1595, enfuite Préfident au Grand-Confeil en 1602, & enfin premier Préfident du Parlement de Rouen, en 1608, charge qu'il réfigna en 1626, en faveur de Charles, fon frère. Il fervit utilement l'Etat après la déroute des Ponts-de-Cé, & mourut fans alliance en 1628, âgé de 64 ans ;
2. Charles, qui fuit;
3. Claude, Chevalier, Seigneur de Bouville, de Blanquefort, & Châtelain de Meffy, né en 1578, Maître-d'Hôtel ordinaire de la Reine-Mère. Il étoit Gouverneur de Fefcamps, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, le 8 Janvier 1615, auquel tems il fit un accord avec Alexandre, fon frère aîné. Il eut de fa femme, nommée *N... Courtin*, un garçon & deux filles, favoir :
   1. Antoine de Faulcon, Ecuyer, Seigneur de Meffy, dont on ignore la poftérité ;
   2. Françoise, mariée à *Charles d'Angennes*, Marquis de Pougny;
   3. Et Charlotte, alliée 1° à *N.... dit le Comte de Chaftelier-Barlo*, Lieutenant-de-Roi de Poitou ; & 2° à *N... de Guépeau*, Comte de Concurfault.
4. Marc-Antoine, Lieutenant d'une Compagnie au Régiment des Gardes, dont il eut le Brevet de Colonel. Il fe fit Chartreux, & mourut à Gaillon-Bourbon ;
5. François, né en 1584, Chevalier de Malte, & Commandeur de Villedieu, connu fous le nom de *Commandeur de Ris*. Il fervit plus de 20 ans la Religion, & fe trouva, en 1625, à la victoire que le Maréchal *de Montmorency*, Amiral de France, remporta fur les Rochellois. Il fut Gouverneur de Fefcamps, & le Roi le chargea, par une Lettre du 31 Décembre 1625, d'avitailler les vaiffeaux Anglois & Hollandois qu'il faifoit venir pour compofer fon Armée de mer en Normandie, & il la conduifit depuis

Dieppe jufqu'à Belle-Isle où étoit le rendez-vous. Il mourut à Paris au mois d'Avril 1626, âgé de 42 ans, & fut enterré en l'Eglife du Temple dans la Chapelle du nom de *Jéfus*, dite de *Villiers-l'Isle-Adam*, où l'on peut voir fon épitaphe;

6. Catherine, mariée, par contrat du 17 Décembre 1588, à *Ifaac Loaifel*, Marquis de Brie, Seigneur de la Mothe & de Chambière, Préfident à Mortier au Parlement de Bretagne;
7. Claire, femme, par contrat du 14 Janvier 1595, de *Geofroy l'Huillier*, Seigneur de la Malmaifon & d'Orgeval, Gentilhomme de la Chambre du Roi;
8. Et Françoise, alliée, par contrat du 14 Septembre 1606, à *Elie du Tillet*, Seigneur de Nogent, de Pannes, de Virolles, de la Broffe, & Baron de la Buffière.

XI. Charles de Faulcon, Seigneur de Ris, de Frainville, de Saint-Supplet, de Mareuil, de Saint-Hilaire, de Bouville, Marquis de Charleval, Vicomte d'Ay & d'Avenay, né en 1578, d'abord Confeiller au Parlement de Bretagne, puis Confeiller du Roi en fes Confeils, Maître des Requêtes ordinaire de fon Hôtel, & enfin premier Préfident du Parlement de Rouen, tefta le 30 Mai 1646, mourut en 1647, & fut enterré dans la Chapelle des Carmes de Rouen, fondée & acquife par Alexandre, fon frère aîné, en 1623. Il avoit époufé, par contrat du 14 Septembre 1606, *Charlotte du Drac*, fille de *Jean*, Vicomte d'Ay, Seigneur de Mareuil, Beaulieu, la Rivière, &c., Confeiller au Parlement de Paris, & de *Charlotte Rapouel*, Dame de Beaudeville & de Vignolles. Ses enfans furent:

1. Claude, né en 1607, reçu Chevalier de Malte de minorité, le 9 Novembre 1612, connu fous le nom de *Chevalier de Ris*. Il fut nommé Capitaine des Bourg, Fort & Hâvre de Fefcamps, fur la réfignation que lui en fit Claude de Faulcon, fon oncle, le 19 Juillet 1633, & mourut en 1646;
2. Jean-Louis, qui fuit;
3. Charles, connu fous le nom de *Marquis de Charleval*, lequel s'eft rendu recommandable par fon efprit & fon amour pour les Belles-Lettres. Il fut nommé, par Brevet du 17 Mars 1640, Capitaine & Gouverneur de Fefcamps, fur la démiffion, à charge de furvivance, que lui en fit le Chevalier de Ris, fon frère. Il mourut en 16....;
4. Alexandre, Seigneur de Mareuil, qui fe fit d'Eglife; il s'appeloit *l'Abbé de Mareuil*, & mourut en 1678;
5. Et Anne, mariée, par contrat du 24 Avril 1629, à *Scipion Marc*, Ecuyer, Seigneur de la Ferté, du Mefnil, Confeiller du Roi en fes Confeils, & Lieutenant-Général & Préfident au Bailliage & Siège Préfidial de Rouen.

XII. Jean-Louis de Faulcon, Seigneur de Ris, Marquis de Charleval, Comte de Bacqueville, Seigneur d'Orange, la Borde, Boudoufle & de Thorigny, auffi premier Préfident du Parlement de Rouen, par Brevet du 18 Février 1643, obtint du Roi un Brevet de retenue de 150 mille livres fur fa charge, *tant en confidération des fervices de fes aïeux, père & oncle, que des fiens, notamment en ces derniers mouvemens en Normandie, où ledit* Jean-Louis de Faulcon de Ris *avoit témoigné une ferme & conftante fidélité, pour le maintien de l'autorité de Sa Majefté & la gloire de l'Etat*. Ce Brevet eft daté de Saint-Germain-en-Laye, du 20 Avril 1649. Il mourut le 1er Mars 1663, & avoit époufé, par contrat du 15 Juillet 1638, *Bonne Royer*, fille de *Jean*, Seigneur du Breuil & des Etangs, Confeiller du Roi en fes Confeils & Secrétaire des Finances, & de *Marie Pellault*, dont:

1. Charles, qui fuit;
2. Et Madeleine, morte le 22 Décembre 1716, mariée, par contrat du 28 Avril 1666, à *Etienne Maignard*, Chevalier, Seigneur de Bernières, la Rivière, Bourdet, &c., fils aîné de *Charles*, Confeiller du Roi en tous fes Confeils, & Intendant de Flandre, & d'*Anne Amelot*.

XIII. Charles de Faulcon, IIe du nom, Seigneur de Ris, Marquis de Charleval, Comte de Bacqueville, d'abord Confeiller au Parlement de Rouen, puis Maître des Requêtes, Intendant à Moulins & à Bordeaux, & enfin premier Préfident du Parlement de Rouen en 1686, mort en 1691, avoit époufé, par contrat du 18 Mars 1668, *Charlotte Maignard de Bernières*, fille de *Charles*, & d'*Anne Amelot*. De ce mariage il a laiffé:

1. Charles-Jean-Louis, qui fuit;
2. Jean-Baptiste-Gaston, rapporté après fon frère;
3. Jean-Anne-Moulins, né & baptifé à Moulins le 7 Novembre 1678, reçu Chevalier de Malte, par difpenfe du 20 Juin 1694. Il fut Lieutenant aux Gardes-Françoifes, & eft mort en 1706;
4. Alexandre-Auguste, qui fe fit Prêtre, &

fut Chanoine de Saint-Auguftin, en l'Abbaye de Saint-Victor à Paris. Il avoit le Prieuré de Saint-Guénoux à Corbeil, où il eft mort en 1743;

5. Et Marie-Madeleine-Charlotte, alliée, par contrat 30 Mai 1711, à *Pierre de Chertemps*, Marquis de Seuil, Seigneur de Charron, Saint-Chriftophe, Réaux, Saint-Maurice & Rochefort, Colonel du Régiment de Bigorre, Infanterie, dont le Comte de Seuil, vivant en 1773.

XIV. Charles-Jean-Louis de Faulcon, Marquis de Ris & de Charleval, Comte de Bacqueville, né en 1669, acheta la charge de Cornette des Gendarmes de Bourgogne, en 1697, & fut premier Maître de la Garde-Robe de Monsieur, frère unique du Roi. Il eft qualifié *haut & puiffant Seigneur* dans fon contrat de mariage du 30 Septembre 1695. Il avoit époufé 1° *Françoife de Bar*, Dame de Jévrier, fille d'honneur de feu S. A. S. Madame la Princeffe de Condé. Elle étoit fille de *Pierre de Bar*, Marquis de Buranlure, Seigneur de la Broffe, des Avits, de Villiers, &c., & de *Louife de Bar;* & 2° par contrat du 24 Avril 1728, *Marie-Anne le Couturier de Neufville*, appelée *la Marquife de Ris*, dont il n'a point eu d'enfans. Elle eft morte à Paris en 1771, & lui le 8 Février 1730. Du premier lit il a eu pour fille unique,

Anne de Faulcon, Dame de Ris & d'Orangis, mariée, par contrat du 22 Juin 1713, à *Jean-Profper Goujon*, Seigneur de Gafville, Coutte, Iville, Thorigny & Baron de Châteauneuf, Maître des Requêtes honoraire, & ancien Intendant de Rouen, mort à Paris le 24 Septembre 1755, & elle le 3 Février 1763, laiffant plufieurs enfans.

XIV. Jean-Baptiste-Gaston de Faulcon de Ris, fecond fils de Charles, II[e] du nom, & de *Charlotte Maignard de Bernières*, fut reçu Chevalier de Malte en 1694, Sous-Aide-Major, & enfuite Capitaine aux Gardes-Françoifes. Il fut envoyé à Naples pour le fervice du Roi, & quitta la Croix en 1708, pour époufer *Charlotte-Françoife de Scorion-de-Fortelle*, dont font iffus:

1. N... de Faulcon de Ris, appelé l'*Abbé de Ris*, Grand-Vicaire de l'Evêque de Laon, vivant en 1773;
2. Et Charlotte-Françoise de Faulcon, appelée *Mademoifelle de Charleval*, qui a été Dame de Mefdames en 1751. Elle a époufé, par contrat du 3 Juin 1751, *Jean-Louis-Roger*, Marquis *de Rochechouart*, né le 22 Octobre 1717, fils de *Charles*, dit *le Comte de Clermont*, & de *Françoife de Montefquiou*, dont elle n'a point d'enfans.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à la patte de lion d'or, pofée en bande*, qui eft de Faulcon; *aux 2 & 3 d'argent, à la bordure engrêlée de fable, au bœuf furieux auffi de fable, brifé d'un écuffon de gueules pendu au col avec un cordon de même, chargé d'une croix d'argent*, qui eft de Bucelli. *(Mémoire envoyé.)*

FAULONG (de), famille établie depuis plus de deux fiècles au Bourg de Barbafte, Jurifdiction de Lauffignan, Sénéchauffée de Nérac Duché d'*Albret*. Le nom fe trouve quelquefois écrit, dans les titres, *Faulon*, de *Faulon*, *Faulong*, & quelquefois *Foullon* & *Foulon*. Elle a formé deux branches: la première fubfifte dans Nicolas de Faulong, Ecuyer, Seigneur du Bofq, de Nouffe & de Lafferan en partie, né le 15 Février 1740. De la feconde eft Théodore de Faulong, né le 13 Mai 1742, entré au fervice.

Les armes: *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois faulx, à langues de fable emmanchées de même, & pofées 2 en chef & 1 en pointe.* (Voyez l'*Armorial gén. de France*, reg. VI.)

FAUQUEMBERGUE, famille noble de Normandie, dont étoit Elisabeth de Fauquembergue, baptifée dans la Paroiffe de St.-Rémy de Dieppe, le 11 Janvier 1676. Elle fut reçue à Saint-Cyr au mois de Juin 1687, après avoir prouvé qu'elle defcendoit de Jean de Fauquembergue, Seigneur du Mefnil-fur-Bulles, qui vivoit en 1500, & étoit fon cinquième aïeul.

Les armes: *d'azur, à la fafce d'or.*

* FAUQUEMONT ou FAULQUEMONT, Bourg ou petite Ville, avec titre de Seigneurie particulière, Prévôté feigneuriale, &c., dans le Duché de Lorraine, Diocèfe de Metz. C'eft le chef-lieu d'une Terre confidérable, érigée en *Marquifat* par Charles III, Duc de Lorraine, le 4 Décembre 1629, en faveur d'*Elifée de Haraucourt*. Cette Seigneurie, qui appartenoit anciennement aux Evêques de Metz, fut ufurpée, fuivant l'Abbé de Longuerue, par des Seigneurs du pays, dans le XII[e] fiècle. Il ajoute que l'hif-

torien des *Evêques de Metz* assure que l'Evêque *Etienne de Bar*, le même que *Saint Bernard* appelle un zélé Pasteur & défenseur des droits de son Eglise, reprit, par la force des armes, plusieurs places occupées par divers particuliers, & entr'autres *Fauquemont*. Dans la suite, les Ducs de Lorraine se rendirent maîtres de cette Seigneurie, & ils en ont joui, du moins en partie, puisque CHARLES, Duc de Lorraine, donna le quart de *Fauquemont*, en échange du quart de la Seigneurie d'*Albe*.

FAUR (DU), famille noble en Armagnac, qui a produit de grands hommes :

I. JEAN DU FAUR, Sénéchal d'Armagnac, testa en 1372, & fut père de

II. JEAN DU FAUR, IIe du nom, qui testa en 1444, & eut pour enfans :

1. GRATIEN, qui suit;
2. Et JEAN, Seigneur de Pujols, qui commanda l'armée du Comte d'Armagnac. Sa postérité a fini dans les premières filiations, & à BERNARD DU FAUR, Prieur de Saint-Orens d'Auch, mort Evêque de Cahors.

III. GRATIEN DU FAUR, Seigneur de Pujols & de Saint-Jory, près de Toulouse, de Bruguières, de Bouloc, Pompignan, &c., fut Chancelier du Comte d'Armagnac, Ambassadeur du Roi LOUIS XI vers l'Empereur, en Espagne & à Berne. Le Roi créa ensuite en sa faveur une charge de Tiers-Président au Parlement de Toulouse, à Amboise le 22 Septembre 1483. Ce GRATIEN DU FAUR fit une fondation à Notre-Dame de Fézensac, & testa en 1491. Il eut de son mariage avec *Honorate de Frezze* (*Moréri*, dit *Honorette*) :

1. ARNAUD, qui suit;
2. PIERRE, Evêque de Lectoure, & Prieur de Saint-Orens d'Auch;
3. JEAN, Archidiacre d'Auch;
4. Et un autre JEAN, Officier distingué tué, en 1469, dans une rencontre proche de Lisieux, commandant la Cavalerie sous les ordres du Comte de Dunois.

GRATIEN eut encore pour fils naturel :

PIERRE DU FAUR, Docteur en Droit, Chanoine de Lectoure, Protonotaire du Saint-Siège, & ensuite Evêque de Lectoure. (C'est le troisième de ce nom qui ait occupé ce Siège.)

IV. ARNAUD DU FAUR, Seigneur de Pujols, de Saint-Jory, &c., Procureur-Général du Parlement de Toulouse, épousa 1° *Fine de Peirroullières*; 2° *N...*, dont on ignore le nom; & 3° *Bourguine de Bozenne*, laquelle testa le 2 Février 1544, & légua à huit pauvres filles de Saint-Jory, chacune 10 livres. Il eut du premier lit :

1. JACQUETTE, Dame de Pompignan, mariée, le 26 Octobre 1502, à *Amanieu*, Baron *de Montesquiou*, d'une branche éteinte dans *Anne de Montesquiou*, mariée au quatrième fils de *Blaise de Montluc* Maréchal de France, lequel en prit le nom & les armes, & s'appela *Montesquiou-Montluc*. La branche de *Montesquiou-Montluc* s'est fondue dans la Maison d'*Escoubleau de Sourdis*, Prince de Chabannois, Comte de Cramailles & de Saint-Félix, branche aussi éteinte dans *Angélique d'Escoubleau*, mariée, en 1702, au Marquis de *Colbert de Saint-Pouanges de Chabannois*.

Il eut du second lit:

2. PIERRE, qui suit.

Et du troisième lit:

3. MICHEL, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Jory*, rapportée ci-après;
4. JACQUES, Abbé de la Chaise-Dieu, Prieur de Saint-Orens, successivement Conseiller au Parlement de Toulouse, Conseiller au Grand-Conseil le 29 Février 1540, Président en la seconde Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris le 7 Juillet 1545; Maître des Requêtes en 1558, & Conseiller d'Etat en 1565. Il fut l'intime ami du Chancelier *de l'Hôpital*, qui, par ordre du Roi, le chargea de pourvoir de bons Régens le Collège de l'Esquille de Toulouse. Il mourut en 1571, âgé de 60 ans, & fut enterré dans le chœur des Bernardins de Paris;
5. CLAIRE, mariée à *Charles Benoît*, Seigneur de Cépet, Avocat-Général au Parlement de Toulouse;
6. Et N..., femme de *N... de Saint-Pierre*, Conseiller au même Parlement.

V. PIERRE DU FAUR succéda à tous les biens que son père avoit en Gascogne & en Armagnac. Il fut Président à Mortier au Parlement de Toulouse le 20 Avril 1591, Maître des Requêtes, & commis au Gouvernement du Languedoc en l'absence du Connétable de Montmorency & du Comte de Villars, conjointement avec le Cardinal d'Armagnac, l'Evêque de Cahors, & MICHEL DU FAUR, son frère. Il épousa *Gausine Douce*, de la famille d'*Ondea*, Dame de Pibrac, près de Toulouse, dont:

1. ARNAUD, Seigneur de Pujols en Agénois, premier Gentilhomme de la Chambre du

Roi de Navarre, Gouverneur de Montpellier, Ambaſſadeur en Angleterre, mort ſans poſtérité d'*Yolande de Lordat ;*

2. Pierre, Evêque de Lavaut, Prélat recommandable & un des plus diſtingués Pères du Concile de Trente;
3. Louis, qui ſuit;
4. Guy, auteur de la branche des Seigneurs de *Pibrac*, rapportée ci-après;
5. Charles, auteur de la branche des Seigneurs de *Lucante*, auſſi mentionnée ci-après ;
6. Marguerite, mariée à *N... Séguier*, Sénéchal de Quercy, Chevalier de l'Ordre du Roi, chef des *Séguier* de Toulouſe, repréſentés par MM. *de Favas* & *de Villandrie;*
7. Et Marie, alliée à *N... de la Maimie*, Conſeiller au Parlement de Touloufe, un des aïeux du Syndic des Etats.

VI. Louis du Faur, Seigneur de Grattins, Conſeiller au Grand-Conſeil, puis au Parlement de Paris en 1555, Chancelier de Henri IV, pour lors Roi de Navarre; ſon Ambaſſadeur vers les Princes proteſtans, lui amena une armée de *Ruſtres*, & fut auteur du Traité de Paix entre ce Prince & Henri III, Roi de France. Il épouſa *Anne de Preignan*, près de Lavaur, première Dame d'Honneur de la Reine de Navarre, & en eut:

1. N... qui porta les armes, & mourut jeune, laiſſant de ſa femme, fille unique de *Saluſte de Bartas*, Gentilhomme & fameux Poète, Une fille, mariée à *N... de Hardoſſe*.
2. Catherine, mariée au Baron *de Brunet-Panat-Pujols*, en Agénois. Elle eſt aïeule de M. le Comte de Panat, aujourd'hui chef d'Eſcadre, marié à *Françoiſe de la Rochefoucauld*, ſœur de l'Archevêque de Rouen, Abbé de Cluny ;
3. Olympe, femme du Seigneur *de Montagnac*, dont pluſieurs fils morts au ſervice ;
4. 5. & 6. Et trois filles mariées : l'une à *N... de Villemor ;* la ſeconde à *N... de Montazet-Cuſſac ;* & la troiſième à *N... de Hardoſſe.*

BRANCHE
des Seigneurs de Pibrac.

VI. Guy du Faur, Seigneur de Pibrac, né en 1528, quatrième fils de Pierre, Seigneur de Pujols, & de *Gauſine Douce*, étudia à Paris & voyagea en Italie. A ſon retour, il s'acquit beaucoup de réputation dans le Barreau, fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 30 Octobre 1553, par Lettres données à Villers-Cotterets le 20 du même mois; eut, le 9 Octobre 1557, diſpenſe de tenir avec l'Office de Conſeiller au Grand-Conſeil, celui de Juge-Mage de Toulouſe, ſur la démiſſion de Michel du Faur, ſon oncle; fut en cette qualité député aux Etats d'Orléans en 1559, au nom de la Ville, n'étant âgé que de 29 ans. Charles IX, à la ſollicitation du Chancelier *de l'Hôpital*, le fit Avocat-Général du Parlement de Paris. Il fut un des Ambaſſadeurs envoyés au Concile de Trente, où il ſoutint les préſéances du Roi ſon Maître & de ſa Couronne, & un des Seigneurs qui accompagnèrent le Duc d'Anjou en Pologne, lorſque ce Prince en fut élu Roi; il répondit aux harangues des Députés. A ſon retour de Pologne, Henri III, devenu Roi de France par la mort de Charles IX, lui donna une charge de Préſident à Mortier au Parlement de Paris en 1577. Il ſigna au nom de ce Prince la conférence de Nérac, fut nommé en 1578 Chancelier du Duc d'Anjou, du Duc d'Alençon & de la Reine Marguerite de Navarre, & Conſeiller d'Etat au Conſeil Privé du Roi. Il eſt l'Auteur des Quatrains ſi connus, & appelés les *Quatrains de Pibrac*, qui de nouveau s'enſeignent dans preſque toutes les écoles du Royaume. On lit dans l'*Hiſtoire de Pologne*, du Chevalier de Solignac, tom. V, le danger que courut le Roi à ſon couronnement, que l'intrépidité de *Pibrac* ſauva, & un abrégé de ſa vie dans le *Journal hiſtorique* du mois de Mai 1761, curieux par ſes circonſtances; & dans l'*Hiſtoire de M. de Thou*, ce qui lui arriva à la forêt de Montbéliard, retournant en Pologne. Il mourut le 12 Mai 1584, âgé de 56 ans, & fut enterré aux Grands-Auguſtins de Paris. Il avoit épouſé *Jeanne de Cuſtos*, Dame de Tarabel, morte en 1612, fille de *Jean de Cuſtos*, Baron de Tarabel. Ses enfans furent:

1. Michel, qui ſuit;
2. Henri, Seigneur de Tarabel, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, Maître des Requêtes en 1619, Conſeiller d'Etat, nommé premier Préſident du Parlement de Provence, & mort premier Préſident de celui de Pau, lors de ſa création. Il avoit épouſé *Claire* ou *Marie de Geſſé* ou *Geſſet*, dont:
   1. Guy, mort jeune;
   2. Antoinette, épouſe de *Thomas de Maniban*, Avocat-Général au Parlement de Toulouſe, biſaïeul de *Joſeph-Gaſpard de Maniban*, mort premier Préſident du même Parlement, qui avoit épouſé *Jeanne-Chriſtine de La-*

moignon, ſœur du feu Chancelier de France de ce nom ;

3. Françoise, femme de *Céſar-Auguſte de Pardaillan-Gondrin-Monteſpan*, Marquis de Termes, premier Gentilhomme de M. le Duc d'Orléans, quatrième fils du Marquis de Monteſpan, Chevalier des Ordres, frère du Duc de Bellegarde, & un des aïeuls du dernier Duc d'Antin, & du premier mari de feu Madame la Comteſſe de Toulouſe, mère de M. le Duc de Penthièvre.

3. Pierre, mort jeune avant ſon père;
4. Et Olympe, femme de *Michel Hurault*, Seigneur de Bellebat, Chancelier de Navarre, fils de *Robert Hurault-de-Bellebat*, Gendre du Chancelier *de l'Hôpital*, qui joignit ſon nom à celui de *du Faur*. Elle fut mère de *Guy Hurault-de-l'Hôpital*, Archevêque d'Aix, & de l'Intendant *Hurault;* biſaïeule de *Jean de Choiſy*, Chancelier du Duc d'Orléans, & une des aïeules maternelles de MM. *de Beaufort-Canillac*, Marquis de Montboiſſier.

VII. Michel du Faur, Seigneur de Pibrac, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, tué au ſiège de Montauban, avoit épouſé, le 23 Décembre 1598, *Claude d'Eſtampes*, de la Ferté-Imbault, fille de *Claude d'Eſtampes*, Seigneur de la Ferté-Imbault, & de *Jeanne de Hautemer,* Dame de Bony, fille du Maréchal *de Fervaques*, & nièce du Maréchal *d'Eſtampes*. De ce mariage vinrent :

1. Guy, qui ſuit ;
2. François, Prieur de Villepreux & de Mane;
3. Claude, Prieur de Pinel ;
4. Jacques, Chevalier de Malte, Aide-de-Camp du Grand Condé, enſuite Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Maréchal-Général-des-Logis de la Cavalerie de France, & nommé Ambaſſadeur de la Religion auprès du Pape. Il s'eſt trouvé à plus de 20 combats;
5. Michel-Clériade, Comte de Marigny, en Bourgogne, terre achetée des deniers de ſa mère. Il épouſa, par contrat paſſé à Autun le 6 Novembre 1646, *Charlotte d'Arlay*, dont :

   François, Comte de Marigny, allié à *Marie de Changy*, dont Madame *de Thiard de Bragny ;*

   Et Anne-Bénigne, mariée, par contrat paſſé le 21 Mai 1706, à Semur en Auxois, à *Charles*, Marquis *de Jaucourt*, dont deux filles Religieuſes, à Saint Dominique de Montargis, & *Louis-Charles de Jaucourt*, Capitaine dans le Régiment de la vieille Marine, marié à *Eliſabeth-Félicité de Sercey*, Dame d'Acconſey en Bourgogne, de laquelle il a eu un fils nommé *Alexandre-Bénigne de Jaucourt*, Officier de Gendarmerie, marié à *N... Chaponay*. Voyez JAUCOURT.

6. Et Marie, femme du Baron *de Gudanez*, du pays de Foix.

VIII. Guy du Faur, IIe du nom, Baron de Pibrac, Seigneur de Buſtos, Gentilhomme de la Chambre du Roi, commença de ſervir au ſiège de Nérac, enſuite en Italie, Allemagne, Flandre & Catalogne; fut Cornette, ſucceſſivement Capitaine dans les Chevaux-Légers, Meſtre-de-Camp & Maréchal de Bataille, & élu Capitoul de Touloufe en 1646. Il épouſa 1° *Marie-Anne Hennequin,* Dame d'Eaubonne, veuve du Comte de Brenne de la Marck, frère du Duc de Bouillon, morte ſans enfans ; & 2° *Anne de Plaigne-de-Montbéraud*, en Languedoc. De ce ſecond lit ſortirent :

1. Michel, qui ſuit ;
2. Et Jérôme, Maître de la Chapelle & Muſique de Philippe, fils de France, Duc d'Orléans, Régent du Royaume; Abbé de Saint-Meſmin, de Miſſy, puis de Saint-Benoît-ſur-Loire, Prieur de Montdardier, Grand-Doyen, en 1699, de l'Egliſe Cathédrale de Bayeux, dignité qu'il réſigna, en 1731, à *Jean-Baptiſte Durand-de-Miſſy*, & mourut dans ſon Abbaye le 7 Avril 1733.

IX. Michel du Faur, IIe du nom, Comte de Pibrac, &c., mort en 1704, avoit épouſé, en 1665, *Eléonore de Saulx-Tavannes,* belle-ſœur d'Anne de Bourbon, iſſue de *Gaſpard de Saulx*, Seigneur de Tavannes, Maréchal de France, Amiral des mers de Levant, & Gouverneur de Provence. Il laiſſa pour fils :

X. Jérôme du Faur, Comte de Pibrac, Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, qui épouſa, 1° en 1707, *Marie-Anne-Françoiſe de Mandat ;* & 2° en 1709, *Marie-Anne d'Azemar*, fille d'un Capitoul de Toulouſe, morte dans cette ville le 14 Novembre 1754, âgée de 74 ans, & lui mort en 17... Il a eu pour enfant :

XI. Jérôme-François du Faur, Comte de Pibrac, Baron de Marſa, &c. Conſeiller au

Parlement de Toulouſe le 1er Août 1743. Nous ignorons & ſon mariage & ſa poſtérité.

BRANCHE
des Seigneurs de Lucante *& de* Xaintrailles.

VI. Charles du Faur, cinquième fils de Pierre, Seigneur de Pujols & de *Gauſine Douce*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, reçu, le 14 Mars 1572, Préſident à Mortier du même Parlement, mourut âgé de 35 ans. Il avoit épouſé *Anne de Manſical*, fille d'un premier Préſident de ce Parlement, ſœur de Madame *du Bourg*, & de Madame *de Cavaille*, dont:

1. Jacques, qui ſuit;
2. N... mariée au Seigneur *de Belmont*, en Armagnac;
3. Et Marie, alliée à *Dominique de Burtas*, Seigneur de Saint-Laurent, Lieutenant-Général pour le criminel en la Sénéchauſſée de Touloufe, & Maître des Requêtes de Navarre.

VII. Jacques du Faur, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, fut envoyé pour empêcher l'union du Duc de Bouillon avec les Huguenots. Henri IV lui trouva tant de mérite, qu'il le créa ſon Chancelier. Il épouſa *Marie de Ferrier*, petite-fille d'un Conſeiller au Parlement de Toulouſe, tué par les Ligueurs, & arrière-petite-fille d'un des Ambaſſadeurs du Concile de Trente. Ils eurent:

1. Jacques, Prieur de Marval & de Saint-Laurent;
2. Charles, Prêtre de l'Oratoire;
3. Jean, Jéſuite;
4. Frise, qui ſuit;

Et cinq filles, Religieuſes.

VIII. Frise du Faur, Seigneur de Lucante & de Xaintrailles, ſervit long-tems, & épouſa *Claire du Buiſſon de Beauvoir*, de la Maiſon du Fondateur de l'Obſervance de Toulouſe, dont elle portoit le nom & les armes. Il en a eu

IX. N... du Faur, Seigneur de Lucante & de Xaintrailles, Lieutenant-Colonel du Régiment du Maine, mort en 1712. Il eſt repréſenté par

N... du Faur, mariée à *N... de Cauſſade*, Préſident au Parlement de Toulouſe.

BRANCHE
des Seigneurs de Saint-Jory.

V. Michel du Faur, Seigneur de Pujols & de Saint-Jory, puîné d'Arnaud, & de *Bourguine de Bozenne*, ſa troiſième femme, fut Juge-Mage de Toulouſe en 1547, Conſeiller au Grand-Conſeil par proviſions données à Saint-Benoît-ſur-Loire le 11 Mai 1556, dont il prêta ſerment entre les mains du Garde des Sceaux, & au Grand-Conſeil les 21 & 22 Mai, Préſident à Mortier au Parlement de Toulouſe, depuis le 29 Novembre 1557 juſqu'en 1569, Chancelier de Catherine, Infante de Portugal, promiſe en mariage à Charles de Navarre, Comte de Viarmes, & commis avec ſon frère au Gouvernement du Languedoc, épouſa *Eléonore de Bernuy*, qui teſta en 1575, fille de *Jean de Bernuy*, Seigneur de Villeneuve & de Paleficat, & de Marguerite du Faur, dont:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Charles, auteur de la branche des Seigneurs de *la Serre*, rapportée ci-après;
3. Jean, Seigneur de Champ-ſur-Marne & d'Hermay, Conſeiller au Grand-Conſeil le 15 Juillet 1565, Maître des Requêtes le 30 Mars 1574, & Conſeiller d'Etat, qui épouſa *Madeleine Spifame*, qui ſe remaria à *N... Filhet de la Curée*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Commandant des Chevaux-Légers. Elle étoit fille de *Jean*, Seigneur de Biſſeau, Doyen des Conſeillers du Parlement de Paris, & de *Marguerite du Lyon*, Dame de Poncigny. Elle eut de ſon premier mari:
   1. Jean, mort en bas âge;
   2. Michel, tué dans une ſortie au ſiège d'Amiens, pourſuivant les Eſpagnols, étant dans la Compagnie des Chevaux-Légers de Henri IV;
   3. Guy ou Charles, Prêtre de l'Oratoire, mort revenant de Rome à Chambéry;
   4. François, mort jeune;
   5. Madeleine, Grande-Prieure de l'Abbaye de Notre-Dame de Saintes, qui contribua beaucoup à la réforme de cette Maiſon, & que le Cardinal de Richelieu deſtinoit à être Abbeſſe de Jouarre quand elle mourut;
   6. Et Marguerite, Dame d'Hermay, marié à *Charles le Comte* Seigneur de Voiſinlieu & de Loré, près de Fontainebleau. Elle en eut une fille, alliée à *François de Brichanteau*, Marquis de Gergy, & deux garçons, le Baron d'Hermay, beau-frère du fils aîné du Maréchal *de Montigny*, & *N.... le Comte*, Seigneur d'Hermay, marié à *N.... du Puis*, dont des enfans.

4. Jean, dit *le jeune*, auteur de la branche des Seigneurs de *Courcelles*, &c., rapportée ci-après;
5. Jacques, Abbé de Muret;
6. Jeanne, mariée, le 23 Avril 1569, à *Antoine-Jean de la Roche*, Seigneur de Genfac, Coutures en Lomagne, frère d'un Chevalier de l'Ordre du Roi, & un des aïeuls de feu M. *de Fontenilles*, Evêque de Meaux, & Aumônier de Madame;
7. Bourguine, femme de *N.... de Cheverry-de-Saint-Michel*, Baron de la Réole, dont un fils marié à *Françoife de la Rochefoucauld-Fonfèques-Surgères;*
8. Françoise, mariée à *N... de Garnault* ou *Garrault-Urleville*, Confeiller au Parlement de Touloufe, aïeul de MM. Caffufac;
9. Et Honorette, époufe de *N.... d'Auffargues-de-Saint-Félix*, Confeiller au Parlement de Touloufe.

VI. Pierre du Faur, Seigneur de Saint-Jory, Confeiller au Grand-Confeil, le 8 Juin 1558, Maître des Requêtes le 17 Décembre 1565, Préfident au Parlement de Touloufe en 1575, premier Préfident du même Parlement, qui avoit été vacant depuis deux ans, depuis la journée de la Saint-Barthélemy, le 7 Juillet 1567, mourut d'apoplexie au Palais en prononçant un Arrêt, le 18 Mai 1600, avec la réputation d'un des plus favans & des plus intègres Magiftrats de fon tems. Il a donné des Commentaires fur le droit, & l'on voit fon bufte à côté de celui de fon coufin, Guy de Faur, Seigneur de Pibrac, dans la Galerie de l'Hôtel-de-Ville de Touloufe. Il avoit époufé, le 2 Avril 1560, *Charlotte de la Jugie*, fille de *Jacques-Germain de la Jugie du Puy-Duval*, Baron de Rieux, & d'*Antoinette d'Oraifon*, & fœur de *François de la Jugie*, Baron de Rieux en Languedoc, Gouverneur de Narbonne & Chevalier de l'Ordre du Roi. De ce mariage vinrent:

1. Jacques, qui fuit;
2. Marie, femme du Seigneur *de Caftéra*, près de Caftelfarrazin;
3. Antoinette, mariée 1° au Seigneur d'*Aucaften* & de Lobejac; & 2° au Seigneur *de Mauvefin*, près de Marmande;
4. Et Anne, femme du Seigneur de Fefrals ou de Ferralles, Sénéchal du Lauraguais.

VII. Jacques du Faur, Seigneur de Saint-Jory, Confeiller au Parlement de Touloufe, fut écrafé fous les ruines d'une Eglife où il faifoit fa prière. Il avoit époufé, le 26 Septembre 1599, *Claude de Cardaillac*, fille d'*Hector*, Seigneur de Bioule, Baron de Cardaillac, & de *Marguerite de Lévis-Quélus*, petite-fille d'*Antoine de Lévis*, Grand-Sénéchal de Rouergue, Chevalier des Ordres, mort le 6 Avril 1586, & nièce de *Jacques de Lévis-Quélus*, un des favoris de Henri III. Leurs enfans furent:

1. Jean-François, qui fuit;
2. Henri, Seigneur de Bruguières, qui fe fit Eccléfiaftique après avoir porté les armes;
3. Jacques, qui fe fignala dans les armées de Flandre, de Catalogne & de Lorraine, & époufa *N... de Parade;*
4. N... femme de *N... de Melet*, Confeiller au Parlement de Touloufe;
5. Louise-Marie, alliée à *N.... d'Olive*, fils du Syndic des Etats du Languedoc;
6. Et N..., Religieufe à Villemur.

VIII. Jean-François du Faur, Seigneur de Saint-Jory, fut Confeiller au Parlement de Touloufe, & époufa *Marie Bertrand-de-Chalatre*, de la famille d'un de ce nom, qui fut premier Préfident du Parlement de Paris, enfuite Garde des Sceaux & Cardinal. Il en eut:

1. Tristan, qui fuit;
2. Jacques, qui, de fa femme dont on ignore le nom, eut:

   Claude, mariée à *François-Gafton de Foix*, Comte de Rabat, Marquis de Fornetis : il étoit iffu de père en fils de *Gafton Ier*, Prince & Comte de Foix, mort à Pontoife le 13 Décembre 1315. L'aïeule de ce *François-Gafton* étoit *Jeanne de Pardaillan-Gondrin-Montefpan*, & fa bifaïeule, *Jeanne de Durfort*. Du mariage de *François-Gafton de Foix*, avec Claude du Faur, vint *Angélique-Céfarine de Foix*, mariée, le 11 Décembre 1691, à *François de Carbonnières*, Marquis de la Chapelle-Biron.

3. Isabelle, femme de *Henri de Burtas*, Confeiller au Parlement de Touloufe;
4. Et N..., morte fille.

IX. Tristan du Faur, Baron de Saint-Jory, devint Comte de Bioule après la mort de *Louis de Cardaillac de Lévis*, Comte de Quélus, Lieutenant-Général pour le Roi dans la province du Languedoc, & Chevalier de fes Ordres, qui étoit fon oncle maternel. Il fut plufieurs fois Capitoul de Touloufe, & eut de fa femme, dont on ignore le nom,

X. Jacques-Louis du Faur, Seigneur de

Saint-Jory, Comte de Bioule, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, qui mourut en Août 1708, & laiſſa de *N... Boiſſot*, fille d'un Conſeiller au même Parlement:

1. Tristan, qui ſuit;
2. N..., femme de *Jean Papus*, Seigneur de Cognans, Conſeiller au Parlement de Toulouſe en 1707;
3. Et N..., mariée, en 1708, à *N.... Fleyres.*

XI. Tristan du Faur-de-Cardaillac, IIe du nom, Marquis de Cardaillac, Comte de Bioule, Baron de Saint-Jory, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant des Gardes du Duc d'Orléans, Régent, Meſtre-de-Camp & Colonel-Lieutenant de la Colonelle-Générale en 1717, épouſa, 1° en 1709, *N... de Ferrand*, fille de *François de Ferrand*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, morte en Avril 1711; & 2° le 20 Octobre 1739, *Marthe-Henriette du Bourg-Cavaignes*, fille de *Jean Mathias*, Seigneur de la Peyrouſe, & de *Louiſe de Quentin de Beaujeu*. Du premier lit il a eu:

1. N..., mort en 1717;
2. Et Jeanne-Marie-Gabrielle, qui ſuit.

XII. Jeanne-Marie-Gabrielle du Faur, élevée auprès de Madame d'Orléans, Abbeſſe de Chelles, a été mariée avec *N... d'Acies*. Préſident de la Cour des Aides de Montauban, dont une fille alliée à M. *de Civrac*, allié à la Maiſon de *Junies*.

BRANCHE des Seigneurs de la Serre.

VI. Charles du Faur, Seigneur de la Serre, ſecond fils de Michel, & d'*Eléonore de Bernuy*, fut Gouverneur de Lunel pendant la Ligue, & épouſa 1° *Jacqueline de Bozenne*, Dame d'*Aubais*, Terre érigée en *Marquiſat* en 1724, ſituée à quatre lieues de Nîmes; & 2° *Louiſe de Varey*, Dame de Manteyer, veuve de *Louis de Baſchi-Saint-Eſtève*. Il eut du premier lit:

1. Marguerite du Faur, mariée à *Balthazar de Baſchi*, fils de *Louis de Baſchi-Saint-Eſtève, & de Louiſe de Varey*, ci-deſſus nommée. C'eſt de cette Marguerite du Faur que ſortent les Marquis d'Aubais, & de *Baſchi du Cayla*, dont un tué en Italie; le Vicomte de *Cambis*, le Comte de *Baſchi*, ci-devant Ambaſſadeur à Veniſe, Chevalier des Ordres, Conſeiller d'Etat d'Epée; le Comte *de Monteynard*, Miniſtre Plénipotentiaire auprès de l'Electeur de Cologne; & ſa ſœur, femme du Marquis *de Monteynard*, Miniſtre de la Guerre, &c. Marguerite du Faur ſe maria en ſecondes noces, en 1607, à *Jacques Peyres*, & mourut à Nérac en 1609.

Du ſecond lit vinrent:

2. Henri, tué au ſiège d'Oſtende ſans avoir été marié;
3. Charles, qui ſuit;
4. Et une fille mariée à *N... de Jarente*, Baron de Montclar en Provence.

VII. Charles du Faur, Seigneur de Manteyer, s'eſt marié avec *N... Poiſieu du Paſſage*, Gouverneur de Valence en Dauphiné, dont des enfans.

BRANCHE des Seigneurs de Courcelles-le-Roi, Pierrefitte-*ès-Bois, &c.*

VI. Jean du Faur, dit le jeune, quatrième fils de Michel, Seigneur de Saint-Jory, & d'*Eléonore de Bernuy*, eut de ſon père, par teſtament, la Terre de Sainte-Chriſtie ou Sainte-Chriſtine-lès-Nogaro, dans le Comté d'Armagnac, & ſa mère lui fit don de 10000 livres, par acte du 17 Juillet 1575. Il fut Seigneur de Courcelles-le-Roi, avec haute, moyenne & baſſe Juſtice, en partie de Beaulieu, d'Aſſé, de Pierrefitte-ès-Bois, Fay-aux-Loges près d'Orléans, Langeſſe, dans l'appanage du Duché d'Orléans & de Cormont, qui lui fut adjugé par une ſentence du Bailliage de Gien, du 30 Janvier 1595. En 1572, il avoit été pourvu de la charge d'un des Gentilshommes ordinaires de M. le Duc d'Anjou, & auſſi d'un des Gentilshommes de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Maréchal-de-Camp, Gouverneur de Gergeau, le 30 Janvier 1597, Maître particulier des Eaux & Forêts du Duché & Bailliage d'Orléans; il teſta le 1er Décembre 1604, & avoit épouſé, 1° le 21 Septembre 1575, *Catherine Meſnager*, Dame de Marcaut, près de Gien, Diocèſe de Bourges, veuve de *François Séguier*, Préſident aux Enquêtes, oncle du Chancelier *Séguier*, & fille d'*Etienne Meſnager*, Maître des Eaux & Forêts de Montargis, qui fit conſtruire à ſes dépens l'Egliſe de Notre-Dame de Gien; & 2° ſans enfans, *Madeleine Geoffroy*. Il eut du premier lit:

1. Guy, qui ſuit;
2. Jean-Pierre, auteur de la branche des Seigneurs de *Langeſſe*, rapportée ci-après;
3. François, Gentilhomme ordinaire de Sa Majeſté, mort ſans alliance;

4. Louis, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Marie de Ribérac ;*
5. Et Henri, mort ſans avoir été marié.

VII. Guy du Faur, Seigneur de Courcelles, Pierrefitte, &c., Capitaine d'une Compagnie de gens de pied, épouſa, par contrat du 11 Juin 1598, *Marie* ou *Marguerite de Saint-Nectaire*, vulgairement *Senneterre*, fille de *Jacques de Senneterre*, Baron de la Grolière, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & de *Marguerite d'Eſtampes*. (Le Marquis *de Senneterre*, fils du feu Maréchal, eſt de la même Maiſon.) Leurs enfans furent :

1. Jean-Jacques, qui ſuit ;
2. & 3. Guy & Gabriel, morts au ſervice ; le dernier ſans alliance, & le premier ſans enfans de ſon mariage avec *Marie Gaury ;*
4. Daniel, reçu Chevalier de Malte en 1631, mort à Malte, où il teſta le 29 Septembre 1637 ;
5. Michel, d'abord Prieur de Saint-Clair, puis allié à *Marie d'Auvau*, dont :
   Des enfans morts au berceau ;
   Et Marie-Anne, baptiſée dans la Chapelle du Château de Saint-Fargeau. Elle a eu pour marraine S. A. R. Mademoiſelle *Souveraine de Dombes*, Ducheſſe de Châtellerault-Montpenſier-Saint-Fargeau, & pour parrain, *Henri de Bouinvilliers*, le 9 Juin 1653.
6. Paul ou Pierre, Seigneur de la Sablonnière & de Pierrefitte, qui de ſa femme *Marie Charrier*, Dame de la Sablonnière, eut :
   1. & 2. Paul & François, morts garçons ;
   2. Michel, qui épouſa *Huberte de Sarron de Couët*, dont il eut :
      Michelle-Huberte, mariée, le 8 Mai 1691, à *Henri d'Orléans*, Seigneur de Crécy, dont le petit-fils ſert dans le Régiment de la Marche, Prince.
7. Marie, femme le 3 Octobre ou Décembre 1663, de *Charles Brou*, Seigneur de Romoy en Bourbonnois, dont une fille mariée à *N... de Lauſanne ;*
8. Et Jeanne-Marie, femme de *Jean de la Fontaine de Boneſtat*, dont le fils eſt Seigneur de Pierrefitte, & a un garçon qui ſert dans le Régiment d'Eu.

VIII. Jean-Jacques du Faur, Seigneur de Courcelles-le-Roi, teſta le 6 Septembre 1655, & fut marié 1° à *N... de Chandieu de la Noele*, Vicomteſſe de Saint-Georges ; & 2° le 4 Mars 1638, à Eléonore du Faur-de-Cormont, ſa couſine germaine, veuve de *N... Broſſet d'Arconville*. Il eut du premier lit :

1. Madeleine, mariée, le 4 Décembre 1647, à *Pierre de Jaucourt*, Baron d'Epeuil, dont *Madeleine de Jaucourt*, alliée à *Armand de Mormès*, Marquis de Saint-Hilaire, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & alors Gouverneur de Belle-Isle ;
2. Elisabeth, mariée à *Gabriel de Jaucourt de la Veſſerie*, tous les deux morts ſans poſtérité.

Et du ſecond lit :

3. Jean, qui ſuit.

IX. Jean du Faur, Seigneur de Courcelles, en paſſa aveu & dénombrement au Duché de Sully ; il fut avec ſon couſin Michel, confirmé & maintenu dans le catalogue des Gentilshommes du Royaume, par Arrêt du Conſeil du Roi, du 27 Février 1669. Il avoit épouſé *Anne de Guéribalde*, Dame de Bondaroy & des Chapelles, ſœur de *Marguerite de Guéribalde*, mariée à *Philippe Jaucourt de Villarnoux*, père de *Catherine-Anne de Jaucourt*, allié au Comte *du Belay*, qui eurent *Catherine-Félicité du Belay*, Dame d'honneur de feu la Reine, ſeconde Douairière d'Eſpagne, mariée au Prince *de Robecq-Montmorency*. Jean du Faur eut pour enfans :

1. Jean-Louis, mort ſans alliance ;
2. Marguerite-Henriette, mariée à *Charles de Tolède*, Seigneur de Lormes, &c. ;
3. Elisabeth, mariée ſans enfans à *N... de Morogues*, Seigneur de Fonfaye ;
4. & 5. Eléonore & Anne, mortes filles ; l'une à Orléans en 1729 ou 1730.

BRANCHE des Seigneurs de Langesse.

VII. Jean-Pierre du Faur, ſecond fils de Jean, dit *le jeune*, & de *Catherine Meſnager*, fut Seigneur de Mortumier, le Verger, Marcaut, Langeſſe & Cormont. Il teſta le 20 Septembre 1651, & mourut le 15 Juin 1652. Il avoit épouſé à Civray en Poitou, le 19 Juillet 1605, *Marguerite Goulard*, fille de *René*, Seigneur de Breuil, Goulard, &c., & de *Marguerite Pouſſard de Fors*, & de Vigean, ſœur de *Charles Pouſſard*, triſaïeul d'*Anne Pouſſard*, Ducheſſe *de Richelieu*, par ſon mariage, le 26 Décembre 1649, avec *Armand-Jean du Pleſſis*, Duc de Richelieu, père, par

une feconde femme, du Maréchal Duc de Richelieu, vivant en 1773. JEAN-PIERRE DU FAUR eut de fon mariage :

1. & 2. JEAN & PIERRE, morts fans alliance, au retour de l'armée ;
3. HENRI, Seigneur de Marcaut, allié 1° à *Marie Stample*, dont un fils paffé dans la Pruffe-Brandebourgeoife, où il a eu le commandement d'un Fort ; & 2° à *Marie de Gervy*, dont :
   JEAN-PIERRE, devenu par arrangement Seigneur de la Motte-Saint-Firmin, qui a eu des enfans morts au berceau de fon mariage avec *Marguerite d'Anjou*.
4. FRANÇOIS, qui fuit ;
5. GUY, Seigneur du Verger & de Mortumier, marié, le 24 Octobre 1654, à *Louife Dujon*, Dame de la Vallée, dont un fils mort enfant ;
6. Et ELÉONORE, mariée 1° à *N... Broffet d'Arconville* ; & 2° à JEAN-JACQUES DU FAUR, fon coufin germain, Seigneur de Courcelles, mentionné au degré VIII de la branche précédente.

VIII. FRANÇOIS DU FAUR, Seigneur de Cormont, par donation de fes père & mère, le 5 Février 1642, en fit hommage au Seigneur de Bufnières, le 23 Avril 1673 ; hommage qu'il avoit déjà rendu au même Seigneur, le 24 Juillet 1670, pour fa Terre des Bois. Il fut Page du Cardinal de Richelieu, & époufa, par contrat du 16 Février 1643, *Marie Odry*, Dame de la Motte-Saint-Firmin, fille d'*Etienne* & de *Marie de Gévry*, dont :

1. JEAN, qui fuit ;
2. 3. & 4. LOUIS, FRANÇOIS & PAUL, morts enfans ;
5. CHARLES, qui, pendant qu'il a vécu, a poffédé le Fief & le lieu Seigneurial des Bois, réuni à fa mort à Cormont ;
6. Et MARIE-MADELEINE, mariée, le 27 Novembre 1686, à *N... de Bièvre*, Seigneur de Monléard & du Marais en Gâtinois, affaffiné au Château de Gouffier, où il étoit en garnifon.

IX. JEAN DU FAUR, baptifé à Saint-Pierre-de-Poilly, Diocèfe de Bourges, le 13 Décembre 1644, Seigneur de Cormont, époufa, par contrat paffé le 25 Octobre 1682, *Hélène Fortet* (*a*), fille de *Jérôme*, Juge & Prévôt de la Juftice royale de Gien, dont pour fils unique :

X. JEAN-FRANÇOIS DU FAUR, Seigneur de Cormont, né & baptifé le 13 Janvier 1684. Il étoit fous la tutelle de fa mère le 29 Juillet 1700, & fut maintenu dans les privilèges des Gentilshommes, par ordonnance de M. Jubert de Bouville, Intendant de la Généralité d'Orléans. Il époufa, par contrat paffé le 21 Juin 1707, célébration le 11 Juillet fuivant, *Madeleine Bailly*, fille de *François Bailly*, Juge ordinaire & Prévôt de la Ville de Gien, & de *Jeanne Armenault*, dont :

1. JEAN-FRANÇOIS-PIERRE, qui fuit ;
2. Et LOUIS, appelé *le Chevalier du Faur*.

XI. JEAN-FRANÇOIS-PIERRE DU FAUR, né le 26 & baptifé le 27 Novembre 1711, Seigneur de Cormont, à la recommandation du Maréchal *de Nangis*, fon parent, fut élevé aux Cadets de Metz, & obtint enfuite une Lieutenance dans le Régiment de Limoufin. Il s'eft marié à Auxerre le 30 Janvier 1745, avec *Marie-Jeanne-Modefte de Jodon*, iffue par fa mère du célèbre Médecin *Grenaut*, Confeiller d'Etat, dont :

1. GUY-PIERRE-FRANÇOIS DU FAUR DE CORMONT, né le 20 Février 1749, reçu Page de M. le Duc d'Orléans, le 12 Juin 1762, fur le certificat de M. de la Cour, Généalogifte de la Maifon d'Orléans, mort à Paris au Palais-Royal, en Décembre 1763 ;

(*a*) Elle étoit petite-nièce de *Pierre Fortet*, qui, volé, dépouillé, attaché nu à un arbre dans la forêt de Fontainebleau, promit à la Sainte Vierge de fe faire Catholique s'il échappoit au danger ; deux paffans parurent auffitôt & le fecoururent. Il fe convertit, & contribua de fes deniers aux réparations de l'Eglife Royale, Collégiale de St.-Etienne de Gien, ruinée par les Huguenots, ainfi qu'à celles du Couvent des Dames de Sainte-Claire, fondé par la Reine BLANCHE, mère de SAINT LOUIS, qui a eu pour Religieufes *Agnès de Courtenay*, & une Princeffe de la branche de *Valois*. Il contribua auffi aux réparations de l'Eglife des Minimes, fondée par la Princeffe ANNE, fille de LOUIS XI, Dame de Gien. Il répara ces deux Couvens de fes deniers, & étoit Lieutenant-Général de la ville de Gien. *N... Fortet*, Chanoine de la Cathédrale de Paris, Fondateur du Collège de FORTET, étoit de la même famille. On lit au Réfectoire des Minimes l'infcription fuivante :

Hoc per Augufta Anna Franciæ Borbonia Regia erexit 1507.
Hoc perfida immanis & Sacrilega manus penitùs evertit 1557.
Hoc idem toti regno peroptenda pax reddita dedit 1578.
Sed pia Petri FORTET, *Pretoris Juridici cura reparavit* 1660.

2. Daniel-Prix-Germain, né le 5 Février 1750, Mousquetaire noir;
3. Edme-Jean-Baptiste-Louis-Laurent, qui a succédé à son frère aîné en qualité de Page de M. le Duc d'Orléans. Il est aujourd'hui Sous-Lieutenant dans le Régiment de Chartres, Cavalerie;
4. Anne-Edme-Joseph, né le 1er Octobre 1760;
5. Marthe-Jeanne-Louise-Madeleine, née le 21 Mars 1746;
6. Marie-Jeanne-Eléonore-Edmée, née le 2 Septembre 1753;
7. 8. & 9. Et trois filles mortes.

Les armes: *d'azur, à deux fasces d'or, accompagnées de six besans d'argent*, 3, 2 & 1.

FAUR-MANTEYER (du), en Dauphiné: *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de* 3 *besans d'or*, 2 & 1, *surmonté de* 3 *autres du même rangés en chef.*

FAURE, originaire de l'Angoumois, qui a donné un Evêque d'Amiens dans François Faure, qui entra jeune dans l'Ordre de St.-François, & mourut le 11 Mai 1687, âgé de 78 ans.

Les armes: *d'argent, à la bande de gueules.*

FAURE, en Languedoc, originaire du Puy en Velay, de laquelle étoit Jean-André-Faure, Dominicain, homme célèbre dans son Ordre par ses prédications & sa piété, mort en 1673, porte pour armes: *de gueules, à trois bandes d'or.*

FAURE, famille établie en Auvergne, qui a donné un Supérieur Général des Chanoines Réguliers de la Congrégation de France, dans Charles Faure, mort à Paris, le 4 Novembre 1644, âgé de 50 ans. De cette famille étoit Gilberte de Faure de la Combe, reçue à St.-Cyr au mois de Février 1686. Elle prouva sa Noblesse depuis 1500. Voyez Moréri sur ces trois familles.

Les armes: *d'argent, au cœur de gueules percé de trois flèches de sable*, 2 & 1.

* FAURE DE SAINT-SYLVESTRE, en Dauphiné. Louis du Faure de Saint-Sylvestre, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Gouverneur de Briançon, &c., obtint l'érection en *Marquisat* de la Seigneurie de *Satilieu* en Vivarais, par Lettres-Patentes du mois de Novembre 1693. Ce *Marquisat* fut confirmé par d'autres du mois de Septembre 1697, enregistrées à la Cour des Aides & Finances de Montpellier, le 8 Avril 1698, en faveur de son neveu Alexis du Faure de Satilieu, & de son petit-neveu Louis-Joseph-Claude, Page de la Chambre du Roi, en considération tant des services que ledit Alexis rendoit depuis plus de 20 ans à Sa Majesté, que de ceux que Just-Henri du Faure, son père, & Claude, son bisaïeul, avoient rendus successivement aux Rois ses prédécesseurs.

Les armes: *d'argent, à la bande en devise d'azur, enfilée dans trois couronnes ducales ou antiques d'or.*

FAURE-VERCORS (du). Voyez FAURE DE SAINT-SYLVESTRE.

FAURE DU CROS, en Dauphiné: *d'azur, au sautoir d'argent.*

FAURE, en Dauphiné: *d'or, au lion de sable armé, paré & lampassé de gueules.*

FAURE DES BLAINS, en Dauphiné: *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de* 3 *têtes de More de sable, tortillées d'argent.*

FAURE, famille connue depuis le XIVe siècle en Savoie, où elle a tenu un rang très-distingué. Antoine Faure, Chevalier, Seigneur, Baron de Péroges & de Domessin, né en 1557, Conseiller d'Etat, & premier Président du Sénat de Savoie au commencement du XVIIe siècle, mourut le 28 Février ou dans les premiers jours de Mars 1624. Il avoit été marié deux fois, & eut de sa première femme, Benoîte Favre, de même nom que lui, mais d'une autre famille, fille unique & riche héritière, sept fils & quatre filles. Cinq de ses garçons & une fille lui survécurent, savoir:

1. René Favre, qui fut Seigneur de Valbonne, Baron d'Aiguebelette, Conseiller d'Etat, Président du Conseil de la République de Genève, & Sénateur au Sénat de Savoie. Il a fait diverses remarques sur les écrits de son père;
2. Claude Favre, Seigneur de Vaugelas, Baron de Péroges, Chambellan de Gaston, Duc d'Orléans, & l'un des 40 de l'Académie Françoise, connu par ses ouvrages dans la République des Lettres, qui mourut en 1650;

3. Antoine, Abbé d'Entremonts & d'Allondes, qui fut Doyen de la Sainte-Chapelle de Savoie;
4. Philibert, Juge-Mage du Duché de Chablais & Sénateur de Chambery, qui eſt auteur de quelques écrits;
5. Jean-Claude, nommé Joseph-Philibert Favre, Comte de Charmettes, Chevalier d'honneur au Sénat de Savoie, & Gentilhomme ordinaire de la Maiſon de Madame Royale, qui a eu d'*Aimée-Madeleine de Lucinge*, ſœur du Général Comte de *Lucinge*, une fille nommé Louise, mariée à *Edouard de Conzié*, II[e] du nom, Marquis d'Allemogne, auquel elle a porté les Comtés de Chanas, de Charmettes & pluſieurs autres Terres;
6. Marie-Jacqueline Faure, célèbre mère de la Viſitation, première Religieuſe & ſeconde mère de cet Ordre, au bien duquel elle a tant contribué avec Madame *Frémiot de Chantal*, qui vient d'être canoniſée en 1772. Guichenon, dans ſon *Hiſtoire de Savoie & de Breſſe*, parle de cette famille de *Faure*, ſur laquelle on peut conſulter Moréri, pour les grands hommes qu'elle a donnés.

FAURIS, en Provence. Cette famille, dit l'auteur de l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 371, eſt originaire de la ville de Manoſque.

I. Pierre de Fauris, Seigneur de Châteauneuf, jouiſſoit des privilèges accordés aux Nobles ſur la fin du XV[e] ſiècle. Il eut:

II. François de Fauris, Seigneur de Châteauneuf, qui épouſa, par contrat paſſé le 30 Septembre 1532, devant *Mane*, Notaire, *Anne de Laidet*, fille de noble *Pierre*, dont:

III. Jean de Fauris, qui fut reçu Docteur en l'Univerſité d'Aix, le 15 Novembre 1556, & marié, le 10 Avril 1559, à *Marguerite de Guillen*, des Seigneurs de Montjuſtin, veuve de *Joachim de Matheron*, Seigneur de Salignac. De ce mariage vint:

IV. Pierre de Fauris, II[e] du nom, Seigneur en partie de Néoules. Il acquit les Terres de Saint-Vincent & de Saint-Clément, & fut élu Syndic de la Nobleſſe, par délibération du 19 Août 1618. Il teſta le 18 Novembre 1635, & avoit épouſé, le 17 Décembre 1593, *Anne de Guignon*, de la ville de Marſeille, de laquelle il eut:

1. Philippe, mort ſans alliance;
2. Jean, qui ſuit;
3. Christophe, dont la branche a fini à Charles de Fauris, Seigneur de Saint-Clément, Grand-Sénéchal au ſiège d'Hyères, qui de N... de Fauris de Néoules, ſa couſine & ſa femme, n'a laiſſé qu'une fille, nommée
   Marie-Thérèse, mariée, en 1740, à *Philippe de Meyronnet*, Baron de Saint-Marc, Conſeiller au Parlement de Provence.
4. Et Antoine, dont la branche eſt tombée en quenouille dans ſa petite-fille.

V. Jean de Fauris, II[e] du nom, Seigneur de Saint-Vincent, teſta, le 11 Septembre 1660, en faveur de ſon fils aîné, & fut maintenu dans ſa Nobleſſe par les Commiſſaires du Roi, le 24 Novembre 1668. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Marſeille, le 22 Février 1631, pardevant *Vaccon*, Notaire, *Marguerite de Villages*, fille de *Chriſtophe*, Ecuyer, dont il eut:

1. Charles, qui ſuit;
2. & 3. Jules-François & Philippe, légataires de leur père;
4. 5. & 6. Et trois filles mariées dans les Maiſons de *Meyronnet-Saint-Marc*, de *Rians-Saint-Vincent*, & d'*Etienne-Montplaiſir*, à Lambeſc.

VI. Charles de Fauris, Seigneur de Saint-Vincent, Lanſac & de Malcor, s'allia, le 3 Juillet 1669, à *Anne d'Arnaud*, fille d'*Eſprit d'Arnaud*, Conſeiller en la Cour des Comptes, & de Dame *Quiqueran*. De ce mariage naquirent:

1. Antoine, qui ſuit;
2. Et Anne, mariée à *Paul de Meyronnet*, Marquis de Châteauneuf, Conſeiller au Parlement.

VII. Antoine de Fauris, Seigneur de Saint-Vincent, de Lanſac & de Malcor, reçu Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 26 Mars 1707, s'eſt marié, 1° le 26 Janvier 1700, à *Catherine-Thérèſe d'Arbaud*, fille de *Jean-François*, Seigneur de la Péruſſe, Conſeiller au Parlement, & de *Marie d'Hugues*, de laquelle il n'eut point d'enfans; & 2° à *Barthélemy de Bouchet*, fille de *Louis de Bouchet*, Seigneur de Faucon, Conſeiller au Parlement, & de Dame *Thérèſe de Suffren*. De ce mariage eſt ſorti:

VIII. Jules-François de Fauris, Seigneur de Saint-Vincent, de Lanſac, de Noyers & d'Aigremont, né le 21 Juillet 1718, reçu Conſeiller au Parlement le 8 Octobre 1737, & Préſident à Mortier en la même Cour, le 10

Mars 1746. Il a époufé, le 31 Mai de la même année, *Julie de Villeneuve*, fille d'*Alexandre-Gafpard de Villeneuve*, Marquis de Vence & autres lieux, & de *Madeleine-Sophie de Simiane*, petite-fille du Comte de *Grignan*, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de fes Armées. Leurs enfans font :

1. Jules Antoine, né le 1er Septembre 1750;
2. Et Sophie.

Les armes : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'argent, à une couleuvre de finople ; aux* 2 *&* 3 *d'azur, à une colombe d'argent.*

FAUTEREAU, famille de Normandie, maintenue dans fa Nobleffe le 22 Novembre 1668.

Foulques Fautereau fut marié avec *Antoinette de Mailly*, vers l'an 1500, dit Moréri.

Thibaud Fautereau de Villers, reçu Chevalier de Malte en 1541, portoit : *d'azur, à trois croiffans d'or*, dit M. l'Abbé de Vertot.

François Fautereau, Seigneur de Villers, époufa, vers 1580, *Françoife de Gouvis*, Dame de Mainières, de Meullers & de la Marc-Vernier, dit la Roque, *Hiftoire de la Maifon d'Harcourt*, pag. 1674.

L'*Hiftoire de Rouen* marque qu'André Fautereau, Baron de Cretot, fut député pour la Nobleffe aux Etats de Rouen en 1593.

On lit dans les Mémoires de l'Abbé d'Eftrées, que Louise-Catherine Fautereau fut femme de *Louis-François*, Duc *de Villars-Brancas*, en l'année 1678.

*FAUTRIERS ou FAUTRIÈRES, Terre dans la Province du Charolois en Bourgogne, qui a donné fon nom à une ancienne Maifon connue dès le XIe fiècle, & qui a l'honneur d'être alliée à celle de France. Le premier connu de ce nom eft

I. Anselme de Fautriers, Chevalier, vivant en 1060. Il foufcrivit à la fondation du Doyenné de Blanzy, de l'Ordre de Cluny, faite par Girard d'Urzol, de la Maifon de Luzy-de-Brancion, du confentement de Geoffroy de Sémur, Chevalier, Seigneur de la terre de Blanzy. Ceux qui fignèrent cet acte furent *Anfelme de Fautrières*, Ulric de Saint-Privé, Girard de Malet, Litaud de Ternac ou Tenet, tous Chevaliers, comme il eft porté par la Charte du grand Cartulaire de l'Abbaye de Cluny, où le titre original y eft en latin. Anselme de Fautriers époufa *Elifabeth de Brancion-de-Luzy*, dont il eut :

1. Girard, qui fuit;
2. Et Marie, qui fut une des premières Religieufes de Marcigny, où l'on ne recevoit que des filles de qualité.

II. Girard de Fautriers, Chevalier, fit le voyage de la Terre-Sainte avec Jofferan de Brancion, Bérard de Chatillon, Girard d'Amanzé, Jofferan de Lugny, & Geoffroy de Clugny, fous Godefroy de Bouillon. Ces Seigneurs donnèrent dans cette première Croifade des preuves de leur valeur, & y reçurent plufieurs bleffures. A leur retour ils vécurent tous en odeur de fainteté, & furent enterrés à l'Abbaye de Cluny derrière la Chapelle de Saint-Pierre-le-Vieil, comme le marque le Nécrologe de cette Abbaye. Girard de Fautriers époufa *Alix*, fille de *Meynard de Sémur*, frère de *Saint-Hugues*. De ce mariage vint :

III. Guy de Fautriers, Chevalier, en 1150, marié à *Hugonette* ou *Huguenette de Vergy*, de la Maifon des anciens Rois de Bourgogne. Il en eut :

IV. Hugues de Fautriers, Chevalier, Seigneur de Courcheval, qui époufa dans un âge avancé, l'an 1230, *Agnès de Châtillon*, fille de *Hugues de Châtillon*, Comte de Saint-Paul, & petite-nièce de *Gaucher de Châtillon*, & de *Jeanne de Boulogne*. De cette alliance vinrent :

1. Hugues, qui fuit;
2. Henri, Abbé de Cluny (*a*) en 1308, enfuite Evêque de Saint-Flour, mort en 1320. Il y a encore à Saint-Flour deux Candélabres très-grands que cet Henri de Fautriers, Evêque, fit faire en 1319;
3. Agnès, Religieufe à Marcigny ;
4. Et Adélaïde, ou *Adélande*, mariée à *Pierre de Courtenay*.

V. Hugues de Fautriers, Chevalier, fut

(*a*) Un Extrait des Chartes de cette Abbaye dit : *Henricus* de Fautrières, *filius nobilis Hugonis* de Fautrières, *Matifconenfis, feu, ut alii volunt, Quadrælinfi pago, & Agnetis* de Chatillon, *filiæ Hugonis* de Chatillon, *Comitis Sancti Pauli, fratrem habuit Hugonem* de Fautrières, *Militem, Dominum* de Fautrières, *qui duxit Mariam* de Courtenay, *filiam Petri* de Courtenay, *Domini* de Champignolles & de St.-Briffon, *& Margaretæ* de Saint-Vallerin... *Ex hac illuftri Domo* de Fautrières, *quæ ad ufquè diem hanc præclari illuftratur militiæ Ducibus, fuere nobiles Hugo & Gabriel* de Fautrières, *Monachi Cluniacenfis, anno* 1480.

Maréchal-de-Camp, époufa, en 1300, *Marie de Courtenay*, fille de *Pierre*, Seigneur de Champignolles & de Saint-Briffon, & de *Marguerite de Saint-Vallerin*, dont il eut :

VI. Henri de Fautriers, IIe du nom, Chevalier, allié, en 1338, à *Philiberte de Lugny*, fille de *Joſſeran*, ancien Baron de Lugny, & de *Marguerite de Piſey*. Il eut pour enfans :

1. Hugues, qui fuit;
2. Erard;
3. Et Litaud, rapporté après fon frère aîné.

VII. Hugues de Fautriers, IIe du nom, Chevalier, vécut près de 100 ans, & fut un des grands hommes de fon fiècle. Il fervit utilement Philippe & Jean, Ducs de Bourgogne, & n'eut point d'enfans de fon époufe *Jeanne de Damas*, fille d'*Erard de Damas*, Chambellan de Jean, Duc de Bourgogne, & d'*Iſabelle d'Avenières*, fille du Seigneur d'Anlezy.

VII. Litaud de Fautriers, Chevalier, troifième fils de Hugues, IIe du nom, & de *Philiberte de Lugny*, fe maria, en 1377, avec *Marguerite de Saint-Privat* ou *Saint-Privé*, & en eut :

VIII. Guillaume de Fautriers, Chevalier, Seigneur d'Odour & de Preffy, qui fit alliance, en 1430, avec *Alix de Villeneuve*, dont vinrent :

1. Marcellin, qui fuit;
2. Et Jeanne, femme du Baron *de Cirot*.

IX. Marcellin de Fautriers, Chevalier, époufa, en 1499, *Louiſe de l'Hôpital*, de laquelle il eut :

X. Gaspard de Fautriers, Chevalier, marié, en 1540, à *Hélène de la Cour-Moulin*. De cette alliance vint :

XI. Philibert de Fautriers, Chevalier, qui époufa, en 1570, *Antoinette de Foudras*. Il en eut :

XII. Guy de Fautriers, IIe du nom, Chevalier, Maréchal-des-Logis d'une Compagnie de 100 Gentilshommes levés par le Duc de Mayenne. Il époufa, en 1596, *Georgette de Salornay*, & fut père de

XIII. Claude de Fautriers, Chevalier, qui fut pendant neuf ans confécutifs Elu de la Nobleffe des Etats de Charolois, à caufe de fon rare mérite; car l'on n'eft jamais que trois ans dans cette place, & il époufa, vers l'an 1627, *Marguerite de Saint-Amour*, dont :

1. Claude, qui fuit;
2. & 3. Pierre & François, tués au fervice, l'un commandant le Régiment de Lyonnois;
4. Et Thibaud, auffi tué au fervice, à la tête du Régiment de Dauphiné.

XIV. Claude de Fautriers, IIe du nom, Chevalier, fe maria, en 1656, à *Eliſabeth de Chapon-de-la-Boutière*, fille de *Jean de Chapon*, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Gouverneur de Belleville, & d'*Angélique de Saint-Juilien*. Ses enfans furent :

1. Philippe, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Dauphiné, tué à la bataille de la Marfaille;
2. Thibaud, Capitaine dans le même Régiment, tué à la bataille d'Hochftett;
3. Claude, Lieutenant dans le même Régiment, tué à la bataille de la Marfaille;
4. Jean, Capitaine dans le Régiment de Lyonnois, tué au fiège de Philippsbourg;
5. Pierre-François, Commandant dans le Régiment de Lyonnois, tué à la bataille de Fleurus;
6. Charles, Commandant dans le Régiment de Périgord, tué au paffage de la Hogue;
7. Claude, Lieutenant dans la Compagnie du Régiment de fon frère, tué à fes côtés à la même affaire;
8. Et Claude-Marie, qui fuit.

XV. Claude-Marie de Fautriers, Chevalier, fervit 20 ans en qualité de Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de du Pleffis, pendant les guerres de Piémont, fous le Maréchal de Catinat. Le Journal des guerres de ce Général dit que ce Claude-Marie de Fautriers, avec 40 Cavaliers, attaqua au gué de Carignan 75 Dragons, en tua 30, en prit 15, & delà marcha à Beaufort, où il battit un gros détachement des ennemis. La Gazette de ce tems-là dit encore, qu'ayant eu ordre de reconnoître les retranchemens de Feffons, il les attaqua & s'en rendit maître malgré la fupériorité des ennemis, & qu'il y reçut quatre bleffures. Il fut fucceffivement Alcade de la Nobleffe de Bourgogne, Commiffaire-Rapporteur aux Etats-Généraux, Elu de la Nobleffe du Charolois & du Mâconnois, Gouverneur de la ville de Charolles, & Lieutenant de Roi de la Province du Charolois. Le Roi lui donna le titre de *Comte*, par Lettres enregiftrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Dijon. Il a eu de fon mariage, contracté, en 1692, avec *Eliſabeth de Perrault* :

1. Michel, qui fuit;
2. Et N..., mariée à *Jacques de Valadoux*, Marquis d'Ancy.

XVI. Michel de Fautriers, Comte de Fautriers, Chevalier, Seigneur de Courcheval, Artus, Quiers, Sailly, la Motte, Chérizet & autres lieux, Lieutenant de Roi & Commandant de la Province de Charolois, Meftre-de-Camp de Cavalerie, & ancien Exempt des Gardes-du-Corps, eft mort à Lyon le 13 Novembre 1771, & eft enterré dans l'Eglife d'Ennée. Il a eu treize oncles tués à la guerre fous le règne de Louis XIV. Ses infirmités l'ont obligé de quitter le fervice, ayant eu une épaule & une jambe caffées d'une chute de cheval. Il avoit époufé, en 1724, *Anne-Laure de la Tour-Taxis*, dont:

1. Louis-Marie, qui fuit;
2. N... de Fautriers, mariée au Comte d'*Avenas*, de la Maifon de *Laurencin*, dont une fille, Chanoineffe à Neuville-lès-Dames;
3. N... de Fautriers, mariée au Marquis de *Sommières*, neveu de MM. de *Choifeul*, l'un Cardinal & Archevêque de Befançon & l'autre mort Evêque & Comte de Châlons en Champagne;
4. Et N... de Fautriers, qui n'eft pas mariée.

XVII. Louis-Marie de Fautriers, Chevalier, Comte de Fautriers, né en 1733, filleul du Roi & de feu la Reine, eft entré Page de S. M. dans fa Petite-Ecurie, a été Sous-Lieutenant au Régiment du Roi, & fait Capitaine de Cavalerie en 1748. Il s'eft trouvé à plufieurs batailles, & s'eft fort diftingué à celle de Rosbach en 1757, où il eut deux chevaux tués fous lui; il y reçut plus de 30 coups de fabre & un coup de piftolet au bras. Les Brigades de Lameth, Fitz-James & autres, après avoir chargé ou effuyé plus de 20 charges des ennemis, furent forcées de céder au nombre de la Cavalerie Pruffienne, 7 fois plus forte que la nôtre. Le Comte de Fautriers, qui eut beaucoup de part à cette action, étant épuifé par les bleffures, fut cru mort & fait prifonnier de guerre par les Pruffiens. Le Roi lui donna la croix de Saint-Louis, n'ayant que 9 années de fervices, avec 800 livres de gratification. (Voilà ce que portent les Gazettes de ce tems.) Le Prince Henri de Prusse lui offrit un Régiment s'il vouloit entrer au fervice du Roi, fon frère, offre qu'il n'accepta pas pour amour pour fon Roi & fa Patrie. Il a époufé, par contrat paffé devant les Notaires Royaux, *Mivière* & de *Châtelu*, réfidans en la ville de Roanne, Demoifelle *Jeanne-Marie Courtin de Rilly*, fille de Meffire *Jean-François de Courtin*, Chevalier, Sieur de Rierge, & de Dame *Marie-Claire de Giry*. Elle lui a apporté en dot la Terre de Rilly en Forez. De ce mariage eft iffu:

Jean-Louis, Comte de Fautriers, né le 28 Septembre 1771, baptifé en l'Eglife de Rierge. Il eut pour parrain Meffire de *Courtin*, & pour marraine la Marquife de *Sommières*.

Suivant les certificats des Etats-Généraux, cette Maifon étoit très-puiffante. Il y a plus de 15 Châteaux qui lui ont appartenu, où font encore fes armes. Il y a plus de 500 ans qu'elle poffède la terre de *Courcheval*, avec celle d'*Artus*, de *Sailly* en Mâconnois, de *la Motte* & de *Chérizet* en Bourgogne. Elle conferve la copie de reprife du fief de *Courcheval*, faite au Duc de Bourgogne par *Jeanne d'Urfé*, femme de Mathieu de Fautriers, fon mari abfent, où il eft dit, *exceptâ turre quadratâ* de Courcheval, qui ne relève que de Dieu & de fon mari. C'eft la première fois que le Duc de Bourgogne prit poffeffion du Charolois. Les principales alliances de la Maifon de Fautriers font avec celles de *Courtenay*, *Châtillon*, *Beauffremont*, *Urfé*, *Erburs*, *Malin de Saint-Belime*, *Chaugy*, *Rouffillon*, *Damas*, *Foudras*, *Artus*, *Amanzé*, *Montdor*, *Drée*, *Vergy*, *Choifeul*, les Comtes de Flandre & de Boulogne, &c. Sur les vieux parchemins eft écrit *Feaultrières* & *Fautrières*.

Les armes *écartelé, aux* 1 & 4 *d'argent, au fautoir de fable, chargé de* 5 *coquilles d'or; au* 2 de Courtenay; & *au* 3 de Chatillon. Devife: *Tendre & féal depuis plus de fix-cents ans*.

FAUVEL, en Picardie. De cette famille étoit feu Henri de Fauvel, qui a été Exempt des Gardes-du-Corps du Roi. Il a laiffé de feu *Jeanne de Saint-Viance*, Jean de Fauvel, Ecuyer, Seigneur de Valeille, ancien Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, Brigadier de fes Armées, de la promotion du 1er Février 1719, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, mort à Paris le 1er Avril 1738, âgé d'environ 78 ans. Il étoit veuf de *Madeleine de Pomerey*, morte en 1730, laquelle étoit fœur de la Dame *de Pigis*. *Mercure* d'Avril 1738, p. 818.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à une biche aîlée d'or; aux 2 & 3 de gueules, au chef d'or, chargé d'un lion léopardé d'azur.*

FAUX (DU) ou DU FAU, en Bretagne: *de gueules, à 3 fasces d'argent.*

FAUX, FAUQ ou FAOUQ, famille de Normandie, Généralité de Caen, marquée au nombre des plus anciennes de la Province.

RAOUL DE FAUX est nommé parmi les Chevaliers, dont le Catalogue se trouve à la suite de l'*Histoire de Normandie*, par Gabriel Dumoulin. Il vivoit en 1388, & eut de *Jeanne Postel*, fille de *Nicolas*, & de *Paule de Sillons:*

JEAN FAUQ, Seigneur de Rochefort, vivant en 1417,

Et MARIE FAUQ, femme de *Jacques Marguerie*.

JEAN FAUQ, Chevalier, & Demoiselle JACQUELINE FAUQ, femme de *Richard Pelierin*, Ecuyer, Seigneur d'Osmanville, vivoient vers 1420.

THOMAS FAUQ, Chevalier, étoit tuteur de Jean Desloges, Ecuyer en 1448, & GUILLAUME FAUQ, Seigneur de Carvel, vivoit au commencement du XVe siècle.

CHARLES FAUQ DE POUILLY fut reçu Chevalier de Malte en 1585.

Le *Traité de la Noblesse* par la Roque, pag. 342, fait mention de JEAN DE FAUX, Chevalier, Seigneur de Jucoville, qui obtint un Arrêt du Parlement de Rouen, pour avoir la préséance dans les honneurs de la paroisse où il demeuroit, sur Jacques de Lair, Ecuyer, Seigneur de Thairé, &c.

GUY DE FAUQ, Lieutenant-Général de l'Amirauté de Rouen, puis Conseiller au Parlement en 1695, fut père, par *Marie-Louise du Houlley*, son épouse, entr'autres enfans, de

GUY-ETIENNE-ALEXANDRE DE FAUQ, Marquis de Garnetot, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de Bretagne, mort le 16 Mai 1734, âgé de 37 ans. Il a laissé de *Charlotte-Sophie de Sonning*, qu'il avoit épousée le 30 Juin 1721:

MARIE-LOUISE-SOPHIE DE FAUQ, mariée, au mois de Mai 1748, avec *Antoine-Adrien-Charles de Grammont*, Comte de Grammont, Colonel du Régiment Dauphin, Infanterie, Brigadier des Armées du Roi & Chevalier de Saint-Louis, né le 22 Juillet 1726, mort en 17..., frère du Duc de Grammont d'aujourd'hui, & fils de feu *Louis*, Duc de *Grammont*, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Colonel du Régiment des Gardes-Françoises, Lieutenant-Général des Armées du Roi, tué à la bataille de Fontenoy le 11 Mai 1745, & de *Geneviève de Gontaut-Biron*. Voyez GRAMMONT. *Mercure de France*, du mois de Mai 1748, pag. 191.

Les armes: *d'azur, à 3 faulx d'argent, emmanchées d'or*, 2 & 1.

FAVAS, ancienne & illustre Maison en Guyenne, dans le Diocèse de Bazas, éteinte. Mézeray en parle aux règnes de CHARLES IX & de HENRI III. Un FAVAS fut un des quatre Barons, compris dans la capitulation du siège de Navarin, & poignardés par l'ordre de Montgommery. Un autre FAVAS, qui commandoit au Mont-Saint-Marsan, fut passé au fil de l'épée avec toute la garnison; & un JEAN FAVAS, sous le règne de HENRI III, pour se mettre à couvert d'un assassinat commis par lui, livra Bazas au parti protestant. (Voy. Moréri.)

FAVENTINES DE FONTENILLES, Isle-de-France: Fermier-Général, eut pour enfans:

N... FAVENTINES DE FONTENILLES, qui suit;

Et N... FAVENTINES DE FONTENILLES, Capitaine de Cavalerie.

N... FAVENTINES DE FONTENILLES, Fermier-Général, épousa *N... Baudart de Vaudésir*, fille de *N... Baudart de Vaudésir*, Trésorier des Colonies.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 fauvettes d'argent*. Du Buisson avoit mis *trois canettes*, ce qui faisoit confusion avec celles *de Bouret*.

FAVERIES, Ecuyer, Sieur du Bois, en Normandie, Election de Coutances, qui porte: *d'azur, à 2 chevrons d'or, accompagnés de 3 losanges du même, 2 & 1.*

FAVERIS ou FAVERLIS, famille établie au Perche, Election de Mortagne, maintenue dans sa Noblesse le 1er Septembre 1666. ROBIN DE FAVERLIS, Ecuyer, vivoit en 1400. Voyez l'*Histoire de la Maison d'Harcourt*, pag. 416.

Les armes: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois losanges de même, 2 & 1.*

FAVEROLLES, en Tourraine: *d'azur, à 3 chevrons d'or.*

FAVEROLLES, autre famille: *d'azur, à une branche de 3 cosses de fèves d'or, soutenues d'un croissant, & 2 étoiles en chef de même.*

FAVIER, famille dont était JACQUES FAVIER, Baron de Méry-sur-Seine, Seigneur de Maisonrouge, Conseiller au Parlement en 1595, Maître des Requêtes en 1605. Il épousa *Marie Charlet*, dont il eut:

NOEL FAVIER, qui fut reçu Conseiller au Parlement de Dijon le 11 Juillet 1632, puis au Grand-Conseil le 20 Avril 1634, & Président à Mortier au Parlement de Rouen en 1642. Dans un titre de l'Abbaye de Saint-Georges-du-Bois, il est dit Chanoine de la Sainte-Chapelle, Abbé de Saint-Georges & Conseiller au Grand-Conseil. Il mourut sans enfans de son mariage avec *Marie de Masparaut*, fille de *Pierre de Masparaut*, Seigneur de Grandval, & de *Marthe Thomas*.

Les armes: *d'azur, à 3 étoiles d'or, & un croissant d'argent en abîme.*

FAVIER DE LANCRY. EDME-FÉLICIEN DE FAVIER DE LANCRY, Marquis de Bains, Boulogne-la-Grasse & Hanivilliers, a eu de son épouse, *Louise-Antoinette de la Viefville*, pour fils unique:

CHARLES-CÉSAR DE FAVIER DE LANCRY, Chevalier, Seigneur & Marquis de Bains, Capitaine de Dragons au Régiment de Nicolaï, marié, le 10 Septembre 1739, au Château de Tartigny, en Picardie, avec *Marie-Sébastienne Lamoureux*, fille aînée & principale héritière de *Joseph Lamoureux*, Chevalier, Seigneur de la Javellière, Tartigny, la Rouillère, le Grand-Pré, &c., Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & ancien Gouverneur de Philippsbourg, & de *Marguerite Trudaine*, son épouse. *Mercure de France*, du mois de Décembre 1739, pag. 3152.

Les armes: *de gueules, à 3 concombres couchés d'argent, les queues en haut.*

* FAVIÈRES, en Picardie, Diocèse d'Amiens: Terre & Seigneurie qui appartenoit en partie à l'Abbé de Saint-Valéry, & en partie à un Seigneur particulier.

FAVRE. Voy. FAURE, en Savoie.

FAY (DE). Cette maison est originaire de Picardie. GUILLAUME DE FAY, qualifié *Chevalier*, s'établit en Bretagne, ayant obtenu du Roi FRANÇOIS Ier, le gouvernement des Ville & Château de Dinan & de Léon. Il épousa *Madeleine de Bois-Riou*, dont sortit:

ALOUYS DE FAY, qui comparut aux montres de l'Evêché de Saint-Brieuc, dans les années 1536 & 1537. Il épousa *Catherine Madeuc*, Dame de Guelhay, & de la Ville-Brasselet ou Bresselet, dont naquit:

FRANÇOIS DE FAY, Seigneur de Guelhay, qui épousa *Jeanne de Plusquellec*. De ce mariage sortit:

THOMAS DE FAY, Seigneur de Guelhay & de la Ville-Brasselet, qui épousa *Claude Métayer*, Dame du Bois-Hermet, dont il eut:

TOUSSAINT DE FAY, Seigneur de Guelhay & de la Ville-Brasselet, allié, en 1641, à *Marie de Cahideuc*, dont vint:

SÉBASTIEN DE FAY, mort sans postérité.

* FAY (DE) en Velay. Voici une Généalogie qui nous a été communiquée, dressée & imprimée par M. Gastelier de la Tour, auteur de l'*Armorial des Etats du Languedoc*, & qui doit être insérée dans l'histoire généalogique de cette Province, qu'il a annoncée depuis quelques années.

Cette Maison, une des anciennes du Languedoc, tire son nom de la Terre de FAY, dans le Haut-Vivarais. Elle a donné beaucoup de Chevaliers de Malte, deux Evêques, un de Poitiers & l'autre d'Uzès; un Chambellan de CHARLES VII, & un Maréchal de France de nos jours. Elle a contracté des alliances avec les Comtes de *Valentinois* & de *Diois*, les *Polignac*, les *Bermond-d'Anduze*, les *Montmorency*, *la Fare d'Alais*, *la Vieuville*, *la Baume-Suze*, *Grolée*, *Senneterre* & autres grandes Maisons.

I. PIERRE DE FAY, Seigneur de Fay, en Vivarais, vivoit l'an 1000. Il fit des donations à l'Eglise de Chanac, dépendante de l'Abbaye de Pibrac en Auvergne, dit le *Gallia Christiana*. De *Marie*, sa femme, dont on ignore le surnom, il eut:

1. PIERRE, mort sans postérité;
2. Et PONS, qui suit.

II. PONS DE FAY, Seigneur de Fay, de la Voûte, &c., qualifié *Consularis* (mot qui étoit anciennement un titre équivalent à celui de *Comte*, dit l'*Histoire Générale du Languedoc*, tom. II, pag. 290), vendit, avec son frère PIERRE, en 1197, une partie de son

patrimoine à l'Abbaye de Saint-Chaffre, pour fournir aux frais du voyage de la Terre-Sainte. Pons de Fay avoit époufé, en 1145, *Agnès de Polignac*, de laquelle fortit:

III. Pons de Fay, IIe du nom, Damoifeau, Seigneur de Fay, de la Voûte, de Vertaifon, Chapteuil, Lardeyrol, Mézères, Beaulieu & d'Ortius en Velay, qui rendit hommage de fes terres à l'Evêque du Puy en 1220, & fit une donation la même année, du confentement de *Garantiane*, fa femme, & de fes fils, à Saint-Robert & à la Maifon de Saint-Julien. Ses enfans furent :

1. Guillaume, qui fuit;
2. Pierre, rapporté après fon frère ;
3. Et Urbain, mort fans poftérité.

IV. Guillaume de Fay, Damoifeau, Seigneur de Fay, de la Voûte, Vertaifon, Chapteuil, Lardeyrol, &c., fut furnommé *Jourdain*, parce qu'il fut baptifé fur le Fleuve de ce nom dans la Paleftine. On ignore le nom de fa femme, dont il n'eut qu'une fille, nommée

Philippa, qui fut mariée, en 1239, avec *Aymar de Poitiers*, Comte de Valentinois & de Diois, auquel elle porta en dot, comme héritière de la branche aînée, les Terres de Fay, de la Voûte & plufieurs autres Terres en Vivarais. Elle portoit *une aigle* à fon fceau (*Archives de Poitiers*), tefta le 30 Mai 1246, & vivoit encore le 13 Mars 1251.

IV. Pierre de Fay, IIe du nom, Seigneur de Chapteuil, fils de Pons, IIe du nom, & de *Garantiane*, fon époufe, fut mariée en 1220; on ignore le nom de fa femme, de laquelle il eut:

V. Pons de Fay, IIIe du nom, Damoifeau, Seigneur de Chapteuil, qui fit une vente, en Novembre 1244, à l'Evêque du Puy, de la douzième partie qu'il avoit au Château de Mézères. Le nom de fa femme eft ignoré. Ses enfans furent :

1. Artaud, qui fuit;
2. Pons, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérufalem en 1290, & Commandeur de St.-Jean du Puy en 1295;
3. Eustache, lequel eut un fils, nommé

   Reynaud, qui époufa, par acte du 3 Avril 1323, *Reynaude de Boucharde*, de laquelle naquit :

      Arnaud de Fay, dont on ignore la deftinée.

4. Et autre Pons, Commandeur de Deveftet, & Grand-Prieur d'Auvergne, en 1294.

VI. Artaud de Fay, Chevalier, Seigneur de Chapteuil, vivoit en 1345. Sa femme n'eft point connue ; mais il fut père de

VII. Arnaud de Fay, Chevalier, Seigneur de Chapteuil, marié, vers 1350, à l'héritière *de Peyraud*. Il en eut:

1. Guillaume, qui fuit;
2. Raymond, auteur de la branche des Seigneurs de *la Tour-Maubourg*, rapportée ci-après ;
3. Et Artaud, reçu Chevalier de Rhodes en 1359. Il devint enfuite Commandeur de Deveffet & de Saint-Jean, Grand-Prieur d'Auvergne. Son tombeau eft à droite de l'entrée de l'Eglife de Saint-Jean-du-Puy.

VIII. Guillaume de Fay, IIe du nom, Seigneur de Chapteuil & de Peyraud, fut tué à la bataille de Brignais proche de Lyon en 1391, & laiffa de *Gérine de Touchet*, Dame de Loignac, qu'il avoit époufée en 1356 :

IX. François de Fay, Seigneur de Chapteuil & de Peyraud, marié, le 10 Juin 1393, à *Alix de Solignac*, dont vinrent :

1. Glignet, qui fuit;
2. Jean, Grand-Bailli de la Morée. Il fe trouva au Chapitre général de l'Ordre des Chevaliers de Rhodes en 1459, & fut tué l'an 1462, en défendant valeureufement la Morée contre les Turcs;
3. Artaud, mort fans poftérité ;
4. Et Guillaume, tige de la branche des Seigneurs de *Solignac*, mentionnée ci-après.

X. Clignet de Fay, Seigneur de Chapteuil & de Peyraud, marié, en 1437, avec *Elifabeth de Brotes*, mourut en 1497, laiffant :

XI. Hector de Fay, Seigneur de Chapteuil & de Peyraud, qui époufa, le 10 Juillet 1476, *Catherine de Rebé*, & en eut :

XII. Noel de Fay, Seigneur de Chapteuil & de Peyraud, Lieutenant de Roi en Dauphiné. Il s'allia, le 1[illegible] Juin 1518, à *Françoife de Saint-Gelais*, de laquelle vinrent :

1. Antoine, qui fuit;
2. Jean, marié à *Louife de Varcy*, Dame de Virieu. (L'Auteur de cette Généalogie, imprimée, & faite pour être inférée dans fon *Armorial du Languedoc*, lui donne mal-à-propos le nom de *Varin*.) Jean de Fay forma la branche de *Virieu*, qui eft éteinte. Sa fille,

   Jeanne de Fay, bifaïeule du Maréchal *de Villars*, époufa, par contrat du 30 Juillet 1581, *Claude de Villars*, Seigneur de la Chapelle & Mafclat, dont *Claude de Villars*, père de *Pierre*, père du

Héros de la Gloire ; c'étoit l'anagramme des noms du Maréchal, lequel se nommoit *Claude-Louis-Hector de Villars*, baptisé à Moulins le 21 Mai 1653, ayant atteint l'âge de trois semaines (*Mercure* de Novembre 1736, p. 145). L'Auteur de ses *Mémoires*, tom. III, dit par erreur né & mort à Turin.

3. JEAN-JUST, Commandeur des Echelles, en 1554 ;
4. Et GIRARD, dit *Saint-Romain*, Chevalier de Malte en 1532, & Commandeur de Bellecombe en 1540.

XIII. ANTOINE DE FAY, Seigneur de Peyraud, Gouverneur de Montpellier, fut marié, le 22 Septembre 1540, à *Françoise de la Baume-de-Suze*, dont il eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. Autre JEAN, Evêque de Poitiers en 1568, mort en 1578 ;
3. Et LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs de *la Chèze*, établie en Poitou, rapportée ci-après.

XIV. JEAN DE FAY, Baron de Vezenobres, Seigneur de Peyraud & de Jonas, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de la Haute-Bresse. Le Roi HENRI IV le fit Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, par Lettres datées du camp de Bar-sur-Seine, le 29 Avril 1590. Il occupa cette charge pendant près de 40 ans, & il en obtint la survivance pour son fils aîné. Il avoit épousé, le 5 Mars 1575, *Marie de Montmorency*, dont il eut :

1. HENRI, qui suit ;
2. PAUL-ANTOINE, Evêque d'Uzès en 1614, mort à la fin de Mars 1633. (Voy. l'*Histoire générale du Languedoc*, tom. V, pag. 604.) ;
3. & 4. GÉDÉON & JULES, dont on ignore la destinée.

XV. HENRI DE FAY, Baron de Vezenobres, de Peyraud & de Jonas, Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, épousa, 1° le 25 Juin 1605, *Jeanne de Saint-Christophe ;* & 2° le 4 Décembre 1624, *Marguerite-Juste de la Fare*, sans enfans, dont il fut le troisième mari. Du premier lit vint :

XVI. JULES-CÉSAR DE FAY, Baron de Vezenobres, Seigneur de Peyraud & de Jonas, qui épousa, en 1680, *Jeanne de Muas*, dont :

XVII. JEANNE-MARIE DE FAY-DE-PEYRAUD, mariée, en 1719, à *N... de Saint-Priest*, Président au Parlement de Grenoble, décédé en 1722, laissant un fils, *N... de Saint-Priest*, qui a transigé le 6 Juin 1726.

BRANCHE des Seigneurs de LA CHÈZE, *en Poitou.*

XIV. LOUIS DE FAY-DE-PEYRAUD, Seigneur des Bonardières, troisième fils d'ANTOINE, & de *Françoise de la Baume-de-Suze*, suivit son frère JEAN, Evêque de Poitiers, dans son Diocèse, vers l'an 1568. Il épousa, en 1574, *Catherine Aubert*, fille de *Barthélemy*, Seigneur d'Avanton, Président au Présidial de Poitiers, & de *Charlotte de Boussay*. Il en eut :

1. PIERRE, qui suit ;
2. JEAN, tué en combattant pour le parti du Roi, dans les guerres de Religion en 1595.

XV. PIERRE-DE-FAY-DE-PEYRAUD, Seigneur des Bonardières, de la Chapelle-Périgny, &c., s'allia, par contrat du 16 Février 1601, à *Françoise Nivellet*, fille de *Fortuné*, Seigneur de Chantegain, & de *Jeanne du Chastellier*, dont sortit :

XVI. PHILIPPE DE FAY-DE-PEYRAUD, Seigneur de la Chèze, de la Chapelle-Périgny, &c., allié, 1° par contrat du 13 Juillet 1628, à *Renée Boynet*, fille de *François*, Seigneur de la Foucaudière, & de *Catherine Berland ;* 2° par contrat du 3 Avril 1644, à *Marie de Brilhac*, fille de *François de Brilhac*, Seigneur de Boisvert, & de *Marie Alexandre ;* & 3° le 30 Juillet 1662, à *Marguerite de Houssaux*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de la Gibotière, & d'*Elisabeth d'Aviau*. De sa première femme il n'eut point de postérité. De la seconde vint :

1. JOSEPH, qui suit.

Et de la troisième sortit :

2. FRANÇOIS, chef de la branche des Seigneurs de *la Gibotière*, rapportée ci-après.

XVII. JOSEPH DU FAY-DE-PEYRAUD, Seigneur de la Chèze, de la Chapelle-Périgny, &c., fit alliance, par contrat du 6 Octobre 1672, avec *Antoinette du Flos*, fille de *Claude*, Seigneur d'Avanton & d'*Antoinette le Secq*. De ce mariage sont issus :

1. JACQUES, qui suit ;
2. Et FRANÇOIS, dit le *Chevalier de Périgny*, Capitaine au Régiment de la Marche. Il fut tué au siège de Vérue, en 1705, en faisant les fonctions de Major de tranchée.

XVIII. JACQUES DE FAY-DE-PEYRAUD, Seigneur de la Chèze, de la Chapelle-Périgny,

d'Avanton, &c., épousa, par contrat du 18 Avril 1714, *Marthe de Bermond*, fille de *Samuel*, & de *Marie de Cottiby*, dont:

1. Jacques-Joseph, qui suit;
2. Jacques-René, lequel a servi d'abord dans les Mousquetaires, & a été Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises. Il s'est trouvé à la bataille de Fontenoy en 1745, au siège de Maëstricht en 1748; & qui s'est marié, le 5 Août 1752, avec *Marie-Louise-Elisabeth de Fourcroy*, fille de *Jean*, & de *Marie-Anne Perrier*, dont une fille;
3. Pierre, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Champagne en 1743, qui s'est trouvé à la bataille de Raucoux, en 1746, à celle de Lawfeldt, en 1747, à celle de Hastenbeck, en 1757, & à plusieurs autres sièges & batailles;
4. Charles, qui est entré au Régiment de Luxembourg en 1739, & a fait les campagnes de Bohême & de Bavière. Il s'est trouvé aux sièges d'Egra en 1741, & de Fribourg en 1744; a été fait Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises en 1746, & a servi en cette qualité au siège de Maëstricht en 1748. Il a épousé, le 21 Février 1753, *Geneviève-Angélique Houdiart*, dont il n'a point d'enfant. Il s'est retiré du service en 1755.

XIX. Jacques-Joseph de Fay-de-Peyraud, Seigneur de la Chèze, de la Chapelle-Périgny, d'Avanton, &c., nommé le *Marquis de la Chèze*, est entré dans les Mousquetaires en 1739, & s'est trouvé en ladite qualité à la bataille de Dettingen, en Juin 1743; s'est retiré du service en 1745, & a épousé, par contrat du 21 Avril 1758, *Anne-Julie-Félicité d'Auguille*, fille de *Mathieu-Pierre d'Auguille de Candé*, & de *Françoise de Bourdois*, & en eut:

1. Jean-Hector-Jacques, né le 2 Septembre 1760;
2. Et Julie-Françoise, née le 15 Mars 1759.

BRANCHE
des Seigneurs de la Gibotière.

XVII. François de Fay-de-Peyraud, Seigneur de la Gibotière, fils de Philippe, Seigneur de la Chèze, & de *Marguerite de Houssaux*, sa troisième femme, servit d'abord dans le Régiment Royal des Fusiliers; il eut une jambe cassée à la bataille de Fleurus en 1690, eut la Croix de Saint-Louis en Avril 1693, tems de la création de cet Ordre, & fut le seul Capitaine d'Infanterie que l'on reçut alors. N'étant pas en état de continuer le service dans les Troupes, il accepta la place de Major de Belle-Isle sur les côtes de Bretagne, où il mourut. Il avoit épousé, par contrat du 3 Avril 1701, *Madeleine Jarry*, de laquelle il laissa:

1. Pierre-François, qui suit;
2. Et Pierre-Basile, Capitaine au Régiment de Royal-Artillerie en 1727, qui a servi 25 années de suite, & s'est trouvé à 23 sièges, & à 3 batailles. Il a été blessé d'un éclat de bombe à Fribourg en Brisgaw en 1744, & fait Chevalier de Saint-Louis en 1745. Il avoit épousé, en 1741, *Marguerite-Jeanne-Eucharie de la Sayette*, dont il n'a point d'enfans.

XVIII. Pierre-François de Fay-de-Peyraud, Seigneur de la Gibotière, &c., Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Royal-Artillerie en 1720, a commandé les Sapeurs à tous les sièges où il a été employé, & où il s'est toujours distingué par son activité & sa bravoure, entr'autres à la bataille de Lawfeldt où il commandoit une batterie en 1747. Il s'est retiré du service en 1755. On ignore s'il est marié, faute de Mémoire.

BRANCHE
des Seigneurs de Solignac.

X. Guillaume de Fay, Seigneur de Solignac, quatrième fils de François, Seigneur de Chapteuil & de Peyraud, & d'*Alix de Solignac*, fut marié, le 12 Janvier 1429, avec *Antoinette de Tournon*, de laquelle vinrent:

1. Jean, qui suit;
2. Pierre, dont on ignore la destinée;
3. Et Claude, marié, le 31 Janvier 1487, avec *Marguerite de Lastic*.

XI. Jean de Fay, Ier du nom de sa branche, Seigneur de Solignac, fit son testament le 16 Janvier 1516, dans lequel, après avoir confié la tutelle de ses enfans à sa femme, il institua son héritier son fils unique. Il avoit épousé, le 1er Juillet 1477, *Aimée de Saint-Didier*, dont:

XII. Antoine de Fay, Seigneur de Solignac, qui testa le 10 Juin 1579, & mourut vers l'an 1602. Il se maria, le 20 Août 1526, avec Françoise Duport, dont:

XIII. Jean de Fay, IIe du nom, Seigneur de Solignac, qui fit son testament le 18 Janvier 1596, par lequel il donne un legs à sa mère, & institue sa femme héritière de ses

biens, à la charge de remettre son hérédité à celui de ses enfans mâles qu'elle jugera à propos. Il mourut le 28 Mars 1622. Il avoit épousé, le 5 Mars 1570, *Antoinette Desbost*, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et autre JEAN, Sieur de Felain.

XIV. JEAN DE FAY, III[e] du nom, fut Seigneur de Solignac. Le Maréchal *de Schomberg* lui écrivit une lettre en 1638, par laquelle il l'invite à se trouver à Beziers le 30 Juin, pour s'opposer aux desseins des ennemis, & l'invite de continuer de donner des preuves de son affection au service de Sa Majesté, &c. Il testa le 18 Mai 1558, & mourut en Avril 1664. Il avoit épousé, le 30 Septembre 1625, *Lionette de Chomel*, dont il eut :

XV. JEAN-ANNET DE FAY, Seigneur de Solignac, qui épousa, le 18 Avril 1672, *Lucrèce de la Condamine*, & en eut :

XVI. LOUIS-CHARLES DE FAY, Seigneur de Solignac, qui s'allia, le 19 Septembre 1695, à *Isabeau de Cortial*, dont :

XVII. CLAUDE DE FAY, Seigneur de Solignac, qui se maria, le 20 Septembre 1731, avec *Madeleine de Conbladour*, de laquelle sont issus :

1. LOUIS-CHARLES, né le 14 Novembre 1733, Capitaine-Aide-Major au Régiment de Foix;
2. MARIE-MADELEINE, née le 6 Novembre 1732, mariée, le 23 Avril 1753, à *Paul de Ravel*, Seigneur de Montoron, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine au Régiment de Bresse;
3. MARIE-LOUISE, née le 20 Septembre 1734, Religieuse à l'Abbaye Royale de St.-Paul de Beaurepaire, Ordre de Cîteaux ;
4. 5. & 6. Et trois autres filles non pourvues en 1765.

BRANCHE
des Seigneurs de LA TOUR-MAUBOURG.

VIII. RAYMOND DE FAY, second fils d'ARNAUD, & de l'héritière *de Peyraud*, épousa, en 1360, *Marguerite de Saint-Quentin*, fille d'*Aymar*, & de *Catherine de Lherm*, dont :

IX. RENAUD DE FAY, Seigneur de Saint-Quentin & de Lherm, qui se maria, en 1387, avec *Catherine de Saussac*. Il en eut:

X. ARNAUD DE FAY, Seigneur de Saint-Quentin & de Lherm, allié, en 1451, à *Marguerite de Boscot-Vario*, de laquelle vinrent:

1. ARTAUD, qui suit;
2. Et GUYOT, qui fut l'un des 20 Gentilshommes ou Lances de la Sénéchaussée de Beaucaire, qui devoient se tenir prêts à marcher en conséquence de l'Ordonnance du Roi du 30 Janvier 1455, dit l'*Hist. gén. du Languedoc*, tom. V, pag. 18.

XI. ARTAUD DE FAY, Seigneur de Saint-Quentin & de Lherm, fut fait Chevalier le 16 Mai 1420, par le Dauphin, parce qu'il s'étoit distingué contre les Bourguignons. Ce Prince, devenu Roi sous le nom de CHARLES VII, le nomma son Chambellan, par Brevet du 18 Juillet 1444. Il testa en 1482, & avoit épousé *Blanche de Vaugelas*, héritière de Gerlande, dont il eut:

1. JEAN, qui suit;
2. Et RENAUD, héritier des biens de sa mère, & auteur de la branche des Seigneurs de *Gerlande*, rapportée ci-après.

XII. JEAN DE FAY, devenu héritier des biens de son père par son testament, fut Seigneur de Saint-Quentin & de Lherm. Il testa le 15 Mars 1512, & avoit épousé, le 10 Décembre 1480, *Charlotte de la Tour*, fille de *Louis de la Tour*, Seigneur de Villermas-la-Tour, & de *Catherine Alleman*, héritière de Vaudragon, dont il eut:

XIII. CHRISTOPHE DE FAY, Seigneur de Saint-Quentin & de Lherm, qui testa le 4 Juillet 1548. Il se maria, le 27 Mai 1527, à *Marguerite Malet*, fille unique & héritière de *Jacques Malet*, Baron de la Tour-Maubourg, Seigneur de Chabrespine-en-Velay, & en eut:

XIV. JEAN DE FAY, II[e] du nom de sa branche, Baron de la Tour-Maubourg, Seigneur de Saint-Quentin, de Lherm, de Chabrespine, Commandant pour le Roi dans le pays du Velay. S'étant trouvé au Puy avec les Seigneurs de Jonchières & de Beaune en 1562, où ils étoient allés pour affaires particulières, ils se joignirent avec la Noblesse du Velay alors assemblée, & se défendirent avec tant de valeur, qu'ils obligèrent l'armée du Baron des Adrets, composée de 7 à 8000 hommes, de se retirer des Faubourgs du Puy qu'elle avoit saccagés. Il testa le 22 Avril 1595. Il avoit épousé, le 24 Avril 1558, *Marguerite du Péloux*, fille de *François* & de *Claudine de Lucinge*, de laquelle il eut:

1. HECTOR, qui suit;
2. JEAN, Chevalier de Malte le 30 Décembre 1580, Commandeur de Montferrand & Grand-Bailli de Lyon en 1643;

3. Jacques, auteur de la branche des Seigneurs de *Coiſſe*, rapportée ci-après;
4. Et Guillaume, tige de celle des Seigneurs de *la Baſtie*, éteinte.

XV. Hector de Fay, Baron de la Tour-Maubourg & de Chabreſpine, Sénéchal du Puy, teſta le 21 Juin 1624. Il avoit épouſé, le 7 Février 1588, *Marguerite de la Roche-Chamblas*, dont:

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Just, reçu Chevalier de Malte en 1600.

XVI. Jean de Fay, IVe du nom, Baron de la Tour-Maubourg & de Chabreſpine, fut reçu Chevalier de Malte le 14 Janvier 1614. Ayant quitté l'Ordre en 1631, après avoir fait ſes Caravanes, il épouſa *Jeanne de la Motte de Brion*, dont il eut:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Jean-Hector, Chevalier de Malte le 30 Novembre 1664, Commandeur de Chambéry, de Lurciel, & enſuite Commandeur de Cette en 1685. Il commanda les Troupes du Pape & de Malte à Coron en Morée, où il fut tué le 24 Juillet de la même année, âgé de 47 ans;
3. Et Antoine, Chevalier de Malte le 30 Novembre 1669, Capitaine d'une Galère de Malte, enſuite Commandeur d'Olloix & de Carlat en 1720.

XVII. Jacques de Fay, Baron de la Tour-Maubourg & de Chabreſpine, fit alliance, en 1671, avec *Eléonore-Palatine de Dio-de-Montpeyroux*, de laquelle il a eu:

1. Jean-Hector, qui ſuit;
2. Jean-Philibert, reçu Chevalier de Malte en 1680, enſuite Grand-Maréchal de l'Ordre, & Grand-Bailli de Lyon en 1712, Commandeur de la Commanderie de Morchamps, mort au Puy-en-Velay le 4 Janvier 1759, âgé d'environ 80 ans;
3. Joseph, reçu Chevalier de Malte le 14 Mars 1708, Chanoine, Comte de Lyon en 1718, & Abbé de Beaulieu, Diocèſe du Mans, en 1747;
4. 5. 6. & 7. Et quatre filles, dont l'aînée mariée au Comte *de Marſac*, & la quatrième au Comte *de Seneuge*.

XVIII. Jean-Hector de Fay, Marquis de la Tour-Maubourg, né vers l'an 1674, Seigneur de Chabreſpine, de Sainte-Ségoline, de Lignon, & de la Baſtie-en-Velay, de Clacy, Ville-Fay & autres Terres en Charolois & Autunois, d'abord Colonel du Régiment de Ponthieu, Infanterie, fait Inſpecteur en 1718, Brigadier le 1er Février 1719, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1734, Lieutenant-Général le 1er Mars 1738, nommé Chevalier des Ordres du Roi le 1er Janvier 1748, reçu le 2 Février ſuivant, s'eſt démis de la charge d'Inſpecteur en 1752; a été fait Gouverneur de Saint-Mâlo, nommé Maréchal de France le 24 Février 1757, & eſt mort à Paris le 15 Mai 1764, âgé de 80 ans. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 14 Juillet 1709, célébration le 20, *Marie-Anne-Thérèſe-Lucie de la Vieuville*, fille du premier lit de feu *François de la Vieuville*, fils du Duc de ce nom, & d'*Anne-Lucie de la Mothe-Houdancourt*, morte ſans enfans le 19 Septembre 1714; 2° en Janvier 1716, *Marie-Suſanne Bazin de Bezons*, fille aînée de *Jacques*, Comte *de Bezons*, Maréchal de France, morte le 20 Juin 1726; & 3° en Août 1731, *Agnès-Madeleine de Trudaine*, fille de *Charles*, Seigneur de Montigny-Lancoup-en-Montois, Conſeiller d'Etat, ancien Prévôt des Marchands de la ville de Paris, morte le 4 Août 1737. Il n'a eu que des filles de ſes ſecond & troiſième mariages, ſavoir:

1. Marie-Marguerite-Eléonore, mariée, en 1736, avec Charles-Louis-César de Fay, dit *le Marquis de Gerlande*, dont il ſera parlé à cette branche;
2. Antoinette-Eléonore, mariée, en 1749, à *Louis-Antoine du Prat-de-Barbançon*, Marquis de Lamy, &c., Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Inſpecteur de la Cavalerie de France, veuf depuis le 24 Juin 1750, avec un fils, né les 20 des mêmes mois & an.

Et du troiſième lit:

3. Louise-Madeleine, née en 1732, mariée, le 29 Décembre 1752, avec *Charles-François-Chriſtian de Montmorency-Luxembourg*, Prince de Tingry, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Citadelle de Valenciennes, Capitaine d'une Compagnie des Gardes-du-Corps depuis 1764. Elle eſt morte à Paris le 15 Septembre 1754, dans ſa 20e année, après 20 mois de mariage.

BRANCHE
des Seigneurs de Coisse.

XV. Jacques de Fay, troiſième fils de Jean, IIe du nom, Baron de la Tour-Maubourg, Seigneur de Saint-Quentin, de Lherm, &c., & de *Marguerite du Peloux*, épouſa, en

1603, *Anne de Coiffe*, Dame dudit lieu, dont :

XVI. Nicolas de Fay, Seigneur de Coiffe, marié, en 1642, à *Claire de Chavagnac.* Il en eut :

1. Balthazar, qui fuit ;
2. Et Pierre-Clair, Chevalier de Malte, lequel fut Commandant de Courtefferre en 1670.

XVII. Balthazar de Fay, Seigneur de Coiffe, époufa, en 1682, *Marie-Hélène de Truchet*, de laquelle vint :

XVIII. Florimond de Fay, Seigneur de Coiffe, qui s'allia, en 1710, à *Claudine-Huguette de Bonlieu*, & en eut :

1. Claude-Florimond, qui fuit ;
2. Marie-Anne-Huguette, mariée, par contrat du 1er Mars 1745, & veuve de *Damiens-Louis-Antoine de Matharel*, Chevalier, Seigneur du Chéry, &c., de la branche aînée de cette Maifon, dont poftérité. Voy. MATHAREL ;
3. Catherine, Abbeffe de l'Abbaye de Saint-Paul de Beaurepaire, ordre de Cîteaux, au Diocèfe de Vienne, depuis 1772 ;
4. Et Marie-Julienne, Religieufe du Chapitre Noble de Marcigny.

XIX. Claude-Florimond de Fay-de-Coisse, dit le *Comte de la Tour-Maubourg*, Baron de Dunières & des Etats particuliers du Velay, Seigneur de Mazel & de Pleine au même pays, Capitaine-Commandant du Régiment de Bezons, Cavalerie. Il époufa, 1° en Septembre 1752, Marie-Agnès-Césariette de Fay-Gerlande, fa parente, morte fans enfans en 1753 ; & 2° le 3 Mars 1756, *Marie-Françoife de Belmont*, dont :

Marie-Charles-César.

XX. Marie-Charles-César de Fay-de-Coisse, appelé le *Marquis de la Tour-Maubourg*, né le 11 Février 1757, Capitaine au Régiment de Noailles, Dragons, époufa, par contrat figné le 28 Décembre 1777, par Leurs Majeftés & la Famille Royale, *Pinault-de-Tenelles.*

BRANCHE des Seigneurs de Gerlande.

XII. Renaud de Fay, fecond fils d'Artaud, Seigneur de Saint-Quentin & de Lherm, & de *Blanche de Vaugelas*, héritière de Gerlande, époufa, en 1482, *Diane Adhémar-de-Monteil-de-Grignan*, dont :

1. Christophe, qui fuit ;
2. Et Antoine, Commandant de Lurieul en 1565, tué la même année au fiège de Malte, où il portoit l'étendart de la Religion.

XIII. Christophe de Fay, Seigneur de Gerlande, fe maria, le 21 Février 1549, à *Guione de Saulfac*, & en eut :

1. Gabriel, qui fuit ;
2. Just, dit le Chevalier de Gerlande, reçu dans l'Ordre de Malte le 2 Avril 1579, Commandeur de Charrière, & Grand-Bailli de Lyon en 1638 ;
3. Et Judith, mariée, le 19 Décembre 1583, à *N... Fleury de la Rivoire*, Seigneur de la Rivoire & de Chadenac.

XIV. Gabriel de Fay, Seigneur de Gerlande, Chevalier de l'Ordre du Roi, en Août 1615, fous le règne de Louis XIII, époufa, le 18 Janvier 1588, *Catherine de Pelous*, fille de *Nicolas*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. Ses enfans furent :

1. Just-François, qui fuit ;
2. Just, reçu Chevalier de Malte le 25 Juillet 1600, tué à l'entreprife de Forgie le 30 Août 1613 ;
3. Et Charles, dit le *Chevalier de Gerlande*, reçu dans l'Ordre de Malte le 9 Octobre 1608, Commandeur de Mardieu, puis de Chambéran, Grand-Bailli de Lyon en 1660.

XV. Just-François de Fay, Seigneur de Gerlande, fit alliance, le 6 Janvier 1624, avec *Marguerite de la Baume*, dont il eut :

1. Gabriel, qui fuit ;
2. Louis, reçu Chevalier de Malte le 19 Décembre 1631, Commandeur de Villefranche, de Celles, puis d'Olloix & de Laumuze en 1674 ;
3. Et Antoine, reçu Chevalier de Malte le 22 Août 1643.

XVI. Gabriel de Fay, IIe du nom, Seigneur de Gerlande, époufa, en 1655, *Hélène de Grolée-de-Montbreton*, de laquelle vint :

XVII. Just-François de Fay, IIe du nom, Seigneur de Gerlande, qui fe maria, en 1680, avec *Bibiane de Senneterre*, Baronne de Boulogne & des Etats de Languedoc, dont font iffus :

1. Charles-Louis-César, qui fuit ;
2. Et Pierre-Louis, reçu Chevalier de Malte le 13 Février 1713.

XVIII. Charles-Louis-César de Fay, dit *le Marquis de Gerlande*, Baron de Boulogne en Vivarais & des Etats, Seigneur de Leftrange, du Monchat, de Bourlatier, &c., eft entré, pour la première fois, aux Etats de

la Province en 1731, & eſt mort en 1738. Il avoit épouſé, en 1736, MARIE-MARGUERITE-ELÉONORE, ſa parente, fille aînée de feu JEAN-HECTOR, Marquis de la Tour-Maubourg, Maréchal de France, & de *Marie-Suſanne Bazin-de-Bezons*, ſa ſeconde femme. Elle eſt morte en 1737, laiſſant pour fille unique,

MARIE-AGNÈS-CÉSARIETTE DE FAY, première femme, en Septembre 1752, de CLAUDE-FLORIMOND DE FAY-DE-COISSE, ſon parent (mentionnné au degré XIX de la branche précédente), & morte ſans enfans en 1753.

Les armes : *de gueules, à la bande d'or, chargée d'une fouine d'azur.*

FAY (DU), en Normandie : ancienne nobleſſe qui tire ſon origine d'un Fief de ce nom, ſitué dans la Paroiſſe de Saint-Thurien, au Bailliage de Rouen, Vicomté du Pont-Audemer. La Roque en remonte la généalogie à

I. GUILLAUME, Seigneur DU FAY, qui reçut en don du Roi PHILIPPE II, pluſieurs biens, entr'autres le fief de Saint-Thurien en 1215. Il eut quatre fils, ſavoir :

1. RAOUL, mort ſans hoirs ;
2. ROBERT, auſſi mort ſans lignée ;
3. GODEFROY, qui ſuit ;
4. Et JEAN.

II. GODEFROY DU FAY, Seigneur de Freſney & de Humeſnil en 1218, eut trois fils :

1. ROGER, qui ſuit ;
2. ROBERT, Chevalier ;
3. Et GILLON.

III. ROGER DU FAY, Seigneur de Furneville & de Humeſnil, vivoit en 1253, & eut en don du Roi SAINT LOUIS, en 1259, la terre de Blancarville ou Blanquerville. Ses enfans furent :

1. RICHARD, qui ſuit ;
2. RAOUL, Chevalier, lequel vivoit en 1284 ;
3. & 4. ROGER & GUILLAUME.

IV. RICHARD DU FAY, Seigneur de Blancarville & de Fourmetot, vivoit en 1290, & eut pour ſucceſſeur :

V. RENAUD DU FAY, Seigneur de Saint-Thurien & du Fief-Normand, qui ſe maria, en 1367, à *Jeanne de Béſu*, ſœur de *Henri de Béſu*, Chevalier, & fille de *Robert de Béſu*, Seigneur de la Mare-Hermier, dont :

1. JEAN, Seigneur de Gauville, vivant en 1390, mort ſans enfans de *Perrette de Gaulferey*, ſon épouſe ;
2. ROBIN, qui ſuit ;
3. GUILLAUME, Curé de Saint-Melain, Protonotaire du Saint-Siège ;
4. Et MICHEL, Curé de Sainte-Opportune.

VI. ROBIN DU FAY, Seigneur de Saint-Thurien & du Fief-Normand, épouſa, le 30 Août 1418, *Perrette de Chambray*, veuve de *Robert Mahier*, Seigneur de Gros-Pommier, & fille de *Pierre de Chambray*, Seigneur de Blandey, dont entr'autres enfans :

VII. RICHARD DU FAY, IIe du nom, Seigneur de Saint-Thurien, lequel vivoit en 1448. Il s'allia à JEANNE DU FAY, ſa parente, fille de GUILLAUME DU FAY, Seigneur de St.-Ouen-des-Champs, & en eut :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. RICHARD, Chanoine & Official de Rouen ;
3. Et JEAN, Abbé de Corneville.

VIII. PIERRE DU FAY, Seigneur de la Houſſaye, de Tinetot & de Saint-Thurien, vivoit en 1496. Il eut pour femme *Jeanne de Bailleul*, dont :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. RICHARD, Chanoine de Notre-Dame de Rouen, & Curé de Courteville ;
3. ROBERT, auſſi Chanoine de Notre-Dame de Rouen, & Curé d'Anneville ;
4. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs *du Taillis*, rapportée ci-après ;
5. MARIE, femme, en 1559, de *François de Morſenq*, Seigneur de la Chevalerie ;
6. ANNE, femme de *Jean du Queſne*, Seigneur de la Crétonnière ;
7. N... mariée à *N... du Queſne*, Seigneur de Brottone ;
8. N... alliée à *N... du Queſne*, Seigneur de Cabeaumont ;
9. N... épouſe de *N... Poiſſon*, Seigneur de Bois-Barril ;
10. JEANNE, femme de *François de Malorti*, Seigneur de Villers, fils de *Jean de Malorti*, Seigneur dudit lieu ;
11. N... mariée à *Robert de la Mare*, Seigneur de Creſſeveuille ;
12. N... femme de *Nicolas de Bailleul*, Seigneur de Rumare ;
13. Et N... DU FAY, alliée à *N...* Seigneur d'*Eſcale*.

IX. PIERRE DU FAY, IIe du nom, Seigneur de Cariſis, de la Houſſaye & de Saint-Thurien, Vicomte de Pont-Audemer & du Pontorſon en 1550, épouſa, en 1554, *Françoiſe de Pardieu*, fille de *Chriſtophe*, Baron d'Eſcotignies & de Boutteville, & d'*Anne de Clère*, dont :

1. Georges, qui fuit;
2. Et N... femme de *N... de Saint-Pierre*, Seigneur de Saint-Julien, d'où font fortis les Seigneurs de *Saint-Julien*, près de Pont-l'Evêque.

X. Georges du Fay, Seigneur de la Méfangère, Vicomte de Pont-Audemer & du Pontorfon, Gouverneur de Quillebœuf, époufa, 1° fans enfans, *Jeanne de Longaulnay;* & 2° en 1597, *Marguerite d'Alègre*, fille de *Chriftophe*, Seigneur de Saint-Juft, & d'*Antoinette du Prat*, de laquelle vinrent:

1. Pierre, qui fuit;
2. André, Capitaine dans le Régiment de Navarre;
3. Guillaume, Chevalier de Malte, Commandeur de Chanu;
4. Anne, Seigneur de Saint-Léger, la Houffaye & Saint-Thurin, allié à *Marie Francini*, fille de *Thomas*, Seigneur de Grandmaifon, & de *Louife Porcher;*
5. N..., mort jeune;
6. Et N..., femme du Seigneur *de la Magdelaine.*

XI. Pierre du Fay, IIIe du nom, Seigneur de la Méfangère, Baron de Saint-André, &c., époufa, 1° en 1623, *Charlotte du Prat*, fille d'*Antoine du Prat*, Baron de Vitteaux, & de *Chrétienne de Seine*. Nous ignorons le nom de fa feconde femme, & les enfans qu'il en eut; mais de fa première fortirent deux garçons & trois filles: Marguerite, femme de *Gabriel d'Efparbez*, Seigneur de Luffan; & la feconde, Religieufe à l'Abbaye de Fontaine-Guéret. La deftinée de la troifième nous eft inconnue.

BRANCHE
des Seigneurs du Taillis.

IX. Jean du Fay, Seigneur de la Lande, du Taillis & du Bourg-Achard, quatrième fils de Pierre, Ier du nom, & de *Jeanne de Bailleul*, fut Confeiller au Parlement de Rouen en 1551, & époufa, en 1552, *Anne du Moncel*, fille de *Jean du Moncel*, Seigneur de la Bruyère, & de *Jeanne du Four*. Ses enfans furent:

1. Jean, qui fuit;
2. Marie, alliée, 1° en 1575, à *Robert de Croifmare*, Seigneur de Cailleville; & 2° en 1588, à *André de Fautereau*, Seigneur de Crétot, fils de *François*, Baron de Mainières;
3. Et Anne, femme, en 1579, de *Robert des Champs*, Seigneur de Terly.

X. Jean du Fay, IIe du nom, Seigneur du Taillis, Heugueville, Sainte-Marguerite & du Mefnil-Paviot, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1596, Bailli & Capitaine de Rouen en 1607, Chevalier du St.-Efprit en 1610, & mort en 1615, avoit époufé, 1° en 1582, *Madeleine Jubert*, fille de *Claude Jubert*, Seigneur de Vesly, Confeiller au Parlement de Rouen, & d'*Anne Remond;* & 2° fans enfans *Caffandre de Montléard*. Du premier lit vinrent:

1. Jacques, qui fuit;
2. André, Seigneur du Bois-Jourdain, mort fans lignée;
3. Jean, Seigneur de Vesly, mort auffi fans hoirs;
4. Claude, Seigneur de Vergetot, mort auffi fans poftérité;
5. Gaspard, Seigneur de Saint-Jouin, Maître des Requêtes le 25 Janvier 1622, puis Confeiller d'Etat, mort en 1665. Il avoit époufé *Madeleine Parent*, fille de *Paul Parent*, Seigneur de Villemenon, Tréforier de la Marine, & de *Marie Canaye de Frefne*, de laquelle il n'eut point d'enfans;
6. Osias, Seigneur de Heugueville, marié, en 1623, à *Sufanne le Comte*, fille de *Louis le Comte*, Seigneur de Brucourt, & de *Catherine Fercy*, Dame du Réfen, dont:
   1. Louis, Seigneur de Virville, Marquis de la Haye-du-Puy, Confeiller au Parlement de Normandie, qui époufa *Anne-Charlotte de Magneville*, héritière de la Baronnie de la Haye-du-Puy, fille de *Gabriel*, Seigneur de Magneville & de Géfou, & de *Françoife de Franquetot*, dont il eut deux fils & une fille;
   2. Gaspard, appelé l'Abbé de Heugueville, mort en 1663;
   3. N..., qui fut Chevalier de Malte;
   4. N..., qui époufa *N... Aubert*, Seigneur de Tremouille, Confeiller au Parlement de Rouen;
   5. N... du Fay, mariée à *François de Bouillonné;*
   6. N... de Fay, alliée à *N... du May*, Seigneur d'Aplemont;
   7. Et N... du Fay, qui époufa, N... du Fay, morte fans alliance.
7. Georges, Seigneur de la Haye, Confeiller au Parlement de Rouen, Prieur de Saint-Etienne, mort en 1651;
8. Elisabeth, femme, en 1603, de *Jean de Neufville*, Seigneur de Saint-Remy;
9. Madeleine, Religieufe;
10. Et Anne, morte fille.

XI. Jacques du Fay, Seigneur du Taillis, Comte de Maulévrier, Bailli & Capitaine de Rouen, Chevalier de Saint-Michel en 1621, Enſeigne de la Compagnie de 200 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, ſous la charge du Connétable *de Luynes*, acheta le Comté de Maulévrier, de *Charles-Robert de la Marck*, & mourut en Septembre 1622. Il avoit épouſé, en 1607, *Judith Aux-Epaules*, Dame de Lieuvray, fille de *Henri-Robert-Aux-Epaules*, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont, & d'*Antoinette de Bours*, dont:

1. Jean, qui ſuit;
2. Gilles, Seigneur de Vergetot, marié à *Madeleine de Fouilleuſe*, fille de *Philippe*, Seigneur de Flavacourt, & de *Catherine Maignart*, ſœur puînée de *Catherine de Fouilleuſe*, Comteſſe de Maulévrier, dont il ſera parlé ci-après. Il mourut au retour de la guerre de Hongrie en 1666, & laiſſa des enfans dont on ignore la poſtérité;
3. Jean-François, Seigneur de Vesly;
4. Robert, Seigneur de Lieurey, qui fut marié;
5. Marie, Religieuſe Hoſpitalière;
6. & 7. Susanne & Marie-Claude-Susanne, Religieuſes de la Viſitation;
8. Anne, femme de *Philippe de Coquigny*, Seigneur de Cauville;
9. Madeleine, première femme de *Charles de Bouillonné*, Seigneur de la Boutonnière, fils de *Jacques de Bouillonné*, Seigneur du même lieu, & de *Marie le Cointe*.

XII. Jean du Fay, IIIe du nom, Comte de Maulévrier, Seigneur du Taillis, Bailli & Capitaine de Rouen, Maréchal-de-Camp, épouſa, 1° le 11 Avril 1639, *Catherine de Fouilleuſe*, fille de *Philippe de Fouilleuſe*, Seigneur de Flavacourt, Bailli de Giſors, & de *Catherine Maignart*, & ſœur de *Madeleine de Fouilleuſe*, mariée à Gilles du Fay, mentionné ci-deſſus; & 2° *Marguerite de Chaumont*, fille de *Jean de Chaumont*, Seigneur de Bois-Grenier, & de *Marie de Bailleul*. Il eut du premier lit:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Georges, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

Et du ſecond lit:

3. Gaspard-Nicolas;
4. Jean-Baptiste;
5. Et Marguerite, Co-Adjutrice de l'Abbaye d'Arciſſe.

XIII. Jacques du Fay, IIe du nom, Seigneur du Bourg-Achard, Bailli de Rouen, en faveur duquel la Seigneurie de *Maulévrier* fut érigée en *Comté* par Lettres du mois de Juillet 1671, & enregiſtrées le 19 Août 1672, épouſa, le 24 Mai 1679, *Madeleine de Montholon*, dont il a eu:

XIV. Jacques-Georges du Fay, Comte de Maulévrier, marié, le 3 Décembre 1709, avec *Claude Rochon*, de laquelle eſt iſſu:

XV. Jacques du Fay, IIIe du nom, né le 1er Décembre 1711, reçu Page de la Reine en 1725. On ignore s'il eſt marié & ſa poſtérité.

XIII. Georges du Fay, Ecuyer, Seigneur du Bourg-Achard & du Taillis, ſecond fils de Jean, IIIe du nom, Comte de Maulévrier, & de *Catherine de Fouilleuſe*, ſa première femme, fut maintenu dans ſa nobleſſe le 2 Mars 1668. Il épouſa, le 25 Août 1671, *Marthe d'Auxy-de-Monceaux*, veuve alors d'*Anne Jubert*, Seigneur de Brécourt. De ce mariage vint:

XIV. François du Fay, Ecuyer, Seigneur du Taillis, du Trait & de Sainte-Marguerite, qui ſe maria, le 10 Mai 1710, avec *Anne-Marguerite Lucas*, dont:

1. Nicolas-Louis-Emmanuel, né le 28 Avril 1717, reçu Page de la Chambre du Roi le 1er Janvier 1735;
2. & 3. Et deux filles. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, Reg. I, pag. 229 & ſuiv.).

BRANCHE
des Seigneurs de Saint-Ouen-*des-Champs.*

Nous trouvons dans un manuſcrit ſorti du Cabinet de feu Piganiol de la Force, cette branche ſans pouvoir ſavoir ſa ſéparation d'avec les autres. Elle remonte à

Guillaume du Fay, Seigneur du fief du Fay, ſitué à Saint-Ouen-des-Champs. Il fut Vicomte du Pont-de-l'Arche, & épouſa *Jeanne de Récuſſon*, Dame de la Londe en Roumois en 1410. Il en eut:

Guillaume du Fay, IIe du nom, Vicomte de Pont-Audemer, qui vivoit en 1450. Il laiſſa de ſa femme:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Nicolas, Chevalier, mort ſans hoirs;
3. Guillaume, Seigneur de Fourmetot, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné;
4. Et Jeanne, Dame du Taillis.

Pierre du Fay, Seigneur de Saint-Ouen-

des-Champs, époufa, en 1516, *Catherine d'Elbeuf*, de laquelle fortit:

ALEXANDRE DU FAY, Seigneur de Saint-Ouen-des-Champs, vivant en 1543, marié à *Avoye Martin*, dont:

GUILLAUME DU FAY, IVe du nom, Seigneur de Saint-Ouen-des-Champs, qui époufa, en 1588, *Marguerite Hardouin*, & en eut:

ALEXANDRE DU FAY, IIe du nom, Seigneur de Saint-Ouen-des-Champs, marié, 1° en 1614, à *Françoife de la Bourque*; 2° en 1628, à *Madeleine de Marfent*; & 3° en 1630, à *Anne le Terrier*. De fes trois femmes il eut:

1. GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur de Saint-Ouen-des-Champs, qui vivoit en 1665;
2. HERCULE;
3. Et LOUIS.

GUILLAUME DU FAY, IIIe du nom, Seigneur de Fourmetot, troifième fils de GUILLAUME, IIe du nom, fut Vicomte de Pont-Audemer, & eut pour enfans de fa femme, dont on ignore le nom:

1. & 2. JEAN & GUILLAUME;
3. NICOLAS, qui fuit;
4. Et JEAN-CLAUDE.

NICOLAS DU FAY, Seigneur de Fourmetot & de la Cour, époufa *Jeanne de Petrevin*, dont:

NICOL OU NICOLAS DU FAY, Seigneur de la Cour & de Fourmetot, qui fit fes preuves de Nobleffe devant les Commiffaires, nommés par Sa Majefté en 1760.

De la même Maifon étoient:

RAOUL & ROGER DU FAY, frères, qui vivoient en 1284;

GUILLAUME & JOUEN DU FAY, qui vivoient en 1286;

JEAN DU FAY, Seigneur de la Carveille, vivant en 1463;

ROBERT DU FAY, Seigneur de la Frefnaye, vivant en 1465;

Et JEANNE DU FAY, femme de *Jacques Mauduit*, Ecuyer, fils de *Guillaume Mauduit*.

Les armes: *de gueules, à la croix d'argent cantonnée de 4 molettes d'éperon de même*. Devife: *Faites bien & laiffez dire*.

FAY (DU), en Normandie: *d'argent, au croiffant de gueules, en cœur, à une orle de 8 merlettes de même*.

FAY D'ATHIES (DU), en Picardie. ANDRÉ DU FAY D'ATHIES, Marquis de Cilly & de la Neufville, époufa *Claudine d'Ambly*, fille de *François*, IIe du nom, Marquis d'Ambly, & de *Jeanne d'Epinoy-de-Colle*, dont:

1. CLAUDE, qui fuit;
2. JEAN-GABRIEL, Comte de Cilly, qui étoit Lieutenant-Colonel du Colonel-Général Dragons, quand il eut commiffion de Colonel, en Octobre 1718. Il fut fait Brigadier des Armées du Roi le 20 Octobre 1734, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, avec penfion de 3000 livres, le 5 Juin 1738, à la mort de fon frère aîné, & Maréchal-de-Camp le 1er Janvier 1740. Il mourut le 28 Mai 1754, ayant perdu le 5 Avril précédent *Claudine de Boharn*, fon époufe, laquelle étoit âgée de 74 ans, & lui de 82 ans;
3. N... DU FAY D'ATHIES, dit l'Abbé de Cilly;
4. Et ANNE-CATHERINE, mariée, par contrat du 4 Avril 1673, à *Claude*, Marquis *de Flavigny*.

CLAUDE DU FAY D'ATHIES, Marquis de Cilly, fils aîné d'ANDRÉ, & de *Claudine d'Ambly*, d'abord Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, enfuite Meftre-de-Camp d'un Régiment de Dragons, qui fut réformé en 1697, après la paix de Ryfwyk, fait Brigadier de Dragons le 29 Janvier 1702, Chevalier de Saint-Louis le 20 Janvier 1703, fervit la même année au fiège de Brifach; fe trouva, le 13 Août 1704, à la bataille d'Hochftett, fut fait Maréchal-de-Camp le 26 Octobre fuivant; paffa en Efpagne où il fe fignala le 5 Avril 1707, à la bataille d'Almanza, d'où ayant apporté la nouvelle à Verfailles le 5 Mai, le Roi le nomma Lieutenant-Général de fes Armées, le 17 du même mois, & lui donna au mois de Septembre fuivant la charge de Lieutenant-Général de la Haute & Baffe-Marche; au mois de Mars 1709, il fervit dans l'armée du Dauphiné, ce qu'il continua jufqu'à la paix d'Utrecht, en 1714; au fiège de Barcelone il eut le commandement de l'attaque de la gauche, à l'affaut général qui fut donné le 11 Septembre au corps de la place; en 1719, il fut employé dans la guerre contre l'Efpagne; fe trouva aux fièges de Fontarabie & de la ville & du Château de Saint-Sébaftien, après s'être rendu maître auparavant de quelques Forts & Châteaux pour faciliter ces fièges. Après la prife de ces deux places, le Gouvernement de la première lui fut donné avec 14000 livres d'appointemens, & le Maréchal de Berwick

le laissa sur la frontière de Guipuscoa, avec un corps de 17 bataillons & de 21 escadrons sous ses ordres, pendant que ce Maréchal marchoit du côté du Roussillon pour aller faire le siège d'Urgel; la Grand'Croix de Saint-Louis lui fut donnée le 1er Novembre 1720, avec le Gouvernement de Charlemont & de Givet en Flandre, au mois de Février 1728; enfin il fut nommé au mois d'Avril 1734, pour faire la campagne en Allemagne, mais une chute de cheval qu'il fit & dont il fut blessé à la tête le mit hors d'état de servir, & il mourut à Paris le 4 Juin 1738, âgé de 80 ans. Il étoit veuf de *Marie-Jeanne-Elisabeth Bezard*, qui mourut le 6 Décembre 1696, & ne lui laissa qu'une fille, morte après elle. C'est ce que nous savons sur cette famille, de laquelle nous n'avons point reçu de Mémoire. Il est parlé de ce CLAUDE DU FAY D'ATHIES, dans le *Mercure* de Juin 1738, p. 1226.

Les armes: *d'argent, semé de fleurs-de-lis de sable.*

FAY DU BOIS-HUBERT (DU): *d'or, au chef de gueules, chargé d'un pal de 3 pièces de vair.*

FAY DE LA SAUVAGÈRE. C'est une famille noble de Basse-Normandie, Election de Falaise, qui fut maintenue dans sa noblesse le 12 Août 1666. La Roque en parle dans son *Traité de la Noblesse*, p. 68.

Les armes: *d'argent, à l'aigle éployée de sable, à 3 têtes de gueules; au chef d'azur, chargé de 2 besans d'or.*

FAYDIT ou FEYDIT DE TERSSAC, famille originaire du Bas-Limousin, dont nous allons donner ici la Généalogie, dressée sur les Titres originaux communiqués, & que nous avons vérifiés le 10 Juillet 1775. Cette Maison remonte à

I. PHAIDITZ DE TURENNE (dont le nom propre a passé à sa postérité), qui fut présent avec PIERRE, son fils, à un acte de foi & hommage fait, le 7 des Calendes de Février 1163, par Raymond, Vicomte de Gimel, à Raymond, Vicomte de Turenne, pour son Château de Gimel. Il étoit alors avancé en âge, puisque son fils PIERRE (*Petrus* FAYDITZ ou *Fayditi*) fut présent à une donation, faite, l'an 1143, par Bozon, Vicomte de Turenne, à l'Abbaye d'Obazine, du Mas-de-Tarsac, & aux obsèques dudit Bozon de Turenne, faites à l'Abbaye de Tulle, la même année: les deux Chartes rapportées tout au long par Baluze, *Historia Tullensis*, pag. 141, édit. de Paris.

Nota. *On ne trouve* PIERRE DE TURENNE, *ni dans* Baluze, *ni dans* Justel, *qui ont fait l'histoire de cette Maison, ni dans le Dépôt de Turenne, à la Chambre des Comptes de Paris; ce qui confirme que* PIERRE, *fils de* FAYDITS DE TURENNE, *a pris le nom de* PIERRE FAYDITS, *qu'on retrouve dans presque tous les actes des Vicomtes de* Turenne *de son tems, & seulement depuis* 1143 *jusqu'à* 1197.

II. P. (ou PIERRE I.) FAYDITS, mentionné dans les actes ci-dessus de 1143 & 1163, fut encore présent à la reconnoissance faite, l'an 1190, par *Raymond*, Vicomte de *Turenne*, à la veille de son voyage d'outre-mer, de ce qu'il tenoit en fief de l'Abbaye de Beaulieu; & à la promesse que fit, par acte de l'an 1197, le même Raymond, Vicomte de Turenne, de remplir les engagemens qu'il avoit contractés avec l'Abbaye de Beaulieu, avant son départ pour Jérusalem. Il assista, vers le même tems, au mariage entre Raymond, Vicomte de Turenne, & la fille de Guy, Comte d'Auvergne, & fut garant, par serment, dudit contrat de mariage, ainsi que B. de Castelnau, & autres qui ont signé la Charte rapportée au long par Baluze & Justel, *Histoire de la Maison d'Auvergne*. On peut conjecturer de ce qu'il ne se trouve dans aucun acte après l'an 1200, qu'il est mort bientôt après.

III. A. ou ADEMAR FAYDITS, Ier du nom (probablement fils du précédent), fut présent à un accord de l'an 1219, entre Raymond, Vicomte de Turenne, & Malfrède de Castelnau, sur l'hommage dudit Castelnau, par Charte de l'an 1219. Il est désigné, dans une Charte du 11 des Calendes d'Avril 1250, d'Aimeric, Evêque de Limoges, portant que HUGUES FAYDIT, Chevalier, a reconnu tenir en fief, du Prieur & de l'Eglise de Brives, le Mas-de-Podeyras, situé à Nazareth, duquel Mas il a moitié, l'autre appartenant à l'Eglise de Nazareth, par donation des progéniteurs dudit Chevalier. Il paroît que ledit ADEMAR FAYDIT eut trois enfans:

1. HUGUES FAYDIT, Chevalier, qui donna la reconnoissance ci-dessus de l'an 1250. Il peut être l'auteur de la branche des FAYDIT-D'AIGREFEUILLE, & père de GÉRAUD FAYDIT-D'AIGREFEUILLE, 34e Abbé de Saint-Martial de Limoges vers 1280. Cette branche a eu

trois Cardinaux dans le XIVe siècle, dont un seul a porté le nom de FAYDIT. Elle n'est connue que sous celui d'*Aigrefeuille;* mais on voit dans les Chartes du Monastère de Saint-Léonard-le-Noblat, où cette famille avoit sa sépulture, qu'elle étoit FAYDIT d'origine, dont elle n'a quitté le nom qu'à la fin du XIVe siècle (*Antiquit. Bénédict. du Diocèse de Limoges*, par Dom Etiennot, part. II, chap. 5);

2. JEAN FAYDIT, Moine, Recteur de l'Eglise de Nazareth, mentionné dans la Charte ci-dessus, du 11 des Calendes d'Avril 1250, d'Aimeric, Evêque de Limoges, concernant HUGUES FAYDIT, Chevalier, son frère;
3. Et RAYMOND, qui suit.

BRANCHE
des FAYDIT DE TERSSAC.

IV. RAYMOND FAYDIT, Chevalier, acheta de Dame Guilhelmine, veuve de Pierre Rochabon, & de ses fils Guillaume & Hugues, tant pour lui que pour ses héritiers, le Mas-de-Geneiras, en la ville de Gimnhac, dont il fut investi, par Lettres de l'an 1255, de Raymond, Vicomte de Turenne. Il épousa Dame *Bertrande*, rappelée comme morte dans un acte, scellé le mardi après Pâques 1282, portant que Guillaume de Lissac, Chevalier, & Dame Guilhelmine, sa femme, ont vendu à Messire HÉLIE FAYDIT, Chevalier, qui suit, une rente qu'ils avoient au Mas-del-Montat, laquelle rente avoit été promise en dot auxdits Guillaume de Lissac & sa femme, par RAYMOND FAYDIT, Chevalier, & Dame *Bertrande*, père & mère dudit HÉLIE.

V. HÉLIE FAYDIT, Chevalier, premier possesseur connu du fief de Terssac en Quercy, acquit, le 7 des Calendes de Mars 1275, d'Etienne Vigier, la terre ou combe dite *Densnoquet*, en la Paroisse de Franhac; cet acte est scellé du sceau de Raymond, Vicomte de Turenne, où l'acquéreur est qualifié Chevalier. Il eut pour enfans:

ADEMAR, qui suit;

Et HELITE FAYDIT, à laquelle son père donna une portion du fief de Terssac, femme de *Jean de Reveillon*, Jurisconsulte, comme il paroit par un hommage rendu le lundi après l'Epiphanie de 1234, par ledit *de Reveillon*, à Bernard, Comte de Comminges, & Vicomte de Turenne, pour le fait de Terssac, dans lequel acte HÉLIE FAYDIT, son père, est rappelé comme mort. La postérité de ladite HÉLITE FAYDIT a possédé cette portion du fief de Terssac jusqu'en 1460, qu'elle fut réunie sur la tête de JEAN FAYDIT, IIe du nom, dont il sera parlé ci-après.

VI. ADEMAR FAYDIT, IIe du nom, Chevalier, n'étoit que Damoiseau lorsqu'il fit une acquisition, le 11 des Calendes de Février 1286, d'Aimery Vigier, habitant de Gimnhac, par acte scellé du sceau de Raymond, Vicomte de Turenne, Damoiseau; & est qualifié *Chevalier* dans un hommage, où il fut présent, rendu en 1307, par Bernard, Comte de Comminges & Vicomte de Turenne, à l'Abbé de Tulle. Cet hommage est rapporté par Baluze, *Hist. de Tulle*, pag. 605, édit. de Paris. Il est rappelé comme mort dans un acte du 13 Mars 1339, & eut pour enfans:

PIERRE, qui suit;

Et BERTRANDE, mariée à *N... de Sarrazac*, mère de *Bernard de Sarrazac*, dont le petit-fils, *Raymond*, mourant sans postérité, donna tous ses biens à JEAN IIe, arrière-petit-fils de PIERRE FAYDIT, dont nous allons parler.

VII. PIERRE FAYDIT-DE-TERSSAC, IIe du nom, Damoiseau, qualifié *Noble & puissant homme* (le premier qui a porté invariablement le nom de TERSSAC), est mentionné dans un acte du 13 Mars 1339, par lequel Pierre & Bernard Aubreuc, frères, du lieu de Gimnhac, reconnurent lui devoir les rentes qu'il avoit acquises de *Bernard de Sarrazac*, Damoiseau, son neveu, du consentement de ladite Dame BERTRANDE FAYDIT, sa mère. Il est encore mentionné dans des Lettres d'avant la Saint-Mathieu de 1325, de Bernard, Comte de Comminges & Vicomte de Turenne, portant que Messire Bernard Navarre, Chevalier, reconnoît devoir à PIERRE FAYDIT, Damoiseau de Terssac, & à ses héritiers, deux setiers d'avoine de rente, mesure de Martel, que ledit Chevalier, son père, & autres prédécesseurs avoient reconnu devoir au père & autres prédécesseurs du même PIERRE FAYDIT, depuis longues années, pour raison du Mas-de-la-Raimondi. Il épousa *N... de Saint-Ceré* (en latin *de Sancto Sereno*), comme il appert par l'hommage qu'il rendit, le mardi jour de la Toussaint de 1334, au Vicomte de Turenne, de ce qu'il possédoit au Château & Châtellenie de Saint-Ceré, à cause de la dot de sa femme; fit hommage, le Samedi après l'Epiphanie de 1334, audit Vicomte, pour le fief de Terssac,

qu'il déclara tenir en emphytéofe franche & libre, comme l'ont tenu fes prédéceffeurs. Cet hommage fut rendu cinq jours après que *Jean de Réveillon* eut rendu le fien pour la portion du même fief de Terffac, qu'HÉLITE FAYDIT, fa femme, avoit reçu en dot de fon père. Ledit PIERRE II eut de fon mariage:

VIII. JEAN FAYDIT-DE-TERSSAC, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Terffac, qui donna fon dénombrement au Vicomte de Turenne, le 17 Février 1366, de tout ce qu'il poffédoit en ladite Vicomté. Il fut préfent à l'accord & tranfaction de l'an 1361, paffée entre Guillaume Roger de Beaufort, Vicomte de Turenne, & Jobert de Malamort, & les Confuls de la Ville de Brives; & étoit mort en 1417. Il avoit époufé, par contrat du 2 Juillet 1368, noble *Sibylle de Chanac*, fille de feu Meffire *Pons de Chanac*, à laquelle Jean de Rochas, fon tuteur, affigna une dot de 1000 florins d'or. De ce mariage vinrent:

1. ADEMAR, qui fuit;
2. ARNAUD, mentionné, avec fon père, dans une inftance du 28 Avril 1417, que fit aux Affifes de Collonges ADEMAR FAYDIT, fon frère aîné, contre noble *Ademar de Chanac*, héritier du fufdit *Pons de Chanac*, à l'effet d'être payé de la dot de fa mère;
3. JEANNE, mariée, par contrat du 14 Mars 1411, à noble homme *Guy de Ferrières*, auquel JEAN, fon père, affifta.

IX. ADEMAR FAYDIT-DE-TERSSAC, IIIe du nom, Damoifeau, Seigneur de Terffac, rappelé dans l'inftance de 1417, époufa, affifté de fon père, par contrat du 10 Janvier 1397, *Blanche de la Raimondi*, laquelle, étant veuve, fut nommée Adminiftratrice légitime de fon fils, fuivant un acte paffé aux Affifes de Turenne, du 3 Novembre 1418, entre elle, & Maître *Etienne de Manhac*. Il eut pour enfant:

X. JEAN FAYDIT-DE-TERSSAC, IIe du nom, Damoifeau, Seigneur direct & foncier de Terffac, qui eut pour tuteur Jean Reynaud de Brives, par acte paffé aux Affifes de Turenne, le 3 Novembre 1418; mais celui-ci ayant demandé la décharge de tutelle, on lui fubrogea, par avis de parens, le Prieur de la Minerve, oncle dudit DE TERSSAC, comme il confte par un acte paffé auxdites Affifes vers 1420. JEAN FAYDIT-DE-TERSSAC comparut pardevant les Commiffaires nommés, en 1460, par le Vicomte & la Vicomteffe de Turenne, & expofa, entr'autres chofes, qu'il étoit Seigneur direct, foncier & utile du repaire, lieu & Bourg de Sarrazac, comme ayant été inftitué héritier univerfel de noble *Raymond de Sarrazac*. Il fit une tranfaction, le 17 Décembre, même année 1460, avec magnifique & puiffant Seigneur Agne de la Tour, Chevalier, Vicomte de Turenne, & Dame *Anne de Beaufort*, fa femme, par laquelle il fut convenu que la forteresse, lieu, bourg & dépendances de Sarrazac, demeureroient audit noble JEAN FAYDIT, quittes & francs des redevances exigées, ainfi que le fief de Terffac & fes dépendances, à la charge qu'il les tiendroit de la Vicomté de Turenne, & en feroit hommage-lige, & ferment de fidélité. Il rendit foi & hommage le même jour audit Seigneur Vicomte, pour les biens qu'il poffédoit en la Paroiffe de Creffenfac, provenant de fa première femme, ainfi que pour les terres & dépendances de Terffac & de Sarrazac. Il fit fon teftament le 22 Mai 1497, par lequel il élut fa fépulture au tombeau de fes ancêtres, dans l'Eglife de Creffenfac, fit des legs à tous fes enfans, & inftitua pour fes héritiers LOUIS, fon fils aîné du premier lit, & PIERRE, fon fils aîné du fecond lit. Il avoit époufé 1° *Blanche de Cofnac*, fille de noble *Hélie de Cofnac*, laquelle fit fon teftament le 17 Mai 1462, choifit fa fépulture en l'Eglife de Creffenfac, dans la Chapelle de Sainte-Catherine, au tombeau des prédéceffeurs de fon mari, & inftitua pour fes héritiers, par portions égales, fes quatre fils; & 2° par contrat du 24 Novembre 1463, noble *Irlande*, dite *Laudonne Fochier*, fille de noble & puiffant Seigneur *Jean Fochier*, Chevalier, Seigneur de Cornillon, de Limoges, Sainte-Fortunade, & la Garde, au Diocèfe de Tulle; ce contrat fut ratifié le 29 Juillet 1464, par ledit *Jean Fochier* & *Irlande*, fa fille. Il eut du premier lit:

1. LOUIS, qui fuit;
2. FRANÇOIS, Religieux, de Marmoutier;
3. PANTALÉON, Religieux, Prieur de Rochechouart;
4. JEAN, Religieux en l'Abbaye de Saint-Serge d'Angers;
5. ANTOINETTE, Religieufe.

Et du fecond lit il eut:

6. PIERRE, nommé par fes père & mère, par acte du mois de Juillet 1475, héritier des biens de Sarrazac, fuivant la difpofition de leur contrat de mariage;

7. Guillaume ;
8. Antoine, Prêtre ;
9. Bernardine, mariée à noble *N... de Sahuguet ;*
10. Catherine, femme de noble *François de Campagnac ;*
11. Louise, mariée à noble *Martial de Limoges ;*
12. 13. & 14. Isabelle, Anne & Blanche, Religieuſes.

XI. Louis Faydit-de-Terssac, Seigneur de Terſſac, fut inſtitué, par ſon père, héritier de la moitié de ſes biens avec la tour & maiſon de Terſſac du côté de l'Orient. Par ſon teſtament du 18 Avril 1518, il choiſit ſa ſépulture auprès de ſes ancêtres en l'Egliſe de Creſſenſac, donna l'uſufruit de ſes biens à ſa femme, fit des legs à ſes enfans, inſtitua pour héritier univerſel noble Guy Faydit, ſon fils aîné, auquel il enjoignit d'entretenir ſes frères au Collège, & de pourvoir à leur éducation ; ſubſtitua, au défaut dudit Guy, tous ſes biens à noble Jean, dit l'*Ancien,* & ſucceſſivement à Hélie & à Jean, dit *le Jeune,* au cas qu'ils ne ſoient pas dans les Ordres ſacrés. Il étoit mort en 1538. Il épouſa, aſſiſté de ſon père, par contrat du 10 Avril 1485, noble *Françoiſe Fochier*, fille de noble & puiſſant Seigneur *Antoine Fochier*, Chevalier, Seigneur de Sainte-Fortunade, &c., & eut pour enfans :

1. Guy, qui ſuit;
2. Jean, dit l'*Ancien*, lequel plaida pour ſon droit de légitime, & obtint une Sentence du Juge ordinaire de Turenne, contre noble Guy Faydit, Seigneur de Terſſac, ſon frère aîné, de laquelle celui-ci appela ; & par autre Sentence du 18 Mai 1535, il fut dit qu'il avoit été mal jugé par le Juge de Turenne. Il y eut inſtance entr'eux le 6 Novembre 1537, au ſujet de la valeur des biens de feu Louis Faydit, leur père : l'affaire fut portée & jugée au Parlement de Bordeaux, comme il appert par la quittance que ledit noble Jean Faydit-de-Terssac donna le 25 Décembre 1544 à Guy, ſon frère;
3. Hélie, légataire par le teſtament de ſon père ;
4. Jean, dit *le Jeune*, auteur de la branche des Seigneurs de *Terſſac*, établie en Conſerans, rapportée ci-après ;
5. Et Jeanne, Religieuſe, auſſi léguée par ſon père.

XII. Guy Faydit-de-Terssac, qualifié *Noble* & *Ecuyer*, Seigneur de Terſſac, teſta le 14 Février 1558. Il avoit épouſé 1° *Jeanne de Coſnac ;* & 2° *Marguerite de Maynard*, & eut pour fils aîné :

XIII. Noble François Faydit-de-Terssac, Seigneur de Terſſac, inſtitué héritier par le teſtament de ſon père, qui eut de ſon mariage :

XIV. Dominique Faydit-de-Terssac, Seigneur de Terſſac, qui eut pour enfans :

1. Jean-Louis, qui ſuit;
2. Et Madeleine de Faydit, mariée à noble *François de Caſtres.*

XV. Jean-Louis Faydit-de-Terssac, Seigneur de Terſſac, Gentilhomme ordinaire du Roi, fut le dernier de cette branche aînée. Il fit ſon teſtament le 20 Octobre 1667, par lequel il inſtitua pour ſon héritière Madeleine de Faydit, ſa ſœur, veuve de noble *François de Caſtres ;* appela à ſa ſucceſſion *N... de Caſtres*, ſon fils, à la charge de faire ſa réſidence au lieu de Terſſac, & de porter, lui & ſes deſcendans, les nom & armes dudit teſtateur ; & ſubſtitua, à ſon défaut, tous ſes biens à Jean de Terssac, ſon couſin, qui ſe trouvoit à la tête de la branche de Faydit-Terssac, établie en Conſerans, ou à ſes fils, à la charge de réſider au lieu de Terſſac.

BRANCHE des Seigneurs de Terssac, *établie en Conſerans.*

XII. Jean Faydit-de-Terssac, IIIe du nom, dit *le Jeune*, fils de Louis Faydit-de-Terssac, & de noble *Françoiſe Fochier*, eſt mentionné avec Jean l'*Ancien,* & ſes autres frères, dans le teſtament de leur père, du 18 Avril 1518. Il portoit ſpécialement le nom de Terssac, pour être diſtingué de Jean, dit l'*Ancien*, & fut auſſi en procès pour ſon droit de légitime, contre noble Guy Faydit, ſon aîné : pour terminer leur différend, on tint une Aſſemblée à Brives, par ordre du Gouverneur de Limouſin, & les arbitres décidèrent, par leur Sentence du 23 Février 1548, ce que Guy Faydit, Ecuyer, Seigneur de Terſſac, donneroit à Jean, dit *de Terſſac,* ſon frère; mais ce dernier refuſa d'approuver cette Sentence arbitrale par acte du 24 Juin 1549, diſant qu'il n'étoit point Prêtre, pour s'en tenir à une penſion, & qu'il exigeoit ſon droit de nature. Il fut s'établir à Saint-Girons en Conſerans, Sénéchauſſée de Toulouſe. Par ſon teſtament du 3 Avril 1592, il choiſit ſa ſépulture en l'Egliſe de Saint-Girons, devant l'Au-

tel Notre-Dame auprès de sa première femme; fit des legs à sa seconde femme; & nomme pour ses héritiers, à portions égales, ses deux fils. Il avoit épousé, 1° par contrat du 14 Juillet 1549, *Mariette de l'Anglade*, fille de *Michel de l'Anglade*, qui, outre la dot, promit de nourrir les futurs pendant un an; & 2° *Marthe de Méritens*, fille de noble *Arnaud de Méritens*, Seigneur de Villeneuve. Il eut du premier lit:

1. François, qui suit.

Et du second lit:

2. Pierre de Terssac, auquel son père donna, par son testament, la métairie de Commanies. Il mourut jeune & sans postérité: son frère recueillit sa succession.

Nota. *Ledit* Jean Faydit-de-Terssac, *établi en Conserans, porta le nom de* Terssac, *qui marquoit mieux le lieu de son origine, que le nom de* Faydit, *dont il y avoit plusieurs familles en Limousin, en Auvergne, & dans l'Albigeois: son fils & son petit-fils ne portèrent aussi que celui de Terssac; mais ce dernier, dans la recherche de la Noblesse qui se fit en* 1666, *par ordre du Roi, craignant que la suppression du nom de* Faydit *ne fit difficulté dans ses preuves, eut recours à* Jean-Louis Faydit, *Seigneur de Terssac en Quercy, son cousin, chef de la branche aînée, lequel, à la réquisition du Procureur dudit petit-fils, noble* Jean-Faydit-de-Terssac, *Sieur de Commanies, au pays de Conserans, comparut devant le Sénéchal du Quercy, dans la ville de Martel, le* 2 *Juillet* 1666, *& déclara, par serment, avoir trouvé dans sa maison plusieurs mémoires & papiers, desquels il résulte que ledit Sieur* de Commanies *est issu de ladite Maison de Terssac en Quercy, savoir de noble* Jean Faydit, *fils d'autre noble* Louis Faydit, *Seigneur dudit Terssac, le testament duquel* Louis *il fit extraire en présence du Sénéchal. La relation intime des deux branches, prouvée par Lettres originales, à commencer du* 1er *Janvier* 1665, *& qui paroît avoir été fort antérieure, jointe à la substitution de la branche aînée en faveur de la branche cadette, & l'attestation ci-dessus, ne laissent aucun doute sur la filiation des* Terssac, *établis en Conserans, malgré la suppression du nom de* Faydit. *D'ailleurs on voit par plusieurs actes au dépôt de Turenne, à la Chambre des Comptes de Paris, & par les montres militaires, que depuis deux siècles la branche aînée en Quercy n'étoit connue que sous le nom de* Terssac, *dont elle possédoit la terre, ne prenant celui de* Faydit *que dans les principaux actes.*

XIII. François de Terssac, qualifié *Noble & Ecuyer*, fils de noble Jean Faydit-de-Terssac, & de *Mariette de l'Anglade*, sa première femme, mentionné dans le testament de son père, du 3 Avril 1592, qui lui donna la métairie d'Augères, fit son testament le 11 Mars 1651, par lequel il légua tous ses enfans, & institua pour héritier universel, Jean, son fils aîné. Il épousa, par contrat du 14 Novembre 1589, *Renée de Casteras*, fille de noble *Jean de Casteras*, Seigneur de Saignan, & de *Germaine d'Espagne*; il est mentionné dans le testament du 21 Décembre 1605 de ladite *Germaine d'Espagne*; veuve de *Jean de Casteras*, laquelle fait des legs à Jean de Terssac, fils de François, & de Demoiselle *de Casteras*, sa fille, auquel Jean, son petit-fils & filleul, elle substitua ses biens au défaut de noble *Jean-Antoine de Casteras*, son héritier, lui donnant pour administrateur François de Terssac, son père, gendre de ladite testatrice. De son mariage avec *Renée de Casteras*, vinrent entr'autres enfans:

Jean, qui suit;

Et François de Terssac, Ecuyer, marié à *Beaumont de Lomagne*. Son père donna procuration, le 29 Février 1644, à Jean, son frère aîné, pour assister en son nom au contrat de mariage. Il fut auteur d'une branche éteinte à la quatrième génération, laquelle a porté le nom de Faydit-de-Terssac. Cette branche étoit appelée à la substitution portée dans le testament du 20 Octobre 1667, de Jean-Louis Faydit, Seigneur de Terssac en Quercy, chef de la branche aînée.

XIV. Jean Faydit-de-Terssac, IVe du nom, dit *de Commanies*, baptisé le 14 Avril 1594, filleul de noble *Lize de Casteras*, & de noble *Germaine d'Espagne*, qui le fit légataire par son testament du 21 Décembre 1605, comme on l'a dit plus haut, obtint des Lettres, le 29 Septembre 1639, de Henri de Bourbon, Prince de Condé, commandant les Armées de Guyenne & Languedoc, qui l'exempta de l'arrière-ban, & lui donna main-levée de toute saisie, comme servant le Roi sous la charge du Vicomte de Léran. Il est mentionné dans le testament du 20 Octobre

1667 de noble Jean-Louis Faydit, Seigneur de Terſſac en Quercy, qui appelle à la ſubſtitution de ſes biens ſon couſin, *M. de Terſſac, qui ſe trouveroit à la tête de la branche établie en Conſerans* (*lequel étoit alors ledit noble* Jean de Terssac, Sieur de Commanies), à la charge de faire ſa réſidence au lieu de Terſſac. Jean de Terssac, ayant prouvé qu'il étoit fils de noble François, petit-fils de noble Jean, & arrière-petit-fils de noble Louis, Seigneur de Terſſac en Quercy, fut maintenu dans ſa *nobleſſe* par jugement du 16 Janvier 1671, de M. de Bezons, Intendant de Languedoc, & mourut le 24 Juillet 1682. Il avoit épouſé, par contrat du 17 Mai 1620, *Catherine des Bordes*, fille de feu noble *Jean des Bordes*, Sieur de Camp, Capitaine, chef d'une Compagnie de gens de pied, & d'*Anne de Méritens*, dont ſortit :

XV. Géraud Faydit-de-Terssac, Seigneur de Monlong, baptiſé le 28 Octobre 1635, mentionné dans le teſtament du 11 Mai 1651, de noble François de Terssac, ſon aïeul; & dans celui du 20 Octobre 1667, de Jean-Louis Faydit, Seigneur de Terſſac en Quercy, ſon couſin, qui l'appelle à la ſubſtitution de ſes biens, fut maintenu le 16 Janvier 1671, dans ſa *nobleſſe* avec ſon père. Il fit ſon teſtament le 3 Juillet 1672, par lequel il inſtitua pour héritier univerſel Jean-Georges, ſon fils, qui ſuit, & d'*Hélène de la Paſſe*, à laquelle il donna pour conſeil noble Jean de Terssac, ſon père. Il mourut le 6 du même mois, & fut inhumé le lendemain en l'Egliſe de Monteſquieu. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Septembre 1667, *Hélène de la Paſſe*, fille de noble *Maximilien de la Paſſe*, & de *George du Pac*, dont il eut :

XVI. Jean-Georges Faydit-de-Terssac, qualifié *Noble*, Sieur de Commanies, baptiſé le 22 Mars 1668, Lieutenant au Régiment de Gaſcogne, par Brevet du 1er Janvier 1689, puis Capitaine par commiſſion du 4 Mars 1694, fut maintenu dans ſa *nobleſſe* par jugement, du 11 Février 1700, de l'Intendant de Montauban. Par ſon teſtament du 6 Mars 1742, il élut ſa ſépulture en l'Egliſe paroiſſiale de Monteſquieu, au tombeau de ſes ancêtres; fit des legs à ſes enfans, inſtitua pour héritier univerſel noble Jean-François, ſon fils, qui ſuit; & mourut le 27 Décembre 1748. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Février 1695, *Anne de Caſteras*, fille de noble *N... de Caſteras*, Seigneur de Saignan, & de *Marie de Salins*, dont il a eu entr'autres enfans :

XVII. Jean-François Faydit-de-Terssac, qualifié *noble Seigneur de Monteſquieu*, Contrazy, Baliar, baptiſé le 26 Septembre 1709, qui a épouſé, en préſence de ſes père & mère, par contrat du 21 Juin 1735, *Iſabeau de Souech-des-Baux*, fille unique de noble *Pierre-Paul de Souech-des-Baux*, & de feu Dame *Pétronille de Laignon*. Elle eſt morte en 1750, laiſſant de ſon mariage :

1. Pierre-Paul Faydit-de-Terssac, baptiſé le 21 Juillet 1736, Capitaine au Régiment de Beaujolois, par commiſſion du 20 Septembre 1761;
2. Jean-Georges, baptiſé le 5 Juillet 1737, dit *le Chevalier de Terſſac*, Capitaine au même Régiment, par commiſſion des même jour & an que deſſus ;
3. Jean-Joseph, baptiſé le 26 Août 1739, Prêtre, Curé de la Paroiſſe de Saint-Sulpice à Paris, du 20 Mars 1777;
4. Pierre, baptiſé le 21 Octobre 1740, Ingénieur ordinaire du Roi, avec commiſſion de Capitaine;
5. Philippe, baptiſé le 16 Décembre 1742, mort à Dunkerque en 1770, Lieutenant au Régiment de Beaujolois;
6. Jean-Pierre, baptiſé le 7 Juin 1745, Lieutenant au Régiment d'Auvergne ;
7. Paul-Auguste, baptiſé le 2 Décembre 1746, mort jeune ;
8. Et Vincent-Claude, baptiſé le 9 Mai 1749, Ingénieur ordinaire du Roi.

La maiſon de Faydit, ou Feydit-de-Terssac, porte pour armes : *burelé d'argent & de ſinople de* 10 *pièces, & chacune des pièces d'argent chargée d'une étoile de gueules*, qui eſt Faydit-de-Terssac; *au chef d'azur, parti par un trait de ſable à deux lions affrontés d'or, couronnés de même*, qui eſt de Sarrazac.

(Cette Généalogie eſt extraite d'un Mémoire fait en preuves, qui a été imprimé en 1775, d'après les titres originaux qui nous ont été communiqués.)

FAYE, famille originaire de Lyon, N... Faye eut pour enfans :

Barthélemy, qui ſuit ;
Et Charles, Abbé de Saint-Fuſcien, Conſeiller au Parlement de Paris, Chanoine & Archidiacre de Notre-Dame de Paris.

Barthélemy Faye, Préſident aux Enquêtes, laiſſa :

Jacques Faye, Seigneur d'Eſpeiſſes, Préſident au Parlement de Paris, qui fut l'un des plus illuſtres Magiſtrats du XVI ſiècle, né à Paris le 6 Janvier 1543, & mourut le 20 Septembre 1590. Il avoit épouſé *Françoiſe Chalvet*, héritière du Baron de Thrizac & de Cheyrouſe, dont il eut:

1. Charles, qui ſuit;
2. 3. & 4. Et trois filles.

Charles Faye, Seigneur d'Eſpeiſſes, Conſeiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes, Conſeiller d'Etat ordinaire, & Ambaſſadeur en Hollande, mourut le 5 Mai 1636. Il avoit épouſé *Marguerite de Fourcy*, ſœur de la Maréchale d'*Effiat*, dont il eut poſtérité.

Les armes: *d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois têtes de licornes d'or.*

FAYE, Bourg dans le Saumurois en Poitou, Diocèſe d'Angers, auquel on donne le ſurnom de *Fay-la-Vineuſe*. La Baronnie de *Faye-la-Vineuſe* doit ſes commencemens à *Foulques-Néra*, dont il eſt parlé à l'article de la Province d'Anjou, tom. I, du *Dictionnaire des Gaules*. Elle relève du Duché de Richelieu.

FAYEL (du) ou (de), en Normandie. Suivant un Mémoire hiſtorique & un Arbre généalogique qui nous a été remis, & d'après des recherches particulières qu'on a faites ſur ce nom, c'eſt une ancienne Nobleſſe qui paroît avoir eu ſes principaux établiſſemens dans le Vermandois & le Beauvoiſis. On trouve dans l'*Hiſtoire de Normandie*, par Gabriel du Moulin, imprimée à Rouen en 1631, p. 34, à la table des noms des Seigneurs qui furent à la conquête de Jéruſalem, un Crapel du Fayel, lequel, en 1096, paſſa en qualité de Banneret, à la conquête de Jéruſalem, ſous *Robert Courteheuſe* & *Godefroy de Bouillon*. Ce Crapel du Fayel écarteloit ſes armes de *Morieul* & de *Fayel*, & le Sire de *Morieul* portoit les armes de France, *à un demi-lion d'argent, rampant*. Dans une autre *Hiſtoire de Normandie*, par Maſſeville, on trouve un Raoul de Fayel au nombre des Seigneurs de Normandie, qui comparurent aux revues faites dans les autres provinces du Royaume en 1369.

Suivant l'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. I, p. 55, un Eudes de Fayel, près de Saint-Quentin, eſt nommé dans un titre du Tréſor des Chartes du Roi, de l'an 1240, *Chevalier* avec un *Eudes*, IIIe du nom, dit *Oudart*, Seigneur de Ham. Il paroît que c'eſt ce même Eudes de Fayel qui pourroit avoir cauſé la malheureuſe hiſtoire de *Gabrielle de Vergy*, dont les auteurs ont parlé ſi diverſement pour la rendre plus touchante, & qui a été le ſujet d'une ancienne Romance & de la nouvelle Tragédie par M. du Belloy. Cet auteur permettra de dire que pour élever ſon Héros & le nom de *Coucy*, il ne devoit point ombrer celui de Fayel, en paroiſſant douter, dans ſon Mémoire hiſtorique, imprimé en 1770, que cet Eudes de Fayel ait épouſé une *Vergy*, d'une puiſſante Maiſon de Bourgogne, &, ſans égard pour les anciennes chroniques, vouloir ſubſtituer au nom de *Vergy*, celui de *Levergies*, d'une autre famille de Vermandois. Si les recherches que cet auteur dit avoir faites euſſent été plus fructueuſes, il auroit vu que ce *Fayel*, dont les aïeux étoient, en 1096, au nombre des Bannerets, avec les Souverains qui paſſèrent à la conquête de la Terre-Sainte, pouvoit prétendre à l'honneur de s'allier à une *Vergy*, ainſi que les Hiſtoriens modernes l'aſſurent, & que ſa trop auſtère vertu, peut-être, enfanta ſa cruelle vengeance, qu'on ne trouva pas autant injuſte dans un ſiècle où les mœurs étoient plus ſévères que dans celui-ci, puiſque cela n'empêcha pas cet Eudes de Fayel d'être fait Chevalier.

Dans le même ouvrage des *Grands-Officiers de la Couronne*, tom. II, p. 118, il eſt fait mention d'un Collart de Billy, Ecuyer, lequel rendit aveu de quelques Terres à Grapin du Fayel, Seigneur de Montjay en 1350; & au tom. VI, p. 338 & 672, on trouve que Guillaume du Fayel, dit *le Bègue*, Vicomte de Breteuil, épouſa *Marguerite de Châtillon*, fille de *Jean de Châtillon*, Comte de Porcéan, Seigneur de Tour & Nesle, fait Chevalier en 1346, de laquelle il eut pour enfans Jean de Fayel, Vicomte de Breteuil, & Marie de Fayel.

Jean de Fayel hérita du Comté de Dammartin, comme deſcendant de *Jacqueline de Trie*, tante de *Blanche de Trie*, Comteſſe de Dammartin, laquelle avoit épouſé *Charles*, Seigneur de *la Rivière*. Etant morte ſans enfans, ſa ſucceſſion échut aux deſcendans de ladite *Jacqueline de Trie*, ſa tante. Ce Jean de Fayel poſſéda peu de tems le Comté de Dammartin, parce qu'il mourut ſans enfans en

1420. Il avoit époufé, en 1418, *Jacqueline Paynel*, fille de *Guillaume Paynel*, Seigneur de Hambye & de Bricquebec, & de *Jeanne Paynel de Moyon*. Cette *Jacqueline Paynel* étoit veuve de *Pierre d'Orgemont*, IIe du nom, Seigneur de Chantilly, de Montjay, &c. Chambellan du Roi, Echanfon du Duc de Bourgogne, &c., tué à la bataille d'Azincourt le 24 Octobre 1415. JEAN DU FAYEL fut Seigneur de Chantilly, après lui, à caufe de *Jacqueline Paynel*, fa femme, & il y demeura avec elle & plufieurs de fes parens & alliés pendant les factions de Bourgogne. Après fa mort, fa veuve en fecondes noces, follicitée par *Jacques Paynel*, fon coufin germain, Chambellan du Duc de Bourgogne, jura & promit d'entretenir la paix & le traité fait entre les Rois de France & d'Angleterre, moyennant qu'il leur fut promis fûreté de leurs corps & de leurs biens en Novembre 1421. Elle mourut le 15 Mars 1435, & fut enterrée aux Cordeliers de Senlis. *Guillaume*, Baron de *Montmorency*, par difpofition particulière de fon père en 1472, hérita de ladite terre de Chantilly & autres par fucceffion de *Marguerite d'Orgemont*, fa mère. On fait que Madame la Princeffe de Condé, fœur de *Henri de Montmorency*, dernier de fa branche, a porté le Duché de Montmorency, dont Chantilly fait partie, dans la Maifon de *Condé* qui le poffède depuis ce tems.

A la mort de JEAN DE FAYEL, MARIE, fa fœur, alliée à *Renaud de Nanteuil*, Seigneur d'Acy, qui fuivit le parti de CHARLES VII, ne put jouir du Comté de Dammartin, le Roi d'Angleterre l'ayant donné au Comte de *Vergy*, Seigneur de Frolois & de Champlitte, Gouverneur de Champagne & de Brie; mais *Marguerite de Nanteuil*, fille unique de *Renaud de Nanteuil*, & de MARIE DE FAYEL, alliée à *Antoine de Chabannes*, Grand-Pannetier de France, &c., rentra dans ledit Comté de Dammartin & dans les Terres de la Maifon de *Châtillon*, qu'elle porta en 1439 audit *Antoine de Chabannes*, fon mari, d'où ce Comté paffa dans la Maifon d'*Anjou-Mézières*, puis dans celle de *Boulainvilliers*; & l'un d'eux le vendit au Connétable *de Montmorency*.

Dans la même *Hiftoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. IV, p. 874, on trouve encore une JACQUELINE DU FAYEL, Vicomteffe de Breteuil, mariée à *Guillaume de Ferrières*, Seigneur de Ferrières, de Thury & de Dangu, laquelle eut une fille nommée *N... de Ferrières*, mariée, en 1482, à *Ferry d'Aumont*, Seigneur d'Aumont, de Méru & de Chars, &c.

Voilà ce que l'on trouve dans les Auteurs ci-deffus cités fur la Maifon de *Fayel*. Cette ancienne Nobleffe a eu le fort de plufieurs autres, & a effuyé une variation de fortune indifpenfable dans un fi long efpace de tems & dans la divifion de fes branches; mais quelque peu riches qu'aient été depuis les trois ou quatre derniers fiècles, celles dont nous allons rapporter la filiation, on n'y trouve point de méfalliances; au contraire, parmi les femmes, on y en voit beaucoup d'ancienne Maifon.

Pour une filiation fuivie, nous ne pouvons maintenant remonter qu'à

I. HENRI DU FAYEL, Ecuyer, Seigneur de la Bigne, en la Paroiffe de Cahagnolles, Election de Bayeux, Sergenterie de Briqueffard, La table généalogique, qui nous a été communiquée, lui donne pour enfans:

1. HENRI, qui fuit;
2. Et THOMAS, auteur de la troifième branche rapportée ci-après.

II. HENRI DU FAYEL, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de la Bigne, vivoit en 1386, fous le règne de CHARLES VI, avec fa femme, dont on ignore le nom. Il en eut:

III. ROBIN ou ROBERT DU FAYEL, qui fit fes preuves lors de la recherche de Montfaut, en 1463. Il pouvoit être alors âgé de 66 ans, & eut pour enfans:

1. JEAN, qui fuit;
2. Et NICOLAS ou COLIN, lequel eut pour fils ROBERT DU FAYEL, coufin germain de JEAN II, mentionné ci-après. Ils produifirent enfemble leur généalogie en 1523. Ce ROBERT a eu poftérité, mais on ignore fi elle exifte encore à préfent.

IV. JEAN DU FAYEL, Ecuyer, Sieur de la Bigne, époufa *Ifabeau de Bouvet*, dont:

1. JEAN, qui fuit;
2. Et GUILLAUME, marié à *Catherine Gauthier*, par contrat du 8 Janvier 1532, reconnu devant le Notaire de Saint-Gabriel, en la haute Juftice d'Argences, le 15 Février 1535. Il y eut poftérité de ce mariage.

V. JEAN DU FAYEL, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de la Bigne, produifit la filiation des cinq dernières générations, à commencer par

Henri Ier, devant les Tabellions de Briquesſard, le 31 Juin 1523, conjointement avec Robert du Fayel, ſon couſin germain, & Michel, Louis & même Guillaume du Fayel, fils de Richard, de la plus ancienne branche cadette (comme étant leſdits Michel, Louis & Richard, père de Guillaume, fils de Jean, mentionné à la troiſième branche, & par conſéquent petit-fils de Thomas, fils puîné de Henri, Ier du nom, duquel nous avons déjà parlé), pour fournir & montrer ladite généalogie à Meſſieurs les Elus de Bayeux, Commiſſaires en cette partie, nommés par le Roi. On en conſerve dans la famille l'extrait en parchemin, tiré de l'original, le 1er Avril 1599. Il épouſa, en 1526, *Marguerite d'Avaines*, fille de *Robert*, Ecuyer, Seigneur de Grouſſy, & grand'tante de *Madeleine* & de *Marie d'Avaines*, ſœurs. Leurs enfans furent:

1. Constantin, qui ſuit;
2. Et Joachim, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après.

VI. Constantin du Fayel, Ecuyer, Seigneur de la Bigne, eut de *Marguerite Frollet:*

1. Robert, qui ſuit;
2. Et Jean, rapporté après ſon aîné.

VII. Robert du Fayel, Ecuyer, Sieur de la Bigne, ne laiſſa de ſa femme, dont on ignore le nom, que deux filles:

1. Blanche, mariée, en 1621, à *Jean Osbert*, Ecuyer, Sieur du Theil;
2. Et Catherine, alliée, en 1632, à *Joachim Miſſand*, Ecuyer, Sieur de Longchamp. Elle partagea avec ſa ſœur la ſucceſſion de Robert, leur père, & eut la Terre de la Bigne, qu'elle porta dans la famille de *Miſſand*, de laquelle eſt iſſue au troiſième degré Demoiſelle *Bonne-Barbe de Miſſand*, veuve d'*Auguſtin-Thomas Hélie*, Ecuyer, Sieur de Bonpart.

VII. Jean du Fayel, IIIe du nom, Ecuyer, Sieur de la Couture, ſecond fils de Constantin, & de *Marguerite Frollet*, devint l'aîné par la mort de Robert, ſon frère. Il épouſa, en 1605, *Jacqueline de Saon*, fille & héritière, conjointement avec *Madeleine*, ſa ſœur, de *Jean de Saon*, Ecuyer, Sieur de Berneſq. Cette Terre eſt ſituée dans la Paroiſſe de Saonnet, & les deſcendans de ce Jean du Fayel, ont préféré d'y demeurer juſqu'à ce jour. De ſon mariage vint:

VIII. Joachim du Fayel, Ecuyer, Sieur de Berneſq, qui fit ſes preuves devant M. de Chamillart, Intendant de la Province, le 5 Décembre 1667. Il épouſa, en 1649, *Louiſe Godefroy*, dont ſortit:

IX. Jean du Fayel, IVe du nom, qui s'allia, en 1686, par contrat paſſé devant les Notaires de Bayeux, à *Marguerite de Pierrepont*, laquelle devint unique héritière de *Philippe de Pierrepont*, ſon père, Seigneur de la Paroiſſe de Criqueville & du Fief de Saint-Sauveur, & de *Renée du Chaſtel*, ſa mère. Il en a eu:

1. François-Richard, qui ſuit;
2. Et Jean-Claude-Michel, appelé le *Chevalier de Berneſq*, né le 18 Septembre 1706, Chevalier de Saint-Louis.

X. François-Richard du Fayel, Chevalier, Seigneur de Criqueville, ne prenoit ordinairement en ſon vivant, dans ſes actes publics, qu'un nom de baptême, ſavoir celui de Richard. Il avoit épouſé, en 1726, *Marie-Anne-Thomaſſe Larcher*, née le 17 Mai 1712. De ce mariage ſont iſſus:

1. Claude-Félix, qui ſuit;
2. Jean-Claude-Alexandre, né le 23 Octobre 1735, Capitaine-Aide-Major dans le Régiment de Condé, Infanterie;
3. Marie-Antoinette, née le 17 Décembre 1730;
4. Marguerite-Thérèse, née le 17 Janvier 1734, mariée à *Jean-Claude-Eudes de la Jumellerie*, Ecuyer, Gendarme de la Garde ordinaire du Roi;
5. Et Marguerite-Félicité, née au mois de Mars 1743, & mariée, en 1766, à *Pierre Vaultier*, Ecuyer.

XI. Claude-Félix du Fayel, Chevalier, Seigneur des Paroiſſes de Criqueville, Saonnet, Rubercy, des Fiefs de Saint-Sauveur & de Moulagny, né le 28 Février 1732, Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, en 1757, *Jeanne-Eliſabeth du Chaſtel*, Dame de Lizon, née le 1er Janvier 1738, morte le 25 Février 1772, fille unique & héritière de feu Meſſire *Jean-Tanneguy du Chaſtel*, Chevalier, Seigneur de la Paroiſſe de Lizon & autres Fiefs, iſſus de l'ancienne Maiſon des *du Chaſtel*. Elle étoit auſſi héritière de la branche puînée des *du Chaſtel*, Seigneurs de la Paroiſſe de Rampan, conjointement avec *Jeanne-Louiſe du Chaſtel*, ſa grand'tante, veuve de *François de Parfouru*, Ecuyer, Seigneur d'Arganchy. De ce mariage ſont ſortis:

1. Claude-Alexandre-Félix, né le 28 Décembre 1764;
2. Et Jeanne-Louise-Félicité du Fayel, née le 27 Octobre 1759.

SECONDE BRANCHE.

VI. Joachim du Fayel, Ecuyer, Sieur des Hauts-Foins, second fils de Jean, II[e] du nom, & de *Marguerite d'Avaines*, acquit de noble homme Georges de Suhard, Seigneur de Crouay, Amfréville, Hamon & Blay, ledit Fief, Terre noble & Seigneurie de Blay, par contrat du 8 Mai 1597, passé devant les Tabellions de la Vicomté de Bayeux. Ce fief est situé dans la Paroisse de Blay, où de préférence, ses descendans font leur demeure ordinaire. Il épousa, en 1580, *Catherine le Bacheler*, dont:

VII. Pierre du Fayel, Ecuyer, Seigneur de Blay, qui s'allia, en 1616, avec *Barbe Hélie*, de laquelle il eut:

VIII. Joachim du Fayel, II[e] du nom de sa branche, Ecuyer, Sieur de Blay, qui fit ses preuves lors de la recherche de M. de Chamillart. Il épousa, en 1646, *Marie Suhard*, & en eut:

IX. Louis du Fayel, Ecuyer, Sieur de Blay, qui se maria, en 1681, avec *Marguerite Suhard*, dont:

1. Pierre-Michel, qui suit;
2. Et Michel, rapporté après son aîné.

X. Pierre-Michel du Fayel, Ecuyer, Sieur de Blay, a épousé, en 1733, *Marie-Marguerite-Henriette d'Amour*, de laquelle il n'a eu qu'une fille unique:

Marie-Catherine-Marguerite, née le 2 Juillet 1739, alliée à Michel-Charles-François, son cousin germain, mentionné ci-après degré XI.

X. Michel du Fayel, Ecuyer, Sieur de Bretteville, second fils de Louis, & de *Marguerite Suhart*, s'est marié, en 1724, à *Catherine Poitier*, dont:

XI. Michel-Charles-François du Fayel, Chevalier, Seigneur de Blay, à cause de sa femme, né le 2 Février 1732. Il a épousé, en 1757, Marie-Catherine-Marguerite du Fayel, sa cousine germaine, dont on a parlé ci-dessus, de laquelle sont issus:

1. Michel-Pierre, né le 2 Novembre 1758;
2. Bonne-Jeanne-Catherine, née le 3 Mai 1760;
3. Marie-Jeanne-Thérèse, née le 14 Octobre 1762;
4. Et Blanche-Barbe-Jeanne-Françoise du Fayel, née le 6 Février 1771.

TROISIÈME BRANCHE.

II. Thomas du Fayel, Ecuyer, fils puîné de Henri, I[er] du nom, eut de sa femme qu'on ne connoît point:

III. Jean du Fayel, Ecuyer, qui fit ses preuves lors de la recherche de Montfaut, en 1463. Il fit aussi faire une information en Justice, les 10 & 13 Mars 1477, de 35 Gentilshommes & autres de plus nobles & anciens, parmi lesquels il y en avoit un, dit âgé de 120 ans, lesquels tous unanimement & les uns après les autres dirent que ledit Jean du Fayel & Thomas, *son père, avoient fréquenté les guerres avec les Nobles du Pays, armés d'une haute pièce, harnois blancs, harnois de jambes, ou personne pour lui, tant du pays de Picardie qu'autres lieux; & qu'icelui* Jean du Fayel, *& ses prédécesseurs étoient nobles, nés & extraits de noble ligne,* pour être la commune voix & renommée du Pays; & est ajouté *l'avoir entendu dire à leur père, bien ancien Gentilhomme, comme étant ledit* Jean, *fils de* Thomas, *frère puîné de* Henri du Fayel, *Ecuyer, Seigneur de la Terre & Seigneurie de la Bigne, & étant ledit* Jean, *cousin germain de* Robert du Fayel, Sieur de ladite Sieurie, existant alors, lequel Robert du Fayel, *âgé de* 80 *ans, & fils dudit* Henri II, *reconnoist dans la même information cedit* Jean du Fayel, *pour sondit cousin germain*. Sur laquelle information ledit Jean du Fayel est déclaré, par Arrêt de la Cour des Aides de Normandie, du 20 Juin 1482, *avoir été & être noble, issu, extrait, procréé & descendu de noble & ancienne ligne, à cause & par le moyen de ses prédécesseurs & ancêtres, &c.* Ce sont les termes dudit Arrêt mot pour mot, duquel Arrêt la famille conserve l'original en parchemin, en date dudit jour 20 Juin 1482, auquel est attaché l'extrait en papier & en règle de ladite information, tiré sur les originaux, des 10 & 13 Mars 1477; ledit extrait délivré le 6 Juin 1578. Cette information est assez curieuse, & on y voit, par le rapport des témoins, la façon dont les Nobles s'assembloient avec leur armure pour aller à la guerre, d'où l'on peut juger comme ils la faisoient. Ce Jean du Fayel eut quatre garçons:

1. 2. & 3. THOMAS, MICHEL, & RICHARD, père de GUILLAUME, qui ont formé différens rameaux, mais on ignore leur filiation;
4. Et LOUIS, qui fuit.

IV. LOUIS DU FAYEL s'allia à *Françoife du Breuil*, dont vinrent:

1. JACQUES, qui fuit;
2. 3. 4. & 5. SAMSON, CONSTANTIN, THOMAS & PIERRE, qui ont eu poftérité, mais on ignore leur defcendance.

V. JACQUES DU FAYEL époufa, par contrat du 8 Janvier 1564, *Jeanne du Pont*, dont:

VI. GILLES DU FAYEL, marié, par contrat reconnu par acte de Juftice au Bailliage de Bayeux, le 7 Octobre 1604, à *Françoife de Pierre*, & en eut:

1. PHILIPPE, Prêtre;
2. Et LAURENT, qui fuit.

VII. LAURENT DE FAYEL fit fes preuves lors de la recherche de M. de Chamillart, en 1666, & tira de lui un certificat, le 10 Mars 1671, comme il lui avoit bien & dûment prouvé, par titres juftificatifs, fon ancienne Nobleffe. Il époufa, par contrat du 2 Février 1654, dépofé devant les Tabellions de Briqueffard, le 5 Juin 1655, *Madeleine de Grimouville*, dont:

1. GEORGES, qui fuit;
2. Et JACQUES, mort fans poftérité.

VIII. GEORGES DU FAYEL s'allia, par contrat paffé devant *Defprey*, Notaire, le 21 Mai 1696, à *Jacqueline d'Amour*, dont:

1. NICOLAS, qui fuit;
2. Et JEAN, marié deux fois fans avoir eu d'enfans ni de fa première femme ni de fa feconde, nommée *Jeanne d'Amour*.

IX. NICOLAS DU FAYEL, a époufé par contrat du 19 Août 1728, MARGUERITE-THÉRÈSE DU FAYEL, fa parente, dont:

X. NICOLAS-FRANÇOIS DU FAYEL, né le 24 Mai 1730, marié, par contrat du 31 Janvier 1769, à *Marie-Anne de Roncherolles*. Nous ignorons s'il en a des enfans.

Les armes: *de gueules, au chevron d'or, accompagné de deux molettes d'éperon d'argent en chef, & d'une rofe de même en pointe.* Supports: *Minerve & Mars*, avec cette infcription latine au-deffous: PIETATE ET ARMIS. Cet écuffon, tel qu'on le voit dans un tableau ancien, eft couronné d'un *cafque*, au-deffus duquel defcend une *couronne de laurier, tenue par deux anges*. D'ailleurs comme la famille ne fait pas précifément l'origine de ces fupports, plufieurs du nom DE FAYEL ont porté fur leur écuffon la *couronne de Marquis*, & pris fimplement des *lions* pour fupports.

FAYEL (DU), Election de Verneuil, en Normandie, qui porte: *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 annelets du même, 2 en chef & 1 en pointe.*

FAYET (DE), du Diocèfe de Mende: famille qui fubfifte dans deux branches. De la première eft:

JEAN-FÉLIX-ROCH DE FAYET DE GABRIAC, Ecuyer, Lieutenant dans le Régiment de Flandre, né le 15 Juin 1731. Il a deux fœurs, LOUISE-CATHERINE, Religieufe au Couvent du Saint-Efprit, née le 20 Juin 1725; & LOUISE-FRANÇOISE-FÉLICITÉ, baptifée le 18 Décembre 1728.

De la feconde branche eft:

JEAN-CLAUDE DE FAYET, Ecuyer, Seigneur de Chabannes & du Villaret, né le 7 Mai 1716, marié, le 30 Octobre 1742, à *Françoife Broquin*, fille d'*Alexandre*, & de *Marie Veyffier*, dont il a huit enfans, qui font:

1. JEAN-PIERRE-PAUL, né le 1er Juillet 1748;
2. JEAN-ROMAIN, né le 9 Août 1755;
3. CATHERINE, née le 26 Août 1743;
4. MARIE-CHARLOTTE, née le 21 Juillet 1744;
5. JEANNE-BÉNOITE, née le 15 Février 1746;
6. MICHELLE-GENEVIÈVE, née le 29 Septembre 1749;
7. FRANÇOISE-MARIE, née le 2 Janvier 1752;
8. Et ANTOINETTE-PIERRETTE, née le 16 Décembre de la même année.

Les armes: *d'azur, à une fafce de fable bordée d'or, chargée d'une coquille d'argent accoftée de 2 étoiles d'or, & accompagnée en chef d'une levrette d'argent courante, ayant un collier de gueules bordé & bouclé d'or; & en pointe de 3 lofanges auffi d'or rangées en fafce.* (Voyez l'*Armorial gén. de France*, reg. V, part. I.)

FAYETTE en Auvergne: ancienne Nobleffe dont le nom eft MOTIER, que fes defcendans ont quitté à la quatrième génération. Cette Maifon a donné un Grand-Maître d'Artillerie & un Maréchal de France. Elle remonte à

I. GILBERT MOTIER, Seigneur de la Fayette, vivant en 1284. Il laiffa de fa femme, dont le nom eft inconnu:

1. GILBERT, qui fuit;

2. Et Matheline, mariée à *Guillaume de la Roche.*

II. Gilbert Motier, Seigneur de la Fayette, IIe du nom, fait Chevalier en 1338, fut tué à la bataille de Poitiers, en 1356. Il avoit épousé *Marguerite de la Roche-Aymon*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Roche, dont:

III. Guillaume Motier, Seigneur de la Fayette, marié à *Catherine Brun de Peschin*, fille de *Guillaume*, Seigneur du Peschin, & de *Marguerite*, Dame *de la Maillade*. Il en eut:

1. Gilbert, qui suit;
2. Barthélemy, Prieur de la Voûte, vivant en 1439;
3. Et Gilberte, mariée à *Béraud*, Seigneur *du Lac* & du Monteil.

IV. Gilbert, IIIe du nom, Seigneur de la Fayette & de Pontgibault, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi & de M. le Dauphin, fut Sénéchal du Bourbonnois, & Maréchal dans les guerres que le Duc de Bourbon, Lieutenant-Général pour le Roi en Languedoc, eut contre les Anglois. Il s'attacha à Charles, Dauphin de Viennois, qui le nomma son Lieutenant & Capitaine-Général ès-pays de Lyonnois & Mâconnois, en 1417, & Gouverneur du Dauphiné en 1420. Il se trouva à la bataille de Baugé en Anjou, en 1421. Les services qu'il rendit à l'Etat lui firent mériter la charge de Maréchal de France dont il fut pourvu la même année, & il demeura prisonnier à la journée de Verneuil. Après sa délivrance, le Roi l'envoya en Touraine & en Vendômois en 1445, & le retint auprès de sa personne pour le servir en l'absence de plusieurs autres Seigneurs, par Lettres du 26 Novembre 1426. Il fut employé au traité d'Arras en 1435, & commis en 1439 pour exercer l'Office de Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes; fut un des principaux chefs qui contribuèrent à chasser les Anglois du Royaume; rendit de grands services à l'Etat, & étoit mort en 1463. Il avoit épousé, le 15 Janvier 1423, *Jeanne de Joyeuse*, fille de *Randon*, IIe du nom, Seigneur *de Joyeuse*, & de *Catherine Aubert*, Dame de Montel-de-Gélat & de Roche-d'Agoux, dont il eut:

1. Charles, Seigneur de la Fayette, &c., Conseiller & Chambellan du Roi, Gouverneur de Boulogne, mort sans alliance;
2. Antoine, Seigneur de Bothéon, &c., marié à *Louise*, Dame *de Montboissier*, fille aînée de *Jean*, Seigneur *de Montboissier*, & de *Catherine de Chalençon*, après la mort de laquelle, sans enfans, il prit une seconde alliance, le 11 Juillet 1481, avec *Anne d'Aubières*, Dame de Saint-Germain, la Faye, Moissac, &c., fille d'*Annet*, Seigneur d'Aubières, & de *Dauphine de Murols*, dont il eut:
   1. Jean, Seigneur de la Fayette, qu'il vendit, en 1520, à Antoine de la Fayette, son cousin, mort sans alliance;
   2. Françoise, Dame de Maubec & de Moissac, mariée 1° à *Hugues Fourrier*, Seigneur de la Grange; 2° le 20 Novembre 1517, à *Jean de Commargue*, Seigneur de Pigedon & de Ségonzac, Capitaine d'Olliergues; & 3° à *Antoine*, Seigneur *de Vaux;*
   3. Et Catherine, Religieuse à Lavaudieu.
3. Gilbert, qui suit;
4. Jean, Chanoine & Custode de Saint-Jean de Lyon, mort en 1490;
5. Louis, Chevalier de St.-Jean de Jérusalem;
6. Jeanne;
7. Louise, mariée à *Jean de la Roche*, Seigneur de Tornoelles;
8. Anne, mariée, en 1448, à *Louis de Maubec*, Seigneur de Montlaur;
9. Et Catherine, alliée à *Hugues de Chauvigny*, Seigneur de Blot, Sénéchal d'Auvergne.

V. Gilbert de la Fayette, IVe du nom, Seigneur de Saint-Romain, de Pontgibaut & de Roche-d'Agoux, Ecuyer d'Ecurie du Roi, épousa *Isabeau de Polignac*, fils de *Guillaume*, dit *Armand*, Ier du nom, Vicomte de Polignac, & d'*Amédée de Saluces-Cardé*, dont:

1. Antoine, qui suit;
2. François, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Romain*, rapportée ci-après;
3. 4. 5. & 6. Gilbert, Charles, Gabriel & Charles de la Fayette, morts jeunes;
7. Anne, mariée à *Louis*, Seigneur *de Lastic;*
8. 9. 10. & 11. Louise, Françoise, Isabeau & Anne, mortes jeunes;
12. Gabrielle, Abbesse de Chasses, morte le 10 Avril 1541;
13. Françoise, Religieuse en la même Abbaye, morte le 13 Mai 1504;
14. Claire, Abbesse de Montivilliers en Normandie;
15. Catherine, mariée 1° à *François de la Platière*, Seigneur des Bordes; 2° à *Hugues de Jaucourt*, Seigneur de Marault; & 3° à *Robert de la Marthonie*, Seigneur de Bonnes, Gouverneur de Touraine;

16. Et Aimée, Dame d'honneur de la Reine de Navarre, mariée à *François de Silly*, Seigneur de Longray, Bailli de Caen.

VI. Antoine de la Fayette, Chevalier, Seigneur de Pontgibaut, Montel-de-Gélat, &c., fut fait Maître de l'Artillerie de delà les Monts, par le Roi Louis XII, dont il se démit en 1515, après avoir été pourvu du Gouvernement de Boulogne, & fait Sénéchal du Boulonnois & de Ponthieu. Il acquit, en 1520, la Terre de *la Fayette*, de Jean, Seigneur de la Fayette, son cousin, & mourut le 22 Août 1531, âgé de 57 ans. Il avoit épousé, le 26 Février 1497, *Marguerite de Rouville*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Rouville, & de *Louise Malet de Graville*. Ses enfans furent:

1. Louis, qui suit;
2. Jean, rapporté après son frère aîné;
3. Gilbert, Abbé de Saint-Josse-sur-Mer, de Ménat & d'Arville;
4. Marie, femme, en 1517, d'*Antoine de la Tour*, Baron de Murat;
5. Antoinette, mariée 1° à *Louis Loup*, Seigneur *de Pierrebrune*, Maître-d'Hôtel du Roi; & 2° à *Philippe de Rivoire*, Seigneur du Palais;
6. Et Gabrielle, Abbesse de Chasses.

VII. Louis, Seigneur de la Fayette, Pontgibaut, &c., Gouverneur de Boulogne, & Lieutenant de l'Amiral *de Graville*, au siège de Thérouanne, en 1513, épousa *Anne de Vienne*, fille unique de *François*, Seigneur de Listenois, &c., & de *Benigne de Grandson*. Il en eut:

1. François, Seigneur de la Fayette, mort à la bataille de Saint-Quentin, en 1557, sans alliance;
2. Et Jacqueline, Dame de la Fayette, de Pontgibaut, &c., mariée, en 1557, à *Guy de Daillon*, Seigneur du Lude.

VII. Jean de la Fayette, second fils d'Antoine, Seigneur de la Fayette & de Pontgibaut, & de *Marguerite de Rouville*, eut en partage la Terre de Hautefeuille. Il secourut la ville de Nevers, d'où il chassa les Religionnaires, assiégea & prit la Charité, & fut tué à la journée de Cognat, voulant s'opposer au passage des Rebelles qui brûlèrent ensuite sa maison. Il avoit épousé, le 11 Février 1543, *Françoise de Montmorin*, Dame de Nades & de l'Espinasse, fille d'*Annet de Montmorin*, Seigneur d'Aubières, & de *Marie Bohyer*. De ce mariage vinrent:

1. Pierre, tué à la bataille de Montcontour, sans alliance;
2. Claude, qui suit;
3. Jeanne, mariée, le 22 Janvier 1572, à *Antoine de Callart*, Seigneur de Fraissinnet;
4. Marie, alliée le 16 Juin 1584, à *Jérôme de Sacconay*, Baron de Bressolles;
5. Et Françoise, Religieuse en l'Abbaye de Chasses.

VIII. Claude de la Fayette, Seigneur de Hautefeuille, de Nades, &c., épousa, en 1579, *Marie d'Alègre*, fille de *Gaspard*, Seigneur de Viverols & de Beauvoir, & de *Charlotte de Beaucaire*, dont il eut:

1. Jean, qui suit;
2. Jacques, Chanoine & Comte de Lyon, mort Chartreux;
3. François, Abbé de Dallon, Evêque de Limoges, premier Aumônier de la Reine Anne d'Autriche, mort le 3 Mai 1676, âgé de 86 ans;
4. Gaspard, Seigneur de Nades, Enseigne-Colonel du Régiment de Picardie, mort sans alliance en 1633;
5. Philippe-Emmanuel, Chevalier de Malte, mort en 1651;
6. Françoise, Abbesse de Saint-Georges de Rennes;
7. Louise, mariée 1° à *François d'Apchier*, Seigneur du Cheylard; & 2° à *Charles de Bourbon-Busset*, Comte de Chalus;
8. Madeleine, Religieuse en l'Abbaye de Chasses;
9. Et Catherine, mariée à *Claude de Plantadis*, Seigneur de Saint-Alvard.

IX. Jean de la Fayette, IIe du nom, Seigneur de Hautefeuille, &c., mort le 3 Décembre 1651, avoit épousé, le 10 Avril 1613, *Marguerite de Bourbon-Busset*, fille de *César*, Comte de Busset & de Chalus, & de *Charlotte de Montmorillon*, Dame de Vésigneux. De cette alliance sortirent:

1. François, qui suit;
2. Charles-François, Baron d'Hautefeuille, mort à la bataille d'Estampes, sans postérité;
3. Claude, Docteur de Sorbonne;
4. Jacques, Chevalier de Malte;
5. Louise, fille d'honneur de la Reine, qui se rendit Religieuse aux filles de la Visitation de Paris, en 1637, & mourut en Janvier 1665, en la maison de Chaillot du même Ordre, qu'elle avoit établie; elle portoit le surnom d'*Angélique* dans son Monastère;
6. Madeleine, Abbesse de Saint-Georges de Rennes;

7. Et Claude, mariée à *César de Chauvigny*, Seigneur de Montefpedon.

X. François, Comte de la Fayette, Seigneur de Nades, &c., époufa, en 1655, *Marie-Madeleine Pioche-de-la-Vergne*, fille d'*Aymar*, Seigneur de la Vergne, Gouverneur du Hâvre-de-Grâce, & de *Marie de Pena*, autant diftinguée dans la République des Lettres & par fes écrits, que par fa nobleffe & l'eftime qu'on avoit pour elle à la Cour de France; elle mourut en Mai 1693. Un de fes ouvrages le plus eftimé & attribué à M. de Segrais, eft fon roman intitulé *Zaïde*. Voyez l'article de cette Dame dans Moréri au mot Fayette. De fon mariage elle eut :

1. Louis, Abbé de la Grenetière, de Valmont, de Dallon, &c.;
2. Et René-Armand, qui fuit.

XI. René-Armand, Marquis de la Fayette, né en 1659, fut Brigadier d'Infanterie,& mourut à Landau, le 12 Août 1694, âgé de 34 ans. Il avoit époufé, au mois de Décembre 1689, *Jeanne-Madeleine de Marillac*, fille de *René de Marillac*, Doyen des Confeillers d'Etat, & de *Marie Bochard de Sarron*, morte le 13 Septembre 1712, dont il a laiffé pour fille unique :

Marie-Madeleine, Marquife de la Fayette, mariée, le 13 Avril 1706, à *Charles-Bretagne*, Duc *de la Trémoïlle*, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & morte le 6 Juillet 1717, en fa vingt-neuvième année.

BRANCHE
des Seigneurs de Saint-Romain.

VI. François de la Fayette, fecond fils de Gilbert, IVe du nom, Seigneur de Pontgibaut, de Roche-d'Agoux, &c., & d'*Ifabeau de Polignac*, eut en partage la Terre de Saint-Romain. Il avoit époufé *Madeleine Sanguin*, fille de *Louis*, Baron de Maffliers,& de *Barbe de Rubempré*, dont il eut:

VII. Claude de la Fayette, Baron de Saint-Romain, Maffliers, la Malmaifon, &c., qui époufa, 1° *Marie de Suze*, Dame de la Verfine, fille de *Philippe*, Seigneur de la Verfine, & de *Claude de Villers-l'Isle-Adam;* & 2° *Jeanne d'Aumale*, fille de *Philippe*, Seigneur d'Haucourt, & d'*Antoinette de Hangeft*. Elle fe remaria à *Lancelot du Lac*, Baron de Chémerolles. Du premier lit fortirent:

1. Claude, mariée à *Michel Gaillard*, Seigneur de Longjumeau;
2. Marie, alliée à *Jean le Clerc*, Seigneur du Tremblay, Préfident aux Requêtes du Palais;
3. Charlotte, feconde femme de *Jean de Dreux*, Seigneur de Morainville;
4. Susanne, mariée 1° à *Pierre des Friches*, Seigneur de Braffeufe; & 2° à *Antoine de Chaumont*, Seigneur de Perrigny;
5. Esther, femme d'*Antoine de Brouilly*, Seigneur de Bouchoir & de Mainvilliers;
6. Et Madeleine, qui époufa, le 11 Avril 1578, *François de Pas*, Seigneur de Feuquières, premier Chambellan du Roi Henri IV, Maréchal de fes Camps & Armées, lequel ayant été tué à la bataille d'Ivry, le 14 Mars 1590, elle prit une feconde alliance avec *Ifaac Arnaud*, Intendant des Finances.

De la branche des Barons de *Viffac* defcendoit :

Michel-Louis-Christophe-Roch-Gilbert, Marquis de la Fayette, qui époufa, le 22 Mai 1754, *Marie-Louife-Julie de la Rivière*, fille du Marquis *de la Rivière*, & petite-fille du Comte *de la Rivière*, Capitaine-Lieutenant de la feconde Compagnie des Moufquetaires.

(P. Anfelme, *Hiftoire des Grands-Officiers de la Couronne*, & Moréri.)

Les armes : *de gueules, à une bande d'or & une bordure de vair.*

FAYEUL, famille noble de laquelle étoit:

Jean de Fayeul, Chevalier, qui époufa *Lucrèce de Baronat*, & en eut entr'autres enfans :

Marie-Françoise de Fayeul, alliée à *Pierre-Gabriel de Tréméolles*, Chevalier, Seigneur de la Barge, fils d'*Hector*, & de *Louife Perrin de la Corée*, dont poftérité.

Les armes : *d'argent, à un arbre de finople, pofé fur une terraffe de même; au chef d'azur.*

* FAYOLLE, au pays de Combrailles en Auvergne : Terre & Seigneurie unie aux Fiefs de *Vernade, la Sipierre* & de *Bellet*, & érigée en *Marquifat* fous le nom de *Fayolle*, en faveur de Nicolas de Fayolle, Seigneur de Tocane, en confidération de fes fervices & de ceux de fes ancêtres. Il eft iffu de Géraud de Fayolle, qui mérita de fes fervices, furtout par la défenfe de la ville de Saint-Aftier, le don de la Juftice dans la Paroiffe de Tocane, de laquelle le Roi Jean le

gratifia l'an 1351. *(Tabl. généal.*, part. V, pag. 114.)

FAYON (DE), famille noble & ancienne du Limousin, qui vint s'établir avec celle de l'*Etrange*, vers le commencement du XVIe siècle, en Vivarais, Province du Languedoc, où elle s'est toujours distinguée par son attachement à la Religion Catholique, & au service du Roi pendant les guerres civiles qui ont désolé cette Province; ce qui lui attira la confiance du Maréchal de Montmorency & des Princes de Condé & de Conty, successivement Gouverneurs du Languedoc, comme il est détaillé dans les Lettres & Patentes du Roi, du 30 Juin 1740, qui font très-honorables pour la famille de FAYON, par lesquelles le Roi la reconnoît pour *noble d'ancienne extraction*. Elles font mention de la perte que JEAN-CLAUDE DE FAYON, Bailli d'épée de la Ville & Vicomté de Privas, fit de ses titres & effets lors de la prise de son Château, où il commandoit, que les Religionnaires firent sauter en 1622, & de celle de ladite Ville que LOUIS XIII vint assiéger en personne en 1629, qui fut emportée d'assaut, abandonnée au pillage & réduite en cendres. Dans cet incendie périrent non-seulement les titres particuliers des familles, mais encore les registres publics, comme il conste par le procès-verbal fait par le Sieur Tardieu, Lieutenant-Général du Vivarais, en vertu d'une commission du Conseil; ce qui ne nous permet pas de remonter la filiation au-dessus de JEAN-CLAUDE DE FAYON, par lequel nous commençons cette généalogie.

I. JEAN-CLAUDE DE FAYON, Bailli d'épée de la Ville & Vicomté de Privas, laissa de son mariage avec *Anne de Sibleyras* :

II. CLAUDE DE FAYON, qui fut comme son père Bailli d'épée de la Ville & Vicomté de Privas, & eut de son mariage avec *Madeleine de Soubeyran*:

1. JEAN-CLAUDE, qui laissa de sa femme, dont on ignore le nom, une fille appelée
   CHRISOGONE, morte sans postérité, dont les biens ont passé dans les Maisons de *la Blache* & de *Calvière*.
2. JACQUES, qui suit, auteur des Seigneurs de *Fayon-Montbrun*.

III. JACQUES DE FAYON-MONTBRUN, Baron d'Allier & de Montbrun, Seigneur du Clap, la Garde, Saint-Geniès & Bersème, fut Bailli d'épée de la Ville & Vicomté de Privas après la mort de son frère, & se maria, le 20 Décembre 1671, avec *Anne-Orange de Verdier*, dont il eut quatre enfans, savoir:

1. JEAN-CLAUDE, qui suit;
2. LOUIS, chef de la branche des Seigneurs de *Saint-Laurens*, rapportée ci-après;
3. Et JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de la Valette, mort sans postérité;
4. Et ANNE-JOSÈPHE, Religieuse à la Visitation de Montélimart.

IV. JEAN-CLAUDE DE FAYON-MONTBRUN, IIe du nom, Baron d'Allier & de Montbrun, Seigneur du Clap, la Garde, Saint-Geniès, & Bersème, Bailli d'épée de la Vicomté de Privas, prit alliance, par contrat du 2 Octobre 1722, avec *Suzanne d'Hilaire de Jovyac*, fille de *Jacques d'Hilaire*, Marquis de Jovyac, Colonel d'Infanterie, commandant pour le Roi dans le Bas-Vivarais, dont il eut:

1. JACQUES, qui suit;
2. LOUIS-JOSEPH, né en 1725, mort en bas âge;
3. ANTOINE, né en 1727, Chanoine de la Cathédrale de Viviers;
4. FRANÇOISE-ADÉLAÏDE, morte en 1754, Religieuse de la Visitation;
5. Et MARIE-LOUISE, née en 1734, Religieuse de la Visitation au même Monastère de Montélimart.

V. JACQUES DE FAYON-MONTBRUN, IIe du nom, né en 1724, Baron de Montbrun & d'Allier, Seigneur du Clap, la Garde, Saint-Geniès & Bersème, servit fort jeune dans la première Compagnie des Mousquetaires du Roi, & fit en cette qualité les campagnes de Flandre & d'Allemagne de 1742, 43 & 1744. Il servit ensuite en qualité d'Aide-de-Camp de M. le Maréchal de Maillebois, en celles d'Italie de 1745 & 1746, où il fut nommé à une Compagnie de Cavalerie au Régiment d'Escars, à la tête de laquelle, ayant servi avec distinction jusqu'à la bataille de Rosbach, il fut tué le 5 Novembre 1757. Il avoit épousé, le 13 Novembre 1747, *Madeleine-Pauline Martin-d'Amirat*, fille de Messire *Pierre-Dauphin Martin-d'Amirat*, Conseiller du Roi, & Consul-Général de France en Egypte, & de Dame *Marie-Ursule de Villeneuve*, dont il eut:

1. PIERRE-DAUPHIN, mort en bas âge;
2. JACQUES-FRANÇOIS-HIPPOLYTE, né en 1753, mort en 1758, en qui finit cette branche;
3. Et MARIE-LOUISE-CÉSARIETTE, morte en bas âge.

BRANCHE

des Seigneurs de MONTBRUN-SAINT-LAURENS, *établie à Valence en Dauphiné.*

IV. LOUIS DE FAYON-MONTBRUN, ſecond fils de JACQUES, & d'*Anne-Orange de Verdier*, Co-Seigneur de Saint-Laurens & de Luſſas, Officier au Régiment Dauphin, Infanterie, fit alliance avec *Marie Faure-du-Pont*, par contrat du 2 Avril 1720, dont il eut:

1. JEAN-LOUIS, qui ſuit;
2. MARIE-JACQUELINE, née le 5 Mai 1735, morte Religieuſe à la Viſitation de Sainte-Marie de Montélimart en 1758;
3. MARIE-ANNE, née le 17 Janvier 1736, & morte ſans alliance en 1752;
4. 5. 6. & 7. Et quatre filles, mortes en bas âge.

V. JEAN-LOUIS DE FAYON-MONTBRUN, né le 16 Octobre 1726, Co-Seigneur de Saint-Laurens & Luſſas, s'établit à Valence en Dauphiné, où il ſe maria, par contrat du 30 Août 1752, avec *Jeanne-Marie-Madeleine de Ravel-Gadelonne*, fille unique & héritière de noble *Marc-Antoine de Ravel-Gadelonne*, Seigneur de Chirac, Capitaine au Régiment de la Marche, originaire de Provence, & de Dame *Marie-Darlinde de Mérez*, d'une ancienne nobleſſe de Dauphiné, dont ſont iſſus:

1. & 2. Deux fils, nés en 1758 & 1759, morts au berceau;
3. CÉSAR-ANTOINE-LOUIS-FRANÇOIS-MARIE, né le 11 Septembre 1765;
4. JEAN-LOUIS-ANNET, né le 19 Avril 1768;
5. MARIE-CÉSARIETTE-LOUISE, née le 1er Juin 1753, morte au berceau;
6. MARIE-ANTOINETTE-LOUISE, née le 6 Septembre 1754;
7. MARIE-VICTOIRE, née le 28 Octobre 1755;
8. SOPHIE, née le 7 Avril 1757;
9. Et SUSANNE-LOUISE, née le 30 Janvier 1764.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la tour d'argent, maçonnée de 3 créneaux; aux 2 & 3 d'or, au fayard de ſinople, la terraſſe de même.*

FAYOT (DU), famille noble ſur laquelle nous ne pouvons donner qu'une notice, n'ayant pas reçu de Mémoire. BÉNIGNE DU FAYOT, marié, en 1674, avec *Lucrèce-Marie-Anne de Mornay-Montchevreuil*, avoit pour couſines germaines 1° THÉRÈSE DU FAYOT, femme de *Pierre de Pinteville*, Seigneur de Cernon, de Dompmartin, de Moncez, Maréchal héréditaire de la Comté-Pairie de Châlons, dont entr'autres enfans *Adriette de Pinteville de Cernon*, ſeconde femme d'*Adam d'Origny*. Cette THÉRÈSE DU FAYOT étoit nièce d'ANNE DU FAYOT, mariée à *François Briçonnet*, Seigneur de Barberonville, premier Maître d'Hôtel de la Reine MARIE DE MÉDICIS; 2° MARIE DU FAYOT, ſœur de THÉRÈSE, alliée à *Pierre le Duc*, Seigneur de Chevèvre & de Pouzay, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, dont des enfans; 3° ANNE DU FAYOT, femme de *Louis Gomer de Luzancy*, Capitaine aux Gardes-Françoiſes; 4° & MARIE-ANNE DU FAYOT, épouſe de *Louis de la Viefville de Rouvillé.*

FEAUVEAU, en Périgord. N... DE FEAUVEAU eut pour enfans:

1. NICOLAS, qui ſuit;
2. ELISABETH, Religieuſe à Poitiers;
3. Et LOUISE-CHARLOTTE, non mariée.

NICOLAS DE FEAUVEAU, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Bretagne, n'eſt point encore marié.

SECONDE BRANCHE.

N... DE FEAUVEAU, Chevalier, Seigneur de Bergerac en Périgord, mort Capitaine de Grenadiers au Régiment de Médoc, en 1722, avoit épouſé à Metz, en 1716, *N... de Seget*, dont il n'a eu qu'une fille unique:

MARIE-BARBE-SUSANNE DE FEAUVEAU, née en Août 1720, veuve en premières noces de *Charles-Jaconnel de Biénaſſis*, Seigneur de Biénaſſis en Picardie, mort au Château de Floremberg, en 1742, Commiſſaire d'Artillerie, dont une fille, *Marie-Charlotte de Biénaſſis*, née en 1737. Elle ſe remaria, en 1744, à *Henri-Timoléon*, Comte *de la Vonnières*, Chevalier, Seigneur d'Entre-Deux-Bois, au Maine, mort en 1750, Lieutenant d'Artillerie, dont elle eut: *N... de la Vonnières*, Lieutenant au Régiment de Normandie en 1755, & deux filles: *Marie-Charlotte-Adélaïde de la Vonnières*, née au mois de Juillet 1748; & *Louiſe-Jeanne-Jacobine de la Vonnières*, née en Février 1750.

Les armes de la famille FEAUVEAU ſont: *d'argent, au chevron de gueules, à 3 pommes de pin de ſinople.*

FEBVRE (LE) en Normandie, élection d'Argentan: famille originaire de la Paroiſſe

de Bouffay. Elle a formé deux branches; l'une appelée le *Febvre-du-Champ-du-Gué*, s'eft établie, il y a au moins 100 ans, dans la Paroiffe de la Chaux, élection de Falaife. Cette branche eft tombée en quenouille par la mort d'un de ce nom qui étoit au fervice dans la Maifon du Roi, Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde de Sa Majefté.

L'autre branche, qui eft la première, appelée le Febvre du Cruchet, a contracté de très-belles alliances, entr'autres celle de *Courtarvel*, dont étoit le Chevalier de Pezé, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort de fes bleffures à la bataille de Guaftalla, où il étoit à la tête du Régiment du Roi, Infanterie, avec lequel il combattit. Ceci eft conforme à un certificat donné le 23 Juin 1749, par le Généalogifte des Ordres du Roi (M. Clairambault), pour être reçu Chevau-Léger de la Garde du Roi, à Louis le Febvre du Champ du Gué, baptifé le 2 Novembre 1724, dans l'Eglife de la Chaux, fils de Jean le Febvre, Ecuyer, Seigneur du Champ-du-Gué, & de *Louife le Comte*, fon époufe; & petit-fils de Gilles le Febvre, Ecuyer, Seigneur du Champ-du-Gué & du Cruchet, qui prouva fa nobleffe jufqu'en 1538, conjointement avec Nicolas le Febvre, Seigneur des Vallées, fon frère, devant l'Intendant d'Alençon en 1666.

Cette famille fubfifte dans le Baron de *Saint-Ildephons*, ci-devant Chevau-Léger, préfentement Gendarme de la Garde.

Les armes: *d'azur, à un chevron brifé d'argent, chargé de 3 croiffans de même, 2 à la pointe dudit chevron & 1 au milieu.*

FEBVRE DE CORMONT (le), famille éteinte, originaire de Brie.

Tristan le Febvre de Cormont, Ecuyer, Seigneur de Nuifement & de Rieux, avoit époufé *Judith de Muffan,* dont il eut:

Abraham le Febvre de Cormont, Ecuyer, Seigneur defdits lieux, qui époufa, par contrat paffé à Sézanne, le 18 Décembre 1644, *Anne de Cormont*, fille de feu *Jean de Cormont,* Chevalier, Seigneur dudit lieu & de la Selle, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers de M. le Prince d'Orange, & de *Sufanne*, des Comtes *de la Marche;* & comme les fufdits mariés étoient coufins au troifième degré, attendu la prétendue religion réformée qu'ils profeffoient, ils eurent recours aux lettres de difpenfes du Roi, qu'ils obtinrent le 17 Décembre 1650. Abraham fut maintenu dans fa Nobleffe par ordonnance de M. de Caumartin, Intendant de Champagne, rendue à Châlons, le 30 Juin 1667.

Les armes: *d'azur, à 3 croix pattées d'or.*

FEBVRE DE LADONCHAMP (le), ancienne famille de Picardie, établie à Metz depuis 1629. Le premier que l'on connoiffe eft

I. Kayen-Léon le Febvre, Ecuyer, Seigneur de plufieurs fiefs près d'Abbeville, né en 1436, qui époufa, en 1473, *N...* Il en eut:

II. Antoine le Febvre, Ecuyer, né en 1476, qui porta les armes fous les Rois Charles VIII & Louis XII, & s'établit à Châlons en Champagne en 1512, où il époufa *Marguerite Joubert,* dont:

III. Louis le Febvre, Ecuyer, né en 1518, qui fut Bailli de Saint-Pierre de Châlons, & époufa, en 1559, *Hélène Chartier,* dont:

IV. Jean le Febvre, Ier du nom, Ecuyer, né en 1560, qui fe maria, en 1583, avec *Nicole Dombasles*, dont:

V. Jean le Febvre, IIe du nom, Ecuyer, né en 1584, qui époufa, 1° en 1605, *Marie Fournier;* & 2° *Jeanne Itam.* Il eut de cette dernière:

VI. Pierre le Febvre, Ecuyer, Seigneur de Ladonchamp, Nullemont, Luttange & autres lieux, né en 1608, qui fit les fonctions de Procureur-Général au Parlement de Metz pendant 12 ans, & époufa, le 27 Mai 1636, *Marquife Brouart*, dont:

1. Pierre-François, qui fuit;
2. Et Jean-Nicolas, auteur de la feconde branche rapportée ci-après.

VII. Pierre-François le Febvre, Chevalier, Seigneur de Nullemont, Luttange, &c., Doyen des Confeillers du Parlement de Metz, époufa, le 15 Janvier 1678, *Françoife-Marthe Pichot*, dont:

1. Pierre-Henri, qui fuit;
2. Marie-Marquise, mariée, le 20 Avril 1710, à *Maximilien Goulet de Montlibert*, Chevalier, Seigneur de Secourt, Brigadier des Armées du Roi, dont elle eut deux fils, l'un defquels a une fille mariée à *Jacques-François de Foix de Candale*, Chevalier, Seigneur de Secourt;
3. Et Anne-Madeleine le Febvre, mariée, le 29 Janvier 1728, à *François*, Marquis de *Fabert*, Chevalier, Seigneur de Moulin & autres lieux, dont deux fils & une fille.

VIII. Pierre-Henri le Febvre, Chevalier, Seigneur de Nullemont, Capitaine d'Infanterie, a épousé, le 30 Septembre 1738, *Marie Mirgot,* dont il a eu deux fils Officiers au Corps Royal d'Artillerie.

SECONDE BRANCHE.

VII. Jean-Nicolas le Febvre, Chevalier, Seigneur de Ladonchamp, né le 9 Novembre 1646, second fils de Pierre & de *Marquise Brouart*, d'abord Capitaine d'une Compagnie franche, ensuite Auditeur des Comptes au Parlement de Metz, épousa, le 6 Décembre 1692, *Marie Archangeli*, dont il a eu :

VIII. Jean-Henri le Febvre, Chevalier, Seigneur de Ladonchamp & autres lieux, né en 1693, Conseiller du Roi en sa Cour du Parlement de Metz, & Doyen de ladite Cour, qui a épousé, 1° le 6 Avril 1724, *Jeanne-Marie Pontet*, fille de *Henri-Jean Pontet*, Président à Mortier au même Parlement; & 2° le 8 Novembre 1738, *Barbe de Medrans.* Il a eu du premier lit :

1. Henri-Jacques-François le Febvre, Seigneur de Ladonchamp, les Trappes, Sainte-Agathe, &c., né le 18 Octobre 1727, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine au Régiment de Strasbourg, Corps Royal Artillerie, non marié;
2. Charles-Alexandre-Pierre, qui suit;
3. Marie-Marthe, alliée à *Joseph-Etienne Daramy*, Conseiller au Parlement de Metz.

Et du second lit :

4. Marie-Thérèse, mariée à *Jean de Medrans*, son parent, Chevalier, Seigneur de Montbausat, &c., Capitaine au Régiment d'Aquitaine.

IX. Charles-Alexandre-Pierre le Febvre-de-Ladonchamp, Chevalier, Seigneur d'Ars-Laquenexy, Marquis d'Esnes, né le 28 Novembre 1730, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine au Corps Royal Artillerie, a épousé, le 11 Mai 1772, *Christine-Antoinette de Choiseul-Beaupré,* veuve de *Nicolas-François-Charles de Bertin,* Seigneur des Trois-Fontaines. Voyez BERTIN & CHOISEUL.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné d'un arbre de sinople en pointe, & de 2 aigles de sable becquées & onglées de gueules en chef.* Supports : *deux aigles.* Devise : *volabunt & non deficient.*

FEBVRE-DE-LATTRE (le), à Lille en Flandre : famille noble dont étoit Martin le Febvre, Ecuyer, qui vivoit en l'an 1426. Il se trouva avec plusieurs de ses vassaux au siège de Compiègne, sous *David de Trémessan*, à l'Armée du Duc de Bourgogne, contre le Roi Charles VI. Il eut deux fils, savoir :

Jean le Febvre, dit *de Salomé*, Ecuyer, Seigneur de Salomé, auteur de la branche aînée, éteinte ;

Et Martin, qui suit, auteur de celle qui subsiste.

Martin le Febvre épousa l'héritière de la Maison *du Mortier*, & fut à la guerre avec 10 Chevaux à ses frais dans l'Armée de Charles, surnommé *le Guerrier*, Duc de Bourgogne, en 1472 & 1473. Il fut fait prisonnier à la bataille de Nancy, à la tête d'une Compagnie d'Armes, & mourut peu de tems après le retour de sa prison. Il eut pour fils :

Jean le Febvre, dit *de Lattre,* qui, après avoir servi plusieurs années, fut Gouverneur de Ham.

Pierre le Febvre, son fils, Ecuyer, Seigneur du Mortier & d'Escaupont, servit aussi fort long-tems.

Cette famille subsiste dans

Charles-François le Febvre-de-Lattre, qui acheta la Terre de Ligny, & eut pour enfans :

Ferdinand-Joseph, Ecuyer, Seigneur de Ligny;

Et Michel-Alexandre, Ecuyer, Seigneur de la Fresnoye, qui a épousé *Marie-Pélagie-Josèphe Hespel*, dont il eut entr'autres enfans :

Charles-Alexandre, baptisé le 7 Mai 1735.

C'est ce que nous savons, faute de mémoire.

Les armes : *de gueules, à l'aigle d'or.*

FEBVRE-DE-LAUBRIÈRES (le), famille originaire d'Angers.

François le Febvre, Seigneur de Laubrières, Marans & Beuzon, Baron de la Haye-Joullain, Conseiller au Parlement de Bretagne, mort le 11 Mars 1711, avoit épousé *Louise le Chat de la Haye*, dont :

Charles-François le Febvre-de-Laubrières, Evêque de Soissons, Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, Seigneur de Laubrières, Baron de la Haye-Joullain & de Briançon, &c., mort à Soissons le 25 Décembre 1738, dans sa 51e année, qui avoit fait imprimer une Généalogie, in-4° de sa famille. Il avoit été reçu Conseiller au Parlement de

Paris, à la troisième Chambre des Enquêtes, le 20 Juin 1710, & avoit été marié, le 2 Avril 1713, avec *Marie-Anne de Blair*, fille de *Melchior de Blair*, Seigneur de Cernay, & de *Henriette de Brinon*. Etant resté veuf d'elle le 8 Juillet 1718, il embrassa l'état Ecclésiastique, & fut ordonné Prêtre le 1er Octobre 1719. Il fut nommé, au mois de Juillet 1731, à l'Evêché de Soissons, & sacré le 13 Janvier 1732, dans la Chapelle de l'Archevêché de Paris. La même année, il fut reçu Conseiller d'honneur au Parlement de cette ville. Il assista, en 1735, à l'Assemblée générale du Clergé de France, en qualité de l'un des Députés de la Province de Reims. De son mariage sont issus :

1. Charles-François, qui suit ;
2. Et Jeanne-Henriette, aînée de son frère, mariée, le 28 Août 1737, à *Louis-René de Rogres*, appelé *le Marquis de Champignelles*, Cornette de la première Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi en Juillet 1738, & auparavant Capitaine dans le Régiment des Cuirassiers, dont des enfans.

Charles-François le Febvre-de-Laubrières, IIe du nom, Marquis de Briançon, né le 24 Mars 1718, a été Capitaine de Cavalerie. On ignore s'il est marié & a postérité, faute de Mémoire. *Mercure de France*, du mois de Décembre 1738, p. 2919.

Les armes : *d'azur, au lévrier rampant d'argent, accollé de gueules.*

FEBVRE DE LA MAILLARDIÈRE (le), famille de Chevalerie, la plus ancienne de ce nom qui soit en France, issue des premiers Seigneurs *d'Eculleville*, en Normandie, où elle est établie aujourd'hui, dans le Bailliage de Carentan. Suivant une tradition de cette famille, un de ses auteurs, croisé sous le règne de Saint Louis, pour avoir forcé les portes, & décidé de la prise d'une Ville assiégée, prit des armes analogues au nom, que ses descendans ont continué de porter. Elles sont : *d'azur, à trois maillets d'or, emmanchés & pommetés d'argent*. Supports : *deux lions d'or, armés & lampassés de gueules.* Cimier : *un homme issant, chevelé de sable, vêtu de gueules, ayant un pareil maillet en main*. Devise : *cedatur feriens.*

Avant d'en donner la Généalogie, authentiquement prouvée par titres originaux & par copies en forme de ceux conservés dans les dépôts publics, tels que la Bibliothèque du Roi, les Chambres des Comptes de Paris & de Nantes, le Cabinet du Prieuré de Saint-Martin-des-Champs, plusieurs Chartriers; ou cité dans l'*Histoire de la Maison d'Harcourt*, par la Roque; le *Gallia Christiana;* le *Neustria Pia;* les *Histoires de Normandie, de Rouen, de Bretagne*, &c.; les uns & les autres à nous communiqués; voici ceux du nom de le Febvre, dont la filiation n'est pas assez prouvée.

Guillaume le Febvre signa une donation de l'an 1208, en faveur des Arbalétriers de Rouen, avec Geoffroy de Bellemare, Luc de Berville, Guillebert de Beaumont, & autres Seigneurs. L'*Histoire de Rouen*, par Farin, tom. I, p. 32, en fait mention.

Pierre & Gautier le Febvre sont cités avec les Goyon, Vignerot, Toustain, Cotentin & tels autres, à l'article des Ecuyers, parmi ceux Mariniers de l'expédition d'outre-mer de l'Amiral de France, Jean d'Harcourt, en 1295, auxquels il fit des payemens pour l'entretien des *Nefs*.

Robert le Febvre, Chanoine de Bayeux & Archidiacre d'Avranches, fonda l'Abbaye de Thorigny en Basse-Normandie, en 1305. Le *Neustria Pia*, p. 915, en rapporte la Charte, datée de son Manoir, dans la Paroisse de Thorigny, nommé *Fabriez*, lequel y est dit donné au Couvent d'Aulnay, avec les droits de patronage de cette Paroisse, appartenant audit fondateur.

Jean le Febvre, Evêque de Chartres en 1347, est aussi dit frère de Guillaume, & avoir été chargé par le Pape, des plus importantes négociations, selon les Archives de cet Evêché. Il existe à la Bibliothèque du Roi, sous le nº 9660, un livre écrit de la main de cet illustre Prélat.

Plusieurs de cette ancienne Noblesse, dans quantités de montres, qui ont été reçues à Caen & ailleurs, depuis 1350 jusqu'en 1400, sont, avec les *Aux-Epaules*, *Argouges*, *Briqueville*, *Courcy*, *Carbonnel*, *Saint-Denis*, *Martel*, *Clinchamp*, *Tesson*, *la Motte*, *la Haye-Pesnel*, *Espinay*, *Bailleul*, *Suhard*, *Bérenger*, *Fontaine*, *Hay*, *Gauville*, &c., cités parmi les hommes d'armes à cheval, *Chevaliers* & *Ecuyers*. Titres à la Bibliothèque du Roi.

Nicol le Febvre est, avec les qualités de *Messire* & de *Personal de la Hogue* (autre-

ment *la Hougue* au Cotentin), compris dans les 300 Chevaliers, Ecuyers & autres, auxquels le Roi Jean pardonna tout ce qui s'étoit passé jusqu'au 12 Novembre 1360, pour avoir suivi le parti de Charles II, Roi de Navarre, & parmi lesquels se trouvoient aussi les d'Harcourt, Rochefort, Créquy, Fontenay, Picquigny, Guihebert, Tilly & tels autres. *Rôle* à la Chambre des Comptes de Paris, & *Preuves* de l'*Histoire de la Maison d'Harcourt*, p. 1426.

Jean le Febvre est, dans un aveu par lui rendu en 1450 & tant, à la Baronnie de Varenguebec (présentement à la Maison de *Loigny*), d'héritages du chef de Demoiselle *de Grainlhéville*, son épouse, héritière des Seigneurs de ce nom, qualifié *Ecuyer*, fils de feu Jean, Ecuyer; ce dernier dit, dans une montre de 1315, y avoir comparu comme *Chevalier* (selon des *titres* aux Chartriers de Grainteville & de la Brisette en Basse-Normandie). Il comparut encore à la montre de M. Jean, Vicomte de Rohan, en 1351, est cité & qualifié *Ecuyer*, dans la Charte d'inféodation en sa faveur, par le Roi Charles V, en 1350, de la noble Sergenterie de Louvigny près Caen, dont la copie est tirée sur les anciennes existantes à Caen, & chez MM. le Prêtre, à Paris. Il fut, en 1344 & 1354, Maire de Rouen, ainsi qu'avant ou après lui, les Cailly, Sahurs, du Châtel, le Vicomte, la Ferrière, des Essarts-Meigneux, du Bosc, Houdetot, d'Amfreville, & autres Gentilshommes de cette distinction. Il y avoit fondé, en 1570, pour les pauvres passans, la Maison de Saint-Vivien, de laquelle, en 1358, Charles, fils aîné de France & Duc de Normandie, agréa l'amortissement, *à cause des bons services qu'il avoit rendus à son Seigneur, son père* (*Histoire de Rouen*, par Farin.) Il est cité & dit frère de Michel le Febvre, Ecuyer, mort en suivant les guerres d'Italie, dans des Lettres du Roi, de 1379, & dans une Enquête faite à Caen en 1389. Après sa mort, en 1361, Damoiselle Robine le Febvre, sa fille & héritière, fut, avec Ferrault le Febvre, Ecuyer, père du premier connu, Seigneur d'Eculleville, l'alliance rapportée ci-après, dont sortit la plus nombreuse postérité, dans laquelle la famille croit devoir comprendre, quoiqu'elle ne le puisse complètement prouver, ceux de ce nom qui suivent immédiatement.

Guillaume le Febvre comparut, parmi les Ecuyers, à deux montres de 1386, & fut Lieutenant-Général de M. Richard de Houdetot, Chevalier, Bailli de Caen (duquel descendent les Comtes de ce nom, dont la Lieutenance de Roi de Picardie est passée à la branche des le Febvre-de-la-Maillardière), selon ses Lettres en cette qualité, en date de 1392 & 1393. Il fut Ambassadeur de France en Angleterre en 1420 & 1423, suivant des actes conservés dans la famille, & cités *Recueil* de Rimmer, Anglois, 4[e] vol. p. 94, *Rôle Normans* de Carte, autre Auteur Anglois, tom. I, p. 288.

Richard le Febvre comparut, en 1390, à une montre de M. Jean d'Harcourt, & est cité & qualifié *Ecuyer*, dans un acte de 1396, sur son exploitation pour le Roi, du fief de Chaumont, au Pont-Authou.

Godefroy le Febvre, légitimé en 1397, est cité, par la Roque, aux *Preuves de légitimation de Bâtards d'anciens Gentilshommes*, attribuant la noblesse en même-tems, p. 333 de son Traité.

Huart le Febvre, pour ses illustres exploits & excellens services, obtint du Roi Charles VI, plusieurs grands privilèges, par Lettres de l'an 1400. Il eut pour frère Pierre, qui suit; & pour fils,

Jean le Febvre, Chevalier, Seigneur de Saint-Remy, premier Roi d'armes de la Toison-d'Or, cité à la fin de l'*Hstoire de la Maison d'Harcourt*, aux Additions, & dans Moréri, article Febvre, à l'occasion d'une Histoire estimée qu'on a de lui.

Pierre le Febvre, frère de Huart, fut Ambassadeur de France en Ecosse, suivant un Passeport de l'an 1403, & Président à Mortier du Parlement de Paris, suivant un acte original conservé dans la famille, & confirmé par le Rôle connu des ses premiers Officiers. Il est cité dans Rimmer, tom. IV, part. I, p. 51, & dans les Rôles Normans, qui sont comme un extrait de ce Recueil, fait en Angleterre, & où il est dit *Maître du Parlement-Conseilleur*. Il avoit été Chancelier d'Orléans en 1407, suivant l'extrait par M. Menaut, aux Céléstins, des Chartes du Trésor.

Macé le Febvre étoit, en 1420, Garde du scel des obligations de Carentan, charge exercée, avant ou après lui, par les Osber, Renault, Fortescu, le Cesne, Poirier, Franquetot & autres, dans la Généralité de Caen, tous

distingués, soit par une ancienne Noblesse, soit par les charges de Gentilshommes de la Chambre, ou de Présidens à Mortier. On a de ces Lettres en cette qualité.

Jean le Febvre, cité parmi les Lances avec Thomas le Maignen, dans une montre Angloise, en 1430, est qualifié *Capitaine* & *Châtelain de Logenpré*, dans des Lettres de 1442. Ces titres, que la famille conserve, se trouvent encore, en original, à Saint-Martin-des-Champs. Une montre Angloise, originale de 1442, le cite avec un Macé de la Haye, un Jean Davy, un Jean Heusé, & plusieurs autres Gentilshommes François. Il comparut à des montres de 1451, 53 & 1454, dans le Cotentin, reçues par le Notaire de Carentan, commis à ce par le Roi, suivant les expéditions qu'on en a. Dom Morice le cite avec les Seigneurs de Matignon, de Montauban, de Bogat & de Kéradreux, parmi les Compagnons de la retraite du Vicomte de Rohan, en 1470, vol. III, col. 208 des preuves; & avec Olivier le Maignen & Antoine d'Alongny, dans un compte, à l'occasion de Mademoiselle de Villequier, daté de 1468, susdit tom. III, col. 222. Les titres sont en original à la Chambre des Comptes de Nantes. On voit qu'il étoit un des fils de Ferrault, & frère de Jean le Febvre, Seigneur d'Eculleville. Il forma, suivant les titres qui sont en la possession de ces branches, celle des Seigneurs *de la Boderie*, distingués par plusieurs Négociateurs célèbres, & celle des Marquis de *Milly*, alliées aux *Clermont-Tonnerre*, *Breteuil* & *du Bois*. Voyez les articles FEBVRE DE LA BODERIE, & FEBVRE DE MILLY (le).

Roger le Febvre, fils de Jean & neveu de Guillaume, Ambassadeur, selon des titres du Chartrier de la Boderie, près Condé-sur-Noireau, lui succéda dans la charge de Lieutenant-Général du Bailli de Caen, & fut aussi Maître des Requêtes de l'Hôtel de Charles, fils & frère du Roi de France, suivant des Lettres de 1459 & 1461. Il fut compris, par *Montfaut*, dans le Rôle de l'ancienne Noblesse en 1463. Il paroît père de Pierre le Febvre, qui, suivant le *Neustria Pia*, mourut en 1507, Abbé de Blanchelande, âgé de 57 ans.

Enfin Thomas le Febvre, fils de Jean (dont les petits-fils furent confirmés dans leur *ancienne noblesse*, suivant un acte au Chartrier de la Boderie & à la Cour des Aides de Rouen), est compris avec Jean d'Esmalleville, Jean & Marc de Houdetot, M. d'Harcourt, Charles de Hotot & Louis de Mauny, parmi les Nobles amendés, pour n'avoir pas baillé aveu, suivant un titre de 1485, qui se trouve à Saint-Martin-des-Champs. Il est auteur de la branche des *du Mouchel*, que l'Histoire de Rouen cite des plus considérables & des mieux alliés du lieu.

Revenons actuellement à la Généalogie de cette famille, par filiation suivie :

I. Collart le Febvre, vivant dès 1300, est qualifié *Armiger*, Ecuyer, dans des Lettres honorables du Roi Charles V, du 15 Juillet 1367, accordées à Guillaume ou Guillelmin, son fils, pour avoir conduit des gens d'armes contre le Sieur *de Castenoy*, son cousin, qui étoit venu faire insulte, en son Hôtel, à Collart, son père, qui n'avoit pu se défendre, vu son extrême vieillesse. Dans ces Lettres de grâce accordées à son fils, en faveur de ses exploits guerriers, ses père & mère sont dits de *noble sang & gens anciens*. Collart le Febvre est encore cité dans une des montres militaires du commencement de son siècle, & ces titres sont en original & en parchemin à la Bibliothèque du Roi. Il paroît, par le testament ci-après, qu'il est descendu de Guillaume, vivant dès le XIIIe siècle, &, par les Lettres susdites, qu'il eut pour épouse une Demoiselle *de Castenoy*.

II. Guillaume ou Guillemin le Febvre, fils de Collart, suivant les Lettres de grâce mentionnées au degré précédent, où il est aussi qualifié *Armiger*, y reçut de son Roi ce témoignage, *que bien & loyalement l'avoit servi en ses guerres à son pouvoir*. Il est dit payé de 25 livres, & montant un cheval brun, parmi les Ecuyers de la montre de Baudran de la Heuse, Maréchal de Normandie, laquelle fut reçue aux Gages du Roi en 1357, dans des titres de la Chambre des Comptes, & l'*Histoire de la Maison d'Harcourt*, tom. IV, pag. 1880. On le trouve encore dans le Catalogue des Seigneurs de cette Province, qui, sous le Connétable du Guesclin, s'étoient distingués dans les Armées du Roi Charles V. Voyez l'*Histoire de Normandie*, par Masseville, à la fin du tom. III. Il transigea, en 1372, au sujet du testament fait par Guillaume le Febvre, un de ses prédécesseurs, en 1325, & épousa *Jeanne de Bourgon*, dont:

Ferrault, qui fuit ;

Et Pierre, Seigneur de Laubrières, dont la poftérité fubfifte en Bretagne dans les Marquis de *Laubrières* & de *Briançon*, alliés aux Maifons de *Froulay*, *Marbeuf* & de *Champignelles*. Voyez FEBVRE DE LAUBRIÈRES, & fa généalogie imprimée plus anciennement.

III. Ferrault le Febvre, qualifié *Ecuyer*, & dit âgé de 45 ans, dans une Enquête de 1388, faite pour qu'il fut mis hors de la Garde-Noble du Roi, à caufe de la Sergenterie de Louvigny, qu'il poffédoit du chef de fa femme Robine le Febvre, fille & héritière de feu Jean, Ecuyer, dont on a parlé, qu'il avoit époufée en 1360, eft qualifié *Ecuyer* dans plufieurs autres actes defdites années 1388 & 1389, qui fe trouvent à la Chambre des Comptes de Paris ; & dans une Enquête ordonnée devant le Bailli de Caen, le 22 Juillet 1390, fur l'âge de Meffire Louis de Meullant, Chevalier, Seigneur de Saint-Célerin, où il eft nommé Ferrault le Febvre, Ecuyer, âgé de 46 ans environ, dépofant avoir été au Baptême de ce Seigneur, en la compagnie de la Dame époufe de M. Richard de Creully, Chevalier, qui en étoit marraine, & l'Evêque de Bayeux parrain. Il rendit aveu, en 1390, au Roi, pour la noble Sergenterie de Louvigny, devant les Notaires de Caen. Un titre de la Bibliothèque du Roi lui donne auffi le nom de Jean, joint à celui de Ferrault, fous lequel il eft cité dans tous les actes. Il comparut parmi les Ecuyers à la montre de 1392, reçue au Mans par Meffire Guillaume de Vierville, Chevalier. On ne fait pas encore ce qu'il peut avoir eu d'enfans de fa femme après 1388, étant alors enceinte du 12ᵉ. Tous ceux qu'on connoît feulement de ce grand nombre furent :

Jean, qui fuit ;

Et Robert, qualifié *Ecuyer*, Capitaine de Mortemart, dans plufieurs titres dépofés au Prieuré de Saint-Martin-des-Champs. Il eft dit auffi mort à la bataille d'Azincourt, dans un titre de l'an 1416. Ce Robert, qui ne fut pas d'abord deftiné au mariage, à caufe de beaucoup de frères qu'il avoit, étoit, en 1379, entré de minorité dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem. Dans l'*Hiftoire de Malte*, par l'Abbé de Vertot, t. VII, p. 189, il eft nommé avec Robinet d'Eftouteville, Jeannet de Cirefmes, Collard de Franqueville, & autres Gentilshommes Normands, à la tête des Chevaliers de la Langue de France ; & felon l'*Hiftoire de Bretagne*, tom. II, col. 1016, Thomas, fon fils, eft cité dans une montre de 1420, parmi les hommes d'armes, & dans le titre de 1416, il eft dit neveu de *Jean*, Ecuyer, fujet de l'article ci-après.

IV. Jean le Febvre, Iᵉʳ du nom, Ecuyer, Seigneur d'Eculleville, eft qualifié, dans un titre de 1415, Maître des Burleroi (courfe de lance annuelle folennelle & royale), & quittant cette même année ledit Seigneur Roi d'une fomme à lui payée pour fes gages & fa robe, en cette qualité par les mains du Vicomte de Bayeux. Dans un acte de 1394, paffé aux Affifes de Condé-fur-Noireau (Chartrier de la Boderie, dans l'Evêché de Bayeux), il eft qualifié *Ecuyer*. Il fut un des donataires de *Jean*, Vicomte de *Rohan*, par fon teftament de 1395, avec un *la Motte*, auffi de Baffe-Normandie. A caufe des poffeffions que lui & Guillaume le Febvre avoient dans l'Evêché de Saint-Malo, il fut un des Nobles qui rendirent, en 1396, hommage à Alain, Vicomte de Rohan, fils aîné & héritier du premier. Il fut, en qualité d'*Ecuyer*, l'un des Gendarmes de l'Hôtel du Duc de Berry, fils du Roi, qui, l'an 1388, comparurent armés & montés pour fervir Sa Majefté. Il eft cité dans une conceffion du Roi faite en fa faveur des héritages d'un de fes frères en 1419 ; comparut encore aux montres de 1418, 1420 & 1421 ; eft qualifié *Armiger* dans une conceffion du Roi en faveur de fes propres héritages, à l'occafion des guerres & des mutations de propriété, fuites des changemens de Maîtres, & qui devenoient alors fi fréquentes en Normandie. C'eft ce qui eft prouvé par des expéditions délivrées par M. de Brequigny, des Académies Françoife & des Infcriptions, fur les copies par lui vérifiées & collationnées à la Tour de Londres, comme Commiffaire *ad hoc* de Sa Majefté. Il eft compris dans un ferment de fidélité des Nobles de l'Evêché de Saint-Mâlo au Duc de Bretagne en 1437, avec un de fes cadets auffi du nom de Jean ; & parmi les fceaux de ces mêmes Nobles appofés par eux au bas de la preftation de ferment, font les *trois Maillets* de Jean le Febvre, aîné de fa Maifon, qu'elle a toujours portés, comme il fe voit par l'Armorial de cette Province. Il fut encore compris par Jean le Febvre, IIIᵉ du nom, dont il étoit le 4ᵉ aïeul dans la preuve par lui faite en 1666, de-

vant Chamillart, parmi les Nobles qui avoient prouvé leurs quatre degrés. Il avoit épousé *Girette de Camprond*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur du Lorray près de Coutances, Banneret, reçu comme tel aux gages, à Valognes, avec 5 de ses Ecuyers en 1392; & sœur de *Robine de Camprond*, veuve, en 1403, de *Jean Boudet*, de la Maison de *Croville*. Voyez CAMPRONT, dont nous n'avons donné qu'une notice, faute de Mémoire, & CROVILLE. De ce mariage vinrent:

1. Richard, Ecuyer, Seigneur d'Eculleville, lequel comparut, en 1470, sous le Capitaine Carbonnel, comme Ecuyer Canonier dans le Château de Bordeaux. Dans un acte original de 1506, il est dit Lieutenant du Vicomte de Carentan; il est cité sur l'inscription d'une cloche qu'il nomma & donna, vers 1480, à l'Hôtel-Dieu de Valognes, avec Demoiselle *le Bercœur*, sa femme. Il y étoit qualifié Ecuyer. Cette cloche a été refondue, & on a dressé avant un Procès-Verbal de cette inscription. Il comparut encore à une montre faite à la Hougue au commencement du XVIe siècle, & mourut peu de tems après;
2. Nicolas, qui suit;
3. Fleurie, mariée, en 1430, à *N... Thomas*, Ecuyer, Seigneur d'Ecosseville près de Valognes, dont l'arrière-petite-fille & héritière de cette Terre, épousa, en 1672, *Pierre d'Harcourt*, IIIe du nom, Baron d'Olonde & de Néhou, quatrième aïeul du Marquis *d'Harcourt*, marié à Mademoiselle *de Beuvron*, petite-fille du Duc *d'Harcourt*, Gouverneur de Normandie.
4. Et Marguerite, mariée, suivant le partage ci-dessous, à *Raoul de Recquet*, Ecuyer, dont les descendans, Seigneurs de Rouville & de Hauteville, subsistent auprès de Saint-Sauveur-le-Vicomte, avec distinction.

V. Nicolas le Febvre, Ecuyer, Seigneur d'Eculleville, partagea avec son frère les successions de ses père & mère en 1474, comparut avec les Percy & autres Nobles à une montre de 1433; prêta serment de fidélité au Duc de Bretagne en 1437, à cause des possessions qu'il avoit dans cette Province; & après la suppression de la Mairie de Rouen en 1449, il en fut nommé Echevin. Il est cité dans l'*Histoire de Rouen*, tom. III, p. 245, un des bienfaiteurs que le Collège de la Commune y eut dans son siècle, avec les *Créquy*, *Narbonne*, *Roncherolles*, & autres Seigneurs. *L'Histoire de Normandie*, tom. V, pag. 146, en parle comme d'un des Savans de son siècle, à l'occasion d'un voyage qu'il avoit fait aux Terres Australes en 1503. Il est cité, avec Richard, son aîné, dans un certificat de noblesse en faveur de la branche du *Perron des Landes*, & dans un inventaire de preuves qui furent produits en 1708, suivant le partage de 1471. Il mourut peu après 1500, & avoit épousé la fille de *Thomas le Bercœur*, d'une famille distinguée, & éteinte, dont les biens ont passé ensuite dans les Maisons de *Mathan* & de *Blangy-le-Vicomte*. Il eut de son mariage:

Marguerin, qui suit;
Et Jehenne, dotée par son frère, le 31 Décembre 1515, qu'elle fut mariée à *Jean le Jouvenel*, fils de feu *Jean*.

VI. Marguerin le Febvre, Ecuyer, obtint, le 30 Juillet 1526, au sujet de sa qualité de Noble d'ancienneté, un Arrêt contradictoirement rendu en la Cour des Aides, produit en original, & consigné dans les Registres de ladite Cour, lequel *sur sa Généalogie baillée & articulée, Chartres, Enseignemens & tout ce qu'il avoit produit à l'encontre du Procureur-Général*, déclara *qu'il avoit suffisamment fourni, & vérifié par titres & écritures de sa Généalogie & extraction de noblesse par lui alléguée, & maintenue à cause de ses prédécesseurs & ancêtres*. Cette confirmation d'ancienne noblesse se trouve à la Bibliothèque du Roi. Il avoit épousé, en 1517, *Davy du Perron*, tante du célèbre Cardinal de ce nom, Maison dont il reste encore les Marquis & Comte d'*Amfreville*, Officiers Généraux; & suivant le partage, en original, de sa succession du 19 Décembre 1547, il eut pour enfans:

Jean, qui suit;
Et Nicolas, cité homme d'armes des Ordonnances du Roi, dans une montre de la Compagnie du Seigneur *du Biez* en 1533, & nommé Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, & Ambassadeur pour le Roi en Angleterre dans un rôle des payemens faits en 1562, par le Trésorier de Sa Majesté.

VII. Jean le Febvre, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur d'Eculleville, un des Archers du nombre de 100 Lances sous la charge de M. le Dauphin, suivant le rôle de la montre & revue faite à Péronne le 17 Septembre 1540, fut, en 1556, Gentilhomme de la Fauconnerie du Roi, & est nommé avec Nicolas, son

frère, dans des Lettres de 1575, déposées à la Chambre des Comptes. Il épousa JACQUELINE LE FEBVRE, sa cousine, inhumée dans l'Eglise paroissiale d'Eculleville, le 26 Avril 1607, fille de JACQUES, Ecuyer, Seigneur de la Boderie. (Voyez la Généalogie de cette branche à l'article FEVRE (LE), Seigneur de *la Boderie*. Elle avoit pour frères : ANTOINE LE FEBVRE, Ambassadeur à Rome & en Angleterre, dont l'héritière porta le Marquisat de Pomponne aux *Arnault d'Andilly*, fondus dans les Maisons de *Rouault-Gamaches*, & de *Colbert de Torcy*; & NICOLAS LE FEBVRE, Gentilhomme de la Chambre du Prince de Condé, dont la postérité subsiste dans deux frères, l'un servant dans les Chevaux-Légers, & l'autre dans l'Infanterie. ANTOINE & NICOLAS LE FEBVRE furent maintenus dans leur ancienne noblesse en 1595, & changèrent leur nom de LE FEBVRE en celui de la Boderie en 1606.

JEAN LE FEBVRE, IIe du nom, suivant le partage original de sa succession, en 1598, eut de son mariage :

1. PHILIPPE-PIERRE, qui suit;
2. MACÉ, auteur de la branche des Seigneurs *du Perron des Landes*, qui, après avoir donné plusieurs Lieutenans-Colonels de Cavalerie & autres Officiers, & s'être allié aux *la Roque de Bernières* & autres Familles, s'est éteinte dans la Comtesse *de Rabodanges*, tante du Colonel de ce nom, Maison dont l'illustration est assez connue. Voyez RABODANGES, & la branche du PERRON DES LANDES.

VIII. PHILIPPE-PIERRE LE FEBVRE, Ecuyer, Sieur du Perron, fut Capitaine de 100 hommes de guerre, suivant le rôle en parchemin, d'une montre en revue de sa Compagnie, faite, le 16 Avril 1598, devant le Chateau de la ville de Ham. M. de Roissy, dans une maintenue de la même année, dit : MARGUERIN LE FEBVRE a obtenu Arrêt de la Cour des Aides du 30 Juillet 1526, ordonné que celui qui s'en voudra servir, justifiera la descente depuis PHILIPPE, a justifié & jouira. Ceci est extrait de la Bibliothèque du Roi & du Cabinet des Chevaliers des Ordres. Le même PHILIPPE-PIERRE eut, le 29 Novembre 1624, acte de la représentation de ses titres devant le Commissaire nommé à la recherche de la Noblesse. Dans cette maintenue que la Famille a en original, il est dit de la paroisse d'Eculleville où il étoit né, quoiqu'alors établi à Bricquebec; il est cité dans un Rôle fait en 1640, des Nobles du Cotentin, pour l'arrière-ban. (Bibliothèque de Coaslin, nº 956, à celle de Saint-Germain-des-Prés.) Il avoit épousé 1º N... *de Cauquigny*, alliée des *Thibermesnil*; & 2º le 28 Août 1602, en la Paroisse de Bricquebec, *Adrienne de Heuzey*, fille de *Pierre de Heuzey*, Ecuyer, Sieur de Gréville, d'une très-ancienne famille, alliée par les *la Luthumière* aux Maisons de *Goyon-Matignon* & de *Coigny* & à celles sorties de ces deux par les mères. Par un accord en original sur cette alliance, elle y est dite : *Bonne à faire* de la Demoiselle *Heuzey* avec ledit LE FEBVRE, descendu en légitime mariage de JEAN, fils de MARGUERIN, Ecuyer, Seigneur d'Eculleville, & sur connoissance que ledit LE FEBVRE, son père & ses prédécesseurs, étoient issus de *noble & ancienne lignée*, & avoient vécu noblement & sans déroger. Par un acte en original du 14 Mars 1609, *Adrienne de Heuzey* sa seconde femme, autorisée de lui, fit à Magneville une fieffe en qualité d'héritière de feu Messire *Adrien de Bailleul*, Ecuyer. (*Chartrier* de Querqueville.) Ses enfans furent :

1. JEAN, qui suit;
2. ADRIEN, baptisé le 8 Février 1612;
3. ROBERTE, baptisée le 21 Août 1620;
4. JEANNE, baptisée le 21 Avril 1622;
5. Et ANNE. Ces enfans sont morts jeunes ou sans alliances évidentes.

IX. JEAN LE FEBVRE, IIIe du nom, Ecuyer, Sieur du Perron, baptisé le 5 Septembre 1613, rendit aveu des biens qu'il avoit en la Paroisse de Magneville, le 3 Juillet 1660, à Robert le Pigeon, Ecuyer, Seigneur dudit Magneville, &c. Il justifia devant M. Chamillart, en 1666, sa descendance de JEAN LE FEBVRE, Ecuyer, Seigneur d'Eculleville en 1400, & fut maintenu dans son *ancienne noblesse*, après avoir bien prouvé ses quatre degrés. Il est cité dans plusieurs pièces déposées au Chartrier de Bricquebec, Baronnie de Matignon, dont il relevoit. Il avoit épousé, 1º le 24 Août 1649, en l'Eglise de Magneville, *Anne Boudier*, veuve de *Jean Duchemin*, Sieur du Tielley, & sœur de *Gaspard*, Ecuyer, Sieur de la Godefrairie, d'une ancienne famille sortie de celle de *Soules* au Cotentin. *Pierre Boudier*, son aïeul, mourut en combattant avec succès contre les Protestans. Il

eſt fait mention dans l'Hiſtoire depuis les XV[e] & XVI[e] ſiècles de ſes exploits guerriers, les plus eſtimés des Rois, ſous leſquels il s'étoit diſtingué. Cette famille ſubſiſte dans Dom *Pierre Boudier*, Prieur actuel de l'Abbaye de Saint-Denis, couſin iſſu de germain des deſcendans de JEAN, & Ex-Général des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur. Voyez BOUDIER. JEAN LE FEBVRE avoit épouſé 2° *Marie Cornavin Dupas*, héritière de Brucheville, d'une famille alliée aux *Jouan*, dont il eſt parlé dans l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, & aux *Blanchard*. Il vint fixer ſa demeure dans cette Paroiſſe & celle de Sainte-Marie du Mont qui en eſt contiguë. Il ne ſervit point, mourut le 20 Décembre 1696, & fut inhumé dans l'Egliſe paroiſſiale de la Haye-d'Ectot. Fils d'un père appauvri par les guerres, il l'étoit à ſa mort, au point que ſes enfans & ſa veuve furent obligés de renoncer à ſa ſucceſſion. Il a fallu deux degrés de ſuite à ſa poſtérité pour ſe relever de cet état d'abaiſſement, où tant de familles anciennes ont tombé par la viciſſitude des tems. Avant ſon établiſſement à Sainte-Marie du Mont, qu'occaſionna ſon peu de fortune, il eut:

ETIENNE, Sieur du Perron, mort jeune avec une poſtérité qui, d'abort fixée à Saint-Mâlo en Bretagne, étoit reſtée inconnue à ſes collatéraux juſqu'à préſent qu'elle habite auſſi dans le Bailliage de Carentan. Voyez la branche du PERRON. Elle eſt pareillement rentrée dans le ſervice, & il y a de ſes deſcendans inſcrits pour l'Ecole Royale-Militaire & depuis pour Saint-Cyr;
Et MICHEL-ARCHANGE, qui ſuit.

X. MICHEL-ARCHANGE LE FEBVRE, Ecuyer, Sieur de Beaupré, baptiſé le 12 Mai 1652, en l'Egliſe de Brucheville, embraſſa d'abord l'état eccléſiaſtique, qu'il quitta. Il épouſa, par contrat du 25 Avril 1696, *Geneviève le Marquier de Sagy*, fille de feu *François*, & d'*Angélique-Marie de Bourget*, d'une ancienne nobleſſe alliée aux *Faoucq de Garnetot*, dont eſt la Comteſſe de *Gramont*, Dame du Palais de la Reine; aux *Mathan*, aux *Suhard* de *Loucelles*, & aux *le Gouez de Creſſerons*. On voit dans ſon contrat de mariage où ſa deſcendance eſt rappelée, qu'il étoit alors Garde-du-Corps dans la Compagnie de Luxembourg. Il donna une copie, collationnée le 25 Février 1708, du partage fait le 29 Septembre 1598, entre PHILIPPE & MACÉ LE FEBVRE, frères, à ſes collatéraux JEAN, Ecuyer, Sieur des Vaux, GABRIEL, Ecuyer, Sieur du Perron, & JULIEN LE FEBVRE, Ecuyer, Sieur des Landes, frères. Le Marquis *de Garnetot*, couſin de ſon épouſe, le chargea à Saint-Sauveur, Bourg, voiſin de Bricquebec, de la conduite de ſes affaires. Cette confiance lui mérita celle du Maréchal de Matignon à Bricquebec, dont il étoit Vaſſal, & auſſi, à Sainte-Marie du Mont, celle du Prince de Rohan, à l'illuſtre Maiſon duquel ſes ancêtres, comme on l'a vu, avoient été attaché. Peu riche & ſe voyant pluſieurs enfans, il quitta le ſervice pour ſe donner tout entier à des ſoins dont il attendoit de la protection à la Cour. Il eut:

1. & 2. PIERRE, Sieur de la Cricque, & FRANÇOIS, Sieur de Pavilly, morts jeunes;
3. JACQUES, qui ſuit;
4. Et ETIENNE-GUY-ALEXANDRE, dit l'*Abbé de Précourt*, Chevalier de l'Ordre Royal du Chriſt, nommé par le Roi Chanoine de St.-Quentin en Vermandois. Il fut député par ſon Chapitre en 1741, pour complimenter M. le Duc d'Orléans, paſſant par cette ville pour aller en Flandre; & eſt mort Grand-Chantre en 1761.

XI. JACQUES LE FEBVRE, Ecuyer, Sieur e Vindiville, baptiſé le 4 Janvier 1706, en la Paroiſſe de Saint-Sauveur-le-Vicomte, fut Conſeiller - Procureur du Roi en l'Amirauté de Carentan & d'Iſigny, charge exercée par un Faoucq, qui fut enſuite Conſeiller du Parlement, père du Marquis de Garnetot, Officier de Gendarmerie, d'une famille connue dès le règne de PHILIPPE-AUGUSTE, & par les Valbelle & d'Audiffret dans leurs provinces. Il a rendu dans cet office de bons ſervices au Gouvernement, ce qui lui a mérité la confiance & les éloges de M. le Comte de Maurepas, alors Miniſtre de la Marine (témoignages honorables & avantageux pour ſa poſtérité). Il fut auſſi fondé de procuration de M. le Duc d'Orléans relativement à ſes Domaines de Normandie, où il a été remplacé par *René le Maignen*, Ecuyer, ſon beau-frère. Voyez MAIGNEN. Il eſt mort en 1755, & avoit épouſé, par contrat ſous ſeing-privé du 12 Janvier 1743, célébration le 15 du même mois, en la Paroiſſe Saint-Quentin, Diocèſe d'Avranches, *Anne-Françoiſe de Mury de Billy*, morte en 1774, couſine du dernier Abbé de Cherbourg, de ce nom, d'une famille

alliée aux *Brebeuf*, &c. Elle étoit fille de *François de Mury*, Sieur de Billy, & de Dame *Jeanne Nicolle*, de ladite Paroiffe de Saint-Quentin. De ce mariage font iffus :

CHARLES-FRANÇOIS, qui fuit;
Et un autre garçon, mort ondoyé le jour de fa naiffance.

XII. CHARLES-FRANÇOIS LE FEBVRE, Chevalier, Seigneur, Vicomte & Pair de Berck, dit *le Vicomte de la Maillardière*, titre que le Roi lui a donné, né le 26 Mai 1744, baptifé le 28 du même mois, en la Paroiffe de Ste-Marie du Mont, a été tenu fur les fonts au nom de *Charles de Rohan*, Maréchal de France, Prince *de Soubife*, Commandant des Gendarmes de la Garde, &c. Il a d'abord fervi dans cette Compagnie en qualité de Gendarme, eft Lieutenant de Roi au Gouvernement Général de la Picardie, Capitaine de Cavalerie, & affocié de plufieurs Académies & Sociétés Royales d'Agriculture. Il a produit au Généalogifte des Ordres du Roi fes titres, fur le vu defquels cette Généalogie a été dreffée, & n'eft pas encore marié, le Vicomte DE LA MAILLARDIÈRE a eu, le 1er Août 1775, l'honneur d'être préfenté au Roi, à la Reine, & à la famille Royale. Il avoit été nommé Confeiller d'Ambaffade avant la fuppreffion de ces places. On a de lui plufieurs ouvrages politiques, outre ceux militaires, hiftoriques, économiques & autres, également fortis de fa plume. Voyez l'explication des armes au commencement de l'article.

FEBVRE DE MILLY (LE), dans l'Election de Doullens, en Picardie, famille qui fubfifte dans :

PHILIPPE-JOSEPH LE FEBVRE, Marquis de Milly, allié à *Madeleine-Charlotte de Clermont-Tonnerre*, dont :

N... LE FEBVRE DE MILLY, veuve du Marquis *de Milly ;*
Et N... LE FEBVRE DE MILLY, époufe de M. *du Bois*, Vicomte de Courval, ci-devant Confeiller au Parlement de Paris.

FEBVRE DE SAINT-GERMAIN (LE), famille établie en Lorraine depuis près de 300 ans, & originaire de Champagne.

I. NICOLAS LE FEBVRE, Gentilhomme Champenois, fut attiré en Lorraine par le Duc RENÉ, qui lui conféra la charge de Capitaine-Châtelain de Gondrecourt en Baffigny. Il époufa *Antoinette de la Ferté*, dont il eut:

1. DOMINIQUE, qui fuit;
2. Et CATHERINE, femme de *Didier de Gondrecourt*, Châtelain de Hattonchâtel. Elle étoit veuve en 1556, & d'elle defcendent les Comtes de *Gondrecourt*. Voy. GONDRECOURT.

II. DOMIMIQUE LE FEBVRE entra dès fon jeune âge au fervice du Duc ANTOINE, avec lequel il fe trouva à la bataille de Marignan, & il le fuivit dans tous fes voyages. Il obtint en récompenfe de fes fervices la charge de Contrôleur-Général des Eaux & Forêts, en la Gruerie du Marquifat de Pont-à-Mouffon, mourut en 1569, & fut inhumé en l'Eglife de Sainte-Croix, dans le tombeau des ancêtres de fa femme *Mengette de Brayé de Paffégot*, petite-fille de *Chirion de Paffégot*, l'un des plus anciens Gentilshommes de la ville de Pont-à-Mouffon, inhumé en 1520 dans l'Eglife de Sainte-Croix. De ce mariage vinrent :

1. NICOLAS, qui fuit;
2. MARIE, femme d'*Etienne de Baillivy*, Maître-Echevin de Toul;
3. Et ANTOINETTE, mariée, 1° vers l'an 1574, à *Didier de Bertrand*, Seigneur de Haudonville, Capitaine-Châtelain de Dieuze; & 2° fans enfans, à *Claude de Malvoifin*, Seigneur de Tremeville & d'Aboncourt, Confeiller d'Etat & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Duc de Lorraine. Elle eut du premier lit, entr'autres enfans:

Diane de Bertrand, femme de *Nicolas*, Seigneur *de Pulney*, & mère de plufieurs filles, mariées dans les Maifons de *Haraucourt*, de *Stainville*, de *Bildeftein*, de *la Vaulx* & de *Moras*.

III. NICOLAS LE FEBVRE, IIe du nom, Seigneur d'Anen, après avoir fervi dans les Armées du Duc CHARLES III, fut pourvu par ce Prince, le 3 Janvier 1570, de la Charge de Contrôleur-Général des Eaux & Forêts du Marquifat de Pont-à-Mouffon, vacante par la mort de fon père. Il époufa *Claude de Braconnier*, fille de *Jean*, Seigneur d'Ancy, Chevalier, Maître-Echevin de Metz, & de *Claude d'Ars* (celle-ci fille de *Clanskin d'Ars*, Seigneur d'Ancy-lès-Solgne, & de *Catherine de Barizy*), & petite-fille de *Jean de Braconnier*, Chevalier, Maître-Echevin de Metz en 1561, & de *François Drofvin*. Il mourut de la pefte, ainfi que fa femme, en 1587, & furent inhumés à Maidières, près de Pont-à-Mouffon. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui suit;
2. NICOLAS, Seigneur de Pulney, mort sans alliance;
3. ELISABETH, femme de *Jean de Mesguen*, Seigneur du Dordal. Elle fut grand'mère de *Barbe de Mesguen*, femme de *Robert de Vignacourt*, Seigneur de Guignecourt, Lieutenant-Colonel du Régiment de Ligondès, Cavalerie, dont deux fils successivement Colonels du Régiment de Toulouse, Cavalerie;
4. Et MENGEON, femme de *Claude de Mengin*, Seigneur d'Aprainville & de Gezoncourt.

IV. JEAN LE FEBVRE, Seigneur d'Ancy & Pulney, Gentilhomme de la Princesse MARGUERITE DE LORRAINE, Duchesse d'Orléans, épousa, par contrat du 23 Juillet 1612, *Marie d'Asselaincourt*, fille d'*Israël d'Asselaincourt*, issue d'une ancienne Noblesse de Suisse, & de *Marie de Ruitz*, fille de *Pierre de Ruitz*, Gentilhomme Espagnol. De ce mariage sortirent:

1. NICOLAS, qui suit;
2. JEAN-CLAUDE, tué en 1672, au siège du Fort des Kenk en Hollande, sans avoir été marié;
3. ANTOINETTE, alliée, par contrat du 6 Novembre 1649, à *François*, Comte *de Rennel;*
4. Et MARIE, femme de *Michel-Bernard d'Elleville*, Seigneur dudit lieu en Normandie.

V. NICOLAS LE FEBVRE, IIIe du nom, Seigneur d'Ancy, Pulney, Passancourt, Houdemont, Saint-Germain & Saint-Boingt, mort en son Château de Saint-Germain, le 13 Avril 1693, avoit épousé, par contrat du 5 Mars 1639, *Claude-Chrétienne de Baillivy*, morte à Saint-Germain, le 17 Août 1680, & inhumée avec son mari dans leur Chapelle, en l'Eglise dudit lieu, où se voit une épitaphe sur laquelle sont les armes de leurs 16 lignes paternelles & maternelles. Elle étoit fille de *Jean de Baillivy*, Seigneur de Houdemont, Conseiller d'Etat, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Duc HENRI, & de *Catherine de Rennel*. Ils eurent pour enfans:

1. NICOLAS-JÉRÔME LE FEBVRE-D'ANCY, tué à la bataille de Sintzheim, en 1674, servant dans les Chevaux-Légers de la Garde de CHARLES IV;
2. CHARLES-BALTHAZAR LE FEBVRE-DE-SAINT-GERMAIN, tué à la bataille du Palatinat, servant dans les Mousquetaires de la Garde de CHARLES IV;
3. CLAUDE-CÉSAR LE FEBVRE-DE-PULNEY, Enseigne au Régiment de Vaudémont, mort jeune;
4. LOUIS-ANTOINE LE FEBVRE-DE-HOUDEMONT, mort sans alliance;
5. JOSEPH-FRANÇOIS, qui suit;
6. Et MARIE, dite *Mademoiselle d'Ancy*, morte fille.

VI. JOSEPH-FRANÇOIS LE FEBVRE DE SAINT-GERMAIN, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Saint-Boingt, Villacourt, Haudemont, Pulney, Passancourt, Ancy, la Neuville-aux-Bois, Gentilhomme de la Chambre du Duc LÉOPOLD, mort à Nancy, le 20 Février 1726, avoit épousé, par contrat du 8 Février 1692, *Catherine-Rose Henry d'Ohéville*, fille unique de *Henri*, Seigneur de la Neuville-aux-Bois, & de *Madeleine Remy*, morte le 7 Mai 1746, laissant:

1. NICOLAS, qui suit;
2. FRANÇOIS-XAVIER, Chevalier, Seigneur de Passancourt, mort sans enfans de son mariage avec *Gabrielle-Charlotte de Mille*, fille unique de *Philippe de Mille*, Chevalier, Seigneur de Rahay, Capitaine-Aide-Major au Régiment des Gardes de S. A. R. de Lorraine;
3. CLAUDE-CATHERINE, mariée 1° à *Charles-Jean-Baptiste*, Comte *de Rennel;* & 2° à *Paul de Greische*, Chevalier, Seigneur de Saint-Martin;
4. ANNE-CHARLOTTE, mariée à *Claude-Dagobert de Millet*, Seigneur de Casenove, Maidières & Mantoville, Président en la Chambre de Comptes de Nancy;
5. Et GABRIELLE-CATHERINE, femme en 1729, de *Charles-Rémy de Lombillon d'Aboncourt*, Seigneur de Saint-Apure, mort Président à Mortier de la Cour souveraine de Nancy, fils unique de *Charles-Joseph de Lombillon*, Président à Mortier en la même Cour.

VII. NICOLAS LE FEBVRE, IVe du nom Comte de Saint-Germain, Chevalier, Seigneur de Saint-Boingt & Villacourt, Capitaine au Régiment des Gardes de S. A. R. créé Comte par diplôme de S. M. I., du 18 Avril 1755, mort en son Château de Saint-Germain, le 23 Novembre 1759, avoit épousé, par contrat du 10 Décembre 1725, *Marie-Thérèse de Reboucher*, fille de *Gaspard-François de Reboucher*, Chevalier, Seigneur du Fief de la Neuve-Maison-sous-Amance, Conseiller d'Etat & Président à Mortier en la Cour souveraine de Nancy, & de *Madeleine de Curullet de Cintrey*, dont:

1. Louis-Stanislas, dit le *Comte de St.-Germain*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, St.-Boingt & Villacourt, qui, après avoir été dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes du Roi de Pologne, eſt entré en qualité d'Officier dans le Régiment de Cuſtine, Infanterie;
2. Charles-Xavier, qui ſuit;
3. Catherine-Marguerite, mariée, le 4 Février 1750, à *Louis de Mortal*, Seigneur de Houdelmont, fils unique de *Charles de Mortal*, Seigneur de Houdelmont, Capitaine Aide-Major du Régiment des Gardes de S. A. R.;
4. Et Félicité, mariée, en 1771, à *N... d'Authieulle*, Chevalier, Seigneur de Payruelle en Normandie, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi des Villes & Citadelle de Nancy.

VIII. Charles-Xavier le Febvre, Comte de Saint-Germain, Chevalier, Seigneur de Paſſancourt, ci-devant Capitaine des Cuiraſſiers au Régiment de Portugal pour le ſervice de l'Empereur, s'eſt retiré, en 1772, & a épouſé, à Nancy, ſa nièce, à la mode de Bretagne, *N... de Bourcier*, fille de *François-Léonard*, Comte *de Bourcier* & de Montureux, & d'*Anne-Gabrielle de Millet*. (Mémoire envoyé.)

Les armes: *d'azur, au maſſacre de cerf d'or, corneté à chaque cornet de* 5 *pièces de même, & accompagné de* 3 *croix fleuronnées au pied fiché d'argent*, 2 *en chef & l'autre en pointe*.

FÉDERBE DE MODAVE, en Brie.

Louis-Denis Féderbe de Modave, né le 12 Mars 1686, Chef d'Artillerie, réſidant pour le Roi auprès de la République du Valais, au pays des Suiſſes, mort en 1728, avoit épouſé, à Paris, le 11 Janvier 1715, en l'Egliſe de Saint-Barthélemy, *Gabrielle-Eliſabeth de Jean de Launac*, née le 11 Novembre 1690, fille de *Jean-Baptiſte*, Baron de *Launac*, & de *Claude-Françoiſe de Foix-de-Conſerans-de-Mauléon*, connue ſous le nom de *Comteſſe de Conſerans*, Dame d'Emery, en Brie, terre vendue en 1762, fille de *François de Meauléon*, & de *Françoiſe de Foix*, Vicomteſſe de Conſerans, dont:

Françoise-Elisabeth Féderbe de Modave, née le 20 Octobre 1717, morte femme du 1er Octobre 1739 de *François-Alexandre*, Comte de *Polignac*, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal-de-Camp, premier Ecuyer de feu M. le Comte de Clermont, Prince du ſang, &c., dont des enfans. Voy. POLIGNAC, en Saintonge, & FOIX.

Il y a un Officier du nom de Féderbe de Maudave, ci-devant Aide-de-Camp du Prince Louis de Wurtemberg, au ſiège de Port-Mahon, Chevalier de Saint-Louis, paſſé aux Isles en 1757, avec M. de Lally, en qualité de Colonel. Il a pris alliance aux Indes avec *Catherine Porchet*. Il a un frère, & ſon père qui eſt vivant fort âgé en 1764.

FEILLENS, famille noble originaire de la Breſſe, Diocèſe de Lyon. Elle eſt ſans contredit des plus anciennes de cette Province, & ne trouve pas dans une antiquité reculée à qui elle doit ſon origine & ſon nom. On ignore ſi c'eſt elle qui l'a donnée à la grande Paroiſſe de *Feillens*, ſituée proche la Saône au pays de Breſſe, ou ſi elle l'a reçu de cette Paroiſſe: ce qu'il y a de conſtant c'eſt que cette ancienne famille poſſède, depuis un tems immémorial & ſans interruption, la Terre de *Feillens*.

I. Ulrich de Feillens vivoit l'an 1130, & portoit déjà la qualité de *Chevalier*, Seigneur de Feillens; ce qui eſt prouvé par différens titres qui ſont des conceſſions faites à l'Egliſe de Feillens & à la ville de Pont-de-Vaux, & encore par un traité du mois de Juin de l'an 1149, dans lequel Ulrich de Feillens règle en qualité d'Arbitre les différends qui étoient ſurvenus entre Renald, Sire de Baugé, Souverain de Breſſe, & Ponce, Evêque de Mâcon. Il avoit épouſé, le 11 Mars 1135, *Blandine de Bevier*, de laquelle il eut:

II. Guy de Feillens, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c., qui donna une quantité de biens fonds conſidérables, appelés les *bois chétifs*, à l'Egliſe de Saint-Vincent de Mâcon, par contrat paſſé le 20 Mai 1190. Le ſceau de ſes armes eſt au bas de cet acte, & il eſt écrit autour en carctères gothiques, Valeur. Il épouſa, le 4 Octobre 1210, *Marguerite de la Palut*, de laquelle il eut entr'autres enfans:

III. Renauld de Feillens, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c., qui fut caution de l'acte de conceſſion que les Sires de Baugé, Souverains de Breſſe, accordèrent aux habitans de Pont-de-Vaux, le 1er Février 1250, lequel acte fut depuis approuvé par Louis, Duc de Savoie, le 30 Janvier 1457. Ce Renauld de Feillens ſe trouve nommé dans

l'acte de 1250, le fecond, après Henri de Cabanes, des dix Gentilshommes qui fignèrent cet acte. Ces deux premiers font les feuls qui prirent la qualité de *Chevaliers*, & dont le nom eft écrit en plus gros caractères; & les huit autres ne prennent que le nom de leur Maifon. C'étoient Guy de Gourvod, Ponce de Montrevel, Mathieu de Gourvod, Renaud de Lionnière, Guy de Chavannes, Gauthier de Montiernos, Bernard de Condonet & Humbert d'Anière. Renauld de Feillens époufa, le 10 Juin 1230, *Jeannette de Saint-Sulpice*, de laquelle il eut plufieurs enfans, comme il paroît par fon teftament qui eft de l'an 1265, entr'autres :

IV. Gilles de Feillens, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c., qui eut un différend avec Amé, IVe du nom, Comte de Savoie, auquel il foutint que, depuis un tems immémorial, tous fes prédéceffeurs avoient joui fans aucun empêchement ni trouble, du droit de chaffer à toutes fortes de bêtes dans l'étendue de la Province de Breffe, par un privilège inconteftable que les anciens Sires de Baugé, Souverains de Breffe, leur avoient accordé, en confidération des fervices importans qu'ils avoient rendus. Après que Gilles de Feillens eut repréfenté fes titres au Confeil du Comte Amé IV, il fut confirmé & fes fucceffeurs dans fes anciens privilèges, par des Lettres-Patentes fort honorables, données à Treffort le Jeudi, veille de Sainte-Catherine de l'année 1289. Il tefta au Château de Feillens le 12 Janvier 1300, & avoit époufé, en 1271, *Philiberte d'Anière*, dont entr'autres:

1. Pierre, Prieur de Gigny & Chanoine de Saint-Pierre de Mâcon en 1310;
2. Jean, qui fuit;
3. Et Hugues, qui fit la branche des *Feillens du Chanay*, dont on va parler. Jean & Hugues partagèrent la Terre de Feillens au mois de Mai 1302, par la médiation de fept Gentilshommes de leurs parens ou amis. Si Guichenon avoit vu ce titre, qui eft au Château de Feillens, il n'auroit pas douté que la branche *du Chanay* ne fut la cadette, puifqu'elle defcendoit de Hugues de Feillens. Celui-ci fit bâtir une maifon à 400 pas du Château de ce nom qui étoit tombé en partage à Jean, fon frère aîné. On voit en plufieurs endroits de cette maifon les armes de Feillens, fans aucune différence de celles de l'aîné; & celles que Guichenon donne aux Feillens du Chanay, *écartelé d'argent & de gueules*, font celles de la Maifon de *Volonia*, avec laquelle les Seigneurs du Chanay fe font alliés. Cette branche cadette s'eft éteinte en la perfonne de :

Amé de Feillens-du-Chanay, mort fans enfans d'*Antoinette de Grolée*, fon époufe, le 28 Août 1426. Par fon teftament, il fit fon héritière fa fœur, N... de Feillens, femme de *Jean de Chabeuf*, qui a éloigné la réunion de cette portion de la terre de Feillens jufqu'en 1706, que Jacques-Joseph de Feillens, dont il fera parlé ci-après, époufa *Philiberte de Champier*, fille unique, à qui cette portion de terre appartenoit fans avoir pu être réunie plutôt.

V. Jean de Feillens, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c., fit hommage de cette terre au Comte de Savoie en 1312. Il fut confidéré de fon Prince, Lieutenant-Général de la Province de Breffe & du Genevois, & nommé Arbitre par Aimon de Savoie, pour terminer le différend que ce Prince avoit avec Jean de Saligny, Evêque de Mâcon; il fut affoupi par fa médiation le 12 Mai 1332. Dans ce traité, Jean de Feillens prend la qualité de Chevalier préférablement à d'autres Gentilshommes qui y font nommés. Il avoit époufé, en 1322, *Catherine de Voirieux*, & en eut entr'autres enfans :

VI. Hugues de Feillens, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c., qui conclut le traité de Trève entre le Comte de Savoie & *Humbert*, Dauphin de Viennois, & le figna. Il époufa *Lionette de la Baume*, & non pas Sebille de Feillens, comme dit Guichenon; leur contrat de mariage eft du 22 Février 1355. De cette alliance vint entr'autres enfans :

VII. Jean de Feillens, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c. Il époufa *Ifabelle de Laubépin*, & en eut plufieurs enfans, dont :

Sibuet, qui fuit, fut l'aîné;
Et Louis, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem, & Commandeur de Torteveffe, qui vivoit en 1422.

VIII. Sibuet de Feillens, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c., fit hommage de cette Terre au Duc de Savoie en 1432, & jura, en 1455, le traité d'alliance pour Louis, Duc de Savoie, avec le Roi Charles VII. Il avoit époufé, en 1425, *Marguerite de Monfpey*,

de laquelle fortit plufieurs enfans, entr'autres :

IX. Claude de Feillens, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c. Il eut la confiance entière du Duc de Savoie, qui l'envoya à Orléans auprès du Comte de Breffe, fon frère, & fe fervit de lui pour obtenir de Louis XI l'exécution des promeffes que ce Roi lui avoit faites. Le Duc de Savoie fut fi content de la prudence qu'il avoit montrée dans cette négociation, que pour l'en récompenfer, il lui donna la charge de premier Gentilhomme de fa Maifon. Il avoit époufé, au mois de Juillet 1465, au Château de Feillens, en préfence d'un grand nombre de perfonnes de diftinction de la Province, *Jeanne de Gourvod*. Ses enfans furent entr'autres :

Claude, qui remplit les premières dignités du Chapitre de Saint-Pierre de Mâcon;
Et Amé, qui fuit.

X. Amé de Feillens, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c., fit hommage au Roi François I[er] de fa Terre. Il fervit long-tems dans fes Armées, en qualité de Capitaine & Commandant, & fut tué après plufieurs belles actions à la bataille de Pavie. Il avoit époufé, en 1485, *Alix de la Baume*, de laquelle il laiffa entr'autres enfans :

XI. Georges de Feillens, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c., député vers le Roi Henri II, en 1558, pour faire des remontrances de la part du Corps de la Nobleffe. Emmanuel-Philibert, Duc de Savoie, lui donna la charge de Guidon de la Compagnie d'Ordonnance, qu'il commandoit, compofée de 200 Gentilshommes, par Lettres-Patentes, datées de Turin le 27 Février 1568. Il avoit époufé, en 1551, *Antoinette de Diffmieu*, d'une ancienne Nobleffe, de laquelle il eut entr'autres enfans:

XII. Pierre de Feillens, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c., qui s'attacha à Charles-Emmanuel, Duc de Savoie, qui le fit premier Gentilhomme de fa Chambre, par fes Lettres-Patentes fort honorables, du 20 Novembre 1599, en récompenfe des longs fervices qu'il lui avoit rendus en différentes occafions. De *Jeanne de Putrein*, fon époufe, naquirent :

1. Claude, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem;
2. Hercule, Grand-Maître de la Maifon de l'Archiduc Albert, fous les ordres duquel il fervit long-tems en Flandre, où il fut tué;
3. Et Louis, qui fuit.

XIII. Louis de Feillens, Chevalier, Seigneur de Feillens, fervit long-tems en France fous les ordres du Grand *Condé*. Il fut Lieutenant-Colonel de fon Régiment, & fon Aide-de-Camp, enfuite Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & fut tué à la bataille de Fribourg. On porta fon cœur aux Cordeliers de Brifach, & fon corps aux Cordeliers de Mâcon, où il fut enterré dans le tombeau de fa famille. Il avoit époufé *Françoife d'Oncieu*, héritière de l'ancienne Maifon *d'Oncieu Montiernos*, de laquelle il eut :

XIV. Léonard de Feillens, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c., qui fervit auffi long-tems fous le même Prince de Condé; mais ayant été bleffé à la jambe au fiège de Lerida en Catalogne, il fut obligé de quitter le fervice. Il époufa, le 10 Novembre 1649, *Marguerite-Renée de Montmoyen*, dont il eut :

1. Claude-Antelme, qui fuit;
2. Pierre, tué à Landau après de longs fervices, dans le Régiment du Perche;
3. Et Jacques-Joseph, Chevalier de Saint-Louis, qui a fervi fur les Vaiffeaux du Roi en 1689, en qualité de Lieutenant-de-Vaiffeau, dans toutes les occafions diftinguées, où le Corps de la Marine s'eft trouvé Il fut bleffé à la tête, d'un éclat de grenade, au fiège de Barcelonne, étant à la tête des Grenadiers de la Marine, & le Capitaine & l'Enfeigne y furent tués; eut enfuite une jambe coupée au Béguïé près d'Alexandrie, en voulant fauver le vaiffeau du Roi, nommé l'*Éole;* & fut encore bleffé à la tête au fiège de Toulon, au Baftion de Saint-Bernard; il fervoit encore en 1713, & a époufé, en 1706, *Philiberte de Champier*, fille unique de *Gilbert de Champier*, lequel fervit le Roi avec diftinction pendant 40 ans, & étoit d'une ancienne famille. Il y a plufieurs lettres du Cardinal *Campefche* qui les appeloient *Coufins*. Jacques-Joseph de Feillens n'a eu de fon mariage qu'une fille morte âgée de 5 ans.

XV. Claude-Antelme de Feillens, Chevalier, Seigneur de Feillens, Comte de Montiernos, &c., a fervi jufqu'en 1689, au Régiment de Piémont. Il fut pourvu par Lettres données à Verfailles le 20 Mai 1692 de la charge de Lieutenant de Roi en Bourgogne, & en prêta ferment entre les mains de Sa Majefté le 9 Janvier 1694. C'eft en confidération de l'ancienneté de fa famille, des fervices de

ſes ancêtres & des ſiens, que le Roi érigea la Terre & Seigneurie de *Montiernos* en Breſſe, en *Comté*, par Lettres-Patentes du mois de Novembre 1708. Il épouſa, en 1690, *Catherine Badoux*, fille de *Michel Badoux*, Préſident en la Chambre des Comptes de Dijon. De ce mariage ſont iſſus :

1. MICHEL, qui ſuit;
2. CLAUDE-AMÉDÉE, né en 1697, deſtiné à la Marine ;
3. Et N... DE FEILLENS, Demoiſelle.

XVI. MICHEL DE FEILLENS, Chevalier, Seigneur de Feillens, Comte de Montiernos, &c., né en 1693, ſervit comme ſon père, & eſt mort en 1766, ne laiſſant de Dame *Marie de Sève*, ſa femme, qu'un fils, nommé

XVII. CLAUDE-MARIE, Marquis DE FEILLENS, Colonel d'Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, ancien Syndic de la Nobleſſe de Breſſe, mort le 5 Décembre 1772, dans ſa 54e année. Il a poſſédé les Terres de Feillens, Comté de Montiernos & le Marquiſat de Bagé qu'il y avoit réuni, & qui forme, avec les deux autres, une ſeule & même Terre de la plus grande étendue, d'un revenu conſidérable, compoſée de quantité de Paroiſſes, & qui a les plus beaux droits dans la Province de Breſſe. Il avoit épouſé Demoiſelle *Paule-Louiſe-Eliſabeth-Geneviève de Remigny-de-Joux*, fille du Marquis *de Remigny*, de la Province du Nivernois. Il en a eu pluſieurs enfans morts en bas âge, dont il ne reſte, en 1773, qu'une fille, nommée

MARIE-LOUISE-GENEVIÈVE, âgée de 8 ans.

Les armes : *d'argent, à un lion de ſable rampant, armé, couronné, lampaſſé & vilainé de gueules*. Supports : *deux lions de ſable, tenant chacun l'étendard de Savoie*. Cri de guerre : VALEUR.

FÉLIE ou FÉLICE, Ecuyer, Sieur des Loges, en Normandie, Election de Coutances, qui porte pour armes : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux roſes d'or, & en pointe d'une coquille du même*.

* FELINS, Terre qui a donné ſon nom à une famille de Vendômois, maintenue dans ſa nobleſſe le 18 Septembre 1669, par jugement de M. Barin de la Galiſſonnière, Commiſſaire départi en la Généralité de Rouen, lors de la recherche des Nobles. Elle remonte à

I. JEAN DE FELINS, Valet-de-Chambre du Roi CHARLES VI. Philippe de Fontenay, Ecuyer, lui fit un payement en cette qualité, par acte paſſé en la Châtellenie de la Roche-Guyon, le 12 Septembre 1401. Il épouſa *Jeanne de Prémont*, femme en ſecondes noces de *Simon de Flacourt*, Ecuyer, le 14 Décembre 1408. Elle eut de ſon premier mari :

II. SIMON DE FELINS, Ecuyer, qui pour le relief & rachat de la Terre, Fief & Arrière-Fief de Banthelu, qu'il devoit à cauſe de ſon épouſe, reçut quittance, le 7 Juillet 1424, de Guy le Boutillier, Chevalier, Seigneur de la Roche-Guyon. Il s'allia avec *Jeanne de Banthelu*, & en eut :

1. RICHARD, qui ſuit;
2. Et JEANNE, mariée à *Jean de Machault*, Ecuyer, Seigneur de Montenon, laquelle partagea avec ſon frère, le 22 Juin 1457, la ſucceſſion de SIMON DE FELINS, & de *Jeanne de Banthelu*, leurs père & mère.

III. RICHARD DE FELINS, Ecuyer, Seigneur de Banthelu en Vexin-François, & de la Chalette, près Montargis, auquel Guy de la Roche-Guyon, Chevalier, Seigneur dudit lieu, donna auſſi quittance le 27 Juin 1454, pour le rachat de la Terre de Banthelu qui lui étoit échue par la mort de ſa mère, épouſa, le 29 Avril 1456, par contrat paſſé devant *Colombe*, Notaire en la Prévôté des Aix-d'Angillon, *Simonne de Cantevaime*, fille de *Huguenin de Cantevaime*, Ecuyer, laquelle fut aſſiſtée de noble & puiſſant Seigneur *Jean du Meſnil-Simon*, Ecuyer, Seigneur de Maupas & de Beaujeu, Bailli de Berry, ſon proche parent. De ce mariage vint :

IV. EDMOND DE FELINS, Ecuyer, Seigneur de Banthelu, &c., qui épouſa, aſſiſté de ſon père, par contrat du 16 Mai 1502, *Iſabeau de Vion*, fille de *Louis Vion*, Chevalier, Seigneur de Vaux, & de *Marie de Marcouville*. On trouve un partage du 16 Mai 1505, ſigné *des Groux* & de *Coiſy*, Notaires à Chaumont, entre lui & ſes co-héritiers en la ſucceſſion de ſes père & mère. Il eut de ſon mariage :

V. JURION DE FELINS, Ecuyer. Il y eut une Sentence rendue au Bailliage de Chartres, le 16 Juin 1544, ſignée *Noël*, pour laquelle JURION DE FELINS, Ecuyer, Seigneur de Banthelu, eſt excuſé de ſervir au ban & arrière-ban de ce Bailliage, attendu qu'il avoit fait voir, qu'il avoit comparu aux montres du

Bailliage de Gifors, comme Gentilhomme, commis par le Sieur de Lorges pour y affifter. Ce même JURION DE FELINS, pour le rachat qu'il devoit à caufe de fa Terre de Banthelu en eut quittance, le 20 Février 1536, fignée *Joffet*, Tabellion à la Roche-Guyon, donnée par Dame Philippe de Sarbruche, veuve de Charles de Silly, Seigneur de la Roche-Guyon, & tutrice de fes enfans. Il avoit époufé *Jeanne le Sens*, en vertu d'une procuration, du 30 Mai 1533, reçue par *Jean Ofmont*, Notaire à Chaumont, donnée à *Jean Vion*, Lieutenant à Meulan, par fes père & mère, pour accorder les conditions de fon mariage, & en eut:

VI. ROBERT DE FELINS, Ecuyer, Seigneur de Banthelu, qui, pour le rachat qu'il devoit auffi de la même Terre, eut quittance le 9 Mai 1555, fignée *Humelin*, Clerc, Subftitut du Tabellion Royal de Meulan, donnée par le Procureur de François de Rohan, Seigneur de Gié, Tuteur de fes filles, veuf de Catherine de Silly. ROBERT DE FELINS avoit époufé, 1° par contrat du 29 Août 1573, reçu par *Jean Fermelhuis*, Tabellion à Vernon, *Catherine Cavelier*, veuve de noble homme *Guillaume Puchot*, Vicomte de Rouen, & 2° *Gabrielle de Breuil*. Il eut du premier lit:

VII. JEAN DE FELINS, Ecuyer, Seigneur de Banthelu, qui paya comme fes prédéceffeurs le rachat qu'il devoit à caufe de cette Seigneurie, dont quittance le 8 Décembre 1599, fignée *Janot* & *Herbin*, Notaires au Châtelet de Paris, donnée par Antoine de Silly, Comte de la Rochepot, comme Tuteur de François de Silly, fon neveu, Comte de la Roche-Guyon. Il eut un ordre le 11 Août 1636, *figné* LOUIS, & plus bas, *de Loménie*, de fe tenir dans l'étendue du Gouvernement de Meulan pour fe jeter dans la Ville & le Fort de ce lieu, lorfqu'il en feroit averti par le Sieur de la Chefnaye, afin de les garder & défendre. Il avoit époufé, par contrat du 16 Mai 1614, reçu par *Louis Patin*, Tabellion à Meulan, affifté de *Gabrielle de Breuil*, fa belle-mère, veuve de ROBERT DE FELINS, *Anne des Amours*, fille de feu *Gabriel des Amours*, Ecuyer, Sieur de la Mabilière, & de *Germaine de la Porte*, dont il eut:

VIII. PHILIPPE DE FELINS, Chevalier, Seigneur de Felins, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Capitaine d'une Galère entretenue pour le fervice de Sa Majefté, qui fut fait Maréchal-de-Camp le 10 Février 1653. Le 23 Février même mois & an, il eut ordre d'aller en faire les fonctions en Provence, fous le commandement de LOUIS DE VENDÔME, Duc de *Mercœur*. Le 15 Août fuivant, il eut commiffion du même Duc, Gouverneur de Provence, de commander en fon abfence dans la Tour & Forterefſe de Bouc. Le 27 Mai 1656, il eut la commiffion de commander une Galère, en qualité de Capitaine-Lieutenant, pour le récompenfer des prétentions qu'il pouvoit avoir fur la Lieutenance-Colonelle du Régiment de Provence. Il obtint, le 1[er] Novembre 1662, un certificat donné à Aix, du Duc de Mercœur de fes fervices rendus, lequel difoit qu'il avoit été nommé par le Roi en 1650, Capitaine au Régiment de Provence; qu'il avoit fervi dans ce Corps avec honneur & affiduité, tant en Provence qu'à la prife de Puycerda, & au fiège de Valence où il s'acquit toute la réputation d'un bon Officier, en commandant les Compagnies de ce Régiment qui y furent détachées. Il époufa, par contrat paffé le 7 Mars 1660, reçu par *Nicolas Doullé*, Notaire à Meulan, *Marthe le Maître*, veuve de Meffire *Joachim de Vion*, Chevalier, Seigneur de Gaillon, dont:

LOUIS-FRANÇOIS DE FELINS, né le 29 Octobre 1664, à qui les cérémonies du Baptême furent conférées le 26 Avril 1666, dans la Chapelle de l'Hôtel de Vendôme; l'extrait en fut délivré le 7 Novembre 1767, par le Sieur de Saint-Denis, Vicaire de l'Eglife de Saint-Roch à Paris.

Nous trouvons encore un ROBERT DE FELINS, Chevalier, Seigneur de Villebrun, Capitaine des Gardes de feu M. le Duc de Vendôme, & Gouverneur des Tours de Toulon, marié à *Gabrielle de Vimeur*. Ce ROBERT DE FELINS ne peut être que le frère de PHILIPPE, & fils de JEAN. Quoi qu'il en foit, il a eu pour enfans:

N... DE FELINS, Lieutenant de Galères, nommé *la Bouvernelle*;

Et FRANÇOISE-ELISABETH, née le 4 Octobre 1682, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1690, après avoir prouvé qu'elle defcendoit de SIMON DE FELINS, qui vivoit en 1400. Elle a été mariée à *N... de Levémont de Sainte-Marie*, Meftre-de-Camp de Cavalerie.

C'eft ce que nous favons de cette famille fur laquelle nous n'avons point reçu de Mémoire.

Les armes: *d'argent, à une fasce de gueules, accompagnée de 7 merlettes de même*, 4 *en chef & 3 en pointe, posées* 2 & 1. Couronne de Comte. Supports: *deux lions.*

FÉLIX. Le lustre & l'ancienneté de la Noblesse de la Maison de Félix sont mentionnés dans plusieurs auteurs Italiens, comme Philibert Pingon, la Chieza, &c. Carigliani, dans son livre intitulé *Investigationes historicæ & genealogiæ familiarum illustrium Italiæ*, rapporte l'origine de cette Maison aux anciens Comtes de *Tusculane*, d'où descend la Maison de *Conti*, de Rome.

La Maison de Félix a produit un Cardinal en la personne de Jean Félix, qui fut élevé à la Pourpre par le Pape Clément III, en 1188. Il étoit fils d'Odon Félix, qui fut envoyé en Ambassade, en 1120, au Pape Calixte II, par Amédée, IIIe du nom, Comte de Piémont.

Cette Maison de Félix se termina en 1256 en une fille nommée

I. Marguerite de Félix, héritière de sa Maison, de la ville de Turin, qui joignit à sa naissane de très-grands biens. Elle épousa, l'an 1266, *Sorleo* ou *Surleo Grimaldi*, à condition que lui & ses descendans porteroient uniquement le nom & les armes de Félix; & c'est ainsi que cette Maison, divisée aujourd'hui en plusieurs branches, tire son origine d'estoc paternel de celle de *Grimaldi*. De ce mariage vinrent:

1. Jean, Seigneur de Villarfouchard & de la Jaconiaire, dont la postérité s'est éteinte dans
   Anne de Félix, Dame de la Jaconiaire, qui fut mère du Président *Carrocio*, Ambassadeur en France.
2. Et André, auteur d'une branche, qui suit.

II. André de Félix épousa *Anne de Fraxinello de Lignano*, de laquelle il eut:

III. Antoine de Félix, qui de *Louise de Guigne*, sa femme, laissa:

IV. Philippe de Félix, né à Rivole en Piémont, lequel passa les Monts, & se retira à Avignon. Il avoit épousé, dans la ville de Pont-Saint-Esprit en Languedoc, le 3 Février 1451, *Sibylle d'Ardussio*, fille de *Pierre d'Ardussio*, du lieu de Lans, Diocèse de Turin, & fut mis au rang des Gentilshommes Italiens à Avignon, par délibération du Conseil de cette Ville l'an 1461, ayant hérité de *Jacques de Fraxinello*, son cousin germain; cette succession lui occasionna divers procès avec le Comte *de Casal*, & le Marquis *de Montferrat*, qu'il fit condamner au petit Sceau de Montpellier en 1466, &, sur les difficultés de l'exécution, il obtint des Lettres de représailles des Rois Louis XI, Charles VIII, & du Roi René. Il acquit la terre de la *Ferratière* auprès d'Avignon, & eut de son mariage:

1. Claude, qui suit;
2. Et Alexandrette de Félix, mariée 1° à noble *Perrinet de Grillet*, Seigneur de Brissac & de Saint-Trivier; & 2° à *Jean Clapet*, Président de Bresse & ensuite Chancelier de Savoie.

V. Claude de Félix, né à Avignon, épousa, le 6 Mai 1493 (*Poncet de Petra*, Notaire), *Isoarde de Pérussiis*, fille de *Rodolphe de Pérussiis*, & d'*Hélène de Fallet*, dont:

1. Pierre, qui suit;
2. Philippe, auteur de la branche des Seigneurs de *Muy*, rapportée ci-après;
3. Pons, Capiscol de l'Eglise principale d'Avignon;
4. Et Sibylle de Félix, mariée à *François Pelleterat de Treffort*, Gentilhomme de Bresse.

VI. Pierre de Félix, Seigneur de la Ferratière, co-héritier de sa mère, par testament du 9 Février 1534 (*Reboste*, Notaire d'Avignon), épousa, le 7 Janvier 1542, *Marie-Anne de Francico*, fille de *Jean-Marie*. Ses enfans furent:

1. Philippe, qui suit;
2. Henri, auteur de la branche des Seigneurs de la *Ferratière*, rapportée ci-après;
3. Et Olivier, tige de la troisième branche, mentionnée ensuite.

VII. Philippe de Félix, IIe du nom, s'allia, à Aix, le 11 Mars 1570, à *Madeleine de Loques*, fille de *Jean-Louis*, premier Huissier au Parlement, & de *Gasparde d'Arbaud de Brest*. De ce mariage vinrent:

1. Balthazar, qui suit;
2. Melchior, rapporté après son aîné;
3. Et Gasparde de Félix, mariée, le 6 Décembre 1604, à *Paul d'André*, Avocat en la Cour.

VIII. Balthazar de Félix, Lieutenant-Général des Soumissions du siège d'Aix, se maria, le 30 Janvier 1600, à *Catherine de Chaylan-de-Mouriès*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

VIII. MELCHIOR DE FÉLIX, frère du précédent, fut reçu Conſeiller en la Cour des Comptes en 1605, & épouſa, le 28 Octobre 1602, *Lucrèce de Saint-Marc*, fille d'*Honoré de Saint-Marc*, Conſeiller au Parlement, & de *Marie de Léone*, dont il n'eut point de poſtérité. Sa ſucceſſion échut à ſon neveu *N... d'André*.

BRANCHE
des Seigneurs de LA FERRATIÈRE.

VII. HENRI DE FÉLIX, Seigneur de la Ferratière, ſecond fils de PIERRE, & de *Marie-Anne de Francico*, eut de ſa femme dont le nom eſt ignoré :

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et LOUISE DE FÉLIX, mariée à *Pierre de Lopis*.

VIII. JEAN DE FÉLIX, Chevalier, Comte de Villarfouchard, Seigneur de la Ferratière, Gentilhomme de la Reine MARGUERITE DE VALOIS, première femme du Roi HENRI IV, épouſa *Marguerite de Henrici*, de laquelle vinrent :

1. HENRI, qui ſuit;
2. Et MARIE-ANNE DE FÉLIX, alliée, l'an 1635, à *Thomas de Chaylus*, Seigneur de Propia.

IX. HENRI DE FÉLIX, IIe du nom, Chevalier, Comte de Villarfouchard, Seigneur de la Ferratière, fut Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi LOUIS XIII, qui l'honora de ſon eſtime. LOUIS XIV lui fit l'honneur d'être parrain de ſon fils aîné, pour laquelle cérémonie fut député, en 1644, *Charles de Schomberg*, Chevalier des Ordres du Roi, Duc d'Alluyn, Pair & Maréchal de France, & Gouverneur de Languedoc, qui tint ledit enfant au nom du Roi ſur les fonts baptiſmaux. HENRI DE FÉLIX épouſa à Marſeille, en 1643, *Anne de Greffet*, fille d'*Etienne de Greffet*, Tréſorier-Général de France, & de *Catherine de Beau*. Il en eut pour ſecond fils :

X. PAUL DE FÉLIX DE GREFFET, Chevalier, Comte de Villarfouchard, Seigneur de la Ferratière, né au mois de Juin 1662, qui fut reçu Tréſorier-Général de France en 1684, & mourut à Marſeille le 7 Août 1748. Il avoit épouſé 1° Dame *Venture de Saboulin* ou *Sebolin*; & 2° *Marie-Félicité de Gérente la Bruyère*, ſœur de *Louis-Sextius de Gérente*, Evêque de Digne, puis d'Orléans en 1758, qui a eu la feuille des bénéfices. De cette ſeconde femme il n'a point eu d'enfans; mais de la première eſt iſſu :

XI. PIERRE DE FÉLIX DE GREFFET, Chevalier, Comte de Villarfouchard, Seigneur de la Ferratière, qui épouſa *Marie-Anne de Laugier*, de laquelle il n'a laiſſé qu'une fille nommée

CLOTILDE-ADÉLAÏDE DE FÉLIX DE GREFFET, mariée, le 19 Janvier 1751, à *Jean-Claude-Palamède de Forbin-Gardane*, Seigneur de Saint-Marcel, ci-devant Mouſquetaire du Roi dans ſa première Compagnie, héritier, de ſon oncle *Claude*, connu ſous le nom de *Comte de Forbin*, grand homme de Mer, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Chef d'Eſcadre & Amiral du Royaume de Siam. Il eſt fils de *Jean de Forbin*, Capitaine de Vaiſſeaux, & d'*Eliſabeth de Gaillard*. Voyez FORBIN, branche des Seigneurs de *Gardane*.

TROISIÈME BRANCHE.

VII. OLIVIER DE FÉLIX, troiſième fils de PIERRE, Seigneur de la Ferratière, & de *Marie-Anne de Francico*, teſta à Aix, le 19 Novembre 1624 (*Beauzin*, Notaire). Il avoit épouſé *Anne d'Eiguéſier*, dont vint :

VIII. MARTIN DE FÉLIX, reçu Lieutenant-Général des Soumiſſions du ſiège d'Aix en 1637. Il ſe maria, le 4 Juin 1629 (*Beauzin*, Notaire), à *Marguerite d'Albert*, fille de *Michel d'Albert*, Auditeur des Comptes, & de *Françoiſe de Bonardet*. Ses enfans furent :

1. MICHEL, qui ſuit;
2. Et BALTHAZAR DE FÉLIX, Aſſeſſeur d'Aix, Procureur du pays en 1679, & deux fois Primicier de l'Univerſité de la même ville.

IX. MICHEL DE FÉLIX, reçu Lieutenant-Général des Soumiſſions en 1664, s'allia, en Juillet 1661, à *Françoiſe de Gantès*, fille de *François de Gantès*, Procureur-Général au Parlement, & de *Jeanne de Croze-Lincel*, dont ſont ſortis :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. BALTHAZAR, ſecond Conſul d'Aix, Procureur du Pays en 1736;
3. Et FRANÇOISE-GABRIELLE DE FÉLIX, veuve de *Jean-Joſeph d'Orcin*, Conſeiller au Parlement.

X. FRANÇOIS DE FÉLIX, Ecuyer, épouſa *Madeleine de Gaillard*, fille de *Pierre de Gaillard*, Capitaine d'une des Galères du Roi, & de Dame *de Raffelis-Granbois*, dont :

XI. Joseph de Félix, Chevalier, qui s'eſt allié, le 1er Juillet 1574, à *Marie-Madeleine de Gantel-Guitton-Mazargues*, fille de *Nicolas de Gantel-Guitton*, Seigneur de Mazargues, & de *Madeleine du Mont*, de la ville de Marſeille.

BRANCHE

des Seigneurs de Muy *& de* la Reynarde.

VI. Philippe de Félix, ſecond fils de Claude, & d'*Iſoarde de Péruſſiis*, ſe retira à Marſeille, où il fut mis au rang des Nobles de cette Ville, le 7 Juin 1541. Il avoit épouſé, en 1538, *Madeleine de Bus*, fille de *Pierre* & d'*Anne de Sade-Saumane*, laquelle avoit deux ſœurs mariées, l'une à *Claude de Boniface*, fils de *Vivaud*, & l'autre à *Lazarin d'Oria*. De cette alliance naquirent entr'autres enfans :

1. Louis, tige de pluſieurs branches, éteintes à Marſeille;
2. Antoine, qui ſuit;
3. Anne, mariée à *Antoine de Valbelle*, Seigneur de Beaumelles;
4. Et Isoarde de Félix, femme de *Pierre d'Audiffret*, des Barons de Gréoux.

VII. Antoine de Félix, Contrôleur-Général de la Marine, épouſa, le 1er Mai 1576 (*Vivaud*, Notaire à Marſeille), *Louiſe de Huc*, fille aînée & héritière de *François de Huc*, Seigneur de la Reynarde, Fief démembré de Saint-Marcel, & de *Claudine de la Cépède*, dont :

1. Philippe, qui ſuit;
2. Pierre, Commandeur de Beaulieu & de Raiſſac, Bailli & Grand-Croix de l'Ordre de Malte.
3. Isabeau de Félix, mariée, le 26 Décembre 1593, à *Nicolas de Bauſſet*, fils de *François*, & de *Claire de Bertrand;*
4. Marguerite de Félix, alliée à *Jean-Louis-Antoine de Glandevès*, Seigneur de Niozelles & de Mirabeau, quatrième fils d'Antoine, IVe du nom, Seigneur de Cuges, & de *Diane de Forbin de Janſon;*
5. Michelle, femme de *Gaſpard-Antoine de Glandevès*, Seigneur de Niozelles & de Mirabeau, fils de *Jean-Louis-Antoine*, cideſſus;
6. Marquise de Félix, épouſe de *Nicolas de Vento*, Seigneur de la Baume & de Pennes, fils de *Louis*, tige des Marquis de Pennes, anciens Seigneurs de la Baume, & de *Madeleine d'Albertas*, des Seigneurs de Villecroze;
7. & 8. N... & N... de Félix, mariées dans les Maiſons de *la Cépède* & *du Reveſt*.

VIII. Philippe de Félix, IIe du nom de ſa branche, Seigneur de la Reynarde, élu premier Conſul de Marſeille en 1628, & Capitaine d'une des Galères du Roi, épouſa, le 2 Juillet 1612, *Jeanne d'Arennes*, l'une des filles d'*Antoine d'Arennes*, Seigneur de Rouſſet, Commiſſaire de la Marine, & de *Madeleine de Mouans*, ſa première femme, dont :

1. Antoine, mort Capitaine de Galères en 1644;
2. Jean-Baptiste, qui ſuit;
3. Louis, auteur de la branche des Seigneurs d'*Ollières*, rapportée ci-après;
4. Et Joseph, reçu Chevalier de Malte, en 1639. mort Grand-Prieur de Saint-Gilles & Chef d'Eſcadre des Armées navales du Roi.

IX. Jean-Baptiste de Félix, Seigneur de Muy, & de la Reynarde, épouſa, le 19 Juin 1654, *Françoiſe de Valbelle*, fille de *Jean-Baptiſte de Valbelle*, Seigneur de Baumelles, Capitaine des Galères, & de *Françoiſe de Savournin-d'Aiglun*, dont:

1. Jean-Baptiste, qui ſuit;
2. & 3. Deux Chevaliers de Malte;
4. Et Thérèse-Aimée de Félix, mariée, ſans enfans, à *Gaſpard-Palamède de Forbin*, Chevalier, Seigneur de la Barben, fils de *François-Louis*, & de *Thérèſe de Lauris*.

X. Jean-Baptiste de Félix, IIe du nom, Chevalier, Marquis de Muy, de Grignan & de la Reynarde, ci-devant Conſeiller en la Cour du Parlement d'Aix, Commandant en Provence, Sous-Gouverneur de feu M. le Dauphin, Directeur-Général des Economats, Conſeiller d'Etat & d'Epée, & veuf de *Marguerite d'Armand de Mizon*, Sous-Gouvernante des Enfans de France, fille de *Charles d'Armand*, Marquis de Mizon & de Châteauneuf, & de *Marquiſe de Valbelle-Montfuron*, a eu pour enfans:

1. Joseph-Gabriel-Tancrède, qui ſuit;
2. Et Louis-Nicolas-Victor, Chevalier de Malte, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ſes Ordres, & un des Menins de feu M. le Dauphin; Maréchal de France, mort Miniſtre de la Guerre, a été inhumé dans la Chapelle Royale de l'Ecole Militaire.

XI. Joseph-Gabriel-Tancrède de Félix,

Chevalier, Marquis de Muy, Comte de Grignan, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Maître-d'Hôtel de feu Madame la Dauphine, mort le 31 Juillet 1777, s'eſt marié, le 23 Mars 1744, veuf, le 27 Juin 1764, de *Louiſe-Eliſabeth-Jacqueline d'Alſace de Hénin-Liétard*, Marquiſe de Saint-Phal, fille unique de *Jean-Louis d'Alſace de Hénin-Liétard*, Chevalier, Marquis de Saint-Phal, Seigneur de Creſſentine, Machy, Pommerit, l'Etang, le Perchay, Blaincourt, Vaubry, Epagne, Capitaine de Gendarmerie, d'une ancienne Nobleſſe, établie depuis très-longtems en France, dans les Provinces de Bourgogne & de Champagne, & de *Marie-Eliſabeth d'Anglebermer*, Dame de Lagny, d'Haution & Beaurepaire. Ils eurent:

Marie-Anne-Thérèse, mariée à *Charles-Marie*, Marquis de *Créquy*, né en 1738.

Le Marquis de Muy a eu pour grand-oncle paternel Scipion de Félix de la Reynarde, Chevalier de Malte, Commandeur de Baſtia.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*Ollières.

IX. Louis de Félix, troiſième fils de Philippe, IIe du nom, & de *Jeanne d'Arennes*, fit alliance, le 1er Juin 1665, avec *Madeleine d'Agoult*, fille de *Joſeph d'Agoult*, Chevalier, Baron d'Ollières, & de *Marthe de Gaſpari*. Il acquit la moitié de la Baronnie d'Ollières, & laiſſa de ſon mariage:

1. Philippe, qui ſuit;
2. & 3. N... & N... de Félix, Chevaliers de Malte;
4. Gabrielle, mariée, le 16 Avril 1692, à *Marc-Antoine de Gautier d'Aiguines*, IIe du nom, fils de *Joſeph*, Seigneur d'Aiguines & de *Thérèſe de Clapiers*, dont des enfans;
5. Marie-Anne, qui s'eſt alliée, le 6 Novembre 1681, à *Henri d'Audibert-Ramatuelle*, fils de *François-Félix*, & de *Marie d'Audibert*, dont un fils;
6. Et N... de Félix, mariée à *N... d'Agoult-d'Ollières*.

X. Philippe de Félix, Chevalier, Baron d'Ollières, épouſa *Marie de Salomon*, fille de noble *Vincent*, Ecuyer, & de *Marie Grimaldi*, dont:

1. Philippe-Louis, qui ſuit;
2. Lazarin, mort Chevalier de Malte;
3. Et Anne de Félix, mariée, en 1743, à noble *Jean-André de Monyer de Melan de Châteaudeuil*.

XI. Philippe-Louis de Félix, Chevalier, Marquis d'Ollières, Seigneur de Dauphin, Saint-Meſmes & autres places, élu premier Conſul d'Aix, Procureur du Pays en 1754, a épouſé, 1° en 1742, *Diane d'Albert de Sillans*; & 2° le 22 Septembre 1750, *Madeleine de Treſſemanes-Brunet*. Il a eu du premier lit un fils, & du ſecond deux autres enfans dont nous ignorons les noms.

C'eſt ce que nous ſavons de cette ancienne Nobleſſe, ſur laquelle nous n'avons point reçu de Mémoire, d'après en partie l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 373 & ſuiv., & le *Mercure* d'Avril 1744, Septembre 1748 & Juin 1751.

Les armes ſont: *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à la bande d'argent, chargée de 3 FFF de ſable; aux 2 & 3 de gueules, au lion d'or, à la bande d'azur brochante ſur le tout.*

Le *Mercure* de Septembre 1748, p. 236, nous apprend que Charles de Grandpré, dans ſa ſeconde édition de ſon *Armorial*, a donné la Généalogie de cette Maiſon, qui a eu des alliances avec les plus conſidérables d'Italie, telles qu'*Orcini*, *Montferrat*, *Saluces*, *San-Severino*, *&c.*

FÉLIX. C'eſt auſſi une famille de Provence anoblie par Lettres, accordées le 13 Février 1702, & enregiſtrées aux Archives de Provence, en faveur de

Joseph de Félix, Seigneur de Creiſſet & de Rouſſet, fils d'Honoré & de *Julie de Valavoire*, & petit-fils de Reynaud, qui acquit la Seigneurie de Creiſſet en 1620. Il épouſa *Marie-Anne de Caſtellane-Norante*, dont entr'autres enfans:

1. Jean-Baptiste, qui ſuit;
2. Et Marie-Anne, alliée, en 1709, à *Touſſaint de Caſtellane*, Marquis de St.-Juers & de Grimod.

Jean-Baptiste de Félix, Seigneur de Creiſſet & de Chaudon, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Lieutenant-Colonel du Régiment du Luc, Cavalerie, épouſa, le 14 Mai 1716, *Madeleine d'Agut*, fille de *Joſeph-Scipion*, Préſident en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence. De ce mariage ſont nées trois filles:

Clotilde de Félix, mariée à *Jean-Baptiſte de Colongue*, Seigneur de Caſtellar, de Châteaudeuil & en partie de Thoard;

Françoise de Félix, qui épouſa *Pierre-Guil-*

laume d'Etienne, Seigneur du Bourguet & de Lagneros ;

Et N... DE FÉLIX, Demoiſelle.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au lion d'or, chargé d'une bande d'azur brochante ; aux 2 & 3* DE CASTELLANE, qui eſt *d'or au château de gueules*. Extrait de l'ouvrage ci-deſſus cité.

FÉNÉLON, en Périgord. Voyez SALIGNAC.

* FÉNÉTRANGE, Ville ſur la Sarre, dans la Lorraine Allemande, avec titre de *Baronnie*. Cette Seigneurie eſt une Terre libre & immédiate de l'Empire, qui a été poſſédée long-tems par une ancienne & illuſtre Maiſon qui en portoit le nom, & qui poſſédoit pluſieurs fiefs, pour leſquels ſeulement ces Seigneurs étoient vaſſaux de l'Evêque & de l'Égliſe de Metz, & non pour *Fénétrange*, dont ils étoient Souverains. Leur poſtérité maſculine finit, vers le milieu du XVe ſiècle, par la mort de NICOLAS, Seigneur de FÉNÉTRANGE, qui ne laiſſa que deux filles, BARBE & MARGUERITE, leſquelles partagèrent, en 1469, la ſucceſſion de leur père.

BARBE, Dame en partie DE FÉNÉTRANGE, épouſa *Nicolas*, Comte de *Saarwerden*, dont la fille unique, *Jeanne de Saarwerden*, fut mariée à *Jean* Rhingrave, Comte *de Salm*, auquel elle porta la moitié de la Seigneurie de *Fénétrange*, qui étoit échue à BARBE, ſa mère.

MARGUERITE, ſeconde fille de NICOLAS DE FÉNÉTRANGE, Dame de l'autre partie de cette Terre, épouſa, le 15 Septembre 1468, *Ferdinand de Neufchâtel*, Seigneur de Montaigu, auquel elle la porta. Leur fille, *Anne de Neufchâtel*, épouſa *Guillaume de Dommartin*, Baron de Fontenoy. De ce mariage il ne vint qu'une fille, unique héritière, nommée *Diane de Dommartin*, qui épouſa *Charles-Philippe de Croy*, Marquis de Renty. Par cette alliance une partie de Fénétrange vint au Marquis d'Havré, dont la branche maſculine s'eſt éteinte, dans le dernier ſiècle, en la perſonne de *Charles-Alexandre de Croy*, qui ne laiſſa qu'une fille nommée *Marie-Claire*, qui fut mariée deux fois. Les deſcendans du Duc d'Havré poſſèdent encore une partie de Fénétrange, & prennent le titre de Souverains de Fénétrange. Voyez CROY, branche des Ducs d'*Havré*.

Les Princes de Salm demeurèrent en poſſeſſion de l'autre partie de *Fénétrange* : l'ancien Bailliage étoit compoſé d'Officiers du Roi & de ceux du Prince de Salm. Les appels étoient portés au *Buffet* ou *Tribunal ſupérieur*, compoſé de quatre Commiſſaires, trois du Roi & un du Prince de Salm, & de la partie publique pour les deux. Il fut établi à Nancy après que le Prince *de Vaudémont*, à qui CHARLES IV avoit donné cette Terre, en eut fait échange avec le Duc LÉOPOLD, qui n'entra cependant en jouiſſance qu'à la mort du Prince *de Vaudémont*. Le *Buffet de Fénétrange* a été ſupprimé depuis la Convention du 21 Décembre 1751, entre feu Sa Majeſté Polonoiſe & le Prince *de Salm*, ſuivant laquelle la Baronnie entière eſt reſtée à Sa Majeſté ; le Prince *de Salm* ayant eu, pour indemnité, des terres ſituées à la gauche de la rivière de Plaine, qui borne au Nord la Principauté de Salm (*Dictionn. des Gaules*, tom. III, p. 22).

Les armes de la Maiſon de *Fénétrange* étoient : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée en pointe d'une quinte-feuille du même*.

FÉNIS DE LA PRADE, en Limouſin.

FRANÇOIS-MARTIAL DE FÉNIS DE LA PRADE, près de Tulle, Baron de Bouzon, dans le reſſort de la Généralité de Moulins en Bourbonnois, fut Conſeiller du Roi au Grand-Conſeil, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus à Sa Majeſté & à l'Etat, pendant plus de 21 ans, en qualité de Préſident au Préſidial de Tulle. Il étoit arrière-petit-fils de PIERRE DE FÉNIS, Ecuyer, Seigneur du Theil & de la Prade, Conſeiller du Roi, Préſident, Lieutenant-Général en la Sénéchauſſée du Bas-Limouſin, au Siège Préſidial de Tulle, Maître des Requêtes de la Reine MARGUERITE DE FRANCE, première femme du Roi HENRI IV, & Conſeiller ordinaire au Conſeil d'Etat & Privé, ſi connu par rapport à une affaire qui lui arriva au Château de Saint-Chamans en 1607, & dont tous les Mémoires du tems font mention. FRANÇOIS-MARTIAL DE FÉNIS mourut le 6 Décembre 1752. Il avoit été confirmé dans ſa Nobleſſe par ordonnance de M. Boucher d'Orſay, Intendant de Limoges, le 26 Septembre 1726, & avoit épouſé, par contrat du 9 Novembre 1714, *Gabrielle Mérigot de Sainte-Feyre*, veuve de *Henri de Gain* ;

Marquis de Montagnac, & fille de *François Mérigot,* Marquis de Sainte-Feyre, Grand-Sénéchal de la Marche, & de *Marguerite de Dumond,* dont :

1. Jean, qui fuit;
2. Et Marie, née le 26 Août 1715, alliée, 1° le 25 Septembre 1735, à *Joſeph de Borderie,* Sieur de Vernéjoux; & 2° le 9 Août 1739, à *Joſeph de la Porte-Liſſac,* Officier dans le Régiment du Perche.

Jean de Fénis de la Prade, Sieur de la Feuillade, né le 23 Octobre 1718, eſt Préſident au Préſidial de Tulle, & eſt marié. Nous en ignorons la poſtérité.

Les armes : *d'azur, à un phénix d'or, prenant ſon eſſor ſur un bucher de gueules, & regardant un ſoleil d'or, mouvant du canton dextre de l'écu.* Il eſt parlé de cette famille dans l'*Armorial génér. de France,* reg. II, part. I.

* FENOYL-THUREY, famille originaire de Naples, établie dans le Lyonnois, dont parle Guy Allard, ſous le nom de *Fenouil.* Les titres de cette Nobleſſe, de même que les Hiſtoriens cités ci-après le rapportent, montrent que, depuis l'an 1190, elle fut revêtue des premières dignités du Royaume de Naples, & miſe en la poſſeſſion des Baronnie & Comté de *Fenoyl-Thurey* & de *Toreille.*

Son attachement à la Maiſon d'Anjou, pendant ſes diviſions avec celles de Hongrie & d'Aragon, l'ayant fait dépouiller de ſes Terres, on la vit s'établir à Lyon avec les mêmes nom & armes qui s'y conſervent, dans un nombre de monumens ſucceſſifs depuis trois ſiècles, & ſpécialement ſur le tombeau d'un de ce nom, placé dans l'Egliſe de St.-Paul, qui porte cette inſcription : *Antiquæ familiæ Nobilium* de Fenoyl, *Monumentum.*

Cette ancienne famille a formé pluſieurs branches, qui, ſelon Guy Allard, auteur du *Nobiliaire du Dauphiné,* ſe ſont étendues dans le Montferrat, le Piémont, la Lombardie, la Souabe, la Bavière & la France. La branche établie en France a fini dans la perſonne de Guy de Fenoyl-Thurey, fils de Pierre de Fenoyl, & petit-fils de Claude, Lieutenant des Gardes du Roi Charles IX, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & Capitaine Major de la ville de Lyon. C'eſt ce qui ſe voit dans un ſommaire de généalogie de la famille de Fenoyl, imprimé en 1673, par les Chevaliers de Saint-Martin d'Arènes, Conſeiller & Généalogiſte ordinaire du Roi, qui remonte juſqu'en 1190, étant appuyé par pluſieurs Auteurs, tels que Charles Borel, Lellis & Caraffa, dans leurs *Hiſtoires de Naples;* Ségoin & Palliot, dans leurs *Tréſors héraldiques;* Guy Allard, dans le *Nobiliaire du Dauphiné,* & le P. Meneſtrier, dans ſon livre du Blaſon.

Pour Guy de Fenoyl, Seigneur de Thurey, né à Lyon, le 29 Septembre 1668, fils de Jean de Fenoyl, Seigneur de Sérézin & de Thurey, Avocat au Parlement, Sénéchal du Lyonnois, & de *Barbe-Charlotte de Migieu,* il fut Conſeiller au Grand-Conſeil, en Décembre 1695, Maître des Requêtes, le 29 Avril 1702, premier Préſident du Parlement de Pau, le 23 Novembre 1710, & mourut le 7 Avril 1723, ſans enfans de ſon mariage avec *Catherine Palluau,* fille de *Pierre Palluau,* Seigneur du Fay, Maréchal-de-Camp, Gouverneur de Charleroi, & de *Françoiſe du Faur.* C'eſt pour lui & pour le Seigneur *de Gayardon de Tiranges,* ſon beau-frère, que la Terre de Fenoyl fut érigée en *Marquiſat,* en Juin 1720, & pour ſes deſcendans & héritiers collatéraux mâles.

Il avoit pour ſœur Marguerite-Oriane de Fenoyl, mariée, le 29 Mars 1694, avec *Laurent de Gayardon de Gréſolles,* Seigneur de Tiranges, Boiſſet, Chaumont, &c., Capitaine Infanterie dans le Régiment de Lyonnois. Elle fut inſtituée héritière par le teſtament de Guy, ſon frère, à la charge de faire prendre le nom & les armes de Fenoyl-Thurey, à *Laurent-Charles,* ſon fils aîné, qui fuit.

Laurent-Charles de Gayardon de Fenoyl-Thurey, Marquis de Tiranges, &c., a été Page du Duc de Berry, enſuite Exempt de ſes Gardes, puis Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Tallart. Il s'eſt marié, le 7 Mars 1728, avec *Madeleine Laiſné,* dont :

1. *Laurent-François de Gayardon,* Chevalier, Comte de *Fenoyl,* né le 23 Juin 1730, reçu Gentilhomme à Drapeaux dans le Régiment des Gardes-Françoiſes, le 20 Février 1740, Chevalier de Saint-Louis;
2. *Claudine-Charlotte,* mariée au Comte *de Loras;*
3. & 4. Et les deux autres, Chanoineſſes au Chapitre noble de Leigneux en Forez. Voy. GAYARDON DE GRÉSOLLES.

Les armes de Fenoyl ſont : *d'azur, au tau-*

reau furieux d'or; au chevron de gueules brochant ſur le tout.

FÉRA, ancienne Nobleſſe originaire d'Italie, où elle exiſtoit dès le XIIe ſiècle, ce qui a été prouvé & confirmé par un Arrêt rendu au Parlement en 1651.

I. CAMILLE DE FÉRA, à l'âge d'environ 15 ans, fut amené en France, en 1528, par *Jean Caraccioli*, Prince de Melphes, Maréchal de France, ſon proche parent. Ce CAMILLE DE FÉRA, Chevalier, Baron de Rouville, Seigneur de Touveau, la Maiſon-des-Champs, Fromont, & en partie de Boigneville & Prinvau, &c., s'attacha au ſervice de CATHERINE DE MÉDICIS, en l'an 1533, mariée, dans la ville de Marſeille, à HENRI, qui, le 31 Mars 1547, fut Roi de France ſous le nom de HENRI II. Peu de tems après qu'il fut monté ſur le trône, il le fit Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre & Chevalier de ſon Ordre. Un Brevet de 1000 écus de penſion, accordé par FRANÇOIS II, en 1559, prouve que dès lors CAMILLE étoit Gentilhomme du Roi & Chevalier de ſon Ordre, puiſqu'il y eſt qualifié tel l'an 1572. CHARLES IX le donna à ſon frère HENRI, élu Roi de Pologne, pour être un des principaux de ſa ſuite. HENRI, Roi de Pologne, lui accorda, le 10 Mai 1574, un Brevet pour le premier Gouvernement qui viendroit à vaquer dans ſon apanage. Il obtint du même Prince, devenu Roi de France, ſous le nom de HENRI III, en 1578, une penſion de 3000 livres ſur la recette générale de Bretagne. Il fut naturaliſé par Lettres de ce Monarque, du mois d'Août 1578, enregiſtrées en la Chambre des Comptes, le 14 Janvier 1579. On voit dans ces Lettres qu'il étoit né à Mantoue, de parens illuſtres, venus en France très-jeunes, qu'il a ſervi dans les armées avec diſtinction, qu'il a toujours été fidèlement attaché à la perſonne du Roi, & qu'en cette conſidération elles lui ont été délivrées *gratis*. Il fut Ambaſſadeur de France en Turquie, fit le 20 Juin 1579 l'acquiſition de la Terre de Rouville, où il mourut le 5 Janvier 1594. Il avoit épouſé, le 20 Février 1580, *Victoire d'Ayelle*, fille de *Franciſque d'Ayelle*, Comte Napolitain, d'une Maiſon très-illuſtre, & l'une des Demoiſelles de la Reine-Mère. Le contrat de mariage fut paſſé dans le cabinet de cette Princeſſe, le 12 Février de la même année, & en faveur de ce mariage elle donna aux futurs époux, à prendre ſur ſa recette générale, la ſomme de 6666 écus, & deux tiers d'écus d'or-ſoleil, en cinq années, par égale portion, qui eſt 3333 écus, & un tiers d'écu d'or-ſoleil par an. Cette ſomme fut acquittée en divers payemens, tant à lui qu'à ſon fils. Il eut pour enfans:

1. CHARLES, qui ſuit;
2. Et N... DE FÉRA, née en 1582, morte au berceau, qui avoit eu pour parrain le Roi HENRI III.

II. CHARLES DE FÉRA, Ier du nom, né en 1581, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, fut reçu Page de la Grande-Ecurie, Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de Charles des Eſſars, Marquis de Meigneux, ſon beau-frère. Il ſervit nombre d'années avec honneur & ſe diſtingua particulièrement à la bataille qui ſe donna le 27 Mai 1635, au Bailliage d'Avain, par les Maréchaux de Châtillon & de Brezé, qui remportèrent une victoire complète ſur les Eſpagnols, commandés par le Prince Thomas de Savoie. Il mourut à Rouville, le 20 Mai 1648, & avoit épouſé, 1° le 25 Septembre 1611, *Françoiſe-Colas Marolles de Rocheplatte*; & 2° le 18 Janvier 1628, *Hélène de Fitte*, fille de *Charles*, Baron de Soucy, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Bailli du Palais de Paris, & de *Jeanne de Laffemas*. Il eut du premier lit:

1. CHARLES, Chevalier, Baron de Rouville, Capitaine au Régiment de Navarre, Infanterie, mort ſans alliance. Il fit, en 1649, donation de tous ſes biens à CHARLES, ſon frère;
2. Autre CHARLES, qui ſuit;
3. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Fontaine en Beauce, &c., Capitaine & Major au Régiment de Chémault. Il épouſa, 1° ſans enfans, le 5 Juillet 1649, *Marguerite d'Auſſy*, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Moigny, & de *Geneviève Plumet*; & 2° le 19 Août 1671, *Françoiſe de Millot*, dont:
   1. & 2. FRANÇOIS-CHARLES & CHARLES-CLAUDE DE FÉRA, morts ſans alliance;
   3. Et MARIE-MARGUERITE, Dame de Fontaine, alliée à *André de Saince* ou *Sainxe*, Chevalier, Seigneur d'Ormeville; il en a eu deux filles, *Marie-Catherine-Charlotte de Saince*, mariée, par contrat du 30 Mars 1718, à *Nicolas-Charles de Bizemont*, Chevalier, Seigneur du Buiſſon, &c. (voyez BIZEMONT); & *Marie-Anne*, femme,

en 1712, de *Guy-Victor de Vidal*, dit *d'Euzanville*. Voyez VIDAL.

4. VICTOIRE, mariée à *Guy Baillif*, Chevalier, Seigneur de Mainvilliers;
5. CLAUDE, alliée 1° à *Charles de Chennevilabbé*, Chevalier, Seigneur de la Martinière, Capitaine au Régiment du Pleffis-Praslin, Infanterie; & 2° à *Jean de Vigny*, Chevalier, Seigneur d'Eméville en Beauce, dont des enfans.

Et du fecond lit:

6. OCTAVE, Chevalier, Seigneur de Saint-Dizier, mort fans alliance;
7. MARIE, femme de *Jacques de Cherville*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Moufquetaire;
8. Et FÉLICITÉ, mariée à *Roland de la Roche-Bernard*, Chevalier, Seigneur de Louzes, Moufquetaire.

III. CHARLES DE FÉRA, IIe du nom, Chevalier, Baron de Rouville, &c., Capitaine & Major au Régiment du Pleffis-Praslin, le 20 Janvier 1647, & le 4 Septembre 1674, Maréchal-de-Logis des Gentilshommes du Bailliage de Nemours, entra dès l'âge de 13 ans au fervice, fe trouva avec fon père à la bataille d'Avain. Il joignit à fes talens militaires une grande intelligence pour les négociations. Il époufa, le 25 Janvier 1655, *Jeanne-Victoire de Saint-Phalle*, fille unique & feule héritière de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Bretèche, Colombier, Fertailles, &c., & d'*Antoinette de Gault*, Dame de la Grange-fans-Terre, dont:

1. LÉON, qui fuit;
2. CHARLES-ANTOINE, né le 4 Juillet 1673, lequel fervit d'abord en qualité de Lieutenant au Régiment de Picardie, Infanterie, puis fe fit Prêtre. Il a été Docteur ès-Loix de l'Univerfité de Paris, Abbé commendataire de l'Abbaye de Saint-Paul-lès-Sens, Prieur de Saint-Didier de Langres & de Notre-Dame d'Andrezy, Chanoine de l'Eglife de Sens; a fucceffivement paffé par toutes les dignités du Chapitre, a été, fous plufieurs Archevêques, Vicaire-Général; il eft mort le 10 Août 1748, âgé de 75 ans;
3. CHARLES, qui a pris le nom & les armes de *Saint-Phalle*, avec une écartelure de FÉRA, auteur de la branche de *Saint-Phalle-Féra*, qui fubfifte à Saint-Loup-de-Naud en Brie, & rapportée ci-après;
4. LOUIS, né le 18 Septembre 1678, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maifon, de Beton-Bafoches en Brie, Capitaine par brevet du 23 Janvier 1703, au Régiment de Picardie, Infanterie, mort fans alliance à Sens, chez fon frère, en 1745;
5. VICTOR, né le 27 Mars 1680, reçu Chevalier de Malte en Juillet 1692, où il a toujours demeuré depuis l'âge de 20 ans. Il a été un des Electeurs des deux Grands-Maîtres, a été gratifié de plufieurs penfions, & il eft mort à Malte, le 16 Mars 1741, Commandeur de Villedieu en Normandie;
6. MARIE-ANNE, alliée à *N... Maréchal-de-Gravilliers*, Chevalier, Seigneur dudit lieu; & 2° à *Achille de Cambray*, Chevalier, Seigneur de Digny; morte fans enfans;
7. Et VICTOIRE, mariée à *Charles de Vidal*, Chevalier, Seigneur d'Angerville, qui a laiffé cinq filles, dont l'aînée, *Marie-Charlotte de Vidal*, a époufé *Paul de Bonneval*, Seigneur de Chantambre, &c. Les quatre autres font mortes fans alliance.

IV. LÉON DE FÉRA, né le 27 Novembre 1666, Chevalier, Seigneur de Rouville, Touvau, la Grange-fans-Terre, Mézières, & en partie de Boigneville & Prinvau, reçu Page de la Grande-Ecurie du Roi, le 15 Janvier 1682, fait Capitaine au Régiment des Fufiliers, aujourd'hui Corps-Royal d'Artillerie, le 1er Mars 1693, s'eft trouvé à nombre de fièges & de batailles, entr'autres à celle de Fleurus, donnée le 1er Juillet 1690, près de Charleroi, & gagnée contre le Prince de Valdec, par le Maréchal de Luxembourg, où il fut dangereufement bleffé, quitta le fervice, & eft mort à Dannemarie, le 28 Novembre 1728. Il avoit époufé, le 3 Octobre 1703, *Marie-Catherine de Nivert de Rochefort*, morte au Château de Rouville, le 3 Juillet 1741, fille unique & feule héritière de *Jean de Nivert de Rochefort*, Chevalier, Seigneur du Pleffis-au-Chapt, & de *Catherine Perrot*. Ils eurent:

1. CHARLES-LÉON, qui fuit;
2. VICTOR-LÉON, né le 20 Décembre 1709, Prêtre, Prieur commendataire du Prieuré de Saint-Didier de Langres;
3. CHARLES-VICTOR, tige de la branche des Seigneurs du *Pleffis-au-Chapt* en Brie, rapportée ci-après;
4. & 5. CATHERINE-FRANÇOISE & LOUISE-LÉONE, filles;
6. MARIE-LÉONE, morte en 1750, fans alliance;
7. ELISABETH, reçue à Saint-Cyr, mariée, en 1746, à *Gafpard-François Touftain*, Chevalier, Seigneur de Richebourg, Seigneur Haut-Jufticier & Patron honoraire de la Paroiffe de Saint-Martin-du-Manoir en Normandie, proche d'Harfleur, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France au Gou-

vernement du Hâvre, & Chevalier de l'Ordre du Roi, dont *Charles-Gaspard Toustain*, Seigneur de Richebourg, appelé *le Vicomte de Toustain*, né le 7 Juillet 1746, Page de la Grande-Ecurie du Roi en 1760, &c. *N...* mort au berceau, & *Charlotte-Françoise Toustain*, née le 8 Novembre 1747, Chanoinesse-Comtesse au Chapitre de Neuville-en-Bresse, en 1763. Voy. FRONTEBOSC.

V. Charles-Léon de Féra, IIIe du nom, quatrième Seigneur de Rouville, Touvau, Rougemont, la Maison-des-Champs, le Colombier, & en partie de Boigneville & Prinvau, &c., reçu, en Mars 1725, Page de la Grande-Ecurie du Roi, & en 1728 Lieutenant au Régiment de Béarn, Infanterie, a quitté par infirmité le service en 1734, & a épousé, le 17 Septembre 1751, *Elisabeth Madeleine d'Estrée*, reçue à Saint-Cyr le 15 Juillet 1723, fille & seule héritière de *Christophe d'Estrées*, Chevalier, Seigneur de Marnay, la Roche, &c., & de *Madeleine de Laumoy de Gironville*.

BRANCHE
des Seigneurs du Plessis-au-Chapt.

V. Charles-Victor de Féra, fils de Léon, Chevalier, Seigneur de Rouville, &c., & de *Marie-Catherine de Nivert de Rochefort*, né le 27 Avril 1717, Chevalier, Seigneur du Plessis-au-Chapt, Villenotte, de la moitié de la Grange-sans-Terre, & des mouvances des Seigneuries de Bourbitout, Petit-Changy & des Cinq-Quartiers, &c., Capitaine au Régiment de la Marine, Chevalier de Saint-Louis, a servi depuis 1734 jusqu'en 1756, qu'il a obtenu la pension de retraite. Il s'est trouvé à plusieurs batailles & sièges, entr'autres à la prise des lignes Dettingen, aux combats de Clausen, Piseck, Thein, Saverne, Sanay & aux sièges de Philippsbourg, Fribourg, à la célèbre retraite de Prague, &c. Il a épousé, le 4 Février 1751, *Marie-Susanne-Jeanne Grisard*, fille de *Jean Grisard*, Avocat au Parlement, Conseiller du Roi & son Procureur à l'Election de Provins, & de *N... Cytois*, dont :

VI. Jean-Victor-Léon de Féra, né le 25 Septembre 1751, Officier au Régiment de la Marine.

BRANCHE
de Saint-Phalle-Féra, *Seigneurs de* la Haute-Maison *et de* Saint-Loup.

IV. Charles de Saint-Phalle-Féra, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maison, de Saint-Loup, &c., troisième fils de Charles de Féra, IIe du nom, Baron de Rouville, & de *Jeanne-Victoire de Saint-Phalle*, dont il prit le nom & les armes, avec une écartelure de Féra, naquit le 14 Mars 1675. Il fut Capitaine au Régiment de Picardie, Infanterie, & mourut le 29 Janvier 1729, Il avoit épousé, le 31 Décembre 1707, *Anne Repsart*, fille de *Rémy Repsart*, Ecuyer, dont :

1. Charles-Antoine, qui suit ;
2. Et Antoinette-Victoire de Saint-Phalle-Féra, mariée, 1° le 15 Octobre 1734, à *Eléonor Courtin*, Chevalier, Seigneur de Caumont, fils de *Jacques*, Ecuyer du Roi & de Madame la Duchesse de Bourgogne, Chevalier, Seigneur de Saulçois & du grand & petit Rouge-Bourse, &c., & de *Catherine Kaiser* (Voyez COURTIN, en Brie) ; & 2° le 7 Janvier 1751, à *Charles Courtin*, Comte de Villiers, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Etranger, fils de *Charles Courtin*, Comte de Villiers, & de *N... Vieux-Maisons-Conflans*, dont des enfans.

V. Charles-Antoine de Saint-Phalle-Féra, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maison, de Saint-Loup, du Fief du Jardin, de Courton, Carrouges, &c., épousa, en 1733, *N... le Bègue*. De ce mariage sont issus :

1. Pierre-Charles-Camille, qui suit ;
2. Anne-Victoire, mariée, en Décembre 1755, à *Jean du Bosquet d'Argence*, Chevalier, Seigneur de Chacheroyer en Saintonge, &c., Lieutenant au Régiment Royal des Carabiniers, dont deux filles.

VI. Pierre-Charles-Camille de Saint-Phalle-Féra, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maison, de Saint-Loup, du Fief du Jardin, de Courton, &c., Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie, a épousé, le 13 Juillet 1757, *Henriette-Françoise-Madeleine de Bombelles*, fille de *Jacques-François de Bombelles*, Chevalier, Lieutenant-Colonel du Régiment de Hainaut, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & de *N... de Jamart*, dont un fils. Voyez SAINT-PHALLE.

Les armes de Féra sont : *d'argent, au lion d'azur, armé & lampassé de gueules, chargé d'une fleur-de-lis d'or sur l'épaule gauche.*

La branche de Saint-Phalle *écartelle* de Saint-Phalle, qui porte : *de gueules, à* 3 *casques fermés d'argent*, 2 *&* 1. Les alliances principales de cette famille de Féra sont

avec les Maiſons de *Caraccioli, Saint-Séverin, Ayelle, Saint-Phalle, Villiers-l'Isle-Adam, Courtenay, Rochechouart, du Roux, Bonneval, Brichanteau, Portail, Guérépin de Vauréal, Touſtain-Frontebofc, &c., &c.* Voyez les preuves de Malte reçues au Temple à Paris, en 1692, les preuves de nobleſſe à Saint-Cyr & à la Grande-Ecurie du Roi.

FÉRAULT-DE-FALANDRES, Seigneurs & Patrons de Falandres, Courdévêque, Mahéru, Beaulieu, &c.

Ancienne Nobleſſe originaire de Provence, dont une branche vint s'établir aux environs de la Ville de Séez en Normandie, vers l'an 1534. Elle tenoit un rang diſtingué parmi celle de Provence dès le XIIe ſiècle; c'eſt ce qu'on voit par les Regiſtres des États de cette Province. Cette famille ſubſiſte en trois frères, comme nous le dirons ci-après.

En 1229, frère *Férault-de-Baras*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, étoit Grand-Commandeur des biens & des Maiſons des bords de la mer, & de ceux de Belver & de Beaulieu. L'*Hiſtoire de Malte* dit que c'étoit la première dignité après la Grande-Maîtriſe attachée de préférence à la langue de Provence.

Une branche de la Maiſon de *Glandevès* en Provence a porté le nom de Férault. Il y a long-tems que cette branche & d'autres ſont éteintes: on tient cette anecdote du Bailli *de Glandevès*, de l'Ordre de Malte, Gouverneur du Parc de Marſeille.

En 1229, Eléonore de Provence, fille de Raymond Bérenger, IVe du nom, ayant épouſé Henri III, Roi d'Angleterre, & Sancie, ſa ſœur, ayant été mariée à Richard, Comte de Cornouaille, Alexandre Férault fut du nombre des Seigneurs qui accompagnèrent ces Princeſſes en Angleterre, & y fixa ſa réſidence: c'étoit alors l'uſage que les Cadets de grandes Maiſons alloient dans les Cours étrangères qui pouvoient leur faire un ſort.

En 1310, la troiſième année d'Edouard II, Roi d'Angleterre, Bernard Férault (en Anglois Férawlt), petit-fils du précédent, commandoit le camp de la Réole près de Stanford. Cette note eſt dans celle des titres conſervés à la Tour de Londres.

Vers l'an 1534, lors des troubles arrivés ſous Henri VIII, Roi d'Angleterre, qui, ayant été excommunié par le Pape Léon X, pour avoir épouſé *Anne de Boleyn*, après avoir répudié *Anne d'Aragon*, ſe fit reconnaître pour Chef de l'Egliſe, &c., Charles Férault, fils d'un deſcendant dudit Bernard Férault, vint s'établir en Normandie, aux environs de la Ville de Séez, dont le Chapitre avoit des biens en Angleterre. C'eſt de ce Charles Férault que ſont ſortis MM. Férault-de-Falandres, qui ſont trois frères.

L'aîné, nommé Louis-Jean-Baptiste Férault-de-Falandres; le ſecond, Charles-Alexandre Férault, Chevalier de St.-Louis, Capitaine-Commandant au Régiment de Beauvoiſis; & le troiſième, Louis-Alexandre Férault-de-Beaulieu, auſſi Capitaine-Commandant au même Régiment.

Cette famille s'eſt diſtinguée dans tous les tems par ſes ſervices militaires, & elle eſt alliée aux meilleures Maiſons de la Province. Sa dernière maintenue de nobleſſe eſt de 1666, il y eſt fait mention des ſervices que ceux du nom de Férault ont rendus à la Patrie.

Les armes: *d'azur, à une carpe d'argent poſée en face, mi-parti d'or à trois roſes de gueules en chef.* Supports: *deux lions, la tête contournée, langués de gueules.*

* FÈRE-*en-Tardenois*, en Champagne: Terre qui fut le partage de *Guy de Châtillon*, fils de *Gaucher de Châtillon*, IIe du nom, Comte de Porcéan. Il mourut le 2 Octobre 1362. *Gaucher de Châtillon*, ſon fils, Seigneur de Fère, &c., ſuivit Charles VI, en Flandre, en 1382, ſe trouva à la bataille de Rosbecque la même année, & à la priſe de Caſſel. Il vendit la Châtellenie de Fère au Duc d'*Orléans* en 1394, & mourut en 1404, ne laiſſant que deux filles. Voyez CHATILLON.

* FÈRE (la) en Picardie, Diocèſe de Noyon & de Laon: Terre & Seigneurie qui faiſoit partie de l'ancien domaine de Navarre, & de la Pairie de Coucy. Ce domaine fut réuni à la Couronne par l'avènement de Henri IV, & depuis aliéné, avec le Comté de Marle, par Louis XIV, pendant ſa minorité, au Cardinal Mazarin. Dès l'an 1413, la Seigneurie de *la Fère*, tenue du Roi, à cauſe de ſa groſſe Tour de Laon, avoit été érigée en *Comté*.

FERGEOL (de). Cette famille eſt établie depuis trois ſiècles dans la Province de Nor-

mandie, & eft originaire du Berry. PIERRE FERGEOL, Ecuyer, vivant fur la fin du XIVe fiècle, fervoit dans les armées du Roi CHARLES VI, qui lui fit don de la Maîtrife & adminiftration de l'Hôtel-Dieu de Vierzon. Sa Nobleffe étoit dès-lors reconnue inconteftablement, puifqu'il poffédoit un emploi dont ne pouvoit être pourvue que perfonne noble; ce qui eft prouvé littéralement par les Lettres-Patentes de CHARLES VII, accordées à PHILIPPE FERGEOL, fon fils, où ce Roi s'exprime ainfi: *Et comme en tels lieux voulons qu'il y foit pourveu de perfonnes nobles, avons par ces préfentes réconfirmé ledit don audit* PHILIPPE FERGEOL, *fans aucune chofe en retenir ne réferver, & tout ainfi comme en avoit par ci-devant joui ledit feu* PIERRE FERGEOL, *père du feu dit* PHILIPPE, *lequel* (PIERRE) *l'avoit tenu de fon vivant par don de nos Prédéceffeurs.*

PHILIPPE FERGEOL, chef de nom & d'armes, époufa *Ifabeau le Courtois*, d'une famille noble de Normandie, par contrat paffé devant les Tabellions du Bourg-Achard, le 21 Septembre 1468. Il eut de ce mariage deux garçons qui fuivent:

GUILLAUME, qui fut chef de la branche aînée, s'eft fondue dans la famille de *Touftain*, ancienne Nobleffe de Normandie, en 1610, par le mariage de RENÉE DE FERGEOL avec *Robert Touftain*.

Et SIMON, qui fut chef de la branche cadette, qui prit le nom de *Villers*, par le mariage de LOUIS DE FERGEOL, fon fils, avec *Madeleine de Bourgueil*, héritière de la Terre de Villers, par contrat paffé le 30 Mai 1579.

JACQUES DE FERGEOL, coufin germain de LOUIS, fut confirmé dans fa nobleffe d'ancienne extraction par Arrêt de la Cour des Aides de Normandie, donné à Rouen le 16 Juillet 1598.

Cette famille fubfifte dans:

PIERRE-DENIS DE FERGEOL, appelé *le Marquis de Villers*, Brigadier des Armées du Roi, & Capitaine au Régiment des Gardes-Françoifes. Il a d'abord fervi dans la Marine, a fait les campagnes du Canada, de Saint-Domingue & de Miffiffipy, & eft entré dans le Régiment des Gardes en 1736, où il a obtenu l'agrément d'une Compagnie en 1760. Il a vendu, en 1753, fa Terre de Villers, qui étoit depuis deux fiècles dans fa famille, & refte feul de fon nom. Il avoit pour frère aîné JEAN-BAPTISTE-MARTIN DE FERGEOL-D'ORIVAL, né à Rouen le 21 Juillet 1713, & mort Page de la Petite-Ecurie du Roi en 1732.

Les armes: *de gueules, à un fer à cheval poli d'argent, accompagné de trois molettes d'éperon d'or, pofées 2 en chef & 1 en pointe.* Cimier: *une tête de cheval blanc.* Supports: *deux chevaux blancs.* (Voyez l'*Armorial génér. de France*, reg. VI.)

FÉRIS ou FÉRI, en Provence: *d'azur, à un phénix efforant d'or, appuyé d'un pied fur un triangle d'argent enflammé de gueules.*

FERLAY, ancienne famille noble de Breffe. Suivant un titre qui eft aux Archives de Lyon, dit un Mémoire de feu Piganiol de la Force, que nous avons, GUILLAUME DE FERLAY prit en fief du Chapitre de Lyon, ce qu'il avoit en fief aux Paroiffes de Fontaine & de Rochetaillée, le 9 Février 1201; & dans un autre de 1295, il eft fait mention de GUILLAUME DE FERLAY, & de *Falquine de la Salle*, fa mère. Ils font enterrés dans l'Eglife de l'Isle-Barbe.

Il y a encore, dit ce Mémoire, un titre dans la Chambre des Comptes de Savoie, par lequel on voit que GUY DE FERLAY, Seigneur de Sathonay, fit hommage au Dauphin de Viennois, le 17 Février 1324, & qu'il fe dit fils de HUGUES DE FERLAY.

Au Chapitre des Jacobins de Lyon, on trouve l'Epitaphe de HENRI DE FERLAY, Chanoine & Comte de Lyon, mort en 1346.

GUY DE FERLAY, Ier du nom, Seigneur de Sathonay, vivant en 1333, laiffa pour enfans:

1. HUGUES, qui fuit;
2. HENRI, auteur de la branche des Seigneurs de *la Vernoufe*, rapportée ci-après;
3. Et MARGUERITE DE FERLAY, femme de *Guillaume*, Seigneur *de Séneret*.

HUGUES DE FERLAY, Seigneur de Sathonay & de Brolières, vivoit en 1400. Ses enfans furent:

1. GUY, qui fuit;
2. JÉRÔME, Seigneur d'Efpeiffoles, marié à *Marguerite de la Vernée*, fille de *Claude*, Seigneur *de la Vernée*, & de *Claudine de Beyniers*, dont:
   - ADRIEN, Seigneur d'Efpeiffoles, mort fans alliance;
   - LOUIS, Seigneur dudit lieu, décédé fans hoirs;

Et Antoinette, femme de *Claude de Meyferia*, Seigneur de Tirent, vivant en 1430.

3. Et Antoine de Ferlay, Co-Seigneur d'Efpeiffoles, mari de *Jeanne de Crépigny*, avec laquelle il vivoit en 1473. Il en eut un fils nommé

Claude, dont on ignore la deftinée.

Guy de Ferlay, IIe du nom, Seigneur de Sathonay & de Brolières, fut un des 200 Chefs-d'Hôtels, qui jurèrent pour Louis, Duc de Savoie, le traité qu'il avoit fait avec le Roi Charles VII, l'an 1455. Il époufa *Louife de Luyrieux*, fille de *Louis de Luyrieux*, Seigneur de Villars, & d'*Antoinette de Poix*. Il en eut:

1. Claude, qui fuit;
2. Amé, Chevalier, mort fans hoirs;
3. Et Louise, dont on ignore l'alliance.

Claude de Ferlay, Seigneur de Sathonay & de Brolières, fe maria avec *Claudine de Mathefelon*, laquelle fe remaria à *Jean de Chavannes*, Seigneur de Saint-Sulpice. De fon premier mari elle laiffa:

1. Philibert, Seigneur de Sathonay, mort fans alliance;
2. Louise, femme, 1° en 1493, de *Jean*, Seigneur de *Verfeuil*; & 2° de *Jean de Chabey*, Seigneur de Feillens, fils de *N... de Chabey*, & de *Marguerite de Bothéon*; & veuf d'*Antoinette de Laye*, fa première femme;
3. Claudine, morte fans avoir été mariée;
4. Antoinette, Dame de Sathonay, alliée 1° à *Claude*, Seigneur *de Chavannes*, en Breffe; 2° à *Jacques de Lay*, Seigneur du Chatelard; & 3° à *Noël du Fay*, Seigneur de Peyraud en Vivarais, dont elle eut *Charlotte du Fay*;
5. Et Philiberte de Ferlay, Dame de Brolières.

BRANCHE
des Seigneurs de la Vernouse.

Henri de Ferlay, Chevalier, fecond fils de Guy, Seigneur de Sathonay, mourut en 1360. Il avoit époufé *Huguette de la Vernoufe*, & en eut:

1. Jean, qui fuit;
2. Antoine, mort fans hoirs;
3. Et Marguerite, mariée 1° à *Jean du Saix*, Damoifeau; & 2° à *Andrinon*, Seigneur *de Verrières*.

Jean de Ferlay, Chevalier, Seigneur de la Vernoufe, fe maria avec *Jeanne de la Gelière*, fille de *Lancelot de la Gelière*, Seigneur de Cornaton & de *Guillemette de Beyniers*. Ses enfans furent:

1. Jacques, qui fuit;
2. Louis, Chevalier, mort fans hoirs;
3. Odet, Religieux de l'Ordre de Saint-Benoît;
4. 5. & 6. Louise, Jeanne & Philiberte, dont on ignore l'alliance.

Jacques de Ferlay, Seigneur de la Vernoufe, vivoit en 1463. Il époufa 1° *Claude*; & 2° *Jeanne de la Balme*, fille d'*Antoine de la Balme*, Seigneur de Corleyfon, & veuve de *Didier de la Charme*, Seigneur de Pirajoux. Il n'eut point d'enfans de fes deux femmes, & en lui s'éteignit la feconde branche de cette famille.

Les armes: *de fable, à une croix nillée d'argent.*

FERMANEL, famille de Normandie, maintenue dans fa Nobleffe le 14 Juin 1670.

Les armes: *d'azur, à trois fers de piques d'or, pofés en fafce.*

FÉRON, famille noble établie au Pays Chartrain: Tobie Féron, Ecuyer, Seigneur de Champhallier & de la Fontaine en Chartrain, fils de Jean, Seigneur defdits lieux, qui rendit fon aveu à la groffe Tour de Chartres, en 1538, époufa (préfent *le Sueur*, Notaire), le 9 Décembre 1578, *Jeanne d'Adouville*, dont il eut:

Charles de Féron, Ecuyer, Seigneur de la Bafte, qui reçut un aveu le 22 Août 1617, de *Louis-Arthur*, Seigneur *de Feuguerolles*. Il époufa (préfent *Leclerc*, Notaire de la Châtellenie de Gallardon), le 10 Novembre 1601, *Rachel de Ramezay*, tutrice, en 1634, de fon fils qui fuit:

Urbain de Féron, Seigneur de la Bafte, fe maria, le 3 Février 1638, à *Louife de Villereau*, de laquelle il eut:

Antoine-François de Féron, Seigneur de Villereau, dont on ignore la poftérité.

Les armes: *d'azur, à 2 chevrons d'argent, accompagnés en chef de 2 étoiles de même.*

FÉRON, en Normandie, famille maintenue dans fa Nobleffe le 5 Juin 1668, qui porte pour armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois fers de pique d'argent, au chef du même, chargé de trois trèfles de fable.*

FÉRON (le), famille diſtinguée dans la Robe, & célèbre par les grands hommes qui en ſont ſortis. Elle a donné quantité de perſonnes de mérite, pluſieurs Préſidens des Enquêtes, des Conſeillers au Parlement, des Maîtres des Comptes, des Conſeillers à la Cour des Aides, des Conſeillers au Grand-Conſeil, des Grands-Maîtres des Eaux & Forêts de l'Isle-de-France, de Normandie, de Flandre, Artois & Hainaut, ſans parler de ceux qui ſe ſont diſtingués dans l'Epée. Elle eſt alliée aux plus illuſtres Maiſons de l'Epée & de la Robe, comme à celles d'*Albert-Chaulnes*, *Pierre de Biſſy*, le *Maître*, *Phélypeaux*, *Hennequin*, *Thibault*, &c.

Pierre le Féron, ainſi que le remarque du Tillet, & les regiſtres du Parlement, étoit Conſeiller de la Cour, & Jugeur-Lai des Enquêtes en 1315 & 1316.

Jean le Féron fut Pannetier du Roi Charles VI.

Autre Jean le Féron, Avocat au Parlement du XVIe ſiècle, ſe rendit célèbre ſous les règnes des Rois Henri II, François II, & Charles IX. Il s'adonna, dit Loiſel, dans ſon Dialogue des Avocats, plus à écrire des Généalogies & à des Armoiries, qu'à ſa profeſſion d'Avocat.

Oudart le Féron, Seigneur de Louvres en Pariſis, fils de Raoul le Féron, Maître des Comptes, & de *Renée Hennequin*, fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil, le 19 Avril 1619, Conſeiller au Parlement de Paris le 24 Juillet 1620, Préſident aux Enquêtes le 19 Mai 1629, & Prévôt des Marchands de la même ville, le 26 Octobre 1638. Il mourut au mois de Février 1641.

Jérôme le Féron, ſon frère, fut auſſi Préſident des Enquêtes & Prévôt des Marchands de Paris, & mourut le 8 Septembre 1689.

Dreux le Féron, Conſeiller au Parlement, épouſa *Barbe Servient*, qui ſe maria à *Pierre de Gruel*, Seigneur de la Frette, Maréchal-de-Camp, Capitaine des Gardes de Monsieur; elle eut de ce ſecond mari des enfans, & de ſon premier, pour fille unique :

Elisabeth le Féron, mariée, 1° en 1651, à *Jacques de Stuert*, dit *Stuert de Cauſſade*, Marquis de Saint-Mégrin, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, tué au combat de la Porte Saint-Antoine de Paris, le 2 Juillet 1652; & 2° en 1655, à *Charles d'Albert-d'Ailly*, Duc de Chaulnes, Pair de France, Gouverneur de Bretagne, puis de Guyenne, mort en 1698, & elle le 5 Janvier de l'année ſuivante.

Jean le Féron, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Commiſſaire député de Sa Majeſté, pour la réformation générale des Forêts de France dans les Provinces de Touraine, d'Anjou & du Maine, & Procureur du Roi dans toutes les Juriſdictions de Compiègne, mourut le 23 Juin 1694, laiſſant de *Geneviève Titon:*

1. Jean-Baptiste-Maximilien, Maître des Requêtes, en 1719;
2. Marguerite-Charlotte-Geneviève, mariée, le 12 Mai 1708, avec *Cardin le Bret*, Maître des Requêtes, & depuis premier Préſident au Parlement de Provence, morte la même année;
3. Marie-Louise-Hélène, mariée, le 11 Décembre 1715, avec *Hilaire-Armand Rouillé*, Seigneur de Coudray, Maître des Requêtes, qui vendit ſa charge en 1719.

Antoine le Féron, Ecuyer, Seigneur de Galande, en Brie, reçu le 4 Décembre 1631, Conſeiller en la Cour des Aides de Paris, & Commiſſaire de la Chambre de Juſtice, mort Sous-Doyen à Paris le 5 Janvier 1687, fut inhumé avec ſa femme en l'Egliſe Paroiſſiale de Sainte-Opportune à Paris. Il avoit épouſé *Anne Doublet*, morte le 22 Octobre 1645, dont :

Antoine le Féron, IIe du nom, Conſeiller au Grand-Conſeil, le 24 Mars 1665, Honoraire le 19 Avril 1674, Lieutenant-Criminel du nouveau Châtelet le 30 ſuivant, mourut en 1686. Il avoit épouſé *Marguerite Hennequin*, morte le 6 Mars 1702, fille de *François Hennequin*, Seigneur de Charmont, Conſeiller au Grand-Conſeil, & d'*Anne Pingré de Farainvilliers*, dont :

1. Claude, né en 1676, Gentilhomme ordinaire du Roi, mort le 5 Juin 1754;
2. Jean-Baptiste, Comte de Séry, Grand-Maître des Eaux & Forêts du Poitou, marié 1° à *N... Martès;* 2° à *N... Marchais;* & 3° le 8 Avril 1744, à *Jeanne-Angélique Ourſin*, née le 18 Octobre 1718, fille de feu *Julien Ourſin*, Seigneur de Villeray, & de *Marguerite le Fèvre;*
3. Louis, Capitaine dans le Régiment de la Reine;
4. Antoine-François, Seigneur du Breuil, marié, le 19 Juin 1758, à *Charlotte-Françoiſe de Sourdeval*, dont un fils;
5. Et Anne-Marguerite, femme de *Pierre-*

François Courtin, Seigneur de Tanques, Commandant de l'Artillerie en Efpagne, morte veuve, le 4 Juillet 1754, âgée de 80 ans.

Jérôme le Féron, Seigneur d'Orville & de Louvres en Parifis, mort Sous-Doyen du Parlement de Paris le 20 Novembre 1727, dans fa 87e année, avoit époufé *Marie de Pâris*, iffue d'une famille noble de la ville de Reims, décédée le 12 Mai 1710, laiffant:

Nicolas le Féron, Seigneur des mêmes lieux, né le 17 Janvier 1681, Confeiller du Roi en fes Confeils, Préfident honoraire au Parlement de Paris, mort en fon Château de Louvres, le 3 Juin 1742, dans fa 62e année. Il avoit été reçu Confeiller au même Parlement, à la première Chambre des Enquêtes le 7 Mars 1703, & enfuite Préfident en la même Chambre, le 22 Février 1709. Il s'étoit démis de cette charge en 1731, ayant obtenu des Lettres de Préfident honoraire. Il avoit époufé, le 11 Juillet 1719, *Jeanne-Louife-Mélanie Berger*, morte en 1734. Il a laiffé:

André, Chevalier, Lieutenant d'Infanterie, Major de la Ville des Cayes en l'Isle de St.-Domingue, & Chevalier de Saint-Louis;

Cinq enfans;

Marguerite-Mélanie, née à Paris le 25 Novembre 1725, mariée, par contrat du 29 Novembre 1745, au Préfident *Jean-Baptifte le Rebours;*

Et Louise-Hélène, morte à Villegongis, le 23 Mars 1767. Elle avoit époufé, par contrat du 6 Août 1754, *Léon-François*, Marquis de *Barbançois-Villegongis*.

Voilà ce que nous avons pu recueillir fur cette famille dans Moréri, & ailleurs.

Les armes: *de gueules, au fautoir d'or, accompagné en chef & en pointe d'une molette d'éperon; & aux flancs dextre & fénestre d'une aiglette, le tout d'or.*

Nous avons appris qu'un particulier a travaillé après une Généalogie complète de cette famille & dreffée, nous a-t-on dit, fur les titres originaux. Si l'on nous en avoit fait paffer la filiation, fuivie & bien prouvée de toutes les branches, nous nous ferions fait un plaifir de les inférer ici dans leur ordre.

FERRA: *d'or, à la fafce d'azur, accompagnée de 3 grillons de gueules.*

FERRAND, famille originaire de Bourgogne, établie dans le Duché de Luxembourg depuis environ 150 ans.

I. Philippe Ferrand, Baron de Montigny, époufa *Claudine de Clairon*, dont les armes font: *de gueules, à la croix d'argent, couronnée de 4 croifettes de même.* De ce mariage il eut entr'autres enfans:

II. Salomon Ferrand, Baron de Montigny, qui fe maria à *Bénigne de Gagne*, fille de *François de Gagne*, Chevalier, & de *Chriftine de Saive*, dont vint:

III. Georges Ferrand, Baron de Montigny, Seigneur de Marcellois en partie, en 1652, qui époufa *Marguerite Defpoteau* ou *Defpotot*, fille de *Jean-Baptifte*, Ecuyer, & de *Chriftine de Carré*. Leurs enfans furent:

1. Jacques-Charles, qui fuit;
2. Etienne, Baron de Montigny, Seigneur d'Efchevannes, marié à *Henriette Pavie*, morte fans enfans;
3. Catherine, morte en 1717, mariée, par contrat du 16 Mai 1672, à *Jean-Baptifte le Mercier de Montigny*, Chevalier, Seigneur de Chaumont-le-Bois & de Mont-Saint-Léger;
4. 5. & 6. Christine, Antoinette & Philiberte, toutes les trois mortes fans enfans.

IV. Jacques-Charles Ferrand, Baron de Montigny, paffa en Allemagne, où il fut fait Maréchal des troupes électorales de Hanovre. Il s'établit dans le Duché de Luxembourg, & y fut Seigneur de Thomen. Il époufa *Marie-Marguerite de Morant*, dont:

1. Jean-Charles-Etienne, qui fuit;
2. Georges-Louis;
3. Charles-Antoine, Prieur des Bénédictins de l'Abbaye de Corneli-Munfter;
4. Henriette-Françoise, morte le 4 Novembre 1702, mariée à *François-Gabriel de Fauge*, Chevalier, Baron du Saint-Empire, Seigneur de Saint-Félix, Capitaine d'Infanterie;
5. Catherine, alliée à *Léopold de Brindeleben*, dont une fille, Abbeffe de l'Abbaye noble de Nieder-Prumm, & un fils Lieutenant des Gardes du Prince *de Wurtemberg;*
6. Marie-Joséphine-Françoise, morte en Bourgogne, en 1715;
7. Marguerite, mariée à *Jean-Baptifte-Germain*, morte en 1709;
8. Et Sophie, femme de *N... de Baring*, Baron, Seigneur de Wallerode, près de Saint-Wit, Voué de cette Abbaye, dont dix-huit enfans, entr'autres *Pierre-Benoît de Baring*, Baron, Seigneur de Wallerode & Voué de Saint-Wit; un autre fils Jéfuite; plufieurs au fervice de l'Impératrice Reine

de Hongrie & de l'Empereur, & les autres morts ſans poſtérité.

V. Jean-Charles-Etienne Ferrand, Baron de Montigny, Chevalier, Seigneur de la Cour de Thomen, Général-Major des troupes électorales de Hanovre, & Colonel d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, a épouſé *Anne Monck*, dont :

1. Jacques-Charles, qui ſuit;
2. Et Jean-Baptiste-François, Baron de Montigny, mort ſans alliance, en 1769.

VI. Jacques-Charles Ferrand, Baron de Montigny, Seigneur de Thomen, a épouſé 1° *N... de Baring*; & 2° *N... de Chambourq.* Du premier lit ſont nés :

1. Charles, Baron de Montigny;
2. & 3. Marie-Anne & Ernestine.

Et du ſecond lit :

4. & 5. François & Antoine Ferrand de Montigny, tous les deux Officiers dans le Régiment de Saxe-Gotha, au ſervice de l'Impératrice Reine.

Les armes : *d'azur, à la faſcè d'or, accompagnée de 3 épées d'argent poſées en pal, les pointes en haut, les gardes d'or.* (Mémoire fourni le 15 Mai 1772.)

FERRAND, autre famille qui a formé trois branches, & dont les armes ont quelque rapport avec la précédente. Elle remonte à

I. Alexandre Ferrand, né à Champigny-ſur-Vesle en Poitou, Médecin de la Reine, femme de François Ier, qui fut anobli au mois d'Octobre 1554, & laiſſa de ſon épouſe, dont on ignore le nom :

1. Michel, qui ſuit;
2. Jean, Médecin du Roi de France & du Roi de Pologne, anobli en 1574;
3. Antoine, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après;
4. Et Claude, mariée à *Pierre Deſcartes.*

II. Michel Ferrand, Lieutenant particulier au Châtelet de Paris, en 1596, épouſa *N... du Sauſſay*, dont:

1. Michel, qui ſuit;
2. Pierre, Sieur du Sauſſay, marié à *N... Brochard*, fille de *Pierre Brochard*, Sieur de Marigny, Maître des Requêtes, dont il eut deux filles : l'une mariée à *Jean Taillefer*, Sieur de Rouſſillon, Capitaine au Régiment de Richelieu, en 1638; & Madeleine Ferrand, mariée à *François de Boſſu*, Sieur de Beaufort;
3. Et N..., Sieur de la Pinotière, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Madeleine Lamirault.*

III. Michel Ferrand, IIe du nom, Conſeiller au Parlement de Paris, le 13 Juillet 1607, mort Doyen du Parlement, avoit épouſé *Anne Tixier*, fille de *N... Tixier*, & de *N... Huraut*, dont :

IV. Pierre Ferrand, Seigneur de Janvry, Conſeiller au Parlement de Paris, le 12 Décembre 1642, qui épouſa *Hélène Gillot*, Dame de Genois, morte le 23 Octobre 1710, fille de *René Gillot*, Conſeiller au même Parlement. De ce mariage ſortit :

Hélène Ferrand, riche héritière, mariée, en 1677, à *Louis Foucauld*, Marquis de Saint-Germain-Beaupré, dont des enfans.

SECONDE BRANCHE.

II. Antoine Ferrand, troiſième fils d'Alexandre, fut Lieutenant-Particulier au Châtelet, en 1594, & mourut le 25 Octobre 1622. Il avoit épouſé *Madeleine Vallée*, fille de *Paſquier Vallée*: elle mourut le 14 Novembre 1618. Ils ſont inhumés tous deux à St.-Séverin. Leurs enfans furent:

1. Antoine, qui ſuit;
2. Et Marie, ſeconde femme de *Jean Guyet*, Secrétaire du Roi & de la Cour du Parlement de Paris, mort le 21 Août 1661.

III. Antoine Ferrand, IIe du nom, Lieutenant-Particulier au Châtelet, en 1618, épouſa, en 1603, *Marguerite Morot.* Il mourut le 11 Octobre 1639, & ſa femme la même année, laiſſant :

1. Antoine, qui ſuit;
2. Nicolas, auteur de la troiſième branche rapportée ci-après;
3. Et Marie, femme de *Philippe Sanguin*, Seigneur de Roquincourt, Conſeiller en la Cour des Aides. Elle mourut le 7 Mai 1702, à 85 ans.

IV. Antoine Ferrand, IIIe du nom, Seigneur de Villemillau, Avocat du Roi au Bureau des Tréſoriers de France, en Janvier 1629, puis Lieutenant-Particulier au Châtelet, en 1638, mort le 5 Avril 1689, à 86 ans, avoit épouſé *Iſabelle le Gaufre*, morte le 31 Mars 1684. Leurs enfans furent :

1. Michel, qui ſuit;
2. Ambroise, Conſeiller au Parlement de Paris, le 21 Août 1677, mort Doyen du Parlement, le 3 Mai 1731, à 83 ans. Il s'étoit marié à *N... de Bétauld*, veuve en premiè-

res noces de *Mathias Poncet*, Préfident au Grand-Confeil. Elle fut inhumée à Saint-Séverin, le 13 Février 1723;

3. Antoine-François, Seigneur de Villemin, Confeiller au Châtelet, puis Lieutenant-Particulier au même fiège, en 1683; Maître des Requêtes le 14 Avril 1690, Intendant de Dijon, en 1694, de Rennes en 1707, enfuite Confeiller d'Etat, mort le 3 Janvier 1731, à 77 ans. Il avoit époufé *Anne-Geneviève Martineau*, morte le 15 Septembre 1711, à 45 ans, fille unique de *Bernard Martineau*, Sieur du Pont, Roi d'armes des Ordres de S. M., & de *Marie Mollet*, dont il a eu :

   Marie-Françoise-Geneviève, alliée à *Denis-Michel de Montboiffier*, Marquis du Pont-du-Château-Canillac.

4. Elisabeth, mariée, 1° en Février 1673, à *Pierre Girardin*, Seigneur de Vouvray, Confeiller au Parlement de Paris, puis Lieutenant-Civil du nouveau Châtelet, enfuite Ambaffadeur à Conftantinople, mort le 15 Janvier 1689; & 2° le 5 Février 1697, à *Jean de Montboiffier*, Comte de Canillac, Capitaine-Lieutenant de la feconde Compagnie des Moufquetaires. Elle fit fes légataires univerfels M. *de la Faluère*, fon neveu, & Madame *de Montboiffier*, fa nièce, & mourut fans poftérité, le 25 Mars 1739, à 86 ans;
5. Et Françoise, morte le 17 Mars 1720, mariée à *René le Fèvre-de-la-Faluère*, Préfident en la quatrième Chambre des Enquêtes, puis premier Préfident au Parlement de Rennes, en 1687, dont des enfans.

V. Michel Ferrand, Lieutenant-Particulier au Châtelet, en 1675, puis Préfident en la première Chambre des Requêtes, mourut le 31 Août 1723. Il avoit époufé, en 1676, *Anne Bellinzany*, morte le 18 Novembre 1740, à 82 ans, fille de *François Bellinzany*, Intendant du commerce de France, & de *Louife Chevreau*, laiffant:

1. Antoine, Confeiller en la Cour des Aides, en 1702, mort le 6 Novembre 1719;
2. N... Ferrand, mariée à *N... de Combes*, Lieutenant-Général de Riom, morte;
3. Et Michelle, née le 21 Octobre 1688, qui réclama fon état en Février 1736, & fut reconnue légitime, par Arrêt du 24 Mars 1738; elle eft morte le 13 Octobre 1763.

TROISIÈME BRANCHE.

IV. Nicolas Ferrand, fecond fils d'Antoine, IIe du nom, & de *Marguerite Morot*, fut Auditeur des Comptes. Il époufa, en 1645, *Colombe de Périgny*, fille de *Denis de Périgny*, & de *Madeleine Joly*, dont:

1. Michel, qui fuit;
2. Et Antoine-Nicolas, Capitaine de Vaiffeaux du Roi, en 1688.

V. Michel Ferrand, né en 1648, Capitaine aux Gardes, époufa *Geneviève du Drac*, fille de *Sylvain du Drac*, Sieur des Auresjen, & de *Marie de la Mothe*. De ce mariage vinrent:

1. N... qui fuit;
2. Guillaume-Michel, rapporté ci-après;
3. Et N... Ferrand, mariée, en 1688, à *Gabriel*, Marquis *de Razilly*, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Touraine.

VI. N... Ferrand, né en 1681, Capitaine aux Gardes, mort Brigadier des Armées du Roi, avoit époufé *N... Violaine*, dont il a eu :

1. N... Confeiller au Parlement;
2. Et N... Ferrand, mariée à *Anne-Louis Pinon de Saint-Georges*, Maréchal-de-Camp.

VI. Guillaume-Michel Ferrand, fecond fils de Michel, & de *Geneviève du Drac*, né en 1683, Capitaine au Régiment du Roi, fe retira en Pruffe où il fut Chambellan du feu Roi, & de retour en France il fut fait Chevalier de Saint-Louis. Il eut de fa femme, dont on ignore le nom,

VII. Fréderic-Guillaume Ferrand, Officier d'Infanterie du Roi de Pruffe.

On trouve encore Nicolas Ferrand, Avocat ès-Confeils, en 1696;

Nicolas-Antoine, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Normandie, allié avec *Marie-Anne de Maftaing-Nuaillé*, dont un fils, Confeiller au Parlement;

Et Michel-Antoine-Germanique Ferrand, Confeiller au Parlement, le 13 Mai 1746, marié à *Catherine Noüet*, fille de *Jean-Jacques Noüet*, Confeiller au Parlement, & de *Sufanne Bruant des Carrières*.

C'eft ce que nous favons fur cette famille qui porte: *d'azur, à 3 épées d'argent garnies d'or, pofées en pal; celle du milieu la pointe en haut, les deux autres les pointes en bas, & une fafce d'or brochante fur le tout.*

FERRAND, Ecuyer, Sieur des Mares & de Rouville, en Normandie, Election de Valognes.

Porte: *de fable, à la fafce ondée d'argent, accompagnée de trois traits de flèche du même, la pointe en bas, pofés 2 & 1.*

* FERRARE, Pays dans l'Italie, qui a eu ses Marquis & ensuite des Ducs particuliers. Le Pape Clément VIII réunit le Duché de *Ferrare* à la Chambre Apostolique, comme fief relevant du Saint-Siège, après la mort d'Alphonse II, Duc de *Ferrare*, mort, sans postérité, le 27 Octobre 1597.

FERRARI. Nous avons déjà parlé de cette famille de Ferrari, dans le tom. V, pag. 73 & suiv. de la première Edition de ce Dictionnaire; mais ayant reçu depuis un Mémoire signé de M. le Comte de Ferrari de Romans, demeurant au Château de Romans-Ferrari en Bresse, le 22 Septembre 1769, pour qu'il soit imprimé en entier, nous allons le donner tel qu'il est.

Ferrari, dit ce Mémoire, est une famille ancienne originaire de Milan & de son Duché: *Ferrariam familiam, non solùm in Insubriâ sed in omni ferè terrarum orbe nobilem esse neminem ambigere puto,* dit dans son début sur cette famille le Chevalier Fagnano, dans son *Traité sur les nobles familles de Milan,* tom. II, p. 87. Quelques autres Historiens, comme Gaspard Bugat, dans son *Histoire universelle,* sont d'avis & assurent qu'on l'a nommée & qu'on la nomme encore indifféremment *Ferraris* ou *Ferrari.* Ses armes sont: *un lion rampant, langué & onglé.* Les différentes branches ont mis quelques changemens entr'elles pour le *fonds* & pour *les attributs;* mais elles n'ont jamais quitté *le lion rampant* distinctif.

On va rapporter avec exactitude, & par suite d'années, ce que disent de cette famille nombre d'Auteurs très-connus, qui ont écrit en différens tems, savoir: Jean de Sitonis, Avocat Milanois, dans son livre qui a pour titre: *Theatrum equestris nobilitatis secundæ Romæ, seu Chronicon insignis Collegii J. P. P. Judicum equitum & comitum inclitæ civitatis Mediolani*, pag. 33, 44, 150, 173, 197, 231 & 278; Philippe Argelat, *Bibliotheca Scriptorum Mediolanensium, seu acta & elogia, &c.*, tom. II, p. 598, 606 & 608; Jean-Pierre Crescenzi, dans son *Amphithéâtre romain,* &c. p. 57, 59, 67, 70, 210, 221, 229, 263, 275, 370 & 384; Joseph Benalio, Avocat de Milan, dans son *Eleuchus familiarum in Mediolani Dominio insignium,* p. 29 & 30; Gaspard Bugat, Milanois, dans son *Histoire universelle,* à Venise 1571, liv. V, p. 571 & 689; & liv. VII, p. 1022 & 1046; l'Abbé Jérôme Ghilini, *Théâtre des hommes de lettres,* Venise 1642, tom. II, p. 148; le P. Silvestre de Pierre-Sainte, Jésuite, *Tessera gentilitia,* à Rome 1638, p. 296; le P. Jean-Paul Morigi, Jésuite, dans sa *Noblesse de Milan,* imp. dans ladite Ville, en 1619, liv. III, chap. 13, p. 246, & liv. IV, chap. 17, p. 368; Louis Moréri, dans son *Grand Dictionnaire historique,* à Basle 1632, tom. IV, p. 49 & 50, au mot Ferrari, & dans son nouveau supplément, édition de 1749, au mot Florence; l'Abbé de Vertot, dans son *Histoire de Malte,* dernière édition, tom. IV, p. 138; Joseph Ripamonti, dans son *Histoire de la ville de Milan,* p. 593; Bernard Corio, Gentilhomme Milanois, dans son *Histoire de Milan,* à Venise 1554, p. 95, & pour les années 1226, 1230, 1287, 1378, & 1402; le Comte Georges Giulini, Chevalier de l'Ordre de St.-Etienne de Hongrie, dans ses Mémoires, qui viennent de paroître, concernant l'Histoire, le Gouvernement, la Description de la ville & campagne de Milan, dans les siècles passés, tom. V, pour les années 1116, 1123, 1130, 1142, & tom. VIII, pour les années 1229, 1275 & 1297; Galéas Capella, dans son *Histoire du rétablissement de François Sforce, Duc de Milan*, pour l'année 1518; le Chevalier Raphael Fagnano, dans ses *Mémoires sur les nobles familles de Milan,* 1520, tom. II, p. 87 & suiv. au mot Ferrari; les Commandeurs de Malte, Barthélemy de Pozzo & Robert Solaro, dans leur *Rôle général des Chevaliers de Jérusalem de la vénérable Langue d'Italie,* à Turin 1714, pour les années 1559 & 1580; le Chevalier Georges Viviani, Marquis-Patrice de Forli, dans sa *Galerie d'honneur, ou histoire de la Religion de Saint-Etienne & de ses Chevaliers*, édition de Forli, 1735, tom. II, pour l'année 1572; le P. Claude-François Menestrier, Jésuite, dans son *Histoire civile ou Consulaire de Lyon,* édition 1696, p. 368 & 393, & dans son *blason de la Noblesse de toutes les nations de l'Europe,* p. 269, 272 & 301; enfin les recherches mordernes pour servir à l'*Histoire de Lyon,* édition 1757, tom. I, p. 285.

Il y a encore quelques autres Auteurs qui ont traité de cette famille, mais dont on n'a pu parvenir à avoir les passages comme Au-

guftin Franzon, *de Tefferiis gentilitiis;* Alphonfe Lopès, dans fon *Nobiliaire généalogique;* André du Rier, dans fon *Traité des armoiries de la Nobleffe;* Jean Schropier, dans fon *Traité des armoiries;* Jean-Jacques Chiflet, dans fon *Traité des armoiries de la Toifon-d'Or;* & Pompée Rocius, *fur les armoiries des familles.*

Dès l'an 1116, Lanfranc Ferrari étoit un des Capitaines de la ville de Milan, avec *Ariald Vifconti*, charge qui n'étoit occupée que par les premières familles de ladite Ville. La Maifon de *Vifconti* a été depuis fouveraine du Milanois, & s'eft alliée avec les premiers Souverains de l'Europe. Les Ferrari ont eu avec elle une quadruple alliance. On voit dans *Sitonis*, & dans l'arbre généalogique de cette Maifon, qu'*Octave Vifconti* époufa Hélène Ferrari, & que *Jean-Marie Vifconti*, feudataire de Maffino Diuvocio, avoit auffi pour femme *Angela Ferrari;* on voit de plus que, fur la fin du XVI[e] fiècle, *Françoife Gallerati*, veuve de *Jérôme Vifconti*, époufa, en fecondes noces, Claude Ferrari, & que *Thomas*, fils de *Céfar Vifconti*, & de Marie Ferrari, étoit Sénateur de Milan en 1671.

En 1142, Albéric, de la très-noble famille de Ferrari de Milan, y fait fon teftament, partant pour une croifade de la Terre-Sainte, & Henri, citoyen de la même ville, habitoit le bourg de Mendrifius;

Et en 1181, Hubert Ferrari étoit un des Juges de la ville de Côme.

En 1201, deux Laurent & un Secundinus Ferrari, perfonnages très-illuftres & très-célèbres, étoient chefs de la République de Brême.

En 1226, Jean Ferrari étoit Gouverneur de Plaifance.

En 1229, Hubert Ferrari, Juge, rendit une fentence en faveur des Chanoines de St.-Ambroife de Milan.

En 1275, Bon de Ferrari, Prêtre de Saint-Raphaël de Milan, donne fa maifon & fon jardin pour fervir d'habitation aux Religieufes, dites les *Humiliées.*

En 1297, Jean de Ferrari, Chanoine & député de l'Evêque & du Clergé de Breffe, affifte à Milan à un Concile provincial; la même année mourut D. Faccius de Ferrari, Abbé de Saint-Ambroife de Milan; fon épitaphe fe voit dans la falle capitulaire de la Maifon de Clervaux de ladite Ville & il y eft dit *præclaræ prolis illuftris.*

En 1317, les Ferrari font nommés avec les autres familles nobles de Milan qui étoient de la faction Gibeline.

En 1340, Galvaneus, Montinnus, Guido, Jacques, & quatre du nom de Beltramus Ferrari, étoient Confeillers ou Décurions de Milan.

En 1318, Louis, célèbre Jurifconfulte, eft nommé préfent au contrat de mariage d'*Azzo*, fils de *Jean-Galéas Vifconti*, avec fa parente du même nom.

En 1380, Beltramol de Ferrari eft nommé comme favori & de la Maifon de *Jean-Galéas Vifconti*, Duc de Milan. En 1387, étant un des affociés Prêteurs de ladite Ville, il fut choifi pour préfenter les offrandes, charge pour laquelle il étoit ordonné de ne choifir que les citoyens les plus nobles & les plus anciens d'origine dans Milan; & en 1388, ce Prince étant Vicaire de l'Empire, le chargea du foin de fes affaires par des Lettres-Patentes très-honorables. Il fut auffi, depuis 1385 jufqu'en 1402, Confeiller Ducal, aulique & Syndic du noble Collège des Juges de ladite Ville, fa patrie.

En 1388, François & Jacques de Ferrari étoient Confeillers-Décurions de Milan.

En 1390, Jean, dit Zanonus de Ferrari, étoit un des Cenfeurs des revenus de l'Etat de Milan, & François de Ferrari, avec quelques autres Nobles Milanois, fut nommé Préfet des Vivres dudit Etat.

En 1393, Antoine de Ferrari a été nommé Official de l'Univerfité des Arts de Milan, par des Lettres-Patentes très-honorables du Duc *Jean-Galéas Vifconti.*

En 1395, Beltramol & Marchesinus de Ferrari, avec la qualilé de nobles, fe trouvent infcrits comme parens de *Jean-Galéas Vifconti*, premier Duc de Milan; & en 1402, le même Beltramol étant Syndic-Général & vêtu de grand deuil, occupa la première place à la pompe funèbre de ce Prince.

En 1402 vivoit Jean-Pierre de Ferrari, très-célèbre Jurifconfulte, Profeffeur de droit dans l'Univerfité de Pavie, & Auteur d'un recueil de loix civiles.

En 1403, Ambroise & Donat de Ferrari, avec la qualité de nobles, furent nommés Syndics des Queſteurs du revenu de l'Etat, par Lettres-Patentes du Duc & de la Du

cheſſe de Milan, & dans la même année ANTOINE DE FERRARI étant un des principaux dudit Etat, transféra le Gouvernement de Crémone à *Barthélemy* & *Paul Benzono,* frères.

En 1404, les FERRARI étant de la faction Gibeline & très-amis des *Viſconti,* armèrent en faveur de *Galéas-Marie,* Duc de Milan, & après un combat ſanglant, il chaſſèrent ſes ennemis de ladite Ville.

En 1405, GEOFFROY DE FERRARI fut nommé Syndic & Procureur de Milan, par des Lettres-Patentes très-honorables; & PANTALÉON étant un des principaux dudit Etat, transféra à *Georges Benzono* le Gouvernement de Crémone.

En 1408, JEAN, fils de BELTRAMOL DE FERRARI, fut nommé par Lettres-Patentes pour être un des douze Magiſtrats du Conſeil-Général de l'Etat de Milan.

En 1409, GUIDOTIMUS DE FERRARI, par des Lettres-Patentes très-honorables du Duc de Milan, fut nommé Garde des Sceaux dudit Etat, & la même année il fut fait un des douze du Conſeil-Général.

En 1412 & 1413, EUSÈBE DE FERRARI, a la qualité de Patricien dans deux Lettres-Patentes données par *Philippe-Marie Viſconti,* Duc de Milan.

En 1427, JEAN FERRARI a été nommé Préteur ou Podeſtat du Duché & Ville de Milan, avec plein pouvoir & autorité, même la puiſſance du glaive, par des Lettres-Patentes du Prince des plus honorables, qui le qualifie de *perſonnage diſtingué & éminent dont il connoît depuis long-tems les vertus ſans nombre, l'origine, la naiſſance, les talens, l'habileté, la capacité en tout genre, la prééminence,* &c.

En 1428, JEAN DE FERRARI, de la ville de Côme, eſt nommé Juge des impôts de la ville de Milan, par Lettres-Patentes du Prince, & il l'a été de même par d'autres lettres, en 1433.

En 1436, JEAN-MATHIEU DE FERRARI (dit *de Grado*, de ſon Château dans le Milanois, où il prit naiſſance), avec la qualité *de nobiliſſimis natalibus editus,* fut reçu dans le noble Collège de Médecine de Milan. Il fut un des plus habiles Médecins de ſon tems, & celui de *Blanche-Marie Viſconti,* Ducheſſe de Milan. Il mourut fort regretté en 1460, & eſt auteur de nombre d'ouvrages très-eſtimés.

En 1440, HUBERT DE FERRARI étoit un des Juriſconſultes du noble Collège de Milan.

En 1443, PAUL DE FERRARI fut un des Providiteurs dudit Duché.

Depuis 1445 juſqu'en 1479, JEAN-HUBERT, ou ROBERT, a été Sénateur dans le noble Collège de ladite Ville.

En 1448, JEAN-ANTOINE a été nommé *Maſſarolus* de la Commune de Milan, par Lettres-Patentes données par les Capitaines défenſeurs de l'illuſtre & ſublime Communauté dudit Milan.

En 1449 (& par Lettres-Patentes données par les mêmes Capitaines en chef), JEAN DE FERRARI, *de la ville de Côme, & tous ſes enfans deſcendans & poſtérité ont été faits citoyens de Milan dans la claſſe des plus nobles & de la plus antique nobleſſe,* &c., &c., pour avoir l'année précédente maintenu la ville & pays de Côme dans l'obéiſſance du Duché de Milan, & les avoir vaillamment défendus contre l'armée des Vénitiens.

De 1470 à 1480, vivoient FRANÇOIS & AMBROISE DE FERRARI, frères; ils ſont cités avec les qualités de *ſpectabiles & nobiles viri milites* dans JASON, Conſeil 166 & 168.

En 1470, *vingt-un chefs de la famille du même nom de* FERRARI, *dont quatre* ANTOINE, *trois* CHRISTOPHE, *trois* AMBROISE, *trois* AUGUSTIN, *deux* JACQUES, *un* HUBERT, *un* MICHEL, *un* PIERRE, *un* ETIENNE, *un* BARTHELEMY *& un* JOSEPH DE FERRARI, *tous habitant différens quartiers & cantons de la Ville & Duché de Milan, & ayant tous les mêmes qualités de* MAGNIFICI, SPECTABILES, NOBILES, EGREGII ET PRUDENTES VIRI, ont prêté ſerment de fidélité au fils aîné de *Galéas-Marie Sforce,* Duc de Milan. Ce fait (atteſté par le Chevalier FAGNANO, tom. II, p. 87 & ſuiv.) joint au ſentiment unanime de tous les autres auteurs qui ont traité de cette famille, prouve inconteſtablement ſon identité de conſanguinité & de nobleſſe.

En 1497, naquit à Milan BARTHÉLEMY, fils de LOUIS FERRARI, d'une des premières familles de cette Ville, & de *Catherine de Caſtiglione.* Il fut un des fondateurs de la Congrégation des Clercs réguliers Barnabites, en devint Supérieur en 1542, & mourut ſaintement au mois de Novembre 1544.

En 1499, SÉBASTIEN FERRARI, qui eſt dit avoir tant d'expérience dans l'art de la guerre, fut nommé par LOUIS XII, Roi de France, Général de toutes les Forteresſes de l'Etat

de Milan, & ce Monarque lui conferva cet Etat à caufe de fa valeur.

En 1513, Barthélemy, fils de Jean Ferrari, Sénateur de Milan, fa patrie, en 1474, & de noble *Thomaffine de Paris de Lentate*, fut auffi élu Sénateur dudit Collège, & Préfident Ducal du Confeil des Finances du Milanois. Il étoit Comte de Defius, gros bourg à dix milles de Milan, d'où dépendent plufieurs hameaux & villages; nombre d'Hiftoriens racontent l'horrible affaffinat commis fur fa perfonne en 1520.

En 1518, Marthe de Ferrari époufa *Jean-Ange Giulini*, un des afcendans en ligne directe du Comte *Georges Giulini*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne de Hongrie, auteur de la nouvelle *Hiftoire de Milan* qui vient de paroître; & dans la même année *Ifidore Ifolani*, haranguant en préfence d'*Odet*, Comte *de Foix*, Seigneur de Lautrec, commandant à Milan pour le Roi de France, François Ier, & du Sénat de ladite ville, cita avec éloge la famille de Ferrari parmi les plus nobles du Milanois.

Depuis 1518 jufqu'en 1648, les Ferrari ont été des 60 Décurions perpétuels de Milan, charges qu'il eft dit que le Prince n'a jamais conférées qu'aux Chevaliers du premier rang ou à fes favoris.

En 1520 ou environ, Albéric Ferrari, guerrier diftingué, fervit en France avec honneur, & y eut des emplois confidérables; & dans le même tems Frédéric Ferrari, Chevalier & Grand-Confervateur des Ordres de Saint-Lazare & de Saint-Maurice, fervoit en Efpagne en qualité de Commandant de l'Infanterie Efpagnole.

En 1535, Gabriel-Jean de Ferrari, s'étant retiré à Venife, à caufe des guerres qui défoloient fa patrie, il y fut comblé de biens & d'honneur. Il y fut très-lié avec plufieurs Princes qui logèrent chez lui, & ce fut pour récompenfer fon grand mérite que l'Empereur Charles V, par de très-amples Lettres-Patentes données à Augsbourg le 10 Septembre 1547, lui confirma toute l'ancienneté de fa nobleffe; Lettres que l'Empereur Maximilien a auffi confirmées & fignées, fans parler des grâces qu'il a obtenues de plufieurs Papes, Rois & Potentats, & du droit de Bourgeoifie que lui a donné le grave Sénat de Venife.

En 1538, Jérôme étoit Feudataire Royal de Vernat.

En 1553 mourut Jean-Antoine Ferrari, chef du Confeil des Finances du Milanois, fous le Duc François II, & fous l'Empereur Charles V. Il fut inhumé dans le cloître des Francifcains de Milan, où fe voit fon épitaphe.

En 1559 & le 10 Avril, frère Jean-Paul Ferrari, de la Lombardie, fut reçu Chevalier de Malte.

En 1564, Fabrice étoit un des douze nobles Magiftrats de Milan.

En 1572 & le 29 Mai, un autre Fabrice, fils d'Antoine de Ferrari, de Milan, fut, dès le commencement de la création, reçu Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Etienne de Florence, qui fait les mêmes preuves que celui de Malte. Depuis ladite année 1572 jufqu'en 1599, Hercule, fils de Jean-Baptiste, fut Préfet & Pro-Préteur de Milan, fa patrie, ainfi que l'un des 60 Juges du Collège de ladite ville.

En 1573 & le 21 de Septembre, Jérôme, fils de Melchior Ferrari, de Parme, fut auffi reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne de Florence dès les commencemens de fa création.

En 1580 & le 14 Avril, Balthazar Ferrari, des Seigneurs de Don Dofola, du Prieuré de Lombardie, fut reçu Chevalier de Malte.

Depuis 1590 jufqu'en 1603, Jean-Baptiste, fils de François-Bernard, & petit-fils de Jean-Antoine Ferrari, chef du Confeil des Finances du Milanois, a été Chanoine de l'Eglife Métropolitaine de Milan.

En 1599, Flaminius Ferrari, un des nobles Chevaliers de Milan, fa patrie, fut choifi pour aller à la rencontre & complimenter la Reine Marguerite d'Espagne.

En 1600, Dom Antoine Ferrari a été Chancelier du Duché de Milan.

En 1607, Octave, de ladite noble famille, naquit à Milan, fut habile Rhéteur & Hiftoriographe de fa patrie. Sa réputation & fon mérite lui attirèrent des préfens & des penfions des Princes étrangers. La Reine Christine de Suède lui fit préfent d'une chaîne d'or de 1000 écus, l'honora de fes lettres, & Louis XIV lui donna, pendant fept ans, une penfion de 500 écus. Il mourut fort regretté en 1682, & a laiffé un grand nombre d'ouvrages fort eftimés.

Depuis 1614 jufqu'en 1633, Gabriel, fils d'Alexandre, Feudataire Royal de Vernat, a

été Sénateur dans le noble Collège de Milan.

En 1626, Jean-Jacques de Ferrari épousa *Marguerite Giulini*, fille d'un des ascendans en ligne directe du Comte *Georges Giulini*, déjà rappelé pour une première alliance en 1518.

En 1631 & le 11 Mai, frère César Ferrari, Bailli ou Prieur de Saint-Etienne, fut un des Baillis Capitulaires de l'Ordre de Malte qui assistèrent au grand Chapitre convoqué à Malte, à cette date.

En 1641, Barthélemy étoit Contrôleur des Finances de Milan, & est auteur d'un Tarif des monnoies, imprimé dans ladite ville.

En 1685 Charles étoit Feudataire Royal de Brignan & de Frascati.

En 1695, Thomas-Marie Ferrari, né à Naples, fut Maître du Sacré Palais, & Cardinal du titre de Saint-Clément de la création du Pape Innocent XII.

Plusieurs Auteurs & Historiens que l'on vient de citer sont d'avis que, pendant les guerres sanglantes qui désolèrent le Duché de Milan sous l'Empereur Charles V, nombre de nobles familles la quittèrent, & allèrent établir *leurs Lares ailleurs*. Gaspard Bugat, dans son *Histoire universelle*, pag. 1022, dit entr'autres que *plusieurs branches de la famille* de Ferrari, *toute originaire dudit Milan, allèrent dans ce tems-là s'établir dans le Royaume de Naples, dans nombre de villes de la Lombardie, dans le Piémont, dans le Montferrat, à Turino, à Gênes, à Venise*, &c.

Aussi ce fut dans ce même tems que Jean-Baptiste, fils d'André & père de Bernard de Ferrari, vint habiter la ville de Buzala dans l'Etat de Gênes. Il fut, en 1528, inscrit sur le premier livre de noblesse de ladite République, & le 13 Décembre 1550; Bernard, son fils, le fut sur le second. Ce dernier épousa Dona *Paula*, fille de *Pellegrin Rebuffo*, aussi noble Gênois. Il vint (le premier de sa branche) s'établir à Lyon vers le milieu du XVIe siècle, y obtint des Lettres de naturalité du Roi Henri III, conjointement avec sa femme & son fils André, qui suit, pour eux & leurs descendans, y fit son testament le 30 Octobre 1581, y mourut le 3 Avril 1589, & fut inhumé dans la Sacristie des Révérends-Pères Carmes des Terreaux, où se voit son tombeau en marbre. Ce que dessus est prouvé par le procès-verbal de M. Louis-Pierre d'Hozier, Juge d'Armes de la noblesse de France, du 1er Octobre 1760, & par les certificats de MM. de Montmorillon & de Bellegarde, Comtes de Lyon, le Marquis de St.-Just, & les Comtes de Chaponnay, de Revol & d'Audiffret, dûment légalisés par M. le Marquis de Rochebaron, Commandant dans Lyon & dans la Province. On y voit de plus, 1° que les armes de cette branche de Ferrari sont: *d'azur, à un lion d'or couronné, langué & onglé de même*; & pour devise: Ferrea Raró Rident; 2° que le susdit Jean-Baptiste, Patrice ou noble Gênois, est le cinquième aïeul en ligne directe d'Etienne-Lambert, rapporté plus loin; & 3° que cette branche, depuis son établissement en France, s'est alliée successivement avec les familles *de Venet-de-la-Tour, Henri de Jarniost, de la Charnée-Molard, Riverieulx de Varax*, & *Charrier de la Roche*.

André de Ferrari, Ecuyer, épousa, par contrat du 4 Février 1604, *Madeleine de Venet*, originaire de Bourgogne, dont il eut:

- Jean-Ambroise, qui suit;
- Et César, lequel eut, entr'autres enfans, de *Françoise Orset*, fille de *Pierre*, Baron de Corgenon:
  - Charles de Ferrari de Vallières;
  - Et Louise, mariée à *Louis Rousselet de Rouville*, Seigneur de Pobrières, Président au Parlement de Dombes, dont la fille, nommée *Catherine de Rousselet*, obtint le Prieuré d'Alix, qu'elle a résigné à Louise de Muzy-Varonin, aujourd'hui Prieure dudit chapitre de Chanoinesses.

Jean-Ambroise de Ferrari, Ecuyer, Sieur de la Vaupière, épousa, par contrat du 21 Janvier 1641, *Marguerite Henry*, seule fille & héritière de *Guyot Henry*, Ecuyer, Seigneur de *Jarniost* & de Précellins, & de *Claudine Croppet*, fille d'*Odet Croppet*, Seigneur de Saint-Romain & de Fromont, dont il eut:

César de Ferrari, Ecuyer, Seigneur d'Aigrefoin, qui mourut à l'âge de 86 ans, au Château de Romans en Bresse. Il avoit épousé, par contrat du 20 Mars 1677, *Charlotte-Martine de la Charnée-Molart*, fille de *Claude de la Charnée*, Ecuyer, Seigneur de Molart, qui étoit d'une Maison, originaire de Savoie, aujourd'hui éteinte, & de *Louise de Besset*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Millon & de la Chapelle, Gouverneur de

la Ville & du Château de Chevreufe, Homme d'armes d'une Compagnie d'ordonnance du Roi.

Claude-César de Ferrari, Ecuyer, Comte de Romans, Chevalier d'Honneur au Bailliage & Siège Préfidial de Breffe, avoit époufé en 1712, *Claudine de Riverieulx*, fille d'*Etienne*, Confeiller-Secrétaire du Roi, Comte de Varax, Seigneur de Marcilly, &c., & de *Marie Rolland*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Sieur des Places, & de *Claudine de Pont-Saint-Pierre*.

Elle fe foutient aujourd'hui, dit le Mémoire que nous ne faifons que copier, dans la perfonne d'Etienne-Lambert de Ferrari, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi des Provinces de Breffe, Valromey & pays de Gex, qui a commencé à fervir Sa Majefté dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes de Metz, puis dans le Régiment de Lyonnois, où il a été ancien Capitaine; il fut bleffé à la bataille de la Madonna del Ulmo, pendant le fiège de Cony, & a quitté le fervice à la dernière paix. En 1763, il a obtenu de Sa Majefté des Lettres-Patentes de *Comte* pour lui & fes defcendans, dûment enregiftrées au Parlement & Chambre des Comptes de Bourgogne, & au Bailliage & Siège Préfidial de Breffe, dans lefquelles fa naiffance & fes fervices militaires font rappelés & ont été vérifiés par des Commiffaires nommés à cet effet. Il avoit époufé, en 1750, *Marie-Marguerite-Gertrude Charrier de la Roche-Jullié*, morte le 19 Février 1766, âgée de 35 ans, fille de *Guillaume Charrier*, Chevalier, Seigneur de la Roche-Jullié, Chenas, Saint-Jacques-des-Arrefts, &c., Préfident & Lieutenant-Particulier en la Cour des Monnoies & Siège Préfidial de Lyon, dont le frère unique, *Catherin*, ancien Capitaine dans le Régiment de la Vieille-Marine, eft mort dans les dernières guerres à Straconitz en Bohême le 7 Avril 1742, & de *Françoife-Thérèfe Durret*. Il a pour enfans:

1. Guillaume-César, qui fuit;
2. Claude-César, né le 14 Novembre 1751, Chanoine du Chapitre noble de St.-Martin d'Ainay de Lyon;
3. Jean-Baptiste, né le 9 Novembre 1752, Sous-Lieutenant dans le Régiment de Bretagne, Infanterie;
4. Jean-Baptiste-Blanche, né le 9 Septembre 1755, Page de Madame la Comteffe de Provence en 1771;
5. Louis-Fleury, né le 13 Septembre 1756, Chanoine du Chapitre de St.-Paul de Lyon;
6. Jacques-Catherin-Hugues-César, né le 6 Octobre 1757;
7. Pierre-Octave, né le 15 Février 1766;
8. Françoise-Thérèse, née le 15 Juillet 1754, mariée à *N... de la Roche-Grosbois*, Moufquetaire du Roi dans fa feconde Compagnie;
9. Hélène-Marie, née le 15 Avril 1759;
10. Charlotte-Françoise, née le 16 Novembre 1760;
11. Marie-Françoise, née le 30 Janvier 1762;
12. Et Jeanne-Françoise-Gervaise-Protaise, née le 18 Mai 1764.

Guillaume-César de Ferrari, né le 10 Décembre 1750, premier Page de Madame la Dauphine, à la mort de cette Princeffe, & aujourd'hui Sous-Lieutenant dans le Régiment Dauphin, Dragons.

Les armes comme ci-devant.

FERRE ou FERRY, famille originaire d'Italie, & établie en Provence depuis environ le milieu du XVe fiècle.

I. Jean de Ferre, Ier du nom, qualifié noble dans le teftament de Benoît, fon petit-fils, fut père de

II. Nicolas, Ier du nom, dont fortit:

III. Benoît de Ferre ou Ferry, qui fe tranfplanta en Provence, & fuivit le Roi René, Comte de Provence, en 1442. Ce Prince lui accorda plufieurs privilèges en récompenfe de fes fervices, entr'autres la franchife des tailles, des biens dont il avoit fait acquifition en Provence, ou qu'il pourroit y acquérir jufqu'à la concurrence d'un demi feu, &c., ainfi qu'il confte par les Lettres-Patentes données à ce fujet, enregiftrées à la Cour des Comptes d'Aix, le 19 Juillet 1476. Il fit fon teftament le 9 Avril de la même année, dans lequel il eft qualifié *noble*, fils de noble Nicolas, Ier du nom, & petit-fils de Jean de Ferre, Ier du nom, qui a auffi la même qualification. De *Mariette Marcel*, fon époufe, il eut:

1. Nicolas de Ferre, qui fit la branche, dite *d'Agout*, terminée en la perfonne de
   François de Ferre, Seigneur de la Mayette;
2. Jean, qui fuit;
3. Et Galiot, auteur de la feconde branche rapportée ci-après.

BRANCHE
des Seigneurs de LA COMBE.

IV. JEAN DE FERRE, IIe du nom, alla s'établir dans le Comté de Grignan vers l'an 1500. Il testa l'an 1508, en faveur de RAYMOND, son fils, qui suit.

V. RAYMOND DE FERRE se maria avec *Louise Conte*, de laquelle sortit :

VI. CLAUDE DE FERRE, qui épousa, par contrat passé devant *Marqui*, Notaire, le 10 Février 1549, *Louise de Boulogne*, & en eut :

VII. BERNARD DE FERRE, allié à *Françoise d'Esparron*, fille de *Charles*, & de *Claude de Taulignan*, par contrat du 12 Août 1579, passé devant *Ayme*, Notaire à Taulignan. Il testa le 9 Août 1621 *(Mionet*, Notaire à Espeluche), & eut pour enfans :

1. CHARLES, qui fit branche en Dauphiné ;
2. GASPARD, dont on ignore la destinée ;
3. Et HECTOR, qui suit.

VIII. HECTOR DE FERRE, maintenu dans sa noblesse par les Commissaires du Roi, députés pour la vérification des titres de noblesse, le 22 Mai 1640, épousa *Catherine de Jardin*, de laquelle vint :

IX. DANIEL DE FERRE, Seigneur de la Combe, marié, par contrat passé devant *Pousson*, Notaire à Simiane, le 6 Décembre 1666, à *Marguerite de Coulomp*, fille de noble *Jean de Coulomp*, & eut pour fils :

X. JEAN-FRANÇOIS DE FERRE, Seigneur de la Combe, qui s'allia à *Madeleine d'Escrivan*, le 17 Juillet 1707 *(Bremond*, Notaire Royal à la Roque-Broussane). De ce mariage sont issus :

1. JOSEPH-PONS, qui suit ;
2. Et MARGUERITE, mariée à PIERRE DE FERRE, dont il sera parlé au degré XI, de la branche suivante.

XI. JOSEPH-PONS DE FERRE, Seigneur de la Combe, épousa, le 16 Août 1736, ELISABETH DE FERRE, fille de JOSEPH, & de *Madeleine d'Escrivan*, de laquelle il eut :

1. JOSEPH-DANIEL ;
2. JEAN-FRANÇOIS-PONS ;
3. VICTOR-GERMAIN ;
4. VICTOR-THÉODORE ;
5. Et PERPÉTUE DE FERRE.

SECONDE BRANCHE.

IV. GALIOT DE FERRE, troisième fils de BENOÎT, & de *Mariette Marcel*, eut de sa femme dont on ignore le nom :

1. & 2. FRANÇOIS & JEAN, qui prirent femme dans la Maison de *Simiane*, des Seigneurs de la Coste. FRANÇOIS n'eut qu'une fille, & JEAN fut père de PIERRE, dont la fille unique entra dans la Maison de *Simiane ;*
3. Et RAPHAEL, qui suit.

V. RAPHAEL DE FERRE, ou FERRY, épousa, en 1520, *Béatrix Bergé*, du lieu d'Oppède dans le Comtat-Venaissin. Il mourut sans tester, & ses trois fils se partagèrent les biens qu'il laissa, par acte du 16 Mai 1552 *(Denis Michel*, Notaire Royal du lieu de Banon). Ses enfans furent :

1. MICHEL, qui suit ;
2. BARTHÉLEMY, auteur de la troisième branche rapportée ci-après ;
3. Et SÉBASTIEN, chef de la cinquième, mentionnée à son rang.

VI. MICHEL DE FERRY se maria à *Elisabeth de Farges*, & en eut :

1. MARC-ANTOINE, qui suit ;
2. & 3. CLAUDE & PIERRE, morts sans postérité.

VII. MARC-ANTOINE DE FERRY épousa, par contrat passé devant *du Mestre*, Notaire à Simiane, le 15 Octobre 1582, *Antoinette Brunel*, dont :

VIII. JEAN-THOMAS DE FERRY, marié, le 3 Février 1636 (*Poncet Sally*, Notaire à Limans), à *Laurence de Bermond*, fille de *Gaspard*, Seigneur de Malcor, & de *Madeleine Rives*. Ses enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui n'eut qu'un fils nommé JOSEPH, mort sans postérité.
2. JEAN-ANTOINE, mort jeune ;
3. JOSEPH, qui n'eut qu'un fils appelé MARC, Seigneur d'Autet, lequel n'eut point de postérité.
4. Et MELCHIOR, qui suit.

IX. MELCHIOR DE FERRY, Seigneur de Vaunière, épousa, par acte passé devant *François Ouvière*, Notaire Royal à Pourrières, le 2 Septembre 1668, *Catherine Gueyrard*, dont il eut :

X. JANVIER DE FERRY, Seigneur de Vaunière, qui se maria à *Françoise d'Escrivan*, fille de noble *César*, & de *Claire Nielly*, par acte passé devant *Amic*, Notaire Royal au Puget, le 7 Août 1703. Il eut entr'autres fils :

1. César-Melchior, qui suit;
2. Et Pierre, rapporté après son aîné.

XI. César-Melchior de Ferry s'allia, par acte reçu par *Pernet*, Notaire, le 5 Janvier 1730, à *Elisabeth Hermite*, fille de *Joseph*, Commissaire d'Artillerie du fort Saint-Louis de Toulon, dont est issu:

Joseph de Ferry, Ecuyer.

XI. Pierre de Ferry, fils puîné de Janvier, & de *Françoise d'Escrivan*, fut taxé comme noble, par Arrêt de M. de la Tour de Glené, Intendant en Provence, du 3 Juin 1749. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Béraud*, Notaire à Roque-Broussane, le 3 Septembre 1735, Marguerite de Ferre, fille de Jean-François, Seigneur de la Combe, & de *Madeleine d'Escrivan*. De ce mariage sont nés deux fils jumeaux:

1. Janvier, mort jeune;
2. & 3. Raphael-Melchior, & Gabrielle de Ferre.

TROISIÈME BRANCHE
établie à Saint-Maximin.

VI. Barthélemy de Ferre, second fils de Raphael, & de *Béatrix Bergé*, eut de sa femme, dont on ignore le nom:

1. Jean, mort sans postérité.
2. Et Joseph, qui suit.

VII. Joseph de Ferry épousa *Peironne de Beauchamps*, par contrat passé devant *Amoureux*, Notaire à Vachères, le 17 Mars 1597. Il eut entr'autres enfans:

1. François, qui suit;
2. Et Jean, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

VIII. François de Ferre s'allia à *Anne Marguerite*, le 12 Septembre 1649, contrat passé devant *Martin*, Notaire, dont:

1. Chistophe, père de
   Joseph, mort sans postérité.
2. Et Jacques-Joseph, qui suit.

IX. Jacques-Joseph de Ferre épousa, par contrat passé devant *Vincenty*, Notaire à Saint-Maximin, le 15 Septembre 1687, *Madeleine de Maurel*, dont:

1. Joseph, qui suit;
2. Antoine, rapporté après son frère aîné;
3. Et Jean-Baptiste, mentionné après ses deux frères.

X. Joseph de Ferre épousa, le 6 Janvier 1710 (*Maurel*, Notaire), *Madeleine d'Escrivan*, fille de noble *César*, & de *Claire Nielly*. De son mariage il a eu:

1. Gaetan;
2. Claire;
3. Et Elisabeth, mariée à Joseph-Pons de Ferre, Seigneur de la Combe, mentionné au degré XI de la première branche.

X. Antoine de Ferry se maria, le 4 Août 1723, à *Catherine Vincenti*, dont:

Dominique, mort jeune;
Et Catherine.

X. Jean-Baptiste de Ferry, troisième fils de Jacques-Joseph, s'établit à la Roque-Broussane, & s'allia, le 16 Août 1719, à *Elisabeth de Montaner*, dont:

1. Jean-Baptiste-André;
2. & 3. Jacques & Joseph-Pons;
4. & 5. Marguerite & Madeleine.

BRANCHE
des Seigneurs du Vallon.

VIII. Jean de Ferre, second fils de Joseph, & de *Peironne de Beauchamps*, se maria, le 19 Juillet 1654, à *Marguerite Droy*, dont:

IX. Louis de Ferre, allié à *Marguerite de Girieuli*, qui en eut:

X. Jean-Louis de Ferre, Seigneur du Vallon, marié 1° à *Marguerite de Ferre*; & 2° à *Anne Siloy*. Il a eu du premier mariage un fils, nommé

1. François.

Et du second lit:

2. & 3. François & Pascal-Clair.

BRANCHE
établie à Simiane.

VI. Sébastien de Ferre, troisième fils de Raphael, & de *Béatrix Bergé*, eut de sa femme dont on ignore le nom:

VII. Melchior de Ferre, marié à *Susanne de Bermond*, du lieu de Valsaintes, & en eut:

VIII. Henri de Ferre, qui se maria, le 3 Juillet 1633, à *Anne de Visre*, fille de *Gaspard*, du lieu de Volonne, & de *Louise de Beiras*, de laquelle vint:

IX. Jean de Ferre, qui épousa, par contrat passé devant *Veissière*, Notaire à Manosque, le 29 Juillet 1674, *Marguerite Cestier*, dont:

X. Antoine de Ferre, qui s'allia, par contrat passé devant *du Mestre*, Notaire à Si-

miane, le 24 Octobre 1712, à *Elisabeth Vaugine*, & en eut :

Jean-François, dont on ignore la postérité.

L'arbre généalogique tel que nous venons de le donner, d'après l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. I, pag. 379 & suiv., est enregistré aux Archives de Sa Majesté en Provence, & a été collationné par les Conseillers Gastaud & Mayol-Saint-Simon.

Les armes : *de gueules, à 3 annelets d'or.*

FERRÉ, ancienne famille noble originaire de la Province de Bretagne, où elle a produit des Sénéchaux, un Procureur-Général au Parlement de Rennes, & des Officiers dans le Conseil des Ducs de Bretagne. Elle s'est établie en Poitou au commencement du XVIe siècle, a servi avec honneur dans le militaire, & a pris des alliances dans des Maisons très-distinguées. Le premier qui soit connu est

Yvon Ferré, Ecuyer, qui, en 1389, étoit Capitaine du Duc de Bretagne. Il somma celui qui tenoit la place de la *Roche-Rieux*, pour le Comte de Penthièvre, de la rendre au Duc, & eut pour fils :

Jacques Ferré, qui, en 1420, étoit Conseiller du Duc de Bretagne. Il fut père de

Jacques Ferré, Procureur-Général au Parlement de Rennes depuis 1445, & en même tems Sénéchal jusqu'en 1466. Il eut pour fils :

Jean Ferré, Ecuyer, qui vint s'établir en Poitou, & eut :

Thomas Ferré, qui épousa, en 1485, *Perrette de Marbeuf*, dont :

François Ferré, Chevalier, Seigneur de la Fond, qui se maria, en 1545, avec *Anne Chioche*, de laquelle sortit :

Florent Ferré, Chevalier, Seigneur de la Fredière. Il servit avec distinction, & eut de son mariage, contracté en 1571, avec *Charlotte Vérineau :*

Martial Ferré, Seigneur de la Lande & de la Fredière, qui épousa *Renée Tiraqeau*, en 1602, dont :

Jacques Ferré, allié, le 2 Février 1642, à *Marie Charpentier*. De ce mariage vint :

Gauthier Ferré, Chevalier, Seigneur du Mas, allié, en 1681, à *Marie le Clerc de la Couronne*, dont :

Jacques Ferré, Chevalier, Seigneur de la Fredière, qui épousa, en 1701, *Marguerite le Clerc*, fille d'*Etienne le Clerc*, Chevalier, Seigneur de la Jarodie, & de *Catherine de Chamborant*. Il en a eu :

Etienne Ferré, Chevalier, Seigneur de la Jarodie & de la Fredière, marié, le 1er Juin 1736, à *Elisabeth de Montiers*, fille de *François de Montiers*, Chevalier, Seigneur d'Oby, d'une famille illustre, de laquelle sont sortis plusieurs Officiers-Généraux, un Chevalier des Ordres, & un Evêque de Chartres. Ses enfans sont :

1. François, né le 29 Avril 1739, reçu Page de la Grande-Ecurie en 1747 ;
2. François-Amable Ferré, né le 25 Mai 1740, reçu Chevalier de Malte au mois d'Octobre 1756 ;
3. Pierre-Sylvain, né le 24 Mai 1741, reçu aussi Chevalier de Malte en même tems que son frère ;
4. Etienne, né en Mars 1743 ;
5. Et Marie, née en Février 1742.

Il est parlé de cette famille dans l'*Histoire de Bretagne*, par Dom Lobineau, Bénédictin, édition de 1707, & la Généalogie que nous venons d'en donner est extraite d'un Mémoire de famille envoyé.

Les armes : *de gueules, à une bande d'or, chargée en chef d'une fleur-de-lis d'or, & de deux autres fleurs-de-lis d'or, au côté senestre de la bande.*

FERREIRA. Les Marquis de *Ferreira*, Ducs de Cadaval, issus des Ducs de Bragance, & qui portent : *d'argent, au sautoir de gueules, chargé de cinq écussons de Portugal*, sont sortis d'Alvar de Portugal, troisième fils de Ferdinand Ier, Duc de Bragance, & de *Jeanne* ou *Isabelle de Castro-Cadaval*, qui, lors de la disgrâce du Duc de Bragance, son frère, obtint la permission de sortir de Portugal. Le Roi Emmanuel le rappela & le rétablit dans tous ses biens, & dans sa charge de chef de la Justice dans le Royaume. Ses descendans ont occupé les premières places à la Cour de Lisbonne.

Le Duché de *Cadaval* est une Terre à laquelle est attachée la charge de Grand-Maître de la Maison du Roi, & dont le possesseur est le seul qui soit honoré du titre de Duc. Nuno Alvarez de Portugal, Duc de *Cadaval*, Marquis de Ferreira, &c., né le 7 Décembre 1679, prit possession, au mois de Juillet 1701, des honneurs attachés à son rang, & qui lui étoient échus par le décès du duc de *Cadaval*, son

frère aîné. Il épousa, par dispense, le 16 Septembre 1702, sa veuve, Louise de Portugal, fille légitimée de Pierre, Roi de Portugal. Des Marquis de *Ferreira* sont sortis les Comtes d'*Acumar*, & les Comtes de *Gelves*. Voyez Moréri.

FERRERO. On dit que cette Maison est une branche de celle d'*Acciajoli* de Florence, qui en sortit durant les guerres civiles des Guelphes & des Gibelins, & vint dans la Lombardie. Elle a donné un Cardinal-Evêque de Bologne dans :

Jean-Etienne Ferrero, mort en 1510, âgé de 36 ans; & trois autres Cardinaux & Evêques de Verceil, un Grand-Conservateur de la Religion de Saint-Maurice & de Saint-Lazare, Grand-Maître-d'Hôtel de Savoie, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade en 1576. Un Seigneur de cette Maison prit femme dans celle de *Fiesque*, & en prit le nom, & a fait la branche de *Ferrero de Fiesque*.

Charles-Emmanuel-Vincent Ferrero de Pallas, Piémontois, fils du Marquis d'Ormea, a épousé, en Juillet 1761, *Marie-Jeanne-Candide de Brancas*, fille unique de *Henri-César-Raymond-Hyacinthe*, Comte de *Brancas-Laudun*, & de *Marie-Virginie de Berton-Crillon*.

BRANCHE

de Ferrero de Fiesque, *Prince de Masseran, dans la Seigneurie de Verceil.*

Victor-Amé-Louis Ferrero de Fiesque, épousa *Jeanne-Irène Caraccioli*, dont il eut:

- Victor-Amé-Philippe, qui suit ;
- Marin, né en 1721, & qui a quitté l'Etat Ecclésiastique en Novembre 1745 ;
- Marie-Christine, née en 1714, femme du feu Marquis de *Saint-Germain*, Ambassadeur en France ;
- Constance-Eléonore, née en 1715, mariée au Comte *de Priouque;*
- Et Marie-Louise-Somène, née en 1717, qui a épousé 1° le Marquis *de Senantes;* & 2° le Marquis de *Saint-Marsan*, Ambassadeur en France.

Victor-Amé-Philippe Ferrero de Fiesque, Prince de Masseran & de l'Empire, Marquis de Crévecœur, Grand d'Espagne de la première classe, Chevalier de la Toison-d'Or, le 23 Septembre 1752, & de St.-Janvier, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Charles d'Espagne, Capitaine-Général des Armées de Sa Majesté Catholique, premier Capitaine de ses Gardes, son Ambassadeur extraordinaire près du Roi de la Grande-Bretagne, &c., marié, le 28 Octobre 1737, à *Charlotte-Louise de Rohan-Guéménée*, née le 12 Mai 1722, première Dame d'honneur de la feue Reine d'Espagne, fille de *Hercule-Mériadex*, Prince de Guéménée, &c., & de *Louise-Gabrielle-Julie de Rohan*.

FERRET : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois têtes de cerf d'or, rangées en chef.*

* FERRETTE. Le Comté de Ferrette, qui étoit possédé par les Comtes de Bar & de Montbéliard, fut donné en partage à Ferri ou Frédéric, quatrième fils de Thierry, Comte de Bar, dans le XI[e] siècle. Ulric II, sixième Comte de Ferrette, vendit, en 1271, ce Comté à *Henri de Neuchâtel*, Evêque de Bâle, pour 850 marcs d'argent, & l'Evêque le lui remit pour le tenir en Fief de son Eglise, à laquelle il fut stipulé que ce Comté seroit réuni, faute d'hoirs mâles. En 1648, le Comté de *Ferrette* & le Sundgaw furent cédés en toute souveraineté à la France, qui paya trois millions aux Archiducs pour leurs droits.

Le Roi Louis XIV, pour récompenser les services du Cardinal Mazarin, lui donna, & à ses successeurs, en propriété le Comté de *Ferrette*, ne se réservant que la souveraineté & le haut domaine. Le Cardinal le donna à sa nièce *Hortense Mancini*, & à son mari *Armand-Charles de la Porte*, pour eux & leurs successeurs.

FERRI : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de 2 étoiles d'or, & en pointe d'un lion passant, aussi d'or.*

FERRIER D'AURIBEAU. Cette famille, connue sous le nom de *Ferrier*, est originaire de Riez, & descend de

I. Jean de Ferrier, Co-Seigneur de cette ville, qui obtint des Lettres de noblesse du Roi René, données à Aix le 18 Juin 1475, enregistrées aux Archives du Roi en Provence le 12 Janvier 1477, & fonda une Chapelle dans l'Eglise des Cordeliers de Riez. Il paroît, par son testament du 19 Octobre 1512, qu'il eut deux femmes. On ignore le nom de la première. La seconde fut *Catherine d'Arcussia-Tourves*. Du premier lit vint :

Honoré, qui suit.

Et du second lit :

Thomas, Seigneur de Sorps, marié à *Delphine de Sabran-Beaudinar*, dont la postérité est éteinte.

II. Honoré de Ferrier, Co-Seigneur de Riez, fit son testament le 7 Mai 1520. Il avoit épousé *Honorée de Roux de Beauvezer*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Lamanon, dont

1. Melchior, qui suit;
2. Balthazar, Sacristain de l'Eglise de Riez;
3. Honorée, femme, en 1525, de *Bertrand de Signier*, Seigneur de Piozin;
4. Et Marguerite, femme de *Louis d'Isoard-de-Mathelon*, Seigneur de Peynier, Maître-d'Hôtel du Roi & Chevalier de son Ordre.

III. Melchior de Ferrier, Seigneur de Majastre, prêta hommage pour cette terre le 11 Décembre 1527, & épousa, le 17 Novembre 1531, *Madeleine de Grasse*, fille de *Louis*, Seigneur de Mas & de Callian, dont:

1. Antoine, qui suit;
2. Rollin, Sacristain de l'Eglise de Riez, Prieur de Cotignac & Fondateur de la Maison de Notre-Dame-de-Grâce;
3. Andrivette, mariée, en 1559, à *Charles de Barras*, Seigneur de Mélan;
4. Et Marguerite, femme de *Joseph de Fabre*, Co-Seigneur de Riez.

IV. Antoine de Ferrier, Seigneur en partie de Riez, de St.-Julien, d'Asse & de Callian, transigea avec *Henri de Grasse*, Seigneur de Mas, Escragnoles & Callian, pour raison des droits de *Marguerite de Grasse*, sa mère; il lui revint la quatrième partie de la terre de Callian le 12 Février 1562. Il laissa de *Françoise d'Autric-de-Vintimille-de-Beaumettes*, qu'il avoit épousée le 11 Novembre 1558:

1. Claude, qui suit;
2. Madelon, reçu Chevalier de Malte le 7 Février 1608;
3. Et Gaspard, Sacristain de l'Eglise de Riez.

V. Claude de Ferrier, Seigneur de Saint-Julien, épousa, le 29 Septembre 1605, *Honorée de Cosne*, fille & héritière d'*Olivier de Cosne*, Seigneur d'Auribeau, dont il eut:

1. Charles, Seigneur de Saint-Julien & d'Auribeau, marié, en 1637, à *Françoise de Villeneuve-Tourettes*, sans enfans;
2. Gaspard, Sacristain de l'Eglise de Riez;
3. Balthazar, Chanoine de la même Eglise;
4. Et Madelon, qui suit.

VI. Madelon de Ferrier, reçu Chevalier de Malte en 1646, quitta la Croix, & épousa, le 4 Juin 1657, *Susanne de Villeneuve-Tourettes*, fille de *César*, Seigneur de Tourettes, de Vence, & de *Françoise de Blaccus*. Ses enfans furent:

1. Balthazar-Louis, qui suit;
2. César, Sacristain de l'Eglise de Riez, & Prieur de Cotignac;
3. Henri, reçu Chevalier de Malte en 1691, Capitaine dans le Régiment de Nivernois, mort Commandeur à Malte le 19 Janvier 1751;
4. Honorée, mariée à *Henri de Castellane*, Seigneur de Majastre, fils de *Charles;*
5. Et N... alliée à *Augustin de Rivier*, Seigneur de Romoules.

VII. Balthazar-Louis de Ferrier, Seigneur d'Auribeau & de Saint-Julien, épousa, 1° *Rose de Castellane de Saint-Juers;* & 2°, le 19 Novembre 1698, *Thérèse de Gantès*, fille de *Jean-François*, Seigneur de Valbonnette, Conseiller au Parlement d'Aix, & de *Gabrielle de Clapiers-de-Vauvenargues*, cousine germaine de M. le Marquis de Gantès, Lieutenant-Général. Du premier lit il n'eut point d'enfans, mais du second vinrent:

1. Henri-Gaspard, qui suit;
2. Et Susanne, mariée, en 1719, à *Joseph de Gautier*, Baron de Sénèz & d'Aiguines.

VIII. Henri-Gaspard de Ferrier, Seigneur d'Auribeau, Chevalier des Ordres militaires de Saint-Lazare & de Saint-Louis, ancien Capitaine d'une des Galères du Roi, avec rang de Colonel, l'un des Syndics de la Noblesse de Provence, est veuf de *Catherine de Rémusat*, de la ville de Marseille, qu'il avoit épousée en 1738. Il n'en a eu qu'un fils nommé

IX. Henri-César-Madeleine de Ferrier, qui a été Officier dans le Régiment d'Eu, Infanterie, mort en 1761.

Les armes: *d'or, à 5 écussons de gueules, posés 2, 2 & 1; l'écu surmonté d'une couronne à l'antique d'or*, que le Roi René a accordée à Jean de Ferrier & à sa postérité en 1475.

FERRIER, autre famille, établie à Arles, qui avoit été anoblie en 1598, & s'est éteinte dans la Maison de *Régis Fuveau*. Ses armes étoient: *de gueules, à un fer de cheval d'argent renversé; au chef cousu d'azur, chargé d'une fleur-de-lis d'or.* (*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. I, pag. 384 & suiv.)

FERRIER DU CHATELET, famille

noble originaire d'Efpagne, où elle fubfifte encore, dont une branche eft venue s'établir dans la ville de Salon, de Cray en Provence, au Diocèfe d'Arles, après que Jean Ferrier, né à Terraréga en Aragon, Archidiacre de l'Eglife de Lérida en Catalogne, Camérier du Pape Alexandre VI, & Evêque de Melphes au Royaume de Naples, eut été nommé, par le Roi Louis XII, à l'Archevêché d'Arles le 28 Novembre de l'an 1498, en récompenfe de plufieurs légations importantes, dans lefquelles ce Prince avoit intérêt.

Cette famille eft connue dès le XIIIe fiècle, & eft regardée comme noble & ancienne. Du mariage de Guillaume Ferrier avec *Conftance de Miguel*, naquirent à Valence en Efpagne :

1. Pierre ;
2. Boniface, qui fuit;
3. Et Vincent, mis au nombre des Saints, fous le nom de *Saint-Vincent-Ferrier.*

Boniface Ferrier, devenu veuf, entra dans l'Ordre des Chartreux, & en devint le Général. Don Martin, Roi d'Aragon, étant mort fans poftérité en 1410, Boniface & fon frère Vincent Ferrier furent du nombre des neuf Juges choifis pour décider à qui appartenoit fa fucceffion. Le Confeil n'étoit compofé que de gens de qualité.

L'Archevêque d'Arles étoit leur petit-neveu. Celui-ci maria fon neveu Pierre Ferrier à Salon. Il étoit trifaïeul de

Reynaud, né en 1627, & mort en 1654.

Gilles Ferrier, fon fils, né à Salon en 1642, orphelin à l'âge de deux ans, entra fort jeune au fervice. Il eut plufieurs enfans, dont :

Jean-Pierre Ferrier, qui mourut en 1748. Il eft le feul garçon qui ait laiffé poftérité, favoir pour fils unique :

Pierre-Joseph Ferrier du Chatelet, Capitaine de la Légion de Soubife, né à Barviliers près de Belfort, dans la Haute-Alface, le 25 Mai 1739.

Jean-Pierre Ferrier, Ecuyer, Avocat, & pourvu d'un Office de Confeiller au Confeil Supérieur d'Alface, & François-Vincent Ferrier, fon frère, Ecuyer, Garde-du-Corps dans la Compagnie de Noailles, fur la réquifition qu'ils ont faite le 27 Décembre 1720, à Charles d'Hozier, Juge d'armes & Garde de l'*Armorial Général de France*, de ce qu'on avoit donné à leur père Gilles Ferrier pour armoiries, *un écu d'azur, à une grue d'or, pofée en pied, & tenant dans fon bec une lance d'or, ferrée d'argent, la pointe en bas, & un chef de gueules, chargé de trois étoiles;* & ayant intérêt de conferver, pour eux & leur poftérité, fes armoiries, telles que les ont portées leurs ancêtres, les ont fait réformer, & fuivant le brevet que leur en a expédié le Juge d'armes de France, le 18 Janvier 1721, les armes de cette famille font : *d'argent, à quatre fers de lances d'azur, pofés en fautoir, les fers appointés.*

Ce font celles que les *Ferrier* d'Efpagne portent, & que portoit l'Archevêque d'Arles, vivant fous Louis XII, & qui ont été reconnues par le Juge d'armes en 1696, par les Commiffaires députés fur le fait des armoiries, & par Charles d'Hozier en 1721.

FERRIER, FRERRIER ou FERROILLAT, noms qu'une ancienne Maifon de Salins prenoit indifféremment. Le Cartulaire de l'Abbaye de Balefmes fait mention de :

Hugues de Salins, dit Ferroillat, Chevalier, lequel eut pour enfans :

1. Jean, qui fuit;
2. Renaud, auteur d'une branche établie dans la Châtellenie d'Arbois ;
3. Et Simonnette, alliée à *Guy de Fertans.*

Jean, dit Ferrier, Chevalier, nommé dans l'hommage du Château Sainte-Anne, rendu par *Jacques*, Seigneur *de Rans*, à *Jean de Châlon*, Sire d'Arlay, l'an 1277, eut pour fils :

Renaud Ferrier, Chevalier, qui étoit mort en 1294, fuivant le teftament d'*Alix*, fon époufe, par lequel elle choifit fa fépulture dans l'Eglife de Saint-Maurice de Salins, & inftitua héritières fes trois filles :

Blanche, femme de *Bérard de Ceys*, Damoifeau;

Comtesse, mariée à *Renaud de Bonnay*, Damoifeau ;

Et Marguerite, alliée à *Pierre de Saint-Quentin*, auffi Damoifeau. (*Nobiliaire de la ville de Salins*, tom. II, pag. 152.)

* FERRIÈRE (la), Subdélégation de Domfront, en Normandie : Terre qui eft qualifiée d'ancien *Comté ;* mais elle n'a jamais eu d'érection. Elle a appartenu à M. le Maréchal Duc *de Belle-Ile*, lequel l'a vendue à M. *Dupleix*, qui la poffède encore aujourd'hui.

FERRIÈRE (de la). Les Seigneurs de la Ferrière, en Saintonge, defcendent de *Gaf-*

pard de Comminges, un des fils de *Bernard de Comminges*, Seigneur de Guitaut. Ils n'ont formé que IV degrés, & ont fini à *Louis de Comminges*, Seigneur de la *Ferrière*, mort au mois de Janvier 1695, fans avoir été marié.

* FERRIERE (LA), Seigneurie érigée en *Marquifat*, par Lettres du mois de Décembre 1692, enregiftrées le 17 du même mois, en faveur d'*Arnaud de la Briffe*, Procureur-Général au Parlement de Paris.

* FERRIÈRE (LA), Châtellenie érigée en *Marquifat* en faveur de *Jean le Maître*, Confeiller au Parlement de Paris, par Lettres du mois de Juillet 1665, enregiftrées le 5 Septembre fuivant.

* FERRIÈRE (DE LA), famille de Normandie. *Françoife*, Dame *de Raveton*, porta en dot à fon mari JEAN DE LA FERRIÈRE, Baron de la Vernie, la Baronnie de *Teffé* au Maine, depuis érigée en *Comté*. Leur fils unique, N... DE LA FERRIÈRE, Gouverneur de Domfront, étant mort fans enfans, eut pour héritière des Baronnies de Teffé, de la Vernie & d'Ambrières, fa fœur aînée THOMASSE DE LA FERRIÈRE, qui étoit mariée à *André*, Seigneur *de Froulay*, de Montflours, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi.

Les armes : *d'or, à fix fers de mulets d'azur, cloués d'argent*, 3, 2 & 1, *à la bordure en cercle de Bretagne.*

FERRIÈRE (LA), en Bretagne, porte : *d'argent, à trois fers de mulets de fable*, 2 & 1.

FERRIÈRE (LA), autre famille en Bretagne, qui a pour armes : *d'argent, à trois fers de cheval de gueules*, 2 & 1, *cloués chacun de fix clous d'or.*

FERRIÈRE (DE LA), famille du Vendomois, dont étoit MARIE DE LA FERRIÈRE, née le 30 Avril 1681, fille d'HÉLIE DE LA FERRIÈRE, Chevalier, Seigneur de la Boulaye, & de *Charlotte de Ramezay*. Elle fut reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1691, après avoir prouvé qu'elle defcendoit de CALAIS, Seigneur DE LA FERRIÈRE, & de *Madeleine des Loges*, qu'il avoit époufée l'an 1520.

Les armes : *d'argent, à deux léopards de fable, couronnés & armés d'or, & pofés l'un fur l'autre.*

* FERRIÈRE *au Val-Germont* (DE LA), dans le Thimerais : Terre & Vicomté poffédée par M. le Marquis *de Puifaye de la Coudrelle*, Grand-Bailli du Perche. Elle eft entrée dans cette Maifon par le mariage d'*André-Nicolas de Puifaye*, Chevalier, Marquis de la Mefnière, avec Dame *Marie-Françoife Mauduit de Saint-Simon*, Dame de ladite Terre de la *Ferrière*. Voy. PUISAYE.

FERRIÈRES, en Normandie : Orderic Vital dit que GUILLAUME DE FERRIÈRES eft nommé parmi les illuftres Normands qui vivoient fous le Duc ROBERT II, en 1090. Cette famille avoit de grandes poffeffions fous le règne de PHILIPPE-AUGUSTE.

HENRI DE FERRIÈRES, Chevalier Banneret, Seigneur de plufieurs Fiefs relevans de lui, eft nommé dans une Charte de 1205. Il eut pour fils :

GUILLAUME DE FERRIÈRES, qui époufa une fille de la Maifon de *Tancarville*, dont il eut :

GODEFROY DE FERRIÈRES, Baron dudit lieu, qui laiffa d'*Amicie de Meullent*, fon époufe, trois fils, favoir :

1. HUC, qui fuit ;
2. VAUQUELIN ;
3. Et HUGUES, qui fut fondateur du Prieuré de Bofc-Morel.

HUC, Baron DE FERRIÈRES, époufa la fille du Comte d'*Evreux*, & en eut :

JEAN, Baron DE FERRIÈRES, Chevalier, vivant en 1333, qui s'allia à *Alix d'Harcourt*, de laquelle fortit :

VAUQUELIN, Baron DE FERRIÈRES, marié avec la fille du Comte *de Vendôme*. De cette alliance il eut :

JEAN DE FERRIÈRES, IIe du nom, Chevalier, qui fit le voyage d'Allemagne. Il fut reçu à Carentan avec huit Ecuyers, le 1er Novembre 1387, & époufa *Jeanne de Préaux*, dont vint :

JEAN DE FERRIÈRES, IIIe du nom, Chevalier & puiffant Seigneur de Montfort-le-Rotrou, Chambellan du Roi en 1402 ; il eut de *Marguerite d'Harcourt*, fon époufe :

1. JEAN, mort fans alliance ;
2. CHARLES, qui fuit ;
3. Et GUILLAUME, Seigneur de Fresles, Bailli de Beaujolois, père de :
    - JEAN, Chevalier, Seigneur de Fresles, Chambellan du Roi, Gouverneur de Mouffon, qui époufa, le 24 Octobre 1462, MARGUERITE DE BOURBON, fille légitimée de JEAN, Duc DE BOURBON, Connétable de France.

Charles, Baron de Ferrières, épousa *Jeanne de Neufbourg*, & fut père de

Jean, Baron de Ferrières, Chevalier, haut & puissant Seigneur, Chambellan du Roi en 1453, qui eut un différend avec *Guy de la Roche-Guyon*, pour la préséance de l'Echiquier. De son mariage avec *Jeanne de Tilly*, morte le 26 Janvier 1495, sortirent:

1. Jean, qui suit;
2. Et Guillaume, rapporté après son aîné.

Jean de Ferrières, IVe du nom, Baron dudit lieu, vivoit en 1491. Il eut pour femme *Emare Geoffroy*, dont:

1. Léonore, Dame de Montfort-le-Rotrou, mariée 1° à *Henri de Montigny*, Seigneur de Fresne; & 2° à *Christophe de Montbéron*, Vicomte d'Aunay;
2. Renée-Catherine, femme de *François*, Sire *de Pons*;
3. Françoise, mariée à *Antoine d'Arces*, Seigneur de la Bâtie;
4. Et Marguerite, alliée à *Philippe d'Arces*, Seigneur de Saint-Maurice.

Guillaume de Ferrières, Chevalier, Baron de Thury & de Dangu, second fils de Jean & de *Jeanne de Tilly*, épousa 1° la fille du Comte *de Dammartin*; & 2° en 1502, *Jacqueline Fayel*, dont il eut:

1. Pierre, qui suit;
2. Et Françoise de Ferrières, femme de *Ferry-d'Aumont*, dont la fille aînée fut mariée à *Claude de Montmorency*, Baron de Fosseux.

Pierre de Ferrières, Baron de Thury & de Dangu, fut, dit la Roque, le dernier mâle de cette famille, & ses biens passèrent à sa nièce *Anne d'Aumont*, qui les porta à son mari *Claude de Montmorency*. Il avoit épousé *Anne Basset*.

Henri de Ferrières passa en Angleterre avec Guillaume *le Conquérant*. De sa femme, nommée *Berthe*, il eut trois fils:

1. & 2. Enguerrand & Guillaume;
3. Et Robert, Comte d'Erby, sous le Roi Etienne; cette branche s'est continuée en Angleterre y étant fort considérée. Elle avoit changé ses armes & pris celles de *Marmion*, qui sont: *de Vair*.

Les armes: *de gueules, à un écusson d'hermines & une orle de fer à cheval d'or*; & selon un Armorial d'Angleterre: *d'argent, à 6 fers de cheval de sable*.

La ressemblance des armes des deux familles suivantes pourroit faire croire qu'ils sont de la même Maison; mais la Roque n'en parle point, & dit positivement que cette famille est éteinte dans Pierre de Ferrières.

FERRIERES, en Normandie, Seigneurs de la Tresbasnelière, qui portent: *d'or, à 6 fers de mulets d'azur*.

FERRIÈRES, aussi en Normandie, Seigneurs de Paillepré, dont les armes sont: *de sable, à 6 fers de cheval d'argent*.

FERRIÈRES, famille du Poitou. Thomas de Ferrières, Ecuyer, Seigneur de Champigny-le-Sec, épousa, en 1542, *Isabeau Binet*, dont vint:

Antoine de Ferrières, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qui fut marié deux fois. On ignore le nom de sa seconde femme; mais de la première, nommée *Jacquette Martel*, qu'il épousa, en 1589, il eut:

Jacques de Ferrières, Ecuyer, Seigneur de Champigny, maintenu dans sa noblesse en 1668. Il épousa, 1° le 21 Décembre 1626, *Geneviève de Brilhac*; & 2° le 6 Juin 1644, *Marie de Marconnay*. Du premier lit sortit:

Jacques, Chevalier de Malte;

Et du second vint:

Charles-Jacques, qui suit;

Charles-Jacques de Ferrières, Ecuyer, Seigneur de Monteil & de Charray, s'allia, le 21 Novembre 1674, à *Marguerite Petit-Jean*, dont:

1. Antoine-Joachim, qui suit;
2. Et Jacques, Chevalier de Malte.

Antoine-Joachim de Ferrières, Ecuyer, Seigneur de Massée & de Monteil, maintenu dans sa noblesse, le 3 Août 1715, épousa, la même année, *Renée-Catherine Thoreau*, fille de *Charles-Philippe Thoreau*, Ecuyer, Seigneur des Giraudières, de laquelle est issu entr'autres enfans:

Nicolas-Antoine-René, qui suit;

Et Jacques-François, Ecuyer, Seigneur de Massée, Monteil, la Guiberdrie, vulgairement appelée *Charray*, &c., ci-devant Chevalier de Malte, ancien Capitaine de Dragons au Régiment de la Mestre-de-Camp, qui a épousé, par contrat du 13 Septembre 1754, *Louise-Renée de Briçonnet*, fille aînée de feu *Jean de Briçonnet*, Ecuyer, Seigneur de Montplaisir, & de *Renée-Louise Sansais-de-Bussière*, dont il a eu:

1. René, Ecuyer, né le 20 Décembre 1758;
2. Jacques-René, né le 19 Janvier 1760;
3. Victoire, née le 29 Juin 1757;
4. Et Anne-Marie, née le 6 Juillet 1765.

Nicolas-Antoine-René de Ferrières, né le 2 Décembre 1715, reçu Page du Roi dans sa Grande-Ecurie, le 11 Décembre 1731. (C'est ce que nous savons sur cette famille faute de Mémoire; il en est parlé dans l'*Armorial génér. de France*, reg. I, part. I, p. 231.)

Les armes: *d'azur, à 3 pommes de pin d'or*, 2 & 1.

FERRIÈRES-SAUVEBŒUF, en Limousin: famille noble dont étoit Anne-Geneviève de Ferrières de Sauvebœuf, veuve de *N...... de Vassan*, Brigadier des Armées du Roi, & morte dans sa Terre d'Aigueperse, près Limoges, le 10 Novembre 1770, âgée de 84 ans.

Les armes: *d'argent, au pal de gueules à une bordure denticulée du même*. (C'est ce que nous savons sur cette famille.)

FERRIOL-D'ARGENTAL. Jacques de Ferriol, Conseiller au Parlement de Metz, & Commissaire à la Chambre de Justice en 1662, mourut en 1666, dans la 45e année de son âge, laissant entr'autres enfans de *Marie de Silvecane*, son épouse:

1. Charles de Ferriol, Baron d'Argental, ci-devant Ambassadeur Extraordinaire de France à Constantinople, sous le feu Roi, mort, âgé de 70 ans, le 26 Octobre 1722. *Mémorial généal. & hist., année* 1754, p. 4;
2. Et Augustin, qui suit.

Augustin Ferriol, Seigneur de Pont-Veyle en Bresse, & d'Argental en Forez, épousa *Marie-Angélique Guérin de Tencin*, sœur aînée du Cardinal, morte le 2 Février 1736. Son mari décéda le 3 Février 1737, Président honoraire au Parlement de Metz, après avoir été Trésorier, laissant pour fils:

1. Antoine, appelé le *Comte de Ferriol*, Sieur de Pont de Veyle, ci-devant l'un des deux Lecteurs de la Chambre & du Cabinet du Roi, & Intendant-Général des Classes du Royaume, a épousé *N... Bosc du Boucher*, fille du feu Intendant de Limoges, dont il n'eut point d'enfans;
2. Et Charles-Augustin Ferriol, Sieur d'Argental, reçu Conseiller au Parlement de Paris, le 21 Janvier 1721, & Conseiller d'honneur au même Parlement, en 1744, & Ministre du Duc de Parme en France. (*Mercure* de Février 1737, p. 405.)

FERROLLES. Pierre de Ferrolles, Marquis d'Avoir, frère de Pierre-Eléonor, Marquis de Ferrolles, Gouverneur de l'Isle de Cayenne, Lieutenant-Général des Isles de l'Amérique, avoit épousé *N... de Sourches de Montsoreau*, fille du Marquis *de Sourches*, Grand-Prévôt de France, dont il a eu:

Urbaine de Ferrolles, morte en Poitou le 16 Août 1729, âgée de 82 ans; elle avoit été mariée à *Charles*, Marquis *de Clermont-Tonnerre*. (*Mercure* du mois d'Août 1729, p. 1900.)

* FERRON DE LA FERRONNAYS, famille noble & ancienne en Bretagne, qui a donné son nom à la Terre de la *Ferronnays*, située auprès de Dinan en Bretagne, Evêché de Saint-Mâlo. L'Histoire de cette Province fait mention de cette famille dès l'an 1118, tems où un Ferron fit une fondation en faveur de quelques Abbayes. Cette anecdote est citée par l'Historien, qui dit l'avoir tirée des titres de l'Abbaye de Marmoutiers. Elle a constamment servi nos Rois & les Ducs de Bretagne, & elle a produit, dans ces tems reculés, des Capitaines d'hommes d'armes, & des Chevaliers de l'Ordre du Roi.

Jacques Ferron de la Ferronnays passa à la revue des Ecuyers, avec *Jean de Beaumanoir* & autres, le 17 Janvier 1356. Il eut pour enfans:

Olivier, Jean & Geoffroy Ferron, tous trois qualifiés *Chevaliers* dans l'association que firent, en 1379, les Seigneurs & Gentilshommes Bretons, pour la garde & le maintien du droit ducal en Bretagne.

Il y a une revue de dix-neuf Chevaliers, à la tête desquels on trouve les Seigneurs *Amaury de Clisson, Robert de Beaumanoir, Robert de Guitté* & Geoffroy Ferron. Cette revue fut faite à Paris le 27 Janvier 1382, & l'extrait a été tiré de la Chambre des Comptes de Paris.

Olivier Ferron de la Ferronnays, qualifié Chevalier dans un aveu qui lui fut rendu, en 1478, eut de sa femme, dont on ignore le nom:

1. Olivier, mort sans enfans.
2. & Louis, qui suit.

Louis Ferron de la Ferronnays épousa *Phélipotte Bodin*, de laquelle vint:

Olivier Ferron de la Ferronnays, qui se

maria, par contrat du 12 Novembre 1436, à *Marie le Porc-de-la-Chefnaye*, dont l'alliance apporta dans la fuite, aux Ferron de la Ferronnays, les Terres de la Chefnaye en Bretagne, des Mouftiers & de Belleval en Normandie. Ses enfans furent :

1. Eustache, qui fuit;
2. Et Raoul. Ils firent le partage de leurs biens en 1492, &, par un acte de 1502, Eustache donne à Raoul, fon frère, une penfion viagère pour fa part dans les biens.

Eustache Ferron de la Ferronnays époufa *Guillemette du Breil*, dont fortirent :

1. Roland, qui fuit.
2. & 3. Charles & Julien, qui firent leurs partages nobles, le 4 Mars 1526.

Roland Ferron de la Ferronnays s'allia, par contrat du 10 Avril 1516, à *Louife Trouffier*, de la Maifon de la Gabetière. Il en eut :

Gilles Ferron de la Ferronnays, qui étoit, en 1573, Chevalier de l'Ordre du Roi, & mourut en 1576. Il avoit époufé, 1° en 1546, *Jeanne Glé de la Coftardais*; & 2° en 1573, *Jeanne du Breil du Chalonge*. Du premier lit vint :

1. François, Seigneur de Belleval, tué au fervice, en 1570, fans laiffer d'enfans de *Jeanne de Coetquen*, fon époufe.

Et du fecond lit :

2. René, qui fuit.

René Ferron de la Ferronnays étoit en bas âge, lors de la mort de fon père. *Jeanne du Breil*, fa mère, en fut inftituée tutrice par l'avis des Seigneurs, Marquis *de Coetquen*, Chevalier de l'Ordre du Roi; *Touffaint de Beaumanoir*; *François du Breil*, Chevalier de l'Ordre du Roi; *Jean d'Acigny*, *Jean du Breil*, Seigneur du Rays, & de vingt-quatre autres Gentilshommes tous parens auffi du mineur; cet acte eft du 26 Juin 1576. Il époufa, en 1596, *Jeanne d'Evigné*, de la Maifon de *de Languevinais*, & en eut :

Jacques Ferron de la Ferronnays, IIe du nom, qui époufa, le 10 Février 1624, *Madeleine de Goyon*, dont :

Jacques Ferron de la Ferronnays, IIIe du nom, Seigneur de Petit-Bourg, Commandant, pour le Roi, de la Citadelle de la Ferré, & du Château royal de Vincennes : il fut reconnu *d'ancienne extraction* & maintenu dans tous les titres & privilèges dus à fa naiffance, par Arrêt des Commiffaires députés pour la réformation de la Nobleffe en Bretagne, de l'an 1670. De fon mariage avec *Marguerite du Vouldy*, qu'il époufa, le 25 Novembre 1661, naquirent :

1. Pierre-Jacques, qui fuit;
2. Louis-Auguste, Meftre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de fon nom;
3. Charles, Major du Régiment de Cavalerie de la Ferronnays;
4. Antoine-Hercule, Capitaine au Corps des Carabiniers du Roi ;
5. Et François, Major du Régiment du Maine, Cavalerie, mort fans enfans, ainfi que fes trois frères.

Pierre-Jacques Ferron, Comte de la Ferronnays, Brigadier des Armées du Roi, Meftre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de fon nom, époufa, par contrat du 23 Mars 1697, *Marie de Conftantin*. C'eft par cette alliance que la Terre de Saint-Marc eft entrée dans la famille de Ferron de la Ferronnays. Il eut pour fils :

Pierre-Jacques-Louis-Auguste Ferron, Marquis de la Ferronnays, d'abord Meftre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de fon nom, enfuite Maréchal-de-Camp, mort le 11 Février 1753, à 54 ans, en fon Château de Saint-Marc, près de Nantes en Bretagne. Il avoit époufé, par contrat du 14 Décembre 1722, *Françoife-Renée le Clerc*, qui lui apporta le Comté de la Bigottière, les Terres du Veau, de Nay, des Broffes, du Sentier & de Soufigné en Anjou, ainfi que celles de Thuré & du Tertre dans le pays du Maine. Ses enfans font :

1. Pierre-Jacques-François-Louis-Auguste, qui fuit ;
2. Autre Pierre-Jacques-François-Louis-Auguste, Vicomte de la Ferronnays, Meftre-de-Camp de Cavalerie, Aide-Major de la Gendarmerie de France, marié, en 1765, à N... *le Noir* ;
3. Gabriel-Amédée, Chevalier de la Ferronnays, Lieutenant-Colonel à la fuite de la Cavalerie, en 1770 ;
4. Etienne-Louis, appelé le *Marquis de la Ferronnays*, ci-devant Colonel d'un Régiment d'Infanterie, Brigadier des Armées du Roi, Commandant à St.-Domingue, marié, le 12 Mai 1772, à *N... Binau*, Demoifelle Créole de Léogane ;
5. Jules-Basile, Evêque de Saint-Brieuc, depuis le 24 Décembre 1769, puis transféré à l'Evêché de Bayonne en 1774 ;
6. Jean-Jules-Auguste-Antoine, Chevalier

de la Ferronnays, Enseigne des Vaisseaux du Roi, mort en 1757 à Brest, de la maladie épidémique qui y régnoit, au retour d'une campagne de Canada;

7. PAUL, appelé le Chevalier de la Ferronnays, ci-devant Capitaine au Régiment de Rohan-Chabot, Dragons, aujourd'hui Colonel-Commandant de la Légion Royale;
8. EMMANUEL-HENRI-EUGÈNE, Chevalier de la Ferronnays, ci-devant Sous-Lieutenant des Carabiniers, aujourd'hui Guidon des Gendarmes de Provence;
9. Et FRANÇOISE, mariée, le 2 Mars 1745, à *Louis Jaillard de la Maronnière*.

PIERRE-JACQUES-FRANÇOIS-LOUIS-AUGUSTE FERRON, Comte de la Ferronnays, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier, ci-devant Mestre-de-Camp d'un Régiment de Dragons de son nom, à présent Maréchal-de-Camp & Gouverneur de Dôle en Franche-Comté, a épousé, le 29 Janvier 1754, *Charlotte-Jacqueline-Josèphe de Marnais de Saint-André de Verceil*, morte le 2 Juin 1762, fille de *Charles de Marnais de Saint-André*, Comte *de Verceil*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, le 17 Décembre 1759, & de *Claude-Françoise-Jacqueline Petit de Passy*. De ce mariage il a eu:

1. PIERRE-JACQUES-FRANÇOIS-JOSEPH-AUGUSTE FERRON DE LA FERRONNAYS;
2. Et CHARLOTTE-JACQUELINE-PERRETTE.

Les armes: *d'azur, à six billettes d'argent*, 3, 2 & 1; *au chef cousu de gueules, chargé de* 3 *annelets d'argent*. Supports: *deux léopards*. Cimier: *une rose*. Ce cimier a été changé depuis long-tems par MM. *de la Ferronnays*, qui ont pris à la place *un bras nu, armé d'une épée antique*, avec ces mots pour devise: IN HOC FERRO VINCES.

* FERTÉ (LA), Subdélégation de la Ferté-Vidame: Terre qui étoit une Châtellenie, avec haute Justice & Maîtrise des Eaux & Forêts. Elle fut adjugée par décret avec la terre & Châtellenie de Beaussard, ayant pareil titre de haute Justice & Maîtrise, à feu Messire *Claude*, Duc *de Saint-Simon*, Pair de France, en 1634. Ces deux Terres & Châtellenies ont été, par Lettres-Patentes de 1734, érigées conjointement en *Comté*, & distraites de la Baronnie de Châteauneuf-en-Thimerais, en la mouvance attachée à la Tour du Louvre, avec attribution d'appel de la haute Justice au Parlement, & de la Maîtrise à la Table de Marbre, en faveur de Messire *Louis*, Duc *de Saint-Simon*, fils de *Claude*.

FERTÉ (LA), en Nivernois: *d'hermines, au sautoir de gueules*.

FERTÉ (LA), en Normandie. Le premier qu'on connoisse est

BERNARD, Baron DE LA FERTÉ, en 1088, qui eut pour fils:

FOULQUES DE LA FERTÉ, qui eut

GEOFFROY DE LA FERTÉ, père de

GUILLAUME DE LA FERTÉ, marié, en 1261, à la sœur de *Henri-Clément*, Seigneur d'*Argentan*. Leur fils,

GEOFFROY DE LA FERTÉ, épousa, en 1304, en secondes noces, la fille du Seigneur *de Sillèse*, dont naquit:

GUILLAUME DE LA FERTÉ, qui épousa *Marguerite de Merle*, dont

GUILLAUME DE LA FERTÉ, qui épousa une fille de la Maison *d'Harcourt*, & en eut

JEAN DE LA FERTÉ, dont le fils, aussi nommé

JEAN DE LA FERTÉ, épousa *Marguerite d'Hauteville*. De ce mariage vint:

RENÉ DE LA FERTÉ, qui épousa *Marie de Coué*, fille du Seigneur de Fontenailles, & de *Jeanne de Clermont-Gallerande*. Ils eurent:

1. JEAN, qui suit;
2. Et MADELEINE DE LA FERTÉ, qui épousa *Jacques de Saint-Remy*, fils d'*Ambroise*, & d'*Yolande Délaré*. *Ambroise* étoit fils de *Jean-Baptiste de Saint-Remy*, vivant en l'année 1462. Voyez SAINT-REMY.

JEAN DE LA FERTÉ, tué à la bataille de St.-Denis, en 1567, avoit épousé une fille de la Maison *de Breslé*, dont il n'a pas eu d'enfans.

FERTÉ (LA), en Ponthieu: branche de l'ancienne & illustre Maison de CHATILLON-*sur-Marne*, qui a pour auteur JEAN DE CHATILLON, Seigneur de la Ferté, &c., second fils de GAUCHER, IIe du nom, Comte de Porcéan, Connétable de France, & d'ISABELLE DE DREUX, Princesse du Sang Royal de France, sa première femme. Le Duc de Châtillon d'aujourd'hui descend de ce JEAN DE CHATILLON. Voy. CHATILLON.

* FERTÉ-CHAUDERON (LA), Ville en Nivernois, Diocèse de Nevers, qui a le titre de *Baronnie*. Le Seigneur prend la qualité de Maréchal & Sénéchal du Nivernois.

* FERTÉ-FRESNEL (LA). Beaucoup de

Terres en France ont le nom de *Ferté*. On y a joint le nom ou le ſobriquet des anciens Seigneurs qui les ont poſſédées dans le tems que les noms ſont devenus héréditaires, c'eſt-à-dire dans le onzième ſiècle. Delà ſont venus les *Ferté-Imbault*, *Ferté-Macé*, *Ferté-Freſnel*, &c. Celle-ci eſt une des anciennes Baronnies de la Normandie. Elle a été poſſédée, dès l'origine de ce *Duché*, par des Seigneurs qui en ont adopté le nom, lorſque l'uſage de prendre le nom de ſa principale Seigneurie s'eſt introduit.

La Maiſon DE LA FERTÉ-FRESNEL, ſuivant des titres originaux qui ſont dans les Archives du Marquis *de Chambray*, père, lequel nous a fourni ce Mémoire, ſe partagea en deux différentes branches à la fin du XIIe ſiècle. La branche aînée continua de jouir de la Terre, dont elle portoit le nom. La branche cadette s'établit dans la Terre de *Chambray*, & en prit le nom; mais pour conſerver les traces du ſang, que la variété des noms dans une même famille auroit pu faire perdre, les Seigneurs de *Chambray* tinrent en *parage*, à cauſe de *lignage*, cette Terre des Seigneurs de *la Ferté-Freſnel*, leurs aînés, & ce *parage* ne laiſſe aucun doute ſur l'identité de ces deux Maiſons.

Suivant les anciens uſages de la Normandie, le *parage* duroit pendant ſix degrés de conſanguinité. Celui, dont il eſt queſtion entre les Seigneurs de *la Ferté-Freſnel* & les Seigneurs *de Chambray*, a ſubſiſté, ſans interruption, depuis la fin du XIIe ſiècle juſqu'en 1528, qu'il finit par la mort de *Jean de Chambray*, IVe du nom, qui rempliſſoit le ſixième degré de deſcendance.

Lorſque la Maiſon de LA FERTÉ-FRESNEL donna naiſſance à celle de *Chambray*, en la perſonne de SIMON DE LA FERTÉ-FRESNEL, premier Seigneur de Chambray, ſecond fils de RICHARD DE LA FERTÉ-FRESNEL, IIe du nom, & d'*Enméline de Laigle*, les armoiries n'étoient pas encore fixées. On ſait qu'elles ne l'ont été qu'en 1270, à la dernière Croiſade: c'eſt ce qui fait que les armes de la FERTÉ-FRESNEL & celles de *Chambray* ſont différentes, car la branche de *Chambray* s'étoit formée avant l'établiſſement des Armoiries. Auparavant ce tems-là les Seigneurs de LA FERTÉ-FRESNEL, ainſi que les Seigneurs de *Chambray*, uſoient du même ſceau, à l'empreinte duquel on reconnoiſſoit l'authenticité de leurs Chartes. C'eſt ce qui ſe voit à ſix Chartes de l'an 1239, conſervées à l'Abbaye de Liré, dont trois contiennent des donations que *Simon de Chambray* faiſoit aux Moines du Déſert, & les trois autres, les confirmations de ces aumônes, par GUILLAUME DE LA FERTÉ-FRESNEL, oncle dudit *Simon de Chambray*, lequel étoit fils de SIMON DE LA FERTÉ-FRESNEL, frère puîné dudit GUILLAUME. Ces Chartes ſont toutes ſcellées du même ſceau, repréſentant une eſpèce *de quinte-feuille à branches égales, larges & rondes dans les extrémités, venant rendre en pointe au centre;* c'étoit le ſceau de famille, les ſeules légendes en ſont différentes. L'une porte: *S. Willelmi* DE LA FERTÉ-FRESNEL, & l'autre *S. Simonis* DE CHAMBRAY.

Quand les nobles prirent des armes, les Seigneurs de LA FERTÉ-FRESNEL prirent: *une aigle éployée de gueules, becquée & onglée d'azur;* & les Seigneurs de *Chambray: d'hermines, à 3 tourteaux de gueules, poſés* 2 & 1. Elles ſont ainſi repréſentées à une Charte de l'an 1283, qui eſt conſervée au Couvent de la Chaiſe-Dieu, près de Laigle, par laquelle *Jean de Chambray*, fils de SIMON, ci-deſſus nommé, aumôna huit livres de rente à ce Monaſtère, à prendre ſur la terre de *Chambray*, en faveur de *Pétronille* & d'*Odeline*, ſes deux filles, qui y avoient pris l'habit monaſtique; & comme le droit de *parage* des aînés rendoit les puînés dépendans d'eux dans tout ce qui étoit aliénation des propres, qui avoient fait anciennement le partage de la branche cadette, JEAN DE LA FERTÉ-FRESNEL conſentit à cette aliénation, & mit ſon ſceau à la même Charte, ſur l'empreinte duquel on voit l'*aigle éployée*, comme on voit les *tourteaux & le champ d'hermines* à celui de *Jean de Chambray*, qui pend à la même Charte; au lieu qu'à la génération précédente, les ſceaux des deux Maiſons étoient les mêmes entre l'oncle & le neveu, & n'étoient point des ſceaux d'armoiries.

Après cette courte explication ſur la Maiſon de LA FERTÉ-FRESNEL, nous allons donner la Chronologie de la branche aînée juſqu'à ſon extinction, & on trouvera la ſuite de ſes deſcendans, ſous le nom de *Chambray*, qui eſt la branche cadette, & la ſeule qui ſubſiſte actuellement. Voy. CHAMBRAY.

I. THURULPHE, l'un des Seigneurs qui accompagnèrent ROLLON à la conquête de la

Normandie en l'an 912, fut Baron de la Ferté-Fresnel, Diocèse d'Evreux & eut pour fils Radulphe, qui suit. (Voyez l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt* & les *Mémoires* de M. de Saint-Georges de Moges, Conſeiller au Parlement de Normandie, Commiſſaire aux Requêtes du Palais.

II. Radulphe, Baron de la Ferté-Fresnel, vivoit à la fin du Xe ſiècle & au commencement du XIe. Il fut père de :

Guillaume, qui ſuit ;
Et Robert. (Voyez les auteurs ci-deſſus cités, & l'article ſuivant.)

III. L'exiſtence de Guillaume, Baron de la Ferté-Fresnel, & de Robert, ſon frère, ſe prouvent, ainſi que celle de Radulphe & de Thurulphe, leur père & aïeul, par une Charte de l'année 1035, qui eſt conſervée dans le Chartrier de l'Abbaye de St.-Evroult. Elle porte que Guillaume & Robert de la Ferté-Fresnel, frères, étoient fils de Radulphe; celui-ci fils de Thurulphe, donna à Thierry, Abbé de Saint-Evroult, la Forêt de Notre-Dame-au-Bois. Peu de tems après, Robert conſentit à la fondation du Prieuré de Bolbec, dans le Pays de Caux, & cette fondation fut confirmée par Guillaume le Conquerant, Duc de Normandie en 1071. Guillaume de la Ferté-Fresnel fut père de:

IV. Richard, Baron de la Ferté-Fresnel, qui fut en 1099, avec Robert, Duc de Normandie, à la conquête de la Terre-Sainte. Il fut un des Favoris & un des Grands-Officiers de Richard Ier, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie. Il fit bâtir dans ſa vieilleſſe le Château de la Ferté-Freſnel, & épouſa *Edme*, dont il eut huit garçons, qui tinrent avec lui le parti de Guillaume Cliton, fils de Robert Courte-Botte, contre le Roi Henri Ier en 1118. Son Château de la Ferté-Freſnel, qu'il avoit fait réédifier, ou auquel il avoit ajouté de nouvelles fortifications, fut aſſiégé en 1119; mais il ſe reconcilia avec le Roi, & ſur la fin de la même année il ſe retira à l'Abbaye de Saint-Evroult, où il prit l'Habit Monaſtique, & mourut peu de tems après. (Voyez Orderic Vital.) Il avoit donné à cette Abbaye la moitié des dîmes de la Paroiſſe de la Gonfrière. Des huit enfans de Richard de la Ferté-Fresnel, & d'*Edme*, ſa femme, Orderic Vital ne nomme que l'aîné, Guillaume qui ſuit:

V. Guillaume, IIe du nom, Seigneur de la Ferté-Fresnel, donna à l'Abbaye de St.-Evroult le patronage & les dîmes de la Paroiſſe de Gauville. Il augmenta le revenu des Abbayes de Lire, du Bec & de la Chaiſe-Dieu. Il ſe trouva à la Dédicace de l'Egliſe de Notre-Dame-du-Déſert, le 28 Avril 1125, qui étoit le 4 des Calendes de Mai, & y donna cinq ſols de rente à prendre ſur les revenus de la terre de la Ferté-Freſnel, ainſi qu'on le voit dans la Charte de Robert, Comte de Leiceſter, Seigneur de Brethel, conſervée à l'Abbaye de Lire. Il fut préſent, & aſſiſta comme témoin à la Dédicace de la nouvelle Egliſe de la Chaiſe-Dieu, l'an 1132, avec Richer, Seigneur de Laigle, qui en étoit le Fondateur. Il s'arma l'an 1138, avec ſes ſix frères, contre Robert Giroye, Sire d'Echauffour & de Montreuil, qui avoit commis pluſieurs violences dans le Diocèſe d'Evreux, ſur les terres de Robert, Comte de Leiceſter. Guillaume de la Ferté-Fresnel, & ſes ſix frères, ſont employés dans la liſte des Seigneurs qui prirent le parti d'Etienne de Blois, contre Mathilde, fille de Henri Ier, Roi d'Angleterre, mort ſans enfans mâles le 1er Décembre 1135. Il épouſa *Alix de Marnefer*, dont il eut:

1. Guillaume, Sire de la Ferté, qui donna à l'Abbaye de Saint-Evroult le patronage & les dixmes de Gouy, & mourut ſans enfans ;
2. Richard, qui ſuit;
3. & 4. Payen & Gueffier, Chevaliers.

VI. Richard, IIe du nom, Baron de la Ferté-Fresnel, héritier de Guillaume, ſon frère aîné, aumôna à l'Abbaye de St.-Evroult le patronage & les dixmes de la Paroiſſe de Gouy. Il ſouſcrivit, comme témoin, à une Charte de Robert, Comte de Leiceſter, Seigneur de Brethel, conſervée à l'Abbaye de la Chaiſe-Dieu en préſence de Rotrou, Evêque d'Evreux: cette Charte n'eſt point datée; mais ce Rotrou fut Evêque d'Evreux depuis l'an 1139, juſqu'en 1162, qu'il fut fait Archevêque de Rouen. Richard de la Ferté-Fresnel épouſa *Enmeline*, fille de *Richer*, IIe du nom, Baron *de Laigle*, & de *Béatrix*, leſquels ont leurs tombeaux dans l'Egliſe de la Chaiſe-Dieu. De ce mariage vinrent:

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Simon de la Ferté-Fresnel Chevalier, qui eut en partage la terre de *Chambray*, à condition qu'il la tiendroit de Guillaume, ſon frère aîné, & de ſes deſcendans, par

parage pendant fix degrés de consanguinité : tel étoit anciennement l'ufage de la Normandie. Ce fut ce Simon de la Ferté-Fresnel, qui donna naiffance aux Seigneurs du nom de *Chambray*. Voyez ce mot;
3. Et Richard, dont on ignore la deftinée.

VII. Guillaume, IIIe du nom, Baron de la Ferté-Fresnel, eft foufcrit comme témoin, ainfi que Simon Dislou, à une Charte de *Gilbert de Laigle,* IIe du nom, datée du mois de Mars 1205, confervée à l'Abbaye de Lire. Il y a un Arrêt de l'Echiquier tenu à Falaife, l'an 1207, qui fut rendu pour lui & *Girard de Barneville*, fon beau-frère, fils de *Robert Bertrand*, avec lequel il avoit des différends pour des droits de Fief. On voit auffi au Chartrier de l'Abbaye de la Trappe une Charte, par laquelle il donne à cette Abbaye 20 fols de rente à prendre fur la Prévôté de Laigle, du confentement de Simon, fon frère; la Charte n'eft point datée; mais cette aumône fut confirmée par *Gilbert de Laigle* en 1211. Dans un ancien rôle des Fiefs de Normandie, pour les années 1210 & 1218, il eft qualifié *Chevalier-Banneret du Perche*. (Voyez l'*Hiftoire de la Maifon d'Harcourt*, tom. II, pag. 1584.) Il confirma l'an 1220, en qualité d'aîné, l'aumône que Richard, fon frère, fit du Boifporet à l'Abbaye de Saint-Evroult. Par une Charte de l'an 1230, confervée à l'Abbaye de Lire, il donna à cette Abbaye 100 fols de rente à prendre fur la terre de la Ferté-Frefnel. Il fe trouve compris dans la lifte des Seigneurs qui fe diftinguèrent dans les Armées de Philippe-Auguste. (C'eft ainfi qu'en parle la Roque, dans fon *Hiftoire de la Maifon d'Harcourt*, tom. II, pag. 262.) Il eft employé dans les rôles confervés à la Chambre des Comptes de Paris, pour l'année 1214 & autres fuivantes dans les articles qui ont pour titre: *Milites Normaniæ ferentes Bannerias Feoda Britolii, &c. Guillelmus* de la Ferté. (Voyez encore l'*Hiftoire de la Maifon d'Harcourt*, tom. IV, pag. 2162, 2170 & 2172.) Enfin on le voit encore paroître à une Charte, confervée à l'Abbaye de Lire, en date de l'an 1239, par laquelle il confirme les dons faits aux Moines du Défert par *Simon de Chambray*, fon neveu. Il s'allia avec une Demoifelle de la Maifon de *Bricquebec-Bertrand,* dont vint:

VIII. Jean, Baron de la Ferté-Fresnel, dont l'alliance eft ignoré. Il exerça fur *Jean de Chambray*, fon coufin iffu de germain, le même droit d'aîneffe que Guillaume, fon père, avoit exercé fur *Simon de Chambray*, fon neveu; ce qui fe voit par deux Chartes différentes. La première, confervée à l'Abbaye de la Chaife-Dieu, eft du mois d'Avril 1283. Elle contient que *Jean de Chambray* ayant donné à ce Monaftère 8 livres de rente à prendre fur la terre de *Chambray*, en faveur de *Pétronille* & *Odenille*, fes deux filles, qui y avoient pris l'habit Monaftique, Jean de la Ferté-Fresnel confirma ce don. La feconde eft confervée au Chartrier de la Cathédrale d'Evreux, & contient que *Marguerite du Frefne,* veuve de *Jean de Chambray*, ayant vendu au Chapitre de cette Cathédrale les dixmes inféodées au Fief de Chambray, qui appartenoient à fes enfans mineurs, en préfence & du confentement de *Jean de Chambray,* Seigneur de Blandey, leur tuteur; Jean de la Ferté-Fresnel, en vertu de fon droit de *parage* fur les Seigneurs de Chambray, confirma cette vente. Il fut père de

IX. Guillaume, IVe du nom, Baron de la Ferté-Fresnel, qui époufa *Marie Bertrand*, Vicomteffe de Fauguernon, fille de *Robert Bertrand*, Vicomte de Fauguernon. Elle étoit veuve 1° de *Jean Paynel,* Baron de Hambye & de Bricquebec, fon coufin du quatrième au cinquième degré; & 2° de *Yon de Garencières*. (Le P. Anfelme, tom. VI, pag. 690, & l'*Hiftoire de la Maifon d'Harcourt*, tom. IV, pag. 2042, difent qu'ils vivoient en 1300.) Ils eurent:

1. Jean, qui fuit;
2. Et Colibeaux, Chevalier, nommé parmi ceux qui accompagnèrent le Roi Charles VI à la guerre contre les Flamands, l'an 1382.

X. Jean, IIe du nom, Baron de la Ferté-Fresnel, Vicomte de Fauguernon, eft qualifié *Chevalier-Banneret* dans une montre reçue à Pont-Audemer le 2 Septembre 1357. Il affifta au fiège de Château-Gaillard, prenant qualité de Maréchal de France; & Nicolas Ode, Tréforier des Guerres dans fon compte de l'an 1362, le qualifie Meffire Jean de la Ferté, Maréchal de Normandie. M. l'Abbé le Braffeur, dans fon *Hiftoire du Comté d'Evreux*, pag. 31 de l'Avertiffement, dit que Jean de la Ferté-Fresnel, & Claudin d'Hellenvilliers, font nommés Maréchaux

de Normandie dans un Traité de trève fait en 1365, entre le Roi CHARLES V, dit *le Sage*, & CHARLES, Roi de Navarre, duquel ils étoient établis Conservateurs; ce Traité est cité dans l'inventaire des Chartes de la Couronne. Le 23 Décembre 1366, JEAN, Duc de Bretagne, rendant hommage à CHARLES V, Roi de France, à l'Hôtel de Saint-Paul à Paris, JEAN BARON DE LA FERTÉ-FRESNEL, Maréchal de Normandie, y assista comme témoin. Les Registres de la Chambre des Comptes de Paris font mention de Messire JEAN DE LA FERTÉ-FRESNEL, Maréchal de Normandie, Chevalier-Banneret, époux d'*Alix de Meullent,* lequel fut reçu à Saulieu avec deux Bacheliers & huit Ecuyers le 1er Mai 1367, & à Provins le 31 Mai 1368, avec deux Chevaliers & huit Ecuyers. (Voyez l'*Histoire de la Maison d'Harcourt*, pag. 149.) Il y a cinq autres Registres cités aux pages 1262 & 1263, dans lesquels il a les mêmes qualités, & qui portent qu'il est reçu au nombre de 50 hommes d'armes pour les années 1367 & suivantes; & qu'en qualité de Chevalier-Banneret, il s'est présenté avec onze Chevaliers & huit Ecuyers qui ont été reçus à Provins, Meaux & autres lieux. Il épousa *Alix de Meullent*, Dame de Neufbourg, en Normandie, de Gacé & de Maule, fille de *Valeran,* Baron *de Neufbourg*, & de *Jeanne de Bouville,* dont il eut:

1. JEAN, qui suit;
2. Et ALIX, mariée à *Foulques* ou *Foucaut du Merle.* (LA ROQUE le nomme *Foucaut*, & le P. ANSELME *Foulques.* Il dit, tom. VI, pag. 647, qu'il servoit en Poitou, & fut retenu à Fougères le 11 Août 1353, avec deux Chevaliers & trois Ecuyers.) Les petits-enfans de cette ALIX devinrent les héritiers de la branche aînée, de la Maison DE LA FERTÉ-FRESNEL.

XI. JEAN, IIIe du nom, Baron DE LA FERTÉ-FRESNEL, Vicomte de Fauguernon, Baron de Neufbourg & de Gacé, Seigneur des Planches & Maréchal de France, écarteloit ses armes de *Meullent*, qui sont: *de sable, au lion d'argent rampant, à la queue fourchue.* Les Registres de la Chambre des Comptes de Paris, & entr'autres celui de Guillaume d'Enfernet, Trésorier des Guerres, commençant le 1er Mars 1382, & finissant le 28 Février 1383, touchant ceux qui avoient servi le Roi dans ses guerres de Flandre contre les Anglois, font mention de Monseigneur JEAN DE LA FERTÉ-FRESNEL, Maréchal de Normandie, chef & Capitaine des Lances ordonnées en ce pays-là, qui fut reçu à Saint-Sauveur-le-Vicomte le 1er Juin 1383. Il faut observer que la qualité de Maréchal de Normandie étoit la même que celle de Maréchal de France. La première étoit référée au Roi; & la seconde au fils aîné de France, Duc de Normandie. Dans un compte de *Jean Flamand*, Trésorier des Guerres pour les années 1387 & 1388, ledit JEAN DE LA FERTÉ-FRESNEL, servant aux guerres de Guyenne, y est employé avec la même qualité de Maréchal de Normandie. A la revue faite à Carentan le 1er Septembre 1387, il est appelé Monseigneur JEAN, Sire DE LA FERTÉ-FRESNEL, Chevalier-Banneret, Maréchal de Normandie. Il rendit, le 6 Avril, vigile de Pâques 1389, aveu de la Terre de *Chambray* à Dame *Agnès des Essarts,* en vertu du *parage par lignage* qu'il avoit droit d'exercer sur *Yon,* Seigneur *de Chambray*, les aînés du *parage* restant propriétaires en dignité des terres de leurs puînés pendant six degrés de génération & de consanguinité. Il mourut peu après cet acte, & avoit épousé *Béatrix de Rosny*, dont il eut:

1. JEAN, qui suit;
2. Et PIERRE, lequel fut Evêque de Lisieux.

XII. JEAN, IVe du nom, fut Baron DE LA FERTÉ-FRESNEL, de Neufbourg & de Gacé, Seigneur des Planches, d'Auteuil, de Villarceaux, & Vicomte de Fauguernon. On voit au Trésor des Chartes du Roi, dont un extrait a été communiqué par Duchesne, que l'an 1391 JEAN, Sire DE LA FERTÉ-FRESNEL, intervint pour le Roi au traité de mariage d'entre ISABELLE DE FRANCE, fille aînée du Roi, & JEAN, fils aîné du Comte d'*Alençon.* Il rendit aveu, le 1er Mars 1399, à *Jean de Lombelon,* Seigneur des Essarts, pour & au nom du Seigneur *de Chambray,* sur lequel il exerçoit ainsi son droit de *parage* comme aîné. Il passa plusieurs autres actes de la même nature, & en vertu du même droit d'aînesse, par rapport à la Terre & Seigneurie de Chambray, possédée par ses puînés, qui en portoient le nom les 28 Novembre 1400, 23 Avril 1401 & 16 Février 1402. Il épousa *Jeanne de Garencières*, Dame de Villarceaux, dont il n'eut point d'enfans. Il mourut le 8 Janvier 1412, & fut enterré à l'Abbaye de Saint-Evroult, comme descendant des

Fondateurs. On y voit encore ſon tombeau & ſon épitaphe. C'eſt ainſi que finit la branche aînée de la Maiſon de LA FERTÉ-FRESNEL.

Les petits-enfans d'ALIX DE LA FERTÉ-FRESNEL, ſa tante, & de *Foulques du Merle*, héritèrent de ce JEAN ci-deſſus. Ils eurent une fille unique, nommée *Agnès du Merle*, qui épouſa *Jean de la Champagne*, Seigneur d'Aurilly, dont deux filles, ſavoir : *Agnès*, qui ſuit; & *Jeanne* qui eut pour ſon partage de la ſucceſſion de JEAN DE LA FERTÉ-FRESNEL, la Baronnie de *Gacé*. Elle épouſa *Nicolas Paynel*, Baron de Hambye, Moyon & Bricquebec, dont *Jeanne Paynel*, héritière des ſuſdites terres, qui épouſa *Louis*, Sire d'*Eſtouteville*.

Agnès de la Champagne eut, de la ſucceſſion de JEAN DE LA FERTÉ-FRESNEL, la Terre des Planches & la Baronnie de la Ferté-Freſnel. Elle épouſa *Roger d'Hellenvilliers*, & lui tranſmit le droit d'aîneſſe ou de *parage par lignage* que les Seigneurs de la Ferté-Freſnel avoient ſur les Seigneurs de *Chambray*. On voit au Chartrier de Chambray un acte du 12 Janvier 1415, par lequel M. Hutin le Baveux, Seigneur de Maillebois & de Chagny, ayant demandé au Seigneur de Chambray l'aveu qu'il lui devoit pour partie de la Terre de Chambray, il appela *à garant* noble homme *Roger d'Hellenvilliers*, Chevalier, Seigneur de la Ferté-Freſnel à cauſe de Madame ſa femme, le 16 Février 1415, parce que les aînés étoient chargés de tous les devoirs de fief pour leurs puînés pendant ſix degrés; & le Sergent de Glos déclare à M. le Sénéchal de Chagny qu'il a ajourné M. *Roger d'Hellenvilliers*, chargé de faire ſavoir ledit ajournement à Madame ſa femme, Dame de la Ferté-Freſnel. Ils eurent un fils nommé *Jean*, marié à *Catherine de Loré*, dont un fils nommé *Alain*, allié à *Marie de Boiſſay*. Cet *Alain d'Hellenvilliers* paya, le 20 Février 1468, à Jeanne le Baveux, Dame de Maillebois & de Chagny, cinq écus pour le relief de la mort de *Jean de Chambray*, ſon puîné, qui étoit décédé en 1460. Le 20 Octobre 1484, *Alain d'Hellenvilliers* ayant voulu ſoutenir que la mouvance de la Terre de *Chambray* lui appartenoit à cauſe de ſa Terre de la *Ferté-Freſnel*, parce qu'il y avoit trois ſiècles que lui & ſes prédéceſſeurs étoient dans l'uſage d'en rendre les aveux, & d'en faire les foi & hommage, pour & au nom du Seigneur de Chambray, il fut ſoutenu au contraire par le Seigneur des Eſſarts, véritable ſuzerain, & fut jugé devant le Bailli d'Evreux, que le droit des Seigneurs de la *Ferté-Freſnel* ſur la Terre de *Chambray* n'étoit qu'un *parage* anciennement établi entre les prédéceſſeurs communs, lequel n'attribuoit aucun droit féodal, mais ſeulement donnoit aux repréſentants de la Maiſon de *la Ferté-Freſnel* la préférence ſur les Seigneurs ſuzerains, pour le retrait en cas de vente, & pour la réverſion de la terre en cas de ligne éteinte; en conſéquence de ce jugement, *Jean de Chambray*, IVe du nom, donna le détail de ſa terre de *Chambray* audit *Alain d'Hellenvilliers* le 27 Janvier 1487, pour qu'il pût en rendre aveu au Seigneur ſuzerain; & il eſt dit, *laquelle eſt tenue dudit Alain, à cauſe de lignage*.

Alain d'Hellenvilliers eut de *Marie de Boiſſay*, ſon épouſe, un fils nommé *Jacques*, qui donna procuration, le 29 Septembre 1520, pour ſoutenir contre le Seigneur *de Damville*, que le fief de Varennes relevoit de la terre de *Chambray*. Ce fut là le dernier acte du *parage* entre les Seigneurs de *Chambray*, puînés de la Maiſon de LA FERTÉ-FRESNEL, & les Seigneurs *d'Hellenvilliers*, repréſentant la branche aînée, de cette Maiſon. Il étoit arrivé au VIe degré de deſcendance en ligne directe, & ſuivant l'ancienne Coutume de Normandie, ce droit de *parage* ne devoit pas s'étendre plus loin.

Jacques d'Hellenvilliers épouſa *Marguerite de Maricourt*, dont cinq enfans & quatre filles, ſavoir : *Nicolas*, marié à *Anne de Rouville*, dont il n'eut point d'enfans. Ses quatre ſœurs héritèrent de lui. L'aînée fut mariée à *Jacques Teſſart*, Seigneur des Eſſarts, & fut Dame des Planches & d'Auteuil. La ſeconde fut Dame de Beuville, & épouſa *Jean de Mainbeville*, Seigneur de l'Aunay. La troiſième, nommée *Marie*, épouſa *Pierre d'Oinville*, Seigneur de Puiſet & d'Honnetteville. Elle eut la terre d'Hellenvilliers, & ayant partagé avec ſa ſœur la Baronnie de *la Ferté-Freſnel*, par acte du 3 Mai 1571, elle fut Dame de la portion aînée. La quatrième, nommée *Charlotte d'Hellenvilliers*, fut Dame de la portion puînée, & épouſa *Gilles de Saint-Pierre*, Seigneur des Authieux, dont *Françoiſe*, fille unique, qui épouſa *Guillaume*

Vipart, fils puîné, qui eut la partie de *la Ferté-Fresnel*.

De *Marie d'Hellenvilliers*, & de *Pierre d'Oinville*, vint *Pierre d'Oinville*, IIe du nom, lequel fut père de *Philippe d'Oinville*, Seigneur de Seftres, qui de fa femme, *Marie de la Pereufe*, eut *Antoine d'Oinville*, alliée avec *Marie Defpotot*, dont *Louis d'Oinville*, qui époufa *Louife de Vieuxpont*, de laquelle fortirent deux filles & un fils nommé *Jean d'Oinville*, lequel de *Geneviève de Rafent*, fon époufe, a eu plufieurs enfans de l'un & de l'autre fexe.

La Baronnie de LA FERTÉ-FRESNEL eft actuellement poffédée par *N... de Bulley*, & par *N...* Marquis *de la Porte*. Voy. CHAMBRAY.

* FERTÉ-MACÉ (LA), Subdélégation de Falaife: Baronnie qui eft du domaine du Roi. Elle a paffé ès-mains de M. *de Croffac*, enfuite en celles de feu M. d'*Argouges*, Marquis de Ranes, & eft poffédée aujourd'hui par M. le Chevalier de Ranes, l'un de fes enfans cadets.

* FERTÉ-NABERT (LA), ou la FERTÉ-SAINT-NECTAIRE ou SENNETERRE, dans l'Orléanois-propre, Diocèfe d'Orléans: Terre, Seigneurie & Baronnie qui étoit poffédée dans le XVe fiècle, par *Jean d'Eftampes*, Seigneur des Roches, &c., Maître-d'Hôtel du Comte d'*Angoulême*, puis du Roi LOUIS XI. Cette Terre a paffé enfuite dans la Maifon de *St.-Nectaire*, par le mariage, le 2 Juillet 1522, de *Marguerite d'Eftampes* avec *Nectaire*, Seigneur de *Saint-Nectaire* ou *Senneterre*, Bailli d'Auvergne, de la Marche & de Saint-Pierre-le-Moutier.

Ce fut en faveur de fon petit-fils HENRI, IIe du nom, Seigneur *de Saint-Nectaire*, Maréchal de France, en 1651, & Chevalier des Ordres du Roi en 1661, que la Baronnie de LA FERTÉ-NABERT fut érigée en *Duché-Pairie*, fous le nom de *la Ferté-Senneterre*, par Lettres du mois de Novembre 1665, regiftrées au Parlement le 2 Décembre fuivant, & en la Chambre des Comptes le 18 Mai 1666. De fa feconde femme *Madeleine d'Angennes*, qu'il avoit époufée, le 25 Avril 1655, il laiffa entr'autres enfans *Henri-François de Saint-Nectaire*, Duc de la Ferté, Pair de France, &c., par la mort duquel, fans hoirs mâles, arrivée le 1er Août 1703, ce Duché-Pairie fut éteint. Cette Terre qui reprit alors fon premier titre de Baronnie, fortit de cette Maifon par le mariage, le 28 Juillet 1698, de *Françoife-Charlotte de Saint-Nectaire*, fa fille, avec *François-Gabriel Thibaut*, Marquis *de la Carte*, Gouverneur de Joinville & Capitaine des Gardes du Duc d'Orléans. Elle s'eft remariée, en Avril 1729, à *François de Malorti*, dit le Marquis *de Boutteville*, & eft morte le 4 Novembre 1745. Elle a laiffé de fon premier mari *Philippe-Louis Thibaut de la Carte*, né le 24 Avril 1699, appelé le Marquis de la Ferté, Colonel du Régiment de la Marche, marié, en 1746, à *N... de Rabodanges*, fille de *Henri-François*, Marquis *de Rabodanges*, qui avoit lui-même pour mère *Cécile-Adélaïde de Saint-Nectaire*, fœur du dernier Duc de la Ferté.

En 17.. la Baronnie de la Ferté a été vendue à *Ulric-Frédéric-Woldemar*, Comte *de Lowendal*, & de l'Empire, Chevalier des Ordres du Roi & de ceux de Saint-Alexandre-Newski, & de Saint-Hubert, créé Maréchal de France, le 17 Septembre 1747, Colonel d'un Régiment d'Infanterie Allemande de fon nom, auparavant Chevalier de Malte, & Général en chef des Armées de l'Impératrice de Ruffie, mort à Paris le 17 Mai 1755, au Palais du Luxembourg, dans la 56e année de fon âge. Voy. LOWENDAL.

Les armes de la FERTÉ-SENNETERRE font: *d'azur, à 5 fufées d'argent*.

* FERTÉ-VIDAME (LA), Comté poffédé aujourd'hui par M. le Comte *de Valentinois*, au droit de Madame la Comteffe fon époufe, fille de feu M. le Duc *de Ruffet*, fils aîné de M. le Duc *de Saint-Simon*, dernier décédé, à qui il avoit été affuré & cédé par fon contrat de mariage, avec Mademoifelle *de Grammont*, & à laquelle la jouiffance, retenue par M. le Duc *de Saint-Simon*, après fa mort, en 1755, eft revenue à M. le Duc *de Ruffet* étant mort avant fon père.

* FERVACQUES, Subdélégation de Lifieux: Terre qui relève de la Baronnie d'*Auquainville*.

FESNIÈRES, famille noble & ancienne de Beauce. JEAN DE FESNIÈRES, Ecuyer, Seigneur de Guillerville & Sémonville, vivant en 1395, eut pour fils:

GUILLAUME DE FESNIÈRES, Ier du nom, E-

cuyer, Seigneur de Morainville, Sémonville, Poinville en Beauce & de Villebourgeon en Sologne. Il fut père de:

GUILLAUME, qui fuit;
Et ROBERT, rapporté ci-après.

GUILLAUME DE FESNIÈRES, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur defdits lieux, mourut en 1505. Il avoit époufé *Catherine d'Allonville,* morte en 1492, fille de *Charles,* Chevalier, Seigneur d'Oifonville, dont des enfans.

ROBERT DE FESNIÈRES, frère dudit GUILLAUME, IIe du nom, Seigneur de Poinville & des Carnaux, époufa 1° *Ifabelle de Villequoy,* en 1485; & 2° *Jeanne des Roches,* morte en 1519. Du premier lit il eut:

ETIENNETTE, mariée, 1° en 1523, à *Jean de Loliflant*; & 2° à *Jean de Roffard*, Ecuyer.

Du fecond lit vinrent:

Plufieurs enfans qui ont laiffé poftérité.

C'eft ce que nous favons fur cette famille, faute de Mémoire.

Les armes: *d'argent, au chef denché de fable.*

FESQUES, en Normandie, Elections de Mortagne & de Verneuil.

JEAN DE FESQUES, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Chartrigny & de Paillé, fut père de:

JEAN, qui fuit;
Et LOUIS, Ecuyer, Seigneur de Paillé. Ils partagèrent, en 1420, les biens de leurs père & mère.

JEAN DE FESQUES, IIe du nom, Seigneur de Chartrigny, de Paillé & de Gennetoy, eut pour fils:

JEAN DE FESQUES, IIIe du nom, Seigneur defdits lieux, marié, en Mai 1450, avec *Jeanne de l'Efperonnière,* dont entr'autres enfans:

JEAN DE FESQUES, IVe du nom, Seigneur defdits lieux, qui s'allia, en 1520, à *Jeanne Buget,* de laquelle il eut:

NICOLAS DE FESQUES, Ecuyer, Seigneur de Chartrigny, lequel époufa, en 1537, *Claude le Beveux.* Il fut père de

FRANÇOIS DE FESQUES, Ecuyer, Seigneur de Chartrigny & de Marmande, Enfeigne d'une Compagnie d'hommes d'armes de Sa Majefté, & maintenu dans fa nobleffe en 1598; il époufa, en 1560, *Anne de Monftiers-de-la-Folie-Herbault.* Ses enfans furent:

1. FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Chartrigny & de la Folie-Herbault, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Enfeigne d'une Compagnie d'hommes d'armes des Ordonnances de Sa Majefté;
2. CHARLES, qui fuit;
3. Et LUCRÈCE, mariée à *Charles de Cofne*, IIe du nom, Seigneur du Houffay.

CHARLES DE FESQUES, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Marmande, époufa, en 1595, *Jeanne de Chambon*, fille de *Pierre de Chambon*, Ecuyer, Seigneur de Goudainville, de Maigneville & de Gaudreville. De ce mariage fortirent:

1. JEAN, qui fuit;
2. Et MICHEL, auteur de la branche des Seigneurs de l'*Argentière,* rapportée ci-après.

JEAN DE FESQUES, Ve du nom, Ecuyer, Seigneur de la Noue & de Marmande, fe maria, le 1er Février 1626, avec *Nicole de Lhomeau,* de laquelle vint:

CHARLES DE FESQUES, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Marmande & de la Noue, qui laiffa de *Marie de Ferrières*, qu'il avoit époufée en 1655:

JEAN-CHARLES DE FESQUES, Ecuyer, Seigneur de Marmande, qui s'allia, le 4 Mars 1685, à *Marie-Madeleine de Souvigné,* fille d'*Urbain de Souvigné,* Ecuyer, Seigneur de la Roche-Bouffeau. De ce mariage eft iffu:

LOUIS-JOSEPH DE FESQUES, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Bouffeau, maintenu dans fa nobleffe, en 1715. Il époufa *Marie-Madeleine de Vaffé,* fille d'*Artus-Jofeph de Vaffé*, Ecuyer, Seigneur d'Eguilly, de Marcilly & des Grandes-Maifons, dont:

CHARLES-LOUIS-JOSEPH-MARIE DE FESQUES, né le 13 Juin 1720, reçu Page du Roi dans fa Petite-Ecurie, le 12 Mars 1734.

BRANCHE
des Seigneurs de L'ARGENTIÈRE.

MICHEL DE FESQUES, Ecuyer, Seigneur de l'Efperonnière, fils puîné de CHARLES, Ier du nom, & de *Jeanne de Chambon*, fut maintenu dans fa nobleffe en 1667. De fon mariage avec *Jeanne de Barville*, vint:

JACQUES DE FESQUES, Ecuyer, Seigneur de Marmande & de Montemain, mort le 21 Juin 1673. Il laiffa de *Madeleine Hubert,* qu'il avoit époufée le 17 Février 1670:

1. NICOLAS, qui fuit;
2. Et FRANÇOIS, Ecuyer, Sieur de Montaigu, né le 21 Juillet 1673.

Nicolas de Fesques, Ecuyer, Seigneur de l'Argentière, né le 10 Mai 1672, servit d'abord dans la Marine en qualité de Cadet & fut ensuite Garde-du-Corps dans la Compagnie du Duc de Duras. De *Catherine le Pelletier*, de Nogent-le-Rotrou, qu'il épousa le 3 Avril 1716, sont issus :

1. Antoine ;
2. Catherine-Judith ;
3. Et Denise-Catherine.

C'est ce que nous savons d'après l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, p. 232.

Les armes : *d'or, à une aigle de gueules à deux têtes.*

FESSIER-DU-FAY (le), en Normandie, Généralité d'Alençon.

Gilles le Fessier, Sieur du Fay, Chevalier de Saint-Louis, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi dans la Compagnie d'Harcourt, fut anobli lui & les siens, par Lettres du mois de Mars 1738. Il épousa, le 21 Octobre 1727, *Geneviève de Manoury*, fille de *François de Manoury*, Ecuyer, & en eut :

1. Joseph, Ecuyer, né le 13 Juin 1730;
2. Et Marie, née le 28 Juillet 1728. (*Armorial génér. de France*, reg. II, part. I.)

Les armes : *de gueules, à une aigle d'or, les aîles abaissées & tenant de sa patte dextre une épée d'argent, la pointe en haut, la garde & la poignée d'or.*

FETANS, en Bresse : ancienne Noblesse, qui remonte à

I. Jean de Fetans, Damoiseau, vivant en 1300. Il laissa :

1. Guillaume, qui suit ;
2. Etienne, Damoiseau, mort sans hoirs de *Henriette de Toulongeon*, fille de *Gautier*, Seigneur *de Toulongeon*, qu'il avoit épousée vers l'an 1330;
3. Et Ancelis de Fetans, mariée à *Hugonet de Dommartin*, Damoiseau, & morte en 1361.

II. Guillaume de Fetans, Ier du nom, Seigneur dudit lieu, Damoiseau, vivoit l'an 1362, & fut père de

III. Pierre, Seigneur de Fetans, Damoiseau, qui épousa *Anne de Loyes*, & testa le 25 Mai 1380. Ses enfans furent :

1. Guillaume, qui suit;
2. & 3. Alix & Henriette, dont on ignore la destinée.

IV. Guillaume, IIe du nom, Seigneur de Fetans & de l'Isle-sur-Martigna, testa le 1er Août 1439. Il fut marié 1° à *Antoinette de l'Isle*, fille du Seigneur de l'Isle & de Pelagey; & 2° à *Anne de Bocsozel*. Du premier lit vinrent :

1. Antoine, mort avant son père ;
2. Alix, décédée sans alliance.

Et du second lit sortirent :

3. Geoffroy, qui suit;
4. & 5. Isabelle & Alix de Fetans, dite *la jeune*.

V. Geoffroy, Seigneur de Fetans, testa le 23 Novembre 1498. Il avoit épousé *Françoise Daniel*, fille d'*Antoine Daniel*, Seigneur du Châtelard, de Luyres, & d'*Antoinette Damas*, & laissa :

1. Antoine, qui suit ;
2. Etienne, Prêtre, Curé de Crans ;
3. 4. & 5. Louise, Pernette & Antoinette.

VI. Antoine de Fetans, Seigneur dudit lieu, se maria avec *Louise de la Borie*, d'une famille de Beaujolois, dont il eut :

1. Etienne, qui suit;
2. & 3. Claude & Peronnet, Chevaliers ;
4. Philippe, Religieux en l'Abbaye de Saint-Rambert de Bugey ;
5. Antoinette, Religieuse en la Chartreuse de Poletins;
6. Et Béraude, femme de *Jean du Rost*, Seigneur de Chasselay.

VII. Étienne, Seigneur de Fetans, épousa *Eléonore de Varey*, Dame de Montgriffon, veuve de *Philippe de Gramont*, Seigneur de Montgriffon & des Echelles, fille de *Charles de Varey*, Seigneur d'Avauges & d'*Emeraude de l'Eschallier*. De ce mariage naquirent :

1. Aynard, qui suit;
2. Et François, Seigneur de Boscuy & de Brosses dans la Paroisse de Sandrans.

VIII. Aynard, Seigneur de Fetans & de Montferrand, s'allia, le 2 Septembre 1562, à *Bertrande de la Balme*, fille de *Jean-Louis de la Balme*, Seigneur de Verfey, & de *Philiberte de Saint-Point*, dont :

1. Madeleine, morte sans alliance ;
2. Et Jeanne, qui suit.

IX. Jeanne de Fetans épousa, le 14 Juin 1584, *Jean-Antoine de la Fontaine*, dit *de la Teyssonnière*, Seigneur de Vèze, lequel se remaria à *Françoise Gros de la Court*, veuve de *Jacob de Rivière*, Seigneur de Saint-Simphorien-le-Chastel, dont il eut trois filles :

1. *Olive de la Fontaine*, dite *de Fetans*, mariée, le 6 Juillet 1603, à *Jean Chapellier*, Seigneur de la Maſſonnière;
2. *Jacqueline de la Fontaine* dite *de Fetans*, femme ſans enfans, 1° de *Pierre-Guillaume de la Griffonnière*, fils de *Jean-Philibert de la Griffonnière*, Seigneur de Pirajoux, & de *Jeanne de la Charme*; 2° de *Jean de Guiffray*, Seigneur du Vachat; & 3° d'*Antoine Aſard*, Seigneur de Buffières, veuf de *Louiſe de l'Eſtouffe*, et fils de *Claude Aſard*, Seigneur de Buffières, & de *Jeanne de Bronna;*
3. Et Jeanne de la Fontaine, dite *de Fetans*, femme de *Jean de Forets*, Prévôt d'Ambronay.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or.*

FEUARDENT. C'eſt une famille noble de la Baſſe-Normandie, Sergenterie de Tollevaſt, Election de Valognes, dont il eſt parlé dans Roiſſy & Chamillart, lors des recherches de 1598 & 1666. De cette famille étoit le fameux Père Feuardent, Docteur en Théologie, mort non à Paris, comme le dit le *Dictionnaire* de Bayle, mais aux Cordeliers de Bayeux, ſuivant un manuſcrit du tems, qui eſt entre les mains de M. l'Abbé Beziers, Chanoine du Saint-Sépulcre de Caen, où il eſt dit que François Feuardent, Cordelier au Couvent de Bayeux, Docteur en Théologie, l'un des plus ſavans hommes de ſon ſiècle, célèbre Prédicateur, & Auteur d'un grand nombre de livres contre les héréſies & les Huguenots, mourut le 22 Janvier 1610, âgé de 72 à 73 ans, & eſt enterré devant le grand Autel de l'Egliſe des Cordeliers de Bayeux. Nous ignorons ſi cette famille ſubſiſte.

Les armes: *d'argent, à l'aigle de ſable, onglée & becquée d'or.*

FEUGÈRES (de), famille de laquelle étoit Antoinette de Feugères, mariée, vers le milieu du XVe ſiècle, à *Jean de Tenay*, Chevalier, Seigneur de Saint-Chriſtophe, dont poſtérité.

Les armes: *d'azur, au chef loſangé d'or & de gueules de 2 traits & 2 demi.*

* FEUGERETS, Terre de la Subdélégation de Bellême, autrefois érigée en *Marquiſat*, mais qui n'eſt point rapportée aujourd'hui en Marquiſat, l'enregiſtrement n'en ayant jamais été fait. Elle eſt toujours poſſédée par la famille du même nom, qui porte: *d'argent, à trois branches de ſapin de ſinople, 2 & 1, les deux du chef poſées, l'une en bande, & l'autre en barre.*

FEUGRÉ (de), en Champagne: *d'or, à la bande d'azur, chargée de 3 fleurs-de-lis d'or, & accompagnée de 2 lions de gueules, armés & lampaſſés d'azur..*

* FEUILLADE (la), au Comté de la Marche: Terre, Seigneurie & Baronnie, de l'ancien domaine des Vicomtes d'*Aubuſſon*, dans la Marche, dont ils étoient anciennement Vicomtes. Dans le XIIIe ſiècle, la Seigneurie de *la Feuillade* fut donnée en partage, avec celle de *la Borne* & de *Monteil-au-Vicomte*, à Ranulphe, fils puîné de Raynaud, VIe du nom, Vicomte d'Aubusson, qui fut le neuvième aïeul de Georges d'Aubusson, Capitaine de 50 hommes d'armes, Sénéchal de la Marche, Maréchal-de-Camp, nommé à l'Ordre du Saint-Eſprit, en faveur duquel la Baronnie de *la Feuillade* fut érigée en *Comté*. par Lettres du mois de Novembre 1615. Il mourut en 1628, père de François d'Aubusson, IIe du nom, Comte de *la Feuillade*, tué à Caſtelnaudary en 1632, & aïeul de François, IIIe du nom, Duc de *la Feuillade*, Pair & Maréchal de France, créé Duc de Rouannois, qui acquit du Roi, par échange, la Vicomté d'*Aubuſſon*, vendue anciennement aux Vicomtes de Limoges, & pour laquelle il céda au Roi la Seigneurie de *Saint-Cyr*, près de Verſailles. Ce Maréchal, qui fit bâtir la place des Victoires à Paris ſous le règne de Louis XIV, & qui a laiſſé des fonds pour ſon entretien, entre les mains de MM. le Prévôt des Marchands & Echevins de Paris, mourut le 19 Septembre 1691. Voy. AUBUSSON.

FEUILLÉE (la), famille l'une des plus anciennes de la Province de Bretagne, d'où elle tire ſon origine, & qui eſt tombée dans la Maiſon de *Rieux*, de la branche d'*Aſſérac*. Elle avoit pour auteur:

I. Thibaud, Seigneur de la Feuillée, vivant en 1263. Il eut pour fils:

II. Sylvestre, Seigneur de la Feuillée, qui vivoit en 1286, & fut père de

III. Thibaud, IIe du nom, Seigneur de la Feuillée, vivant ès-années 1320 & 1336. Il eut de ſa femme:

1. Sylvestre, qui ſuit;
2. Olivier, auteur de la branche des Seigneurs de la *Ribaudière*, rapportée ci-après;

3. Et JEANNE, femme de *Geoffroy Budes*, Seigneur du Pleſſis-Budes.

IV. SYLVESTRE, IIe du nom, Seigneur DE LA FEUILLÉE, fut grand Partiſan de *Charles de Blois*. Ses enfans furent :

1. THIBAUD, qui ſuit;
2. Et JEANNE, mariée à *Jean de Maleſtroit*, Seigneur de Kaer.

V. THIBAUD, IIIe du nom, Seigneur DE LA FEUILLÉE, vivant ès-années 1392 & 1400, épouſa *Catherine de Coetmen*, Vicomteſſe de Pléhédel & de Languerſeau, dont il eut :

1. SYLVESTRE, Seigneur de la Feuillée, vivant en 1432, & mort ſans hoirs;
2. OLIVIER, qui fut Seigneur de la Feuillée après ſon frère, & l'un des principaux Capitaines d'*Artus de Bretagne*, Comte de Richemont, Connétable de France ; il mourut auſſi ſans enfans ;
3. JEAN, qui ſuit ;
4. JEANNE, Dame de Keinmerhe ;
5. Et MARGUERITE, mariée à *Guillaume du Boisboueſſel*, Seigneur de Kergarentel.

VI. JEAN, Seigneur DE LA FEUILLÉE, Vicomte de Pléhédel & de Languerſeau, vivant ès-années 1443 & 1460, épouſa *Tiphaine le Vayer*, nommée mal-à-propos *Jeanne*, dans quelques généalogies, fille de *Guillaume le Vayer*, Seigneur de Treſſalagan, & d'*Iſabeau*, Dame *de Coetmenec*, Vicomteſſe de Plonider. De ce mariage vinrent :

1. SYLVESTRE, qui ſuit ;
2. & 3. CATHERINE & MARGUERITE, mortes filles;
4. PAULETTE, mariée à *François*, Seigneur *de Maure*, & morte l'an 1462 ;
5. Et JEANNE, femme de *Pierre Harel*, Seigneur de Kermarker.

VII. SYLVESTRE, IIIe du nom, Seigneur de la Feuillée, Coetmenec, Treſſalagan & Languerſeau, Vicomte de Pléhédel & de Plonider, vivant ès-années 1410 & 1490, épouſa *Marguerite du Périer*, fille de *Triſtan*, Baron de Quintin, & d'*Iſabeau de Montauban*, dont :

1. PIERRE, Seigneur de la Feuillée, qui vivoit ès-années 1500 & 1510, & mourut, ſans enfans de *Fiacre de Kermavan*, ſon épouſe, fille de *Tanneguy*, Sire *de Kermavan*, & de *Louiſe de la Foreſt ;*
2. Et FRANÇOIS, qui ſuit.

VIII. FRANÇOIS, Seigneur DE LA FEUILLÉE, & de Coetmenec, ſe maria avec *Cyprianne*, fille de *François de Rohan*, Seigneur du Gué & de l'Isle, & de *Jacquette de Peillac*. Il mourut l'an 1538, laiſſant :

1. RÉNÉE, Dame DE LA FEUILLÉE, mariée à *François de Rieux*, Seigneur d'Aſſérac, fils de *Jean*, Sire *de Rieux*, IVe du nom, & d'*Iſabeau de Broſſes*, dite *de Bretagne*, ſa troiſième femme ;
2. Et ADELICE, mariée l'an 1538, à *Jacques de Beaumanoir*, Vicomte de Beſſo, auquel elle porta en dot Coetmenec & Plonider.

BRANCHE
des Seigneurs de LA RIBAUDIÈRE.

IV. OLIVIER DE LA FEUILLÉE, Seigneur de la Ribaudière, ſecond fils de THIBAUD, IIe du nom, Seigneur de la Feuillée, mourut en 1366, laiſſant pour fils :

V. OLIVIER DE LA FEUILLÉE, IIe du nom, Seigneur de la Ribaudière en 1381. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

VI. OLIVIER DE LA FEUILLÉE, IIIe du nom, Seigneur de la Ribaudière, qui épouſa *Iſabeau le Bartz*, Dame de la Grande-Boiſſière, de laquelle vint :

VII. OLIVIER DE LA FEUILLÉE, IVe du nom, Seigneur de la Ribaudière & de la Boiſſière. Il fut à la bataille d'Azincourt en 1415, & épouſa *Gervaiſe*, Dame *du Bourgneuf*, dont :

1. OLIVIER, qui ſuit;
2. ALAIN, Seigneur de Caebouc, Chevalier, mort ſans hoirs, l'an 1443;
3. Et GERVAISE, femme de *Jean*, Seigneur *de Poilley*, fils de *Pierre*, Seigneur *de Poilley*.

VIII. OLIVIER DE LA FEUILLÉE, Ve du nom, Chevalier, Seigneur de la Ribaudière, mourut l'an 1450. Il avoit épouſé, l'an 1419, *Jeanne de Coueſme*, fille de *Jean*, Seigneur des Landes, & de *Marie de Cheveigné*, dont :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. JACQUES, Seigneur de la Ribaudière, mort l'an 1482, laiſſant ſeulement ſept bâtards ;
3. JEAN, Seigneur de la Ribaudière après ſes frères, mort auſſi ſans hoirs, l'an 1482 ;
4. MARIE, femme de *Georges le Bouteiller*, Seigneur de la Cheſnaye ;
5. CLÉMENCE, alliée à *Michel de Partenay*, Seigneur de Périgné & de la Rigaudière, dont elle n'eut point d'enfans;
6. BÉATRIX, femme de *Jean le Bouteiller*, Seigneur des Landes & de Maupertuis ;
7. Et ALIETTE, morte ſans alliance.

IX. CHARLES DE LA FEUILLÉE, Seigneur de la Ribaudière & du Bourgneuf, en 1456, épouſa *Bonne de Saint-Gilles*, Dame du Barton & du Boisgeffroy, dont il eut une fille unique, nommée

RAOULETTE, femme 1° de *François de Maure*, fils aîné de *Pierre*, Seigneur de Maure; 2° de *Charles l'Enfant ;* & 3° de *Jean de Malestroit*, Chevalier, fils aîné d'*Alain de Malestroit*, Seigneur d'Oudon. Elle mourut l'an 1468, sans enfans d'aucun de ses trois maris.

Les armes : *d'or, à la croix dentelée*, ou plutôt *engrêlée d'azur.*

FEUILLENS : *Ecartelé, aux 1 & 4 d'argent, au lion de sable, aux 2 & 3 d'or, à 3 chevrons de gueules.*

* FEUQUIÈRES, Terre considérable en Picardie, qui entra, vers l'an 1320, dans la Maison de *Pas*, par le mariage de JEANNE, Dame DE FEUQUIÈRES, avec *Jean de Pas*, Seigneur d'Agny, neuvième aïeul d'*Isaac de Pas*, créé Marquis *de Feuquières*, par Lettres du mois de Mai 1646, enregistrées le 4 Mai 1659, père d'*Antoine*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, dont le petit-fils étant mort en 1730, en bas âge, ce Marquisat échut à sa tante, *Pauline-Chorisante de Pas de Feuquières*, mariée, en 1720, à *Joachim-Adolphe de Séglière*, Marquis de Soyecourt. Voy. SÉGLIÈRE.

Quant à l'ancienne Maison de FEUQUIÈRES, elle remonte à FOULQUES DE FEUQUIÈRES, Chevalier, Seigneur de Feuquières, vivant ès-années 1203 & 1205. Il fit plusieurs donations aux Abbayes de Saint-Germer, de Cy & de Saint-Lucien de Beauvais : De lui descendoit, après plusieurs générations :

JEAN DE FEUQUIÈRES, Chevalier, vivant en 1409. Il eut pour enfans :

1. JEAN, dont nous allons parler;
2. Et JEANNE, femme de *Louis Gayant*, Lieutenant au Gouvernement de Clermont en Beauvoisis.

JEAN DE FEUQUIÈRES, IIe du nom, vivoit en 1455, & épousa *Marguerite de Brestel*, dont:

1. LOUIS, qui suit;
2. Et PIERRE, Seigneur de Grandramp, marié à *Jeanne Coquerel*, de laquelle sortit:
   FRANÇOISE DE FEUQUIÈRES, femme de *Claude de Forceville*, Seigneur d'Applincourt.

LOUIS, Seigneur DE FEUQUIÈRES en 1467, épousa *Jeanne de Caverel*, fille de *Jean*, Seigneur de Caverel, & de *Jeanne du Gard*, dont:

1. JÉRÔME, qui suit;
2. Et FRANÇOISE, femme de *Simon le Clerc*, Seigneur de Bussy.

JÉRÔME, Seigneur DE FEUQUIÈRES en 1524, eut de son mariage avec *Jacqueline de Creil*, fille de *Nicolas de Creil*, Seigneur de Hécourt, & de *Marie d'Auvergne :*

CHARLES, Seigneur DE FEUQUIÈRES, de Thory & de Lihus, qui épousa *Marie de Guillebon*, fille de *Philippe de Guillebon*, Seigneur d'Angevilliers, & de *Gabrielle de Chassevat*, dont:

1. LOUIS, qui suit;
2. Et JÉRÔME, Chevalier de Malte, mort en 1622.

LOUIS, Seigneur DE FEUQUIÈRES & de Lihus, épousa *Blanche Loisel*, fille de *Philippe*, Seigneur des Granges, & d'*Alix le Roy*, & laissa:

1. CHARLES, Seigneur DE FEUQUIÈRES, mort sans hoirs ;
2. ANTOINE, Jésuite ;
3. Et MADELEINE, femme, en 1607, de *Nicolas le Clerc*, fils de *François le Clerc*, & de *Marie le Vilain*, son épouse.

Les armes : *d'or, au maillet de gueules, couronné de même.*

FEURS, en Mâconnois. RENARD DE FEURS, Seigneur d'Estours en Mâconnois, vivant l'an 1330, épousa *Isabelle de Salornay*, de l'ancienne famille de *Salornay*, en Mâconnois, & en eut, entr'autres enfans :

BERNARD OU BÉRARD DE FEURS, Seigneur d'Estours, qui s'allia à *Catherine de Bletterans*, fille du Seigneur de Pierreclos. Elle testa le 27 Janvier 1380, laissant pour fils :

GUICHARD DE FEURS, Seigneur d'Estours, & de la Bastie-de-Vers, qui épousa *Guyotte de Grolée*, fille de *Guy de Grolée*, Seigneur de Saint-André, de Briord, & de *Bonne de Chalant*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et LOUIS, Seigneur de la Bastie-de-Vers, en 1466, marié à *Antoinette de Saint-Simphorien*, fille de *Dalmace de Saint-Simphorien*, Seigneur de Chamousset, & de *Marguerite*, Dame *de Cucurieu*, dont il n'eut point d'enfans.

JEAN DE FEURS, Seigneur d'Estours, épousa, le 19 Juillet 1466, *Antoinette de Sachins*, fille & héritière d'*Antoine de Sachins*, Seigneur d'Asnières, & de *Marie de Genost*. Ce mariage se fit à la charge qu'il prendroit le nom & les armes *de Sachins*. Ses enfans furent :

1. GEORGES, qui suit ;
2. Et PHILIBERT DE FEURS, dit *de Sachins*, qui eut de la substitution de sa mère les Terres d'Asnières & de la Tour-de-Replonge. Il épousa, le 26 Juin 1509, *Claudine de*

Vautravers, veuve d'*Antoine Monchet*, Seigneur de Cernans, & fille de *Charles de Vautravers*, Seigneur de Chamery, dont :

1. Claude de Feurs, dit *de Sachins*, Seigneur d'Afnières, qui fit hommage au Roi François Ier, le 5 Avril 1536, & mourut fans hoirs ;
2. Et François de Feurs, dit *de Sachins*, Seigneur d'Afnières, mort auffi fans hoirs en 1563.

3. Antoine, Prieur d'Irigny, Abbé de Ferrières, Doyen de Lyon, puis Evêque de Nevers, & Préfident au Parlement de Paris en 1507 ;
4. Louise, femme du Seigneur de Laye en Beaujolois ;
5. Gabrielle, mariée à *Guillaume de Nancuife*, Seigneur de Boha ;
6. Et Philiberte, alliée à *Louis de Montmoret*, Seigneur de Licana en Comté.

Georges de Feurs, Seigneur d'Eftours & de la Baftie-de-Vers, époufa *Hélie de Bellecomble*, fille de *Jacques de Bellecomble*, Seigneur de Vinzelles, & de *Marguerite de Germoles*, de laquelle vinrent :

1. Claude, qui fuit ;
2. Et Françoise, femme, 1° d'*Antoine d'Oncieu*, Seigneur de Montiernos, fils de *Philippe d'Oncieu*, Seigneur de Montiernos, & de *Jacqueline de Montjouvent ;* & 2° de *Jean*, Seigneur *de Chales*, en Dombes, vivant en 1536.

Claude de Feurs, Seigneur d'Eftours, de la Baftie-de-Vers & de Serrières, fit alliance avec *Claudine de la Baulme*, veuve de *Philibert de la Teyffonnière*, Seigneur de Chaneins, & fille de *Louis de la Baulme*, Seigneur de Montfalconnet, & de *Philiberte de Tenay*. De ce mariage il eut une fille unique, nommée

Philiberte de Feurs, Dame d'Eftours, la Baftie-de-Vers, Afnières & la Tour-de-Replonge. Elle fe maria, 1° le 12 Juin 1561, avec *Jean de la Baulme*, Seigneur de Marterey, fils de *Philibert de la Baulme*, Seigneur de Pérèz, & de *Françoife Damas ;* mais leur mariage ayant été diffous à caufe de leur proximité, elle s'allia 2° à *François de Nanton*, Seigneur de Pizay, Nobles & Gratay, dont fortit *Pierre de Nanton*, Seigneur d'Afnières, qui époufa, le 1er Janvier 1584, *Françoife de la Baulme*, fille de *Louis de la Baulme*, Comte de Saint-Amour, Chevalier de l'Ordre de Savoie, & de *Claudine de la Teyffonnière*, fa première femme.

Les armes : *lofangé d'or & de fable.*

FÈVRE (le), en Normandie, Election de Valognes. Robert le Fèvre, Ecuyer, Seigneur de Gaffard, fut témoin dans une information du 16 Avril 1380, à la Chambre des Comptes : *d'argent, à deux chevrons de gueules, accompagnés de cinq étoiles de même, 4 en chef & 1 en pointe.*

FÈVRE (le), même Province, Election de Carentan, Ecuyer, Seigneur de Marpalu, ancien Chevau-Léger ayant un fils & deux filles : *d'azur, au croiffant d'argent chapé d'or, à 2 ombres de foleil de 16 raies de gueules.*

FÈVRE (le), en Normandie, généralité de Rouen, Seigneurs de Beautot & de Beauval, famille qui fut maintenue dans fa Nobleffe le 20 Janvier 1667, & qui porte : *d'argent, à deux fafces ondées & denticulées par le bas, accompagnées de fix fleurs-de-lis de finople.*

FÈVRE (le), même Province, Election d'Argentan, qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 croiffans d'argent.*

Beaucoup d'autres familles du nom de le Fèvre fubfiftent en différentes Provinces du Royaume, mais nous n'allons donner ici que les Généalogies connues fous ce nom, dont il eft parlé dans Moréri, &c., & la notice de quelques autres mentionnées dans divers Auteurs.

FÈVRE-DE-CAUMARTIN (le), famille noble originaire de Ponthieu, où elle a acquis la terre de *Caumartin*, mouvante du Roi à caufe du Comté de *Ponthieu*. Duchefne en parle dans fon *Hiftoire des Chanceliers*, & Blanchard, dans fes *Préfidens à Mortier & fes Maîtres des Requêtes*. Moréri dit qu'elle defcend de Huart le Fèvre, Sieur de Peirette, auquel le Roi Charles VI donna plufieurs beaux privilèges, par fes Lettres de 1400, en confidération de fes belles actions & fervices. Il eut pour frère Pierre le Fèvre, Préfident à Mortier au Parlement de Paris en 1413, & Huart eut pour fils Jean le Fèvre, Chevalier, premier Roi d'armes de la Toifon-d'Or. La Généalogie qu'on en trouve dans le P. Anfelme, *Hiftoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. VI, p. 543, commence à

I. Aubert le Fèvre, qualifié Ecuyer, Seigneur de Villers dans l'acte de foi & hommage, rendu par fon fils, pour la terre de Caumartin. Il époufa, fuivant un extrait de tranfaction du 26 Mai 1560, & tiré du Greffe de la Prévôté de Saint-Quentin, & délivré le

1[er] Octobre 1668, *Antoinette Damiette*, fille de *N*... Seigneur de Béthencourt, & en eut:

II. Jean le Fèvre, Seigneur de Caumartin, dont il fit hommage au Roi le 12 Mars 1540, de Villers, de Roffignol, de Machy, de Courtemanche & de Sauvillers. Il fut Général des Finances en 1555, & étoit mort en 1560. Il avoit époufé 1° *Colaye Bigant*, Dame de Tilloloy, fille d'*Antoine*, morte en 1533; & 2° *Marie Aux-Couteaux*, fille de *Nicolas Aux-Couteaux*, & de *Françoife Sacquefpée*. Il eut du premier lit:

1. Catherine, mariée, le 8 Octobre 1533, à *Jean du Gard*, Ecuyer, Seigneur de Fresneville & de Tilloloy-en-Vimeu, Lieutenant-Général au Bailliage d'Amiens;
2. Colaye, feconde femme, le 12 Avril 1539, d'*Honoré le Blond*;
3. Jeanne, mariée, le 8 Mars 1541, à *Jean du Bois*, Confeiller-Examinateur à Amiens, mort le 8 Septembre 1588.

Et du fecond lit:

4. Jean, qui fuit;
5. Antoine, auteur de la branche des Seigneurs *de Guibermefnil*, rapportée ci-après;
6. Firmin, Chanoine de Saint-Quentin;
7. Marguerite, femme de *Chriftophe des Effarts*, Seigneur d'Orbigny;
8. Et Marie, alliée en 1550 à *Guillaume Manneffier*, Seigneur de Maifon-Roland.

III. Jean le Fèvre, II[e] du nom, Seigneur de Caumartin, de Roffignol, de Vis-fur-Authie, de Saint-Marc & de Sauvillers, Baron de Saint-Port, Terrequil, qu'il acquit, en 1571, de *François de l'Hôpital*, Seigneur de Vitry, dont il rendit hommage à la Reine Catherine de Médicis, Comteffe de Melun, qui lui accorda un brevet de don des droits de rachat & autres droits feigneuriaux en confidération de fes fervices. Il avoit auffi acquis, en 1563, d'*Antoine d'Eftourmel*, Seigneur de Guibermefnil, la charge de Général des Finances de Picardie. Il y fut reçu le 23 Février 1564. Il mourut à Paris le 6 Décembre 1579, & fut enterré dans l'Eglife de Saint-Nicolas-des-Champs, fous une tombe de marbre noir. Il avoit époufé, le 25 Septembre 1548, *Marie Varlet*, morte le 10 Juillet 1581, fille de *Louis*, Seigneur de Gibercourt, & de *Catherine Lallier*, dont:

1. Louis, qui fuit;
2. François, auteur de la branche des Seigneurs de *Mormant*, rapportée ci-après;
3. Adrien, Abbé de Saint-Quentin-en-l'Isle;
4. Jacques, mort fans alliance;
5. Catherine, mariée, le 16 Janvier 1575, à *Jean de Maillard*, Seigneur de la Boiffière en Beauce, Chevalier de l'Ordre du Roi;
6. Marie, alliée 1° à *Jean-Jacques de la Vergne*, Seigneur de Saint-Leu, Confeiller au Parlement de Paris; & 2° à *Elie du Tillet*, Seigneur de Gouaix, Maître des Requêtes;
7. Et Rénée, mariée à *Jérôme le Maître*, Seigneur de Bellejamme.

IV. Louis le Fèvre, Chevalier, Seigneur de Caumartin & de Boiffy-le-Châtel en Brie, né en 1552, Confeiller au Parlement de Paris le 11 Avril ou le 1[er] Août 1579, Maître des Requêtes le 4 Octobre 1585, reçu Préfident au Grand-Confeil le 2 Juin 1587, Intendant de Poitou en 1588, & de Picardie en 1590, Confeiller d'Etat en Octobre 1594; Ambaffadeur en Suiffe en 1605, Préfident honoraire au Grand-Confeil le 29 Mai 1607, & Garde des Sceaux de France le 22 Septembre 1622, eut beaucoup de part aux affaires fous les règnes de Henri IV & de Louis XIII. Il mourut le 21 Janvier 1623, âgé de 72 ans, & fut inhumé dans l'Eglife de Saint-Nicolas-des-Champs. Il avoit époufé, en 1582, *Marie Miron*, morte le 4 Juin 1645, fille de *Marc Miron*, Seigneur de l'Hermitage, Confeiller du Roi en fon Confeil Privé, & de *Marie Gentien*, & fœur de *Charles Miron*, Evêque d'Angers, puis Archevêque de Lyon. Ils eurent:

1. Louis, qui fuit;
2. Jacques, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Port* & de *Cailly*, rapportée ci-après;
3. N... Abbé de Saint-Quentin-en-l'Isle, mort à Venife;
4. François, auffi Abbé de Saint-Quentin-en-l'Isle, après fon frère, nommé, en 1617, co-Adjuteur de l'Evêque d'Amiens, pour fuccéder à M. de la Marthonie. La même année il alla à Rome, où le Pape Paul V lui donna l'Evêché de Hiérapolis, puis des Bulles de l'Evêché d'Amiens; fit fon entrée à Amiens le 1[er] Juillet 1618, fut fait Confeiller d'Etat, & mourut d'apoplexie à Amiens, le 17 Novembre 1652;
5. Marie, Religieufe Urfuline;
6. Et Anne, mariée, le 24 Mai 1615, à *Charles-Emmanuel de Boffut*, Baron d'Efcry & de Saint-Seine, neveu de *Henri de Gondi*, Cardinal de Retz. Il fut tué, en 1621, au fiège de Saint-Jean d'Angély.

V. Louis le Fèvre, II[e] du nom, Chevalier, Seigneur de Caumartin & de Boiffy, né le 12

Mai 1586, fut d'abord Abbé de Saint-Quentin-en-l'Isle en 1600, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 28 Février 1608, Maître des Requêtes le 15 Avril 1614, ensuite Président aux Requêtes du Palais, Intendant de Picardie conjointement avec son père, puis seul, & ensuite Conseiller d'Etat. Il mourut d'apoplexie en allant en Ambassade à Venise le 15 ou 16 Août 1624. Il avoit épousé 1° *Marie Luillier*, morte sans enfans, fille de *Geoffroy*, Seigneur de Malmaison & d'Orgeval, & de *Claire Faulcon de Ris*; & 2° en Avril 1622, *Madeleine de Choisy*, morte le 18 Novembre 1672, fille de *Jean*, Seigneur de Balleroi, & de *Madeleine le Charon*, dont pour fils unique

VI. Louis-François le Fèvre, Seigneur de Caumartin, &c., né le 16 Juillet 1624, Conseiller au Parlement de Paris en 1644, Maître des Requêtes le 14 Juin 1653, Intendant de Champagne en 1667, & Conseiller d'Etat au mois de Mars 1672. Il assista deux fois en qualité de Commissaire aux Etats de Bretagne en 1682 & 1683, & mourut d'apoplexie le 3 Mars 1687. Il avoit épousé, 1° le 10 Novembre 1652, *Marie-Urbaine de Sainte-Marthe*, morte le 15 Janvier 1654, fille unique de *Nicolas de Sainte-Marthe*, Seigneur du Fresne, Lieutenant-Général de Poitiers, & d'*Urbaine de Launay*, sa seconde femme; & 2° le 22 ou 23 Février 1664, *Catherine-Madeleine de Verthamon*, morte le 28 Octobre 1722, âgée de 80 ans, & inhumée aux Minimes de la Place-Royale à Paris, dans la Chapelle de Verthamon, fille de *François de Verthamon*, Baron de Bréau, Conseiller d'Etat, & de *Marie Boucher d'Orsay*. Il eut du premier lit:

1. Louis-Urbain, qui suit.

Et du second lit:

2. Louis-François, rapportée ci-après;
3. Jean-François-Paul, né le 16 Décembre 1668, d'abord Chevalier de Malte, puis Abbé de Buzay, Doyen de la Cathédrale de Tours, l'un des 40 de l'Académie Françoise & honoraire de celle des Inscriptions & Belles-Lettres, nommé Evêque de Vannes en 1717, puis transféré à l'Evêché de Blois, pour lequel il prêta serment le 17 Juillet 1720; mort dans son Diocèse le 30 Août 1733;
4. Felix, Seigneur de Mézy, Enseigne de Vaisseau en 1692, Lieutenant en 1693, puis Capitaine de Frégate légère, mort le 28 Février 1696, âgé de 25 ans, & enterré à Saint-Nicolas-des-Champs;
5. Paul-Victor-Auguste, Seigneur d'Argouges, né le 16 Octobre 1676, Chevalier de Maste non profès en 1695, commandant les Galiotes sur le Pô pendant la guerre du Milanois, mort à Paris le 16 Juillet 1725;
6. Jeanne-Baptiste, morte le 25 Février 1693 femme, le 9 Janvier 1690, de *Barthélemy Mascrany*, Seigneur de Verrières, Maître des Requêtes, mort le 11 Février 1698;
7. Marguerite, née le 3 Mai 1672, mariée, le 14 Janvier 1693, à *Marc-René Voyer de Paulmy*, Marquis d'Argenson, Maître des Requêtes, Lieutenant-Général de Police à Paris, Conseiller d'Etat en 1709, puis Garde des Sceaux de France; elle est morte de la petite-vérole à Paris le 31 Juillet 1719, & a été enterrée à Saint-Nicolas-du-Chardonnet;
8. Madeleine-Charlotte-Emilie, femme, le 8 Mars 1693, de *Jacques de la Cour*, Seigneur de Manneville & de Balleroi, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, mort le 19 Mai 1725, & elle le 9 Mai 1749;
9. Elisabeth-Antoinette-Julie, morte sans enfans à Bordeaux le 11 Avril 1713, mariée, le 17 Juillet 1696, à *François-Delphin d'Aulède de Lestonac*, Marquis de Margaux (fils du premier Président de Bordeaux), qui se maria en secondes noces, le 11 Décembre 1715, à *Marie-Antoinette-Charlotte de Lénoncourt*, Chanoinesse de Remiremont, morte à Paris le 2 Février 1755, & enterrée dans l'Eglise des Religieuses de l'*Avé-Maria*, fille de *Charles-Henri-Gaspard de Lénoncourt*, Marquis de Blainville, Comte de l'Empire, Grand-Chambellan de Léopold, Duc de Lorraine, & de *Charlotte-Yolande de Nettancourt*. Le Marquis d'Aulède n'a point eu d'enfans de ses deux femmes, & est mort à Paris le 26 Août 1748, dans la 89e année de son âge. Il est enterré aux Céleftins;
10. Et Marie-Louise-Mélanie, femme, le 28 Février 1702, de *Jérôme-Joseph de Goujon*, Marquis de Thuisy, Sénéchal héréditaire de Reims, Conseiller au Parlement & Maître des Requêtes. Il est mort à Paris le 20 Avril 1740, âgé de 74 ans, & elle de la petite-vérole le 7 Janvier 1717; elle a été enterrée aux Minimes de la Place-Royale à Paris.

VII. Louis-Urbain le Fèvre, Seigneur de Caumartin, Marquis de Saint-Ange, Comte de Moret, né en 1653, Conseiller au Parlement de Paris le 16 Février 1674, Maître des Requêtes en 1682, Commissaire pour les grands jours en Poitou en 1688; Intendant des Finances en 1690, Conseiller d'Etat au mois de Janvier 1697, mort Sous-Doyen du

Conſeil le 2 Décembre 1720, avoit épouſé, le 6 Juin 1680, *Marie-Jeanne Quentin de Richebourg*, décédée le 21 Mai 1709, fille unique de *Charles Quentin*, Seigneur de Richebourg & de Saint-Ange, Maître des Requêtes, & de *Marie Feydeau*, dont :

1. Louis-Charles, Marquis de Saint-Ange, né le 12 Avril 1681, mort ſans alliance le 18 Août 1699, âgé de 18 ans & 4 mois ;
2. Henri-Urbain, né le 2 Septembre 1682, mort en 1687 ;
3. Denis-Urbain, Seigneur de Vautourneux, né le 6 Juin 1690, mort le 1er Mai 1695 ;
4. Et Louise-Cécile, morte à deux ans.

VII. Louis-François le Fèvre-de-Caumartin, IIe du nom, Seigneur de Boiſſy-le-Châtel, fils aîné de Louis-François, & de *Catherine-Madeleine de Verthamon*, ſa ſeconde femme, né le 3 Mai 1666, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 4 Mai 1686, Maître des Requêtes le 18 Février 1694, Intendant du commerce en 1708, mort le 13 Juillet 1722, & enterré à Saint-Nicolas-des-Champs à Paris dans la Chapelle de ſes ancêtres, avoit épouſé, le 19 Octobre 1695, *Charlotte Bernard*, morte le 28 Août 1708, âgée de 28 ans. De ce mariage ſont iſſus :

1. Antoine-Louis-François, qui ſuit ;
2. Timoléon, mort de la petite-vérole, le 17 Octobre 1717 ;
3. Et Charlotte-Emilie, mariée, en Juin 1721, à *Nicolas-Alexandre de Ségur*, Préſident à Mortier au Parlement de Bordeaux, & morte en Novembre 1729, dont des enfans.

VIII. Antoine-Louis-François le Fèvre-de-Caumartin, Marquis de Saint-Ange, Comte de Moret, &c., né le 6 Septembre 1696, a été reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 27 Janvier 1719, Maître des Requêtes le 24 Juillet 1721, reçu au Grand-Conſeil le 14 Avril 1722, enſuite nommé Rapporteur du point d'honneur au Tribunal des Maréchaux de France, Préſident au Grand-Conſeil le 2 Janvier 1742, Conſeiller d'Etat en Juillet 1745, & premier Préſident du Grand-Conſeil pendant l'année 1747, eſt mort le 14 Avril 1748, âgé de 52 ans. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Août 1722, *Eliſabeth de Fieubet*, Dame de Cendrey & de Ligny, fille de *Paul de Fieubet*, Seigneur de Cendrey, Maître des Requêtes, Conſeiller au Conſeil de la Régence, & d'*Angélique-Marguerite de Fourcy*, petite-fille du Chancelier *Boucherat*, dont :

1. Antoine-Louis-François, qui ſuit ;
2. Anne-Elisabeth, née le 14 Juillet 1723, mariée, le 30 Juillet 1739, à *Pierre-François-Jean de la Porte*, Seigneur de Meslay, né au mois de Juin 1710, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi en 1734, veuf ſans enfans en premières noces de *Marie-Anne-Colette Morgan*, morte le 16 Juillet 1735, fils unique de *Pierre de la Porte*, Fermier-Général, & de *Catherine de Soubeyran*, morte en couches de lui le 20 Juin 1710, fille de *Pierre de Soubeyran*, Garde des Regiſtres du Contrôle général des Finances, mort au mois de Janvier 1729, & de *Marie-Françoiſe de Breilly*, morte le 23 Août 1741. *Pierre-François-Jean de la Porte* a été nommé à l'Intendance de la Généralité de Moulins le 10 Septembre 1740, au mois de Novembre 1744 à celle de Grenoble ; a fait en cette qualité l'intendance de l'armée du Roi en Italie pendant les campagnes de 1745 & 1746, & a eu de ſon mariage *Pierre-Nicolas de la Porte*, né en Novembre 1745 ;
3. & 4. Louise-Charlotte-Emilie & Athemaïs-Françoise-Julie, mortes peu de jours après leur naiſſance.

IX. Antoine-Louis-François le Fèvre-de-Caumartin, IIe du nom, Marquis de St.-Ange, né le 30 Juillet 1725, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 27 Août 1746, Maître des Requêtes le 12 Juin 1749, Préſident au Grand-Conſeil le 3 Mars 1751, après *Guillaume Caſtanier d'Auriac* ; Intendant de Metz en Mai 1754, & de Lille en 1756, fut nommé, en Août 1778, Prévôt des Marchands de Paris ; il étoit oncle maternel de la Comteſſe de *Melfort*, mariée en 1759. Il avoit épouſé, le 30 Juin 1749, *Geneviève-Anne-Marie Mouſle*, morte le 25 Janvier 1763, fille de *Jean-Simon Mouſle*, Secrétaire du Roi & Receveur-Général des Finances, & de *Geneviève-Marie Brochet de Pontcharrot*, dont :

1. Marc-Antoine, né le 14 Mars 1751 ;
2. Auguste-Jean-Louis, né le 9 Janvier 1753, mort le 12 Juin 1754 ;
3. Et Casimir-Antoine-Louis-François-Metz, né à Metz le 2 Août 1754.

BRANCHE des Seigneurs de Saint-Port *& de* Cailly.

V. Jacques le Fèvre-de-Caumartin, Seigneur de Saint-Port, Saint-Aſſiſe, Marquis de Cailly, ſecond fils de Louis, Garde des Sceaux de France, & de *Marie Miron*, Conſeiller au Grand-Conſeil, le 30 Juin 1622,

puis au Parlement de Paris le 17 Décembre 1623, Maître des Requêtes le 7 Janvier 1631, Ambaffadeur en Suiffe & Confeiller d'Etat, mourut d'apoplexie le 11 Décembre 1667, & fut inhumé à Saint-Nicolas-des-Champs. Il avoit époufé, le 28 Janvier 1624, *Geneviève de la Barre*, morte le 15 Janvier 1693, à 87 ans, fille d'*Adam de la Barre*, Préfident aux Enquêtes du Parlement de Paris, & de *Geneviève Regnault*. De ce mariage vinrent:

1. Louis-François, qui fuit;
2. Henri, Abbé de Saint-Quentin-en-l'Isle, mort le 30 Janvier 1693;
3. Jacques, Chanoine Régulier de Sainte-Geneviève à Paris, mort Prieur de Longjumeau en Septembre 1719, âgé de 81 ans;
4. Robert, Chevalier de Malte, Commandeur de Loifon, enfuite de Chantraine en Hainaut, mort le 24 Décembre 1729, dans fa 90e année;
5. Félix, Chevalier de Malte, tué à l'Armée;
6. Madeleine, morte le 27 Août 1683, femme, le 4 Juillet 1650, de *Claude de Créquy*, Seigneur de Hémont, Maréchal-de-Camp, fils de *Philippe de Créquy*, Seigneur d'Auffeu, & de *Louife de Vieuxpont;*
7. Geneviève, femme de *Charles du Mufeau*, dit *Morelet*, Marquis de Garennes & d'Archères, Seigneur de Rebais, dont une fille unique *Marie-Geneviève de Morelet du Mufeau*, Marquife d'Archères & de Garennes, Dame de Rebais & de Frémainville, morte le 12 Avril 1741, à Paris, âgée de 71 ans, femme, le 21 Décembre 1692, de *Jean de Maffol*, feul Avocat-Général en la Chambre des Comptes de Paris, & premier Préfident du Bureau des Finances, Chambre du Domaine & Tréfor de la Généralité de Paris, mort le 3 Avril 1729, dont pour fils unique *Antoine-Bernard de Maffol*, né le 11 Avril 1728, reçu Avocat-Général en la Chambre des Comptes au lieu de fon père, le 17 Septembre 1729, marié à *N... de Billard de Lorière*, fille de *Guy-Michel*, Seigneur de Charenton, Saint-Maurice, Confeiller au Grand-Confeil, & de *Marie-Henriette de Rouvroy-Saint-Simon*, Dame de Vaux;
8. & 9. Alphonsine & Henriette, Religieufes aux filles de la Croix, Faubourg Saint-Antoine à Paris. La dernière eft morte au mois de Mai 1725.

VI. Louis-François le Fèvre-de-Caumartin, Marquis de Cailly, a époufé, 1° le 16 ou 19 Septembre 1666, *Anne de Sevigné*, fille de *Renaud de Sevigné*, Comte de Montmoron, Doyen des Confeillers du Parlement de Bretagne, & de *Bonaventure Bernard*, morte le 22 Décembre 1675; 2° en Septembre 1681, *Françoife-Elifabeth de Brion*, fille de *Marc-Cyrus de Brion*, Seigneur de Hautefontaine, & de *Louife Gaudart;* & 3° en 1694, *Marie-Marguerite Baron*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Coftainville, & d'*Adrienne de Maupeou-d'Ableiges*, morte fans enfans le 27 Janvier 1715. Du fecond lit font nés:

1. Henri-Louis, Marquis de Cailly, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal-Rouffillon, tué au combat des lignes de Turin, le 7 Septembre 1706;
2. Marc-Louis, mort jeune;
3. Et Marie-Elisabeth, Dame de Cailly, morte le 27 Août 1717, âgée de 27 à 28 ans. Elle avoit époufé, le 20 Octobre 1710, *Pierre Delpech*, premier Avocat-Général en la Cour des Aides de Paris, mort le 9 Mars 1733, dont poftérité.

BRANCHE

des Seigneurs de Mormant.

IV. François le Fèvre-de-Caumartin, fecond fils de Jean, Seigneur de Caumartin, & de *Marie Varlet*, Seigneur de Mormant & de Boiffètes, fut pourvu de la charge de Général des Finances en la place de fon père, & mourut le 11 Décembre 1649. Il avoit époufé 1° *Gabrielle de Chantecler*, fille de *Pierre de Chantecler*, Confeiller au Parlement, & de *Madeleine Pichon;* & 2° *Géraude de Helin*, fille de *Robert de Helin*, Seigneur de Margency, & d'*Anne le Clerc de Cottier*. Il eut du premier lit:

1. Françoise, première femme de *Charles de Machault* Doyen des Confeillers d'Etat, morte au mois d'Août 1643;
2. Marie, femme de *Claude le Tonnelier*, Seigneur de Breteuil, Confeiller d'Etat & Procureur-Général à la Cour des Aides de Paris;
3. Elisabeth, mariée à *Jean Floret*, Seigneur de Buffy, Confeiller au Parlement;
4. Gabrielle, Religieufe à Variville.

Et du fecond lit:

5. Louis, qui fuit.

V. Louis le Fèvre-de-Caumartin, Seigneur de Mormant, Confeiller au Parlement de Paris, mort le 31 Octobre 1657, avoit époufé *Denife Gamin*, fille de *Pierre*, Confeiller au Parlement, & de *Denife de Vic*. Elle fe remaria avec *Charles de Morelet du Mufeau*,

Marquis de Garennes, & mourut le 20 Juillet 1667. De fon premier mari elle eut :

1. FRANÇOIS, Seigneur de *Mormant*, Ecuyer de la Reine, mort fans avoir été marié, le 24 Avril 1711, âgé de 82 ans & enterré à Saint-Nicolas-des-Champs à Paris ;
2. MERRY, Chevalier de Malte, tué en Candie ;
3. DOMINIQUE, Chanoine de l'Abbaye de Saint-Victor de Paris, qui vivoit en 1730 ;
4. ELISABETH, mariée à *Antoine de Belloy*, Seigneur de Francières, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoifes, & morte veuve & mère de plufieurs enfans, le 16 Mars 1719 ;
5. Et MARIE-ANNE, première femme de *Louis-Nicolas le Tonnelier*, Baron de Breteuil & de Preuilly, Introducteur des Ambaffadeurs, fon coufin germain ; & morte en Août 1679, fans enfans.

BRANCHE
des Seigneurs de GUIBERMESNIL.

III. ANTOINE LE FÈVRE, fils puîné de JEAN LE FÈVRE, Seigneur de Caumartin, & de *Marie Aux-Couteaux*, fa feconde femme, fut Seigneur de Moyenville, de Guibermefnil & Lintel, & Tréforier de France à Amiens. Il époufa *Anne des Effarts*, fille d'*Antoine*, Seigneur du Pleffis-Gobert, dont :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. MARGUERITE, femme de *François Briet*, Seigneur de Famuchon ;
3. MADELEINE, mariée, le 14 Juillet 1608, à *Jacques du Fay*, Seigneur de Carnois ;
4. BARBE, mariée à *Louis d'Acheux*, Seigneur de Bienfait ;
5. & 6. ANNE & JACQUELINE, Religieufes.

IV. ANTOINE LE FÈVRE, IIe du nom, Seigneur de Guibermefnil, Maître-d'Hôtel du Roi, en 1623, époufa 1° *Marguerite le Veau*, fille d'*Alain le Veau*, Confeiller au Parlement de Paris & de *Marie de Longueil* ; & 2° en 1612, *Catherine de Bragelogne*, fille de *Jacques*, Seigneur de Hautefeuille, & de *Barbe Robert*, dont :

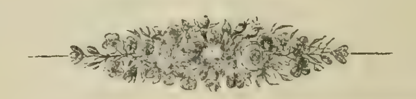
1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. CATHERINE, mariée à *Antoine de Caumont*, Seigneur de Gauville ;
3. Et ANNE, mariée, en 1626, à *Charles de Templeux*, Seigneur de Gremainvilliers.

V. FRANÇOIS LE FÈVRE, Seigneur de Guibermefnil & de Lintel, époufa, en 1663, *Marie-Philoclée Bourdin*, fille de *Nicolas Bourdin*, Marquis de Villaines, Baron de Chappellaines, Gouverneur de Vitry, & de *Cléophile Cauchon de Neuflife*, de laquelle il eut :

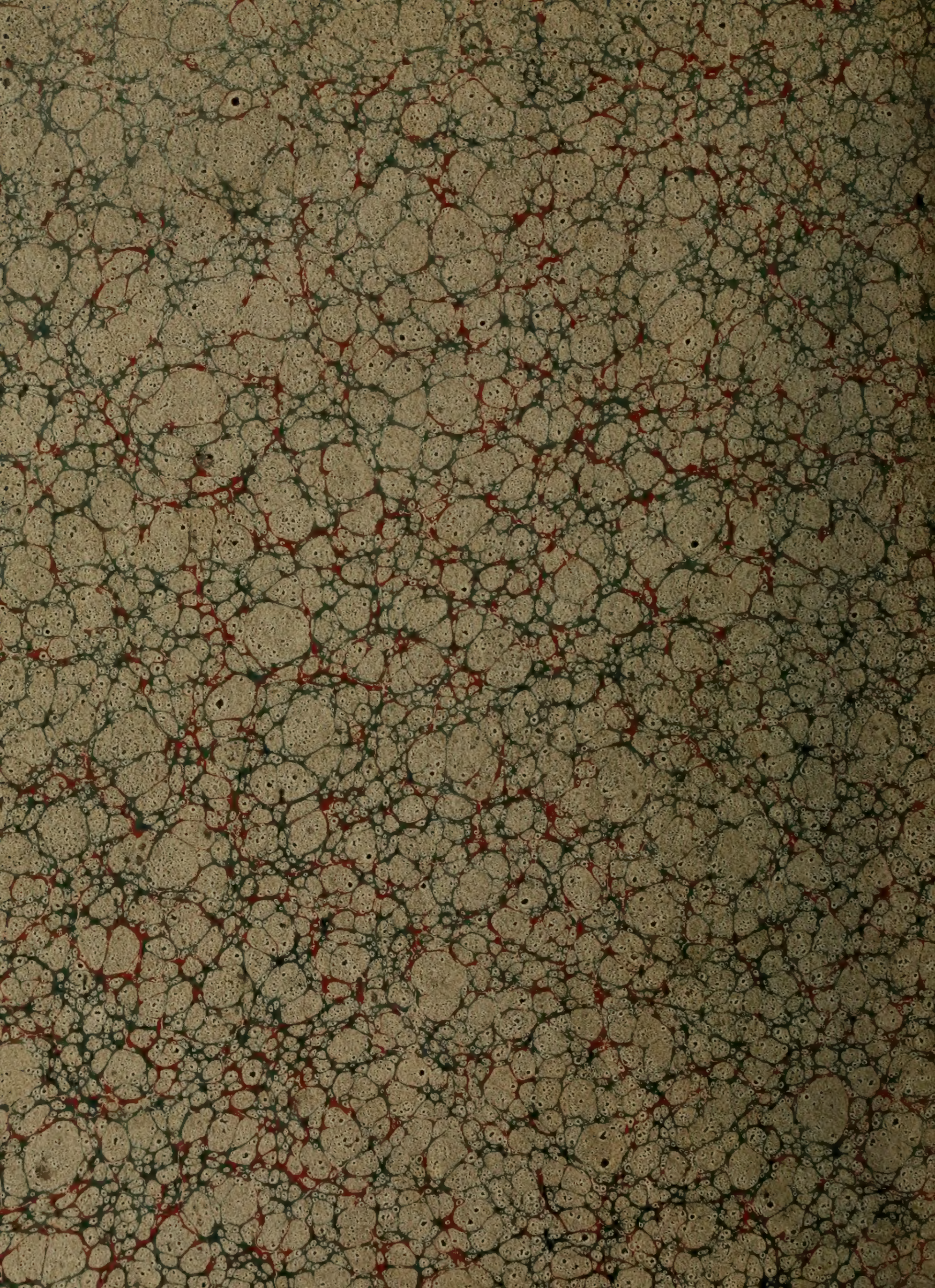
1. MARC-ANTOINE, qui fuit ;
2. CHARLES, Seigneur de Mondement, non marié, vivant en 1730 ;
3. Et MARIE-ANNE-CLÉOPHILE, alliée, en 1698, à *Jean-Alexandre de Blair*, Seigneur de Fayolles, mort à Marfeille au mois de Janvier 1730.

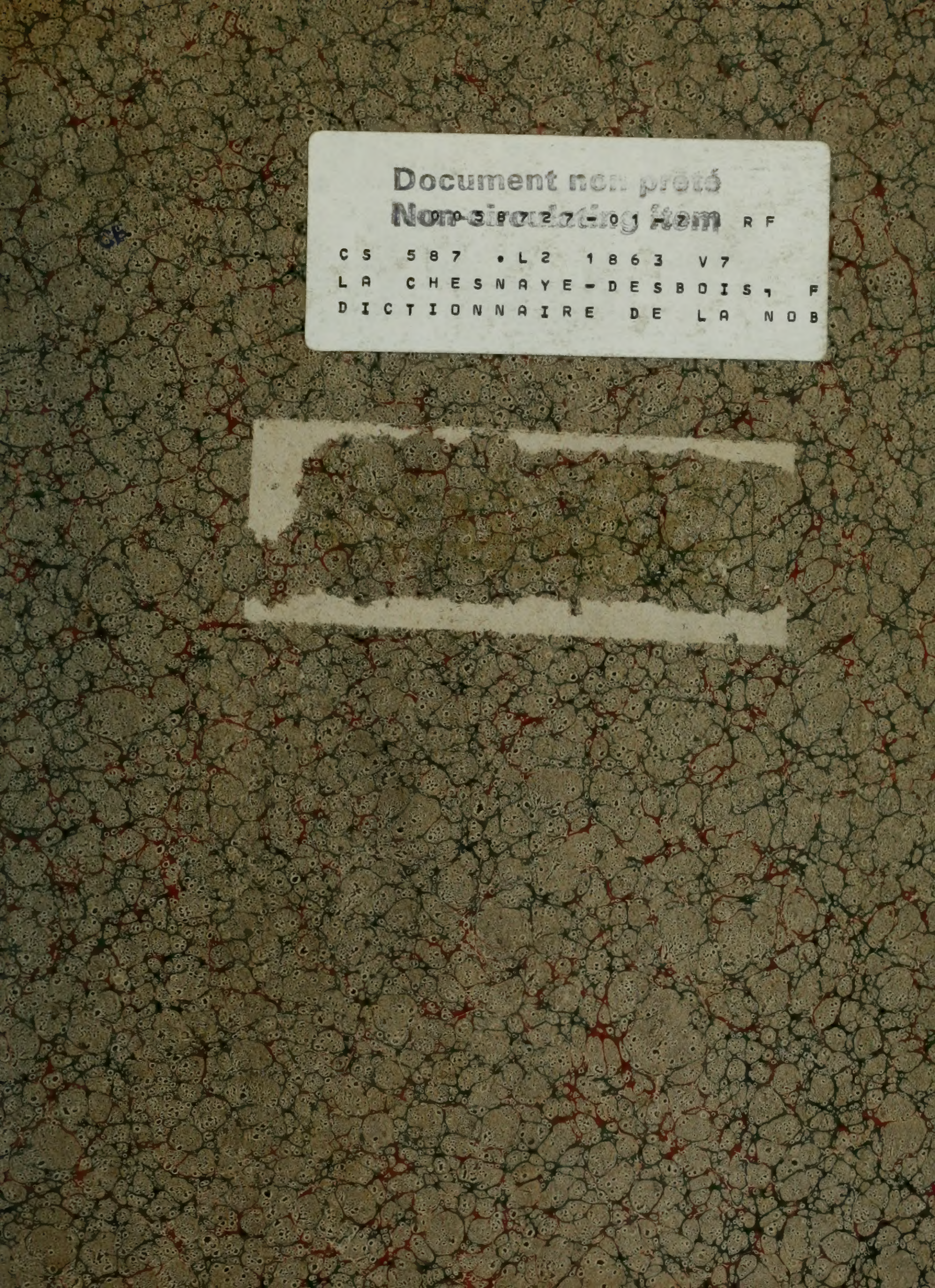
VI. MARC-ANTOINE LE FÈVRE, Seigneur de Lintel, s'eft marié, en 1698, à *Sufanne du Bellay*, fille de *Salomon du Bellay*, Seigneur de Sufy-aux-Bois, & de *Marie de Salenove*, dont il n'a point eu d'enfans.

Les armes : *d'azur, à 5 fafces d'argent*. (P. Anfelme, *Hiftoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. VI.)



A Arras, de l'imprimerie H. Schoutheer, rue des Trois-Visages, 53.




Document non prêté
Non-circulating item
00387 27-01-2 RF
CS 587 .L2 1863 V7
LA CHESNAYE-DESBOIS, F
DICTIONNAIRE DE LA NOB

